This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

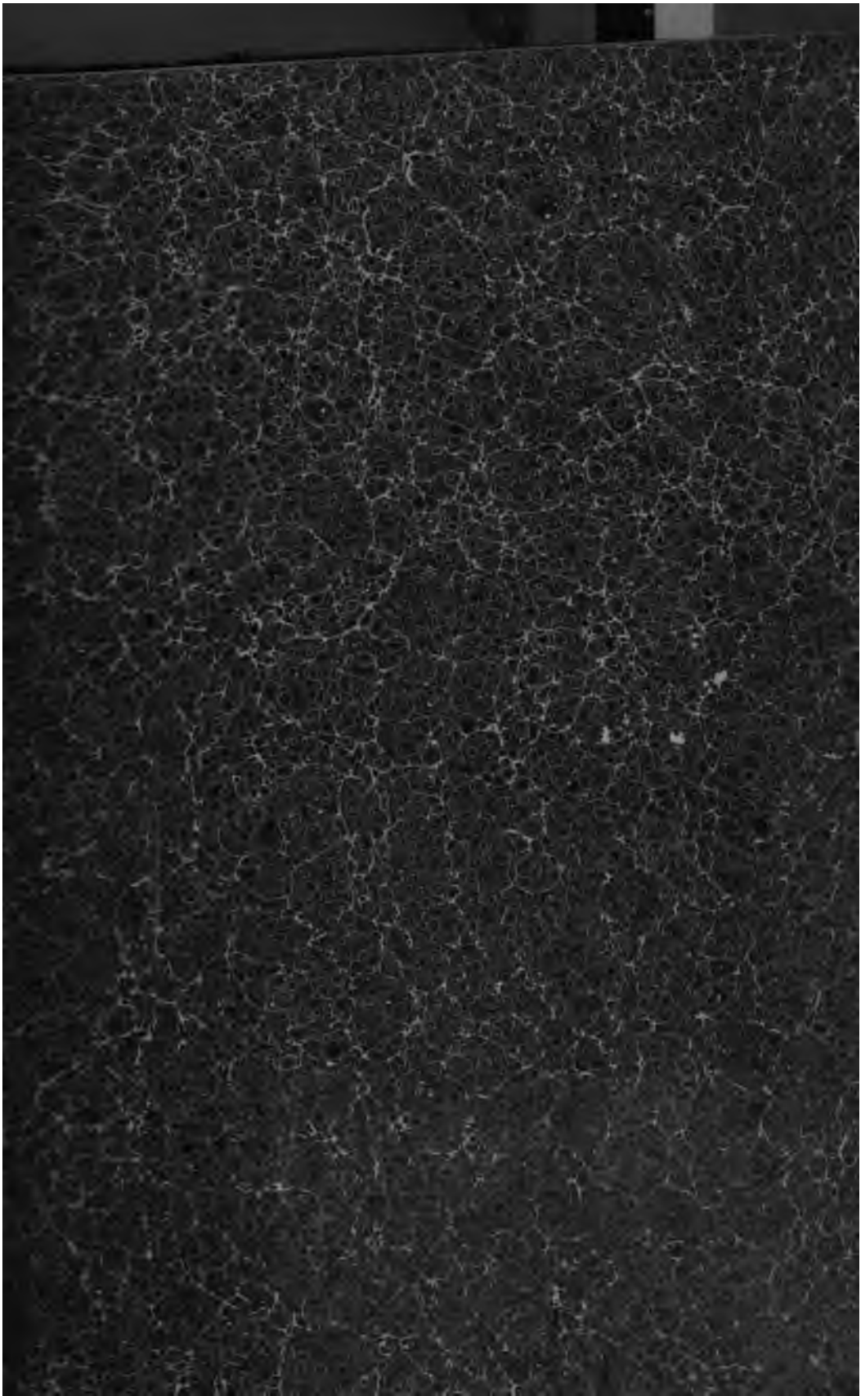

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE
GERMANIQUE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,

8, RUE GARANCIÈRE.

REVUE
GERMANIQUE

FRANÇAISE & ÉTRANGÈRE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE

41, RUE DE TRÉVISE

1861

AP
20
.R114
v.17-18

Cortin
85689

LA QUESTION DANOISE

AU POINT DE VUE SCANDINAVE

ET

AU POINT DE VUE FRANÇAIS.

ÉCLAIRCISSEMENTS ET SOLUTION.

About the Slesvig-Holstein row my notions are not clear.

ALBERT SMITH.

I.

Pourquoi la question danoise est-elle généralement si peu comprise par l'opinion publique en France?

C'est qu'il y a une certaine incompatibilité entre les éléments mêmes de cette question et le point de vue actuel de l'opinion. Le public français qui, depuis 1789, a rompu complétement avec la tradition historique, n'éprouve naturellement qu'un médiocre attrait pour ces questions dont le moyen âge et l'ancien régime font tous les frais et qui passionnent les professeurs danois et les diplomates d'outre-Rhin.

Il lui importe fort peu de savoir si, comme l'allègue le parti national en Danemark, le duché de Slesvig [1] a toujours appartenu à la couronne danoise, depuis les temps reculés où sur la vieille porte de Rendsburg, au pied de laquelle coule l'Eider, fut gravée l'inscription :

[1] La population du duché est d'un peu plus de 400,000 âmes. Suivant les données officielles du gouvernement danois, récusées d'ailleurs par l'Allemagne, 135,000 parlent danois; 177,000, allemand, et 82,000 forment une population mixte entre les deux autres.

Terminus imperii romani; si l'élément allemand ne s'y est introduit que peu à peu et dans une proportion si faible que la moitié de ses habitants parlent encore la langue danoise; si enfin l'intégrité de la monarchie, y compris le duché, a été solennellement reconnue par les puissances en 1721. Son indifférence n'est pas moins grande quand il s'agit de remonter avec les Allemands jusqu'à la charte du roi Christian Ier (de 1460), qui promet de maintenir l'union inviolable du Slesvig avec le duché de Holstein [1]; ou de vérifier les assertions des historiens germains, affirmant que le Jutland lui-même a été allemand; ou d'analyser avec eux, en suivant le cours des siècles, les documents législatifs et diplomatiques qui ont servi de point d'arrêt ou de point de départ dans la lutte séculaire engagée entre le Danemark et l'Allemagne. Il n'a pas lu et ne lira pas les « Fragments anti-slesvig-holsteinois » de MM. Krieger, Grimur Thomsen, etc., et tout le bric-à-brac du moyen âge exhumé par leurs adversaires, qui n'ont réussi qu'à faire de cette question une énigme proverbiale.

Depuis 1789, la France ne vit que sur deux idées qui lui servent de criterium, et en dehors desquelles elle ne saisit que difficilement les questions étrangères. Ces idées sont l'idée de liberté et l'idée de nationalité. Or, dans la question danoise, le principe de la nationalité reste plus ou moins équivoque, quoiqu'il semble pencher du côté de l'Allemagne, si l'on veut faire de la langue l'élément national par excellence. Quant aux intérêts de la liberté, ils ne paraissent pas sérieusement engagés dans la lutte. On peut dire cependant que le progrès libéral-démocratique est du côté des Danois.

Ç'a été un malheur pour ces derniers que le parti doctrinaire, qui les a gouvernés presque sans interruption depuis 1848, ait uniquement posé la question devant l'Europe sur le terrain du droit historique et des vieux traités. Depuis l'insurrection des duchés en 1848, ce parti a essayé de conquérir l'opinion publique en faisant exhumer par ses bureaucrates les vieux titres de la monarchie, et en secouant sur l'Allemagne la poussière de ses chancelleries. La France ainsi n'a connu la question danoise que par les lambeaux de cette érudition politique; elle s'est trouvée vite fatiguée et a fini par renoncer à la comprendre.

Nous n'avons pas la prétention d'élucider tous les points obscurs d'une question aussi ardue. Nous nous bornerons à dégager les éléments principaux, qui doivent guider le public français dans son ap-

[1] La population du Holstein est de 523,000 habitants, celle de Lauenbourg, de 49,000; ces deux duchés, quoique danois, font partie de la Confédération germanique. Tous les habitants y parlent allemand.

préciation. Nous voulons exposer brièvement les faits et indiquer une solution qui nous paraît servir particulièrement la cause de la liberté, de la nationalité et de l'équilibre européen dans le Nord. La France, d'ailleurs, a sur les bords de la Baltique des intérêts généralement méconnus, et qu'une sage politique commande de ne pas perdre de vue.

II.

Il peut paraître étonnant qu'une antipathie nationale aussi prononcée se soit établie entre deux peuples unis par les mêmes liens de religion, de civilisation et surtout de race, si l'on ne savait que les sympathies de la race cèdent toujours devant les grands intérêts nationaux. — Or l'individualité nationale du peuple danois remonte incontestablement à une haute antiquité; de bonne heure, par la nature même de sa situation géographique, le Danemark s'est constitué comme une barrière contre les tentatives et les progrès de l'empire germanique dans le Nord. Du neuvième au treizième siècle, les Danois, quoique peu nombreux, débordent hors de leur pays avec une puissance d'expansion extraordinaire. Ils partagent avec les Normands l'empire des mers et envahissent l'Angleterre sous Canut le Grand. Au treizième siècle, sous les Valdemar, ils dominent toute la côte allemande de la Baltique et font une croisade en Esthonie, qui reste pendant longtemps une de leurs dépendances. — Enfin l'union de Calmar sous Marguerite, fille de Valdemar, semble leur donner définitivement la prépondérance dans le Nord. Mais la politique inhabile des successeurs de Marguerite provoqua entre la Suède et le Danemark des luttes qui durèrent pendant quatre siècles. Leur résultat fut d'affaiblir les deux adversaires au profit de la Russie et de l'Allemagne.

Avec les souverains allemands qui furent élus[1] après Marguerite, le Danemark s'affaissa peu à peu sous l'influence étrangère. Depuis cette époque jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, il a subi toutes les phases de la civilisation germanique. Il a reçu successivement de l'Allemagne la féodalité, le servage, la réforme, l'absolutisme bureaucratique et des règlements à la chinoise, tels que le « Rangforordning » avec ses neuf classes de mandarins civils, militaires et religieux, dont la bourgeoisie lettrée et gouvernante du Danemark actuel a religieusement conservé les cadres. L'ancienne aristocratie, fière, puissante et natio-

[1] La monarchie danoise fut élective de temps immémorial jusqu'en 1660.

nale malgré tous ses défauts, vit peu à peu son influence disparaître, et disparut bientôt elle-même à son tour. L'absolutisme triompha en 1660. Cinq ans après, Frédéric III promulgua la *Lex regia*, qui ne fut abolie qu'en 1848. Suivant l'article II : « Les rois doivent être regardés par » leurs sujets comme les seuls chefs suprêmes qu'ils aient sur la terre. » Les rois sont au-dessus de toutes les lois humaines, et ne recon- » naissent dans les affaires ecclésiastiques et civiles d'autres supérieurs » que Dieu seul. » — Suivant l'article III : « Il n'y a que le roi qui » jouisse du droit suprême de faire et d'interpréter les lois, de les » abroger, d'y ajouter ou d'y déroger. » — Des aventuriers allemands venaient en foule chercher des places en Danemark; ils envahirent la cour et s'emparèrent des hauts grades militaires. La langue danoise elle-même fléchit sous la pression de l'idiome étranger, et ne se maintint que dans les classes inférieures. Elle s'éloigna plus que le suédois et le norvégien, ses deux sœurs, de la pureté primitive de l'ancienne langue scandinave (islandaise), en sorte que la langue danoise actuelle est comparativement très-jeune, et ne date que de deux siècles tout au plus.

Au dix-huitième siècle, un grand mouvement de renaissance littéraire, joint aux efforts persévérants des antiquaires du Nord, vint ranimer l'étude des origines nationales. Les Danois avaient perdu leurs titres, les antiquaires les leur rendirent. Sous les inspirations des vieilles libertés se produisit le grand mouvement national qui est venu aboutir à la liberté politique en 1848, et qui s'épanouit tous les jours en une quantité de productions scientifiques et littéraires fort remarquables. L'influence allemande a disparu complétement du Danemark proprement dit, c'est-à-dire des îles et du Jutland. Mais elle n'a pu être déracinée dans le duché de Slesvig, encore moins dans le Holstein-Lauenburg, et c'est sur ce terrain que se livre actuellement le combat.

III.

Pendant que s'accomplissait dans le Nord cette restauration nationale, le grand principe de l'unité germanique se formulait en Allemagne sous des influences littéraires analogues. Le soulèvement de 1813 ne s'évanouit pas avec l'affranchissement de la patrie allemande; il continua à vibrer non-seulement en ligne directe contre la France, mais en rayonnant sur tous les points de la circonférence. Aux aspirations encore mal définies vers l'unité intérieure se mêlait l'impétueux

désir de reconquérir les vieilles limites de la patrie allemande. Les chants des poëtes furent secondés par les théories économiques, et le « Zollverein » fut le premier pas dans la voie ouverte par le cri de Moritz Arndt. A l'union commerciale allemande il fallait des ports. Lubeck, dominé par la Russie, et Hambourg, par l'Angleterre, refusèrent d'entrer dans la ligue du régime protecteur. De là, nécessité pour l'Allemagne d'obtenir non-seulement dans le Holstein Kiel sur la Baltique et Gluckstadt sur la mer du Nord, mais encore Flensburg et Tönning dans le Slesvig. Il fallait en outre à la nouvelle nation une marine militaire à la hauteur de ses espérances. Tous les intérêts se réunissaient donc pour pousser l'Allemagne vers ces rives auxquelles la nature a lié indissolublement son avenir, et vers ces duchés, d'une nationalité douteuse, destinés fatalement à devenir le champ clos des combattants.

Ce qui favorisait singulièrement les prétentions de l'Allemagne, c'est que le Holstein et le Lauenburg, qui parlent exclusivement allemand, appartiennent déjà à la Confédération germanique, à ce point que le gouvernement danois a presque perdu tout espoir de les relier définitivement au reste de la monarchie.

Le Slesvig lui-même, quoique possédé en pleine souveraineté par la couronne danoise, ne l'a été depuis le commencement de son histoire qu'à titre de fief, et n'a jamais pu être complétement identifié avec les autres provinces. La moitié du peuple y parle bien danois, mais la noblesse et les classes éclairées y parlent allemand, et ont toujours uni leurs intérêts à ceux du Holstein.

Jusqu'en 1848, les tendances séparatistes de la noblesse furent secondées par le clergé, par les princes d'Augustenburg, — exilés depuis des duchés pour avoir dirigé l'insurrection de 1848, — et surtout par l'université de Kiel, située au milieu des duchés, et qui propage parmi les étudiants les idées allemandes et l'amour de la patrie germanique.

Peu après l'institution des conseils provinciaux dans les différentes parties de la monarchie, faite en 1834 par Frédéric VI, l'agitation allemande commença, par l'organe des professeurs de Kiel, tels que Dahlmann, Falk, etc., à mettre en avant le principe de l'unité indissoluble des deux duchés. On en formait l'État slesvig-holsteinois avec le duc d'Augustenburg[1] pour chef. Les aspirations des professeurs de Kiel

[1] Le duc d'Augustenburg s'est retiré en Silésie, où il a acheté d'immenses propriétés. En 1852, par le protocole de Londres, il a renoncé à ses droits de succession à la couronne danoise. Mais son fils a protesté contre cette renonciation et maintenu ses droits éventuels.

coïncidaient si bien avec l'état des esprits dans le Slesvig, qu'un député y soulevait dans la Diète une véritable tempête d'indignation en osant parler danois. La lutte éclata tout à fait en 1848. Les tendances unitaires de l'Allemagne triomphèrent complétement et entraînèrent le Holstein, le Lauenburg et le Slesvig tout entier dans l'insurrection. On refusa tout compromis, et le parlement de Francfort incorpora formellement les trois duchés dans l'empire allemand.

Le gouvernement danois, convaincu qu'il s'agissait de l'existence même de la monarchie, trouva dans le patriotisme des citoyens la force de résister à l'insurrecion, quoiqu'elle fût soutenue par toute l'Allemagne et surtout par la Prusse. Les discordes civiles qui éclatèrent en Allemagne à cette époque entravèrent d'ailleurs l'action allemande dans les duchés, et l'armée danoise écrasa complétement l'insurrection dans la bataille d'Idsled (1850). L'intégrité du Danemark fut sauvée. Mais la haine des deux partis s'accrut, et l'union rétablie par la force ne gagna point les cœurs.

Pendant la guerre, l'assemblée constituante du Danemark avait voté la constitution du 5 juin 1849, en vue de donner satisfaction autant que possible aux intérêts légitimes des différentes parties de la monarchie. Cette constitution ne s'appliquait qu'aux îles et au Jutland; on se réservait de régler plus tard les rapports du Slesvig avec le royaume, tout en se promettant bien de le faire participer le plus possible à la nouvelle organisation. Quant aux duchés de Holstein et de Lauenburg, qui font partie de la Confédération germanique, la cause restait entre le roi et la représentation de ces duchés. Aussi l'armée danoise, après avoir défait les insurgés, s'arrêta-t-elle à l'Eider; elle pacifia le Slesvig et laissa aux troupes allemandes le soin de pacifier le Holstein.

Ce régime compliqué, qui faisait de Frédéric VII un roi constitutionnel pour le Danemark, un roi absolu pour les duchés, ne pouvait pas durer. Aussi pourrait-on voir se former, à la fin de la crise dont le Danemark sortait vainqueur, une opinion nouvelle qui proposait d'écarter tout embarras en réunissant sous le joug d'une représentation unique et commune les différentes parties de la monarchie. C'est le système du « Heelstat » (unité totale de l'État).

Le triomphe de la réaction en Europe, après 1851, et le discrédit où était tombée l'opinion révolutionnaire en Allemagne, semblaient favoriser cette tendance. C'était reprendre au profit du Danemark la politique essayée alors en Autriche par le prince de Schwarzenberg. Des hommes d'État influents à Copenhague poussèrent à cette espèce de centralisation unitaire, espérant échapper par là à la dislocation

imminente néanmoins aujourd'hui en Danemark comme en Autriche. Le projet du « Heelstat », quoique radicalement contraire, en apparence, aux aspirations germaniques, fut cependant accueilli avec une faveur machiavélique par les hommes d'État de la Prusse. Ne pouvant, après la défaite de 1848, reprendre les griefs imaginés par les duchés, ni le thème séparatiste et révolutionnaire qui leur servait de complément, ils adhérèrent à cette union qui devait bientôt rouvrir la question de nationalité, et leur ménager de sûrs prétextes pour s'immiscer plus tard, à une heure plus propice, dans les affaires intérieures du Danemark.

Ce fut sous l'empire de ces mêmes tendances unitaires que fut signé, en 1852, par la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse et la Suède, le protocole de Londres, qui réglait la succession au trône de Danemark. Depuis longtemps la succession danoise était l'objet des plus vifs débats entre les habitants des duchés et ceux du Danemark. Le roi actuel, Frédéric VII, âgé de cinquante-trois ans, mourra sans enfants. A sa mort, la couronne peut passer aux femmes, d'après la *Lex regia* de 1665; mais les duchés se refusaient à subir une pareille éventualité, prétendant être régis par la loi salique. De là un nouvel élément de discorde habilement exploité par les Allemands. Le protocole de Londres a terminé ces difficultés en transférant le droit de succéder à la couronne, pour toute la monarchie, au prince Christian de Glücksburg et à sa descendance mâle. Pour faciliter cette transaction, les différents membres de la famille royale ont renoncé à leurs droits éventuels de succession.

Le protocole de Londres semblait ainsi donner toutes les garanties nécessaires à l'unité et à l'indissolubilité de la monarchie danoise. On pouvait croire que les deux nationalités réunies feraient des efforts sincères pour arriver à une organisation intérieure définitive, par le moyen de la constitution commune que le gouvernement tenta de donner à la monarchie.

Il n'en fut rien.

Avant même que la question d'Italie eût réveillé les anciennes aspirations nationales en Allemagne et dans les duchés, la noblesse féodale de ces derniers refusait de s'associer au développement des libertés communes, démocratiques, dont l'impulsion partait de Copenhague, et faisait tous ses efforts pour empêcher ce mouvement de pénétrer dans le Slesvig et le Holstein, ce à quoi elle a réussi jusqu'à ce jour. Le seul maintien du *statu quo*, c'est-à-dire d'une administration séparée, favorise le mouvement vers l'Allemagne, en ce qu'il neutralise

l'influence de Copenhague, et en ce que l'analogie entre la situation politique des deux duchés fortifie la communauté séculaire d'intérêts sociaux qui les unit et les pousse vers leurs frères du Midi. — La Prusse, au nom de la Confédération, n'a jamais cessé d'appuyer les réclamations des duchés, en vertu d'un droit positif pour le Holstein, membre de la Confédération, et en vertu d'un droit d'honneur pour le Slesvig. Le principe des nationalités, soulevé par la guerre d'Italie, est venu donner une force irrésistible aux revendications germaniques.

IV.

On arrive ainsi à constater l'impossibilité manifeste de maintenir l'intégrité de la monarchie danoise. Tous les remèdes ont été impuissants. Depuis 1852 jusqu'à présent, on s'est épuisé en efforts pour créer une organisation, ou du moins une représentation commune. On a convoqué dans une espèce de parlement supérieur des représentants du Danemark et des duchés; mais les représentants du Holstein ont refusé d'en faire partie. Après avoir pris le contre-pied de toutes les propositions du gouvernement, jusqu'à lui opposer les projets les plus extravagants, ils ont fini par demander, d'accord avec la Confédération germanique, une constitution holsteinoise qui leur conférât la libre administration du duché, et en outre, un vote indépendant et délibératif dans les affaires de la monarchie elle-même. Tous les efforts du parti allemand tendent à retirer les députés du Slesvig de la représentation commune. En outre, la Diète provinciale du Slesvig se distingue par un esprit d'opposition constante et systématique; la presse allemande s'associe à son hostilité par des doléances perpétuelles sur la violation des droits de la nationalité allemande dans le Slesvig, et ne cesse de rappeler au gouvernement la promesse qu'il avait faite de ne pas incorporer ce duché, et les engagements d'honneur qu'il a pris en faveur des droits des Allemands qui l'habitent.

Nous n'examinerons pas ici la valeur de ces réclamations, auxquelles, du reste, le gouvernement a fait droit en partie, en permettant notamment l'établissement d'écoles privées allemandes[1] dans le Slesvig.

Nous ne croyons pas davantage à l'efficacité d'une solution proposée

[1] L'instruction primaire est obligatoire en Danemark.

dès 1848 par un parti assez nombreux et influent à Copenhague, qui voulait ne garder qu'une union purement personnelle et dynastique entre le Holstein et le Danemark, mais en revanche incorporer définitivement le Slesvig au reste du royaume. La Confédération germanique n'acceptera jamais un arrangement qui fermerait l'avenir à ses secrètes espérances sur la Baltique et les ports du Nord. Nous avons montré plus haut que l'agitation allemande se propose autre chose que le simple redressement de griefs exagérés. La patrie germanique ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura reconquis ses limites primitives et nationales, telles que les a retrouvées et chantées son vieux poëte. « Où furent jadis nos frontières? » s'écrie Moritz Arndt. « Où sont-elles » maintenant? Il y a trois cents ans, toute la mer du Nord était à nous, » et on l'appelait la mer allemande. Alors aussi nous avions tout le » sud de la Baltique, depuis Kiel jusqu'à Narva. Devenus maintenant » des étrangers, les Belges, les Hollandais, les Anglais, règnent sur » notre mer du Nord. Si l'on nous enlève aujourd'hui le Holstein et » qu'on resserre nos côtes entre l'Oder et la Vistule, nous perdons de » ce coup-là tout espoir de recouvrer la Baltique, notre propriété. »

Les hommes d'État allemands se gardent bien d'avouer ces plans unitaires. Le précédent ministre des affaires étrangères de Prusse, M. de Schleinitz, a même positivement déclaré au cabinet anglais que la Confédération germanique n'avait ni le droit ni l'intention d'intervenir au delà du Holstein; encore faudrait-il savoir jusqu'où ira l'intervention dans ce duché. Mais le courant de l'opinion publique est assez fort en Allemagne pour dégager la politique d'une nation de la parole de son gouvernement. On connaît les sentiments autrichiens du même M. de Schleinitz dans la question d'Italie; n'ont-ils pas été refoulés dans le néant par le vote de l'amendement de M. de Vincke?

On le voit donc, à tous les points de vue il est impossible au Danemark de sortir de l'impasse où sa politique est enfermée. Le retour pur et simple à l'ancien absolutisme détruirait peut-être les susceptibilités et les tiraillements qu'a produits, entre les populations des deux nationalités mises en contact, le régime issu des constitutions libérales récemment octroyées. Les hobereaux des duchés accepteraient en effet de meilleur cœur le sceptre absolu que le gouvernement des libéraux danois. Ces derniers une fois écrasés, ils verraient renaître, sans contredit, les beaux jours où ils régnaient à Copenhague. A ce point de vue, on pourrait dire que la lutte engagée sur les bords de l'Eider est un combat pour la suprématie, entre les libéraux danois et les absolutistes féodaux des duchés.

Les premiers s'étaient flattés un moment que le progrès matériel et le développement démocratique où ils ont engagé le Danemark entraîneraient le peuple et les classes moyennes des duchés à s'associer à eux contre la noblesse du Slesvig et du Holstein. Mais si une telle disposition existe, comme on l'affirme à Copenhague, il faut bien avouer qu'elle ne s'est pas encore produite au jour jusqu'à présent. Il paraît au contraire que cette supposition, juste peut-être avant 1848, ne l'est plus. Non-seulement la guerre civile de 1848 et l'humiliation de la défaite ont réuni dans le même ressentiment toutes les classes slesvig-holsteinoises, mais le gouvernement des professeurs et la presse danoise n'ont rien fait, depuis cette époque, pour amener une réconciliation sérieuse. Les employés de l'administration se sont bien gardés d'user de modération envers les vaincus.

Des deux côtés on a fait appel aux passions populaires les plus violentes. On s'est complu à revenir sur tous les torts et sur tous les affronts soufferts de part et d'autre. Pendant que M. Olshausen, à Kiel, qualifiait les Danois de peuple indolent et stupide, un des orateurs du parti national en Danemark (M. Lehmann), ministre en 1848, s'écriait, dans une assemblée populaire à Copenhague, qu'il fallait « écrire en traits sanglants, sur le dos des habitants du Slesvig, qu'ils sont danois[1] », expression charitable que les Allemands du duché n'ont pas oubliée. Les hobereaux et les professeurs teutomanes ont habilement exploité ces amers souvenirs; aussi voit-on les agitateurs anti-danois se recruter aujourd'hui dans toutes les classes de la population des duchés, parmi les nobles et parmi les bourgeois, chez les paysans et chez les pasteurs luthériens.

Tout ce que nous avons dit démontre que, sous des prétextes plus ou moins sérieux, s'agitent deux causes, ennemies irréconciliables. Si la question danoise se réduisait à ces griefs intérieurs, qui servent de thème aux récriminations diplomatiques, ce ne serait qu'une tempête dans un verre d'eau, facilement calmée. On aurait raison de la laisser dormir dans l'indifférence de l'opinion publique en France.

[1] M. Arndt dépasse encore la violence de ce langage. « Le Danois, dit-il, pénètre au milieu des Allemands comme une dangereuse graine. Il s'attribue la force et la puissance, et prétend réussir avec le temps à faire disparaître la race allemande, pour la faire entrer de force dans sa petite nationalité. Le cœur se soulève devant les violences hypocrites de ces Danois, qui ne s'abstiennent pas même du crime. En sera-t-il longtemps ainsi? Non, répondent les cœurs généreux. Le jour des représailles approche; il sème une haine qui retombera sur sa tête, ce petit peuple, le plus vain et le plus rempli de fiel sur la terre, qui ose ainsi opprimer et piller les belles péninsules et les belles îles de la Baltique.... Nous espérons en Dieu, dans le Dieu allemand. »

On pourrait conseiller, pour trancher ce nœud gordien, l'emploi d'un moyen inventé par le dix-neuvième siècle, réalisé déjà avec succès, et destiné, nous le croyons, dans certaines conditions, à prévenir bien des guerres : l'appel au suffrage universel dans les duchés. Mais à le supposer favorable au Danemark, il serait fort douteux qu'il arrêtât les empiétements calculés de l'Allemagne. A le supposer favorable à l'Allemagne, il entraînera dans son orbite jusqu'au Slesvig en totalité, car les habitants de ce duché tiennent trop à la conservation de leur nationalité provinciale pour accepter le partage du duché par moitié. De même que la Savoie a voulu passer tout entière à la France, de même les habitants du Slesvig n'accepteront la question que posée en ces termes : Danois ou Allemands.

Une telle éventualité attaquerait l'existence même de la monarchie danoise. Ce serait jouer dans les duchés le jeu menaçant qui se joue actuellement en Hongrie, avec cette différence, que l'Autriche est appuyée dans sa lutte par ses confédérés, tandis qu'au dehors ce seraient les duchés qu'appuieraient la presse allemande, la Diète de Francfort et les armées du roi de Prusse.

En présence d'une monarchie amputée, réduite à ses îles et au Jutland, pied-à-terre continental mal assuré, l'abstention des cabinets ne serait plus possible. L'équilibre européen ébranlé réclamerait au Nord des garanties capables de remplacer celles qui auraient disparu avec la monarchie danoise.

Un des chefs de l'insurrection de 1848 dans les duchés, M. Beseler, s'écriait en 1856 du fond de son exil : « Citoyens des duchés, nous n'adressons qu'une prière aux puissances de l'Allemagne; ce sont elles qui nous ont fait tomber les armes des mains il y a six ans, pour conclure des armistices et des traités de paix; nous détestons ces traités.... Qu'elle nous rende nos armes, nous saurons bien nous affranchir et nous venger nous-mêmes. » En présence de pareils chants de guerre répétés depuis dix ans sans cesse, on conçoit combien toute réconciliation est devenue impossible entre le Danemark et l'Allemagne, et combien les propres victoires des Danois en 1848 ont compromis leur cause.

V.

Telles sont dans le Nord les tendances par lesquelles se manifeste au profit de l'Allemagne le principe sorti vainqueur des batailles de Magenta et de Solferino, et sanctionné depuis par la tacite et complète

adhésion des cours européennes. Il serait assurément fort difficile à la France, qui a jeté au monde le principe de la politique nouvelle, et qui en a profité, de s'opposer à son développement à l'étranger le jour où il semblerait menacer sa prépondérance; ce qui n'exclut pas pour elle le droit de chercher des garanties contre les dangers du droit nouveau, si elle peut les obtenir en respectant et surtout en favorisant sur d'autres points son légitime développement. Tel est le point du débat engagé sur les bords de la Baltique. Le Danemark peut succomber, quoiqu'il ait pour lui le droit historique, les traités et l'intérêt libéral. Il peut mourir, parce que l'Allemagne arrive poussée par une force irrésistible devant laquelle s'inclineront, en France comme ailleurs, s'ils ne veulent pas manquer à la logique, les organes de l'opinion publique.

A l'unité germanique, la France ne peut opposer que l'idée du scandinavisme, c'est-à-dire l'union politique des trois royaumes du Nord sous la même dynastie.

L'idée du scandinavisme n'est pas nouvelle en France, encore moins dans le Nord, où elle a ses organes plus ou moins avoués dans la presse des trois royaumes. Napoléon Ier l'avait lui-même formulée dans la réponse qu'il fit faire par son chargé d'affaires aux envoyés suédois qui étaient venus lui demander un roi : « Une telle réunion, leur disait-il, délivrera votre patrie de l'influence russe et votre commerce de l'influence anglaise. Faites taire les préjugés; formez un seul État dans lequel disparaîtront ces dénominations diverses qui entretiennent parmi vous la discorde et la haine; formez une grande puissance composée de trois peuples unis par les mêmes intérêts. » Ces paroles ont été prononcées en 1810, trois ans avant que le mouvement de 1813 eût amené en ligne une influence encore plus puissante que les deux autres, et qui rend plus indispensable que jamais la réunion en un seul faisceau des membres épars de la nationalité scandinave.

La Norvége, séparée du Danemark en 1814, a déjà été rattachée à la Suède. La mort de Frédérick VII, roi actuel de Danemark, qui ne laissera pas d'enfants, fournit une occasion éminemment propice pour réaliser la pensée de Napoléon Ier. Le protocole de Londres a été la dernière tentative essayée pour régler en dehors du scandinavisme la succession danoise, et assurer le maintien de la monarchie. Avant même que l'heure de son règne ait sonné, le prince de Glücksburg a vu s'évanouir cette intégrité du Danemark qu'on avait cru sceller de son nom, et les voisins du Midi se disputer les tronçons de sa cou-

ronne. C'est que le protocole de Londres n'était qu'une tentative impuissante pour renouer la chaîne du vieux droit historique, brisée par le mouvement de 1848 et les décisions du parlement national de Francfort.

Depuis 1859, le droit des nationalités a réapparu à l'horizon; il est venu rendre inutiles les vieux dossiers de bien des chancelleries, et rompre les bandelettes dont les diplomates avaient essayé d'enchaîner les peuples. Un droit nouveau a envahi l'Europe. M. de Carné a formulé, il y a plusieurs années, le travail qui s'opère dans les deux mondes, en le définissant d'une manière très-juste en ces termes : « La violente » transition d'un état de choses, basé sur les combinaisons arbitraires » de la diplomatie des trois derniers siècles, à une situation plus natu- » relle qui reposera sur les agglomérations sympathiques, les circon- » scriptions par race et les assimilations libres et volontaires. » La monarchie de juillet avait déjà été le représentant trop pacifique de ce système dans l'ordre des idées, et son propagateur par la puissance libre de l'opinion publique. L'opinion catholique l'avait acclamé au nom de la Pologne et de l'Irlande. Si l'Europe avait moins souffert de la révolution en 1848, elle aurait pu faire alors un grand pas dans cette reconstitution d'elle-même sur des bases libérales et rationnelles.

On a pu croire un moment la liberté des peuples perdue sans retour par la réaction absolutiste qui suivit les fautes de 1848. Dix années de silence l'ont au contraire affermie dans l'opinion publique. Affirmée bien ou mal dans les plaines de la Lombardie, elle s'est de nouveau emparée de la presse, et dirige le mouvement de réorganisation politique en Europe. Nous n'avons garde de dire qu'il se soit partout réalisé en respectant la morale et la justice. On a pu avoir des doutes sur les voies et moyens employés; sur le principe, point. Qu'on ne s'y méprenne pas; quand nous soutenons dans le Nord le scandinavisme, nous ne soutenons point un débordement révolutionnaire, dont les éléments mêmes ne se trouvent pas dans les trois royaumes. Nous préconisons une idée conservatrice, non pas dans la mauvaise acception du mot, mais en ce sens qu'elle conservera le progrès de la liberté dans le Nord, et y formera une barrière légitime aux envahissements de la Russie et aux exagérations dangereuses que l'Allemagne veut tirer du principe des nationalités.

A entendre une certaine école, l'équilibre européen ne serait possible que par le respect superstitieux des traités qui ont constitué l'Europe. C'est là une grande erreur. Le monde n'appartient pas aux diplomates, et les peuples ne sont plus des troupeaux confiés à la

direction des maisons royales. Il est parfaitement inutile, dans l'époque critique que traverse l'Europe, de vouloir chercher un principe organique dans le chaos de lois historiques manifestement incompatibles avec les idées nouvelles. Il n'a guère servi, nous l'avons dit en commençant, aux professeurs qui tiennent les portefeuilles à Copenhague, de n'avoir su opposer à leurs adversaires que des parchemins arrachés à la poussière des bibliothèques. Le monde est un ensemble de forces libres, gouverné par des idées et fixé par des intérêts qui passent et se transforment. Les centres se déplacent, les circonférences s'étendent et se resserrent, la vitalité augmente ou diminue, les civilisations se succèdent, les peuples se remplacent, l'immortel flambeau de la vérité passe de main en main sans jamais s'éteindre, et le progrès marche toujours à travers les mécomptes, les défaillances et les ruines. Les forces libres ont pour règle la justice, et la justice ne doit pas seulement éclairer le but, mais aussi la route. Il appartient à la diplomatie de suivre dans la sphère de ses attributions ces transformations de l'humanité, de les constater et de les inscrire dans cette constitution perpétuellement mobile du droit public international, où elles restent comme la règle des peuples, jusqu'à ce que de nouvelles idées aient produit de nouveaux intérêts[1]. Dans le monde antique, la guerre décidait de tout, et les conquérants présidaient aux transformations brutales de la société. L'opinion publique est la reine pacifique du monde moderne, où la guerre n'apparaît plus que comme une suprême et inévitable exception. Le progrès, on l'a dit, vit de paix et de liberté.

On ne peut se dissimuler que le principe des nationalités ne marque une transformation nouvelle de l'Europe, et qu'il ne soit destiné à donner aux intérêts nouveaux et légitimes une base plus sûre que les traités de 1815. Mais quelle que soit l'impétuosité du mouvement issu de 1789 et de 1813, on peut dire qu'il gravitera fatalement dans l'orbite d'un principe supérieur, qui depuis trois siècles est la clef de voûte de la politique internationale: nous voulons parler de l'équilibre européen. Que ceux qui prédisent sa chute n'en fassent pas encore leur deuil; ils ne le verront pas mourir. Il n'y a en cette matière que deux systèmes possibles : ou la sujétion de toutes les puissances à une autorité morale, telle que la papauté au moyen âge, ou à une dictature, comme l'entendent quelques adeptes de la révolution démocratique et sociale; ou bien l'équilibre politique, c'est-à-dire telle répar-

[1] Note de Rossi.

tition des forces parmi les différents États de l'Europe, qu'il en existe toujours un certain nombre capables de se contre-balancer, de manière à sauvegarder la liberté générale, comme la division des pouvoirs dans le droit constitutionnel protége la liberté des citoyens. Depuis les traités de Westphalie, et même avant cette première charte de l'équilibre européen, l'Europe a vécu sur cette base. Toutes les guerres se sont faites au nom de cette idée; la balance n'a jamais penché en faveur d'un cabinet, sans qu'aussitôt les autres aient rétabli le niveau par une victorieuse coalition. C'est ainsi que l'Europe a successivement combattu pour sa liberté contre François Ier, contre Charles-Quint, contre Louis XIV, contre Napoléon Ier et contre Nicolas. La guerre d'Italie a paru un moment affecter ce principe; mais l'empereur Napoléon ayant repoussé toute idée de conquête, les puissances sont restées spectatrices silencieuses et armées. Un moment l'annexion inattendue de la Savoie à la France a paru soulever des craintes; un souffle de coalition y a répondu, jusqu'à ce que l'Italie unifiée se soit produite, et ait été acceptée par l'Angleterre et l'Allemagne comme la meilleure manière de sauvegarder l'équilibre. L'Italie une, loin de briser l'équilibre, le fortifie. Elle y entre comme y entreront toutes les nationalités futures, comme y sont entrées toutes les nationalités ressuscitées depuis la Grèce et la Belgique.

VI.

Ce que l'Angleterre a voulu faire de l'Italie contre la France, le scandinavisme doit le réaliser au Nord contre l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre.

En présence du mouvement allemand, il a été souvent question des moyens qu'avait la France d'empêcher qu'il ne blessât ses légitimes intérêts. La constitution de l'union scandinave nous paraît le plus naturel et le plus rationnel.

Des penseurs ont trouvé dans les frontières du Rhin, comme récemment dans la frontière des Alpes, la meilleure compensation. La Belgique serait pour eux la rançon de l'unité nationale allemande. L'invasion de la Belgique, pour nous servir d'un mot célèbre, serait plus qu'un crime, ce serait une faute. Pour la tenter, il faudrait avoir l'audace de jouer une couronne. La neutralité indépendante de la Belgique a été le chef-d'œuvre de la politique française. On l'a justement définie : « la clef de voûte de l'équilibre européen. » L'occupation de

la Belgique armerait l'Europe, et serait un grand malheur pour la liberté. La constitution belge a consacré tous les principes de 1789, et non-seulement ils sont écrits dans la charte, mais ils sont pratiqués et ont pénétré dans la vie du peuple. « Gardez vos théories, dirait tout paysan flamand, et laissez-moi mes libertés. Je jouis des quatorze droits publics, garantis aux Belges par la constitution. Mes libertés n'ont d'autres limites que la loi, faite par les chambres libres et interprétée par des juges indépendants dont le pouvoir exécutif ne fait qu'exécuter les arrêts, le tout sous le contrôle des corps électoraux, de la presse et du pays. » « Pour faire le tour du monde, ajouterait-il en empruntant les paroles d'un grand patriote, les idées de la révolution française n'ont pas besoin de passer par la Belgique. Les principes d'égalité et de liberté sont inscrits dans la constitution et gravés dans tous les cœurs. »

Ce n'est donc pas en Belgique que la France doit chercher des compensations. C'est dans le Nord que sa politique doit travailler à reconstituer le faisceau trop tôt rompu de l'union de Calmar et à relier le Danemark à la Suède, de manière à donner à celle-ci un pied-à-terre sur le continent. Il ne faut pas oublier que de tout temps la politique du Nord scandinave a été favorable à la France. Trop éloignée de nous pour avoir à nous craindre, trop rapprochée pour ne pas avoir intérêt à notre alliance, la Suède a été de tout temps l'amie de la France.

Tout l'attire vers nous : son histoire, sa position géographique, les traditions de sa politique, et ses mœurs. Gustave-Adolphe a été le plus vigoureux champion de Richelieu, Charles XI n'a pas dédaigné l'alliance de Louis XIV, et Napoléon Ier a eu pour dernier et plus fidèle allié le Danemark. Depuis la guerre de trente ans juqu'à la fin du dernier siècle, la politique suédoise a généralement suivi le courant de la politique française. L'amour de la France alla si loin, que Gustave III essaya d'implanter chez lui le goût de la littérature française et les usages de Versailles; aussi a-t-on nommé les Suédois « les Français du Nord ». C'est encore en France que la Suède est venue au commencement de ce siècle chercher un roi, Bernadotte, enfant de 1789, dont la descendance a conservé un vif amour pour la première patrie et pour la dynastie impériale, avec laquelle elle paraît vouloir renouer étroitement ses anciens liens.

Ce n'est pas seulement vis-à-vis de l'Allemagne que nous proposons le scandinavisme. Il se rattache d'une manière non moins directe aux intérêts français vis-à-vis de la Russie. Nous faisons, on le devine, bon

marché des projets d'alliance entre la France et la Russie. Nous ne partageons pas les visées des songe-creux politiques qui voient l'avenir de la France et du monde dans une nouvelle entrevue de Tilsitt; 1789 ligué avec l'autocrate du Nord serait un curieux spectacle pour le dix-neuvième siècle : moins curieux peut-être que de voir la France, qui a versé le sang de cent mille hommes pour le principe des nationalités, tendre la main au czar par-dessus le tombeau de la Pologne, et oublier dans un embrassement le traité de Paris et la démolition des forts de Sébastopol. « L'alliance avec la Russie, a très-bien dit un diplomate étranger, c'est l'alliance avec l'inconnu. » Et, en effet, que représente la Russie en présence de l'immense transformation qu'elle va subir, et quelle idée « se recueille » sur les bords de la Neva? Qui donc voudrait donner pour but suprême à la politique française la recherche de l'inconnu? Il n'a pas été profitable à la branche aînée de la tenter en 1829, pas plus qu'il n'a réussi à la branche cadette de rééditer en 1847 ce mot célèbre : « Il n'y a plus de Pyrénées. » La France ne doit avoir aujourd'hui ni politique d'envahissement territorial, ni politique de prépondérance dynastique; elle ne doit lutter que pour le triomphe de deux idées, qui sont sa substance même en acte ou en puissance : la liberté des peuples et la liberté des âmes.

Or, la politique française est antirusse à ce double point de vue. Nous avons arrêté la Russie en Orient. La neutralisation de la mer Noire et la démolition des forts de Sébastopol ont sauvé l'équilibre européen. Nous voilà aujourd'hui à Pékin, face à face avec cette même politique de Pierre le Grand, qui désormais nous rencontrera partout sur sa route, et derrière nous l'Europe. Nous la rencontrons encore dans le Nord, et nous lui répondons sur la Baltique par le scandinavisme.

Les intérêts et les progrès de la Russie dans le Nord ne sont ni moins certains ni moins dangereux qu'au Midi. Elle a successivement conquis sur la Suède, par la guerre ou les traités, la Livonie, l'Esthland (Esthonie), l'Ingermanland, la Carélie et les îles depuis Viborg jusqu'à la Courlande. Elle a, par des empiétements habiles et multipliés, reculé les frontières du Finmark norvégien (Laponie) depuis la mer Blanche jusqu'à Vardöhuus. En 1809, la Finlande est entrée sous sa domination, et l'annexion de la Norvége à la Suède en 1814 n'a point réparé ce grand désastre. L'empereur de Russie a des droits de succession sur la couronne de Danemark, comme chef de la famille de Holstein-Gottorp, droits qui s'ouvriront à l'extinction de la descendance mâle du prince Christian de Glücksburg, et que la Russie s'est formellement réservés au protocole de Londres. C'est en prévision d'une telle

éventualité qu'elle soutient, plus fidèlement que personne, l'intégrité de la monarchie danoise, et son union indissoluble avec le duché de Holstein. L'Europe, trop préoccupée des projets russes en Orient, ne suit pas d'un œil assez vigilant les progrès dans le Nord de cette famille des Romanow, qui prend encore le titre d'héritière de la Norvége, et dont Pierre le Grand pressentait l'avenir quand il abandonnait la vieille capitale moscovite pour planter ses aigles aux bords de la Néva. La pensée du fondateur de la Russie n'est pas morte avec lui; la politique de ses successeurs n'a cessé de s'inspirer de cette idée, déposée dans son testament: « Prendre le plus possible à la Suède, se faire attaquer par elle pour » avoir le prétexte de la subjuguer. Pour cela l'isoler du Danemark et » le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leur rivalité. » Apocryphe ou non, ce plan se réalise depuis deux siècles. La Russie a réussi à épuiser la Suède en la poussant à des attaques inutiles. La prise de la Finlande a dégagé Saint-Pétersbourg et Cronstadt de sa surveillance armée. Le don de la Norvége lui-même, au début du règne de Bernadotte, enchaîna sa politique à celle de la Russie. La restauration de la légitimité en France vint rendre encore plus difficile toute alliance entre ce soldat républicain, élu roi par le suffrage populaire, et le droit historique restauré en vertu de son propre principe. Mais depuis la mort de Bernadotte, la politique suédoise a tendu à se rapprocher de son allié naturel. Le joug russe, déjà ébranlé malgré les colères de l'empereur Nicolas par la déclaration de neutralité que firent au début de la guerre d'Orient les trois royaumes du Nord, fut définitivement rompu par l'accession de la Suède à l'alliance anglo-française en 1855. A l'intégrité de la monarchie suédoise, reconnue par ce traité, le traité de Paris est venu ajouter en sa faveur la non-fortification des îles russes d'Aland, et la défense faite à la Russie d'y fonder un établissement militaire ou naval.

Mais qui ne voit l'insuffisance de ces stipulations diplomatiques? A la puissance russe maintenue dans le Nord et appuyée sur les canons de Cronstadt, à la puissance allemande non prévue lors du traité de Paris et qui cherche son Sébastopol sur la Baltique, il faut opposer une force vivante et plus durable que les protocoles diplomatiques. C'est pourquoi une opinion puissante dans le Nord voulait, lors du traité de Paris, un développement plus étendu des conventions en faveur de l'idée scandinave. Elle demandait, non pas la non-fortification des îles d'Aland, mais la restitution de la Finlande, l'union scandinave et le rétablissement de la Pologne.

De ces trois idées, la première nous paraît difficilement réalisable

aujourd'hui, surtout par voie diplomatique. Avec le scandinavisme, elle devient moins chimérique, quoiqu'il soit douteux que le suffrage populaire en Finlande se prononce pour la Suède. La seconde est celle que nous développons. Quant à la troisième, on aperçoit facilement quelle connexité intime la relie à la question scandinave. Ces deux questions sont sœurs : il n'est aucun de nos arguments qui ne combatte en faveur de la Pologne. Depuis longtemps le Nord désire le réveil de la nation polonaise. Il sent qu'elle représente la même cause que lui. Aussi, en favorisant le scandinavisme, la France fait avancer d'un grand pas la cause de la Pologne et lui crée un ami fidèle. Ce serait sortir des limites que nous impose ce travail que de nous étendre sur ce point malheureusement trop peu étudié; nous nous contentons de le signaler et de le recommander aux amis de la Pologne.

Il nous resterait à dire un mot sur le scandinavisme dans ses rapports avec les intérêts britanniques. Si nous étions de ceux qui pensent que la lutte contre l'Angleterre est le dernier mot de la politique française, nous aurions beau jeu à montrer quel poids le scandinavisme jetterait dans la balance en faveur de la France.

Puissante sur les mers, l'Angleterre a besoin d'un allié continental. L'Autriche, la plupart du temps, a été son soldat; aujourd'hui encore l'Angleterre, si habile à attiser partout les feux de la révolution, observe en Autriche, vis-à-vis des Habsbourg, des ménagements intéressés. Au milieu des récentes commotions politiques qui ont affaibli l'Autriche au profit de l'Italie et de l'Allemagne, l'Angleterre, sans tout à fait abandonner sa vieille alliée, a montré quelques velléités de se rapprocher de la Prusse et de l'Allemagne. Sa jonction avec l'Allemagne, ne pouvant s'opérer par la Belgique neutre, s'opérera incontestablement par la mer du Nord et par la Baltique. On conçoit quel intérêt la France aurait à posséder sur les deux mers un auxiliaire capable de lui prêter main forte. Espérer que le Danemark puisse suffire à une pareille tâche est une illusion. Le bombardement de Copenhague en 1807 et la capture de la flotte danoise par les Anglais sont la preuve évidente que l'intérêt français dans le Nord exige des garanties plus efficaces que la monarchie danoise. — Avec le scandinavisme, la Baltique appartient à l'État du Nord. La politique française est dégagée des résultats menaçants de l'alliance anglo-allemande, et la flotte anglaise se trouve surveillée et menacée par les deux flottes de Cherbourg et de la Baltique [1]

[1] Le tonnage de la marine marchande des trois royaumes du Nord réunis dépasse celui de la France. Ils ont aussi toutes les conditions nécessaires pour former une marine de guerre puissante : ports, matelots, bois, fer.

Si l'Angleterre accepte loyalement l'amitié de la France, elle peut voir sans défiance le scandinavisme se développer au Nord; elle y trouvera le développement de ses intérêts commerciaux et des garanties sûres contre la Russie, son ennemie suprême. Ce que nous soutenons avant tout dans le scandinavisme, c'est une idée de paix, d'équilibre européen.

Il y a encore autre chose à voir dans cette idée. Le scandinavisme n'est pas seulement favorable à la liberté des peuples, il intéresse non moins directement la liberté des citoyens et les progrès intérieurs dans le Nord.

VII.

L'organisation politique de la Suède est pétrifiée dans des cadres qui arrêtent à tous les points de l'ordre social le développement des forces personnelles et des libertés modernes.

La représentation de la Suède avec ses quatre ordres de la noblesse, du clergé, des bourgeois et des paysans, ne correspond plus d'aucune manière aux besoins actuels du pays. La noblesse appauvrie voit chaque année ses biens-fonds considérables passer de ses mains entre celles de la bourgeoisie. La tyrannie du clergé est une anomalie monstrueuse dans un pays qui a inscrit la liberté de conscience sur son drapeau. Le clergé s'obstine à repousser toute innovation, et nous ne serions peut-être pas loin de la vérité en affirmant que ce n'est pas chez lui que les chemins de fer projetés ont trouvé leurs plus ardents défenseurs. Tant que le clergé restera un ordre représenté dans l'État, on ne dépassera pas la loi tout à fait illusoire de tolérance religieuse votée récemment, et la Suède restera, sous le rapport religieux, sur le même niveau que les États du Grand Turc. Ce qui empêche principalement l'union intime de la Norvége avec la Suède, ce qui justifie les répulsions de la Norvége contre toute union autre que purement dynastique, c'est précisément cet état social de la Suède, qui repose sur les combinaisons artificielles de la loi antique, et qui ne représente plus que la prépondérance d'intérêts factices. Le moment est venu pour la Suède d'entrer franchement dans la voie du progrès, et d'étendre les cadres politiques de manière à y laisser prendre par les intérêts nouveaux la place qui leur est due. Avec ses institutions démocratiques, la Norvége a fait depuis cinquante ans des progrès comparativement plus rapides que la Suède. Le Danemark, entrant dans le nouvel État du Nord, y rattacherait fortement la Norvége, son

ancienne sœur, en lui apportant le secours décisif de ses idées libérales. Depuis 1848, le Danemark est entré hardiment dans une voie progressive. L'instruction populaire, répandue à tous les degrés de la population, lui a permis d'adopter le suffrage universel; sur cette base s'est élevé et se maintient le gouvernement parlementaire du pays par le pays. Le parti des professeurs n'a pas peu contribué à favoriser l'extension légitime des libertés publiques. Autant son gouvernement a été impuissant à l'extérieur dans la question des duchés, autant il a été utile à la consolidation des institutions nouvelles à l'intérieur. Soutenir le scandinavisme, c'est donc plaider la cause de la liberté dans le Nord. Il est difficile de concevoir pour la France une meilleure politique ni une meilleure influence que celles qui consistent à faire triompher les principes de 1789 dans le Nord, en greffant sur le tronc vigoureux et un peu desséché de la vieille liberté suédoise les éléments progressifs et l'esprit libéral de la Norvége et du Danemark.

VIII.

Reste une dernière question, la plus importante sans contredit et qui a dû plus d'une fois dans le cours de cet écrit obséder l'esprit du lecteur. Si le scandinavisme n'avait qu'une valeur purement générale, s'il ne représentait pas les aspirations mêmes des populations du Nord, nous ferions bon marché de toutes les raisons européennes qui militent en sa faveur. Quand on parle de nationalités à rétablir ou à sauvegarder, il ne faut pas oublier que le premier élément à faire entrer en ligne de compte, c'est la libre volonté des populations dont il s'agit. Quelle que soit notre confiance dans la solution que nous proposons pour trancher la question danoise, nous avouons sans peine qu'il nous répugnerait profondément de la faire triompher par la violence et contre le gré du sentiment populaire.

Il nous reste donc une dernière tâche à remplir vis-à-vis de nos lecteurs. C'est de répondre à la question qui se pose naturellement à leur esprit, comme le dernier mot de cette étude et qui peut se formuler ainsi : Le scandinavisme est-il accepté par les populations des trois royaumes?

Le scandinavisme, nous l'avons dit, n'est pas une idée nouvelle. De tout temps, il a plus ou moins impressionné la politique des cours du Nord. Depuis le commencement des temps modernes, l'idée scandinave s'est développée parallèlement avec la grandeur politique des pays du

Nord, et leur affaiblissement a presque toujours correspondu à l'affaiblissement de cette idée.

L'union de Calmar a été le point culminant de la politique scandinave. Nous avons dit quels désastres a subis le Danemark après sa rupture. La Suède, malgré une résistance plus vigoureuse, n'a pu échapper au contre-coup de cette catastrophe. Charles X de Suède, par un grand instinct politique, essaya de la rétablir par la conquête violente du Danemark, de manière à reconstituer un grand empire sur la Baltique. En 1744, le roi de Danemark reprenait cette idée scandinave à son profit, et les habitants du nord de la Suède accouraient à Stockholm pour soutenir sa candidature; la même tentative se renouvelait en 1810, et nous avons vu Napoléon Ier lui-même conseiller aux Suédois l'élection de Frédéric VI, roi de Danemark.

C'est à la renaissance littéraire qui a affranchi le Danemark de l'influence allemande qu'on doit la résurrection du scandinavisme. De la politique malhabile des cabinets, le scandinavisme a passé dans les aspirations populaires.

Depuis cinquante ans, la littérature du Nord ne vit que sur cette idée. Pendant que les antiquaires et les historiens des trois royaumes retrouvaient les origines primitives de la nationalité scandinave, les poëtes chantaient les exploits des héros leurs aïeux communs. Oehlenschlager et Grundtvig en Danemark, Tegner et Gejier en Suède, Munch et Keyser en Norvége, étaient à la tête du mouvement. De même qu'en Allemagne, toutes les littératures des différents États se sont fondues dans une seule et grande littérature allemande, de même on peut dire qu'il n'y a plus de littérature suédoise, danoise et norvégienne; il n'y a plus qu'une littérature scandinave, exprimant les mêmes sentiments et faisant vibrer tous les cœurs à l'unisson. Depuis le jour où, dans la vieille cathédrale de Lund, Oehlenschlager fut proclamé le poëte national du Nord, et reçut au milieu d'un public ému les embrassements du poëte suédois Tegner, l'idée du scandinavisme n'a fait que grandir. Du théâtre elle a passé dans la jeunesse des universités, et y a produit les manifestations les plus significatives. Des réunions multipliées entre les étudiants des trois royaumes ont cimenté de plus en plus les liens de la commune patrie. En 1848, de nombreux volontaires accoururent de la Suède et de la Norvége sous les drapeaux du Danemark et scellèrent de leur sang l'union désormais indissoluble des trois branches de la grande famille scandinave.

En 1856, les quatre universités de Copenhague, Lund, Christiania et Upsal se réunirent dans cette dernière ville. Un banquet fut offert

à cette occasion par le roi Oscar aux étudiants des trois royaumes, et la véritable signification de la fête s'accusa dans ces paroles, que le roi prononça au milieu d'applaudissements unanimes : « Tout » sincère ami de la patrie contemple avec joie la jeunesse scandi- » nave rassemblée ici dans une fraternelle union. Jeunesse et avenir, » objets d'une pensée commune, s'éclairent aujourd'hui du soleil » levant de la fraternité. Son éclat illumine les montagnes de la vieille » Scandinavie, ses forêts épaisses, ses lacs d'eau vive, ses champs par- » semés de fleurs. La discorde s'est enfuie, la haine a disparu. Nos » poëtes chantent la gloire commune; pour la défense commune, nos » épées sont prêtes.... A partir de ce jour, plus de guerre possible » entre les trois peuples frères! C'est l'inébranlable volonté inscrite » aux cœurs des deux rois, aux cœurs des trois peuples du Nord. »

De telles paroles et une telle manifestation constataient le pas immense qu'avait fait le scandinavisme. Du domaine littéraire il était entré dans le domaine politique, à ce point qu'un ministre danois, qui a succombé naguère sous le poids de l'impopularité publique, en dénonçait amèrement aux cours étrangères les rapides progrès. Dès 1848, au milieu des complications menaçantes qui enveloppèrent le Danemark, un grand parti s'était formé à Copenhague, qui ne voyait de salut que dans le triomphe pratique et immédiat de cette idée. Un des plus grands organes de la presse danoise, le *Fœdrelandet*, lui servait d'interprète. Son directeur, M. Ploug, a le mérite d'avoir nettement formulé les aspirations définitives du scandinavisme en demandant l'union politique sous l'unité dynastique. « Le temps est venu, disait-il en 1856, de saisir le côté extérieur et pratique de l'idée scandinave et de savoir nettement ce qu'on veut et comment on le veut. Si elle nous préserve de l'horreur des guerres fraternelles, notre mutuelle amitié nous assure-t-elle contre les complications politiques, capables non-seulement de blesser nos affections réciproques, mais bien plus encore de nous diviser et de briser toute notre alliance? Non sans doute.... Pour réaliser l'alliance intime, profonde et sûre que conseille et réclame l'idée qui nous anime, ce n'est pas assez d'un simple rapprochement intellectuel et moral; il faut, n'en doutez pas, des liens politiques.... Cette union est indispensable aux trois royaumes pour protéger au dedans leur liberté, au dehors leur indépendance, pour donner aux nations du Nord la place qu'elles méritent d'occuper dans l'histoire, et elle ne sera une vérité qu'après qu'elle aura été sanctionnée par une étroite alliance politique[1]. »

[1] V. dans la *Revue des Deux-Mondes* divers articles de M. Geffroy sur le Nord scandinave.

IX.

Tels sont les vœux suprêmes formulés par les littérateurs, la jeunesse des universités et les publicistes les plus distingués. Assurément ce sera l'organisation intérieure du nouvel État qui présentera les difficultés les plus grandes. Ce serait sortir des limites que nous impose cette étude que de nous étendre sur un sujet aussi épineux. Ce qu'il importe de ne pas oublier, c'est que la Suède trouverait difficilement son compte à assister d'une manière purement gratuite le Danemark dans sa lutte contre l'Allemagne, et à s'épuiser par amour fraternel au profit de cette monarchie. L'union dynastique, qui respecterait l'autonomie des institutions danoises, telle que la propose M. Ploug, serait-elle acceptée par la Suède comme une compensation suffisante? C'est là une question qu'il ne nous appartient pas de résoudre. Nous ajouterons seulement, pour rester fidèle à l'impartialité qui nous guide, que plusieurs organes de la presse suédoise semblent faire d'une union plus intime la condition *sine qua non* de l'adhésion de la Suède. Quoi qu'il en soit de ces difficultés intérieures qu'il appartient aux intéressés seuls d'aplanir, elles ne sauraient ébranler la confiance de la France ni celle de l'opinion libérale dans une solution si favorable aux intérêts modernes. C'est à la faire prévaloir de concert que consiste leur mission à toutes deux. Révocation du protocole de Londres, cession à l'Allemagne des duchés de Holstein et Lauenbourg, appel au suffrage universel dans le Slesvig, et entrée du reste de la monarchie danoise dans l'État scandinave à la mort de Frédéric VII, tels sont les derniers termes d'une question qui fatigue depuis trop longtemps les cours et la presse européennes.

Vouloir temporiser ne fera que donner du temps à l'Allemagne, et lui permettre d'arriver jusqu'à la possession du Jutland. Le scandinavisme se fera alors, mais avec les îles seulement, et il sera trop tard pour chercher des garanties qui se seront évanouies par l'incorporation totale dans l'Allemagne de la péninsule danoise.

T. H. Dubois.

LE THÉATRE A NAPLES

ET

DANS LE NORD DE L'ITALIE.

M. CUCINIELLO, M. PAUL FERRARI

ET LEURS OUVRAGES.

PREMIER ARTICLE.

L'an dernier, quand Garibaldi fit la conquête du royaume des Deux-Siciles, les pages qu'on va lire étaient sur le point de paraître. Quoique la dynastie qui succombait n'y fût qu'indirectement attaquée, par égard pour une infortune méritée, il est vrai, mais terrible, je les condamnai à ne point voir le jour. Si je reviens aujourd'hui sur cette décision, c'est que le fils de ce Ferdinand II que ses sujets appelaient *le roi Bomba* semble s'attacher, jusque dans l'exil, à se rendre indigne de toute pitié. N'ayant point su défendre ni conserver son royaume, qu'attaquait une poignée d'hommes, il soudoie maintenant, pour le reconquérir, le meurtre, le viol, le pillage et l'incendie. Il n'est donc pas inopportun de montrer ce qu'était, jusque dans les choses les plus étrangères à la politique, ce gouvernement que l'Angleterre et la France avaient mis au ban de l'Europe. On va voir, à propos du théâtre, comment les Bourbons de Naples favorisaient les progrès de l'intelligence publique. J'exposerai les vicissitudes de la vie d'un auteur

dramatique à Naples avant la révolution dernière, et je choisirai un des plus favorisés de la fortune; j'étudierai rapidement ses ouvrages pour mieux montrer les effets d'un régime déplorable; je rapprocherai enfin des drames et des comédies de M. Michel Cuciniello quelques-unes des pièces qui ont été représentées vers le même temps dans le nord de l'Italie, afin de voir quelles modifications peut apporter dans l'art dramatique une autre forme du despotisme, celle qui pèse encore sur les provinces vénitiennes, et quels progrès la liberté qui régnait déjà dans le petit royaume du Piémont lui a fait faire.

I.

Notre époque a un goût sensible pour les monographies et pour tous ces travaux partiels d'investigation approfondie qui nous font faire nos plus sûrs progrès dans les voies de la vérité. J'aime cette tendance; je voudrais seulement qu'il ne fût pas besoin d'être déjà de l'autre monde pour avoir droit à un portrait en pied, et que l'usage permît aux vivants de se peindre eux-mêmes, sans encourir la peine du ridicule. En d'autres termes, nous sommes injustes pour ceux qui écrivent leurs mémoires; nous devrions des encouragements — peu désintéressés, je l'avoue, — à cette branche de la production littéraire.

De même que le seul moyen d'avoir un jour une bonne bibliographie serait que chaque auteur inscrivît à la première page de ses livres tous ceux qu'il a composés auparavant, avec les indications nécessaires pour en rendre la recherche facile, de quel avantage ne serait-il pas d'avoir les éléments d'une bonne *andrographie* dans les détails plaisants et complaisants que chacun donnerait sur soi-même? Je ferais bon marché, s'il faut le dire, de l'inconvénient qu'il y aurait à ne voir des gens que ce qu'ils veulent montrer, à ne les jamais surprendre en déshabillé, car en posant pour la postérité, l'autobiographe s'entourerait infailliblement de repoussoirs, ferait de nombreuses victimes, et le croisement des vanités, l'éclat des antipathies, l'acharnement des récriminations réciproques renverseraient plus d'un piédestal ou les réduiraient tous à de justes proportions. Le droit de se célébrer soi-même n'appartenant, au contraire, par la force de l'usage, qu'à ceux qui sont réputés grands hommes de leur vivant, nous avons tous les inconvénients des mémoires devenus une arme aristocratique, sans avoir les avantages qu'on en pourrait tirer. Au lieu de voir le monde sous toutes ses faces dans des écrits que rien ne nous forcerait, si nous

n'en étions curieux, à exhumer de la poussière, nous ne le voyons, dans quelques autobiographies trop rares et trop longues, que tel qu'il est apparu à quelques importants, enivrés d'eux-mêmes, qui ont cru être ou la critique vivante ou la plus parfaite incarnation de la société.

Je ne crains pas de dire qu'on trouverait dans ces souvenirs personnels une foule d'indications précieuses, de points de vue originaux, de détails dignes de mention, que l'histoire est forcée de passer sous silence. J'en ai, qu'il me soit permis de le dire, une preuve toute particulière. Un jeune auteur dramatique du royaume de Naples, M. Michel Cuciniello, a eu l'heureuse idée de mettre par écrit les principales circonstances de sa vie, non certes pour les livrer à l'impression, mais pour consulter au besoin ces notes et pour constater, à travers le cours des années, les modifications plus ou moins profondes que l'expérience et la perte de ses illusions pourraient introduire dans son esprit. Le hasard a mis entre mes mains ces simples *appunti*, comme on les nomme assez incorrectement en Italie, et ils m'ont plus appris sur le monde au milieu duquel a vécu M. Cuciniello, sur les obstacles qui s'opposaient naguère encore, dans l'Italie du Midi, à l'épanouissement de tout talent dramatique, sur les efforts du gouvernement pour entraver ce qu'il devrait le plus encourager, que je n'ai vu dans toute autre publication, même spéciale, sur la matière. C'est à cela, il faut le dire, que se bornent les renseignements que contiennent ces notes; mais qu'y chercher de plus? Malgré les apparences, malgré des sentiments patriotiques qu'on ne saurait méconnaître, malgré les douleurs d'un exil qui n'a cessé que le jour où Garibaldi est entré à Naples, M. Cuciniello n'est point un homme politique; il a assisté, les bras croisés, aux douloureuses agitations de 1848, et il ne s'est pas cru obligé d'y prendre part. Il a hérité de sa famille une fortune qui lui permettait de ne se point ranger parmi ceux « qui risquent de tout gagner parce qu'ils n'ont rien à perdre »; il n'a jamais été qu'architecte et dramaturge, ce qui ne l'a point empêché, nous le montrerons tout à l'heure, de voir sa double carrière traversée de mille vexations.

Qu'il serait à désirer que des écrivains dramatiques non moins connus en Italie eussent fait comme M. Cuciniello! Et que de choses curieuses nous verrions dans les notes de MM. Ferrari (de Modène), Martini, Fortis, Pepoli, Gherardi del Testa, Dall' Ongaro et de tant d'autres! J'ai eu sous les yeux quelques lettres que ces auteurs s'écrivaient entre eux, et à travers le laisser-aller d'une causerie intime,

malgré la brièveté ou le bavardage amical de ces épanchements sans intérêt pour le public, j'ai surpris la préoccupation constante de ces infortunés écrivains qui consacrent de longues et nombreuses veilles à composer des comédies, des drames, des tragédies même, hélas! quoique la contagion en soit moindre aujourd'hui; et en vue de quel succès, je le demande? La grande affaire, c'est d'être joué deux fois, car si le public n'est pas bien disposé, si les acteurs ne sont pas en verve, la première représentation sera aussi la dernière, et cet échec, mérité ou non, tiendra en garde tous les *capi-comici* de la péninsule contre les propositions insidieuses du malheureux auteur. *Fu replicata, fu replicata,* la pièce a eu une seconde représentation, voilà ce qu'ils s'écrivent d'un bout de l'Italie à l'autre, avec l'accent du triomphe et comme le plus grand compliment qu'on puisse faire à un ami. Il n'est pas rare alors qu'on aille jusqu'à la troisième ou à la quatrième. Plus loin, on le sait, c'est impossible, de par la police, et malgré l'apparence, il y a de bons motifs de cette intervention : elle est nécessaire pour que les abonnés soient satisfaits; mais en leur sacrifiant ainsi les directeurs, la police a du même coup sacrifié l'art. L'auteur, en définitive, est la victime sur qui tout retombe : donnât-il son œuvre pour rien, il lui voit souvent préférer de détestables traductions du français, payées cinq francs, qui ont l'avantage de ne pas exposer le *capo-comico* à subir les exigences de l'auteur pour la mise en scène, les répétitions et mille autres détails.

Je trouve encore dans cette correspondance que la critique, en Italie, est livrée aux bêtes; mais c'est propos d'auteur maltraité ou dont l'épiderme est trop sensible, quoique, à quelques exceptions près, ce jugement soit plutôt exagéré que faux. Je trouve qu'on se plaint du public, qui arrive au théâtre avec des préventions, avec des idées préconçues, digne public qui a des idées! des directeurs, qui sont en tout de composition difficile, qui font les renchéris et prennent des airs protecteurs; de la censure, qui taille à tort et à travers; de l'incurie de l'autorité; enfin, de la commission dramatique récemment instituée à Turin, et qui ne couronne pas les plus dignes, au dire de ceux qu'elle n'a pas couronnés.

Mais on ne voit en tout cela que des esquisses vagues, des indications sommaires, d'obscures allusions, peu de récits complets, peu de ces renseignements précis qui sont la lumière de la petite histoire comme de la grande. La correspondance des auteurs dramatiques ne saurait donc avoir le même prix que les *appunti,* les *memorie* qu'ils pourraient faire et surtout communiquer, imprimés ou manuscrits.

Malheureusement les Italiens sont parfois défiants et trop peu expansifs. Il est un auteur dramatique, je ne le nommerai pas ici, ne pouvant approuver sa conduite, qui répondait naguère aux sollicitations provoquées d'un critique bienveillant, en refusant de lui envoyer, je ne dis pas seulement quelques détails biographiques, ce qui pourrait n'être que de la modestie, mais même une copie de ses pièces manuscrites et jusqu'à un exemplaire de celles qu'il a fait imprimer.

Il faut dire que le succès d'un ouvrage, en Italie, ne dépend aucunement des comptes rendus qu'on en fait. La société seule juge, tandis que les critiques de profession, de leur côté, s'abandonnent aux fantaisies rarement élevées de leurs sympathies ou de leurs colères. De là peut-être l'éloignement des écrivains pour la critique étrangère. Comment la rechercheraient-ils, quand ils ont pris l'habitude de dédaigner si profondément celle de leur pays, qui ne laisse pas de leur donner parfois des conseils qu'ils feraient bien d'écouter? M. Gherardi del Testa est un de ces contempteurs exagérés de la critique des publicistes ses compatriotes.

Brave combattant en 1848 pendant la campagne de Lombardie, M. Gherardi del Testa fut fait prisonnier par les Autrichiens et conduit jusqu'en Bohême. Rendu, depuis ce temps, à la liberté et à sa patrie, il a pris l'habitude d'y vivre dans la plus profonde retraite. S'il a continué d'écrire pour le théâtre, il a, je ne sais trop pourquoi, commencé de regarder les critiques comme des barbares; il se bouche les oreilles, il ferme les yeux, et laisse crier, sans soupçonner qu'il puisse recevoir d'utiles avis, sans s'inquiéter même peut-être de l'effet produit sur le public par ses nouveaux ouvrages, ni des progrès ou des modifications dont sa manière serait susceptible. Il reste ainsi un spirituel arrangeur de scènes, quand il pourrait, par son talent facile, se placer au premier rang des auteurs comiques de son temps et de son pays.

Ce qui excuse dans une certaine mesure la misanthropie de M. Gherardi del Testa, c'est que les Italiens ont en ce moment peu de curiosité littéraire, et laissent trop leurs auteurs en proie à cette critique dont ils parlent si dédaigneusement. Les livres qu'on imprime se lisent peu, et les pièces de théâtre les plus favorablement accueillies ne peuvent être imprimées, pour l'ordinaire, parce qu'on sait bien qu'elles ne trouveraient pas de lecteurs. Cela est d'autant plus extraordinaire que la loi des quatre représentations ne permet pas au plus grand nombre d'assister à la représentation des ouvrages qui méritent d'être entendus. Comment ceux qui ne peuvent trouver leur place au parterre n'ont-ils pas le désir de lire ce que d'autres ont applaudi? Or, rien

n'est plus avéré que ce fait regrettable : la plupart des œuvres dramatiques qui ont réussi en Italie durant ces dernières années sont encore inédites. Les Italiens, cette fois, ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. On imprime en Italie quelques bons livres. Comment se fait-il que si peu de personnes les lisent, et que l'indifférence du plus grand nombre décourage les auteurs de se mettre en frais? On compte dans la Péninsule à peu près le même nombre d'habitants qu'en Angleterre. Or, en Angleterre, des ouvrages même médiocres obtiennent vingt et trente éditions. Je suis loin d'en demander autant pour les meilleurs écrits qui se publient au midi des Alpes, puisque la France elle-même est loin d'avoir l'esprit en si bon appétit; mais est-ce trop de vouloir que la première édition au moins soit possible, sans ruiner l'auteur ou l'éditeur?

Ainsi, là même où règne un gouvernement libre, d'anciennes habitudes sont un sérieux obstacle aux développements, aux progrès de l'art dramatique, et cet obstacle est, à mon avis, plus grave que tous ceux qu'un gouvernement peut susciter, parce qu'on ne déracine pas les mœurs avec la même facilité que les gouvernements. Mais quand il faut lutter à la fois contre les unes et contre les autres, que d'inexprimables embarras! Il est facile de comprendre ce que peut être le théâtre dans les contrées de l'Italie, heureusement fort restreintes aujourd'hui, où fleurit la servitude. Dans les États romains, le théâtre n'est pas plus possible que rien de ce qui a vie; l'est-il davantage sur la terre d'Autriche? J'ai nommé plus haut un écrivain qui vit aujourd'hui sous le libre ciel de Florence, et qui, avant de partir pour l'exil, avait défendu avec Manin Venise régénérée, porté, dit-on, quelque temps l'habit ecclésiastique, et fait représenter des ouvrages dramatiques à Trieste. Pour faire choix d'un pareil lieu, il fallait que M. Dall'Ongaro fût attaché par des liens bien puissants à cette ville amphibie, à cette capitale maritime de l'Autriche, qui n'a guère conservé d'à peu près italien que son patois, la physionomie et le patriotisme de quelques-uns de ses habitants. Ce qui excuse encore M. Dall'Ongaro, c'est qu'à l'époque où il faisait représenter ses drames, il n'y avait pas un pouce de terrain qui fût libre dans la malheureuse Italie. En Toscane seulement, la pensée semblait jouir d'une tolérance plus grande; mais le règne de la maison de Lorraine, c'était encore celui de l'Autriche, et par conséquent ce n'était guère la peine de quitter Trieste pour Florence. Dans l'une comme dans l'autre, il fallait, pour arriver au théâtre, consentir aux plus étranges compromis. Ainsi c'est par l'Autriche que souffrait la Vénétie depuis bien des années; c'est sur les épaules

de la France que M. Dall'Ongaro entreprend de battre les *Tedeschi* dans son drame intitulé *les Dalmates*. Il y trouvait doublement son compte, car il est ou était soupçonné de gallophobie; mais il vit bien, et je ne saurais l'en plaindre, qu'en pactisant avec le despotisme, fût-ce pour le combattre par-dessous main, on n'est point assuré de n'avoir pas maille à partir avec lui. Non-seulement ce malencontreux sujet n'a inspiré qu'un ouvrage qui échappe par sa faiblesse à la critique, mais il se trouva dans la ville de Trieste des Français, — ce n'étaient pas des libéraux sans doute, et M. Dall'Ongaro a bien raison de les poursuivre de son indignation, — qui sollicitèrent l'autorité d'interdire la pièce, parce qu'un marin français y tenait un rôle odieux. Les magistrats de Trieste, confus qu'on eût pris les devants sur eux dans une voie qui est la leur, s'empressèrent de lancer l'interdit, et sauvèrent ainsi l'ouvrage de l'indifférence du public.

Franchissons maintenant, et sans nous arrêter, de vastes espaces : à Naples, nous ne trouverons pas des choses moins singulières. La littérature napolitaine n'est guère connue que du petit nombre de personnes qui ont pu faire un long séjour sur ces brillants rivages dont la nature a fait un paradis terrestre et la folie humaine un enfer. On ferait facilement le compte des livres imprimés à Naples, à Palerme, à Messine, qui parviennent, je ne dis pas jusqu'à Paris, — une telle prétention n'aurait rien de raisonnable, — mais seulement jusqu'à Florence, Milan ou Turin, et ce sont, comme il est naturel, ceux qui ne tentent point la curiosité. Si à Naples du moins on eût laissé quelque liberté aux œuvres de l'esprit! Mais la douane, en ce pays-là, n'était pas seulement aux frontières, elle poursuivait sur tout le territoire comme objet prohibé ce qui peut faire penser, fût-ce un pur produit du génie national. Pour en revenir au théâtre, un auteur dramatique en renom, le baron Cosenza, que sa grande fortune recommandait aux faveurs du pouvoir; qui n'avait, par ses opinions, porté de sa vie ombrage à personne, pas même au plus ombrageux des gouvernements; qui pouvait donner ses drames au lieu de les vendre, et avait par là quelque espoir de les faire représenter, fut pourtant réduit, de guerre lasse, à faire dresser un théâtre dans son propre palais, et à y faire jouer à huis clos les ternes et pacifiques produits de sa muse inoffensive.

Heureusement la police napolitaine avait imaginé un moyen de propager la littérature nationale : c'était d'expédier les meilleurs écrivains du pays pour l'exil. Ainsi M. Cuciniello avait débuté dans la vie par être architecte, comme son père : suivre la carrière paternelle n'est

nulle part une conduite plus sage que dans un État où l'expérience du passé est la meilleure et presque la seule garantie de l'avenir. S'il fût toujours resté à Naples, M. Cuciniello n'eût peut-être jamais tracé sur le papier que des plans et des devis : pour que l'instinct dramatique s'éveillât en lui, il fallut que, dans un premier voyage à Paris, — cette fois il n'était pas encore exilé, — il entendît ces drames du boulevard du Crime, ces œuvres à grand fracas et à complications surprenantes, qui marquaient la décadence du romantisme en l'an de grâce 1840. Il goûta vivement cette littérature, si bien qu'en revenant dans son pays il avait dans son portefeuille un premier drame, *le Masque noir,* tout prêt pour la représentation.

La censure ne le permit point. Voulait-elle, par charité chrétienne, décourager ce nouveau dramaturge et le renvoyer à ses moellons? On serait tenté, en vérité, de le croire, car il n'y avait rien dans le *Masque noir* qui fournît un prétexte à cette rigueur : c'était une première et sombre explosion de passion fougueuse et juvénile; il n'y était question ni de religion ni de politique, mais seulement d'amour; or l'amour a toujours été encouragé à Naples comme un utile dérivatif. C'est donc par un autre ouvrage, intitulé *Chatterton,* que M. Cuciniello fit connaissance avec le public du théâtre dit des *Florentins.* Cette scène, on ne l'ignore pas, est la seule affectée à Naples à la représentation des ouvrages en prose d'un genre sérieux.

Ce début fut un succès, et dès le second acte le jeune écrivain dut s'avancer jusqu'au trou du souffleur, suivant un usage qui tourne à l'abus et presque au ridicule, pour recevoir les applaudissements des loges et du parterre. Mais la fête devait avoir un triste lendemain. En dire quelques mots, ce sera faire connaissance avec les mœurs littéraires dans le royaume des Deux-Siciles.

Le ministre Santangelo avait proposé un prix pour le meilleur ouvrage qui serait représenté sur le théâtre des *Florentins,* et ceux qui prétendaient à cette récompense virent avec peine le nombre des concurrents s'augmenter d'une unité si bien accueillie par le public. Ils saisirent avec empressement l'arme dangereuse que M. Cuciniello avait mise entre leurs mains en traitant le même sujet que M. Alfred de Vigny, et commencèrent contre lui une véritable croisade. En tout autre pays, ce débat peu sincère aurait fait moins de bruit; mais à Naples, où il n'est permis de tout dire qu'à la condition de ne parler de rien, les journaux, réduits à n'être que littéraires, ne pouvaient manquer une si belle occasion de s'escrimer dans le vide. Les uns accusèrent M. Cuciniello de plagiat, les autres prirent à tâche de le

défendre : bons arguments ou vaines sottises, tout fut dit et redit vingt fois. Au fond, pourtant, la discussion pouvait être tranchée en peu de mots : le tort le plus grave du jeune écrivain était d'avoir ignoré que M. de Vigny eût fait un *Chatterton,* car on est tenu, avant de traiter un sujet, de connaître tout ce qui s'y rapporte, et surtout ceux qui s'y sont antérieurement exercés. Mais une fois cet aveu fait, il ne manquait pas de raisons péremptoires pour prouver que M. Cuciniello n'était pas coupable d'un plagiat. Les deux drames étant tirés de la même nouvelle (*Stello*), il n'était pas étonnant qu'ils eussent entre eux des ressemblances, et l'honneur était sauf, puisque l'affiche avait informé le public que le drame italien était pris dans le roman français. D'autre part, il n'y avait qu'à comparer les deux drames pour en saisir les différences essentielles. Le Chatterton de M. Cuciniello, au contraire de l'autre, est un chrétien résigné; il souffre la pauvreté avec patience, il aime une jeune artiste, et, s'il se donne la mort, c'est qu'il voit l'objet de son amour aux bras d'un rival devenu l'heureux époux; c'est que tous les chemins qu'il a tenté de s'ouvrir se ferment tour à tour devant lui; c'est que ses poésies lui sont contestées, et qu'en l'accusant de plagiat on rapporte tout l'honneur de son talent à un autre; c'est qu'enfin sa vieille mère est morte de misère et de faim sous ses yeux. Ce n'est donc pas le désespoir d'un romantique incompris qui se produit sur la scène, mais un désespoir légitime, suivi d'un prompt retour; car à peine le Chatterton italien a-t-il pris le poison, qu'il se repent de sa faiblesse. C'est trop tard pour qu'il se reprenne à la vie, c'est assez tôt pour donner à l'œuvre une portée morale.

Par là, M. Cuciniello se trouve protégé contre un reproche odieux à tous les gens délicats, mais c'est aux dépens de son drame. Son héros, en effet, n'est qu'un de ces hommes dont le nombre est si grand, qui ont succombé à la peine sans se pouvoir faire au soleil une place digne de leur ambition. M. de Vigny, au contraire, met sous nos yeux la vive peinture d'une maladie morale qui a fait son temps, mais dont notre génération même a vu la dernière période. Il se peut, du reste, que les scènes de M. Cuciniello soient mieux conduites : ce qui semble même le prouver, c'est que les compagnies dramatiques qui jouaient une traduction du *Chatterton* français y renoncèrent dès que parut le *Chatterton* italien. Il se peut encore que ce dernier soit le plus semblable à celui de la nouvelle; mais, en ce cas, M. de Vigny ne mériterait que plus d'éloges pour avoir su transformer sa conception première, car des deux poëtes incompris qu'il a peints, c'est assurément celui du drame que l'on connaît le mieux.

Voilà ce que la presse napolitaine aurait dû dire; malheureusement, dans de pareilles occasions, la défense est toujours inférieure à l'attaque : il aurait fallu que le drame italien pût rester longtemps sur l'affiche, ou du moins que les critiques lussent attentivement les deux ouvrages qui faisaient l'objet du débat; c'est une peine qu'ils ne prirent pas. M. Cuciniello perdit le prix Santangelo, resta en butte longtemps aux attaques de ses adversaires, et n'eut plus d'autre ressource que de marcher pour prouver le mouvement, je veux dire de mettre d'autres ouvrages à la scène, pour prouver qu'il en savait tirer de son propre fonds.

Comme il n'en avait, en ce moment-là, aucun de prêt, et qu'il avait hâte de repousser cette accusation d'impuissance, il souleva ciel et terre pour obtenir la levée de l'interdit dont le *Masque noir* était frappé. La censure consentit sans plus de raisons qu'elle n'en avait eu pour refuser auparavant; mais le bruit des bravos parut l'inquiéter, car elle supprima presque aussitôt l'ouvrage, et refusa de donner à ce sujet la moindre explication.

Je n'entrerai point ici dans le détail des pièces nombreuses que M. Cuciniello donna successivement au théâtre, et dont l'énumération se trouve dans ses notes; presque toutes obtinrent du succès au théâtre, grâce à leur mérite ou au talent des acteurs distingués qui les représentaient : Domeniconi, Aliprandi entre autres, et Monti, mort depuis de folie. Quelques-uns de ces drames, *Elnava*, par exemple, allèrent aux étoiles, comme on dit en Italie, et franchirent la frontière du royaume. Sur le sujet d'*Elnava*, on composa même des ballets, des opéras, et les marionnettes, qui prennent leur bien où elles le trouvent, laissèrent un moment *il signor Pulcinella*, pour célébrer avec les *fantoccini* l'épopée de la liberté flamande. S'il faut parler des conditions pécuniaires, il est clair qu'en tout autre pays une pièce jouée dans tant de villes et sous tant de formes aurait fait la fortune du poëte; en Italie, il n'était pas d'un carlin plus riche qu'auparavant. Les compagnies dramatiques, qui ne payaient aucun droit d'auteur, étaient-elles répréhensibles de vivre ainsi aux frais d'autrui? Elles l'auraient été sans doute si leur situation eût paru moins déplorable; mais s'il est vrai qu'allant de ville en ville elles pouvaient retrouver dans les unes un succès épuisé dans les autres, ou plutôt devenu impossible par la loi des quatre représentations, cet avantage était plus que compensé par les frais de déplacement, d'installation et de location, car, on le sait, la location des salles de spectacle figure au budget des municipa-

lités comme un de leurs revenus, tant elles sont loin de donner, à notre exemple, de larges subventions[1].

Il est curieux de remarquer que toutes les sources de la fortune ou même d'un modeste et légitime revenu se tarissaient, soit d'elles-mêmes, soit qu'on les y aidât, pour les infortunés auteurs napolitains. Ne pouvant tirer une pièce de monnaie ni un remercîment des compagnies dramatiques, M. Cuciniello avait profité de l'éclatant succès d'*Elnava* pour entreprendre la publication des ouvrages qu'il avait fait représenter. Son éditeur s'était mis en règle avec la censure; il lui avait communiqué les pièces qu'il se proposait d'imprimer, et avait obtenu un permis dans les formes. *Elnava* eut la priorité : c'était justice. Quand vint le tour du *Masque noir,* la censure, qui avait permis la mise en vente, attendit, pour retirer son autorisation, que tous les frais de publication fussent faits. Réclamations, prières, tout fut inutile. L'éditeur, ayant demandé les motifs de ce revirement subit, fut jeté pour quelques jours en prison. Naturellement il perdit toute confiance, et refusa, pour cause de force majeure, de poursuivre la publication entreprise.

Que si l'on demande pourquoi la police napolitaine laissait imprimer et vendre *Elnava,* tandis qu'elle frappait le *Masque noir* d'interdiction, il n'y aurait qu'une réponse, c'est que le contraire eût été plus naturel et plus raisonnable. Il y avait un motif de supprimer *Elnava :* c'est que cet ouvrage faisait du bruit et respirait certains sentiments quasi politiques. Contre le *Masque noir,* il n'y avait rien, au contraire, que ce qu'on appelle à Rome, en langage peu chrétien, *censura in odium auctoris... et editoris.* L'éditeur, M. Joseph del Re, était particulièrement suspect à la police, et non sans raison, car il fut, si je ne me trompe, au nombre des députés libéraux dans le parlement napolitain de 1848, honneur qu'il paya bientôt après d'une condamnation formelle au bannissement.

Un amusant chapitre de l'histoire des tracasseries policières dans le royaume des Deux-Siciles fut la première représentation de *Marianne ou la Fille du peuple,* nouveau drame de M. Cuciniello, donné en 1844 au théâtre Carolino, à Palerme. Durant les deux premiers actes, le public témoignait sa satisfaction par ses applaudissements, mais on aurait pu voir, sur un point de la salle, se former l'orage. Dans une

[1] Il est juste de reconnaître que dans ces derniers temps, et malgré des circonstances extraordinaires, la municipalité de Turin a renoncé à cette source de revenus, et même résolu d'accorder une subvention annuelle de quarante mille francs au principal théâtre de cette ville.

loge fort en évidence se faisait remarquer un prince sicilien, surintendant des théâtres, et qui témoignait par ses gestes d'un vif mécontentement. Au second entr'acte, à peine le rideau était-il baissé, que ledit prince produit dans les coulisses sa maigre personne, son gros nez, son bredouillement comique. Il était flanqué d'un certain nombre d'employés et de sbires. Furieux, il demande l'auteur. M. Cuciniello se présente : « Qui vous a donné le droit, s'écrie Son Excellence, d'écrire de pareilles *chosses*[1] et d'outrager ainsi la noblesse? » Le jeune auteur répond que ces *chosses* ne peuvent offenser aucun noble honorable; qu'on ne peut prendre fait et cause pour ceux qu'il attaque qu'à la condition de se déclarer solidaire de leurs travers et de leurs vices; qu'au surplus le censeur des théâtres avait lu et autorisé ces *chosses*, et M. Cuciniello exhibe, à l'appui de son dire, le permis de la censure. Mais l'illustrissime ayant, s'il faut en croire les notes que je résume, laissé son calme au fond d'un verre, s'obstinait à ne point permettre qu'on jouât le troisième acte. Il courait çà et là, dans une exaspération impossible à décrire, tandis que le public, pour qui l'entr'acte durait trop, commençait à piétiner, à crier et à siffler. Enfin le *capo-comico* Domeniconi, qui était en même temps le premier acteur de la compagnie, fatigué de se pendre inutilement aux basques d'habit de l'Excellence et de lui parler le langage de la raison, prit un parti héroïque, il ordonna au souffleur de descendre dans son trou, aux manœuvres de lever le rideau, aux comédiens de poursuivre la pièce. Le prince pensa être surpris sur la scène, et n'eut que le temps de s'échapper avec un redoublement comique de fureur. Par ce coup hardi se trouvaient prévenus les ordres qu'il allait donner, et la représentation ne pouvait plus être entravée, puisque le troisième acte restait seul à jouer. Le talent de madame Santoni, qui avait, vers la fin, une scène fort pathétique, acheva d'enlever tous les suffrages, et le surintendant se vit forcé de se taire et même d'écouter.

Mais tout n'était pas fini, car il voulait une vengeance. Le lendemain, il envoya demander le manuscrit de l'ouvrage, disant qu'il voulait le lire avec attention. L'affiche annonçait pour le soir même, à la demande générale, la seconde représentation de *Marianne*. Cependant l'heure approchait et le manuscrit n'avait pas reparu. Or, c'était le manuscrit approuvé par la censure, et faute duquel on n'aurait pu jouer sans s'exposer à une répression sévère. On envoya donc l'un après l'autre tous les employés du théâtre à la recherche du prince : il

[1] Le prince prononçait *robba*, au lieu de *roba*, mot qui signifie chose, biens, marchandise, etc.

n'était nulle part. Au dernier moment, quand déjà le public remplissait la salle, il fallut, sous un prétexte ridicule et qui ne trompa personne, changer le spectacle. Mais voyez l'esprit d'opposition! On offrait une bonne pièce de l'ancien répertoire, *la Jalousie de Lindor*, œuvre de Goldoni : les spectateurs sifflèrent à outrance et s'en donnèrent à cœur-joie, demandant *Marianne* sur tous les tons. Comme il n'y avait pas moyen de les apaiser, le prince jugea enfin à propos de paraître dans sa loge, tel qu'un *deus ex machina*, pour trancher la difficulté. Quelle ne fut pas sa surprise d'entendre les sifflets redoubler, et dans une direction qui ne pouvait être douteuse! Tout le monde était tourné vers sa loge. L'illustrissime perdit la tête et finit par céder à l'orage : il ne vit d'autre moyen de l'apaiser que de donner l'ordre d'annoncer et d'afficher la représentation de *Marianne* pour le lendemain. Les Palermitains consentirent alors à écouter et à applaudir Goldoni.

A partir de ce moment, chacun des drames que M. Cuciniello présente à la censure est frappé d'interdiction : *Enguerrand de Marigny*, qui devait plaire, puisqu'on y voyait un ministre pendu pour avoir trop aimé la justice et l'égalité devant la loi, est éloigné du théâtre, parce qu'un astrologue y enfonce une épingle d'or, à la place du cœur, dans une petite statuette qui représente Louis le Hutin : la pendaison du ministre était assurément d'un bon exemple; mais l'épingle d'or au cœur d'un roi parut une invitation au régicide. *Maria-Petrowna* fut interdite, parce que Catherine II de Russie y est représentée comme coupable de faiblesse, et qu'apparemment l'inviolabilité des têtes couronnées doit s'étendre au passé. Si l'histoire n'existait pas, ce n'est pas à Naples qu'on l'aurait inventée.

La suppression d'*Un Capitaine au quinzième siècle* nous présente ces susceptibilités de la police sous une forme plus naïve et plus étrange encore. Il est vrai qu'un prince italien fait dans la pièce un personnage odieux; mais ce prince est un Visconti, et il n'y avait pas d'apparence que la dynastie des Bourbons pût se regarder comme solidaire d'un scélérat si fameux. Le censeur ne voulait s'expliquer qu'à demi-mot, et M. Cuciniello était bien décidé à ne rien comprendre. « Enfin, disait l'un, vous avez fait de Visconti un dévot, un hypocrite.... — Eh bien? répondait l'autre. — C'est qu'on pourrait voir des allusions.... — A quoi? — Bah! vous m'entendez bien. — Non, je vous le jure. — Là, là, vous savez bien que le roi, lui aussi, passe pour dévot. — Oh! fi! s'écria M. Cuciniello. Un fonctionnaire du gouvernement royal avoir de pareilles idées! » Mais l'idée tint bon. *Un Capitaine au quinzième siècle* ne put être représenté que dix ans plus tard, et à Turin encore!

Il arrivait quelquefois aux auteurs dramatiques d'être arrêtés en chemin avant même d'être parvenus jusqu'à la censure. C'est, par exemple, lorsqu'il s'agissait de pièces à grand spectacle. En Italie, un drame à spectacle est tout simplement impossible. Le drame lyrique, c'est-à-dire l'opéra, et le ballet ont seuls le privilége de la magnificence des décors. Un public assidu et exigeant, des œuvres laborieusement montées et représentées un grand nombre de fois, commandent et rendent possibles à un entrepreneur de représentations lyriques des mises en scène souvent merveilleuses; mais l'infortuné *capo-comico* a d'assez nombreuses chances de ruine, sans se mettre en frais pour deux ou trois représentations peut-être; il a donc des costumes et des décors à toutes fins; il n'a qu'un palais et qu'une place publique pour les temps modernes, l'antiquité et le moyen âge; c'est à l'imagination du spectateur de compléter le tableau. Et telle est la part que les directeurs de troupes dramatiques font à l'idéal. M. Cuciniello commit donc une grave imprudence le jour où il composa *Bianca-Maria, duchesse d'Amalfi;* il faut dire à sa décharge qu'il s'en aperçut à temps, et retira son drame du théâtre plutôt que de courir à un échec. Je n'aurais point fait mention de cet ouvrage, si je ne trouvais dans l'histoire de ses destinées un nouveau trait de mœurs napolitaines. Le duc de Caraffa-Noia, ayant lu *Bianca-Maria* en manuscrit, y trouva du plaisir et voulut qu'elle fût représentée dans son propre palais. La princesse de Santelia, fille de ce grand seigneur, joua elle-même le principal rôle avec un talent que l'auteur, par reconnaissance, porte aux nues. Cette entreprise réussit et obtint des applaudissements qui sont, en pareil cas, le premier devoir de la politesse. Encouragé, le duc de Caraffa-Noia fit jouer encore plusieurs ouvrages, soit de M. Cuciniello, soit d'autres auteurs. Un soir, la famille royale elle-même avait assisté avec beaucoup de plaisir, du moins en apparence, à la représentation des *Contes de la reine de Navarre,* une des dernières œuvres de M. Scribe. Le lendemain, la princesse de Santelia se voyait interdire l'exercice d'un art auquel elle prenait goût; elle courut même, dit-on, le risque d'autres rigueurs plus déplacées encore, sinon plus ridicules. Ainsi, les plus illustres personnages n'étaient point les maîtres de faire chez eux selon leur volonté, et la censure, escortée au besoin de la police, les poursuivait jusque dans l'intérieur de leur palais. Les théâtres domestiques perdaient donc à Naples leur meilleure raison d'être, puisqu'ils n'y pouvaient devenir l'asile de la liberté. Triste ressource, après tout, que celle de ces représentations à huis clos qui ne sont propres qu'à donner le désir ou le regret d'une publicité plus étendue

et plus sérieuse, et pour lesquelles il faut compter, outre les caprices de la censure, sur ceux des Mécènes!

Ces persécutions constantes, que rien ne décourage à Naples, ont, il faut l'avouer, leur raison d'être quand il s'agit du drame qui pénètre profondément dans l'histoire et censure nécessairement le présent en peignant le passé. On comprendrait donc qu'un dramaturge qui s'obstinerait à écrire pour les théâtres napolitains se tournât résolûment vers la comédie, qui, du moins, à la bien entendre, prend à partie les caractères généraux de l'humanité, et en même temps touche moins aux péripéties de la vie publique. Mais le plus souvent, après avoir résisté aux grandes raisons, on cède aux petites : M. Cuciniello nous avoue que, malgré les conseils de ses amis, il se refusait à entrer dans une voie nouvelle et inconnue en se faisant auteur comique : pour le décider, il fallut la mort du célèbre acteur Monti. Dès ce moment, la première place sur la scène des *Florentins* appartenait à M. Taddei, non moins célèbre, quoique dans un autre genre. M. Taddei était ce qu'on appelle en Italie un *caratterista*, c'est-à-dire qu'il jouait les rôles de caractère, où le comique résulte d'une étude sérieuse et approfondie des caractères plutôt que de l'éclat de l'action. On sait l'indifférence qu'apportent en général les *capi-comici* aux rôles secondaires : tout auteur doit donc écrire pour le principal comédien, pour celui-là seul qui peut assurer par son talent le succès de l'ouvrage. Après la censure, il faut compter avec le *capo-comico*, et après celui-ci avec le protagoniste, sans parler du public, dont les goûts et les caprices sont également dignes de considérations. C'est dans ces circonstances que furent écrites les deux comédies que nous avons de M. Cuciniello, *Rembrandt en famille* et *Une impudente mauvaise langue*. Sur ces entrefaites, — c'était en 1855, — M. Cuciniello apprit qu'il était porté sur la liste des *attendibili politici*, c'est-à-dire des suspects, qui était toujours ouverte à Naples et qui ne contenait guère moins de vingt mille noms... dans les temps ordinaires. M. Cuciniello s'assura par un exil volontaire contre les dangers d'une accusation qui ne s'avouait pas. Il semble donc qu'il fût libre de rentrer, quand il le voudrait, dans son pays; toutefois, lorsqu'il crut devoir le faire pour protéger sa réputation et ses œuvres contre les entreprises de *capi-comici* négligents et peu délicats, il dut solliciter l'autorisation du ministre de la police Bianchini. Après l'attentat d'Augustin Milano et les arrestations arbitraires qui en furent la suite, la peur reprit M. Cuciniello, et il partit pour la seconde fois. La sentence d'exil vint le frapper à Turin, et le motif mérite d'être dit : c'est qu'il faisait représenter dans cette dernière

ville un de ses drames, interdit à Naples, *Un Capitaine au quinzième siècle.*

Ainsi la sentence d'exil était venue, peut-être à force de la fuir et de la craindre. Mais je ne crois pas, en vérité, qu'il y eût lieu de s'en trop affliger. A part le regret qu'inspire toujours le sol natal où reposent nos pères, où vivent nos amis, pourquoi M. Cuciniello aurait-il tourné ses regards vers Naples? Il y était dans cette condition privilégiée que recommande Rousseau pour se livrer aux lettres, je veux dire que l'exercice d'un art lucratif et l'héritage paternel assuraient son existence; de plus, il n'avait pas l'esprit porté aux choses de la politique : cependant il avait dû lutter contre le gouvernement et contre ses frères d'armes, et finalement se déclarer vaincu. La presse lui avait été moins favorable que le public, soit qu'aux qualités dramatiques dont celui-ci se contente elle en préférât d'autres qui ne se trouvaient dans le théâtre de M. Cuciniello qu'à un moindre degré, soit que, ne voyant pas dans ce jeune écrivain un bohème, elle affectât de ne le considérer que comme un architecte, un faux frère, un intrus. Quant au gouvernement napolitain, puisqu'il faisait de la vie littéraire une suite non interrompue de déboires, même pour ceux qui étaient armés de toutes pièces et en garde contre les dangers, comment aurait-elle été abordable aux talents qu'un caprice de la nature a fait naître dans les rangs inférieurs et qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes, je ne dis pas pour arriver à la gloire, mais seulement pour se faire leur place au soleil? Ne sortons pas du cercle où il convient d'enfermer cette étude, et ne parlons que des poëtes dramatiques. Assurément la liberté absolue du théâtre existe en bien peu de pays, et s'il faut voir dans le théâtre une école de mœurs ou même un tableau fidèle des sociétés, elle n'est guère désirable : la censure théâtrale a des titres de noblesse, puisqu'elle remonte en pratique à Ménandre et en théorie à Platon; mais où a-t-on vu jamais des censeurs, comme à Naples, proscrivant à tort et à travers, sans motifs ni prétextes, et pour le seul plaisir d'user de leur pouvoir, c'est-à-dire d'en abuser; refusant d'expliquer leurs caprices, aussi variables que les saisons; n'ayant de responsabilité auprès de personne, et maîtres dans leur domaine, comme le capitaine sur son navire; coupant, enfin, allongeant, corrigeant à leur gré, sans prendre avis de l'auteur, et le forçant à dire Quinault quand la raison dit Virgile? Où a-t-on vu plus qu'à Naples des compagnies dramatiques obligées de bien penser en politique, et libres, à ce prix, de jouer, d'*estropier* des chefs-d'œuvre ou des œuvres nouvelles sans études, sans personnel suffisant, sans décors, sans costumes, sans la permission

de l'auteur? Où les abonnés, ces tyrans dont tout *capo-comico* est l'humble esclave, font-ils paraître plus d'exigences? où la règle absurde, et faite uniquement pour les abonnés, d'un maximum de quatre représentations était-elle observée avec plus de rigueur? où les poëtes, privés de tout avantage pécuniaire, avaient-ils plus de chances de voir supprimer une pièce déjà permise, montée, jouée, d'encourir la prison et l'exil pour les moindres hardiesses de leur plume, et quelles hardiesses! et de voir leur renommée s'arrêter, comme devant un cordon sanitaire, aux frontières du royaume? Où trouver, enfin, comme à Naples, une presse vaine, vide, criarde, injurieuse, sans considération ni crédit, à la recherche des moindres faits pour les transformer en scandales et des plus petites souris pour en faire de grosses montagnes? Avez-vous entendu dans les rues de Florence et de Naples ces marchands ambulants qui assourdissent le passant et lui proposent pour *cinque paoli* ou *quattro grani* des brimborions qui n'en valent pas deux? Ainsi criait cette presse sans dignité, parce qu'elle était sans liberté et sans influence pour le bien, quoiqu'elle pût tout pour le mal. Dans ces conditions déplorables, n'est-ce pas merveille qu'il pût éclore des œuvres où le talent ne manquait que d'une atmosphère plus saine et plus pure pour paraître dans son meilleur jour? Tel est le spectacle, consolant à tout prendre, que nous offre le théâtre de M. Cuciniello.

F. T. Perrens.

DES JOURNAUX CHEZ LES ROMAINS.

Ueber die Zeitungen der alten Roemer (des journaux des anciens Romains), extraits des *Ferienschriften* de KARL ZELL. Nouvelle suite. 1er vol. — Heidelberg, librairie de Karl Winter, 1857.

Des journaux chez les Romains, recherches précédées d'un Mémoire sur les annales des Pontifes, suivies de fragments des journaux de l'ancienne Rome, par J. VICTOR LE CLERC, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris. — Paris, Firmin Didot, 1838.

Parmi les découvertes les plus piquantes de l'érudition moderne, il faut placer celle des journaux de l'ancienne Rome. A qui faut-il en reporter l'honneur? Est-ce à l'Allemagne ou à la France? A ne consulter que la date des premiers mémoires, la question aurait été indiquée d'abord par des Allemands. Nous trouvons en effet dans les archives d'histoire et de littérature de Fr. Christophe Schlosser et de Bercht, publiées à Francfort, un Mémoire du premier qui a paru en 1830, et qui a pour titre : « *Des sources où ont puisé les anciens historiens latins, surtout des journaux, des annonces officielles, des archives, et de leur emploi.* » Un autre Mémoire, lu à l'Académie de Fribourg par le docteur Karl Zell, et imprimé en 1834, avait pour titre : *Des journaux des anciens Romains.* Ce ne fut qu'en 1835 que les deux ouvrages de M. V. le Clerc, « *Des annales des Pontifes* », et « *Des journaux chez les Romains* », furent lus en entier à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et par extraits dans les séances publiques de l'Institut. Cependant, si l'on considère l'importance de ce dernier travail, les citations neuves et les discussions savantes qu'il renferme, on est immédiatement obligé de reconnaître un livre tout à fait original, où la question se trouve pour la première fois vraiment traitée, qui ne relève pas des

aperçus incomplets qui l'avaient précédé, mais duquel relèvent nécessairement tous les travaux qui ont suivi. — Les publications relatives au même sujet et postérieures au bel ouvrage du savant doyen de la faculté des lettres de Paris ne font en effet qu'en reproduire ou en combattre les idées. Il suffit pour s'en convaincre de lire entre autres le commentaire de Ferdinand Lieberkuhn : *De diurnis Romanorum actis* (Weimar, 1840); celui d'Adolphe Schmidt : *Das Staatszeitungswesen der Roemer,* Berlin, 1844; enfin la discussion critique de Hullemann : *Disputatio critica de Annalibus maximis,* Amsterdam, 1855. Ce dernier écrit semble même n'avoir d'autre objet que de renverser les conclusions de M. le Clerc.

En reprenant en 1857 son Mémoire de 1834 pour le refaire et le développer, M. Zell s'est surtout proposé de rendre compte de l'état actuel de la question et de résumer les débats. La forme même qu'il a adoptée, savante sans appareil d'érudition, rapproche son travail de l'ouvrage français. Ce sont souvent les mêmes faits rapportés dans le même ordre, les mêmes arguments, les mêmes jugements. Çà et là il s'y mêle des remarques nouvelles et intéressantes sur la société et les mœurs romaines. La partie la plus développée et où se trouvent le plus de recherches ingénieuses et de vues originales est celle qui traite des fragments de Dodwell. — Ces fragments de onze *numéros* du journal de Rome, dont l'authenticité a pu être admise au seizième siècle, lors de leur apparition, mais que l'érudition moderne rejette depuis longtemps comme apocryphes, n'ont pu fournir à M. Zell aucune révélation dont il dût tenir compte dans son travail sur les journaux des Romains. Il n'a reproduit ces fragments qu'à titre de curiosité historique et comme objet précieux de critique, tous les détails pouvant en être discutés et cette discussion donner lieu à de nombreux aperçus sur l'histoire et sur les mœurs de l'ancienne Rome. L'analyse critique des fragments et l'étude sur les journaux des Romains demeurent donc tout à fait distinctes dans l'ouvrage de M. Zell comme dans celui de M. le Clerc.

I.

Avant de discuter la question de l'origine des journaux à Rome, il faut se demander quel était leur nom et leur caractère. Les écrivains de l'antiquité, surtout les historiens qui en font mention, les désignent le plus ordinairement par l'appellation vague et générale d'*Acta*. Mais

il y avait des actes de différents genres qu'il ne faudrait pas confondre avec les journaux : les actes de l'état civil, les actes judiciaires, les actes militaires, les actes du sénat, les actes des colléges ou confréries, enfin les actes privés. C'étaient des registres ou journaux, en ce sens qu'ils étaient rédigés d'une manière périodique et successive; ce n'étaient pas les journaux proprement dits, annonce régulière de tous les événements de nature à intéresser le public. Les actes qui s'adressaient à Rome entière et en même temps à tout l'empire, les actes qui se publiaient tous les jours, portaient indifféremment les noms d'*acta urbis* ou *urbana*, d'*Acta populi Romani* ou d'*Acta diurna*. Peut-être l'appellation la plus ordinaire et complète était-elle : *Acta populi Romani diurna*. Il est nécessaire de se rappeler cette distinction entre les différentes espèces de journaux ou d'*Acta*, pour ne pas se méprendre sur le sens des passages d'écrivains latins où il en est fait mention. Nous n'en citerons qu'un exemple : Suétone rapporte qu'Auguste, pour maintenir une discipline sévère dans sa famille, avait commandé à ses filles de s'abstenir de toute parole et de toute action qu'elles craindraient de voir figurer dans les *Diurni commentarii*. Faut-il croire, avec M. Schmidt, qu'il s'agit ici du journal officiel et public? Faut-il en conclure avec lui qu'Auguste avait imposé à sa cour une étiquette sévère, et que tous les faits et gestes de la famille impériale étaient rapportés dès cette époque dans la *Gazette* pour l'édification de l'empire, comme peuvent l'être aujourd'hui dans les feuilles publiques les nouvelles de la cour? Évidemment cette conclusion et cette interprétation s'accordent mal avec l'histoire. Aussi faut-il admettre avec M. le Clerc et avec M. Zell qu'il s'agit d'éphémérides privées, d'une sorte de confession quotidienne qu'Auguste avait engagé ses enfants à se faire à eux-mêmes par écrit, ou d'un journal destiné à ne pas sortir du cercle de la famille et à en demeurer comme les archives.

Il ne suffit pas de ne point se laisser tromper par l'emploi du mot latin *acta*, et de savoir reconnaître les cas où il s'agit bien des *Acta diurna*, il faut encore se tenir en garde contre la traduction même que l'on est obligé de donner de ce mot, et par l'expression de journaux que l'on emploie à défaut d'autres. L'idée de journal est inséparable pour nous aujourd'hui d'un très-grand nombre d'idées. Qui dit journal semble dire libre discussion, expression des vœux publics, contrôle des actes du pouvoir, rôle politique, et exercice indépendant de tous les droits et de tous les devoirs que représente chez les nations modernes la liberté de la presse. — Mais à Rome le journal pouvait-il être une puissance isolée et libre? Pouvait-il être autre chose qu'un

organe officiel apprenant à la ville et aux provinces les faits accomplis, grands et petits? L'existence à Rome d'un journal analogue à ce que nos journaux ont été, à ce que sont les journaux anglais, eût été absolument contradictoire avec le génie romain. A tous les moments de l'histoire de Rome, que ce soit le sénat ou l'empereur qui gouverne, l'administration est toujours toute-puissante; même quand le peuple a sa part de pouvoir, il ne l'exerce que dans ses comices; l'opinion n'a pas le droit de se faire entendre ailleurs. L'autorité, revêtue d'un caractère à la fois civil et religieux, s'impose mais ne se discute pas. Elle peut être amoindrie, elle ne peut être renversée par des révolutions; mais, malgré toutes les concessions qui lui sont arrachées, malgré tous les changements qu'elle subit, elle demeure jusqu'à la fin fidèle à son principe :

Parcere subjectis et debellare superbos.

Ainsi, à proprement parler, il n'y a jamais eu, il n'y a jamais pu avoir de journaux à Rome. Les publications quotidiennes auxquelles on a donné ce nom n'étaient que des annonces officielles renfermant l'histoire du jour écrite par le gouvernement. Leur origine le prouve. Les *Acta diurna* ne sont en effet que la continuation des grandes Annales, espèces de tables chronologiques rédigées pendant près de trois siècles au moins par les grands pontifes, et contenant les événements publics les plus mémorables. Ces chroniques sacerdotales, gravées sur le bois, puis sur la pierre ou sur le bronze, ne pouvaient contenir qu'un petit nombre de faits et n'offraient qu'un aliment bien insuffisant à la curiosité publique. Probablement elles subsistèrent, par l'empire de la coutume et à cause de leur caractère religieux, longtemps après qu'elles avaient cessé de répondre aux nouveaux besoins de l'époque. Il y avait sans doute bien des années qu'elles avaient perdu leur intérêt quand cessa, sous le pontificat de P. Mucius, la rédaction des Annales par les grands pontifes. L'institution tomba sans doute d'elle-même sans qu'un décret exprès ait été nécessaire pour y mettre un terme. Les rédacteurs des *Acta diurna* héritèrent de l'œuvre des pontifes avec l'obligation d'une publicité quotidienne et plus étendue, qui fit une part plus considérable aux intérêts civils et privés. Suivant M. Zell, l'héritage aurait été partagé. Les événements politiques seraient devenus le domaine des historiens et auraient été en quelque sorte, en naissant, propriété littéraire. L'inscription du nom des magistrats aurait été réservée aux Fastes capitolins. Les nouvelles du jour proprement dites auraient seules été consignées dans les *Acta diurna*. Que

l'histoire ait commencé à être écrite à Rome par des laïques, à l'époque où les Annales religieuses tombaient dans le discrédit, c'est fort vraisemblable; que les historiens se soient alors chargés de jouer vis-à-vis de la postérité le rôle réservé d'abord aux pontifes, c'est très-admissible; mais ne faut-il pas en même temps reconnaître que les événements de tous genres furent consignés dans les *Acta diurna* comme ils l'avaient été dans les *Annales maximi?* Sans cela à quoi aurait servi la démonstration par laquelle on rattache l'origine des journaux à l'époque même où les Annales cessent de paraître? Il y a, il est vrai, un passage de Tacite qui semble établir que l'histoire n'était pas du domaine des rédacteurs des *Acta diurna*. Tacite parle du second consulat de Néron, « qui vit peu d'événements mémorables, à moins qu'on ne veuille remplir des volumes à louer les fondements et la charpente d'un vaste amphithéâtre qu'il fit élever au Champ de Mars »; et il ajoute : « La dignité du peuple romain commande de réserver les événements illustres pour nos annales, et d'abandonner de tels détails aux journaux de la ville. » Mais cette distinction entre l'historien et le chroniqueur ne prouve point que le journal se réduisait à Rome à la chronique. Ce que nous nommerions aujourd'hui « faits divers » y tenait sa place, sans former tout le contenu du journal. En effet nous trouvons jusqu'à la fin de l'empire le mot d'*Annales* employé souvent comme synonyme d'*Acta populi* ou *urbis*. Les historiens, parmi les sources auxquelles ils ont puisé, indiquent les *Acta diurna*. Les citations de ces actes sont d'autant plus nombreuses que l'histoire devient d'une sécheresse plus grande et tend davantage à n'être qu'une simple compilation. C'est dans les écrivains de l'histoire Auguste que les fragments les plus considérables nous ont été conservés. Ces monuments irrécusables attestent que le journal renfermait tout aussi bien les événements les plus dignes de mémoire que ceux qui auraient dû mériter à peine d'occuper un moment l'attention.

Bien que l'on s'accorde à voir dans les *Acta diurna* une sorte de continuation des Annales, on ne saurait dire si cette continuation a été immédiate, si les Actes ont existé plus ou moins d'années simultanément avec les Annales, ou bien s'ils ne les ont remplacées qu'après une longue interruption. — Les conjectures les plus probables semblent être que les Annales n'ayant cessé d'exister que parce qu'elles ne répondaient plus à la curiosité publique, l'organe de publicité qui s'est substitué à elles n'a pu que paraître immédiatement. La logique et les faits l'établissent, et MM. Le Clerc et Lieberkuhn, pour l'avoir admis, n'auraient pas dû être accusés par M. Hullemann d'ignorance et d'hal-

lucination. Le texte de Suétone dont on s'appuie pour prouver qu'il s'est écoulé au moins soixante-dix ans entre l'époque où ont cessé les Annales et celle où ont commencé à paraître les journaux, n'a pas le sens qu'on lui prête. En invoquant la lettre du texte, on ne s'aperçoit point qu'on ne la comprend pas et qu'on la traduit par un contre-sens. Voici le passage : « Inito honore primus omnium instituit (Cæsar), ut tam senatus quam populi diurna acta confierent et publicarentur. » « César, en entrant en charge, établit le premier que le compte rendu des séances du sénat serait publié dans les journaux aussi bien que celui des assemblées du peuple. » L'innovation est tout entière dans la publicité donnée aux actes du sénat, assimilés désormais à ceux des comices populaires. Mais ces derniers étaient portés déjà à la connaissance de la ville par les journaux. C'est de même que le compte rendu des séances du Corps législatif paraissait depuis longtemps dans le *Moniteur*, quand on vit le journal officiel publier pour la première fois les discours des sénateurs. Si un de nos journalistes avait eu la fantaisie de rendre compte de cette mesure en latin, n'aurait-il pas dû se servir des termes mêmes de Suétone? Cette phrase, loin de prouver que les journaux n'existaient pas avant César, semble donc être la meilleure preuve de leur antériorité d'existence. D'accord sur cette conclusion, M. V. Le Clerc et M. Ad. Schmidt se trouvent d'avis opposés sur les motifs de la conduite de César. M. Le Clerc pense que le décret fut une mesure d'un caractère tout démocratique, et que César ne songea qu'à diminuer la puissance du sénat en supprimant le secret de ses délibérations. M. Ad. Schmidt croit au contraire que le sénat, n'ayant point d'organe de publicité, se trouvait par cela même, vis-à-vis du peuple, dans une condition d'infériorité, et que César, en l'autorisant à faire connaître ses actes, lui donna une arme contre la démocratie. M. Zell, rapporteur des deux opinions, ajoute avec une impartialité par trop grande qu'elles peuvent se défendre l'une et l'autre. Nous ne saurions le croire. Quel intérêt pouvait-il y avoir pour le sénat à ce que ses actes fussent livrés à la critique d'une multitude où dominaient les soldats et les affranchis? Lui enlever le secret de ses délibérations, n'était-ce pas le livrer aux fantaisies de l'opinion populaire? n'était-ce pas surtout révéler qu'il ne gouvernait plus? César se réserve le droit d'agir sans contrôle, tandis qu'il fait dire et décréter au sénat tout ce qu'il veut. — Quand l'empire succède à la république, Auguste et Tibère jugent plus prudent de retirer toute publicité aux séances du sénat, et de soustraire à la curiosité publique la servilité des uns et l'opposition des autres. Quand le sénat fut devenu un simple

instrument du nouveau régime, le compte rendu de ses actes put reparaître dans le journal de la ville. C'est ce qui eut lieu sous Néron.

Si le passage de Suétone a pu faire croire que les journaux n'avaient daté à Rome que du consulat de César, c'est qu'on ne trouve dans les historiens aucune allusion positive à une publication de ce genre antérieure à cette époque. M. Le Clerc a bien recueilli quelques textes qui semblent établir cette antériorité. Mais est-il suffisamment établi que les *Acta* dont parlent les textes soient les *Acta diurna?* M. Schmidt cite à l'appui de la même opinion un autre texte emprunté à Pline l'Ancien, mais que M. Zell ne croit pas plus décisif. Pline, entre autres exemples de mort soudaine, raconte qu'aux funérailles d'un conducteur de char de la faction des rouges, nommé Félix, un de ses partisans enthousiastes se précipita brusquement sur son bûcher. Ce fait, dit-il, se trouve dans les Actes, *invenitur in Actis*. Mais ici encore est-il bien question d'un journal public de la ville, ou des registres d'une sorte de corporation formée par les conducteurs de char de telle couleur? La critique peut être embarrassée pour résoudre cette question; il n'en est pas moins d'une extrême vraisemblance, même en l'absence de tout document, que les journaux à Rome furent bien antérieurs au consulat de César.

A partir de cette époque, les témoignages se multiplient et deviennent plus explicites. Pour les années 695 à 701 (59 à 53 avant Jésus-Christ), nous avons de véritables extraits de quelques numéros du *Journal de Rome*. Nous les devons à un grammairien du premier siècle après Jésus-Christ, au savant commentateur des discours de Cicéron. Asconius Pedianus, pour les besoins de son travail, a étudié les journaux de l'époque et en a pris des extraits. Il s'en est surtout servi pour la *Milonienne*, afin de mieux représenter les débats sanglants entre Milon et Clodius. C'était surtout pour l'instruction de ses fils qu'il avait rédigé son commentaire. Il s'exprime ainsi lui-même dans un passage : « Afin de répondre mieux à ce qu'exigent les études de votre âge, j'ai lu d'un bout à l'autre les journaux de toute cette période. J'y ai vu que le 28 février 701 un sénatus-consulte avait déclaré que le meurtre de P. Clodius, l'incendie de la curie, l'attaque de la maison de M. Lepidus étaient des attentats contre la république. Les actes de ce jour ne contenaient rien de plus. Le lendemain, 1er mars, Munatius avait rendu compte au peuple de ce que le sénat avait décrété la veille; dans ce discours, il avait dit en propres termes : « G. Hortensius, en proposant une information extraordinaire devant le questeur, pour avoir goûté un peu de douce vengeance, s'est préparé, je crois, beau-

coup d'amertume à dévorer. Contre un homme d'esprit, nous n'avons point manqué d'esprit; nous avons trouvé Fufius pour dire : Je demande la division. Et au second article, nous avons opposé notre intercession, Salluste et moi. »

Indépendamment des textes conservés par Asconius, nous trouvons dans la correspondance de Cicéron des lettres qui lui avaient été adressées de Rome en Asie par Celius Rufus, et qui sont comme le complément des nouvelles contenues dans les *Acta*. Ces lettres, au nombre de dix-sept, parlent un peu de tout, des aventures vraies ou fausses, des histoires de gladiateurs, des causes célèbres et des anecdotes de théâtre. Cicéron se plaint quelquefois que les détails ne sont pas assez intéressants, mais pris dans « la compilation de Chrestus »; quelquefois il trouve les renseignements trop insuffisants. « D'Ocella vous ne m'avez dit que deux mots, et les *Acta* n'en parlent pas. » Servilius Ocella avait été surpris deux fois en trois jours en adultère, sans que ses mœurs eussent jusqu'alors rien fait prévoir de semblable. Celius n'avait fait qu'une allusion au fait sur lequel se taisait le journal. Sa curiosité excitée, Cicéron aurait voulu une chronique scandaleuse plus complète. Sans nous rien donner qui fût tiré des *Acta*, puisque Cicéron les recevait et que ça eût fait double emploi, les lettres de Celius nous permettent de nous représenter l'extrême variété des sujets que les *Acta* pouvaient renfermer, et dont elles sont comme le commentaire enjoué et spirituel.

Le gouvernement impérial nous a laissé un plus grand nombre de fragments des journaux de Rome. Les plus considérables se trouvent dans Lampride. Ce sont aussi les plus curieux. Ils renferment les acclamations du sénat en l'honneur de l'empereur ou ses imprécations contre le prince. La même formule est répétée presque sans aucune variante un très-grand nombre de fois. Les anathèmes des conciles ou les litanies peuvent seuls donner une idée de ces répétitions monotones et sans fin. Mais avant de citer ces monuments de la servilité révoltée ou soumise, rappelons ce beau mot rapporté par Tacite et qu'il met dans la bouche de Capiton accusant Thrasea devant Néron : « On s'empresse de lire les journaux du peuple romain dans les provinces, dans les armées, pour y voir ce que Thrasea n'a point fait. » Si plus tard on lut les journaux pour y trouver les faits mémorables d'un Trajan, d'un Antonin et d'un Marc-Aurèle, et les acclamations nobles et modérées du sénat en l'honneur de leurs vertus, de leurs services et de leur clémence, quel changement ne s'accomplit point sous Commode! L'usage de ce prince était de publier dans les actes de la ville tout ce

qu'il faisait de plus honteux, toutes ses débauches, toutes ses cruautés, tous ses exploits de gladiateur et d'homme infâme. — Aussi, comment s'étonner des fureurs et des violences de Rome qui ne peut se lasser de saluer sa délivrance et d'insulter au monstre abattu! Aucune page d'histoire ne saurait valoir cette feuille du journal de l'époque :

« Pour l'ennemi de la patrie point de funérailles; pour le parricide point de tombeau; que le parricide soit traîné; que l'ennemi de la patrie, le parricide, le gladiateur soit mis en pièces dans le spoliaire. Ennemi des dieux, bourreau du sénat; ennemi des dieux, parricide du sénat; ennemi des dieux et du sénat, le gladiateur au spoliaire! Au spoliaire le meurtrier du sénat! Au croc le meurtrier du sénat! au croc le meurtrier des innocents! Pour l'ennemi, pour le parricide, point de pitié! Que celui qui n'a pas épargné son propre sang soit traîné au croc des gémonies; aux gémonies celui qui t'aurait fait mourir, ô Pertinax! Tu as partagé nos terreurs, nos périls. Pour que nous soyons sauvés, bon et grand Jupiter, conserve-nous Pertinax. Vive la fidélité des prétoriens! vivent les cohortes prétoriennes! vivent les armées romaines! vive la piété du sénat! Que le parricide soit traîné, nous t'en prions, Auguste, que le parricide soit traîné; nous te le demandons, que le parricide soit traîné. Exauce-nous, César : les délateurs au lion! Exauce-nous, César : les délateurs au lion! Honneur à la victoire du peuple romain! honneur à la fidélité des soldats! honneur à la fidélité des prétoriens! honneur aux cohortes prétoriennes! A bas les statues de l'ennemi, les statues du parricide, les statues du gladiateur, du gladiateur et du parricide! Que l'assassin des citoyens soit traîné; que le parricide des citoyens soit traîné; plus de statues au gladiateur.... Que la mémoire du gladiateur parricide soit abolie; que les statues du gladiateur soient renversées. Abolissons la mémoire de l'impur gladiateur; le gladiateur au spoliaire! Exauce-nous, César : que le bourreau soit traîné; que le bourreau du sénat, selon l'usage, soit traîné au croc! Plus cruel que Domitien, plus impur que Néron, qu'il lui soit fait comme il a fait!... Au croc le cadavre du parricide, au croc le cadavre du gladiateur; le cadavre du gladiateur au spoliaire! Prends les voix, prends les voix! nous opinons tous pour qu'il soit traîné au croc. Au croc le meurtrier de tous; au croc celui qui n'a épargné ni le sexe ni l'âge; au croc l'assassin de tous les siens; au croc le déprédateur des temples, le violateur des testaments, le ravisseur de toutes les fortunes; qu'il soit traîné. Nous avons été esclaves des esclaves. Que celui qui faisait acheter le droit de vivre soit traîné; que celui qui faisait acheter le droit de vivre et ne tenait point sa

parole soit traîné; que celui qui a vendu le sénat soit traîné; que celui qui a vendu aux fils leur héritage soit traîné! Hors du sénat les espions; hors du sénat les délateurs; hors du sénat les suborneurs d'esclaves! Et toi qui as partagé nos craintes... fais le rapport, prends les voix sur le parricide; nous demandons ta présence. Les innocents n'ont pas reçu la sépulture : que le cadavre du parricide soit traîné! Le parricide a exhumé les morts : que le cadavre du parricide soit traîné! »

Ces cris forcenés, ces litanies d'injures, cet emportement effréné, cet acharnement contre un cadavre, n'est-ce pas la peinture vivante de cette société avilie, aussi incapable de s'affranchir que de se conduire, livrée au hasard des événements et au caprice d'un homme? S'il n'y a pas assez d'invectives contre le maître abattu dont on n'a plus rien à craindre, il n'y a pas assez d'acclamations, d'adulation et de titres pompeux pour le maître triomphant dont on veut tout attendre. Comme contre-partie du passage que nous venons de citer, il faut lire dans la biographie d'Alexandre Sévère, par Lampride, le récit des honneurs rendus par le sénat à ce prince pour saluer son avénement. Cet extrait des actes de la ville du 6 mars 222 remplit six à sept pages in-octavo. Plus tard, les formules d'acclamations se répètent uniformément un si grand nombre de fois que les journaux n'enregistrent plus que le chiffre de la répétition. Ce chiffre varie de quarante à quatre-vingts fois. « Auguste Claude (il s'agit de Claude II, fait empereur à Milan le 20 mars 268 après Jésus-Christ), que les dieux te conservent (répété soixante fois)! Claude-Auguste, c'est toi, c'est un homme tel que toi que nous avions toujours désiré pour prince (quarante fois). Claude-Auguste, la République te demandait (quarante fois). Claude-Auguste, tu es pour nous un père, un ami, un père, excellent sénateur, vraiment prince (quatre-vingts fois).... »

Ces fragments, que nous trouvons également cités dans l'appendice de l'ouvrage de M. Le Clerc et dans le mémoire de M. Zell, ne peuvent nous donner qu'une idée assez imparfaite de ce qu'étaient les journaux à Rome. Le savant doyen de la faculté des lettres de Paris s'est surtout attaché à démontrer, par un raisonnement ingénieux, que les premiers journaux publiés à Rome devaient être antérieurs au consulat de César. C'est l'objet principal de la première partie de son ouvrage. Il n'y a introduit qu'incidemment quelques conjectures fines et prudentes sur la nature des matières qui pouvaient remplir le journal. La curiosité allemande a voulu aller plus loin, et l'ancien professeur de l'université de Fribourg se pose plusieurs questions assez difficiles à

résoudre en l'absence de documents positifs. A quelle époque, se demande-t-il, ont cessé de paraître les journaux à Rome? Il croit trouver dans un texte d'Ammien Marcellin la preuve qu'ils existaient encore dans la seconde moitié du quatrième siècle. Sous l'empereur Julien, en 361, le consul Taurus avait été sans motif bien fondé cité en justice comme un criminel, et l'historien s'exprime ainsi : « Et acta super eo gesta non sine magno horrore legebantur, cum id voluminis publici continent exordium.... » M. Zell pense que les *acta* dont il est question ne sont pas les pièces judiciaires, non plus que le *volumen publicum* n'est le registre du tribunal; mais qu'il s'agit d'un mode de publicité analogue au nôtre pour ce qui se passe en justice, et que c'est dans les journaux que le public a lu cet exorde terrible de l'instruction : « Sous le consulat de Taurus et de Florentinus, Taurus a été amené en justice par les agents du tribunal. » Quelle que soit la valeur de cette opinion, le fait même ne saurait fixer l'époque à laquelle les journaux ont cessé de paraître à Rome.

M. Zell voudrait aussi savoir tout ce qui peut se rapporter à la rédaction et à l'expédition des journaux : « Quelle était leur forme, leur économie intérieure, la distribution des matières, le style? puis par qui ils étaient rédigés et comment ils se répandaient dans le public? » Sur la plupart de ces questions nous ne pouvons émettre que des conjectures. M. Adolphe Schmidt n'en indique pas moins de la manière la plus positive, dans un mémoire sur le journal officiel de Rome, l'ordre dans lequel les matières étaient distribuées, et qui serait le suivant : Nouvelles de la cour; actes du sénat; actes du peuple; actes judiciaires; nouvelles diverses, et comme subdivisions sous cette dernière rubrique, funérailles des grands personnages, constructions, phénomènes naturels et prodiges, événements extraordinaires et anecdotes, exécutions. Enfin, comme dernière rubrique principale : Événements d'intérêt privé comprenant les naissances et les décès, les mariages et les divorces. Il est très-possible que le journal de Rome ait été ainsi composé, à peu près comme le sont les nôtres; rien n'est même plus vraisemblable, mais les preuves nous manquent, puisque nous n'avons que des fragments isolés. La pièce la plus importante que l'on pourrait citer, mais qui n'est qu'une parodie et qui ne touche qu'à certains détails, c'est la page célèbre du Satiricon de Pétrone, où on lit à Trimalcion le compte rendu de ce qui s'est passé dans ses domaines, rédigé comme les actes de la ville : « Le 26 juillet, dans la terre de Cumes, propriété de Trimalcion, il est né trente garçons et quarante filles; on a porté de l'aire au grenier cinq cent mille boisseaux de blé;

on a dompté cinq cents bœufs. Le même jour, l'esclave Mithridate a été mis en croix pour avoir mal parlé du génie de notre Caïus. Le même jour, encaissement de ce qui n'a pu être placé, cent mille sesterces. Le même jour, incendie dans les jardins de Pompéi; le feu a commencé par la demeure du fermier Nasta.... On lit ensuite les ordonnances des édiles, les testaments où les gardes champêtres disent pourquoi ils n'ont rien légué à Trimalcion, les dettes des fermiers, l'aventure d'une affranchie surprise chez le baigneur et répudiée par le surveillant, la rélégation du valet de chambre à Baies, la mise en accusation de l'économe et son jugement par les gens de la maison. » Ce passage peut être considéré comme une sorte de complément agréable des fragments qui nous ont été conservés par les historiens, mais il ne nous apprend rien d'exact sur l'ensemble et sur l'ordonnance des journaux à Rome.

II.

Si on a cru pendant quelque temps posséder plusieurs numéros authentiques des anciens *Actes diurnaux* des Romains, grâce auxquels on pourrait résoudre sinon toutes les questions soulevées par M. Zell et qui s'appliquent surtout à l'époque impériale, au moins celle de l'origine des journaux à Rome et de leur première forme, la critique aujourd'hui a presque établi que ces prétendus journaux sont apocryphes et ne datent que du seizième siècle. On sait qu'ils sont au nombre de onze; que les sept premiers, imprimés pour la première fois dans les Annales de Pighius, sur l'autorité de L. Vivès, étaient rapportés à l'année 585 de Rome, et que les quatre derniers, publiés par Dodwell en 1692, étaient censés rendre compte de trois jours de l'an de Rome 691 et d'un jour de l'an 698. Cette docte fiction, comme l'appelle M. Le Clerc, qui a séduit beaucoup d'hommes habiles et en a fait hésiter quelques autres, n'est qu'un ingénieux assemblage de réminiscences et un pastiche d'après l'antique. La démonstration en est piquante et instructive, et elle peut passer pour un des modèles de l'érudition et de la critique modernes. M. Zell n'a pu que suivre l'exemple de M. Le Clerc et reprendre ou discuter ses arguments sans y changer ni y ajouter beaucoup. C'est cette nouvelle partie des deux ouvrages que nous avons maintenant sous les yeux que nous allons essayer de résumer.

Les preuves extérieures de l'authenticité manquent pour les sept premiers journaux comme pour les quatre derniers. Ceux-là sont écrits en lignes inégales, qui semblent indiquer l'inscription sur la pierre ou

le bronze; ceux-ci, au contraire, en lignes continues; mais les uns et les autres ne rappellent en rien par le style et l'orthographe l'époque à laquelle on les attribue, et dont nous avons des monuments incontestés dans le sénatus-consulte contre les bacchanales et dans les épitaphes des Scipions. Si l'on remonte aux sources, on trouve d'un côté une copie prétendue d'une très-ancienne table faite par un savant originaire d'Espagne, le pays des inscriptions apocryphes et des monuments suspects, et de l'autre les papiers de Paul Petau, grand-oncle du célèbre jésuite, et qui a prouvé par ses catalogues de médailles et d'inscriptions qu'il manquait entièrement de critique.

Les preuves internes sont toutes négatives. Les faits, les termes sont pris et copiés textuellement dans Tite-Live. Les anachronismes abondent au point que, pour les expliquer en les conciliant avec l'érudition d'ailleurs très-étendue et très-exacte de l'auteur des pièces apocryphes, on serait tenté de dire avec Lieberkuhn que ces pièces sont des fragments d'un recueil d'anciens journaux dans lequel on aurait joint au texte primitif des additions ou corrections. Le ton est quelquefois trop spirituel et trop plaisant pour la gravité romaine et pour des actes publics et presque officiels. Les lacunes mêmes ne manquent point pour ajouter à l'air d'antiquité et d'exactitude.

Voici dans leur ordre ces fragments avec la discussion critique à laquelle ils ont donné lieu :

1° Le 5 des calendes d'avril. — Les faisceaux à Emilius. — De grand matin il a sacrifié au temple d'Apollon; couronné de laurier, il a immolé une brebis. — A la huitième heure, le sénat a été réuni dans la curie Hostilia : sénatus-consulte qui ordonne aux préteurs de rendre la justice d'après leurs édits perpétuels. — G. Minucius Scapula, accusé de violence par P. Lentulus devant Cn. Bebius, préteur de la ville, et défendu par C. Sulpicius, a été condamné par quinze voix, renvoyé à un plus ample informé par trente voix.

On s'est d'abord demandé s'il était bien exact que les consuls se transmissent ainsi chaque jour les faisceaux comme l'autorité. M. Zell remarque que si Denys d'Halicarnasse indique d'une manière positive cette alternance comme mensuelle, ce n'est pas une preuve qu'il en ait été toujours ainsi dès le commencement de la république. Polybe, en parlant de la seconde guerre punique, antérieure de trente à quarante ans à l'époque qui nous occupe, dit expressément que tel jour le commandement appartenait à l'un des deux consuls, puisque, suivant la coutume établie, ils se succédaient chaque jour l'un à l'autre dans l'exercice du commandement. — La huitième heure ou deux heures après midi n'était pas l'heure ordinaire des réunions du sénat. Peut-

être est-ce à cause de ce que l'heure a d'extraordinaire que la mention même en aurait pu paraître plus naturelle. — Au sénatus-consulte ordonnant aux préteurs de se conformer à leur édit, on objecte une loi rendue un siècle plus tard sur la proposition du tribun Cornelius, et ayant le même objet. Cette objection n'est pas très-sérieuse. Déjà au siècle dernier un savant juriste, Heineccius, dans un Mémoire sur les édits des préteurs, démontrait que la prescription était assez importante et généralement assez peu observée pour avoir pu être confirmée par une nouvelle mesure législative. — Le dernier fait rapporté donne seulement lieu à une remarque, c'est que le mot *ampliatus* (renvoyé à un plus ample informé) est spécialement propre à la langue de Tite-Live.

2° Le 4 des calendes d'avril. — Les faisceaux à Licinius. — Il a éclairé, il a tonné, et un chêne a été frappé au haut du Velia, un peu après midi. — Rixe dans une taverne au bas de la rue de Janus; le cabaretier de l'*Ours casqué* a été grièvement blessé. — C. Titinius, édile plébéien, a mis à l'amende des bouchers pour avoir vendu au peuple de la viande non inspectée. Avec l'argent de la vente, un sanctuaire a été construit à Laverne, près du temple de Tellus.

Le premier fait se trouve relaté dans les mêmes termes par Tite-Live : *Quercus tacta in summa Velia*. L'expression *in summa Velia* est familière à l'historien. — L'Ours casqué a été l'objet de bien des commentaires. Est-ce le nom du quartier ou de la rue qu'habitait le cabaretier? Est-ce son enseigne, et les cabarets de Rome en possédaient-ils d'analogues aux nôtres? Cette dernière opinion est la plus probable, elle est d'ailleurs justifiée par des exemples et par des monuments anciens. L'idée même de la rixe a pu être prise dans les scolies d'Asconius, pleines de récits de querelles. — Quant à la condamnation prononcée par les édiles, elle n'a rien que de très-admissible. Ce qui est plus difficile à admettre, c'est que le jour même où elle fut prononcée un temple ait pu être construit avec le produit de l'amende. N'est-il parlé de l'érection du monument que pour indiquer la destination de l'argent de l'amende imposée? Ou bien est-ce une addition faite par quelque copiste dans un recueil des anciens actes bien postérieur à leur publication? La difficulté même semble ingénieusement imaginée pour dérouter la critique. — Il peut être fort spirituel de faire servir l'argent payé par des voleurs au culte de Laverna, la déesse même des voleurs; mais, comme le remarque M. Le Clerc, « cette plaisanterie convient peu à un édile romain, et il est difficile de croire que chez un tel peuple, au siècle de Paul-Émile, on gravât des plaisanteries sur le marbre ».

3° Le 3 des calendes d'avril. — Les faisceaux à Émilius. — Pluie de pierres dans le territoire de Veïes. — Postumius, tribun du peuple, a envoyé un messager public au consul, parce que celui-ci n'avait point voulu pendant cette journée assembler le sénat. L'intercession du tribun du peuple P. Decimus a levé la difficulté. — Q. Aufidius, banquier au Bouclier cimbre, a disparu du Forum avec beaucoup d'argent appartenant à autrui. Arrêté en route et accusé devant le préteur P. Fonteius Balbus, comme on a eu la preuve que toutes les sommes avaient été retrouvées intactes, il en a été quitte pour les rendre, sans retenue, aux différents propriétaires.

Tite-Live parle de la pluie de pierres tombée dans le territoire de Veïes. Seulement, au lieu de la placer dans le mois de mars de l'année 585, il la rapporte à la fin de l'année précédente. — Pour l'envoi du viator portant au consul la sommation du tribun, l'histoire de Rome en offre plusieurs exemples. Il serait seulement difficile de dire pourquoi le consul n'avait pas voulu convoquer ce jour-là le sénat, et comment la difficulté soulevée par un tribun avait été aplanie par l'intercession d'un autre. M. Zell rapporte, d'après Heineccius, une longue explication, qui rattacherait cet épisode au sénatus-consulte contre les préteurs dont fait mention le premier fragment. Mais l'hypothèse n'a pas de fondement et est entièrement inutile. L'enseigne du banquier, *ad scutum Cimbricum*, semble n'avoir point pu exister à Rome cinquante ans avant l'époque où le nom des Cimbres fut connu des Romains. Mais on sait par Cicéron, par Pline, par Quintilien, que le bouclier cimbre était populaire, c'était celui de Marius, aux boutiques neuves, sur lequel était une figure grotesque de Gaulois tirant la langue. — Le préteur Fonteius, devant qui comparaît l'accusé, ne devait pas être dans la ville à l'époque indiquée, puisqu'il était chargé du gouvernement de l'Espagne. On pourrait cependant dire que peut-être il n'était point encore parti au mois de mars et qu'il remplissait momentanément les fonctions de son collègue de la ville.

4° La veille des calendes d'avril. — Les faisceaux à Licinius. — Célébration des féries latines; sacrifice sur le mont Albain; distribution de la chair des victimes. — Incendie au Celiolus, qui a détruit de fond en comble deux îlots de maisons et cinq temples (?) quatre ont été endommagés par les flammes. Le chef des pirates, Demophon, pris par Cn. Licinius Nerva, lieutenant du peuple romain, a été mis en croix. — Le drapeau rouge a été placé sur la citadelle, et les consuls ont fait prêter un nouveau serment à l'armée dans le champ de Mars.

Les féries latines avaient lieu ordinairement au printemps. Tite-Live marque qu'elles ont eu lieu cette année le 31 mars. C'est la date du fragment. Le mot *visceratio* se trouve aussi dans l'historien; c'est d'ail-

leurs le terme consacré. — L'idée de l'incendie peut avoir été également prise dans Tite-Live. Le terme d'*insula*, traduit par îlot de maisons, peut avoir diverses significations. Il signifie d'ordinaire un grand bâtiment isolé, ayant plusieurs étages et loué à plusieurs locataires. Le mot *aedes*, que M. Le Clerc traduit par temples, serait peut-être plus exactement rendu par maisons particulières. C'est l'opinion de Lieberkuhn et de M. Zell. Il est en effet peu probable qu'un incendie qui a détruit deux îlots de maisons ait pu détruire cinq temples et en endommager quatre autres. — L'exécution du chef des pirates n'a pu avoir lieu à Rome le jour des féries latines. C'est l'annonce d'un fait qui s'est passé au dehors. Tite-Live parle d'un lieutenant, Licinius Nerva, envoyé en Macédoine cette année pour inspecter l'armée et la flotte romaines. Il a été facile de le supposer vainqueur d'un des chefs de pirates si nombreux sur les côtes. — M. Zell donne ici assez peu à propos la formule du serment militaire du soldat romain citée d'après Végèce. M. Le Clerc se pose une question plus opportune : Quel est ce drapeau rouge placé sur la citadelle? Le drapeau qu'on arborait sur le Janicule en cas d'attaque soudaine de l'ennemi était rouge. Le rédacteur du faux journal, pense-t-il, aura lu dans Tite-Live : *Vexillo in arce posito*, et sachant quelle était la couleur du drapeau du Janicule, il aura écrit : *Vexillum rubrum in arce positum*.

5° Calendes d'avril. — Consuls L. Emilius Paullus pour la seconde fois, et C. Licinius Crassus. — Le consul Paullus et le préteur Cn. Octavius, partis en habit de guerre pour la province de Macédoine, ont été, à leur sortie de Rome, environnés et suivis d'une multitude extraordinaire de peuple. — ..... Dans toute la voie sacrée, depuis les temples... jusqu'aux carènes et à la chapelle de Strenia, au grand effroi de tout le voisinage. — Funérailles de Marcia, fille de Sextius, autour de laquelle on a porté plus d'images qu'il n'y avait de gens à son convoi. — Le pontife Sempronius a annoncé les fêtes de la grande déesse.

Les deux consuls sont nommés à la fois sans mention des faisceaux. Il n'en sera plus parlé dans les deux fragments suivants. La raison en est simple. Un consul partant pour se mettre à la tête de l'armée, l'autre restant seul dans la ville, chacun avait ses faisceaux. — Le départ de Paul-Émile doit être avancé de trois jours, car les féries latines en duraient quatre, et il est peu probable que le consul ait quitté Rome avant l'entière célébration des fêtes. M. Zell objecte à cette critique de M. Le Clerc que le passage de Dion Cassius sur lequel il s'appuie pour prouver qu'on augurait mal d'une armée partant avant la célébration des féries latines, s'applique à un cas où les deux consuls étaient partis avant le commencement des solennités, sans qu'aucun

restât pour les ouvrir par le sacrifice d'usage. Mais, ajoute-t-il, aucun historien ancien ne dit que l'un des consuls ne pouvait point partir avant l'achèvement de ces fêtes. — Ce détail que Paul-Émile partit *majore quam solita frequentia prosequentium* appartient à Tite-Live. Cette coïncidence pourtant ne prouve pas que Tite-Live ait dû être nécessairement copié. Elle peut provenir aussi bien de ce que l'historien aurait pris ces expressions dans d'anciens documents, tels que les journaux, que de ce qu'un faussaire les aurait empruntées à l'historien. Cette remarque, que nous aurions déjà été tenté de faire plus d'une fois, ne tomberait, que s'il était prouvé que les termes et les mots même n'appartenaient point à la langue du temps de Caton et de Paul-Émile. — La lacune nous laisse ignorer ce qui avait causé un si grand trouble. Y avait-il eu un nouvel incendie? Ou bien, comme le croit Lieberkuhn, n'était-ce que l'empressement de la foule vers la voie Sacrée pour assister au départ du consul qui avait causé quelques désastres? — Marcia nous est inconnue comme son père Sextius, et les savantes recherches de M. Zell semblent établir qu'elle était entrée par mariage dans la famille Cecilia et que l'un de ses fils, Quintus Metellus, fut depuis le Macédonique. M. Le Clerc avait vu un ton de plaisanterie peu convenable dans ce contraste entre le grand nombre d'images portées au convoi et le petit nombre de gens qui le suivaient. M. Zell, au lieu d'une épigramme, ne voit là que la constatation d'un fait très-simple et très-naturel, puisque tout le monde était occupé à voir partir le consul. — Le dernier article ne se trouvait pas sur le manuscrit primitif; il n'est que dans un texte des papiers de Vivès. On sait par Tite-Live le nom du pontife Sempronius, et les fêtes de Cybèle se célébraient effectivement en avril.

6° Le 4 des nones d'avril. — Printemps sacré, voué par le préteur Bebius, de l'avis des pontifes. — On a donné aux députés italiens une indemnité de vingt mille sesterces par tête, et la moitié à leur suite. — M. Ebutius est parti pour sa province de Sicile. — Le festin funèbre a été donné au peuple par les fils Q. et L. Metellus, et des jeux scéniques ont été célébrés. — La flotte carthaginoise est entrée à Ostie avec le tribut.

Ni Tite-Live ni aucun historien ne font mention du vœu d'un printemps sacré qui aurait eu lieu en 585. Cependant ce vœu était en usage à une époque bien antérieure, et l'histoire en rapporte deux, l'un en 536, l'autre en 553. — L'usage des indemnités en argent (lautia) données aux envoyés des nations étrangères est connu. — On lit dans Tite-Live qu'Ebutius Elva avait été nommé préteur de Sicile à la fin de l'année précédente; il est naturel qu'il parte trois mois après. — Les festins et

les jeux donnés au peuple par L. et Q. Metellus en l'honneur de leur mère rendent assez étrange qu'il y ait eu la veille si peu de monde à ses funérailles. Ne faut-il pas admettre l'explication que nous donnions d'après M. Zell? — Le tribut était payé par Carthage depuis trente ans. On peut voir dans Tite-Live les détails sur cet envoi annuel.

7° Le 3 des nones d'avril. — C. Popillius Lenas, C. Decimus, C. Hostilius, lieutenants, sont envoyés vers les rois de Syrie et d'Égypte pour faire cesser la guerre entre eux. — Les lieutenants, de grand matin, avec la foule de leurs clients et de leurs proches, ont sacrifié devant le temple de Castor aux dieux pénates du peuple romain; ils ont immolé un taureau et obtenu d'heureux présages. — Le grand pontife... dans le temple de Vesta... l. l. v. v.

Les détails sur l'envoi des députés à Ptolémée et à Antiochus sont dans Tite-Live comme dans notre fragment. Il y a seulement quelque différence pour la date et pour le sacrifice. Ici nous trouvons dans le savant français et dans le savant allemand une appréciation tout opposée, caractéristique de l'esprit des deux peuples. « Il faut avouer, dit le premier, que le copiste aurait montré quelque maladresse à suivre toujours pas à pas son guide : il devait s'en écarter, c'est un des secrets de l'art. » — « Il est à penser, dit le second, qu'un faussaire, pour mieux atteindre son but, se serait mis d'accord avec Tite-Live, plutôt que de s'écarter de lui. » L'esprit allemand, même en admettant le mensonge, pense qu'on doit compter sur la simplicité et la bonne foi. L'esprit français, au contraire, pense qu'il faut se tenir en garde contre les méfiances toujours éveillées du public et dérouter la critique à force de mobilité et de finesse.

8° D. Junius Silanus, L. Murena, consuls. — Le 3 des ides de Sextilis. Les faisceaux à Murena. — De grand matin, au temple de Castor, il a offert un sacrifice aux dieux pénates publics, et il a réuni ensuite le sénat dans la curie de Pompée. — Silanus, avec ses appariteurs, a plaidé devant Q. Cornificius pour Sext. Ruscius, de la ville municipale de Larinum, accusé de violence privée. L'accusateur était L. Torquatus, le fils; l'accusé a été absous par quarante voix, condamné par vingt. — Tumulte dans la voie Sacrée entre les mercenaires de Clodius Pulcher et les esclaves de T. Annius. — Rixe entre des habitués de taverne et Q.... — Sénatus-consulte pour que l'amende des *ærarii* ne passe pas à leurs héritiers. — Tonnerre et éclairs vers midi; un chêne a été frappé au haut du quartier d'Argilète.

Cette nouvelle série de fragments semble de la même main que la précédente, au moins l'auteur des seconds a eu sous les yeux les premiers. C'est le même mode d'orthographe et les mêmes anachronismes. Nous sommes transportés au 11 août de l'an de Rome 691. C'est l'année qui suit le consulat de Cicéron et la répression de la conjuration de

Catilina. Le sacrifice fait par le consul, l'orage et le chêne frappé au haut d'Argilète, rappellent les détails semblables du premier fragment. — Comment le sénat a-t-il pu se réunir dans la curie de Pompée, si, comme tout tend à le prouver, cette curie n'existait pas encore? Faut-il admettre que le mot *Pompeia* est une erreur de copiste? — Les procès, les querelles de la rue, le combat de la voie Sacrée entre les esclaves de Milon et la troupe de Clodius, sont imités ou copiés textuellement de Cicéron et de son scoliaste Asconius. Le nom du préteur Cornificius a soulevé une grave objection. L'histoire dit qu'il avait exercé la préture deux ans auparavant. Comment pouvait-il être revêtu de la même charge après un si court intervalle? M. Zell, qui semble souvent défendre l'authenticité, tant il trouve d'ingénieuses raisons pour tout expliquer, suppose que Cornificius ne présidait dans ce procès *de vi privata* qu'à titre de *judex quæstionis* ou de commissaire extraordinaire.

9° Le 5 des calendes de septembre. — M. Tullius a parlé pour Corn. Sylla devant les juges au sujet de la conjuration. L'accusateur était Torquatus le fils. L'accusé l'a emporté de cinq suffrages; les tribuns du trésor ont condamné. — — Les faisceaux à Silanus. — Les tribuns du peuple se sont opposés au sénatusconsulte qui obligeait Laodicée à donner des garanties pour le tribut. — Comme le préteur de la ville mariait aujourd'hui sa fille, il a prévenu par un édit qu'il ne rendrait pas la justice, et a remis toutes les assignations au cinquième jour. — Le testament de Mélion, apporté de Mycènes, a été cassé par le préteur des étrangers, attendu qu'il avait été arraché par la torture. — C. César, à l'issue de sa préture, part pour l'Espagne ultérieure, après avoir été longtemps retardé par ses créanciers. — G. Tertinius, préteur, rendait la justice, quand on est venu lui dire que son fils était mort, fausse nouvelle imaginée par les amis de Coponius, accusé d'empoisonnement, pour que le préteur remît l'audience. Il se retirait tout troublé; mais, détrompé bientôt, il continua de présider. — C. Attius a accusé Coponius d'empoisonnement, accusation qui lui a été disputée par Cepasius le jeune; mais Attius l'a emporté, parce que la femme de Cepasius était la sœur de la bru de Coponius. — Rixe près de l'arc de Fabius et meurtre de deux gladiateurs de la troupe de Curion.

Entre ce fragment et le précédent il manque seize jours, du 12 au 27 août. Le journal du 28 août renferme encore des procès criminels, des faits politiques et des luttes sanglantes sur la voie publique. Les détails sur le plaidoyer de Cicéron pour Sylla et sur l'issue du procès semblent à M. Le Clerc une copie mal déguisée des renseignements recueillis dans les Actes par Asconius sur le jugement de Milon. M. Zell croit avoir fait une découverte qui plaiderait pour l'authenticité de ce fragment rapproché du huitième. Dans les scolies du discours de Cicéron pour Sylla, par un savant commentateur inconnu, découvertes

par le cardinal Angelo Mai, il y a un passage qui semble une allusion au procès de Sext. Roscius de Larinum, dans lequel l'accusateur était également le fils de L. Torquatus. Cicéron se plaint en effet qu'en usant du droit de récuser un certain nombre de juges, l'accusateur ait cherché à composer le tribunal le plus défavorable possible à Sylla. Voici maintenant l'explication du scoliaste : « Comme il y avait à la même époque un autre accusé qui avait à se défendre contre la loi Plautia, sur les actes de violence (*de vi*), L. Torquatus avait tâché d'obtenir d'avance une récusation de juges, dans la pensée que si les juges les plus indulgents avaient été d'abord choisis pour le premier procès, il ne restât que les plus impitoyables pour juger P. Sylla, cité à peu d'intervalle pour répondre à la même accusation. » Si Roscius de Larinum n'est pas nommé, n'en est-il pas moins vraisemblable que le premier procès est le sien, puisque l'accusateur est le même ainsi que le chef d'accusation? Le *judex quæstionis* et les *judices de conjuratione* peuvent représenter un même tribunal appelé à juger un procès *de vi* ou de la même *quæstio perpetua*. Le président est nommé la première fois; son nom est inutile ensuite à répéter, et l'on ne désigne que le tribunal d'une manière générale. L'explication de M. Zell est neuve et ingénieuse, mais elle ne saurait avoir la valeur d'une démonstration. Elle manque d'ailleurs de base, il l'avoue lui-même, puisqu'on comprend mal que la récusation de certains juges pouvait s'étendre d'un procès à un autre. — L'intercession des tribuns du peuple contre le sénatus-consulte sur le tribut de Laodicée, fournit à M. Zell l'occasion d'une étude sur les finances de Rome. M. Le Clerc ne voit dans ce passage qu'une réminiscence des actes du sénat transcrits dans une lettre de Celius. — L'article sur le testament de Mélion conduit à cette objection que la ville de Mycènes, dont on le fait originaire, était détruite depuis des siècles. Lieberkuhn explique avec bonhomie que le nom pouvait s'être conservé à l'endroit et à quelques habitations élevées sur l'emplacement des ruines. — La date indiquée ici du départ de César pour la province d'Espagne a paru à Wesseling le principal argument contre l'authenticité, puisque loin d'être parti le 28 août 691, César ne l'était pas même au commencement de l'année suivante, où il comparaît comme témoin dans le procès de Clodius; mais ne pourrait-on pas admettre que César eût quitté Rome au mois d'août 691 avec un certain empressement, pour se soustraire à des difficultés politiques, abandonnant sa préture et allant prendre prématurément possession de sa province, puis que l'année suivante il serait revenu dès avant le mois de mai pour surveiller les intérêts de sa candidature au

consulat? Le procès de Clodius, on le sait, n'eut lieu qu'à cette époque. — On a remarqué que l'idée du préteur, à qui l'on fait apporter la fausse nouvelle de la mort de son fils, se trouvait dans le récit de Plutarque et de Tite-Live sur la dédicace du temple de Jupiter Capitolin par le consul Horatius, mais cette coïncidence ne peut rien faire conclure sur l'authenticité ou la non-authenticité du fragment.

10° Le 4 des calendes de septembre. — Funérailles de Metella Pia, vierge vestale, portée au tombeau de ses ancêtres sur la voie Aurelia. — Les censeurs ont mis en entreprise la réparation du toit d'Aius Loquens pour 25,000 sesterces. — Q. Hortensius, vers le soir, a parlé au peuple de la censure et de la guerre des Allobroges. — Les restes des complices de Catilina s'agitent en Étrurie. — Un cabaretier de Trois-Tavernes est tué sur la voie publique.

On s'étonne de voir placé au nord de la ville, sur la voie Aurelia, le tombeau d'une Metella, quand on sait par tous les témoignages que les tombeaux des Metellus étaient au sud sur la voie Appienne, où l'on voit encore les ruines d'un grand monument portant le nom de Cecilia Metella, femme de Crassus. Mais une famille si nombreuse et si puissante pouvait avoir des tombeaux en plus d'un endroit. — Il est inutile de rapporter l'origine du culte d'Aius Loquens; mais parce qu'elle est rapportée par Tite-Live et par Cicéron, est-ce une preuve que le temple élevé à Rome à cette divinité n'a pu être connu que par leurs écrits? — Les deux discours du grand orateur Hortensius, mentionnés ici, sont entièrement inconnus. Il n'en est parlé nulle part ailleurs. — Cicéron, dans une lettre à Atticus, de février 692, parle des restes de la conjuration de Catilina (*de immortuis reliquiis conjurationis*) qu'il aurait foudroyés dans un discours prononcé au sénat. — La nouvelle rixe sur la voie publique a lieu près des Trois Tavernes. On a beaucoup discuté sur la situation de cet endroit souvent cité dans les lettres à Atticus; les uns le placent à vingt milles de Rome, les autres dans la ville même.

11° Pompée et Crassus consuls pour la seconde fois. — Calendes de mai. — Les consuls vont joindre dans la Gaule C. César.

Ce dernier fragment nous transporte sept ans plus tard, en 698, à l'année du triumvirat entre Pompée, Crassus et César. On sait qu'une réunion avait eu lieu pendant l'hiver à Lucques, mais il est peu vraisemblable, comme le fait observer M. Le Clerc, que les deux consuls vinssent ensemble à un second rendez-vous si loin de Rome. De plus, le témoignage même de César, dans ses Commentaires, fait voir qu'il ne pouvait pas se trouver au mois de mai au lieu où l'on prétend que les consuls seraient venus le joindre.

Ici se termine l'analyse comparative des deux critiques de MM. Victor Le Clerc et Zell. Le premier est entièrement convaincu de la non-authenticité des fragments. Tout lui sert à la démontrer : que ces fragments s'accordent avec les anciens textes, c'est qu'ils ont été copiés, qu'ils diffèrent, c'est qu'ils sont faux. M. Zell fait ressortir le parti pris de cette argumentation et n'ose donner une solution définitive. Il reconnaît que ces fragments sont d'une origine très-douteuse et qu'ils renferment plusieurs passages de nature à faire douter de leur authenticité. Mais ces passages mêmes peuvent s'expliquer dans un sens favorable. Sa conclusion est que la question n'est ni assez éclairée ni assez susceptible de l'être pour permettre un jugement définitif.

Quelque parti que l'on adopte, et même en se rangeant avec les partisans de la non-authenticité, l'on ne peut nier que ces fragments n'offrent un vif intérêt. Sans pouvoir être cités comme des monuments historiques et des documents positifs, ils témoignent d'une très-grande connaissance de l'antiquité romaine; et s'ils ne sont pas des journaux des temps auxquels on les rapporte, ils aident à se faire une idée de ce que devaient être les journaux au temps de Caton et de Cicéron.

E. DE SUCKAU.

LE STABAT.

I.

Quand on quitte l'active et industrieuse cité de Nevers et que l'on remonte le cours de la Loire, on arrive bientôt à la petite ville de Decise, située dans une île rocheuse dont les alentours pittoresques invitent aux excursions. On monte d'abord au vieux château, qui appartenait jadis aux ducs de Nevers, et qui maintenant n'est plus guère qu'une ruine dont le pied est battu par les eaux claires de l'Avon, tandis que du haut de ses tours l'œil embrasse le plus vaste et le plus magnifique horizon. C'est d'abord la belle vallée de la Loire, si vivante, puis Decise avec son labyrinthe de maisons, et plus loin, à l'ouest, les clochers de Nevers. L'activité commerciale du pays se trahit par les innombrables voiles blanches que l'on voit poindre à chaque détour du fleuve, et d'autre part, les colonnes de fumée bleuâtre qui zèbrent le ciel en mille endroits, attestent que l'industrie a établi son séjour de prédilection dans ces plaines riantes.

Maintenant détournons nos regards de cette vivante vallée de la Loire, et suivons le cours de l'Avon. A une distance assez rapprochée, les montagnes se resserrent, et ne laissent plus qu'un passage étroit et profondément encaissé à la petite rivière dont les eaux écument et se précipitent d'un nouvel élan vers le fleuve. Là s'élève un bâtiment énorme et irrégulier, ou plutôt une masse de bâtiments divers, formant un vaste ensemble dont l'aspect extérieur ne laisse aucun doute sur sa destination. A la fumée qui s'échappe des hautes cheminées en noirs tourbillons, aux coups sourds des marteaux dont le bruit arrive jusqu'à nos oreilles, nous reconnaissons un atelier de Vulcain; mais d'autres signes aussi nous avertissent que ces mêmes lieux furent autrefois consacrés à de tout autres divinités. Et, en effet, les forges de

Verneuil sont installées dans l'antique château héréditaire des comtes de ce nom, qui en ont été dépossédés par le temps et par la puissance toujours croissante de l'industrie et du capital. Si le lecteur y consent, nous remonterons à soixante-dix ans en arrière, et du château des ducs de Nevers, encore bien conservé à cette époque, nous jetterons un coup d'œil sur celui des comtes de Verneuil. Le sommet de la colline sur laquelle se dresse aujourd'hui une usine désagréable à l'œil et noircie par la fumée, comme la masse des bâtiments qui l'entourent, et où sont établis les fourneaux et les forges, portait pour couronne, en 1786, un magnifique château. Quoique construit dans ce style de mauvais goût qui exagéra en France, à cette époque, la manière du Bernin avec une affectation toute particulière, et se complut de préférence aux formes anguleuses et aux ornements baroques, malgré cela et pour cela même peut-être, ce château conservait un aspect souverainement pittoresque, que relevait encore l'immense parc dont il était entouré, et dont les hauts arbres à l'épais ombrage descendaient en interminables rangées jusqu'au fond de la vallée pierreuse de l'Avon.

Nous nous contenterons de cette vue superficielle du château et de ses alentours, et, avec la liberté que l'on accorde aux conteurs, nous entrerons sans plus de préambule dans une des nombreuses pièces de ce vieux manoir. Cette pièce n'est pas grande, mais haute et tout égayée d'un clair de soleil; à voir l'ensemble de l'ameublement, on reconnaît le goût délicat d'une femme; il n'y a pas à en douter, en effet, c'est bien une femme qui est l'habitante de céans, ou plutôt une jeune fille de quinze ans, que nous voyons assise à son clavecin et occupée à déchiffrer, sous la direction de son maître de musique, un morceau difficile qu'écoute attentivement un vieillard.

Ce vieillard est le comte de Verneuil, et la jeune personne est sa fille Marguerite. Le comte, entre cinquante et soixante, de taille petite, mais droite et ferme encore, aux traits vifs et mobiles, offre l'image parfaite d'un aristocrate français de cette époque, avec tous ses défauts et toutes ses qualités. Après une jeunesse assez folle passée à la cour de Louis XV, le comte, si invraisemblable que puisse paraître la chose, s'était sérieusement épris d'amour à quarante ans, et laissant là ses amis et ses compagnons de plaisir, s'était retiré avec sa jeune femme à Verneuil, où, rassasié des jouissances de la cour et de la capitale, il avait résolu de cacher sa vie dans une calme retraite. La naissance d'un fils, héritier de son nom et de son titre, vint ajouter encore à son bonheur, sans pouvoir toutefois l'enchaîner bien longtemps dans son manoir solitaire; l'habitude et les récits de ses amis

l'eurent bientôt ramené à son ancienne existence. Il laissa donc sa femme à Verneuil, la négligea complétement, et ce ne fut qu'après avoir senti de nouveau s'éteindre en lui les dernières flammes de ses passions mondaines, qu'il songea à venir redemander la paix à son manoir, le bonheur à sa compagne délaissée. Celle-ci, qui comme tant d'autres femmes avait livré son cœur en sacrifice à un éphémère bonheur d'amour, avait trouvé dans sa tendresse de mère un dédommagement de ses rêves de jeunesse évanouis, et l'éducation de son fils était devenue l'unique objet, la seule préoccupation de sa vie. Un an après le retour de son mari, elle mit au monde une fille, et mourut au bout de quelques jours. Malgré les amères déceptions dont elle avait eu une si large part, elle ne quitta pas cette terre sans un vif regret, sans une poignante inquiétude. A ce coup, le comte resta morne, en proie à des remords sincères et douloureux, tandis que son jeune fils, qui avait à peine jusque-là connu son père, et qui n'avait guère aimé personne au monde que sa mère, pleurait et sanglotait avec l'expression naïve de ses dix ans.

Ce jeune fils était maintenant capitaine dans la garde du roi, et l'enfant dont la naissance avait coûté la vie à sa mère était devenue la jeune fille que le comte écoutait jouer en ce moment sur son clavecin.

« Je suis content de toi, Marguerite, dit-il quand elle eut fini, tu as fait de remarquables progrès, bien que cette musique sérieuse ne soit guère de mon goût. Tu annonces un vrai talent, et tu devrais le faire valoir en exécutant des morceaux difficiles, mais plus agréables à l'oreille. — Pourquoi ne choisissez-vous pas d'autres morceaux, monsieur Arnaud? Une telle musique vous paraît-elle convenable pour une jeune fille? »

A cette question, qui lui était adressée directement, le professeur, jeune homme de vingt-cinq ans environ, se leva et regarda le comte un instant avant de répondre.

« Cette musique ne conviendrait pas pour toutes les jeunes dames, répliqua-t-il alors, mais pour mademoiselle votre fille, c'est différent.

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

— Parce que mademoiselle votre fille a un talent musical trop distingué pour le gaspiller en jouant une musique légère et sans portée.

— Je vous remercie du compliment au nom de ma fille, bien que votre réponse ne soit rien moins que flatteuse en ce qui me touche! »

Le jeune homme garda son attitude sérieuse et réservée, sans rien répondre à la remarque du comte et sans chercher un seul mot pour s'excuser.

« Eh bien! ma chère virtuose, reprit le comte en s'adressant à sa fille, que dis-tu de cela? N'as-tu en effet aucun goût pour cette musique légère et sans portée dont parle monsieur?

— Non, cher petit père, répondit Marguerite en renversant gracieusement sa jolie tête et en attachant sur le comte ses grands yeux noirs; la musique sérieuse a plus d'attraits pour moi, et ce serait, selon moi, profaner l'art que de le faire servir à un vain et frivole plaisir.

— Tu es une folle, Marguerite, dit le comte en puisant dans sa tabatière d'or une large prise de tabac d'Espagne; et à t'entendre parler ainsi, on te prendrait pour une vieille femme, ou du moins pour une de ces femmes qui ont laissé derrière elles leurs meilleures années, tandis que tu as encore devant toi toute la vie avec tous ses charmes et toutes ses jouissances, ajouta-t-il en soupirant.

— Est-ce que mon jeu ne vous a point plu, cher père? demanda Marguerite en se levant et en s'approchant du fauteuil sur lequel le comte, avec roideur, était couché plutôt qu'assis. Croyez-vous réellement que j'aie quelque disposition pour la musique?

— Ma foi, tu m'en demandes trop, petite folle, dit le comte avec un sourire, tandis qu'il considérait avec un visible plaisir la taille élancée et la figure gracieuse de sa fille; sur ce point-là, c'est à monsieur Arnaud de te répondre. Mais pourquoi cette question?

— J'ai une prière à vous adresser, cher petit père; oh! une bien grande prière, mais j'ai peur que vous ne vous fâchiez.

— Si tu me regardes avec cette tendresse, Marguerite, je ne me fâcherai pas contre toi, mais je t'aimerai toujours, mon enfant. Voyons, est-ce donc si grave ce que tu veux me demander?

— Non, père, répliqua-t-elle en baissant les yeux et en tortillant d'un air embarrassé avec ses jolies petites mains les glands de sa ceinture; non, assurément non; je voulais seulement vous prier de me permettre de toucher de l'orgue.

— Au fait, après ces préliminaires solennels, je m'étais attendu à quelque chose d'extraordinaire, dit le comte en souriant; mais je n'avais pas cru qu'il ne s'agît que d'une folie de cette sorte. Toucher de l'orgue! Une jeune fille de quinze ans, une enfant, comme tu viens de montrer que tu l'es encore; s'escrimer des mains et des pieds pour.... Non, non, Marguerite, bannis ces folles idées de ta cervelle. »

A cette réponse de son père, la jeune fille resta debout devant lui sans rien répliquer, mais la douleur d'une espérance déçue se peignit sur son gracieux visage, et une larme trembla au bout des longs cils qui voilaient ses yeux tristement baissés.

« Comment peux-tu être folle à ce point, mon enfant? reprit le comte; comment une idée si extravagante a-t-elle pu te venir à l'esprit? J'espère bien, monsieur Arnaud, que ce n'est pas vous qui la lui avez suggérée?

— Je me suis efforcé de faire comprendre à mademoiselle votre fille les difficultés qui s'opposent à la réalisation de son désir, répondit le jeune professeur, mais mes efforts ont été inutiles.

— Avez-vous déjà entendu monsieur Arnaud toucher de l'orgue, cher papa? demanda Marguerite en faisant un effort pour comprimer son inquiétude; avez-vous déjà éprouvé la merveilleuse puissance de ce divin instrument, qui réunit à lui seul tout ce qui peut s'exprimer en musique : la plénitude de l'harmonie, le chant des voix humaines, toute l'échelle des sons, depuis le *piano* le plus faible jusqu'au *fortissimo* le plus vibrant? Ah! je vous en supplie, je ne vous ai jamais jusqu'ici adressé une sérieuse prière, ne me refusez point celle-ci; vous me feriez bien de la peine, bien de la peine. »

En entendant sa fille lui tenir un langage si inaccoutumé, le comte avait éprouvé un sentiment de surprise et de joie tout ensemble. Pour la première fois, elle ne lui parlait pas comme un enfant, elle lui apparaissait tout à coup avec le charme indicible des vives ardeurs de la première jeunesse, et semblait subir à son insu une influence dont il avait peine à se rendre compte comme père.

« Mais vous, monsieur, que vous semble de cette singulière idée de ma fille? dit-il en s'adressant au jeune professeur.

— L'orgue, monsieur le comte, répondit le jeune homme, est un instrument sérieux et sublime, mal fait pour servir à la satisfaction d'un goût éphémère. L'orgue seul peut donner un corps musical aux sentiments les plus intimes d'une âme véritablement pieuse, partant il ne se prête guère à être touché par de pieuses dames, fussent-elles douées d'un talent rare et distingué, comme mademoiselle votre fille.

— Entends-tu cela, Marguerite? dit le comte en jetant un regard d'approbation au jeune professeur; l'orgue ne te convient pas, — ainsi parlons d'autre chose.

— Vous ne voudrez pourtant pas rejeter ma prière, mon bon père chéri, insista de nouveau Marguerite en passant ses deux bras autour du cou du comte. Est-ce donc une chose si inouïe, après tout, qu'une jeune fille touche de l'orgue, si cela lui plaît, surtout quand tout concourt, comme ici, à faciliter la réalisation de son désir? Il y a dans la chapelle un orgue magnifique. M. Arnaud sera assez bon pour me diriger, et si je trouve que je ne réussis point, nous reviendrons tout

naturellement au clavecin. Laissez-moi seulement essayer, papa, je ne vous demande qu'un peu de temps, peut-être reviendrai-je bientôt de moi-même à mes études habituelles. »

Le comte, en père expérimenté, se dit que le plus prudent était toujours de céder en pareil cas. « Les femmes, pensa-t-il, et notamment toutes les jeunes filles dénuées d'expérience, attachent je ne sais quel prix infini à un désir inaccompli, si extravagant qu'il puisse être, tandis que tout désir satisfait est bientôt rejeté par elles comme un gant hors d'usage. Puis qu'importe en définitive que cette innocente enfant se démène pendant quelque temps des pieds et des mains à jouer de l'orgue! elle en sera bientôt lasse et fera dès lors bon marché de ses folles idées. » Ces réflexions et d'autres semblables décidèrent finalement le comte à se rendre au vœu de sa fille et à lui accorder, bien qu'avec une secrète répugnance, l'autorisation qu'elle lui demandait avec de si vives instances.

II.

Il est nécessaire, avant d'aller plus loin, de dire quelques mots du maître de musique de Marguerite de Verneuil, ce jeune maître étant un des personnages principaux du petit drame intime dont nous allons suivre le développement.

Charles Arnaud était fils d'un marchand de Nevers, qui, après avoir joui longtemps d'une très-honnête aisance, avait fini par tomber en faillite. Élevé d'abord au sein de l'abondance, puis jeté soudain par la faillite et la mort de son père, qui se succédèrent pour ainsi dire coup sur coup, dans les dures nécessités d'un état voisin de la misère, son caractère, dès sa première jeunesse, s'était tourné en une amère résignation. Cette disposition d'esprit avait pourtant pour correctif deux sentiments portés chez lui jusqu'à l'exaltation, — je veux parler de son amour pour sa mère et de sa passion pour la musique. La veuve Arnaud avait exclusivement consacré le peu de ressources qui lui étaient restées à l'instruction de son unique enfant; mais le jeune Arnaud n'eut pas plutôt, au sortir de ses années d'enfance, commencé à penser et à raisonner que non-seulement il refusa tout nouveau sacrifice de sa mère, mais encore il sut, par des prodiges d'énergie, se mettre en état de gagner assez pour la soutenir lui-même tout en poursuivant et en complétant ses études.

Charles avait un talent musical peu commun. En dehors de la

musique, il semblait n'aimer que sa mère et rester pour tout le reste froid et indifférent. Mais, pour qui le connaissait plus à fond, c'était un cœur passionné, un esprit ferme et que nul obstacle ne pouvait détourner d'une résolution une fois prise. Les nouvelles idées de liberté et d'égalité, la haine des priviléges de la noblesse et du clergé, priviléges que ces deux grands corps de l'État avaient exercés jusque-là avec une si outrageuse arrogance; toutes ces idées qui quelques années plus tard produisirent la révolution française, et qui dès ce temps-là étaient celles de la majeure et de la meilleure partie du peuple français, le jeune Arnaud se les était appropriées avec enthousiasme, et les nourrissait en lui avec cette ardeur passionnée qui faisait le fond de son caractère. La triste position de sa mère avait pu seule le déterminer à accepter le poste de maître de musique au château de Verneuil, bien qu'il détestât du fond du cœur la noblesse, et qu'il tînt pour peu éloigné le moment où elle aurait à expier tous les maux que, dans son opinion, lui devait depuis des siècles le peuple de France.

La première fois que nous l'avons vu, au commencement de ce récit, il occupait déjà depuis un an cette place odieuse et agréable à la fois, qui, en dehors de ses heures de leçons, lui laissait des loisirs très-suffisants pour le perfectionnement de ses propres études. Et bien que depuis l'entretien que nous venons de rapporter entre le comte et sa fille, il se fût encore écoulé une année entière, Arnaud n'en avait pas moins gardé son poste au château, si bien que, faute de le connaître intimement, on devait croire qu'il avait sacrifié ses idées politiques aux charmes d'un présent heureux et exempt de tout souci. Dans mainte occasion il avait évité de manifester son opinion, laissant passer même les critiques les plus fondées à propos des abus de pouvoir de la noblesse et de ses excès de tyrannie, sans y mêler un seul mot d'assentiment ou de contradiction. Sa mère se réjouissait intérieurement d'un tel changement, car elle aimait son fils avec toute la tendresse dont une mère est capable, et ce n'était pas sans une inquiète appréhension qu'elle avait remarqué jusque-là l'exaltation de plus en plus ardente des sentiments de son fils en matière politique. Maintenant cette fièvre semblait s'être calmée, et elle le voyait avec une secrète joie tourner le dos à tous les fanatiques et à tous les exaltés de l'époque, et se tenir complétement à l'écart de leur compagnie.

Depuis le jour où Marguerite avait obtenu de son père la permission de toucher de l'orgue, une année, avons-nous dit, s'était écoulée, et pendant toute cette année la jeune comtesse s'était livrée à l'étude de

ce bel et difficile instrument avec une ardeur infatigable et une passion toujours croissante. L'idée que le comte avait eue de céder à son désir pour la faire par là renoncer d'elle-même à ce qu'il traitait d'extravagance ne s'était donc pas réalisée, et pour cette fois sa vieille expérience avait été mise en défaut. Durant l'hiver, vu le froid de la chapelle, il fallut bien laisser l'orgue en repos; mais à peine les premières brises du printemps eurent-elles commencé à souffler dans la riante vallée de la Loire, — ce qui a lieu d'ordinaire au mois de février, — que mademoiselle de Verneuil et son jeune maître se remirent à l'œuvre de plus belle; ils passaient plusieurs heures, chaque matin, assis à l'orgue de la chapelle, et maintes fois les passants s'arrêtaient, étonnés et ravis, en entendant à des heures inaccoutumées cette musique sacrée qui résonnait à leurs oreilles comme celle d'un autre monde.

Le comte passa presque tout l'été de l'année 1787 à Paris, se souciant fort peu des études musicales de sa fille, qui pendant ce temps-là suivaient tranquillement leur cours. La situation de la France à cette époque, la haine toujours croissante du peuple contre la noblesse et le clergé, la disette générale et la crise des finances, aussi bien que les exigences de plus en plus impérieuses des classes inférieures, réclamaient toute l'activité du comte de Verneuil et de ceux de son ordre.

Cependant, par une belle matinée d'août, le jeune Arnaud se trouvait engagé dans un entretien animé avec un homme de haute taille et de large carrure, sur le penchant d'une colline dans le voisinage du château. Le soleil versait sa chaude lumière sur la riante vallée de l'Avon, tandis que la transparence de l'air et les champs de chaume dont on apercevait les fauves reflets à travers les sombres profondeurs des bois faisaient pressentir les premières approches de l'automne.

« Ne me parlez pas de ces choses-là, dit l'interlocuteur d'Arnaud avec un accent passionné; ce que vous alléguez n'est rien qu'un vain prétexte pour colorer votre faiblesse. Pendant que le peuple soupire et se débat sous l'oppression de ses tyrans, pendant que nous travaillons sans relâche pour hâter l'heure de la délivrance, l'heure où nous leur demanderons compte de la honte et de l'humiliation qu'ils font peser sur nous depuis des siècles, — vous vous louez à un de ces gentillâtres, vous vendez votre liberté, vous, devant qui cent chemins sont ouverts qui vous peuvent assurer une existence indépendante et libre!

— Vous êtes trop passionné, Danton, répondit Arnaud d'une voix mal assurée; j'ai à pourvoir au sort de ma mère. Vous devriez songer à cela, vous devriez penser que de tels devoirs sont plus sacrés que ces

idées chimériques de bonheur du peuple et de bien-être universel que vous ne parviendrez jamais à réaliser, quoi que vous puissiez faire.

— Vous croyez? riposta Danton avec un sourire ironique; vous croyez, Arnaud? Comme je romps cette branche dont je disperse à mes pieds les fragments, ainsi briserons-nous ces institutions qui sont notre honte, cette noblesse et ce clergé, pour mettre le peuple à leur place! Notre temps est proche! Et malheur à eux, quand il sera venu! Regardez l'Amérique; déjà sur ses plages lointaines s'est levée l'aurore de la liberté; encore un peu de temps, bien peu de temps, et elle éclairera notre France relevée de son humiliation, délivrée de ses chaînes! Beaucoup viendront alors à nous en disant : Nous sommes des vôtres; ce que vous voulez, c'est le droit, c'est le bien, c'est la nécessité, c'est la réparation; nous voulons dès maintenant participer à votre renommée, à votre puissance, nous voici! Mais ces loups patelins, nous les repousserons : Arrière, leur dirons-nous, arrière! vous n'avez pas eu le courage de travailler avec nous aux jours de la nécessité et du danger. — Alors, quand il n'y aura plus de comtes à qui vous puissiez louer vos services, avec les filles desquels vous puissiez nouer des intrigues sentimentales sous prétexte de leçons de musique, alors, vous aussi, Arnaud, vous viendrez, mais ce sera trop tard — trop tard! Nous vous repousserons, vous et tous ces cœurs pusillanimes qui attendent toujours le succès avant de se décider à agir!

— Attendez du moins que je vienne, dit Arnaud blessé au vif, attendez; alors, mais alors seulement, il sera temps pour vous de me repousser.

— Ainsi vous ne voulez pas me suivre, Arnaud, vous, un homme de votre capacité et de vos principes, vous préférez rester au service d'un comte de Verneuil, qui vous chassera un beau matin, quand il lui sera arrivé de mal dormir à la suite d'une indigestion? Je suis devenu avocat à Paris, je m'occuperai de vous, de vos intérêts, je vous procurerai une position plus riche que celle que vous trouvez ici dans le misérable servage où vous végétez! Votre mère sera à l'abri du besoin, fiez-vous-en à moi, et ce que vous lui donnerez désormais vaudra mieux que les rogatons de la cuisine d'un gentillâtre débauché.

— Je reste ici, Danton, répliqua froidement Arnaud; je me trouve bien dans ma condition actuelle, et je n'ai aucun motif d'y renoncer. »

Danton se tut, mais son regard de feu s'attacha sur la figure de son compagnon, qui se tenait devant lui avec une indifférence apparente.

« Restez donc, reprit Danton d'un air railleur; je ne sais ce qui vous

pousse à agir contre vos meilleurs sentiments, contre votre conviction véritable; mais le temps viendra où vous vous en repentirez, le jour approche où vous mépriserez et maudirez ce comte, comme je le fais dès à présent; alors le suppliant ce ne sera pas Danton, mais bien vous! — Souvenez-vous alors de cette heure. »

A ces mots, il lui tourna le dos et descendit rapidement la colline, sans adoucir seulement par un regard d'adieu l'amertume de ses dernières paroles. Arnaud le vit s'éloigner et peu à peu disparaître dans les sinuosités du chemin, et resta quelque temps encore à la même place immobile et pensif. Tout à coup les faibles sons de l'orgue de la chapelle voisine arrivèrent à son oreille et l'éveillèrent de sa rêverie. Les traits animés, les yeux brillants, longtemps il écouta avec un sourire de bonheur cette suave harmonie, puis il se dirigea d'un pas précipité vers la chapelle.

Marguerite venait d'avoir seize ans; fleur à demi éclose, elle apparaissait avec tout le charme et toutes les séductions de la première jeunesse, ce plus bel âge de la vie. Elle était assise dans le chœur étroit de la petite chapelle, dont les vitraux peints adoucissaient l'éclat d'un brûlant soleil d'été. Ses mains mignonnes attaquaient de temps en temps les touches de l'orgue, tandis que ses petits pieds, chaussés de fine soie, en tiraient par moments un son fondamental pour compléter un accord. Quand ces accords eurent jeté leurs dernières vibrations, il se fit dans toute la chapelle un profond et religieux silence. Devant la jeune comtesse, sur le pupitre de l'orgue, était posé le cahier de musique, — le *Stabat* de Palestrina, mais elle ne jouait pas ce morceau; ses yeux, fixes comme dans un rêve, s'attachaient sur un seul point, et si par moments elle agitait les touches de l'orgue du bout de ses doigts effilés, c'était comme si elle eût voulu par ces sons à peine perceptibles accompagner ses propres pensées. A ce moment, elle entend au-dessous d'elle un pas d'homme; elle ne regarde pas de ce côté, mais un léger tremblement fait tressaillir tout son corps; elle sait, elle sent que cet homme est Arnaud. Alors, par un violent effort, elle recueille ses pensées et se met à jouer le morceau qu'elle a devant les yeux.

« Bonjour, mademoiselle Marguerite, dit Arnaud, tandis que son regard s'attachait sur elle avec une expression de tendre mélancolie; je vous ai entendue jouer, et je suis venu, pensant que vous pouviez peut-être avoir besoin de moi.

— J'ai besoin de vous en effet, répondit-elle en le regardant doucement avec ses grands yeux noirs; quand vous êtes loin de moi, il me

manque quelque chose, — et ici, continua-t-elle en hésitant d'un air embarrassé, ici vous m'êtes doublement nécessaire, car ce passage est difficile, et quand vous n'êtes pas près de moi, je suis beaucoup trop distraite pour le pouvoir jouer correctement. »

Le cœur de la jeune et naïve comtesse était depuis longtemps déjà comme un livre ouvert devant les yeux d'Arnaud, qui, jeune lui-même et plein de passions ardentes, soutenait depuis plusieurs mois des combats incessants contre ce charme toujours renaissant. Voilà pourquoi il avait refusé de suivre son ami Danton, bien que sa raison le lui eût cent fois conseillé, le lui eût même commandé. « Fuis, lui avait-elle dit, quitte Verneuil en toute hâte, autrement tu succomberas; cette naïve enfant qui s'abandonne à toi avec une si entière confiance, qui t'aime avec l'inexpérience de son cœur, en dépit de toutes les exigences de son rang, cette innocente créature, que tu aimes toi-même avec tant de passion, tu la rendras malheureuse, malheureuse à en mourir — et tu te perdras avec elle! Fuis donc, fuis vite, sans perdre un instant, maintenant qu'il en est temps encore! — Et pourquoi? répondait-il alors; pourquoi quitterais-je cet ange, dont mon image remplit déjà les rêves enfantins? Pourquoi renoncerais-je à cette fleur, quand elle commence à s'ouvrir, après l'avoir entourée de tant de soins et avoir tant attendu son éclosion, lorsqu'elle était encore invisible et sans attraits? Pourquoi arracherais-je de mon cœur un amour qui a pénétré jusque dans ses fibres les plus intimes? Si Marguerite m'aime, — et elle m'aime, — pourquoi ne ferais-je pas mon bien de cet amour qui s'éveille en elle, qui croît d'heure en heure et que tout trahit à mes yeux? Pourquoi repousserais-je cette coupe écumante que m'offre mon bon génie? Je veux la mériter, la conquérir! Si elle m'aime encore, après qu'elle se sera rendu compte de ses sentiments, si elle me reste fidèle, il faudra bien alors qu'elle soit à moi, en dépit de tous les préjugés vermoulus de ce vieux monde, préjugés qui tomberont en poussière au premier coup de vent d'ouest venant à souffler de la jeune et libre Amérique! »

Et Marguerite, que pensait-elle? Elle ne pensait pas, à vrai dire, elle sentait seulement, sans bien comprendre la nature de son sentiment. Une seule chose était claire pour elle, c'est qu'elle ne pouvait vivre sans Arnaud. Il lui était nécessaire comme l'air pour respirer, comme la lumière pour voir; mais pourquoi en était-il ainsi, et qu'en adviendrait-il, elle n'y avait jamais songé.

« Et quel est ce passage si difficile? reprit Arnaud en s'asseyant tout à côté de la jeune comtesse sur le banc étroit devant l'orgue. Voulez-

vous me montrer dans le *Stabat* de Palestrina ce que vous ne pouvez exécuter ?

— Je vais reprendre tout le morceau; vous trouverez vous-même aisément le passage en question »

Les phrases simples et sublimes de cette œuvre magistrale retentirent alors, et leurs vibrations sonores remplirent la petite chapelle, dont l'étroite enceinte, impuissante à les contenir, les répercutait avec un léger frémissement. Arnaud prêtait une oreille attentive, mais ce n'était pas cette musique qu'il écoutait; ses yeux, avec une expression enthousiaste, s'attachaient, sans pouvoir s'en détourner, sur les petites mains de la comtesse, dont les doigts effilés se promenaient sur les touches de l'orgue, et, de temps en temps seulement, cherchaient pendant quelques secondes les yeux de sa jeune élève.

Sous l'influence de ces regards, elle se prit à trembler, et les notes tracées sur le papier de musique semblèrent se confondre devant ses yeux. Il vit qu'elle était sur le point de battre un accord à faux, et posa sa main sur celle de Marguerite, — avec l'intention peut-être d'empêcher cette faute, mais sa main resta posée sur celle de la jeune comtesse, — les sons de l'orgue cessèrent de vibrer au milieu d'un accord; une seule note grave, qu'elle fit résonner sans le savoir par un mouvement de son pied, retentit encore comme une plainte dans la chapelle. La main d'Arnaud pesa plus fortement alors sur celle de la jeune fille, elle sentit une légère pression, son corps svelte tressaillit soudain, comme le bouton d'une rose au souffle du vent du soir, ses yeux se fermèrent et se remplirent de larmes, et elle ne put se défendre d'appuyer doucement sa tête sur la poitrine d'Arnaud. Mais dans cette poitrine battait violemment un cœur qui ne se souciait plus de rester vainqueur dans ce combat qu'il soutenait depuis si longtemps entre l'amour et le devoir, mais qui au contraire savoura avec une ineffable joie le bonheur de sa défaite.

« M'aimes-tu, Marguerite ? murmura-t-il en passant son bras autour de la fine taille de la comtesse, qui était toute tremblante, et en la pressant contre son cœur; m'aimes-tu réellement, réellement comme je t'aime, avec toute la puissance de ton âme, et non pas seulement avec l'éphémère caprice d'un enfant dont les sens s'éveillent ?

— Je n'en sais rien, Arnaud, dit-elle quand elle eut retrouvé la force de parler, en attachant sur lui ses grands yeux où brillaient encore les larmes; mais il faut bien que cela soit comme tu dis, car, ajouta-t-elle en baissant la voix, sans toi je ne pourrais plus vivre, avec toi je mourrais heureuse en ce moment.

— Douce Marguerite adorée, dit-il en imprimant sur son front un tendre baiser, as-tu bien réfléchi à ce qui adviendra de tout ceci? T'es-tu représenté les souffrances, les combats qui nous attendent? Il en est temps encore, laisse-moi partir, oublie-moi maintenant, il en est temps encore.

— Je n'ai pensé à rien. A quoi aurais-je dû penser? Tout ce que je sais, c'est que je serais condamnée à un malheur sans nom, si je devais jamais éprouver un autre sentiment que celui que j'éprouve à cette heure.

— Ainsi tu veux me garder ton amour et ta foi depuis cette heure jusqu'à la mort, comme je te le promets pour ma part à la face de Dieu? Auras-tu ce courage, Marguerite? Examine-toi bien, réfléchis sérieusement avant de me répondre. »

Elle levait les yeux, et ses lèvres doucement fermées s'entr'ouvraient, — quand soudain, avec un grand cri, elle s'arracha des bras d'Arnaud. Le comte était debout devant eux. Il promena un regard sarcastique sur le couple tremblant.

« Voilà donc ces études d'orgue, dit-il avec un sourire amer, ces études que ma fille désirait avec tant de passion! Je crois qu'elles n'ont pas été en effet sans charmes, surtout pour un maître oublieux de ses devoirs, que j'ai, par une aveugle confiance, admis à mon service et nourri avec toute sa parenté! Mais, Dieu merci! j'arrive encore à temps pour mettre fin à ces indignes enfantillages. Si je ne voulais éviter un éclat, continua-t-il d'un ton plus animé, je vous montrerais comment on châtie des drôles tels que vous. Je me contente de vous dire ceci : Faites votre paquet, misérable! Dépêchez-vous de déguerpir, sinon.... » Il n'acheva pas, sentant qu'il ne pourrait bientôt plus maîtriser sa colère.

Cependant Arnaud s'était peu à peu remis de son trouble et se tenait fièrement devant le comte.

« Écoutez-moi, monsieur le comte, dit-il, avant de m'accabler et d'accumuler sur ma tête de si graves reproches. En ce moment, mais seulement en ce moment, j'ai succombé, je l'avoue, à la lutte que je soutiens depuis longtemps contre l'amour que m'a inspiré votre fille. J'ai été faible là où j'aurais dû peut-être me montrer fort, — mais ce qui est fait est fait et ne saurait se défaire. Nous nous sommes dit l'un à l'autre que nous nous aimions, et je ne puis, pour ma part, revenir sur cet aveu, je ne le rétracterai point. Ces paroles peuvent sonner à votre oreille comme arrogantes, peut-être même insensées, mais sachez que j'ai la ferme volonté d'achever la conquête d'un bonheur dont la

meilleure part m'est déjà échue en partage. Songez, monsieur le comte, que les temps sont proches où le mariage de la fille d'un comte avec un honorable membre de la bourgeoisie ne sera plus qualifié de folle extravagance. Je saurai me faire dans le monde, à défaut de noblesse, une position qui devra suffire à toutes vos exigences. Alors seulement je vous prierai de m'accorder la main de votre fille, c'est-à-dire la plus noble bien auquel je puisse aspirer ici-bas. — Cela, je vous le promets! — Jusque-là soyez bon et indulgent, vous n'aurez pas honoré de votre bienveillance un ingrat. »

Pendant ce discours d'Arnaud, la colère avait peu à peu fait monter le rouge au visage pâle et flétri du comte; il se contint pourtant, et d'un ton froid et tranchant, malgré la haine de parti qui bouillonnait en lui :

« Jusqu'ici, lui dit-il, je n'avais vu en vous qu'un de ces faibles cerveaux, comme il y en a par milliers parmi les gens de votre espèce, un de ces drôles qui ne rougissent pas de chercher en tout et partout leur avantage, sans se soucier jamais du devoir; mais je reconnais de plus à cette heure que vous êtes un homme dangereux, que vous appartenez à cette clique qui veut porter une main sacrilége sur les droits de notre auguste monarque et sur les nôtres, et cela pour s'établir ensuite commodément au milieu des ruines qu'elle aura faites! Prenez garde! Je pourrais, à la satisfaction d'infliger un châtiment exemplaire à un drôle tel que vous, sacrifier toute considération de famille et vous faire mettre à la porte du château à coups de fouet par mes gens! M'avez-vous compris? — Hâtez-vous donc de partir, sans vous inquiéter du sentiment qui prévaut en moi et me détermine à en user ainsi avec vous.

— Vous êtes le père de Marguerite, répliqua le jeune homme, et je ne serais pas digne d'elle, si je ne savais supporter d'être offensé par vous. Aussi n'ai-je point d'autre réponse à vous faire qu'à vous dire adieu. — Oublie tout ce qui s'est passé entre nous, chère Marguerite, je te dispense de répondre à ma question! — Et vous, monsieur le comte, puissiez-vous ne vous repentir jamais de m'avoir si outrageusement congédié! »

Là-dessus, comme il tournait les talons pour sortir, Marguerite, qui était restée jusque-là sans mouvement, lui saisit vivement la main; ses yeux étincelaient, et d'une voix ferme elle dit :

« Écoute maintenant ma réponse, cher Arnaud, écoute ce que m'a seule empêchée de te dire tout à l'heure la brusque arrivée de mon père! Je jure, et je prends Dieu dans son temple à témoin de mon serment,

je jure de te rester fidèle jusqu'à la mort, et de n'être jamais la femme d'un autre, en dépit de toutes les puissances de la terre!

— Merci, Marguerite, merci de tout mon cœur! Tu as ma promesse pour la vie!

— Hors d'ici, hors d'ici, fille perverse, enfant dénaturée, tonna le comte, je prendrai soin de bannir de ta cervelle ces extravagantes idées. »

III.

Quelques heures après la scène que nous venons de décrire, Arnaud, sans plus revoir Marguerite, avait quitté le château de Verneuil et était retourné à Nevers. Il entra chez un avocat pour se former lui-même à l'exercice de cette profession. Il donnait en outre des leçons de musique et touchait l'orgue dans une des églises de la ville, ce qui le mit à même de vivre et de faire vivre sa mère. Bien qu'il fût de l'opinion de ceux qui tenaient pour nécessaire un changement, même par les moyens violents, dans l'organisation de la France, il était pourtant resté entièrement étranger à toute espèce d'association, se tenant même à l'écart de tous ses amis politiques, si bien que ceux-ci le regardaient comme un faux frère et un apostat. L'exaltation toujours croissante des esprits et la haine qui allait s'envenimant contre les classes privilégiées semblaient ne le toucher en rien, Que dis-je? son caractère d'amère résignation s'était même notablement adouci, bien que les procédés outrageux du comte à son égard eussent été plutôt faits pour l'aigrir encore davantage. Son amour pour Marguerite, cet amour qui remplissait tout son cœur, avait été sinon augmenté par l'absence, ce qui était à peine possible, du moins fortifié encore et raffermi; il était devenu l'unique objet de toutes ses pensées, le but constant de tous ses efforts.

A Verneuil d'autre part, depuis l'éloignement d'Arnaud, on s'était efforcé de considérer le goût extravagant de la jeune comtesse pour un homme si bas placé et si peu digne d'estime comme le caprice d'une enfant qui n'a pas encore bien conscience d'elle-même, et par suite on n'avait changé en rien la manière d'agir avec elle. Le comte et son fils, qui était venu passer quelques semaines au château, traitèrent Marguerite tout comme auparavant; ils s'appliquèrent même plus que jamais l'un et l'autre à la gagner par des prévenances et des distractions de toute sorte. D'Arnaud et de tout le passé, on n'en souffla mot une seule fois. Vers la fin de l'automne, le comte résolut de partir

pour Paris, afin d'y passer l'hiver, et d'emmener sa fille pour la produire dans le monde. Ce projet n'était guère du goût de Marguerite, mais comme elle n'avait à y faire aucune objection plausible, elle se résigna et se vit bientôt transplantée dans un monde tout à fait nouveau et étranger pour elle.

Cet éclat, ce luxe, cette variété infinie de plaisirs, au milieu desquels elle avait alors à se mouvoir, la laissèrent froide et insensible, et n'offrirent aucun attrait à son imagination. Sa sensibilité était blessée par cette frivolité qui perçait partout à ses yeux, même sous les formes les plus roides, et sans l'amour qu'elle gardait et nourrissait au fond de son cœur, elle eût désiré retourner dans sa solitude de Verneuil, où elle avait grandi et à laquelle l'attachaient tous ses souvenirs d'enfance. Mais parmi ces souvenirs il en était un qu'elle n'eût pas sacrifié pour toutes les joies de la terre, qui, de jour en jour, croissait en force et en puissance, qui communiquait à ses heures de solitude, — heures trop rares, hélas! — un charme qu'elle n'avait jamais soupçonné, et faisait voltiger dans ses rêves les plus douces et les plus séduisantes images.

Le comte, qui avait voulu à dessein laisser agir sur sa fille l'influence de ces nouvelles relations de société, se vit donc complétement déçu dans son attente. L'indifférence de Marguerite, que dis-je? son éloignement marqué en mainte occasion pour les plaisirs de la capitale, son air réservé, presque dédaigneux, dans le monde où il la conduisait le plus souvent possible, n'avaient pas manqué de provoquer partout une impression désagréable. On se prit bientôt à la négliger, en dépit de sa beauté; ce n'est pas assez dire: les gens qui, dans ces hautes régions de la société polie, sont toujours à l'affût de quelque sujet de raillerie, commencèrent à porter sur la jeune comtesse des jugements qui devaient faire craindre pis encore. Ce pis-là, c'était le ridicule. Si l'on eût attaqué sa vertu, qu'on l'eût accusée de quelques petites intrigues galantes, elle n'en eût été pour cela que plus intéressante et plus recherchée; mais qu'elle fût exposée aux traits de la raillerie et de ce méchant esprit cynique qui régnait alors, autant valait pour elle être enterrée vive. C'est ce que sentit le comte, et il fut encore confirmé dans ses craintes par son propre fils, qui, ayant toujours vécu loin de sa sœur, n'avait jamais eu grande affection pour elle, et qui, depuis l'aventure avec le maître de musique, éprouvait pour elle un sentiment mi-parti de compassion et de mépris.

Le résultat du conseil que le comte et son fils tinrent ensemble fut que le mieux était de marier Marguerite. Ils s'étaient dit qu'il n'y avait

rien de tel qu'un mariage pour neutraliser les idées romantiques d'une petite fille qui avait grandi dans une solitude de campagne; que dût-elle, une fois mariée, continuer secrètement cette intrigue amoureuse, cela, loin de lui nuire, ne servirait qu'à la rendre plus intéressante; que ce serait, en tout cas, le soin et le devoir du mari de surveiller la conduite et les actes de sa femme. La fortune du comte devait échoir à son fils par voie de transmission héréditaire, mais ses biens allodiaux produisaient un revenu de vingt mille livres, avec lequel la jeune et belle comtesse ne pouvait manquer d'être un parti fort désirable.

On soumit tous les prétendants que l'on avait en vue à un minutieux examen, et l'on trouva finalement dans le vicomte de Lécurière un sujet tout à fait convenable pour sortir au plus tôt d'embarras. Le vicomte avait quarante ans et, après une jeunesse passablement orageuse qui avait fait une forte brèche à sa fortune, se trouvait encore assez riche pour mener, grâce à la rente de Marguerite, un train de vie en rapport avec son rang. On savait de plus que le vicomte était sérieusement résolu à se marier, qu'il était de vieille noblesse, et en lui laissant entrevoir qu'il ne lui serait pas impossible, vu les circonstances difficiles où l'on vivait, d'hériter un jour ou l'autre du frère de Marguerite, exposé à mille dangers, et d'ailleurs souffrant de la poitrine, et par suite, d'entrer, lui et ses enfants, en jouissance des biens immenses du comte, on espérait mener à bonne fin la négociation en question. Sur le point essentiel de l'affaire, on était parti d'ailleurs de conjectures parfaitement fondées; le vicomte, en effet, se sentit honoré de la proposition qui lui fut faite officieusement à ce sujet; la beauté et la jeunesse de la petite comtesse étaient tout à fait de son goût, seulement il trouva les rentes dont elle pouvait disposer un peu insuffisantes, et sut si bien faire valoir cette unique objection, qu'enfin, après de longs pourparlers, on convint d'un commun accord d'élever ladite rente à trente mille livres. L'affaire fut donc conclue à la satisfaction des deux parties, et il ne resta plus qu'à en faire part à la jeune comtesse et à faire dresser le contrat de mariage.

Le comte s'acquitta lui-même du premier de ces soins, employant tour à tour la forme d'un conseil affectueux et le ton de l'autorité paternelle. Mais aucun de ces deux moyens ne produisit l'effet désiré. Marguerite déclara avec une fermeté inébranlable qu'elle avait engagé sa foi à Charles Arnaud, et que nulle puissance au monde ne pourrait la contraindre à prendre un autre époux. Des prières le comte passa aux menaces, et ces menaces furent exécutées autant qu'on le pouvait faire sans éveiller l'attention. Marguerite, tout en opposant une rési-

gnation calme et silencieuse à tous les moyens que l'on jugea nécessaire d'employer à son égard, n'en persista pas moins dans son premier refus, et l'on ne put se dispenser de faire savoir au vicomte de Lécurière que l'état de souffrance momentané de sa fiancée rendait un délai nécessaire avant de procéder au mariage. Le vicomte crut qu'il était de son devoir de faire une visite à la jeune comtesse; il la trouva seule et reçut de sa propre bouche, non sans grande surprise, un refus net et décidé, dont il était loin de se douter. Avec son esprit et son expérience il n'eut pas de peine à pénétrer les motifs d'un tel éloignement, car à peine l'eut-il priée, avec une compassion hypocrite, de vouloir bien l'honorer d'une confidence plus explicite, que la naïve enfant, qui, d'ailleurs, était fière de son amour, se mit à lui conter de point en point tout ce qu'il tenait à savoir.

Il n'en fallut pas davantage pour le déterminer à écrire au comte de Verneuil une lettre de rétractation, où il lui exprimait entre autres choses, avec une certaine teinte d'ironie, combien il regrettait de n'avoir pas été instruit plus tôt des relations amoureuses qui existaient depuis des années entre la jeune comtesse et son maître de musique, relations qui étaient allées jusqu'à un échange de serments entre les deux amants, parce qu'il se serait empressé de déclarer tout d'abord à monsieur le comte que ses principes et sa prud'homie ne lui permettaient pas d'aller, en ce qui le concernait, à l'encontre des vœux si vivement manifestés par mademoiselle sa fille.

Ainsi, le mal qu'on avait mis tant de soins à empêcher s'était produit, et cela avec des conséquences bien autres que celles qu'on avait soupçonnées. Le vicomte avait fait part à ses amis des causes de sa rupture avec la jeune comtesse de Verneuil, et cette histoire, comme d'ordinaire exagérée et défigurée, défraya bientôt toutes les conversations. Après s'être oubliée au point d'entretenir, avant son mariage, une intrigue galante avec un organiste, un maître de musique, un homme de bas lieu, de lui engager secrètement sa foi, de persister encore à cette heure dans un si déplorable égarement et de refuser, par cette unique raison, son consentement à un mariage en rapport avec son rang, mademoiselle de Verneuil ne pouvait plus se montrer dans les cercles de la cour et de la noblesse, et cette honte de la jeune fille rejaillissait nécessairement sur son père, sur son frère lui-même, bien qu'il n'y eût d'ailleurs rien à reprocher ni à l'un ni à l'autre sous aucun rapport. — Dès lors, le père et le fils, ne gardant plus aucun ménagement, s'abandonnèrent à tous les transports de la plus violente colère.

« Tu n'aurais jamais dû amener à Paris une telle folle, mon père,

s'écria le jeune comte hors de lui; au temps où nous sommes, quand chacun est en quête d'une occasion pour nuire à la noblesse, quand la canaille nous harcèle partout comme une meute en furie, guettant le moment de nous mordre à belles dents, nous avons autre chose à faire vraiment qu'à nous rendre ridicules par les extravagances sans nom d'une maudite petite fille! On finira par croire que ce qui arrive est la faute de l'éducation qu'elle a reçue, on nous mettra au nombre des gens dont la fidélité est devenue douteuse, on pensera que toute cette conduite de ta fille, de ma sœur, n'est pas autre chose que le résultat des idées qu'elle s'est faites dans la société de son père et de son frère. As-tu remarqué, père, l'air moqueur dont on nous regarde? as-tu vu comme on s'écarte de nous, et quel froid accueil j'ai reçu de la cour même et de Sa Majesté la reine?

— Mon fils, tu vois les choses trop en noir, répondit le comte en humant une large prise de tabac, je n'ai rien vu de tout cela. Ce que tu dis n'est qu'un effet de ta vive imagination, malheureux héritage que ma femme semble avoir légué à ses enfants. Quant à moi, je ne redoute nullement les suites de cet incident. Je crois avoir vieilli avec honneur, et je ne souffrirai pas qu'on imprime la moindre tache à l'antique nom de Verneuil. Aussi bien doit-il y avoir un moyen de remettre les choses dans la bonne voie.

— C'est facile à dire, difficile à exécuter. Nous avons suffisamment appris à connaître la fermeté de volonté de cette petite fille à peine sortie de l'enfance. Jamais elle ne consentira à un mariage, sans compter qu'il pourrait devenir fort difficile de lui trouver à présent un parti convenable. Si elle était morte — nous mettrions des habits de deuil, mais, du moins, ce seraient nos armes seulement qui seraient couvertes d'un crêpe, et non pas notre honneur!

— Elle n'est pas morte, mon fils, et nous ne pouvons la tuer, certes, mais nous pouvons la mettre dans un lieu où elle sera morte pour le monde et où elle aura tout loisir de méditer sur ses extravagances, — c'est-à-dire au couvent.

— Au couvent? Oui, père, c'est un moyen, le bon et vrai moyen! Mais ira-t-elle?

— Elle ira, de gré ou de force, tranquillise-toi sur ce point, mon fils. J'userai en cette occasion du plein pouvoir que me donne mon titre de père. »

Là-dessus le jeune comte se calma tout à fait, son humeur même redevint toute riante à l'idée que sa sœur allait être avec ses folies ensevelie pour toujours derrière les murs d'un couvent.

Quant au comte, il ne perdit pas un instant pour l'exécution de son dessein. Nous ne voulons pas retracer en détail la scène qui se passa à cette occasion entre lui et sa fille, et où l'on vit un vieillard déjà près de la tombe pousser l'égarement jusqu'à sacrifier la jeunesse et le bonheur de sa fille à des préjugés de caste que le triomphe des idées nouvelles allait réduire à néant d'un jour à l'autre. Il lui laissa le choix d'entrer au couvent, avec sa bénédiction, si elle le faisait librement, ou avec sa malédiction, s'il fallait l'y contraindre, et après avoir bien réfléchi et versé beaucoup de larmes, la pauvre fille se décida pour le premier parti. Le combat qui se livra en elle entre son amour pour Arnaud et ses devoirs envers son père se calma par cette idée chimérique qu'elle satisferait à l'un et à l'autre en devenant la fiancée du ciel. Elle garderait par là son serment sans faillir à l'obéissance filiale. La solitude d'un couvent, la cohabitation constante avec Dieu, la pratique assidue de la bienfaisance et de la charité, tout cela lui offrait une perspective si séduisante de calme, de sérénité et de paix après les orages qui avaient assailli son âme dans ces derniers temps, qu'elle envisagea avec résignation, qu'elle appela même d'un ardent désir le moment où elle quitterait Paris et entrerait au port de salut de sa future patrie.

Il n'entrait nullement, on le pense bien, dans les desseins du comte de laisser en aucune façon se refroidir dans le cœur de sa fille une disposition si favorable. Les mesures nécessaires furent prises au plus vite. L'abbesse du couvent de Saint-Léger à Autun, parente éloignée du comte, parut la personne la plus convenable pour diriger la conscience et surveiller la conduite de la jeune comtesse. Restait à se procurer auprès de l'archevêque une dispense de noviciat. Cela fait, le comte amena lui-même sa fille à Saint-Léger, et il y séjourna jusqu'à ce qu'elle eut pris le voile, après quoi, parfaitement rassuré et le cœur content, il s'en revint à Paris pour y reprendre sa place ordinaire dans la société de ses pairs.

IV.

Cependant Arnaud vivait sans bruit à Nevers. Tous ses efforts ne tendaient qu'à atteindre l'unique but de sa vie, c'est-à-dire à obtenir pour femme Marguerite. Il se livrait donc à ses études de droit avec une ardeur incessante, et quand, le soir, à bout de force, la tête brisée par le travail, il venait s'asseoir dans sa petite chambre solitaire, il se

représentait l'avenir sous les plus sombres couleurs. Il comptait beaucoup aussi sur l'exaltation politique des esprits qui allait croissant de jour en jour, et chaque victoire des idées nouvelles l'enhardissait dans ses espérances. Un soir, le messager de la poste lui apporta une lettre, et il eut bientôt reconnu sur l'adresse l'écriture de sa chère écolière. Longtemps il tint la lettre dans ses mains tremblantes d'émotion avant d'oser en rompre le cachet. Il l'ouvrit enfin et lut les lignes suivantes :

« Ne t'irrite pas contre moi, cher Arnaud, si je t'écris; cette lettre est la première et — hélas! aussi la dernière que tu recevras de moi. Quand tes yeux s'attacheront sur ces lignes, que je t'écris, le cœur déchiré par la souffrance, et que je mouille de mes larmes, — alors nous serons déjà irrévocablement séparés pour toute la durée de cette vie terrestre. Je ne suis plus ta fiancée, mais la fiancée du ciel, car j'ai déjà prononcé mes vœux au couvent de Saint-Léger. Oh! ne t'irrite pas contre moi, mon cher Arnaud — je puis bien encore t'appeler ainsi! — Je n'ai pas rompu mon serment, j'ai fermement refusé mon consentement au mariage qui devait m'unir à un autre que toi; mais avais-je le droit de m'opposer à la volonté de mon père, qui tient pour nécessaire à l'honneur de sa famille que j'entre au couvent, et qui me menace de sa malédiction, si je m'y refuse? Laisse-moi la consolation, l'unique consolation de penser que j'ai bien agi, et que, malgré tout le chagrin que je te cause, tu approuves ma résolution. Je veux prier Dieu et notre divin Sauveur, je veux demander humblement à la sainte Mère des Douleurs de permettre que je garde au fond de mon cœur mon amour pour toi, cet amour qui ne saurait plus désormais être coupable. Adieu donc, mon Arnaud, adieu, jusqu'à ce que ce court pèlerinage soit fini! Nous nous reverrons alors. Dieu, dans sa miséricorde, nous accordera là-haut ce qu'il nous a refusé ici-bas dans sa sagesse. Jusque-là reçois les adieux de ta Marguerite. »

Comme un coup de tonnerre qui éclate par un ciel serein, cette lettre mit soudain à néant toutes les espérances d'Arnaud; sa vie était désormais sans but, et il s'abandonna à un inconsolable désespoir. Longtemps il resta la tête appuyée sur ses mains, et les sanglots convulsifs qui s'échappaient coup sur coup de sa poitrine oppressée, avec des larmes amères, interrompaient seuls le morne silence de sa petite chambre solitaire, où il n'avait d'autre compagne que l'ombre du soir. Sa première douleur enfin apaisée, il forma les plans les plus aventureux pour délivrer Marguerite et s'enfuir avec elle dans une contrée étrangère et lointaine. Il résolut de ne pas perdre un moment pour

étudier la situation du couvent et prendre ensuite toutes les mesures nécessaires.

Il se mit donc en campagne et marcha toute la nuit. C'était une nuit calme et silencieuse d'automne, les étoiles répandaient une vive et claire lueur sur la terre endormie, le vent se jouait doucement dans les feuilles tombées des arbres. Peu à peu son cœur palpitant d'angoisse se calma, et cédant sans le vouloir à je ne sais quelle exaltation enthousiaste, il trouva une consolation à penser que Marguerite, après tout, lui appartiendrait et n'appartiendrait qu'à lui seul, dût-il ne la posséder jamais. Pourtant un doute grave lui vint à l'esprit : voudrait-elle quitter le couvent? — Et tout en réfléchissant ainsi, il s'avançait toujours en accélérant sa marche, — car il voulait avant tout voir le cloître où elle était retenue prisonnière. Quand le soleil se leva à l'horizon avec cette blanche clarté particulière à cette saison de l'année, il se trouva sur une colline, non loin de l'Avon, qu'il devait franchir, et il aperçut dans le lointain les tours du château de Verneuil. Oh! comme à cette vue s'éveillèrent en lui tout à coup tous ses anciens souvenirs! Comme il se représenta ces jours de joie innocente qu'il avait passés là en compagnie de sa chère Marguerite! Tout, jusqu'aux moindres incidents, lui apparut alors comme un événement important; il la revoyait en idée, d'abord naïve enfant joueuse, puis gracieuse et belle jeune fille, rayonnant de jour en jour d'un attrait nouveau et attirée peu à peu vers lui par un secret penchant de son cœur; il s'oubliait à contempler ces lieux, où il avait soutenu intérieurement tant de combats contre cet enchantement sans cesse renaissant, auquel il avait fini par succomber. La fenêtre de la petite chapelle, que le soleil faisait resplendir maintenant à ses yeux, lui rappelait le plus beau et aussi le plus terrible moment de sa vie! Dans le frémissement du vent matinal il croyait saisir les sons de l'orgue; il entendait distinctement les solennels accords du *Stabat* de Palestrina, si soudainement interrompus naguère, lorsque le comte....

Bref, il ne put supporter plus longtemps ce jeu de son imagination et se hâta de descendre la pente de la colline. Après une courte halte, il atteignit vers le soir les hauteurs du Beuvron et découvrit de là, tout au fond d'une vallée boisée, le couvent de Saint-Léger. Debout, immobile comme une statue, sur la cime aride de la montagne, couverte de maigres touffes de bruyère, il contempla longtemps le pieux édifice et les croix dorées de ses tours, qui se détachaient en pleine lumière au milieu de cette calme et silencieuse solitude. Les lignes onduleuses des montagnes, avec leurs tons crus et tranchés d'ombre et de lumière,

ressemblaient aux vagues orageuses qui bouleversaient son propre cœur, et de même que dans tout ce paysage cet asile de paix était le seul point qui attirât et reposât les regards, ainsi la pensée que celle qu'il aimait de toutes les forces de son âme, et qui devait être à jamais perdue pour lui, vivait retirée derrière ces murs, que peut-être elle pensait à lui en ce moment dans le secret de ses prières et demandait à Dieu de ne pas lui imputer à péché son amour pour lui, — cette pensée, dis-je, était la seule et unique consolation qui pût adoucir les blessures saignantes de son cœur.

La nuit vint, enveloppant de ses ombres épaisses d'abord les vallées, puis la cime de la montagne où il se tenait toujours, immobile et pensif. Il descendit dans la vallée et s'assit à proximité du couvent, sous le feuillage touffu d'un grand tilleul. Aux premières lueurs du matin, un chant pieux arriva jusqu'à lui; l'oreille tendue, la poitrine haletante, il écouta et crut distinguer la voix de Marguerite. Alors tout redevint calme et silencieux dans la chapelle, les battements de son propre cœur se ralentirent. Non, murmura-t-il tout bas, non, elle ne viendra pas avec moi!... Dois-je encore une fois troubler la paix dont elle jouit, encore une fois porter une main sans pitié sur sa vie? Non; de ce combat du moins je veux sortir vainqueur, et il ne sera pas dit que je t'aurai réduite encore à une lutte plus difficile que la première, ma chère Marguerite adorée! — Plusieurs jours encore il se tint près du couvent, assis durant la nuit entière sous le tilleul. Il ne voulait que revoir une dernière fois la jeune comtesse, sans qu'elle se doutât de sa présence. Mais la fortune lui refusa même cette simple faveur; Marguerite était rigoureusement surveillée, et il finit par reprendre le chemin de Nevers avec la triste résignation d'un homme qui n'a plus de but dans sa vie, plus de désir, plus d'espérance vivifiante.

De retour à Nevers, il s'occupa exclusivement de ses études de droit, de musique, et des souvenirs de Marguerite.

Cependant les nuages s'amoncelaient de plus en plus; le roi se vit forcé, l'année suivante, de convoquer les notables et finalement, l'année d'après, en 1789, les états généraux, qui devinrent bientôt l'Assemblée constituante. On connaît les grands travaux de cette fameuse assemblée aussi bien que les événements qui se pressèrent dans cette courte période de deux ans. La prise de la Bastille, la transformation de la royauté absolue en royauté constitutionnelle, l'avortement de la fuite du roi, l'abolition de la dîme, la confiscation des biens du clergé, la suppression des titres de noblesse, en un mot tous ces grands changements de l'ancienne France furent

légalement sanctionnés par une assemblée qui avait su à la fois faire plier le pouvoir et contenir la révolution. La constitution avait été solennellement jurée par le roi et par la nation; la révolution semblait finie. Mais combien cette apparence était trompeuse, c'est ce que nous apprend la suite de l'histoire de cette remarquable époque. Personne au fond ne se sentait satisfait; ceux qui s'étaient vus dépouillés d'une partie de leurs droits, de leurs revenus ou de leurs dignités, la noblesse, le clergé, les officiers de l'armée, étaient généralement mécontents et cherchaient par tous les moyens possibles à recouvrer ce qu'ils avaient perdu. La masse du peuple, au contraire, qui recueillait les avantages de ces mesures, ne se contentait plus de ces faciles conquêtes et en voulait d'autres plus importantes. L'exaltation des esprits, l'aigreur des partis allaient de jour en jour s'envenimant, et la lutte n'était déjà plus entre les aristocrates et les constitutionnels, mais bien entre les constitutionnels et les républicains.

Durant tout ce temps, Arnaud avait continué de vivre à Nevers dans une indifférence apparente, jusqu'au moment où le décret sur la confiscation des biens ecclésiastiques vint le tirer tout à coup de sa torpeur. Dès que les revenus des couvents étaient supprimés, les couvents eux-mêmes ne pouvaient plus subsister, et sans prononcer leur suppression, on laissait tout moine et toute religieuse libres de quitter le cloître et de se considérer comme déliés de leurs vœux. Les commissaires chargés de l'exécution de ces mesures parcoururent à cet effet toutes les provinces, et Arnaud put conjecturer que le moment était proche où le couvent de Saint-Léger recevrait leur visite.

Deux ans s'étaient écoulés déjà depuis la claustration de Marguerite de Verneuil; pendant tout ce temps, Arnaud n'avait rien appris d'elle, sinon de temps à autre, par l'intermédiaire d'un ami qu'il avait à Autun, que la sœur Agathe (c'était son nom de religion) jouissait d'une bonne santé. Le comte vivait au château de Verneuil dans une retraite complète, tandis que son fils, toujours à Paris, faisait partie de l'entourage intime du roi, et s'était vu exposé maintes fois à de graves dangers comme ayant pris part au fameux banquet des gardes du corps à Versailles.

Ce fut par une matinée de novembre froide et pluvieuse de l'année 1790 que le commissaire du gouvernement arriva à Saint-Léger. Ceint d'une large écharpe tricolore, accompagné d'une suite peu nombreuse, mais suivi d'une foule de peuple, il se présenta devant la porte du couvent. On ne fit aucune difficulté de la lui ouvrir, et il s'avança jusque dans le réfectoire de la communauté. Il y trouva l'abbesse avec les

religieuses dans l'habit de leur ordre. On leur lut le décret; on leur fit savoir que tous les revenus du couvent, sans exception, appartenaient, à dater de ce jour, à la nation, et devaient comme tels être versés dans les caisses de l'État; qu'en conséquence les religieuses pouvaient quitter la sainte maison et se considérer comme dégagées de leurs vœux. Suivirent quelques pourparlers assez courts, dont le résultat fut que cinq religieuses refusaient de s'éloigner, tandis que toutes les autres promettaient de vider les lieux dès le lendemain en compagnie de l'abbesse.

Tout cela, du reste, s'était fait sans aucune solennité. Les religieuses paraissaient se plier sans trop de peine à l'inévitable nécessité, et d'autre part les couvents étaient depuis trop longtemps déjà pour le peuple un objet de haine et d'envie pour qu'une telle mesure excitât dans la ville d'Autun le moindre sentiment de pitié, au milieu de l'effervescence politique qui régnait alors et qui primait tout autre intérêt.

Le soir venu, tout se passa dans le couvent avec un abandon enjoué; le commissaire et sa suite s'y établirent pour la nuit; quant aux religieuses, du moins la plupart de celles qui voulaient partir, et à leur tête la rigide abbesse, se considérant déjà comme libres de toute contrainte ecclésiastique, elles se livrèrent sans scrupule au plaisir de converser avec des hommes, plaisir dont elles étaient sevrées depuis longtemps. Arnaud faisait partie de la suite du commissaire, mais ce fut en vain qu'il chercha Marguerite. Il apprit qu'elle était des cinq qui avaient préféré rester, et qu'elle se trouvait comme d'habitude dans sa cellule. Le lendemain, assez tard dans la matinée, lorsqu'on reprit le cours des opérations officielles, le commissaire crut de son devoir de déclarer aux cinq religieuses récalcitrantes qu'on ne tolérerait leur séjour au couvent que jusqu'à ce qu'il eût été vendu pour une destination nationale, que ce jour, du reste, était proche, et conséquemment qu'elles feraient bien de s'éloigner sans plus attendre avec le reste de leurs compagnes. Elles n'en persistèrent pas moins dans leur résolution, et ordre fut donné au gardien préposé à la surveillance des bâtiments du couvent de n'ouvrir à ces dames que leurs cellules et le réfectoire, mais de tenir rigoureusement closes toutes les autres salles, y compris la chapelle. Quelques heures après, tout le monde partit, commissaire et nonnes, tout bruit cessa, et un profond silence recommença à régner dans ces lieux, qui n'avaient retenti jusque-là que de la voix discrète des religieuses ou de leurs chants pieux.

Marguerite s'appuyait toute pensive contre un des bas piliers de

pierre du cloître, lorsque Arnaud parut devant elle. Malgré l'ingrat et sévère costume dont elle était enveloppée, il en vit assez tout d'abord pour se convaincre que les deux années écoulées avaient encore rehaussé sa beauté. La fleur qu'il avait connue demi-éclose était maintenant tout à fait épanouie. Son pâle visage se colora d'un vif incarnat lorsqu'elle baissa sous le regard d'Arnaud ses grands yeux noirs, ses genoux tremblèrent, et elle serait tombée si elle ne se fût retenue au pilier.

« Marguerite, Marguerite, lui dit-il d'une voix tremblante, ma chère, ma bien-aimée Marguerite, nous nous revoyons donc enfin! Tu ne réponds pas, tu ne te réjouis pas? continua-t-il en essayant de lui prendre la main. Tu t'éveilles à une vie nouvelle, Marguerite! Les liens qui t'enchaînaient, la contrainte qu'on t'avait fait subir, tout cela est détruit, brisé! Tu es libre! Comprends-le donc, Marguerite; libre, tu es libre! avec moi, avec le fiancé de ton choix! Les obstacles que l'on nous opposait sont maintenant emportés dans l'orage d'une ère nouvelle! Viens, viens, que tardes-tu encore? Jette loin de toi ces habits d'une foi menteuse, ces marques d'un dégradant esclavage, qui déparent ta beauté, tes grâces de jeune fille, et viens, viens! Je t'emmène hors d'ici, loin de ces murs, où d'ailleurs tu ne saurais prolonger ton séjour! Ne te souvient-il plus de cette heure de la chapelle, ne te souvient-il plus de ton serment, ma douce fiancée? »

Il s'écoula quelque temps avant que Marguerite trouvât rien à répondre à cet appel passionné, et le combat qui se livrait en elle put se lire sur ses beaux traits, quand, relevant les yeux sur son amant, elle dit :

« Tes paroles me font de la peine, Arnaud; pourquoi me parles-tu ainsi, lorsque tu sais que j'ai promis à Dieu de lui appartenir pour toute la durée de cette vie terrestre? Pourquoi rouvrir ainsi les plaies saignantes de mon cœur? Mon serment, je te l'ai fidèlement tenu, tu le sais. Es-tu donc venu pour me faire manquer à celui qui m'engage envers Dieu? envers Dieu, qui est partout, qui entend tes paroles, qui permet dans sa haute sagesse toutes les folies de cette multitude fanatique, à cette seule fin peut-être d'éprouver les âmes qui ont juré de n'aimer et de ne servir que lui seul? Pourrais-tu désormais croire à mes paroles, à mes serments, si je rompais aujourd'hui le saint vœu qui me lie au Très-Haut?

— Marguerite, s'écria Arnaud avec l'accent de la passion, se peut-il que tu veuilles rester l'esclave de ces préjugés qui n'ont d'autre source que l'égoïsme et l'ambition des prêtres, de ces préjugés que les pre-

mières clartés du temps nouveau rejettent à jamais dans le néant? Peux-tu croire de bonne foi être agréable à Dieu en passant tristement ta vie dans un cloître, parce qu'il a plu à un père dénaturé et à un frère sans cœur de t'y jeter par des motifs égoïstes? Ton cœur, ta raison même ne doivent-ils pas te dire que la destinée de la femme est autre, qu'elle est d'aimer, d'aimer son mari, ses enfants, et que cet amour est indépendant de l'amour de Dieu? Dieu ne te demande pas le sacrifice de ta vie terrestre! Il demande, il veut que tu remplisses ta destinée; voilà la seule chose qui lui soit agréable, voilà pourquoi il t'a faite telle que tu es, avec tous les désirs et toutes les aspirations de ton cœur! Il serait un odieux tyran s'il exigeait de toi autre chose.

— Mon cœur me dit, cher Arnaud, répondit Marguerite d'une voix ferme, en relevant vers lui ses beaux yeux; mon cœur me dit que c'est une faute grave, une honte ineffaçable de fausser un serment. Dieu a entendu et reçu mon serment. Jamais, non, jamais je n'y faillirai! Sa grâce infinie m'a permis de t'aimer encore tout en l'aimant, car il a fait descendre la paix et la sérénité dans mon cœur, bien qu'il sache que je t'y ai conservé une place. Oh! n'essaye pas de me faire chanceler dans ma foi! Ton dessein me trouble. Ton image, cher Arnaud, serait gravée dans mon âme en traits moins purs. Contente-toi d'être assuré que mon amour pour toi est resté et restera toujours inaltéré, mais n'exige pas davantage, n'essaye pas de me rendre parjure envers Dieu, tu ne ferais par là que me préparer un avenir de chagrins et de larmes, et nous rendre malheureux l'un et l'autre. »

Arnaud, qui connaissait la fermeté de Marguerite, désespéra du succès de son dessein. Encore une fois c'en fut fait de toutes ses espérances. Il tenait toujours la main qu'elle lui avait abandonnée, et ils demeurèrent ainsi quelque temps, sans trahir par une seule parole le combat qui se livrait en eux.

« Je le savais bien, dit enfin Marguerite à demi-voix, en attachant sur lui un regard plein d'amour; je le savais bien, que tu m'avais gardé toujours la même tendresse, et qu'un court moment d'égarement avait seul pu te pousser à me demander une chose qui me rendrait indigne de toi. Je remercie Dieu de m'avoir laissé du moins cette dernière consolation, ce dernier bonheur!

— Marguerite, Marguerite! s'écria Arnaud avec un redoublement de passion, est-ce bien là ta dernière résolution, ta volonté irrévocable?

— Séparons-nous, mon ami, répondit-elle d'une voix douce et suppliante; je t'en conjure, Arnaud, arme-toi de courage, rien n'est changé entre nous! Nous sommes restés l'un pour l'autre ce que nous

étions il y a quelques années. Si tu m'aimes comme je t'aime, tu seras heureux.

— Et toi, que deviendras-tu, Marguerite? demanda-t-il après une pause, avec un profond soupir.

— Je resterai ici jusqu'à ce que l'on me chasse.

— Et après?

— Après? Je retournerai à Verneuil.

— Et si l'on t'en chasse?

— De Verneuil?

— Eh bien! soit, séparons-nous, dit-il alors avec un accent de soudaine espérance; si tu as besoin de moi, j'accourrai, et peut-être alors tes idées auront-elles changé. »

V.

Le séjour de Marguerite dans le couvent de Saint-Léger ne fut que de quelques semaines, après lesquelles on jugea nécessaire de faire déguerpir les cinq religieuses qui s'étaient obstinées à rester. Marguerite revit donc bientôt le château de Verneuil, où elle avait passé les années de son enfance. Son père arrivait de Paris en ce moment. Malgré la haine violente que lui inspirait la révolution, il ne put cependant prendre aucune part aux luttes passionnées des partis; sa lassitude, ses appréhensions et ses angoisses étaient plus fortes que tout. Aussi s'efforça-t-il de déterminer sa fille à déposer l'habit de son ordre, qui pouvait d'un instant à l'autre les compromettre tous deux. Mais, sur ce point encore, Marguerite resta inébranlable, et quand le vieux comte voulut user à son égard de son autorité paternelle, elle lui opposa l'autorité divine avec une exaltation de piété singulière et une volonté que rien ne put faire fléchir. Elle déclara d'un ton décidé qu'elle resterait à Verneuil en qualité de religieuse, sinon qu'elle partirait, et le comte, finalement, se résigna au premier parti, non par amour pour sa fille, mais par crainte de se trouver tout à fait seul et délaissé dans un moment si critique.

Cependant la roue des événements politiques tournait avec une rapidité furieuse. L'Assemblée législative se sépara pour faire place à la Convention, et bientôt tout prit un autre aspect. La République est proclamée et la royauté abolie. La Montagne, en lutte ouverte avec la Gironde, ne tarde pas à prendre le dessus. Elle demande alors et obtient la mise en accusation et l'incarcération du roi, dont la tête

tombe quelques mois après sous la hache. La Terreur règne sur la France haletante et inondée de sang. Le jeune comte de Verneuil, émigré dès l'année précédente, errait de nouveau à cette heure sur la terre étrangère, après avoir pris part, sous le comte d'Artois, à la malheureuse expédition de Champagne. En même temps les départements devenaient le théâtre de toute sorte d'horreurs. Des bandes de fanatiques sans pitié parcouraient le pays dans tous les sens, immolant ceux qu'on appelait les suspects, pillant et renversant les châteaux de la noblesse.

Arnaud vivait toujours à Nevers. Il avait réussi, non sans de grandes difficultés, à se soustraire à la levée en masse, qui appelait sous les drapeaux tous les citoyens en état de porter les armes, après que l'on eut déclaré la patrie en danger. Il ne voulait pas s'éloigner de Verneuil, bien que ses idées politiques le poussassent aux armées. La crainte que Verneuil ne devînt aussi le théâtre de quelques scènes sanglantes l'avait même déterminé, en dernier lieu, à aller s'établir à Decize. Là, de sa fenêtre, il pouvait voir le château de Verneuil, et, le cœur palpitant de crainte et d'angoisse, il le regardait à chaque instant de la journée, comme pour s'assurer qu'il subsistait encore.

Une nuit, il fut réveillé en sursaut par les sons plaintifs de la cloche d'alarme, et ses premiers regards tombèrent sur la vive lueur d'un incendie. C'était Verneuil qui brûlait. Quand il arriva, haletant, sur le lieu du sinistre, l'œuvre de destruction était pleinement consommée. Il ne trouva que des décombres fumants, des parties d'édifices embrasés et croulants, et une foule sauvage et hurlante qui, dans le délire d'une double ivresse, déchaînait sa fureur aveugle jusque sur ces objets inanimés. Il apprit bientôt que le comte et sa fille s'étaient enfuis, car on les cherchait encore en vain, et cette circonstance ne contribua pas peu à rendre la destruction du château plus complète.

Son unique but, alors, fut de rejoindre les fugitifs, afin de les aider à passer la frontière. Il parcourut tous les environs, mais nulle part il ne trouva de trace de leur fuite, nulle part il n'osa demander des renseignements, de crainte de se trahir lui-même avec ceux qu'il cherchait, jusqu'à ce qu'enfin une indication vague le conduisit dans le voisinage d'Auxerre. Là il apprit qu'un homme et une jeune fille, évidemment deux aristocrates fugitifs, avaient été arrêtés quelques jours auparavant et dirigés sur Paris. Au péril de sa vie, il parvint enfin à s'assurer que les deux personnes en question étaient bien réellement le comte de Verneuil et sa fille Marguerite, et le lendemain même, de grand matin, il arrivait à Paris. La Terreur était alors pour ainsi dire

à son apogée. On venait de décréter le culte de la Raison, et les dantonistes, après avoir immolé la Gironde, s'occupaient de renverser la dictature révolutionnaire. Robespierre et Danton s'observaient en ennemis, comme deux duellistes en champ clos, et il devait se décider en peu de jours qui des deux resterait vainqueur.

Arnaud courut chez Danton. C'était une matinée froide et brumeuse d'avril de l'année 1794: Danton était encore au lit.

« Je te le disais bien, citoyen Arnaud, dit-il de sa voix puissante, sans seulement relever la tête, après avoir écouté son ancien ami dans une demi-somnolence, je te le disais bien que tu viendrais, et que tu viendrais en suppliant. Tu te souviens sans doute aussi de ce que j'ajoutai lors de notre entrevue d'il y a cinq ou six ans?

— Tu me dis alors, citoyen Danton, que j'eusse à me souvenir de cette heure, et je m'en suis souvenu. Voilà pourquoi je suis ici. Mets en liberté ces malheureux dont l'unique faute est leur naissance. Ils n'ont pris part ni l'un ni l'autre à aucun mouvement politique, à quoi bon les tuer? Quel avantage peut-il y avoir à immoler un vieillard et une faible femme? N'y a-t-il donc pas eu assez de sang versé dans notre malheureuse patrie?

— Parle bas, dit Danton en modérant lui-même le ton de sa voix; parle bas, mon ami, si tu ne veux pas aller tenir compagnie à ceux pour lesquels tu m'implores. Toute ma puissance ne suffirait pas à te préserver de ce danger. Puis ne parle pas de choses auxquelles tu n'entends rien. Il est besoin encore de plus d'une forte saignée pour guérir le corps malade de la France. Il faut la purger de toutes ces humeurs viciées, alors seulement elle pourra entrer en convalescence.

— Et c'est avec de telles phrases que vous tuez de faibles vieillards et d'innocentes jeunes filles?

— Innocentes? répliqua Danton avec un amer sourire. Ces vieillards sont des aristocrates incorrigibles, et ces jeunes filles donneront un jour naissance à des enfants qui rajeuniront leur race et leurs principes.... Elle est sans doute bien belle, cette jeune aristocrate à laquelle tu portes un si vif intérêt? ajouta-t-il avec un regard narquois, en se soulevant à demi sur son lit; elle était ton écolière autrefois, et maintenant....

— Elle était religieuse au couvent de Saint-Léger, interrompit Arnaud.

— Eh bien! nous avons levé tous ces obstacles. Veux-tu épouser la jolie aristocrate, citoyen Arnaud? Elle deviendra ta femme et te don-

nera des enfants dont tu feras de bons républicains, n'est-il pas vrai? Cela, mais cela seul change la thèse.

— Je promets de l'épouser, répondit Arnaud, à condition qu'elle y consente.

— Y a-t-il à en douter? T'aime-t-elle?

— Elle m'en a fait l'aveu bien souvent.

— Ainsi c'est une affaire réglée.... Tiens, voici l'arrêté, continua-t-il en écrivant quelques mots sur un morceau de papier, elle doit être à Sainte-Pélagie. Dis-lui à qui elle doit la vie après toi, et plus tard, — quand nous aurons recouvré un peu de tranquillité, — alors j'irai vous voir, Arnaud. Si je ne viens pas, tu m'excuseras, car tu sauras que la chose ne m'a pas été possible. »

Arnaud voulut mettre à profit cet accès de sensibilité de son ami — Danton en avait parfois de pareils — pour obtenir un second arrêté semblable en faveur du vieux comte de Verneuil, mais Danton, sur ce point, fut inexorable.

« Va, lui cria-t-il, tu n'as pas besoin d'un beau-père! Il ne serait pour toi qu'un embarras. D'ailleurs j'ai fait plus que je n'eusse dû faire, peut-être, dans l'intérêt de ma sûreté. Va, te dis-je, je ne veux pas! Pendant que tu perds ici ton temps sans profit, peut-être emmène-t-on déjà ta fiancée à l'échafaud. Tu n'as pas un moment à perdre, cours vite! »

Arnaud arriva tout haletant à Sainte-Pélagie. Devant la porte ouverte de cette fameuse prison, qui envoyait alors journellement une partie de ses hôtes à la guillotine, pour les remplacer par d'autres qu'elle ne gardait que peu de temps, se pressait une multitude fanatique, accourue là pour voir partir les victimes destinées à l'échafaud et les couvrir au passage de ses sauvages huées. Il ne parvint qu'à grand' peine à se faire admettre, grâce au décret de Danton, au milieu de la confusion de ce moment suprême. Après avoir fouillé d'un regard inquiet plusieurs salles spacieuses et toutes remplies de prisonniers, il trouva enfin Marguerite de Verneuil, qui fut aussitôt mise en liberté. La noble enfant n'avait qu'une pensée : son père. En vain Arnaud s'efforça-t-il de la tranquilliser, de lui donner le change; elle se refusa obstinément à quitter la prison avant d'avoir parlé à son père. Ils arrivèrent ainsi dans la cour, d'où partaient en ce moment les charrettes sur lesquelles étaient assises en rangs serrés les malheureuses victimes.

Comme elle levait les yeux de ce côté, Marguerite aperçut son père parmi elles; de ses deux mains enchaînées, ses yeux ternes fixement

aissés sur le sol, il s'appuyait contre le rebord de la charrette, tandis que ses cheveux blancs clairsemés flottaient au vent en désordre.

« Mon père, mon père! » cria Marguerite au moment où les charrettes s'ébranlaient. Mais le peuple se précipita en poussant des hurlements sauvages, et Marguerite tomba sans connaissance dans les bras de son guide. Cet évanouissement la sauva, car elle eût été infailliblement perdue si l'on eût reconnu en elle la fille d'un aristocrate condamné à mort. Arnaud se hâta de l'emporter, et lorsque, trois jours après, il était assis auprès d'elle, alitée et gravement malade, on conduisait à l'échafaud Danton et ses partisans.

VI.

Des mois s'écoulèrent avant que Marguerite fût rétablie. Ils n'eurent rien de plus pressé, l'un et l'autre, que de quitter Paris, où la Terreur avait atteint son paroxysme, et ils n'arrivèrent pas sans péril à Nevers. Là, Arnaud installa Marguerite chez une vieille dame de sa connaissance et reprit, quant à lui, possession de son ancien logement. Il put dès lors voir son amie tous les jours, mais il respecta sa douleur et n'insista pas auprès d'elle pour l'accomplissement de son plus ardent désir. Enfin, après une année, année de bonheur pour tous deux, l'état de la France, d'autre part, commençant à s'améliorer un peu, il ne put se taire plus longtemps et supplia Marguerite de lui accorder sa main, sans lui cacher qu'il n'avait pu lui sauver la vie qu'en promettant de l'épouser.

« Tu vois, ma chère Marguerite, continua-t-il, que Dieu lui-même a voulu notre union; s'il t'a tirée du péril de mort, c'est pour que tu sois à moi. Te voilà maintenant tout à fait seule, sans appui, sans parents. Tu n'aurais qu'un motif plausible pour me refuser ta main à cette heure, ce serait d'avoir cessé de m'aimer.

— Je croyais, répondit-elle de sa voix douce et gracieuse, j'ai toujours cru que tu m'aurais compris, cher Arnaud. Tu ne saurais imaginer combien je souffre en reconnaissant ton erreur. Peut-être ai-je eu tort de vivre si longtemps avec toi dans un commerce d'amitié si intime. Certes, mon plus grand bonheur serait de t'appartenir entièrement, comme tu le désires, — car mon amour pour toi est resté toujours le même; il se serait même encore accru, si c'eût été possible. — Mais je ne romprai jamais mes vœux! Oublie-moi, Arnaud, — je saurai supporter cette douleur après toutes les autres, bien que je ne

puisse cesser de t'aimer, — mais ne me demande pas ce qui est tout à fait, absolument impossible. Aussi longtemps que je vivrai, j'appartiens à Celui à qui j'ai engagé ma foi jusqu'à la mort et qui m'a permis de te laisser dans mon cœur une place à côté de lui-même. Je ne puis pas te donner plus. Que cela soit bien entendu une fois pour toutes entre nous, et la lutte deviendra plus facile; cessons ces relations auxquelles je me suis laissée aller, quoique je sente à présent que j'ai eu tort, et qu'elles étaient une faute. — Nous ne nous parlerons plus désormais, mon Arnaud, je n'entendrai plus ta voix, je renoncerai au bien le plus cher que j'aie au monde, mais du moins je resterai fidèle à Dieu et à toi, comme je l'ai juré, — et la paix, la paix de Dieu habitera dans nos cœurs. »

Toutes les représentations que put ajouter Arnaud furent inutiles, il avait épuisé toutes ses raisons, et comme il aimait Marguerite de toute la puissance de son âme, non-seulement il se plia à sa volonté, mais il finit par trouver jusque dans le renoncement douloureux à son vœu le plus ardent une sorte de sublime félicité, soutenu qu'il était par la conscience d'être aimé de Marguerite et aussi par je ne sais quelle exaltation de son cœur épuré.

Pendant quelque temps encore les deux amants vécurent à Nevers sans échanger une parole; mais un tel état de choses devint à la longue intolérable pour Arnaud, et il résolut de partir pour l'armée. L'étoile de Bonaparte commençait à briller à l'horizon de la France. Arnaud s'enrôla pour l'armée d'Italie, prit congé de Marguerite par une lettre, et posant sur son cœur, comme un divin talisman, la réponse qu'il reçut d'elle, fit cette merveilleuse campagne qui mit en quinze jours toute la haute Italie sous les lois de la France. A Lodi, il reçut un coup de feu dans la poitrine et tomba en murmurant le nom de Marguerite. Quand il eut repris connaissance, il se trouva dans une petite chambre hospitalière d'une maison de paysan, et vit Marguerite assise auprès de son lit.

D'abord il crut rêver ou être mort déjà, mais lorsqu'il distingua le doux accent de cette voix si connue et si chère, il se rendit compte de sa vraie situation et bénit en silence la balle qui l'avait frappé.

« Ne parle pas, mon ami, lui dit-elle, ne me questionne pas, je te conterai tout. J'ai suivi tes pas, je savais d'avance, — une voix secrète me le disait, — que tu aurais besoin de moi. Après t'avoir trouvé parmi les morts sur le champ de bataille, je te fis porter ici, et Dieu, qui est si bon pour moi, a exaucé ma prière — tu ne mourras point; tu guériras, mon ami, le médecin me l'a promis, pourvu que tu te

tiennes bien tranquille et que tu évites toute excitation. Maintenant il dépend de toi que je reste encore ici pour te soigner. Sois entièrement docile, à cette seule condition je ne partirai pas. »

Est-il besoin de dire qu'il fit tout ce qu'on exigeait de lui pour conserver un bonheur que lui avait envoyé le ciel si inespérément et qu'il savait ne devoir durer que si peu. Ce furent de bien beaux jours que ceux qu'ils passèrent ainsi tous deux ensemble, elle empressée et attentive à hâter une guérison qui lui tenait tant au cœur, lui se laissant prodiguer ces mille petits soins délicats dont l'amour seul est capable. Mais ce temps aussi eut une fin.

Dès qu'il fut en état, bien que faible encore, de descendre dans le petit jardin de la maison, et qu'il n'y eut plus à douter de son prochain rétablissement, Marguerite prit congé de lui. Séparation mêlée de douleur et de joie, qu'il ne chercha pas à retarder par une vaine insistance, mais qui fut adoucie pour tous deux par la conscience d'un devoir accompli.

Marguerite était retournée à Nevers; quelques mois après, Arnaud l'y suivit, sa blessure ne lui permettant pas de supporter plus longtemps les fatigues de la vie militaire. Marguerite donna des leçons de musique et se consacra en général à l'éducation de quelques jeunes filles, ce qui la mit à même de suffire à ses modestes besoins. Arnaud, dont la mère était morte, trouva une place d'organiste à la cathédrale et vécut dans une profonde retraite, s'occupant d'études littéraires à ses heures de liberté. Toutefois, sœur Agathe et le taciturne organiste furent bientôt généralement connus et estimés de toute la ville.

Chaque dimanche, quand Arnaud jouait de l'orgue pendant le service divin, et que la foule recueillie prêtait une oreille avide à cette sublime et religieuse musique, il lui était donné de voir Marguerite, qui avait sa place marquée parmi les fidèles. Alors ses regards se reposaient avec une douloureuse tendresse sur cette figure si chère, les sons qu'il tirait de l'orgue lui traduisaient les sentiments de son cœur, et elle, en les écoutant, semblait entendre la voix de son ami.

Une fois seulement dans l'année, Arnaud jouait le *Stabat* de Palestrina, c'était le jour anniversaire de celui où elle lui avait fait l'aveu de son amour. Arrivé à ce passage, à ce passage si bien connu de tous deux, où l'orgue de la chapelle de Verneuil s'était si soudainement tu, il faisait une pause, comme s'il voulait cesser de jouer, puis reprenant alors, il finissait par un chant faible et plaintif. Longtemps d'avance ils aspiraient tous deux à ce jour et à ce moment, où ils trouvaient l'ineffable jouissance d'un souvenir plein de tristesse, il est vrai,

mais qui faisait descendre dans leur cœur une paix sereine et sans remords.

Ainsi vécurent-ils plusieurs années, non plus dans la tristesse du renoncement, mais dans la paix de deux cœurs où l'amour est resté inaltéré et a même retrouvé l'espérance. De temps en temps, Arnaud était malade, car la balle qui l'avait atteint à Lodi en pleine poitrine lui avait gravement lésé les poumons, et cette lésion, bien que guérie, exigeait encore de grands ménagements et des précautions continuelles.

Une fois encore le jour approchait où il devait jouer le *Stabat*, ce jour tant désiré de lui et de Marguerite. Il se sentit pris la veille au soir d'une violente inflammation pulmonaire et reconnut bientôt, à son grand dépit, qu'il ne pourrait jouer le lendemain. Le mal fit de rapides progrès pendant la nuit, et il crut le lendemain matin avoir la certitude de sa mort prochaine. Il écrivit à Marguerite, il ne le put faire que d'une main tremblante. « Joue pour moi aujourd'hui le *Stabat*, ma chère Marguerite, lui disait-il, je ne saurais jouer moi-même, car je suis très-malade. Joue pour moi, je t'entendrai, quoique absent. Remplis ce vœu, qui est peut-être le dernier, de ton fidèle Arnaud. »

Ce fut avec un sentiment mêlé de douleur et de joie que Marguerite lut ces lignes de son ami. Elle s'habilla avec plus de soin que d'habitude, cacha dans son sein le petit papier et se rendit à l'église. Le service divin commença avec l'accompagnement habituel des accords de l'orgue, vint ensuite le *Stabat*. Marguerite avait déployé tout son talent dans l'exécution de ce morceau magistral, et les hautes voûtes de l'église retentissaient de sa puissante harmonie.

Tout à coup ces notes cessèrent de vibrer, et un son unique, faible et étouffé, comme le souffle d'une âme qui s'en va, courut sur la tête des fidèles agenouillés. Il se fit dans tout le chœur un mouvement inusité, plusieurs personnes allaient et venaient rapidement, mais l'orgue restait muet, et le service divin s'acheva silencieusement, sans l'accompagnement ordinaire de la musique sacrée.

Le prêtre entra haletant dans la sacristie.

« Savez-vous, mon révérend! s'écria d'une voix émue le sacristain qui le suivait. C'est la sœur Agathe qui a touché l'orgue aujourd'hui, et elle est morte au milieu du *Stabat*.

— Et moi j'arrive de chez notre organiste, dit un autre ecclésiastique qui entrait en ce moment, je viens de lui administrer l'extrême-onction. Chose étrange, il doit être mort au même instant que la sœur Agathe. Il resta longtemps couché sur son lit comme quelqu'un qui

fait effort pour écouter des sons lointains, mais il n'y avait absolument rien à entendre. Tout à coup une céleste sérénité illumina ses traits pâlis et défigurés par la maladie : « Maintenant, maintenant elle joue, murmura-t-il tout bas; oh! je t'entends, Marguerite, voilà l'accord! — Merci... nous voici maintenant réunis pour jamais! » Là-dessus, un doux sourire se dessina sur ses lèvres — son âme s'était envolée.

— La chose est étrange assurément, observa l'autre prêtre tout en déposant ses vêtements sacrés, d'autant plus que tous deux, si ce qu'on dit est vrai, s'aimaient l'un l'autre depuis bien des années d'un amour idéal. »

Tous deux étaient morts en effet au même instant.

GUSTAVE DE STRUENSÉE.

(*Traduit par M.* A. MATERNE.)

NOTICE

SUR LE PEINTRE ALLEMAND

ALFRED RETHEL.

(*Blätter der Erinnerung,* Souvenirs, par W. Müller de Königswarter.)

Il n'est pas de spectacle plus navrant que celui d'un homme de talent, artiste ou poëte, tout à coup arraché à ses travaux et à ses succès et plongé tout vivant dans la tombe silencieuse de la démence. A la tristesse que la folie nous inspire toujours, en nous rappelant la fragilité de notre raison, vient s'ajouter le regret de voir tant de nobles facultés s'éteindre avant le terme marqué par la mort. Nous comparons l'état présent de l'infortuné avec celui de la veille, et nous éprouvons un douloureux serrement de cœur en mesurant l'abîme profond qui les sépare et que toute notre pitié ne saurait combler. Les regards qui brillaient autrefois avec l'éclat de l'aurore et renfermaient dans leurs mystérieuses profondeurs tout un monde de poésie et d'amour, sont aujourd'hui ternes, froids et déserts; sa bouche, d'où jaillissaient par moments des torrents d'éloquence, ne laisse plus échapper que des sons confus et des paroles sans suite; ses bras pendent inertes à ses côtés, et sa tête, alourdie par le voile de plomb qui pèse sur elle, repose tristement sur sa poitrine. Quel est celui d'entre nous qui pourrait contempler d'un œil sec cette ruine vivante et désolée? La foule elle-même, si indifférente d'ordinaire aux malheurs du génie, s'arrête et se découvre tout émue devant cette grande infortune.

Une des plus sympathiques et des plus récentes victimes de cette triste maladie en Allemagne a été Alfred Rethel. Cet artiste, qui, dès ses premiers pas dans la carrière, avait atteint les Cornélius et les Overbeck, les Schnorr et les Kaulbach, épuisé par le travail, attristé par le spectacle des misères humaines et blessé au cœur par l'injustice de ses ennemis, fut subitement atteint de démence dans toute la force de l'âge et du talent. Il languit plusieurs années dans cet état, abandonné de quelques-uns des siens et oublié déjà par la plupart de ses contemporains. Enfin la mort vint mettre un terme à cette longue et douloureuse agonie, qui aurait pu être épargnée, ce semble, à celui qui joignait aux plus beaux dons de l'esprit les plus précieuses qualités du cœur.

Alfred Rethel naquit en 1816 à Aix-la-Chapelle. Son père, qui était d'origine française, était venu se fixer dans cette ville, sous le Consulat, comme conseiller de préfecture; mais après y avoir épousé la fille d'un négociant, il s'était démis de ses fonctions et avait fondé une fabrique de produits chimiques. C'était un petit homme vif, aimable, entreprenant, et qui sut conserver au milieu des difficultés d'une vie de labeurs un grand fonds de bonne humeur et de philosophie pratique. Son fils hérita de sa vivacité et de sa gaieté toutes françaises. Aimant le jeu et les exercices violents, il s'y livrait avec une telle ardeur qu'il faillit plus d'une fois y perdre la vie. Un jour il tomba de cheval et se cassa le bras; une autre fois il glissa sous les roues d'une voiture qui lui passa sur le corps et lui fit une profonde blessure à la tête. La fréquence et la gravité de ces accidents effrayèrent ses parents, qui n'osèrent presque plus le laisser sortir pour aller jouer avec ses petits camarades. C'est dans l'inaction et la retraite forcées où ils le retinrent que se développèrent en lui les premiers germes de son talent. Assis pendant de longues heures aux pieds de sa mère, il s'amusait à dessiner sur une ardoise ou sur une feuille de papier. Des scènes de guerre représentant des Turcs aux prises avec les Grecs étaient ses sujets de prédilection. Sa mère, heureuse et fière de cette disposition, l'encourageait et la dirigeait; elle y voyait pour le moment une agréable distraction, et pour l'avenir peut-être un moyen certain d'arriver à la gloire et à la fortune. C'était une femme distinguée, cachant sous une apparente simplicité une imagination brillante et un esprit cultivé. Sérieuse sans tristesse, pieuse sans austérité et bonne sans faiblesse, elle exerça la plus douce et la plus heureuse influence sur le développement moral et artistique de son enfant. Elle nourrit son cœur de la lecture de la Bible et du récit des vieilles ballades allemandes; elle forma son goût par des critiques délicates et stimula son talent par des éloges habiles et mesurés. Plus tard, elle put dire avec un juste sentiment d'orgueil maternel qu'elle avait donné deux fois la vie à son enfant. Quant à lui, il n'oublia jamais ce qu'il devait à cette excellente mère : le premier argent qu'il gagna, c'est à elle qu'il s'empressa de l'envoyer pour qu'elle pût soigner sa santé et faire un petit voyage; c'est à elle encore qu'il fit part, comme à sa plus intime confidente, de ses impressions, de ses projets et de ses succès d'artiste.

Un philosophe allemand a dit que, dans la génération, c'est le père qui communique à l'enfant sa volonté, et la mère son intelligence [1]. Il aurait pu ajouter, comme corollaire de cette vérité, que dans l'éducation chacun des parents est chargé de surveiller la faculté qui est son legs immédiat. Lorsque cette surveillance est égale de part et d'autre, ce qui a rarement lieu, celui qui en est l'objet deviendra plus tard ce qu'on appelle un homme accompli; sans avoir une spécialité marquée, il sera propre à tous les emplois et à tous les genres de vie et pourra faire un écrivain agréable, un habile diplomate ou un excellent administrateur. Si, au contraire, l'action et l'influence des parents sont inégales, le développement intellectuel de l'enfant manquera d'harmonie et de plénitude; avec la prépondérance du père, la volonté, qui fait l'homme d'action, prendra une extension marquée, tandis qu'avec la prépondérance de la mère, l'intelligence [2], qui constitue les natures d'artistes, aura le pas sur le caractère.

[1] Voir l'article de Schopenhauer sur l'amour, dans la livraison de la *Revue* du 31 janvier 1861.

[2] Il faut comprendre dans l'intelligence non-seulement l'entendement, mais aussi la sensibilité.

Voilà pourquoi sans doute, en Allemagne, où les mères, qui possèdent généralement une instruction suffisante, sont exclusivement chargées de l'éducation de leurs enfants, les dispositions artistiques sont bien plus communes que partout ailleurs. On y trouve des musiciens et des poëtes dans tous les rangs de la société, et il n'est pas rare d'entendre un simple paysan chanter en s'accompagnant du piano, ou de voir un ouvrier célébrer en vers naïfs les joies si clairsemées de sa vie de labeurs.

Cependant l'éducation maternelle, sans cesse troublée par d'autres devoirs, ne suffisait plus au jeune Rethel, et il fut envoyé dans une école primaire du voisinage, dirigée par un certain M. Hackländer, dont le fils, qui était de l'âge d'Alfred, s'est fait un nom en Allemagne comme journaliste et romancier. Il ne s'y distingua ni par une grande application, ni par des facultés brillantes; mais comme il continuait à se livrer à sa passion pour le dessin et qu'il acquérait de jour en jour plus d'habileté dans cet exercice, ses parents se décidèrent à ne pas contrarier ses goûts et à lui laisser suivre la carrière des beaux-arts. Ils envoyèrent donc une demande d'admission avec quelques-uns de ses meilleurs dessins à l'académie de Düsseldorf, où l'on s'empressa de le recevoir. C'était en 1829, et il avait treize ans.

La direction de l'académie, que Cornélius avait abandonnée deux ans auparavant pour aller à Munich, était alors entre les mains de Schadow. Cet artiste, dont on a pendant quelque temps surfait la réputation, était bien inférieur à son prédécesseur. Il ne savait pas, comme lui, enflammer les imaginations de ses élèves et diriger leur essor dans les hautes régions de la peinture monumentale; il était plutôt disposé à étouffer toute ardeur un peu trop vive et à ramener sans cesse l'attention vers l'étude sobre et précise de la nature. Mais si la sécheresse et l'austérité de son enseignement devenaient dangereuses pour les artistes déjà avancés, elles étaient singulièrement convenables et bienfaisantes pour les nouveaux venus, en les forçant à la plus scrupuleuse correction dans leur dessin. Sous cette direction, le jeune Rethel, qui joignait l'application à l'intelligence, fit des progrès rapides et étonnants. Ses camarades s'inclinèrent sans murmurer devant sa supériorité, et l'on ne parla bientôt plus dans la ville que du talent merveilleux du jeune artiste. Lors d'une visite que le prince royal de Prusse fit à l'académie, le jeune Rethel réussit à fixer son attention et celle des hommes distingués qui l'accompagnaient. Ce petit succès lui fut très-sensible, et il s'empressa de le raconter à ses parents. « Tous les écoliers, leur écrivit-il, qui avaient quelque chose d'achevé ou sur le chantier durent se tenir en frac dans leurs chambres. J'étais aussi du nombre et je me trouvais dans une chambre avec quatre de mes camarades. Le prince parut bientôt, accompagné d'une suite nombreuse dans laquelle se trouvaient six généraux. Lorsqu'il vit mon dessin, il s'informa auprès du directeur qui l'avait fait et où en était l'auteur. Le directeur me fit signe de m'approcher, et m'emparant vivement du chapeau de mon voisin, car je n'en avais pas, je me rendis aussitôt devant Son Altesse. Elle me fit plusieurs questions bienveillantes auxquelles je répondis brièvement, en ayant bien soin d'ajouter à chaque réponse Votre Altesse. Ensuite je m'entretins encore longtemps avec les généraux de Vorstell et de Müffling, et je dus promettre à ce dernier qu'aussitôt que mon tableau serait achevé, je l'enverrais à l'Exposition de Munster. Amen. »

Il avait à peine seize ans lorsqu'il exposa son premier tableau. En France, les

peintres débutent presque toujours par des sujets mythologiques, où ils étalent avec complaisance tout ce que leur mémoire a retenu de l'enseignement de leurs maîtres. Leur tableau est pour eux ce que la composition latine est pour le jeune bachelier; c'est un exercice mnémonique où le cœur et l'imagination ont peu de part. En Allemagne, les artistes ont plus de liberté, et ils en profitent rarement pour copier d'après d'anciennes études les malheurs de Calypso, le jugement de Pâris, la mort de Patrocle ou toute autre antiquité de ce genre. Ce procédé peut offrir des inconvénients qui n'apparaissent pas au premier abord; mais du moins il permet de juger du caractère et de l'aptitude de l'artiste dès sa première production. A l'apparition de celle de Rethel, la critique s'empressa de proclamer un peintre de plus en Allemagne, et la suite a prouvé qu'elle ne s'était pas trompée. Le tableau du jeune artiste représentait saint Boniface plantant son bâton de pèlerin, surmonté de la croix, dans le tronc du chêne de Wodan, qu'il venait de faire tomber sous sa hache. Par l'extrême simplicité de la mise en scène, qui n'offrait qu'un seul personnage, cette composition se ressentait un peu de l'influence du directeur de l'académie, qui ne permettait pas à ses élèves de déployer plus d'imagination que lui n'avait l'habitude d'en mettre dans ses tableaux; mais par le choix et l'exécution même du sujet, elle révélait chez l'artiste une originalité et une indépendance auxquelles on n'était pas encore habitué à Düsseldorf. Il est vrai que Lessing exposa cette même année sa *Prédication des Hussites*, qui devait ouvrir une nouvelle ère dans l'académie des bords du Rhin; mais cette audacieuse tentative était isolée, et les professeurs préconisaient toujours les sujets symboliques et les formes grêles et élancées du moyen âge. Le même Lessing n'avait-il pas encore sacrifié au culte du symbole deux ans auparavant en exécutant son *Roi* et sa *Reine en deuil?* Le jeune Rethel fit donc preuve d'un courage qui décelait déjà le génie, en secouant les traditions de l'enseignement académique et en remontant aux sources vives du christianisme et de la patrie pour y abreuver son talent naissant. Il en rapporta non une froide allégorie ni une pâle et timide imitation de la nature, mais une idée vivante et animée qu'il revêtit ensuite de formes énergiques et vigoureuses.

Ce sujet de saint Boniface convertissant les Germains avait charmé son imagination; il le compléta les années suivantes par deux autres tableaux conçus dans le même esprit et exécutés d'après les mêmes principes. L'un cependant offrait une composition un peu plus savante et plus compliquée : au centre, Boniface se tenait debout auprès d'un chêne renversé; à gauche les disciples, à droite les auditeurs, et dans le fond un prêtre germain s'éloignant d'un air soucieux. Dans l'autre, l'apôtre se trouvait de nouveau seul et élevait une chapelle chrétienne avec les débris du chêne de Wodan. Tout cela sans doute se ressentait encore de l'inexpérience et de l'ardeur de la jeunesse : les lignes en étaient un peu heurtées, les contours saillants, les tons austères; mais malgré ces défauts, qui étaient plutôt l'effet de l'âge que de l'impuissance, la critique avait raison de proclamer l'avénement d'un nouveau talent.

Le succès que Rethel venait d'obtenir n'était pas un effet du hasard; le jeune artiste l'avait préparé et mérité par de sérieuses et fortes études. Doué d'une nature passionnée, il se livrait alors au travail avec la même ardeur qu'autrefois aux jeux de l'enfance. Ses seules distractions étaient la promenade le soir dans la belle allée des marronniers de Düsseldorf, ou des réunions intimes avec quel-

ques amis dans lesquelles on faisait de la musique ou l'on discutait des questions d'art. Une application aussi soutenue faillit lui coûter la vie; il fit une grave maladie dont il ne se rétablit que grâce à la vigueur de sa constitution et aux soins de deux de ses camarades avec lesquels il demeurait et qui eurent pour lui le dévouement d'une mère. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il s'abandonnât à une tristesse et à une mélancolie précoces; il était, au contraire, d'une gaieté et d'une vivacité qui rappelaient évidemment son origine française. Il aurait même pu aspirer à de brillants succès dans le monde par les avantages extérieurs de sa personne et les charmes de son esprit, car lorsqu'il se laissait entraîner par quelques-uns de ses amis dans le sein de leurs familles, il y devenait aussitôt le centre de l'attention et l'ordonnateur de la fête improvisée. Mais il se permettait rarement ces douces distractions, afin de ne pas ravir un temps précieux à ses graves études. Le récit d'un voyage qu'il fit en 1833 sur les bords du Rhin permettra de jeter un regard dans son âme candide, ouverte à toutes les beautés de la nature et à toutes les joies innocentes de la vie. Il est écrit sous forme de lettre adressée à ses parents, et l'on y trouve, à défaut de style et d'événements romanesques, le reflet d'une imagination naïve et d'un cœur aimant :

« Düsseldorf, 21 octobre 1833.

» MES CHERS PARENTS,

» Je suis revenu jeudi soir de mon voyage de quatre semaines, après être resté huit jours de plus que je n'avais pensé. Voilà donc encore une jouissance de moins! Ah! quel magnifique automne j'ai eu! Laissez-moi essayer de vous en faire la description.

» Je partis d'ici à une heure du matin par le train express. J'avais avec moi Lazinsky, qui s'était tout à coup décidé à faire ce voyage, et trois autres peintres. Nous arrivâmes à Cologne à six heures du matin et nous nous rendîmes aussitôt au bateau à vapeur. A sept heures du soir, nous étions à Coblence. C'était un beau spectacle que la ville de Coblence avec ses magnifiques fortifications éclairées par les rayons du soleil couchant! L'Ehrenbreitstein faisait surtout un bel effet : formant le point culminant de la contrée, il resplendissait aux reflets empourprés du soleil, tandis que la ville et les autres forts étaient déjà plongés dans les ombres de la nuit, interrompues seulement par quelques bandes de nuages bleu-clair qui s'élevaient des vallées du Rhin et de la Moselle. Les hauteurs seules des montagnes du Rhin brillaient encore aux rayons du soleil; ajoutez à cela le bruit sourd et monotone de la machine à vapeur, et vous comprendrez que tout s'unissait pour former un spectacle ravissant. Nous eûmes bientôt abordé, et nous nous hâtâmes, Lazinsky et moi, de nous rendre chez ses parents, qui m'accueillirent avec la cordialité de l'ancien temps. Je passai quelques jours dans cette excellente maison, et je continuai mon voyage à pied, accompagné de deux jeunes gens de Düsseldorf que je connaissais et qui étaient arrivés la veille à Coblence. Quant à Lazinsky, il resta chez ses parents. Nous rencontrâmes en route trois étudiants d'Aix-la-Chapelle, parmi lesquels je reconnus le jeune Vossen, ce qui me fit un plaisir extraordinaire. Mes deux compagnons de Düsseldorf étaient musiciens, et le hasard voulut que deux des étudiants le fussent aussi. Voilà donc le quatuor au complet. Quand nous fûmes arrivés sur le rocher de Loreley, nous chantâmes le beau lied :

Wie ist doch die Erde so schœn, so schœn, etc.
Ah! que le monde est beau, que le monde est beau!

Et chaque fois l'écho répétait le dernier vers :

Ah! que le monde est beau, que le monde est beau!

C'était vraiment un beau spectacle : la nature était grandiose et la soirée magnifique. La vallée du Rhin est très-étroite à cette place; les rochers s'élèvent presque à pic, et le fleuve coule avec une molle et silencieuse lenteur. Cependant la surface tranquille des eaux est de temps en temps troublée par une espèce de bouillonnement qui s'apaise et disparaît bientôt, et qui prouve que le Rhin est très-profond en cet endroit. Un calme et un silence extraordinaires régnaient dans le reste de la vallée; on n'entendait murmurer le vent que sur le sommet des montagnes, et dans le fond le silence n'était interrompu que par le chant monotone de quelque pêcheur assis dans sa barque immobile sur la surface tranquille des eaux. Nous aussi nous devînmes peu à peu silencieux et nous n'ouvrîmes plus la bouche pendant tout le temps que nous restâmes en cet endroit. Chacun de nous voulait s'isoler avec ses pensées. Moi, je pensais à vous, chers parents; comme j'aurais voulu que vous fussiez à ma place! Cependant partout il y a des joies et des peines. C'est aussi le cas ici, car en descendant à Bacharach, nous vîmes les tristes ravages d'un incendie qui, quelques mois auparavant, avait détruit seize maisons. Le sort de ces pauvres gens n'est certainement pas à envier.

» Le lendemain matin, nous nous remîmes en route de bonne heure, et après avoir visité le château princier de Rheinstein, nous arrivâmes vers midi à Bingen. Nous nous trouvions alors dans la Hesse, et les trois étudiants ainsi que l'un des jeunes gens de Düsseldorf nous quittèrent. Le musicien et moi nous continuâmes notre voyage à travers le Rheingau. Le ciel était couvert et nébuleux, et nous vîmes très-peu de chose de la belle contrée que nous traversions. Après une marche de trois heures, nous atteignîmes Niederingelheim et nous nous trouvâmes en face de quelques colonnes, antiques débris du palais de Charlemagne. Mais là on peut dire avec Uhland [1] :

Une haute colonne témoigne encore d'une magnificence disparue;
Mais elle aussi, déjà crevassée, peut s'écrouler pendant la nuit.

» Mon ami avait à Oberingelheim un oncle qu'il allait voir, et il m'invita à le suivre. Cela ne me souriait pas trop, car je craignais de gêner ces gens; mais il m'assura du contraire, et je le suivis. On nous reçut avec une hospitalité et une cordialité tout allemandes, et je fus bientôt tout à fait à mon aise. Après les premiers compliments, on nous annonça d'un air triomphal que le lendemain on célébrerait dans le village la dédicace de l'église. Je m'étais bien aperçu en entrant qu'il se préparait quelque chose, car on nous avait reçus les mains enfarinées, et j'avais failli m'asseoir sur une tourte aux pommes. Bientôt après nous nous mîmes à table pour souper, et comme j'étais étranger, je me trouvai placé entre le maître et la maîtresse de la maison, avec lesquels je fis plus ample connaissance. Le mari est un petit homme épais, plein de feu et de vie; il est un peu gêné par son obésité et un bégayement assez prononcé, mais c'est

[1] L'artiste s'est trompé; ces deux vers sont de Kugler.

l'honnêteté et la bonté mêmes. Il est docteur et s'appelle Giesswein [1], nom qui répond parfaitement à la magnificence de sa cave. La femme est un peu plus grosse que lui; elle réunit toutes les vertus qui me semblent devoir être l'apanage d'une bonne maîtresse de maison. L'excellente et digne femme! Ils n'ont qu'un fils, qui est dans toute l'acception du mot leur unique trésor. Il est de mon âge; c'est un joli garçon, aimable et bien élevé, et le soir même, suivant l'ancienne coutume allemande, nous avons fraternisé le verre en main. Il y avait ensuite la sœur de mon ami; ce n'est pas précisément une beauté, mais c'est une jeune personne très-aimable. Nous nous couchâmes de bonne heure, afin de prendre des forces pour la fête du lendemain. Le matin, nous fûmes éveillés par le roulement des chars qui passaient au-dessous de nous. Je mis la tête à la fenêtre, et je vis que la moitié de la maison où nous étions formait la porte de la ville, où se pressaient en foule des voitures qui arrivaient de Mayence et des environs. Des visages curieux et souriants apparaissaient à toutes les fenêtres, à toutes les ouvertures de la rue. Nous fîmes une rapide toilette et nous nous hâtâmes de descendre. La chambre était déjà remplie d'étrangers. On nous fit faire connaissance, et au bout d'une heure il me semblait que je les connaissais tous depuis un an déjà. Je fis entre autres deux connaissances intéressantes dans la personne de deux jolies demoiselles, dont l'une était de Neustadt-sur-le-Hardt et a fait partie des trente-huit dames qui ont comparu devant le tribunal pour affaire politique. L'autre était la sœur du jeune Metternich qui, en présence d'une foule immense, a planté le drapeau allemand sur le Niederwald, près de Bingen. Que n'avez-vous entendu ces deux jeunes filles s'exprimer avec circonspection, mais avec énergie, sur l'état actuel de l'Allemagne! La première me raconta dans tous ses détails la triste affaire de Neustadt. Pendant toute la matinée, il arriva des étrangers, si bien qu'à midi nous étions une trentaine de personnes. On se disposa alors à dîner, et chacun des messieurs prit une dame à ses côtés. Mais avant de nous asseoir, M. le docteur appela et réunit tous les messieurs, il nous fit mettre en rang, et se plaçant à notre tête, un balai à la main, il nous conduisit dans sa cave, où nous prîmes chacun une bouteille de vin rouge et une de vin blanc d'Ingelheim, que nous vînmes ensuite présenter à nos dames. J'eus à table la jeune dame de Neustadt placée à côté de moi. Nous nous entretînmes tout le temps sur un ton très-libéral; du reste, tous les invités étaient montés à ce diapason, et ils le firent éclater en accueillant avec un hurra général le toast qui fut porté à Wirth, à Siebenpfeiffer et à Hochdörfer. Le dîner dura jusqu'à six heures du soir; nous nous rendîmes ensuite, bras dessus, bras dessous, sur le marché et dans le village, et après nous être ainsi un peu remis, nous allâmes au bal, où nous dansâmes jusqu'à minuit. C'était très-gai. Je fus mis à l'encan dans un cercle de jolies dames appartenant à la famille d'un professeur du gymnase de Mayence, et adjugé à l'une des plus belles pour la somme de vingt-quatre kreutzers, à peu près sept gros; je devins ainsi sa propriété et me mis tout à fait à ses ordres. Je dansai plusieurs fois avec elle et j'eus plus tard le plaisir de la reconduire chez elle. Ainsi, ce jour-là, la joie fut complète et générale. Le lendemain, je voulais déjà me remettre en route, mais il ne fallut pas y songer, et je restai encore quatre jours qui ne le cédèrent

[1] Ce mot est formé de *wein*, vin, et *giessen*, verser. Pour rendre le jeu de mots en français, il faudrait peut-être se servir d'un équivalent et dire M. Potdevin ou M. Versaboire.

en rien au premier, particulièrement le dernier. Ce jour-là, nous fîmes une partie au Johannisberg au nombre de quarante-cinq personnes environ. Le Johannisberg est situé de l'autre côté du Rhin, juste en face d'Ingelheim, et se trouve dans le duché de Nassau. Arrivés sur le Rhin, nous nommâmes un caissier, et chacun des messieurs dut donner à peu près vingt gros; les dames, naturellement, ne donnèrent rien. Nous nous embarquâmes dans une grande nacelle et nous eûmes bientôt gagné l'autre rive; une demi-heure après, nous étions sur le Johannisberg. Nous visitâmes le château, qui est vraiment une magnifique construction. Lorsque nous en eûmes examiné l'intérieur, on nous conduisit sur une plate-forme qui servait de couronnement à ce merveilleux ensemble. Non, de ma vie je n'ai joui d'une telle vue! Droit en face de nous et derrière les montagnes du Rhin, qui, sans être très-hautes en cet endroit, sont cependant d'un aspect ravissant, s'élevait, à une distance d'environ dix lieues, l'imposant Donnersberg, où l'on voyait déjà çà et là des couches de neige; un peu plus à droite, se déroulait la charmante vallée de Nah, où nous distinguions parfaitement le château de Franz de Sickingen, et droit en face, le Rheingrafenstein et le Rothenfels. Ce dernier est un rocher de cinq cents pieds de haut qui ressemble à une boule, lorgnant la contrée à travers le brouillard d'azur qui l'enveloppe. Encore un peu plus à droite, s'ouvrait près de Bingen la belle gorge du Rhin où les montagnes se resserrent et deviennent singulièrement hautes. Au milieu de la brume de la vallée du Rhin, s'élevait la tour de Mäuse, et sur la rive du fleuve, la tour de Bingen. Au-dessus de tout cela on voyait se dérouler la vaste plaine du Hunsrücken. Tout à fait à droite se dressait le Niederwald, au pied duquel est assis Rüdesheim avec son château du Bromser. Devant nous, nous avions le Rheingau et le Rhin, qui ressemble plutôt, en cet endroit, à un lac qu'à un fleuve, et dont la surface est entrecoupée de maints jolis îlots. Sur les deux rives s'élevaient de nombreux villages, pressés les uns contre les autres et entourés de vignes et de ravissants vergers. Un peu plus à gauche, on voyait apparaître derrière la montagne le dôme de Mayence et quelques autres clochers de cette ville; puis tout dans le fond s'étendait la Wetterau, bornée par la Bergstrasse, les monts du Neckar et les Vosges. Enfin, tout à fait à gauche s'élevait le magnifique Taunus, au pied duquel on distinguait Wiesbaden, Ellfeld, Hochheim, etc. Tout cela était éclairé par la lumière d'un beau soleil d'après-midi. Tandis que j'étais plongé dans l'admiration de ces beautés, quelqu'un me frappa sur l'épaule; c'était l'intendant du château, qui me demanda si je voulais rester là jusqu'au jugement dernier, et m'apprit que toute la société était déjà partie depuis longtemps. Ce dérangement me fut très-désagréable, et le fripon jetait des regards furtifs du côté de ma poche, comme si la belle nature du bon Dieu n'était à voir que pour de l'argent. J'eus bientôt rejoint la compagnie, qui entrait alors dans le village de Johannisberg, où, en peu de temps, nous nous trouvâmes tous réunis dans une jolie salle. Après avoir bravement mangé et bu, une gaieté extraordinaire s'empara de chacun de nous; on fit disparaître tables et chaises, plusieurs musiciens entrèrent, et l'on se mit à danser et à chanter à cœur joie. Ce divertissement se prolongea jusqu'à dix heures; mais alors on crut prudent de partir, car les fumées du johannisberg avaient un peu échauffé les têtes, et le retour devait s'effectuer à travers les montagnes, les vallées et le Rhin. On organisa donc la retraite, les dames au milieu, les musiciens en tête, et l'on se mit en route. De l'abondance du cœur,

la bouche parle, dit-on; ce fut aussi le cas pour nous. Peu de temps après notre départ, plusieurs voix crièrent aux musiciens de jouer la *Marseillaise*, et comme ce vœu était général, les musiciens s'y rendirent. Ce fut comme une étincelle électrique; les habitants des villages que nous traversions se joignirent à nous, et nous nous vîmes bientôt au nombre de deux cent cinquante personnes. Arrivés sur le bord du Rhin, nous entonnâmes le chant : « Allons, princes, décampons, voici le banquet des peuples, » etc. Lorsqu'on en vint au dernier vers : « A présent, il y a place dans nos campagnes pour y planter l'arbre de la liberté », tout le monde, hommes et femmes, paysans et bourgeois, peintres et étudiants, l'exécuta en chœur, et vous pouvez facilement vous imaginer quel retentissement produisirent dans la nuit silencieuse les paroles chantées par deux cent cinquante voix et accompagnées par les instruments de cuivre. Nous traversâmes ensuite le Rhin et nous eûmes bientôt regagné nos pénates.

» Le lendemain matin, mon ami et moi nous fîmes notre paquet. Je pris congé de mes hôtes avec la même cordialité qu'ils m'avaient témoignée à mon arrivée, et nous partîmes pour Mayence, où nous arrivâmes après une marche de trois heures. Nous nous rendîmes chez le professeur du gymnase dont nous avions fait la connaissance le premier jour de notre arrivée à Ingelheim, et à qui nous avions promis de nous arrêter chez lui en passant à Mayence. Il avait encore un frère et une sœur; tous trois étaient jeunes, et la dernière en particulier était d'une beauté remarquable et d'une gaieté extraordinaire. Après dîner, notre hôte nous fit voir la ville, que j'appris ainsi à connaître et dont je pus admirer la beauté, d'un lieu de plaisance voisin où nous prîmes le café. Mais la vue d'un aqueduc romain qui s'avance dans la campagne pendant l'espace d'une lieue à peu près m'intéressa encore plus que la ville de Mayence. Cette ruine ressemblait à celle d'un pont; les piles sont encore debout, mais il ne reste plus que deux ou trois voûtes. On nous montra aussi plusieurs tombeaux romains. Après nous être arrêtés dans cet examen jusqu'à quatre heures et demie à peu près, nous nous hâtâmes de rentrer en ville, et à six heures nous étions tous les cinq assis au théâtre. Cet édifice est tout à fait nouveau; il avait été achevé huit jours auparavant et on n'y avait encore joué que quatre fois. On donnait ce soir-là l'opéra de *Titus;* la pièce était parfaitement montée, et nous passâmes une charmante soirée.

» Le lendemain matin, nous prîmes congé de nos hôtes et nous nous embarquâmes sur le bateau à vapeur qui devait nous transporter à Francfort. Ce fut encore une journée magnifique. D'abord, les rives du Mein sont ravissantes, particulièrement celle de gauche, où le Taunus ne cessa pas un instant de s'offrir à nous; ensuite, la société qui se trouvait sur le bateau était très-intéressante. On joua, on chanta, et rien que des chants de liberté encore. C'était un officier hessois qui donnait le ton. Nous abordâmes à Francfort vers les quatre heures. Ah! la superbe ville! Quelles immenses richesses, quelles belles rues, et cette quantité de palais et d'églises avec la magnifique cathédrale qui les domine tous! Et puis l'agitation et la vie qui y règnent! C'étaient précisément les derniers jours de la foire, et une foule immense remplissait les rues. Le long du Mein s'élevaient des centaines de boutiques, et quelles boutiques encore! La plupart avaient des cheminées de briques et un étage où demeure le marchand avec sa famille. Et à côté de cette vie et de cette agitation joyeuse des habitants, à côté de la richesse et de la beauté de la ville, les sombres et hautes

prisons remplies de malheureux étudiants à qui on a ravi la lumière du jour par de grandes caisses de bois fermant les fenêtres, formaient un bien triste contraste. Après être débarqués et avoir présenté nos passe-ports dans un corps de garde autrichien, nous nous enfonçâmes au milieu de la foule; nous fûmes bientôt dans la rue de Sackbecher, où je pensais loger chez un peintre dont j'ai fait la connaissance cet été à Düsseldorf et qui m'a beaucoup plu. Mais il était parti depuis huit jours pour son pays. C'était un fâcheux contre-temps : je lui avais si positivement promis d'aller *kneiper* chez lui! Nous demandâmes à sa propriétaire si elle ne pourrait pas nous indiquer une bonne auberge, et elle nous offrit aussitôt la chambre de mon ami. Nous acceptâmes avec joie et fûmes bientôt assis, au milieu d'un nuage de fumée, devant une table où s'étalait une grande cruche de vieux cidre avec des citrons et du sucre. Après avoir fait un peu de toilette, autant du moins que notre petite garde-robe nous le permettait, nous allâmes voir notre marchand d'estampes, M. Vogel, que nous trouvâmes dans son magasin et qui nous fit un cordial accueil. Le même soir, il nous conduisit dans un restaurant du faubourg d'où nous pûmes en même temps observer une des jolies parties de la ville. Il nous régala d'un magnifique souper et d'une couple de bouteilles de vin de Nierstein. Tandis que nous nous restaurions et que nous bavardions, je remarquai que la grande salle se remplissait peu à peu de monde; j'en fis l'observation à M. Vogel, qui nous dit que c'était la société de chant de Francfort qui allait se réunir. En même temps il se leva et s'approcha du directeur pour lui demander si nous pouvions assister à la répétition, ce qu'il obtint facilement. Cette faveur était tout particulièrement agréable à mon ami. Nous n'entendîmes toute la soirée que des chants de liberté, entre autres celui-ci : « Qu'est-ce que la patrie allemande? »

» A dix heures, nous rentrâmes nous coucher. Le lendemain matin, un peintre dont nous avions fait la connaissance chez M. Vogel nous conduisit à l'académie. Ah! quelles jolies choses j'y vis! C'est la première belle galerie que j'aie vue de ma vie! Dans la première salle, qui renferme d'anciens tableaux allemands, je remarquai plusieurs Albrecht Dürer, des Lucas Cranach, des Holbein, des Lucas de Leyde, des Riedinger, etc. J'admirai dans la salle consacrée aux Flamands une couple de Rubens, de Rembrandt, de Van Dyck, de Teniers, etc.; dans celle des Italiens, un Raphaël, des Titien, des Poussin, et quelques beaux tableaux de maîtres inconnus; puis, parmi les modernes, un carton du directeur Veit, un autre d'Hermann, qui est devenu fou depuis quelque temps à Munich, ainsi que de beaux cartons de Schnorr et d'autres jolies choses. Lorsque nous eûmes tout examiné, on nous conduisit dans une maison particulière où je vis plusieurs choses magnifiques. D'abord un ravissant carton d'Overbeck représentant *Joseph vendu par ses frères*. Je n'ai jamais rien vu de plus beau; il mérite vraiment d'être étudié. Ensuite un magnifique carton de Cornélius; mais il ne m'a pas plu autant que le précédent; il représente *Joseph expliquant les songes de Pharaon*. Enfin, la *Résurrection de Lazare* par Overbeck. C'est un petit tableau peint avec un amour et une profondeur extraordinaires. Il y avait encore plusieurs dessins du célèbre Fohr, qui s'est noyé dans le Tibre, à Rome. Pendant ce temps, midi était venu, et nous allâmes dîner, mon ami et moi, dans une gargote où ce que l'on nous servit était excellent et d'un bon marché fabuleux. Notre peintre vint ensuite nous chercher avec plusieurs amis et nous conduisit au cimetière, où je vis dans un caveau un magnifique bas-relief de Thor-

waldsen, ainsi que le tombeau d'un Polonais mort en traversant Francfort. Ce dernier a été élevé par la société des libéraux; il est exécuté dans un style gothique pur; c'est incontestablement le plus beau monument funèbre du cimetière. Au-dessus du nom du défunt se trouve l'aigle polonaise en marbre blanc, et un peu plus haut sont gravés ces mots : « Il ressuscitera! » Puisse cette espérance se réaliser aussi pour cette ville!

» Le soir, M. Vogel nous conduisit au Casino des libéraux, qui est public. Je remarquai, en entrant dans l'antichambre, que l'hôtesse et ses filles de service portaient des tabliers à raies noires, rouges et jaunes, et que les garçons de salle avaient aussi des écharpes tricolores. Un d'eux nous conduisit dans une grande salle où il y avait à peu près deux cents personnes réunies. Les tables, mises les unes au bout des autres, n'en formaient qu'une seule, qui occupait toute la longueur de la salle. Le démagogue Funk [1], de Francfort, y était assis; c'est un jeune homme d'une physionomie intéressante, aux cheveux et à la barbe longs et noirs. C'est lui qui, dans la fête de Hambach, offrit à Werth, comme député de Francfort, l'épée allemande. Une cinquantaine de bourgeois de la ville, presque tous à cheveux blancs, étaient assis à l'un des bouts de cette longue table, qu'ils occupaient jusqu'au milieu. A l'un des côtés était assis le démagogue Sauerwein, et en face de lui son confrère Freieisen. Il vint encore cinquante ou soixante Francfortois, et parmi eux le fougueux Hérold. C'était une jolie société, où chacun était d'accord avec son voisin sur les points les plus délicats de la politique. Les quatre démagogues que je viens de nommer avaient devant eux leurs écrits, et l'on se mit à délibérer. Comme peintre, je compris très-peu de choses, car la discussion était savante et roulait sur les plus hautes questions d'État. Parmi les personnes présentes, il y avait les premiers marchands de la ville, plusieurs officiers de Nassau et d'Autriche, ainsi que des juifs. Je passai là une belle soirée.

» Je séjournerai encore quelque temps à Francfort, ayant tous les jours quelque chose d'intéressant à voir. La veille de mon départ, en particulier, j'eus un bien beau, mais bien triste spectacle. A mon arrivée à Francfort, j'avais entendu dire qu'un des pauvres étudiants devait être jugé dans quelques jours; je voulus donc voir le malheureux, et, accompagné de mes nouvelles connaissances, dont le nombre n'était pas mince, je me rendis le jour désigné vers le corps de garde où une partie des étudiants étaient renfermés. J'avais cru n'y rencontrer que quelques curieux, mais toute la rue était remplie par la foule qui se pressait en s'étouffant vers le corps de garde. On avait rangé sur l'un des côtés tout un bataillon d'Autrichiens, preuve qu'on connaissait la manière de penser des Francfortois. Peu de temps après, la foule s'écarta, et le malheureux parut. Dix soldats de la ville marchaient devant lui, vingt le suivaient, et tous avaient leurs fusils chargés. Le pauvre garçon, pâle comme un mort, les lèvres violettes, sans casquette, les cheveux en désordre, la barbe longue, était la véritable image de la misère et de la souffrance. Il portait une redingote à brandebourgs et un vieux pantalon; enfin, pour achever le tout, il avait les mains attachées avec de petites chaînes derrière le dos. Il s'avançait ainsi en chancelant, mais d'un air très-résolu. En le voyant passer, tout le monde se découvrait, et j'ai vu couler plus d'une larme; les dames les plus élégantes même le

[1] Démagogue est pris ici au sens étymologique de « guide du peuple ».

saluaient. Cela parut lui faire plaisir, car son visage se couvrit d'une légère rougeur; il s'inclina pour répondre aux saluts qui lui étaient adressés, et il s'avança d'un pas plus ferme et plus décidé. Le malheureux! il sera probablement fusillé avec trois autres étudiants. Il était noble et d'une des premières familles de Würzbourg.

» Le lendemain, je pris congé de mes nouvelles connaissances et de M. Vogel, et après avoir payé mon écot, qui se montait à quarante et un kreutzers pour cinq jours, je dis adieu à Francfort, et je m'embarquai avec un autre peintre qui voulait voir le Rhin de Mayence à Cologne. C'était un joyeux compagnon. En route, nous croisâmes le bateau à vapeur qui se rendait à Francfort, et j'y aperçus sur le pont Lasinsky. Vous pouvez vous imaginer notre dépit à tous deux, lui arrivant au moment où je pars. Nous échangeâmes quelques cris, et le bateau qui le portait eut bientôt disparu à mes yeux. Nous arrivâmes l'après-midi de bonne heure à Mayence, et nous continuâmes le même jour notre route à pied. Dieu merci, nous suivions la route du pays qui traversait de plus jolies contrées, de plus belles villes et de plus beaux villages encore que ceux que j'avais parcourus dans mon voyage. C'est ce qui fait qu'au bout de seize pages j'arrive à la fin de mon récit. Je m'arrêtai encore quelques jours à Drechlingshause, situé au-dessus de Bingen, et afin sans doute que la transition ne fût pas trop brusque entre les plaisirs et les délices dont je venais de jouir et les peines, les soucis et les tourments qui m'attendent au travail, je fis une petite maladie. Je m'étais refroidi en dessinant un rocher, et je ne me suis rétabli qu'à Coblence, chez les Lasinsky, en faisant une cure d'eau froide. Pendant ce temps, Gustave était aussi revenu, et, partant de Coblence l'après-midi par le bateau à vapeur, nous arrivâmes le soir à Düsseldorf. »

Cette lettre, dont la naïveté et l'abandon font oublier la longueur, révèle dans celui qui l'a écrite une nature vraiment d'élite. Elle le montre demandant de nobles émotions à tout ce qui l'entoure, à la nature, à l'art, à l'amitié, et même à la politique, et prenant un égal plaisir à les communiquer sans façon à ses parents. Deux sentiments paraissent alors le dominer, celui du beau et celui de la patrie. Pour le moment, ils sont encore un peu distincts l'un de l'autre; mais on devine qu'ils cherchent à se rapprocher, et qu'ils ne tarderont pas à se confondre pour produire un talent original et vigoureux. En attendant, Rethel les fortifie l'un et l'autre par tous les incidents et toutes les émotions de son voyage, aujourd'hui s'oubliant dans la contemplation du paysage du Rhin, ou gagnant un refroidissement en faisant un croquis, et demain chantant la *Marseillaise* ou assistant au club des démagogues de Francfort.

Deux ans après, Rethel fit un second voyage qui n'eut pas moins d'influence sur son talent et sur sa vie. Il se rendit alors à Munich, où il passa deux mois. Comme il était loin d'être un partisan déclaré des principes de Düsseldorf et qu'il n'apportait avec lui aucun préjugé contre l'école de Cornélius, il se mit à étudier avec amour tous les trésors que renfermait déjà la capitale de la Bavière. Il visita les musées de la ville et les galeries particulières, ainsi que les ateliers des peintres en renom. Il admira le *Jugement dernier* de Cornélius, la *Maison des aliénés* de Kaulbach, et tant d'autres chefs-d'œuvre « qu'on ne peut vraiment pas décrire », dit-il dans une lettre à ses parents. Il n'éprouva même aucun scrupule à rechercher la société de tous les artistes, qui, suivant encore l'une

de ses expressions, « trouveraient une grande opposition à Düsseldorf », et se fit présenter par quelques amis aux Kaulbach, aux Schnorr, aux Cornélius, etc. En entendant leurs discours et en étudiant leurs chefs-d'œuvre, il découvrit de nouveaux points de vue et de nouveaux procédés dans la manière de concevoir et de traiter la peinture. Son talent, déjà peu disposé à suivre aveuglément l'enseignement de ses maîtres, s'y fortifia encore dans la tendance qui le portait à l'originalité et à l'indépendance. Cependant les chefs-d'œuvre de l'art ne pouvaient captiver son attention au point de lui faire oublier la nature, et sur les deux mois qu'il resta à Munich, il consacra quinze jours à parcourir les Alpes de la Bavière, en compagnie de deux autres artistes. Le récit de cette excursion, dont la nature seule fait tous les frais, est bien plus animé et plus coloré que celui de son séjour à Munich et de ses visites dans les nombreux et riches musées de la ville. Déjà en se rendant en Bavière, le nom seul des Alpes lui avait fait battre le cœur. Voici comment il raconte cet incident dans un passage de quelques lignes qui semble arraché à une page de Jean-Jacques : « Nous passâmes la nuit à Ingolstadt, et le lendemain nous traversâmes le Danube, que je m'étais figuré plus large. A midi, après avoir dîné dans une petite ville, nous nous mîmes à gravir une montagne passablement escarpée. Les voyageurs étaient descendus pour alléger la charge des chevaux, et au moment où nous allions remonter en voiture, le postillon nous dit d'un ton flegmatique, tout en arrangeant les harnais de ses chevaux : « Là-bas, derrière vous, vous pouvez voir les montagnes. » A ces mots, j'éprouvai comme un frisson; mon cœur battit à se briser, et nous vîmes en effet, bien que faiblement, toute la chaîne des Alpes. » Cet amour profond de la nature, qui le fait tressaillir en présence de l'une de ses merveilles, paraît donc l'avoir emporté à cette époque sur celui de l'art; il préfère le murmure d'un ruisseau, la cime majestueuse des Alpes ou le costume pittoresque d'un Tyrolien aux tableaux et aux fresques les plus parfaits et les plus suaves. Une telle préférence, à l'âge où se trouvait Rethel, est la marque certaine du génie, car il n'y a qu'un esprit médiocre et froid qui puisse mettre la vie idéale et tout intellectuelle de l'art au-dessus de la vie réelle et sensible de la nature. Mais à mesure que le talent de l'artiste s'épure et se dépouille de son enveloppe terrestre (ce qui ne peut avoir lieu, même pour les mieux doués, qu'à un âge auquel le jeune voyageur n'était pas encore parvenu), l'idéal reprend ses droits et son empire dans ses affections, et l'emporte sur la réalité la plus vivante et la plus parfaite. Aussi, quand Rethel se trouvera à Rome quelques années plus tard, il admirera bien moins les beautés de la campagne romaine que les chefs-d'œuvre des Raphaël et des Michel-Ange, et sa visite au Vatican tiendra plus de place dans sa lettre à sa mère que ses excursions dans les beaux environs de la ville éternelle.

A son retour à Düsseldorf, il se remit au travail avec une nouvelle énergie. Outre les deux tableaux qui faisaient suite à l'*Arrivée de saint Boniface dans les forêts de la Germanie*, il exécuta alors un grand nombre de dessins dont les sujets étaient empruntés pour la plupart à la Bible ou à l'histoire d'Allemagne. Les uns parurent sous forme d'illustrations dans un ouvrage sur les traditions populaires des bords du Rhin, et les autres restèrent dans ses cartons à titre de simples études. Ses rapports avec les chefs de l'école de Düsseldorf devenaient de jour en jour moins intimes : repoussé de Schadow et de ses amis par la froideur et la sécheresse de leur symbolisme catholique, et n'éprouvant aucune

sympathie pour l'austérité du naturalisme protestant de Lessing et de la nouvelle école, il se trouva bientôt isolé au milieu d'une foule d'artistes qu'il aimait et respectait, mais dont il ne pouvait adopter la manière de voir. Son ambition, à lui, eût été d'unir la vérité de conception des uns à la noblesse de style des autres, et comme il ne pouvait pas la réaliser au milieu d'eux, il prit en 1837 la résolution de quitter Düsseldorf et d'aller se fixer à Francfort, pour s'y placer sous la direction de Philippe Veit. Aucun artiste d'Allemagne n'était plus capable de le diriger dans la voie qu'il désirait suivre, que l'auteur des fresques de la villa Massimi et du musée de Städel. Philippe Veit, ayant longtemps vécu à Rome, où il avait exécuté des travaux qui rivalisaient avec ceux des Cornélius et des Overbeck, en avait rapporté une connaissance approfondie du style des grands maîtres italiens. Son dessin était pur, correct, élevé, et son coloris avait un charme, une douceur, une limpidité qu'on aurait en vain cherchés sur les toiles des autres peintres allemands. Toutes ces qualités cependant n'avaient pas beaucoup servi à sa réputation, et tandis qu'il voyait ses égaux et même ses inférieurs occuper l'opinion publique du bruit de leurs ouvrages, lui vivait obscur et méconnu dans la ville de Francfort, où il avait été nommé directeur de l'Académie à son retour de Rome. Sa perspicacité lui eut bientôt fait découvrir le talent sérieux et plein d'avenir de son nouvel élève, et il mit un soin tout paternel à le dépouiller des entraves, des préjugés ou de l'inexpérience qui en arrêtaient encore le plein essor. Ses efforts furent couronnés de succès, et il eut la joie de voir Rethel achever en un an sous ses yeux un tableau qui produisit une grande sensation dès qu'il fut exposé. Il représentait Daniel dans la fosse aux lions. Ce sujet exigeait une simplicité de composition à laquelle le peintre était déjà tout naturellement disposé. Il avait rejeté dans le fond le roi entouré de sa suite, et n'avait placé au premier plan que la personne du jeune prophète; mais il avait traité cette dernière figure avec une habileté et un bonheur remarquables; la pureté des lignes, la noblesse des formes, le charme du coloris, tout en cette œuvre attestait la maturité et la perfection du talent. L'expression seule de la figure du prophète manquait peut-être du cachet de la vérité historique et morale; l'artiste, obéissant à l'énergie et au patriotisme qui l'animaient, avait plutôt peint la tête d'un héros que celle d'un prophète, et celle d'un Allemand que celle d'un Israélite. Cependant ce défaut, dont on tiendrait compte aujourd'hui, fut considéré alors comme une qualité, et la critique fut unanime à proclamer ce tableau comme un chef-d'œuvre. Rethel s'empressa de faire part de son succès à ses parents dans une lettre qui est un curieux mélange de naïf orgueil et de sincère piété :

« Francfort, 13 avril 1838.

« C'est avec joie que je prends la plume, mes chers parents, pour vous faire part d'une bonne nouvelle; jamais je n'ai été plus content et plus heureux, jamais mes efforts artistiques n'ont été couronnés de plus de succès et d'éclat que depuis l'achèvement et l'exposition de mon dernier tableau. D'abord, mon *Daniel*, je puis le dire hardiment, est le meilleur tableau que j'aie fait; je le considère avec une satisfaction et une joie intérieures, je dirai même avec une espèce de respect et de recueillement, car sans l'aide divine je ne l'aurais jamais mené à fin. J'en rends grâces aussi à Veit; c'est le guide terrestre qui m'a mon-

tré le droit chemin si longtemps cherché. Dorénavant, j'aurai toute confiance en lui, et je bénis le moment où j'ai quitté Düsseldorf pour obéir à une voix secrète et venir me placer sous l'humble drapeau de Philippe Veit, ce grand homme inconnu.

» On admire généralement mon tableau, et je crois pouvoir dire que dans notre époque prosaïque, une composition historique a été rarement aussi bien appréciée que la mienne. Je vous envoie, à titre de preuve, la critique ci-incluse qui a paru huit jours après l'exposition de mon tableau. De qui elle est, je n'en sais rien, mais je crois que le jugement qu'elle renferme sur mon œuvre et sur moi est juste et vrai. Il en paraîtra encore une autre ces jours-ci, que j'attends avec une certaine inquiétude, car elle émane du célèbre critique Passavant, dont le jugement sera le plus important de tous. J'ai à vous annoncer ensuite l'heureuse nouvelle que mon tableau a été acheté par l'Institut de Städel, et payé deux mille florins, entendez-vous, deux mille florins!

» Trois jours après l'avoir exposé, je reçus par l'entremise de M. Veit un procès-verbal flatteur de l'administration de l'Institut, qui me faisait part de sa joie et de sa satisfaction, et concluait en me demandant le prix de mon tableau. Huit jours après, on m'offrit la somme que je viens de vous indiquer. Mon Daniel ne pouvait pas recevoir une plus noble et plus honorable destination; il prendra place dans la galerie publique, au milieu de la compagnie artistique la plus belle et la plus brillante.

» J'ai, en outre, à vous faire part d'une nouvelle qui n'est pas moins importante, quoique jusqu'ici elle ne soit pas encore bien certaine. L'ambassadeur français, M. le baron Ally de Ciprey, s'intéresse énormément à mon tableau, et veut l'envoyer à tout prix à l'Exposition de Paris, et cela surtout parce qu'un autre *Daniel dans la fosse aux lions*[1] joue là-bas en ce moment un rôle important. J'ai fait en frac ma visite à M. le baron; j'ai causé longuement de cette affaire avec lui, et j'ai aussi reçu de ces messieurs de l'Institut l'autorisation de faire cet envoi. Mais il fallait d'abord écrire, et c'est ce qu'a fait l'ambassadeur. Il a demandé combien de temps l'exposition durera encore, attendu qu'elle est ouverte depuis le commencement du mois passé; si mon tableau obtiendra une bonne place, et ce qu'il en serait des frais de transport, car cinq cents livres de poids d'ici à Paris, aller et retour, seraient une coûteuse affaire pour moi s'ils restaient à ma charge. On attend tous les jours une réponse. Vous pensez bien que l'admission de mon tableau à l'Exposition de là-bas serait le comble du succès et aurait pour moi la plus grande importance. Si cela a lieu, vous en serez aussitôt avertis. Que pourrais-je désirer de plus? Avouez-le, ne suis-je pas le plus heureux des hommes?

» Mon *Gustave-Adolphe* va bien; les études difficiles, les cartons et les esquisses coloriées sont achevés, et après Pâques je commencerai le tableau, qui, Dieu aidant, sera bientôt achevé. J'ai fini, chers parents, de célébrer ma victoire sur cette feuille; mais mon cœur continue et continuera toujours de louer Dieu comme l'auteur et le dispensateur de mon bonheur. »

Ce tableau de *Gustave-Adolphe*, auquel il dit qu'il travaillait, ne justifia pas ses espérances. Il offrait au premier plan le cadavre du roi de Suède, que ses

[1] C'était sans doute le tableau de Ziegler.

soldats venaient de découvrir pendant la nuit au milieu des blessés et des morts qui couvraient le champ de bataille. Le roi recevait en plein visage la lumière des flambeaux, tandis que ceux qui l'entouraient restaient dans l'ombre. Cette sorte de peinture flamande, qui met les jeux de la lumière et des ombres au-dessus de la précision du dessin et de la fermeté des chairs, ne convenait pas au talent de Rethel; elle exigeait un calme de pensée, une sûreté de main qu'il ne possédait pas. Il mettait trop de fougue dans sa composition et s'identifiait trop intimement avec elle pour faire exécuter à son pinceau des tours de force et d'habileté. C'est comme si Bossuet eût essayé de composer un drame profané. Rethel eut bientôt réparé cette erreur. La ville de Francfort lui avait commandé quelques portraits destinés à orner la salle des Empereurs du Römer, et il fit ceux de Philippe de Souabe, de Maximilien Ier, de Charles V et de Maximilien II. Ils doivent être comptés au nombre de ses meilleurs ouvrages; conçus dans la manière d'Albrecht Dürer, ils portent l'empreinte du caractère et du rôle que l'histoire a assignés aux héros qu'ils représentent; jamais portraits, faits à quelques siècles de distance, n'ont été plus vivants et plus ressemblants. Deux ans après, c'est-à-dire en 1840, Rethel reçut une commande plus importante, qui devait mettre le sceau à sa réputation, et malheureusement aussi devenir la cause de son infortune. La ville d'Aix-la-Chapelle voulant restaurer son hôtel de ville et orner la salle principale de fresques empruntées à l'histoire de Charlemagne, invita les peintres allemands à traiter ce grand sujet et à envoyer leurs esquisses dans le plus bref délai. Plusieurs artistes concoururent, mais ce fut Rethel qui remporta le prix. Il avait composé huit cartons dignes de figurer à côté de ceux de Veit, de Cornélius et de Kaulbach. Le premier représentait la chute des Irminsuls. L'empereur est debout au milieu d'une antique forêt de chênes, devant la grossière statue du dieu saxon que les soldats ont renversée de son piédestal et tirent de côté avec des cordes qu'ils lui ont passées autour du cou. L'archevêque Turpin, les mains jointes, les regards levés vers le ciel, rend grâces à Dieu de cette victoire. Des prêtres et des soldats considèrent cette scène d'un air joyeux, tandis que les Germains, qui ont en vain attendu la vengeance de leur dieu impuissant, se courbent en frémissant sous le regard victorieux du héros franc. La seconde page de cette épopée carlovingienne fait assister le spectateur à la *Bataille de Cordoue*. Les chrétiens ont bandé les yeux de leurs chevaux, afin qu'ils ne s'effrayent pas des masques hideux que les Sarrasins ont revêtus pour porter le trouble et le désordre dans les rangs de leurs ennemis. La mêlée est engagée, et Charlemagne, brandissant son épée du haut de son cheval, s'élance pour s'emparer du drapeau musulman élevé sur un chariot que traînent quatre taureaux blancs. C'est en vain que le conducteur sarrasin essaye de retenir les animaux effarouchés; ils s'emportent dans une course sauvage, tandis que l'empereur foule l'enseigne musulmane sous les pieds de son cheval. L'archevêque Turpin accompagne le roi des Francs et élève au-dessus de la mêlée la croix qui doit donner la victoire aux chrétiens. Le troisième carton avait pour sujet l'*Entrée de Charlemagne à Pavie*. Une partie de la ville est en feu; les uns cherchent à éteindre l'incendie, les autres emportent les morts, que les femmes entourent en poussant des gémissements. L'empereur à cheval s'avance d'un air calme au milieu de cette scène de désolation; sa tête est couronnée des lauriers de la victoire, et il porte dans sa main la couronne de fer de la Lombardie. L'archevêque Turpin, le roi Didier et son épouse en

pleurs forment son cortége. Le quatrième dessin ramène le spectateur au nord, et le fait assister au *Baptême de Wittikind.* Le roi saxon est à genoux devant l'évêque et cache sa figure dans ses mains. Le roi des Francs est à genoux aussi, mais dans une attitude hautaine et fière; sa droite presse son sceptre, et sa gauche repose sur son épée. Autour de ces trois personnages placés sur une éminence sont distribués des groupes de moines, de soldats et de Saxons qui vont suivre l'exemple de leur chef et se faire baptiser. Le cinquième carton, qui est le moins dramatique de tous, représente le *Couronnement de Charlemagne* dans l'église de Saint-Pierre à Rome. L'empereur, à genoux, est tout surpris, dans son humilité, de voir le pape s'approcher de lui pour lui poser sur la tête la couronne de l'empire romain. Le vainqueur des Saxons avait moins d'ambition et d'orgueil que celui de ses successeurs qui arracha brusquement la couronne impériale des mains de Pie VII, afin de la placer lui-même sur son front et de ne rien devoir à l'Église. Dans le sixième, Charlemagne fait élever la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. L'empereur, entouré des membres de sa famille, de son épouse, de son fils Louis et de sa fille Emma, est occupé à mesurer des blocs de pierre qui doivent servir à la construction du saint édifice; sur ces entrefaites, il voit arriver à cheval le légat du pape qui lui apporte en présent des colonnes de marbre de Ravenne. Charles reçoit l'ambassade avec une dignité royale; son fils s'incline respectueusement devant le légat, tandis que sa fille Emma profite du moment pour jeter un regard furtif à Eginhard. Ce carton est un charmant tableau de famille. L'épopée du héros carlovingien s'arrête là, et les deux cartons suivants représentent, l'un le *Couronnement de Louis le Débonnaire*, et l'autre la *Descente d'Othon III dans le caveau de Charlemagne.*

Le conseil municipal d'Aix-la-Chapelle, qui, après avoir couronné ces dessins, aurait dû s'empresser de les faire exécuter, sembla vouloir revenir sur son premier projet. Quelques-uns de ses membres, préférant les ogives à des fresques, prétendaient qu'il fallait abattre la paroi sur laquelle ces peintures devaient être exécutées, et y ouvrir à la place des fenêtres dans le style gothique; les autres membres défendaient au contraire la première résolution, et se faisaient bravement les champions de la peinture contre l'architecture. Leur opposition dura six ans, et livra le pauvre artiste à tous les tourments du doute et de l'inquiétude. Espérant toujours recevoir la nouvelle d'une décision conforme aux vœux et aux espérances qu'on lui avait fait concevoir un moment, il n'osait pas détourner son attention du sujet de Charlemagne et la porter sur quelque autre grand ouvrage. L'irrésolution de ces sots bourgeois porta la première atteinte à son humeur et à son caractère. Il perdit sa gaieté et sa confiance, et commença à devenir triste, inquiet et soupçonneux. Pour se distraire et perfectionner son talent dans l'étude des chefs-d'œuvre des anciens maîtres, il fit deux voyages, l'un à Dresde et l'autre à Rome. Il a raconté le premier dans une lettre adressée à son frère, qui se destinait aussi à la carrière des beaux-arts, et son récit, empreint d'une grande sérénité d'âme et d'un vif amour du beau, se ressent à peine de l'injustice des derniers événements.

« Francfort-sur-le-Mein, le 16 mai 1842.

» Mon cher Otto,

» Conformément à la promesse que je t'ai faite, je t'envoie la description de mon intéressant voyage, d'où je suis revenu depuis trois jours, dans la suppo-

sition que son caractère purement artistique sera d'un intérêt tout particulier pour toi. Cependant, avant de commencer, je vous embrasse tous, toi, ma mère et Emma, et j'espère que ma lettre vous trouvera tous en bonne santé, après les jolies fêtes qui viennent de s'écouler.

» Le 27 avril, à neuf heures et demie du soir, je sortis par la porte orientale de la ville, et roulai au milieu d'un paysage nocturne éclairé par la lune. J'étais assis dans le coupé entre deux voyageurs qui m'étaient encore inconnus. Après quelques tentatives infructueuses pour nouer l'entretien, je m'endormis tant bien que mal au bout d'une demi-heure. J'entrevis à demi Hanau et Gelnhausen avec son palais impérial de Frédéric Barberousse. Vers le matin, il faisait un froid terrible; mais, enveloppé comme je l'étais dans mon paletot, je ne le sentis vivement qu'aux jambes. Le matin, nous déjeunâmes dans l'antique et pieuse Fulda; cette ville est joliment située au milieu de montagnes qui l'entourent de toutes parts, et sur lesquelles s'élèvent quatre ou cinq couvents. La nature était fort en retard en cet endroit, et c'est à peine si l'on s'apercevait de l'approche du printemps. Bientôt les arbres à feuilles cessèrent d'apparaître, et la présence des sapins nous annonça que nous entrions dans la forêt de Thuringe. Les montagnes s'élevaient toujours plus hautes devant nous, et après avoir dîné dans je ne sais plus quel endroit, nous vîmes s'asseoir sur notre siége le premier postillon jaune-serin du duché de Saxe-Weimar. Nous avions alors furieusement à souffrir de la poussière, mais malgré cet inconvénient, rien n'échappait à mes regards curieux. Comme artiste, ce qui m'intéressait le plus c'était le costume singulièrement pittoresque des paysans. C'était un dimanche, et par conséquent toutes les toilettes étaient dans le meilleur état. Plus d'une me rappela d'une manière frappante le costume du moyen âge, et me parut très-riche et très-précieuse. Celle d'une femme surtout était très-originale : tout l'habillement, y compris la coiffure, était noir, seulement le bord de la robe était orné d'un large galon vert; puis par-dessus était jeté un petit manteau d'une blancheur éblouissante et surmonté d'un capuchon blanc qui ne couvrait que la moitié du visage.

» Vers quatre heures de l'après-midi, nous gravîmes lentement une montagne couverte d'une épaisse forêt de sapins; il faisait une chaleur étouffante, et nous pouvions à peine respirer. Arrivé au sommet, je plongeai tout à coup au détour de la route dans l'intérieur de la forêt de Thuringe; j'avais devant moi l'aimable Eisenach, et sur une colline singulièrement pittoresque, l'antique et mémorable Wartbourg, avec les souvenirs de la réformation; c'était un tableau magnifique et tout à fait allemand. Il me semblait avoir déjà vu un semblable arrière-plan sur quelque bon vieux tableau de notre pays. J'oubliai complétement qu'il y avait au monde une grande France qui cherche à infiltrer un poison lent dans les cœurs et à étouffer tout vrai sentiment national[1]. Malheureusement, je ne pus m'approcher du château pour l'examiner de près. D'Eisenach, nous poussâmes encore le même soir jusqu'à la charmante Gotha; nous y soupâmes, et je me préparai à passer une seconde nuit blanche. Vers minuit, nous traversâmes le pont de l'antique et considérable Erfurt; je me retrouvai dans ma bonne Prusse; on visa nos passe-ports, et on nous invita à monter dans une autre

[1] Si l'artiste vivait encore, il tiendrait aujourd'hui un autre langage, en voyant la France tendre la main à l'Italie et la rétablir dans ses droits de nationalité.

voiture, sur laquelle on chargea aussi nos bagages. C'est avec plaisir que j'entendis le postillon sonner de la trompette prussienne, au lieu du cor saxon dont on s'était servi jusque-là, et j'attendis avec une certaine curiosité et une certaine impatience ce que la suite de notre voyage nous réservait encore. Je vis aussi Weimar, mais l'obscurité ne me permit pas d'y distinguer grand'chose. Au lever du soleil, nous saluâmes les jolies contrées de la Saal, avec leurs souvenirs historiques, comme le champ de bataille de Saalfeld, par exemple, où tomba le duc de Brunswick. Les maisons situées près de l'église pourraient montrer dans leurs murailles beaucoup de boulets français. Je vis sur la Saal l'ancienne Schulpforta, Raumbourg et d'autres villes encore. A mesure que nous avancions, la contrée devenait de plus en plus plate, et nous allions fouler le champ de bataille de l'Europe entière. Nous fûmes bientôt à Lutzen; en sortant de la ville par l'autre porte, nous vîmes tout près de la route l'endroit et la pierre où tomba Gustave-Adolphe. On l'a ornée d'un monument en fonte, et elle éveille certainement les idées les plus étranges. A deux heures après midi, nous entrâmes à Leipsick, en passant tout près de l'endroit où le malheureux Poniatowski se noya dans l'Elster bourbeuse. Le propriétaire du jardin ne lui a pas fait élever moins de trois monuments. De la poste, je me fis aussitôt conduire à la gare avec mes deux sacs de nuit; je pris une place de seconde classe pour Dresde dans le train de cinq heures, puis je me mis à parcourir la ville. Je visitai la classique cave d'Auerbach, je pensai à Faust et à Méphisto, j'entrai dans quelques églises, et dans la dernière j'entendis par hasard un candidat en théologie prêcher sur la Fuite, ce que j'exécutai aussitôt, et à cinq heures, j'étais assis dans le wagon à côté d'un véritable Leipsickois. Le chemin de fer traverse tout droit le « champ de bataille des nations [1] », et mon vieux bavard de compagnon me raconta d'une mémoire fidèle tout ce qu'il savait de ces quatre journées; il me montra l'endroit où se tenait Napoléon et ceux où les Saxons passèrent à nous, où les Russes, les Autrichiens et les Prussiens avaient établi leurs batteries, et où la boucherie fut la plus effroyable. Nous avancions rapidement, mais très-désagréablement, car on est secoué sur ce chemin d'une manière insupportable. Nous traversâmes un magnifique viaduc construit sur l'Elbe; aussitôt nous vîmes s'élever dans le crépuscule l'antique Meissen avec sa cathédrale. Un grand nombre de vignes et de maisons de campagne nous annoncèrent ensuite que nous approchions d'une grande ville. Les rives de l'Elbe sont jolies, très-jolies. Je distinguai bientôt les clochers baroques de Dresde, puis le coup de sifflet se fit entendre, et nous étions arrivés. Un de mes compagnons de voyage qui connaissait Dresde eut la bonté de me conduire dans le centre de la ville, en me faisant passer sur le beau pont de l'Elbe, et je fus bientôt rendu dans mon hôtel. Vous pouvez vous imaginer comme je dormis. Le lendemain matin, après m'être débarbouillé et avoir enlevé la poussière qui m'aveuglait, je me mis à la recherche de mes camarades de Düsseldorf. Après avoir parcouru quelques rues de traverse, je les trouvai dans un magnifique atelier situé sur la terrasse de Brühl. Le professeur Hübner et Erhart m'accueillirent le plus cordialement du monde. Plus tard, je trouvai aussi d'Œr et Nerenz, dont l'affabilité ne le céda en rien à celle des premiers. Cet accueil vraiment fraternel m'a fait une grande joie, une très-grande joie. Erhart, en particulier,

[1] C'est ainsi que les Allemands appellent la bataille de Leipsick.

a été mon fidèle guide; il m'a procuré des jouissances artistiques que je n'oublierai jamais.

» A présent, à la divine galerie! Mais auparavant, permets-moi de rafraîchir ma plume et ma mémoire. Je ne veux pas te décrire ce monde de l'art en suivant l'ordre dans lequel il se déroula à mes yeux au milieu des grandes salles du musée; je veux passer aussitôt au joyau de cette collection, à la Madone sixtine de Raphaël. Mon cher Otto, je suppose que tu portes en toi le sentiment du caractère divin de l'art, et que tu vois autre chose sous ces efforts que la reproduction fidèle d'un hareng ou d'un oignon; c'est pourquoi je vais essayer par les chétifs moyens qui sont à ma disposition de te dépeindre l'impression que ce tableau a faite sur moi. Tu le connais déjà par la gravure; mais, bon Dieu! comment le connais-tu! Ce serait un véritable crime que la multiplication de cette œuvre d'art, si la bonté de l'intention n'excusait pas en quelque sorte l'imperfection du fait. Sache donc que c'est à peine si tu as vu l'ombre, et encore une ombre très-mauvaise de ce beau chef-d'œuvre. Figure-toi un tableau de grandeur naturelle, peint d'un ton profondément sérieux et émouvant. A gauche et à droite sont suspendus les plus beaux tableaux du Corrége, de Jules Romain, etc., etc. [1]; mais ils semblent n'être là que pour former la cour brillante de ce chef-d'œuvre; ils font ressortir par leurs vives et poétiques couleurs la simplicité divine et saisissante, la conception énergique et profonde de cette œuvre sacrée du génie. L'expression de la tête du Christ enfant est telle qu'on ne peut la supporter pendant un quart d'heure; tout un monde est renfermé dans ce regard. Il est en même temps la victime expiatoire s'offrant pour le salut des hommes et le juge siégeant au jugement dernier. Son œil étincelle et devient toujours de plus en plus grand; ses lèvres semblent remuer, et ce qu'il y a de plus saisissant dans cette expression animée est le calme extérieur de ces formes enfantines. Point de mouvement des bras ni des jambes, et les formes les plus enfantines modelées avec un talent merveilleux. Comme l'extérieur est compris! Chaque fois que j'ai vu ce tableau (et je l'ai observé pendant six jours consécutifs), il me semblait que le rideau venait d'être tiré et que la mère et l'enfant apparaissaient avec la légèreté d'une plume, avec la délicatesse de la pensée; en ce moment, ils sont là devant vous, mais ils menacent déjà de disparaître l'instant suivant. La Vierge est plus qu'une mère aimante, c'est une reine du ciel. Et le vieux pape Sixte, à genoux, étendant la main gauche vers la Vierge, ramenant la droite sur son sein, le regard assuré, ferme, énergique, foudroyant même, dirigé vers la céleste apparition et implorant la grâce divine pour ceux qui entourent le tableau, comme il est peint avec son manteau doré, son habit blanc, le visage brun, la barbe et les cheveux gris! Comme les masses d'ombre et de lumière sont observées et rendent de près comme de loin les mouvements, le modelé et l'expression d'une clarté saisissante! Quant aux deux anges placés au-dessous, il est impossible de comprendre l'art avec lequel ils sont peints. On ne le remarque pas tout d'abord, car ils sont si transparents, qu'on voit les nuages qui se trouvent derrière eux; mais quel ton ferme et vaporeux l'artiste a su donner à ces derniers, et comme ces têtes d'enfants sont

[1] Aujourd'hui, la galerie de Dresde est disposée autrement, et le chef-d'œuvre de Raphaël se trouve dans une salle à part, comme dans un sanctuaire. Il en est à peu près de même de la Madone d'Holbein.

expressives! Nous serions heureux, nous autres, de pouvoir donner au Christ une telle expression! et cependant ils sont bien inférieurs à celui du tableau, et le spectateur, en les considérant, se dit qu'il a cette fois sous les yeux une œuvre véritablement humaine. Illustre maître! Oui, il a dû avoir une espèce de vision, car tout est brûlant du feu de son âme, et rien ne se ressent de froides études; cette peinture a été faite dans un oubli complet du monde extérieur, et l'artiste lui-même n'aura sans doute pas compris ce miracle. Ce doit être son chef-d'œuvre. Quel trésor pour l'Allemagne! Je suis comme dans l'ivresse; je n'échangerais pas contre un empire le bonheur que j'ai éprouvé devant ce tableau; j'ai reconnu avec une vive et profonde gratitude, en l'examinant, le don du ciel qui m'a été départi et m'a permis de saisir avec tant de vérité un tel chef-d'œuvre. En même temps, cet examen m'a tranquillisé, et m'a confirmé dans l'heureux sentiment que la route que Veit m'a indiquée est bien la bonne.

» Outre le tableau de Raphaël, il y en a quatre ou cinq du Corrége, parmi lesquels la célèbre *Nuit* et la *Madeleine repentante* m'ont le moins plu. Ce maître n'est pas resté fidèle à son individualité; j'y ai visiblement reconnu la mauvaise influence de ces bavards de critiques sans vocation et sottement instruits. On remarque que sa manière originale de penser et de sentir dans les arts, qui attire si puissamment dans l'un de ces tableaux, appartenant évidemment à l'époque de sa jeunesse, risque, en étant forcée de l'épaisseur d'un cheveu, de tomber dans un froid et triste genre maniéré où il n'y a plus de place pour le sentiment. C'est malheureusement ce qu'on peut observer aussi dans les trois autres tableaux, qu'il a composés à un âge plus avancé, et je crois que c'est à une telle influence qu'il faut l'attribuer. Mais la vue des tableaux vénitiens a été pour moi une véritable joie. C'est une magnificence de couleurs incroyable; mais ces maîtres entendaient également la composition et le dessin. J'aurais voulu avoir ces artistes larmoyants, pieux et patients qui pensent que des regards dirigés vers le ciel et un maigre profil sont l'expression d'un véritable sentiment chrétien; j'aurais voulu les avoir, dis-je, pour les conduire devant l'*Adoration des trois Mages* de Paul Véronèse; et si, en présence de ce chef-d'œuvre, ils ne reconnaissaient pas l'union de la poésie et du sentiment religieux, si ce triomphe de la couleur ne ramenait pas le sang dans leurs doigts glacés, il ne resterait plus qu'à les envoyer dans un couvent de dominicains, comme des harengs secs et sans cervelle. C'étaient des peintres, ces Vénitiens, mon cher Otto! Outre ce chef-d'œuvre, il y a encore du même maître un magnifique tableau représentant une famille patricienne, et dont il est impossible de donner une description; puis une *Noce de Cana*, un *Calvaire* et un *Moïse sauvé des eaux*. — De l'admirable Titien, il y a d'abord un grand tableau représentant une Madone entourée de saints et de saintes, parmi lesquels le regard s'arrête de préférence sur une Madeleine qui est évidemment un portrait. La hardiesse dans l'emploi et la distribution des couleurs est vraiment incroyable; leur effet, ainsi que celui de la lumière et des ombres, est frappant et irrésistible; cependant les figures sont modelées avec une grande sévérité plastique; sans que l'artiste en ait eu conscience, chacun des coups de son pinceau est dirigé exclusivement vers la forme. On sent qu'il n'aurait pu faire autrement, et que s'il eût été sculpteur, l'argile eût pris sous ses doigts la même tournure. Il y avait déjà en lui une intelligence extraordinaire et un sentiment irréfléchi de la

forme. Toute l'exécution de son tableau ne révèle rien moins qu'un système; c'est partout un laisser-aller charmant, mais partout aussi on sent un désir brûlant de fixer sur la toile l'image qui flottait dans son âme. Ce n'est qu'après y avoir réussi qu'il voulait s'adresser avec son œuvre à ses contemporains. Mais tout d'abord il était indépendant de toute vanité, et il ne se demandait pas si son tableau ferait de l'effet et s'il plairait au public. Cette originalité et cette individualité me semblent rendre ses œuvres historiques très-dangereuses pour un artiste qui n'est pas indépendant; le comprendre et l'admirer me paraît être aussi une tâche difficile, mais féconde. Surtout il ne faut pas se laisser égarer par le léger plaisir d'admirer une exécution qui, je ne le cache pas, exerce un charme extraordinaire et ne permet pas la plus légère critique en sa présence. Il faut retourner à la Madone sixtine pour y recouvrer son indépendance et y reconnaître en même temps la parenté des deux maîtres. Le célèbre tableau du *Christ à la monnaie* du Titien est remarquable; cependant il me semble démentir un peu le talent de ce maître. Je me suis arrêté aussi avec la plus grande joie et le plus grand enthousiasme devant d'autres tableaux du Titien, en particulier devant quatre ou cinq magnifiques portraits. J'ai vu encore pour la première fois des tableaux de Palma, qui révèlent un esprit singulièrement original et remarquable; tout d'abord ils firent sur moi un effet un peu étrange; mais après une connaissance intime avec eux, ils me parurent toujours plus charmants. Cet artiste était à la fois un grand coloriste et un grand adorateur de l'antiquité; c'est ce qu'atteste une Vénus endormie de grandeur naturelle. Cette union des deux éléments (la ligne et la couleur) est certainement la base de ce qu'il y a de plus noble dans l'art. Parmi les œuvres des anciens maîtres italiens, j'ai vu un magnifique *Christ* de Jean Bellin; j'ai vu encore du même le portrait d'un doge, qui est le plus grand tableau de caractère que j'aie rencontré dans ma vie; puis un magnifique tableau de Francia, le *Baptême du Christ*, qui est très-instructif par la profondeur de la conception, la beauté des lignes et le charme des formes. Parmi les œuvres des anciens maîtres allemands, je me suis arrêté devant la magnifique Madone d'Holbein. C'est avec orgueil et avec joie qu'on voit cette œuvre nationale tenir dignement sa place et son rang auprès des meilleurs tableaux étrangers. Tu la connais déjà par les gravures imparfaites qu'on en a faites. A gauche et à droite de la Madone sont agenouillés les membres d'une famille; un sentiment religieux anime le tout et vous attire; c'est un service divin en langue allemande. A part plusieurs portraits, la collection des œuvres allemandes est médiocre; par contre, il y a des tableaux magnifiques des maîtres hollandais, parmi lesquels on distingue les trois enfants de Charles Ier d'Angleterre et Charles Ier lui-même. Les Rubens que j'y ai trouvés ne m'ont pas fait un grand effet; cependant je n'oublierai pas sa *Chasse aux lions*, sa *Chasse aux sangliers*, et un tableau connu sous le nom de *Jardin d'amour :* tous trois sont dignes de la réputation de ce grand diplomate de l'art. Quant à la foule des autres, permets-moi de n'en rien dire, non pas qu'ils soient mauvais, mais simplement parce que je ne les ai pas vus. Oui, Otto, il faut que, toi aussi, tu viennes un jour ici. »

Avant de partir pour Rome et aussitôt après son retour de Dresde, Rethel entreprit un travail d'une grande originalité. Il ne s'agissait de rien moins que de représenter dans des dessins à l'aquarelle le passage des Alpes par Annibal,

Les difficultés d'une telle entreprise eussent effrayé plus d'un esprit courageux; elles n'arrêtèrent pas Rethel, qui, à l'exemple de son héros, se mit bravement à l'œuvre sans douter un seul instant du succès. Il fut aidé dans sa tâche par un de ses amis de Francfort très-versé dans l'étude de l'histoire, et qui lui avait déjà donné plus d'un bon conseil pour la composition des cartons de Charlemagne. C'était le docteur Hechtel, dont le nom mérite d'être cité à côté de celui de Philippe Veit parmi les amis, les conseillers et les protecteurs de Rethel. Dirigé par cet homme de goût et d'érudition, soutenu par son courage et son talent, l'auteur de *Daniel* exécuta six aquarelles qui sont au nombre de ses meilleurs ouvrages. Il est à regretter seulement que plus tard, alors que la maladie avait troublé sa raison, il y ait fait des corrections et des retouches malheureuses qui ont altéré la limpide énergie du premier dessin. S'il les eût laissées dans leur état primitif, on pourrait les considérer comme les chefs-d'œuvre du genre. La première, de dimension un peu plus petite que les autres, sert pour ainsi dire de prologue à cette étrange épopée. Des bergers conduisant leurs troupeaux viennent de découvrir sur les hautes régions des Alpes des débris d'ornements de chevaux et d'éléphants que le soleil d'été a dépouillés du linceul de neige qui les recouvrait. Ce sont les traces du passage des Carthaginois, et un vieux chevrier à barbe blanche raconte à ses compagnons étonnés cette audacieuse expédition. Dans la seconde feuille, qui est proprement la première de ce récit au crayon, les Carthaginois arrivent sur les bords de la Durance et sont frappés d'étonnement à la vue des Alpes. Les différentes nationalités qui composent cette nombreuse armée sont représentées et caractérisées avec une fidélité de costumes, d'armes et de physionomies à laquelle l'érudition la plus sévère ne trouve rien à dire. L'avant-garde traverse le fleuve, les uns à la nage, les autres sur des troncs d'arbres. Les bergers qui leur ont montré le chemin, debout sur la rive et appuyés sur leurs bâtons, considèrent avec des regards remplis de haine les audacieux étrangers. Dans le fond, une mère s'enfuit avec son enfant dans ses bras, tandis qu'une vieille femme, semblable à une sibylle, fixe hardiment les envahisseurs et les menace de sa malédiction. La troisième feuille représente les Carthaginois gravissant les hauteurs et luttant contre les difficultés du chemin et les attaques des habitants de ces contrées. Ces derniers roulent sur les étrangers des troncs d'arbres, des blocs de rocher, et lancent sur eux leurs chiens sauvages et vigoureux. En même temps, ils évitent les javelots de leurs ennemis en franchissant les précipices et en se réfugiant sur les hauteurs. La quatrième aquarelle offre le fond et les parois d'un précipice dans lequel sont étendus pêle-mêle des cadavres d'hommes, de chevaux et d'éléphants. Les malheureux, en roulant dans l'abîme, ont à moitié brisé un arbre qui y croissait, et l'un d'eux est resté suspendu à une des branches. La vue de cette scène de désolation, animée seulement par des oiseaux de proie, donne le frisson. Dans la cinquième, les Carthaginois se trouvent dans la région des neiges; les bergers, accompagnés de leurs chiens, ouvrent la marche; ils sont suivis des officiers et des soldats portant les morts et les blessés. Puis vient la foule s'avançant péniblement et luttant contre le froid et la neige. L'accablement, l'incertitude et l'effroi règnent dans tous les cœurs. Enfin, la sixième et dernière nous représente les Carthaginois atteignant le terme de leurs souffrances. Leur chef, Annibal, debout sur un rocher, contemple du haut des Alpes les riches plaines de l'Italie. Deux Nubiens, soufflant

dans de longues cornes recourbées, proclament la victoire, que deux aigles aux ailes déployées semblent devoir annoncer à l'avenir.

Ce fut après avoir achevé cette remarquable composition que Rethel se rendit en Italie par le Rhin, Strasbourg et la Suisse. Mais le séjour qu'il fit à Rome ne lui procura pas les jouissances qu'il avait espéré y trouver. La société des artistes ne lui plut que médiocrement; les uns lui parurent de vulgaires barbouilleurs, les autres de graves pédants, et il ne se lia intimement avec personne. Il consacra tout son temps à l'étude des chefs-d'œuvre de l'art; il ne se lassa pas d'admirer les fresques de Raphaël, les ruines et les environs de la ville. L'art était devenu pour lui son dieu, sa vie, son bonheur. Quelques fragments d'une lettre qu'il écrivit alors à sa mère renferment des détails intéressants sur son voyage et son séjour à Rome.

« Rome, 31 septembre 1844.

» Ma chère mère,

» Je t'envoie mille baisers à toi et aux autres; ils partent d'ici tout brûlants, et la neige éternelle des glaciers ne les refroidira pas. Ah! que n'ai-je pas vu de grand et d'admirable pendant les quinze jours qu'a duré mon voyage! J'ai joué pour ainsi dire avec les œuvres les plus puissantes de la création. . . .

. . . . . .

» A huit heures du matin nous étions à Civita-Vecchia; ceux qui se rendaient à Rome furent soumis à la visite de la douane papale, qui en agit avec politesse, et après avoir passé par plusieurs bureaux et fait plomber nos malles et nos caisses, nous nous trouvâmes tous heureusement et commodément établis dans deux grandes malles-poste. Nous partîmes de Civita-Vecchia à midi, et nous nous élançâmes au grand galop de nos chevaux à travers la grande porte de la ville, pour nous diriger sur Rome en longeant la mer. Le paysage avait déjà un caractère très-sérieux, plein de style et singulièrement pittoresque. Pendant près de deux relais nous longeâmes le bord de la mer, qui, par la chaleur étouffante qu'il faisait, nous envoyait un vent frais bien agréable. Toutes les collines et toutes les vallées sont couvertes de verdure; les plantes les plus ordinaires sont le myrte et le cyprès, puis viennent le sempervirens et le liége, contre lesquels grimpe la vigne sauvage. Les montagnes sont nues et brûlées par le soleil; c'est sur ce fond sombre que se détachent les grands bœufs romains, au pelage d'un gris d'argent, aux cornes de trois pieds de long, conduits au nombre de trois à quatre cents par un seul conducteur (*campagnola*) à cheval, vêtu d'une jaquette, d'un chapeau pointu, de grandes guêtres de cuir qui lui montent à mi-jambes, et armé d'une espèce de javelot. Digne compagnon, ma foi, de ces bêtes sauvages! Près d'un cloître situé sur le bord de la mer, je vis le premier palmier croître en plein air. A présent, j'arrive à un moment de mon voyage qui fut très-sérieux. Notre train se composait de deux lourdes malles-poste chargées de beaucoup de bagages; mon camarade et moi nous nous trouvions en très-bonne disposition d'esprit dans le coupé de la seconde voiture. Arrivés sur une hauteur, notre postillon fit halte, et se rendit derrière la voiture. Nous pensions que c'était pour enrayer; mais nos chevaux, qui éprouvaient peu de plaisir à rester en place, se mirent en marche au moment où la première voiture disparaissait dans la profondeur. Nous espérions voir le postillon s'élancer aux rênes des chevaux, mais il ne parut pas, et là

voiture roulait trop vite pour que nous pussions nous élancer dehors et les saisir nous-mêmes. Mon compagnon voulait à toute force sauter par la portière, mais je ne le lui permis pas, et nous nous mîmes à lutter dans le coupé. Pendant ce temps, la lourde voiture descendait sans conducteur la montagne escarpée, et je vous assure que les chevaux allaient bon train; moi, je retenais mon ami de toutes mes forces et j'entendais dans l'intérieur les cris des autres voyageurs. Cependant, grâce au ciel, la voiture s'arrêta au milieu de la route; le postillon de la voiture qui nous précédait, s'étant retourné par hasard, nous avait aperçus; aussitôt il avait donné l'alarme, et, aidé du bras puissant du conducteur et d'un étranger, ils étaient parvenus à arrêter les chevaux, et nous étions sauvés. Je pensais que tout le monde était resté dans la voiture; mais deux prêtres français placés dans l'intérieur avaient eu l'imprudence de s'élancer dehors. C'était un triste spectacle que de voir ces pauvres gens couverts de sang et de poussière; le plus âgé surtout, qui avait l'air d'un digne homme, faisait pitié : de grands lambeaux de chair pendaient de ses joues déchirées. Quand notre voiture fut arrêtée, un Anglais n'eut rien de plus pressé à faire que de s'élancer dehors et d'aller appliquer un furieux soufflet à notre postillon. C'était jeter de l'huile sur le feu. Aussitôt les postillons de la voiture précédente, prenant parti pour leur camarade, firent siffler leurs fouets, et il s'engagea une mêlée générale dans laquelle on se rossa vigoureusement; mais la victoire resta aux passagers, qui avaient le nombre pour eux, et les postillons retournèrent l'oreille basse à leurs chevaux. Nous pansâmes ensuite les deux pauvres blessés; mais, Dieu merci, ils avaient encore tous leurs os, et à part l'effroi qu'on avait eu, tout se termina assez bien. Vous pensez bien que cette histoire me gâta un peu mon voyage, et mes pensées ne prirent une nouvelle direction qu'à la vue du colossal Saint-Pierre brillant dans le lointain. . . . . .

. . . . . .

» Rome, avec ses environs et ses chefs-d'œuvre de l'art, est quelque chose d'extraordinaire. A chaque pas que l'on fait, on est récompensé de sa peine par la découverte de quelque nouveauté; mais le peuple ne convient pas à la magnificence du paysage. Jusqu'ici je ne l'ai vu que sous son côté misérable; sous ce rapport, l'Allemagne est bien au-dessus de l'Italie. Cependant j'ai passé de belles heures depuis que j'ai trouvé un logement convenable et un atelier. Tout est préparé pour le travail, et j'ai déjà fait quelques études, car les impressions artistiques qu'on reçoit ici vous stimulent et vous éperonnent. L'examen des œuvres des anciens maîtres m'a confirmé aussi dans le sentiment que je suis sur la bonne voie. C'est à Veit que je le dois; grâces lui en soient rendues. . .

. . . . . .

» Quant au monde artistique d'ici, il ne me plaît pas, et j'éprouve un ardent désir de me retrouver dans mon cercle accoutumé de Francfort. Il y a ici cinq cents artistes, sans compter dans le nombre aucun dilettante, qui produisent peut-être autant que toutes les nations civilisées du monde. La plupart s'inclinent devant l'art moderne et en spéculent avantageusement avec les étrangers; de telles manœuvres sont indignes et méprisables, et malheureusement c'est une pitié de voir les Allemands à la tête de ces gens-là. Ils barbouillent comme ils peuvent; ils raisonnent, ils gâchent, ils raillent, ils critiquent, si bien qu'en leur présence on croit être dans la tour de Babel. Tout à l'opposé de ceux-ci sont ceux qui feignent de se livrer à l'art vrai, religieux ou historique; mais ils

ne valent pas mieux que les autres; ils se haussent sur le cothurne de la morale, poussent jusqu'à l'odieux ce qu'ils nomment conséquence, et sont vains et emportés dans leurs manières jusqu'au ridicule. Enfin il y en a un petit nombre qui, ne se livrant qu'avec modération à la culture de l'art, ne voient dans le séjour de Rome qu'une joyeuse partie de plaisir, et se procurent tous les amusements que leur bourse leur permet. Dès qu'ils ont quitté leur chevalet, il est impossible de parler sérieusement avec eux. Cependant leur société me plaît plus que celle des autres, et c'est avec eux que je suis le plus souvent. »

Il avait commencé à Rome un tableau représentant la *Résurrection du Christ;* il l'acheva à Francfort, où il exécuta encore un grand nombre de travaux qui n'ajoutèrent rien à sa réputation ni à sa gloire. Mais la cruelle indécision dans laquelle il était plongé depuis six ans allait bientôt cesser. En 1846, il se rendit à Berlin pour y chercher de puissants protecteurs en faveur de l'œuvre qu'il désirait si vivement exécuter à Aix-la-Chapelle. Il reçut un bienveillant et sympathique accueil dans la capitale de la Prusse; artistes, écrivains, gens de cour, tout le monde se disputait l'honneur de lui accorder l'hospitalité. En sortant d'un salon où l'on avait admiré ses dessins et où on l'avait fêté avec un peu plus de vivacité encore que d'habitude, il écrivait naïvement à sa mère : « J'ai été le lion de la soirée. » Ses nouveaux amis, à la tête desquels était M. d'Olfers, directeur général des musées de la ville, lui procurèrent une audience du roi qui lui fut très-favorable. « Lundi matin, écrit-il aussitôt à sa mère, je reçus un billet du directeur général qui m'invitait à me rendre avec mon carton à une heure et demie dans l'antichambre du roi. Je me mis aussitôt à ma toilette, et à une heure une voiture m'emportait au château en grande tenue, avec un valet galonné par devant et un autre par derrière. Je me trouvai bientôt dans l'antichambre royale, où je fus reçu par l'aide de camp de service, dans lequel j'appris à connaître un homme distingué. Quelques minutes après, mon directeur général, qui devait me présenter au roi, arriva aussi. J'eus le temps de me reconnaître et de me préparer à l'entrevue. Un quart d'heure après, la porte s'ouvrit; nous formâmes la haie, et nous vîmes paraître la bonne reine, qui se disposait à sortir pour faire un tour de promenade, accompagnée d'une dame de la cour. En traversant le salon, elle m'aperçut et demanda qui j'étais; je lui fus alors présenté, et après m'avoir adressé quelques questions bienveillantes sur mon affaire d'Aix-la-Chapelle, auxquelles je répondis convenablement, elle me laissa tout enchanté d'elle. Il me sembla qu'elle était inquiète et souffrante. Peu de temps après, un valet de chambre en habit noir entra par une autre porte, et nous annonça que le roi était prêt à nous recevoir. Nous entrâmes, et me voilà debout auprès de S. M. Frédéric-Guillaume II, à qui je montrai et expliquai mes travaux. Ce moment forme le point brillant de mon séjour à Berlin, non-seulement pour l'honneur d'avoir obtenu une audience royale, mais à cause des circonstances favorables qui l'entouraient. Dehors, le plus beau temps du monde, et le roi d'une humeur et d'une attention charmantes. Il prit son temps, car l'audience dura près d'une demi-heure. Il examina mes compositions avec le plus vif intérêt, manifesta à différentes reprises une approbation marquée, sourit et fit de l'esprit. Il laissa échapper certains signes de la plus grande importance pour mon avenir artistique, et après avoir vu toutes mes compositions, qui n'étaient pas de simples ébauches, il me quitta en me disant :

« J'ai été très-heureux de vous voir ici. » Mon directeur général ne parut pas moins content de cette visite; il me fit remarquer que le roi m'avait sacrifié une demi-heure de sa promenade habituelle; il me rappela encore que, tandis que je montrais mes dessins à Sa Majesté, on lui avait annoncé sa voiture, ce qui, contrairement à ses habitudes, ne l'avait pas dérangé de son examen. Il fut naturellement question dans l'entretien des fresques d'Aix-la-Chapelle, et l'on en parla comme d'une chose conclue et décidée. Je sortis du château heureux et un peu fier. » On se tromperait étrangement si l'on attribuait le soin avec lequel Rethel relève toutes ces petites faveurs royales aux mouvements d'une puérile vanité. Ceux qui l'ont connu savent au contraire qu'il était d'une modestie extrêmement rare chez un artiste de sa valeur. Mais, torturé et méconnu pendant six ans, il éprouvait le besoin de se constater à lui-même les moindres signes d'approbation des autres, afin de se bien persuader qu'il avait encore du talent. Cette défiance de soi-même est sans doute la plus dure épreuve qui puisse être infligée à l'artiste. Les heureux résultats de l'audience royale ne se firent pas longtemps attendre; le conseil municipal d'Aix-la-Chapelle reçut de Berlin l'ordre de faire exécuter les fresques couronnées, et l'artiste joyeux alla aussitôt se mettre à l'œuvre. Sa joie, cependant, fut de courte durée. Au lieu de la sympathie et du respect auxquels il croyait avoir droit dans sa ville natale, il ne rencontra qu'une froide indifférence et une ridicule opposition. Les uns lui reprochaient gravement d'être protestant et de souiller de son pinceau des murs catholiques; les autres, qui auraient préféré des ogives à des fresques, et qui n'avaient cédé qu'aux ordres de Berlin, condamnaient d'avance son travail; tous enfin méconnaissaient son talent. Ces ridicules personnages ne pouvaient concevoir qu'un homme de leur pays eût pu avoir un peu d'esprit et encore moins du génie. Ils poursuivaient donc l'artiste de leurs quolibets et de leurs saillies jusque dans la salle où il travaillait, et qui était ouverte à tout venant du matin au soir. Les étrangers, toujours nombreux à Aix-la-Chapelle à cause des bains d'eaux minérales qui s'y trouvent, venaient aussi mêler leurs voix criardes à ce charivari perpétuel au milieu duquel un peintre doué de la patience de tous les saints n'aurait pu conserver son calme et son sang-froid. Un jour, cependant, un étranger s'arrêta longtemps à considérer l'ouvrage de l'artiste, sans faire entendre une seule parole d'éloge ou de blâme, et le soir, quand Rethel apprit que cet observateur silencieux était Paul Delaroche, il fut bien plus blessé de son silence que des sottes remarques des autres. L'artiste français apprenant la fâcheuse impression que sa visite avait faite sur son confrère, s'empressa d'aller la réparer en lui faisant les plus sincères éloges sur son travail et en excusant sa conduite par son état maladif, qui l'obligeait au silence et à la retraite.

Tous ces ennuis, qu'augmentait encore l'indifférence de ses amis, dont pas un ne venait le visiter pour s'informer de l'état de ses travaux, portèrent le découragement et le désespoir dans son âme. Il devint d'une susceptibilité et d'une irritabilité excessives; un rien suffisait à lui causer les plus vives émotions. Les sons mélancoliques d'une musique lointaine arrêtaient son pinceau dans sa main tremblante et lui arrachaient des soupirs et des torrents de larmes. « Qu'ai-je donc fait pour mériter tant d'injustices? s'écriait-il parfois devant son aide. N'ai-je pas toujours été bon et humain avec mes semblables, tendre et dévoué avec ma mère, mon frère et ma sœur? Je ne travaille plus que pour

gagner ma vie, continuait-il, tout le reste s'est évanoui. » Enfin un jour, après avoir achevé l'*Entrée de Charlemagne à Pavie*, il dit à son aide : « Mes forces sont éteintes; je ne puis plus rien; je vais vous remettre l'achèvement de mon travail. »

C'est dans cette disposition d'esprit qu'il composa une série de dessins consacrés au sujet de la mort. Quelques-uns, au nombre de six, lui furent inspirés par les sombres événements politiques d'alors. Ils portent pour titre : *Une Danse des morts en* 1848, et sont accompagnés de légendes en vers servant à expliquer le texte et composées par un ami de Rethel [1]. L'explication, du reste, n'était pas précisément de rigueur, et le crayon du peintre suffisait à montrer sous un jour effroyablement pittoresque les passions et les horreurs de la révolution. Cette composition a valu à l'auteur d'être compté en Prusse au nombre des partisans du système féodal. C'est un honneur qu'il ne méritait certainement pas, car il était sincèrement et franchement libéral. Mais il n'aimait pas la révolution, qui, en troublant l'ordre général, faisait de nombreuses victimes et amenait au pouvoir la vile populace. Deux autres dessins de cette époque, dont le sujet appartient exclusivement au domaine de l'art, éveillèrent une admiration plus complète et plus franche. Le premier avait pour titre : *la Mort assassin* (*Der Tod als Erwürger*) et représentait la première apparition du choléra en 1831 dans un bal masqué de Paris. Au milieu apparaît la Mort se livrant à d'affreux ricanements et jouant du violon avec deux os décharnés; autour d'elle sont étendus les cadavres des danseurs qu'elle a surpris dans leur ivresse, et qui gisent sur le sol revêtus de leur costume grotesque; dans le fond, on voit l'orchestre s'enfuir effrayé, et à droite le choléra, le fouet à la main, assister d'un air impassible à cette scène de désolation. Ce dessin, d'un effet saisissant, est déjà très-connu en France; l'autre mériterait de l'être un peu plus; il a pour titre : *la Mort amie*, et semble avoir été inspiré à Rethel par ces beaux vers de la Fontaine :

L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste,
Le sage y vit en paix et méprise le reste :
Content de ses douceurs, errant parmi les bois,
Il regarde à ses pieds les favoris des rois;
Il lit au front de ceux qu'un vain luxe environne
Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.
Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

Un vieillard est assis dans un fauteuil; il vient de rendre le dernier soupir, et une expression de doux contentement est répandue sur sa figure. Qu'avait-il à craindre ou à regretter en ce moment? Tous les siens l'ont déjà précédé dans la tombe et lui tendent les bras; sa vie a été un long mais calme pèlerinage; renfermé dans sa tour solitaire, d'où il veillait sur ses concitoyens, il a vécu au-dessus des folies et des passions humaines. La mort est donc la bienvenue pour lui; il l'accueille en souriant, et elle-même semble avoir déposé son affreux ricanement pour prendre une expression plus douce et plus bienveillante. Un oiseau, qui renferme peut-être l'âme de la fille du noble vieillard,

[1] Une partie de ces dessins a été reproduite en France dans le *Magasin pittoresque*.

chante sur le bord de la fenêtre, et dans le fond le regard plonge sur un charmant paysage éclairé par les derniers rayons du soleil couchant :

. . . . . C'est le soir d'un beau jour!

Jusque-là, Rethel n'avait jamais songé sérieusement au mariage; la tendresse de sa mère et de sa sœur avait suffi à ses affections terrestres, et l'amour de l'art achevait de remplir son cœur. « L'art, écrivait-il à un de ses amis, est le capital que le ciel m'a confié, et je dois un jour rendre compte à Dieu et aux hommes de la manière dont je l'aurai administré. Mes tableaux sont mes enfants. Je les mets au monde avec de grands soins et de grandes douleurs, et lorsqu'ils sont arrivés à terme et que je dois me séparer d'eux, je sens vivement qu'ils faisaient partie de moi-même. » Cependant, en 1851, il devenait infidèle à ses affections toutes platoniques, et épousa une jeune et jolie personne de Dresde. Ce mariage, conclu sous les plus favorables auspices, semblait devoir être le port où il ferait aborder heureusement sa barque battue et ballottée par la tempête. Tous ses amis se réjouissaient déjà à la pensée du bonheur qui l'attendait et qui allait donner un nouvel essor à son génie. Mais il en fut tout autrement; sa jeune femme tomba gravement malade quelques jours à peine après leur union, et l'infortuné, trop affaibli déjà par ses précédentes épreuves, ne put supporter celle-ci avec la sérénité du sage. Au lieu de chercher à réprimer sa douleur, il s'y livra avec un amer plaisir; son humeur devenait de jour en jour plus inquiète et plus irritable, et l'on commença à remarquer en lui de fréquentes absences d'esprit. Cependant sa femme recouvra la santé, et la paix rentrant dans son âme agitée, il célébra cette heureuse guérison par un dessin d'une pureté et d'une délicatesse touchantes. Il a pour titre : *la Convalescence*, et représente une jeune femme revenant à la vie après une longue et douloureuse maladie. Elle est assise dans un fauteuil et repose sa tête languissante, qu'éclaire un doux sourire, sur le sein d'une amie personnifiant la Guérison. La Piété, les mains jointes et le regard dirigé vers le ciel, est debout derrière son fauteuil; en face d'elle se tient la Médecine, qui, le pied posé sur un gros in-folio consacré à l'homéopathie, considère avec un sérieux contentement l'heureux succès de ses efforts; enfin, en regardant à travers la fenêtre, on voit planer la Santé entre un rayon de soleil et la verdure de la prairie, tandis que la Maladie, la tête ceinte d'une couronne de pavots, et portant une faucille à la main, disparaît par la porte entr'ouverte. En général, l'allégorie est peu favorable aux arts du dessin; elle donne aux compositions un air froid et étudié qui nuit beaucoup à l'effet esthétique qu'elles doivent produire; mais ici elle est traitée avec une telle vigueur et une telle plénitude, qu'elle se confond avec la plus charmante réalité. Toutes ces belles jeunes filles, aux formes si arrondies, aux mouvements si gracieux, ne sont pas de pâles et froids symboles; ce sont des sœurs pleines de vie et de bonheur qui viennent visiter leur amie convalescente par une belle et douce journée de printemps. Rethel avait exécuté ses autres dessins représentant la *Danse de la mort* dans le vieux style allemand, appuyant fortement sur le trait principal et négligeant les ombres et la perspective. Il donna à ce dernier l'allure et l'empreinte du style classique des grands maîtres italiens.

Ce fut là sa dernière composition régulière. Ses forces l'abandonnèrent peu à peu, son regard s'éteignit, sa main vacilla, et le voile de la démence vint

s'étendre sur ses nobles facultés et les envelopper comme d'un lourd et froid linceul. Il voulut encore se rendre à Rome, dans l'espoir d'y recouvrer la santé sous son beau ciel et au milieu de ses antiques chefs-d'œuvre. Mais on l'en ramena bientôt plus faible et plus abattu qu'avant son départ. Il n'avait plus qu'un vague souvenir du passé et était déjà absent du présent. S'il reconnaissait parfois ceux qui l'entouraient, c'était pour se livrer à une douleur déchirante et retomber aussitôt après dans son état habituel de somnolence et d'apathie. Sa famille le plaça quelque temps dans une maison de santé; mais comme son état empirait au lieu de s'améliorer, sa mère et sa sœur le prirent avec elles et se dévouèrent entièrement à lui. Il passa ainsi huit ans, sans reconnaître les deux anges qui le soignaient, sans demander à voir son enfant, sans s'informer de sa gloire. Rien de plus navrant que le récit d'une visite que l'auteur des *Souvenirs* lui fit à cette époque : « Mademoiselle Rethel, dit-il, me conduisit auprès de son frère malade. Lorsque j'entrai, il était assis auprès de la fenêtre. Il jeta sur moi un long et singulier regard, dans lequel il semblait chercher à démêler un lointain souvenir. Il avait reconnu quelquefois Köhler, Steifensand et sa femme, car, en les rencontrant à la promenade, il s'était arrêté, les avait montrés du doigt, et avait murmuré des sons indistincts. Pourquoi donc mon apparition le surprit-elle, si toutefois je puis me servir ici d'une telle expression? Du reste, son étonnement ne dura qu'un instant, puis il retomba dans son état d'absence d'esprit. Et quel triste état! Ses traits nobles et caractéristiques étaient émoussés et effacés; sa bouche ne laissait échapper que des sons inarticulés; ses bras s'agitaient sans être mus par sa volonté. Et comme son occupation était puérile et triste! Il feuilletait dans un vieux *Pfennig-Magazin* orné de mauvaises gravures sur bois; tantôt il prenait le livre sur ses genoux et tantôt il le replaçait sur la chaise qui se trouvait en face de lui, sans jamais jeter les yeux sur ses feuilles. Horrible destinée! ce corps cependant avait été autrefois animé par un esprit qui savait traduire les plus riches créations d'un art magnifique, et qui maintenant s'amusait comme un enfant avec des images insignifiantes. Il prenait autrefois le vol de l'aigle, à présent il rampait comme un ver de terre. Quel effrayant contraste! Qu'y a-t-il d'étonnant si je n'ai pu retenir mes larmes en présence de la destruction de ce noble chef-d'œuvre de la nature? Il ne s'aperçut pas de mon émotion et continua de feuilleter. J'ai rarement éprouvé une impression plus douloureuse que pendant cette triste visite. »

Enfin la mort vint mettre fin à ses muettes souffrances le 1er décembre 1859.

Les pages qui précèdent feront peut-être désirer à ceux qui les liront de posséder une biographie sérieuse et complète de l'infortuné Rethel pour y étudier les ouvrages d'un des plus beaux talents de l'Allemagne, et y suivre de près la marche et le développement d'une des plus terribles maladies de l'humanité. Malheureusement un tel livre n'existe pas, et le petit volume qui a fourni la matière principale de cet article ne peut avoir la prétention d'en tenir lieu. C'est une sèche nomenclature de toutes les œuvres du peintre et un froid abrégé de sa vie. L'auteur, qui a eu dans les mains tous les matériaux d'une excellente biographie, n'a pas su en profiter; il a manqué de discernement dans le choix et d'habileté dans la mise en œuvre. Il n'a étudié et saisi le caractère de son héros ni en artiste ni en philosophe, et cependant ces deux points de vue étaient riches en observations et en aperçus de tout genre. Il y avait à dépeindre

en traits saisissants cette grande infortune, ou à analyser minutieusement les causes physiques et morales qui l'ont provoquée; il y avait enfin à raconter une vie simple mais singulièrement active, et à expliquer des tableaux ou des cartons qui ne le cèdent en rien à ceux des plus grands maîtres modernes de l'Allemagne. M. Müller ne s'est pas douté de la mine précieuse que renfermait son sujet. Pour avoir tracé quelques points d'interrogation et aligné quelques chiffres, il a cru avoir épuisé la matière. Parfois, il est vrai, il essaye de pénétrer un peu plus avant et de soulever le voile qui enveloppait l'âme de l'artiste; mais il voit trouble, et le résultat de ces profondes observations est toujours à côté de la vérité. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple de cette maladresse, voici la réflexion que lui suggère le mariage de Rethel : « L'artiste était au comble du bonheur, car il voyait se dérouler devant lui un avenir indépendant et joyeux; la famille Grahl (dans laquelle Rethel avait pris sa femme) jouissait d'une complète aisance, et il n'avait en perspective aucun de ces soucis de la vie matérielle qui écrasent ordinairement tant d'artistes des plus distingués. » Ce qui veut dire en langage ordinaire, suivant l'expression favorite d'un vieux professeur d'algèbre, que Rethel était enchanté d'avoir fait un excellent mariage d'argent. Ceux qui ont connu la délicatesse et la générosité de l'artiste pardonneront difficilement cette insinuation à l'auteur des *Souvenirs*. Mais ce qui est plus impardonnable encore, c'est l'affectation de M. Müller à mêler sa petite personnalité à celle du grand artiste. Pour n'en citer encore qu'un exemple, il nous apprend vers la fin de son livre qu'au moment où il l'a commencé il n'avait pas encore vu les fresques de Rethel, parce que ses occupations ne le lui avaient pas permis; mais un jour, lisant dans les journaux que madame Ristori doit jouer à Aix-la-Chapelle, il part aussitôt pour assister à la représentation et aller jeter un coup d'œil sur le chef-d'œuvre de Rethel. Voilà un singulier moyen de relever aux yeux du lecteur la grandeur de son héros. Quant au style, la page dans laquelle il raconte son entrevue avec Rethel peut en donner une idée; on aura remarqué sans doute ces phrases tourmentées, haletantes, qui se tordent et se roulent sur le précipice du point d'exclamation. Que d'efforts, que de contorsions, que de râlements pour dire les choses les plus simples du monde! Avec cette manière d'écrire, on compose des ouvrages pour les jeunes filles, mais on ne touche pas à la vie d'un héros.

La biographie de Rethel reste donc encore à faire, et la sévère critique des *Souvenirs* atteindrait son but si elle décidait un écrivain de goût à l'entreprendre.

A. Maillard.

POÉSIE.

A LA MORTE.

(*Imité de l'allemand de Karl Heinzen.*) [1].

Quatre ans sont écoulés depuis que tu mourus,
Et le saule pleureur a grandi sur ta tombe :
Je le plantai moi-même, et voilà qu'il retombe
Sur le tertre de fleurs en longs festons touffus.

[1] Le poëme que nous avons essayé de rendre en vers français, du moins quant à ses données principales, nous a paru remarquable à plus d'un titre, mais principalement comme une proclamation hardie des principes de l'école matérialiste allemande, dont M. Heinzen est un des plus fervents apôtres. Tout en rejetant la doctrine de l'immortalité individuelle, ce rude pamphlétaire a trouvé des accents touchants pour pleurer la mort prématurée d'une personne aimée; et ceux qui n'ont étudié ses véhéments écrits qu'à la surface ne l'auraient jamais cru capable d'éprouver un sentiment aussi vrai et aussi profond.

L'idée prédominante du poëte, celle qui le console et le soutient au milieu du vide que l'absence de foi dans une existence future fait autour de lui, est la pensée que le mort vit dans le souvenir de ceux qui lui furent chers. C'est l'idée qui a récemment inspiré à M. Michelet des paroles bien éloquentes dans son beau livre sur l'*Amour;* c'est l'idée qui se trouve développée avec tant de grâce et de vigueur dans le merveilleux roman de Dickens, *Old Curiosity Shop*.

Karl Heinzen est peut-être le révolutionnaire le plus effréné de l'Allemagne; à coup sûr, il est celui qui connaît le moins les réserves et les ménagements. Entre ses mains, la plume est devenue sinon une épée, du moins un poignard, et il manie son dangereux instrument avec une dextérité et une décision extraordinaires. Étant encore assis sur les bancs de l'université, il se sentit poussé par un désir irrésistible de courir le monde; pour le satisfaire, il s'engagea dans les troupes coloniales de la Hollande, et partit avec le grade de sous-officier pour Batavia. Il en revint bientôt, radicalement dégoûté de la

C'est comme un mauvais rêve, — et même dans ta bière
Je te vois jeune et belle et telle que tu fus!
Mais quatre ans sont passés depuis que tu mourus,
Et déjà ta dépouille est réduite en poussière.

J'aimerais à penser que, pareille à mon cœur,
La terre a ménagé par quelque grâce occulte
Tes traits charmants et purs que dans mon fervent culte
J'ai préservés intacts comme un dernier bonheur.

vie militaire et de la zone torride. Pour épouser la femme dont la perte lui arracha, même quatre ans après son trépas, des plaintes si déchirantes, il accepta sans vergogne une petite place de surnuméraire dans l'administration des contributions indirectes du royaume de Prusse; mais la mort lui enleva sa fiancée avant qu'il eût pu réaliser son projet de mariage, et il jeta bien vite la sonde de l'employé. Dès lors, il se lança dans la politique avec une activité fiévreuse; une brochure virulente sur ou plutôt contre la *bureaucratie prussienne* le mit dans l'obligation de s'exiler de sa patrie et de chercher un asile, d'abord en Suisse, et plus tard en Amérique. Même à l'étranger, il continua sa guerre de pamphlets, jusqu'au moment où les événements de 1848 le rappelèrent en Allemagne; il prit part à l'insurrection badoise, sans toutefois y jouer un rôle marquant. Proscrit de nouveau, il erra pendant quelque temps en Europe, comme tant d'autres compagnons d'infortune, et repassa pour la seconde fois l'Atlantique. Il a successivement rédigé plusieurs journaux, entre autres, la *Schnellpost* et le *Janus*. En ce moment, il fait paraître à Boston le *Pionnier*, sans contredit la plus radicale, la plus violente et la plus libre parmi les cent trente-cinq feuilles allemandes qui sont publiées dans les États-Unis. Jamais on n'attaqua les hommes et les choses avec plus d'impétuosité et de persévérance, et M. Heinzen pousse certainement la liberté permise à la presse jusqu'à ses limites extrêmes.

Depuis deux ans, il s'est fait lui-même l'éditeur de ses œuvres complètes, dont deux volumes ont déjà paru; le premier contient des poésies, le second des comédies. Le recueil poétique fourmille d'épigrammes mordantes et de sarcasmes pénétrants; en vers comme en prose, l'auteur flagelle impitoyablement toutes les hypocrisies et toutes les présomptions, sans reculer devant les réputations les mieux établies, sans être arrêté par le souvenir des services éminents rendus à la cause dont lui-même est un des plus zélés partisans. Il va sans dire que le nombre de ses ennemis est prodigieux, et qu'il se voit assailli de tous côtés avec une fureur implacable. Quelques-uns de ses adversaires affectent le dédain, et essayent de s'abriter contre ses flèches aiguisées et empoisonnées en organisant autour de lui la conspiration du silence; mais, après tout, on pourrait dire de lui ce qu'un homme d'esprit disait un jour de Satan : « Un être dont tout le monde s'occupe avec tant d'ardeur doit infailliblement avoir du mérite. »

Du reste, son livre contient aussi des poésies pathétiques et charmantes qui, partant du cœur, vont droit au cœur et arrachent des larmes d'attendrissement. Tous ceux qui ne connaissaient en Heinzen que le fougueux libelliste, le journaliste agressif, ont dû lire avec surprise les trois morceaux placés en tête de la collection et dédiés à *Louise*, la jeune femme morte en 1835. Nous osons espérer que les lecteurs de la *Revue germanique* ne liront pas sans intérêt une imitation du plus important de ces poëmes.

Hélas! que n'ai-je aussi la foi simple et naïve,
La foi qui nous fait croire au réveil dans le ciel!
Au seuil de ce pays de l'amour immortel
Tu m'attendrais alors, debout sur l'autre rive.

Ce serait pour mon âme un consolant espoir
De songer que tu vis, ange parmi les anges,
Que nos cœurs sont unis dans d'éternels échanges,
Et qu'au jour de ma mort nous dussions nous revoir.

Mais pourquoi tant sonder ce lugubre mystère?
L'homme adopte aisément ce qui le rend heureux,
Sans pouvoir altérer selon ses propres vœux
Une immuable loi qui gouverne la terre.

Je ne le sais que trop : nous ne nous verrons pas!
Mais ma fidélité n'en est que plus profonde;
Et puisque mon amour s'exclut d'un autre monde,
Je veux te le garder dans le monde ici-bas.

Celui qui fait le bien se survit à lui-même;
Rien n'est annihilé : tout a servi, tout sert.
L'homme aussi contribue au superbe concert,
Et récolte les fruits des principes qu'il sème.

La fleur tombe de l'arbre et renaît au printemps :
Est-ce la même fleur, par l'automne jaunie,
La fleur que l'aquilon de son souffle a ternie? —
Non! ce qui fut créé retourne aux éléments.

Jamais, petite ou grande, une œuvre n'est perdue,
Car la vie est partout, jusque dans les débris;
Et les champs où naguère on coupait les épis
Sont déjà de nouveau creusés par la charrue.

* * *

Oh! lorsque tu mourus, je croyais dans mon deuil
Que ta mort causerait la mort de la nature,
Que le ciel pâlirait ainsi que ta figure,
Qu'on mettrait les oiseaux, les fleurs, dans ton cercueil.

Mais le globe roulait toujours dans son orbite;
Ton trépas ne fit point faner la moindre fleur. —
Qu'importe à l'infini ma poignante douleur?
Qu'importe à l'univers un homme qui palpite?

Tout resta calme et froid, comme dans les beaux jours.
Lorsque la nuit sur moi vint étendre ses voiles,
Je vis au firmament scintiller les étoiles:
Nul astre, pour nos pleurs, ne suspendit son cours.

Soit! — L'instrument se tait, et la corde est brisée;
Dans le sein du grand Tout chacun s'anéantit.
La vague t'emporta, l'océan t'engloutit;
La trace de tes pieds s'est bien vite effacée.

* * *

Moi, j'ai monté la garde auprès de ton tombeau;
Et m'absorbant en toi, fidèle sentinelle,
J'ai pu m'approprier ta divine étincelle:
De toi j'ai recueilli ce qui fut noble et beau.

Voilà l'éternité! plus de mort! plus d'absence!
C'est ma félicité, mon espoir et ma foi,
Et tant que je vivrai tu vivras avec moi:
Tu planeras sur moi durant mon existence.

A jamais j'entendrai l'accent mélodieux
Du chant qui me ravit dans les sphères célestes;
Et je verrai tes yeux expressifs et modestes
Dans lesquels se peignait ton esprit radieux.

Lorsque ta voix sonore, émue et sympathique,
Disait des mots charmants, des mots d'amour profond,
Le doux feu de ton âme illuminait ton front,
Et tout mon cœur vibrait à ce son pathétique.

Malgré ta fermeté, ton vol audacieux,
Malgré tout ton éclat et tes discours de flamme,
Mélange attendrissant, tu savais rester femme:
Tu n'étais qu'un enfant, enfant pur et joyeux.

Tu savais déployer ta vigueur, ta sagesse,
Tout en m'étourdissant par tes folâtres jeux.
Est-il rien de plus grand que tes touchants adieux?
Tu vécus saintement, tu mourus sans faiblesse.

« Ami! l'heure a sonné : je l'entends sans effroi.
» L'horloge est arrêtée, et le ressort se brise.
» L'homme aspire et projette — et soudain vient la crise :
» La vie est ainsi faite — et je pars. Pense à moi! »

Puis le cœur ne bat plus dans sa calme poitrine,
Et tout se taît. — Plus rien! — C'est son dernier effort!
C'est l'éternel sommeil! — Plus rien, rien que la mort!
Rien que le corps roidi de la pâle héroïne!

* * *

Oh! tout un peuple en deuil eût suivi ton convoi,
Si ton front eût porté le brillant diadème!
Sois reine néanmoins, reine de mon poëme :
Cette simple couronne est plus digne de toi.

Reste donc pour ma vie un rayonnant emblème,
Sois contre les écueils mon guide et mon fanal.
Je t'aimerai toujours comme mon idéal
De douceur et de grâce et de beauté suprême.

THÉODORE KARCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

PHILOLOGIE ET ETHNOGRAPHIE.

Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Mo'djem el-Bouldan *de* Yakout, *et complété à l'aide de documents arabes et persans, pour la plupart inédits*, par C. Barbier de Meynard, ancien attaché à la légation de France en Perse. — Paris, imprimerie impériale, 1861, 1 vol. gr. in-8° de xxi-640 pages (Benjamin Duprat).

Le Périple de la mer Noire, par Arrien. *Traduction, étude historique et géographique*, par H. Chotard. — Paris, 1860, in-8° de viii-240 pages, avec une carte.

Journal de la campagne de Chine, 1859, 1860, 1861, par Ch. de Mutrécy, précédé d'une préface de J. Noriac. — Paris, 1861, 2 vol. in-8° de iii-387, 412 pages (Librairie-Nouvelle).

I.

Obeïd Allah Yakout, surnommé Chéhab-eddîn, ou le Foyer de la religion, naquit à Hamath, en Syrie, dans la seconde moitié du sixième siècle de l'hégire, vers 574 (1178). Il était chrétien d'origine et Grec de nation; mais tout jeune encore il fut pris par un parti d'Arabes qui le vendirent à un marchand de Bagdad; ce fut là qu'il reçut le nom de Yakout (la Perle), que quelques-uns cependant ont cru n'être que la transcription arabe du nom grec de Hyacinthe. Naturellement, il fut élevé dans la religion musulmane, et son maître, qui l'avait pris en affection, lui fit donner une éducation très-développée. Il l'affranchit plus tard et l'associa à son commerce, qui avait principalement les livres pour objet. Yakout alors eut à faire de longs voyages, et ces voyages, joints à ses études antérieures, développèrent en lui le goût des recherches géographiques. La géographie, après les rapides conquêtes des Arabes et l'établissement de leur vaste empire, fut de bonne heure encouragée par les khalifes; elle avait été surtout en grand honneur au temps du sultan al-Mamoun, dans la première moitié du neuvième siècle. L'ouvrage de Ptolémée fut traduit en arabe, et resta le fondement principal de la doctrine géographique des musulmans. Des ouvrages importants avaient été publiés non-seulement au centre même du khalifat, mais aussi dans les provinces éloignées, notamment en Espagne, les uns basés sur les observations personnelles de leurs auteurs recueillies pendant de longs voyages, les autres embrassant l'ensemble de l'empire ou quelques-unes de ses

parties, sous une forme plus particulièrement descriptive. Les noms d'Ibn-Khordabdèh, d'Albaténi, d'Abou-Yakout[1], de Maçoudi, d'Ibn-Haukal, d'al-Istbakri, d'al-Birouni, d'el-Békri, d'el-Edrisi, et bien d'autres encore, avaient acquis par des ouvrages de ce genre une grande renommée, qui, pour la plupart d'entre eux, s'est propagée jusqu'à nous. Versé dans la connaissance de ces ouvrages, Yakout y avait cependant été frappé d'un inconvénient qui est commun à toute composition étendue, historique ou descriptive, à laquelle n'est pas jointe une table alphabétique (et les tables alphabétiques sont une innovation de nos littératures modernes), c'est la difficulté d'y trouver sur un fait particulier les renseignements dont on peut avoir besoin à un moment donné. C'est de là que lui vint la pensée de son propre ouvrage.

Cet ouvrage ne devait être rien moins que le dépouillement par ordre alphabétique de tout ce que renfermaient les relations ou les géographies arabes sur les provinces du khalifat et sur les contrées étrangères; c'était, en un mot, un dictionnaire géographique, mais un dictionnaire sur un large plan, où la bibliographie, l'histoire et la littérature entraient pour une part considérable, une véritable encyclopédie. Ce plan, malgré son étendue, Yakout le remplit jusqu'au bout. « J'ai disposé mon livre, dit-il dans son introduction, d'après l'ordre alphabétique, en suivant la méthode des meilleurs dictionnaires, et en ayant soin d'épeler chaque nom et de déterminer la voyelle qui appartient à chaque lettre, de manière à ne laisser aucun doute sur la prononciation. Puis je recherche l'origine de ce nom, s'il est étranger ou arabe, et, dans ce dernier cas, j'indique le sens adopté par les meilleurs lexicographes. Je donne ensuite la définition de chaque contrée, l'horoscope de toute ville importante et l'histoire de sa fondation; le nom et la distance des localités voisines, les monuments ou particularités curieuses qu'elle renferme, et, en dernier lieu, la liste des personnages célèbres auxquels elle a donné naissance ou dont on visite le tombeau. Si je cite parfois quelques vers inspirés à un poëte par l'amour du sol natal, c'est parce que je les considère comme utiles pour fixer une orthographe douteuse. Enfin, je raconte rapidement les premières conquêtes des Arabes, les conditions dans lesquelles tel ou tel pays fut soumis, et je nomme le chef qui le possède aujourd'hui.... »

Ce grand travail remplit plusieurs volumes; l'auteur l'intitula : Dictionnaire des Pays, *Modjem el-Boldân*. Aussi, comme tous les ouvrages volumineux en Orient, il est devenu extrêmement rare, et il est bien difficile aujourd'hui d'en réunir un exemplaire entier. Il n'en existe qu'un seul en Europe que l'on regarde comme complet : c'est celui que sir Rawlinson a rapporté de Bagdad. Heureusement, ce que les copistes ont omis comme moins recherché est aussi ce qui aurait maintenant pour nous le moins d'importance, je veux dire les contrées étrangères à l'islamisme, telles que l'Inde, la Chine, l'Europe occidentale, etc., contrées sur lesquelles les relations arabes n'auraient que bien peu de choses à nous apprendre qui pût profiter à la science. Ce qui a pour nous une utilité réelle et une importance considérable, ce sont les descriptions des provinces de l'empire musulman, et en particulier des provinces orientales; et c'est à ces contrées précisément que se rapportent les parties généralement conservées du

[1] Celui-là même dont M. le docteur Gœje vient de publier un important spécimen. Voir ci-après à la Bibliographie allemande.

grand Dictionnaire de Yakout. Ce qui d'ailleurs a dû contribuer à rendre encore plus rares les copies complètes de cette œuvre volumineuse, c'est que l'auteur lui-même en fit un abrégé sous le titre de *Méraçid el-ittilâ* (Champs de l'observation), abrégé qui devint bientôt populaire, et qui est resté en Orient le manuel le plus répandu. Yakout composa en outre, ou plutôt tira du *Modjem* un traité des homonymies géographiques sous le titre *Moschtarek*. On a de bonnes éditions récentes du *Méraçid el-ittilâ* et du *Moschtarek*, la première par M. Juynboll, la seconde par M. Wüstenfeld; mais le *Modjem* attend encore un éditeur et une traduction complète.

Notre littérature géographique en possède toutefois des parties notables. Feu M. Frœhn, de Saint-Pétersbourg, ce savant laborieux qui a rendu de si nombreux services aux lettres orientales, en tira le premier, en 1823, un curieux morceau sur les Bulgares du Volga (*Ibn-Foslan's und Anderer Araber Berichte über Russen*, etc.). M. Amari l'a consulté avec fruit pour sa *Bibliotheca Arabo-Sicula*, et M. Dorn en a extrait plusieurs morceaux sur le Ghilân et le Mazandéràn, dans ses *Muhammedanische Quellen zur Geschichte der südlichen Küstenländer des Kaspischen Meeres*. Mais aucun de ces extraits n'est comparable, pour l'étendue et l'importance, à celui que nous donne maintenant M. Barbier de Meynard.

Celui-ci embrasse tout l'Irân dans ses limites naturelles, entre le Sindh et le Tigre, l'Oxus et la mer d'Omân. C'était le cœur du khalifat. C'était aussi la partie la mieux connue des contrées musulmanes, et par conséquent celle où les auteurs orientaux nous peuvent apporter les lumières à la fois les plus sûres et les plus utiles.

M. Meynard était d'ailleurs bien préparé à sa tâche, c'est lui-même qui nous l'apprend, « par un séjour de deux années en Perse et par l'étude assidue de sa langue et de ses monuments littéraires. » Le traducteur avait à sa disposition un manuscrit du *Modjem* en six volumes in-4°, copié à Constantinople et donné à la Bibliothèque impériale par M. Sehefer, et il a pu en suppléer quelques lacunes par la comparaison du manuscrit de la Bibliothèque bodléienne et celui du British Museum. Il s'est d'ailleurs aidé des autres documents persans et arabes, publiés ou inédits, que nous possédons en Europe, notamment de la géographie de Hamd Allah Mustôfi Kazvîni, plus connu sous la dénomination de *géographe persan*. C'est un ouvrage du milieu du quatorzième siècle, riche en détails sur l'Irân, et M. Meynard en a tiré une bonne partie de ses notes complémentaires ou explicatives. Il n'a pas négligé non plus les renseignements que l'on peut demander aux voyageurs européens, quoiqu'à cet égard il soit bien loin d'avoir épuisé la matière.

Mais cette étude comparative des documents d'époques diverses est une tâche laborieuse, souvent difficile, qui exige en beaucoup de cas une critique approfondie; c'est l'œuvre du géographe, et elle commence là où finit celle de l'orientaliste. Il est rare que la même main les puisse accomplir l'une et l'autre; il suffit qu'elles s'aident et se complètent.

Il nous manque encore aujourd'hui une carte de l'Asie musulmane au temps des khalifes. Une telle carte ne serait pas seulement d'un grand intérêt pour l'histoire orientale, elle serait aussi une base nécessaire pour la restitution de la géographie classique, en même temps que pour l'établissement d'une bonne carte actuelle. Ou plutôt, à vrai dire, les documents de l'antiquité, ceux de la période du khalifat et les documents modernes, partant d'un fonds commun,

quoique différents de nature et d'origine, doivent se combiner, s'éclairer et se fortifier mutuellement pour la restitution de chacune des trois périodes. Les explorateurs modernes nous fournissent la base astronomique et géodésique, en même temps que de nombreux itinéraires; les auteurs orientaux, entre autres indications spéciales, nous donnent une nomenclature correcte, bien nécessaire pour corriger et fixer l'orthographe fautive et flottante de la plupart des voyageurs, et enfin, sur le canevas ainsi établi, viennent se fixer les données de la géographie grecque et romaine.

Et ce n'est pas sans intention que nous rattachons la complète restitution de la géographie de l'Irân à un travail cartographique; c'est qu'en effet cette route est la seule qui puisse conduire au but. L'étude seule des textes, modernes ou anciens, est loin de suffire, si on ne la rapporte pas constamment au terrain, c'est-à-dire aux documents géodésiques. Voilà pourquoi il ne suffit pas d'être un habile orientaliste pour résoudre des questions de synonymie et de géographie critique; il faut manier le compas, il faut étudier les conditions physiques en même temps que les données historiques, il faut être un géographe *pratique*. Ce mot renferme tout. Autrement, on s'expose à placer l'*Alexandria ad Caucasum* à Ramiân, comme le fait M. Meynard (p. 616), à confondre Kandahar et le *Gandara* (p. 632), à placer *Embolima*, une localité des bords de l'Indus, avec un Enbar du territoire de Balkh (p. 621), et à signaler ces identifications « comme ayant déjà pour elles la consécration du temps et de la science ». (Préface, p. xx.)

Peut-être pourrait-on désirer qu'en dehors de cette tâche délicate et toute spéciale des identifications géographiques, M. Meynard se fût attaché davantage à compléter dans ses notes les éclaircissements purement historiques. Aux articles *Behisteun* et *Schebdiz*, par exemple, il n'eût peut-être pas été inutile de rappeler expressément la grande inscription de Darius copiée par sir Rawlinson, un des monuments les plus curieux et les plus importants pour l'histoire et pour l'épigraphie cunéiforme. Le renvoi pur et simple à *quelques-uns* des voyageurs et des travaux modernes ne semble pas suffisant. L'article *Isthakhr* est un exemple frappant tout à la fois de ce qu'on peut attendre des auteurs orientaux pour compléter les données antiques, et de la nécessité de les compléter eux-mêmes par les rapports de nos voyageurs. Yakout, ou plutôt al-Isthakhri, qui est ici son guide, ne dit pas un mot de la dévastation de la ville par Alexandre (on sait qu'Isthakhr est la *Persepolis* des Grecs); mais, d'un autre côté, le géographe persan, cité par M. Meynard, nous apprend que la ruine complète de la ville eut lieu au temps de Samsan ed-Dôolah, ce qui nous porte à la fin du dixième siècle de notre ère.

Que le savant traducteur veuille bien prendre pour ce qu'elles sont nos réserves et nos remarques de détail; elles n'enlèvent rien à la valeur très-grande de sa belle publication. Il a rendu à la science un des plus grands services qu'elle pût attendre aujourd'hui du labeur des orientalistes.

II.

Le *Périple de la mer Noire*, d'Arrien de Nicomédie, traduit et commenté par M. Henry Chotard, n'est qu'une thèse soutenue pour le doctorat, ce que le titre aurait dû peut-être indiquer; l'inexpérience de l'auteur en fait de critique et de discussions géographiques suffirait du reste pour révéler cette origine. Nous

avons vu et nous voyons encore se produire de temps à autre des morceaux véritablement remarquables composés à l'occasion de cette épreuve solennelle; néanmoins on comprend sans peine que la valeur de ces premiers travaux doive être fort inégale, et l'on ne saurait attendre d'un aspirant la force d'un athlète éprouvé. Le choix de pareils sujets n'en témoigne pas moins d'une bonne direction, à laquelle on ne peut qu'applaudir.

Après quelques remarques préliminaires sur Arrien et sur son Périple du Pont-Euxin, M. Chotard donne une traduction française du document; puis il se propose de l'éclaircir par un long commentaire. La méthode qu'il suit à cet effet est de comparer Arrien aux textes parallèles du Périple anonyme et de Marcien, et aussi, par occasion, avec les données des autres géographes. Ce serait étrangement abuser l'auteur que de lui laisser croire que ce qu'il appelle son commentaire a en effet éclairci quelque chose; sa marche est confuse et n'aboutit pas; pour être lente elle n'en est pas plus assurée. Il lui manque, au surplus, un élément essentiel, qui peut seul contrôler et fixer les données anciennes : c'est l'élément moderne. Ni pour les rivières, ni pour les localités de détail, ni pour les peuples et les tribus, il n'essaye jamais de rapporter les anciennes indications aux faits actuels; aussi manifeste-t-il parfois des hésitations qu'il n'aurait pas eues s'il eût embrassé son sujet dans un ensemble nécessaire.

III.

Deux mots encore de l'*Histoire de la campagne de Chine*, de M. de Mutrécy.

Bien des gens qui sont, autant que moi, étrangers aux arcanes de la haute politique, se sont demandé sans doute, dans la simplicité de leur cœur, quel intérêt souverain nous avions à aller porter en Chine nos canons et nos millions, pour une cause qui, au fond, était exclusivement anglaise, et dont l'origine première, pour le dire entre nous, n'est pas absolument honorable; car on sait que toute la brouille est venue de la question de l'opium, dans laquelle, Dieu merci, nous n'avons rien à démêler. Nous n'avons, nous autres, aucun commerce avec le Céleste Empire, ou si peu qu'il n'y a vraiment pas à le mettre en compte. Les intérêts de la religion, ou, pour mieux dire, de la propagande religieuse, sont sacrés sans doute; mais la chose n'était peut-être pas assez urgente pour justifier, en ce qui nous touche, une aussi grosse guerre et une aussi grosse dépense, dans un temps où l'on a tant de peine à aligner les budgets. Enfin, puisque l'expédition a eu lieu, il faut croire qu'elle était nécessaire, et mes doutes, comme les vôtres, ne prouvent qu'une chose, c'est que ni vous ni moi n'entendons rien, encore une fois, à la grande politique.

Donc l'expédition s'est faite, et là, comme toujours, le drapeau français a porté avec lui le respect de notre nom et de notre force. Cette gloire-là, la gloire du drapeau, remue toujours chez nous la fibre patriotique; c'est dommage que cela coûte si cher. Cher ou non, en définitive, c'est une page de plus, et une page honorable pour nos armes, dans le livre de nos fastes militaires qui en compte déjà tant d'autres; et on ne peut que savoir gré à M Charles de Mutrécy d'avoir consigné dans ses deux volumes, d'une lecture facile, les détails qui sont arrivés de diverses sources pendant la campagne sur les incidents qui en ont marqué les diverses phases. Ce sont des documents qu'il est toujours utile de recueillir, en attendant que l'histoire les mette en œuvre.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Journal asiatique. — Avril-Mai.

Notice biographique et littéraire sur Mir Ali-Chîr-Nevâïi, suivie d'extraits tirés des œuvres du même auteur, par M. *Belin*, secrétaire-interprète de l'ambassade de France à Constantinople (2e article). — Notices sur les îles de l'Asie orientale, extraites d'ouvrages chinois et japonais, et traduites pour la première fois sur les textes originaux, par *Léon de Rosny*. Ces notices sont consacrées aux trois groupes d'îles qui forment l'archipel de l'extrême Asie : le Japon proprement dit, ou Nippon, Yéso, et Lieou-Tchou. — Étude sur l'organisation politique, religieuse et administrative du royaume de la Petite Arménie, par M. *Édouard Dulaurier*. — Extraits de la chronique persane d'Hérat, traduits et annotés par M. *Barbier de Meynard* (suite).

Revue archéologique. — Septembre.

Egger. Observations historiques sur l'institution qui correspondait chez les Athéniens à notre état civil, et explication de l'inscription inédite d'une plaque en bronze provenant d'Athènes. — *Alfr. Jacobs*, Note sur le commerce en Gaule au temps de Dagobert, d'après les diplômes mérovingiens. — *De Rougé*, Étude sur divers monuments du règne de Toutmès III, découverts à Thèbes par M. Mariette (avec une planche). Le monument dont s'occupe ici le savant conservateur du musée égyptien du Louvre, est une stèle de granit de hauteur d'homme à peu près, sur laquelle le roi Toutmès était figuré debout devant le dieu Ammon. Une inscription de vingt-cinq lignes en beaux hiéroglyphes est presque intégralement conservée. Dans une communication lue à l'Académie des Inscriptions, au mois d'août 1859, par M. Mariette, cette inscription est désignée comme contenant un discours du dieu, s'adressant à Toutmès dans un langage plein de grandeur et de poésie, et glorifiant les victoires du roi. La traduction de M. de Rougé justifie complétement cet aperçu. Par sa forme et ses coupes régulières, le discours mis dans la bouche du dieu rappelle tout à fait les chants lyriques de la plus ancienne poésie du peuple hébreu, auxquels l'hymne pharaonique est fort antérieur. « Je suis venu, dit le dieu en s'adressant au roi, je t'ai accordé de frapper les princes du Tahi. Je les ai jetés sous tes pieds à travers leurs contrées. Je leur ai fait voir ta majesté tel qu'un seigneur de lumière, éclairant leurs faces, comme mon image. » Et le chant continue ainsi pendant dix stances, toutes commençant par la même formule, « Je suis venu, » et passant successivement en revue les contrées ou les nations que le prince a vaincues avec le secours du dieu. A sa traduction, M. de Rougé a joint un commentaire étendu, philologique et géographique. — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions. Août. — Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la commission des antiquités de la France, par M. *Alfr. Maury*, lu dans la séance publique annuelle du 9 août 1861.

V. S. M.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE.

THÉOLOGIE.

JOURNAL DE THÉOLOGIE SCIENTIFIQUE (*Zeitschrift für wissenschaftliche theologie*), publié par A. HILGENFELD, t. IV, troisième cahier : C. Holsten, *La vision de Paul et la genèse de l'évangile paulinien;* — A. Hilgenfeld, *Le quartodécimanisme de l'Asie Mineure et les évangiles canoniques;* — Zeller, *Les dernières paroles d'Ewald sur Baur;* — L. Kunze, *L'état de la lune le jour de la mort de Polycarpe;* — W. Böhmer, *A la mémoire du docteur Heinrich Middeldorpf.*

Ce nouveau cahier du *Journal de théologie scientifique* offre un vif intérêt. Dans le premier article, M. Holsten s'efforce de porter la lumière sur la conversion de Paul au christianisme, et de percer le mystère qui l'environne. Son travail se divise en plusieurs points. Il commence par établir que le fait même de la vision qui détermina l'Apôtre des Gentils à renoncer au judaïsme est trop bien attesté par les Épîtres pauliniennes pour pouvoir être mis en doute. Il cherche à marquer ensuite, à l'aide des notions christologiques de Paul, la nature de cette vision, et il arrive à conclure que Jésus y apparut, non sous la figure ordinaire de l'homme, mais revêtu d'un corps spirituel (σῶμα πνευματικόν) composé et entouré de lumière (δόξα). Après avoir fixé alors les conditions physiques et morales qu'une vision de ce genre implique, il montre que l'Apôtre les réunissait toutes au plus haut degré en sa personne. Cette dernière analyse est particulièrement satisfaisante; nous y signalerons surtout les remarques relatives au tempérament particulier de Paul (p. 249 sqq.), et aux dispositions psychologiques qui le rendaient apte à être si brusquement frappé de l'insuffisance de formes religieuses pour lesquelles il manifestait tant de zèle un instant auparavant (p. 262 sqq.). L'auteur termine enfin par un exposé des circonstances historiques qui préparèrent, accompagnèrent et suivirent cette vision décisive. — Comme nous l'avons dit, l'étude de M. Holsten est fort remarquable, et prouve très-bien qu'une explication naturelle de la conversion de Paul, ainsi que des phénomènes qui s'y présentent, n'est rien moins qu'impossible. Nous ne voudrions pas, toutefois, pour notre part, qu'on attachât une importance exagérée à des démonstrations de ce genre, qu'on les exigeât d'une façon absolue de la critique historique, et moins encore qu'on prétendît y apporter plus de précision et de rigueur qu'elles n'en comportent. Lorsqu'il s'agit de cette catégorie de faits mystérieux qui ont spécialement leur siége dans l'imagination et qui se produisent presque fatalement à toutes les époques d'exaltation religieuse, on ne saurait faire une part trop large à l'imprévu. L'expérience apprend que, sur ce terrain, le possible n'a point de limite assignable et déroute tous les calculs; elle apprend par conséquent aussi que rien n'y dépasse les forces spontanées de l'homme, et cela peut suffire. — Si nous devions entrer maintenant davantage dans les détails de l'article de M. Holsten, deux points particuliers pourraient nous donner lieu à faire quelques réserves. L'auteur pense que Jésus, avant de succomber à Jérusalem, n'avait jamais parlé

à ses disciples de la possibilité de sa mort et d'un triomphe posthume quelconque (p. 269 sq.). Mais si les considérations exégétiques qu'on apporte à l'appui de cette opinion étaient décisives, on ne verrait plus ce qui aurait conduit les apôtres à songer à une résurrection glorieuse de leur maître. Entre le renversement de toutes leurs espérances et le retour définitif à la foi, il ne se trouverait point dès lors de transition saisissable. Paul, pour être amené à croire et à contempler Jésus ressuscité, avait, comme l'observe fort bien notre auteur, l'affirmation des premiers disciples; mais ceux-ci, comment y seraient-ils arrivés? L'assertion de M. Holsten ne ferait donc que reculer le problème qu'il a pris à tâche de résoudre. Pour ce qui nous concerne, nous sommes porté à penser que les textes *Matthieu*, x, 23, xvi, 21-28, xix, 28, xx, 18, 19, xxiv, 27 sq., etc., ont dû avoir quelque fondement réel dans les discours bien ou mal interprétés du Christ. — En second lieu, M. Holsten paraît supposer la transformation de Paul plus lente que ne l'indiquent les données que nous possédons à cet égard. Il est d'avis, il est vrai, que l'excursion en Arabie dont nous parle l'Épître aux Galates ne fut qu'une sorte de retraite, pendant laquelle l'Apôtre travailla à l'entier affermissement de ses convictions récentes et à l'élaboration de sa doctrine. (*Inhalt und gedankengang des Briefes an die Galater*, p. 17 sq.). Mais nous ne saurions partager cette manière de voir. Ces paroles : « Lorsqu'il plut à Dieu de me faire connaître son Fils, *pour que je l'annonçasse parmi les Gentils, aussitôt*... je m'en allai en Arabie » (*Gal.*, I, 16 sq.), nous semblent exprimer assez nettement et la rapidité de la révolution intellectuelle qui se produisit et le but du voyage.

M. Hilgenfeld a publié en 1860 un ouvrage sur *La controverse pascale dans l'Église ancienne*, que nous avons déjà annoncé ici même (t. XII, p. 578 sq.), en en indiquant brièvement le sujet. Dans une des parties qui ont été jugées les mieux réussies de ce volume, l'auteur démontre, par des considérations tirées des Actes du martyre de Polycarpe, qui placent la mort de ce saint au jour du grand sabbat (σαββάτῳ μεγάλῳ) ou, en d'autres termes, au grand jour des azymes (μεγάλη ἡμέρα τῶν ἀζύμων), il démontre, disons-nous, que la principale des Églises quartodécimanes, celle de Smyrne, devait avoir, dans la seconde moitié du deuxième siècle, les mêmes idées sur la chronologie de la Passion que les synoptiques, et regarder le 14 nizan comme le jour auquel Jésus avait célébré la pâque avec ses disciples. M. Steitz, qui ne veut pas qu'une Église de l'Asie Mineure ait pu différer d'opinion à ce sujet avec le quatrième Évangile, a vivement contesté ces résultats. (*Jahrbücher für deutsche theologie*, t. VI, p. 102 sqq.) Dans le deuxième article de la présente livraison de son journal, M. Hilgenfeld passe en revue toutes les objections présentées par Steitz, et arrive à pouvoir constater que celles-ci n'ont eu pour effet que de lui permettre de préciser davantage son opinion, de la rectifier dans quelques détails et d'en montrer la solidité. L'article finit par quelques remarques sur le pronom ἐκεῖνος (*Jean*, xix, 35) par lequel, d'après Hilgenfeld, l'auteur apocryphe du quatrième Évangile se serait trahi lui-même, et sur certaines contradictions internes des synoptiques, qui, tout en plaçant positivement la mort du Christ au 15 nizan, relatent quelques circonstances (*Matth.*, xxvii, 1, 20 sqq.; *Marc*, xv, 21; Luc, xxiii, 56, etc.) qui, selon Steitz et autres, seraient incompatibles avec la solennité de ce jour, et donneraient ainsi indirectement raison à l'évangile johannique. Relativement à cette dernière difficulté, Hilgenfeld observe que ceux

d'entre ces détails qui peuvent seuls paraître singuliers ne se trouvent pas dans la relation la plus ancienne, dans celle de Matthieu, et qu'ils ne doivent donc pas embarrasser sérieusement.

Dans le troisième article de notre *Zeitschrift*. M. Zeller répond aux assertions et aux appréciations inqualifiables qu'Ewald ne pouvait manquer de venir déposer sur la tombe de Baur. Cette réponse, qui part d'un sentiment profondément honorable, est tout ce qu'elle devait être. Maintenant que Zeller a trouvé le chemin du *Journal de théologie scientifique*, nous espérons bien qu'il s'y montrera plus d'une fois encore.

A. Stap.

GÉOGRAPHIE.

Specimen e literis orientalibus, exhibens Descriptionem al-Magribi, sumtam e libro Regionum al-Iaqubii, quod edidit, vertit et commentario instruxit M. J. de Goeje. — Lugduni Batavorum, 1860, in-8° de 170 et 29 pages.

Notre position actuelle vis-à-vis des tribus aborigènes de l'Atlas donne un intérêt particulier aux ouvrages originaux qui se rapportent à cette grande région et à ses populations, un intérêt pratique et actuel, en même temps qu'un intérêt purement historique. A cet égard, nos acquisitions depuis dix ans sont fort importantes. M. de Slane, en faisant passer dans notre langue le grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun, nous a mis en possession d'un document extrêmement précieux pour l'histoire du nord-ouest de l'Afrique durant les sept premiers siècles de l'hégire. Pour la première fois, nous avons pu puiser à une source originale les traditions nationales des Berbers, et rapprocher ces traditions légendaires de celles que Salluste, quatorze cents ans auparavant, avait consignées au début de son Histoire de Jugurtha; pour la première fois aussi, nous avons pu suivre dans ses ramifications infinies l'arbre généalogique des tribus berbères, c'est-à-dire leur filiation traditionnelle, en même temps que l'indication historique de leurs déplacements, connaissance d'une valeur inestimable pour l'éclaircissement des auteurs anciens, historiens ou géographes. Tout récemment nous signalions dans cette *Revue* même [1] la publication d'un ouvrage analogue, bien que plus restreint dans son sujet et ses proportions, le *Kartas* ou Histoire du Maroc de l'imam Abd-el-Kallm, traduit de l'arabe par M. Beaumier. Pour la géographie, nous avons été dotés, par le traducteur même d'Ibn-Khaldoun, de la *Description de l'Afrique septentrionale* d'El-Békri [2], un des meilleurs ouvrages de la littérature géographique des Arabes, qu'une traduction partielle de M. Étienne Quatremère, faite malheureusement sur un manuscrit très-défectueux, nous avait déjà livré en partie [3], et que maintenant nous possédons dans sa parfaite intégrité.

La publication du docteur Goeje est digne à tous égards de prendre place à

[1] Livraison du 15 mai dernier, p. 131.

[2] *Description de l'Afrique septentrionale*, par El-Békri, traduite par Mac-Guckin de Slane. — Paris, 1859; 1 vol. in-8° de 432 pages.

[3] La traduction de M. Quatremère est imprimée au tome XII des *Extraits et Notices des Manuscrits*, 1831.

côté d'El-Békri. Elle est doublement recommandable par son sujet et par sa date. Son sujet est la description de toute la zone maritime de l'Afrique du nord, depuis la frontière de la basse Égypte jusqu'à l'Océan; sa date est la fin du neuvième siècle. C'est le plus ancien document arabe que nous ayons sur la géographie de l'Afrique. El-Békri n'est que de la seconde moitié du onzième siècle, Ibn-Khaldoun de la fin du quatorzième, Léon l'Africain du commencement du seizième. C'est donc un réel et signalé service que le docteur de Goeje a rendu à la géographie ainsi qu'à l'histoire africaine, d'extraire du traité général de l'auteur et de publier à part, avec une traduction latine et un très-copieux commentaire, cette partie spécialement consacrée à ce que les Arabes appelaient le Maghreb, c'est-à-dire le Couchant, par une expression tout à fait corrélative à celle que nous employons quand nous désignons sous le nom de Levant l'ensemble des pays situés au fond de la Méditerranée.

Ahmed Ibn-Abou-Yakoub (Ahmed, fils d'Abou-Yakoub) est un Arabe né, selon toute apparence, dans la province de Bagdad. Lui-même nous apprend, dans les prolégomènes de son ouvrage, qu'ayant fait tout jeune encore de nombreux et longs voyages, il lui en était resté un goût très-vif pour tout ce qui avait trait à l'histoire et à la géographie. Il ne rencontrait jamais un étranger sans le questionner avidement sur le pays ou la province dont il était originaire, et sur tout ce qui regardait les habitants, aussi bien que les contrées limitrophes et sur les routes qui y conduisaient. Si ceux qu'il avait ainsi interrogés lui paraissaient exacts, instruits et dignes de foi, il avait soin de mettre par écrit ce qu'il avait appris d'eux. Il recueillit de cette façon une masse considérable d'informations sur les contrées de l'orient et du couchant, du nord et du midi, ainsi que sur les événements de son époque. Il commença de bonne heure à mettre en ordre cette quantité d'observations et de faits qui s'augmentait chaque jour.

Telle fut l'origine de l'ouvrage qu'il se décida à mettre au jour, et auquel il donna le titre de *Livre des Pays* (Kitâb el-Boldân.) « J'y ai mentionné, dit l'auteur, les noms des villes importantes, des colonies militaires et des pays; j'ai indiqué quelles villes, quelles contrées et quels cantons sont compris sous la juridiction des grandes cités, quels sont leurs habitants, à quels princes ou à quels gouverneurs elles obéissent, Arabes ou barbares. J'ai noté aussi à quelles distances sont les unes des autres les contrées et les grandes villes, dans quel temps et par qui elles furent conquises, et la quotité de leurs tributs. Enfin j'ai joint à ces indications diverses des observations sur la nature unie ou montueuse du sol, sur les continents et les mers, sur le climat chaud ou froid, et sur les eaux dont les habitants font usage. » L'auteur lui-même nous apprend que le livre fut terminé dans la 278e année de l'hégire, ce qui répond à l'an 891 de l'ère chrétienne.

L'ouvrage débute par une description circonstanciée de Bagdad et de Samara, deux villes qui méritaient, dit-il, d'être mentionnées avant toutes les autres, comme étant ou ayant été le siége royal des successeurs du Prophète. Une seconde raison, c'est que dans l'opinion des musulmans du Khalifat, Bagdad était le centre, l'ombilic du monde habité. L'ordre suivi par Ibn-Yakoub dans sa description des Pays diffère absolument de celui qu'adoptèrent plus tard la plupart des géographes arabes et persans. Il ne procède pas selon les zones du monde, comme a fait l'Édrisi notamment; il ne s'astreint pas non plus,

comme le fit Abou'lféda, à la méthode purement mathématique de Ptolémée : il partage la terre en quatre régions, l'Orient, l'Occident, le Nord et le Midi, en prenant pour centre l'Irak et les deux cités des khalifes, et il procède à la description successive de chacune des quatre régions du monde.

Les géographes postérieurs ont parlé avec grande estime de l'ouvrage d'Ibn-Yakoub, et lui ont fait de fréquents emprunts. Le seul manuscrit que l'on en connaisse jusqu'à présent est celui que M. Mouklinski rapporta de Perse à Saint-Pétersbourg il y a une trentaine d'années, et que feu le professeur Fraehn signala dans une notice imprimée au *Bulletin* de l'Académie (a. 1838, t. IV, p. 131). Ce manuscrit n'est pas complet; mais on y trouve ce qui a pour nous le plus d'intérêt, la description des contrées principales du Khalifat. Sauf la notice de M. Fraehn, Ibn-Yakoub n'avait du reste été l'objet d'aucun travail particulier, d'aucune traduction partielle. C'est à une circonstance toute fortuite que nous devons la publication actuelle. Le docteur Goeje, qui prépare depuis longtemps une édition d'Ibn-Haukal, était en quête, auprès des orientalistes de l'Europe, des matériaux qui peuvent aider à la restitution du texte trop souvent défectueux du manuscrit de Leyde. C'est ainsi qu'il a été amené à songer à l'ouvrage d'Ibn-Yakoub, dont Ibn-Haukal, selon la coutume des Orientaux, a pu reproduire des parties plus ou moins étendues. M. Mouklinski s'est empressé de mettre son manuscrit à la disposition du savant hollandais. Celui-ci a reconnu immédiatement que les éloges donnés à Ibn-Yakoub étaient pleinement mérités, et la pensée lui est venue d'en faire connaître au monde savant quelque chapitre important, dont il donnerait le texte original avec une traduction et les éclaircissements nécessaires. Nous devons nous féliciter, dans l'intérêt de nos études africaines, que le choix de l'éditeur soit tombé sur le Maghreb.

Ce n'est pas seulement au point de vue de la géographie, c'est surtout au point de vue de l'histoire que les informations consignées dans cette partie de l'ouvrage d'Ibn-Yakoub nous sont précieuses. Il nous montre l'état politique du Maghreb immédiatement avant l'avénement de la dynastie fatimite, qui enleva l'Afrique au sceptre des Abassides dans les premières années du dixième siècle. La domination arabe s'était affermie dans l'ancienne Cyrénaïque, dans la région tripolitaine, dans l'Afrique propre (la régence de Tunis) et dans la Numidie (l'Algérie actuelle). La lagune salée qu'on nomme aujourd'hui Sebkha al-Hosna, formait à l'ouest la limite extrême des États arabes. Dans le reste de la région de l'Atlas, c'est-à-dire dans les deux Mauritanies (ce qui forme aujourd'hui l'empire du Maroc), les indigènes avaient ressaisi leur autonomie, quoique gouvernés par des chefs d'origine persane ou arabe que les invasions musulmanes avaient conduits dans ces quartiers. Parmi ces États berbers de l'extrême Occident, les principaux étaient le royaume de Tahart, le royaume de Nâkoûr et le royaume des Édrisides.

Un autre intérêt considérable de la description du Maghreb dans Ibn-Yakoub, c'est de nous apporter des indications précises sur la situation et l'emplacement de quelques-unes des grandes divisions de la race berbère à la fin du neuvième siècle. On sait quelle perturbation la double invasion arabe dans l'ouest de l'Afrique, celle du septième siècle, qui fut seulement une conquête et un établissement politique, et celle du onzième siècle, qui fut une véritable irruption et une prise de possession du sol par de nouveaux occupants, on sait,

dis-je, quelle perturbation ces deux invasions, la seconde principalement, apportèrent dans l'état des populations aborigènes[1]. Tout ce qui peut nous renseigner sur l'état du pays dans les temps intermédiaires est donc d'un grand intérêt historique. Cet intérêt se trouve à un haut degré dans nombre de passages du Maghreb d'Ibn-Yakoub.

Ainsi, nous voyons que les Berbers de la race de Lowata[2], qui de temps immémorial possédaient la Marmarique, entre la basse Égypte et les Syrtes, y dominaient encore au temps d'Ibn-Yakoub. Depuis lors ils en ont entièrement disparu, refoulés sans aucun doute vers l'ouest ou dans les déserts du sud par l'irruption arabe de 1046. De même nous voyons les Targa (qui sont nos Touâreg actuels) confinés encore à cette époque dans le pays de Sous et dans les extrémités occidentales du Sahara, là où Békri nous les montre également vers la seconde moitié du onzième siècle. C'est cependant à cette dernière époque, par suite des refoulements causés par l'invasion des Arabes d'Égypte, que dut se faire le grand déplacement qui éleva la puissante communauté targhi dans les parties centrales du Grand Désert, entre le Fezzan et le Touât, là où nous la montre Ibn-Khaldoun. On sait que Touâreg est la forme plurielle du singulier Targa. C'est sûrement par une simple faute de copiste que le texte d'Ibn-Yakoub (ainsi que la transcription latine de M. de Goeje) donne Tardja au lieu de Targa. Dans l'écriture arabe, où les altérations des noms sont si faciles, la même lettre, seulement différenciée par un point, a la double valeur du *g* et du *dj*. La même faute existe dans quelques manuscrits d'El-Békri.

Je ne saurais trop louer, en finissant, le savoir déployé par l'éditeur dans le commentaire très-développé dont il fait suivre chaque paragraphe de sa traduction. Au total, je le répète, cette publication est une acquisition précieuse pour les études historiques relatives à notre Algérie.

[1] On peut voir à ce sujet la *Revue* du 30 septembre 1860, p. 663.

[2] Dans la transcription de ce nom et de quelques autres d'une forme analogue, le *w* anglais, qui tient à la fois de la consonne et de la voyelle, rend mieux le son indigène que notre voyelle *v* ou la diphthongue *ou*.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

COURRIER POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Dresde, le 1er septembre 1861.

Après une absence de plusieurs mois, notre célèbre tragédienne, madame Bayer-Burke, vient de reparaître sur la scène au grand contentement de ses nombreux admirateurs. C'est le 21 qu'elle a fait sa rentrée, dans une comédie en trois actes de Benedix intitulée *Die Stiefmutter*, « la Belle-Mère. » Cette pièce, l'une des plus faibles de l'auteur, a paru très-mal choisie pour une circonstance où l'on eût voulu pouvoir applaudir sans réserve le beau et sympathique talent de madame Bayer-Burke, et où l'on était sans cesse retenu par des scrupules littéraires et esthétiques. L'héroïne, madame Éléonore de Sternfelds, est une de ces prétendues victimes du devoir qui n'ont pas même la dignité de la vertu, et dont l'air hautain et les orgueilleux discours font le désespoir de ceux qui sont forcés de vivre avec elles ou de les écouter au théâtre. Fiancée à un jeune homme qu'elle aime, elle épouse en son absence un vieux banquier, riche, veuf et père de deux enfants, qu'elle n'aime pas du tout et qu'elle n'aimera jamais. C'est du moins ce qu'elle lui déclare avant leur mariage et ce qu'elle se plaît à lui répéter, pour la grande édification des auditeurs, en lui rappelant les motifs qui l'ont décidée à accepter sa main. « Avez-vous oublié, lui dit cette épouse vertueuse, comment je suis devenue votre femme, comment vous m'avez achetée? Dois-je vous rappeler comment mon père, frappé par une malheureuse crise, était sur le point de perdre toute sa fortune? Vous pouviez le sauver avec une simple signature, mais vous désiriez ma main en récompense de ce service. Vous la désiriez et vous l'avez obtenue. — C'est parce que je t'aimais! lui répond son brave homme de mari. — Ne profanez pas ce mot, reprend la tendre Éléonore. Vous n'avez jamais su ce qu'était l'amour. Toute votre ambition était d'être l'homme le plus important et d'avoir la première maison de la ville; vous n'avez jamais connu d'autre passion, d'autre sentiment. Il y avait à peine un an que votre première femme était morte, et vous en aviez déjà besoin d'une seconde pour tenir votre maison, donner des fêtes et recevoir vos hôtes. Et comme votre ambition était de posséder la plus belle maison et les plus beaux chevaux, vous vouliez aussi avoir la plus belle femme. Malheureusement je passais alors pour telle; c'est pourquoi vos regards tombèrent sur moi. Mon père me suppliait de le sauver. Je me rendis auprès de vous, je vous conjurai de renoncer au désir de me posséder; là-dessus vous vous mîtes à plaisanter et vous me fîtes entrevoir quel honneur il y avait pour moi à devenir votre femme. Je vous dis que je

ne pourrais jamais vous aimer; vous pensâtes, vous, que rien ne s'y opposerait. Je vous avouai enfin en rougissant que j'étais déjà fiancée à un autre, que je l'aimais de toutes les forces de mon âme, et que je l'aimerais toujours. Vous traitâtes ce sentiment de rêverie de jeune fille et vous me dîtes en riant qu'il se calmerait. Je ne pouvais pas laisser ruiner mon père, et je vous suivis devant l'autel. Vous ne fîtes pas attention à la pâleur de mes joues, à mes yeux gonflés par les larmes qu'ils avaient versées les nuits précédentes; vous aviez là l'occasion de donner de brillantes fêtes dont la ville parlerait pendant huit jours, et cela vous suffisait. Ainsi, monsieur, vous m'avez achetée, entendez-vous? vous m'avez achetée. Vous n'avez à présent aucun droit de vous plaindre de ce trafic; je ne vous ai pas trompé, car je vous ai dit franchement que vous achèteriez ma main, mais non mon cœur, ma personne, mais non mon amour, qui appartient à un autre. » Cette récrimination conjugale, adressée à un malheureux dont le seul tort est de vouloir posséder de beaux chevaux et une belle femme, nous apprend donc qu'Éléonore, la tendre et vertueuse Éléonore, n'a trompé son fiancé et épousé M. de Sternfelds que pour sauver son père du déshonneur et de la misère. L'amour filial est sans doute le plus noble des sentiments, car c'est le plus désintéressé, mais encore les sacrifices auxquels il se porte à l'occasion doivent-ils être purement personnels et ne pas entraîner dans la même ruine ceux qui n'y sont pas directement intéressés. En épousant M. de Sternfelds pour venir en aide à son père, Éléonore commet un acte beaucoup plus préjudiciable qu'utile, beaucoup plus immoral que vertueux. Après avoir fait le sacrifice de son bonheur, elle plonge son fiancé dans le désespoir, devient le tourment de son mari et de ceux qui l'entourent, et prononce ces paroles redoutables, qu'on croit entendre sortir de la voix enrouée du vice, et qui sont la négation même de la sainteté du mariage : Vous avez acheté ma main, mais non mon cœur, ma personne, mais non mon amour, qui appartient à un autre! Eh! madame, il ne fallait rien vendre du tout; vous n'avez pas le droit d'aliéner une partie de vous-même, il ne vous est pas même permis de disposer de votre ombre; il vous fallait courageusement renoncer à la fortune, vous faire modiste ou gouvernante, consacrer les produits de votre travail à soigner votre vieux père, et, nouvelle Antigone, vous nous auriez arraché plus de larmes que vos froides déclamations ne nous causent d'ennui!

La suite et le dénoûment de la pièce ne sont ni plus vrais ni plus intéressants que le caractère de l'héroïne. Froidement accueillie par les deux enfants de son mari et par leurs vieux domestiques, madame de Sternfelds se renferme dans la froide dignité du devoir accompli et passe bientôt aux yeux des siens pour une marâtre insensible et égoïste. Elle reste trois ans dans cet isolement, sans essayer de fondre par sa bonté et son affection le mur de glace qui s'élève autour d'elle. Mais un jour son beau-fils, dont elle vient de surprendre involontairement l'amour pour une jeune fille du voisinage, lui donne, dans un moment d'effusion, le doux nom de mère; à ce mot, qu'elle entend pour la première fois, son cœur éclate et découvre tout à coup un trésor d'amour que personne n'avait encore soupçonné. Elle apprend en même temps que sa belle-fille, qui arrive de chez une tante où elle a passé ces trois ans, s'y est fiancée avec un jeune architecte de talent. Aussitôt sa résolution est prise; elle tiendra lieu à ses enfants de véritable mère, et défendra leurs innocentes amours contre les projets ambitieux de leur père, qui leur a déjà choisi de riches partis. Elle

intéresse même à ses desseins son fiancé, qui arrive d'un voyage autour du monde, et qui, après lui avoir fait une scène ridicule dans son salon, reconnaît son innocence et la proclame la perle des femmes. Le bonhomme de banquier ne peut résister à de tels adversaires, et il consent à tout, pourvu que son rival s'éloigne.

Il a fallu tout le talent de madame Bayer-Burke pour dissimuler les défauts les plus saillants de cette comédie, qui n'a de comique que le titre, et dont la chute aurait été certaine avec une actrice ordinaire.

A quelques jours de là, une autre actrice, madame Bulyovzsky, nous faisait ses adieux dans *Déborah* de M. Mosenthal. Il y a deux ans qu'elle nous était arrivée, précédée d'une réputation d'esprit, de grâce et de beauté qui ne pouvait guère lui être favorable auprès d'un public sérieux comme l'est celui de Dresde. Alexandre Dumas l'avait prise sous son patronage; il lui avait accordé une place dans un de ses romans, où on lisait son nom en toutes lettres, et l'avait recommandée à quelques-uns de ses amis d'Allemagne, entre autres à M. Œttinger. Il n'en fallait pas davantage pour éveiller contre elle d'injustes préventions. On allait déjà chuchotant tout bas de petites historiettes dont elle était l'héroïne, et qui faisaient frémir nos vieilles demoiselles. L'accueil qu'on lui fit fut donc très-réservé et même très-froid. Cependant les préventions du public ne tardèrent pas à disparaître lorsqu'on la vit apporter dans sa conduite autant de réserve et de dignité que notre vénérable duègne; et sa beauté achevant de lui gagner les cœurs, on eut bientôt pour elle autant de respect qu'on avait d'abord semblé avoir de dédain. On mit plus de temps à reconnaître son talent : son accent étranger (elle est d'origine hongroise et ne savait pas un mot d'allemand il y a cinq ou six ans), le pathos de sa déclamation, l'apprêt et le calcul de son jeu, tous ces défauts étaient relevés sévèrement par le public d'élite. Ce n'est qu'après un voyage qu'elle a fait cet été dans l'Allemagne du Sud, où elle a excité le plus vif enthousiasme, qu'elle est parvenue à gagner ses juges et à prendre place parmi les meilleurs sujets de notre théâtre. Sa dernière représentation a été un véritable triomphe, et depuis que je suis à Dresde je n'ai jamais vu tomber autant de couronnes aux pieds d'une actrice; la scène en était littéralement jonchée. Cependant il est permis d'augurer qu'elle sera vite oubliée; son talent n'avait pas de ces saillies et de ces éclairs qui illuminent un rôle et le gravent dans votre mémoire avec les traits et l'attitude de la personne qui le représente. Ceux qui ont vu, par exemple, mademoiselle Jouauschek dans la *Médée* de Grillparzer, ou madame Bayer-Burke dans Ophélia d'*Hamlet* et dans Adélhaïde de *Gœtz*, ne pourront jamais séparer ces belles créations de la poésie, de celles qui savent si bien les interpréter. Si l'accent et les mouvements de la passion sont refusés à madame Bulyovzsky, elle possède en revanche des manières élégantes et distinguées qui la rendent très-apte à jouer les rôles de femmes du monde; personne ici ne sait se mettre avec plus de goût, ni faire les honneurs d'un salon avec plus d'aisance et de dignité. Sous ce rapport (mais sous ce rapport seulement), notre théâtre fait en elle une perte qui sera vivement sentie par tous les gens de goût. La pièce dans laquelle nous l'avons vue pour la dernière fois, est un drame en quatre actes qui renferme de fort belles scènes, mais dont l'intrigue est aussi mal nouée que celle de la *Belle-mère*. L'héroïne, Déborah, est une juive, bêtement et lâchement abandonnée par son amant. Celui-ci, fils du juge de paix d'un village du Tyrol, a montré de très-

bonne heure une grande liberté d'esprit et une grande indépendance de caractère. Le maître d'école de l'endroit, qui a passé en secret du judaïsme au catholicisme et n'en est pas plus libéral pour cela, voit avec un saint effroi les tendances de son élève, et lui prédit qu'il tournera mal. Mais, malgré ses admonestations, le jeune Joseph n'en continue pas moins à penser librement, et en particulier à considérer tous les hommes comme frères. Il a bientôt l'occasion d'appliquer sa philosophie; il fait la connaissance d'une jeune et belle juive, Déborah, qu'il aime aussitôt avec toute l'ardeur de ses vingt ans et qu'il prend la résolution d'épouser. Il déclare sa passion et son dessein à son vieux père, qui, bien loin de l'approuver, le repousse et le maudit. Joseph, tout désespéré qu'il est d'avoir attiré sur sa tête la malédiction paternelle, n'en persiste pas moins dans son projet d'épouser la jeune juive. Cependant, pour l'en dissuader, ses parents et ses amis tentent un dernier effort; ils lui assurent que s'il envoie une certaine somme à Déborah, elle se contentera de ce dédommagement pécuniaire et lui rendra avec empressement sa promesse. Joseph accepte l'épreuve et consent à oublier son indigne amante si elle se laisse tenter par la cupidité. La somme est portée dans la retraite qu'habite Déborah; elle est absente, mais deux vieux juifs auxquels elle s'est dévouée la reçoivent en son nom avec un empressement bien naturel. Les messagers du juge de paix retournent au village pour annoncer le succès de leur mission. A cette nouvelle, Joseph jure de chasser de son cœur l'image d'une femme indigne de lui, et prend aussitôt la résolution d'épouser la nièce du curé, dont il a jusque-là refusé la main. Déborah arrive, et, instruite des injustes soupçons de son amant, elle veut se justifier; mais il la repousse brutalement et ne veut pas l'écouter. Cette scène, qui forme le nœud de la pièce, est d'une composition maladroite et forcée, et d'un effet pénible et désagréable. Le héros y apparaît en même temps sous un jour ridicule et odieux; il emploie la force pour repousser une femme aux pieds de laquelle il se jetterait à l'instant s'il voulait prêter l'oreille pendant une minute seulement à ses paroles déchirantes. A partir de ce moment, l'intérêt s'affaiblit et se disperse : Joseph, après avoir épousé Anna, se rend auprès de Joseph II pour intercéder en faveur des juifs, que le souvenir de Déborah lui rend toujours chers; quant à celle-ci, elle pardonne à son amant et se rend en Amérique.

Ce drame est écrit avec élégance et offre quelques scènes d'un effet pittoresque et dramatique. Madame Bulyovszky, dans le rôle de Déborah, était très-bien secondée par M. Winger, qui était chargé de celui du père, par M. Dettmer, qui représentait Joseph, et par mademoiselle Guinaud, qui jouait Anna. Cette dernière est une ingénue qui possède virtuellement, comme on dit en philosophie, toutes les qualités de l'emploi; elle est jolie, gracieuse et naïve; elle a certains gestes et certains accents de voix, qui font passer devant vos regards émus et troublés l'image de votre premier amour. Hier elle a donné Léonie de Villegonthier, dans la *Bataille de Dames*, et je défie une actrice française de rendre ce rôle avec plus de naïveté et d'abandon. Cependant son style manque encore de cette égalité, de cette ampleur et de cette expression qui constituent le talent véritablement original, et donnaient tant de charmes à celui de mademoiselle Goosmann, aujourd'hui madame la baronne de Prokesch-Osten.

Entre la comédie si peu comique de M. Benedix, et le drame hébraïque de M. Mosenthal, nous avons eu une petite nouveauté en un acte, signée Moser, et

intitulée *Moritz Schnörche*, ou *un Amour défendu, d'après une idée française*. Je ne sais pas à qui M. Moser a emprunté cette idée, mais ce que je sais c'est que personne n'en réclamera la découverte. Un petit bourgeois, gonflé d'ambition et accablé d'embonpoint, veut se faire élire bourgmestre de sa ville. Mais pour lutter avantageusement avec son compétiteur, il lui faut une femme et des enfants; la sienne, avec laquelle il a divorcé, se trouve en Amérique et ne peut lui être d'aucune utilité. Il imagine alors de faire passer sa nièce, qui arrive de pension, pour madame Grosskopf, née Kopf, son épouse. La jeune fille, à qui il promet un châle ou un chapeau, je ne sais plus lequel, y consent volontiers. Jusque-là tout va bien; mais survient un nouveau personnage qui, ignorant la convention passée entre l'oncle et la nièce, détermine les quiproquos et les situations comiques de la pièce. Il a accompagné la jeune pensionnaire en chemin de fer, et est devenu amoureux d'elle; mais la retrouvant tout à coup au bras de M. Grosskopf et la croyant son épouse, il ne veut pas poursuivre plus loin un amour défendu. La jeune fille, qui l'aime aussi, essaye de le retenir en lui disant que cet état ne durera pas longtemps, vingt-quatre heures tout au plus. Là-dessus, l'honnête garçon, croyant avoir affaire à une Lafarge, n'en est que plus disposé à s'éloigner, après avoir averti M. Grosskopf du malheur qui plane sur lui. Enfin tout s'éclaircit et tout s'arrange : l'oncle divorcé est nommé bourgmestre, grâce à son affidé Hitschel, et le candide Schnörche épousera la belle Anna. Le rôle du bourgmestre est très-bien joué par M. Ræder, qui est un acteur d'un grand talent, mais un peu gâté par le public et plus enclin à la bouffonnerie qu'à la fine comédie.

Enfin, on vient d'exécuter à l'Opéra le *Faust* de Gounod. On a été un peu dérouté à la première représentation par le sans-façon du libretto, et un peu désappointé relativement à la musique. On attendait de cette dernière un caractère plus dramatique; cependant l'impression générale a été assez bonne. La direction n'a rien négligé pour amener le succès de cette œuvre; les décors et la mise en scène sont de toute beauté. S'il n'était déjà publié à Paris, je vous aurais envoyé la traduction du compte rendu qui en a été fait par M. Banke et qui a paru dans le *Journal de Dresde;* c'est une belle page de critique consciencieuse et savante.

A. M.

CHRONIQUE DE QUINZAINE.

Au milieu de rumeurs plus contradictoires que jamais, il semble pourtant que la question romaine s'achemine enfin vers son dénoûment naturel. Rien en apparence n'est changé. Notre garnison se renouvelle, et M. le général de Goyon, qui n'est pas, comme on l'avait annoncé, venu présider en France son conseil général, semble plus ferme à son poste que jamais. Et cependant le pressentiment d'une fin prochaine s'impose au public. La presse cléricale a baissé le ton, elle est visiblement découragée; et s'il est permis de démêler quelque chose de plausible de l'enchevêtrement des contradictions dont les journaux prétendus officieux donnent depuis quelques jours l'étonnant spectacle, c'est que le pouvoir temporel est abandonné, et que notre occupation n'a plus d'autre motif que la sécurité du saint-père. Or, le gouvernement italien n'en veut ni à la religion, ni à son chef, ni à ses ministres. Il a fait à ce sujet et il est prêt sans doute à renouveler les déclarations les plus formelles et les plus rassurantes. Il connaît trop son intérêt, il a trop souci de son honneur pour laisser subsister la moindre appréhension, pour ne pas rassurer les consciences les plus craintives. Il est donc permis de croire et de dire que la question a fait un grand pas. Quelques-uns assurent que, pour rappeler ses troupes et pour abandonner à l'Italie sa capitale naturelle, le gouvernement français n'attend plus que le rétablissement de l'ordre dans le midi de la péninsule. Et cette condition, qui naguère encore semblait si ardue, est aujourd'hui, dit-on, bien près d'être remplie, grâce à l'énergie du général Cialdini, à la saison qui va rendre les montagnes moins hospitalières au brigandage, et enfin à la rigoureuse surveillance exercée par les troupes françaises sur les frontières pontificales, et qui va sans doute rendre impossible le passage des bandes d'un territoire à l'autre.

Il est vrai qu'une opinion nouvelle vient de se produire, qui, si elle recevait une sanction officielle, tendrait à présenter l'occupation de Rome sous un jour tout nouveau. D'après cette opinion, nous ne gardons plus à Rome ni le pouvoir temporel, ni même la personne du saint-père, mais nous gardons Rome comme un gage, et nous ne devons livrer ce gage qu'en échange de compensations ou de garanties profitables à nous-mêmes. La France, dit-on, n'a pas renoncé aux droits de sa légitime influence, et elle ne peut sacrifier les intérêts de sa propre grandeur. « Si donc de nouveaux et plus grands changements devaient » se produire, changements pour lesquels la force matérielle serait impuissante, » la France, en dehors des intérêts qu'elle protége à Rome, avant de retirer sa » main et son épée des affaires italiennes, a le droit d'attendre de l'initiative » même des Italiens des garanties efficaces pour l'avenir. Il ne convient ni à la

» dignité de la France, ni à la liberté de l'Italie, que leur alliance leur impose » de perpétuelles transactions. Leurs rapports seront, à nos yeux, d'autant plus » dignes, que leurs intérêts seront mieux sauvegardés, leurs droits mieux » garantis par des stipulations définitives.... La concession spontanée de garan- » ties n'humilierait pas la liberté italienne, elle la fonderait; elle ne serait pas » pour la France la satisfaction d'une défiance ombrageuse, mais une sûreté » nécessaire. En déterminer la nature et l'étendue, c'est là une œuvre qui appar- » tient à la diplomatie; l'Italie seule pourrait la devancer par une inspiration » spontanée de loyauté et de reconnaissance. »

Ce langage de l'un des journaux qui affectent quelquefois des attitudes initiées est curieux et remarquable à plus d'un titre, et en premier lieu par le bon marché qu'il fait des intérêts de la papauté. Ces intérêts sont tout à fait relégués à l'arrière-plan, et obtiennent à peine la mention la plus sommaire et la plus insignifiante. L'intérêt français prend leur place, mais quelle satisfaction doit-il recevoir? On eût pu sur ce point désirer un peu plus de clarté. Les démentis si péremptoires donnés aux rumeurs concernant l'île de Sardaigne, ne permettent en aucune manière de penser qu'il s'agisse d'une cession de territoire. Et cependant quelle autre satisfaction peut intéresser notre grandeur? S'agit-il d'une alliance perpétuelle, offensive et défensive? On sait ce que ces traités valent communément, et d'ailleurs une alliance donne de la sécurité, de la force, plutôt que de la grandeur. L'alliance entre la France et l'Angleterre est une force mise au service de la civilisation générale, mais elle ne grandit ni l'une ni l'autre nation. Nous le répétons, ces vues nouvelles auraient eu besoin d'être précisées; elles le seront sans doute. Mais en attendant que nous sachions ce que l'Italie doit nous offrir, nous pouvons toujours nous demander si l'évacuation de Rome nous constituera réellement ses créanciers. Nous ne voudrions pas l'affirmer. L'Italie nous a sans doute de véritables et grandes obligations, mais personne ne soutiendra que la protection beaucoup trop prolongée par nous accordée au pouvoir temporel puisse figurer parmi les services que nous lui avons rendus. Ce n'est pas du tout pour gagner des titres à sa reconnaissance que nous avons fait l'expédition de Rome, et c'est par des considérations qui lui sont absolument étrangères que nous détenons encore la capitale qui lui appartient légitimement. Entre particuliers, une possession de ce genre ne créerait aucun titre, tant s'en faut.

Un conflit de très-médiocre importance en lui-même vient de s'élever entre la France et la Suisse. En dépit de son nom, Ville-la-Grand n'est qu'un bourg savoisien situé à l'extrême frontière de la Suisse, et tellement voisin de cette frontière, que l'une de ses auberges touche même au territoire helvétique, et qu'il s'y trouve un point dont la nationalité semble douteuse. C'est justement ce point douteux qu'une famille de colporteurs choisit pour y établir son étalage. Cet étalage était soumis à un droit d'un franc qui fut perçu par les autorités suisses. Quelques jeunes gens protestèrent contre la perception, comme ayant été opérée indûment sur le territoire français. De là échange de propos, rixe et arrestation de deux Français par les deux gendarmes suisses, attaque par la foule de l'auberge où étaient réfugiés les gendarmes, coups de fusil tirés par ceux-ci, blessures occasionnées par les coups de fusil, et finalement délivrance des gendarmes par des forces nouvelles mandées de Genève et des environs. Le gouvernement français demande une réparation morale et une

indemnité pour ses nationaux indûment arrêtés; le conseil fédéral s'adresse au gouvernement de Genève, et celui-ci lui envoie un long rapport qui conteste la version française des faits, et suggère l'idée d'une réclamation reconventionnelle de la Suisse à la France.

Quoique les rapports entre la Suisse et la France paraissent assez tendus en ce moment, il serait déraisonnable de craindre que ce conflit pût avoir des conséquences sérieuses. Il s'agit uniquement de se mettre d'accord sur les faits. Nous voudrions cependant dire à cette occasion que les susceptibilités nationales attachent volontiers trop de gravité à de tels faits, purement accidentels. Un dommage a été causé, et il est juste qu'il soit réparé par le gouvernement auquel ressortissent les délinquants, sauf à ce gouvernement à exercer son recours contre eux. Mais sans parler des gouvernements respectifs, qui sont certainement étrangers à l'affaire, peut-on croire que ceux mêmes qui, des deux côtés, ont pris part à la rixe, ont, dans les nationaux opposés, voulu insulter la nation? Personne ne le croira. Il nous paraît donc excessif d'attacher aux indemnités exigibles en pareil cas l'idée toujours humiliante d'une réparation d'honneur. Une rixe fortuite ne saurait être assimilée à une insulte faite à un ambassadeur, et n'implique au fond qu'une question de dommages-intérêts qu'il n'y a nul déshonneur à payer.

Le mouvement unitaire suit son cours en Allemagne, et les résolutions votées par la dernière assemblée du National-Verein ne sont pas tombées à terre. Partout on souscrit pour la création d'une flotte allemande. Mais à une marine il faut avant tout des ports, comme le font observer les journaux anglais, qui se moquent assez peu charitablement de ces efforts de leurs cousins allemands. Pour que cet entraînement puisse aboutir à des résultats sérieux, il faut que les villes anséatiques y entrent pleinement, et que la question des duchés reçoive une solution qui mette le port de Kiel à la disposition de l'Allemagne. Il n'y a qu'une seule solution de ce genre, celle même dont les conditions sont exposées dans la présente livraison de la *Revue Germanique*, et qui a le rare avantage de ne faire tort à personne, et de combler au contraire toutes les parties intéressées.

En Autriche, la situation ne change pas. Le gouvernement manifeste en toute circonstance la résolution de maintenir sa politique. La dissolution des assemblées de comitats a suivi de près celle de la diète de Pesth. La Hongrie paraît se résigner, et l'on assure que, de propos délibéré, elle se résignera jusqu'au printemps, à moins que la question d'Orient ne lui fournisse une occasion plus prompte. La crise de l'empire ottoman suit son cours naturel, et jamais peut-être la situation n'a paru plus grave qu'en ce moment. Le nouveau règne a donné un démenti à toutes les promesses illusoires de ses débuts. Le désordre et le gaspillage se montrent de nouveau après une bien courte éclipse. Les nationalités s'agitent, et la campagne d'Omer-Pacha contre le Montenegro peut fort bien n'être que le prélude d'événements plus importants. La Porte est en délicatesse avec les principautés danubiennes et avec la Servie. Aux termes du hatti-schérif de 1830, les musulmans ne peuvent pas habiter hors des forteresses, et c'est l'exécution de ce hatti-schérif que réclame aujourd'hui le gouvernement serbe. Les ambassadeurs de France, de Russie et de Prusse se sont, dit-on, hautement prononcés en sa faveur; l'ambassadeur d'Angleterre lui-même conseille à la Porte de faire des concessions; seule l'internonciature d'Autriche combat de toute son influence les démarches de l'agent serbe.

Les nouvelles des États-Unis sont de plus en plus désastreuses pour le Nord. Pas un arrivage qui n'apporte la mention de quelque échec, et les dernières dépêches parlent d'une prochaine attaque contre la ville de Washington. D'insuccès en insuccès, le Nord sera infailliblement acculé à la nécessité devant laquelle il a reculé au début, celle de proclamer l'affranchissement des nègres. Les conséquences seront probablement terribles, mais alors cette guerre aura au moins un sens et un but; et ce qu'elle peut coûter aux belligérants et à l'Europe sera compensé par le résultat final.

A. N.

ERRATUM dans la livraison du 15 *juillet* 1861 :

Page 21, seconde ligne, *lisez* amendement, *au lieu* d'assainissement.

CHARLES DOLLFUS.

PARIS TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

LE THÉATRE A NAPLES

ET

DANS LE NORD DE L'ITALIE.

M. CUCINIELLO, M. PAUL FERRARI

ET LEURS OUVRAGES.

SECOND ARTICLE [1].

II.

Ce n'est pas une tentative sans hardiesse que de s'exercer tour à tour dans le drame et dans la comédie, et de chercher les ressources que l'histoire ou la vie domestique peut fournir pour l'un et l'autre genre; mais c'est en s'essayant ainsi qu'un auteur découvre la véritable voie de son talent. J'imagine qu'à cet égard, après tant d'ouvrages donnés au théâtre, M. Cuciniello n'a plus d'incertitudes. Quand il a échoué devant le public, ce qui ne lui est arrivé que bien rarement, il traitait des sujets de la vie domestique, et ceux-là mêmes qui ont commencé ou affermi sa réputation semblent inférieurs à ses ouvrages historiques. C'est que ce jeune écrivain n'a que dans une faible mesure l'imagination créatrice : il a besoin d'être soutenu par son sujet. Quand il lui faut trouver non-seulement les idées accessoires, mais encore l'idée mère, multiplier les combinaisons et les incidents autour d'une

[1] Voir la livraison du 15 septembre 1861.

fiction qui n'a d'existence que dans son esprit, il se sent mal à l'aise : pour se tromper lui-même, il multiplie les moyens, les expédients, les rencontres, les aventures, et cette richesse parasite n'est qu'une nouvelle marque de stérilité. Mais donnez à cet esprit éminemment positif un événement de l'histoire vraiment tragique et d'une réalité saisissante, vous le verrez se mouvoir avec une remarquable aisance autour de ce pivot; il lui suffit d'avoir un fil conducteur pour se reconnaître au milieu des autres et les croiser avec dextérité; la situation lui étant fournie, il se met à la place des personnages, il vit de leur vie, sent leurs passions avec une faculté d'assimilation singulière; il déduit enfin, avec une grande force de logique, les actions et les paroles qui découlent de ses sentiments. Cette simplicité dans l'action, cette lucidité dans la mêlée des incidents qui manque à ses drames domestiques, est une des qualités de ses drames historiques : il y a besoin de moins d'efforts, il y est plus naturel et plus vrai.

Je n'ose dire, cependant, qu'il ne laisse plus rien à désirer; car il a le tort dans l'un et l'autre genre d'être plus occupé des situations, des combinaisons de l'intrigue et des coups de théâtre, que des caractères. Quand il rencontre des caractères sur son passage, il les saisit avec autant d'intelligence que de plaisir, il les rend avec bonheur : je n'en veux pour exemple que celui de Visconti dans son *Capitaine au quinzième siècle;* mais il est sensible qu'il ne les cherche point, et que ce qui le frappe, ce qui l'arrête dans les annales des peuples, ce ne sont pas des personnages d'une physionomie saisissante, tels que César Borgia, Louis XI, Philippe II, le grand Frédéric, mais des accidents tragiques qui donnent lieu à d'ingénieux et pathétiques développements. Quand ses héros sont debout devant lui, il se contente d'en tracer la silhouette, une silhouette finement dessinée, mais qui ne laisse aucune impression durable, et cette observation est fondée autant pour les physionomies qu'il trouve déjà esquissées dans l'histoire que pour celles qu'il y ajoute.

Toutefois, il ne mérite point d'être confondu avec ces auteurs qu'on appelle des charpentiers dramatiques : il n'en a ni le talent ni les défauts. Ses plans sont plus simples, moins savants et moins forts que les leurs; mais, en revanche, ils sont plus littéraires. Son langage ne revêt jamais ces formes déclamatoires et fausses qui réussissent sur le boulevard du Crime; il est, comme l'arrangement des situations, naturel, vrai, animé, quoique, pour tout dire, il manque de relief et de style. J'aurais peut-être quelque peine à expliquer plus clairement ma pensée sur ce point, mais j'en ai pour excuse la définition si insuf-

fisante de Buffon, qui n'a eu tant de succès que par l'impuissance où nous sommes d'en trouver une meilleure; je serai compris du moins si je dis que M. Cuciniello écrit en italien comme M. Scribe en français. L'insuffisance du style, la rareté des caractères, et un certain mépris des lois de la vraisemblance sur lequel nous aurons à revenir, telles sont les plus sérieuses critiques qu'on puisse adresser aux drames de l'auteur napolitain. L'intérêt, le mouvement dramatique, l'éloquence des passions, la vivacité et le naturel du dialogue en sont les principales qualités.

Je passerai, sans m'y arrêter, sur les drames domestiques de M. Cuciniello : *Chatterton* lui est contesté; *Le Masque noir* est une œuvre de jeunesse; *l'Honneur d'une femme* a été retiré du théâtre; *Clara de Saint-Renan*, dont je n'ai point encore parlé, n'est qu'une tentative renouvelée du baron de Cosenza, et mieux réussie, pour réduire en une pièce de théâtre un long roman en quatre volumes de Walter Scott. Reste *Marianne, ou la Fille du peuple*, ouvrage relativement supérieur. La passion y parle un langage émouvant, et les scènes pathétiques y sont très-habilement mêlées à des scènes de ce comique tempéré qui convient au drame; mais la vraisemblance et la simplicité y sont tenues pour trop peu de chose. On s'imaginerait difficilement ce qu'il faut de hasards et de rencontres extraordinaires pour que l'action, telle que M. Cuciniello l'a conçue, soit possible. Le spectateur, peut-être, n'y prend pas garde; mais le critique s'arrête, et pour approuver il voudrait qu'on demandât l'émotion à d'autres moyens. Dans le drame intime ou domestique, le cœur doit, le plus souvent, prendre la première place; les combinaisons, l'agencement sont chose secondaire, précisément parce qu'il est trop facile d'y mettre de la variété.

Il n'en est pas tout à fait de même dans le drame historique, où l'élément réel ne peut être mêlé à la fiction dans une mesure convenable qu'avec beaucoup d'efforts et d'attention. C'est là une des plus grandes difficultés de ce genre, et malheureusement, quand on l'a vaincue, il en reste d'autres qu'on ne saurait surmonter. Il n'y a pas d'argument qu'on puisse alléguer contre l'histoire introduite dans le roman qui ne soit plus fondé encore quand il s'agit du drame. Dans le roman toutes les descriptions du monde, toute la précision de l'écrivain n'empêchent pas qu'il n'y ait encore une part fort large pour l'imagination du lecteur, car il reste toujours beaucoup à faire pour se représenter les choses ou les hommes, et chacun les voit selon l'idée qu'il s'est faite des temps. Dans le drame, au contraire, l'imagination n'a

point sa place; tout est réalité, et par conséquent il n'y a rien qui ne soit un écueil. A tout instant, sauf quand l'auteur ou l'acteur est doué d'un génie extraordinaire, l'on choque, dans l'assistance, le sentiment de l'idéal qui est toujours très-supérieur à tout ce qu'on lui met sous les yeux. Quel danger n'y a-t-il pas de faire parler les hommes illustres ou de les représenter sous les traits d'un comédien petit quand ils étaient grands, gras quand ils étaient maigres, commun quand ils étaient distingués; de mettre la toge de César ou l'armure de saint Louis sur les épaules d'un grossier athlète, dont la vulgarité ou du moins les allures modernes chassent bien loin de nous toute idée de l'antiquité ou du moyen âge et nous rappellent sans cesse le travestissement! C'est là, il faut bien le dire, une des raisons qui nuisent même aux chefs-d'œuvre. Qui peut représenter Néron et Hamlet, sinon Talma? Hermione et les reines modernes, sinon Rachel? Et quand l'ouvrage n'est pas un chef-d'œuvre, n'oubliez jamais que les spectateurs en font un dans leur tête, du moins par la fidélité historique, qu'ils conçoivent mieux qu'on ne saurait l'observer.

Ce n'est donc pas un faible mérite que de réussir, même à moitié, dans un genre si ingrat et si difficile. Il sera permis d'ajouter que ces difficultés ne sont pour personne plus grandes que pour les auteurs italiens. Ce qu'ils savent le mieux, en effet, c'est leur histoire d'Italie; or, à l'époque où M. Cuciniello écrivait pour le théâtre, il n'y avait pas un coin de la Péninsule où il fût permis de représenter avec quelque liberté le passé national : on ne pouvait parler des républiques sans donner aux souverains la chair de poule et se faire accuser de n'avoir peint le passé qu'en vue de l'avenir; on ne pouvait parler des princes et des tyranneaux du moyen âge sans que le souvenir donné à leurs crimes et à leurs fautes parût une allusion à leurs successeurs, nos contemporains. Ni l'Autriche, ni le pape, ni le roi de Naples, ni les ducs de Toscane, de Parme ou de Modène, ni Charles-Albert lui-même, qui était encore entre le poignard des carbonari et le chocolat des jésuites, n'auraient rien permis de ce que leur police ombrageuse regardait comme une attaque, fût-elle la plus indirecte du monde, à leurs droits et à leur autorité. De tous les drames de M. Cuciniello, il n'y en a qu'un, le *Capitaine au quinzième siècle,* dont la scène soit en Italie, et un autre, *Maria Petrowna,* dont un acte, le prologue, se passe dans le même pays. Eh bien, le premier, je l'ai déjà dit, n'a pu être représenté qu'à Turin, en 1857, et le second ne l'a encore été nulle part.

Il fallait donc se faire petit pour n'offenser personne, et rien n'était

plus difficile, dans ces conditions, que de mettre de la variété dans le choix de ses sujets. C'est pourtant une des qualités de M. Cuciniello d'avoir su se retourner au milieu de tant d'entraves, et d'avoir mis dans ses drames historiques de la variété et de l'intérêt. Ce mérite est d'autant plus singulier que les caractères, par lesquels se marquent surtout les différences, sont, en général, assez effacés dans son théâtre, et que c'est par la combinaison des incidents qu'il fait paraître ce qu'il y a de fécondité dans son esprit. Cependant, même à cet égard, il ne sait pas s'affranchir d'une certaine monotonie, et il y a un de ses moyens qui est presque partout le même, je veux dire qu'il n'a pas une horreur suffisante des traîtres subalternes qui sont l'ornement du mélodrame. Chez lui, c'est par leur perfidie que tous les malheurs arrivent. M. Cuciniello n'a pas pensé sans doute qu'il soutenait ainsi la thèse des grands effets provenant de petites causes. Ce n'est pas plus la haine ignoble d'un certain Jacques de Moellan qui conduisit Enguerrand de Marigny au gibet, que ce n'est le verre d'eau de la duchesse de Marlborough qui ramena les tories au pouvoir, sous la reine Anne, et mit fin à la guerre avec la France. L'auteur napolitain ne s'est affranchi de ces moyens usés que dans *Elnava* et *Un Capitaine au quinzième siècle,* et c'est peut-être une des raisons qui font mettre ces deux drames au nombre de ses meilleurs ouvrages. Mais il faut avouer que s'il a un faible pour les traîtres, il met bien des cordes à leur arc, et que ceux qu'il représente ont toujours quelque chose qui les distingue de ceux dont il avait précédemment composé le personnage. L'un agit bassement et par vengeance, l'autre avec cynisme et une certaine originalité d'esprit, un troisième n'est qu'un faux traître, et ce masque, qui ne le couvre qu'à moitié, fait l'intérêt de son rôle.

M. Cuciniello s'est fait une poétique qui devient presque originale par la fidélité systématique qu'il met à l'observer. Les trois unités d'Aristote sont trop peu défendues en théorie, et trop peu respectées dans la pratique, pour qu'il soit raisonnable d'exiger qu'un auteur qui écrit en prose s'y conforme rigoureusement. Mais en faisant précéder d'un prologue les trois ou quatre actes dont se composent ses drames, il observe des unités tout ce qu'il est possible d'en conserver aujourd'hui. Le prologue a précisément cet avantage qu'on y peut poser les prémisses de l'action, et arriver, en franchissant les machinations intermédiaires, aux péripéties décisives qui préparent et annoncent la fin. Il y a, en effet, bien peu de grands événements qui puissent, dans un temps très-court, naître, se développer, avoir toutes leurs conséquences. Pour se retourner sans trop d'embarras dans des limites

si étroites, il est permis de recourir à des expédients dont le génie seul peut se passer. Un prologue a l'avantage d'exposer, sous une forme dramatique, les origines de l'action, au lieu d'en faire, comme dans les ouvrages classiques, l'objet d'un froid et interminable récit. Une fois ces origines connues, l'esprit se transporte plus facilement à des temps postérieurs, et le poëte peut, sans se mettre à la torture, respecter à peu près les unités de temps et de lieu.

M. Cuciniello excelle à présenter ainsi le sujet de ses pièces. Il fait grâce au spectateur d'un début long et traînant, de ces explications fastidieuses qui rappellent celles des romanciers anglais, et qui sont bien moins excusables au théâtre que dans le roman. Il faut savoir gré à cet écrivain de nous mettre immédiatement, sinon *in medias res*, puisque c'est l'affaire du drame, du moins dans une scène qui nous y prépare et qui a, par elle-même, tout l'intérêt d'un petit drame. Prenons pour exemple sa pièce de *Maria Petrowna*. On sait le sort malheureux de cette fille mystérieuse d'Élisabeth de Russie. L'impératrice, sa mère, l'avait cachée en Italie sous le nom de Laura Bianchi, et la jeune fille vivait obscure sous ce beau ciel, résignée à son sort, n'en désirant point d'autre. Mais même en cet état, elle troublait les nuits de l'altière Catherine, et Alexis Orloff, frère du premier ministre, qui avait l'honneur d'être en même temps l'amant en exercice, était parti pour la découvrir et la ramener à son ennemie. Alexis rencontre Laura Bianchi, ce qui n'a rien d'étonnant, puisqu'il la cherchait; mais il l'aime sous son nom d'emprunt, avant de la connaître sous son nom véritable. Il va l'épouser, renonçant à sa mission et aux honneurs qui l'attendent : un de ses fidèles, vendu à l'impératrice, a reçu d'elle mission de surveiller ses moindres démarches. De là une scène, encore inédite, même au théâtre, et que je vais traduire :

L'Ermite *qui va bénir le mariage des deux amants.* — Allons, toutes les formalités ont été remplies, et personne ne peut plus s'opposer à votre union.

Ivan (*c'est l'agent de Catherine*). — Je m'y oppose.

Laura. — Quoi!

L'Ermite. — Quel est cet étranger?

Ivan *saluant avec ironie.* — Une des personnes invitées par l'honorable époux.

Alexis *à part.* — Ciel! je frémis.

Ivan *à l'Ermite.* — Vieillard, ce jeune homme est sujet de Catherine II, impératrice de toutes les Russies, et sans le consentement de sa souveraine il ne peut contracter une alliance légitime.

Alexis. — Tu te trompes, Ivan. Qui renonce à sa patrie n'a pas besoin de ce consentement, et je renonce à la mienne.

Ivan. — Renonces-tu aussi à tes biens qui sont en Russie?

Alexis. — Oui, j'y renonce. Mes terres de Pologne me suffiront.

LAURA *atterrée s'approchant d'Alexis.* — Grand Dieu! quel est cet homme, Alexis?

ALEXIS. — Ne crains rien, Laura; cet homme est le dernier anneau de la chaîne qui m'attachait à mon passé, et je le brise en ce moment.

L'ERMITE *à Ivan.* — Tu n'as plus de motif de t'opposer?...

IVAN. — L'union de ce gentilhomme avec madame ne peut être bénie. Il est né dans une autre religion.

ALEXIS. — J'ai abjuré l'erreur.

IVAN. — Quoi! tu as osé?

ALEXIS. — Tu ne sais pas, Ivan, que pour ne pas me séparer de cette femme dans l'éternité je donnerais mille vies, si je les avais! Allons, Laura, allons, mon père, je suis libre; elle et moi nous professons désormais la même croyance.

IVAN. — Arrêtez! (*Il s'oppose à la marche des deux fiancés.*) C'est donc à cette femme que je parlerai maintenant. Sait-elle qui elle va épouser?

LAURA. — Quoi! ne s'appelle-t-il pas Alexis Dufortzel?

IVAN. — Non, il ment.

LAURA *stupéfaite et regardant Alexis.* — Qu'entends-je?

ALEXIS *se remettant avec effort de son trouble.* — Cet homme a raison, Laura. Inconnu ici à tout le monde et à vous-même, j'ai voulu pénétrer votre cœur avant de vous offrir une condition brillante; j'ai voulu être aimé pour moi seul; mais puisque j'y suis forcé, je vous dirai maintenant ce que je n'aurais pas tardé à vous apprendre. Je ne m'appelle point Alexis Dufortzel; non, Laura, je suis Alexis Orloff.

LAURA. — Alexis Orloff? Et vous me l'aviez caché!

ALEXIS *lui tendant la main.* — Ma chère Laura, m'aimeriez-vous moins pour cela?

LAURA. — Ah! je comprends. Vous avez voulu que j'ignorasse le sacrifice que vous me faisiez. Merci, Alexis, vous êtes noble et généreux. (*Elle lui rend son étreinte.*)

IVAN. — Oui, il est noble et généreux; mais en ce moment, il est aveuglé, entraîné, il est sous le charme. Quant à vous, madame, il n'en est pas ainsi, et vous lui enlevez en un instant ce que ne lui ravirait pas la fureur de son plus cruel ennemi.... Famille, gloire, noblesse, il perd tout à cause de vous.

ALEXIS. — Assez, Ivan.

IVAN. — Mais si vous ne redoutez pas, madame, l'abandon qui suivra bientôt le caprice satisfait, ne craindrez-vous pas au moins de forcer les vrais amis d'Orloff à user de violence? (*Il porte la main sur le pommeau de son épée.*)

ALEXIS *l'imitant.* — Téméraire, tu oses....

LAURA. — Alexis!

L'ERMITE *à Alexis.* — Seigneur!

IVAN. — Oui, qu'Alexis meure avant de se déshonorer ainsi!

LAURA. — Quelles paroles! et de quel droit...

IVAN. — Et de quel droit toi-même, femme, souilles-tu l'éclat d'une si noble maison? Comment oseras-tu signer ton nom à côté de celui d'un Orloff? Qui es-tu? Qui sont tes parents? Où sont tes titres? Qui sait si ta naissance est seulement légitime?

ALEXIS. — Pas un mot de plus, misérable esclave, vil serf de la glèbe! (*Il s'élance sur lui l'épée à la main.*)

IVAN *parant le coup.* — Arrière! insensé.

LAURA *se jetant entre eux.* — Alexis, Ivan, arrêtez! (*A Ivan d'une voix calme et pleine de dignité.*) Qui je suis? Oh! j'aurais voulu l'oublier moi-même. Un père mourant me l'avait ordonné; mais je préfère le péril à l'humiliation, et Dieu m'est témoin que c'est seulement pour Alexis que je l'affronte. Ne craignez rien, Alexis Orloff, Laura Bianchi peut entrer dans votre famille sans déshonorer votre écusson. A genoux, Ivan,

à genoux! prosterne ton front dans la poussière que foulent mes pieds. Je suis Marie, je suis la fille d'Élisabeth Petrowna, morte impératrice de toutes les Russies.

ALEXIS *tremblant et cherchant un appui.* — Juste ciel! Marie! Et moi....

IVAN *avec une surprise mêlée de joie.* — Qu'entends-je!

MARIE *à Ivan.* — Et maintenant, ferez-vous encore opposition à ce mariage?

IVAN *s'inclinant avec humilité.* — Non, madame.

MARIE. — Venez, Alexis. Vous me tendiez votre main pour m'élever jusqu'à vous; c'est à moi maintenant de vous tendre la mienne. Allons, mon père; il n'y a que les noms de changés, vous pouvez nous bénir à l'autel.

Il y a peu de drames, on l'avouera, qui commencent d'une façon aussi dramatique. La suite n'en est pas moins remarquable. Si j'y insiste, c'est à dessein, d'abord parce que *Maria Petrowna* a encore tout le prix de la nouveauté, étant jusqu'à ce jour inédite dans la presse comme au théâtre; ensuite parce que ce drame est, à mon avis, l'un des plus simples et des plus littéraires, pour le fond comme pour la forme, qu'ait écrits M. Cuciniello. L'auteur s'est surtout proposé de mettre sous les yeux du spectateur la cour de l'impératrice Catherine, et s'il a trouvé des effets dramatiques, c'est moins qu'il les cherchât que parce que ces rencontres coûtent peu à son talent. Je passerai donc sur ce qu'il y a d'incomplet dans ce tableau de la cour moscovite, car je crois qu'une étude attentive des monuments eût permis de creuser à une plus grande profondeur et de s'arrêter aux traits vraiment caractéristiques. Mais si les Russes de M. Cuciniello ne diffèrent pas très-sensiblement des personnages de nation différente qu'il met sous nos yeux dans ses autres drames, on ne peut du moins nier qu'ils ne soient hommes, et que dans les complications historiques qui lui ont servi de thème, il n'ait su mettre en jeu les passions qui sont, à tout prendre, les vrais agents dramatiques. Alexis Orloff a donc épousé Maria Petrowna, et, pour n'en être point séparé, il a consenti à cacher cette union et à servir de geôlier, dans la prison de Canzoff, à la femme qu'il adore. Grâce à ce stratagème, il a pu jouir quelque temps sans trop de trouble de son bonheur conjugal; mais la fin de ces beaux jours vient de la faveur même qui le poursuit. Son frère Grégoire, premier ministre et amant de l'altière Catherine, a préparé le mariage d'Alexis avec la princesse Sophie. Les délais toujours nouveaux qu'apporte à cette union le jeune imprudent, étonnent l'impératrice, inquiètent le ministre. Il faut à celui-ci une explication, il l'aura. Au lieu de suivre sa maîtresse à une cérémonie publique, il surprend au passage Alexis.

GRÉGOIRE. — Arrête, Alexis.

ALEXIS. — Que veux-tu?

GRÉGOIRE. — Je veux te parler.

ALEXIS. — C'est mal choisir le moment.

GRÉGOIRE. — Je ne le choisis pas, je le saisis, puisque tu cherches toujours à m'éviter.

ALEXIS. — Toi, le premier ministre, tu ne suivras donc pas Catherine à la cérémonie?

GRÉGOIRE. — Je lui obéis en t'arrêtant ici. Au retour de la cérémonie, elle veut avoir ta réponse.

ALEXIS. — Et sur quel sujet?

GRÉGOIRE. — Tu le sais bien. Il faut mettre fin à tous ces retards et fixer le jour de ton union avec la princesse Sophie. Tu n'as déjà que trop hésité, et je ne puis plus trouver d'excuse auprès de Catherine.

ALEXIS. — Et pourquoi l'avoir trompée jusqu'à présent? Fais-lui connaître une bonne fois mes sentiments. Tu les connais bien, toi, peut-être.... Je refuse l'honneur de cette alliance impériale.

GRÉGOIRE. — Quoi! Alexis, mon frère, est-ce ainsi que tu réponds à mon affection? Est-ce là le prix dont tu payes les soins qui ont entouré ton enfance? La main de la princesse ne te paraîtrait-elle pas....

ALEXIS. — Je n'ignore pas ton affection, Grégoire, et je t'en remercie; ton choix est excellent; mais je ne puis aimer Sophie.

GRÉGOIRE. — Comment! tu sais les honneurs qui t'attendent, et tu les refuses? Je te conduis par la main jusqu'aux marches du trône, et tu tournes le dos à la fortune? Est-ce là ta reconnaissance, et ces grandeurs ne parlent-elles plus à l'âme d'un Orloff? Où mets-tu donc ta félicité?

ALEXIS. — Je ne la mets pas dans les mêmes objets que toi, Grégoire. L'édifice de la tienne pèse sur les victimes de ton ambition et s'annonce au bruit des ruines que tu accumules autour de toi. Quant à la mienne, elle s'élève bien plus haut encore; mais, semblable à l'échelle mystique de la Bible, elle repose par une extrémité sur la terre, tandis que l'autre disparaît dans un ciel de justice et d'amour.

GRÉGOIRE. — Quels rêves et quel langage! Ah! quelle faute ai-je commise en confiant à un enfant sans expérience une si grave mission. Depuis ton retour d'Italie, je ne te reconnais plus, Alexis.

ALEXIS. — Je renonce à Sophie.

GRÉGOIRE *frémissant*. — Mais pourquoi, au nom du ciel?

ALEXIS. — Parce que j'aime une autre femme, et qu'il n'y a pas de force sur la terre qui puisse me séparer d'elle.

GRÉGOIRE. — Ah! tu parles, à la fin. Mes soupçons ne me trompaient pas. (*A voix basse.*) Malheureux! tu oses aimer Maria Petrowna, la rivale de Catherine, la prisonnière qu'elle a confiée à ton honneur!

ALEXIS. — Eh bien?

GRÉGOIRE *avec effroi*. — Et tu t'en vantes, et tu l'avoues?

ALEXIS. — Parles-tu à ton frère, Grégoire, ou au sujet de Catherine?

GRÉGOIRE *se contenant*. — A mon frère; et je lui dis que s'il n'aime pas le chef de sa famille, il lui doit au moins obéissance. Je lui dis que, n'ayant point eu d'enfants de mes deux épouses, je ne vois d'autre héritier que lui du nom et de la puissance des Orloff; qu'il ne peut refuser une union qui le place aux côtés de l'impératrice; je lui dis que ses dédains peuvent attirer sur lui un terrible courroux, lui enlever, en un mot, ses honneurs et ses biens.

ALEXIS. — Et au sujet, que diras-tu?

GRÉGOIRE. — Pourquoi cette question, Alexis? n'ai-je pas répondu à mon frère?

ALEXIS. — Au sujet, que diras-tu?

GRÉGOIRE. — Eh bien, puisque tu le veux, je dirai au sujet qu'en Russie il y a assez de glaces pour calmer les fièvres chaudes et guérir les terribles accès de folie, des cachots, enfin, pour réduire les esprits capricieux. Frère et sujet, qu'as-tu à répondre?

ALEXIS. — Que ni les fumées de l'ambition ni la crainte des prisons ou de la Sibérie ne me feront consentir à une union que je déteste.

GRÉGOIRE. — Obstiné!

ALEXIS. — Et c'est en vain qu'on espérerait m'y contraindre.

GRÉGOIRE. — Catherine saura bien te soumettre à sa volonté.

ALEXIS. — Je l'en défie, malgré sa puissance.

GRÉGOIRE. — On te séparera de cette femme. Une autre prison, d'autres geôliers, rompront les serments d'un amour insensé.

ALEXIS. — Même si Dieu les avait entendus, même si nous les avions échangés au pied des autels?

GRÉGOIRE *stupéfait le saisit par le bras.* — Insensé, tu mens! oh! dis-moi que tu mens!...

ALEXIS. — Non, je dis la vérité. Sache donc, oui, il faut que tu le saches, je suis l'époux de Marie; j'ai renoncé en secret à ma religion, et un saint vieillard aux environs de Rome nous a bénis tous deux.

GRÉGOIRE. — Tais-toi, tais-toi! Qu'as-tu fait, malheureux! tu t'es perdu, et tu m'entraînes avec toi dans un abîme effroyable. (*Il embrasse Alexis; puis, après un instant, il s'éloigne brusquement.*) Mais que dis-je? Non, non, il manque à cette union mon consentement, celui de Catherine; il manque une renonciation formelle et publique à notre rite. Ton mariage est nul; tu es libre.

ALEXIS. — Et Dieu qui nous a entendus, et la foi que j'ai jurée à Marie, et mon amour ardent qu'enflamment encore les obstacles à mesure qu'ils se présentent sur ma route?

GRÉGOIRE. — Qu'est-ce que tout cela au prix du courroux de Catherine?

ALEXIS. — Et le cœur de cette infortunée qu'il faudra briser?...

GRÉGOIRE. — Si tu le veux, le bruit des fêtes nuptiales n'arrivera pas jusqu'à sa prison.

ALEXIS. — Et le cœur d'Alexis, que tu briserais du même coup?

GRÉGOIRE. — Mieux vaut Alexis mort que rebelle aux volontés de Catherine.

ALEXIS. — Va, monstre! je vois que te parler d'honneur, d'amour, de Dieu même, c'est peine inutile. Mais ne crains-tu pas que les hommes, que tu foules aux pieds pour t'élever, ne te méprisent quand ils sauront que tu as passé sur le cadavre de ton frère? (*On entend un coup de canon.*)

GRÉGOIRE. — Entends-tu?

ALEXIS. — Eh bien?

GRÉGOIRE. — Ce canon annonce que les voiles qui couvraient la statue de Pierre le Grand sont tombés. A cette heure, Saint-Pétersbourg tout entier a les yeux fixés sur cette noble figure et applaudit au seul souvenir de ce grand homme. Crois-tu que personne, dans cette multitude, songe encore à un autre Alexis, à ce fils indigne que Pierre immola justement à ses desseins immortels?

ALEXIS *après une pause.* — Tu crois régner, et tu as vendu, tu as livré en esclavage ton âme et ton corps au démon de l'ambition. Eh bien, écoute-moi. Tu trahis ton frère, ton sang, pour t'élever : tu mourras dans ton orgueil; tu mourras seul, désespéré, maudit!

GRÉGOIRE. — Et toi, écoute à ton tour. Ou tu épouseras Sophie, et Maria Petrowna continuera de vivre, ou Catherine saura bien faire disparaître ce qui fait obstacle au mariage qu'elle a résolu.

ALEXIS *avec menace.* — Grégoire... écoute-moi encore. (*Avec effort.*) Oui, écoute-moi....

GRÉGOIRE. — Parle.

ALEXIS. — Je ne te demande que deux jours, et je prendrai mon parti. Deux jours seulement....

GRÉGOIRE. — Deux jours? Soit. J'obtiendrai de Catherine cette dernière faveur; mais après?

ALEXIS. — Tu auras ma réponse.

GRÉGOIRE. — Pense à mes menaces.

ALEXIS. — N'oublie pas ma prédiction. (*Grégoire sort.*) Je vous préviendrai, cruels! Merci, ministre d'une usurpatrice, merci, frère dénaturé! tu me pousses toi-même à presser la conjuration; elle éclatera, je te le jure. (*Il regarde au dehors.*) Voici les conjurés.

Après cette scène, où l'on voit dans le cœur de Grégoire l'amour fraternel lutter avec l'ambition, quoique à armes égales, il est curieux de suivre ce ministre puissant jusqu'aux pieds de sa souveraine, dont le despotisme va le contraindre à se prononcer. Catherine a écouté les révélations d'Ivan, et dès lors elle en sait plus long que Grégoire sur les projets des conjurés. Elle les lui fait connaître, elle lui apprend qu'Alexis est leur chef.

GRÉGOIRE. — Ah! que Votre Majesté ne l'appelle plus mon frère!

CATHERINE; *elle appuie une main sur l'épaule de Grégoire.* — Vous frémissez! vous avez raison. Montrez donc alors qu'un abîme vous sépare de ce frère dégénéré.... Allons, courez, emparez-vous de lui, traînez-le à mes pieds, dans la poussière! Vengez votre souveraine, lavez la souillure dont ce malheureux a taché votre nom....

GRÉGOIRE. — Juste ciel! Quoi! je devrais... moi! Je ne me soutiens plus.

CATHERINE. — Vous hésitez? Qui êtes-vous, vous qui osez en ce moment vous présenter à mes yeux? le frère d'un rebelle, ou l'instrument de ma vengeance, l'épée qui doit faire tomber la tête du coupable?

GRÉGOIRE. — Le serviteur, le fidèle serviteur de Votre Majesté.

CATHERINE. — Eh bien?

GRÉGOIRE. — Mais... lui....

CATHERINE. — Quoi?

GRÉGOIRE. — Ah! pitié, Catherine, pitié! je vous la demande le désespoir dans l'âme. Et je devrais... Ah! les larmes coulent malgré moi de mes yeux. L'infortuné, il n'a jamais connu son père!... Sa mère, en mourant, le déposa dans mes bras, et je n'étais moi-même qu'un enfant. Nous avons partagé tous les deux les douleurs et les joies de l'âge d'innocence. Il me semble encore le voir dormir sur mon cœur, et mon amour pour lui n'a fait que croître avec les années. J'espérais voir ses fils autour de moi faire le bonheur de ma vieillesse. Ah! quel avenir je rêvais pour lui! et il.... (*Il tombe aux pieds de Catherine.*) Ah! pitié pour lui! Peut-être Alexis n'a-t-il pas sa raison, peut-être est-il sous le charme de quelque sirène. Grâce, ô ma souveraine, grâce pour lui!

CATHERINE. — Mon ministre ose me demander grâce pour un rebelle?

GRÉGOIRE. — Non, ce n'est pas le ministre; non, ce n'est pas l'impératrice que je supplie; c'est un frère, c'est Grégoire tout en larmes qui implore Catherine au nom de

sa fidélité, en souvenir de ces heures durant lesquelles deux bras divins daignèrent lui faire connaître sur la terre, à lui mortel, les voluptés des cieux.

CATHERINE *froidement*. — Puisque la seule voix qui s'élève ici ose, en rappelant des faveurs, réclamer encore une récompense, un salaire; puisque la voix du devoir et de la reconnaissance s'obstine à se taire, je ne la forcerai point à parler. Vous me demandez la vie du rebelle, je vous l'accorde.

GRÉGOIRE. — Oh! ma souveraine!

CATHERINE. — Ne vous hâtez pas de vous réjouir, et écoutez-moi. Sauvez cet homme si vous voulez; je vous donne toute la journée de demain. Qu'il fuie, qu'il emporte même avec lui le secret de ses complices : Catherine avertie défie le péril et saura le combattre. Mais vous partirez avec votre frère, et durant toute votre vie, ne vous flattez pas de rentrer dans mon empire. Oubliez Catherine, renoncez à la Russie et à tous les biens que vous y possédez. Adieu. (*Elle s'éloigne.*)

GRÉGOIRE. — Arrêtez! Ai-je bien compris? Quoi! je devrais renoncer tout à la fois à l'impératrice et à la maîtresse de mon cœur?

CATHERINE. — N'avez-vous pas fait votre choix entre Catherine et Alexis?

GRÉGOIRE *hors de lui*. — Ma raison s'égare. Je devrais donc pour toujours dire adieu à ma patrie?

CATHERINE. — Pour toujours.

GRÉGOIRE. — Et mes services passés?

CATHERINE. — C'est un rêve qu'a dissipé la foudre.

GRÉGOIRE. — Tant d'inquiétudes, tant de fatigues....

CATHERINE. — Un rêve.

GRÉGOIRE. — Mes joies, mes craintes, mes succès....

CATHERINE. — Un rêve.

GRÉGOIRE. — Quoi! je m'en irais seul sur la terre, exilé, proscrit, mendiant.... Moi, moi! non, jamais! c'est un avenir auquel ne peut s'arrêter ma pensée.

CATHERINE *à part*. — Il cède. (*Haut.*) Vous pouvez être, comme par le passé, le soutien de Catherine. Aidez-la à se venger de ses ennemis, frappez ceux qu'elle vous désigne, et la Russie est à vous, et personne désormais ne sera votre égal en puissance. Vous serez récompensé de votre sacrifice.

GRÉGOIRE *à part*. — Terrible alternative!

CATHERINE. — Choisissez : frère ou ministre. Mais, songez-y, vous ne pouvez être les deux à la fois, vous dévouer à moi en public et sauver le coupable en secret. Tu me connais, Grégoire: toi-même tu m'as dit souvent que dans les monstres de nos forêts, dans les mugissements de la mer, tu voyais l'image de ma fureur. Allons, prononce, mais n'oublie pas que cette parole, une fois sortie de ta bouche, doit être irrévocable comme l'arrêt du destin.

GRÉGOIRE. — Que faire?

CATHERINE. — Voyons, le temps s'écoule; ton choix est-il fait?

GRÉGOIRE. — Catherine....

CATHERINE. — Ton choix est-il fait?

GRÉGOIRE. — Mon Dieu!

CATHERINE. — Eh bien, ton choix est-il fait?

GRÉGOIRE *hors de lui*. — Il faut en finir. Oui, mon choix est fait.

CATHERINE. — Qui ai-je devant les yeux, le frère ou le ministre?

GRÉGOIRE *fait effort pour dompter son émotion. Après un silence et avec dignité.* — Le ministre. Il demande pardon à Votre Majesté d'avoir pu hésiter un instant à la voix du devoir.

CATHERINE. — C'est bien. (*Elle tend sa main à Grégoire, qui la baise.*)

GRÉGOIRE *à part.* — La voix du devoir ou celle de l'ambition? J'ai un voile sur les yeux, et tous mes membres tremblent....

CATHERINE. — Grégoire Orloff, prince de Servie....

GRÉGOIRE *s'agenouillant.* — Oh! Majesté!

CATHERINE. — Y a-t-il moyen d'introduire demain quelqu'un en secret au château de Canzoff?

GRÉGOIRE. — J'y ai commandé autrefois; j'en connais tous les secrets détours, et moi-même.... (*A part.*) Quelle espérance! (*Haut.*) Si Votre Majesté le veut, moi-même, demain....

CATHERINE *le regarde fixement.* — Vous? soit, mais avec moi. Nous investirons demain cet odieux repaire et nous écraserons la tête aux serpents.

Ces derniers mots font pressentir le troisième acte et le dénoûment. Grégoire veut encore sauver Alexis en s'adressant à la générosité de Maria Petrowna, et il ne réussit qu'à les perdre tous les deux. Il y a encore une fort belle scène entre Catherine et sa rivale sans le vouloir et jusque-là sans le savoir. Si je n'en rapporte rien, c'est d'abord qu'il faut se borner, et ensuite que cette lutte suprême entre l'impératrice de fait et l'impératrice de droit rappelle un peu la dernière querelle d'Élisabeth et de Marie Stuart dans Schiller. Cette comparaison inévitable nuit au drame italien, et c'est le tort de M. Cuciniello de forcer le lecteur à chercher par quoi diffèrent les situations.

S'il faut parler des caractères, celui de Grégoire Orloff est assurément le mieux conçu et le mieux soutenu. Alexis reste bien au-dessous. Cet amoureux, ce conspirateur est le plus naïf et le plus crédule des hommes : entouré de dangers, il voit tout pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, jusqu'au moment où la foudre éclate sur sa tête. Catherine est peut-être insuffisante. Si elle a le ton du commandement, on ne voit rien dans sa personne, on n'entend aucune parole sortir de sa bouche, qui permette de la distinguer des autres femmes altières dont la main a porté le sceptre. Ce n'est qu'à la condition de faire un portrait fidèle, que l'usage et la prudence permettent de mettre sur la scène *les têtes couronnées*. Le danger qu'il y a de faire parler ces grands personnages est diminué par les détails sans nombre que nous avons sur leur compte et surtout par la pompe dont il est permis et même nécessaire de les entourer. Mais il est loin d'en être de même au sujet des hommes qui ont régné sur leur temps par la puissance et l'activité de leur esprit ou par la magie du style. Quelle apparence y a-t-il de faire parler ceux que nous cherchons en vain à imiter et qui désespèrent tous nos efforts? C'est pourquoi je ne saurais assez blâmer M. Cuciniello d'avoir fait de Diderot un comparse de son

drame. C'était un bon dessein sans doute que de faire un tableau de la cour moscovite; mais comme on n'y pouvait faire entrer tous ceux qui entouraient Catherine, quel besoin, parmi tant de Childebrands, d'aller choisir un héros? Diderot, cet homme emporté, extrême, je le veux, mais honnête, généreux, excellent, employé, dans une scène ou deux, à donner la réplique! Il n'y a que M. Fortis qui ait fait quelque chose de plus impardonnable dans ce genre, en mettant au théâtre[1], outre le malin Frédéric de Prusse, Voltaire lui-même, oui, Voltaire, le plus inimitable, le plus insaisissable des écrivains et des hommes! C'est une sorte de maladie endémique, en Italie, parmi les auteurs dramatiques: M. Paul Ferrari fait deux comédies, le principal personnage dans l'une est Goldoni, et dans l'autre Parini. Du moins Goldini et Parini n'étaient que des hommes de talent; le premier surtout a parlé une langue qu'il n'est difficile ni d'égaler ni de reproduire; mais Voltaire, mais Diderot, c'est-à-dire les hommes en qui s'est incarné l'esprit du dix-huitième siècle! Il est, sans doute, regrettable qu'ils aient fait la cour aux souverains du Nord; est-ce leur faute, cependant, si « du Nord venait alors la lumière »? est-ce leur faute si les persécutions dont ils étaient victimes à cause de leur libre pensée, si la frivolité de la cour de France et l'indifférence qu'on y marquait pour les choses de l'esprit, les poussaient presque involontairement vers les pays où il n'y avait pour eux qu'honneurs et récompenses? Au surplus, quand ils étaient à Berlin ou à Saint-Pétersbourg, ils n'y adulaient pas platement les souverains, ils savaient donner un tour piquant et presque indépendant à la louange, ils restaient ce qu'ils étaient, Diderot et Voltaire, aussi peu semblables que possible aux mannequins qu'on produit sous leur nom.

Ce n'est pas à dire qu'il ne soit pas permis de mettre au théâtre des personnages historiques; mais il faut les choisir, soit parmi ceux qui ne tinrent qu'un rang secondaire, soit dans un temps dont les annales sont trop incomplètes pour que nous en puissions pénétrer tous les détails. Ainsi, Enguerrand de Marigny me paraît, à cet égard, très-propre à devenir le sujet et le héros d'un drame. Ce n'est point sa vie que M. Cuciniello a entrepris de nous raconter et de mettre en dialogue, mais l'histoire de sa captivité et des efforts qui sont faits d'une part pour le perdre, de l'autre pour le sauver. Le prologue seul le montre au sein de sa famille, dans un charmant tableau d'intérieur, où les scènes de félicité domestique, de jalousie, de politique même,

[1] Dans *Cuore ed Arte*, drame en cinq actes.

sont très-habilement réunies; où l'on voit les inimitiés privées qui ouvrirent sous les pas d'Enguerrand un abîme de maux; où l'on apprend à aimer en lui le défenseur des faibles et des opprimés, le champion de la justice et de l'égalité devant la loi. Peut-être y a-t-il dans tout cela un peu trop de traîtres; peut-être le ministre de Philippe le Bel est-il flatté. Outre qu'on n'aime pas à l'entendre appeler ce prince « le meilleur des rois », s'il était en grande faveur auprès de son maître, c'est, sans doute, qu'il s'était rendu digne de sa bienveillance, et l'on a peine à croire que ce fût toujours par d'honnêtes moyens.

Il est juste toutefois de reconnaître que M. Cuciniello avait parfaitement le droit de faire son héros tout d'une pièce; c'est une de ces licences sans lesquelles il semble que l'art dramatique serait impossible. Ce qui me paraît plus difficile à défendre, c'est l'idée qu'a eue l'auteur napolitain de modifier le dénoûment historique en sauvant la vie à Marigny. Ses motifs me touchent peu, et je ne crois pas qu'il soit à propos, en racontant une catastrophe aussi connue, « de faire ce qu'aurait dû faire la Providence, et d'ôter aux spectateurs le désagrément d'attendre la vie future pour voir le crime puni et la vertu récompensée ». L'imagination, dans le drame historique, n'a le droit de se donner carrière que pour les détails, pour les incidents, et non pour le coup de théâtre qui dénoue l'action. Le but n'est point de nous montrer toujours la vertu triomphante; c'est aussi un des enseignements de la scène de frapper les esprits par le spectacle du succès du mal et des méchants heureux. Que si l'on voulait voir les choses seulement au point de vue dramatique, il faudrait encore préférer la mort de Marigny, si naturelle après tant de perfidies, aux mille invraisemblances qui sont nécessaires pour le sauver.

Le détail en serait long si j'y voulais entrer : je me bornerai à dire, sur ce point, qu'en fait de vengeances politiques, nos rudes aïeux ne se croyaient point tenus à d'hypocrites semblants de justice : c'est un anachronisme que de leur prêter le souci de l'opinion publique. S'ils en subissaient déjà le pouvoir, c'était sans en avoir conscience, et il ne leur serait point venu à la pensée de réprimer leurs passions pour mériter l'assentiment général. Du reste, tout le second acte d'*Enguerrand de Marigny*, qui donne lieu à cette observation, est à la fois nouveau, hardi, intéressant et dramatique; le laboratoire de l'astrologue et les scènes qui s'y accomplissent sont très-habilement inspirées de l'histoire. Il faut louer aussi M. Cuciniello de n'avoir introduit dans son drame d'autre amour que l'amour conjugal, et enfin, par un tardif

scrupule, d'avoir fait un second dénoûment plus conforme à l'histoire, infiniment préférable au premier, et par lequel il permet à Marigny de monter au gibet.

Le plus grave défaut de ce drame est, à mon sens, que l'auteur l'a traité sans être profondément ému de son sujet, ou, pour mieux dire, qu'il n'avait aucune raison sérieuse de le traiter. Il avoue lui-même l'avoir pris dans un volume des *Causes célèbres*, traduit du français et publié à Florence. Assurément on peut dire, sans connaître ce livre, que ce n'est point là qu'il convenait d'étudier le règne si complexe de Philippe le Bel. *Elnava* a du moins cet avantage que, si les personnages y sont flamands ou espagnols, la situation est éminemment italienne, je veux dire qu'il s'agit de la lutte héroïque d'un peuple opprimé qui veut conquérir ou défendre son indépendance. Le succès de ce drame était donc assuré, eût-il été détestable, absolument comme celui du *Chant de Parga*, où Berchet célébrait les exploits des Grecs régénérés. Mais il serait injuste de parler si dédaigneusement d'un ouvrage auquel M. Cuciniello a dû le plus éclatant de ses succès et dont le mérite est considérable. Non-seulement il n'y a pas une scène languissante, mais, cette fois, l'histoire est traitée comme elle doit l'être, et non réduite aux mesquines proportions de la biographie ou de l'anecdote. Malgré l'amour ardent que les deux personnages ressentent l'un pour l'autre, on voit dans toute leur force les passions politiques et militaires : ici, les habitants de Leyde se préparant dans l'ombre à s'affranchir du joug espagnol qu'ont déjà secoué d'autres villes flamandes, puis souffrant toutes les horreurs d'un siége de cinq mois et d'une famine qui ont déjà fait périr dix mille de ces braves; là, les soldats de Sa Majesté Catholique demandant l'assaut à leur général. Les belles scènes, les situations fortes se succèdent presque sans interruption. Elnava, la protagoniste, comme on dit en Italie, n'est pas un caractère, au sens que reçoit ordinairement ce mot en matière d'art dramatique, mais c'est une hardie et poétique figure, dont la conception ne fait pas moins d'honneur à M. Cuciniello que l'exécution. C'est cependant sur cette jeune héroïne qu'ont porté toutes les critiques en Italie. On n'y a pas admis facilement un personnage qui ôte l'honneur à son amant pour sauver sa patrie, et dont l'odieuse trahison répugne. Ce personnage peut cependant être défendu au double point de vue de l'histoire et de la raison. Il est certain qu'une femme nommée Kennerea, — M. Cuciniello dit Elnava par égard pour les oreilles italiennes, — eut une grande part à la délivrance de Leyde; le jésuite Strada nous apprend même que, pour parvenir à ses fins, elle séduisit le général

espagnol. Ce fut, paraît-il, une séduction grossière, comme le soudard à qui elle s'adressait; mais il n'était pas défendu au poëte dramatique de mettre la poésie d'un amour honnête dans le cœur d'une femme patriote et même dans celui d'un officier. Cet amour exclut-il la trahison? Oui, d'une âme faible et délicate, non, d'une âme ardente et forte que les circonstances tournent vers d'autres pensées. C'est à ces natures, en temps de guerre et de révolution, qu'appartient la première place. La question n'est pas de savoir si ceux qui lisent paisiblement au coin de leur feu ou qui assistent au spectacle, commodément assis dans un fauteuil, s'associent aux véhémentes passions d'Elnava; elle est de savoir si, dans un moment de désespoir et de péril extrêmes, le courageux sacrifice de cette jeune fille ou, si l'on veut, sa lâche perfidie est possible. Or, la réponse se trouve dans les annales mêmes de Naples. En 1799, avec Pagano, Caraffa, Cirillo, conspirait une femme, Eleonora Fonsega, qui trahit, pour sa patrie, Baccher, son amant, quoiqu'elle sût que cette trahison devait le conduire à la mort. Baccher, en effet, fut tué dans les fossés de Castelnuovo. M. Cuciniello était donc dans son droit, et il a fallu chez les Napolitains une singulière inconséquence pour condamner Elnava, quand ils honorent Eleonora Fonsega. Que s'il convenait de mêler les anciens à une querelle si moderne, ne pourrait-on pas rappeler que, suivant Cicéron, l'amour de la patrie, quand il se trouve en lutte avec d'autres sentiments, doit l'emporter même sur les plus impérieux?

Elnava est le mieux construit de tous les drames de M. Cuciniello, comme *Maria Petrowna* en est le mieux écrit, le plus simple et le plus littéraire; mais si l'on demandait quel est celui qui se distingue par la force des caractères, il faudrait hardiment répondre : *Un Capitaine au quinzième siècle.* Tel est le principal mérite de cet ouvrage, qui, d'ailleurs, nous ramène enfin aux annales de l'Italie, c'est-à-dire à ce que les Italiens connaissent le mieux. Là, point d'autre traître que le personnage principal, Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. C'est un curieux spectacle, et d'autant plus triste qu'il est fidèlement tiré de l'histoire, que d'assister aux profondes et ténébreuses menées de ce seigneur pour pousser sa vertueuse femme à l'adultère, afin de la mettre à mort sans se perdre de réputation aux yeux des souverains de l'Europe, et surtout de la reine de Naples qu'il voudrait épouser. Isoler dans son palais l'infortunée Béatrice, lui ménager des tête-à-tête avec un charmant écuyer, suivre les progrès d'une passion qui d'abord s'ignore elle-même et, ensuite, veut se cacher à l'objet aimé, révéler ces deux cœurs épris l'un à l'autre, ce sont jeux de prince : la tâche

d'un Visconti est plus compliquée. Vaincu par la vertu de la duchesse, Philippe-Marie, à défaut du déshonneur qu'il souhaitait, en saura trouver les apparences, et sa victime, convaincue devant témoins, quoique innocente, ne lui échappera pas. Dans ce caractère, tracé avec un art infini, rien n'est difficile comme de démêler ce qui appartient à l'histoire de ce qu'y a ajouté M. Cuciniello; c'est là, je crois, le meilleur éloge qu'on en puisse faire. S'il n'y avait point de complications inutiles, ce drame mériterait la préférence sur tous les autres du même auteur. Malheureusement, il y a toute une moitié de l'ouvrage, intéressante en elle-même à la scène, qui est entièrement parasite et nuit à la majestueuse simplicité de l'action. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que cette moitié semble la plus importante aux yeux de M. Cuciniello, puisqu'elle donne son nom au drame même. Je veux parler d'un capitaine d'aventure, issu d'une famille princière, dépouillé par les Visconti, et qui, pour se venger, veut sauver Béatrice. La pièce se compose donc d'une double trame, l'une en sens inverse de l'autre, et qui aboutissent au triomphe final du duc de Milan. Ce dualisme malencontreux est le grand défaut de l'ouvrage, et toute l'habileté de M. Cuciniello n'a pu que le dissimuler.

Il est temps de quitter le drame pour la comédie, puisque, dans ces dernières années, l'auteur napolitain semble avoir abandonné la muse de M. Bouchardy pour celle de M. Scribe. Ai-je besoin de dire que M. Cuciniello, moins adroit et plus littéraire que M. Bouchardy, cherche la comédie à des sources plus pures que celles où puise l'ingénieux inventeur de tant d'imbroglios amusants qui ont fait de lui, à l'étranger, le plus populaire représentant de la scène française au dix-neuvième siècle? Il y a cela de remarquable dans le théâtre de M. Cuciniello, que, s'il sacrifie, dans le drame, les caractères aux incidents et à ce qu'on appelle vulgairement l'intrigue, il ne paraît occupé, dans la comédie, que de la recherche des caractères. Sans doute, il ne paraît pas sûr de sa méthode, car il les demande tantôt à l'histoire, tantôt à l'observation personnelle; mais l'intention est si louable qu'il faut la noter tout d'abord, dût-on faire plus tard des réserves sur les résultats.

Par droit de naissance, pour ne rien préjuger du reste, c'est *Rembrandt en famille* qui attire en premier lieu notre attention. Comment M. Cuciniello a-t-il été conduit à composer cet ouvrage? Suivant son habitude, il feuilletait l'histoire, les mémoires, les chroniques, les biographies, peut-être pour y chercher un sujet de drame; il a, par

hasard, rencontré le vieux peintre; il a été frappé de ce caractère étrange, de tant d'avarice avec tant de génie, il a pensé que la peinture de l'intérieur de Rembrandt prêtait aux effets dramatiques, et il l'a mis sur la scène. Ainsi, aucune étude d'un ordre nouveau, aucune observation particulière ne l'a conduit à passer du drame à la comédie: il a cédé d'une part à des sollicitations extérieures, de l'autre il a trouvé dans l'histoire privée d'un grand peintre une foule de traits comiques, et il les a mis en dialogue pour le théâtre.

Je ne juge pas encore l'ouvrage en lui-même; je voudrais apprécier la tentative, et je me demande ce qu'est la comédie ainsi conçue, ce qu'il faut en penser. A vrai dire, l'histoire ne peut fournir que le drame. Tout personnage qui a laissé son nom à la postérité par la grandeur de son caractère ou la beauté de ses œuvres, échappe au ridicule, eût-il été, durant sa vie, sujet à mille travers. C'est la justice des siècles d'oublier les misères des hommes qui ont marqué leur place dans le passé, et de ne se souvenir que de ce qu'ils ont fait de bien ou de beau. Prendre un personnage historique pour sujet d'une comédie, c'est donc défaire l'œuvre pieuse de la postérité qui met sur un piédestal, suivant leurs vertus ou leur génie, tous ceux qui ont bien mérité d'elle; c'est mettre le bien dans l'ombre pour ne montrer que le mal. Si, du moins, par cette entreprise, mauvaise en elle-même, on s'assurait les applaudissements des spectateurs! Mais le succès est bien douteux, car, au lieu de les égayer, on les attriste, on les fait souffrir, et quand on leur met sous les yeux les petites choses, ils ne cessent de penser aux grandes. Rembrandt a été avare! Que nous importe? Il n'est pour nous que le peintre immortel de *la Leçon d'anatomie* et de *la Ronde de nuit*. En mettant ses travers sur la scène, vous nous rappelez ce dicton si vrai, qu'il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. Cela est fort heureux quand il s'agit d'un faux grand homme, car les valets de chambre écrivent quelquefois des mémoires; mais tourner en ridicule le génie parce qu'il a eu dans la vie privée les faiblesses d'un simple mortel, c'est se rendre coupable à son égard d'une grande injustice et nous ôter des illusions volontaires qui sont une des récompenses qui attendent les grands hommes après leur mort.

Je ne nie pas que nous n'ayons un vif plaisir à pénétrer l'intérieur des personnages illustres, qui, à des titres divers, ont marqué dans l'histoire; mais ce plaisir, nous ne le ressentons qu'à la lecture des mémoires qui ont été écrits à leur sujet, et parce que la réalité a toujours, même pour les imaginations poétiques, un certain attrait. Au théâtre, pour frapper l'esprit et les yeux, vous êtes obligé de dépasser le but,

d'accuser plus énergiquement les lignes, les contours, les couleurs, en un mot, d'abandonner le portrait pour la caricature. Ce procédé de composition est naturel, nécessaire, sans inconvénients, quand il s'agit de Georges Dandin, d'Harpagon, de Tartufe, c'est-à-dire d'un personnage sans nom, représentation d'un caractère répandu dans la société et vivement saisi par le poëte; mais pour un homme célèbre à qui l'on ne peut reprocher que des travers, que des manies, et qui n'a mérité par aucun crime l'exécration des siècles, j'ose dire que c'est un manque de respect et presque une impiété.

Peut-être y aurait-il lieu de demander encore, en prenant la question à un autre point de vue, s'il était opportun de recommencer le portrait de l'avare après Plaute, Molière et Goldoni. Qu'y peut-on ajouter que des traits de détail qui ne modifient pas d'une manière sensible le caractère général du personnage? Ce n'est pas un médiocre inconvénient que de provoquer des comparaisons si dangereuses. M. Cuciniello n'y pourrait échapper qu'en répondant que son avare n'est pas le premier venu; mais il rencontrerait alors les objections que je viens de lui soumettre. En résumé, il n'a pas fait une comédie de caractère, car tout est particulier dans son œuvre; il s'est borné à peindre un caractère, ce qui est très-différent, et il a mis en dialogue la biographie de son héros.

C'est à cela que se borne sa tentative[1], et je ne pense pas qu'elle mérite d'être encouragée; mais une fois ces réserves faites pour ne point laisser en oubli les vrais principes de l'art dramatique, il y aurait injustice à ne pas reconnaître que *Rembrandt en famille* est une pièce bien travaillée, composée avec art, et où le dialogue a du mordant et du relief. On y trouve du naturel, si l'on ne pense qu'à l'avare; de la vérité, si l'on songe à Rembrandt; du vrai comique dans les deux cas. Si ce comique est tout entier dans le personnage du *protagoniste*, c'est l'inconvénient du genre; il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que M. Cuciniello a placé à côté du peintre un valet qui contribue, pour sa part, à la gaieté de la pièce.

Mais à quoi bon s'arrêter à d'autres, puisque tout est dans Rembrandt lui-même? Il n'y a pas un mot dit à son sujet ou mis dans sa bouche

[1] Je ne veux pas tenir compte du but un peu banal que M. Cuciniello avoue s'être proposé, de prouver que les qualités de l'esprit ne doivent pas être séparées de celles du cœur, car la démonstration me paraît manquer son effet. Dans l'espèce, où est la sanction de cette maxime? Pour avoir manqué de cœur, Rembrandt en est-il moins illustre? Il aurait fallu montrer un homme que ses défauts rendent malheureux, et non un homme qui rend les autres malheureux par ses défauts.

qui ne soit un trait de caractère. Il a épousé sa servante pour ne plus la payer, il a recueilli sa nièce pour en accaparer la dot, qui est considérable; il ne veut donner cette jeune fille en mariage qu'à la condition que le futur non-seulement renoncera à la dot, mais encore s'engagera à le nourrir, lui Rembrandt, ainsi que sa femme, leur vie durant, car Samuel, le vieil apothicaire du coin, est prêt à épouser la belle Constance à ces fabuleuses conditions. Il achète quelques objets nécessaires pour peindre à un marchand qu'il appelle juif, parce que ce marchand a refusé de les apporter lui-même, et il s'en charge, à succomber sous le faix, plutôt que de prendre un commissionnaire. S'agit-il de payer le marchand, c'est bien une autre affaire! Il dispute sur le prix déjà convenu, il ne délie sa bourse qu'à son corps défendant et n'en tire que des pièces d'argent usées, rognées, tout ce qu'il a pu trouver de plus mauvais. Il vend un tableau magnifique, dont Van Dyck lui avait fait présent; et comme il ne veut point passer pour avare, plutôt que d'avouer cet acte sans délicatesse, il en rejette la honte sur son domestique Lazare, et le laisse, sans sourciller, sous une accusation d'abus de confiance et de vol. En réalité, c'est sur son fils que Rembrandt fit peser sans pudeur la responsabilité de sa faute; mais M. Cuciniello a sagement fait d'atténuer, par cette substitution de personne, l'odieux d'une telle lâcheté. Lazare est le souffre-douleur de son maître; révolté de cette dernière injustice, il veut s'en aller et demande ses gages : il ne lui est pas dû moins de deux ans d'arriéré. Aussitôt, Rembrandt se radoucit; pour ne rien payer, il oubliera tous ses griefs; Lazare insistant, il lui offre, en payement, ses vieux habits. Quoique M. Cuciniello nous affirme qu'il n'a rien prêté de son cru à Rembrandt, j'ai peine à croire que ce dernier trait soit historique, et j'y vois une réminiscence de Molière; mais quelle différence entre les deux avares! Harpagon ne propose ou plutôt n'impose ses friperies que parce qu'il est le maître de la situation et sait bien que les jeunes débauchés auxquels il prête à gros denier veulent de l'argent à tout prix, au lieu que Rembrandt est, en quelque sorte, sous la dépendance de son valet, puisqu'il y a entre eux le rapport de débiteur et de créancier. Lazare pourrait forcer son maître à le payer en bel et bon argent, et c'est pure bonté d'âme de ce serviteur grognon s'il n'en fait rien.

J'aurais pu citer toutes ces scènes qui sont très-vivement, très-habilement présentées; mais il y aura peut-être plus d'intérêt encore à observer Rembrandt occupé à peindre dans cet atelier dont il a fait en même temps sa cuisine pour n'avoir qu'un loyer moindre, qu'une lumière et qu'un feu.

REMBRANDT. — Où étiez-vous, eh?

MARTHE, *sa femme.* — A balayer la maison et à la mettre en ordre.

REMBRANDT. — Bien. Et Lazare, est-il de retour?

MARTHE. — Pas encore.

REMBRANDT. — Quand il viendra, il aura affaire à moi.

MARTHE. — Vous savez qu'on a eu toutes les peines du monde à le calmer; s'il vous plante là, sauf votre respect, comme une carotte, vous ne trouverez pas un autre meurt-de-faim pour vous servir au même prix que lui.

REMBRANDT. — On sonne... on sonne... va ouvrir.

CONSTANCE *à la fenêtre.* — C'est Lazare.

REMBRANDT. — C'est bien heureux!

LAZARE *avec un grand panier au bras et un faix de bois sur les épaules.* — Me voici!

REMBRANDT. — A la fin, tu arrives, grand paresseux, fainéant, musard!

LAZARE. — Et la promesse de madame Marthe que je serais traité dorénavant comme l'enfant de la maison, elle est oubliée, à ce qu'il paraît? Croyez-vous que c'est pour mon plaisir que j'ai couru deux heures par les rues avec tout ce bois sur mon dos?

REMBRANDT. — Et pourquoi deux heures?

LAZARE. — Parce que pour avoir de quoi manger au prix que vous voulez y mettre, il faut le temps.

REMBRANDT. — Imbécile!

LAZARE. — Et puis on ne pouvait mettre un pied devant l'autre sur la grande place et dans la rue des Étoiles, où demeure maître Rubens. La foule....

REMBRANDT. — Rubens, encore Rubens!

LAZARE. — Si vous aviez vu quel spectacle! Des draperies aux fenêtres, des fleurs, des drapeaux, des gardes sous les armes, des cavaliers, des pages, des carrosses, et dedans les dames de l'archiduchesse!

MARTHE. — Dieu! que ce devait être beau! Mais nous, ici, nous sommes comme si nous n'étions pas de ce monde.

REMBRANDT. — Voyez le beau malheur! madame *Sauf votre respect* manquait à la fête! Mais enfin pourquoi cette foule et ce bruit, le sais-tu?

LAZARE. — Si je le sais! *per Bacco!* si je le sais! je l'ai entendu dire de mes deux oreilles par deux assassins du col tiré....

REMBRANDT. — Que diable dis-tu là?

LAZARE. — Comment! vous ne comprenez pas? Ces beaux messieurs vêtus de rouge qui habitent au palais vieux.

REMBRANDT. — Ah! les assesseurs du collatéral, tu veux dire, rhinocéros!

LAZARE. — Oui, précisément.

REMBRANDT. — Eh bien, que disaient-ils?

LAZARE. — Que c'était maître Rubens qui revenait de chez l'archiduchesse, à qui il avait été rendre compte du... du traitement conclu avec le roi d'Espagne.

REMBRANDT. — Du traité, animal!

LAZARE. — Oui, du traité animal, conclu avec le roi d'Espagne. Si vous saviez les présents qu'il a reçus des deux côtés! L'archiduchesse l'a fait rien moins que galant-homme.

REMBRANDT. — Gentilhomme, tu veux dire?

LAZARE. — Galant, gentil, c'est la même chose. Le roi lui a donné sa propre épée, il l'a créé noble et chevalier. Si vous aviez vu comme il jetait l'argent de sa voiture aux pauvres, vous vous seriez précipité, vous aussi, sous les roues.

REMBRANDT. — Ane!

LAZARE. — Et dire qu'il sait faire tant de choses! peintre, ministre, ambassadeur!

MARTHE *en admiration*. — Tant de choses!

REMBRANDT. — Eh oui, sans doute, il en fait beaucoup; il sait même faire parler les bêtes! Abandonner l'art divin pour faire le courtisan, jeter de l'or à pleines mains pour faire le gentilhomme! Ne sait-il pas que l'art abandonne qui le néglige, qu'alors on dégringole, et que la noblesse sans argent est....

LAZARE. — L'habit sans la doublure.... Vous l'avez dit assez souvent, Dieu merci!

REMBRANDT. — Non, âne, c'est la doublure sans l'habit. Mais je perds mon temps à m'occuper de cet homme, et mon temps est précieux. Allons, au travail. Broie les couleurs et prépare-moi une toile... et toi (*à Marthe*), fais-nous la cuisine. (*Il s'assied et travaille.*) Voyons un peu ce que Lazare a dépensé. (*Marthe s'approche et lui montre un à un les objets achetés.*)

MARTHE. — Des haricots.

REMBRANDT. — Combien la mesure?

LAZARE. — Six deniers.

REMBRANDT. — Voleur! Et à qui les as-tu achetés? On les vend cinq deniers partout. Qu'est-ce que ceci?

MARTHE. — Des châtaignes.

REMBRANDT. — Les as-tu achetées chez ce marchand qui est auprès de la synagogue? Le bois de châtaigniers lui appartient, et il en donne davantage à meilleur marché.

LAZARE. — Oui, monsieur. (*A part.*) Voyez s'il ne pense pas à tout!

REMBRANDT *à Marthe et à Constance*. — On bavarde beaucoup là-bas! De grands secrets sans doute! Je serai donc toujours dérangé quand je peins?

MARTHE. — Faut pas tant faire le difficile. Pourquoi avez-vous fait de la même pièce votre cuisine et votre atelier? Devrons-nous nous coudre la bouche à présent?

REMBRANDT. — Baissez la coiffe, madame *Sauf votre respect*, baissez la coiffe!... Et qu'est-ce encore que ceci?

MARTHE. — Du céleri.

REMBRANDT. — Tout ce paquet? Mets-en la moitié à part pour demain.

LAZARE *à part*. — Il faut mourir phthisique, avec cet homme-là!

REMBRANDT. — Et qu'y a-t-il encore là-dedans?

MARTHE *bas*. — Oh! quel ennui! (*Haut.*) Des œufs.

REMBRANDT. — Des œufs? Comment, des œufs? et pourquoi des œufs? Est-ce que c'est fête aujourd'hui? N'y avait-il pas assez des haricots?

LAZARE *à part*. — Vive l'abondance!

REMBRANDT. — Je ne suis pas ambassadeur, moi, pour me permettre des repas si somptueux.

MARTHE. — N'ayez pas peur; sauf votre respect, vous n'en crèverez pas d'indigestion.

REMBRANDT *toujours peignant*. — Où sont-ils, ces œufs? Les as-tu mesurés, au moins? Fais voir un peu (*A Lazare.*) Viens ici, toi. Te rappelles-tu que je t'ai dit mille fois comment on mesure les œufs? Il faut joindre le pouce et le médium par leurs extrémités et former un cercle Si l'œuf passe dedans, tu es volé. Tiens voici le cercle; voyons un peu. Celui-ci passe... celui-ci de même... celui-ci encore, et jusqu'au dernier; tous les quatre, enfin. Ils passent tous les quatre, brute! tu l'avais donc oublié, mon cercle?

MARTHE. — Allons, laissez-le donc un peu tranquille! N'avez-vous pas de honte? Il faudra bientôt que les poules aussi, sauf votre respect, aient votre cercle pour faire les œufs de même grandeur.

REMBRANDT. — Tais-toi, langue de diable, et pèle tes châtaignes. Et toi, grand prodigue, continue de broyer les couleurs. Constance, viens ici; je peins ma Sarah, il faut que tu me serves de modèle.

CONSTANCE. — Je viens. (*Elle dit un mot bas à Lazare.*)

REMBRANDT. — Eh bien, viens-tu ou ne viens-tu pas?

CONSTANCE. — Me voici.

REMBRANDT. — Assieds-toi là.... Bien! un peu plus de côté... regarde le ciel... sois donc un peu souriante! Tu as les yeux rouges; tu pleures pour ce beau muguet? Fi! n'as-tu pas honte? S'il était vraiment amoureux de toi, il aurait trouvé à cette heure des trésors pour te racheter.

MARTHE. — Sauf votre respect, elle est donc en Barbarie?

REMBRANDT. — C'est une manière de parler.

LAZARE *à part en broyant les couleurs.* — Si je pouvais savoir où tu tiens ton or, vilain usurier, je prendrais bien mes deux années de gages, avec un peu d'intérêts, pour me racheter, moi aussi.

REMBRANDT. — Eh bien, Constance, tu ne fais rien?

CONSTANCE. — Ne m'avez-vous pas dit de vous servir de modèle?

REMBRANDT. — Pour la tête, oui, pour la tête, mais non pas pour les mains.

CONSTANCE. — Mais si je regarde au ciel, comment pourrai-je faire aller mes aiguilles?

REMBRANDT. — Est-ce qu'on a besoin des yeux pour faire aller le dévidoir? (*A Marthe.*) Apporte ici ce dévidoir.

MARTHE *à part.* — Bon, en voilà une autre!

REBMRANDT. — Allons, essaye. Il me semble que tu peux très-bien travailler en regardant le ciel, n'est-ce pas?

CONSTANCE. — Oui, mon oncle.

Rembrandt n'avait jamais vu Rubens et ne se souciait point de faire sa connaissance; Rubens, au contraire, brûlait de voir de près cet original dont on lui avait tant parlé. Mais sachant que son confrère est très-jaloux de ses procédés de peinture, qu'il ne les communique à personne et qu'il s'enferme soigneusement pour travailler, il imagine de cacher son nom, de se faire passer pour le duc Wurm, et, afin de vaincre Rembrandt par un argument qui lui aille au cœur, de lui offrir une tabatière en or, garnie de diamants. Rembrandt hésite encore, mais la tabatière le tente, et il réfléchit qu'après tout, le duc Wurm n'étant qu'un *bourgeois,* au sens irrespectueux que les artistes donnent à ce mot, pourra tout voir sans rien comprendre. Le carrosse de Rubens s'arrête devant la porte, on sonne une fois, deux fois; il n'y a pas de temps à perdre : les haricots restent sur le feu, et Rembrandt confine les femmes dans un coin en leur donnant leur tâche, qui est de mouiller le fil; seulement, comme cette opération ne peut durer une éternité et qu'il se reprocherait le temps qu'elles resteraient les bras croisés, il les rappelle et leur donne leur rouet, leur dévidoir, tandis qu'on continue de frapper à la porte. Enfin il fait ouvrir, et Lazare annonce :

LAZARE. — M. le duc Wurm.

REMBRANDT. — Veuillez entrer, monsieur. (*A part.*) Quels beaux habits, quel luxe! (*Haut.*) Je vous offre mes très-humbles respects.

RUBENS. — C'est moi qui dois m'incliner humblement devant un homme tel que maître Rembrandt.

REMBRANDT. — Daignez vous asseoir, monsieur le duc. (*A Lazare.*) Où êtes-vous? Allez en bas tenir compagnie aux gens de M. le duc. (*Bas.*) Aie les yeux sur eux, tu m'entends?

LAZARE *bas.* — Mais que voulez-vous qu'ils volent, les murailles?

REMBRANDT *bas.* — Je sais ce que je dis.

LAZARE *bas.* — Dois-je leur offrir des rafraîchissements?

REMBRANDT *bas.* — Sans doute; on ne refuse de l'eau à personne.

LAZARE *à part.* — Ladre, va! (*Il sort.*)

REMBRANDT. — Je suis fâché de ne pas recevoir monsieur le duc dans un appartement plus convenable....

RUBENS. — En vérité, maître Rembrandt, vous excuserez ma franchise, mais vous ne me paraissez pas fort bien logé. Un palais ne serait pas trop beau pour produire des œuvres si belles.

REMBRANDT. — Hélas! c'est la misère. Il faut mesurer le pain avec le compas.

RUBENS. — Que me dites-vous là? Je croyais, comme tout le monde, que vous étiez assez riche pour....

REMBRANDT. — Le monde ne sait pas ce qu'il dit. Mais vous m'excuserez, le temps passe.. .

RUBENS. — C'est juste. Pardonnez-moi ma curiosité, qui n'a d'autre cause que mon admiration, et si vous voulez, mettez-vous au travail.

REMBRANDT. — Je suis prêt, mais... vous....

RUBENS. — Parlez.

REMBRANDT. — Mais vous.... (*A part.*) S'il ne lâche pas d'abord la tabatière, il peut s'aller promener.

RUBENS. — Ne suis-je pas bien ici pour vous voir peindre?

REMBRANDT. — Non, non... mais .. je ne sais... monsieur le duc n'a-t-il pas autre chose à me dire?

RUBENS. — Moi?

REMBRANDT. — Monsieur le duc ne prend-il pas de tabac?

RUBENS. — Ah! c'est juste; pardon, je l'avais oublié.

REMBRANDT *à part.* — Je m'en souvenais, moi!

REMBRANDT. — Voulez-vous accepter.... (*Il lui offre du tabac et la tabatière.*)

REMBRANDT *à part.* — C'est peut-être du faux. (*Haut.*) Monsieur le duc....

RUBENS. — Parlez.

REMBRANDT. — Cette tabatière a été faite en pays étranger, n'est-ce pas?

RUBENS *souriant.* — Oui, mais c'est de l'or en barres, et les diamants sont de l'eau la plus pure.

REMBRANDT *ouvrant la tabatière et l'examinant.* — C'est un beau travail.... Ce n'est pas creux dans l'épaisseur, n'est-ce pas?

RUBENS. — Non, non. Douteriez-vous de l'honnêteté de l'ouvrier qui a fait cette boîte?

REMBRANDT. — Comment donc! je ne doute de rien au sujet des gens qui ont l'honneur de servir monsieur le duc. (*A part.*) C'est de l'or, bien sûr, et les diamants sont beaux... d'ailleurs, celui-ci a l'air d'un honnête homme.

RUBENS *à part.* — Il est plus avare encore qu'on ne le dit.

Rembrandt. — Monsieur le duc est généreux! Je suis prêt à faire ce qu'il désire. S'il veut le permettre, je continuerai de peindre un tableau déjà commencé.... L'ange qui a conduit Tobie à ses vieux parents prend son vol vers l'empirée. (*Il découvre le tableau qui est sur le chevalet.*) Voici.

Rubens. — C'est très-beau! c'est surprenant! Quel charme! Ah! Rembrandt, vous êtes le maître de l'art. Que de difficultés vaincues sans effort dans cet ange! et là, quel respect lui marquent les vieux parents de Tobie! que d'ingénuité dans Sarah, que de sentiment dans le jeune homme! Mais c'est l'œuvre d'un magicien. Rembrandt, en vérité, c'est admirable.

Rembrandt. — C'est trop de bonté, monsieur le duc. Si vous le permettez.... (*Il se prépare à peindre.*)

Rubens. — Je suis curieux de voir comment vous vous y prenez pour que le pinceau dépose avec tant d'art ces couleurs.

Rembrandt. — Rien n'est plus facile. Voici. (*Il peint.*)

Rubens. — Ah! oui, je comprends maintenant. La méthode est bien simple. (*Il sourit.*) Voyez un peu comme on s'émerveille des choses les plus naturelles quand on n'en possède pas le secret. Chaque coup de pinceau fait circuler le sang dans les veines de vos personnages. Vraiment, je resterais toujours à vous regarder faire.

Rembrandt *à part.* — Donne-moi une autre tabatière ou quelque chose de semblable, et tu passeras si tu veux ta vie sous le chevalet.

De fil en aiguille, comme on dit, le duc Wurm en vient à demander à Rembrandt ce qu'il pense de Rubens. — C'est un grand ambassadeur, répond Rembrandt. Ils parlent peinture, et Rubens en parle en maître; il s'oublie même jusqu'à ébaucher en deux ou trois coups de pinceau une belle figure. Rembrandt, qui vient de contester le talent de son rival, se récrie devant cette ébauche : « Un chef-d'œuvre, dit-il, en deux minutes? Qui êtes-vous donc! C'est une indigne surprise! » Un ami, le comte Hermann, arrive : « Que vois-je? Rubens ici? »

Rembrandt. — Rubens! je suis trompé, volé, assassiné!

Le comte Hermann. — Qu'y a-t-il donc?

Rembrandt. — Il y a que le grand Rubens feint d'être un amateur de peinture, et pour me voir au travail, il m'offre... il m'offre... comme qui dirait... une prise de tabac... il s'introduit frauduleusement chez moi pour critiquer mes tableaux et me voler ma manière.

Rubens. — Calmez-vous, Rembrandt; vous ne me connaissez pas personnellement, et j'ai voulu vous faire une surprise.

Rembrandt. — Je ne serais pas allé surprendre Rubens dans son atelier, moi! l'excuse est digne d'un diplomate qui a oublié son honneur d'artiste...

Le comte Hermann. — Fi! maître Rembrandt!

Rubens. — Je vous pardonne vos paroles, car vous êtes hors de vous.

Rembrandt. — Vous avez forcé ma porte, vous m'avez trompé.

Rubens. — Non, je ne vous ai pas trompé, puisque vous avez accepté une boîte de la valeur de mille écus.

Lazare *à part.* — Il appelle ça une prise de tabac!

Rembrandt. — J'ai accepté ce présent du duc Wurm, non de Rubens... de Rubens, je n'accepterais pas même les galions d'Espagne.

RUBENS. — Si le personnage est changé, les conventions restent les mêmes. Que cette chaîne d'or, présent d'un roi, que je joins à la tabatière, soit un lien de paix et d'amitié entre Rembrandt et Rubens. (*Il lui jette au cou sa chaîne.*)

REMBRANDT, *partagé entre sa dignité d'artiste et sa cupidité, voudrait rendre la chaîne; il la prend par le médaillon et la tire, mais de manière qu'elle reste toujours suspendue à son cou.* — Mais c'est une offense, une nouvelle offense! Sortez d'ici! ne m'irritez pas davantage.

RUBENS. — C'est donc votre dernier mot, Rembrandt?

REMBRANDT. — Oui.

LE COMTE HERMANN. — Sortons, Rubens; sa susceptibilité est blessée, et peut-être n'a-t-il pas tous les torts.

RUBENS. — Eh bien, donnez-moi la main, ami, et pardonnez-moi.

REMBRANDT. — Jamais! sortez de chez moi, sortez!

RUBENS *éclatant.* — Fi! Rembrandt, rougis de toi-même! Crois-tu que Rubens ait besoin de tes leçons pour apprendre son art! Je jure ici devant tout ce monde de ne jamais peindre dans ta manière.... Et toi, tiens, prends (*il lui met entre les mains la toile qu'il a peinte un moment auparavant*), étudie ma manière, imite-moi si tu veux, Rubens ne craint pas que personne, même Rembrandt, le détrône jamais. Allons, comte, quand il sera plus calme, il me jugera mieux. (*Il sort.*)

LE COMTE HERMANN *à Rembrandt.* — Mon ami, vous avez été en vérité trop impoli. (*Il sort.*)

REMBRANDT. — Vive Dieu! et je supporterais de tels outrages!

LAZARE. — Vous avez oublié de lui rendre.... Donnez, je le rattraperai.

MARTHE. — Vite, vite, avant qu'il s'éloigne.

REMBRANDT. — Quoi? que dites-vous?

LAZARE. — La chaîne....

MARTHE. — La tabatière....

REMBRANDT. — Quelle chaîne? quelle tabatière?

MARTHE. — Comment! ne dites-vous pas que vous avez été offensé, trahi?

REMBRANDT. — Imbéciles! et vous voudriez que, par un scrupule absurde, par une générosité ridicule, je me fisse trahir doublement dans mon art et dans mes intérêts! Imbéciles, imbéciles!

Lazare se charge de tirer la morale de cette curieuse scène, et il le fait par une exclamation plus italienne que française : « Madame Marthe, votre mari est un cochon, sauf votre respect. » Puisque la langue italienne a conservé cette liberté d'expressions qui manque à la nôtre, je n'y ai pas d'objection; mais où j'en vois une sérieuse, c'est à l'idée qu'a eue M. Cuciniello de ménager une nouvelle entrevue entre les deux peintres. Fût-ce pour assurer le bonheur de Constance et de son amant, Rubens ne peut reparaître chez Rembrandt après l'accueil qu'il a reçu du vieil avare; aussi cette seconde scène est-elle beaucoup plus faible que la première. La comédie ne se relève qu'au troisième acte, où M. Cuciniello met en action le stratagème qu'imagina Rembrandt de se faire passer pour mort, afin de mieux vendre ses tableaux. Caché dans son atelier, Rembrandt, que sa famille même croit trépassé,

entend tout ce qu'on dit de lui. S'il est un peu ému aux larmes de Marthe et de Constance, s'il s'étonne lui-même d'être tant aimé de ces deux créatures, il se sent pris d'une indignation vraiment comique en entendant les libertés que Lazare se permet à son sujet. Le dernier trait est charmant. Rembrandt est bien aise qu'on le pleure; mais il ne lui vient pas seulement à l'esprit de se montrer pour sécher ces pieuses larmes. Survient le comte Hermann; il marque sa douleur de la mort de son vieil ami, il le regrette d'autant plus, qu'il avait résolu de l'instituer légataire universel de son immense fortune. A ces mots, Rembrandt fait paraître sa tête du haut de son observatoire : « Au nom de Dieu! s'écrie-t-il, parlez-vous sérieusement, monsieur le comte? Mais je suis vivant, me voici! » Il sort de l'armoire et se jette dans les bras... du comte, bien entendu; les autres n'ont pas d'héritage à lui laisser. Après ce trait si bien trouvé et si bien rendu, j'aime moins que M. Cuciniello mette dans la bouche de l'avare une promesse de s'amender. Je sais bien qu'au même instant Rembrandt souffle deux ou trois chandelles allumées par luxe depuis qu'on le croyait mort, et qu'il montre ainsi la vanité de ses promesses; mais on n'est véritablement avare qu'à la condition de se croire exempt de ce défaut, et par conséquent on ne peut promettre de s'en corriger.

Il serait à souhaiter que cette comédie, travaillée avec tant de conscience et qui n'a guère d'autres défauts que ceux du genre, pût être représentée en France. Il n'y aurait qu'à oublier que Rembrandt est un des plus glorieux maîtres de l'art de peindre, et l'on pourrait ajouter au répertoire de l'une de nos bonnes scènes un ouvrage dont le succès, malgré toutes mes réserves, ne me paraîtrait pas douteux. Il n'y a, en effet, rien de particulièrement italien dans *Rembrandt en famille*, si ce n'est quelques expressions un peu crues ou qui sentent le terroir et qu'il serait facile de faire disparaître.

Il le serait moins de faire accepter d'un public français *Une impudente mauvaise langue*, comédie dont la complexité et l'imbroglio dérouteraient toutes nos habitudes. Je n'accuserai pas M. Cuciniello d'avoir imité Goldoni, parce qu'il a placé, comme son modèle, la principale scène de sa pièce dans un café, ni parce que don Gabriel et don Marzio, héros des deux ouvrages, ont entre eux une parenté très-évidente : ces ressemblances étaient forcées; c'eût été manquer à la donnée même que de ne les point chercher. Les rapports qu'on remarque entre la *Bottega del caffè* et *Une impudente mauvaise langue* ne proviennent point d'une imitation servile, il n'y faut voir qu'un parallélisme légitime.

L'erreur capitale de M. Cuciniello et de M. Taddei, son inspirateur pour cette pièce, a été de croire que don Marzio, le personnage créé par Goldoni, n'était pas une mauvaise langue, mais seulement un étourdi. Don Marzio est, au contraire, le véritable modèle de la mauvaise langue, je veux dire un homme qui parle à tort et à travers et fait le mal sans le vouloir. Don Gabriel est bien autrement complexe. Il sait ce qu'il fait, car il raille le Philinte de la pièce, « qui dirait du bien même du bourreau ». C'est un don Marzio doublé d'un Alceste. Il ne médit pas des gens par derrière, ce qui est le propre de la mauvaise langue, mais par-devant, comme font les hommes qui ont cette haine vigoureuse du mal que recommande Molière. Il dit leur fait aux usuriers, aux poëtes, aux journalistes; il avertit les maris et les pères des désordres vrais ou supposés de leurs femmes et de leurs filles. Si son caractère est original par quelque endroit, c'est par la disposition où il est toujours de ne voir que du mal dans les petites choses comme dans les grandes. Les balayeurs des rues salissent tout et l'éclaboussent lui-même, probablement à dessein. La ville est mal bâtie, mal tenue, mal administrée. Au théâtre, les poëtes, les compositeurs, les comédiens sont loin de valoir ceux de l'ancien temps, lesquels déjà ne valaient pas le diable. Il ne croit aux bons sentiments de personne. Apprend-il qu'un vol a été commis, il suppose que le voleur et le volé ne font qu'un, et qu'il ne s'agissait, dans cette affaire, que de cacher une banqueroute. Un malheureux employé abandonne-t-il la place qui le fait vivre, parce que don Gabriel lui a persuadé faussement que le patron est l'amant de sa femme, ce même Gabriel mettrait sa main au feu que le pauvre garçon n'a fait ainsi que parce qu'il a trouvé un protecteur plus généreux. Voilà sans doute un méchant homme; mais pourquoi avoir confondu dans ce caractère l'esprit de discorde, de malveillance, de dénigrement, qui est condamnable, odieux et funeste, avec l'esprit de critique et d'opposition, excellent en soi, et dont il ne faut pas trop médire de peur de le décourager?

Il est sensible que cette complexité inutile du personnage qui remplit la pièce a fort embarrassé M. Cuciniello quand il a voulu faire choix d'un titre. *La Mauvaise langue* ne disait pas assez; *Une impudente mauvaise langue* n'est pas beaucoup plus clair. Il faudrait plutôt dire *le Méchant*, si ce mot n'avait pas été pris par Gresset, ou *le Génie de la discorde*, ou encore *la Malveillance punie par elle-même*. L'erreur a passé du titre dans la comédie, ou, si l'on aime mieux, de la comédie dans le titre, sans qu'on sache au juste à qui en est la faute. Il est clair que M. Cuciniello n'a pas très-bien compris la pensée de M. Taddei; mais

M. Taddei se comprenait-il bien lui-même? Pour ma part, j'en doute fort. S'il avait dit simplement : Je veux opposer don Marzio, qui fait le mal sans le vouloir et par imprudence, à un homme qui le fait, le voulant bien et par méchanceté, M. Cuciniello, avec le talent qu'on lui connaît, et sa facilité à s'approprier la pensée d'autrui, aurait composé un caractère plus franc, plus net, plus décidé et plus plaisant.

Il semble qu'un composé de don Marzio et d'Alceste, deux personnages si comiques, doive l'être beaucoup lui-même; mais comme certains poisons, pris à trop forte dose, au lieu de donner la mort, servent d'antidote, de même, par trop d'efforts pour atteindre au comique, on dépasse et l'on manque le but. Don Gabriel est odieux, plutôt qu'amusant ou gai : il indigne plutôt qu'il ne fait rire. Ce qui, en outre, en fait presque un héros de mélodrame plutôt que de comédie, c'est l'idée qu'a eue M. Cuciniello de nous montrer sa malignité retombant sur lui-même, et causant à la fin la perte de son fils. C'est sans doute un dessein fort ingénieux que d'avoir montré cet homme si sévère pour tout le monde, donnant les marques d'une indulgence aveugle, comme père, pour le plus débauché et le plus corrompu des fils. Mais M. Cuciniello a oublié qu'un père qui pleure sur le malheur de son fils n'est jamais ridicule, fût-il vingt fois la cause de la catastrophe : la noblesse de ces sentiments, qui sont au fond de toutes les âmes, fait oublier les fautes précédentes; le spectateur s'attendrit presque, il trouve que don Gabriel paye bien cher sa malignité naturelle, et rien ne lui paraît comique dans un dénoûment qui appellerait plutôt les larmes dans ses yeux que le rire sur ses lèvres. Ce n'est pas le moindre défaut de cette comédie de reposer sur une idée grosse d'un mélodrame.

Cependant, si le personnage de don Gabriel n'est pas comique, comme il aurait pu l'être, on ne peut nier qu'il ne soit composé avec beaucoup d'attention. Il ne dit pas un mot insignifiant ni qui ne serve à mieux marquer son caractère, et je comprends qu'un comédien de mérite se plaise à jouer un rôle aussi important. Le danger d'une comédie de ce genre était que tous les autres fussent sans intérêt et sans originalité : M. Cuciniello a su éviter cet écueil. Il n'a pas peint ses personnages secondaires, mais il les a esquissés avec beaucoup de finesse : ici une vieille fille, une Bélise, moins les prétentions à la science; là un journaliste comme on n'en voit que dans les pays où la presse n'a ni liberté ni sentiment de sa dignité et de sa mission, qui prie ceux qui lui donnent des coups de bâton de modérer leurs expressions; ailleurs, un auteur dramatique qui sue sang et eau pour composer un drame original, et qui invente.... le sujet rebattu d'*Anna*

Bolena. Toutes ces figures et d'autres encore égayent l'ouvrage, surtout dans l'acte du café, où M. Cuciniello a su mettre un mouvement extraordinaire, sans nuire à la clarté ni trop rappeler Goldoni. Les personnages qui se croisent, les conversations qui se mêlent, les commérages, les *pettegolezze*, comme disent les Italiens, qui font leur chemin tantôt à pleines voiles, tantôt contre vent et marée, les querelles particulières s'aidant les unes des autres, et, au milieu de tout cela, don Gabriel soufflant le feu de la discorde, se prenant lui-même dans ses propres filets, mais, après un moment de réflexion et de regret, recommençant de plus belle, par la force de l'habitude, le cours de ses médisances et de ses calomnies, voilà un tableau animé, amusant, et dont il est impossible de rien détacher.

Si l'on demandait laquelle de ces deux comédies, *Rembrandt en famille*, *Une impudente mauvaise langue*, témoigne de plus de talent, je serais fort embarrassé de le dire, car elles font paraître les mêmes qualités d'un esprit singulièrement habile à multiplier les incidents et les combinaisons, à imaginer les détails, quand une fois le sujet est donné. Mais s'il fallait dire quel est le meilleur de ces deux ouvrages, le choix ne serait pas douteux. Quoiqu'il y ait plus d'invention dans *Une mauvaise langue*, *Rembrandt en famille* se distingue par plus d'unité et de netteté. D'ailleurs les défauts de l'une tiennent à la conception à la fois trop complexe et trop insuffisante de l'auteur, tandis que les défauts de l'autre sont ceux du genre même. Il n'y a ni gaieté ni comique dans *Une mauvaise langue*, il y en a beaucoup, et du meilleur aloi, dans *Rembrandt*. M. Cuciniello a su rajeunir un sujet déjà vieux, non-seulement en trouvant de nouveaux traits d'avarice, mais encore en montrant dans le même homme la lutte des instincts de l'avare avec la dignité de l'artiste, et, entre deux grands peintres, la supériorité de celui qui rehausse son talent par la noblesse de son caractère sur celui qui fait oublier par l'abjection du sien qu'il n'a point de maître dans son art. Il manque peu de chose pour faire de *Rembrandt* une œuvre excellente : si l'auteur avait pris pour développer sa donnée un grand peintre anonyme, ou mieux un grand artiste dans un autre genre, en lui donnant un nom de fantaisie, il aurait échappé aux objections qu'un nom connu soulève, et il mériterait à tous égards les applaudissements du public français comme ceux du public italien. C'est même avec cette modification, si j'avais un conseil à donner à M. Cuciniello, que je l'engagerais à tenter chez nous l'aventure.

Est-ce à dire et peut-on conclure, dès à présent, que cet habile et laborieux écrivain possède la *vis comica*, sans laquelle il n'y a point de

véritable poëte dans l'art de Molière? Il serait peut-être, quant à présent, téméraire de se prononcer sur ce point. Nous avons vu qu'*Une mauvaise langue* tourne au drame et mérite à peine le nom de comédie; d'ailleurs, les traits de caractère de don Gabriel, s'ils appartiennent à M. Cuciniello, avaient pourtant un modèle dans le don Marzio de Goldoni; de même, l'avare Rembrandt avait ses aïeux dans les personnages immortels des deux plus grands auteurs comiques que les hommes aient encore applaudis. Pour nous convaincre que, dans la comédie comme dans le drame, il sait voler de ses propres ailes et tout tirer de son fonds, il faut que M. Cuciniello demande des sujets non à l'histoire ni à des acteurs même distingués, mais à ses observations personnelles, qui sont le seul fondement solide. Il devra surtout oublier, en cherchant à provoquer le rire, qu'il est habile à tirer des pleurs. S'il parvient à s'abstraire de son passé, à n'avoir d'yeux et d'oreilles que pour les originaux qui se succèdent sur la vaste scène du monde, il trouvera dans la société où il lui est donné de vivre, soit en France, soit en Italie, bien des sujets encore neufs et dignes d'être portés au théâtre. Jusque-là, les présomptions sont qu'il réussirait bien dans la comédie, mais sur un seul ouvrage vraiment digne de ce nom et d'un genre si particulier, si exceptionnel, il n'est pas permis de l'affirmer.

III.

On a vu les entraves que rencontraient à chaque pas, dans le royaume de Naples, les hommes de lettres et singulièrement les auteurs dramatiques : le lecteur a pu constater les effets de cette inquisition mesquine, tracassière, de tous les instants, sur un écrivain heureusement doué de la nature, plus favorisé de la fortune que ne sont la plupart de ses confrères, enfin prédisposé par son caractère, mal fait pour la lutte, à tourner les difficultés ou même à leur céder, plutôt qu'à les aborder de front. On l'a vu, sous ce funeste régime, prendre forcément l'habitude de s'interdire les hardiesses de pensée et de style qui donnent du relief aux œuvres de l'esprit. Dans les autres pays, la mode imprime une certaine uniformité aux costumes et aux physionomies; mais ce sont les tailleurs et les perruquiers qui font et qui changent les modes; à Naples, c'est le gouvernement qui remplit cette fonction comme toutes les autres. Prenez telle profession que vous voudrez, et, par exemple, celle qui nous occupe, si c'en est une : tous les auteurs dramatiques du royaume, aussi loin qu'on remonte dans le passé, ont

ntre eux une ressemblance qui permet de les désigner, comme on fait es hommes au régiment, par un numéro. L'abbé Genoino, le baron Iosenza, le duc de Ventignano, M. Nicolas Sole, M. Thomas Arabia, I. Cuciniello lui-même, autant d'épreuves du même portrait.

Pour échapper à cette vaste machine pneumatique et respirer l'air à leins poumons, il faudrait avoir le courage de renoncer à son pays; r, on ne s'aperçoit des dangers de cette atmosphère raréfiée et de ses ffets délétères que lorsqu'il est trop tard pour y porter remède. Il en tait naguère des écrivains à Naples comme des malades qui s'aperpoivent de leurs erreurs de régime lorsqu'il n'est plus temps d'y renoncer.

Nous savons de science certaine que les gouvernements sous lesquels nt gémi, jusque dans ces derniers temps, les divers peuples de l'Italie, ne le cédaient guère à celui des Deux-Siciles, si même ils ne lui étaient nférieurs; mais il n'est pas sans intérêt de rechercher dans quelle nesure leur influence a pu être contrariée par des rapports plus fréquents avec le centre et le nord de l'Europe, ou même par un climat noins énervant. De Rome, nous n'aurons rien à dire. Le gouvernement pontifical est comme un de ces arbres funestes à l'ombre desquels rien ne peut croître. Il faut aller jusqu'à Bologne pour trouver dans M. Pepoli un poëte dramatique de quelque valeur. Il est tard aujourd'hui pour parler de M. Pepoli à ce titre, car il ne se livrait au théâtre que faute d'une occupation plus conforme à ses goûts et à ses aptitudes véritables. Les Romagnes affranchies l'ont mis à sa place en lui confiant le portefeuille des finances, d'abord sous le gouvernement particulier de ces provinces, ensuite sous la direction de M. Farini, enfin en l'appelant au parlement national, où sa position grandit chaque jour. Il est permis d'espérer que M. Pepoli continuera désormais de rendre à son pays les services qu'on peut attendre de son dévouement et de ses lumières. Si de nouveaux loisirs le rendaient aux lettres, on pourrait croire du moins que, débarrassé de ses entraves, il pourrait s'élever plus haut que par le passé. A Bologne, en effet, il se trouvait dans la position de Figaro, autorisé à tout dire, à la condition de ne parler de rien : il lui fallait soumettre ses comédies et ses drames au double visa de l'inquisiteur du saint-office et du censeur ecclésiastique. Pourquoi, dira-t-on, M. Pepoli n'écrivait-il pas plus librement, dût-il n'être représenté qu'à Turin? La raison en est simple. On n'écrit d'ordinaire que pour gagner de l'argent ou se faire un nom. Dans les deux cas, ne penser qu'à Turin, c'eût été manquer le but, puisque, après quatre représentations, il n'aurait pas fallu songer à faire jouer ou

publier ailleurs l'ouvrage. De là cette cruelle nécessité, pour les hommes de talent, de se rapetisser ou de renoncer au théâtre. M. Pepoli a mieux aimé parler faiblement que de se taire : de là ses comédies, œuvres sans comique et même sans gaieté, dont on peut dire qu'elles ne sont que des drames qui finissent bien, où sont analysés les sentiments du cœur et de la vie privée, avec une sensibilité vraie dont l'auteur n'a donné nulle part des marques plus touchantes que dans son drame d'*Elisabetta Sirani*.

Le régime autrichien n'est guère plus propre que le régime pontifical à l'éclosion et aux progrès du talent. Je n'en veux qu'un exemple, mais caractéristique, celui de M. Dall' Ongaro. Nous devons à cet écrivain une belle traduction de la *Phèdre* de Racine, qu'a *récitée*, il y a deux ans, madame Ristori. M. Dall' Ongaro écrivait à Trieste. Je ne sais si je l'affligerai beaucoup en lui déniant tout génie dramatique; mais, en vérité, je ne saurais dire autre chose, quoique je reconnaisse les qualités distinguées du littérateur et du poëte. Il met autant d'inexpérience et de maladresse dans l'invention et l'arrangement d'un drame, que M. Cuciniello d'habileté. Les mérites du style, quoique réels, ne sauraient racheter le manque d'action, de plan, d'intérêt et de clarté. Qu'on lise son *Fornaretto*, qui est le plus considérable de ses drames, et l'on y trouvera tous les défauts que je signale. M. Dall' Ongaro s'attaque au passé, au conseil des Dix, qui n'est plus qu'un souvenir, quand son pays s'agite dans l'esclavage, quand le présent, c'est-à-dire l'Autriche, semble appeler les colères du poëte. Il reproduit avec beaucoup d'exactitude les mœurs, le langage des anciens Vénitiens, mais il fait par là une étude historique et archéologique plutôt qu'un drame. J'ai déjà montré, dans la première partie de cette étude, que *les Dalmates*, du même auteur, soulèvent la même objection.

En général, M. Dall' Ongaro ne me paraît pas considérer les événements avec cette largeur de vues qui est nécessaire pour faire d'une pièce de théâtre autre chose que le vain amusement d'une heure. On en pourra juger par un dernier exemple. Cet estimable écrivain, voulant faire ce que les Italiens appellent une farce, et qu'il appelle, lui, je ne sais trop pourquoi, une parodie, imagine de nous montrer le monde tel qu'il sera *dans cent ans*. Ces trois derniers mots sont le titre même de cette bluette; je n'exagère donc point la portée de l'idée première, et l'on ne saurait méconnaître tout ce qu'elle peut suggérer d'effets comiques à l'auteur assez habile pour deviner et surprendre les conséquences lointaines de nos travers d'aujourd'hui. Malheureu-

ıent, M. Dall' Ongaro regarde par le petit bout de la lunette, et n'est ppé ou ne veut être frappé, ce qui pour le résultat est même chose, : de la tendance des femmes vers une ère d'émancipation. Il les ntre donc gouvernant l'État, allant au café, fumant pipe et cigare, ant la cour aux hommes, tandis que ceux-ci, habillés ou plutôt habillés comme aujourd'hui les femmes, exercent les professions modiste, de bouquetière, ont des caprices et des attaques de nerfs. donnée est assurément plaisante autant que fantastique, mais il lait l'étendre si l'on n'aimait mieux restreindre le titre, et surtout ondre à la conception par l'exécution.

Je ne m'arrêterai point aux comédies de M. Pullè, plus connu sous pseudonyme de Castelvecchio, faute de les avoir sous les yeux au ment où j'écris. M. Pullè est un homme d'esprit et de ressources, à l il a nui sans doute auprès du public italien d'être employé de l'administration autrichienne à Milan. Toutefois, par une impartialité qui lrite d'être signalée, la commission des théâtres, instituée à Turin, décerné un prix à la *Cameriera astuta* de cet auteur. Depuis, M. Pullè lonné deux autres comédies, *la Donna romantica* et *la Donna bigota,* qui nt la continuation l'une de l'autre, et où l'on remarque un bon alogue, ainsi que des situations comiques, déparées par des faiblesses ombreuses, des invraisemblances, des réminiscences et une action esque nulle, qui ne marche pas.

Chose remarquable! c'est à Turin qu'un auteur qui dépendait de dministration autrichienne faisait de préférence jouer ses pièces; ais il ne faudrait pas croire que Milan fût délaissée par les écrivains amatiques. Dans la première de ces deux villes, on allait chercher la erté; dans la seconde, un public plus nombreux et, disait-on, plus téraire. Ainsi faisait M. Léon Fortis avant la réunion de la Lombardie ı Piémont. M. Fortis a une prédilection marquée pour la forme du ame, et je le regrette, car l'aisance avec laquelle il se joue dans le alogue permet de croire qu'il eût réussi dans la comédie. Ses deux alités principales, plus rares peut-être en Italie que partout ailleurs, nt d'exciter l'intérêt et de ne point mettre d'ordinaire dans la bouche ses personnages ces banalités pitoyables qui témoignent d'une grande uvreté d'esprit ou d'un grand mépris de l'art. Je ne dis pas que, ns le drame de M. Fortis, le dialogue soit toujours naturel, ni même e l'esprit y paraisse du meilleur aloi, mais il serait injuste de juger Italien d'après les règles du goût français, et il ne faut pas oublier e si les auteurs dramatiques de la Péninsule faisaient effort dans le

même sens que M. Fortis, nous échapperions peut-être à l'ennui que distille le plus souvent le théâtre italien. *Poeta e Ministro* n'est qu'un drame bien fait, ni inférieur ni supérieur à ceux qu'on joue sur nos boulevards, mais fort au-dessus de la plupart de ceux qu'on applaudit au delà des Alpes. Le cadre est connu : on y voit l'espion obligatoire, le roi frivole, le ministre qui conspire, comme s'il lui restait quelque chose à acquérir, les rencontres les plus imprévues, les coups de théâtre les plus extraordinaires; mais les sentiments sont généreux et les combinaisons émouvantes. Le poëte dont il s'agit, c'est Camoens, car il paraît qu'un grand homme est nécessaire à toute pièce italienne.

Passe encore pour Camoens, qui est assez loin de nous et assez peu connu pour qu'on puisse le faire parler et même mal parler, au besoin, sans trop d'invraisemblance sensible ou de scandale; mais comme cet abus des grands hommes devient plus grave dans l'œuvre la plus considérable de M. Fortis, *Cuore ed Arte!* Ici, c'est Frédéric II, c'est Voltaire, qui paraissent sur la scène et suscitent au poëte mille difficultés dont il ne peut sortir avec honneur. Parlerai-je des autres défauts de ce drame, qu'on lit pourtant avec le plus vif intérêt? Il a sept actes; et a paru si long que quelques *capi-comici* ont cru devoir le jouer en deux soirées, absolument comme feu *Monte-Cristo;* d'autres en supprimer un ou deux actes entiers, ce qui a pu se faire sans qu'il y parût. Il est plein d'invraisemblances : une princesse qui passe pour la favorite du roi de Prusse peut feindre d'être morte et faire célébrer ses funérailles, sans que personne soupçonne la vérité parmi ceux qui l'ignorent, ou la trahisse parmi ceux qui, forcément, doivent la savoir. A six ans de distance, tous les personnages qu'on a vus à Berlin se trouvent réunis à Paris, et la princesse devenue actrice meurt d'amour dans la coulisse, après avoir mené une vie galante, sans qu'on sache si l'auteur a voulu prouver que l'art console des peines de cœur ou qu'il n'en console pas. Pour venger M. Fortis de ces critiques qui sont justes et qu'il trouvera sévères, il faudrait traduire quelques-unes des scènes où il a mis un esprit très-réel, mais le sien, hélas! dans la bouche de Voltaire et de Frédéric II, et je me reprocherais d'avoir fait parler ces grands hommes, fût-ce à titre de traducteur. C'est la pièce entière qu'il faudrait traduire, car si l'intérêt gagne lentement le lecteur, il finit par l'enlacer, et toute scène qu'on détacherait du drame laisserait froid quiconque n'aurait pas été gagné par les précédentes.

J'attache peut-être plus d'importance à un autre ouvrage moins réussi du même auteur, mais qui n'a point de prétentions historiques,

et qui aborde l'étude des mœurs et des idées modernes. *Industria e Speculazione* n'a obtenu, pour employer un mot poli, qu'un demi-succès, et, si je m'y arrête, c'est surtout pour indiquer la voie où il faudrait pousser un plus grand nombre d'écrivains. M. Fortis a voulu, dit-il lui-même, raconter la lutte homérique de l'industrie et de la spéculation, opposer l'amour du travail à l'amour du gain, montrer que l'association est une grande force, et que l'activité désintéressée triomphe de l'argent. Ces vues sont excellentes; mais qui ne sait que l'enfer est pavé de bonnes intentions? La question est maintenant de savoir si M. Fortis a réalisé les siennes. Or, je m'assure que nos spéculateurs ouvriraient de grands yeux en voyant un confrère quitter, pour courir après des opérations brillantes, et Paris et le temple de la Bourse, s'enfouir dans une vallée profonde de la Suisse, y fonder une usine porte à porte avec une autre usine depuis longtemps achalandée, et gagner moins en travaillant comme un chercheur d'or, qu'il n'eût fait à Paris en se croisant les bras. Le philosophe pourrait demander, à son tour, si la thèse soutenue par M. Émile Souvestre, dans son roman *l'Homme et l'Argent*, n'est pas plus vraie que celle de M. Fortis, qui donne le triomphe aux bras et le refuse au capital. Viendrait ensuite le critique, jaloux de faire observer que M. Fortis a montré l'association naissante et non triomphante, en d'autres termes, qu'à la dernière page de son drame il a très-bien posé sa thèse, laissant à d'autres le soin de la démontrer.

Malgré ces observations, M. Fortis occuperait peut-être le premier rang parmi les auteurs dramatiques de l'Italie contemporaine militante, si l'on pouvait oublier M. Martini, de Florence, dont il a été déjà question ici même, et M. Paul Ferrari, de Modène. Moins remarquables tous les deux par le relief — je ne dis pas par la vivacité — du dialogue, M. Martini et M. Ferrari regagnent l'avantage sur le terrain de l'entente et de l'agencement scéniques. Je parlerai seulement de ce dernier, qui est encore peu connu des lecteurs de la *Revue*, et même je passerai sans m'y arrêter sur la plupart de ses ouvrages, notamment sur les premiers (*la Poltrona storica, la Scuola degli innamorati*), et sur un gros drame dont Dante est le principal personnage. J'arrive de suite à la comédie qui a fondé la réputation de M. Ferrari parmi ses compatriotes. *Goldoni e le sue sedici commedie*, tel est le titre de cette pièce, qui passe pour la meilleure qu'on ait représentée depuis vingt ans en Italie. Ce succès est-il mérité? C'est un peu une question de latitude. Si je traduisais ici les principales scènes, on ne trouverait

sans doute rien de bien nouveau ni peut-être de très-fort dans cette étude sur les mœurs d'une compagnie dramatique au dix-huitième siècle, et l'Italie, qui a été plus indulgente que nous ne le serions assurément, avait des raisons de l'être moins, puisque cette veine a été déjà exploitée par Goldoni. Ce qui fait que personne n'a été choqué de cette reproduction de mœurs et de scènes connues, ce qui l'a même rendue agréable au public italien, c'est une idée ingénieuse. Partant de ce principe, auquel il allait pourtant se montrer infidèle, qu'on trouve autour de soi les vraies sources de la comédie, M. Ferrari en a conclu que Goldoni avait dû avoir sous les yeux le modèle de tous les personnages qu'il a mis au théâtre, et il a formé le projet de représenter cet auteur au milieu des originaux dont Goldoni nous a donné le portrait et qui ont traversé sa vie de tant d'embarras, de tant d'ennuis. Grâce aux mémoires du Molière italien, comme on dit en Italie, M. Ferrari a pu nous montrer ce laborieux écrivain aux prises avec les amours-propres, les jalousies des comédiens, la rapacité sordide du *capo-comico,* car on trouverait difficilement une mine plus féconde d'anecdotes bizarres, d'aventures curieuses, de détails véridiques sur les mœurs étranges d'une société exceptionnelle. Sous la pression de ces mille petites tyrannies, Goldoni se laisse arracher, à son corps défendant, une mauvaise pièce qui doit échouer et qui échoue : c'est alors, pour relever le moral abattu de tous ses comédiens, qu'il leur promet de leur livrer seize comédies en un an. Ce mot seul est sa condamnation, sans aucun doute; mais enfin il s'agit presque d'une entreprise commerciale : où le poëte prendra-t-il ses sujets? Où? Tout autour de lui. Il promène ses regards sur ceux qui attendent leur salut de sa fécondité : sa femme lui fournira le sujet et le titre de *la Moglie prudente;* don Marzio, la mauvaise langue, celui de *la Bottega del caffè;* le flatteur Sigismondo posera pour *l'Adulatore;* le noble vénitien Grimani pour *Il Cavaliere di buon gusto;* l'Espagnol don Pedro et son fils pour *Padre e Figlio;* enfin, tous les comédiens de la troupe seront esquissés dans *Il teatro comico.*

Pour comprendre combien cette revue rétrospective a dû plaire aux Italiens, il faut se représenter le plaisir que nous aurait fait à nous-mêmes cette idée ingénieuse, si un auteur français l'eût appliquée à Molière. A part le danger qu'il y a de mettre un si grand génie à la scène, danger devant lequel notre goût recule sagement, nous eussions aimé à voir notre immortel comique entouré des originaux qui ont posé pour Alceste, Tartufe, Vadius, Trissotin, Philaminte et tant d'autres. Toutefois, il faut reconnaître qu'un ouvrage ainsi conçu ne

saurait être qu'un pastiche, et qu'il dénote par conséquent chez le poëte ou une abnégation excessive, ou une grande paresse d'imagination. Telle est la première objection que je ferai à l'œuvre de M. Ferrari : elle ne pouvait être qu'une peinture de seconde main et comme une bonne copie d'un bon tableau. Parlerai-je de ce qu'on appelle vulgairement l'intrigue, c'est-à-dire du sujet dramatique autour duquel se groupent les observations de mœurs? L'invention est nulle et l'arrangement faible : chaque acte est une pièce à part, sans aucun lien réel avec l'acte qui précède et avec celui qui suit. Il faut prendre chaque acte à part, ou plutôt chaque scène; mais une fois cette nécessité reconnue, on ne peut qu'applaudir au sentiment comique qui éclate dans cette suite de situations sans suite, à la vivacité du dialogue, et au mouvement scénique qui ne permet pas tout d'abord au spectateur de s'apercevoir des graves défauts de la conception première et même de l'exécution. Je ne sais si je parviendrai à rendre intelligible une scène curieuse que je voudrais traduire en l'abrégeant. Toute la société des comédiens et des amis de Goldoni est assise au café, en temps de carnaval. Les usages de l'époque et du lieu permettent d'y venir sous le domino et le masque. Goldoni et son éternel rival Zigo (lisez Gozzi) en profitent pour se nuire l'un à l'autre sans être reconnus. Par une malice de Goldoni, ils portent un travestissement semblable; Zigo se fait passer pour Goldoni, Goldoni pour Zigo. Voilà qui est déjà bien compliqué. Qu'on place cette scène au milieu d'un va-et-vient continuel de consommateurs, on aura une scène assurément peu nouvelle, — car après Goldoni, M. Gattinelli, M. Cuciniello, M. Dall' Ongaro et bien d'autres l'ont traitée, — mais assurément très-propre à amuser le spectateur et à commander l'attention.

ZIGO. — Tenez-vous pour averti que Goldoni et moi sommes comme une seule et même personne.

GOLDONI. — Eh bien, quand je parlerais au seigneur Goldoni en personne, je lui dirais : « Vous n'avez voulu rien faire de plus qu'une comédie amusante [1], et maintenant, étonné vous-même des allusions qu'on y peut trouver, vous voudriez faire entendre.... Ah! ah! seigneur masque, vous croyez donc être au pays des aveugles? Nous avons pris plus de malice à l'école de Zeno et de Métastase!

ZIGO. — Zeno est mort et Métastase est à Vienne....

GOLDONI *avec un élan simulé*. — Mais Zigo est vivant, et il est à Venise....

ZIGO — Zigo....

GOLDONI. — Est une bête, voulez-vous dire!

[1] Un instant auparavant, Zigo, pour lui porter tort, lui avait dit en plein café que sa pièce *la Vedova scaltra*, qui venait d'être représentée avec succès, était surtout remarquable par une conception et des allusions politiques.

Zigo *sur le point de se trahir.* — Signor....

Goldoni. — Quoi! cela vous offense?

Zigo *se remettant.* — Non; je voulais vous dorer un peu la pilule en modifiant l'expression. (*A part.*) Maintenant, j'ai compris. C'est Goldoni en personne.

Goldoni *à part.* — Il a failli se trahir; mais il y viendra. (*Haut.*) Que Zigo soit une bête tant qu'on voudra, qui pourrait hésiter entre lui et Goldoni? (*A Sigismondo.*) Dites, vous, signor, qui êtes l'ami de Goldoni?...

Sigismondo *embarrassé.* — Moi? je suis l'ami de tout le monde, je ne sais pourquoi vous me prenez pour juge.... Je n'entends rien à la littérature.

Goldoni. — Eh bien, le public prononcera au théâtre. Venez ce soir à San-Samuele (le théâtre de Zigo), et vous verrez comme on y arrange les comédies de Goldoni. Vous verrez une pièce qui a pour titre : *la Scuola delle Vedove*, et qui n'est au fond qu'une parodie de *la Vedova scaltra* de Goldoni. Vous devez savoir que Zigo a magnifiquement trompé le pauvre Goldoni; il s'est déguisé en valet, il est allé chez le *capo-comico*, et, profitant de sa naïveté, il s'est fait passer pour un serviteur de Goldoni, et a obtenu qu'on lui remît le manuscrit de la *Vedova scaltra*.

Zigo. — Vraiment?

Goldoni. — Je puis vous l'assurer. Tenez-vous pour averti que Zigo et moi nous sommes comme une seule et même personne.

Zigo. — Oh! je le crois. Je voulais dire que c'est vraiment une mauvaise action.

Goldoni. — Doucement. Vous êtes un juge suspect; remettons-nous-en à un juge impartial. Qu'en dites-vous, signor Sigismondo?

Sigismondo. — Toujours moi! je n'entends rien aux manuscrits.

Goldoni. — Eh bien oui, je veux être de bon compte, ç'a été une mauvaise action.

Mazzio *bas à Zigo, qu'il prend pour Goldoni.* — En impudence, Zigo ne le cède à personne.

Goldoni. — Appelez-la même un vol si vous voulez; les applaudissements et les éclats de rire qui retentiront ce soir au théâtre San-Samuele seront pour moi... c'est-à-dire pour Zigo, une compensation suffisante de ces scrupules.

Zigo. — Oh! il faut en finir....

Goldoni. — Avec qui?

Zigo *se ravisant.* — Avec cette affectation à tourner Goldoni en ridicule.

Goldoni. — Sans doute il serait temps, mais comment résister à la tentation?... Mais, à vrai dire, signor intime ami de Goldoni, je m'étonne que vous restiez là tranquille, au lieu de vous indigner à de semblables traits.

Ici la scène devient intraduisible. Non certes qu'elle manque aux lois de la décence, mais Goldoni, sous le masque de Zigo, donne à tous ceux qui l'entourent des leçons que comprendraient ceux-là seuls qui auraient assisté à l'imbroglio varié et plusieurs fois interrompu des scènes précédentes. Quand il consent à se démasquer, Zigo est si embarrassé entre l'odieux et le ridicule, car Goldoni ne lui laisse point d'autre choix, qu'il refuse d'en faire autant. Alors son rival reprend :

Goldoni. — Ainsi, vous n'êtes pas Zigo?

Zigo. — Non.

Goldoni. — Je vous crois; car autrement, il faudrait tenir pour le dernier des lâches un homme qui, après avoir renié la morale, renie, par honte de lui-même, jusqu'à son propre nom.

ZIGO. — Signor....

GOLDONI. — Mais vous n'êtes point Zigo, et par conséquent mes paroles ne vous touchent point. Je ne veux attaquer que Zigo, vous m'entendez bien. Si vous le connaissez par hasard, dites-lui ce que je pense à son sujet, ce que je serai toujours prêt à lui répéter, en appuyant au besoin mon dire de mon épée.

Cette pièce, d'un intérêt et d'un comique réels à la scène, est de celles qui perdent beaucoup, sinon à la traduction, du moins à la lecture. Il en est à peu près de même des autres ouvrages de M. Ferrari, plus remarquables, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, par la vivacité que par le relief du dialogue, et par le mouvement que par l'originalité de la situation.

Goldoni e le sue sedici commedie a été suivi d'une pièce dont le titre, presque semblable, indique assez que M. Ferrari a cru devoir encore demander l'inspiration aux mêmes sources, je veux dire à l'histoire littéraire. *Parini è la satira* présentait plus de difficultés à l'auteur, car cette fois il n'était plus soutenu ni par les mémoires ni par le théâtre du poëte de qui il faisait son principal personnage. De Parini ce qu'on connaît, c'est le satirique et non l'homme; la société de frivoles patriciens et de tristes littérateurs qu'il a peinte sous les couleurs les plus ridicules n'était guère propre à fournir les éléments d'une fable dramatique de quelque intérêt. Cependant Parini avait créé des caractères, il avait flagellé les vices et les travers des originaux dont il était entouré; on pouvait donc évoquer et produire à la scène le bourru bienfaisant, le glorieux, l'adulateur rampant et vil; on pouvait réveiller le souvenir des bizarreries de l'un, des bavardages de l'autre. Que ces personnages, observés dans un miroir et non dans la nature même, aient quelque faiblesse et semblent un peu trop dépourvus de vie, c'est ce dont il ne faut pas s'étonner; que les peintures du poëte satirique aient moins heureusement inspiré l'imitateur que celles du poëte comique, on devait s'y attendre, et c'est sans doute pour cette raison que les Italiens ont été unanimes à proclamer l'infériorité du *Parini* sur le *Goldoni*, quoique les mêmes qualités se fassent remarquer dans ces deux ouvrages.

M. Ferrari a-t-il compris qu'il faisait fausse route? On serait tenté de le croire, à en juger par les intentions que révèle sa plus récente comédie, *la Prosa*. Cette fois, il ne s'agit plus d'une œuvre d'érudition et, si l'on peut dire, de nécromancie, mais d'une comédie sociale, vivante, puisée à la source féconde, inépuisable, des mœurs contemporaines. Toutefois, le titre est ce qu'il y a de plus original dans cette nouvelle étude, et il a donné lieu à de singulières méprises. M. Ferrari

oppose la poésie à la prose dans la vie, et l'on a cru, surtout à l'étranger, que ces deux mots avaient chez lui leur signification vulgaire, que la poésie c'était le désordre, et la prose la régularité. Or, c'est justement le contraire : avec une délicatesse réelle de sentiment, M. Ferrari voit la poésie dans les douces et paisibles joies du foyer domestique; au dehors, dans la vie aventureuse, il ne voit que vile prose. Soutenir cette thèse au moyen de vives peintures de la vie contemporaine, c'est là sans doute un louable dessein, mais la donnée n'est pas neuve : qui ne voit qu'elle est précisément celle de la *Dalila* de M. Octave Feuillet? M. Ferrari, il est vrai, finit par réintégrer le mari chercheur de poésie au domicile conjugal, tandis que M. Octave Feuillet fait mourir à la peine son célibataire prodigue; mais qu'importe? et pourquoi faut-il qu'avec tant de mérite M. Ferrari n'ait pas su poser sa thèse? Il fallait nous montrer un véritable poëte, se trompant sur les conditions réelles de la poésie, la cherchant dans un amour dont les séductions lui cachent ou lui font oublier les désordres, et, entraîné loin du foyer domestique, dans mille malheurs. Or, son prétendu poëte n'est qu'un homme d'un cœur et d'un esprit dépravés; il est, de plus, si terriblement frappé par l'infortune, qu'il n'a aucun mérite à venir à résipiscence et qu'on ne peut compter sur la stabilité de sa conversion. Voilà ce qu'il est permis d'appeler un vice rédhibitoire. Ajoutons que M. Ferrari se joue avec trop d'aisance dans le dialogue et sait trop bien par là faire accepter des situations, des combinaisons insuffisantes, pour se corriger d'un défaut si grave, que la critique seule relève dans ses ouvrages et qui n'empêche pas les applaudissements au théâtre. On ne saurait trop redire cependant que procéder par voie d'incidents secondaires, minutieux, oiseux même et sans lien entre eux, c'est compromettre, sinon le succès du moment, au moins une réputation légitime et qui n'a besoin, pour s'établir définitivement, que d'une base plus solide. Il se peut que *la Prosa* soit inférieure par l'exécution aux deux grandes comédies de M. Ferrari, mais les défauts que nous avons signalés dans celles-ci ne sont guère plus marqués dans celle-là, et il y a tant d'avantages à traiter un sujet pris dans le vif de la société contemporaine, qu'on ne saurait trop encourager M. Ferrari à marcher résolûment dans la voie où il vient d'entrer d'un pas timide, et à laisser la comédie historique pour la comédie sociale et d'observation.

Essayons de résumer maintenant les réflexions que provoque cette rapide étude. On ne saurait le nier, et les Italiens l'avouent eux-

mêmes, le théâtre est loin d'être, en Italie, dans un état florissant. Les raisons abondent de ce fait regrettable, et je les ai en partie indiquées ailleurs. Je ne veux donc insister en ce moment que sur un caractère de l'esprit italien peu favorable aux développements du théâtre. Du nord au midi de l'Italie, les auteurs dramatiques sont visiblement dépourvus d'imagination. Ce n'est point, si je ne me trompe, un fait accidentel. J'étonnerai peut-être beaucoup de personnes en exprimant cette vérité, qui me paraît pourtant incontestable, que l'imagination est le don le plus rare dans le midi de l'Europe civilisée, chez les peuples que le soleil échauffe de tous ses feux. C'est que l'on confond trop facilement la vivacité des impressions et la promptitude des méridionaux à les faire paraître, avec l'imagination, faculté créatrice, qui se développe surtout aux lieux où les rigueurs du climat forcent l'esprit à se ramener en soi, à se nourrir de sa propre substance, à creuser davantage le sillon de la pensée, faute de pouvoir l'étendre à la surface, dans toutes les directions. Voulez-vous l'imagination dans le drame, lisez Schiller, Gœthe et surtout Shakspeare, chez qui l'on trouve toute chose; en Italie, le grand tragique Alfieri imite Corneille, un orateur, et les Grecs, dont la sobriété nous étonne. Son génie est un composé de force et de sécheresse, résultat naturel du soin qu'il donnait à la recherche des justes proportions que les Italiens préfèrent à tout, dans les lettres comme dans les arts. Pour ne pas remonter aux grands siècles, on trouverait dans les poëtes contemporains la preuve de cette vérité : Manzoni, chef des romantiques, est un esprit rangé, méthodique; Giusti est un classique; Leopardi ne frappe d'admiration que les esprits réfléchis. Ainsi, Saint-Pierre de Rome, Sainte-Marie de la Fleur, à Florence, trompent le voyageur superficiel sur leur grandeur réelle par la justesse des proportions. Il y a plus de perfection, mais assurément moins d'imagination, dans ces splendides monuments que dans nos cathédrales gothiques. Rien de plus précieux que ce don de l'harmonie quand il se rencontre dans un génie supérieur; mais il nuit à la renommée des esprits médiocres ou simplement de second ordre, car le meilleur moyen de se distinguer, pour quiconque ne peut atteindre au premier rang, c'est d'exceller par quelque endroit, dût-on racheter ce mérite au prix de grands défauts.

C'est parce que les Italiens manquent de l'imagination créatrice qu'ils n'ont au théâtre qu'une école historique. Cette défiance d'eux-mêmes, qu'ils ont longtemps portée dans la politique, se retrouve aussi dans les lettres et aggrave encore le mal que je signale. On ne le voit pas moindre dans le roman : le roman historique fleurit depuis

trente ans en Italie, et le roman intime ne peut s'y acclimater. Il ne sert de rien de changer de latitude : à Naples, avec toutes les servitudes de la pensée; à Milan, où le régime autrichien était comparativement plus tolérable; à Turin, où régnait exclusivement alors la liberté, les défauts et les qualités étaient et sont les mêmes, et l'on ne voit pas que les encouragements donnés par le gouvernement sarde à l'art dramatique aient produit des chefs-d'œuvre [1]. Le mal, quoique réel encore, serait moindre si l'école historique donnait tout ce qu'elle peut donner; mais, par la faute des gouvernements, l'histoire n'a été longtemps possible au théâtre qu'à la condition de sortir d'Italie. On l'a vu, dès que M. Cuciniello, par exemple, a voulu toucher à l'histoire nationale, il a été en butte à mille persécutions, dont la moindre, assez sensible pourtant, était que ses drames nationaux ne pouvaient être ni imprimés ni représentés. Pour parler d'indépendance et de liberté, il a dû fouiller les annales de la Flandre; encore la police autrichienne n'a-t-elle point désarmé devant ce compromis. Nous avons dit aussi à quels misérables subterfuges M. Dall' Ongaro avait dû recourir pour dire la moitié ou seulement le quart de sa pensée.

Il ne faut demander aux gens que ce qu'ils peuvent donner. Faire appel à l'imagination créatrice des Italiens serait former un vœu inutile et, par surcroît, contraire à cette loi naturelle que j'indiquais tout à l'heure; mais on peut du moins lever les obstacles qui viennent des gouvernements. Je ne dis pas que les gouvernements soient corrigibles et perfectibles; il y a dans l'histoire peu d'exemples de ce phénomène; mais il paraît moins difficile de les changer que de les rendre meilleurs. Notre siècle s'entend assez à cette besogne; l'Italie a eu recours à cet expédient, et elle n'a pas jusqu'à présent à s'en plaindre. Déjà elle appartient presque en entier aux Italiens. Le théâtre, dégagé de ses chaînes, ne saura-t-il pas se relever, se montrer digne de la liberté?

Il y a lieu de croire que, lorsque s'apaisera la fièvre politique, on verra se réveiller le goût des lettres. Déjà rien n'empêche plus les auteurs d'écrire ce qu'ils veulent; bientôt ils trouveront des lecteurs,

[1] Sera-t-il permis de dire que la répartition de ces récompenses étonne quelquefois: En 1859, trois prix ont été décernés : le premier à M. Giacometti, pour sa tragédie de *Giuditta*, que nous avons vue au Théâtre-Italien de Paris; c'est sans doute un reste de respect traditionnel, et qu'on a cru de bon exemple, pour le plus noble des genres; le second à un gros mélodrame de M. Montignani, *Un Mariage sous la république*, et, par une dérogation à la hiérarchie des genres, le troisième, seulement le troisième, à la *Prose* de M. Ferrari.

des auditeurs prêts à les lire, à les entendre, et même un grand gouvernement prêt à les encourager. Ils peuvent donc dès à présent revenir en eux-mêmes, parler de ce qu'ils savent, je veux dire de leurs annales, au lieu de puiser toujours dans celles des étrangers.

Je ne saurais assez dire l'importance de cette transformation du théâtre. Je comprends qu'on fasse un livre d'histoire sur un pays où l'on n'est pas né; en ce genre nous avons vu des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'agit que de rechercher et d'élucider les faits, et qu'il y suffit de la lecture des documents et d'un grand esprit de critique; mais pour le drame, il ne faut pas seulement connaître, il faut sentir, il faut pénétrer les mœurs jusque dans les détails caractéristiques et faire revivre les caractères, ce qui ne se peut, du moins à un degré dramatique, qu'à la condition de les retrouver pour une part en soi. Sans doute, il ne faudrait pas interdire absolument à un auteur de génie de porter ses méditations sur un sujet non national : Schiller a fait *Jeanne d'Arc, Marie Stuart, Fiesque;* Shakspeare, *Coriolan, Jules César, Othello, Roméo et Juliette;* mais il faudrait que ce qui est aujourd'hui la règle devînt l'exception, une exception rare, et c'est à quoi peut servir la renaissance de la liberté en Italie. Je vois l'abaissement du théâtre, mais je l'attribue aux préoccupations plus pressantes de la politique, et je ne puis me figurer qu'il y ait des causes incurables à ce mal. Les Italiens ont eu Goldoni et Alfieri; ces modèles sont suffisants, et ils ne sont pas d'un ordre assez élevé pour qu'il soit téméraire de les imiter et impossible de renouveler leur gloire.

Quant à la décadence dont parlent sans cesse les ennemis de l'Italie, comment y croire après le réveil de 1848 et les merveilles de 1859, de 1860? Souvent déjà l'Italie a paru descendre, sa gloire a souffert des éclipses, mais chaque fois elle s'est relevée, chaque fois elle a reparu radieuse aux yeux du monde étonné. Qui de nous, dans une crise aussi grave que la dernière, aurait cru les Italiens capables de tant de modération, de sagesse, de patriotisme, d'abnégation, de dévouement? Rien n'est perdu avec de pareils hommes, et, s'il est permis de le dire, le théâtre moins que toute autre chose. N'ont-ils pas eu de tout temps les plus brillants succès dans le drame musical? Cimarosa, Rossini, Donizetti et bien d'autres nous ont donné d'immortels modèles de la comédie, de la tragédie, du drame lyrique; le tendre Bellini nous a fait connaître et admirer l'élégie, Verdi a inauguré dans la Péninsule le règne du mélodrame réussi. Il est incontestable que les Italiens, quand ils parlent la merveilleuse langue de la musique, ont au plus haut degré le génie dramatique; comment en seraient-ils si dépourvus,

quand ils modulent cette autre musique harmonieuse qui est la langue italienne? Il ne s'agit vraiment que de vouloir et d'accomplir une tâche clairement indiquée par les circonstances. Que les poëtes dramatiques sachent seulement ne subir que dans une juste mesure l'influence littéraire de la France ou de l'Allemagne, qu'ils tiennent leur pays en garde contre les dangers de l'imitation étrangère, qui est, dans tous les genres et en tout ordre de choses, le principal obstacle au développement du génie national. Ainsi, l'indépendance et la liberté contribueront puissamment à la renaissance littéraire de l'Italie, surtout si, une fois l'œuvre de salut politique accomplie, les Italiens donnent tous leurs soins à cette noble culture de l'esprit sans laquelle la liberté même ne saurait être féconde.

F. T. Perrens.

ÉTUDES

SUR

L'ÉCONOMIE RURALE

DE L'ALLEMAGNE.

TROISIÈME ARTICLE.[1]

III.

LE WURTEMBERG (*suite*).

La quatrième région agricole du Wurtemberg, celle du Nord-Est qui correspond aux bassins de la Rems, du Kocher et de la Jaxt, affluents du Neckar, et de la Tauber, confluent du Main, repose sur les mêmes formations géologiques que la région centrale. On y retrouve la même série de terrains; mais les grès des marnes irisées et les terres sablonneuses qui en dérivent, couvrent des étendues plus grandes. Ces sables, peu favorables à la culture, conviennent très-bien aux forêts. L'abondance des ombrages réagit sur le climat, en augmentant l'humidité. La latitude est plus septentrionale que sur les bords du Neckar; les rayons du soleil, plus obliques, ont plus d'eau à évaporer avant de pouvoir se condenser dans les végétaux pour y développer la vie organique. La végétation commence plus tard et finit plus tôt; entre ces deux limites, la somme des degrés de chaleur qu'elle reçoit est plus faible. Il faut donc renoncer à la culture des plantes du Sud; il faut fixer le carbone de l'atmosphère, l'azote et les matières miné-

[1] Voir la livraison du 15 juillet 1861.

rales du sol, par des machines végétales qui fonctionnent avec une moyenne de chaleur moins élevée. La vigne a essayé de remonter les vallées; elle s'arrête, quand les produits ne valent plus les frais. La bière est la boisson commune; le pain de seigle remplace celui d'épeautre, et l'on dirait que le caractère du peuple change avec celui du climat. Au lieu de la vivacité des populations rhénanes, il prend le calme flegmatique des Bavarois. Dans cet air humide, les graminées font plus de feuilles que de fruits, circonstance favorable aux pâturages et aux prés. Sur les terres sablonneuses du Welzheimerwald, les assolements, quoique variant dans leurs détails, ont tous le caractère commun de laisser subsister les pâturages pendant cinq ou six ans. Dans leur forme rudimentaire, ces assolements sont la culture triennale suivie de pâturage : jachère fumée la première année, puis céréale d'hiver (seigle ou épeautre), puis céréale de printemps (avoine ou seigle), et enfin le pâturage. Avec les progrès du travail, la période de culture s'allonge; on intercale du lin et des plantes sarclées entre les céréales; dans la dernière, on sème du trèfle que l'on fauche les premières années et que l'on pâture ensuite. On a ainsi un assolement alterne suivi de pâturage; cela ressemble au système du Holstein et du Mecklembourg. Cette intervention régulière du pâturage va bien aux sols légers. Les débris de matières végétales qui s'y décomposent pendant les années de culture, leur servent d'amendement et les rendent plus productifs. Souvent on y ajoute des cendres, lessivées ou non; du fumier toujours. Ces assolements demi-pastoraux cessent avec les grès des marnes irisées; sur le lias et le muschelkalk, avec des terres plus consistantes et plus calcaires, l'assolement triennal reparaît, aidé par le voisinage de prés permanents.

Cette région est moins peuplée que celle du Neckar. Elle est plus éloignée de la capitale, des grandes routes commerciales et des chemins de fer. Aussi la culture y est-elle moins intensive et la terre moins chère. On y élève beaucoup de chevaux, beaucoup de porcs (la race de Hall est célèbre) et surtout des bêtes à cornes. L'abondance des fourrages pouvant s'obtenir avec moins de frais qu'ailleurs, par le seul effet du climat, les animaux, mieux nourris en hiver, se sont améliorés depuis longtemps. Il est probable qu'il y eut autrefois un mélange de sang suisse avec les races originaires du pays. Maintenant leurs qualités sont assez constantes et assez bien adaptées aux besoins locaux pour que l'on tienne à les conserver pures. On distingue deux variétés, celle de Hall et celle de Limpurg. Elles ne diffèrent que par la couleur. Elles sont toutes deux de moyenne taille, assez fines, bien faites,

bonnes laitières; elles fournissent des bœufs robustes qui sont employés aux charriages des bois.

Il nous reste à parler de la cinquième région, celle de la Forêt-Noire, qui ressemble à la partie montagneuse du grand-duché de Bade. Elle reproduit le fait remarquable que nous avons signalé tout à l'heure dans le Nord-Est. L'assolement triennal est cantonné dans le muschelkalk; les terres sablonneuses du grès bigarré et du grès des Vosges qui le surmonte suivent l'assolement demi-pastoral. Les terres demandent cet engazonnement. Le climat le permet et le facilite, étant rendu humide par l'élévation au-dessus du niveau de la mer et le voisinage des forêts. Généralement on brûle le gazon, après l'avoir rompu, et l'on mélange les cendres au sol que l'on laboure. Telle est l'ancienne méthode, la méthode extensive, qui emploie peu de travail et de capital. Après cet écobuage, elle épuise le sol par des récoltes successives de seigle et d'avoine, ou bien elle commence par les choux, qui jouent un grand rôle, et continue par la série des céréales, en y intercalant une récolte de lin que les femmes des cultivatenrs filent en hiver. Quand l'accroissement des débouchés ou de la population élève le prix des terres et demande une culture plus intensive, la succession des récoltes se perfectionne; la pomme de terre, les vesces, les pois, y interviennent. Au lieu de laisser le sol s'engazonner naturellement, on sème du trèfle. On tient plus de bétail, on fait plus de fumier; et, à la place de l'écobuage, on ouvre l'assolement par une forte fumure qui décompose lentement les matières végétales enfouies et les transforme sans déperdition en nourriture pour les nouvelles productions.

Sur quelques montagnes peu élevées, nous trouvons une autre forme de la culture extensive, où la nature travaille plus que l'homme : c'est l'alternance de la culture arable avec les taillis de bois dont les débris forment une fumure naturelle que le cultivateur rend assimilable par un écobuage. Quand les taillis sont exploités et que le bois marchand a été emmené, on dispose les menues branches et les gazons en traînées perpendiculaires à la base des coteaux. On les allume par le bas les uns après les autres, et le feu se propage sur toute la surface. Ensuite on répand les cendres refroidies, on laboure grossièrement et l'on sème du sarrasin avec du seigle multicaule qui donne une coupe de fourrage en automne et du grain l'année suivante. Après quelques autres récoltes de seigle et d'avoine, on laisse le terrain se boiser de nouveau par les rejets des vieilles souches; quelquefois on aide le rétablissement du taillis par des semis. Dans la saison des brûlis, on voit de tous côtés la fumée s'élever sur les hauteurs; la

montagne brûle. A l'époque où fleurit le sarrasin, les nappes blanches des cultures font un effet bizarre au milieu de la verdure des bois. Cette culture se borne aux coteaux. La plus grande partie de la Forêt-Noire est couverte de futaies, non de hêtres, comme sur les parois calcaires de l'Alp, mais de conifères. Elle mérite bien son nom. Les troncs centenaires, pressés les uns contre les autres sur les grès et les granits qui forment les escarpements de la montagne, s'élancent vers la lumière qui leur imprime les lignes rigides de ses rayons. Ces voûtes de verdure, ces temples grandioses de la nature où le vent fait entendre quelquefois les sons harmonieux de la harpe éolienne, ont dû inspirer Erwin de Steinbach quand il tailla dans ces mêmes grès les cathédrales gothiques de Strasbourg et de Fribourg. Mais ce que nous devons y voir, nous autres hommes des bois et des champs, c'est la valeur économique, le cubage. Memminger estime la production moyenne du bois à un demi-stère par hectare et par an. Sur les six cent mille hectares de forêts que possède le Wurtemberg, cela fait trois cent mille stères par an qui représentent un revenu de quinze à dix-huit millions de francs. On n'exporte guère que du bois de construction. Un tiers des forêts appartient à l'État, un autre tiers aux communes, le reste aux particuliers. Les feuilles mortes, la mousse, les herbes qui y poussent et se dessèchent sur pied, fournissent une litière que l'agriculteur emploie souvent, surtout dans le centre et le nord du Wurtemberg. Cet enlèvement des matières végétales est certainement nuisible à la croissance du bois. Des observations précises l'ont prouvé. Mais la question physiologique est subordonnée à la question économique; il s'agit de savoir si le bien fait aux champs et aux vignes qui profitent de ces engrais, vaut plus que le mal fait aux bois auxquels ils sont enlevés. La solution dépend de la nature du sol et des besoins des localités. Les forestiers sont juges d'un côté; les cultivateurs qui achètent, de l'autre; la balance de l'offre et de la demande décide le prix. Près de Stuttgart, les forêts de l'État qui ne doivent pas, en vertu d'une ancienne servitude, leurs dépouilles de l'automne aux communes du voisinage, leur vendent le droit de les recueillir; le prix est de 5 à 8 francs par hectare, suivant ce qu'il y a de disponible. Elles pourraient vendre à 50 °/₀ de plus, mais l'administration a la sagesse de réduire sa demande pour diminuer la tentation aux délits. Elle défend l'emploi de la faucille et ne permet que le râteau.

Dans la Forêt-Noire, les fermes sont rarement groupées par villages. Elles sont restées, comme les habitations des anciens Germains, dispersées dans la campagne, *ut fons, ut nemus placuit,* disait Tacite.

Il ne peut guère en être autrement au milieu des montagnes; les terres propres à la culture ne se trouvent que dans les vallées étroites ou sur quelques plateaux abrités; les chemins sont mauvais; il faut donc que les bâtiments soient près des terres; les champs sont plus fertiles, quand ils entendent chanter le coq de la ferme. Le style des constructions est en harmonie avec l'ensemble de la contrée. Elles sont en bois, semblables aux chalets de la Suisse. Des fontaines remplies d'une eau de cristal qui se renouvelle sans interruption, ajoutent aux charmes de ces jolis séjours. Après avoir alimenté les habitants, bêtes et gens, après avoir arrosé le jardin et les prés, ces eaux vont se joindre aux eaux qui arrivent en cascades des forêts voisines; réunies en ruisseaux, elles flottent des bois, font tourner les roues des scieries, et plus loin, ces chemins qui marchent portent les produits de la montagne dans tout le Wurtemberg. Par le Neckar, ils communiquent avec le Rhin.

Sur le Kniebis et sur les dômes qui élèvent leur tête arrondie jusqu'à mille mètres de hauteur, dans la région des nuages qui les baignent de leur humidité et du froid qui les rend inhabitables en hiver, nous retrouvons les pâturages permanents. Les bêtes à cornes, hivernées dans les vallées, y montent en été. On fait des élèves, et le surplus du lait est converti en fromage.

En résumé, dans le Wurtemberg, les systèmes de culture, formules sommaires par lesquelles on exprime l'ensemble complexe des exploitations rurales, le rapport entre les agents du travail et les forces naturelles sur lesquelles ils opèrent, varient principalement d'une région à l'autre avec l'élévation au-dessus du niveau de la mer. Dans les parties les plus hautes, pâturages permanents pour les bêtes à cornes; plus bas, sur l'Allgau, sur l'Alp, dans la Forêt-Noire et dans quelques districts du Nord-Est, culture céréale alternant avec les pâturages, c'est-à-dire, système demi-pastoral; ailleurs assolement triennal, alterne ou libre; enfin, dans la vallée du Neckar, la vigne. L'influence du sol est subordonnée à celle du climat. Cependant elle se montre nettement dans plusieurs régions. Les terres sablonneuses du Welzheimerwald et de la Forêt-Noire pratiquent l'assolement demi-pastoral sous le même climat et à côté des terres calcaires du lias et du muschelkalk, qui suivent l'assolement triennal. Dans la haute Souabe, la mauvaise qualité des fourrages exclut l'élevage du mouton, tandis que sur l'Alp les propriétés opposées du sol arable, le calcaire et la sécheresse, lui sont favorables.

Après l'action directe des agents naturels, nous avons à examiner celle de l'homme. Elle dépend elle-même des causes physiques. Pour

commander à la nature, le cultivateur est obligé de se soumettre à ses lois. On trouve quelquefois les populations qui vivent à la surface du sol, leurs méthodes agricoles, leur industrie, leurs mœurs, aussi régulièrement groupées par formations géologiques que les fossiles qui ont servi à les classer; et elles subissent l'influence du climat, comme les plantes qui se distribuent par zones géographiques. Le travail seul efface peu à peu cet asservissement; guidé par la science, il émancipe l'homme et accroît la sphère de sa liberté. Voyons ce qu'il a fait dans le Wurtemberg.

La population est presque tout entière agricole. Memminger, dans sa description du Wurtemberg, compte seulement 45 °/₀ de familles agricoles, et 48 °/₀ de familles qui s'occupent d'autres métiers (*gewerbtreibende*); 3, 5 °/₀ d'employés du gouvernement, militaires et ecclésiastiques; 3, 5 °/₀ de rentiers et assistés. Cette division pourrait donner une très-fausse idée du pays. On y a compté sans doute comme artisans un grand nombre de petits propriétaires qui sont meuniers, boulangers, brasseurs, bouchers, maréchaux, charpentiers, maçons ou même tisserands, tout en cultivant leurs champs. La preuve en est que le même auteur indique un quart de la population comme habitant les villes. Dans quelques-unes de ces villes demi-rurales, on entend plus souvent le bruit du fléau que celui des machines industrielles, et les passants que l'on rencontre sont fréquemment de bons cultivateurs qui vont à leurs travaux, et des vaches que l'on mène à l'abreuvoir. Si l'on pouvait estimer le nombre des journées de travail employées à l'agriculture, on trouverait au moins 80 °/₀. Avant son entrée dans le Zollverein, le Wurtemberg exportait pour vingt et un millions de francs et importait pour cinq millions de produits agricoles. D'un autre côté, il importait pour treize millions de produits manufacturés ou coloniaux, et n'en exportait que pour quatre millions; et encore ces articles d'exportation se composaient-ils surtout d'articles de laine, de lin, de cuirs, dont les matières premières avaient été achetées à l'agriculture. Ces proportions n'ont guère changé depuis 1840. Que ferait-il donc de 48 °/₀ d'artisans? Le Wurtemberg n'a pas les éléments naturels de la grande industrie manufacturière. Il ne possède ni houilles, ni fers. Les matériaux qu'il peut exploiter à meilleur marché que les autres contrées du centre de l'Europe, et dont il peut tirer des articles d'exportation, sont les couches calcaires de l'Alp qui nourrissent ses moutons, et les grès de la Forêt-Noire où s'élèvent ses forêts. Il ne dispose d'aucune autre voie commerciale facile, que le Neckar et le Rhin qui emmènent des bois en Hollande, et le lac de Constance qui porte ses grains en

Suisse. Les moutons vont par terre. Les habitants n'ont pas le génie industriel des Suisses et des Alsaciens; ils ont encore moins l'esprit aventureux du commerce. Le peu d'industrie qu'ils pratiquent est destiné, soit à habiller et à outiller les cultivateurs, soit à mettre les produits du sol sous une forme plus marchande, et elle lutte avec la concurrence étrangère par des procédés très-différents de la division du travail. Les métiers à tisser se sont installés à côté de la charrue dans les fermes et les villages. Le paysan est laboureur en été, tisserand en hiver. Sa femme file le lin, en veillant à la soupe. Le travail n'est pas cher, parce que les salaires ne sont pas élevés; les salaires ne sont pas élevés, parce que les moyens de vivre sont sur place, souvent parce que les ouvriers ne sauraient que faire de leurs journées perdues. En accumulant les populations sur certains points, la petite propriété tend à faire baisser le prix relatif du travail, comme elle tend à faire hausser le prix du sol. Introduire l'industrie dans ces pays est donc un moyen de modérer les achats de terre, d'arrêter l'émigration en affaiblissant ses causes; c'est un bienfait. Par son système douanier, le gouvernement du Wurtemberg a voulu la développer. Il avait un but louable, mais le moyen est-il réellement efficace? Le Zollverein protége les manufactures et les vins du sud de l'Allemagne et des provinces rhénanes, au détriment des pays du nord qui sont forcés de les payer plus cher et qui vendent d'autant moins bien leur grain et leur bétail à l'Angleterre. La fabrication du drap augmente dans le Wurtemberg; mais jusqu'à quel point ce résultat est-il dû aux lois protectrices? Il est permis de se le demander, en voyant l'industrie suisse lutter avec des armes analogues, mais sans bouclier artificiel, contre les Anglais et les Français. Dans tous les cas, l'agriculture perd plus qu'elle ne gagne par le Zollverein. Il est très-heureux pour elle que la Suisse et la France ouvrent une libre entrée à ses grains et à son bétail. Cette liberté commerciale, qui existe depuis longtemps aux frontières de la Suisse et qui devient de plus en plus complète sur celles de la France, a réagi sur tout l'ensemble de la production agricole du Wurtemberg. Les chemins de fer ont agi dans le même sens. Ils rapprochent en quelque sorte les consommateurs étrangers des producteurs souabes; l'économie qui est réalisée sur les frais de transport se partage entre eux. La suppression d'un droit d'entrée produit exactement le même effet que la construction d'une bonne route, d'un canal ou d'un chemin de fer. Si vous aimez le régime des protections et la logique, détruisez les locomotives; revenez aux diligences et au roulage.

Cette double influence s'est fait sentir au Wurtemberg depuis une

dizaine d'années, en élevant, dans une forte proportion, le prix des produits de ses pâturages et de ses cultures. L'augmentation a été plus forte sur le bétail, parce que les pays qui l'achètent ne peuvent pas le faire venir aussi facilement que les céréales d'Amérique et de Russie. Mais, comme cet accroissement des prix du bétail pousse à celui des troupeaux, par suite à celui des fourrages, la masse des engrais se trouve augmentée et les céréales rapportent également plus de produit net, quand même elles ne se vendent pas plus cher qu'autrefois. Voilà pourquoi les cultivateurs wurtembergeois peuvent et doivent aujourd'hui modifier leurs assolements suivant les nouveaux débouchés, et faire les améliorations foncières qui sont nécessaires à l'adoption de ces assolements. Ils le peuvent, car les prix des produits le permettent. Ils le doivent, car, sous l'influence de ces prix, les terres et les salaires renchérissent également. L'accroissement de la production suit l'accroissement des débouchés, comme l'eau suit l'eau dans le cours d'une rivière. Le courant qui emmène les produits emmène tout à sa suite. La demande des moyens de production s'élève, et la valeur de chacun d'eux augmente d'autant plus que son offre est plus limitée, plus pour le sol que pour les salaires et les capitaux. Il est évident que le cultivateur doit alors employer relativement plus de travail et moins de terre; cela veut dire que son agriculture doit devenir plus intensive. Mais parmi ces deux formes du travail, le salaire et le capital, auquel aura-t-il recours? encore à celui qui reste proportionnellement le meilleur marché. Or, l'émigration des Wurtembergeois a été considérable de 1849 à 1856. Tandis que le prix des subsistances haussait, la population diminuait. Aussi la main-d'œuvre est-elle plus chère qu'en 1850. Par contre, les capitaux sont toujours au même taux; ils sont même devenus plus accessibles aux propriétaires ruraux par suite de quelques institutions financières bien combinées. Ainsi, la marche à suivre par l'agriculture est bien nettement tracée : économiser le sol en l'employant d'une manière plus active par les défoncements, les labours profonds, le drainage des terrains humides, l'irrigation des prés, les amendements et les engrais; aider et remplacer autant que possible les ouvriers par des machines; dans la combinaison des assolements, faire prédominer de plus en plus les cultures fourragères et nourrir plus de bétail.

Un économiste allemand très-distingué, M. de Thünen, a étudié l'influence que la distance des marchés exerce sur les systèmes de culture. (Son livre, intitulé *l'État isolé*, a été traduit en français:) Par un procédé analogue à celui que l'on suit en algèbre, l'auteur

a supposé que toutes les autres influences sont égales à zéro. Il n'admet dans cet État, isolé lui-même de toute influence extérieure, qu'une seule grande ville; autour d'elle se groupent des fermes toutes semblables par le climat, le sol, la quantité d'ouvriers et de capitaux dont elles disposent, et les autres circonstances dont l'expression devrait entrer dans la formule complète des systèmes de culture. Il suppose même que la fertilité du sol, la réserve d'engrais qui y est maintenue, reste constante. M. de Thünen a trouvé ainsi que les divers systèmes de culture, groupés en zones concentriques autour de sa ville idéale, doivent se suivre dans cet ordre : la culture libre, les forêts, les assolements alternes, les assolements demi-pastoraux, l'assolement triennal avec jachère, et, dans les parties les plus éloignées, le pâturage permanent avec élevage du bétail. Si les moyens de transport étaient plus faciles suivant un rayon de cet État circulaire que suivant les autres, si l'on venait à y construire une route, un canal ou un chemin de fer, les zones s'étendraient de ce côté, feraient tache d'huile. Si l'on avait en un point quelconque une autre ville plus petite, les systèmes de culture se grouperaient autour d'elle en zones semblables aux premières, mais en zones d'autant plus étroites que cette ville serait plus petite. En certains points, les nouvelles zones seraient superposées aux autres, et les cultivateurs pourraient suivre à volonté l'un ou l'autre des deux systèmes indiqués sur ces portions communes. Si l'on appliquait au Wurtemberg un procédé par élimination du même genre, on trouverait qu'il n'est rien moins qu'un État isolé. Ses marchés intérieurs apparaissent relativement aux marchés extérieurs, comme la petite ville de M. de Thünen relativement à la grande. Le marché de Poissy y règle le prix du mouton, le marché suisse de Rorschach détermine celui des céréales. L'attraction des grandes masses, même à des distances considérables, est plus forte que celle des petites villes du Wurtemberg. Du moins il en est ainsi pour les produits qui voyagent facilement et qui occupent aussi la place la plus importante dans les systèmes de culture.

Les prix des denrées volumineuses et altérables présentent dans le Wurtemberg même des variations plus étendues d'une localité à l'autre et modifient quelquefois les détails de l'organisation rurale. Ainsi, dans le voisinage de Stuttgart, la culture des légumes, la vente des pommes de terre, de la paille et du foin, les achats de fumiers et de résidus de brasserie sont fréquents. On élève peu d'animaux; on tire mieux parti de la proximité des villes en nourrissant des vaches laitières et en engraissant des bœufs que l'on a fait travailler pendant quelque temps.

Le Strohgau achète des poulains de deux ans, les emploie à la culture, les forme et les revend à quatre ou cinq ans.

L'action économique exercée par les chemins de fer est plus sensible sur les points les plus rapprochés de leur parcours. La ligne principale suit la vallée du Neckar, qui d'ailleurs était déjà très-bien dotée en voies de communication. Puis elle entre dans une vallée latérale et s'élève par une forte rampe sur le plateau de l'Alp. Elle en redescend à Ulm, traverse la Souabe supérieure et aboutit au lac de Constance, près de Friedrichshafen, en face de Rorschach. Un embranchement qui part de Stuttgart la relie au chemin badois; un autre joint Ulm avec Augsbourg et les lignes bavaroises. Actuellement, le Wurtemberg a environ trois cents kilomètres de chemins de fer (c'est à peu près la même étendue qu'a notre Lorraine française). Les chambres ont voté en 1858 de nouveaux embranchements, dont l'un se dirigera vers le sud par Tubingue, et les autres vers le nord. Le reste du pays a d'excellentes routes, dont le réseau fut commencé à la fin du siècle dernier, sous le duc Charles, et complété sous le roi actuel.

Cependant l'influence du climat domine. L'économie qu'il apporte dans telle production ou telle autre, suivant qu'il est ou plus chaud ou plus humide, surpasse celle que l'on peut réaliser sur les frais de transport, suivant qu'ils sont plus ou moins considérables. Les systèmes de culture varient avec les facteurs qui varient le plus, et les circonstances physiques, que M. de Thünen a supposées égales dans toute la surface de son État isolé, sont, au contraire, très-diverses dans l'intérieur du Wurtemberg.

EUGÈNE RISLER.

(*La suite prochainement.*)

OLYMPE.

Il s'appelait Joseph, elle Olympe. C'était un loyal garçon, doux, modeste, impressionnable à l'excès; il savait aimer, il savait s'indigner, il ne savait point haïr. Tout ce qui était bas, injuste, l'affligeait et le froissait; quand même cela ne touchait que les autres, il en concevait du chagrin et le dévorait en silence. Un *bon* procédé, une *bonne* parole vous l'attachaient pour la vie; il y voyait l'indice sincère du cœur; mais comme il s'était trompé quelquefois, il devenait plus méfiant, et préférait l'isolement aux relations superficielles; il évitait ainsi les froissements et les déceptions. Sol d'élite, où le bien qu'on y semait portait des fleurs et des fruits, où le mal était étouffé dans son germe et ne venait jamais à la surface. Son père avait été militaire; jeune et au début d'une carrière qui promettait d'être brillante, le capitaine Borel était mort sur la brèche de Constantine. Joseph vivait avec sa mère, une sainte et excellente femme, qui conserva pieusement toute sa vie le deuil de son mari. Elle était sa digne mère et lui son digne fils. Comme lui, elle avait un de ces cœurs simples et sublimes dans leur simplicité qui ne croient qu'au bien, se dilatent dans la confiance et dans l'ignorance de ce monde, et que le contact des réalités brise du premier coup; une de ces natures droites et dévouées faisant de grandes choses sans s'en douter et s'étonnant qu'on les admire. Depuis le malheur qui l'avait rendue veuve, elle s'était retirée dans la petite ville de Saulières, où elle était née. C'est là qu'elle éleva Joseph avec toute la sollicitude d'une mère qui doit répondre un jour devant son mari du bonheur de son enfant.

A côté de la maison où elle demeurait à Saulières habitait une autre veuve, la mère d'Olympe, madame Berthelier, brave et bonne personne, mais faible et sans cette intelligence qui éclaire le cœur. La similitude des positions, cet instinct qui rapproche les âmes blessées,

les avaient attirées l'une vers l'autre. L'intimité s'accrut de jour en jour; les deux enfants furent pour ainsi dire élevés comme frère et sœur dans une seule et même famille. Tout jeunes, ils s'aimèrent; ils s'aimèrent comme on s'aime enfants, avec ferveur, avec abandon, avec une candeur charmante, sans se douter que cette affection sera un jour de la passion, que cette tendresse doit plus tard prendre le nom d'amour. C'était un échange de caresses, d'attention, de surprises, de jalousies même. L'un n'éprouvait pas une joie ou une peine sans que l'autre y fût de moitié. Il y avait entre ces deux âmes plus qu'une promesse, un espoir; il y avait une certitude d'avenir, une foi absolue que leurs deux existences se confondraient en une seule. Naïves fiançailles de l'enfance que leurs lèvres n'avaient point jurées, mais que leurs cœurs avaient, par un accord instinctif, contractées pour la vie!

A l'âge de douze ans, Joseph fut envoyé au collége de B..., où je le connus. Ce fut un événement épouvantable dans les deux familles que cette séparation. Heureusement que la distance n'était pas grande entre B... et Saulières, et Olympe vint presque chaque jour de sortie retrouver son cher Joseph. Il lui semblait magnifique avec son grand chapeau noir enfoncé jusqu'à la nuque, ses bas bleus et son frac dont les pans lui battaient les talons et dont le collet lui sciait les oreilles. Et puis dans l'intervalle on échangeait de belles missives sur beau papier enrichi de vignettes coloriées, où l'on faisait assaut d'orthographe, de calligraphie et de sentiments affectueux. Pour nous autres *grands* de seconde et de troisième, l'apparition d'Olympe fit époque dans notre imagination. C'était à qui grimperait le long de la fenêtre du parloir pour voir la petite blonde de Joseph. « Il a de la chance, celui-là! » disions-nous dans notre argot.

Je fus le premier confident des amours et des espérances de Joseph; je recueillis tout ce qu'il y avait de naïve confiance, d'enthousiasme et de touchantes aspirations dans ce cœur de collégien. Un jour il me passa à la dérobée un exemplaire de *Paul et Virginie* qu'il avait pris je ne sais où : « Tiens, lis, me dit-il d'un air senti, c'est comme nous. » Mais le collégien se fit jeune homme, Olympe devint une demoiselle. L'affection resta la même, mais plus gênée dans son expression; elle fut d'autant plus profonde que la contrainte était plus forte. De hardis et francs qu'ils étaient, ils devinrent timides et réservés, rêveurs; quelquefois on ne se parlait plus la langue de l'enfance, mais les deux cœurs se comprenaient et se répondaient en silence; une légère rou-

geur suppléait parfois aux paroles; quelque chose de mystérieux, la voix de la nature, les avertissait qu'il y avait des devoirs, des convenances à observer. Avant de s'embrasser, ils se consultaient du regard et consultaient les regards de leurs mères.

Joseph fit son droit; je le retrouvai sur les bancs de la Faculté. C'était toujours le même cœur, avec son même amour, sa même idée fixe. Il avait alors dix-huit ans; sans être beau, il y avait de la distinction dans ses traits et dans sa tournure; un peu sauvage d'ailleurs, comme tous ceux qui vivent dans l'intimité d'une affection ou d'un souvenir. Il attirait vers lui et s'éloignait des autres. Un jour il m'emmena à Saulières, et je revis Olympe. Elle était éblouissante de beauté; des cheveux d'un blond vaporeux, des yeux bleus, une fraîcheur, une carnation de fleur; c'était une image de keepsake, une de ces beautés anglaises pleines de finesse et d'éclat. J'en fus émerveillé; elle s'en aperçut, et voulut m'émerveiller encore davantage. Elle posa devant moi sous toutes ses faces en ayant l'air de dire : « Voyez comme je suis belle! » Je la vois encore, marchant, sa belle taille cambrée et les cheveux au vent, dans le jardin de sa mère, tournant à moitié sa charmante tête et son œil souriant du côté où nous étions à la fenêtre. Oui, ce jour-là, j'eus un doute, un soupçon. Dans cet œil si bleu, si limpide, il y avait au fond quelque chose de froid, d'implacable; dans ce sourire, quelque chose qui me disait qu'elle l'avait vu dans son miroir et qu'elle en connaissait l'effet. Elle se voyait, elle se sentait belle; elle l'avait entendu murmurer sur son passage, et elle essayait ses forces sur le visage des autres. Je le vis, la fille d'Ève s'était révélée à elle-même; il y avait désormais quelque chose entre elle et lui; elle, séduisante, remarquée, admirée, — elle qui avait fait battre un cœur et qui pouvait en faire battre d'autres. J'appris qu'elle avait été dans le monde et qu'elle y avait fait une entrée brillante. « Ce n'est plus de l'amour, me dis-je à part moi, c'est l'ambition qui commence. »

Un jour les deux familles se promenaient ensemble; Joseph marchait en avant et gardait le silence; je marchais après lui avec Olympe; les deux mères nous suivaient. Notre conversation fut gaie, vive, légère; nous parlâmes soirées, modes, toilettes, théâtre, toutes choses qu'elle connaissait à peine et sur lesquelles elle m'interrogea avec une curiosité ardente. Ma résidence à Paris, l'existence assez répandue que j'y menais me donnaient une importance particulière à ses yeux. Aux récits que je lui faisais, je voyais que son imagination s'animait et que son

sein battait d'une impatience secrète qui l'attirait vers ce monde de merveilles, cet horizon rempli de fascinations étranges. La cage de Saulières était trop petite; elle se buttait contre ses barreaux; elle tendait l'oreille aux bruits du lointain et humait les parfums inconnus que lui apportait le vent. Je vis le danger, et finis par ne plus répondre que faiblement à ses questions précipitées. « Et Joseph, dis-je en l'interrompant, pourquoi marche-t-il en avant? — Oh! lui! répondit-elle avec une petite moue d'ennui, il est toujours dans les rêveries! » Des rêveries! pensai-je; c'est ainsi qu'elle appelle les premiers battements de son cœur, le souvenir de ses tendres sympathies d'enfance! Culte du passé, espérances de l'avenir, rêveries que tout cela! C'est toujours la même chose, c'est bien vieux, bien fastidieux, bien usé! Rêveries! ce mot me glaça; je la quittai avec un certain dégoût et j'allai rejoindre Joseph. « Eh bien! comment la trouves-tu? me demanda-t-il avec un air de triomphe; je vous ai laissés seuls ensemble à dessein. — Charmante, lui répondis-je; je ne puis pas en dire davantage. » Il me parla alors avec feu de ses projets d'avenir. Il avait tout calculé, tout pesé. De son chef, il possédait deux mille cinq cents francs de revenu; Olympe à peu près autant; c'était déjà un fonds très-honnête pour entreprendre la campagne de la vie. Son travail d'avocat lui en rapporterait sous peu autant; les voilà riches et heureux, confinés dans leur amour et leur chaumière de Saulières! Je l'écoutai avec tristesse sans pouvoir l'encourager, sans oser jeter dans cette âme si bonne le germe d'un doute, d'une hésitation. « A quoi bon, me disais-je; il ne me croira pas! Et puis je me trompe peut-être. Pourquoi condamner avec tant de sévérité ces aspirations involontaires d'une jeune fille qui se sent belle et qui naît à la vie? C'est le premier chant de l'oiseau au réveil du printemps; l'imagination travaille, mais le cœur est bon. » Le lendemain, je quittai Saulières.

A quelque temps de là, la mère de Joseph mourut. Elle souffrait depuis longtemps d'une irritation de poitrine dont elle avait pris le germe une nuit glaciale d'hiver où elle s'était levée pieds nus parce qu'elle avait entendu dans la chambre à côté son enfant qui criait. Le pauvre garçon fut admirable dans cette cruelle épreuve. Il soigna sa mère comme elle l'avait soigné pendant son enfance, avec amour, avec jalousie, affectant la joie, l'insouciance, le courage, s'efforçant de sourire tandis qu'il avait le cœur gros, lui parlant gaiement du printemps qui allait revenir, d'un projet de voyage pour refaire sa santé.

Puis, quand il se sentait près de faiblir, il montait dans sa chambre et éclatait en sanglots. Dans le même temps, la pauvre femme, qui, elle aussi, trompait son fils, mouillait de ses larmes son lit d'agonie. Madame Berthelier vint souvent, et avec un intérêt sincère; outre qu'elle aimait madame Borel, elle sentait qu'elle allait perdre un conseil, un appui; de plus, sa compagnie était devenue pour elle une telle habitude, que la pauvre femme entrevoyait avec épouvante l'heure de sa séparation, et se demandait si cela était possible. Olympe l'accompagna à plusieurs reprises; pourtant, dans l'intervalle, il y eut un bal chez le receveur particulier, et elle éprouva quelque ennui de ne pouvoir s'y rendre. Enfin, l'heure suprême approcha; la mère et le fils se comprirent d'un regard et cessèrent de se mentir. « Mon pauvre Joseph, dit-elle en lui prenant la main, c'est fini, je le sens bien; il y a dix ans, quand tu étais encore si jeune, je serais morte avec bien du chagrin; aujourd'hui tu es un homme, et mon labeur est accompli. Il y a une chose pourtant que j'aurais voulu voir avant de quitter le monde; Olympe est une belle et bonne fille; tu l'aimes, et elle t'aime; j'aurais éprouvé une grande joie de vous bénir tous deux comme mes enfants. Si tu m'en crois, tu lui demanderas de devenir ta femme; cela me ferait plaisir là-haut! » Elle expira dans la nuit, saintement, simplement, comme elle avait vécu; son dernier regard fut pour son fils; sa dernière pensée à Dieu, auquel elle demanda sa bénédiction pour cet enfant sans mère.

Madame Borel fut universellement regrettée à Saulières; madame Berthelier fut bouleversée; Olympe aussi pleura, — elle pleura amèrement. Ce triste événement, qui frappait les plus indifférents, raviva un instant des fibres depuis quelque temps muettes. Elle se retrouva, comme à seize ans, la fille du temps des rêveries; elle se sentit comme meilleure et plus franchement heureuse. Joseph, accablé, anéanti, chercha des consolations dans un travail assidu; il plaida quelques affaires qui le posèrent tout de suite sur un pied fort convenable au barreau. Ce qui l'affligeait le plus, c'est que l'accès de la seule maison où il trouvât la sympathie la plus sincère, celle de madame Berthelier, lui devînt, à raison des convenances, désormais moins facile. Mais ses espérances n'en furent que plus vives, et il se promettait bien que l'année de deuil une fois expirée il accomplirait le dernier vœu de sa mère. Il ne se pressait pas d'en parler; à quoi bon? C'était une chose si naturelle, si convenue, que toute précaution lui eût même semblé dérisoire et injurieuse.

En ce temps-là, madame Berthelier reçut la visite de sa belle-sœur, Zélie Berthelier, femme Jobin, accompagnée du susdit, d'après la règle *accessorium sequitur principale*. Zélie Berthelier était une petite femme qui, depuis quelques années, accusait trente-cinq ans, aux cheveux noirs, à l'œil vif, indiscret, provoquant, rondelette et assez bien faite de sa personne, d'allures vulgaires et hardies; mais avec de l'entrain, de la verve, elle avait eu un succès assez marqué dans les différents chefs-lieux de canton et d'arrondissement où la fortune administrative de M. Jobin l'avait successivement fixée. Lorsqu'elle l'épousa, celui-ci était un petit employé des douanes, mais sa mémoire prodigieuse des tarifs et ses vertus de statisticien l'avaient bientôt rendu utile, indispensable même à ses chefs, et, grâce à ses mérites tout mécaniques, et aussi, dit-on tout bas, au savoir-faire de sa femme, qui connaissait le langage de la sollicitation, il figurait à ce moment comme sous-chef de bureau à l'administration centrale. Droit comme une colonne de registre, maigre, ossu, le juif Shylock lui-même aurait été embarrassé de trouver son compte sur toute sa personne. Un sourire d'une béatitude suprême rayonnait éternellement sur sa figure taillée en chanfrein, et indiquait la parfaite sérénité de son âme. C'était au demeurant un fort honnête homme; essentiellement confit dans la haute importance officielle de ses fonctions, il avait la foi, le culte de l'institution des douanes, et la considérait comme le dogme vital de toute constitution politique; nul ne scandait avec plus de majesté et d'emphase les mots d'administration, de fonctionnaire et de responsabilité. En ménage, il était moins que roi constitutionnel; du premier jour de son hymen il avait abdiqué; en échange de cette abdication, il était nourri, chauffé, blanchi, éclairé et trompé, et heureux comme pas un; d'autant plus heureux que la Providence l'avait fait myope. Une fois cependant, c'était la seconde année de son mariage, il avait cru découvrir ce qui était flagrant pour tout le monde, que certain capitaine de cuirassiers faisait trop souvent de la musique avec Zélie, et un beau soir il commença une phrase solennelle commençant par « Madame Jobin », mais cette phrase, le brave homme ne l'acheva de sa vie. Ce furent d'abord des éclats de rire, puis des sanglots tels, qu'il se tint coi pour l'avenir; et la seule chose qui troubla désormais l'inaltérable ravissement de son organisme, ce fut le remords d'avoir commencé une objurgation aussi injuste contre la meilleure et la plus innocente créature de Dieu. Zélie vint donc s'abattre sur le toit de madame Berthelier, et en maîtresse femme qu'elle était, elle mit tout sens dessus dessous. Ce fut la perte d'Olympe. On dînait à midi, comme

tout le monde à Saulières; il fallut dîner à six heures comme à Paris. Olympe était mise ridiculement (pauvrement), comme une débitante de tabac; il lui fallut plus d'envergure dans les jupes, quelque chose de plus libre, de plus romanesque, de plus piquant dans la coiffure. On parla de Paris, encore de Paris, toujours de Paris; c'était tout un ménage à remonter à l'instar de Paris. Il fallait recevoir, faire parler de soi, donner le ton. « On n'avait pas d'argent pour cela! La belle affaire! Qui ne risque rien ne gagne rien. Olympe n'était-elle pas un capital, une mine d'or? En aventurant une petite somme, on pouvait retirer un gros bénéfice, n'est-ce pas, monsieur Jobin? » Et le statisticien soulignait d'un sourire enchanté ce brillant exposé de principes de sa chère Zélie. Puis on demanda ce que c'était que ce petit jeune homme assez triste qui demeurait à côté et qui venait si souvent faire visite. « Voisinage peu convenable, ajoutait-on, et qui pouvait faire gloser! » Madame Berthelier confia alors en tremblant à son impétueuse belle-sœur, qu'il existait entre ce jeune homme et sa fille une sorte d'engagement de cœur qui devait se résoudre prochainement en mariage. La femme du sous-chef de bureau faillit sauter comme une grenade quand on lui apprit cette monstruosité. « Un roman, une bergerade! Dans quel siècle vivons-nous! » Et elle déroula une série de rires forcés qui éclata comme un feu de mousqueterie sur la pauvre madame Berthelier. « Un petit avocat! Une perle comme votre fille! Tenez, ma bonne, vous ne comprenez pas cette enfant; donnez-la-moi que je la mène à Paris. Je vous en trouverai, des partis; j'en connais dix, j'en connais vingt..., j'en connais cent! Des administrateurs, des financiers, des auteurs, des artistes, des officiers d'ordonnance! elle n'aura qu'à choisir! » M. Jobin légalisait, cotait et parafait en manière authentique toutes ces belles choses. Olympe les entendit de sa chambre; les paroles de madame Jobin tombèrent dans son imagination comme autant de ferments de vertige. Elle fut saisie d'un tel trouble qu'elle fut obligée de s'asseoir et de tenir sa tête brûlante dans ses mains; tous les instincts de son âme s'exaltèrent et se livrèrent un combat acharné. Mille clameurs confuses assourdirent sa conscience. Au bout de quelques minutes tout rentra dans la paix et le silence; l'orgueil seul resta debout! Oui, seule sa tante l'avait comprise! oui, cette existence obscure, intime, dont sa jeunesse avait caressé le rêve, était une fausse voie, un meurtre, une abdication! A quoi bon étouffer dans une obscurité maussade des qualités d'élite? Elle entrevoyait le soleil, elle ne pouvait plus vivre à l'ombre; par un mirage prophétique, elle se vit sur une grande scène, fêtée, recherchée, admirée,

reine par la grâce et la beauté. Tout fut dit. Le jour même Joseph vint passer la soirée dans la maison. Il fut toujours le même; tout était changé autour de lui, il ne s'en aperçut pas; il ne remarqua ni l'embarras douloureux de madame Berthelier, ni les saillies aigres de madame Jobin, ni la froideur d'Olympe. Un instant il parla de sa mère; personne ne lui répondit. Il pensa que c'était par un respect délicat pour sa douleur récente.

Quelques jours après il y eut bal à la sous-préfecture. La toilette d'Olympe fut combinée, élaborée avec soin; si elle ne fut pas extravagante, ce ne fut point la faute de madame Jobin, qui procéda d'enthousiasme, mais grâce au bon goût naturel de sa nièce. La jeune fille fut ravissante de beauté, de distinction, d'élégance. A cette soirée se trouvait un personnage que l'on traitait avec une certaine considération, quoiqu'il ne recherchât personne et qu'il se tînt à l'écart avec une indifférence tout aristocratique. C'était M. le baron Stanislas Lejard, fils de feu le baron Lejard, intendant général des armées sous l'Empire et la Restauration. Assez bel homme, de quarante à quarante-trois ans, riche à millions, blasé en conséquence, il avait été un instant attaché d'ambassade, juste assez pour cueillir çà et là un nombre convenable de décorations étrangères, puis il était revenu à Paris, où il s'était fait un nom sur le turf, dans les salons du grand monde et dans les coulisses de l'Opéra. Ni bon ni mauvais, fantaisiste, flâneur de bon goût, homme d'intelligence et d'esprit d'ailleurs, il avait côtoyé tous les mondes, y compris celui des arts et de la littérature. Il aimait le beau sous toutes ses formes, non en honnête homme, mais en artiste et pour sa jouissance personnelle; il l'admirait dans un beau poëme, dans un beau cheval, dans un beau sermon, dans une belle femme et ailleurs. Impropre à tout lien sérieux, amoureux avant tout de son indépendance, le fond de son caractère était une certaine nonchalance d'homme blasé, curieux d'impressions nouvelles, ami de l'imprévu sans se donner la peine de le chercher, coupant court et net aux situations ennuyeuses, capable de résolutions subites, originales. Sa mère habitait un château près de Saulières, et bon gré mal gré, il fallait bien de temps à autre lui procurer la satisfaction de voir son fils. C'était parfois un assez rude sacrifice pour le beau Stanislas. La bonne dame, qui avait fait parler d'elle dans sa jeunesse, était devenue fort dévote, et son idée fixe était de sauver l'âme de son fils (qui en avait besoin) en le mariant. C'était du matin au soir la même litanie;

le baron avait promis cent fois, et cent fois il avait manqué de parole. Enfin, de guerre lasse, il avait juré de s'en occuper sérieusement et de chercher.

Il fut singulièrement frappé de la beauté d'Olympe, et demanda quelques renseignements au sous-préfet, qui le mit au fait de tout, et particulièrement de l'amitié d'enfance qui existait entre elle et Joseph. Cela lui parut piquant, et il ne cessa de la lorgner des pieds à la tête avec le même intérêt que s'il eût lorgné un cheval de race ou une danseuse de l'Opéra. Elle s'en aperçut, et cette attention persistante jusqu'à l'indiscrétion, loin de la gêner le moins du monde, la stimula et lui monta la tête. Elle parada devant lui; chaque geste, chaque pas, chaque ondulation de sa taille fut en l'honneur du baron Stanislas Lejard.

Toute la soirée elle fut en scène pour ce spectateur d'élite, et l'agitation de son esprit, une sorte de fièvre intérieure, doublèrent ses moyens. Madame Jobin était là qui, elle aussi, voyait tout; avec son œil d'aigle, elle avait découvert l'ennemi et surveillait sa marche, et dirigeait les charges brillantes exécutées par sa nièce sur le champ de bataille. Avec un aplomb rare, elle adressa la première la parole au prestigieux baron, et comme elle ne manquait pas d'un certain montant dans la réplique, le baron y prit plaisir. La seule personne qui, ce soir-là, eut l'honneur d'être serrée dans les bras du noble valseur, ce fut Olympe Berthelier. Le scandale fut grand dans l'assemblée; les yeux des mères de famille se croisèrent et se comprirent; une sorte de courant électrique invisible s'établit instantanément entre les bonnes âmes, déchargeant coup sur coup les sarcasmes les plus amers. « Il veut en faire sa maîtresse! » murmura la femme du médecin cantonal au milieu de son bataillon de filles, dont l'aînée célébrait son dixième hiver dans le monde, et avait dansé avec plusieurs générations de jeunes gens de Saulières. Ce disant, les lèvres de madame la docteur étaient tendues comme des ficelles, et ses yeux roulaient et vibraient dans leurs orbites comme des balles de pistolet. Au milieu de cette insurrection de toutes les envies, madame Jobin était glorieuse, impertinente dans son triomphe. Se réglant sur l'humeur de sa femme, et par déférence pour le maître de la maison, auquel il se faisait un devoir de manifester sa joie, M. Jobin épanouissait un sourire plus vaste que jamais. Olympe était enivrée, radieuse; quand la voiture qui la ramenait passa devant la maison de Joseph, sa fenêtre était éclairée; il était là, pensant à elle, ne voulant pas s'endormir avant de l'avoir entendue rentrer. Elle vit cette fenêtre, mais elle détourna la

tête avec une certaine irritation; l'obstination de ce souvenir lui semblait une indiscrétion, une gêne qu'elle secoua d'un mouvement de ses superbes épaules. Madame Jobin alla immédiatement réveiller madame Berthelier, pour lui raconter jusqu'à cinq heures du matin les détails de cette mémorable soirée. La bonne dame, qui sommeillait à moitié, crut entendre l'histoire de la Belle au bois dormant et du fils du roi.

En ce moment M. le baron Lejard regagnait son château, étendu dans une molle voiture, un cigare à la bouche, et se dodelinant dans ses pensées. « Et pourquoi pas? » se dit-il tout haut; et il se redressa brusquement sur son séant. « Et pourquoi pas? Une femme superbe et qui me fera honneur! Point de famille, si ce n'est une insignifiante belle-mère à mettre sous le boisseau. Ma mère me persécute avec ses idées de mariage; donc, marions-nous et ayons la paix! » Et il faisait à peine jour qu'il entra triomphalement dans la chambre de madame la douairière Lejard en s'écriant : « Chère maman, je viens réclamer ta bénédiction; j'ai trouvé une femme, je vais me marier! »

Le lendemain de cette soirée fameuse, Joseph dut faire une absence d'une huitaine de jours pour mettre au net certaines affaires de la succession de sa mère. Jamais absence ne fut mieux inspirée. Grâce à l'industrieuse et active madame Jobin, qui se trémoussa comme un officier d'ordonnance au milieu d'un champ de bataille, les cérémonies préliminaires, la demande en mariage, les présentations de famille furent expédiées en un clin d'œil. Au bout de quatre jours, y compris les vingt-quatre heures pendant lesquelles on fut censé réfléchir, hésiter et délibérer sur l'objet de la demande, tout fut enlevé et réglé. Ce fut un beau tapage dans Saulières. Plus d'un visage y passa du rouge au bleu, du jaune au vert; plus d'un père de famille mangea son pot-au-feu manqué et subit les amères diatribes de son épouse irritée; plus d'une pauvre jeune fille fut malmenée pour avoir été si gauche et si sotte dans le monde. Ce fut un *tolle* général au nom de la vertu et des principes. « Et ce pauvre garçon! disait-on, et la foi promise! » On pleura sur Joseph pour mieux accabler Olympe. Puis, quand la première émotion fut calmée, on se rapprocha des vainqueurs et on se moqua du vaincu, que l'on n'aimait pas trop à cause de sa réserve, que l'on prenait pour de la fierté, et dont on jugea les

prétentions ridicules et outrecuidantes. Olympe était dans le vertige; sa mère la laissait faire et gémissait en silence; elle sentait que l'on manquait à la mémoire de sa pauvre amie madame Borel. Il fallut cependant par convenance en écrire un mot à Joseph et parer le coup. Madame Jobin s'en chargea; elle s'adressa à l'ami d'enfance d'Olympe, « sachant d'avance combien son bon cœur allait se réjouir à cette agréable nouvelle ». Pour plus d'authenticité, Olympe ajouta de sa belle main un petit *post-scriptum* vraiment affectueux où elle confirmait « à son bon et excellent Joseph la nouvelle de son bonheur ». « S'il vient faire une scène, dit madame Jobin, eh bien! on le recevra! Au surplus, on ne lui a rien promis! » Cela était juste, on n'avait rien promis; il n'y avait matière ni à procès ni à dommages-intérêts!

Le coup fut cruel, affreux; Joseph revint à Saulières et s'enferma dans sa chambre pour se mettre au lit, et ne vit personne. Il eut la fièvre pendant dix jours. Un soir, il entendit que quelqu'un entr'ouvrait la porte et se glissait furtivement près de son lit; c'était madame Berthelier, qui se jeta dans ses bras toute en larmes. La malheureuse protesta qu'elle n'était pas libre et le supplia de se résigner. Joseph l'accueillit avec bonté; pas un reproche, nulle parole amère ne sortit de sa bouche. Deux fois encore la mère d'Olympe vint se glisser à la dérobée chez lui; elle le regardait pendant des quarts d'heure sans rien dire, tenant sa main dans la sienne. Enfin le grand jour arriva, un des plus grands qu'enregistrèrent les fastes de Saulières. Pour éviter tout ce fracas, Joseph se leva de grand matin et sortit; il fut effrayé de se voir si pâle et si défait. Ce fut une magnifique noce que celle d'Olympe Berthelier avec M. le baron Stanislas Lejard. De bonne heure, toute la population du bourg fut sur pied pour faire haie et cortége, et la Société philharmonique grimpa sur la tribune de l'église pour aider au recueillement et à l'édification des fidèles par des polkas et des valses étourdissantes. Elle était belle comme un ange avec sa couronne de mariée, symbole suprême de virginité et d'innocence; un peu pâle, comme il convient; parée de grâce et de modestie, comme le lis de la vallée. L'assistance était composée de barons, de comtes, de marquis, de baronnes, de comtesses et de marquises, resplendissantes de diamants, de perles et de soie. Des voitures armoriées, surmontées de cochers olympiens qui laissaient tomber du haut de leurs siéges des regards d'une superbe indifférence sur l'admiration des foules, faisaient dès le matin craquer et étinceler les pavés. L'église

carillonnait comme pour la Fête-Dieu. La pauvre madame Berthelier avait l'air de demander pardon au public de tout ce luxe et de tout ce tapage; madame Jobin, empanachée et étincelante de strass, sautillait triomphalement au bras d'un membre du corps diplomatique quinze fois décoré. Quant à M. Jobin, il marchait seul à la queue du cortége, comme un invité de vaudeville, derrière un cachemire de l'Inde dont son œil de douanier scrutait la trame et fixait le droit d'entrée.

Pendant que l'orgue retentissait, que les cloches sonnaient et lançaient aux échos leurs triomphantes volées, Joseph suivait, pâle, exténué, le chemin qui conduit au cimetière où reposait sa mère. Il s'y trouva seul. Personne, ce jour-là, ne songeait aux morts; tous les yeux, toutes les oreilles, tous les cœurs étaient à Saulières, où se célébrait la grande réjouissance. Arrivé près d'une modeste tombe, il s'agenouilla et pria, puis il se releva en sanglotant et murmura d'une voix désespérée : « Ce n'est pas ma faute! ma mère, ce n'est pas ma faute! »

Le soir même, madame la baronne Olympe Lejard prenait avec son mari la route de Paris.

Nous étions au commencement du printemps de 1859; l'armée française venait de franchir les Alpes. Je reçus une lettre de Joseph où il m'apprenait qu'il s'était engagé dans le *** régiment de ligne, qu'il était au dépôt à Briançon et qu'il rejoindrait incessamment son régiment, déjà en Italie. Un pressentiment pénible me traversa l'esprit, et je partis tout de suite pour Briançon. Je m'adressai à la caserne; on me répondit que le fusilier Borel était à l'exercice sur l'esplanade. Je le découvris enfin au milieu d'une douzaine de conscrits sous la conduite d'un caporal. « Une, deux! gauche, droite! » Il rougit et sourit en me voyant. Quand l'exercice fut terminé, il vint à moi et me sauta au cou. « Tu me trouves drôle, me dit-il, avec mon shako et ma baïonnette au flanc? — Que diantre d'idée as-tu eue! lui répondis-je en affectant la gaieté; que ne t'es-tu engagé au moins dans un régiment de cavalerie? — Bast! dit-il, je ne suis pas d'humeur à faire le beau dans un spencer de hussard; j'aurais un cheval à soigner, et c'est déjà bien assez de moi-même. Et puis je ne le regrette pas; ces fantassins sont de braves gens : aujourd'hui inoffensifs, modestes, timides même, ces pauvres garçons seront demain tout bonnement des héros, simplement, sans fracas, sans forfanterie, et revenus au village, ils raconte-

ront leurs hauts faits comme la chose la plus naturelle du monde. » Nous nous promenâmes longtemps en ville, devisant de choses et d'autres; d'Olympe, pas un mot. Je vis bien que son but était de se décharger de la vie et qu'il comptait sur la guerre pour lui rendre ce service. Je l'emmenai dîner; à table, il eut un moment d'oubli et d'entrain; nous parlâmes de nos souvenirs de collége et nous rîmes un instant comme des bienheureux. Je croyais la partie gagnée. « Eh bien! lui dis-je avec gaieté, maintenant que te voilà sur le chemin de la gloire, il faut te pousser en avant et faire comme ton père, les galons d'abord, puis l'épaulette, et puis la croix.... — La croix de bois, me répondit-il avec un sourire triste, et encore! » Nous sortîmes. Le ciel était sombre et le charme fut rompu. Jamais je ne subis contrainte plus pénible. Nous nous promenâmes encore en silence jusqu'à l'heure de la retraite; nous comprenions tous deux que nous avions le cœur oppressé, sans oser nous le dire. Je le ramenai jusqu'à la porte de la caserne. « Au revoir, lui dis-je en lui serrant fortement la main et en donnant à mon accent toute l'énergie et toute la confiance dont je fus capable, au revoir. — Adieu, me répondit-il d'une voix étouffée. — Au revoir, » repris-je avec plus de force encore. Nous nous embrassâmes et il rentra. J'avais déjà le dos tourné lorsque j'entendis qu'il me rappelait. « Si tu la revois, me dit-il d'une voix sourde, tu ne lui feras pas de reproches. » Je ne pus lui répondre tant j'étais suffoqué. Nous nous séparâmes, et je ne le vis plus.

Le 18 juillet suivant, je reçus un petit paquet avec une lettre. Je reconnus un petit médaillon contenant des cheveux de madame Borel et un livre de prières que je lui avais vu souvent entre les mains. Il était marqué çà et là de taches brunes qui me semblèrent des taches de sang. La lettre contenait ce qui suit :

« Hôpital de Milan, ce 10 juillet 1859.

» J'ai le chagrin de vous annoncer la mort de M. Joseph Borel, caporal dans ma compagnie, tué par l'ennemi à la bataille de Solferino. C'était un digne garçon que nous aimions tous et qui s'est conduit en brave pendant toute la campagne. J'étais à côté de lui quand il tomba frappé d'une balle dans la poitrine, et je le couchai moi-même contre un arbre. Il tira de sa capote le livre et le médaillon que je vous envoie, et qu'il me dit provenir de sa mère, et un portrait de femme tracé au crayon qu'il baisa à plusieurs reprises. Il me pria d'envoyer

après sa mort les deux premiers objets à votre adresse; quant au portrait, il me dit de le brûler moi-même. Il est mort les yeux mouillés de larmes et fixés sur ce portrait. Comme je n'avais pas de feu sous la main, je le donnai à un de mes soldats, qui en bourra son fusil et l'envoya tout brûlé à l'ennemi. C'était probablement plus d'honneur que n'en méritait l'original, car nous avions appris que la cause de la tristesse du pauvre garçon était d'avoir été trompé par une femme. Je suis moi-même écloppé à l'hôpital de Milan; si j'en réchappe, je me ferai un devoir et un plaisir de venir serrer la main de celui qui a été l'ami de ce brave et noble cœur.

» GAREL,

» Lieutenant au *** de ligne. »

Et elle? Je l'ai revue; c'était au bal de l'ambassade d'Autriche. Elle habite un somptueux hôtel dans le faubourg Saint-Honoré. Sa mère est à l'entre-sol et ne voit que fort peu sa fille; elle fait elle-même son dîner dans une petite cuisine, et quand Olympe est au bal ou à l'Opéra, elle descend en cachette chez la concierge, qui est une bonne âme, avec laquelle elle passe la soirée. Madame Jobin n'est reçue que rarement; elle est furieuse et jure ses grands dieux que jamais elle ne fera plus le bonheur de personne. M. Jobin, tout en souriant de son immortel sourire, s'efforce d'imiter ses fureurs. Je l'ai revue; elle venait de perdre un petit enfant, son unique enfant; cela ne l'empêchait pas d'aller dans le monde : le deuil de ces pauvres petits êtres se porte dans le cœur et non sur les habits. La fille du receveur des domaines de Saulières était resplendissante de beauté, de diamants, de dentelles, entre le jeune lord Latimer des horse-guards et le vieux prince Ymanoff. Elle avait des airs de pairesse d'Angleterre. Son mari l'avait accompagnée au bal, puis, quand il l'eut placée au milieu de sa cour, et sous prétexte de faire un whist dans un salon éloigné, il était allé rue de Boursault s'étendre au coin du feu de mademoiselle Jenny, du corps de ballet de l'Académie impériale de musique. Il reviendra vers une heure pour reprendre sa femme et la reconduire galamment à son hôtel. Le rêve était accompli; elle était superbe, entourée, courtisée comme une reine. Et moi, seul dans cette noble et brillante assemblée, je pensais à ce pauvre garçon enseveli dans sa capote de soldat, la poitrine trouée d'une balle, dans un coin ignoré de la Lombardie. Olympe Berthelier, Joseph Borel, bourg de Saulières! qui se doutait de tout cela? Je me présentai à elle; elle me reconnut sans peine et sans trouble; le masque resta le même. Si j'ai pu me

flatter ce soir-là de faire l'effet de l'ombre de Banquo, je me trompais, et ma prétention fut bien ridicule. Pas un trait ne bougea sur sa figure; ce fut le même sourire, la même grâce enchanteresse. Du temps passé, pas un mot, pas une allusion. Je dansai avec elle, et pendant que je tenais ses doigts effilés dans ma main, il me prenait des envies terribles de les écraser; alors je me souvins des dernières paroles de mon pauvre Joseph : « Si tu la vois, tu ne lui feras pas de reproches! »

Cette femme sera heureuse. Elle n'a pas d'enfants, elle n'aime pas sa mère, elle n'aime pas son mari, elle n'aime que sa beauté. Mais cette beauté se flétrira un jour; alors qui sait? peut-être en fouillant dans quelque meuble trouvera-t-elle un bouquet fané, une vieille lettre d'amour écrite par un écolier de quinze ans; peut-être une larme tombera-t-elle de ses yeux! Je le souhaite, je ne l'espère pas.

A. Strehly.

M. DARWIN

ET

SA THÉORIE DE LA FORMATION DES ESPÈCES.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Dans un premier article nous avons exposé les grands traits de la théorie par laquelle M. Darwin cherche à expliquer la formation des espèces animales et végétales. Cette théorie fait descendre les espèces actuellement vivantes de celles dont le marteau du géologue nous révèle l'existence dans les couches sédimentaires, et qui ont cessé de vivre à une époque déjà reculée. Ses prétentions audacieuses vont même jusqu'à assigner à la nature organisée tout entière un ancêtre commun, dont les cendres sont sans doute à jamais ensevelies dans les couches géologiques. La métamorphose perpétuelle des nombreux descendants de ce premier être vivant est régie par l'élection naturelle. Cette transformation, ce *devenir* incessant de tout ce qui a vie, avait été entrevu par l'imagination poétique de Gœthe, mais avant M. Darwin nul n'en avait démontré la réalité.

Nous avons fait voir avec quelle facilité l'ingénieuse théorie de M. Darwin résout plusieurs problèmes soulevés par l'étude de la nature organisée. Grâce à elle, l'unité de composition organique des êtres appartenant à un même embranchement cesse d'être un mystère, et les organes rudimentaires, éternelle pierre d'achoppement pour la téléologie, n'ont plus rien d'énigmatique. Toutefois, la théorie de

[1] Voir la livraison du 31 août 1861.

M. Darwin étant fort audacieuse, et incomplète à certains points de vue, le lecteur a dû sentir naître dans son esprit plus d'une objection.

Sans doute, la formation des espèces actuelles aux dépens d'espèces antérieures, sous l'influence de l'élection naturelle, expliquerait les affinités naturelles d'une manière suffisante. Mais alors l'étude de la botanique, de la zoologie, de la paléontologie, devrait révéler l'existence actuelle ou passée de nombreux chaînons intermédiaires entre les types considérés aujourd'hui comme espèces par les naturalistes. Or, il n'en est point ainsi. Voilà une première objection que bien des personnes seront prêtes à faire à la théorie de M. Darwin.

Il est aussi permis de secouer la tête avec incrédulité en voyant le savant anglais se servir de l'élection naturelle pour tout expliquer. Tantôt cet agent est invoqué pour rendre compte de la formation d'organes peu importants comme les poils ou les ailerons de certaines graines; tantôt c'est encore à lui qu'il faut avoir recours pour expliquer la formation d'appareils extrêmement complexes, par exemple, de l'oreille ou de l'œil. Voilà, certes, des effets bien divers rapportés à une seule et même cause. Or, cette cause n'est-elle pas encore trop mystérieuse elle-même pour qu'il soit possible de lui rapporter avec certitude des effets si éloignés les uns des autres?

Puis les instincts variés et admirables de tant d'animaux n'opposent-ils pas un obstacle invincible à toute théorie de la transformation des espèces? Comment sont nés en effet ces instincts? comment l'abeille, cet architecte sans rivaux de la gent ailée, pourrait-elle descendre d'un être dépourvu de l'instinct qui porte à construire? Cette objection vaut bien les deux précédentes. N'est-elle pas fatale à l'hypothèse de M. Darwin?

Enfin, comment oublier cette vérité devenue banale que les croisements d'espèces sont stériles ou ne donnent naissance qu'à des hybrides inféconds, tandis que les croisements de variétés ne nuisent point à la fécondité des descendants? Il y a là, semble-t-il, de quoi réduire à néant toutes les merveilles dont on veut faire honneur à l'élection naturelle.

M. Darwin n'a point volontairement fermé les yeux sur les côtés faibles de sa théorie. Il a, au contraire, cherché à prévoir les objections et à les réfuter. Les difficultés que nous venons de signaler ont en particulier attiré son attention, et il s'est attaché à les surmonter ou du moins à les atténuer. Nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire *in extenso* cette partie de son ouvrage. L'analyse que nous nous proposons d'en donner aujourd'hui aura, en effet, le défaut de beau-

coup d'abrégés. Sa brièveté donnera trop souvent aux arguments de l'auteur quelque chose de spécieux ou de recherché, tandis que les pages originales se distinguent par une finesse d'observation remarquable, alliée à une dialectique serrée. En outre, une analyse doit se contenter de formuler d'une manière générale bien des résultats de nature à paraître contestables. Elle est obligée de passer sous silence la plupart des faits à l'appui qui les accompagnent dans l'ouvrage complet. Aussi notre analyse paraîtra-t-elle çà et là quelque peu aventureuse et hasardée.

Quelque difficile que soit cette tâche, nous tenterons cependant de résumer les arguments par lesquels M. Darwin combat les objections capitales signalées plus haut. Dans ce but, nous allons les reprendre successivement toutes les quatre et les discuter.

Première objection. — Pourquoi, si les espèces descendent insensiblement, par voie de génération, les unes des autres, pourquoi ne trouve-t-on pas partout de nombreuses formes de transition? Pourquoi le naturaliste observe-t-il le plus souvent dans la nature, au lieu d'une confusion universelle, des espèces bien délimitées?

M. Darwin reconnaît pleinement que les espèces sont généralement assez bien délimitées et ne se présentent point sous la forme d'un chaos inextricable de chaînons unis les uns aux autres; mais il attribue ce résultat à plusieurs causes distinctes.

Les variétés nouvelles ne se forment qu'avec une extrême lenteur. Le rôle de l'élection naturelle est nul aussi longtemps qu'il ne se produit pas de variations propres à provoquer son action. Cette élection agit en effet seulement à l'apparition d'une variété mieux appropriée que telle ou telle autre aux exigences de la contrée dans laquelle elle se produit. Or, c'est ce qui ne peut avoir lieu qu'à la suite de circonstances diverses rarement réalisées. Telles sont les modifications dans le climat, les immigrations de nouveaux habitants, la modification simultanée de plusieurs espèces amenant une réaction contre les types primitifs, etc. Cette lenteur dans l'apparition des variétés nouvelles est une première cause de la permanence apparente des types spécifiques.

A côté de cette première cause viennent s'en ranger d'autres. C'est ainsi que certaines régions aujourd'hui continues peuvent avoir existé sous la forme de plusieurs îles distinctes pendant la dernière époque géologique. Dans chacune de ces îles des êtres semblables ont pu se modifier de diverses manières. Peu à peu, les variétés les plus voisines des types originels auront été anéanties sous l'influence de l'élection

naturelle. Plus tard enfin, les variétés survivantes auront apparu comme espèces distinctes lorsqu'un soulèvement aura réuni ces diverses régions en un seul continent.

Il est vrai que, lorsque deux ou plusieurs variétés se forment dans deux parties d'une aire géographique continue, il doit exister des variétés intermédiaires dans les zones intermédiaires. Toutefois, ces variétés intermédiaires n'ont généralement qu'une existence passagère, car elles ont inévitablement le dessous dans la lutte pour l'existence. C'est ce que nous avons suffisamment montré dans notre premier article. D'ailleurs, s'il a nécessairement existé dans la série des temps une foule de chaînons intermédiaires entre des espèces aujourd'hui distinctes, il est certain que l'élection naturelle a dû les éliminer et que ces chaînons ont cessé de vivre.

Cette réponse de M. Darwin à l'objection énoncée plus haut fait, il est vrai, surgir une objection nouvelle. Ces chaînons intermédiaires entre les espèces ont dû exister autrefois. On devrait donc les rencontrer à l'état fossile dans les couches sédimentaires. Or, malgré les progrès rapides de la géologie et de la paléontologie, ces chaînons n'ont pas été retrouvés jusqu'ici. Cette objection nouvelle n'embarrasse point M. Darwin, car il conteste hardiment à la paléontologie le droit de dire son avis sur ce sujet. Ce procédé est au moins commode, peut-être le trouvera-t-on en outre un peu cavalier. Et pourtant comment blâmer M. Darwin de son audace?

Les données de la paléontologie sont jusqu'ici tout à fait insuffisantes. Une partie minime du globe seulement a été explorée par les géologues, et les régions les mieux étudiées ne peuvent fournir que quelques documents isolés sur l'histoire de notre terre. Il est aujourd'hui à peu près avéré que les vastes couches fossilifères se sont formées sur un fond de mer durant une période d'affaissement. Or, les périodes d'affaissement alternent toujours avec d'immenses périodes de repos et de soulèvement pendant lesquelles les dépôts sédimentaires sont à peu près nuls. Les strates fossilifères ont donc été accumulées d'une manière intermittente et à intervalles irréguliers. Chaque formation est moins un acte complet de la création qu'une scène isolée prise au hasard dans un long drame qui se déroule avec une lenteur extrême. Sans doute il a fallu des temps incommensurables pour produire les nombreuses espèces qui peuplent notre globe; mais les dépôts géologiques, conformément à la théorie des causes lentes, si habilement défendue par M. Lyell, nous donnent la preuve d'une durée immense pour chacune des scènes dont ils retracent vaguement l'histoire.

Dans la Grande-Bretagne, les couches paléolithiques ont une épaisseur de 57,154 pieds, les couches secondaires de 13,190, les couches tertiaires de 2,240. L'épaisseur totale est donc de 72,484 pieds. En outre, certaines couches, qui font défaut à la succession de terrains de la Grande-Bretagne, ou qui n'y sont représentées que par de minces assises, atteignent sur le continent une puissance de plusieurs milliers de pieds. Quel temps n'a-t-il pas fallu pour former de tels sédiments, puisque le dépôt formé par le Mississipi, ce roi des fleuves, n'atteint qu'une épaisseur de 600 pieds en 100,000 ans à son embouchure!

Que sont donc les collections de nos musées comparativement aux milliers et aux milliers de générations qui se sont succédé à la surface de notre globe? Un fétu isolé, maigre, représentant toute une moisson.

Les recherches géologiques ont ajouté un grand nombre d'espèces à des genres soit éteints, soit vivants, et comblé en partie les intervalles entre certains groupes d'êtres organisés. Elles n'ont pourtant guère amoindri l'importance des distinctions spécifiques en faisant connaître des variétés intermédiaires. Mais doit-on en conclure que ces variétés n'ont jamais existé? Nullement. En effet, pendant la formation d'un grand nombre de terrains, l'Europe présentait l'apparence d'un amas d'îles semblable à l'archipel de la Malaisie. Or, qui pourrait juger de l'ensemble de la nature actuelle par la seule inspection des espèces propres à l'archipel malais? Poser cette question, c'est la résoudre; et c'est aussi reconnaître l'insuffisance des archives géologiques. D'ailleurs, une grande partie des espèces marines répandues dans l'archipel malais s'étendent aujourd'hui jusqu'à des centaines et des centaines de lieues au delà des confins de cette agglomération d'îles. L'analogie permet de supposer que ces espèces à distribution géographique très-vaste sont mieux placées que d'autres pour produire des variétés. Celles-ci sont d'abord purement locales, mais pour peu qu'elles soient vigoureuses, elles se répandent à leur tour au loin, et si elles devaient revenir un jour jusqu'à l'archipel habité par le type primitif, les zoologistes les considéreraient comme spécifiquement distinctes de ce type.

On affirme souvent, il est vrai, que certains groupes d'êtres organisés ont apparu subitement et n'ont pu, par conséquent, descendre par modifications graduelles de types préexistants. Une telle assertion est généralement très-hasardée. Quelques exemples suffiront à le prouver. Le temps n'est pas éloigné où tous les traités de géologie parlaient des mammifères comme ayant apparu subitement au commencement de la période tertiaire. Aujourd'hui pourtant, un des plus

riches gisements de mammifères connus est classé avec certitude dans le milieu de la série des terrains secondaires; on a même découvert un mammifère incontestable, à la base de cette série, dans le nouveau grès rouge.

Cuvier insistait volontiers sur le fait qu'il n'existait pas de singes tertiaires. Cela n'a pas empêché les paléontologistes plus modernes d'en découvrir soit aux Indes, soit en Amérique, soit en Europe, jusque dans les terrains éocènes.

Les cétacés paraissent vivre dans des conditions éminemment propres à favoriser leur fossilisation. Jusqu'à ces dernières années pourtant, les paléontologistes n'en avaient point découvert dans les terrains secondaires; aussi les faisaient-ils apparaître pour la première fois avec l'époque éocène. La paléontologie actuelle enregistre cependant le nom d'un cétacé appartenant aux grès verts supérieurs.

Dans un mémoire sur les cirrhipèdes sessiles, M. Darwin lui-même remarquait combien ces animaux sont communs dans les mers actuelles et dans les terrains tertiaires, sans qu'on en connaisse une seule espèce appartenant aux terrains antérieurs. Ces animaux étant conformés de manière à pouvoir être fossilisés avec la plus grande facilité, M. Darwin était obligé de conclure, bien malgré lui, que ces cirrhipèdes ont apparu subitement avec l'époque tertiaire. A peine le mémoire était-il publié, que M. Bosquet découvrait un cirrhipède sessile dans la craie de Belgique. C'était même un Chthamalus, genre fort commun et universellement répandu. Il a donc existé dans la période secondaire des cirrhipèdes sessiles qui peuvent être les ancêtres de ceux de la période tertiaire. Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, montrent combien il faut se défier des prétendues apparitions subites de groupes nouveaux dans la nature organisée.

On ne saurait nier que M. Darwin n'ait réussi à combattre très-habilement l'objection basée sur l'absence relative, dans les couches géologiques, de chaînons intermédiaires entre les espèces. Mais la géologie lui réservait une objection bien plus grave. Les strates les plus anciennes des terrains siluriens, les couches cambriennes, renferment déjà des êtres organisés appartenant à des types très-divers. Où faut-il donc chercher les ancêtres de ces types?

M. Darwin a fait courageusement à cette question la seule réponse possible : leurs ancêtres ont vécu dans les temps pré-siluriens. C'est là peut-être le point le plus faible de l'argumentation, car plusieurs des géologues les plus éminents, sir Roderik Murchison en tête, sont convaincus que l'époque silurienne a vu l'aurore de la vie sur notre

planète. M. Lyell et Edward Forbes ont contesté, il est vrai, la légitimité de cette opinion, et récemment encore M. Barrande a ajouté au système silurien un étage inférieur riche en espèces. Mais cette époque pré-silurienne a dû être d'une durée très-considérable, pour avoir fait surgir tant d'espèces des variations d'un seul type primitif. Où donc chercher les couches qui correspondent à cette période? « Sous l'Océan peut-être, » répond M. Darwin. Les observations de ce savant sur les récifs de coraux l'ont, il est vrai, convaincu que les grands océans sont, dès une haute antiquité géologique, le siége d'un affaissement, tandis que les archipels sont des aires d'oscillations alternatives, et les continents des aires de soulèvement; mais il est possible que les aires de soulèvement et d'affaissement aient changé dans le cours des âges. Dans ce cas, il se pourrait que le fond de l'Océan Pacifique recélât d'épaisses couches pré-siluriennes. C'est une hypothèse, mais, hélas! une pure hypothèse. Mieux vaut peut-être chercher ces couches pré-siluriennes dans les terrains métamorphiques aujourd'hui dépourvus de fossiles. L'existence de schistes cristallins, en particulier de gneiss supérieurs à certains terrains siluriens, existence constatée aujourd'hui par sir R. Murchison, permet de supposer dans les gneiss inférieurs de véritables terrains sédimentaires, dont les restes organisés auraient été détruits par une cause inconnue. Les analyses chimiques de M. Delesse parlent aussi en faveur de cette manière de voir, puisqu'elles ont révélé dans les gneiss la présence d'une substance organique. Quoi qu'il en soit, nous désirons vivement, pour le salut de la théorie, la découverte de fossiles vraiment pré-siluriens.

Deuxième objection. — Est-il possible qu'un animal ayant une constitution et un genre de vie déterminés puisse descendre, par modifications graduelles, de quelque animal ayant des habitudes entièrement différentes? Peut-on admettre que l'élection naturelle puisse produire, soit des organes d'importance secondaire, comme la queue d'une girafe servant de chasse-mouches, soit des organes aussi admirablement complexes que l'œil?

Il est certain qu'au premier abord on ne peut comprendre comment un animal présentant certaines habitudes pourrait descendre d'un autre animal ayant des habitudes diamétralement opposées; comment un carnassier terrestre, par exemple, pourrait être transformé en carnassier aquatique. En effet, comment auraient vécu les individus formant la transition?

M. Darwin ne se laisse pas arrêter par cette difficulté dont il recon-

nait cependant l'importance. Il existe en effet certains animaux dont les habitudes sont intermédiaires entre celles des animaux aquatiques et celles des animaux terrestres. Ainsi, le vison, espèce de belette américaine à pieds palmés, dont la fourrure ressemble à celle de la loutre, plonge dans les eaux, durant l'été, pour y saisir les poissons; en hiver, en revanche, lorsque tout est solidifié par la gelée, il donne la chasse aux souris et aux autres animaux terrestres.

On peut citer d'autres cas où certains animaux paraissent avoir changé de genre de vie. Aucun être n'est mieux conformé pour grimper sur les arbres et saisir les insectes dans les fentes des écorces que les oiseaux appartenant au groupe des pics. Il existe néanmoins, dans l'Amérique du Nord, des pics qui se nourrissent de fruits, tandis que d'autres, dans les États de la Plata, saisissent les insectes au vol. Ces pics rappellent leurs congénères, et sans doute leur origine, par la raucité de leur voix et par leur vol ondulatoire, mais ils ont entièrement perdu l'habitude de grimper.

Si chaque espèce a été créée primitivement comme elle se présente à nous, comment ne pas ressentir quelque surprise à la vue d'un animal dont le genre de vie et l'organisation offrent la plus complète désharmonie? Or il existe de tels animaux. Nous ne les inventons point à plaisir, par amour de l'hypothèse. Les pieds palmés des canards et des oies, par exemple, semblent formés exclusivement pour la natation; pourtant il existe des oies terrestres qui ne s'aventurent jamais dans les eaux. Personne, sauf Audubon, n'a vu la frégate descendre sur la surface de la mer, bien qu'elle ait les quatre doigts palmés. On pourrait dire, en quelque sorte, que chez les oies terrestres les palmures sont déjà devenues rudimentaires quant à la fonction, sinon quant à la structure. Chez la frégate, les membranes interdigitales sont si profondément échancrées que les palmures sont déjà incomplètes. Ces faits, étranges pour celui qui croit aux créations spéciales, sont fort simples dans l'hypothèse de la formation des espèces par l'élection naturelle.

En face du perfectionnement graduel que présente l'organe de la vue dans la série des êtres, il n'y a rien d'absolument impossible dans l'hypothèse de M. Darwin, qui fait résulter l'œil le plus parfait d'un vertébré de l'action lente et graduelle de l'élection naturelle. Il est peut-être aussi licite d'admettre que tous les vertébrés à poumons descendent d'un ancêtre commun à mœurs aquatiques et muni d'une vessie natatoire. En revanche, nous devons avouer que la formation d'autres organes est beaucoup plus incompréhensible. Le premier

rudiment d'un œil a déjà un certain degré d'utilité pour l'animal, en lui permettant de distinguer la lumière de l'obscurité, et ce fait suffit à rendre possible le perfectionnement de cet organe par élection naturelle. Mais quel sera l'avantage du premier rudiment de l'aile de l'oiseau ou de l'insecte? La théorie de M. Darwin, si admirable lorsqu'il s'agit d'expliquer le perfectionnement graduel des êtres, nous semble laisser encore beaucoup à désirer lorsqu'il s'agit d'expliquer la première apparition des organes. Cette théorie est essentiellement téléologique, non pas, il est vrai, dans l'acception ordinaire du terme, puisque M. Darwin, comme tout naturaliste critique, est l'adversaire des causes finales proprement dites. Mais si sa théorie ne repose pas sur les causes finales, elle s'appuie du moins sur ce qu'on pourrait appeler le choix final, l'élection finale. L'élection naturelle ne peut conserver en effet que les variations utiles, et nous entendons par là utiles à l'organisme chez lequel ces variations se produisent. Elle ne peut créer ces variations utiles, et se distingue par conséquent nettement des causes finales; mais elle tend à perpétuer ces variations lorsqu'un accident quelconque les a produites. Par suite de cette direction en quelque sorte téléologique de l'élection naturelle, il est extrêmement difficile de se rendre compte de la formation première d'une foule d'organes. Le plus souvent, en effet, les premiers rudiments d'un organe ont dû être moins utiles à l'organisme qu'embarrassants pour lui.

Nous insistons à dessein sur cette difficulté, car notre admiration pour l'ingénieuse théorie de M. Darwin ne doit pas nous empêcher d'en signaler les côtés faibles. Espérons cependant que l'ouvrage plus étendu promis par M. Darwin contiendra d'amples détails sur la question obscure de la première apparition des organes. Peut-être la sagacité de l'auteur saura-t-elle découvrir dans ces rudiments d'organes une utilité imprévue. Cela nous paraît, il est vrai, peu vraisemblable, bien que la pénétration du savant anglais ait déjà réussi souvent à exploiter en faveur de sa théorie des faits qui semblaient au premier abord militer contre elle[1].

[1] Qu'il nous soit permis de citer encore un de ces exemples. M. Darwin suppose que l'aiguillon de l'abeille est résulté de la modification graduelle d'une tarière dentée analogue à celle qu'on observe chez d'autres familles d'hyménoptères (Tenthrédiniens, Urocérides et autres). Cependant, l'abeille succombant fort souvent à la suite de la piqûre qu'elle fait avec son aiguillon, cette arme semble lui être encore plus préjudiciable qu'utile. M. Darwin répond que l'aiguillon, quelque nuisible qu'il puisse être à l'individu, est utile à la communauté, et peut donc être développé sous l'influence de l'élection naturelle. Cette explication est ingénieuse, trop ingénieuse peut-être, diront quelques-uns.

Troisième objection. — Les instincts peuvent-ils être acquis et modifiés par l'élection naturelle? Que dire de l'instinct merveilleux qui enseigne aux abeilles à faire des cellules assez régulières pour exciter l'admiration des plus profonds mathématiciens?

Avant de répondre à cette objection, il est bon de s'entendre sur ce qu'on doit appeler instinct. Les auteurs varient beaucoup quant à la définition de ce terme. Ch. Bonnet, le naturaliste philosophe de Genève, disait que pour bien comprendre l'instinct il faudrait passer quelque temps dans le cerveau d'une bête, sans être une bête soi-même. Cette condition n'est peut-être pas entièrement irréalisable, car le plus grand génie a, lui aussi, sa petite dose d'instinct. Heureusement, les auteurs, si peu d'accord sur les définitions, s'entendent généralement sur les actes qu'on peut taxer d'instinctifs. Toute action qui ne pourrait être faite par l'homme sans expérience et étude préalable est dite instinctive, dès qu'elle est faite par un animal, surtout par un jeune animal sans expérience aucune. Même chez l'homme, tout acte indépendant de l'expérience préalable, comme l'acte de teter chez le nourrisson, est dit instinctif. Si Mozart eût joué un air la première fois qu'il vit un piano, on aurait dû considérer ce jeu comme instinctif.

Frédéric Cuvier et d'autres ont comparé les instincts aux habitudes. Le rapprochement est heureux. Les instincts s'associent comme les habitudes. Un acte instinctif en appelle un autre, comme une note d'un air connu appelle la note suivante. Pierre Huber observa une fois une espèce de chenille qui se construisait une sorte de hamac très-compliqué. Ayant pris une de ces chenilles dont la construction était déjà très-avancée, disons terminée jusqu'au sixième étage, il la plaça dans la construction d'un autre individu élevée seulement jusqu'au troisième étage. La chenille continua la construction en formant un quatrième, un cinquième et un sixième étage. Mais lorsque Hubert prit une chenille dont la construction n'était encore élevée que de trois étages et la plaça dans une construction à six étages, il vit cette chenille fort embarrassée. L'animal, au lieu d'achever simplement la construction, reprit son travail où il l'avait laissé dans l'édifice précédent, c'est-à-dire au troisième étage. En lisant ces détails, le lecteur ne se souvient-il pas d'avoir été interrompu brusquement au milieu d'une ritournelle ou d'un chant, et de n'avoir pu continuer qu'à la condition de reprendre la ritournelle ou le chant dès son commencement?

Il y a donc une grande ressemblance entre l'instinct et l'habitude. L'instinct est en quelque sorte une habitude innée. Supposez donc qu'une habitude vienne à se transmettre de père en fils par héritage,

on ne pourra plus la distinguer d'un instinct. Certains instincts n'ont probablement pas d'autre source, bien qu'on ne puisse pas assigner à tous une semblable origine. Les instincts sont certainemeut aussi utiles aux animaux que bien des particularités de structure. Si donc les instincts sont susceptibles de modifications sous l'influence de certains changements dans les conditions de vie, quelques-unes de ces modifications pourront être particulièrement utiles à l'espèce, et par conséquent se propager, se perpétuer par voie d'élection naturelle. La modification permanente des instincts à l'aide de l'élection naturelle devient donc possible dès que ces instincts sont soumis à des variations comme la forme et la structure des organes.

Pour répondre à cette dernière objection, M. Darwin n'a donc qu'à montrer les instincts variant chez une même espèce. Nous verrons qu'il y réussit sans peine.

M. Darwin rencontre, il est vrai, une difficulté sur sa route. S'il est exact que les instincts se soient formés sous l'égide de l'élection naturelle, ils doivent toujours être utiles à l'espèce dont ils sont l'apanage. Or, en est-il bien ainsi? M. Darwin le pense. Les exceptions à cette règle ne sont pour lui qu'apparentes. Il est pourtant impossible d'attribuer une utilité directe à certains instincts. Chacun sait, par exemple, que les pucerons cèdent volontairement un liquide sucré aux fourmis. M. Darwin imagina d'empêcher pendant plusieurs heures l'accès des fourmis auprès d'une douzaine de pucerons, dans le but de laisser au liquide en question le temps de s'accumuler. Puis il frappa légèrement les pucerons à l'aide d'un cheveu à peu près comme les fourmis le font avec leurs antennes. Les insectes ne parurent pas s'en inquiéter. M. Darwin permit alors l'approche d'une fourmi, et chaque puceron de livrer sa gouttelette sucrée dès qu'il sentit le contact des antennes de la quêteuse. Cet instinct du puceron paraît ne profiter qu'à la fourmi. Pour le salut de sa théorie, M. Darwin est donc obligé d'admettre que le puceron ressent un allégement en se débarrassant de cette excrétion miellée. Cette hypothèse est un peu forcée et d'ailleurs insuffisante. Il vaut mieux reconnaître franchement que nous ne pouvons comprendre un instinct aussi étrange. C'est là un de ces petits détails auquels les adversaires de M. Darwin sauront se cramponner.

Revenons d'ailleurs à la question principale. Nous affirmions tout à l'heure que les instincts sont sujets à de nombreuses variations. L'étude des animaux domestiques fournit des preuves suffisantes en faveur de cette assertion. Certaines poules, par exemple, perdent l'instinct de couver leurs œufs. — Tous les loups, les renards, les chacals et les

espèces du genre chat, quelque apprivoisés qu'ils puissent être, sont portés à attaquer les volailles, les moutons et les porcs. Cette propension a été également trouvée incurable chez les jeunes chiens rapportés de la Terre de Feu et de l'Australie, où les sauvages ne possèdent pas d'animaux domestiques. Et pourtant combien est-il rare qu'on soit obligé d'enseigner aux chiens de nos pays civilisés à respecter les animaux de basse-cour! Sans doute, ils les attaquent parfois et sont punis pour ce fait. S'ils se rendent coupables d'une récidive, ils sont le plus souvent détruits sans pitié. Nos chiens ont donc été civilisés à la fois par l'élection humaine et par les habitudes héritées de leurs ancêtres. En revanche, les petits poulets ont perdu par habitude la crainte des chiens et des chats, qui était sans doute primitivement instinctive chez eux. On voit donc que les animaux peuvent perdre des instincts naturels et acquérir des instincts domestiques.

La difficulté n'est point encore résolue par ces exemples. Ils ne concernent, en effet, que des animaux à l'état domestique, mais ils ne sauraient fournir aucun document sur la formation d'instincts nouveaux à l'état sauvage. Il est sans doute difficile de constater avec certitude la naissance d'un instinct nouveau chez un animal soustrait à l'influence de l'homme. S'il était possible cependant de montrer de nombreux chaînons intermédiaires entre les instincts de deux espèces voisines, mais très-différentes l'une de l'autre par leur genre de vie, l'opinion de M. Darwin n'aurait plus rien d'absolument invraisemblable. Le savant anglais a réussi à démontrer l'existence de ces chaînons dans plusieurs cas avec une sagacité extraordinaire. Qu'on nous permette d'en citer quelque chose.

Parmi les fourmis à esclaves qu'étudia Pierre Huber, le *polyergus rufescens* se distingue par son incapacité de construire lui-même le nid de la communauté et de nourrir les jeunes individus. Huber enferma une trentaine de ces fourmis avec des œufs, des larves et une abondante nourriture, sans pouvoir les amener à rien faire. Les voyant sur le point de périr de faim, il introduisit dans leur prison un seul esclave (*formica fusca*), qui se mit aussitôt à travailler, nourrit les survivants, construisit un nid et prit soin des larves. Les polyergues rouges dépendent donc entièrement de leurs esclaves. Leurs propres travaux se réduisent pour les mâles et les femelles aux fonctions sexuelles, et pour les neutres à la capture des esclaves de l'autre espèce. Et même, dans le cas où l'ancien nid est devenu inhabitable, ces polyergues ne savent point prendre eux-mêmes l'initiative de l'émigration. Elle est déterminée par les esclaves, qui emportent leurs maîtres entre leurs

mandibules. Certes, si l'on ne connaissait que ce seul exemple de fourmis à esclaves, il serait bien difficile de comprendre comment l'élection naturelle a pu produire un semblable instinct.

Heureusement pour la théorie de M. Darwin que cet instinct n'est pas le seul de ce genre. On en observe en effet d'analogues, bien que légèrement différents chez d'autres espèces. Les fourmis sanguines (*formica sanguinea*), par exemple, possèdent généralement beaucoup moins d'esclaves que les polyergues rouges. Elles n'en ont même que très-peu au commencement de l'été. Aussi les occupations de ces esclaves sont-elles moins nombreuses que chez l'espèce précédente. Ils prennent seuls soin d'élever les larves, et travaillent de concert avec les maîtres à la construction de la fourmilière. Maîtres et esclaves se rendent ensemble à la recherche de la nourriture et vont quêter chez les pucerons. C'est ainsi du moins que Huber a vu les choses se passer en Suisse. En Angleterre, d'après MM. Smith et Darwin, les maîtres seuls quittent la fourmilière pour aller chercher les matériaux de construction et la nourriture qui leur est nécessaire à eux-mêmes et à leurs esclaves. Ces derniers sont exclusivement occupés à soigner les larves dans l'intérieur du nid. Enfin, dans les cas d'émigration, les maîtres transportent leurs esclaves, tandis que l'inverse a lieu chez les polyergues, comme nous l'avons dit. Les esclaves sont donc soumis à un moins grand nombre de travaux chez les fourmis sanguines de Suisse que chez les fourmis rouges (*polyergus*), et à des travaux moins nombreux encore chez les fourmis sanguines d'Angleterre. On observe une gradation presque insensible de l'instinct des unes à celui des autres. Il n'y a donc rien d'invraisemblable à ce que ces différents instincts soient de simples modifications de celui des fourmis sanguines d'Angleterre.

Reste à déterminer, il est vrai, comment l'instinct des fourmis sanguines d'Angleterre a pu prendre naissance. C'est une tâche difficile. M. Darwin fait à ce sujet une hypothèse pour le moins très-spécieuse. Il a observé que des fourmis appartenant à des espèces chez lesquelles l'esclavage est inconnu, pillent accidentellement des nymphes d'autres espèces pour en faire leur nourriture. Il a pu donc arriver que quelques-unes de ces nymphes emmagasinées comme provision de bouche se soient transformées en insectes parfaits avant d'avoir été consommées. Ces individus s'occupent sans doute dans la fourmilière autant que cela est en leur pouvoir. C'est du moins ce que l'étude des fourmilières mixtes, c'est-à-dire des fourmilières à esclaves, rend très-vraisemblable. Si la présence de ces étrangers a été utile à la communauté,

on est en droit de présumer que l'élection naturelle sera entrée en jeu pour favoriser cette tendance à capturer des nymphes étrangères. A la suite d'un très-grand nombre de générations, cette tendance aura pu devenir un instinct permanent.

Les instincts des fourmis ne sont donc point un obstacle invincible à la théorie de M. Darwin, bien qu'on ne puisse affirmer qu'ils se soient produits exactement de la manière indiquée.

Il est d'autres instincts aussi merveilleux en leur genre et en apparence aussi isolés que celui des fourmis à esclaves. Tel est l'instinct qui pousse les abeilles à construire leurs rayons. Cet instinct-là aurait-il pu résulter de l'instinct différent de quelque autre hyménoptère? Peut-être bien. M. Darwin réussit du moins à montrer qu'une pareille hypothèse n'est point aussi absurde qu'on pourrait le supposer au premier abord. Les alvéoles des abeilles, si soigneusement étudiés par Réaumur et François Huber, sont à juste titre devenus l'objet d'une admiration universelle. Ces cellules prismatiques et hexagonales, dont le fond est une pyramide trièdre à faces formées par des rhombes égaux entre eux, ont paru calculées de manière que les rayons fussent construits à l'aide du minimum de cire possible. D'habiles mathématiciens, comme Kœnig, Cramer, Lhuilier, Lesage et d'autres, se sont occupés de cette question, et la plupart d'entre eux ont cru reconnaître que les angles des rhombes sont en effet tels que l'alvéole soit formé avec le moins de cire possible. Une pareille coïncidence semblait devoir devenir le pivot de la théorie des causes finales. Elle a donné lieu, en effet, à bien des dithyrambes admiratifs depuis plus d'un siècle. Toutefois, Lhuilier s'était déjà chargé de montrer que l'économie susceptible d'être réalisée par les abeilles dans la construction d'un alvéole aurait pu atteindre un cinquième de la dépense totale, tandis qu'elle n'est en réalité que d'un cinquante-unième. Il pensait néanmoins que si l'économie n'est pas très-sensible pour chaque cellule, elle peut l'être pour la totalité du gâteau, à cause de l'emboîtement mutuel des deux ordres opposés d'alvéoles.

Si les calculs de Lhuilier sont exacts, les partisans des causes finales doivent donc chercher une nouvelle base stratégique. François Huber ayant d'ailleurs reconnu que les alvéoles des abeilles ne sont point des prismes droits, mais des prismes obliques dont l'inclinaison sur la base peut varier d'une quinzaine de degrés, les anciens calculs des mathématiciens ne signifient plus rien quant à l'estimation exacte de l'économie réalisée par les abeilles. Il faut, du reste, reconnaître que l'instinct des abeilles est bien plus digne d'admiration s'il est variable

et susceptible de s'adapter à une foule de circonstances diverses, que s'il était complétement aveugle et aussi strictement nécessaire qu'un théorème de géométrie.

Or, l'instinct des abeilles n'est point aveugle. Il n'est pas absolument invariable. Déjà François Huber avait reconnu que le premier rang des cellules de chaque gâteau n'est point construit comme les autres. Les alvéoles qui le forment sont pentagonaux avec un fond composé d'un seul rhombe et de deux trapèzes. Huber avait aussi constaté que pour passer des cellules plus petites des ouvrières aux cellules plus grandes des mâles, les abeilles construisent plusieurs rangs de cellules irrégulières, dont le fond n'est plus trièdre, mais tétraèdre. Ces déviations du type architectonique fondamental doivent, il est vrai, se présenter dans chaque ruche, être pratiquées par chaque génération d'abeilles, et peuvent par conséquent résulter aussi d'un instinct général et aveugle. Il n'en est plus de même pour certaines modifications dans la forme des gâteaux, qui furent observées par Huber lorsqu'il plaça ses abeilles dans certaines conditions exceptionnelles. Mais nous verrons tout à l'heure que M. Darwin a observé des altérations bien plus frappantes de la forme des alvéoles sous l'influence de conditions nouvelles.

Buffon expliquait la régularité des constructions des abeilles d'une manière toute mécanique. Il pensait que ces insectes, pressés les uns contre les autres, font prendre naturellement à la cire une forme hexagonale. Cette cire mise en œuvre par les abeilles lui semblait comparable à des boules d'un matière molle, qui, pressées les unes contre les autres, prennent une forme polyédrique. Sans doute, cette interprétation était quelque peu grossière, mais on doit savoir gré au naturaliste français d'avoir su se tenir en garde contre les séductions du merveilleux. Les nouvelles expériences de M. Darwin nous ont dans tous les cas rappelé involontairement la théorie de Buffon; et bien que ces expériences ne puissent nullement réhabiliter cette théorie, elles montrent cependant qu'il y avait une idée juste à sa base.

M. Waterhouse s'est chargé de montrer que la forme prismatique des cellules d'hyménoptères est toujours déterminée par le voisinage immédiat d'autres cellules. Excité par les recherches de ce savant, M. Darwin a poursuivi cette étude avec zèle. Il a réussi à classer les hyménoptères mellifères de manière à former une série d'espèces dont les méthodes de construction passent insensiblement de l'une à l'autre. A l'une des extrémités de cette série nous trouvons les bourdons, insectes économes, qui se servent de leurs vieux cocons pour emmagasiner du miel, et qui les prolongent parfois en soudant des tubes de

cire sur leur bord. L'autre extrémité de la série est occupée par les abeilles, dont les gâteaux sont formés par deux couches de cellules hexagonales à pointement pyramidal, ces cellules étant disposées de telle manière que les trois rhombes du fond d'une cellule appartiennent au fond de trois cellules différentes de la couche opposée. Entre cette extrême simplicité et cette extrême complication, nous trouvons la mélipone domestique du Mexique, dont le nid a été découvert par Pierre Huber. La mélipone elle-même est intermédiaire par son organisation entre les bourdons et les abeilles, mais plus voisine des premiers que des seconds. Elle construit un gâteau de cire presque régulier, formé de deux espèces de cellules : des alvéoles cylindriques dans lesquels les larves se développent, et quelques cellules plus grandes destinées à emmagasiner le miel. Ces dernières sont à peu près sphériques et presque égales entre elles. Elles sont agrégées les unes aux autres de manière irrégulière. Mais, et c'est un point important, ces cellules sont construites à une si petite distance les unes des autres, qu'elles se couperaient réciproquement si les sphères étaient achevées. C'est ce qui n'a pourtant point lieu, les mélipones ayant soin d'élever des cloisons de cire parfaitement planes dans le plan de l'intersection idéale des deux sphères. Par suite de cette circonstance, la partie externe de chaque cellule se trouve être un segment de sphère, tandis que le reste de sa paroi est formé par deux ou trois faces planes, ou même un plus grand nombre, selon que cette cellule touche à deux ou trois autres ou à un plus grand nombre. Lorsque le fond d'une cellule se trouve en contact avec ceux de trois autres, il prend la forme d'une pyramide trièdre, grossière imitation de la base pyramidale des alvéoles d'abeilles.

En réfléchissant sur ce mode de construction, M. Darwin reconnut que si la mélipone construisait toutes ses sphères égales à une distance déterminée les unes des autres, tout en les distribuant en deux couches, son gâteau serait nécessairement formé d'alvéoles prismatiques à pointement pyramidal, aussi réguliers que ceux des abeilles. Pour que le rayon irrégulier et en apparence grossier des mélipones devînt aussi admirablement régulier que celui des abeilles, il suffirait donc qu'aux instincts de ces animaux vînt s'en ajouter un nouveau, celui de construire les cellules sphériques à une distance égale les unes des autres. La forme prismatique une fois obtenue, il n'est pas nécessaire de supposer beaucoup d'art chez ces hyménoptères pour les voir prolonger leurs alvéoles, de manière à leur permettre de contenir une quantité suffisante de miel. C'est ce que font les abeilles.

Il n'est donc pas impossible que l'instinct admirable de l'abeille se soit formé par le perfectionnement graduel de l'instinct de la mélipone, et M. Darwin est disposé à croire que telle est bien son origine. On objectera, il est vrai, que la marche suivie par les abeilles dans la construction de leurs gâteaux, marche bien connue depuis les observations de Réaumur et de Huber, ne semble pas parler positivement en faveur de cette hypothèse. Pour répondre à cette objection, M. Darwin a essayé d'amener des abeilles à modifier leur manière de construire; il a tenté de leur imposer une méthode nouvelle, à savoir la méthode même par laquelle la mélipone pourrait arriver à construire des gâteaux réguliers. Si plusieurs mélipones travaillaient simultanément à des cellules placées à une distance égale les unes des autres, elles devraient élever des faces planes dans le plan d'intersection de leurs sphères, et produire ainsi des prismes. Il fallait donc obliger les abeilles à construire un grand nombre de cellules à la fois, pour voir si elles sauraient calculer convenablement leurs distances. La tentative peut paraître téméraire, car un pareil procédé s'éloigne en apparence beaucoup de celui que les abeilles suivent d'ordinaire. Et cependant, prodige étonnant! M. Darwin a réussi.

A l'exemple de M. Fegetmeier, l'illustre naturaliste anglais a éloigné l'un de l'autre deux rayons d'une ruche, et placé dans l'intervalle un fragment de cire carré très-épais. Les abeilles commencèrent immédiatement à y creuser de petites cavités circulaires. A mesure qu'elles approfondissaient ces petites excavations, elles leur donnaient plus de largeur, de manière à les transformer en petits bassins circulaires de la forme d'un verre de montre. Le travail d'excavation avait été commencé sur plusieurs points éloignés les uns des autres d'une quantité équivalente à la distance qui sépare le centre d'une cellule du centre des cellules voisines dans les gâteaux ordinaires. Dès que les bassins circulaires furent devenus assez larges pour être tangents les uns aux autres, les abeilles cessèrent de les creuser davantage, bien que la profondeur de ces petites cupules ne dépassât pas un tiers du rayon de la sphère idéale à laquelle elles appartenaient. Puis les abeilles circonscrivirent ces cercles par des lignes droites, et élevèrent sur ces lignes les six pans des cellules hexagonales. Les alvéoles se trouvèrent donc avoir pour fond, au lieu du pointement pyramidal trièdre des cellules normales, une petite dépression en forme de verre de montre. L'ingénieuse prévision de M. Darwin était donc réalisée.

M. Darwin n'en resta pas là. Heureux d'avoir découvert cette flexibilité de l'instinct des abeilles, il répéta l'expérience en la variant

quelque peu. Au lieu de l'épaisse masse de cire carrée, il suspendit dans la ruche une plaque de cire fort mince en forme de lame de couteau, et colorée par du vermillon. Les abeilles attaquèrent la plaque des deux côtés à la fois. Mais à peine avaient-elles commencé leurs excavations, qu'elles durent cesser de les approfondir, à cause du peu d'épaisseur de la plaque. Elles construisirent néanmoins des alvéoles prismatiques parfaitement réguliers. Ces alvéoles se trouvèrent alors terminés par des bassins à fond plat, dont la partie plane était située dans le plan d'intersection des deux sphères idéales auxquelles appartenaient deux bassins opposés. La couleur rouge du vermillon permettait de reconnaître à première vue les parties de l'édifice formées par la plaque primitive.

Le lecteur a peut-être hoché la tête avec doute à l'hypothèse de l'instinct de la mélipone transformé en instinct d'abeille. L'impossibilité de cette transformation lui semblera moins évidente après ces observations réellement merveilleuses. Une question se présentera, il est vrai, à son esprit. L'élection naturelle n'agit que par l'accumulation graduelle de légères modifications de structure ou d'instinct, toutes profitables à l'espèce dans les conditions de vie qui l'environnent. Comment est-il donc possible qu'elle ait favorisé le développement graduel d'instincts architectoniques tendant toujours vers le plan de construction de l'abeille?

M. Darwin sait aussi répondre à cette question. De toutes les méthodes de construction des mellifères, celle de l'abeille est la méthode qui exige le moins de cire. Or, ces insectes ayant besoin d'une grande quantité de miel pour passer l'hiver, ceux qui auront réussi à construire les plus vastes magasins auront plus de chances que d'autres de résister aux ravages de la mauvaise saison. Par conséquent toute méthode de construction ayant pour résultat une économie de cire sera un élément important de succès pour les animaux de la famille des abeilles dans la lutte de la vie.

En résumé, M. Darwin répond victorieusement à l'objection qu'il s'était posée. Sans doute on pourra l'accuser de faire parfois sans hésiter des rapprochements hasardés. Il n'en est pas moins vrai qu'il a démontré d'une manière éclatante la flexibilité des instincts. L'instinct n'est point aveugle, il n'est pas nécessaire. Sous l'influence d'agents divers, il est susceptible de subir des modifications profondes. Or, nous le demandons, cette flexibilité de l'instinct ne répond-elle pas suffisamment à l'objection énoncée en tête de ce paragraphe?

Quatrième objection. — Comment se fait-il que les croisements d'espèces sont stériles ou ne produisent que des hybrides inféconds, tandis que les croisements de variétés ne nuisent point à la fécondité des descendants ?

Cette objection est certainement d'une grande importance et mérite d'être étudiée avec soin. Mais il faut s'armer de précautions dans l'examen de ce sujet. Certaines personnes déclarent *a priori* que la fécondité des produits est le caractère essentiel de l'espèce. Ces hommes-là se refusent d'avance à toute discussion. En effet, démontrez-leur que deux animaux, considérés par eux comme appartenant à des espèces différentes, peuvent donner par croisement des produits féconds, ils répondront qu'ils se sont fourvoyés en tenant deux variétés d'une seule espèce pour deux espèces distinctes. Démontrez-leur, au contraire, que deux animaux appartenant de leur propre aveu à deux variétés d'une même espèce, ne donnent naissance qu'à des mulets inféconds, ils changeront leur système de défense et soutiendront que les deux variétés supposées sont deux espèces entièrement différentes. Il est clair qu'avec des discuteurs de cette force, il n'y a rien à faire. La partie est perdue d'avance quand on a pour adversaires des hommes décidés à prendre toute défaite pour une brillante victoire.

La question doit être traitée d'une autre manière. Il faut l'étudier et non la préjuger. Nous ne pouvons donc que féliciter M. Darwin de la marche logique qu'il a adoptée. Cette marche consiste à cataloguer d'abord les résultats des croisements observés entre des espèces ou des variétés généralement considérées comme telles et à noter les cas de stérilité et de fécondité bien constatés, puis à scruter les lois qui régissent la stérilité et les causes qui la déterminent; c'est après cette étude seulement que M. Darwin pose ses conclusions.

Il est avéré que les croisements entre des êtres organisés suffisamment distincts pour être considérés généralement comme des espèces différentes, et, au cas échéant, les croisements entre leurs hybrides sont le plus souvent inféconds. Cette règle n'est toutefois point dépourvue d'exceptions. On observe en réalité dans ces croisements tous les degrés, depuis la stérilité la plus absolue jusqu'à une stérilité seulement fréquente ou même exceptionnelle. Cela est si vrai, que les deux observateurs les plus versés dans la question de l'hybridisme, Kolreuter et Gärtner, sont arrivés à des résultats diamétralement opposés en se basant sur ce principe de distinction. Ils considèrent souvent les deux mêmes formes, l'un comme deux variétés d'une même espèce, l'autre comme deux espèces distinctes. Pour ce qui concerne les hybrides

féconds, Gärtner a trouvé que la fécondité diminue rapidement dans les premières générations, pourvu qu'on évite tout croisement nouveau avec l'une des souches pures. Cependant, d'après M. Darwin, cette diminution de fécondité peut provenir d'une cause très-distincte de la diversité spécifique, savoir : du croisement d'individus consanguins. Ce savant s'est en effet assuré par un grand nombre d'expériences que le croisement répété d'individus consanguins diminue la fécondité, tandis que le croisement d'individus non consanguins ou même appartenant à des variétés différentes l'augmente. Cette observation est d'ailleurs conforme aux opinions généralement en vogue parmi les éleveurs. Les hybrides végétaux sont rarement élevés en très-grand nombre par les expérimentateurs. Ils se trouvent d'ordinaire dans le même jardin que les espèces desquelles ils descendent, et l'on prend en conséquence des précautions pour qu'ils ne soient point fécondés par le pollen de ces dernières. Or ces précautions ont généralement pour effet la fécondation de chaque hybride par son propre pollen, circonstance qui, au bout de plusieurs générations, devient très-défavorable à la fécondité. Cette action de la consanguinité sur la plus ou moins grande fécondité résulte également de l'observation suivante : Gärtner a constaté que la fécondation artificielle des hybrides est suivie au bout de plusieurs générations non d'une diminution, mais au contraire d'un accroissement de fécondité. M. Darwin explique très-bien cette influence, en apparence très-anormale, de la fécondation artificielle, en disant que l'expérimentateur emploie d'ordinaire, pour féconder une fleur, du pollen pris sur une autre. L'influence de la consanguinité se trouve par là entièrement éliminée.

La plus ou moins grande facilité avec laquelle certaines espèces végétales peuvent être croisées dépend quelquefois de causes très-mystérieuses. Quelques lobélies et toutes les espèces du genre hippeastrum offrent la particularité remarquable de pouvoir être fécondées beaucoup plus facilement par le pollen d'autres espèces que par leur propre pollen. Il est par suite plus facile de se procurer des hybrides de ces espèces que des graines donnant des individus de race pure. M. Herbert a répété ces expériences pendant cinq années successives en obtenant toujours les mêmes résultats. Il a du reste été pleinement confirmé par d'autres observateurs. Des observations analogues ont été faites sur quelques passiflorées et certaines molènes (*verbascum*).

Parmi les nombreux hybrides appartenant aux genres fuchsia, calcéolaire, pelargonium, petunia, rhododendron, etc., qu'on élève dans nos jardins, il s'en trouve beaucoup de féconds.

Les exemples d'hybrides parfaitement féconds sont beaucoup plus rares chez les animaux que chez les végétaux, et peut-être même sont-ils tous contestables. Il n'en est pas moins certain que les hybrides animaux sont loin d'être toujours absolument stériles. Il y a des degrés dans leur stérilité comme dans celle des hybrides végétaux.

Les croisements d'espèces pures et les croisements d'hybrides présentent donc des degrés de stérilité très-divers. Lorsque le pollen d'une plante appartenant à une certaine famille est placé sur le stigmate d'une plante appartenant à une autre famille, il n'exerce pas plus d'influence sur lui que la première poussière inorganique venue. Depuis ce zéro absolu de fécondité, on observe dans les croisements d'espèces appartenant à un même genre tous les degrés possibles de fécondité jusqu'à un excès de fécondité. La même chose s'observe dans les croisements d'hybrides.

Cette loi n'est pas la seule que révèle l'étude de la stérilité résultant du croisement d'espèces différentes. M. Darwin en a reconnu plusieurs autres.

Les hybrides d'espèces difficiles à croiser et rarement fécondes entre elles sont eux-mêmes le plus souvent stériles. On ne peut cependant établir de relation entre la difficulté du premier croisement et la stérilité des hybrides auxquels il donne naissance. Dans bien des cas des espèces pures se croisent avec la plus grande facilité et donnent naissance à de nombreux hybrides, mais ceux-ci sont au contraire tout à fait inféconds. En revanche, d'autres espèces ne peuvent être croisées qu'avec beaucoup de difficulté, mais les hybrides qu'elles engendrent sont parfaitement féconds.

Le degré de stérilité est du reste très-variable chez les hybrides des mêmes espèces et paraît fort sujet à subir l'influence de conditions diverses. Il n'est pas proportionné à la plus ou moins grande affinité systématique des espèces croisées, c'est-à-dire à la plus ou moins grande ressemblance de ces espèces au point de vue de la structure et de la constitution. En effet, il serait facile de citer des cas nombreux d'espèces très-voisines les unes des autres par toute leur organisation et néanmoins incapables de se féconder réciproquement. Les exemples d'espèces évidemment très-distinctes et se fécondant avec facilité ne sont pas rares non plus. Le genre œillet (dianthus) renferme des espèces susceptibles d'être croisées avec la plus grande facilité; le genre silène au contraire, quoique formé d'espèces souvent très-voisines les unes des autres, n'a jamais donné naissance à un seul hybride. Et pourtant les œillets et les silènes appartiennent à la même famille, celle des

caryophyllées. Des différences analogues ont été observées entre les espèces d'un seul et même genre, par exemple dans le genre tabac (*nicotiana*).

Le degré de stérilité peut même être différent dans les croisements réciproques de deux mêmes espèces. Pour plus de clarté, nous ajouterons que le terme de croisement réciproque est appliqué par M. Darwin à des croisements comme celui de l'âne, par exemple, avec la jument, et réciproquement du cheval avec l'ânesse. Or un croisement peut s'opérer avec grande facilité sans qu'on puisse en inférer que le croisement réciproque soit possible. Ainsi la belle de nuit jalap (*mirabilis jalapa*) peut être facilement fécondée par la belle de nuit à longues fleurs (*M. longiflora*), et les hybrides résultant de ce croisement sont généralement féconds. En revanche, la fécondation inverse, celle de la belle de nuit à longues fleurs par le pollen de la belle de nuit jalap, ne réussit jamais. M. Kolreuter l'a tentée plus de deux cents fois dans l'espace de huit ans, mais toujours en vain. Nous devons à M. Thuret la constatation de faits tout semblables chez certains fucus.

D'autres règles, tout aussi inattendues, ont été formulées par M. Gartner.

Qu'on nous permette d'en mentionner rapidement quelques-unes :

Quelques espèces, par exemple, peuvent être croisées avec une grande facilité; d'autres espèces des mêmes genres montrent une tendance remarquable à imprimer leur cachet, leur *facies*, à leurs hybrides; mais ces deux propriétés ne marchent point forcément de concert.

Certains hybrides, au lieu de présenter des caractères intermédiaires entre ceux des deux espèces parentes, ressemblent toujours plus particulièrement à l'une d'elles; et ces hybrides-là, bien que ressemblant tout à fait à l'une des races pures, n'en sont pas moins, sauf de rares exceptions, entièrement stériles.

Parmi des hybrides dont les caractères sont ordinairement intermédiaires entre ceux des parents, on en trouve parfois quelques-uns ressemblant exclusivement à l'une des races pures. Ces hybrides exceptionnels sont en général parfaitement stériles, même lorsque d'autres issus de graines provenant de la même capsule sont relativement très-féconds. On aurait eu le droit de s'attendre à un résultat opposé.

Les lois bizarres que nous venons de passer en revue prouvent-elles que les hybrides ont été frappés de stérilité dans le but de prévenir les mélanges d'espèces dans la nature? M. Darwin n'hésite pas à répondre négativement à cette question, et les nombreuses variations dans les

degrés de stérilité que nous avons énumérés plus haut lui donnent entièrement raison. La stérilité des individus d'espèces différentes croisés ensemble et la stérilité des hybrides sont des phénomènes purement accidentels dépendant de différences d'organisation entre les individus. Ces différences sont, il est vrai, le plus souvent inconnues et hypothétiques, mais il est permis de supposer qu'elles concernent spécialement les organes générateurs.

Une grande partie des lois relatives à l'hybridisation paraissent s'étendre aux greffes. Les greffes réciproques, par exemple, ne s'opèrent point toujours avec égale facilité. C'est ainsi que le groseillier à maquereau ne peut être greffé sur le groseillier rouge, tandis que la greffe inverse réussit fort bien. Les affinités systématiques ne suffisent pas plus pour déterminer la possibilité d'une greffe que celle d'une hybridisation. Le poirier, par exemple, peut être greffé plus facilement sur le coignassier, arbre d'un autre genre, que sur le pommier, qui appartient au même genre que lui. Les diverses variétés de poirier ne se greffent pas toutes avec une égale facilité sur le coignassier, pas plus que les diverses variétés d'abricotiers et de pêchers sur certaines variétés de pruniers. Enfin, les organes reproducteurs sont souvent modifiés par la greffe comme par l'hybridisation. Certains Robinia, par exemple, greffés sur d'autres espèces, ne portent que très-difficilement des graines; au contraire certains sorbiers donnent, après avoir été greffés sur d'autres espèces, deux fois plus de fruits qu'à l'état normal. Ces phénomènes, comme ceux de l'hybridisme, résultent sans doute de légères différences d'organisation.

Après avoir examiné les lois qui régissent l'hybridisme, cherchons à déterminer les causes de la stérilité qui l'accompagne. Il est urgent de distinguer à ce propos la stérilité des hybrides de celle des individus d'espèces pures croisés ensemble. Ces derniers ont en effet des organes reproducteurs normaux, tandis que les premiers en ont d'imparfaits.

Pour ce qui concerne les croisements d'espèces pures, la stérilité peut souvent résulter d'une particularité physique qui s'oppose à la rencontre de l'ovule et de l'élément fécondateur. Souvent aussi cette rencontre a lieu sans que l'ovule se développe, ou bien aussi l'ovule commence à se développer, mais, par une cause inconnue, il périt durant les premiers stades de l'évolution. Cette dernière alternative se présente, d'après M. Hervitt, dans les croisements de gallinacés.

Quant à la stérilité des hybrides à organes génitaux imparfaits, il est vraisemblable qu'on doit la rapprocher de la stérilité dont les espèces

pures sont fréquemment frappées lorsqu'on les place dans des conditions anormales. La plupart des animaux montrent une tendance à devenir stériles dès qu'ils se trouvent sous l'influence de conditions exceptionnelles. C'est même là le plus grand obstacle contre lequel les sociétés d'acclimatation et de domestication ont à lutter. Ces deux sortes de stérilité ont de grands rapports. Elles s'accompagnent toutes deux fréquemment d'un grand développement de taille; toutes deux atteignent plus souvent les mâles que les femelles. Enfin, lorsque des êtres organisés sont placés durant plusieurs générations sous l'influence de conditions qui ne leur sont pas naturelles, leurs descendants montrent un grand penchant à varier. Ce fait provient sans doute de ce que les organes générateurs ont été affectés, à un moindre degré, il est vrai, que dans les cas de stérilité. Or, les hybrides présentent également un penchant marqué à varier au bout de plusieurs générations.

En thèse générale, on peut dire que de légères variations dans les conditions de vie tournent au profit de tous les êtres organisés, et que les croisements entre des individus qui appartiennent à une même espèce, mais qui diffèrent légèrement l'un de l'autre, donnent naissance à des descendants vigoureux et féconds. Les changements profonds dans les conditions de vie ont au contraire une tendance à rendre les êtres organisés plus ou moins stériles, et le croisement entre des mâles et des femelles devenus très-différents les uns des autres, c'est-à-dire devenus spécifiquement différents, produit des hybrides qui sont généralement plus ou moins stériles.

Jusqu'ici nous avons laissé de côté les métis, c'est-à-dire les produits du croisement de deux variétés d'une même espèce. Ces métis étant généralement féconds, on a voulu les considérer comme bien distincts des hybrides. Toutefois on observe tous les degrés possibles dans la fécondité des métis comme dans la stérilité des hybrides. C'est là un argument de plus en faveur de la théorie de M. Darwin. Cette similitude ne laisse en effet subsister aucune ligne de démarcation tranchée entre les variétés et les espèces. Les cas de stérilité relative des métis ne sont point rares, comme nous allons le montrer par quelques exemples. M. Gärtner sema pendant plusieurs années du maïs à graines rouges à côté de maïs à graines jaunes, sans que jamais il se produisît de croisement naturel entre ces deux variétés, bien que leurs sexes soient séparés. Il tenta alors une hybridisation artificielle sur treize pieds différents. Cette expérience ne réussit que sur un seul épi, encore cet épi ne porta-t-il que cinq grains. Il est vrai que, malgré la difficulté d'un tel croisement, les métis du maïs sont parfaite-

ment féconds. Un cas plus remarquable et parfaitement authentique a été étudié pendant plusieurs années sur neuf espèces de molènes (*verbascum*) par M. Gärtner. C'est le suivant : les variétés jaune et blanche d'une même espèce de molène produisent moins de graines lorsqu'elles se fécondent l'une l'autre que lorsque la fécondation s'opère entre individus de même nuance. Il y a plus : le croisement de deux variétés jaunes ou de deux variétés blanches appartenant à deux espèces différentes est plus fécond que celui de la variété blanche d'une espèce avec la variété jaune de la même espèce.

A quoi bon accumuler un plus grand nombre d'exemples qui ne feraient que fatiguer le lecteur? Nous avons exposé assez longuement les recherches de M. Darwin sur les hybrides et les métis, pour prouver qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre eux. Les différents degrés de stérilité et de fécondité observés chez les uns et les autres semblent montrer que les variétés et les espèces forment une série de termes insensiblement gradués, les variétés n'étant que des espèces encore peu tranchées. Or c'est bien là ce qu'exige la théorie de M. Darwin. Nous ne regrettons pas d'être entrés à ce sujet dans une foule de détails très-circonstanciés. En effet, l'hybridisme est la clef de voûte de la théorie de la permanence des espèces. C'est la pierre qu'il s'agissait d'arracher pour voir l'édifice s'écrouler en entier. M. Darwin y a réussi.

Nous venons de voir M. Darwin réfuter les objections principales qu'on peut faire à sa théorie de l'origine des espèces. Sa défense est au moins habile, souvent même elle est victorieuse. Sans doute ses adversaires ne se tiendront point pour battus, et ils auront encore bien des occasions de reprendre l'offensive.

L'argument le plus important qu'ils feront valoir, c'est que la théorie de M. Darwin exige pour la formation des espèces animales et végétales une durée qui effraye notre imagination. Mais est-ce bien là un argument? Nous ne le pensons pas. La doctrine de l'immutabilité de l'espèce devait forcément régner sans opposition, aussi longtemps que le monde passait pour n'être âgé que de quelques milliers d'années. Mais aujourd'hui chaque progrès de la science tend à vieillir notre globe. On peut même dire sans crainte qu'il serait aussi insensé d'assigner des limites à l'histoire de la terre que de chercher à emprisonner l'infini de l'espace dans une mesure géométrique. La célèbre dénudation du terrain wealdien dans le sud de l'Angleterre, d'après des cal-

uls dignes de foi cités par M. Darwin, ne peut guère s'être formée n moins de trois cents millions d'années, et sa formation n'a été u'un moment dans la série des temps géologiques. L'époque actuelle lle-même, qu'on est pourtant disposé à considérer comme une époque ommençante, paraît avoir duré plus de cent mille ans. Nous n'en lonnerons pour preuve qu'un calcul dont la valeur est susceptible l'être appréciée par chacun.

MM. Dickson et Brown ont trouvé dans la Louisiane un dépôt de roncs de cyprès fossiles (*cupressus disticha*, Linné, *Taxodium distichum*, Richard) appartenant à une espèce encore existante dans les régions exposées aux inondations du Mississipi. Ce dépôt est formé de dix couches de cyprès, disposées les unes au-dessus des autres et séparées par des couches de terre; on y a rencontré dix troncs de fort diamètre, pour chacun desquels le compte des couches ligneuses a donné une durée d'environ cinq mille sept cents ans. Au-dessus de la plus récente de ces couches de cyprès croît maintenant une forêt de chênes verts dont on estime l'âge à quinze cents ans. M. Dowler[1] se base sur ces faits pour établir les calculs chronologiques suivants :

Les terrains formés par les alluvions du fleuve ne produisaient primitivement que des herbes luxuriantes; c'était une vaste fondrière au sol mouvant. Peu à peu, lorsque le terrain se fut exhaussé et fut devenu plus solide, les forêts de cyprès purent s'y établir. On sait, grâce aux anciennes données de Strabon, que pendant dix-sept siècles le Nil n'a exhaussé le sol de l'Égypte, par ses dépôts d'alluvion, que de cinq pieds anglais par siècle. A en juger par cet exemple, il aurait fallu quinze cents ans au sol de la fondrière mouvante pour devenir ferme et porter des cyprès. On peut estimer d'une manière plus certaine encore la durée des forêts successives. Nous avons dit, en effet, que quelques-uns de ces cyprès atteignirent l'âge fort élevé de cinq mille sept cents ans; or, chacune des dix couches de ce dépôt houiller suppose des générations de cyprès se succédant en grand nombre, pour être ensuite renversées et abandonnées à la décomposition, avant l'époque où se sont développés les arbres encore actuellement vivants; on ne pourra donc taxer d'exagération le calcul qui admettra pour la durée du dépôt de chaque couche un espace de temps répondant au moins à deux générations de cyprès. Il résulte de là que chacune des forêts qui donna lieu à la formation d'une couche de houille dura

[1] Jameson's *Edinburgh's new philosophical Journal*, vol. LVII, 374. 1854.

au moins onze mille quatre cents ans. Le calcul donne donc le résultat suivant :

Formation et solidification de la fondrière.	1,500 ans.
Durée de deux générations de cyprès.	11,400 —
Durée de la forêt de chênes actuelle après la mise à sec et l'élévation du sol..	1,500 —
	14,400 ans.

Tel est le temps qui s'est écoulé depuis qu'une forêt de cyprès se forma pour la dernière fois sur le sol de la Louisiane. Les neuf premières fois, il n'y eut pas de soulèvement et de desséchement du sol permettant le développement d'une forêt séculaire de chênes; mais comme les affaissements du sol qui mettaient fin à l'existence de chaque forêt de cyprès produisirent souvent un abaissement de la surface bien inférieur au niveau de la fondrière primitive, on peut, sans grande chance d'erreur, conserver ce chiffre de 1,500 ans pour chacune des dix périodes, et l'on trouve alors que la formation du dépôt complet exigea un espace de temps équivalent à 11 × 14,400, c'est-à-dire 158,000 ans. Pendant toute cette immense période, la végétation du pays a conservé, en majeure partie du moins, les mêmes caractères.

Telle est l'évaluation faite par M. Dowler. Maint élément de ce calcul est, il est vrai, quelque peu hypothétique. Cependant le résultat auquel il conduit ne peut être taxé d'exagération. En supposant que le cyprès en question existât déjà pendant la période pliocène ou même la période miocène, et se soit conservé depuis lors sans subir aucune modification, il n'en est pas moins avéré par ce seul exemple que le monde est fort ancien. Il est, dans tous les cas, bien plus antique qu'on ne se l'est figuré pendant longtemps. La croyance à une création dont la date ne remonterait pas à plus de six mille années doit être rangée aujourd'hui sans hésitation parmi les contes de grand'mère.

Le fait, que la théorie de M. Darwin suppose au monde une antiquité dont l'évaluation approximative conduirait à des nombres d'années capables de donner le vertige, n'est donc pas un argument contre cette théorie.

Sans doute les conclusions extrêmes de M. Darwin sont bien hardies et dépassent de beaucoup ses prémisses. Chaque embranchement descend, à son avis, d'un seul type primitif. Cela ferait tout au plus cinq ou six formes animées primordiales, et M. Darwin ne pense pas que le règne végétal reconnaisse un nombre d'ancêtres plus considérable. Mais qui oserait, après avoir parcouru tant de chemin, s'arrêter là?

Après avoir réussi à ramener la multitude immense des formes animales et végétales à une dizaine de types primordiaux, qui ne serait tenté de supposer à ces huit ou dix types un ancêtre commun? La réponse à cette question n'est pas douteuse. Aussi ne saurions-nous blâmer M. Darwin de *supposer* à une époque fort reculée l'existence d'un prototype unique, duquel tous les êtres organisés seraient descendus. Nous disons *supposer*, car il est clair que c'est là une pure hypothèse. M. Darwin le reconnaît lui-même. Il a la prétention d'avoir allégué des raisons très-fortes pour faire descendre toute la nature organisée de huit ou dix types primitifs, mais il reconnaît qu'attribuer à ces quelques types une origine commune, c'est s'avancer sur un terrain entièrement hypothétique.

Sans doute, cette vanité qu'on aime à déguiser sous le nom de sentiment de la dignité personnelle portera bien des gens à repousser d'emblée une théorie qui attribue à l'homme et au singe une origine commune. A cet argument de sentiment nous ne pouvons répondre que par cet autre de même valeur. Nous aimons encore mieux être un singe *perfectionné* qu'un Adam *dégradé* par la chute de la tradition biblique.

Parmi les nombreux adversaires qu'a fait surgir la théorie de M. Darwin, il faut certainement citer au premier rang M. le professeur Pictet, de Genève. Bien que partisan décidé de la permanence des espèces, M. Pictet a su reconnaître l'importance des arguments de M. Darwin. Il s'est empressé de les signaler au monde scientifique[1] comme un élément nouveau, riche et fécond, et il a su en peu de lignes les résumer avec précision et netteté. M. Pictet pense cependant que M. Darwin s'est laissé entraîner trop loin dans son appréciation de l'action lente de l'élection naturelle. Il a fait au savant anglais des objections dont plusieurs sont d'un poids incontestable, et méritent d'être prises en sérieuse considération. Il reconnaît que l'élection naturelle peut donner naissance à des variétés, à des races, même à des espèces voisines les unes des autres, mais il ne pense pas qu'elle puisse aller au delà; il ne croit pas surtout qu'elle puisse modifier les êtres organisés jusqu'au point de produire des différences génériques.

L'opposition d'une autorité dont la compétence est reconnue de tous les paléontologistes, opposition associée à de telles concessions, a dû être fort agréable à M. Darwin. En effet, cette attaque, portée sur un

[1] V. *Bibliothèque universelle de Genève*, 1861.

terrain exclusivement scientifique, n'est pas de nature telle qu'on ne puisse lui tenir tête. En revanche, les concessions qui l'accompagnent peuvent donner à M. Darwin l'espérance de voir plus d'un adversaire déclaré se convertir un jour à ses idées. M. Pictet concède en effet que quelques espèces très-voisines les unes des autres peuvent se former par élection naturelle. Nous craignons bien que si quelques-unes ont pu se former de cette manière, les hommes de science ne doivent finir par reconnaître qu'elles ont toutes fait de même; car, nous le demandons, où tracer la limite?

M. Pictet reconnaît que des modifications organiques peu profondes ont eu lieu dans les temps historiques chez des animaux domestiques, et ont donné naissance à des variétés ou même à des races bien caractérisées. Mais il n'a jamais vu de modifications profondes, c'est-à-dire portant sur des caractères génériques, prendre naissance sous l'influence d'actions extérieures et de l'élection naturelle. C'est là son plus grand argument pour soutenir que la théorie de M. Darwin ne peut servir à expliquer la formation que d'un petit nombre d'espèces très-voisines les unes des autres. Cet argument ne peut évidemment atteindre M. Darwin. En effet, l'élection naturelle agit, conformément à sa théorie, trop lentement pour avoir pu modifier des caractères *génériques* dans les temps historiques.

M. Pictet expose à son tour une théorie particulière sur la formation des espèces. A ses yeux, les différentes formes d'êtres organisés seraient le résultat de deux actions combinées : l'élection naturelle de M. Darwin et la force créatrice à manifestations périodiques. Mais cette dernière, comme il le reconnaît lui-même, est entièrement mystérieuse et échappe complétement à notre appréciation. Cette théorie n'a pas, comme sa rivale, l'avantage de la simplicité. M. Pictet, il est vrai, croit son adversaire obligé d'admettre, lui aussi, l'intervention d'une force créatrice pour expliquer la formation du premier être organisé. M. Darwin ne s'est point expliqué à cet égard, mais nous ne pensons point que sa théorie exige cette nouvelle hypothèse. L'existence d'une force organisatrice éternelle et indestructible comme toute force est seule nécessaire à sa doctrine. Si, comme c'est très-vraisemblable, notre globe n'a pas existé de toute éternité, il est clair qu'il a existé un *premier* être organisé à sa surface. Mais il n'en résulte point que ce premier être organisé ait dû être formé par une force exceptionnelle, par une force qui n'aurait pas toujours existé à l'état de tension. L'apparition de ce premier être vivant ne prouve qu'une chose, c'est que la formation du globe terrestre pouvait seule fournir les conditions

nécessaires à la manifestation de la force organisatrice précédemment latente.

Portez des substances très-inflammables dans un lieu où règne une température très-élevée, et la conflagration de ces substances aura lieu immédiatement. Cette conflagration est certainement causée par la chaleur et point par une force particulière surgissant tout exprès au moment où le phénomène commence. La température élevée existait déjà précédemment, mais elle ne pouvait se manifester par une conflagration qu'à la condition de rencontrer des substances inflammables. De la même manière nous pouvons supposer que la force organisatrice a existé de tout temps; mais pour qu'elle se manifestât sous la forme d'êtres organisés, la réunion de certaines conditions était nécessaire, et ces conditions se sont trouvées réalisées par la formation de notre globe.

De toutes les théories de l'origine des espèces, celle de M. Darwin est sans contredit la plus logique, la plus satisfaisante et en même temps une des plus simples. Il est acquis désormais à la science que l'élection naturelle est un puissant facteur de la formation des espèces. Peut-être en découvrira-t-on d'autres aussi importants que lui, car, quelle que soit notre admiration pour la doctrine de M. Darwin, nous n'irons pas jusqu'à trouver en elle la solution complète du problème. Cette doctrine nous a fait faire un pas vers la solution désirée, et c'est déjà une véritable conquête.

Beaucoup de personnes ont souri à la simple vue du livre qui nous occupe; elles ont accusé l'auteur de poursuivre une chimère, de consacrer ses loisirs à l'étude d'une question insoluble. Ce reproche n'est point fondé, et l'adressât-on à M. Darwin, il faudrait le généraliser et l'adresser à tous les savants réels. Quel que soit, en effet, le but que les sciences physiques et naturelles se proposent dans leurs recherches, elles finissent toujours par se heurter contre un problème insoluble, contre un mystère. Ce problème, ce mystère, c'est l'origine et par conséquent la nature de la force. Devant ce problème seulement, le savant est obligé de s'incliner et de reconnaître son impuissance. M. Darwin devait rencontrer aussi ce mystère. Il s'est présenté à lui sous l'apparence de la force organisatrice. Telle est l'inconnue dont personne ne pourra scruter l'essence. Mais si cette force doit toujours rester mystérieuse en elle-même, on peut cependant chercher à étudier son action, car les forces ne sont connues que par leurs effets, et ces effets se manifestent selon certaines lois dont l'étude est l'objet de la science. C'est là ce qu'a fait M. Darwin.

La marche que la science devra suivre dans l'étude de la force organisatrice nous paraît désormais bien tracée. M. Darwin s'est chargé de la jalonner. Qu'on nous permette en terminant de l'indiquer d'une manière générale telle que nous la concevons.

Tous les phénomènes résultent de l'action médiate ou immédiate d'une ou de plusieurs forces, et un examen même superficiel conduit bientôt à reconnaître certaines catégories de phénomènes qui résultent d'une même force. Dans le but de faciliter l'étude et de répondre aux exigences du langage, la science a créé des noms spéciaux pour désigner les forces hypothétiques qui paraissent présider à chacune de ces catégories de phénomènes. C'est ainsi que sont nés dans leur acception scientifique les termes de pesanteur, de lumière, de chaleur, de magnétisme, d'électricité, de diosmose, de capillarité, d'affinité, de force de contact, de catalyse, d'épipolisme, etc., etc. A la simple inspection de cette série de noms, le lecteur reconnaît immédiatement qu'elle contient des termes de valeur fort diverse. Les uns, comme ceux de pesanteur, de lumière, de magnétisme, d'électricité, représentent des causes de modifications agissant suivant certaines lois solidement établies; d'autres, comme ceux de catalyse, de force de contact, d'épipolisme, désignent la cause inconnue de certains phénomènes obscurs. Les premiers correspondent dans l'esprit du savant à une conception nette et claire. Les seconds ne représentent que quelque chose de vague et d'indéterminé. De l'aveu de chacun, ces derniers n'ont qu'une existence provisoire dans le dictionnaire de la nomenclature scientifique. Une étude plus approfondie devra les faire disparaître en montrant quelles *lois* régissent les phénomènes causés par ces forces prétendues. En d'autres termes, les forces dont l'action est régie par des lois susceptibles d'être formulées avec clarté sont seules vraiment utiles à la science. Le savant peut les étudier, les comparer entre elles et chercher à déterminer si elles sont réellement des entités indépendantes les unes des autres. En revanche, les agents obscurs, auxquels on a donné les noms de catalyse, d'épipolisme et tant d'autres, échappent encore à l'étude vraiment scientifique. Ils n'ont été distingués les uns des autres que pour la netteté et la commodité du langage. Rien ne prouve que les phénomènes, rapportés aujourd'hui à un grand nombre de ces agents, ne seront pas considérés demain comme produits par une seule et même force. Il serait, en effet, facile de montrer par des exemples nombreux qu'une même force peut produire des effets fort divers suivant les conditions dans lesquelles elle est appelée à se manifester. Les recherches modernes d'un grand nombre de

savants, recherches dont les travaux de M. Maier ont donné le signal, tendent à diminuer le nombre des forces supposées en jeu dans la nature. Elles semblent assigner une source commune aux phénomènes cosmiques les mieux connus, comme les phénomènes lumineux, caloriques, électriques, magnétiques, etc. Tous ces phénomènes si divers paraissent aujourd'hui résulter d'une force identique. Il est même permis d'entrevoir comme le terme probable vers lequel la science marche sans en avoir conscience, la révélation d'une force unique, ou plus vraisemblablement encore d'un dualisme de forces, cause première de tous les phénomènes.

En attendant la réalisation possible de ce rêve, les efforts de la science doivent tendre à scruter avec soin tous les phénomènes qu'on fait provisoirement dépendre de forces hypothétiques, c'est-à-dire de forces dont le mode d'action ne peut être établi sous forme de lois rigoureuses. La science doit rechercher les règles élémentaires et invariables qui président à la production de ces phénomènes. A ce prix seulement elle pourra décider si cette force est vraiment une force propre ou si elle n'est qu'un vain nom, qu'un masque trompeur sous lequel vient se cacher une autre force déjà cataloguée dans la nomenclature scientifique. Les savants peuvent donc continuer à se poser hardiment cette question : Qu'est-ce que la force organisatrice? bien qu'ils ne prétendent point à pénétrer l'essence de la force. Ils cherchent à la surprendre à l'œuvre, ils épient ses procédés, poursuivent, favorisent et entravent ses manifestations autant que cela est en leur pouvoir. La botanique, la zoologie, l'anatomie comparée, la physiologie, toutes les sciences physiques et naturelles en un mot, travaillent de concert et d'une manière inconsciente à trouver un jour une réponse à cette question : Qu'est-ce que la force organisatrice? ou en d'autres termes : Qu'est-ce que la vie? C'est en poursuivant ce but que M. Darwin a dû se poser cette question préliminaire : Quelle a été l'origine des espèces?

Dr Ed. Claparède.

LE DUC DE GOTHA ET SON PEUPLE,

PAR

ÉDOUARD SCHMIDT-WEISSENFELS

AVEC UNE RÉPONSE DU DUC

ERNEST DE SAXE-COBOURG-GOTHA.

Les pages dont nous offrons la traduction aux lecteurs de la *Revue germanique* ont été une des émotions de la vie politique en Allemagne dans ces derniers temps, et la sensation qu'elles ont produite, et qui dure encore, s'explique aisément. Ce serait partout et en toute circonstance un spectacle assez rare de voir un prince, pris à partie par un écrivain, accepter la discussion en toute franchise, en toute simplicité, se dévoiler sans réticence, et se justifier devant l'opinion sans nulle préoccupation de fausse dignité. Mais le piquant intérêt de cette nouveauté s'accroît encore quand on considère les circonstances et la position que le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha a prise en Allemagne. Ce prince, un des moindres par l'étendue de ses États, est aujourd'hui le souverain le plus populaire de la Confédération germanique, et il a mérité de le devenir par son dévouement efficace aux idées libérales et aux aspirations nationales. La maison ducale de Saxe a toujours bien mérité de l'Allemagne, et plus que toute autre dynastie allemande, elle a confondu ses intérêts avec ceux de la pensée et de la liberté. C'est elle qui donna à la Réforme naissante le soutien dont elle avait besoin; c'est d'elle qu'est sorti ce duc Charles-Auguste, qui eut la gloire de réunir autour de lui les plus illustres représentants des lettres allemandes; ce furent encore des princes de cette maison qui opposèrent une loyale et ferme résistance à l'ouragan de réaction qui passa sur l'Allemagne après 1815. Le duc actuel de Cobourg-Gotha ajoute des titres nouveaux à ces glorieux souvenirs. L'antique esprit de sa maison se manifeste à la fois chez lui par le goût et la pratique distinguée des arts et par une vive et généreuse intelligence de l'esprit de son temps et des besoins de sa nation. Il est tout ensemble un compositeur de mérite, un ami de la philosophie, et un des premiers hommes politiques de

son pays. Comme la Réforme chez ses ancêtres, le mouvement unitaire qui entraîne aujourd'hui l'Allemagne a trouvé chez lui ce premier et indispensable appui sans lequel les aspirations les plus fortes et les plus légitimes risquent d'avorter ou de s'égarer. C'est chez lui, c'est à Cobourg, qu'a pu se constituer avec sécurité l'Association nationale pour l'unité, dès aujourd'hui si puissante. On sait aussi que tout récemment, et dans l'intérêt de l'unité, il a incorporé son contingent militaire à l'armée prussienne, sacrifice d'autant plus méritoire qu'il s'est montré vaillant homme de guerre et brillant général dans la guerre contre le Danemark; mais sacrifice qui n'étonne pas de la part d'un prince prêt — il l'a déclaré, — à y joindre au premier signal celui même de sa couronne. On ne sait ce qu'il peut se mêler à ce patriotisme d'ambition personnelle; mais cette ambition même, si elle existe, est à coup sûr noble et patriotique. Peut-être le duc de Cobourg ne reculerait-il pas plus devant la responsabilité que devant le sacrifice. Il se sent citoyen de l'Allemagne, et probablement qu'à ce titre il est prêt à l'initiative comme à la subordination, dans l'intérêt de la patrie.

L'auteur de l'article qui a motivé la réponse du duc, M. Schmidt-Weissenfels, était assuré d'intéresser le public en l'entretenant d'un prince parvenu au comble de la popularité. La peinture qu'il fait de la vie de cour dans ces petites et presque imperceptibles principautés thuringiennes serait déjà par elle-même une attraction suffisante, quand même la figure du prince ne se détacherait pas de ce fond si curieux, surtout pour le lecteur étranger. On a voulu voir une arrière-pensée malicieuse, une petite perfidie, dans le soin avec lequel M. Schmidt-Weissenfels met en relief les difficultés que le gouvernement du duc rencontre dans l'un des deux duchés réunis sous son sceptre. On lui a prêté l'intention de montrer que le duc est moins populaire chez lui que hors de chez lui, et de l'inviter à s'occuper un peu plus de ses duchés et un peu moins de l'Allemagne. Nous ne savons si le duc l'a compris ainsi. Il n'élude pas les difficultés, mais sa réponse montre autant d'affabilité que de franchise. On ne sera pas surpris de l'effet qu'elle a produit en Allemagne. On peut n'en pas approuver toutes les idées, mais il est impossible de n'y pas découvrir, avec le goût et l'intelligence de la liberté, un sentiment profond des redoutables problèmes de notre époque. Pour résumer notre pensée en deux mots, nous dirons que le prince s'y montre ce que devraient être tous les princes de notre temps, si l'Europe devait être à jamais garantie des révolutions : un esprit aristocratique pénétré des nécessités de la démocratie.

L'article de M. Schmidt-Weissenfels a paru d'abord dans une Revue de Leipzig. Il a ensuite été publié en brochure, et le duc a autorisé l'auteur à y joindre sa réponse.

A. Nefftzer.

GOTHA ET LE DUC ERNEST.

C'est dans la situation la plus ravissante qu'on découvre du wagon du chemin de fer la seconde capitale de la Thuringe, la ville ducale de Gotha. Une large chaussée partant des bâtiments isolés du débarcadère conduit à travers des champs cultivés. Puis vient une magnifique avenue d'arbres, garnie des deux côtés de villas élégantes, de jolies maisons séparées par des jardins, et même de constructions monumentales; l'ensemble présente une des entrées les plus engageantes qu'une petite ville puisse offrir. Un superbe parc, avec ses pins gigantesques, ses frênes, ses marronniers et ses chênes, dérobe longtemps la ville à l'œil qui la cherche. C'est à peine si l'on voit tout au-dessus de la cime des arbres s'élever l'imposant château de Friedenstein avec son toit d'ardoises et ses deux puissantes ailes en forme de tours, qui dominent au loin le pays. Ce château réveille toujours le souvenir de son fondateur, le duc Ernest le Pieux, l'aïeul de la maison qui, à une époque où le fléau de la guerre de Trente ans ravageait partout l'Allemagne, sut faire jouir son pays de la plus grande prospérité.

A droite et à gauche de la ville s'étendent de riches campagnes cultivées en céréales, tandis que de l'autre côté du chemin de fer on voit les premières hauteurs des montagnes de Thuringe sortir de la plaine, s'élever et se resserrer peu à peu jusqu'à ce que, formant une masse pittoresque de plus en plus haute et boisée, la chaîne disparaisse dans les vapeurs bleues de l'horizon. L'*Inselberg*, le roi de ces montagnes, se dresse avec une fière majesté au-dessus de toutes les cimes. Sur son extrême pointe se détache fortement la silhouette de l'auberge, quand les brouillards, descendant comme les esprits des légendes, ne viennent pas voiler les sommets.

A une lieue et demie environ de cette chaîne de montagnes romantiques se trouve la ville de Gotha, agréablement située au pied de l'orgueilleux Friedenstein. Des arbres, des jardins avec de petites maisons blanches et quelques villas forment tout autour une délicieuse ceinture. La ville même fait la plus agréable impression. Tandis que Weimar a quelque chose de guindé, de désert, Gotha se présente avec un air riant, heureux et animé. L'aisance, associée encore à l'ancienne simplicité, se montre partout, et rien ne ferait songer qu'on est dans une ville de résidence princière, n'était l'élégance de quelques magasins et l'ampleur de beaucoup de crinolines.

L'habitant de Gotha, en véritable amateur du plaisir, a su se réserver dans chaque saison de l'année une semaine de fêtes, et c'est en buvant sa cruche de bière qu'il termine sa journée, s'il ne la commence déjà par là. Il a conservé la gaieté et la rudesse du Thuringien, et sa forte constitution, qui s'épanouit dans le sentiment d'une existence assurée, éclate en son air de santé comme en sa bonne humeur. La race est jolie et vigoureuse, et les femmes plus encore que les hommes, qui ont déjà « la pâleur maladive de la pensée ». Les jeunes filles de Gotha sont renommées pour leur gentillesse et leurs yeux bleus, qui ont tant de vivacité et d'éclat. Elles sont passionnées aux plaisirs, n'ayant que peu de temps pour en jouir. Il est d'usage, en effet, qu'elles n'aillent pas dans le monde avant la confirmation (c'est-à-dire avant quinze ou seize ans); et une fois mariées, elles disparaissent des lieux de divertissement, pour se renfermer dans la dignité de femme. Trois ou quatre ans de jeunesse passent bien vite, surtout quand on les emploie à danser.

Gotha n'est résidence, à vrai dire, que depuis le jour de l'an jusqu'à Pâques. Ce n'est guère avant le premier janvier que la cour vient s'y établir. Le reste de l'année, le duc se partage entre Cobourg et le château de plaisance de Reinhardsbrunn, d'où partent presque chaque jour en automne des trains de chasse. Il n'est pas de chasseur plus intrépide que le duc Ernest. Il s'est réservé à titre de domaine la moitié de la forêt de Thuringe, et il a en outre acheté ce qui lui en a plu, mais souvent à grand'peine et au prix de notables sacrifices, car les habitants de Gotha ne cèdent pas facilement un arpent de leurs bois, et au duc moins qu'à personne. Ce serait se tromper, en effet, de croire que le duc de Cobourg-Gotha jouisse chez son propre peuple de la popularité et de la vénération qu'il trouve dans toute l'Allemagne et même au delà de ses frontières. Cela s'explique assez naturellement; des rapports qui datent de longues années, et la certitude de posséder le prince, familiarisent le peuple de plus en plus avec cette pensée, et le rendent froid et indifférent pour une possession de tous les jours. D'ailleurs on ne saurait nier que, dans le pays même, ce sont justement les grandes qualités du prince qui font qu'on ne parle pas de lui avec un vif enthousiasme. On dit que le duc s'occupe trop de haute politique et pas assez de ses propres sujets, qu'il n'estime pas assez et à qui il n'accorde que peu d'attention. Il appelle beaucoup d'étrangers dans le pays et leur donne les premières places du gouvernement, tandis que les indigènes arrivent rarement aux fonctions et aux dignités qu'ils méritent. Il regarde en outre le gouvernement de

son pays comme trop au-dessous de ses talents, et pendant que toute l'Allemagne le proclame le meilleur prince, son peuple n'en tire réellement que peu d'avantages. Il reste, dit-on, encore beaucoup d'abus à réformer, et bien des choses pourraient aller mieux qu'elles ne vont. Mais, ajoute-t-on, le duc n'aime pas qu'on lui dise à cet égard la vérité en face. La Diète ne se compose guère que d'employés. De quelque côté qu'on s'y tourne, on tombe sur un conseiller; — sous ce rapport, il y a donc peu à attendre. — Pour ce qui est de la liberté de la presse, c'est encore une chose toute particulière. On peut, il est vrai, dans le pays du duc, penser et écrire librement, et faire imprimer tout ce qu'on veut sur les affaires du monde. Mais la presse de Cobourg-Gotha ne doit pas s'aviser de dire quelque chose de désagréable touchant les affaires de son propre pays. Si l'on parle des défauts de l'organisation des écoles, on est sûr d'être accusé d'avoir voulu offenser la commission des écoles. Si la volonté arbitraire qui par le fait fixe les taxes, exige trop d'impôts, la presse doit bien se garder d'élever les moindres plaintes. On ne peut même pas critiquer publiquement les représentations théâtrales sans risquer d'être cité en justice par l'intendant ou par un acteur pour insulte faite à un « employé du duc ». Les affaires, sans doute, ne vont pas précisément trop mal dans le pays. Mais que l'on imagine de se plaindre de quelque chose, on ne le peut certainement pas dans les journaux du pays. Il est vrai qu'on peut aller trouver le duc et se plaindre directement : avec lui, on a son « franc parler ».

Ainsi vont les commérages.

Sous bien des rapports ces griefs sont assez fondés; mais on a tort d'en rendre le duc responsable. Il est vrai que son esprit actif et étendu aime à s'occuper des choses en grand, et qu'il se soustrait volontiers aux intérêts étroits d'une petite principauté pour s'élever dans les régions de la haute politique et pour concourir au bien de la patrie commune. Le dépit qu'on en éprouve est pardonnable, mais non pas justifié. Gotha est au demeurant une partie, et une belle partie, de la patrie allemande, et la prospérité de celle-ci ne peut que lui profiter. Nous devons nous estimer heureux de voir un de nos princes, si bien doué et si plein du sentiment national, prendre une part si active à l'organisation de l'Allemagne, et dans cette grande cause nationale agir de concert avec le peuple. Le duché de Cobourg-Gotha n'est d'ailleurs pas assez grand pour que le prince ait à s'occuper exclusivement de son gouvernement. C'est un malheur pour un pays que d'être trop gouverné. Ici, tout est bien réglé et tout suit sa marche régulière.

Le reproche concernant les étrangers est également bien faible. Ce ne sont que des Allemands, la plupart exilés de leur pays pour leurs idées libérales et leur patriotisme, qui trouvent à Gotha un asile et une position, afin d'y exercer leurs talents dans l'intérêt de tous. Remercions Dieu qu'en Allemagne, à côté des persécutions du despotisme, il y ait encore un prince qui protége les persécutés! Le pays lui-même en profite. Si un enfant du pays se voit frustré d'une fonction sur laquelle peut-être il avait compté, l'entrée d'Allemands étrangers au duché dans les bureaux de l'administration y fait pénétrer un esprit plus large qui aide à combattre les mesquines idées des petits États et à détruire le népotisme. La publication des griefs contre l'administration ne peut pas être autorisée dans un si petit État. Ici, où chacun connaît les affaires de son voisin, sait ce qu'il possède de revenus et combien il dépense annuellement au delà de ce qu'il a, où beaucoup de familles sont dix fois alliées entre elles, et où personne de la société ne peut rien faire sans que le lendemain tout le pays le sache, il y a tant de questions personnelles et d'intérêts privés en jeu, que toute affaire d'État y deviendrait facilement un scandale particulier, et que, sous ce rapport, il est sage de ne pas laisser une entière liberté à la presse.

Une certaine rivalité entre Gotha et Cobourg contribue beaucoup à indisposer le duc, notamment contre les habitants de Gotha. Ce sont ces derniers qui toujours s'opposent à la réunion des deux pays désirée par le prince, parce qu'ils sont plus riches, et qu'ils ne veulent participer ni aux dettes ni aux frais d'administration de Cobourg. C'est une des plus grandes sollicitudes du duc Ernest comme souverain. Il n'a pas d'enfants, son héritier est le prince Alfred, fils de la reine d'Angleterre. L'idée qu'à sa mort le pays passera à une autre maison peut être cause aussi du peu d'intimité qui règne dans les rapports entre le peuple et le prince. Toutefois, il serait contraire à la vérité de prétendre qu'au fond le peuple n'est pas satisfait. Certes il est fier de son duc, par cela seul déjà que celui-ci joue un rôle en dehors de son petit État. Il a pour lui une profonde estime; il l'aime, mais d'un amour tranquille et qui n'a pas de raison pour jeter de grandes flammes. Les rapports entre le prince et le peuple sont réglés de manière à rendre impossible tout conflit; chacun connaît ses droits et s'y renferme. Le duc a si bien organisé le gouvernement, que personne ne le sent, ce qui est le meilleur éloge qu'on puisse en faire. Seulement, il veut jouir de sa liberté personnelle à sa guise, et il le fait sans s'inquiéter de quelques nobles qui, ne pouvant pas jouer de rôle à cette cour simple et bourgeoise, se plaisent à gloser sur le libéralisme du duc.

Le théâtre suit le duc dans ses divers changements de résidence. Du jour de l'an à Pâques, il joue à Gotha, et le reste de l'année à Cobourg, où la scène est vide du mois de juillet au mois de septembre. Le duc dépense beaucoup pour le théâtre. L'amour passionné du duc pour la musique lui a naturellement fait donner des soins tout particuliers à l'opéra. Pour les décors, les costumes et la mise en scène, il n'y a guère en Allemagne que trois ou quatre théâtres qui puissent rivaliser avec celui de Gotha, et à peine deux qui le surpassent. L'orchestre aussi est excellent. Le bâtiment du théâtre, bien que l'aménagement intérieur laisse à désirer sous différents rapports, est des plus beaux, et l'aspect extérieur en est très-imposant.

Le duc ne peut pas plus se passer de théâtre que le peuple. Il est très-rare, s'il n'est absent, qu'il manque un soir d'y aller. Cependant, il ne va presque jamais dans la grande loge ducale placée au milieu de la première galerie; c'est là que se placent d'ordinaire les dames et les messieurs de la cour. Il se met toujours dans sa petite loge d'avant-scène, avec sa femme et deux ou trois autres personnes. Jamais on ne le voit autrement qu'en redingote noire. Le bras gauche appuyé sur la balustrade et le dos tourné à la scène, il cause avec la duchesse, ou bien sa main, toujours gantée de blanc, porte sa lorgnette à ses yeux pour la promener dans la salle. Puis il revient au jeu de la scène, dans les opéras surtout où les grands morceaux fixent toute son attention. Il bat quelquefois légèrement la mesure de sa main, et si un air ou un duo est bien exécuté, il applaudit à l'envi avec le public. Pendant les entr'actes, il se rend ordinairement par une porte particulière sur la scène, à l'effet d'offrir ses compliments à la *prima donna* ou à quelque autre acteur, sinon pour donner quelques instructions. Car, en vérité, on peut le regarder comme l'intendant de son théâtre, tant il s'en occupe. Dernièrement, le conseiller du cabinet, de Meyern, a été chargé de la direction du théâtre : c'est l'auteur réputé de *Henri de Schwerin* et de la *Fiancée de Conradin*, œuvres dramatiques qui témoignent hautement des nobles aspirations et du patriotisme de l'homme qui est reçu dans l'intimité du duc.

A Gotha, on joue quatre fois par semaine, dont deux fois l'opéra. Bien que le théâtre puisse contenir près de dix-huit cents personnes, il est toujours plein, ce qui est remarquable pour une ville de seize mille habitants. Mais, comme je l'ai dit, le théâtre est une des choses dont on peut le moins se passer à Gotha. Qui en a les moyens prend son abonnement pour la saison, en sorte que plus de la moitié des places se trouvent louées.

Le grand bal de la cour, qui d'ordinaire a lieu au mois de janvier, marque d'une autre façon la présence du duc à Gotha. Il y a environ cinq à six cents invitations de faites. Indépendamment des hauts fonctionnaires et des étrangers de distinction, on invite une grande partie de la bourgeoisie de Gotha, le beau monde notamment, qui s'en fait une fête plusieurs semaines à l'avance, et met grandement à contribution pour la toilette la bourse paternelle. Les salons et appartements du château de Friedenstein s'ouvrent pour recevoir la brillante société, et les nobles ancêtres dont les portraits ornent en foule la galerie, sortent de leur repos ordinaire et regardent avec surprise passer devant eux les uniformes et les crinolines[1].

Les quelques gardes du corps invalides du duc sont condamnés à s'armer de leurs vieilles hallebardes et à se tenir dans l'attitude la plus grave possible, roides et empesés comme les lansquenets d'Ernest le Pieux. La foule bigarrée, en habits de cérémonie et en robes mirifiques, circule en tout sens dans le salon, qui est grand mais un peu bas, et dont le plafond est surchargé d'ornements en style rococo.

Le nombre considérable des uniformes donne à l'ensemble quelque chose de très-brillant, et l'on se demande presque si tous ces vêtements chamarrés d'or et d'argent qui parent les fonctionnaires ont une autre destination que de faire l'ornement de pareilles fêtes. On croit voir des généraux, tandis qu'on n'a devant soi que des écuyers. Les vingt officiers que le contingent de Gotha peut fournir disparaissent au milieu des autres uniformes. Le duc lui-même, avec son bel uniforme de cuirassier prussien et son imposante figure militaire, forme comme le centre autour duquel tourne le brillant tourbillon. A l'arrière-plan et dans le voisinage de la salle où est dressé un riche buffet, se tiennent les jeunes employés, référendaires et autres, qu'on a sagement invités, ainsi que les lieutenants, pour servir de danseurs; car ces messieurs à uniforme ont depuis longtemps déserté le service de Terpsichore et se risquent tout au plus à prendre part aux quadrilles où l'on se promène et où le duc lui-même ne manque que rarement de figurer. De l'autre côté du salon se trouvent les malheureuses victimes bourgeoises de la fête, serrées timidement les unes contre les autres, la plupart en robes blanches et ne ressemblant ainsi que trop à un troupeau de moutons. Elles feraient volontiers quelques pas au-devant d'un référendaire qui s'égare de leur côté, afin d'échapper ainsi à la

[1] M. Schmidt-Weissenfels, qui se complaît dans cette étude microscopique d'une cour en miniature, ne semble pas avoir pour la crinoline une estime exagérée. C'est pourtant le moyen de faire quelque chose de rien.

fatigue de rester debout à contempler le monde pendant des heures entières. Le duc regarde d'un œil de compassion ces malheureuses qui cherchent en vain à se donner la contenance de dames de salon. Il s'approche de l'une ou l'autre qu'il connaît, et lui parle avec une liberté et une aisance qui bannissent aussitôt toute timidité. Mais il ne se doute pas de l'envie qui s'agite pendant ce temps dans le sein des autres jeunes filles de la galerie. Quelquefois, le duc fait engager une de ces dames à danser, quand elle est jolie; c'est le maréchal du palais qui est chargé de porter la bonne nouvelle. Le duc ne recule pas devant une valse et un galop, quoiqu'il ait un genou un peu roide depuis une chute de cheval; mais il ne traîne le pied que quand il se laisse aller; il sait parfaitement s'en rendre maître quand il veut.

La cour se trouve dans une grande niche. La duchesse, dont la figure a une expression de douceur et de bonté infinie, tient en réserve pour chaque femme une parole aimable. Son noble visage fait songer aux dames des chevaliers allemands d'autrefois. Elle s'approche souvent des jeunes filles de la bourgeoisie pour les récréer par quelque mot gracieux. Les maréchaux du palais, avec leur jonc à la main, font leur cour; les lieutenants cherchent à nouer quelque amourette; les référendaires, après avoir repris leurs forces au buffet, attendent au fond du salon que la danse recommence. Si le duc est dans le salon, ils s'empressent de satisfaire à la condition de leur présence, et dansent, pour que l'année d'ensuite Son Altesse ne les efface pas de sa propre main de la liste des invités. Car on les invite pour qu'ils dansent. Toutefois, les jeunes gens de notre temps, c'est un fait d'expérience, n'ont pas la passion de la danse, et les habitants de Gotha, au sang épaissi par la bière, sont à cet égard encore plus paresseux que d'autres. C'est ce qui désole les jeunes dames de Gotha.

. . . . . .

Arrive minuit et le souper commence. La société, la cour en tête, se rend dans les deux salles à manger. Comme il n'y a pas assez de place pour réunir tout le monde dans une salle unique, le duc a fait grouper autour de lui, dans une salle, toutes les dames et les employés supérieurs, et il fait souper dans une autre salle ces messieurs les célibataires. En sortant de table, on rentre au salon et le bal recommence. La fête, qui n'a aucunement le caractère roide et contraint des fêtes de cour ordinaires, continue après le souper avec plus d'entrain et de gaieté.

Nous devons encore mentionner une autre fête que Gotha doit à la cour. C'est la *redoute* pendant le carnaval. Le théâtre est à cet effet

transformé en une grande salle de bal dont l'entrée est libre, pourvu qu'on paye et qu'on soit masqué. La cour, le théâtre, tout Gotha prend part à la mascarade. L'immense enceinte du théâtre est comble jusqu'aux galeries, et il n'y a guère moyen de songer à la danse. Le duc, en domino, poursuit dans la foule les personnes qui piquent sa curiosité, et lui-même se voit souvent exposé aux attaques des masques, contre lesquels il se défend vaillamment sans doute, et avec l'esprit chevaleresque qui le distingue.

Ce sont là les principales occasions où le duc entre en rapport direct avec le peuple de Gotha, et la manière dont il le fait parle en faveur de son caractère. Ce prince ne prétend pas être plus qu'un homme, et par le naturel et la franchise avec lesquels il se présente, il sert infiniment mieux les intérêts de sa position de duc, que ces princes par la grâce de Dieu qui croient s'abaisser et déroger à leur majesté quand ils entrent en rapport avec le peuple. C'est une fonction que d'être prince.

Le duc Ernest s'est fait construire à Gotha un petit palais dans lequel il demeure. Ce palais se trouve à l'entrée du parc, près de l'allée qui conduit de l'embarcadère à la ville, et il est si simple et si petit, que c'est ce qu'il a de plus remarquable. Un bâtiment contigu renferme les logements des serviteurs et des employés de la cour. En face est le superbe bâtiment des haras, en style gothique et avec un aménagement modèle. Le duc est amateur de chevaux; il en possède quelques-uns de race et du plus grand prix. Une partie du bâtiment des haras contient des chambres d'étrangers pour les hôtes qui passent quelques jours à la cour de Gotha.

Le duc et la duchesse habitent le second étage du palais. C'est une simple demeure bourgeoise dans laquelle l'exiguïté de l'espace ne permet rien au delà du confortable ordinaire.

Le duc se lève de bonne heure et travaille seul, fait sa correspondance, note dans son journal ce qui lui semble en mériter la peine, et reçoit ensuite ses deux conseillers de cabinet, le maréchal de la cour ou d'autres personnes. Puis arrive quelquefois le ministre ou quelque haut fonctionnaire pour conférer avec lui, s'il ne se rend lui-même à l'hôtel du ministère pour assister à la séance. Il déjeune très-simplement, d'ordinaire seul avec la duchesse, à moins qu'il n'y ait quelque convive admis par invitation expresse. Rien ne témoigne chez le duc du désir de laisser la moindre obscurité sur sa manière de penser, ou de donner à dessein à la conversation une tournure qui lui permettrait d'exercer quelque séduction sur son convive. Il y a quelque

chose de franc et d'instantané dans ses discours; ils jaillissent d'une âme toujours en mouvement; vif à la réplique, il jette avec perfection de nouveaux germes dans la conversation pour l'amener sur tous les sujets. L'agitation toujours vivante de la pensée est visible dans sa nature.

Cette nature a quelque chose d'électrique, et toutes les fois qu'elle reçoit une impression, elle jette involontairement des étincelles. Quand la conversation coule plus facile et plus légère, on peut lire dans ces beaux yeux bruns enfoncés dans leur orbite, que des pensées plus profondes l'occupent et attendent le moment d'éclater. Il provoque la discussion sans aimer à soutenir trop longtemps son opinion, ni à se prévaloir de son rang pour s'assurer l'avantage. Son tempérament de feu ne le fait aller que trop vite en avant, et il force son antagoniste à le suivre. Ses idées et ses jugements, qu'il exprime nettement et sans réticence, prouvent qu'il est de ces organisations qui ne peuvent qu'aimer ou haïr, et qu'il aborde chaque question avec la conviction d'un homme qui sait ce qu'il vaut. Tout décèle en lui une grande expérience, la connaissance des hommes, un esprit pénétrant, un caractère noble et vraiment germanique. La facilité avec laquelle il raconte ou décrit, formule ses idées, l'*humour* aimable auquel il s'abandonne quelquefois, la fidélité de sa mémoire même pour des choses insignifiantes, dénotent également le talent de faire valoir les richesses de son individu.

. . . . . .

LETTRE DU DUC ERNEST DE SAXE-COBOURG-GOTHA.

Jusqu'à l'époque du partage de 1826, le duché de Gotha a été pendant près d'un siècle gouverné d'une manière assez uniforme. Mes ancêtres du côté maternel ont été des hommes d'un caractère supérieur penchant vers l'excentricité, ou bien ils ont mené une vie complétement effacée. Deux choses cependant les ont distingués tous, c'est qu'ils ne s'occupaient guère des affaires du gouvernement, et qu'ils ne faisaient non plus rien qui pût charger leur mémoire des malédictions de leurs sujets. Leur probité et leur moralité rigides contrastaient avec la licence et la corruption du dix-huitième siècle; et comme ils recherchaient le vrai et le bien en toutes choses, ils déployaient à leur cour

un luxe intelligent, et ils y avaient toujours pour hôtes des hommes de talent et de génie. (Je n'ai qu'à rappeler le séjour de Voltaire à Gotha, Grimm et Diderot, et tout le règne de mon bisaïeul Ernest II.)

Ces conditions donnèrent à Gotha une certaine splendeur qu'aujourd'hui encore elle n'a pas perdue.

Comme nous l'avons déjà dit, les ducs abandonnaient presque toutes les affaires du gouvernement à une bureaucratie puissante, dont les places bien rétribuées n'étaient guère occupées que par la noblesse, nombreuse dans le pays.

A côté de cette bureaucratie subsistait une représentation nationale qui avait fait son temps. La constitution reposait autant sur la tradition que sur des chartes, et la bonne intelligence qui régnait entre le prince et le peuple rendait les conflits très-rares. C'était un gouvernement tout primitif. La durée n'en était possible que grâce à la nature et au caractère particulier du peuple.

Les trois quarts environ de la population se composent des habitants du bas pays, race d'hommes assez aisée, économe et laborieuse, non sans intelligence, qui s'était développée lentement à côté des riches et nobles propriétaires du sol; tandis que ceux-ci briguaient des places à la cour ou des fonctions publiques, et ne s'occupaient pas personnellement de l'administration de leurs biens, elle avait peu à peu conquis vis-à-vis d'eux une indépendance matérielle et intellectuelle. Le reste de la population comprenait les habitants de la montagne, également laborieux, mais moins accessibles à la culture de l'esprit, et qui par leurs intérêts étaient et sont encore dans la dépendance des grands propriétaires; enfin les habitants des villes. Ces derniers, asservis depuis plus d'un siècle aux lois restrictives des corporations, n'avaient guère vu s'accroître leur bien-être matériel.

Ce n'est qu'avec peine que le commerce et l'industrie parvinrent à prendre leur essor, et à l'heure qu'il est, l'artisan de la partie thuringienne ne s'affranchit encore que difficilement des entraves de l'ancienne routine.

Cet état de choses survécut à la domination française, aux guerres de l'indépendance et à toutes les grandes révolutions opérées dans les idées et les choses.

Le duché de Gotha, dans ces conditions particulières, avait une organisation à part qui, avec un régime paternel, peu libéral, mais honnête, pouvait subsister au dix-neuvième siècle comme un État patriarcal parfaitement consolidé.

C'est ainsi qu'à l'extinction de la ligne de Gotha notre maison reçut

ce fortuné petit pays. Après de longues dissensions, le duché de Gotha, séparé d'Altenbourg, échut, en 1826, à mon père. A cette époque, nous ne fûmes pas reçus avec enthousiasme. La bureaucratie toute-puissante de Gotha, l'orgueilleuse noblesse bourgeoise gâtée par la cour, ne voyaient qu'avec peine arriver un prince habitué à gouverner par lui-même et à voir clair en toutes choses, et qui avait l'énergie et l'intelligence nécessaires pour mettre un terme aux abus.

On craignait en outre que Gotha ne devînt comme une ville de province, et jusqu'à ce jour, le petit bourgeois et le petit employé de Gotha n'ont pu se consoler que leur cité ne soit pas devenue la résidence unique.

Mon père était du petit nombre de ces hommes qui savent allier, à beaucoup d'énergie et de pénétration d'esprit et à une grande intelligence des affaires, l'amabilité qui gagne les cœurs. En face d'un tel caractère à la fois fort et conciliant, une opposition constante était impossible. Aussi cet homme rude et éminent parmi tous les princes alors régnant triompha-t-il des grandes difficultés contre lesquelles il eut à lutter de tous côtés, et sans détruire les principes de la constitution ni abolir les anciennes coutumes, il fit circuler une nouvelle vie dans toutes les branches de l'administration. Il jeta les fondements de toutes les bonnes et belles institutions que je n'ai eu plus tard qu'à continuer d'édifier, et c'est à lui qu'est due particulièrement la prospérité matérielle dont jouit aujourd'hui le pays. Il sut découvrir et employer les hommes, briser d'une main de fer une opposition mal entendue, et en même temps s'occuper avec un cœur sensible des intérêts de ses sujets.

Il fut dans toute la rigueur du mot le « père de son peuple », et le duché de Gotha put être considéré comme le modèle d'un petit État gouverné par un prince éclairé et ami du bien.

Quoiqu'il eût une grande connaissance des hommes et des choses, mon père n'était pas moins né à une époque où tout tombait en ruine. Il avait passé la plus grande partie de sa jeunesse comme soldat à la guerre, et n'avait jamais fait d'études d'université. Aussi n'est-il pas étonnant que les idées libérales modernes, les théories de notre siècle et toutes les considérations philosophiques sur la vie et l'histoire des peuples, lui soient demeurées étrangères. Homme d'action et de pratique, il était en tout ennemi des théoriciens. Cependant, en 1821, il fut un des premiers princes allemands à donner à ses États de Cobourg-Saalfeld une constitution libérale pour le temps. Lui-même ignorait probablement les conséquences de ces actes, et la multitude,

dans son allégresse, ne se doutait pas davantage que le régime constitutionnel, mal compris et mal appliqué de part et d'autre, lui procurerait si peu d'avantages matériels et la séparerait entièrement d'un prince pour lequel elle avait eu autrefois tant d'attachement et de vénération. Le régime patriarcal était détruit à Cobourg; on croyait ne l'avoir que transformé, tandis qu'on en avait modifié le principe et l'esprit. Le cœur du prince, comme celui de la plupart des habitants du pays, n'avait reçu aucune étincelle de la vie constitutionnelle. Telle est la cause et l'origine de toutes les contradictions de la situation actuelle.

Dans le duché de Cobourg, mon père se brouilla de plus en plus avec les états. De part et d'autre, du côté du gouvernement comme du côté des états, on commit des fautes lourdes, et l'ivraie qui germa dans ce sol mal préparé fut une grossière démocratie. La société fut ébranlée dans ses fondements, et les idées patriarcales étouffées par le *libéralisme* moderne.

Dans le duché de Gotha, au contraire, où l'on avait conservé l'ancienne constitution, et où le gouvernement servait avec une sage prévoyance les véritables intérêts des sujets, les conditions allèrent toujours en s'améliorant. Tout le dévouement et tous les soins de mon père furent consacrés à ce duché, et l'échec de son gouvernement de l'autre côté de la forêt de Thuringe exclusivement attribué par lui aux idées constitutionnelles, si diamétralement opposées à l'ancien régime patriarcal.

Tel était d'une manière générale l'état des choses, lorsqu'en 1842, après une absence de près de six ans, interrompue par quelques courtes visites à la maison, je vins, sur le désir de mon père, m'établir dans mon pays.

Comme il est difficile de rencontrer entre un père et un fils des rapports plus parfaits que ceux qui existaient entre mon père et moi, et qui reposaient sur un profond attachement réciproque, sur le même amour de l'art et de la nature, et sur un mutuel désir de développer et de répandre tout ce qui est beau et noble, personne ne put s'étonner — bien que cela ne fît pas plaisir à tout le monde, — de me voir entrer aussitôt au ministère.

Actif moi-même et initié parfaitement aux affaires, et, de plus, étranger encore, ou peu s'en faut, à la plupart des personnes, je me trouvai facilement à même de reconnaître ce qui faisait alors la force et la faiblesse du gouvernement.

Dès ma plus tendre jeunesse, j'avais rendu presque instinctivement

hommage aux principes démocratiques. J'étais, dans le véritable sens du mot, un enfant de mon siècle.

Pendant de longs séjours à Paris, à Londres, et surtout à Bruxelles, où nous avions passé des mois entiers, mon frère et moi, pour nos études, la position de notre famille et nos propres goûts nous avaient mis en rapport avec des hommes qui n'étaient pas spécialement chargés, comme Quételet, de notre éducation, tels que les deux Brouckère, les Gerlach, les deux frères Bulwer, Arrivabene, Berger, le comte Arconati et d'autres.

Nous avions été de bonne heure familiarisés avec les grandes questions politiques à l'ordre du jour. Aussi, dès que j'avais pu me rendre compte de mes idées, j'étais allé à l'université de Bonn, où l'étude sérieuse de la philosophie et du droit battait en brèche l'enseignement réactionnaire des professeurs dévoués aux théories aristocratiques, et fortifiait dans les esprits les tendances libérales.

D'après cela, il est facile de comprendre qu'une fois mêlé aux affaires de mon pays, je dus combattre les vues étroites et le faux libéralisme du monde officiel. Quoique, à cause de mon père, je fusse obligé d'éviter une rupture formelle avec ces éléments hostiles, il doit du moins paraître très-clair que tous ces gens ne se sentaient que peu attirés vers moi.

La société de Gotha ne m'offrait non plus alors que peu d'hommes distingués et avec qui je me trouvasse en communauté d'idées. J'étais donc de ce côté passablement isolé, et, gâté par le commerce avec les célébrités des grandes villes, je ne témoignais peut-être qu'un faible intérêt aux personnes de mon pays, qui ne pouvaient me pardonner de ne pas les apprécier autant qu'elles l'auraient souhaité.

Les deux heureuses années qui s'écoulèrent depuis mon mariage jusqu'à la mort si inattendue de mon père, je les passai en grande partie au sein de ma famille ou en voyage. Je me préparais avec zèle à mes fonctions futures, sans me mêler cependant assez aux affaires pour avoir à en souffrir.

Le 29 janvier 1844 me mit tout à coup entre les mains les rênes de l'administration.

Comme jamais dans ma vie je n'ai agi sans un plan arrêté, je me marquai aussitôt le but où je devais tendre. Il s'agissait avant tout de faire la paix avec le duché de Cobourg, d'apaiser les dissensions stériles avec les états, de rendre la continuation du système constitutionnel possible, et de mettre un terme aux convoitises tendant à dépouiller notre maison de ses domaines et de ses propriétés de

famille; enfin d'arriver à une transaction définitive avec la diète du duché.

Ce fut un temps difficile à traverser. Toutefois, je finis par faire prévaloir ma volonté et mes idées et par établir un système constitutionnel qui s'est maintenu jusqu'à ce jour, malgré les orages de 1848.

Mais cela pouvait-il se faire sans commotion et sans lutte? Assurément non. Il me fallut renvoyer tous mes ministres, et je fus obligé de rompre entièrement avec la bureaucratie aristocratique.

On comprend aisément que dans un si petit État les révolutions *par en haut* réagissent beaucoup sur les personnes. Dans maintes familles, on ne put se persuader que j'avais agi seulement dans l'intérêt public, et on crut mes mesures toutes personnelles. Aussi, jusqu'à ce jour, y a-t-il eu quelque chose d'un peu tendu dans mes rapports avec plusieurs membres de ces familles.

Si, d'un autre côté, j'avais espéré, dans les premiers temps de ces réformes, rencontrer de la reconnaissance dans les régions inférieures de la société, il s'y trouva cependant beaucoup de personnes qui ne parurent pas satisfaites. Dans la lutte contre le gouvernement précédent, la vanité de l'opposition avait été poussée jusqu'au dernier ridicule. On était maintenant en paix. Les prétendus défenseurs du peuple avaient repris tranquillement leurs anciennes places, et leur nullité ressortait d'autant plus qu'il ne se faisait plus rien qui pût les faire briller au dehors avec une certaine auréole. Aussi ne tardèrent-ils pas à s'en prendre personnellement au duc constitutionnel. Ajoutez à cela que les hommes de l'opposition, qui devaient la plupart leur élection aux promesses exagérées faites à la multitude, devinrent involontairement eux-mêmes ministériels, et ne purent satisfaire entièrement aux obligations contractées envers leurs électeurs. Pour se faire pourtant encore un peu valoir aux yeux du bas peuple, ils tentèrent, non sans une certaine adresse, de troubler les bons rapports entre le duc et ses sujets. Ce fut une des causes pour lesquelles aussi une partie des paysans de Franconie, peu instruits et à moitié ruinés, ainsi que plusieurs des petits artisans des villes, cessèrent d'être bien disposés pour moi, d'autant plus qu'ils étaient convaincus que je réprimerais avec une ferme énergie toute velléité de menées anarchiques.

Une autre raison encore qui faisait croire aux paysans que je prenais moins leurs intérêts que mon père, c'est que sous le précédent règne, où le système constitutionnel n'était pas encore parfaitement établi, et où il était possible de disposer sans contrôle de ce qu'on nommait alors les revenus *du domaine*, le souverain pouvait à

son gré, et en cas de besoins réels, répondre aux demandes de beaucoup de ses sujets par des secours d'argent et des dons de toute espèce en nature, tels que bois, blé, etc.; mais ces dons volontaires du souverain cessèrent forcément avec le règlement sur les domaines, avec le contrôle du revenu domanial par les états, avec le ministère responsable, etc. Tout fut réglé et soumis à des lois, et, comme les dépenses de l'État s'accrurent avec les nouvelles institutions, on ne put allouer que des fonds peu considérables pour l'assistance publique. L'état patriarcal était aboli, et le bas peuple, à l'exception de prérogatives idéales, n'avait encore retiré aucun bénéfice du nouveau régime; car il est constant que dans un petit État, *en supposant le souverain bien intentionné et actif,* le bas peuple est, avec le *système patriarcal,* de toutes manières *beaucoup plus heureux.*

Dans le duché de Gotha, les choses restèrent quelque temps dans l'état où je les avais trouvées. Mais je reconnus dès les premiers mois l'impossibilité de gouverner dans un duché selon les principes modernes, et dans l'autre selon les anciens principes. J'avais la ferme volonté et le plus vif désir de marcher en avant et de faire à Gotha des réformes dans le sens du droit politique moderne; mais je rencontrai alors une opposition compacte, non-seulement parmi l'ancienne noblesse, les princes, les comtes et les chevaliers, mais aussi chez la majorité des vieux fonctionnaires, et chez une grande partie du public de la ville de Gotha. Les nobles me regardèrent comme leur plus dangereux ennemi, ce qui provoqua l'observation naïve (assez connue dans le temps) que le duc était le seul démocrate du duché de Gotha. Je ne me laissai pas détourner de mon but, et j'annonçai publiquement mes idées sur les changements à introduire dans la constitution, en prononçant mon discours d'ouverture à la Diète de 1846. L'agitation était générale, et il y avait réellement pour le moment peu à faire.

C'était avec un véritable chagrin que je regardais l'avenir. Le profond intérêt que je portais au développement politique de l'Allemagne, et la connaissance exacte que j'avais de l'esprit moderne qui tendait chaque jour davantage à prévaloir, me faisaient prévoir les tempêtes qui ne devaient que trop tôt détruire et balayer tous les restes du moyen âge, et réagir d'une manière fatale sur les affaires de Gotha. En vain je m'efforçais de faire comprendre aux grands et aux petits que ce n'est que dans des temps calmes que s'opèrent les réformes salutaires. Je ne fus pas compris et n'en eus que plus d'ennemis.

Sous le rapport social aussi, le réveil des éléments intellectuels était à mes yeux une nécessité dans une ville comme Gotha, où le goût des

jouissances matérielles prenait le dessus d'une manière effrayante. Les essais tentés ne réussirent pas. Bien des gens m'en voulurent même d'être venu, dans une assemblée publique où se faisaient chaque semaine des lectures volontaires sur les diverses branches de la science, lire un assez long mémoire sur la psychologie et l'anthropologie.

Telle fut la situation, de janvier 1834 jusqu'en mars 1848.

La réunion de la Diète à Berlin, et l'ère nouvelle annoncée par le feu roi Frédéric-Guillaume II, m'appelèrent au mois de janvier 1848 à Berlin, d'où des affaires de famille me forcèrent ensuite d'aller en Angleterre. Mes relations avec les principaux personnages politiques du temps m'avaient permis de pénétrer assez la situation politique de l'Europe pour avoir la certitude que nous étions à la veille d'un bouleversement.

J'appris, étant encore en Angleterre, la chute du gouvernement français. Je retournai en toute hâte en Allemagne, et j'arrivai à Gotha juste à temps pour prévenir, la nuit même de mon arrivée, par des proclamations et des décrets, la violence du peuple, qui, dans l'ivresse de la révolution, croyait pouvoir obtenir de force les réformes que pendant quatre années de tranquillité j'avais cherché en vain à établir. J'épargnai au duché de Gotha les terreurs et les bouleversements qui, dans les pays voisins, ont causé tant de mal et fait couler tant de sang. Comme j'appartenais au temps nouveau, je saluai le mouvement avec joie. Néanmoins il y eut dans notre propre pays quelques jours difficiles à passer. La prétention insensée d'opérer par des attentats criminels d'incalculables changements dans l'état de la propriété avait commencé à se faire jour sous forme de mouvements populaires, et il fallut toute mon énergie et mon autorité personnelles pour prévenir de plus grands dangers et pour écarter ceux du moment.

Pendant plusieurs mois, je me trouvai littéralement seul. Le monde des fonctionnaires ne savait que penser et que résoudre. La plupart des gens sur qui on aurait dû compter se tenaient cachés et étaient découragés. Il me fallut me mettre personnellement en rapport avec les masses, et ce n'est qu'à la condition que je le fis et à la manière dont je le fis, que je dus alors la confiance illimitée et la merveilleuse obéissance qu'on m'accorda partout où je pus prendre *personnellement* en main la direction.

C'est avec une vive satisfaction que je me rappelle ces jours; car depuis, le peuple ne m'a jamais donné de semblables marques d'une confiance entière et absolue.

Pour dire la vérité, la soi-disant révolution du duché de Gotha se termina en allégresse, en fêtes et en plaisirs. Ce qui aide à caractériser la franchise et la bonhomie des paysans du bas pays, c'est que je fus invité par plusieurs communes à ouvrir les chasses devenues leur propriété, et sur lesquelles j'avais, peu de jours auparavant, abandonné en leur faveur, par la nouvelle loi, mes droits d'ancien et légitime propriétaire. Je ne me rendis à ces invitations que pour montrer à ces braves gens que c'était sans rancune que j'avais tenu compte des exigences de notre temps.

Aussi jusqu'à ce jour j'ai joui, à peu d'exceptions près, des meilleurs rapports avec cette population active et industrieuse.

Dans les villes, et surtout à Gotha, le nouvel état de choses avait amené de grands changements. L'ancienne indifférence avait fait place à une sorte d'ivresse politique. Si l'on suit l'histoire des réformes accomplies à Gotha, on verra que l'élément aristocratique, jadis si fortement représenté dans le pays, était rejeté complétement à l'arrière-plan. La riche noblesse de Gotha avait laissé aller les choses, et par rancune s'était tenue autant à l'écart du prince que du peuple; en renonçant d'elle-même à son ancienne position, elle avait livré à une Constituante élue sur la base démocratique la plus large tout le règlement des nouvelles institutions politiques.

Les débats dans l'église Saint-Paul ne fixèrent que pendant peu de mois l'intérêt de la bourgeoisie. Les questions locales et particulières absorbèrent bientôt toutes les autres. L'intérêt pour les affaires générales de l'Allemagne s'affaiblit à un tel point à Gotha, qu'au bout de quelques mois je me trouvai presque seul avec un petit nombre de personnes pour défendre la grande cause de la nationalité allemande.

Cette indifférence se manifesta grandement encore dans la guerre, ailleurs partout si populaire, du Sleswick. Tandis qu'au départ et au retour les combattants étaient partout salués par leurs concitoyens avec enthousiasme, nos soldats, au contraire, n'étaient traités qu'avec beaucoup de froideur. Moi-même je n'échappai pas à ce sort. Cela faisait un contraste saillant avec la conduite des autres villes par lesquelles nous passâmes.

Cette indifférence extrême pour les véritables intérêts de notre grande patrie est, sauf quelques honorables exceptions, restée invariablement la même jusqu'à nos jours.

A partir de l'année 1850, je m'occupai presque exclusivement des affaires de l'Allemagne. Je passe sous silence tous les événements aux-

quels je me trouvai à cette occasion personnellement mêlé, et dans lesquels j'ai joué un rôle plus ou moins actif.

Si la ville de Gotha avait été animée d'autres sentiments, certes, — j'ose le dire sans vanité, — ma conduite aurait dû exciter partout dans mes propres États les plus chauds témoignages d'approbation et d'enthousiasme. On se borna à des jugements superficiels, et dans plusieurs circonstances importantes on resta tout à fait indifférent; enfin, pour tout dire en un mot, mon dévouement aux intérêts de la patrie commune ne me servit pas de recommandation auprès du peuple soumis à mon gouvernement.

La majeure partie des habitants de la ville de Gotha se divise en trois principaux groupes : 1° la noblesse, y compris les anciens fonctionnaires, les employés pensionnés et quelques rentiers; 2° la bourgeoisie aisée et toute la bureaucratie; 3° les petits artisans, et, comme dans toute ville, les gens qui, sans en avoir le droit, sont mécontents de leur sort, vivent misérablement, et, par des raisons égoïstes, sont toujours en état d'hostilité contre le reste de la société.

Ces trois groupes de la ville de Gotha n'offrent absolument rien de particulier; mais comme d'en haut on gouverne d'une manière tout à fait libérale, constitutionnelle et conforme aux lois, ils occupent justement vis-à-vis de moi une position qui n'a pu être indiquée dans cet article que fort incomplétement, d'où il résulte que bien des choses y doivent surprendre l'étranger.

Le premier groupe ne voit en moi que la personnification des tendances révolutionnaires de 1848. Les nobles m'imputent beaucoup de choses dont la faute n'est qu'à eux-mêmes. Ils ne peuvent me pardonner de ne pas avoir maintenu, lors de l'établissement de la nouvelle constitution, la position privilégiée de la noblesse. Ils m'en veulent d'avoir aboli les charges de chambellans et de gentilshommes de la chambre et de la cour (charges qui, d'après l'usage, ne pouvaient être conférées à des roturiers). Enfin, ils sont choqués que la cour, c'est-à-dire ma maison, soit aujourd'hui ouverte à tous ceux que leur talent ou leur caractère m'y fait admettre.

L'idée d'une ancienne cour allemande avait disparu, et avec elle l'influence qu'aurait pu avoir la noblesse. Pour caractériser ma position en face du pays, j'ordonnai d'effacer, en tête des décrets, la formule « par la grâce de Dieu ». On me fit un grand crime de m'être affranchi de cet usage suranné, et d'avoir ainsi rompu avec la souveraineté du droit divin. On conçoit donc que ce groupe ne se sentait

nullement disposé à faire l'éloge de ma politique et à rendre mon gouvernement plus facile.

Le second groupe se compose des libéraux modernes, et malheureusement aussi en grande partie de personnes qui affectent le libéralisme sans avoir l'esprit d'abnégation et de sacrifice qu'il exige. Ce groupe aurait dû être mon principal appui et s'associer à mes sentiments : des raisons purement humaines sont encore cause qu'il n'en est pas ainsi.

Le duc patriarcal et gouvernant en monarque absolu a disparu pour faire place au duc constitutionnel. Les personnes qui autrefois devaient recourir à lui, s'adressent aujourd'hui au *ministère responsable.*

Autrefois le duc avait le droit *exclusif* de conférer les places, on *avait besoin* de lui; aujourd'hui il faut le contre-seing de ses ministres, on a besoin de ces derniers, et cependant il faut ménager le prince. Si le duc abandonnait les affaires exclusivement au ministère, sa position envers ce groupe de gens serait beaucoup plus nette et par conséquent plus agréable. Le contraire ayant lieu, il est beaucoup plus difficile de voir les désirs particuliers et les considérations de famille recevoir une satisfaction entière. Si le prince reste complétement impartial et n'envisage que l'intérêt général, il lui est impossible d'être populaire auprès de ces gens, d'autant plus qu'à Gotha comme dans la plupart des petites résidences règne beaucoup d'esprit de coterie.

De là cette sourde opposition qui se fait sentir de temps à autre contre toutes les innovations qui viennent d'en haut.

Enfin le troisième groupe se trouve vis-à-vis du prince dans une position toute particulière. Il est incontestable qu'il est en opposition constante avec les groupes mentionnés ci-dessus, et qu'il les combat toujours très-franchement. Je me range à moitié dans son parti, ne fût-ce que par la raison que je ne jouis pas précisément d'une grande popularité auprès des deux autres groupes. Mais il ne m'en veut pas moins de ce qu'en dépit de ma justice et de ma liberté de penser, je ne laisse pas cette honnête démocratie enfreindre impunément les lois libérales.

La démocratie de nos petites villes sympathise peu avec les gens en habit noir qui ont une éducation et des manières distinguées, et elle n'est pas assez disposée à admettre que les idées les plus libérales et les institutions les plus démocratiques ne dispensent pas de respecter les lois de la convenance et de la politesse. Beaucoup de ces gens que j'ai placés dans le troisième groupe, voudraient une liberté qui

leur permît d'attaquer à leur gré le prochain par leurs paroles et leurs écrits, et d'exercer impunément leurs vengeances personnelles. Ces tendances ont toujours trouvé en moi un opiniâtre adversaire, et de là viennent tant de jugements qui se sont même fait entendre dans une sphère plus étendue.

Cependant je ne prétends pas dire par là que dans les trois groupes je n'ai ni amis ni partisans, ou bien que je suis personnellement mal disposé pour eux, parce que tous ne me comprennent pas et que beaucoup affectent de me juger mal. Je reconnais, au contraire, avec gratitude que dans les trois groupes il y a des hommes énergiques et honorables qui me prêtent fidèlement leur concours dans tous mes efforts pour le bien de mon peuple et de la patrie commune; mais ces hommes demeurent isolés et ne forment pas une phalange compacte capable de repousser toute attaque injuste contre eux et contre moi. Ils souffrent par fierté et peut-être par une certaine indolence l'altération volontaire ou involontaire de la vérité sur les motifs des mesures politiques; en un mot, ils aiment à se soustraire à toute espèce de lutte.

Telle est la cause qui a fait régner à Gotha un esprit de commérage et de raisonnement sans fin qui est devenu la source souvent trop peu remarquée des plus grands inconvénients. Si je n'ai pas précisément l'orgueil de me mettre au-dessus de toutes ces faiblesses humaines qui caractérisent plus particulièrement nos bons Allemands, je crois cependant avoir suffisamment approfondi la vie du peuple dans toutes ses tendances, pour ne pas confondre le noble patriotisme d'un vrai démocrate avec les vaines déclamations d'un pilier d'estaminet.

Pour répondre à une observation de l'article que j'ai sous les yeux, je n'hésite pas à déclarer que je regarde comme le principe d'une bonne administration la recherche incessante de la vérité, que je suis *accessible* à toute personne qui a pris à tâche de m'aider dans cette voie, et que l'opinion d'un autre me semble toujours respectable dès qu'elle est fondée sur la vérité et réellement motivée. Quant aux jugements non fondés, aux assertions mensongères et aux manifestations injurieuses, je leur appliquerai toujours les lois faites pour protéger tout le monde sans distinction de personnes.

Que de calomnies cependant égarent l'opinion, et échappent à la vindicte publique! Je mettrai surtout en ce nombre, le faux bruit tant de fois répandu, que la diète du duché de Gotha n'était composée que de personnes intéressées à soutenir toujours le gouvernement. Le

fait est que c'est justement le contraire qui se trouve être vrai. Sans doute on a souvent raison d'être mécontent des actes des députés du pays de Gotha; mais qui plus que le gouvernement aurait le droit de s'en plaindre?

Qu'on rapproche les listes des députés des diverses diètes, et qu'on désigne les amis du gouvernement, qu'on lise avec attention les débats publics et qu'on examine les propositions du ministère et les réponses des diètes, assurément on arrivera à une autre conclusion que celle qui a été énoncée plus haut. L'indifférence pour les intérêts du pays, l'ennui qu'on éprouve à se voir arraché aux occupations ordinaires de la vie, sont cause que le public s'intéresse trop peu aux élections; et le public ne doit s'en prendre qu'à lui s'il sort des élections des hommes peu propres à contribuer au bien véritable du pays. Le public sent évidemment le vice de cet état de choses, mais il ne se donne pas la peine d'en rechercher les causes.

En faisant le résumé de ce que je viens de dire, on pourrait peut-être en conclure que dans la critique plus ou moins sévère que je viens de faire de l'état de mon pays, j'ai voulu m'assigner une position tout à part. Je suis loin de vouloir séparer ma personne du peuple. Je me compte comme un des siens, et j'ai pour lui une grande sympathie. Mais par cela même que je suis parvenu dès ma jeunesse à sortir du point de vue d'où la plupart des personnes de mon rang jugent le peuple et sa conduite, je suis en droit d'exiger du peuple quelque chose de plus noble et de plus élevé.

L'esprit du peuple ressemble aux vagues mugissantes d'un torrent. Ce serait une entreprise inutile que de lui opposer des digues et de prétendre l'arrêter dans son cours. Les flots gonflés monteraient par-dessus tout obstacle et l'auraient bientôt entraîné. Les patriotes et les princes ne devraient donc avoir qu'une préoccupation en présence de ce torrent toujours emporté en avant, c'est de maintenir la pureté de ses eaux et de ne pas le laisser déborder.

Mais pour y réussir, il faut le concours du peuple même. Il ne doit pas rester étranger aux hommes chargés de la direction des affaires.

Certainement on est blâmable de chercher une popularité factice aux dépens des devoirs qu'on a à remplir. Mais il serait aussi faux de croire que sans la sympathie du peuple et sans une vraie popularité, les patriotes puissent être en état de faire le bonheur d'une nation.

Il faut que le peuple respecte les noms de ses chefs, il faut même qu'il les défende contre l'outrage, et il ne doit jamais oublier que la confiance réciproque est inséparable de la réciprocité de bienveillance et d'égards.

Puissent tous ceux de mes amis qui partagent mes sentiments, à quelque couleur qu'ils appartiennent, se souvenir toujours de ces paroles!

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

PHILOSOPHIE.

L'Hegelianisme et la Philosophie, par M. A. Véra, professeur de philosophie à l'Académie scientifico-littéraire de Milan. — Paris, 1861.

La philosophie ne connaît pas les nationalités. Au moment même où l'Italien vient de remporter une victoire décisive sur le Tudesque, la philosophie allemande élève une chaire dans Milan délivrée : M. Véra, le disciple, le commentateur, le traducteur de Hegel, rentre dans sa patrie et expose à de nouveaux auditoires la doctrine qu'il a pendant plusieurs années cherché à populariser en France et en Angleterre; il trouve de vives sympathies parmi les esprits les plus brillants de cette Italie qu'un souffle de liberté a traversée, et qui aspire à une renaissance littéraire et philosophique en même temps qu'à une rénovation politique. Mais pendant ce temps, il se fait en France une véritable croisade contre la philosophie hegelienne. Attaqué sur ses derrières, M. Véra se retourne et jette à ses adversaires une réponse pleine d'ardeur et, le dirai-je? d'un peu trop d'impatience et de colère. En lisant cet opuscule philosophique, qui ressemble à un pamphlet, et en le comparant aux écrits auxquels il donne la réplique, on comprend aisément quelle influence a sur tous les esprits le milieu ambiant, l'atmosphère intellectuelle et morale du temps et des lieux : d'un côté, tout est calme, poli, enveloppé de réserves, de réticences, et les élans mêmes de la passion sont savamment réglés; de l'autre côté, la passion éclate imprudemment, l'ironie ne sait pas demeurer dans les limites étroites du bon goût, l'invective est sincère, ardente, personnelle; ici la parole s'efface comme pour ne point blesser les jalousies et les susceptibilités, là elle retentit comme à une tribune, et si elle a toutes les incorrections de l'improvisation, elle en conserve aussi la généreuse chaleur.

Les adversaires contre lesquels M. Véra entre en lutte sont M. Janet, M. Saisset et M. Franck; tous trois ont porté la main sur Hegel, le premier dans ses « Études sur la dialectique dans Platon et dans Hegel », le second dans un article de la *Revue des Deux-Mondes* intitulé « Leibniz et Hegel, d'après de nouveaux documents », M. Franck dans le *Journal des Débats*. Si M. Véra n'avait été si impatient de défendre la doctrine de son maître, il aurait encore trouvé en face de lui M. Scherer, qui a publié il y a peu de temps un exposé de la doctrine hegelienne dans la même revue; mais c'est déjà bien assez de trois querelles

à vider à la fois. La partie importante de cette réfutation consiste dans la comparaison des doctrines de Hegel avec celles de Leibniz et de Platon; car c'est à propos de Leibniz que M. Saisset s'est trouvé amené à formuler son jugement sévère sur la philosophie hegelienne, et à propos de Platon que M. Janet en a fait également la critique. M. Véra cherche à démontrer que la doctrine de son maître est une synthèse bien supérieure à celles de Platon et de Leibniz, qu'elle comprend tout ce qui dans leur doctrine renferme quelque vérité, et qu'elle unit toutes ces vérités dans un vaste et harmonieux système, où pour la première fois le problème de la métaphysique reçoit une solution complète.

Pour M. Véra, Leibniz est « un grand mathématicien, un médiocre philosophe (lorsqu'on veut le comparer à Platon, à Aristote, à Hegel, ou même à Descartes) et un diplomate ». Loin d'admettre, avec M. Saisset, que Leibniz ait été l'esprit le plus complet et le plus universel depuis Aristote, M. Véra pense que c'était « un de ces esprits qui touchent à tout ou à peu près, mais qui n'approfondissent rien ». Qu'est-ce que la *Protogée* à côté de la *Philosophie de la nature?* un fragment d'édifice à côté d'un édifice entier. La monadologie brise l'unité de la substance, et n'arrive à la rétablir que par l'harmonie préétablie, que M. Véra appelle « un tour de diplomatie ». Leibniz est un protée; c'est le vrai père de l'éclectisme. « M. Saisset s'étonne de voir en ce moment circuler en Europe une foule de Leibniz : un Leibniz catholique, un Leibniz panthéiste, un Leibniz platonicien, et même un Leibniz théosophe. Pour moi, ajoute M. Véra, je suis loin de partager cet étonnement. Ce qui m'étonnerait, c'est qu'on n'en colportât pas autant.... De même qu'en religion on voit Leibniz se balancer entre le protestantisme et le catholicisme, de même en philosophie on le voit se balancer entre toutes les philosophies sans en adopter, sans en entendre et sans en produire aucune. Et voilà la doctrine ou, pour mieux dire, le semblant de doctrine qu'on va exhumer dans la poussière des tombeaux pour l'opposer à une des conceptions les plus vastes, les plus profondes et les plus originales qui soient jamais sorties de l'intelligence humaine. »

Passons à Platon, que M. Janet compare à Hegel, et auquel il fait remonter la découverte du principe des contradictions. Platon, dit M. Janet, admet les contraires dans leur état d'opposition nécessaire; Hegel déduit de deux contraires un troisième terme « qui n'était pas donné dans les deux précédents, et qui est le but vers lequel il tend. Sa méthode est essentiellement inquisitive. C'est une méthode de découverte. Il a voulu faire produire à l'analyse logique les mêmes résultats qu'on obtient d'ordinaire par l'analyse empirique.... C'est en quoi il est original. Mais il s'est trompé et a échoué devant l'impossible. » Écoutons la réplique : Il n'est pas vrai que Platon, pas plus qu'aucun autre philosophe avant Hegel, ait reconnu l'identité des contraires; il en a seulement signalé la coexistence; il n'a jamais raconté comment une idée engendre nécessairement l'idée contraire et comment elles se confondent toutes deux dans un terme supérieur. Distinguer le simple du multiple, l'égal de l'inégal, est chose facile; mais comprendre l'identité de l'être et du non-être dans le devenir, qui leur sert de point de contact mobile, est une opération de l'esprit toute différente et d'une bien autre portée. Il ne manque pas d'hommes qui ne voient dans cette formule, comme dans les autres propositions de la philosophie hegelienne, que simple jeu de mots, et on peut avertir M. Véra qu'il ne les convertira jamais; on comprend ou on ne comprend pas le principe fondamental

de la philosophie spéculative, comme on voit ou on ne voit pas à certaines distances, suivant l'état du nerf optique. Le mouvement de la dialectique hegelienne ne peut pas être suivi par ceux qui s'embarrassent facilement dans les formules et ne peuvent suivre la filiation continue des idées à l'aide des mots qui sont forcément isolés et discontinus. La vraie philosophie ne peut pas *s'exprimer;* elle est *intérieure*, elle s'affaiblit et se dénature en empruntant les formes du langage. Pour M. Janet, il n'y a aucune connexion nécessaire entre l'être, le non-être et le devenir; la philosophie hegelienne n'est qu'un naturalisme abstrait, l'algèbre du naturalisme. Quelque savante qu'elle soit dans la forme, elle « n'est pas un progrès de la métaphysique »; l'absolu de Hegel n'est que le « *caput mortuum* de l'analyse et de l'abstraction divinisé ». Toutes ces propositions se tiennent et s'enchaînent; du moment où l'on admet « qu'il n'y a pas d'autre signe distinctif de l'esprit que l'intelligence, et d'autre signe de l'intelligence que la conscience de soi », il est inutile d'aller plus loin; la pierre n'a pas conscience de soi, ni le végétal, ni l'animal en la plupart de ses actes; le monde entier s'efface pour ne laisser place qu'à la conscience humaine et à un Dieu personnel; on ne peut plus parler d'autre chose. La matière pourtant reste en face de ces deux termes comme un obstacle incommode. « Dieu, dit M. Janet, est la raison même, non pas une raison inerte et endormie dans la nature, et qui n'arrive à se connaître que dans la conscience humaine, non point un germe de raison qui se développe lentement et pas à pas, sommeille dans le minéral, vit dans le végétal, sent dans l'animal et pense dans l'homme, selon l'expression de Schelling; c'est une raison en acte, une toute raison, se sachant, se possédant, capable d'action, faisant les choses selon ce qu'elle est, au lieu d'être faite elle-même par la seule force des choses. » Cette phrase conviendrait assez bien à un hegelien, à la condition d'y renverser seulement quelques propositions (et le principe des contradictions l'y autoriserait); il dirait donc : « Dieu est la raison même, inerte et endormie dans la nature, se connaissant dans la conscience humaine; raison qui se développe lentement et pas à pas, sommeille dans le minéral, vit dans le végétal, sent dans l'animal et pense dans l'homme; c'est une raison en acte, une toute raison se sachant, se possédant, capable d'action, faisant les choses selon ce qu'elle est, et faite en même temps par la seule force des choses.

AUGUSTE LAUGEL.

La Raison, par J. E. ALAUX. (Didier et Cie, éditeurs.)

L'auteur de la *Raison* a d'excellentes intentions qu'il est impossible de ne pas louer, d'autant plus qu'il est à peu près certain qu'il n'en sera pas récompensé. C'est un catholique qui veut réconcilier la religion, c'est-à-dire le catholicisme, ce qui pour lui est tout un, avec la philosophie. Or, il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire qu'il n'obtiendra pas les encouragements de l'inquisition. Le catholicisme n'éprouve nullement le besoin de se réconcilier avec la philosophie; il éprouve seulement celui de la dominer, de la réduire en esclavage, et surtout au silence. Telle est sa méthode. M. Alaux répondra que ce n'est point là le vrai catholicisme : c'est possible; mais comme ce catholicisme est représenté par des institutions et des ministres qui seuls parlent et ont pouvoir de parler au nom de l'Église, les simples mortels sont bien forcés d'y voir la véri-

table Église; s'il y en a une autre, où est-elle? où sont ses temples, ses prêtres? quelle est son influence et son crédit? combien a-t-elle de docteurs et combien de fidèles?

Si M. Alaux n'avait pas identifié le catholicisme avec la religion, ses idées libérales sur l'importance et le rôle de la philosophie lui eussent attiré les sympathies des philosophes et des savants. Aujourd'hui, dit M. Alaux que nous analysons, la philosophie devient par la force des choses plus qu'utile, elle devient nécessaire, d'une absolue nécessité pour la société. Religieuse par la matière dont elle traite, scientifique par la méthode et l'esprit, elle est suspecte aux croyants par son esprit même et aux savants par sa matière; mais les croyants qui redoutent la raison et la science voient l'humanité se retirer d'eux, et les savants, s'ils négligent les questions religieuses, c'est-à-dire l'homme au point de vue de sa destinée antérieure et ultérieure et dans son rapport avec l'infini, tendent à n'en faire qu'un animal supérieur, mais borné, comme les autres animaux, à l'horizon terrestre. Nous sommes entrés dans l'ère scientifique, et c'est pour jamais, d'une part; d'autre part, l'homme ne vit pas sans religion. Il faut donc que le dogme religieux devienne science rationnelle, ou que la science, par la méthode et l'esprit qui lui est propre, aborde les questions de l'ordre religieux. Or, il est une *science* qui a précisément pour objet celui de la religion, et cette science, c'est la philosophie. Il est vrai, ajoute M. Alaux, que la philosophie n'est pas encore constituée scientifiquement; une preuve en est qu'elle n'a point d'autorité scientifique. Elle a pu jusqu'à un certain point s'en passer, tant qu'elle était précieuse et utile plutôt que nécessaire. Il faut qu'elle l'acquière dans l'avenir. Pourquoi ne l'a-t-elle pas eue? C'est qu'elle tâtonne encore et à propos de son objet *précis* et dans sa méthode. L'objet qui est le sien (l'infini) échappe à l'esprit humain, disent les uns, et de là leur dédain pour une science chimérique; il est accessible à l'esprit humain, disent les autres, et ils compromettent leurs prétentions par leur impuissance. Il est en effet à la fois accessible et inaccessible; il faut donc déterminer dans quelle mesure il est accessible, et comment; car les méthodes même décrites jusqu'ici par les logiques n'y peuvent atteindre. Les métaphysiciens en emploient une autre *de fait*, mais elle n'a pas pris rang de méthode. C'est pour suppléer à l'insuffisance actuelle de la philosophie que M. Alaux s'est donné pour but de chercher dans quelle mesure l'infini est accessible à l'intelligence humaine, et la vraie méthode qui doit lui permettre d'en atteindre l'accessible. Telle est en effet la partie principale de son livre. Nous ne suivrons pas M. Alaux dans l'exposé de sa méthode, car rien de plus impossible à analyser qu'une dialectique; disons seulement qu'elle se résume dans une nouvelle explication de la loi des antinomies. « Hegel donc fit faire à la méthode un pas de géant; il entrevit la logique nouvelle, quoiqu'il ne la découvrît pas. Il posa la loi de l'identité dans la contrariété des termes : cette loi bien comprise est toute la méthode. »

E. M.

Études orientales, par A. Franck, membre de l'Institut, professeur au Collége de France. — Paris, Michel Lévy, 1861, in-8°.

C'est une coutume qui s'est introduite depuis quelques années parmi les écrivains sérieux, que de réunir en volume, avec quelques retouches, les travaux qui, lors de leur publication première, avaient été dispersés dans les recueils littéraires et scientifiques. Cette habitude est résultée naturellement de la multiplicité des Revues et des articles Variétés donnés par les grands journaux. Le public n'a pas à s'en plaindre, car on lui offre ainsi des lectures qui ont déjà subi la première épreuve de la critique. Ce sont en réalité des secondes éditions, ce qui vaut toujours mieux que des premières. Et en même temps la tolérance accordée sur ce point dispense les auteurs de greffer un livre sur un article, et le lecteur de lire, délayé en trois cents pages, ce qu'on avait su lui dire suffisamment en cinquante la première fois.

Le livre de M. Franck est composé suivant cette méthode. Il consiste : 1° en un extrait, réduit et revu, du cours de droit naturel qu'il professe au Collége de France, relatif à la nature du droit chez les anciens peuples de l'Orient, savoir : l'Inde brahmanique et bouddhique, l'Égypte, la Perse de Zoroastre, les Juifs et les Chinois; 2° un autre travail sur les doctrines philosophiques et religieuses de l'ancienne Perse; 3° un mémoire sur l'état politique et religieux de la Judée dans les derniers temps de sa nationalité, qui fut présenté à l'Académie des sciences morales; 4° deux notices sur les deux philosophes juifs Maïmonide et Avicébron, tirées, si je ne me trompe, du *Dictionnaire des sciences philosophiques;* et enfin, 5° trois morceaux de critique sur les travaux d'exégèse biblique de M. Ernest Renan et de M. l'abbé Lanci, qui furent, je crois, insérés dans le *Journal des Débats*.

M. Franck est à la fois universitaire et israélite; à ce double titre, il a deux grands partis pris, l'un contre le panthéisme, l'autre contre l'exégèse biblique des Allemands, telle que M. Renan l'a introduite dans notre pays. Certes, ce sont là deux opinions fort légitimes, et quel que puisse être notre avis en fait d'exégèse biblique, nous ne nous aviserons pas d'y trouver à redire. Nous craignons seulement qu'il n'en résulte une sorte de préoccupation passionnée plus nuisible qu'utile parfois à l'appréciation critique des faits. Par exemple, dans le morceau sur le droit chez les anciennes nations de l'Orient, il nous semble qu'il est trop peu question de droit et trop d'une philosophie religieuse peu profonde, médiocrement renseignée, au moins relativement à l'Inde, et que l'auteur s'y complaît plus que de raison dans des rapprochements superficiels avec la Bible. De même dans les discussions contre M. Renan, il nous a semblé voir, malgré notre peu de compétence, plus de mauvaise humeur cachée sous des formes polies que de bonnes raisons. C'est sans doute par suite de cette mauvaise humeur que l'auteur essaye de rendre l'école rationaliste et M. Ewald en particulier à moitié solidaires des rêves creux de l'abbé Lanci, un successeur de Court de Gébelin et de Fabre d'Olivet, qui voit dans les hiéroglyphes et dans le Pentateuque les symboles cachés d'une sagesse primitive, et qui les interprète à la manière de la Kabbale par des renversements de lettres, des nombres et de folles étymologies. C'est là de bel et bon mysticisme, individuel il est vrai, et non traditionnel, mais qui, en tout cas, n'a rien de commun avec les patientes

investigations de la critique exégétique. Cette dernière peut se tromper aussi, mais comme elle ne prétend pas à l'infaillibilité, qu'elle la combat, au contraire, partout où elle en rencontre la prétention, elle ne mérite pas d'être confondue avec aucune espèce d'inspirés et de révélateurs.

A part ce point, M. Franck expose d'une manière fort piquante les élucubrations de l'abbé Lanci, et les exposer, c'est les réfuter suffisamment.

On n'a aussi que des éloges à faire aux morceaux sur les derniers temps de la nationalité juive et sur Maïmonide et Avicébron. M. Franck, qui, pour le reste de l'Orient, s'est peut-être contenté de renseignements un peu maigres, est ici sur son terrain et continue la réputation qu'il s'est faite par ses beaux mémoires sur la Kabbale. Chose curieuse, il se rencontre avec cette exégèse critique pour laquelle il a si peu de sympathie, quand, à propos des derniers temps de la Judée et du contraste entre la durée de la religion et la chute de la nationalité juive, « au risque de scandaliser les âmes charitables qui ne peuvent vivre sans maudire et qui ont fait le Dieu de l'Évangile à leur image », il montre « que, d'une part, les dogmes et la morale, de l'autre, les institutions et l'histoire des Israélites suffisent, sans la fantasmagorie d'une réprobation divine, pour nous rendre compte de leur double destinée, et que le châtiment, s'il avait existé, aurait commencé plusieurs siècles avant le crime ». Quel est l'exégète rationaliste qui pourrait mieux dire?

F. B.

STATISTIQUE.

Des forces productives, destructives et improductives de la Russie, par Aug. Jourdier — 2e édit. Paris, Franck, 1861.

Ne nous arrêtons pas au titre de cet ouvrage, bien que nous soyons tenté de parodier le mot célèbre de Buffon, et de dire : *Le titre, c'est le livre*. Mais passons ce seuil mal raboté. Nous voici dans un vaste magasin, ou plutôt dans un spacieux hangar rempli de renseignements souvent intéressants sur la Russie. Ces renseignements y sont classés d'après un certain ordre, pas toujours le meilleur, mais enfin il y a ordre, et la table des matières vous fait connaître les étiquettes des subdivisions. Seulement, lorsque vous aurez trouvé une indication relative à l'objet de votre recherche, ne vous tenez pas pour satisfait, vous n'en avez probablement que la moitié; l'autre se rencontrera sans doute à un autre endroit.

Ainsi, si vous étudiez la météorologie, ne vous bornez pas à lire le chapitre qui traite du *climat* (p. 1), mais reportez-vous aussi à celui qui fait connaître la *climatologie* de la Russie (p. 123). Vous intéressez-vous davantage aux populations, combinez la *densité de la population* de la page 115 avec celle de la page 159. Avez-vous besoin de connaître la production des céréales, voyez à la fois les pages 23 et 145.

Le lecteur qui aura été ainsi dûment averti de ces légers défauts de classement recueillera des informations utiles, surtout relativement à l'agriculture de la Russie. M. Jourdier est un agronome connu, et il a visité les contrées qu'il décrit. Nous devons donc écouter avec déférence tout ce qu'il nous raconte sur

l'agriculture de ce pays. Il s'agit là de faits, de procédés techniques, de résultats matériels qu'il faut avoir vus pour être en état de les juger.

Il n'en est plus tout à fait de même pour la partie politique ou économique du livre ni pour les raisonnements de l'auteur. Ici nous rentrons dans notre compétence, et nous en profiterons pour l'attaquer sur un point que nous choisissons de préférence parce qu'il est à l'ordre du jour. Nous voulons parler des *charges du peuple des campagnes* (p. 182). Nous citerons les termes mêmes de l'auteur, non pas pour en faire admirer le style, mais parce que nous nous servirons de ses propres données pour le combattre.

Nous transcrivons littéralement :

« On devrait croire que, sous le joug de l'arbitraire, d'un climat froid, dur et si fâcheusement variable, dans la dépendance absolue souvent d'hommes intermédiaires, rapaces et presque toujours indifférents, sous l'influence d'une justice relativement sans équité pour eux, et sous une administration rurale véritablement corrompue, les paysans ne supporteraient qu'une petite partie des charges publiques.

» Mais il se trouve qu'en réalité ces mêmes paysans qui sont sans droits, sans propriété, *auxquels* ne descendent ni ordre ni justice, ces mêmes paysans, disons-nous, payent plus des deux tiers de *tous* les impôts de l'empire.

» On peut évaluer la moyenne des impôts qui rentrent effectivement dans les caisses de l'État à 840 millions de francs par an.

» De cette somme, la classe des paysans, y compris les paysans des domaines et ceux des apanages, paye 560 millions, au delà des deux tiers du revenu, comme nous le disions plus haut.

Les 52,500,000 habitants de la campagne payent en Russie *sur l'impôt* (?) et sur l'eau-de-vie, dont l'impôt total est de 410 millions, les paysans payent.	280	millions de fr.
La capitation par chaque (?) âme registrée est pour eux de.	88	—
Le revenu des paysans des domaines se monte à.	96	—
Sur l'impôt du sel, comme minimum.	20	—
Pour les passe-ports, 1,084,000 passe-ports ont été délivrés en 1856, et ont produit un minimum de.	8	—
Sur le tarif des douanes, qui est au total de 120 millions de francs, le paysan paye bien pour le coton, couleurs, etc.. etc.	20	—
Pour les redevances locales, telles que centimes additionnels, routes, soldats, etc., etc., lesquelles ont été réduites à 68 millions, les paysans payent.	48	—
TOTAL.	560	millions de fr.

Nous pourrions commencer notre critique par contester le chiffre de 840 millions, qui, selon M. Jourdier, représenterait le revenu total du trésor russe. Nous avons des raisons de le croire bien supérieur. Admettons-le cependant.

Mais peut-on considérer l'eau-de-vie, que les paysans boivent tout à fait librement et non sans excès, comme un impôt dont ils sont chargés PAR LE GOUVERNEMENT ou par leurs appétits grossiers? Taxer le vice, c'est pratiquer la morale en action, parce que c'est le rendre moins accessible, c'est en arrêter l'essor. Ce sont donc 280 millions qu'on devrait ôter des 560 ci-dessus.

Mais fermons les yeux sur la composition attaquable de ce chiffre, et demandons si un impôt de 560 millions réparti sur 51 millions et demi d'habitants, ce qui fait moins de 11 francs par tête, est exorbitant, quand les autres classes de la population (5,200,000 habitants, v. p. 116) payent 280 millions, soit près de 54 francs par tête, ou cinq fois autant. Or, on sait que les villes ne sont pas habitées uniquement par des riches.

Il n'est donc pas juste de dire que les campagnes soient accablées d'impôts.

Du reste, nous aurions mauvaise grâce à trouver mal que M. Jourdier porte de l'intérêt aux cultivateurs russes, dont un si grand nombre s'est trouvé jusqu'aujourd'hui dans les liens du servage. Ces populations ont été si longtemps déshéritées, qu'il est pardonnable d'être partial en leur faveur.

Il convient d'ailleurs d'ajouter que M. Jourdier est bienveillant pour tout le monde, — peut-être un peu trop pour la noblesse comme corps, — ce qui ne l'empêche pas de faire voir les côtés faibles, les « forces destructives » ou les « forces improductives » (?), nous ne savons pas bien lesquelles des deux, tout autant que les forces productives ou les côtés forts du pays.

Pour caractériser en peu de mots l'ouvrage de M. Jourdier, nous dirons que c'est un livre *utile*, mais nullement *agréable*.

MAURICE BLOCK.

PHILOLOGIE ET ETHNOGRAPHIE.

Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris. T. Ier, 2e fascicule. — Paris, 1861, p. 125-252, avec 5 planches.

La Belgique ancienne et ses origines gauloises, germaniques et franques, par H.-G. MOKE, professeur à l'Université de Gand, membre de l'Académie royale de Belgique. 2e édition, augmentée d'un Appendice. — Gand, 1860, gr. in-8° de 508 pages, avec une carte.

Méthode pour étudier la langue sanscrite, par EM. BURNOUF, professeur à la faculté des lettres de Nancy, et L. LEUPOL, associé de l'Académie de Stanislas. Seconde édition. — Paris, 1861, in-8° de XVI-239 pages (Benj. Duprat).

La Bhagavad-Gîtâ, ou le Chant du Bienheureux, poëme indien, publié par l'Académie de Stanislas; traduit par M. EM. BURNOUF. — Paris et Nancy, 1861, in-8° de XXII-235 pages (Paris, Benj. Duprat).

I.

La Société anthropologique, fondée il y a deux ans à peine, n'a pas eu d'enfance; par un privilége bien rare dans la formation des associations savantes, celle-ci a marché dès le premier jour dans la force d'une pleine virilité. Il est vrai que son premier noyau, ce qui fait la vie intérieure d'une société, ce qui

lui donne son caractère et son impulsion, se composait ici d'hommes éprouvés et depuis longtemps posés dans la science, d'éminents professeurs, de membres de l'Institut. Aussi ses travaux ont été actifs, et ses publications sont dignes de toute attention. Deux fascicules, formant un demi-volume de *Mémoires*, et six fascicules formant un volume et demi de *Bulletins*, lui composent déjà un respectable bagage. Comme dans toute œuvre collective, les travaux dont celle-ci se compose ne sont pas tous sans doute de la même valeur; mais tous sont marqués d'un caractère sérieusement scientifique.

Le deuxième fascicule des Mémoires, que nous avons sous les yeux, comprend six morceaux; nous allons les passer rapidement en revue.

1. — M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a dressé un *Tableau synoptique des races humaines*, dont quelques pages de texte forment le commentaire. Cette classification du savant professeur repose tout entière sur la comparaison des caractères physiques et surtout des caractères craniologiques, et elle n'a conséquemment qu'une valeur purement physiologique. C'est une étude de classification; ce n'est pas, ce ne peut pas être une classification. Une classification complète devra tenir compte d'un autre élément non moins important que l'élément physique, et non moins essentiel, l'élément linguistique, et aussi, dans une certaine mesure, de l'élément historique, sans parler de bien d'autres considérations accessoires. Mais le temps d'une classification définitive est bien loin d'être venu; trop de faits encore sont ignorés ou mal connus. Le rôle d'une société d'ethnologie est précisément de pousser aux études monographiques, d'en éclairer les abords, d'y diriger les investigateurs. Dans l'état de la science, une classification générale ne saurait être encore qu'un exercice sans grande utilité, quelque chose d'incomplet et de factice, nous dirions presque un jeu d'esprit. Nous n'aimons guère non plus ces terminologies systématiques qui, voulant exprimer tout un ordre de faits par un seul mot, substituent la nomenclature à la définition, l'école à la nature, une chose morte à un fait vivant. Quoi de plus barbare, par exemple, malgré leur forme et leur étymologie grecques, que les mots prognathe, eurygnathe, orthognathe, dolichocéphale et autres composés semblables, par lesquels on veut désigner les diverses formes et les proportions du crâne? Laissons les termes de ce genre à la chimie, à la minéralogie, j'ose à peine dire à la botanique, et tâchons de parler de l'homme dans un langage plus noble et plus vivant.

2. — M. Gosse fils, de Genève, dans une *Note sur des instruments en silex et des ossements fossiles trouvés à Paris*, nous transporte aux temps antéhistoriques du monde; ce travail est un appendice naturel aux publications de M. Boucher de Perthes, qui veut, comme on sait, constater la présence de l'homme sur la terre avant la dernière révolution géologique qui a donné aux continents leur forme actuelle.

3. — Le docteur L. A. Gosse, de Genève (le père probablement du paléontologiste dont il vient d'être question), a essayé, dans une *Dissertation sur les races qui composaient l'ancienne population du Pérou*, d'éclairer les origines péruviennes par l'étude comparée des crânes qui ont été rapportés de cette partie de l'Amérique.

MM. de Rivero et de Tschudy, dans leur ouvrage sur les antiquités péruviennes, ont cru reconnaître dans les tombeaux du Pérou les types distincts de trois races indigènes antérieures à la conquête espagnole. Ils rapportent un de

ces types à la race chincha, un autre à la race aymara, et le troisième à la race huanca.

M. Gosse combat cette distinction en ce qui se rapporte aux Huancas; il ne croit pas que ce peuple différât des Aymaras.

Au surplus, l'usage bien connu des déformations artificielles du crâne chez un grand nombre de tribus du nouveau monde laisse planer de grandes incertitudes sur ces sortes de recherches, quel que soit d'ailleurs leur intérêt, et on ne peut guère se flatter d'arriver jamais par cette voie à la solution du problème des origines américaines.

4. — C'est aussi par l'étude purement craniologique que M. le docteur Henri Guérault, dans un mémoire *Sur les caractères différentiels de la conformation crânienne chez les Lapons et les Esquimaux*, croit pouvoir séparer physiquement les Lapons des Esquimaux, généralement regardés jusqu'à présent comme deux branches d'une même souche. Seulement, il faut remarquer que les différences que l'auteur a cru reconnaître dans les échantillons qu'il a eus sous les yeux, ne portent que sur des particularités d'une détermination bien incertaine. L'attribution des Esquimaux et des Lapons à une même race, et en même temps leur séparation comme branches distinctes, reposent sur un ensemble de caractères auquel ceux que M. Guérault a décrits n'apporteront qu'une modification très-secondaire.

5. — La question traitée par le docteur Périer, médecin principal aux Invalides, dans son *Essai sur les croisements ethniques*, a une tout autre portée que les faits particuliers auxquels (sauf le premier) touchent les mémoires que nous venons d'énumérer. Il ne s'agit de rien moins que de rechercher quelle influence utile ou nuisible, fortifiante ou dégénérescente, les croisements exercent sur les familles. La question a été très-controversée, au sein même de la Société anthropologique, et les solutions très-diverses. Dans un précédent travail, imprimé au premier fascicule des Mémoires, M. Périer a soutenu que la force, la beauté, la perfection dans les races étaient en raison de la pureté du sang, que tout mélange était une cause d'abâtardissement. Dans son Mémoire actuel, l'auteur étend la même thèse aux familles. La dégénérescence souvent signalée dans les familles qui ne s'allient qu'entre elles, ne tient pas, dit-il, au principe même des alliances consanguines, mais seulement à leur abus, d'où résulte la transmission de certains principes morbides. Cela est très-bien dit; mais la difficulté, précisément, est de savoir où commence cette transmission d'un principe morbide, et si l'usage peut se séparer de l'abus. A vrai dire, cette question est de celles qui ne nous paraissent pas susceptibles d'une solution absolue; en ethnologie, du moins, ce qu'on appelle la pureté des races est une chose toute relative. Il est bien certain que les races nobles dégénèrent et s'abâtardissent par le croisement; mais le croisement relève et ennoblit les races inférieures. On ne peut d'ailleurs raisonner que par abstraction sur la pureté absolue des races : où trouverait-on une race non mélangée? Chez les Lapons, peut-être, ou chez les Samoïèdes; mais ce n'est pas à ceux-là que s'adressent nos expériences.

Malgré tout, des études telles que celle-ci, par les idées qu'elles remuent et les discussions qu'elles suscitent, sont toujours profitables à la science.

6. — Du domaine de la physiologie, le docteur Gustave Lagneau nous ramène au domaine historique par son mémoire sur *les Gaëls et les Celtes*. Mais ce travail, d'ailleurs très-court, n'est pas de ceux qui serviront à résoudre l'obscur pro-

blème auquel il s'attaque. L'auteur s'arrête en général aux autorités de la seconde main, et ne prend guère les faits qu'à la surface. Ce n'est pas là ce qu'exigent des recherches de cet ordre.

II.

Ce sont des livres comme celui de M. Moke qui laissent leur sillon dans la science et en éclairent les profondeurs. *La Belgique ancienne* du docte professeur date de 1856; la réimpression actuelle n'en est qu'une seconde édition. Quoique ce remarquable travail ait pris depuis longtemps sa place dans l'opinion de nos voisins, nous doutons qu'en France il ait été, nous ne dirons pas apprécié, mais répandu et connu comme il mérite de l'être. Le livre, cependant, appartient à notre littérature historique autant au moins qu'à celle de la Belgique; en étudiant les origines de sa patrie, ce sont nos propres origines que M. Moke a restituées. Nous ne connaissons pas d'ouvrage qui discute, éclaircisse et résume d'une manière aussi complète, avec une critique des sources aussi sûre et aussi profonde, ce que l'on sait de l'histoire des Francs avant Clovis. Fréret, dans son mémoire de 1714 sur l'origine des Français, a des vues très-justes sur ce sujet, mais il est bien loin d'entrer dans le même détail. L'excellent chapitre que l'abbé Dubos a consacré aux Francs dans son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française*, laisse encore dans l'ombre et dans le doute bien des points que M. Moke a parfaitement élucidés. Parmi ceux qui, depuis la rénovation des études historiques en France, sont entrés le plus avant dans l'étude de nos origines, aucun, pas même Augustin Thierry, ni son frère Amédée, ni M. Guizot, ne s'est attaché à cette période. M. Moke n'en a pas fait seulement une étude aussi complète que les sources que nous possédons le comportent; il a aussi éclairci par le chemin une foule de points de géographie comparée, de chronologie, d'histoire et même d'ethnologie.

Tout approfondir est d'ailleurs un besoin pour le savant professeur; il n'a laissé volontairement dans l'ombre aucune des questions qui tenaient à son sujet. Il résume d'une manière complète, quoique rapide, ce que l'on sait des Kymris, sans toutefois outrepasser la sage réserve que commande l'obscurité vraiment cimmérienne qui enveloppe les destinées de cette race antique. A ce sujet, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit naguère en rendant compte de l'ethnogénie gauloise de M. Belloguet [1]. M. Moke ne pouvait manquer non plus de jeter un coup d'œil sur les origines celtiques; de même que M. Belloguet, dont nous venons de rappeler le beau travail sur les races gauloises, il croit qu'à leur arrivée dans la contrée qui prit d'eux le nom de Gaule, les Celtes à cheveux blonds y trouvèrent une population brune qui les y avait précédés et qui devait, selon toute apparence, appartenir à la race ibérienne, dont les Ligures n'étaient aussi qu'une ramification. M. Moke rattache les Belges à la souche celtique; mais il en fait un rameau distinct sous le nom de Gaëls orientaux, un groupe intermédiaire entre les purs Gaëls de l'ouest (les Celtes proprement dits ou Gaulois) et les Germains.

Ces recherches ne sont au reste que la partie accessoire de l'ouvrage de M. Moke; c'est sur les tribus particulières que l'histoire, à partir de César, a

[1] *Revue germanique*, livraison du 15 juin dernier, p. 427 et suiv.

connues en Belgique, que le fond de ses études se concentre. Indépendamment des anciens textes, complétés, en beaucoup de cas, par les hagiographes et les chroniqueurs du moyen âge, M. Moke, pour reconstruire la carte de la Belgique ancienne et y retrouver la délimitation respective de ses anciens peuples, emploie un élément de reconnaissance dont il a su tirer un excellent parti, la répartition des dialectes locaux. Non-seulement les limites bien connues de la langue wallone (où le latin, comme dans le vieux français, s'est greffé sur un fond indigène), vis-à-vis du flamand, qui est un des rudes dialectes du teuton, montrent nettement jusqu'où s'étendit l'action directe et prolongée de l'administration romaine dans ces parties extrêmes de la Gaule; mais il y a dans le wallon comme dans le flamand des dialectes particuliers affectés à certains cantons, et ces dialectes se trouvent répandus aux vieilles divisions du territoire, telles que les textes anciens les indiquent d'une manière très-générale. On comprend quel secours une critique à la fois pénétrante et réservée a pu tirer de ces indications.

Ceci est la partie en quelque sorte extérieure de l'histoire, celle qui se lie aux invasions, aux déplacements, aux arrangements administratifs de la conquête; l'histoire intérieure dans ses éléments plus intimes, celle qui touche aux mœurs, aux usages, à la famille, aux habitudes de la vie, ne tient pas une moindre place dans l'ouvrage du savant belge. Une foule de traits et d'anecdotes recueillis dans les écrits contemporains sont précieux à ce point de vue; mais pour l'époque des Francs, deux sources abondantes de renseignements existent dans le double recueil des vieilles coutumes nationales rédigés en latin sous les titres de Loi salique et de Loi ripuaire. Ce côté du travail de M. Moke sur le peuple qui nous a laissé son nom, est pour nous d'un profond intérêt.

Cet intérêt, d'ailleurs, anime et soutient le livre tout entier. Soit qu'il nous fasse remonter aux plus vieilles origines de l'Europe occidentale, soit qu'il raconte la conquête romaine, qu'il expose l'organisation nouvelle qui en fut la suite, et nous montre la transformation graduelle des populations conquises; soit qu'arrivé au temps des invasions germaniques, il s'attache à l'établissement des Francs sur la gauche du Rhin, et les suive dans leur extension progressive jusqu'à l'Escaut, partout l'auteur nous attache en même temps qu'il nous instruit. Les discussions qui se mêlent au récit l'éclairent sans l'alourdir; et les textes, soigneusement rapportés au bas des pages, lui forment une série continue d'autorités justificatives tout à fait indispensables dans un travail de cette nature. L'ouvrage de M. Moke s'arrête à la mort de Childéric, en 481, au moment où son fils Clovis va, pour la première fois, réunir sous sa main puissante toutes les tribus des Francs, et d'un peuple va former un État.

III.

Passer des Celtes à l'Inde, où nous conduit la double publication de M. Émile Burnouf, c'est remonter de la dérivation à la source. Nous laisserons à d'autres plus spécialement compétents l'appréciation motivée de la Grammaire sanscrite du jeune et zélé professeur; mais nous pouvons dès à présent applaudir à cet heureux effort qui a pour but, et qui aura certainement pour effet, de répandre et de populariser en la facilitant l'étude de la langue brahmanique. Ce n'est pas

seulement en mettant dans nos mains une grammaire écrite en français que l'auteur a servi cette étude; c'est bien plus encore en atténuant ou en écartant une foule de difficultés qui en hérissent les approches dans les Méthodes anglaises et allemandes, difficultés qui tiennent moins au fond de la langue qu'au mode d'exposition. L'esprit subtilement analytique des brahmanes a fait de leur langue sacrée un arcane enveloppé de voiles et de nuages, un véritable sanctuaire interdit aux profanes : notre esprit net, pratique, simplificateur, cherche un résultat tout contraire. Les rapports fondamentaux que les formes de la langue sanscrite présentent avec les formes grecques et latines, ont conduit M. Émile Burnouf à cette idée aussi simple que rationnelle de ramener l'exposition grammaticale du sanscrit au cadre consacré de nos grammaires classiques. Il en résulte en outre cet avantage considérable, qu'en simplifiant l'étude de la langue de l'Inde, on éclairera d'un jour nouveau l'étude même du grec et du latin, et celle des autres langues de la famille ârienne. Ainsi que le fait très-bien observer l'auteur, le sanscrit est de tous les idiomes indo-européens celui qui ressemble le plus à la langue d'Homère et à celle de Virgile. Ce sont les mêmes racines et les mêmes flexions; beaucoup des mêmes suffixes leur sont communs; les lois qui président à la formation du discours sont en grande partie les mêmes. Ces airs de famille seront ainsi constatés dans la grammaire, comme ils l'ont été déjà dans les lexiques, comme ils le sont dans les ouvrages spéciaux de plusieurs savants. M. Émile Burnouf, en un mot, n'a fait que réaliser, d'une manière simple et pratique, la vaste synthèse admirablement développée par Bopp dans sa *Grammaire comparée des langues ârienne*s.

Trois instruments sont nécessaires à l'étude d'une langue : une grammaire, des textes et un dictionnaire. M. Émile Burnouf, en même temps que sa Grammaire, fournit aussi à l'étude un des textes qui lui sont le mieux appropriés, celui de la Bhagavad-Gîtâ (le Chant du Bienheureux), et il annonce, pour une époque peu éloignée, un Dictionnaire sanscrit-français, qui nous manque encore. La Bhagavad-Gîtâ [1] est un des nombreux épisodes que les auteurs du Mahâbhârata ont groupés autour du sujet principal de cette épopée gigantesque; c'est un chant mystique et philosophique à la fois, où les idées de la principale école brahmanique sur Dieu et le monde, sur l'homme et ses destinées, sont exposées dans une poésie dont tous les indianistes se sont accordés à reconnaître la magnificence. Il existait déjà de la Bhagavad-Gîtâ plusieurs traductions anglaises, latines et allemandes, et même une version française, faite, il y a soixante-quinze ans déjà, sur l'anglais de Wilkins; la nouvelle traduction de M. Émile Burnouf, que le texte (en caractères latins) accompagne en regard, n'en est pas moins un présent d'une haute valeur fait non-seulement aux études élémentaires, mais aussi aux études philosophiques en général, et à l'étude des doctrines de l'Inde ancienne.

M. Émile Burnouf, quoiqu'il ne tienne à notre illustre et à jamais regrettable Eugène Burnouf que par une parenté collatérale, porte un nom qui oblige; des travaux tels que ceux-là payeront noblement sa dette.

[1] Prononcez Bhagavad-Ghîtâ.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

LITTÉRATURE.

Scènes et paysages dans les Andes, par PAUL MARCOY, 2 vol. in-12. Paris, Hachette, 1861.

Ce très-agréable petit ouvrage occuperait, s'il fallait le classer, une place intermédiaire entre les voyages sérieux comme ceux d'un Livingstone ou d'un Castelnau, et les voyages de pur agrément qui prennent leur origine dans Chapelle et Bachaumont, se continuent par le *Voyage sentimental* de Sterne et le *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer*, trop oublié de notre génération, et s'épanouissent dans les *Impressions de voyage* d'Alexandre Dumas et les relations romanesques de Gabriel Ferry. Le livre de M. Paul Marcoy (ce nom cache, à ce qu'on dit, celui d'une famille illustre dans l'administration française) participe des uns et des autres, et s'il fallait lui chercher un précédent, on le trouverait, non pas dans les gasconnades d'Alexandre Dumas, mais dans les *Voyages* de Regnard, relations enjouées de choses vraies. En effet, il a la sincérité et l'observation; il a vu et bien vu la nature et les hommes qu'il décrit; et d'un autre côté, il pratique une certaine mise en scène où l'on sent l'arrangement et l'imagination complétant les souvenirs. Mais cet arrangement étant fait avec l'*humour* anglais et la bonne humeur française, le lecteur qui s'amuse n'a pas le droit de se plaindre que les nudités de la vérité aient été un peu parées. Le seul inconvénient de ce procédé pourrait être de faire hésiter celui qui cherche des renseignements. Pour les paroles et les dialogues, je n'en répondrais pas toujours; pour l'observation des mœurs, je suis disposé à tout croire, et pour la nature, j'affirme la parfaite justesse des tableaux. L'auteur est un naturaliste intelligent et passionné, géologue, zoologiste et surtout botaniste, et ces sciences interviennent dans son récit assez pour l'animer, le colorer et rendre les descriptions intelligibles, mais avec une discrétion suffisante pour ne pas effrayer l'ignorance des lecteurs, toujours prompte à s'effaroucher. A ce propos, je me demande si cette ignorance, volontiers mise en avant par les Français pour se dispenser de lire, ne provient que de la paresse, et s'il n'y entre pas un grain de vanité. Ne serait-ce pas un reste de l'ancien orgueil de caste, qui, pour distinguer le noble du clerc, posait fièrement en principe qu'en qualité de gentilhomme on ne devait pas savoir signer son nom? On serait tenté d'attribuer cette origine au « pédantisme de l'ignorance », qui, suivant une expression spirituelle, caractérise spécialement notre pays. En tout cas, cette sotte disposition semble diminuer aujourd'hui quand il s'agit des arts, et c'est pourquoi on peut espérer que, dans le livre de M. Marcoy, l'habile description des paysages fera faire grâce à quelques renseignements scientifiques clair-semés, qui feront, au contraire, la joie du petit nombre de lecteurs assez instruits pour les comprendre.

Contes, en vers, par L. Ackermann. (Nice. Caisson, éditeur.)

Les contes en vers ne sont plus à la mode, et c'est dommage, le genre était conforme à l'esprit français. C'est en vers, et en vers de dix syllabes, que nous ont été transmis un grand nombre de romans de chevalerie, sans compter les fabliaux et les poëmes quasi historiques du cycle de Charlemagne. Depuis le triomphe de l'alexandrin, c'est encore en vers de dix syllabes que la Fontaine et Voltaire nous ont raconté une foule d'aventures plaisantes, quoique peut-être un peu légères. L'alexandrin a en effet des allures lourdes, lentes, qui ne se prêtent pas à la vivacité du récit. M. ou madame Ackermann a donc bien fait de faire revivre le vers de dix syllabes, et surtout il ou elle a bien fait de faire revivre le conte gai et familier. Il est temps que notre littérature perde ses allures décidément trop roides et trop pédantesques, et qu'elle cesse d'être de mauvaise humeur. Les *Contes* d'Ackermann, par le ton, par le style, par l'esprit et la vivacité d'allures, se rattachent à l'école de Voltaire et de Parny; ils ne s'y rattachent pas, Dieu merci, par le choix des sujets. Certainement on y parle beaucoup d'amour, mais les histoires d'amour du poëte moderne n'ont rien de commun avec les tableaux de Parny et les audaces de Voltaire. Ses peintures restent gracieuses et chastes sans devenir jamais érotiques. Véritablement, ç'a été pour nous une volupté fort agréable de lire dans un style si facile, si alerte, si poétique et sans aucune prétention, des aventures amoureuses invraisemblables, où les personnes vont droit au but, où la passion ne s'exprime pas en paroles solennelles et tragiques, où le sentiment le plus naturel du monde ne s'évapore pas et ne se subtilise pas dans les plis et les replis d'une psychologie sans fin. Le lecteur serait à coup sûr de notre avis, si nous pouvions lui citer quelques fragments de *Savitri* ou quelques passages de *Çakountalâ*, ou le portrait de cette princesse si dédaigneuse qui devint amoureuse d'un beau prince ennemi des femmes. Mais les vers de L. Ackermann ne courant pas après le trait ou l'épigramme, il est difficile de les détacher de l'ensemble de l'œuvre; il faudrait, pour donner une idée du style simple, gracieux et abondant du poëte, citer des tableaux tout entiers. Le lecteur s'en réjouirait, mais que dirait le metteur en pages?

E. M.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Journal asiatique, Juin.

Barbier de Meynard. Extraits de la chronique persane d'Hérat (suite). — Lettre adressée à la Société asiatique de Paris sur l'origine et les monuments de l'écriture carrée, dont l'invention est attribuée au Pagba-Lama. Par M. *V. Grigorief*, ancien professeur des langues orientales au lycée Richelieu d'Odessa. Cette écriture carrée, qui se trouve sur des monnaies et des tablettes provenant de la Mongolie, paraît être une variété de l'écriture tibétaine en usage au Tangout.

Bulletin de la Société de géographie. — Juillet.

Léon de Rosny, la Civilisation japonaise. — *Barbié du Bocage*, le Maroc, notice géographique. — *E. Cortambert*, Rapport sur la table géographique de M. Jager. — Nouvelles et communications. Extrait d'une lettre de M. *Paney* à M. Jomard, datée de Gondokoro, haut fleuve Blanc, 20 février 1861.

Journal des Savants. Juillet.

Révolte de Stenka Razine, par M. Kostomarof. Saint-Pétersbourg, 1859 (en russe). Relation des particularités de la rébellion de Stenka Razine, par le prince A. Galitzine (article de M. *Mérimée*). On connaît vaguement en France l'histoire de cette terrible jacquerie russe de la fin du dix-septième siècle, qui eut pour chef un Cosaque du Don, Stenka Razine; les deux ouvrages que M. Mérimée a pris pour texte de son propre récit nous font pour la première fois connaître l'événement dans ses détails. « Le meilleur moyen pour empêcher Stenka Razine de revenir est celui qu'a pris S. M. l'empereur Alexandre II, en donnant la liberté aux serfs » : telle est la conclusion de M. Mérimée. — Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise, par M. *Biot* (troisième article). M. Biot poursuit son œuvre de restitution de l'antique astronomie chinoise, antérieure à l'incendie des livres, en même temps qu'il s'attache à en démontrer l'authenticité. — Le duc et connétable de Luynes, par M. *Cousin* (3e article).

Août.

Indische Alterthumskunde, von Christian Lassen (1er article, par M. *Barthélemy Saint-Hilaire*). — *Biot*, Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise (4e article). Cet article traite du calendrier. — Drames liturgiques du moyen âge, par M. de Coussemaker (3e article de M. *Magnin*). — Libri Psalmorum versio antiqua gallica..., edidit Fr. Michel (article de M. *Littré*).

V. S. M.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE.

STATISTIQUE.

Preussisches Handelsarchive. (Archives commerciales de la Prusse), par MM. Saint-Pierre et Moser. — Berlin, Decker, 1860; in-4°.

Si l'on pouvait réunir dans un espace que la vue peut embrasser tous les mouvements du commerce international, d'un côté les longues files de wagons ou de chariots traînées par de rapides locomotives; de l'autre des rivières, des canaux couverts de bateaux; devant soi la vaste et profonde mer sillonnée de navires, on jouirait de l'un des plus beaux spectacles qui puisse s'offrir à nos yeux.

Quel travail intellectuel et manuel l'humanité n'a-t-elle pas dépensé pour obtenir un tel résultat!

Or, dans ce tableau, c'est la part de l'intelligence qui nous intéresse le plus. Pour reconstruire, après une catastrophe, les moyens de transport les plus parfaits employés par un grand État, il faudrait un petit nombre d'années; mais il a fallu bien des siècles pour en faire concevoir l'idée, et souvent d'autres siècles encore pour les amener au degré de perfection auquel nous les voyons.

Toutefois, ces instruments ne sont pas le résultat direct des efforts du commerce; le mérite de celui-ci se borne à en avoir fait sentir la nécessité et à savoir s'en servir.

C'est sur ce dernier point que nous désirons insister un moment.

Le commerce a pour but de rapprocher du consommateur les produits que le producteur ne peut pas lui fournir directement. Le négociant doit donc savoir où les marchandises abondent et où elles manquent. Ce n'est pas là une chose aussi simple qu'on pourrait le croire. Il ne suffit pas de savoir, par exemple, qu'il y a d'une part du café à Java ou au Brésil, à Bourbon ou à la Martinique, et de l'autre qu'en France, qu'en Allemagne, il y a de nombreux amateurs pour ce précieux fruit; on a encore besoin de réunir bien des renseignements complémentaires avant de pouvoir combiner une affaire. La récolte a-t-elle été bonne ou mauvaise en quelque endroit producteur; le marché de vente est-il plus ou moins garni; y a-t-il des restrictions douanières? et ainsi de suite. Or ces circonstances sont très-variables, et il est presque impossible que la correspondance privée du négociant le tienne convenablement au courant de tout ce qu'il peut lui être utile de connaître.

C'est pour lui rendre ce service que les *Archives commerciales* ont été fondées. Elles sont pour l'Allemagne ce que les *Annales du commerce extérieur* sont pour la France.

Comme la publication française, celle de Berlin se divise en deux parties: *Législation* et *Statistique.* La première renferme toutes les lois, tous les règlements relatifs aux douanes des divers pays; la deuxième donne de nombreux renseignements de statistique commerciale dont une partie ne se retrouve pas ailleurs.

On ne nous demandera pas de citer ici des exemples; comment faire un choix tre tant de documents d'un égal intérêt? Nous nous bornerons donc à recommder cette publication aux personnes qui désirent se mettre et se maintenir courant des faits commerciaux.

MAURICE BLOCK.

ber die Quellen des Volkswohlstandes. (Des sources de la richesse des nations), par ADAM SMITH, traduit de l'anglais et annoté par le docteur (en droit) C. W. ASHER. — Stuttgart, J. Engelhorn. 2 vol. in-8°.

Je me trouve aujourd'hui à peu près dans la position d'un critique qui, au u de parler du tableau, en décrit le cadre et les accessoires. Que dire, en let, sur Ad. Smith qui n'ait pas déjà été répété cent fois? Sa « Richesse des tions » a été réimprimée un grand nombre de fois en Angleterre, et des tractions ont rendu cette œuvre accessible aux Français, Allemands, Russes, liens, etc., etc., qui ne lisent pas l'anglais.

Faut-il demander, après tant d'autres, d'où il vient que l'ouvrage d'Ad. Smith si longtemps conservé la faveur publique, bien que la science ait marché puis son apparition, qu'on y découvre quelques erreurs rectifiées depuis, et e des livres mieux faits aient paru en assez grand nombre dans tous les pays? On a attribué généralement cette faveur à l'agrément de sa rédaction et à la mbinaison d'histoire et de doctrine qui la caractérise. On croit aussi que la mpathie dont l'auteur est pénétré s'empare du lecteur à son insu, et influence, non son jugement, du moins ses sentiments.

Sans rejeter ces explications, je voudrais en ajouter une autre que l'expérence m'a suggérée. J'ai vu plusieurs fois que les personnes qui commençaient tude de l'économie politique par la lecture d'Ad. Smith, se sont exprimées favorablement sur son immortel ouvrage, tandis qu'il charmait ceux qui le aient après avoir puisé ailleurs leurs premières notions d'économie politique. C'est que les premiers pas sont les plus difficiles, et une étude qui cause elque effort indispose souvent contre le *Traité* élémentaire dont il faut se métrer. Or, il est rare qu'on aborde Ad. Smith avant d'avoir vaincu ces prelières difficultés; on lui sait alors gré de la facilité avec laquelle on le mprend.

D'un autre côté, précisément parce qu'on l'aborde de bonne heure, pendant r'on ressent encore l'enthousiasme du nouvel initié et qu'on s'en approche ec la vénération qu'on doit aux maîtres éminents de la science, on n'est ni sposé, ni peut-être apte à découvrir les côtés faibles que la *Richesse des nations* cèle comme toute œuvre humaine.

Je ne sais si — pour reprendre l'image employée en commençant — je ne is si ce que je viens de dire s'applique au cadre du tableau ou aux accessoires. ais à coup sûr, les *notes* qui ornent en grand nombre la nouvelle traduction lemande qui vient de paraître ne sont pas l'œuvre elle-même, et tout au plus n cadre. Or, c'est de ces notes seulement que je pourrai parler.

Elles sont dues en grande partie au traducteur, savant dont il est difficile de re s'il est plus distingué comme légiste ou comme économiste. M. Asher rait sans doute bien mérité de la science économique par la seule traduction; ais en reproduisant, et souvent en discutant les notes de ses plus éminents

devanciers et en ajoutant son propre commentaire, son travail rend un véritable service dont ses compatriotes ne seront pas seuls à profiter.

Pour qu'on apprécie à leur juste valeur les notes dont il est question ici, nous ferons remarquer qu'elles sont signées Turgot, Bentham, le comte Garnier, Mac-Culloch, Sismondi, sans compter plusieurs autres. Quelques-unes de ces annotations n'ont plus pour nous qu'un intérêt de curiosité, on les reproduit seulement par une sorte de piété scientifique; mais le commentaire de M. Asher est partout utile. Il devine où le lecteur peut avoir besoin d'une explication, et ne manque jamais de la lui offrir courte et claire. De plus, les notes statistiques ont été mises à jour, de sorte qu'on peut établir d'intéressantes comparaisons entre jadis et aujourd'hui.

Il est inutile de dire que la traduction est exacte, quoique pas toujours littérale. M. Asher a plusieurs fois supprimé des répétitions et rendu plus concises certaines phrases trop longues; le mérite littéraire de l'œuvre y a gagné, sans que la valeur scientifique y ait perdu. En résumé, nous croyons que la nouvelle traduction contribuera à populariser le nom du grand économiste écossais.

MAURICE BLOCK.

Statistisches Handbüchlein für die œsterreichische Monarchie (Petit Manuel statistique de l'Autriche), par le baron de Czœrnig, 2e édit. — Vienne, Frankel et Meyer, 1861, in-8°.

Sous ce titre par trop modeste, M. de Czœrnig a caché une œuvre d'une grande utilité. Le public ne s'y est pas trompé, puisque la première édition a été épuisée en peu de jours.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'il s'agisse d'un livre d'une lecture amusante. Bien au contraire, ceux qui ne s'intéressent pas à son contenu par une raison spéciale le trouveront de la dernière aridité.

On en jugera par une courte indication des matières qui y sont réunies. Le *Manuel* se divise en deux parties : la première renferme la reproduction textuelle de la constitution générale de l'empire et des constitutions spéciales de la Hongrie et des autres provinces ou « États de la couronne »; la deuxième partie se compose d'un certain nombre de tableaux statistiques faisant connaître, par séries d'années, la situation de l'empire à diverses époques.

Nous disions que ces matières paraîtront arides à ceux qui ne s'y intéressent pas; mais existe-t-il un homme au courant des événements extraordinaires qui s'accomplissent sous nos yeux, qui soit resté indifférent? Que vous soyez ami ou ennemi de l'Autriche, vous désirerez connaître les faits, vous voudrez pouvoir en suivre le mouvement, les vicissitudes, pendant une série d'années.

Voilà, par exemple, les deux premiers tableaux, pages 33 et 34. Le premier est intitulé : *Possessions territoriales de l'Autriche lors de la mort de Marie-Thérèse;* le second : *Modifications successives que le territoire a subies dans son étendue.* Peut-on écrire d'une manière plus concise une des plus importantes pages de l'histoire moderne? A qui ces chiffres paraîtront-ils arides?

Prenons un autre exemple. Pages 114 et suivantes se trouve un tableau qui résume, d'après la *Chambre des comptes*, tous les budgets de 1781 à 1858. On y voit année par année le chiffre des recettes et des dépenses; hélas! aussi celui des déficits. Le lecteur connaît l'histoire; il énumérera sur le bout des

doigts les années de guerre et les années de paix; qu'il compare donc les unes et les autres aux chiffres correspondants du tableau en question, et il saura ce que la guerre coûte — d'argent. On sait que la guerre ne coûte pas que de l'argent.

Décidément, les chiffres peuvent présenter de l'intérêt.

Il n'entre pas dans notre cadre d'examiner, à propos du *Manuel* de M. de Czœrnig, la situation actuelle ou antérieure de l'Autriche. Notre but est seulement d'appeler l'attention sur cet ouvrage, et nous ne saurions mieux le faire qu'en énumérant les principales divisions de la partie statistique.

Territoire, et population selon les divers recensements de 1818 à 1857, par provinces, nationalités et cultes.

Justice civile et criminelle dans la période 1856-1859.

Agriculture (avec beaucoup de développements).

Mines. — Industrie. — Commerce. — Navigation maritime.

Routes. — Chemins de fer. — Navigation à vapeur.

Postes (années 1830 à 1860). — Télégraphe (1847-1860).

Sociétés par actions. — Banque nationale (1818-1860).

Établissements d'instruction publique.

Établissements sanitaires et de bienfaisance.

Caisses d'épargne. — Compagnies d'assurance.

Finances depuis 1781. — Dette publique (avec beaucoup de développements accompagnés de divers renseignements complémentaires).

Enfin, armée et marine militaire.

Nous allions oublier de faire connaître un point très-important, c'est que le *Manuel* peut être considéré comme une publication officielle, puisque M. de Czœrnig est le directeur de la statistique autrichienne. Mais il ne saurait être question ici d'un pamphlet politique ni d'une publication faite au point de vue gouvernemental ou d'une autre chose pareille, car on n'y trouve que des faits ou des chiffres, sans aucun commentaire, sans aucune déduction. Et si le nom d'un auteur aussi distingué, on peut dire d'un savant aussi éminent, se trouve sur le titre d'un livre qui ne renferme de lui qu'une préface, ce ne peut être que comme une garantie de son authenticité, que comme un contre-seing.

MAURICE BLOCK.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Mittheilungen. N° 8.

A. Mühry, Météorologie de la zone polaire du Nord. — Voyage de *Giuseppe Sapeto* dans les cantons des Mensa, des Bogos et de Habab (avec une carte). Ce morceau est une notice analytique d'une relation publiée à Rome il y a quatre ans par la congrégation *de Propaganda fide* sous le titre de *Viaggio e Missione cattolica fra i Mensâ, i Bogos et gli Habab, con un cenno geografico e storico dell' Abissinia*, di Gius. Sapeto. Roma, 1837, in-8° de 560 pages. Nous-même connaissions depuis longtemps l'existence de ce volume; mais nos demandes réitérées n'ont pu nous le procurer, tant les relations de librairie avec Rome sont difficiles, pour ne pas dire plus. Nous attachions un prix d'autant plus grand à l'ouvrage, que nous avions eu l'honneur de connaître le P. Sapeto à Paris, en 1845, et que nous avions pu apprécier tout ce qu'il y avait d'ardeur scientifique dans cette nature méridionale. On peut voir aux *Nouvelles Annales des voyages* de cette année 1845 un long morceau sur la principale inscription éthiopienne d'Axoum, dont il avait relevé la copie et dont il nous communiqua la traduction. Familier avec la langue littéraire de l'Abyssinie (le gheez) aussi bien qu'avec les dialectes parlés, il travaillait alors à une refonte du Dictionnaire de Ludolf; ce travail, selon toute apparence, n'a pu être terminé. Le P. Sapeto avait séjourné en Abyssinie de 1838 à 1842; il y retourna en 1850 et y fit de nouveau un long séjour. L'ouvrage actuel contient les résultats scientifiques de ces deux voyages. Il se divise en quatre parties : une description géographique et historique de l'Abyssinie; le voyage de l'auteur dans le pays, alors entièrement inconnu, des Mensa, des Bogos et des Habab, en 1851, contrées qui confinent à la frontière septentrionale du Tigré, c'est-à-dire à l'extrémité nord-est de l'Abyssinie; des notes sur l'histoire naturelle; enfin des vocabulaires et des documents historiques. L'extrait actuel des *Mittheilungen* se rapporte aux pays de Bogo, de Habab et de Mensa, partie qui est en effet la plus neuve de la relation, et sur laquelle il y a encore bien des faits à recueillir, même après les importantes publications de M. Munziger (*Sitten und Recht der Bogos*, 1859). = Expédition Heuglin. Extrait d'une lettre de M. *de Heuglin*, écrite à bord du vapeur Medjidieh le *Nedjed*, 3 juin. Départ de Suez dans la nuit du 2 au 3 juin. — Lettre du même, datée de Djedda 6-7 juin. — Extrait d'une lettre du docteur *Steudner*, de la rade de Djedda, 7 juin. Envoi des dernières parties d'un Mémoire sur l'histoire naturelle de la basse Égypte. — Quelques remarques sur les animaux vertébrés du nord de l'Égypte et de l'Arabie Pétrée, recueillis pendant le séjour qu'y a fait l'expédition allemande depuis mars jusqu'en mai 1861, par M. *de Heuglin*. = Major *A. W. fils*. Mesures d'altitude en Thuringe. — *H. Krause*, forages, mesures d'altitude et levés trigonométriques dans le duché de Brême. — Docteur *Prestel*, sur la fumée des marais. — Excursion dans le Lappenark finnois, organisée par la Société zoologique d'Helsingfors. — Grande profondeur de la mer dans la baie de Biscaye. Le commander Dayman a exécuté en 1859 une série de sondages partant de la Manche, coupant la baie de Biscaye, longeant la côte occidentale de l'Espagne et du Portugal jusqu'au détroit

: Gibraltar, et la côte africaine jusqu'à Malte. C'est un travail d'une grande ıportance pour la géographie de la mer, particulièrement en ce qui se rapırte à la baie de Biscaye. Les profondeurs déterminées entre le 48e et le 45e ırallèles, depuis le 5e jusqu'au 11e degré ouest de Greenwich, varient de ,625 à 2,075 faden, c'est-à-dire de 14,775 pieds de France à 11,700 pieds ıviron. — Les expéditions les plus récentes aux territoires de l'Amoûr et à lle Sakhalin. Les voyages qui sont analysés ici sont ceux de Merack à l'Ousıuri, en 1859; de Schmidt à l'Amoûr et dans l'île Sakhalin, en 1860 et 1861; e Maximovitch à l'Amoûr, en 1859 et 1860. — Changements de l'Euphrate. Ces hangements ont lieu dans la partie du fleuve qui avoisine Babylone. L'Euphrate ınd chaque jour davantage à abandonner son lit actuel, et à se répandre plus l'ouest dans une suite de lagunes et de marais qui se prolongent jusqu'au olfe Persique. — Nouveau travail du professeur *Miquel* sur les Indes néerlanaises. Ce nouveau travail, qui formera le complément de la Flore déjà publiée es Indes néerlandaises, aura pour objet principal les îles de la Sonde, au oint de vue de la botanique, de la géologie, de l'orographie et de la météoroogie. — Voyage du docteur *Peney* et de M. *Lejean* de Khartoum à Gondokoro. Sur le voyage du docteur Peney et celui de M. Lejean, de Khartoum à Gondoıoro en remontant le fleuve Blanc, nous renverrons le lecteur à la Chronique cientifique du journal *le Temps* du 15 juillet dernier, où les faits sont rapportés 'après les lettres originales. M. Lejean est aujourd'hui de retour à Paris.) — ınnonce d'une carte en 10 feuilles de l'intérieur de l'Afrique, comprenant le oudan oriental, le bassin du Nil, toute la région équatoriale, et l'Afrique ıutrale jusqu'au Zaïre et au grand lac central de Tanganjika, par M. *Hassenteiu*, sous la direction du docteur *Aug. Petermann*. — Notice analytique des ıblications récentes relatives à la géographie.

Avec le n° 8 des *Mittheilungen*, le docteur Petermann a publié une nouvelle ivraison des *Ergänzungshaften*. Cette livraison, qui est la sixième de la série, se ompose d'une grande carte de l'Afrique orientale, entre Khartoum, Souâkin et lassaoua, dressée par M. *Hassenstein*, sous la direction du docteur Petermann, vec un Mémoire analytique. Cette carte servira très-utilement à suivre les preniers travaux de l'expédition Heuglin, dont les prochains courriers nous pprendront sûrement le débarquement à Souâkin.

Le Mémoire de M. Hassenstein est suivi d'un morceau adressé de Djedda par l. de Heuglin : c'est la traduction allemande de la Description du pays des ledjas, par Makrizy. Ce document n'est pas nouveau pour nous; il était déjà onnu par la traduction française que M. Étienne Quatremère en a donnée n 1811 au tome II (p. 135 à 156) de ses *Mémoires géographiques et historiques ur l'Égypte*, et par la traduction anglaise faite au Caire par l'illustre voyageur urckhardt, sur un manuscrit plus correct que celui de M. Quatremère, et nprimée à la suite de ses *Travels in Nubia*, édités en 1819 par M. Leake. Ces eux versions sont d'ailleurs plus complètes que celle de M. de Heuglin; mais s remarques dont celle-ci est accompagnée peuvent être utiles.

Zeitschrift für allgemeine Erdkunde. — Berlin, n° 96. Juin.

Blau. Voyages en Orient. II. Extrait du journal de son voyage en Perse, dans l'été de 1857. Cette partie des courses du voyage se rapporte à son itinéraire de Yondjali, près de la gauche du Nourad-tchaï, à Erzeroum. — *Mor. Wagner*, de Munich. Le système des montagnes occidentales de l'Amérique. Esquisse de géographie physique. Le docteur Wagner montre en premier lieu combien est erronée la notion commune que les deux Amériques sont traversées du nord au sud, dans toute leur étendue, par une chaîne continue qui formerait en quelque sorte l'épine dorsale de cet immense continent. Au lieu de cette chaîne unique, qui n'existe pas en réalité, au moins comme on l'entend communément, M. Wagner distingue et décrit successivement cinq systèmes différents : 1° le système des Andes de l'Amérique du Sud; 2° la Cordillère de l'isthme américain de Darien et de Panama; 3° le système de l'Amérique centrale; 4° le système mexicain; 5° le système des montagnes Rocheuses et de la Sierra Nevada. — *H. Barth.* Analyse du voyage de Du Chaillu, et des matériaux géographiques qu'elle renferme. — Lettre de M. *de Decken* au docteur Barth, datée de Zanzibar, 20 février 1861. Cette lettre, retardée par un accident, est antérieure de quatorze jours à la dernière de celles qui ont été analysées dans la livraison de la *Revue* du 31 juillet, p. 298. Elle renferme la notice succincte de l'itinéraire du voyageur de Kiloa à Messoulé. La lettre est accompagnée d'une petite carte. — Programmes tracés pour les membres de l'École française d'Athènes, par la Commission des inscriptions et belles-lettres, pour l'année 1860-61. — Origine de quelques lacs de la Norvége, due vraisemblablement à des glaciers (trad. du *Quarterly journal of the Geological Society*, vol. 16). — Notices analytiques de trois ouvrages récents.

N° 97. Juillet.

Sur la forme de la terre, par le professeur *Wolfers*. Coordination sommaire des derniers travaux géodésiques pour la mesure de plusieurs degrés terrestres. — *Meinicke*, Histoire de la découverte de l'Australie avant Cook. L'auteur de ce travail a mis à profit deux publications encore récentes : l'une de M. van Dyk, *Twee Togten naar de Golf van Carpentaria* (J. Carstenz, 1623, et J. E. Gonzal, 1756); l'autre de M. Major, au nom de la Hakluyt Society de Londres, *Early Voyages to Terra Australis*. — Idée que les Arabes se faisaient du monde et de la terre au dixième siècle de notre ère; tiré de l'arabe par le professeur *Fr. Dieterici*, avec une carte de M. Kiepert. Aperçu tiré des mémoires des frères de la Pureté, école de philosophie et de science qui se forma vers le milieu de la seconde moitié du dixième siècle, et dont les doctrines, qui embrassent l'ensemble des notions de l'esprit humain, furent développées dans une suite de cinquante et un traités. — *J. Lamont*, Notices sur le Spitzberg. L'auteur a passé deux mois, en 1859, sur les côtes du Spitzberg. — Ethnographie de la Moravie et de la Silésie autrichienne. — Traités pour le règlement des limites entre la Grande-Bretagne et le Honduras d'une part, et, d'autre part, entre la Grande-Bretagne et Guatemala. — Publication de plusieurs parties de l'Écriture sainte en langue héréro, par le missionnaire H. Hahn (Afrique australe).

Archiv für wissenschaftliche Kunde von Russland (Archives pour la connaissance scientifique de la Russie, éditées par A. Erman). T. XX, 3e cahier.

Religion des Lapons païens (fin). — Vasilieff, sur le bouddhisme. Aperçu analytique de l'ouvrage russe de M. Vasilieff, intitulé : « le Bouddhisme, ses dogmes, son histoire et sa littérature ». Le premier volume, le seul dont il soit ici question (et le seul aussi, croyons-nous, qui ait vu le jour, quoique la publication date déjà de 1857), renferme seulement une introduction générale. M. Vasilieff, durant les dix ans qu'il a passés à Pékin comme missionnaire, a consacré une partie notable de son temps à l'étude des livres chinois qui traitent du bouddhisme. — *Vényoukoff*. Remarques sur le lac Issyk-koul et la rivière Kochkar. Extrait et traduit du 10e cahier du Bulletin de la Société de Géographie russe. — Les sources sulfureuses de Bagryach, dans le cercle de Mensel (gouvernement d'Orenbourg). — *A. Erman*. Sur les observations barométriques dans le nord de l'Asie et leur application hypsométrique. M. Erman traite successivement dans ce travail : 1° des déterminations d'altitude relative entre Irkoutzk et Yakoutzk, et de la pente de la Léna; 2° des indications barométriques et des chiffres de la température atmosphérique au niveau de la Léna près de Tiouménojvk, de la réduction de ces nombres à une valeur moyenne, des indications moyennes du baromètre au niveau de la mer, et des déterminations d'altitude absolue. — *W. Haidinger*. Sur l'aérolithe de Toula découvert à Moscou par M. Auerbach. — *Eichwald*. Sur la faune mammifère des mollasses récentes de la Russie méridionale, et des considérations qui s'y rattachent pour les temps anté-historiques.

T. XX, 4e cahier.

Eichwald. Sur les mammifères fossiles du sud de la Russie, etc. (fin). — Lettres écrites de l'Altaï, par *Wilh. Radloff*. Ces premières lettres (il y en a trois) sont datées des 17, 19 et 25 mai 1860 (29 et 31 mai, et 6 juin). Elles racontent une excursion de Barnaoul à l'Altaï. L'intérêt de ces lettres, de la troisième surtout, est dans les tableaux d'intérieur que le voyageur y esquisse. La vie et les habitudes des Kalmouks y sont très-agréablement décrites.

V. S. M.

COURRIER POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Dresde, le 16 septembre 1861.

CONGRÈS DES JURISCONSULTES ALLEMANDS A DRESDE.

Les jurisconsultes allemands ont tenu leur second congrès à Dresde pendant la dernière semaine du mois d'août. Le premier a eu lieu l'année passée à Berlin sous la présidence de l'illustre Wächter, professeur de droit romain à l'université de Leipsick. L'association se composait alors de 639 membres dont 399 appartenaient à la Prusse, 44 à la Saxe, 43 à l'Autriche, 21 au Hanovre, 59 à la Bavière, et le reste aux petits États. Aujourd'hui ce nombre est presque doublé et se répartit ainsi : 562 Prussiens, 212 Saxons, 68 Badois, 57 Autrichiens, 44 Hanovriens, 43 Wurtembergeois, 29 Bavarois et le reste aux petits États. Cette rapide augmentation indique suffisamment la popularité de cette association et l'influence qu'elle peut exercer sur les destinées de l'Allemagne. Fondée en vue de rapprocher les jurisconsultes allemands et de préparer peu à peu l'avénement d'une législation pour leur pays, elle a un caractère exclusivement scientifique et juridique. La politique est étrangère à ses préoccupations, et elle est même exclue formellement de ses discussions et de ses travaux. Mais dès qu'elle abandonnera les points secondaires du droit pour aborder les principes fondamentaux de la législation, la nouvelle société pourra-t-elle encore conserver cette attitude réservée et pacifique? Il est permis d'en douter, et c'est peut-être dans la crainte de cette éventualité que les gouvernements des États secondaires la favorisent et encouragent leurs magistrats et leurs hauts fonctionnaires à en faire partie. Ainsi, les procureurs généraux et les ministres de la justice d'Autriche, de Saxe et de Bavière sont membres de l'association. Cette tactique me semble très-habile, et si ces mêmes gouvernements l'avaient suivie lors de la fondation du *National Verein*, ils se seraient évité bien des craintes et bien des tourments.

Sur 1,200 membres dont se compose l'association, 700 à peu près s'étaient rendus à Dresde. On remarquait parmi les Prussiens l'avocat Lewald, de Berlin, Abegg, professeur de droit criminel à Breslau, et surtout Waldeck, ce vénérable représentant de la démocratie prussienne. Ceux qui suivent avec quelque intérêt la politique allemande, n'ont pas oublié sa véhémente apostrophe à M. de Wincke, chef du soi-disant parti libéral prussien, qui avait osé attaquer l'ancien parlement de Francfort et se déclarer l'humble *sujet* de S. M. le roi de

Prusse. Son éloquence est simple et même familière; mais toutes les fois qu'il prenait la parole, on l'écoutait avec un bienveillant intérêt : c'était le Nestor de l'assemblée. Les orateurs autrichiens étaient plus nombreux et plus brillants; il y avait d'abord l'avocat Berger, dont la parole ardente et claire rappelle celle de Jules Favre; puis le professeur Glaser, au style élégant et facile, fait pour charmer ses auditeurs plutôt que pour les entraîner, et le jeune et savant professeur Unger, qui ne le cédait en rien à ses aînés. Un autre jurisconsulte de Vienne, M. Rizy, semblait être revêtu d'une mission diplomatique par son gouvernement. Il s'est abstenu de prendre part aux discussions juridiques; mais au dîner il était assis auprès de S. Exc. le ministre de Saxe, M. de Beer, avec lequel il paraissait être dans la plus grande intimité, et il a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge du gouvernement Schmerling, et a déclaré que l'Autriche venait d'entrer dans la grande famille allemande. Je citerai encore, parmi les auditeurs qui ont su captiver leur nombreux et difficile auditoire, Planck, ancien magistrat de Göttingue, Ihering, romaniste distingué de Giessen, ainsi que le procureur général Schwarze et l'avocat Schaffrath, tous deux de Dresde. Mais celui qui a eu l'honneur du congrès est le célèbre professeur Bluntschli, dont vous avez traduit le beau travail sur l'Église. Il avait été chargé de la présidence, et il s'est acquitté de ses difficiles fonctions avec un dévouement et une habileté que tout le monde s'est plu à reconnaître. Je vois encore sa belle tête au front élevé, au regard limpide, à la bouche souriante, et il me semble entendre encore sa voix sonore et vibrante ramenant le calme et l'ordre dans cette tumultueuse assemblée.

Le congrès a duré plusieurs jours. D'abord, le lundi 26, il y a eu dîner de réception, donné par Son Excellence le ministre de la justice, dans la grande et belle salle de Linkeschesbaden. Ensuite, le lendemain matin, on s'est réuni de nouveau dans le même local pour s'y livrer, non plus au plaisir gastronomique, mais aux sérieux et intéressants travaux de la discussion. M. Bluntschli a quitté le fauteuil de la présidence qui venait de lui être offert, et rappelé, dans un discours souvent interrompu par les applaudissements, le vœu exprimé l'année passée par le premier congrès, et indiqué les moyens de le remplir d'une manière prompte et satisfaisante. Suivant l'éloquent orateur, les jurisconsultes ont reconnu à Berlin la nécessité d'avoir une législation commune dans la procédure criminelle et civile et dans les obligations. L'opinion publique et les gouvernements allemands se sont prononcés en faveur de ces deux derniers points. Malheureusement, il règne une différence d'opinion sur la manière d'exécuter la réforme. Les uns veulent recourir à l'intermédiaire de la Diète (ce sont les petits États), les autres préfèrent une entente directe et libre des gouvernements entre eux (c'est la Prusse et ses adhérents). Cette question est cependant de peu d'importance.

Le congrès, continue Bluntschli, s'est volontairement résigné à ne prétendre qu'à une autorité morale et scientifique dans les questions juridiques. S'il voulait s'occuper de questions politiques, il soulèverait dans son sein même une très-vive opposition, et s'exposerait au dehors à de graves dangers. Cependant cette réserve ne va pas assez loin pour empêcher de signaler les difficultés qui peuvent se présenter dans l'examen des questions de droit politique. Mais, dira-t-on, le congrès est-il compétent sur ce point? Étrange question, en vérité. Le congrès ne prétend à aucune compétence, pas même dans le domaine juridique. Nous

n'avons d'autre but en nous réunissant que d'exprimer notre opinion fondée sur la plus sincère conviction. En tant qu'autorité morale, le congrès ne peut pas hésiter à dire la vérité; en tant qu'autorité scientifique, il doit examiner la question sous son côté pratique, afin d'en faire disparaître les obstacles.

Dans chaque État allemand, le pouvoir législatif est exercé concurremment par les gouvernements et par la représentation populaire. Malheureusement, l'Allemagne manque d'un organe législatif commun, dans lequel puissent s'unir les deux parties, savoir le peuple et les gouvernements. Aujourd'hui, une loi sur le droit privé ne peut pas être faite sans la participation des particuliers. Si on veut avoir une législation commune, il faut donc avoir aussi un législateur commun. Lors de la création du code de commerce, on a tourné la difficulté. Mais c'est là une exception, et des exceptions de cette espèce ne doivent jamais être prises pour règles. Si la loi commune devait toujours être faite sous la forme d'une loi particulière, il en résulterait une triste alternative : ou l'autorité législative ne serait bientôt plus qu'une vaine forme, ou il serait impossible d'arriver à une législation commune. Ainsi, il faut un organe commun dans lequel les deux autorités, celle du peuple et celle du gouvernement, puissent agir de concert.

Après ce discours, dont notre résumé ne donne qu'une bien faible idée, Bluntschli a lu les résolutions suivantes :

« Comme un grand nombre de gouvernements allemands se sont déclarés prêts à créer un code d'obligation uniforme pour toute l'Allemagne et qui servira de base à un code civil commun, le congrès est convaincu :

» Que la réalisation de ce projet est assurée de la reconnaissance de la patrie.

» Quoique la forme de ce travail soulève encore des divergences d'opinion parmi les gouvernements allemands, dont les uns veulent recourir à l'intermédiaire de la Diète, tandis que les autres préfèrent l'entente libre et immédiate des gouvernements, le congrès déclare que cette divergence n'est pas assez importante pour empêcher ou même pour retarder ce travail; il exprime, au contraire, le plus vif désir de voir une générale et prompte solution de cette question.

» Ce désir est d'autant plus fondé qu'il ne s'agit pour le moment que des préliminaires de ce travail, et le congrès est persuadé que pour l'achever il est nécessaire d'établir, ne serait-ce que pour ce but, un *organe* autorisé par les gouvernements et les chambres des États. »

Les deux premiers paragraphes furent adoptés presque sans opposition, mais le troisième donna lieu à une vive discussion. Ce simple mot d'organe semblait effrayant, et ce n'était pas tout à fait sans raison, car derrière ces trois syllabes apparaissait le parlement. Les orateurs prussiens, MM. Lewald et Waldeck, attaquèrent vivement cette expression, ce qui parut un peu étrange aux démocrates de la part du premier. Les orateurs des États secondaires la défendirent, au contraire. Mais Bluntschli, craignant que la discussion ne se prolongeât, proposa, avec son fin sourire, de remplacer cette expression malsonnante par celle d'*institution*. L'opposition cessa aussitôt comme par enchantement, et l'on adopta à l'unanimité cet amendement. Ce vote est de la plus haute importance, et va faire entrer la politique allemande dans une nouvelle phase. Avant six mois, l'attention et les aspirations des libéraux se détourneront de la Prusse pour se porter vers la résurrection de l'ancien parlement de Francfort.

Le discours de Bluntschli, ainsi que la discussion et le vote qui s'ensuivirent, remplirent cette première journée. Pendant le mercredi et le jeudi, le congrès se divisa en trois sections : celle du droit civil, celle du droit criminel et celle de la procédure civile, qui tinrent toutes trois des séances simultanées. On y agita et l'on résolut des questions du plus grand intérêt. Il suffira d'indiquer les plus importantes.

Dans la section de la procédure civile, on adopta, après une brillante discussion et avec une forte majorité, l'établissement de la procédure orale. La plupart des États de l'Allemagne en sont encore privés, et elle n'existe guère que dans le Hanovre et dans la Prusse rhénane. Dans le reste de la Prusse, par exemple, on se sert d'une procédure demi-orale et demi-écrite qu'on peut appeler procédure *ad protocolum*.

Une autre question, soulevée dans cette section par Prinsker de Breslau, a été résolue aussi dans l'intérêt du progrès et de la liberté. Il s'agissait de la compétence des tribunaux, basée sur l'ancien droit allemand; elle a été reconnue complète et illimitée à une grande majorité. La présence des princes de Saxe, qui assistaient à cette séance, donnait à la discussion un piquant intérêt.

Enfin, dans la section du droit criminel on a adopté, aussi à une très-forte majorité, l'institution du jury dans tous les États de l'Allemagne où il ne fonctionne pas encore. Un avocat de Berlin, M. Lewald, avait proposé de soumettre les délits politiques et les délits de presse au jury, même dans les États où cette institution n'existe pas encore. Un avocat de Dresde, M. Schaffrath, substitua à cette proposition celle de l'établissement du jury dans toute l'Allemagne. Le président de la section, M. le procureur général Schwarze, a fait preuve en cette occasion d'une grande abnégation. Quoiqu'il soit l'auteur d'un code criminel d'où le jury est exclu, et qui fonctionne en Saxe depuis cinq ans, il n'en a pas moins préparé et dirigé la discussion sans aucune amertume et sans aucun embarras. Lui-même, en fermant les débats, a constaté que cette question du jury était résolue dans un sens affirmatif à une très-forte majorité. Par là même il a condamné de bonne grâce le système qu'il avait fait adopter.

Le vendredi, les sections se sont réunies de nouveau en séance générale pour soumettre à un vote d'ensemble les résolutions qu'elles avaient prises, et qui ont toutes été adoptées.

Enfin, le samedi, S. M. le roi de Saxe, qui arrivait de la Suisse, s'est fait présenter les jurisconsultes, et, après leur avoir exprimé ses regrets de n'avoir pu prendre part à leurs délibérations, les a félicités des importants travaux qu'ils ont exécutés dans un aussi court espace de temps.

A. M.

CHRONIQUE DE QUINZAINE.

Est-ce que M. Babinet, pour lequel le ciel n'a pas de mystères, ne nous prédira rien sur l'issue de l'éternelle question romaine? Nous annoncera-t-il l'entrée de cette question dans quelque *phase* nouvelle? car la question romaine a ses phases comme la lune. Ce n'est pas son unique rapport avec cet astre que Fourier qualifiait dédaigneusement de monde éteint. La lune, en effet, présente toujours la même face à l'observateur. On n'a pas encore découvert si c'était l'envers ou l'endroit. Les astronomes, cherchant à expliquer cette fixité, en sont réduits à admettre que la lune est immobile sur elle-même, ou bien que cet humble satellite de notre terre accomplit son mouvement de rotation dans le même temps que sa souveraine met à faire le sien.

Cette hypothèse aurait du moins le mérite d'expliquer, par voie d'analogie, le mouvement astronomique des journaux officieux dans le firmament ministériel. Mais y a-t-il définitivement des journaux officieux, et quels sont les élus? On vient de nous donner à ce sujet un spectacle des plus édifiants. Le *Constitutionnel* s'est mis à disséquer en public un ancien confrère, la *Patrie*. Il a fouillé les entrailles de la victime et y a trouvé toutes les traces de ses méfaits. La *Patrie*, selon son charitable collègue, a été, tour à tour et même tout ensemble, journal officieux et non-officieux. Qu'est-il aujourd'hui, et que sera lui-même demain son rigide censeur? Le *Constitutionnel* a mis quelque fierté à reprocher à la *Patrie* ses allures ambiguës. N'a-t-il pas, lui aussi, plié la tête sous les *communiqués?* Quoi qu'il en soit, voilà le public averti, ce bon public des abonnés de la *Patrie*, que pour le présent, s'il veut être initié aux « dernières nouvelles », — qui sont aussi les « premières », — il doit prendre le chemin du *Constitutionnel*.

« Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. »

De cette histoire, la morale est facile à tirer; c'est qu'en tout ceci il n'y a guère de moralité. La moralité ne se trouve que dans l'indépendance, et il nous semble que la feuille qui s'est montrée si prude et si âpre en cette occasion, eût mieux fait de se rappeler le mot de Napoléon Ier, « qu'il faut laver son linge sale en famille ». Faire de pareilles lessives sur la voie publique, c'est trop offenser, ce nous semble, le bon goût des passants.

Presque en même temps qu'il se décernait des brevets d'infaillibilité en déchirant les lauriers de son confrère, dont la Sardaigne aura fait le malheur, le *Constitutionnel* rendait, au sujet de la question italienne, de nouveaux oracles: « Tout se dénouera à son heure, dit-il, pourvu que rien ne soit brusqué »..... Il prévoit même « la prochaine issue de la courte et nécessaire crise qui sépare

l'Italie du terme auquel elle touchera sûrement »…. « La volonté du peuple italien a renversé un trône que défendaient 80,000 baïonnettes; elle l'a renversé comme par magie, soit que le régime infligé aux populations fût pour elles l'objet d'une exécration légitime, soit qu'elles fussent irrésistiblement entraînées vers l'unité (pourquoi pas l'un et l'autre?); le respect de la volonté italienne nous fait une loi de souhaiter que ce trône renversé reste à terre, et que sur ses débris se bâtisse et s'élève le grand édifice de l'Italie une. »

A la bonne heure! mais il faut avouer que la presse officieuse a pris son temps pour en arriver à ces déclarations dithyrambiques. Pourvu que cette tardive illumination indique le dénoûment, et qu'un communiqué futur ne vienne pas entamer l'infaillibilité récente de la sibylle. M. Ricasoli n'y tiendrait plus longtemps, et l'on se demande, non sans inquiétude, entre quelles mains tomberait le portefeuille du successeur de M. de Cavour. L'Italie pourrait bien alors répondre à d'interminables temporisations par le cri qu'elle a dans le cœur. Et quand elle aura de nouveau crié « Vive Garibaldi! » qui pourrait garantir, dans cet état de crise, la durée de l'alliance française et le triomphe de la fameuse formule « l'Église libre dans l'État libre? » Nous souhaitons de tout notre cœur que les Italiens gardent la modération et la prudence qui doit les conduire au but. On peut être patient, quand on a pour soi la force des choses, les invincibles décrets. La patience, qu'on a appelée la moitié du génie, est aussi la moitié de la liberté; l'autre moitié est la fierté humaine, le respect de la personne humaine en soi. Mais un peuple, quel qu'il soit, ne vit pas seulement de patience; il vit de passions, et il n'est pas bon d'enfermer trop longtemps, au risque de la déchaîner, cette portion incandescente de son âme. Nous ne craignons pas de nous répéter sur ce point, parce qu'il est impossible de ne pas signaler le péril majeur que fait courir à l'Italie l'occupation prolongée de sa capitale. La discussion est épuisée, et l'on ne saisit pas comment, lorsque tout a été dit, redit à satiété, il reste cependant encore tout à faire. L'ultimatum que M. Ricasoli aurait, d'après certains journaux, soumis à la sanction du cabinet français avant de l'envoyer au saint-siége, pourrait bien être plus qu'une conjecture analogue à toutes celles qui naissent de la situation, avec tous les caractères de la vraisemblance, parce qu'elles se trouvent impliquées dans cette situation même. A propos de cet ultimatum, dont les conclusions cependant ne diffèrent pas de celles que renfermait une brochure célèbre, on n'a pas craint d'avancer que le gouvernement français n'aurait fait qu'une seule objection aux propositions de M. Ricasoli; c'est que ces propositions étaient — trop libérales pour l'Église. Nous n'en croyons rien, et nous ne pensons pas que le concordat qui règle en France les rapports de l'Église et de l'État servira de patron aux futures relations entre l'Italie et la Papauté. Nous avons l'espoir, au contraire, que la liberté réciproque des deux pouvoirs une fois installée à Rome, cette liberté ne manquera pas de faire en son temps le tour du monde civilisé. Quelle reconnaissance l'Europe devra à l'Italie, si elle établit et si elle maintient fermement le pacte de réciproque indépendance!

On se fait illusion chez nous, on s'exagère volontiers l'autorité et l'influence du clergé dans la question politique et religieuse qui doit se dénouer à Rome. Le paysan, l'ouvrier et le soldat ne sont nulle part en France pour le pouvoir temporel du pape, pour l'ingérence directe ou indirecte du prêtre dans les affaires publiques. Les raffinés peuvent ergoter là-dessus, le peuple n'ergote

pas : la séparation lui semble la chose la plus légitime et la plus naturelle du monde. Il ne confond pas les préfets avec les évêques, et cela suffit à résoudre la difficulté. Il serait beaucoup plus disposé, s'il penchait d'un côté, à mettre l'Église au service de l'État, que l'État au service de l'Église. C'est de ce côté plutôt que nous verrions le péril, et que nous voudrions aviser en rivant fortement la liberté de l'Église et de l'État aux institutions nationales. La séparation proclamée dans les institutions et pratiquée dans les faits, à Rome ou à Paris, croit-on que la masse se lèverait en faveur du clergé, si celui-ci, par une étrange aberration, osait encore réclamer quelque chose après avoir obtenu l'indépendance de son gouvernement religieux? C'est à la seule condition de garantir cette indépendance au clergé de tous les cultes, que l'État pourra agir avec justice contre les velléités que manifesterait n'importe quel culte d'empiéter sur les attributions réservées à l'autorité civile. Sous le régime de l'indépendance, la situation de l'État serait nette : ne se mêlant point des affaires des Églises, il pourrait à bon droit exiger d'elles une abstention justifiée par la sienne; au lieu qu'avec le système des concordats, qui, plus ou moins, fait pénétrer l'Église dans l'État et l'État dans l'Église, c'est une sollicitation constante des deux côtés à empiéter sur un domaine étranger.

Il semble que l'État cherche à organiser en ce moment l'armée des instituteurs primaires. Peut-être que les frères ignorantins y sont pour quelque chose. Nous aimerions mieux voir l'instruction primaire abandonnée aux communes, et celles-ci tenues seulement par l'État de fournir cet enseignement à tous, gratuitement, sauf aux communes dont les ressources seraient insuffisantes à y suppléer par une subvention du département ou de l'État. La commune, seule en rapport avec les familles, serait responsable vis-à-vis de l'État; obligée de donner l'enseignement, elle épargnerait au gouvernement une inquisition épineuse, infinie, au sein du foyer. Mais c'est une pensée qu'il faut en France, à ce qu'il paraît, reléguer parmi les chimères. La mesure serait impopulaire; elle est donc condamnée. Nos regrets de la voir enterrée seront moindres si le rapport demandé par le gouvernement aux instituteurs primaires aboutit aux deux grandes conclusions qui le résument : l'estime pour les instituteurs primaires et une existence assurée. Le budget de l'armée ne laisse rien à désirer; celui de l'instruction publique, depuis la base jusqu'au sommet, n'existe pas. On paye cher pour avoir le moyen de tuer des hommes; quand il s'agit des moyens de les former, on ne saurait lésiner assez. Ce fut jusqu'ici l'histoire de tous les gouvernements en France : presque tout pour la guerre, presque rien pour l'instruction. La liberté d'enseignement, que nous ne verrons pas de sitôt se substituer chez nous au monopole de l'État, changerait promptement la situation.

Mais la politique extérieure nous réclame. Achevons donc de payer notre dette à la politique extérieure. En Hongrie, les choses n'ont guère changé de face; cependant il s'est montré quelques indices favorables qui permettent de ne pas désespérer encore d'un rapprochement avec Vienne. La voie des négociations, comme le prouvent de récentes tentatives, n'est pas encore fermée. A Vienne même, une notable fraction du parti libéral n'approuve point la politique de M. de Schmerling; on commence à comprendre, dans le Reichsrath et au dehors, que la réduction de la Hongrie par les armes coûterait cher à des libertés constitutionnelles qui ne sont qu'au berceau, et qu'un choc peut encore renverser demain. Que cette conviction se propage, qu'elle s'affermisse, et

Venise appartiendra à l'Italie, et la Hongrie obtiendra de l'Autriche, en retour de sa représentation dans le conseil de l'empire, des garanties efficaces pour le développement de son autonomie nationale. De ce côté est le salut pour l'Autriche comme pour la Hongrie : la liberté les unira, ou leur désunion étouffera à Vienne les germes incertains de la liberté.

En Prusse, nous avons vu dans la quinzaine se produire des faits d'une signification fort diverse. Tandis que M. de Schwerin songeait, dit-on, à donner plus d'extension à la loi communale et à refondre le système électoral du pays dans le sens de l'universalité, les chefs du parti féodal convoquaient à Berlin, dans le but avoué de se soutenir contre l'association nationale, une assemblée qu'ils appellent populaire, sous la présidence du comte Stolberg, vice-président de la chambre des seigneurs. Cette réunion a su mériter les applaudissements de la *Gazette de la Croix*, grâce au discours d'un maître cordonnier, improvisé professeur d'économie politique, qui a préconisé les dangers de la liberté de l'industrie et les avantages du système des corporations. Voilà le traité de commerce entre le Zollverein et la France bien compromis, en vérité!

Tandis que des assemblées d'une nature si opposée se tenaient à Berlin, on n'a point perdu son temps à Munich, et des associations ont surgi pour la défense de l'Église — et de sa puissance temporelle. Le chanoine Dœllinger a été mis à la raison. On se rappelle ce fameux discours où, au grand scandale du nonce papal et de tous les ultramontains présents, ce personnage déclara que le pouvoir temporel n'était pas une nécessité d'existence, une garantie d'indépendance et d'autorité pour l'Église catholique. Aujourd'hui, les membres de l'association allemande catholique sont parvenus à persuader au chanoine Dœllinger qu'il s'était trompé. C'est bien possible, mais, dans ce cas, nous plaignons le chanoine Dœllinger.

La visite du roi de Prusse à Compiègne n'est pas du goût de la *Gazette autrichienne*. « Il ne manque pas de gens, dit-elle, qui feraient volontiers jouer au roi Guillaume en Allemagne le rôle que Victor-Emmanuel joue en Italie. Ces gens-là ne seraient pas fâchés de voir des préfets français à Aix-la-Chapelle et à Cologne, s'ils avaient l'espérance de voir des présidents prussiens à Hanovre et à Brunswick. Ils seraient bien aises que l'Allemagne eût sa Nice et sa Savoie, à la condition d'avoir aussi leur petite Allemagne. »

Pourquoi donc la mauvaise humeur de la *Gazette autrichienne?* Si la Prusse cédait un seul pouce de terrain à la France, la Prusse perdrait aussitôt son rôle en Allemagne, et son influence pourrait bien alors passer à l'Autriche. Grande ou petite, l'Allemagne ne veut pas de préfets français à Aix-la-Chapelle ni à Cologne. Il était au moins étrange de voir dans l'entrevue de Bade un complot de ce genre, il l'est encore plus aujourd'hui d'en rêver à propos de la visite du roi Guillaume à Compiègne. Si un projet aussi chimérique pouvait naître entre Berlin et Paris, on se garderait bien de mettre l'Europe dans la confidence, et les entrevues de Bade et de Compiègne seraient parfaitement inutiles. Elles ont à nos yeux un sens tout opposé, et nous y puisons une espérance de paix, au lieu d'un nouveau motif d'appréhension. Que ne pouvons-nous voir tomber enfin la barrière du soupçon entre l'Allemagne et la France! c'est notre vœu le plus cher, et nous y travaillerons toujours de toutes nos forces.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que l'invitation amicale adressée par le ministre du czar aux peuples de l'Amérique n'ait eu qu'un médiocre succès; et l'on ne

peut s'empêcher de penser que le gouvernement russe pourrait faire mieux que de prêcher la conciliation, il pourrait la réaliser chez lui-même. Nous n'avons pas appris qu'il se fût réconcilié avec la Pologne. Quant aux Américains, ils ne paraissent guère enclins à déposer les armes et à se donner le baiser fraternel pour obtenir l'approbation des descendants de Pierre et de Catherine. Le flot de la guerre monte chez eux, au lieu de descendre, mais il paraît que le courant commence à se dessiner en faveur du Nord. La capitulation des forts du cap Hatteras aura son effet. Des correspondances prétendent que les habitants de la Caroline du Nord affluent vers les forts pour prêter serment de fidélité à l'Union. Nous croyons que ces adhésions, comprimées par la terreur, se répéteront à mesure que les armées fédérales avanceront sur les territoires en litige. Le télégraphe nous a, ces jours derniers, apporté la nouvelle d'un engagement dans la Virginie occidentale entre les confédérés, commandés par le général Floyd, et les fédéraux, commandés par le général Rosenkranz. Les confédérés, après le combat, ont abandonné leurs fortifications.

La même dépêche annonce que le prince Napoléon est arrivé à Québec, ce qui apparemment ne changera rien à la situation des belligérants. Les confédérés approchent lentement des lignes des fédéraux dans la Virginie; tout porte à croire qu'une grande bataille est imminente.

Oscar Becker a été condamné par le jury de Bruchsal à vingt ans de travaux forcés, dont les neuf premières années seront converties en six ans d'emprisonnement cellulaire. A l'expiration de sa peine, il sera banni. La tentative insensée de Becker a eu son pendant à Athènes; avec le même résultat, heureusement. La reine de Grèce a échappé. L'étudiant, un nommé Drousios, n'a que dix-sept ans. Il y aura des insensés et des fanatiques en tous les temps; mais si quelque époque semblait devoir échapper à ce fléau, c'est bien celle où madame de Staël a pu écrire cette phrase profonde et miséricordieuse : « Tout comprendre serait tout pardonner. »

CHARLES DOLLFUS.

CHARLES DOLLFUS.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

LA PAIX OU LA GUERRE?

I.

ROME.

La situation présente de l'Europe offre un contre-sens qui n'échappe à personne. Toutes les grandes puissances désirent la paix, toutes les grandes puissances craignent la guerre. On fait des discours que l'on s'efforce de rendre pacifiques; mais l'on fait aussi de formidables armements. Les journaux en crédit ne se bornent pas à prêcher l'entente cordiale, ils entretiennent la sécurité du public en lui soumettant des dissertations sur le meilleur canon possible et sur la frégate modèle. A les entendre, on croirait souvent que le canon idéal est destiné à résumer les efforts de l'intelligence contemporaine. Ne va-t-on pas ouvrir bientôt une section d'artillerie à l'Institut? Qu'une parole officielle passe le détroit, venant de France ou d'Angleterre, la voilà commentée dans tous les sens. Une brochure met les têtes à l'envers. Est-ce la guerre? est-ce la paix qu'elle annonce? Les nations s'observent, elles s'épient dans leurs moindres gestes. Personne n'est bien sûr des autres ni de soi-même. On dirait que l'Europe n'a point de lendemain. Nous prêtons l'oreille avec anxiété aux rumeurs qui viennent de la Tamise, du Rhin, du Danube, aux douloureux gémissements de la Pologne qui se débat dans les lacets de la Sainte-Alliance. Les flots de l'Atlantique nous apportent le retentissement d'un duel à mort. Est-ce que la vieille Europe — on la dit vieille quand peut-être elle n'est qu'au berceau — va sentir tout à coup s'effondrer dans un bouleversement général le sol où elle repose? Allons-nous voir s'accomplir « la violente transition d'un état de choses basé sur les combinaisons arbitraires de la diplomatie des trois derniers siècles, à une

situation plus naturelle qui reposera sur les agglomérations sympathiques, les circonscriptions par race et les assimilations libres et volontaires[1] ? »

Il y a déjà quelques mois qu'un ministre anglais, facétieux à ses heures, a pu dire qu'il voyait en Europe prétexte à une demi-douzaine de bonnes guerres. Depuis lors rien n'est venu changer au fond la situation des choses. Nous désirons la paix avec ardeur, parce que nous croyons que la guerre, si elle devait éclater dans les conjonctures actuelles, ferait reculer la liberté et compromettrait les résultats acquis dans ces dernières années au profit du mouvement européen. Toutes les difficultés qu'une soudaine impulsion a mises en évidence ne nous semblent pas, en effet, de nature à être résolues de la façon dont elles furent posées, brusquement et par un coup d'autorité. Chacune doit arriver à son heure ; ce serait folie de les vouloir résoudre par une aventure, comme le conseilleraient volontiers les impatients, médiocrement disposés en tous les temps à tenir compte de l'opportunité qui gouverne la pratique des choses. L'Europe ne peut jouer à pile ou face l'indépendance des peuples et ses propres destinées. Les graves problèmes qui, depuis longtemps masqués, sont venus ostensiblement s'inscrire à son ordre du jour, sont régis par des échéances diverses. Un seul commande, selon nous, une solution à bref délai, parce qu'il dépend uniquement de la France qu'il soit résolu, et que d'ailleurs ce problème n'en est plus un. Aussi bien dans les faits que dans les esprits, il est arrivé à pleine maturité. Mais, pour tout le reste, la France n'est pas seule en situation de prononcer; et si elle s'arrogeait ce droit, loin de servir les causes qu'elle prétendrait trancher, elle nuirait à leur succès, et ne tarderait pas à soulever contre elle le reflux d'une coalition. Une nation peut accepter l'autocratie, l'Europe ne l'accepterait pas. C'est d'ailleurs ce que le gouvernement français paraît avoir compris, car ses efforts, depuis la paix de Villafranca, tendent vers les solutions collectives. Même au plus fort il faut, sinon des amis, des alliés en ce monde. Mais il lui faut aussi le temps, et le temps, c'est la paix.

Le premier remède à une situation périlleuse, c'est l'analyse des causes qui en renferment et qui en entretiennent le danger.

La première cause de l'anxiété qui tient l'Europe en éveil s'appelle le pouvoir temporel du pape. Si l'ennui suffisait pour enterrer une question, celle-là ne ressusciterait plus. La discussion l'a percée à

[1] M. de Carné.

ır; il n'y a guère plus rien à dire qui n'ait été dit; en revanche, y a encore tout à faire. S'il dépendait de nous d'agir, nous ne parions pas; il faut bien nous résigner à user de l'arme qu'on nous isse. Après tout d'ailleurs, la plume vaut l'épée, et c'est à coups : plume que les grandes transformations se sont préparées dans le onde moderne. La plume aura renversé le pouvoir séculier du pape. ette question du pouvoir temporel se pose entre l'Italie et la papauté, ais c'est plus haut qu'elle gît. Elle est celle des rapports entre l'Église t l'État. Si elle s'est précisée de manière à frapper les moins clairoyants, c'est qu'à Rome fut son point de départ, et que là est son point e retour. Successivement évincé, débusqué de toutes ses positions, : pouvoir temporel revient au gîte; investi, cerné de toutes parts, il 'y blottit, et frappé d'un mirage rétrospectif au moment de sa chute, l prétend encore réserver l'avenir. Mais un avenir prochain ne le onnaîtra plus.

Dissoute à Rome, la promiscuité entre l'Église et l'État ne pourra ongtemps se maintenir nulle part en Europe, et l'Italie émancipée aura fait qu'aucune nation ne pourra désormais rester engagée dans es liens d'une théocratie durable. Si la difficulté se présente à Rome, c'est uniquement qu'elle n'est pas résolue partout au dehors le l'Italie. L'Angleterre a fait son schisme, la Russie a consacré le ien; la Prusse est protestante, ainsi que la Suède et la Hollande; 'Espagne, terre classique de l'inquisition, est peut-être moins éloignée qu'on ne pense d'un mouvement de déviation; l'Autriche se légage des liens d'un honteux concordat; la France, au sein même le l'Église, cherche dans le gallicanisme un rempart contre les usurpations ultramontaines: partout enfin la séparation d'avec Rome est accomplie, ou bien elle est en voie de s'accomplir. Le moyen âge tombe en lambeaux. Que tant de peuples déjà affranchis de la tutelle romaine n'aient pas encore réussi à réaliser chez eux la séparation de l'Église et de l'État; que, comme on le voit en Russie, et à un moindre degré dans l'Angleterre et la Suède protestantes, ils n'aient abandonné la théocratie papale que pour ressusciter chez eux une théocratie indigène plus ou moins accusée, c'est affaire aux circonstances d'origine qui environnèrent le divorce, circonstances qui furent insuffisantes pour engendrer dès lors une complète liberté. Il n'en est pas moins évident que partout elle a perdu pied et s'est vue refoulée, cette suzeraineté hautaine que Rome a poursuivie durant le moyen âge en vertu de la théorie que les princes temporels ne reçoivent leur autorité que par délégation du ciel, et qu'ils ne sont, après tout, que des vassaux

investis par l'Église et dépositaires d'une autorité transmise par le maître spirituel de l'univers. La monarchie universelle du Saint-Esprit, l'ambition des Grégoire, des Alexandre et des Innocent, est renfermée aujourd'hui dans son berceau, où l'Italie régénérée va lui porter le dernier coup.

L'histoire a parlé, et l'histoire se rit des sophistes. Qu'on suive le mouvement du monde depuis la renaissance, et qu'on ose dire qu'il n'a pas irréfutablement marché vers l'éviction de l'Église hors du temporel, et que ce n'est pas là une tendance évidente de la civilisation moderne. Il faut accorder cela, ou bien nier que le mot de civilisation ait un sens. Mais le sens des mots ne nous appartient pas; c'est la force des choses qui le détermine.

Ainsi comprise et jugée par le dix-neuvième siècle, la question romaine se trouve nettement résolue. Quel est donc cet obstacle qui fait que l'idée acceptée par tous les hommes qu'anime le souffle de leur temps, que cette idée qui a reçu à tant de reprises le baptême de l'époque, éprouve une telle difficulté à passer de l'ordre logique dans l'ordre réel? Même le suffrage du nombre, la triomphante souveraineté de l'arithmétique ne lui fait pas défaut; car la scission l'emporte, et la papauté a déjà perdu la partie. On dit qu'il ne s'agit pas ici de l'Europe, mais de la France. C'est elle qui tient dans ses mains les prochaines destinées du pouvoir temporel, et la France catholique est encore mariée à l'héritier de saint Pierre. Il est vrai : le concordat, en dépit des ambitions laïques et des velléités usurpatrices dont il témoigne, n'a pas relevé notre pays d'une étroite solidarité avec la cour romaine. Ce concordat, sous lequel l'ultramontanisme se dit écrasé, n'en est pas moins au milieu de nous une citadelle pour la papauté. C'est dans ce commerce ambigu de la France civile et politique avec un pouvoir religieux résidant au dehors de ses frontières que se trouve l'origine de toutes les temporisations, de toutes les incertitudes, la cause permanente d'une politique qui s'agite, avance et recule, qui avance de nouveau, mais pour reculer encore. Avec les prémisses acceptées à Paris dans le concordat, il est malaisé de déduire à Rome les conséquences rationnelles que commande impérieusement la position de l'Italie. Non pas qu'aucun article du concordat nous oblige à soutenir le pouvoir temporel du pape; mais ce concordat, où le temporel et le spirituel se trouvent étrangement amalgamés, a pour effet d'engendrer dans nos relations avec la cour de Rome la même confusion et la même équivoque. Que l'indépendance respective des deux pouvoirs soit proclamée à Paris, la difficulté romaine s'évanouira

ussitôt; car elle n'existe à Rome, soyons-en bien certains, que parce u'elle réside à Paris. Nous doutons cependant qu'on détruise ici la ause pour atteindre l'effet au delà, et nous croyons qu'en cette cir-onstance, et sous la pression triomphante des événements, c'est par 'effet qu'on remontera au principe; en d'autres termes, que c'est ome affranchie de la promiscuité entre le spirituel et le temporel qui n délivrera Paris, et nous conduira, directement ou par le détour l'une Église gallicane, à la distinction des pouvoirs.

Le gouvernement français va se trouver contraint, quoi qu'il fasse, l'abandonner enfin le pouvoir temporel à Rome. Il a reconnu l'Italie, 'Italie une, il ne peut donc reconnaître plus longtemps l'autorité sé-culière du saint-siége. Il est tenu en échec sur ce point par un dilemme de fer. En tant que souveraineté temporelle, puisqu'elle a voulu l'être, la papauté est sujette à toutes les vicissitudes des souverainetés tem-porelles; une souveraineté *temporelle* relève du temps, parce qu'elle est née du temps. Eh bien! le temps a décrété l'abolition de cette sou-veraineté prétendue; l'autorité politique du pape, son autorité comme prince séculier n'existe plus. La preuve, nous la fournissons, et depuis dix ans, de manière à convaincre les plus incrédules. Le meilleur témoignage que le pouvoir temporel n'existe plus, c'est l'occupation de Rome par nos troupes. Il n'y a d'autorité que celle qui se fait respecter soit par la force matérielle, soit par la force morale de l'opinion. Qu'on nous dise où est l'autorité du pouvoir temporel? Ce pouvoir n'est plus un pouvoir depuis longtemps, cette autorité n'est plus une autorité. Nous montons la garde auprès d'une fiction. Depuis quand donc cet amour de la fiction s'est-il emparé de la France? Si la souve-raineté temporelle du pape existait, nous commettrions une usurpation en nous substituant à elle; puisqu'elle n'existe pas, nous commettons un non-sens. C'est une dérision, en vérité, de discuter la question du pouvoir temporel et de se quereller à propos du néant. Le pape a un moyen de montrer que son pouvoir temporel existe, c'est d'enjoindre au gouvernement français, en vertu de ce pouvoir lui-même, d'avoir à évacuer ses États. Qu'il invoque donc, lui aussi, le principe de non-intervention! Mais il s'en garde bien, et il sait pourquoi. Il se juge ainsi et se condamne lui-même.

Il est impossible d'admettre que la France soit à Rome pour sou-tenir le pouvoir temporel. D'autre part, il serait impie de croire qu'un gouvernement français nourrit une arrière-pensée en opposition avec ses intérêts et l'ambition d'un peuple qu'il a secouru. Deux journaux officieux ont pris la peine de proclamer naguère le désintéressement

de notre politique en Italie. Nous les voulons croire sur parole, car l'âme généreuse de la France ne se reconnaîtrait certainement pas dans une politique différente. La loyauté fait encore partie du génie français, et nul gouvernement ne pourrait longtemps exposer la nation même au soupçon en matière d'honneur; comme la femme de César, la France ne doit même pas être soupçonnée. Mais si ce n'est pour étayer la chimérique souveraineté du prince temporel; si ce n'est pour attendre, comme en une embuscade, l'occasion d'arracher de lâches concessions à l'Italie aux abois, pourquoi donc, répétons-le, pourquoi sommes-nous à Rome?

A cette question journalière, l'écho du pouvoir répond invariablement : Nous occupons Rome pour sauvegarder la sécurité du saint-père. La France est une nation libérale, mais elle est aussi, — hélas! — une nation catholique. En tant que nation libérale, dit-on, elle a favorisé l'émancipation de l'Italie, apporté son sang et son argent à l'indépendance d'un peuple; en tant que nation catholique, et comme « fille aînée de l'Église », elle doit à cette heure son sang et son argent à la sécurité du chef spirituel de sa religion. — Comme la gloire, il faut que le catholicisme se paye, et la France, à ce qu'il paraît, est assez riche également pour payer son catholicisme. Qu'on nous démontre donc que l'institution catholique est menacée et que la personne du pape court ces éminents périls dont seuls nous serions en état de le garantir. Et si de semblables périls existent, qu'on nous dise quand ils cesseront d'exister, qu'on nous dise quand pourra cesser l'occupation romaine qui les invoque à sa décharge. Il est d'assez bon goût, chez certains publicistes, de proscrire la logique des choses de gouvernement. On fait ainsi accroire aux gens qu'on est profond politique, et l'on va jusqu'à dire que « l'on aime le chaos parce que le monde en est sorti ». Non, le monde est sorti de la raison universelle, de cette logique qui développe l'ensemble des choses et gouverne l'univers. Du chaos il ne peut sortir que le chaos. Aux diverses situations que produit le mouvement historique la pratique oppose incessamment les transactions et les sacrifices; ce n'est pas à dire que la pratique, contrainte de s'ajuster aux faits, ne renferme en elle une trame logique. La logique n'est pas exercice de rhéteur, elle est la raison appliquant ses lois à une situation donnée; elle implique donc toujours l'opportunité.

Ne craignons pas si fort la logique, et pour l'amour du chaos ne devenons pas des bêtes. Au cas particulier, la raison et l'honneur nous commandent d'éliminer dans la question romaine la double hypothèse

me intervention en faveur du pouvoir temporel, d'une intervention faveur de quelque dessein personnel contraire à l'union de l'Italie. s deux suppositions écartées, il ne reste qu'une issue à la discussion : us sommes à Rome pour la sécurité du saint-père, par conséquent us regardons cette sécurité comme menacée par l'Italie; ce qui gnifie que nous estimons le gouvernement italien trop faible pour frir au pontificat les garanties nécessaires à l'exercice indépendant e son pouvoir spirituel. Voilà quelque chose qui ressemble à un otif. Cependant, pour renforcer le gouvernement italien, que faisons-ous? Nous lui refusons la condition fondamentale de son existence. hacun sent, en effet, et tout homme de bonne foi proclame aussitôt ue sans Rome l'Italie n'est point faite, et que c'est le Piémont seul ui existe jusque-là avec quelques annexions demeurées précaires. Ainsi onc, nous fermons à l'Italie les portes de Rome, parce que nous la roclamons incapable de subvenir à la sécurité du saint-siége, et nous ntretenons la faiblesse de l'Italie, nous l'augmentons à chaque heure ar les conséquences, aujourd'hui trop évidentes, de notre occupation. ous qui sommes la cause d'impuissance pour l'Italie, c'est nous qui ons lui dire : Nous vous abandonnerons Rome quand vous serez ez forts pour nous rassurer sur le sort de la papauté! Cela ressemble eaucoup à de l'ironie. Le cri que Franklin jetait, il y a un siècle, à Amérique encore divisée : « *Join or die!* » est aujourd'hui, quoique les euples et les circonstances diffèrent, le cri de détresse de l'Italie. Il ut que le corps rejoigne la tête, ou qu'il se décompose. L'Italie, par bouche de M. de Cavour, par celle de M. Ricasoli, s'est déclarée rête, en face de l'Europe, à proclamer et à maintenir l'indépendance e l'Église, en échange de sa propre indépendance nationale. Aucun inistère italien n'offrira davantage. On ne peut demander plus à Italie, elle ne peut accorder plus. Qu'on prenne garde cependant e l'exaspérer et de la pousser aux aventures. Si l'on voulait compro-ettre à Rome l'existence même du trône spirituel, le plus sûr moyen rait de perpétuer à Rome une garnison française. Si l'on veut amener ntre la France et l'Italie un divorce d'où naîtraient les plus désastreux sultats pour la paix de l'Europe et pour le gouvernement de la rance, qu'on laisse subsister entre les deux peuples cette cause de vergence : il n'y a pas de plus court chemin vers la guerre générale. Il faut d'ailleurs s'entendre enfin sur les mots et sur les choses. L'en-mi de la papauté, c'est la papauté elle-même. Si le pape ne se protége s, qui le protégera? Rien ne menace son autorité spirituelle ni la ligion catholique, sinon le mauvais vouloir du pontife à l'égard de

l'Italie indépendante. On ne demande pas à Pie IX de se faire Italien une seconde fois, l'Italie a maintenant appris à se passer de lui; on lui demande à bon droit de ne pas se montrer hostile aux Italiens, de ne pas fermer les voies à ce peuple dont nous avons voulu l'affranchissement et qui s'est précipité d'un élan unanime vers le but que nous lui avons montré. Il dépend du saint-siége, de lui seul absolument, de se protéger; il dépend de lui de n'avoir rien à redouter de l'Italie nouvelle. Qu'il laisse à celle-ci son indépendance politique, elle lui laissera son indépendance spirituelle. Croit-on que l'occupation romaine soit de nature à concilier au pape les sympathies des Italiens, aux Italiens la neutralité du pape, à défaut de ses sympathies? Non, cette occupation tout au contraire entretient la division, excite la haine, engendre les espérances hostiles et pousse, d'un côté comme de l'autre, vers les résolutions extrêmes. Elle tend à faire de plus en plus de l'Italie et de la papauté deux partis et deux camps. En s'interposant, le gouvernement français creuse un dualisme toujours plus profond entre des adversaires qu'il dit vouloir rapprocher. C'est peut-être la dictature italienne qu'il prépare à Rome en surexcitant la passion de l'unité. Il faut renoncer à la confédération présidée par le pape. Une pareille solution était trop admirable pour cadrer jamais avec les infirmités terrestres. Les termes du problème se sont posés d'eux-mêmes. Le pape demande des garanties à l'Italie, l'Italie en demande à la papauté. Les relations de l'Italie avec le saint-siége seront ce que celui-ci voudra qu'elles soient. Contre l'obstination du pape et de ses conseillers, la France ni le monde entier ne peuvent rien. Diplomates et généraux s'useront à cette tâche. Le chanoine Dœllinger, de funèbre mémoire, et le père Passaglia, de récente mémoire, y perdront leur latin. Même les brochures resteraient vaines, fussent-elles publiées chez Dentu. Il n'y a qu'un moyen de convertir la papauté, mais il est infaillible : c'est de la laisser, sans intermédiaire, en face de l'Italie. Ce jour-là, le bandeau qui l'aveugle lui tombera des yeux. L'Italie ne va pas se décatholiciser demain. Le saint-siége n'a pas cela à craindre. Il ne s'agit pour lui que de l'abandon de son pouvoir temporel. S'il le fait librement, — et il le pourrait encore aux applaudissements de l'Italie et de l'Europe, — le saint-siége est sauvé. S'il résiste davantage, il obligera les Italiens à le traiter en ennemi déclaré et à lui prendre ce qu'il refuse au droit de la nation. Le pape jouerait alors plus que la couronne temporelle. Le schisme et peut-être l'exil lui feraient payer un fatal aveuglement.

La France est impuissante contre la force des choses. Elle ne peut, en

restant à Rome, qu'entretenir une paix apparente où couvent, où se développent les tempêtes. Le pouvoir temporel du pape est devenu un péché envers l'Italie. Ce n'est pas aux vainqueurs de Magenta et de Solferino à se rendre complices de ce péché. L'occupation française peut beaucoup pour aggraver encore la situation déjà si grave et en faire sortir une soudaine explosion : elle ne peut plus rien, si jamais elle a pu quelque chose, pour conduire cette situation à un dénoûment autre que celui dont M. de Cavour a légué au monde la formule : l'Église libre dans l'État libre. A nos yeux, l'occupation romaine prolongée aboutit à un conflit avec l'Italie, et, comme résultat vraisemblable de ce conflit, aux terribles hasards d'une mêlée européenne.

On a timidement avancé que, la France hors de Rome, l'Autriche y rentrerait incontinent. Cela est puéril et ne vaut pas qu'on s'y arrête. La France et l'Angleterre unies sur ce point, on ne bougerait à Vienne; Rome évacuée, et la garnison française remplacée par les troupes italiennes, les deux puissances pourraient enfin proclamer, sans réserve, ce principe de non-intervention qui, s'il est pratiqué avec une sincère fermeté, sera pour tout l'Occident une sauvegarde contre les éventualités d'une guerre généralisée; pour l'Italie, en possession de sa capitale, un rempart plus inexpugnable que toutes les forteresses. Unies, l'Angleterre et la France sont maîtresses du globe; divisées, elles livrent le monde à des combats formidables. Or, rien n'empêche l'alliance entre la France et l'Angleterre de se manifester avec éclat et de porter ses fruits : rien, sinon l'occupation de Rome par les troupes françaises. Le premier intérêt de la paix européenne, le plus pressant de tous, c'est donc l'évacuation de Rome et l'Italie couronnée.

II.

VENISE, LA HONGRIE ET L'AUTRICHE.

Rome libre, c'est Venise qui apparaît au premier plan de la politique étrangère. Venise doit appartenir, elle appartiendra à l'Italie; cela n'est pas douteux. Mais comment ira-t-elle se joindre à la mère patrie? Elle se joindra à l'Italie par la guerre ou par la paix. L'Autriche la cédera à l'Italie, ou l'Italie l'arrachera à l'Autriche. C'est la première solution, celle de la paix, que nous désirons, et malgré tant de difficultés, d'aveuglement et de mauvais vouloir, nous ne renonçons pas encore à cette perspective.

On a cherché à déterminer l'Autriche à l'abandon de la Vénétie, et pour cela on a proposé, soit une indemnité pécuniaire, soit une indemnité territoriale. Vente ou échange, voilà ce qui, l'automne dernier, paraissait s'offrir aux visées diplomatiques de l'Angleterre et de la France, s'employant à une médiation officieuse. Il était difficile cependant de croire au succès de l'une ou de l'autre de ces combinaisons. Depuis lors une nouvelle partie est entrée en cause. Un conseil de l'empire a surgi à Vienne. Cet embryon des libertés parlementaires, s'il doit se développer, est destiné à effacer jusqu'aux derniers vestiges de la domination autrichienne en Italie. A moins qu'une tourmente n'emporte le Reichsrath, celui-ci conduira à l'affranchissement consenti de Venise. Nous n'avons aucun doute, en effet, que, du jour où la question vénitienne aura remplacé la question romaine dans les préoccupations générales, un dilemme se posera qui mettra l'Autriche dans la nécessité de choisir entre sa régénération et l'occupation violente qu'elle maintient sur les bords de l'Adriatique. — Aujourd'hui que Venise est plus ou moins masquée par l'occupation romaine, et que l'Autriche, grâce à notre présence énigmatique au delà des Alpes, ne se lasse pas d'escompter de folles et coupables espérances, l'alternative que nous prévoyons ne se présente pas encore à ses yeux, ni même à ceux de l'Europe, avec la souveraine précision qu'elle ne tarderait pas à revêtir. Il n'en sera plus ainsi quand l'Autriche et la Vénétie seront directement en présence. Les Italiens pourront alors vaincre leur ennemie, la réduire par la seule patience, en la laissant emprisonnée dans l'impossibilité de se régénérer, c'est-à-dire de vivre, sans leur abandonner Venise.

La politique de l'Autriche jusqu'à ces derniers temps, sa politique d'hier, se résume en un seul mot : dénationaliser. Elle a retenu brutalement dans le cadre de sa politique des peuples qui se refusaient à y rester. Pour les maintenir, puisque l'adhésion morale et le consentement lui faisaient défaut, il a fallu qu'elle remplaçât par la *cohésion militaire* les liens de l'affinité nationale, et qu'elle fît de l'empire un camp en permanence. Appliquée avec l'inexorable rigueur de la nécessité, cette politique aboutissait à la schlague et à la banqueroute. La banqueroute a fini par devenir endémique en Autriche : banqueroute matérielle, morale, intellectuelle. Le concordat vint couronner cette œuvre sacrilége, et il ne resta plus aux hommes d'État autrichiens qu'à chanter des hymnes au sabre et à l'éteignoir. Une crise est survenue qui a mis l'Autriche sur le penchant de l'abîme. Le canon l'a réveillée en sursaut; vaincu, voyant la brèche ouverte, François-Joseph a fait

lans le diplôme d'octobre les premières, mais incertaines avances à la iberté. Celle-ci commençait à se venger. La maison de Habsbourg se léclarait elle-même en état de faillite. Est-ce le Reischrath qui se chargera de son onéreuse liquidation? Il est certain, en tous les cas, que la liberté ne s'acclimatera en Autriche qu'à une condition : c'est que l'Autriche des Habsbourg, despotique, aveugle et brutale, s'amendera radicalement. Une abdication incomplète de sa politique traditionnelle conduirait vite à une dissolution. L'ancien régime ressuscité n'aurait aucune durée. Aujourd'hui encore l'Autriche est sans lendemain, parce qu'elle traîne à sa remorque un lambeau de son despotisme militaire, et que son jeune blason reste souillé des péchés d'un régime qu'elle doit répudier si elle ne veut périr. Or, l'occupation autrichienne en Vénétie, c'est précisément l'ancien régime conservé au cœur du régime nouveau. La moindre intelligence suffit pour signaler dans cet état de choses une flagrante contradiction. Si la couronne d'Autriche s'obstine à garder Venise, contrairement à toutes les lois du droit, de l'humanité et du sens commun, elle sera infailliblement entraînée dans un mouvement de recul, et revenant à son passé, elle remontera vers sa ruine; à peine née au crépuscule de la liberté, elle retournera, pour s'y perdre, dans les ténèbres de l'absolutisme.

Notre espoir, c'est que la contradiction entre les tendances d'une Autriche nouvelle et la possession de la Vénétie s'accusera de plus en plus aux yeux du Reichsrath; que cet énorme contre-sens, dans la pratique, se dévoilera sous toutes ses formes et à tout propos; qu'il fera plier enfin sous l'évidence les plus intraitables volontés. Qu'on laisse faire le temps, et avant six mois, mis en présence de la Vénétie, le conseil de l'empire devra reconnaître que la Vénétie maintenue sous le joug est la négation du conseil lui-même, parce qu'elle est celle de la liberté. L'assemblée qui siége à Vienne, nous le supposons, voudra être autre chose qu'une ridicule fiction; elle prendra son rôle au sérieux, et tout incomplète que soit encore son organisation, elle aura l'orgueil et le courage de sa mission. Il se formera sûrement dans le conseil de l'empire, pour peu qu'il dure, un parti d'abord minime, mais qui gagnera en puissance tout ce que l'expérience, les événements et la discussion lui apporteront d'autorité; un parti qui conclura à l'abandon de la Vénétie, parce qu'il répudiera ces traditions militaires qui ont placé l'Autriche dans la plus précaire de toutes les situations. Ce que François-Joseph, l'héritier des Habsbourg, n'eût jamais fait, enchaîné qu'il est misérablement par un faux point d'honneur, le conseil de l'empire doit, au contraire, l'accomplir en se

mettant d'accord avec lui-même. Est-ce lui qui a été battu à Magenta et à Solferino? Est-ce l'Autriche? Ce ne sont ni les Hongrois, ni les Croates, ni les Slaves, ni même les Allemands : c'est la dynastie et sa politique odieuse. Quant au Reichsrath, il est sorti de ces défaites méritées : il leur doit en grande partie son existence. S'il a une politique à suivre, c'est donc en sens inverse de celle qui dirigea la couronne. S'il a un sens, c'est en opposition avec les tendances militaires et dénationalisatrices de la dynastie féodale; s'il a une tâche à remplir, c'est de rendre le pays à la libre expansion de ses forces économiques, morales et intellectuelles. Mais s'il laisse dans la blessure le tronçon du glaive, comment pourront-elles se fermer, ces plaies d'où menacent de s'écouler tout à fait le sang et la vie du pays? Traître à sa propre cause, le Reichsrath alors, comme le figuier maudit de l'Écriture, se desséchera et ne portera point de fruits; l'incendie le dévorera avec le reste. Eh quoi? c'est l'Italie qui, par un choc en retour, a donné à l'Autriche l'impulsion vers la liberté, et l'Autriche refuserait l'indépendance à l'Italie! Quoiqu'il advienne, en aucun cas l'Autriche ne conservera la Vénétie : car, soit que l'empire se décompose, soit qu'on ait recours, pour arrêter momentanément sa dissolution, à une répression plus violente que jamais, à la banqueroute décrétée en permanence, aux impositions militaires, à la schlague et à l'abrutissement, l'empire sans la liberté est perdu; toutes les forces comprimées éclateront à la fois et l'anéantiront. L'Autriche est perdue, la Vénétie est gagnée pour l'Italie. Espérons que le Reichsrath ne voudra pas d'un pareil dénoûment de la question vénitienne.

Et la Hongrie? elle a fait un pacte avec Venise, un pacte tacite ou formel, il n'importe. La faute en est encore à l'Autriche, qui, par une double compression, a rapproché ses victimes.

Ce qui maintient en Hongrie la perspective d'une séparation absolue, c'est la confiance, presque la certitude qu'elle serait secondée, en temps et lieu, par les Italiens, et qu'elle pourrait donner un double assaut à l'ennemi. Il se peut que la Hongrie se trompe, mais il est certain que l'Autriche, en menaçant à la fois Venise et Pesth, crée cette solidarité et cet espoir, et qu'ainsi elle suscite contre elle le danger d'une entente qui lui serait probablement fatale. Venise libre, la Hongrie serait obligée de compter avec le conseil de l'empire. Il ne s'agit pas de payer de la servitude des Magyars l'indépendance des Vénitiens, et ce n'est pas un pareil crime ni une pareille faute que nous oserions conseiller à l'Autriche. Qu'on veuille bien, puisque nous nous expri-

mons en toute franchise, ne pas se méprendre ici sur notre pensée. La Hongrie refuse de se laisser absorber, selon nous elle a raison. Mais pour cela, nous ne croyons pas que la question hongroise soit de tous points identique à la question italienne. Entre l'Italie et l'Autriche on ne voit pas de lien possible, et c'est un divorce radical qu'il faut prononcer. Entre la Hongrie et l'Autriche, nous croyons — c'est peut-être une illusion — qu'un mutuel contrat, bien que difficile à établir, n'est pas œuvre chimérique. Les chefs du mouvement hongrois ont prouvé qu'ils pensaient de même. Quelques-uns espèrent encore en un rapprochement. Ils comprennent sans doute que la Hongrie, isolée tout à coup entre la Russie et l'Autriche, peut-être divisée contre elle-même, aurait de la peine à suffire dans les conditions actuelles aux besoins de son indépendance. Il est permis de prévoir en Orient tels changements qui modifieraient beaucoup, à cet égard, la position des Magyars et qui leur donneraient, dans l'intérêt même de l'équilibre européen, un rôle à jouer comme pivot d'une confédération danubienne. Mais il ne s'agit pas de savoir ce que la Hongrie pourrait devenir dans un avenir plus ou moins éloigné : le présent ne vit que du présent. Dans l'état des choses, la Hongrie, par le fait d'une scission radicale, porterait, nous le craignons, de graves atteintes à ses destinées ultérieures. Elle a été l'alliée de l'Autriche dynastique; elle lui a apporté des sacrifices spontanés dans ses heures de détresse; elle s'est élancée au secours de Marie-Thérèse pour la défense de sa couronne; elle a participé avec ardeur aux dernières guerres contre la France : si la Hongrie a pu se sentir en communion avec une Autriche militaire et féodale, pourquoi serait-elle systématiquement hostile à une Autriche amie de la liberté? La Hongrie peut jouer un grand rôle dans le Reichsrath. Avec les immenses ressources de son territoire, avec ses dix millions d'habitants, elle jetterait un poids énorme dans la balance d'une confédération, et tiendrait en échec cet élément germanique qu'elle paraît craindre, et qui aujourd'hui ne l'emporterait plus sur son influence. On entend chaque jour demander ce que serait l'Autriche, déjà amoindrie des possessions italiennes, sans les pays hongrois et sans les pays slaves. N'est-ce pas énoncer précisément le fait de cette prépondérance que prendraient sur l'élément germanique, dans une confédération, l'élément slave et l'élément magyar? Nous croyons, à vrai dire, que là se trouve pour l'Autriche la difficulté capitale; condamnée à osciller entre deux pôles opposés, attirée vers le Danube par ses peuples non germaniques, vers le Rhin par ses populations allemandes, elle reste sous la menace d'une décomposition,

soit que les pays germaniques se détachent, entraînés dans l'orbite d'un mouvement d'unification opéré en Allemagne, soit que, de profonds remaniements accomplis en Orient, les pays slaves et magyars se trouvent attirés avec force vers des centres nouveaux plus rapprochés du Danube. A considérer sa composition hétérogène, on ne peut se défendre de la pensée que l'Autriche est entachée dans son existence d'un caractère purement transitoire. Ce qui la conserve, c'est d'une part la Turquie d'Europe, soutenue, malgré son délabrement, par la rivalité des puissances; c'est de l'autre la division de l'Allemagne. L'Autriche ne durera pas toujours, parce qu'elle n'est pas un peuple, mais un ramassis temporaire d'éléments, d'intérêts et de races dont les foyers de gravitation ne sont pas encore formés. N'y a-t-il pas déjà une prophétie dans ce fait, trop peu remarqué, que les pays allemands — et c'est la moindre portion de l'empire d'Autriche — ont été seuls admis à entrer dans la confédération germanique?

Quoi qu'il en soit, si quelque chose peut sauver l'Autriche d'une dislocation prématurée, c'est la liberté; si quelque chose peut la préserver dans l'avenir et lui garder un rôle en démentant les augures, ce sera encore quelque miracle de la liberté. Il serait dès lors insensé que le Reichsrath, par des mesures téméraires, poussât au déchirement. Qu'il fasse en sorte que la Hongrie n'ait rien à gagner en fait de liberté à se séparer de lui : il aura rendu un rapprochement presque nécessaire, quand une scission semblait imminente. Ce qui a créé entre la Hongrie et son ancienne alliée les périls du divorce, c'est la tactique insensée dont les pays magyars furent trop longtemps l'objet. Le gouvernement de Vienne s'est ingénié à déraciner les traditions hongroises; il a voulu passer le niveau sur ce sol et comprimer les battements de la vie nationale : pour s'assimiler la Hongrie, il a voulu détruire la Hongrie par la ruse et la force combinées. Le conseil de l'empire épousera-t-il cette tactique? Héritera-t-il simplement de ces manœuvres? S'il le fait, il contraindra les Hongrois à se battre, et c'est lui-même qu'il placera sous les menaces de l'épée.

Dans l'hypothèse d'une lutte entre l'Autriche d'une part, l'Italie et la Hongrie de l'autre, l'on doit se demander quel rôle incomberait à la France. Nous ne lui en connaissons qu'un dont elle n'aurait pas à se repentir, le même qui partout nous semble naître des circonstances : l'alliance avec l'Angleterre et la non-intervention. Que l'Angleterre et la France déclarent qu'en s'abstenant elles entendent aussi ne souffrir l'immixtion d'aucune autre puissance, elles empêcheront le débordement universel en localisant une lutte que l'Autriche aura voulue.

Ni la Russie ni la Prusse n'auraient intérêt à assister l'Autriche dans une pareille aventure; et la participation de l'Angleterre ou de la France serait seule de nature à les jeter dans la mêlée. Or, la France et l'Angleterre demeurant spectatrices et immobiles, la partie des nationalités se jouerait entre l'Autriche et les adversaires qu'elle aurait provoqués au combat. Nous croyons tellement à l'efficacité du principe de neutralité garanti par l'alliance de la France et de l'Angleterre, que, selon nous, la certitude de cette neutralité suffirait pour amener l'Autriche à composer avec de légitimes exigences. Nous n'oserions pas affirmer que le gouvernement autrichien, dans la détresse où il s'est jeté, verrait avec déplaisir se rapprocher encore la perspective d'un choc universel. Ce nous serait un avertissement de plus, et aussi une nouvelle raison de croire que, favorable à la paix, la non-intervention le serait également à la liberté.

III.

LES FRONTIÈRES NATURELLES.

Dans cet examen succinct des causes qui engendrent l'anxiété de l'Europe et des moyens qui la pourraient calmer, qu'on nous permette de nous borner aux procès pendants à Rome, à Venise et à Pesth, et de ne point entreprendre de voyage à Varsovie ni à Stockholm, à Constantinople ni à Washington. Nous n'en finirions pas si, après avoir exposé les difficultés qui occupent aujourd'hui le devant de la scène, nous nous engagions au delà dans les perspectives fuyantes de la situation pour noter, à l'horizon, tous les nuages d'où pourraient encore jaillir la foudre et l'incendie. Et puis nous avons hâte d'atteindre une cause moins ostensible que celles dont nous avons entretenu le lecteur, la première cependant et la plus grave de toutes : nous voulons parler du régime qui, depuis dix ans, gouverne la France, et des conséquences immédiates de ce régime au point de vue de la paix générale.

L'alliance entre l'Angleterre et la France, et leur abstention se traduisant par celle de toutes les grandes puissances, voilà notre point de mire. Nous voyons là le nœud de la situation, la paix ou la guerre. Tout ce qui tendrait à altérer maintenant l'accord entre les deux nations serait par suite, à nos yeux, un très-fâcheux indice. Mais qu'est-ce donc qui pourrait troubler la pureté de cette alliance?

Ce qui pourrait brouiller l'Angleterre et la France, ce n'est pas la question des nationalités, que toutes deux, en somme, elles appuient de leurs sympathies, et que leur abstention matérielle suffirait à résoudre tout au moins vis-à-vis de l'Autriche. Nous n'imaginons pas que l'Angleterre se brouille avec la France à propos de l'Italie, si la France cède enfin l'Italie aux Italiens, à propos de la Hongrie, ni à propos de la Pologne, parce que leur rôle commun se résume en fait, sur tous ces points, dans une neutralité sympathique. On se demande alors ce que signifient les *riflemen*, et ce luxe de canons rayés, de canons Armstrong et de frégates blindées; ce que signifient, des deux côtés du détroit, ces discours où se trahit, à travers les protestations amicales, la secrète inquiétude d'une hostilité possible. On se demande pourquoi lord Palmerston est nommé avec enthousiasme directeur des cinq ports, tandis que M. Michel Chevalier, nouveau Josué, « désirerait arrêter dans sa course le soleil » — c'est-à-dire S. M. l'empereur des Français. *Nec pluribus impar.* Il y a donc un petit point noir au firmament de l'entente cordiale. Cherchons bien, que distinguons-nous? la question des frontières naturelles. Le fantôme des frontières naturelles, voilà ce qui inquiète la Prusse, surexcite les soupçons de l'Allemagne, trouble le sommeil de l'Angleterre, et parfois, dans ses heures de cauchemar, la fait rêver de coalition; voilà ce qui fait encore sourire la vieille Autriche à l'agonie, et lui permet de répandre en pensée sur l'Europe l'avalanche des souvenirs. — Les imaginations surexcitées par l'inconnu commentent avec une exagération visible ce petit mot de « rectification » de frontières introduit cependant avec une si grande modération et un si parfait à-propos dans notre vocabulaire politique. Il a été créé un synonyme; cela vaut-il la peine de tant se récrier? On ne soutiendra pas, il faut le croire, qu'il n'y eût lieu de rectifier et qu'on n'ait, dans l'espèce, employé le mot et réalisé la chose avec un rare bonheur; malgré tout il est incontestable que nous avons payé l'acquisition de la Savoie des méfiances de l'Europe. L'Europe a des réminiscences qu'elle ne réussit pas à vaincre, à ce qu'il paraît, et ce n'est malheureusement pas du discours de Bordeaux — « l'empire c'est la paix » — qu'elle s'est le plus souvenue dans ces dernières années. La guerre d'Orient et la campagne d'Italie ont donné à cette parole, sincère à coup sûr, à l'heure où elle fut prononcée, des coups de canon pour commentaires. Parfois le cours des choses domine les volontés qui semblaient au contraire devoir le suspendre.

La peur, surtout quand elle rencontre la rancune, ne sait point

der de mesure. C'est ainsi que l'Allemagne a traduit les mots « rectition de frontières » par ceux-ci « annexion des bords du Rhin ». llemagne a tort, mais elle est ainsi faite; elle craint qu'on ne lui rche quelque chicane d'Allemand. Habituée à voir des symboles tout, elle croit entrevoir dans les frontières du Rhin le symbole la politique impériale à son égard. Nous craignons que l'Allemagne se livre à une trop attentive lecture de quelques-uns de nos histons. Toutefois, ne soyons pas trop sévères quand nous rencontrons tte susceptibilité outrée; l'école des souvenirs est chose cruelle pour s voisins. En ce moment encore, divisée contre elle-même, l'Allegne se sent impuissante et désarmée. Il faut passer quelque chose x faibles. La faiblesse est ombrageuse, et les gens qui entre eux nt mauvais ménage ne sont guère accueillants même pour la bienillance de l'étranger; leur cœur est prompt à soupçonner les plus yales intentions, et les services même qu'on viendrait leur offrir. aissons donc l'Allemagne, et pardonnons à sa méfiance, car elle a aucoup souffert par nous.

Mais l'Angleterre? Nous n'aurions en aucun cas la moindre rectifition de frontières à lui demander. Cependant l'Angleterre est d'huieur jalouse. Le mot de rectification de frontières a mal sonné égament à son oreille, l'annexion de la Savoie a désagréablement hatouillé son patriotisme orgueilleux. Il ne sert à rien d'examiner si le a tort ou raison de croire ses intérêts engagés dans la question; ar on ne lui persuadera pas qu'elle se trompe. John Bull a la tête dure. a rive du Rhin, se dit-il, trace de bien vastes limites. Mais c'est folie e croire à l'esprit de conquête en notre temps, alors surtout que les oups de majorité, au grand profit de la paix, peuvent remplacer les oups de canon. Il ne faudrait pas trop se fier néanmoins à ce système e conquêtes pacifiques. Ni l'Allemagne, ni l'Angleterre évidemment e seraient disposées à envisager d'un œil désintéressé l'empressement rop irrésistible que marqueraient certaines populations à se précipiter ans les bras de la France, comme feraient des fragments d'astres infièles à leur orbite et tombant dans le soleil, dont M. Michel Chevalier oudrait arrêter la course. L'Angleterre est un peuple de maniaques; ntre autres manies, il en connaît une qu'il décore du nom d'équilibre uropéen. Cela signifie pour l'Anglais avant tout : point d'agrandissenent de la France. L'Angleterre, qui a rompu en sa faveur l'équilibre les mers, ne veut pas que la France rompe l'équilibre continental.

Mais qui donc en veut aux provinces rhénanes ou même à Anvers? à quel propos soulever gratuitement des hypothèses qu'il vaudrait

mieux désormais enfouir dans un dédaigneux silence? Le silence, c'est là précisément que gît le mal. La question des frontières naturelles, encore plus que celle des nationalités, est le spectre rouge de l'Europe. Pour chasser une fois pour toutes l'importun fantôme auquel nous ne croyons pas, et guérir du même coup l'Europe de tous les soupçons qu'elle nourrit à notre égard, il suffirait de rendre à la France la plus entière publicité. La publicité ferait promptement justice du monstre en chassant le silence et les ténèbres d'où il est sorti. L'Europe, remise en présence d'une France libre, car la publicité est fille de la liberté, verrait tomber toutes les craintes vaines qui hantent sa pensée.

Si la France avait les institutions de la liberté, si elle pouvait faire entendre franchement sa voix autour du scrutin, dans la presse, à la tribune, la confiance renaîtrait en Europe, et avec la confiance les sentiments de sécurité dont s'alimente la paix. Quand le *Moniteur* parle, qui prouvera à l'Europe que c'est la France qui a parlé? Le *Moniteur*, d'ailleurs, qui n'est pas infaillible, parle rarement. Quant aux journaux officieux, ils semblent créés tout exprès pour épouvanter les gens en s'ingéniant à les rassurer. On ne sait donc jamais au juste quand c'est le gouvernement qui parle. Et puisqu'il représente, on nous l'assure chaque matin, toute la pensée et toute la volonté de la France, comment l'Europe saura-t-elle ce que pense et veut la France quand se tait le gouvernement? La France s'est recueillie souvent depuis quelques années. Sa politique est restée pour elle-même enveloppée de mystères, jusqu'au jour où elle s'est proclamée comme la foudre. Cette accumulation silencieuse de l'électricité gouvernementale a ses avantages : elle a aussi ses dangers, cachés dans le principe de ses actes. Nous n'entendons pas contester la valeur intrinsèque de ceux-ci; il en est assurément de très-notables dans leurs effets et dont l'histoire gardera le souvenir. C'est au principe que nous en voulons, parce que nous croyons qu'à lui seul ce principe suffit pour contre-balancer tout ce que les actes en eux-mêmes renferment de vertu civilisatrice. La campagne d'Italie a été une surprise, l'annexion de la Savoie une surprise, le traité de commerce avec l'Angleterre une surprise, le décret de novembre une surprise. Quelles sont les surprises qu'on nous ménage encore? se demandent l'Europe et même la France. Où est notre garantie, où est notre sécurité, alors que tout se décide dans le silence d'une pensée unique? L'Europe, ignorant son lendemain, reste ainsi sur le qui-vive, et l'on fait d'inutiles efforts pour la rassurer. Elle s'obstine tout au moins dans l'incertitude, et de l'incertitude au soupçon il n'y a pas loin. Puisque l'origine première du mal est dans l'absence

le publicité, il ne tient qu'au gouvernement français de modifier cette pénible situation qui est comme l'ombre projetée au dehors de notre politique intérieure. Qu'il nous restitue la publicité aussi grande, aussi nette que possible; que par elle il mette à vif la pensée et les intentions de la France. Des chambres librement élues, sans pression administrative d'aucune sorte, une presse indépendante garantie par la loi, feraient pour la paix du monde plus que toutes les brochures, que toutes les entrevues, que tous les manifestes des journaux officieux ou officiels.

La publicité, c'est le gouvernement de l'opinion. Sans moyens d'échange incessants, réguliers, sous l'abri de la loi, l'opinion d'un pays ne peut se former; car l'opinion se forme en s'exprimant, elle s'exprime en se formant. On ouvre dans Paris des voies de communication; qu'on rouvre donc les chemins à la pensée publique! Les institutions sont encore plus nécessaires au peuple que les boulevards, et l'industrie du bâtiment, dont nous ne voudrions pas médire, ne donne pas la solution de tous les problèmes qui s'agitent au sein d'un peuple et d'une époque. Il est possible que la France soit en léthargie, épuisée et dans le marasme, dégoûtée d'elle-même après tant d'avortements. Ce ne serait pas là un motif pour la confirmer dans une indolence coupable et périlleuse; c'en serait un pour l'exciter au réveil. Rendue à elle-même, la France parlementaire dirait alors avec nous, en face de l'Europe inquiète : Au dehors la non-intervention, au dedans la liberté. Nous croyons fermement que si elle le disait, si elle le voulait, malgré la « demi-douzaine de guerres possibles », la justice des bonnes causes triompherait sans que la paix générale fût troublée : la paix est en ce moment le premier besoin de la liberté.

CHARLES DOLLFUS.

LA QUESTION

DES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES

EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

> Donnez-nous une vésicule organisée et animée de sa vitalité, et nous sommes en état de reproduire le monde vivant, avec toute sa variété de formes, de structure et d'accidents.
>
> RASPAIL.

I.

« Quand une chose, dit Fontenelle, peut être de plusieurs façons différentes, c'est presque toujours de la façon dont elle n'est pas que nous la concevons. » En étudiant le progrès des sciences, on est comme humilié de voir qu'il n'est quasi pas une question qui, avant d'être résolue de la seule manière qui soit conforme à la réalité, n'ait reçu les explications les plus diverses, comme si, pour arriver à la vérité, l'esprit humain était condamné à épuiser successivement toutes les formes de l'absurde.

Lorsque, il y a trois ans, un savant est venu dire devant l'Institut qu'il existe des êtres dont le mode de génération est complétement différent de celui des animaux supérieurs, des êtres qui peuvent se constituer en l'absence d'êtres semblables à eux, il n'y eut qu'une voix dans l'assemblée pour condamner une opinion aussi audacieuse et aussi malsonnante, et la doctrine des générations spontanées fut repoussée comme autrefois celle du mouvement de la terre, et traitée d'hérétique, impossible et absurde. Mais le savant qui était à la barre de l'Académie n'était pas un observateur vulgaire, ni à beaucoup près aussi

ésigné que Galilée; en outre l'incident, au lieu de se vider à Rome t à une époque où la crainte du fagot pouvait passer pour être rafraîhissante, avait lieu à Paris en l'an de grâce 1858. Aussi le procès, u lieu de se terminer, comme jadis devant le conclave, par une fin le non-recevoir des juges et une génuflexion du savant, provoqua des leux côtés une polémique ardente dont le retentissement dure encore.

Certes, la question n'est pas nouvelle : il y a eu à toutes les époques les esprits indépendants qui sont arrivés comme par intuition à admettre la possibilité d'un fait tout d'abord aussi étrange; mais ce n'étaient là que des vues spéculatives qu'aucune expérience précise ne venait confirmer.

C'est la gloire de l'école physiologique allemande d'avoir fait sortir la question du cercle vicieux où elle semblait condamnée à s'agiter, au milieu d'affirmations et de dénégations contraires, résolue tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, suivant le courant d'idées qui entraînait les esprits. Si cette école n'a pas complétement dégagé l'inconnue de ce difficile problème, on peut affirmer du moins que les travaux des Müller, des Tiedemann, des Burdach, ont placé la question sur son véritable terrain.

Que sont donc ces êtres qui ont eu le privilége de soulever une polémique aussi vieille que la science, et si féconde en mémoires? Certes, les plus petits de tous les êtres organisés, si petits, dit Schleiden, qu'une simple carte de visite recouverte d'une mince couche de craie est un véritable musée zoologique contenant les coquillages merveilleux de plus de cent mille de ces animaux[1]. Mais l'importance de cette question ne se mesure pas au calibre des êtres qui en sont l'objet, et à propos de l'infusoire microscopique, il n'y a pas moins de questions à résoudre qu'au sujet des êtres les plus gigantesques.

Rien n'est petit dans la nature : ces animalcules, qui se dérobent le plus souvent à notre vue par leur petitesse, forment à la surface de notre globe des masses devant lesquelles l'imagination de l'homme reste confondue; c'est à Ehrenberg, l'illustre micrographe de l'Allemagne, que nous devons ces admirables découvertes qui nous ont révélé tout un monde nouveau, autrefois plein de vie. Ces êtres, apparus sur le globe à une époque qu'aucun calcul ne saurait préciser, ont disparu sous l'influence d'agents destructeurs auxquels nulle substance organisée ne put échapper; mais leurs demeures, ces coquillages

[1] Un gramme environ de craie contient près de 160,000 coquillages de foraminifères, appartenant à 250 espèces différentes classées par Alcide d'Orbigny.

microscopiques aux formes si élégantes, ont survécu et restent comme un témoignage de la vie qui animait ces puissantes sociétés : il est telle chaîne de montagnes, telle contrée dont le sol est presque entièrement formé des débris amoncelés des coquilles d'infusoires *foraminifères*. Le bassin de Paris, dépouillé de la mince couche de terre végétale qui le recouvre, est constitué par ces amas de carapaces microscopiques; ainsi, les profondes assises du sol qui nous porte, les édifices qui nous abritent[1], les pavés que nous foulons[2], jusqu'aux poussières qui souillent l'air que nous respirons, tout nous révèle la présence de ce monde microscopique qui de toutes parts nous entoure, nous enveloppe et nous pénètre.

La question des générations spontanées n'est pas limitée à ces animalcules infusoires : toute manifestation d'un être nouveau et dénué de parents est une génération primordiale et spontanée, quelle que soit la nature de cet être, qu'il soit animal ou végétal : des expériences que nous examinerons plus loin établissent en effet qu'au sein des infusions on voit apparaître, pêle-mêle avec les animalcules, des végétations cryptogamiques qui occupent les degrés inférieurs de l'échelle végétale; il semble en effet, suivant la judicieuse remarque de Ungher, que la matière organique soit caractérisée par une sorte d'indifférence, en vertu de laquelle cette matière possède une égale aptitude à se constituer sous la forme animale ou végétale, résultat qui paraîtra moins étonnant si l'on songe qu'aux limites des deux règnes, les caractères sont si indécis, qu'il devient souvent impossible d'établir où l'un commence et où l'autre finit. D'ailleurs, comme les animalcules infusoires, ces végétations présentent un développement merveilleux : le capitaine Freycinet, dans son voyage de circumnavigation, observa dans le voisinage du Tajo une étendue d'eau[3] colorée en rouge écarlate; ce phénomène était dû à la présence de millions de myriades de plantes *oscillariées* : quarante mille millions de ces algues microscopiques couvriraient à peine une étendue de un mètre carré, et comme

[1] On sait que les carrières de Gentilly fournissent, de temps immémorial, la pierre qui entre dans la construction des édifices de la capitale; un moellon d'un mètre cube de ce calcaire grossier contient le chiffre effrayant de 3 milliards au moins de coquillages de foraminifères.

[2] Les pierres cuboïdes qui constituent les pavés de Paris sont des grès de Fontainebleau; ils sont formés de granulations d'origine calcaire et, partant, organique, réunies par un ciment intersticiel; quant aux larges dalles de granit qui recouvrent les trottoirs, on n'y a pas jusqu'à présent découvert de traces d'êtres organisés.

[3] De 60 millions de mètres carrés; environ deux fois la surface de Paris limitée par la nouvelle enceinte.

la coloration s'étendait à une profondeur assez considérable, on voit que le nombre des êtres accumulés formerait un chiffre fabuleux : ces sporules cryptogamiques se développent en divers lieux, sous l'influence de circonstances physiques convenables; elles présentent par leur aspect sanguinolent un spectacle très-curieux; la neige rouge des Alpes, les prétendues pluies de sang dans l'antiquité et le moyen âge, les transsudations sanguines des hosties consacrées, et la célèbre plaie d'Égypte qui changea dans cette contrée les eaux en sang, bien d'autres phénomènes qui alimentaient la foi robuste de nos pères, trouvent leur explication naturelle dans la présence de ces végétations colorées.

Cette classe d'êtres que pour ne rien préjuger nous appellerons êtres à génération équivoque, forme, comme on le voit, une masse écrasante à côté de l'ensemble des êtres qui naissent d'êtres semblables à eux. Grâce aux travaux de la physiologie moderne, la question si longtemps obscure de la génération des animaux supérieurs est aujourd'hui éclaircie, puisqu'on a pu remonter jusqu'au moment où l'animal le plus parfait, l'homme, se présente sous la forme d'une simple vésicule imperforée[1], et suivre les phases de son évolution jusqu'au moment où il naît à la lumière. Nous allons examiner ce que la science a fait pour résoudre la seconde partie de la question, les générations ambiguës.

II.

Il était impossible que la philosophie naturelle des anciens, qui, en toutes choses, remontait aux causes premières, ne vînt pas se heurter contre la question primordiale des générations spontanées : des nombreuses écoles de la Grèce, quelques-unes se prononcèrent de bonne heure pour l'hétérogénie. Anaxagore admettait qu'au commencement du monde les animaux s'étaient formés sous l'influence de l'humidité et de la chaleur. Leucippe et Démocrite, toute l'école atomistique, développèrent cette thèse, que Lucrèce a popularisée dans le poëme de la *Nature;* nous avons tous retenu cette légende de la résurrection des abeilles de Virgile, écloses des flancs d'un taureau, expression naïve des croyances de l'antiquité. Mais il faudrait bien se garder de chercher dans les doctrines des anciens le cachet scientifique qui caractérise celles de notre époque; pour eux, tous les animaux dont la génération n'étalait pas ostensiblement ses phases à leurs yeux, étaient

[1] Raspail, *Nouv. syst. de chimie organique.*

regardés comme naissant spontanément des éléments des corps parmi lesquels on les découvrait; c'est ainsi qu'Aristote affirme gravement que les anguilles naissent du limon des fleuves. L'hétérogénie ne va pas jusque-là; elle ne pousse pas la prétention jusqu'à expliquer la création immédiate et de toutes pièces d'animaux parfaits surgissant de la rencontre fortuite de leurs éléments, au milieu de la matière ambiante : sur ce point-là un abîme sépare les atomistes de l'antiquité des hétérogénistes modernes.

Une doctrine qui reposait sur des observations inexactes ou incomplètes et sur des inductions précipitées, ne pouvait manquer d'être attaquée, le jour où l'esprit d'examen secouerait le joug de la tradition. L'hypothèse des générations spontanées, admise sans contestation par l'ancienne philosophie (qui avait inscrit sur son drapeau : *Corruptio unius, generatio est alterius*), fut ébranlée par l'école expérimentale de la renaissance : Redi ayant recouvert d'une gaze des viandes en putréfaction, reconnut qu'aucun ver ne se formait à leur surface, dans l'impossibilité où étaient les mouches d'y déposer des œufs, d'où il conclut que les vers qui naissent dans cette circonstance y sont produits par les mouches, mais non point, comme on l'avait cru, par la désorganisation des chairs. Puis, exagérant les conséquences qui découlaient de ce fait, il conclut que le mode de reproduction par organes sexuels est universel, et il remplaça l'ancien adage par la nouvelle formule : *Omne vivum ex ovo.*

Le dix-huitième siècle se partagea en deux camps : l'hétérogénie compta pour adversaires Swammerdam, Vallisneri et Spallanzani; elle fut défendue par Lavoisier, Buffon, Cabanis, Lamarck; mais les expériences présentées de part et d'autre pour ou contre l'hétérogénie étaient entreprises incidemment, isolément, sans aucune vue d'ensemble. Les physiologistes allemands, au commencement de ce siècle, reprirent toutes les expériences en les soumettant à une analyse sévère; nous allons donner une idée de leurs travaux remarquables.

Gruithuisen [1], faisant infuser dans de l'eau pure du granit, de l'anthracite et du marbre coquillier, recueille des infusoires, et il ne s'en développe aucun dans celle qui a été mise en contact avec du verre, du sel marin. Tréviranus [2] a obtenu des infusoires en se servant d'une dissolution de salpêtre dans de l'eau, mais il a échoué quand il s'est servi d'eau pure avec du mercure. Ainsi, la nature du corps employé

[1] Gruith., *Beiträge zur Physiognosie und Ontognosie.*
[2] Trevir., *Biolog.*, t. II.

nflue sur celle des productions que l'on obtient. Une seconde condition favorise le développement des infusoires ; c'est la nature du liquide. Gleichen observa qu'ils se développent abondamment quand on emploie de la rosée ou de l'eau ordinaire, et au contraire qu'ils naissent tardivement et en petite quantité dans de l'eau bouillie et distillée. La présence de l'air est encore une condition indispensable. Lorsque Wrisberg couvrait l'eau expérimentée d'une couche d'huile, épaisse d'une ligne, il ne s'y développait aucun animalcule ; quand l'huile ne formait que des gouttes éparses à la surface du liquide, on voyait apparaître quelques infusoires.

Burdach entreprit sur ce sujet un grand nombre d'expériences qui l'amenèrent à conclure que la nature des infusoires est déterminée non par celle de l'un des trois corps, mais par l'ensemble des trois dont elle est, comme il dit, une fonction, et par exemple qu'avec la même eau et le même air, il se produit des infusoires différant de forme, de taille, et, en outre, par la vivacité de leurs mouvements.

L'homme qui avait rempli le monde savant du bruit de ses découvertes micrographiques et qui avait consacré plusieurs années à l'étude d'une seule classe d'infusoires, l'illustre Ehrenberg, ne pouvait manquer de se mêler à cette lutte qui passionnait les universités allemandes. Il se posa en adversaire de la doctrine des générations spontanées, qu'il voulut réfuter d'une manière péremptoire en démontrant chez les infusoires la présence d'organes sexuels : pour observer ces êtres microscopiques, Ehrenberg eut recours au procédé ingénieux de Gleichen, qui colorait ces animalcules en les plongeant dans une dissolution de carmin qui pénétrait leurs tissus ; mais il fut conduit à attribuer aux infusoires une richesse d'organisation qu'ils n'ont pas ; il attribua à quelques-uns un luxe d'appareils génitaux qui feraient honneur à des animaux supérieurs ; ses découvertes trouvèrent de nombreux incrédules, même dans les pays d'outre-Rhin, où ses travaux antérieurs avaient été accueillis avec tant d'enthousiasme. Il fut réfuté par M. de Siebold. Ailleurs Ehrenberg avance[1] que les infusoires ou leurs germes préexistent déjà dans l'eau ou dans la substance organique tenue en infusion, et qu'ils ne deviennent visibles que parce que la décomposition de cette dernière leur donne une nourriture plus abondante. On sent que l'observateur abandonne ici le terrain de l'expérience : Burdach combattit cette prétendue incubation d'œufs d'infusoires ; prétendre qu'ils sont trop petits pour être aperçus, c'est avouer que

[1] Ehr., *Organis., Syst. und geogr. Verhältniss der Infusionsthierchen.*

l'on ne peut rien savoir de leur existence. D'ailleurs, en supposant qu'il fût prouvé que les infusoires peuvent se propager par des œufs, il ne s'ensuivrait pas que ces êtres dussent partout et toujours provenir d'œufs, car il est suffisamment établi par l'observation que différentes formes de génération sont possibles dans une même espèce d'êtres organisés.

J. Müller, que l'on cite souvent quoiqu'à tort comme un adversaire de l'hétérogénie, s'arrête devant les difficultés que présente la question[1]; toutefois, il cite un fait qu'il est difficile, suivant lui, d'expliquer autrement que par une génération primordiale; c'est celui de l'existence des vers intestinaux. Il n'y a, en effet, qu'un très-petit nombre de ces êtres que l'on rencontre à la fois dans les diverses espèces d'animaux; le ténia ou ver solitaire de l'homme n'appartient qu'à lui; et ce qui semble établir que ces animalcules ou leurs germes ne sont pas transmis par l'alimentation, c'est que les animaux qui ont une nourriture purement végétale ont leurs entozoaires propres.

Telles sont, en résumé, les expériences qui ont été faites en Allemagne au sujet de cette question si controversée; mais quels que soient leur nombre et leur valeur, elles restent passibles d'une objection sérieuse. En effet, pour être en droit d'affirmer que les animalcules ou les végétations observés dans une infusion s'y sont développés spontanément, il faut que l'expérience satisfasse à cette double condition de détruire préalablement tout organisme, soit à l'état de germe soit à l'état vivant; il faut de plus qu'aucun germe ne puisse s'introduire du dehors dans l'intérieur des vases par les communications de l'air. On sait que certains êtres organisés, ceux-là dont l'organisation très-simple se rapproche de celle des êtres qui prennent naissance au sein des infusions, peuvent être presque indéfiniment conservés dans un état d'inertie ou de mort apparente, et qu'on peut, à un moment donné, sous l'influence de circonstances physiques convenables, faire reparaître en eux tous les signes de la vie: des faits nombreux mettent hors de doute cette intermittence mystérieuse de la vitalité. Un bulbe de scille, trouvé dans les mains d'une momie égyptienne très-ancienne, ayant été recouvert de terre, se couronna de feuilles et de fleurs. Quant aux animaux, le fait de leur reviviscence est aujourd'hui acquis à la science, grâce aux récents débats intervenus à ce sujet entre MM. Pouchet et Doyère. Les rotifères des toits peuvent se ranimer au contact de l'eau, après avoir été desséchés à froid dans le vide sec, puis à la

[1] J. Müller, *Handbuch der Physiologie*, t. I. Prolégom.

température de 100°, lorsqu'ils avaient perdu toute apparence, toute manifestation de vie extérieure. On conçoit dès lors qu'aux expériences de l'école allemande on peut objecter, ou bien que des germes d'infusoires se sont introduits par le véhicule de l'air, ou bien que l'on a assisté à une résurrection, et non point à une génération primitive.

De nouvelles expériences étaient donc nécessaires, et l'on avait à se mettre en garde contre les apports de l'air extérieur ou la présence accidentelle de germes au sein des matières soumises à l'expérimentation. C'est le docteur Pouchet qui s'est chargé de cette tâche délicate, et il a pris pour point de départ les travaux des physiologistes allemands.

De l'aveu des adversaires de l'hétérogénie, les germes des animalcules ne peuvent dériver que de l'air, de l'eau ou du corps putrescible. La génération, suivant eux, ne peut s'opérer qu'à l'aide de ces trois facteurs. Voici ce que montre l'expérience à ce sujet :

Et d'abord, pour ce qui est de la présence réelle ou supposée de germes contenus dans l'air, l'observation fait voir qu'on a exagéré le rôle de l'atmosphère, au point de vue de la dissémination des germes. De nombreuses analyses de ce fluide, exécutées à diverses stations par des observateurs différents, établissent la présence dans l'air d'une foule de corpuscules qui y sont suspendus mécaniquement; ce sont des grains de silice, de carbonate calcaire, des fragments de tissus de plantes, des cellules et des poils de végétaux, des granulations de pollen, des spores de cryptogames, en petit nombre, et de la fécule de blé. Le nombre des germes contenus accidentellement dans l'atmosphère est très-restreint, et n'est pas en rapport avec les légions d'êtres animés qui peuplent les infusions. S'il est vrai que l'atmosphère charrie les germes des organismes, on doit en déduire logiquement que la population qu'on voit éclore augmente avec la masse d'air qui s'est trouvée en contact avec le vase. Or, l'expérience montre que le nombre des animalcules n'est pas plus grand dans des vases labourés par une puissante masse d'air que dans ceux qui se trouvent en contact avec quelques centimètres cubes de ce gaz. Comment encore, dans l'hypothèse de la dissémination aérienne, peut-on expliquer pourquoi deux infusions identiques, et qui par cela même pourraient nourrir les mêmes êtres, offrent pourtant des faunes différentes? Mais cela ne suffit pas : n'est-il pas permis de supposer qu'en raison de leur petitesse, ces germes échappent à toute recherche micrographique et s'introduisent dans les vases à l'insu de l'expérimentateur? Des expériences souvent citées rendaient même cette supposition fort probable.

Schultze et Schwann[1], en se servant d'appareils où l'air n'arrivait qu'après avoir traversé des tubes remplis d'acide sulfurique, ou bien chauffés à la chaleur rouge, n'avaient vu se développer aucun organisme. Le docteur Pouchet répéta les expériences des deux observateurs allemands, en s'entourant de précautions tout aussi sévères; et contrairement aux résultats précédents, il vit éclore des mucédinées, des monades et des vibrions. MM. Joly et Musset, dans le travail qu'ils ont présenté à l'Académie des sciences[2], sont arrivés au même résultat que M. Pouchet. L'abbé Spallanzani lui-même avait remarqué, avec un étonnement qu'il avoue non sans ingénuité, qu'en soumettant des végétaux *à la terrible flamme du fourneau à réverbère,* il obtenait des animalcules d'un ordre inférieur.

Suivant qu'on opère en vase clos, comme dans les expériences précédentes, ou bien à ciel ouvert, on obtient des faunes complétement différentes. Quand les appareils sont hermétiquement clos, les animalcules, comme nous l'avons dit, appartiennent aux degrés inférieurs de l'échelle zoologique, aux genres monas, bacterium, vibrio; mais on n'y découvre jamais ni vorticelles, ni kolpodes, ni paramécies; s'il pouvait exister un doute sur la purification de l'air qui a traversé les tubes, ce fait suffirait pour le dissiper; car, si les œufs des animalcules provenaient du dehors, il deviendrait absolument impossible d'expliquer rationnellement cette délimitation.

La doctrine des générations spontanées a été vivement combattue par M. Milne-Edwards. Ce physiologiste met dans un tube de l'eau contenant des substances organiques; il fait bouillir le mélange pour désorganiser tous les germes qui pourraient s'y trouver, puis il ferme le tube à la lampe : aucun infusoire ne se développe dans ce tube. A cette expérience, M. Pouchet répond que les animalcules ne se développent qu'au contact de l'air, la vie devenant impossible dans le vide, ou dans les espaces clos renfermant une quantité d'air insuffisante.

Nous avons dit comment il a été répondu à l'hypothèse de la dissémination des germes dans l'air, en montrant qu'il n'y a pas de proportion entre le petit nombre de germes que recèle fortuitement l'atmosphère, et le nombre immense des infusoires qui se développent dans les appareils. Pour rendre compte de ce fait si embarrassant pour les adversaires de l'hétérogénie, M. de Quatrefages invoque le fait de la reproduction sexuelle des microzoaires, récemment mis en lumière

[1] Voir Annales de Poggendorff, année 1837.

[2] Voir comptes rendus Acad. des sc., janvier 1861.

par le docteur Balbiani; il s'est appuyé aussi sur le phénomène de la génération par scissiparité; il est peu de personnes qui ne sachent, par expérience, qu'en coupant un ver de terre en deux parties, la partie antérieure du corps va former un animal indépendant, et que l'autre partie se complète à son tour quoique plus lentement que la première; cette puissance de reproduction est surtout remarquable chez les animaux inférieurs : tout le monde connaît l'expérience tant de fois répétée de Tremblay, coupant une hydre en petits morceaux dans toutes les directions; chaque fragment reproduit une hydre complète, qui peut à son tour devenir le sujet d'une semblable expérience. C'est à ce mode de reproduction artificiel ou naturel que l'on a donné le nom de génération scissipare; c'est ce fait que M. de Quatrefages a invoqué pour expliquer la multiplication prodigieuse des microzoaires au sein des infusions. Ce savant prend trois paramécies, et il place la première dans une goutte d'eau pure, la seconde dans une goutte d'infusion propre à son développement, la troisième dans quelques centimètres cubes de cette infusion : la première n'a donné naissance à un second individu par voie de segmentation qu'au bout de huit jours; la seconde, après dix jours, avait servi à former dix-sept individus, et la troisième, dans le même intervalle, avait donné naissance à plus de deux mille paramécies nouvelles.

Au fait incontestable de la reproduction sexuelle, le docteur Pouchet a répondu par l'impossibilité absolue où l'on se trouve de concilier dans cette hypothèse la multitude des microzoaires que l'on voit naître dans la dissolution avec le nombre limité des embryons (cinq ou six tout au plus) que produisent les paramécies. Quant au phénomène de la scissiparité, il est clair qu'il suppose, tout aussi bien que celui de la reproduction sexuelle, la présence dans l'infusion d'un ou plusieurs animalcules ayant servi de point de départ à la formation des organismes ultérieurs, et que, dans les expériences que nous avons citées, aucun germe n'a pu échapper aux agents de désorganisation employés; en outre, le phénomène de scissiparité se produit successivement, tandis que dans les expériences de M. Pouchet, la formation des animalcules est simultanée. Cette évolution progressive des êtres scissipares embrasse le plus souvent une période de plusieurs jours, tandis qu'il est tel de ces animaux qui naissent au sein des infusions, le vibrion, par exemple, dont l'existence ne dépasse pas vingt-quatre heures; on les voit naître à la même heure et disparaître en même temps, s'enchevêtrer en mourant et former à la surface du liquide un véritable réseau; les débris de ces animalcules deviennent la trame,

ou, pour parler le langage anatomique, la *pellicule proligère* d'une nouvelle génération de microzoaires d'un ordre plus élevé que les premiers, en sorte que les générations, loin de se ressembler, se succèdent en se perfectionnant.

L'hétérogénie a rencontré un adversaire non moins redoutable dans M. Pasteur. Ce jeune chimiste a vu la vie végétale et animale apparaître au sein de matières cristallisables, du sucre et des sels calcaires, dans un milieu où il ne se trouvait antérieurement aucun produit organisé. M. Pasteur fut étonné de l'abondant dépôt de matières végétales et animales qui se formait dans ses expériences; et quant à l'origine de la levûre lactique, elle serait, d'après lui, uniquement due à l'air atmosphérique. Quand, en effet, on exécute la même expérience en ne mettant en contact avec la substance que de l'air chauffé au rouge, il ne se produit ni fermentation, ni levûre, ni infusoires. M. Pouchet donne de ce phénomène une interprétation favorable à sa cause; l'air calciné, dit-il, arrête la fermentation et les produits organiques qui l'accompagnent; il est impropre au développement des phénomènes chimiques, comme à celui des phénomènes vitaux : comment un organisme pourrait-il se produire dans un milieu où l'oxygène n'existe plus et où abonde l'acide carbonique? Dira-t-on, ajoute-t-il plaisamment, que l'air est rempli de germes de levûre de bière, créés pour le besoin de la cause et dans la prévision du moment où Osiris inventerait les boissons d'orge fermentée?

Comme tous les adversaires de l'hétérogénie, M. Pasteur regarde l'air comme le point de départ des phénomènes qu'on observe dans les infusions, et les nombreuses expériences qu'il a entreprises ont eu pour but de mettre en évidence le véritable rôle que joue l'atmosphère considérée comme agent de recel et de propagation des germes : nous avons dit plus haut ce que le docteur Pouchet avait répondu, à propos des expériences de Schultze et Schwann; toutefois, il est une expérience de M. Pasteur que nous mentionnerons à cause de son originalité. Ce savant se sert de ballons à cols effilés, fermés à la lampe, vides d'air et contenant un liquide apte à se prêter au développement des êtres organisés : pour éprouver la richesse en germes d'une atmosphère libre ou confinée, il y introduit plusieurs de ces ballons, dont il brise les pointes, et fait ainsi un certain nombre de prises d'air; puis il referme les ballons. En opérant à la fois sur l'atmosphère de la cour et des caves de l'Observatoire, il a constaté que les ballons remplis d'air au sein des caves contenaient à peine quelques traces de développements organiques, quelques-uns même ne présentaient aucune trace

d'organisation, pendant que les vases remplis dans l'atmosphère de la cour renfermaient une foule de proto-organismes.

Cette différence de résultats ne constitue point pour la doctrine des générations spontanées une difficulté aussi sérieuse qu'on a voulu le dire : en effet, la chaleur et la lumière influent sur le nombre et la nature des organismes qui se développent dans les appareils; la chaleur est l'agent principal qu'emploie la nature pour tirer des substances inertes les premières ébauches de l'organisation : si l'on prend deux macérations de plantes identiques, et que l'on soumette l'une à une température de 25° et l'autre à une température de 12°, il y aura une grande différence dans la nature et le nombre des êtres que l'on observera dans les deux cas. La couleur de la lumière influe aussi sur le développement des organismes; l'observation montre que la lumière rouge est particulièrement favorable au développement des microzoaires, et la lumière verte à celui des végétations cryptogamiques. L'expérience de M. Pasteur s'explique dès lors parfaitement, si l'on tient compte des conditions du milieu : les caves de l'Observatoire sont, comme on le sait, à une profondeur de 28 mètres au-dessous du sol, imparfaitement éclairées; le grand thermomètre que Cassini y fit établir marque invariablement la température de 11°,80′ depuis l'année 1671.

III.

Nous avons fait passer sous les yeux du lecteur les incidents principaux de cette longue polémique, à laquelle il manque une conclusion définitive, que les expériences récentes ou en voie de préparation rendent sans doute prochaine. Nous avons analysé les travaux entrepris par la physiologie allemande; nous avons dit comment, après des alternatives d'assoupissement et de recrudescence, le débat s'était rallumé sur cette question toujours nouvelle; comment, en se plaçant sur le terrain de l'observation, M. Pouchet avait répondu aux adversaires de l'hétérogénie. Mais il est d'autres adversaires qui ont combattu la doctrine des générations spontanées par des arguments tout à fait étrangers à la science : aux expériences de M. Pouchet, on a répondu par des raisons empruntées au dogmatisme, c'est-à-dire par une fin de non-recevoir : nous avons vu un journal scientifique[1] abandonnant la voie de l'expérience, nous ramener ainsi par une courbe rentrante

[1] Voir *Cosmos*, lettre de M. Strauss Durkheim.

produire dans les corps vivants de tous les ordres les changements les plus extrêmes, et amener peu à peu des premières ébauches de l'animalité et de la végétabilité l'état de choses que nous observons maintenant. » C'est aussi cette doctrine que Geoffroy Saint-Hilaire soutint contre l'orthodoxe Cuvier, en posant comme principe que les espèces changent et se modifient lorsque leur milieu ambiant varie, et qu'elles restent stables si celui-ci reste invariable. Burdach ne croit pas que tous les êtres soient dérivés par une suite de changements gradués d'un seul être primitif; il admet que toutes les espèces d'organismes entre lesquels on aperçoit des différences essentielles sont provenues de la matière à des époques diverses, qu'elles ont subi l'influence des circonstances variables au sein desquelles elles vivaient, et qu'elles sont arrivées peu à peu à l'état où nous les voyons aujourd'hui. En un mot, la nature réalisa sur une vaste échelle, et avec son infinie variété de ressources, ces générations d'êtres distincts que nous voyons naître dans nos expériences de cabinet.

Certes, il y a loin de ces animalcules microscopiques et de ces algues chétives qui prennent naissance au sein de nos infusions, à cette variété prodigieuse d'êtres organisés, animaux ou végétaux, qui se formèrent dans cet immense laboratoire de la nature, mais cette différence de production s'explique par la disproportion des agents qui ont été mis en jeu, et par la nature des conditions au milieu desquelles ces êtres se sont développés. Les êtres qui procèdent de substances en dissolution revêtent des formes d'autant plus élevées qu'ils se trouvent environnés d'une plus grande abondance de matière, et qu'ils se développent sous l'influence d'agents extérieurs plus énergiques[1]. Ces organisations rudimentaires, ces productions chétives, écloses sous verre, accusent la faiblesse de nos procédés et reproduisent l'œuvre de la nature, comme la maigre étincelle de nos batteries électriques imite l'éclair qui déchire les nuages : cette disproportion dans les résultats n'a plus rien d'étonnant, quand on se reporte à ces époques reculées où la nature en voie d'organisation disposait de ces forces redoutables qui sculptèrent la face du globe et laissèrent sur tous les êtres contemporains l'empreinte de leur énergie. Si l'on suit les étapes de la créa-

[1] A l'époque où germèrent les fougères gigantesques dont nous trouvons les débris fossiles dans nos bassins houillers, l'air devait contenir d'énormes proportions d'acide carbonique, et la température du globe était sans doute assez élevée. M. Georges Ville, en plaçant des fougères ordinaires dans une serre chaude, au milieu d'une atmosphère artificielle, et leur donnant, suivant son expression pittoresque, de l'oxygène à déjeuner et de l'acide carbonique à dîner, leur a fait acquérir des proportions colossales.

tion à travers les couches du globe qui recèlent les débris amoncelés de toutes ces générations disparues, on voit que ses formes ont suivi une marche ascendante et que l'œuvre de la nature a revêtu un caractère de plus en plus harmonique, à mesure que les forces qui présidaient à la formation des êtres semblaient devenir plus régulières. C'est sans doute durant ces premières périodes d'organisation qu'apparurent ces animaux aux proportions gigantesques, aux formes capricieuses, et qui, suivant l'expression de Bory Saint-Vincent, semblaient porter dans leur burlesque ensemble le cachet d'une certaine inexpérience organisatrice.

La géologie moderne, grâce aux travaux de l'infatigable Léopold de Buch, démontre jusqu'à l'évidence que les soulèvements du globe ont été successifs; chacun de ces soulèvements vit surgir de nouveaux êtres qui prirent naissance sur place. L'étude des animaux et des plantes de l'Amérique atteste qu'elle est sortie dénudée de l'Océan. Comment, en effet, expliquer la présence des êtres organisés qu'elle contient? comment y seraient-ils venus d'ailleurs, ainsi qu'on l'a supposé? Ni l'homme, ni les animaux, ni les flots, ni les vents, n'ont pu les apporter sur cette terre vierge, puisque ces êtres n'ont jamais existé ailleurs. La faune et la flore des îles de l'Océanie déroutent les naturalistes qui veulent tout expliquer par des analogies. La théorie des migrations est impuissante à expliquer la présence dans l'Australie des échidnés et de l'ornithorhynque, ce jeu bizarre de la nature qui associe au corps d'un mammifère le bec et les pattes d'un canard.

Tout annonce que notre globe a possédé des forces différentes aux diverses époques de son existence : ces forces ne produisent plus les mêmes effets qu'aux époques reculées où la vie débordait pour ainsi dire de toutes parts : les siècles ont énervé cette puissance plastique; aujourd'hui la nature, mère encore assez noble, se borne à conserver ce qui a été produit, jusqu'à ce que de nouveaux cataclysmes, mettant en jeu toutes ces forces qui sommeillent, viennent restituer à la nature son énergie primitive.

Pour nous résumer, si nous devions caractériser cette hardie conception de l'école moderne, nous la comparerions volontiers, dans un autre ordre d'idées, à la théorie cosmogonique de Laplace. Ce grand géomètre, en s'appuyant sur les deux notions primordiales sans lesquelles il est impossible de concevoir la matière, à savoir l'impénétrabilité et l'attraction, nous a expliqué les mouvements des corps célestes, et a rendu compte de tous les phénomènes qu'ils nous présentent; il a montré comment, en particulier, les forces de la nature

ont concouru à l'organisation mécanique de notre planète; comment elles ont présidé à la distribution des éléments, rejeté les matériaux les plus denses dans les couches centrales, séparé à la surface les solides et les fluides, et précipité les mers dans leurs bassins profonds, ce qui suffit pour maintenir l'équilibre et « mettre un frein à la fureur des flots. » C'est à Bonaparte que Laplace dédia ce poëme en chiffres; mais l'empereur, on le sait bien, n'aimait pas les idéologues et les novateurs; il entendait que la science fût orthodoxe dans ses États, et que le chiffre comme le sabre fussent à sa dévotion. Aussi, à quelque temps de là, ayant rencontré Laplace dans une réunion publique: « Comment se fait-il, lui dit l'empereur, que vous ayez entassé cinq volumes de formules algébriques sur l'organisation du monde, sans prononcer une seule fois le nom de Dieu? — Sire, répondit Laplace, je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse. »

Cette théorie, nous avons hâte de le répéter, appartient en propre à l'école physiologique allemande, qui n'a reculé devant aucune de ses conséquences audacieuses. Plus pratique et plus réservée, l'école française s'est arrêtée là où finissait l'observation et où commençait l'esprit de système; et l'un de ses représentants les plus illustres, un homme qui a touché à presque toutes les questions fondamentales de la science, Raspail, a protesté avec beaucoup d'énergie contre certaines conséquences qu'on voudrait faire découler de cette théorie : « Petits esprits, s'écrie-t-il, qui dans cette exposition, d'une naïve mais solennelle simplicité, croiriez entrevoir des germes d'athéisme, cette aberration mentale qui n'est opposée à la superstition que comme une inconséquence est opposée à une autre, petits esprits, nous croyons à un Dieu plus grand que le vôtre; car le nôtre ne vous ressemble en rien; il se laisse contempler et comprendre, on l'adore en l'étudiant. »

L. Vacher.

CONSTANTINOPLE;

MŒURS ET PAYSAGES.[1]

..... La nuit était tombée à notre entrée dans la mer de Marmara. Lorsque nous nous réveillâmes le lendemain, on nous appela sur le pont en nous montrant à l'orient une masse noire et compacte qui semblait flotter sans contours arrêtés dans le brouillard du matin, et en nous criant : Stamboul. Pendant trois heures nous vîmes se rapprocher et croître insensiblement ce groupe immense et confus. Peu à peu il s'y dessina des formes plus nettes, quelques larges coupoles, de hauts minarets, puis une succession de collines couvertes de verdure et d'édifices. Les objets se précisant davantage encore, nous nous trouvâmes enfin en présence du tableau le plus splendide qu'il puisse être donné à l'œil de contempler. C'étaient Constantinople à gauche; à droite, Scutari et les îles des Princes; au fond, les replis azurés du Bosphore, et derrière nous le large et vide horizon des flots de la Propontide. Le seraï se montrait mystérieux au milieu de noirs cyprès et d'épais bocages d'orangers. L'énorme port de la Corne d'Or, hérissé d'une forêt de mâts, pénétrait profondément dans les terres entre Galata et Stamboul. Sur toutes les rives se pressaient, dans un pittoresque désordre, des palais, des mosquées, des casernes, des cafés, des jardins et des fontaines. Le soleil distribuait partout l'ombre et la lumière, et faisait étinceler de mille feux les faîtes dorés des édifices. Nous demeurions comme anéantis devant la grandeur du spectacle.

Cependant, de nombreux caïques remplis de rameurs, de drogmans,

[1] Ces lettres datent d'une époque déjà reculée, d'août 1846; mais comme elles se tiennent exclusivement à ce côté pittoresque des choses qui ne varie guère en Turquie, on a lieu de croire qu'elles ne sont pas moins exactes qu'elles ont pu l'être au moment où elles furent écrites. L'auteur est persuadé qu'il retrouverait encore aujourd'hui aux bords du Bosphore les impressions qu'il y recueillit autrefois, s'il pouvait y retourner avec les dispositions d'esprit que l'on a à vingt ans.

d'hôteliers, de cavas d'ambassades, d'employés de la poste ou de simples curieux, s'étaient approchés du bateau et l'entouraient. Une de ces embarcations nous mena à terre. La douane, sous les traits d'un vieux Turc à barbe blanche, nous laissa passer sans aucun retard moyennant un léger *bakhchich*[1]; des portefaix aux formes herculéennes suspendirent nos malles à leur cou, et nous gravîmes suants et haletants la rude montée de Péra où nous devions trouver notre hôtel.

Maintenant que je vais avoir à vous faire connaître plus spécialement la capitale des Osmanlis, je me sens tout épouvanté. Comment vous décrire cette Constantinople si ondoyante et si diverse? Dans les plaines de l'Attique, où la gravité du paysage répond si bien à la majesté des ruines, où tout est unité et harmonie, l'esprit est naturellement porté au recueillement et parvient sans trop de peine à analyser ses impressions. Mais ici, devant cette variété infinie d'images éblouissantes et fugitives, on s'épuiserait en détails sans égaler jamais la réalité. Je ne pourrai donc qu'ébaucher cette fois, à mesure qu'ils s'offriront à mes regards, quelques-uns des points saillants de ce magique et insaisissable tableau :

Admiranda tibi levium spectacula rerum
. . . . . *dicam.*

I.

VUE GÉNÉRALE DE CONSTANTINOPLE. — PÉRA. — UNE SOIRÉE AU PETIT CHAMP DES MORTS.

Il est reçu, je ne sais trop pourquoi, de décrier impitoyablement la pauvre Stamboul; il faut la voir de loin, dit-on, et passer. Je ne saurais, quant à moi, m'approprier cet adage. Constantinople est telle que je la désirais, c'est-à-dire originale par-dessus tout et ne ressemblant à rien au monde. Que je voudrais pouvoir lever devant vous la toile entière, et vous montrer les mille et une singularités piquantes et gracieuses de la reine de l'Orient : ces rues étroites et peintes de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ces fontaines placées à tous les carrefours, ces mosquées si capricieusement élégantes, ces riches bazars, ces hommes au costume bigarré, à la physionomie étrange, ces troupes de femmes qui circulent comme des ombres muettes enveloppées de leurs blancs *yasmaks* et qu'on entend venir de loin au bruit monotone

[1] Gratification, pourboire.

de leurs babouches traînantes. Ici, c'est un café où les habitués du lieu, assis en cercle et les jambes pliées sous eux, fument le narguilé bruyant ou le chibouk orné de broderies; ils semblent sommeiller au doux murmure de l'eau qui jaillit et retombe dans un bassin de marbre, et leurs lèvres continuent à renvoyer par bouffées égales une fumée épaisse. Là, s'ouvre à la foule empressée le sanctuaire révéré du barbier; l'Ottoman y livre au rasoir agile non les joues et le menton, comme l'Européen[1], mais le haut de la tête, tout en déroulant silencieusement les perles d'un long chapelet. Plus loin, le rôtisseur du quartier expose à l'ardeur de la flamme des centaines de petits morceaux de viande dont il compose le mets favori qu'on nomme *kébab*. Viennent ensuite des rues plus sombres et plus mystérieuses, où les maisons aux étages qui surplombent forment une espèce de berceau, et dont un treillis serré ferme toutes les croisées. Voici les cyprès et les pierres dorées d'un cimetière; de nombreux enfants y jouent parmi les tombes, pendant que leurs mères savourent en causant la brune liqueur de la plante d'Arabie. Le fidèle croyant fait à la fontaine de la mosquée les ablutions prescrites par la loi, et du haut du minaret se répand dans les airs la voix sonore du muezzin qui annonce l'heure de la prière et glorifie Allah.

Mais pour se faire une idée générale de Constantinople et apprendre à s'orienter dans ce dédale, il faut se résigner à gravir une des deux tours aux pieds desquelles se déroule ce vaste panorama. Suivez-moi donc, si vous ne craignez pas les fatigues de l'ascension, à celle de Galata. Un café vous y attend au sommet; — où ne vous attendent-ils pas ici? Prenez un siége, acceptez le chibouk, et voyez. Ce qui s'offre d'abord à vos regards, c'est un port, ou plutôt un large fleuve qui vient se perdre dans les terres et qu'on nomme à bien juste titre la *Corne d'Or*. Des collines l'environnent et descendent vers lui, couvertes à perte de vue de maisons et d'édifices. Stamboul, Eyoul, Galata, Topkhana, Fanar, Péra, faubourgs, villages et kiosques du Bosphore, tout cela se mêle et constitue la ville immense qu'on appelle Constantinople. La cité proprement dite, cependant, est là devant vous, de l'autre côté de la Corne d'Or, sur ce promontoire triangulaire que terminent les jardins et les pavillons du séraï. C'est elle qui fut tour à tour bourgade thracienne sous le nom de Lygos, colonie grecque sous celui de Byzance, capitale de l'empire romain sous la dénomina-

[1] Quoique les Turcs occupent de fait une partie de notre continent, je me permets de ne pas les compter au nombre des Européens.

tion superbe de *Nea Roma* et plus tard de *Konstantinou polis*. C'est vers elle que se rendaient ces Grecs d'autrefois lorsqu'ils disaient avec orgueil, dans leur dialecte particulier : Nous allons à la ville, *es tan bolin* (pour εἰς τὴν πόλιν); le Turc, ignorant de la langue, comprenait Stamboul, et aujourd'hui encore il ne lui connaît point d'autre nom[1]. C'est elle que venaient contempler nos pères s'en allant à la conquête du tombeau du Christ. Chaque fois que ces hommes bardés de fer, « plus hauts que leurs lances », la trouvaient sur leur passage, ils s'arrêtaient étonnés, et leur admiration se traduisait en tableaux qu'on dirait presque tracés de nos jours. « Or poez savoir, dit un chroniqueur, que mult esgardèrent Constantinople cil qui oncques mais ne l'avoient veue, que ils ne pooient mie cuider que si riche vile peust estre en tot le monde. Cum ils virent ces halz murs et ces riches tours dont ère close tot entor à la ronde, et ces riches palais et ces haltes yglises, dont il i avoit tant que nuls ne poist croire se il ne le veist à l'oil, et le lonc et le large de la vile que de totes les autres ère soveraine. Et sachiez que il n'i ot si hardi, cui le cuer ne fremist; et ce ne fut mie merveille que oncques si grant affaires ne fut empris de tant de gent puis que li monz fut estauré. » « Deux de ses côtés sont battus des flots de la mer, ajoute Odon de Deuil. Le troisième fait face à la campagne; il est garni d'une double muraille et de tours. Ce côté cependant n'est point très-fortifié, les tours ne sont pas très-élevées; mais les habitants, à ce que je pense, se confient dans leur grande multitude et dans le repos dont ils ont joui de toute ancienneté. En dedans et au pied des murailles sont des terrains sur lesquels s'exercent la charrue et le hoyau, et distribués en jardins, qui fournissent aux habitants des légumes de toute espèce; des canaux souterrains, venant du dehors, apportent l'eau douce dans la ville en grande abondance. La ville cependant est sale et puante, et condamnée sur plusieurs points à des ténèbres perpétuelles. En effet, les riches couvrent les voies publiques de leurs constructions, et abandonnent les cloaques et les lieux obscurs aux pauvres et aux étrangers; là se commettent les meurtres, les brigandages et tous les autres crimes qui recherchent l'obscurité.... En toutes choses, il y a excès dans cette ville; et, comme elle est supérieure à toutes les autres en richesses, elle leur est supérieure aussi en vices. »

Maintenant que vous avez embrassé d'un regard cette immensité habitée, ne cherchez point des détails qui s'y perdent. Ce que vous

[1] Cette étymologie est du moins la plus populaire et la plus pittoresque.

yez au delà, ce sont la campagne semblable à un désert, la mer eue de Marmara et les cimes de la montagne de Brousse.

En quittant la tour, nous rentrons dans le quartier des Francs. Péra, oique construit à peu près comme les autres parties de Constantiple, présente un aspect tout particulier, moitié asiatique, moitié uropéen. Les magasins y exposent très-sérieusement nos produits et os modes. Un libraire annonce le dernier roman d'Alexandre Dumas, a la plus récente livraison des *Guêpes*. La modiste offre le chapeau le lus coquet, la confection la plus fraîche, et en toutes choses la haute ouveauté. Le coiffeur étale avec un art parfait toute une collection de hevelures, au grand scandale du musulman qui s'en va chaque emaine faire moissonner la sienne. Que vous citerai-je encore? Des ants beurre frais, ou des bottes vernies? Mais vous m'en faites grâce ans doute. — A Péra se trouvent aussi les palais des diverses puisances. Le magnifique hôtel de l'ambassade russe les dépasse tous de a tête et semble commander en maître. Celui d'Angleterre vient nsuite. Non loin de celui-là, mais un peu en dessous, flotte le pavillon le France. L'Autriche, la Grèce, la Belgique, l'Italie, la Suisse, 'Espagne suivent en foule, montrant sur le seuil de leurs portes les abres des cavas et les pistolets des Tartares.

Cependant le muezzin a annoncé par ses chants le coucher du soleil. 'est à cette heure que la société franque se réunit au petit champ des morts, où est situé notre hôtel. Quelques familles paisibles ou des couples amis du mystère circulent parmi les tombes, tandis que la foule passe et repasse soulevant un nuage de poussière dans l'avenue principale. Plus tard, on se case dans les cafés qui bordent la voie; on fume, on prend des glaces et des sorbets; des musiciens ambulants luttent entre eux à qui fixera l'attention et fera la petite recette. Le costume européen y est en majorité; mais on y rencontre aussi le fez grec, le turban arménien et juif. Autrefois, chaque promeneur devait, sous peine d'emprisonnement, être muni d'une lanterne; mais depuis peu de temps les Pérotes ont obtenu, non sans peine, l'autorisation d'éclairer leur promenade, et on n'y voit plus passer que les fallots de ceux qui se rendent dans les quartiers éloignés.

Depuis que je suis à vous écrire ces lignes à ma croisée ouverte, le spectacle n'a point changé : la foule causante et riante est toujours la même, une brise légère rafraîchit l'air, quelques lumières se reflètent au loin dans les eaux de la Corne d'Or :

Et jam nox humida cœlo
Præcipitat, suadentque cadentia sidera somnos.

II.

LES CHIENS DE STAMBOUL. — LES BAZARS.

En vous quittant avant-hier accablé de fatigue, j'espérais une bonne et longue nuit; mais à peine avais-je commencé de goûter les douceurs du premier sommeil, qu'un bruit épouvantable me réveilla en sursaut. Des cris, qui ressemblaient tantôt à des gémissements d'enfant, tantôt à des hurlements de bête féroce, partaient en même temps et de dessous mes croisées et d'endroits plus éloignés. C'étaient les chiens de Stamboul qui se réveillaient et s'en allaient chercher aventure, alors que les hommes en se retirant leur laissaient le champ libre. Ils se répondaient de tous les quartiers; chaque aboiement en soulevait un tonnerre d'autres; on eût dit une symphonie enragée avec solos et chœurs. Parfois une pause de quelques instants me donnait l'espoir du repos; mais bientôt un *tutti* à faire dresser les cheveux s'élevait et remplissait l'air. Ce ne fut qu'à l'aube du jour que ces affreux animaux cessèrent leurs ébats.

Puisque me voilà conduit, bien malgré moi, je vous assure, au chapitre des chiens, disons-en quelques mots une fois pour toutes. Jadis, on ne connaissait pas à Constantinople de plus épouvantable fléau; le nombre de ces bêtes était énorme et croissait chaque jour, grâce à Mahomet qui avait dit : Tu ne tueras pas un animal inoffensif. Depuis quelque temps, le sultan, moins attaché à la lettre du texte, s'en permet des exportations périodiques, et ils diminuent, prétend-on, à vue d'œil. Le chien de Stamboul tient au moins autant du loup que de la race canine. Il a la couleur fauve, le poil court et hérissé. Son corps décharné est généralement couvert d'ulcères, ou tout au moins de plaies affreuses, traces de la dent d'un confrère ou du bâton ferré de quelque promeneur nocturne. Malgré toutes ces misères, il ne paraît cependant pas trop mécontent de son sort. A une époque qui se perd dans la nuit des temps, ses ancêtres se partagèrent sans doute les divers quartiers de la ville, et depuis lors leurs descendants observent assez fidèlement entre eux l'arrêt du destin. Chaque rue en possède une dizaine qui l'occupent par droit de naissance et parfois de conquête. Ils sont là maîtres et seigneurs, vivant de la dîme qu'ils prélèvent sur les habitants. On les voit, vrais lazzaroni de chiens, couchés à toutes les bornes et souvent profondément endormis au milieu de la

e. Ne croyez pas qu'ils se dérangent jamais; ils se feront écraser, ils ne bougeront pas, car le terrain est à eux. Malheur au chien ıré ou avide qui se hasarde dans une rue étrangère; tous se coniissent, se sont comptés, et l'intrus n'a bientôt qu'à choisir entre la te ou la mort. De temps en temps, quand la population devient trop mpacte, un conquérant surgit; il ameute son quartier, forme une mée, et s'en va porter la guerre au sein des colonies voisines; la re reste au vainqueur, et le vaincu, refoulé sur d'autres, est obligé triompher à son tour ou de périr. C'est là l'histoire des grandes igrations de peuples qui inondèrent jadis l'Europe. Cependant, comme chien est un animal éminemment sociable, autre point de ressemance qui le rapproche de l'homme, il sent parfois le besoin de réuions plus nombreuses. Des terrains neutres ont été désignés à cet fet, le plus souvent dans le voisinage de quelque cimetière : ce sont urs places publiques, leurs forums. Là, toutes les haines privées, us les égoïsmes particuliers se taisent devant les intérêts généraux e la communauté. On ne dit pas sous quel régime ils vivent, ni même s'ils ont déjà eu l'idée de se donner une constitution quelonque; mais ils y viendront sans doute un jour, à moins que l'illustre bd-ul-Medjid ne les détruise avant qu'ils soient parvenus à ce degré le développement.

Mais j'ai déjà fait durer trop longtemps ce badinage, quoique le fond n soit parfaitement exact. Fermons le paragraphe chiens, et allons ter un coup d'œil sur les bazars, qui méritent davantage notre ttention.

Dès notre arrivée ici, il avait fallu faire choix de la chose à la fois la lus indispensable et la plus fâcheuse, je veux dire d'un drogman. imitri, c'est son nom, vint nous prendre de grand matin. Nous traversâmes Péra, Galata, et payâmes de quelques *paras*[1] le passage du ont qui mène à Stamboul par-dessus la Corne d'Or. Ce pont de bois, l'une longueur et d'une largeur vraiment remarquables, est l'œuvre lu dernier sultan. Auparavant, des milliers de caïques se croisaient dans ous les sens, menant d'une rive à l'autre un peuple affairé. Quand fut levé ce gigantesque viaduc, le caïdji s'écria, en inclinant la tête : lieu est grand! *Allah kerim!* et s'en alla, sans murmurer, agiter une utre eau de sa rame stoïque. La scène y a perdu une partie de son restige; mais chacun, en passant, n'en bénit pas moins la mémoire lu constructeur.

[1] Monnaie turque qui vaut environ huit centimes.

Le premier bazar qui se présente, lorsqu'on arrive de ce côté, est celui des épices et des drogueries, le plus important et le plus original peut-être des bazars de Stamboul; c'est un énorme hangar, voûté et éclairé par en haut, à la construction duquel, contrairement aux usages de la Turquie, le fer et la pierre ont seuls contribué. Aux murs latéraux sont adossées les échoppes des marchands, où ceux-ci se tiennent accroupis au milieu des denrées qu'ils débitent. Je vous fais grâce de l'énumération des produits indigènes et exotiques qui encombrent ces étroits espaces et qui remplissent la voûte de leurs chaudes odeurs. J'ajouterai seulement qu'un moins grand nombre d'acheteurs, et le calme silencieux des vendeurs, et l'élévation de l'édifice, et l'arome qu'on respire, que tout, en un mot, contribue à donner à ces lieux un aspect étrange et imposant; on s'y croirait volontiers dans le temple du commerce.

Ce premier *bézestin* est isolé des autres; un long trajet à travers les ruelles inextricables de Stamboul l'en sépare. Ceux-ci forment, au centre de la ville, comme une cité à part environnée de murs et de portes. C'est là que réside réellement toute la vie de Constantinople; on dirait une vaste fourmilière, si un bourdonnement incessant ne faisait songer plutôt à une ruche d'abeilles. Toutes les nations semblent s'y être donné rendez-vous : le large et lourd calpak de l'Arménien croise le rouge tarbourch de l'Égypte; le juif à robe noire froisse sans frayeur la fustanelle blanche du Grec; l'hadji[1] turc, que distingue un turban vert, offre gracieusement sa marchandise au giaour, qu'il se réserve de mépriser ailleurs. Ce n'est point sans peine qu'un visiteur novice parvient à se frayer un passage dans cette foule, où tout pour lui est matière à surprise. On l'appelle d'un côté, il est repoussé de l'autre. Pendant qu'il se débat, surviennent les femmes d'un harem précédées d'un eunuque qui leur ouvre la voie à coups de bâton ou de courbach. Ces harems circulent par centaines. La femme turque possède au plus haut degré, — et qui donc ne l'a pas un peu? — la bosse de l'acquisivité; elle achète beaucoup, et voudrait acheter toujours, car c'est son commerce à elle, sa façon de s'enrichir; la divine houri aurait bientôt fait de ruiner son adoré seigneur, si celui-ci n'y mettait bon ordre en restreignant ses largesses; — mais nos sultans d'Occident en savent peut-être bien aussi quelque chose. Quoi qu'il en soit, pour en rester à la *hanem*[2] turque, le bazar est son domaine, elle s'y trouve

[1] L'*hadji* est celui qui a fait le pèlerinage de la Mecque.

[2] *Hanem*, dame.

que libre. La voyez-vous, suivie de ses esclaves, car elle ne sort ais seule, passer d'un magasin à un autre, s'accroupir sur le aptoir, y faire étaler devant elle les étoffes brodées d'or et de soie, rouver, critiquer, marchander, répéter ses harmonieux *bakalloum* us verrons), puis finir par laisser tomber les *gruch* [1] sonores qui brûlent les doigts. Un large et informe manteau, appelé *féredjé*, la ouvre et cache toutes les parties de son élégant costume; un voile ou *mak* de gaze blanche, tourné autour de la tête, enveloppe le haut le bas du visage, et retombe sur les épaules; mais à travers l'étoffe nsparente elle sait bien faire briller lorsqu'elle le veut, — et elle veut toujours quand elle est jolie, — les diamants qui ornent sa evelure, et ses yeux noirs plus éclatants encore que les pierreries.

Mais nous ne saurions nous absorber trop longtemps sans danger ns notre muette contemplation. Voici le coursier fougueux du Turc i traverse la foule avec une rapidité insolente et cruelle, qu'expli-ent seules l'habitude de la domination ou la croyance à la fatalité. ici le portefaix qui s'avance impassiblement sans s'annoncer par un cri et dont le lourd fardeau frappe et renverse. Tantôt une file ines s'en vient traînant à droite et à gauche, au grand danger des ssants, de longues poutres qui menacent de leur écraser les pieds. s chameaux, les flancs chargés de grosses pierres ou de larges bal-s, bousculent tout autour d'eux sans que rien ralentisse leur marche. cependant, au milieu de cette cohue et de ce tumulte, il règne un me résigné qui, plus encore que tout le reste, déroute l'étranger.

Lorsque l'œil s'est familiarisé avec ce pêle-mêle non moins original étourdissant, il commence à se rendre compte des détails. Dans ce ar, labyrinthe immense, chaque genre de marchandise a sa rue ou galerie particulière. Du bézestin affecté aux maroquins et à la sel-ie, on tombe dans celui des tentes; du bazar des coiffures dans ui des tapis. Ici sont étalés les appareils destinés aux fumeurs, tant rguilés que chibouks. Le *narguilé* est, comme vous le savez peut-e, un vase ou flacon de cristal au haut duquel s'adapte le foyer où ile le tabac; la fumée passe à travers l'eau parfumée, s'aspire par long et flexible tuyau et arrive aux lèvres toute fraîche et odorante : narguilé est le meuble favori des femmes et des cafés. Le *chibouk* semble davantage à nos pipes d'Europe : les têtes, qui paraissent tir toutes d'un même moule, sont uniformément fabriquées d'une re rougeâtre; les tubes les plus recherchés, dont la longueur varie

[1] Piastres.

de un à deux mètres, sont pris au cerisier, à l'amandier, au rosier; le bout d'ambre, ou *bouquin*, complète enfin l'appareil. C'est dans ce bouquin que le Turc met tout son orgueil et sa complaisance; il constitue son bijou le plus précieux. La mode, si impuissante dans un pays où rien ne change, peut tout sur lui; hier il était orné de diamants, aujourd'hui on l'entoure d'émeraudes, demain on le voudra sans parure; celui de l'année antérieure a perdu la moitié de sa valeur, et le plus nouveau se paye à des prix parfois fabuleux.

Voici le bazar des soieries. Notre costume et le drogman qui nous précède nous ont depuis longtemps trahis. Or, le Franc jouit en ces lieux, grâce aux Anglais sans doute, d'une haute réputation de libéralité; on lui vend en grande quantité et toujours au triple de la valeur. Aussi, voyez comme toutes les bouches se font engageantes et suppliantes à notre approche, comme on nous tend ces splendides étoffes où l'or et l'argent se marient aux couleurs les plus vives, ces souples tissus de Perse, ces écharpes légères sur lesquelles la main de l'Arménienne a brodé d'élégants bouquets de fleurs, ces délicates soieries de Brousse, délices des femmes grecques et des rameurs du Bosphore. Non loin de là étincellent les pierres précieuses et l'or des bijoux; mais la fumée des fourneaux et le bruit cadencé des marteaux qui façonnent le métal nous forcent bientôt à fuir. Dans une galerie plus sombre et plus silencieuse s'élèvent les rayons des libraires chargés de volumes magnifiquement reliés. Ici le fameux dilemme d'Omar n'aurait point le résultat fatal qu'il eut à Alexandrie, car il ne s'y trouve que des Koran ou des commentaires autorisés de ce livre. En qualité de bibliophile, j'osai porter la main sur une de ces bibles vénérées; mais le marchand s'élança vers moi, me l'arracha avec indignation et me poursuivit de ses injures; — j'étais bien coupable, en effet, car je venais de souiller de mes doigts profanes la loi sacrée du prophète.

Le bézestin le plus surprenant est celui des babouches. Ces babouches, ou pantoufles, destinées à contenir les pieds plus ou moins mignons des odalisques, sont faites généralement de velours blanc, rouge ou bleu, et brodées d'or et de perles. Elles apparaissent suspendues le long des murs depuis le sol jusqu'à la voûte, et offrent un coup d'œil vraiment éblouissant. Rien de gracieux et de délicat comme ces frêles chaussures, dont les dimensions sont de nature à donner la plus haute idée des extrémités inférieures des dames de céans. La babouche ne sert, il est vrai, que dans l'intérieur des harems, où les femmes ne font point encore ordinairement usage de bas. Lorsqu'elles sortent, elles se chaussent d'une espèce de botte informe qui leur monte jusqu'au

milieu du mollet, et qui entre elle-même dans une énorme pantoufle de maroquin jaune qu'elles traînent avec peine et à laquelle elles doivent leur marche disgracieuse. Quel purgatoire que la Turquie pour la vanité du beau sexe!

Le bazar principal dans lequel nous pénétrons est comme le résumé des autres et offre un échantillon de tout ce qu'ils contiennent de plus précieux. Entrons, si vous le voulez bien, dans un de ces magasins semblable à un réduit d'antiquaire, tant on y a entassé des objets de tout genre. Le maître est Arménien, se nomme Ludovic, parle le français, et reçoit tout voyageur en ami. On brûle des pastilles du seraï et on verse de l'eau de rose; un jeune esclave vous présente le chibouk et des tasses au pied d'argent où fume le moka; d'autres font passer devant vos yeux des cassolettes d'or, des chaînes précieuses, des pistolets à la crosse argentée, des yatagans de Damas, des couteaux du Korazan, des robes de cachemire, des boîtes persanes incrustées de nacre, que sais-je encore? L'étranger, étendu sur un divan, regarde en silence, se parfume, goûte des sucreries et des confitures, et en est quitte s'il le veut pour acheter quelque bagatelle. Rien ne l'oblige du reste à se retirer aussitôt après; il peut demeurer sans aucune indiscrétion et s'amuser à voir circuler la foule et à entendre les femmes turques murmurer de dessous leur voile, en avançant leurs doigts aux ongles teints de henné, l'éternelle question : *katch-gruch*, combien cela coûte-t-il?

Mais il est temps de diriger nos pas vers deux autres bazars dont il me reste à vous entretenir : ceux des armes et des esclaves. Naguère encore l'entrée en était interdite aux chrétiens, et celui qui y était surpris payait de sa tête sa curiosité. Aujourd'hui, grâce aux modernes réformes, leurs portes s'ouvrent à tout le monde, et notre disgracieux chapeau y est respecté au moins à l'égal du turban. Le bazar des armes est le plus riche en souvenirs; les idées qu'il évoque sont toutes de gloire et de bravoure; mais son sort a suivi celui des guerriers qui venaient s'y armer, il est décrépit comme eux. L'empire turc semble ne plus produire ni armes ni soldats; ses bras sont amollis et ses lames usées. En voulant imiter une civilisation contraire à sa nature et des mœurs pour lesquelles il n'est point fait, il a renoncé à tirer parti de ses aptitudes particulières; sa transformation n'est qu'une mort plus ou moins lente. Quand son progrès sera achevé, il aura, je le crains pour lui, cessé d'exister : *Inschallah*[1] ! Toutes les armes exposées

[1] *Inchallah* est une de ces pieuses exclamations que les Turcs ont constamment à la bouche; elle signifie : S'il plaît à Dieu.

ici sont donc anciennes. Je ne vous les décrirai pas; on connaît maintenant en Europe la lame recourbée et moirée de Damas, le fer ondulé du yatagan, la hache dorée des janissaires. Tous ces objets n'ont plus guère de prix que pour nous et ne sont destinés désormais qu'à orner nos musées et nos panoplies; mais comme leur nombre diminue chaque jour, leur valeur croît aussi sans cesse. Il s'ensuit que la contrefaçon commence à s'en mêler, et qu'à moins de s'y connaître tout particulièrement, on s'expose à remplir sa malle d'une collection de vieux couteaux d'Europe montés à l'antique.

Le bazar des esclaves n'a pas les mêmes causes de décadence que celui des armes, car le besoin de la servitude survit toujours à celui de la gloire; et s'il est moins riche aujourd'hui qu'autrefois, c'est uniquement que la prospérité publique a baissé. L'approche de ce marché a quelque chose de sombre et de sinistre. Il n'est pas comme les autres ouvert à tout venant; à une porte entre-bâillée, comme celle d'un mauvais lieu, est assis un vieux gardien, espèce de cerbère déchu, qui tend sa main sordide et n'ouvre que moyennant *bakhchich*. L'intérieur est composé d'une vaste cour brûlée par le soleil, et autour de laquelle s'élèvent des loges de bois aux ouvertures étroitement grillées. Devant chacune d'elles est une sorte d'estrade abritée sous la large saillie du toit, où se repose l'heureux propriétaire de cette marchandise humaine; l'esclave désignée vient y subir la visite d'usage, et on y conclut les marchés. Notre bazar ne renferme que des femmes et des enfants; les hommes occupent, dans quelque coin éloigné de Stamboul, un local infect que je n'ai point été voir. Les esclaves les plus belles, celles que la nature a façonnées pour remplir près du maître les fonctions les plus intimes, ne se trouvent point non plus ici; elles sont déposées à Galata, et on ne les montre pas aux chrétiens. Les femmes au milieu desquelles je vous ai conduit, quoique également destinées aux travaux serviles, à la domesticité, sont divisées en deux catégories; les unes, douées de plus d'avantages physiques, deviendront la propriété de quelque Turc aisé, tandis que les autres s'en iront croupir dans les souffrances et la misère. Les premières ont pour asile ces cases de sapin dont je viens de vous parler : elles sont là entassées, respirant un air infect qui ne se renouvelle point, et n'ayant que le sol pour reposer leurs membres. La demi-obscurité dans laquelle elles sont plongées semble du reste leur convenir, car lorsqu'il nous arrivait de rapprocher nos visages des fenêtres, elles se couvraient subitement de leur voile ou tiraient avec indignation le rideau intérieur. Peut-être redoutaient-elles le mauvais sort que n'aurait pu manquer de leur jeter

œil infidèle. Celles que nous parvenions à apercevoir étaient du te presque toutes laides et disgracieuses.

Au centre de la cour gisent dans un pêle-mêle affreux et repoussant s membres noirs et des chairs nues : ce sont les esclaves de la conde catégorie, étendues les unes près des autres sous les rayons brûlants du soleil et se disputant entre elles l'ombre projetée par quelque rps endormi. Des lambeaux d'étoffe crasseuse qu'on leur abandonne ndent plus pénible encore leur hideuse nudité. Il n'est pas permis croire qu'on néglige de les nourrir, — ce serait une économie trop al entendue; nous les vîmes cependant s'élancer avec des cris et des épignements sur quelques poignés de maïs que nous leur jetâmes et s dévorer avec rage. Pendant que nous circulions au milieu de ce roupe repoussant, des gémissements et des pleurs attirèrent notre ttention. Un Turc s'était présenté, l'escarcelle bien fournie, et voulait cquérir une esclave. Le marchand avait été prendre dans sa loge celle u'il lui destinait; mais elle, soit par un sentiment instinctif de pudeur, oit que l'acheteur lui déplût, refusait de sortir et résistait obstinément à toutes les prières. Enfin, le maître, impatient et furieux, lui vait lancé dans le ventre un violent coup de pied. La femme était enversée à terre et hurlait; le coupable, fâché, mais un peu tard, l'un emportement qui pouvait mettre sa marchandise en danger, la ppliait de sécher ses larmes, lui donnait les noms les plus tendres t s'efforçait de la relever. Ce spectacle nous soulevait le cœur; nous ous éloignâmes. Sans ce contre-temps fâcheux, nous eussions pu ssister aux cérémonies d'un des marchés qui se concluent en ces ieux. Lorsqu'une esclave paraît convenir, on la dépouille de ses vêtements, on lui fait prendre diverses attitudes, exécuter certains exercices; des experts la visitent minutieusement, constatant les avantages u'elle aurait perdus ou les maladies dont elle porterait les germes. Quand tout est terminé, on convient du prix, on compte les écus, uis la femme remet son vêtement et suit, joyeuse ou triste, le nouveau maître que le sort vient de lui octroyer.

Nous avions visité le bazar des esclaves par acquit de conscience, ous le quittâmes avec joie. En franchissant le seuil, nous nous trouvâmes soulagés; il nous sembla, comme à Télémaque sortant des nfers, qu'on avait ôté une montagne de dessus notre poitrine, et, avec lante, qu'on nous rendait la vue des étoiles :

E quindi uscimmo a riveder le stelle.

III.

PROMENADE AUTOUR DES MURS DE CONSTANTINOPLE. — EYOUB ET LES EAUX-DOUCES D'EUROPE.

Lorsqu'on veut voir Stamboul, il ne faut pas redouter la fatigue. Ici, chaque jour apporte sa peine : *sufficit diei malitia sua.* Aujourd'hui je me propose de vous mener le long des murs de la ville. Je vous parlerai surtout de leur état actuel; mais si quelque souvenir historique venait à nous arrêter un instant, vous voudriez bien me le pardonner.

Un caïque nous prit au débarcadère de Topkhana, en face de la pointe du séraï, et nous voguâmes vers la Propontide, à l'ombre des édifices de Stamboul, dont la mer reflétait l'image comme un miroir. Chaque fois que les six rames plongeaient dans l'eau, la frêle embarcation s'élançait comme une flèche et faisait passer devant nous des créneaux et des tours. Constantinople n'a jamais été attaquée de ce côté, et le flot seul a pu y creuser la pierre; mais le mur d'enceinte y porte néanmoins des traces profondes de destruction. L'Ottoman, honteux de ces ruines qui s'offrent toujours en premier lieu aux regards de l'étranger, a cherché plus d'une fois à les relever; mais ces réparations incomplètes et maladroites ne font que les rendre plus visibles. Telle qu'elle se présente à nous en ce moment, la muraille n'en forme pas moins un délicieux tableau. Une tour écroulée a répandu au loin ses vastes pierres contre lesquelles le flot bat et écume; des fûts de colonne et des chapiteaux couvrent la rive; un cafédji s'est établi dans une brèche et y a suspendu le léger balcon de bois où le Turc fume son chibouk les yeux tournés vers l'Asie; plus bas, l'eau est parvenue à former une sorte de canal dans lequel des enfants barbotent et qui sert pendant la nuit de refuge aux canotiers; au-dessus de tout cela enfin se montrent les têtes élancées des cyprès et des blancs minarets.

Il nous fallut à peu près une demi-heure pour atteindre le château des Sept-Tours, où nous mîmes pied à terre. Cette antique forteresse est située à l'extrémité de l'angle méridional de Stamboul, que les habitants semblent ne pas oser franchir. C'est un épais amas de murs et de tourelles entassés par tous les empereurs, depuis Zénon jusqu'aux Comnène. Ses larges murailles de marbre ont résisté aux efforts du temps et des barbares; ses portes sont de fer et ses fenêtres grillées comme celles d'une prison; sa tour principale enfin, dont l'eau recou-

vre les fondements, commande au loin la mer de Marmara. L'histoire de ce château, témoin de tant de catastrophes, aurait l'intérêt d'un roman. De nos jours, il ne renferme plus ni trésors, ni prisonniers illustres; les chants de victoire et les gémissements de la souffrance ont cessé de s'y faire entendre; le son monotone des pas d'une sentinelle inutile ou le battement des ailes de quelque oiseau de proie que le voyageur dérange en troublent seuls le repos.

Des chevaux nous attendaient au pied de la forteresse, et nous commençâmes à longer les murs qui font face à la campagne. Ce qui nous frappa d'abord douloureusement, ce fut la solitude et la désolation de la plaine de Stamboul. Quelque chose de plus vivant, de plus animé annonce ordinairement à l'étranger l'approche d'une grande ville. Ici, rien de semblable; l'œil n'embrasse qu'un désert sans mouvement, sans bruit, presque sans verdure. Mais, — contraste singulier! — tandis que ces campagnes, source ordinaire de richesses, gisent abandonnées et stériles, voici les ruines qui se parent et qui deviennent fécondes. Voyez comme le laurier-rose écarte les pierres et balance sa tête fleurie entre les décombres, comme les lichens s'attachent avec amour à ces pans de murs croulants, comme les longues tiges du lierre grimpent au sommet des tours et vont border de vert les noirs créneaux. Les fossés que l'eau ne protége point ont été transformés en jardins où croissent la vigne, le blé, le melon et la plupart des légumes que nous connaissons. Puisque Stamboul « la bien gardée » n'a plus besoin de sa ceinture de remparts pour se défendre, il est juste qu'elle s'en serve pour nourrir ses enfants.

Je bénirais, si j'étais peintre, la nature qui ordonna ce tableau; mais je ne le suis point, et je dois presque lui en vouloir de me séduire ainsi et de me distraire de mon sujet. Je me proposais de vous parler antiquités; mais je ne m'attendais pas à être obligé, pour les trouver, d'écarter tant de branches, de sauter tant de haies.

Constantinople se trouvait défendue en cet endroit par un triple rempart. Le premier était flanqué de tours placées à une courte et égale distance les unes des autres. La plupart sont encore debout, mais fortement lézardées et menaçant ruine. L'une d'entre elles, détachée de sa base, s'est couchée contre le mur en demeurant entière, tant est indestructible le ciment qui a servi à sa construction; une autre, fendue du haut en bas comme par la hache d'un géant, couvre le sol de deux énormes débris; aucune qui n'ait subi les outrages du temps. Entre les tours s'ouvrent les portes de la ville devant lesquelles sont venues se renouveler vingt-trois fois les tristes scènes d'un siége ou d'une atta-

que; solides alors, elles ne ressemblent plus de nos jours qu'à des brèches dont les décombres jonchent et embarrassent la voie. Celle de ces portes qu'on rencontre d'abord en venant du château des Sept-Tours, était un arc de triomphe élevé au vainqueur de Maxime, à Théodose; elle était couverte de bas-reliefs et de dorures, et fut souvent le sujet de descriptions pompeuses. « Située au midi, dit un contemporain, elle se trouve au commencement de la grande rue qui traverse toute la ville jusqu'au Bosphore. Les empereurs font par elle leur entrée solennelle. Au-dessus sont placées une statue de Théodose, une Victoire et une croix; elle est ornée de colonnes et revêtue de marbre : ce sont des bas-reliefs antiques où les travaux d'Hercule et d'autres sujets sont traités avec un art infini. Elle est si belle en somme qu'on n'a trouvé pour la désigner que le nom de *Porte Dorée.* » Aujourd'hui elle ne garde plus aucune trace de cette ancienne splendeur, et les débris qui l'entourent n'annoncent rien moins qu'une architecture remarquable. Cette porte est murée; elle le fut par les Grecs du Bas-Empire, non par les Turcs, comme on le prétend généralement; une prédiction funeste pesait sur elle et la fit condamner.

La porte Sélivri se présente ensuite. C'est à partir de là jusqu'à la porte Oblique que les vieux murs de Constantinople ont résonné le plus souvent sous les coups destructeurs des machines et les pas des guerriers; Persans, Awares, Slaves, croisés, sont venus les ébranler tour à tour. Les brèches actuelles ne remontent cependant pas aussi haut; elles sont l'œuvre d'un des fils du prophète, du dernier conquérant, qui, après s'y être frayé un passage, oublia ou méprisa de relever derrière lui les ruines qu'il avait faites.

Justement, nous voici arrivés devant la porte Saint-Romain, nommée par les Turcs *Top-Kapou* (porte du Canon), où expira l'empire et son dernier César. Mahomet y avait planté sa tente, désignant ainsi en quelque sorte d'avance l'endroit où le combat devait être le plus ardent et décisif. Constantin s'y trouva, décidé à sauver sa capitale ou à périr avec elle : il était brave et méritait de vaincre; mais que peut la valeur contre les arrêts du destin? Lorsque le carnage eut cessé, les janissaires, en déblayant la porte, découvrirent un cadavre horriblement mutilé et plus défiguré que les autres; les Grecs le reconnurent à ses brodequins de pourpre et pleurèrent en silence le dernier jour de l'empereur. Le sol arrosé de son sang est devenu fertile; et un arbre, que nulle main, dit-on, n'a planté et qu'entourent aujourd'hui les murs d'un corps de garde, marque la place où il est tombé.

Près de la porte du Canon est un monastère grec que l'on nomme

Balouklì et qui est l'objet d'une vénération profonde. Au fond de la chapelle consacrée à la Panagia [1], jaillit, dans un bassin de marbre blanc, une source dont la limpidité rappelle l'Eau argentine de Rome; une vingtaine de petits poissons s'y jouent avec une agilité charmante, sans se douter assurément que c'est en leur honneur que brûlent tous ces cierges qui illuminent la voûte. Je ne vous dirai pas la puissance, les miracles infinis de ces mystérieux animaux. N'appartenant plus à notre monde que par l'apparence, ils ne mangent jamais, et bien malavisé serait celui qui se permettrait de leur jeter quelque aliment terrestre. Au pèlerin qui désire leur faire une offrande, le doigt du prêtre indique au fond de l'eau transparente des milliers de taches noires qui sont des paras ou des piastres, et l'invite à en augmenter le nombre. De tout temps le cuivre et l'argent furent des dons agréables aux ministres du Seigneur. Voici l'édifiante histoire de ces bienheureux poissons, qu'un *papas* nous conta en nous tendant la main : « Mahomet II assiégeait Stamboul, dit-il. Constantin, confiant dans ses remparts, que la mer protégeait, s'occupait un matin au fond de son palais à faire frire des poissons, quand ses gardes épouvantés vinrent lui apprendre que la flotte ottomane, transportée par terre, se trouvait tout entière dans le port et rangée le long des murs. — C'est impossible, s'écria-t-il; je ne croirai à vos paroles que lorsque j'aurai vu ces poissons revenir à la vie et nager. — Dieu, qui annonce parfois par des prodiges les décrets de sa justice, ordonna à la nature de rompre ses lois; les poissons s'agitèrent et s'élancèrent dans l'eau qui coulait aux pieds de l'empereur. Ce sont eux que vous voyez, un côté brûlé et noir, l'autre blanc et intact. Les voilà! Largesse! largesse! » Nous admirâmes l'air de conviction du conteur et le récompensâmes de sa peine.

La porte suivante, celle d'Andrinople, quoique la mieux conservée, n'a rien de remarquable par elle-même. Grâce à sa position, elle est à peu près la seule où règne encore quelque mouvement; c'est par elle que passent tous ceux qui arrivent à Constantinople ou qui la quittent autrement que du côté de la mer. On y trouve un vaste cimetière et de nombreux cafés, signes certains de la présence et du passage du Turc.

Un peu au delà de la porte d'Andrinople, la muraille, en inclinant vers la Corne d'Or, forme un angle au sommet duquel se dressent les restes d'un ancien palais nommé vulgairement le palais de Constantin,

[1] *La Toute-Sainte*, nom par lequel les Grecs désignent la mère de Jésus-Christ.

et qui aura peut-être fait partie des *Blaquernes*, somptueuse résidence des empereurs. « Établie sur un terrain bas, dit un chroniqueur, mais construite à grands frais et avec art, celle-ci s'élève à une hauteur suffisante et offre à ses habitants un triple agrément par le triple voisinage de la mer, de la plaine et de la ville, que l'on peut voir tour à tour du même lieu. Sa beauté extérieure est presque incomparable, et celle de l'intérieur surpasse de beaucoup tout ce que je puis en dire. De toutes parts, on n'y voit que dorures et peintures de couleurs variées. La cour est pavée en marbre avec une habileté exquise, et je ne saurais dire ce qui contribue le plus à donner un grand prix et une grande beauté à ce palais, de l'art merveilleux qui s'y déploie ou des matériaux précieux qu'on y trouve. » Une colonie juive occupe actuellement ces ruines, que nul ne songe à lui disputer; les hommes y exercent leurs diverses industries, tandis que les femmes, coiffées de leur haut et large bonnet, attendent paisiblement au seuil de leurs portes que la Providence leur amène quelque voyageur curieux de visiter les lieux qu'elles exploitent.

Poursuivant notre route, nous laissâmes à droite le Fanar, triste refuge de la noblesse grecque, où vivent dans l'oubli les descendants déchus des princes du Bas-Empire; puis, sans suivre davantage du côté du port la trace de plus en plus faible de l'enceinte de Constantinople, nous nous dirigeâmes vers les minarets éclatants d'Eyoub. Ce mot, qui désigne maintenant un faubourg, était le nom du fidèle compagnon d'Osman. Dans les jours de paix et de fête, Eyoub portait le glaive terrible de son maître; pendant la guerre, il combattait à ses côtés. Il fut tué devant Stamboul, à la tête des hordes ottomanes, et enterré non loin de ses murs. Plus tard, Mahomet II retrouva les restes du guerrier et voulut perpétuer sa mémoire. Une mosquée fut construite sur sa tombe et devint un de ces lieux redoutables dont l'entrée est interdite sous peine de mort aux infidèles, comme celle des temples de la Mecque, de Médine et de Jérusalem. Le sabre deux fois saint d'Osman se trouve déposé dans ce sanctuaire, et nul n'a le droit d'y toucher, à l'exception du scheik-ul-islam, lorsqu'il en ceint les reins d'un nouveau sultan pour le sacrer.

Eyoub est le séjour favori de l'aristocratie musulmane, s'il m'est permis de me servir de ce mot; on s'en aperçoit aisément à la beauté des rues et à la propreté toute particulière qui y règne. Son cimetière est plus frais, plus riant qu'ailleurs; l'or y brille davantage; les oiseaux y chantent d'une voix plus joyeuse et plus sonore; chaque tombe est entourée d'un grillage doré, ombragée d'un platane et entourée de

leurs; les sultanes viennent s'y coucher dans leurs suaires embaumés et y dormir leur dernier sommeil : c'est le lieu de repos des riches et les grands, le Père-Lachaise de Stamboul.

En quittant Eyoub, on arrive insensiblement sur une hauteur d'où l'œil étonné embrasse les indicibles beautés du paysage de Constantinople. Plus éloigné du tableau qu'à Galata, on en saisit moins distinctement les détails, mais on le voit mieux encore dans son ensemble et couvert d'une teinte plus vaporeuse, plus suave : c'est tout ce que l'imagination peut rêver lorsqu'elle songe à l'Orient.

Pour revenir à Péra, on passe par le vallon des Eaux-Douces d'Europe. De grands arbres y donnent leur ombre à une modeste et silencieuse demeure qui fut un palais, et une rivière l'arrose. Les coursiers du sultan viennent parfois bondir en liberté dans la plaine verdoyante; mais depuis que le maître a délaissé ces lieux, la foule n'y vient plus et se porte de préférence vers une vallée rivale du même nom sur la côte asiatique. Nous visiterons celle-ci plus tard.

IV.

LE BOSPHORE. — BOUIOUK-DÉREH ET SES ENVIRONS. INCENDIE A CONSTANTINOPLE.

J'aurais voulu en finir aujourd'hui avec les anciens monuments de Constantinople, mais le firman nécessaire pour les visiter n'étant pas arrivé, nous avons employé notre temps à remonter le Bosphore. Une fraîche matinée et un beau soleil nous invitaient du reste à cette excursion.

Il se trouve tout le long de la mer un grand nombre de débarcadères où l'on peut s'embarquer; mais le plus fréquenté, celui qui offre les meilleurs rameurs et les caïques les plus élégants, est situé à l'extrémité de Top-Khana. Rien de plus original que la place dont il fait partie : une fontaine enluminée de vives couleurs et de caractères dorés qui reproduisent des versets du Koran, en occupe le centre au milieu de cyprès et de platanes; les minarets de la mosquée s'élèvent au fond ; des soldats sont couchés à l'ombre de la large saillie d'un toit de corps de garde; le sol est jonché de fruits et de légumes, et des Turcs, qui viennent de faire la provision du jour, passent les mains chargées de raisins et de melons. Tout près, est une de ces stations de chevaux que l'on rencontre en si grande quantité à Stamboul; le

cheval, toujours sellé et bridé, y attend un cavalier et part au galop au premier commandement; son *sérudji*, ou gardien, le suit à pied, l'aiguillonne à coups de courbach, souffle, sue, mais ne se plaint jamais, quelle que soit la rapidité de la marche : la longueur des courses et le mauvais état des rues rendent ici ce service doublement précieux et même indispensable. Vient enfin le groupe pittoresque des *caïdji;* d'une main ils agitent leur rame, et appellent de l'autre. La police les retient sévèrement dans les limites qu'on leur a assignées; aussi s'efforcent-ils de se grandir pour se mieux faire voir, de se repousser les uns les autres, de sourire gracieusement, de crier de leur voix la plus douce: Par ici, monsieur, par ici, — *geul bourda, tchélépi, geul bourda.*

Lorsqu'on s'est frayé un passage au milieu de cette cohue, on arrive à l'embarcadère : celui-ci consiste en un plancher sur pilotis qui s'avance de quelques pas dans la mer, et qui est creusé au centre de façon à y recevoir le caïque demandé. Mais à ce propos, je m'aperçois qu'il me reste encore à vous décrire ces frêles embarcations dont je vous ai déjà si souvent parlé. Le caïque, aussi long qu'étroit, se termine par deux pointes effilées comme celles d'une flèche; le fond, qui est plat et sans quille et qui comprend la moindre partie du canot, pose seul sur l'eau. Vous comprenez tout ce qu'une telle construction présente de danger, et quelle doit être l'adresse des rameurs, qui ont à maintenir et à rétablir constamment l'équilibre par un mouvement habile du corps. L'entrée surtout en est périlleuse; malheur à l'étranger novice qui oublie de poser exactement le pied sur la ligne médiane: sa chute est certaine, et sous lui passent impitoyables les courants rapides du Bosphore. L'extérieur du caïque est uniformément peint en noir et n'a d'élégant que sa forme; l'intérieur, de bois de cèdre verni, est, au contraire, couvert de sculptures les plus délicates et généralement dorées. Les bancs des rameurs occupent l'avant, et au fond sont étendus des tapis et des coussins sur lesquels le passager se couche ou s'accroupit, selon les habitudes qu'il a contractées.

Tous les préparatifs terminés et le chef du débarcadère gratifié, on part. Les premiers coups de rames sont lents et n'ont pour but que de s'éloigner de la rive; on respire, on prend haleine; les bateliers graissent les rames, ôtent leur veste de drap appelée *aba,* desserrent leur ceinture, indiquent enfin aux passagers la position qu'ils doivent prendre et ne plus quitter, sous peine de gêner tous les mouvements et de retarder la marche du canot : la France, avec ses continuelles vivacités, ne se plie que difficilement à cette dernière exigence, aussi le caïque du Turc a-t-il presque toujours l'avantage sur le sien. Cepen-

dant, les bras se tendent, un souffle bruyant et cadencé s'échappe des poitrines, le rivage fuit avec rapidité. Je voudrais vous dire tout ce qu'on éprouve de ravissement à se sentir entraîné ainsi sur l'onde brillante. Je vous nommerai tantôt, à mesure que nous les rencontrerons, les kiosques et les villages qui bordent le Bosphore : il le faudra bien, sous peine de vous envoyer une lettre par trop vide; mais ce n'est pas pourtant de la vue de ces détails, qui passent comme dans un rêve, que naît ce contentement intérieur dont on a de la peine à se rendre compte. Vous est-il arrivé quelquefois de vous abandonner sur l'herbe, *fronde super viridi*, pendant une de ces belles matinées de juin, où la nature, quoique fraîche encore, déploie toutes ses richesses, où chaque rayon de soleil est plein de moucherons qui s'y jouent et bourdonnent, où mille bruits dans l'air annoncent la séve qui fermente et la vie qui circule? Que de jouissance alors dans cette contemplation paresseuse; que de joie à se sentir heureux sans se le dire, à être pleinement satisfait de l'existence présente sans rien prévoir au delà! Le corps n'éprouve aucune gêne, ni l'esprit aucune fatigue; plaisirs et peines, tout semble oublié; le moi est en quelque sorte sorti de lui-même pour se perdre dans l'universel concert d'un tout harmonieux. Ce sentiment, nous l'éprouvons en ce moment, mais avec ce que peut y ajouter un soleil plus radieux, une mer plus azurée et un paysage plus pittoresque. Le caïque nous berce de son balancement régulier; le drogman, accroupi à l'arrière, soutient au-dessus de nos fronts une large ombrelle qui nous protége contre les feux du jour; des fruits succulents nous entourent. Les rameurs ne nous affligent point par la vue de la fatigue ou de la misère; au lieu des haillons qu'ils porteraient chez nous, ils sont vêtus d'une fine chemise de soie aux manches larges et flottantes; leurs traits mâles et beaux respirent la noblesse, l'honnêteté, la prévenance; tous leurs mouvements sont aisés et gracieux, et leur rame paraît plonger dans l'eau sans effort.

Cependant, nous continuons à marcher avec une rapidité toujours croissante. Cent caïques nous croisent ou nous suivent en luttant de vitesse. Ici s'avance lourdement l'énorme embarcation, *omnibus* du Bosphore, qui part de Stamboul et s'en va déposant ses passagers à toutes les stations des deux rives; les bateliers occupent le centre et rament en marchant; aux extrémités sont entassés hommes, femmes et enfants, curieux pêle-mêle de yasmaks, de fez, de turbans et de kalpaks dominés par le bonnet pointu du derviche. Ce caïque à huit paires de rames, où flotte le pavillon rouge marqué du croissant, est celui du capitan-pacha; il fuit si rapidement qu'on ne peut reconnaître

les personnages qu'il emporte. Cet autre affecte une allure plus douce et plus lente; il flâne, il respire l'air et le soleil; une atmosphère parfumée l'enveloppe et marque son passage; ce sont les femmes de quelque riche harem qui, sans féredjé ni yasmak, fument le chibouk et se content des histoires. Ne soyons pas trop curieux, éloignons-nous; car, au premier regard indiscret, l'eunuque fera remettre les voiles, les rires cesseront, et nous aurons à nous reprocher d'avoir troublé la récréation. Au milieu de ce va-et-vient perpétuel, se montrent de temps en temps les formes colossales et immobiles des vaisseaux de guerre échelonnés, en guise de forts, le long du canal; le cuivre des canons brille à travers les sabords; les voiles pendent à moitié déployées; sur le pont et ailleurs semble régner un ordre et une propreté parfaite; cependant les marins prétendent que sous ce faux air de régularité se cachent tant de vices d'armement et de discipline, que tous ces beaux navires ne seraient à l'occasion de nulle utilité.

Mais un cri des caïdji vient nous tirer de notre contemplation; ils nous prient de fermer notre ombrelle. Étonnés d'une telle demande, nous hésitons à nous y conformer. « Messieurs, nous dit le drogman, n'exposez pas, par votre refus, ces malheureux à une punition cruelle. Nous voici arrivés devant le kiosque qu'habite le sultan, et un règlement sévère oblige tout passant, soit qu'il pleuve, soit que le soleil brille, à s'y montrer à découvert. Je ne sais si c'est un signe de respect qu'on exige, ou si le but n'est pas plutôt de satisfaire la curiosité des odalisques du harem impérial. Toujours est-il que le récalcitrant paye infailliblement sa désobéissance de la bastonnade; ce caïque que vous voyez tout prêt à s'élancer du *caïkana* du palais, se met à sa poursuite et le saisit. Quand le coupable est un Franc, les bateliers sont responsables pour lui et satisfont à sa place. » Il n'en fallait pas tant pour nous convaincre, et l'ombrelle disparaît. Nous sommes, en effet, à la hauteur du palais d'été : c'est un kiosque léger et élégant, malgré son étendue, d'une blancheur éclatante, orné de mille colonnettes et de grillages dorés. Il a deux ailes, dont l'une est occupée par le sultan et par ses esclaves que l'on voit circuler en grand nombre derrière les croisées ouvertes; l'autre, close et silencieuse, est le gynécée ou harem : rien n'y semble vivre; mais, derrière ces murailles muettes, Dieu sait les passions qui fermentent et les événements qui se déroulent!

C'est surtout à partir de ce palais de Béchik-Tag que la nature devient imposante, que les rives s'élèvent et verdissent. Deux chaînes de montagnes, l'une partie des régions de la haute Macédoine sous le

nom de monts Hœmus, l'autre se détachant des plateaux supérieurs de l'Asie Mineure et de l'Arménie, longent le Pont-Euxin et viennent, sous la forme de gracieuses collines, former en se rapprochant ce canal étroit qu'on nomme le Bosphore. Une végétation abondante recouvre leurs flancs, et masque d'un rideau toujours vert les vallées souvent arides de l'intérieur. A leurs pieds et tout au bord de l'eau, courent, depuis Stamboul jusqu'à la mer Noire, comme deux vastes trottoirs bordés dans toute leur longueur de maisons, de kiosques, de cafés, de mosquées et de jardins, qui font de ces lieux la plus belle rue de l'univers.

La force du courant, qu'à certains endroits nulle rame humaine ne saurait surmonter, rappelle de temps en temps le caïque vers la terre, où des hommes toujours prêts lui jettent leur corde et le remorquent. Alors succède au coup d'œil général mille détails charmants et de délicieux tableaux de genre : ce sont partout des scènes joyeuses, c'est une fête perpétuelle. Nous ne connaissons pas, dans nos impérieux et rigides climats, les jouissances du *far niente*, les voluptés du *kef;* plus la nature y est rebelle, plus nos besoins y semblent grands, et un travail constant, pénible, peut seul les satisfaire. Ici, la terre rend au centuple, et l'homme se contente de rien : quelques fruits récoltés sans labeur suffisent au repas du jour, le bain et le tabac coûtent peu de chose, le soleil tient lieu du vêtement qui fait défaut : que de conditions de bonheur! Je n'ignore pas que le progrès et la civilisation sont au prix du sacrifice et de la souffrance; mais laissez-moi l'oublier pour le moment : je ne suis venu en ces contrées, vous le savez, que pour retrouver la vie, non la pensée.

Cependant, nous avons dépassé successivement Béchik-Tag, où se réunissent les navires qui attendent le vent du sud pour se rendre dans la mer Noire; Orta-Keuï, le plus populeux des villages du Bosphore, et habité en grande partie par des Arméniens et des Juifs; Kourou-Tchesné et Bébek; les Châteaux d'Europe et d'Asie (Rouméli-Hiçari et Anadolou-Hiçari), qui se trouvent en face l'un de l'autre et commandent le détroit; Balta-Limani, Yéni-Keuï, puis enfin Thérapia, village presque exclusivement grec, renommé pour son bon air[1] et pour la rare beauté de ses femmes, et sur lequel flotte le pavillon aux trois couleurs du palais d'été de l'ambassade de France. Dès ce moment, le flot commence à soulever davantage notre caïque, des bruits de mer parviennent jusqu'à nous, le Bosphore s'élargit, et, se repliant, semble finir brusquement en un vaste lac; nous abordons à Bouïouk-Déreh.

[1] Thérapia (θεραπεία), c'est-à-dire séjour de *soins*, de *guérison*.

Bouïouk-Déreh et Stamboul sont comme les sentinelles qui veillent aux deux extrémités du détroit, l'une sur la mer Noire, l'autre sur celle de Marmara. Entre ces limites, tout, ainsi que nous venons de le voir, est riant et peuplé; au delà, il n'y a plus, de ce côté-ci, qu'une rive noire et inhospitalière; de l'autre, qu'une plage de sable. Bouïouk-Déreh, du reste très-différent de Constantinople, n'est qu'un beau et paisible village, où l'on jouit pendant l'été d'une fraîcheur presque constante, qualité à laquelle il doit sans doute d'attirer les Européens et d'avoir pour habitants, pendant cette saison de l'année, le personnel de la plupart des ambassades.

M. H...., drogman de notre légation, à qui nous étions recommandés particulièrement, nous reçut non-seulement comme des compatriotes, mais comme d'anciens amis qu'on revoit après une longue absence. Sa jeune femme nous accueillit à son tour avec une affabilité et une grâce charmantes. Nous nous étendîmes sur les larges divans du salon, où l'air circulait librement par toutes les croisées ouvertes. Nous causâmes de la patrie, de nos projets, et les heures se passèrent dans un échange d'interrogations et de réponses.

M. H.... voulut nous servir lui-même de guide dans nos excursions autour de Bouïouk-Déreh. — Sur la rive droite de ce village et à une petite lieue de distance, se trouve une forêt encore considérable que l'on nomme Belgrade. Une sorte de crainte respectueuse protége l'ombrage de ses grands arbres, qui attirent les nuées du ciel et au pied desquels jaillissent les sources qui abreuvent Constantinople. C'est près de ces lieux que campa jadis Godefroid de Bouillon, et un Grec montre encore les antiques platanes contre lesquels il appuya sa tente et son épée. Ces arbres énormes, dont le temps a creusé le tronc, servent d'abri aux pâtres et de demeure à un cafedji qui s'est installé dans l'un d'eux fort convenablement. Aux jours de fête, les habitants de Bouïouk-Déreh emportent leur repas et viennent le prendre en famille sur l'herbe fraîche et parmi les roses sauvages de la forêt, qui retentit alors jusqu'au soir des rires des jeunes filles et du bruit de leurs danses folâtres.

Ainsi que je l'ai dit, Belgrade est comme le réservoir des eaux de Stamboul, qui, s'il venait à lui faire défaut, pourrait fort bien mourir, au milieu de la mer qui l'environne, du supplice de Tantale. Aussi voit-on s'élever et courir dans toutes les directions du bois de nombreux barrages et aqueducs. En voici un, aux arches cintrées, qui porte le nom du fondateur de la Rome nouvelle; celui-ci, dont les pierres brunes et massives se cachent derrière une végétation luxu-

riante, est celui de Justinien; cet autre, qu'on appelle *Topous-Bend*, mais dont on ne connaît ni la date ni le constructeur, paraît remonter au temps des croisés; un certain nombre enfin, d'un style plus délicat, badigeonnés de blanc et chargés d'inscriptions turques ou arabes, annoncent une époque plus récente et même contemporaine.

Nous passâmes le reste de la journée à parcourir la forêt dans tous les sens, à nous enivrer de ses senteurs et de ses parfums. Lorsque nous regagnâmes Bouïouk-Déreh, à la tombée de la nuit, nous y trouvâmes encombré de monde le quai que nous avions laissé désert et silencieux. Des torches brûlaient de distance en distance, éclairant les rives et une partie des flots. Une voix de femme, forte et mélodieuse, chantait une romance de Schubert en s'accompagnant de la harpe. Des Grecques et des Arméniennes, non moins remarquables qu'à Thérapia, circulaient, la tête découverte, au milieu de la foule. Telle est la scène que présente, dit-on, chaque soir, après le coucher du soleil, le quai de Bouïouk-Déreh.

Le lendemain, nous passâmes le détroit et gravîmes les durs sentiers de la montagne du Géant (*Youcha-Daghi*), qui s'élève à l'extrémité de la terre d'Asie et à une courte distance du continent européen, dont elle semble s'être détachée violemment pour livrer passage aux ondes de la mer Noire. Quoique d'une hauteur peu considérable, elle domine suffisamment toute la contrée environnante. A ses pieds semblent couchés Bouïouk-Déreh, Thérapia, le vallon du Grand-Seigneur, l'Eau des Châtaigniers, la vallée des Roses, tous ces sites enchanteurs, enfin, auxquels l'imagination poétique du Turc a donné le nom d'une fleur ou d'un souvenir. A gauche, le Bosphore se déroule dans la direction de la Propontide, comme un long ruban d'argent qui relierait entre eux cent bourgs et villages. A droite s'étend la mer « inhospitalière », dont la dénomination dépeint si bien l'aspect sombre, désolé, volcanique de ses rives. Rien de moins attrayant que ce vaste lac : ses eaux sont ternes et comme constamment tourmentées par la tempête; un brouillard, causé par des évaporations considérables, la recouvre toujours plus ou moins; il s'y forme, pendant la saison d'hiver, de vastes étendues de glace. De tout temps la mer Noire fut l'objet d'une terreur religieuse : l'antiquité classique la peupla de monstres; et si de nos jours le marin ne croit plus à ces fables, il la redoute encore pour ses orages fréquents, ses vents contraires, ses rivages sans ports, et sa sortie si étroite, si difficile à trouver, parfois si dangereuse.

La montagne du Géant se termine par un plateau qu'on est tout étonné de trouver vert et boisé. Au centre est un tombeau, long d'en-

viron trente mètres, entouré d'un grillage de fer et ombragé par des arbustes. A un des côtés du monument se trouvent placés un vase et une coupe, qui sont remplis chaque jour, l'une de café par les derviches à l'usage du mort, l'autre de *paras* par les pèlerins à l'usage des derviches. Quel fut l'homme gigantesque, vénérable, qui repose sur cette montagne à laquelle il a donné son nom? « C'était un géant, répond la tradition; sa tombe le prouve. On le voyait, assis sur ce sommet et les pieds dans la mer, passer ses heures à contempler le ciel. Sa voix soulevait et calmait les flots; les marins lui payaient un tribut et ne pouvaient manquer à ce devoir sans périr[1]. » Depuis que notre géant a quitté la terre, il n'est plus animé sans doute envers les mortels que de sentiments de bienveillance, car on vient lui demander de toutes parts la fortune et la santé. La seule habitude peu noble dont les derviches ne l'aient pas corrigé encore, c'est, on s'en aperçoit bien aux dons qui affluent vers lui, d'exiger une rétribution pour les services rendus ou à rendre.

En descendant de la montagne, nous trouvâmes sur la plage notre aimable hôtesse qui nous attendait. Sous un platane aux larges feuilles et près d'une fontaine, était étendu un tapis d'Alascher avec tous les préparatifs d'un banquet. Une négresse nous le servit. Je n'ai pas besoin de vous dire si nous y fîmes honneur; jamais je n'oublierai ce gai repas des rives du Bosphore, ni la cordialité de nos amphitryons. Plus tard nous parcourûmes encore tous ces vallons charmants et mystérieux que nous avions contemplés le matin du haut du Youcha-Daghi, et je crois que nous ne serions pas parvenus à nous en arracher, si nos caïdji impatients n'étaient venus nous avertir que le soleil descendait et que l'heure propice pour le départ allait s'écouler.

Nous tournâmes donc la proue vers Stamboul; à peine une demi-heure après, la nuit tombait sans crépuscule, et l'obscurité était complète. Une brise légère s'étant levée, on avait dressé la voile, et nous filions rapidement sans qu'aucun bruit, pas même celui des rames dont on avait cessé de se servir, troublât le silence qui nous environnait. Nous tenions, pour mieux profiter du courant, le milieu du canal, dans lequel rien ne bougeait, et qui nous eût semblé vide si nous n'avions entrevu de temps en temps les formes indécises de quelque navire à l'ancre. Des deux côtés, les rives étaient marquées par des centaines de petites lumières, puis parfois par un kiosque plus éclairé,

[1] Qui ne reconnaît ici distinctement une de ces figures, de ces légendes naturalistes, source première de toute mythologie?

qui projetait sur l'eau un long rayon lumineux que nous faisions trembler en passant. Ce calme général et profond, que rendait plus sensible encore le souvenir de l'animation de la veille, n'avait pas tardé à nous gagner nous-mêmes; nous échappions à la sensation qui nous tenait depuis tant de jours sous son empire, nous revenions à la pensée, à la méditation.

Cependant, depuis quelques instants nos caïdji regardaient fréquemment du côté de Constantinople, nous montrant l'horizon, parlant de Stamboul et nous disant des choses que nous ne pouvions comprendre. Notre drogman nous apprit bientôt qu'il s'agissait d'un incendie. En effet nous vîmes s'élever, dans la direction indiquée, une lueur assez semblable à une aurore boréale. De moment en moment elle grandissait et devenait plus vive. Un éclair illuminant tout le Bosphore brilla au front du Château-d'Europe, et un coup de canon retentit, puis un deuxième, et ainsi jusqu'à dix, signal ordinaire d'alarme. Les veilleurs parcouraient le rivage en jetant des cris sinistres; les navires de guerre sortaient de leur sommeil et de leur obscurité, faisaient descendre les équipages dans les chaloupes et les envoyaient à terre : c'était réellement un incendie, et des plus violents. Tout cela offrait un tableau grandiose, magique; mais que de désastres il présageait! Nos rameurs se hâtaient, et à mesure que nous approchions le feu gagnait. Des gerbes embrasées s'élançaient dans tous les sens; les chevilles et les nœuds des boiseries sautaient avec un bruit semblable à celui d'une forte mousqueterie. Toutes ces maisons de bois, desséchées par de longues chaleurs, s'enflammaient comme des bottes de paille; on voyait la flamme serpenter, courir d'un toit à l'autre et les envelopper : ce ne fut plus bientôt qu'un vaste foyer incandescent, qui éclairait le ciel, la mer et la campagne comme le soleil en plein midi.

Une heure après que nous avions commencé à apercevoir l'incendie, nous débarquions. Le feu consumait, à quelques pas de notre hôtel, un quartier de Péra. Son intensité était la même; mais on était parvenu à le concentrer, et le faubourg n'avait plus à craindre une destruction totale. La foule revenait silencieuse; pour elle aussi le spectacle était terminé.

Ce matin nous sommes retournés au lieu du sinistre. Deux cents maisons ont été consumées; sur le terrain qu'elles occupaient, il n'y a plus qu'une large place, quelques poutres fumantes, et les familles des incendiés attendant qu'on vienne à leur secours et qu'on leur procure un asile. Ces pauvres gens sont du reste calmes et résignés, je dirais presque indifférents; pas un qui murmure; — c'était écrit : *Ev-Allah,*

louange à Dieu! Au surplus, l'incendie n'a pas sous ce climat heureux les graves conséquences qu'il présente chez nous. Les mobiliers détruits ne se composent guère que d'un méchant coffre, de quelques hardes et de pipes; coucher à la belle étoile n'est pas bien dur, quand on est habitué à passer la nuit sur la terrasse de sa maison; enfin, la fréquence de ces désastres y accoutume l'esprit. Le feu est même souvent ici, dit-on, une mesure d'ordre ou d'assainissement; on a vu, notamment, des quartiers d'où l'on ne parvenait pas à extirper le brigandage ou la peste, s'embraser fort à propos et étouffer le fléau dans ses flammes; d'autres fois, à en croire mon Guide, on aurait eu recours à cette extrémité pour des motifs moins plausibles : « Lorsque Mahmoud, dit-il, eut envie d'utiliser les voitures européennes que l'Angleterre lui avait envoyées en cadeau, la ville impériale n'avait que deux rues carrossables. Alors il fallut bien employer le remède tout-puissant; une grande et belle rue, tracée et déblayée par cet étrange mode d'expropriation forcée, s'étendit bientôt depuis le pont qui traverse le port jusqu'à la place du Séraskier. » C'est très-possible! Et puis, pourquoi le Turc tiendrait-il tant à son toit, s'il ne fait, comme on le prétend, que camper en Europe?

V.

ESKI-SÉRAÏ — SAINTE-SOPHIE. — MOSQUÉES. — TURBÉS.

Avant-hier soir, on nous prévint que le firman désiré allait être signé, qu'il n'était valable que pour un jour, et que la tournée commencerait peu après le lever du soleil.

Le lendemain, en effet, un officier de la Sublime-Porte se présenta à notre hôtel. Il tenait à la main, renfermé dans un étui doré, le précieux écrit. Plusieurs cavas, armés de sabres et un pistolet sur chaque hanche, traînaient à sa suite leurs éternelles pantoufles. Ce cortége semi-sérieux, semi-risible, nous mena vers l'Eski-Séraï (vieux sérail), où nous fûmes fort surpris de trouver une foule inusitée qui semblait nous attendre. — Un firman du genre de celui que nous avions obtenu se refuse rarement; mais il coûte cher, et partant ne se demande guère. Lors donc que quelques voyageurs se cotisent pour en faire les frais, tout Stamboul le sait, et maint curieux peu fortuné, maint pèlerin pieux, surtout force conscrits nouvellement débarqués de la province, se glissent sur leurs pas en se disant de leur suite et en les

iant de vouloir bien se faire les complices de cet innocent subter-
ge. Comme ces intrus sont presque toujours des Osmanlis, l'officier
rme volontiers les yeux et n'exprime aucun étonnement de se trouver
la tête d'une si nombreuse caravane.

Sérai est un mot persan que les Turcs ont adopté et qui veut dire
alais. Le séraï, ou le palais par excellence, est celui qu'ont construit
. habité, peu après leur entrée à Constantinople, les princes otto-
ans. Il occupe, semblable à une ville, toute la place que prenait la
rimitive Byzance. Un mur épais, flanqué de tours, l'environne et en
it à volonté une forteresse. Entre cette enceinte sont entassés, sans
rt ni symétrie, mais dans un désordre pittoresque cependant, jar-
ins, fontaines, palais, kiosques, bains, écuries, mosquées et casernes;
- inextricable dédale, où la pensée se perd aussi bien que les yeux.

Nous entrâmes par la porte qui s'ouvre sur la Corne d'Or et péné-
âmes directement dans le corps de logis principal. La solitude et le
lence de ces lieux, qu'on n'habite plus, frappent défavorablement
s l'abord. L'abandon de l'Eski-Séraï, qui est, avec son histoire à la
is glorieuse et sombre, ses cimeterres et ses fleurs, ses odalisques
rfumées et ses têtes sanglantes, le symbole de l'empire turc, en
arque bien la décadence. Ses sultans, fuyant, malgré le charme de la
tuation et le prestige des souvenirs, ces murs témoins importuns
une puissance évanouie, s'en sont allés dresser dans quelque courbe
Bosphore un kiosque fragile, image de leur état actuel et présage
leur prochain avenir : ils ont posé ainsi, *non autem a semetipsis*, un
te fatidique dont ils sont seuls peut-être à ne pas comprendre le sens.

Dès maintenant déjà, le séraï délaissé semble ouvert au premier
il se présentera pour l'occuper; il n'a plus aucun mystère, et on le
rcourt tout entier. La visite de ce palais est un long désenchante-
ent, une désillusion complète. Pâle copie des résidences royales les
us humbles de l'Europe, il ne répond à rien de ce qu'on avait rêvé.
s salons, dont l'architecture n'est ni belle ni originale, sont vides et
garnis; on y a froid malgré tous les rayons du soleil d'Orient. Vous
rai-je l'énumération de tous ces appartements, qui n'ont que l'avan-
ge d'être spacieux? C'est une salle de bal, ou plutôt de danse, dont
parquet se détraque; c'est un musée qui renferme les cimeterres des
ciens sultans, seuls objets précieux que leurs derniers successeurs y
ent laissés, n'en ayant sans doute que faire; c'est le gynécée, où
sent entassés — *horresco referens* — une centaine de maigres matelas,
ntrefois la couche des odalisques. Voici un long couloir, badigeonné
la chaux et orné de mauvaises gravures enluminées. Une petite salle

octogone, située dans la partie la plus retirée du palais, offre cependant un charme particulier et éveille vivement l'attention. Elle est tout entière de marbre blanc richement sculpté et doré; la voûte, percée de jours imperceptibles, y laisse pénétrer une lumière rosée et mystérieuse; une élégante conque d'albâtre, dans laquelle de grosses joues de satyres versent une eau odorante, s'y élève au centre : c'est le *Bain de l'amour,* où l'on conduisait la *Kadine*[1] dont les grâces avaient su mériter le mouchoir brodé d'or; —

. . . . . στιλπναὶ δ'ἀπέκιπτον ἔερσαι[2].

Au temps de la splendeur ottomane, aucun chrétien ne pénétrait dans la partie du séraï que nous venons de voir. Les ambassadeurs des puissances étrangères n'y entraient pas eux-mêmes; ils étaient reçus dans un petit kiosque situé en dehors de cette enceinte réservée. La salle dans laquelle on leur accordait de contempler Sa Hautesse est de moyenne grandeur, sombre et passablement malpropre. Le trône en occupe un des angles, perdu dans l'obscurité : c'est une sorte d'estrade recouverte d'un dais que soutiennent quatre colonnes de cuivre doré, incrustées de pierreries. Vous connaissez peut-être la scène qui se passait lorsque, dans un jour de réception, l'*Ombre de Dieu* daignait venir s'accroupir sur ce divan fameux. « Seigneur, disait du seuil de la porte l'officier chargé d'introduire le ministre étranger, Seigneur, un voyageur fatigué demande votre protection et l'hospitalité; voulez-vous lui permettre de s'abriter à l'ombre de votre justice et de se désaltérer à la fontaine de votre munificence? — Que cherche-t-il et que veut-il? lui répondait-on. — Seigneur, il vient des confins de la terre pour saluer votre gloire et admirer votre splendeur; dans ses mains il porte l'or et l'encens qu'il désire déposer à vos pieds comme gage de soumission. — Qu'il entre, et que ses yeux éblouis s'abaissent vers la terre! » — *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

Autour de la salle du trône sont d'autres bâtiments dont je n'ai rien de particulier à vous dire. On nous nomma la bibliothèque, le palais des eunuques blancs et noirs, le *khazné,* ou trésor, les bains du sultan Sélim. Nous traversâmes ensuite le vestibule où l'on décapitait les pachas, et dans lequel les traces de sang ont disparu sous des peintures à fresque qui représentent des prairies vert-épinard, des moutons, des bergers, des bergères, des houlettes et des pipeaux :

O Melibœe, deus nobis hæc otia fecit!

[1] Nom qu'on donne aux favorites du sultan.
[2] *Iliade*, XIV, 351.

'lus loin est l'antique église que Constantin consacra sous le nom sainte Irène. Ce temple est le seul que les Turcs ne vouèrent pas au te de Mahomet; ils en ont fait un dépôt d'armes. Avant d'y avoir nétré, les étrangers s'imaginaient qu'il devait contenir des curio-s sans nombre; mais ici encore les Osmanlis ont déjoué leur ante : au lieu de toutes ces antiques armures qu'on espérait y ren-ntrer, il ne s'y trouve que des fusils de fabrication moderne et ambles briquets. Quant à l'édifice lui-même, il disparaît tellement rière les engins de guerre qu'on y a entassés, que je ne saurais s en parler.

Nous quittâmes le séraï par la Porte sublime ou impériale (*Babi-mayoun*), où nous vîmes, en nous retournant, les niches dans les-illes on plaçait les têtes des suppliciés. Elles aussi, grâce à Dieu, ient vides.

à quelques pas de là s'élève le temple célèbre de la Sagesse divine : ν Σοφία. Les constructions dont on a entouré la basilique la cachent aque complétement; de nombreux contre-forts et des minarets utés depuis la conquête en détruisent l'effet, surtout celui de la apole. Il faut donc se hâter d'entrer; mais lorsqu'on a passé sous e des neuf portes du temple, et qu'on laisse errer ses regards entre murs tant vantés et autrefois si splendides, on n'éprouve pas bord un moindre désappointement. On se demande avec peine où it allés cet or et cet argent, ces pierres précieuses, ces mosaïques comparables, en un mot, toutes ces richesses que les empereurs rient y semèrent pendant une si longue suite de siècles. Un affreux ligeon blanc recouvre tout l'édifice. Le marbre plus ou moins entier du rement disparaît sous des nattes grossières, dont les longues bandes, courant dans un sens oblique, contrarient toutes les lignes, dérou-it l'œil et font croire, tant qu'on ne s'est pas rendu compte du véri-le état des choses, à un vice de construction. Cette dernière singu-ité provient d'une nécessité religieuse : il fallait tourner de quelque on vers la Mecque la basilique que les chrétiens, d'après leur cou-ne, avaient dirigée vers Jérusalem, et trouver ainsi le moyen d'in-quer à l'attention du fidèle un point de l'horizon autre que celui que aque l'abside[1]; c'est dans ce but qu'on eut recours à l'ingénieux pédient dont je viens de faire mention. La confusion qui en résulte augmentée encore par la présence d'échoppes de bois, que des

[1] On sait que le musulman, en faisant sa prière, doit avoir le visage tourné dans la ction de la ville sainte du prophète.

vendeurs de korans et des écrivains publics ont adossées aux bas côtés dans toute la longueur de l'église. Tout ce qui pouvait rappeler le culte chrétien a été, du reste, impitoyablement retranché; pour parvenir à le faire disparaître, on a entaillé les colonnes, brisé les marbres et écorné les chapiteaux.

Lorsque l'esprit se remet cependant de cette impression première, il parvient à saisir encore l'économie architecturale de l'édifice et ses principales lignes : il est de ces beautés qu'une destruction totale peut seule anéantir. C'est du haut de la galerie où se tenaient les femmes et les catéchumènes qu'on embrasse le mieux dans son ensemble ce rectangle aux proportions grandioses. L'œil le parcourt, le sonde dans toutes les directions, sans que les colonnes, qui y figurent une croix grecque, l'arrêtent nulle part. Au centre s'élève le dôme, dont le diamètre détermine la largeur de la nef. Rien de plus saisissant et d'un effet plus inattendu que cette coupole circulaire inscrite dans ce carré, et qui, sans points d'appui apparents, s'élance vers le ciel avec une légèreté inimaginable. Elle est percée de quarante-huit fenêtres cintrées qui, laissant passer des flots de lumière, la font paraître à jour et bleue comme le ciel même. Les bas côtés sont divisés, dans le sens de leur longueur, en trois parties, qui contenaient des chapelles, et se trouvent séparés de la nef principale par quarante grosses colonnes. Du chapiteau de ces colonnes partent des arcs plein-cintre, sur lesquels repose la galerie des tribunes, d'où s'élèvent à leur tour les soixante-sept colonnes plus élancées et plus minces qui soutiennent la voûte. Au fond était la table sainte, ἅγια τράπεζα, que le soleil levant venait frapper de ses rayons à travers les trois hautes croisées de l'abside. Cet autel a disparu avec bien d'autres choses que je n'ai pas à vous rappeler, et dont vous pourrez trouver ailleurs le détail.

En sortant de la basilique, nous traversâmes la place de l'Atrium, où l'on trouve encore quelques vestiges du portique d'ordre ionique qui l'entourait. Au milieu était placée une fontaine à laquelle on puisait l'eau pour les ablutions, car cet usage n'est pas spécial aux musulmans, et les Grecs le connaissaient déjà.

Entre Sainte-Sophie et l'ancien Hippodrome est la caserne ruinée des janissaires. Des fûts de colonne, des pans de murs, des débris de tout genre en jonchent le sol, que laboura pendant une heure la mitraille meurtrière. Vous connaissez l'histoire de cette milice turbulente du belliqueux Orcan, ses révoltes périodiques, ses priviléges excessifs, sa puissance trop souvent nuisible. Elle tomba sous les boulets de Kosrew, ministre des vengeances et des desseins du sultan Mahmoud; avec elle

s'écroulèrent le vieux fanatisme ottoman, l'opposition obstinée aux réformes, mais aussi le plus solide rempart du mahométisme et de l'Empire.

L'Hippodrome, où nous arrivons, est une vaste place, appelée aujourd'hui *At-Meïdani*, qui avait à Constantinople la même importance que le Pnyx à Athènes. Elle fut témoin tour à tour des controverses religieuses, des luttes politiques et des fêtes impériales. La jeunesse venait s'y exercer à la lutte, et spécialement, comme son nom l'indique, à la course des chevaux et des chars. Des portiques l'environnaient, étalant avec complaisance les chefs-d'œuvre de la statuaire antique enlevés à tous les temples de la Grèce. De tout cela, rien ne reste; car je ne saurais compter pour quelque chose un obélisque placé du temps de Théodose, une colonne ou pilier carré élevé par quelque Porphyrogénète, et un débris de trépied qu'on dit venu de Delphes.

La place, quoique grande encore, énorme même pour une ville d'Orient, n'a plus que le quart de son étendue primitive; le sultan Achmet en a pris la plus grande partie pour y placer sa ravissante mosquée. Celle-ci n'est point entourée, comme Sainte-Sophie, de constructions étrangères et parasites; elle se montre tout entière dans son développement et ses détails, entre ses six minarets blancs, les plus beaux et les plus riches de Stamboul, les seuls qu'on puisse embrasser d'un regard de la base au sommet.

La mosquée d'Achmet offre, comme la plupart des édifices de ce genre, un mélange de byzantin et de persan, modifié par l'imagination arabe. Pour y entrer, on passe d'abord par une vaste cour rectangulaire, dont le mur de clôture est percé, dans toute sa longueur, de petites croisées géminées et ogivales, et qui est plantée d'arbres; elle contient de plus, à droite et à gauche, des constructions très-basses et sans étage, composées de chambres, d'écuries et d'une salle de bain à l'usage des étrangers : c'est le khan de la mosquée. Cette pieuse coutume, si générale en Turquie, qui consiste à rapprocher du temple l'hôtellerie, l'hôpital et l'école, m'a toujours singulièrement touché et ravi. Elle a sans contredit des inconvénients que je ne me dissimule pas, et peut donner lieu à de graves abus; mais le sentiment qui l'a inspirée n'en est pas moins admirable. L'islamisme a parfaitement compris, rendons-lui cette justice, que les institutions charitables accompagnent et ornent bien mieux la maison de Dieu que le luxe de l'or et des pierreries.

La seconde cour, sorte de parvis ou de propylées, a la forme d'un carré, dont l'un des côtés est dessiné par le temple ou la mosquée

proprement dite, et les trois autres par des portiques à colonnades et à arcades surmontés d'un grand nombre de petits dômes. Elle est entièrement pavée de marbre, et contient au centre la fontaine d'usage plus gracieusement sculptée encore qu'aucune autre. A ces galeries profondes, à ces marbres légèrement jaunis, à ce silence religieux qui vous pénètre de respect, on se croirait volontiers dans quelque cloître du moyen âge.

La façade occidentale de la mosquée, celle qui donne par conséquent sur la cour où nous nous trouvons, est recouverte également de marbre et percée de quelques croisées. Le tympan et les voussures de la porte d'entrée sont décorées de ces petites niches en encorbellement qui sont particulières à l'architecture arabe, et dont l'ensemble présente un aspect si léger et si original. A l'intérieur, le temple a quelque chose de grandiose et de solennel. C'est un vaste édifice soutenu par une forêt de colonnes, qui le divisent en un grand nombre de nefs parallèles. Celle du milieu, la plus large, va de la porte au chevet, ayant au centre quatre gigantesques piliers qui portent la coupole. Les arcades sont généralement en ogive. — Dans la partie du temple tournée du côté de la Kaaba est une niche qui remplace notre abside et qu'on nomme le *mirab;* des versets du Koran y sont inscrits en lettres d'or, et le livre saint lui-même s'y trouve déposé. Près de ce sanctuaire est la chaire (*minbar*), du haut de laquelle l'imam récite la prière publique, et en face de celle-ci, la tribune du sultan. Ce sont là les seuls meubles du monument, dont la nudité est du reste complète. J'ajouterai cependant qu'un voile tendu aux dernières colonnes de gauche y marque encore la place réservée à l'école.

Telle est, autant que j'ai pu en juger par une inspection rapide, la plus vénérée des mosquées de Stamboul. Il y a sans doute chez elle moins d'art, de science et de beautés de détail que dans la basilique de Justinien; mais elle est intacte, et affecte dans son ensemble un air de majesté qui supplée merveilleusement à la perfection architecturale.

Notre tout-puissant firman nous ouvrit encore quelques autres mosquées : celle d'Osman, dont l'atrium possède un sarcophage de porphyre que l'on dit avoir contenu les cendres de Constantin, et qui est, dans tous les cas, remarquable; celle de Bajazet, aux innombrables pigeons, qu'on prétend descendus d'un couple que le fondateur y aurait placé de sa main, et qui jouent ici le rôle des pigeons de Saint-Marc à Venise; la Souleimaniyé, plus riche en ornements que celle d'Achmet, plus pure peut-être même comme style, et éclairée par de magnifiques vitraux peints d'origine persane. Tous les grands traits

rchitectoniques de ces temples sont les mêmes, et je n'en recommen-
rai pas la description.

Il y a à Stamboul trois cent quarante-six mosquées, et ce nombre
'est que rigoureusement suffisant eu égard à l'exactitude avec laquelle
s musulmans s'acquittent de leurs devoirs religieux. Cinq fois le jour,
muezzin appelle le fidèle au temple; et Mahomet recommande en
fet la prière à chaque page de son livre. « Dieu n'a créé les hommes
t les génies, dit-il, qu'afin qu'ils l'adorent. — Observez donc avec soin
s heures des prières et la prière du milieu, et levez-vous à la prière
émétrés de dévotion. — Si vous craignez quelque danger, vous pouvez
rier debout ou à cheval; quand vous êtes en toute sécurité, pensez
e nouveau à Dieu. — Et dans la nuit, consacrez vos veilles à la prière;
e sera pour vous une œuvre surérogatoire[1]. » L'ablution commence
cérémonie, car il est écrit : « O croyants! quand vous vous disposez
faire la prière, lavez-vous le visage et les mains jusqu'au coude;
uyez-vous la tête et les pieds jusqu'aux talons[2]. » Laissant leurs
haussures au portail, ils entrent et se tournent vers la Kaaba de la
ecque, conformément au précepte : « Nous t'avons vu tourner ton
isage de tous les côtés du ciel; nous voulons que tu le tournes doré-
avant vers une région dans laquelle tu te complairas. Tourne-le donc
rs la plage de l'oratoire sacré; en quelque lieu que vous soyez, tour-
z-vous vers cette plage[3]. » Debout et les bras tendus vers le ciel,
murmurent des prières en élevant de temps en temps la voix,
après l'ordre de Mahomet[4], pour prononcer le nom d'Allah. Ils s'age-
uillent, s'étendent à terre, touchent le sol du front, et recom-
encent ainsi plusieurs fois de suite. En accomplissant cet acte, tous
urs mouvements sont nobles et respectueux; leurs têtes s'inclinent
ntement, car ils craindraient de ressembler, comme le remarque le
oran, à des poules qui becquètent; leurs yeux demeurent fixés sur
point de l'horizon où ils placent la Kaaba; toute leur personne enfin
rte l'empreinte la plus profonde du recueillement et de la foi. Avoir
e religion et la pratiquer est une même chose pour le Turc; le res-
ct humain qui empêche de témoigner de sa croyance lui est, je ne
rai pas antipathique, mais inconnu.

Il est rare de rencontrer des femmes dans les mosquées. Nulle part
Koran ne leur fait une obligation de s'y rendre ni de prier; il ne le

[1] *Koran*, II, 239, 240; XVII, 81; LI, 56.
[2] *Koran*, V, 8.
[3] *Koran*, II, 139.
[4] *Koran*, VII, 204.

leur défend pourtant pas non plus, car Dieu a révélé à son prophète que « hommes ou femmes qui pratiqueront les bonnes œuvres et qui seront en même temps croyants, entreront dans le paradis et ne seront pas fraudés du plus petit brin de récompense[1] ».

Mais je ne puis m'arrêter davantage à la doctrine et au culte musulmans (*mouslim*, livré à Dieu, résigné à la volonté de Dieu), quoique j'eusse aimé à vous en entretenir avec quelque développement; des mosquées, on nous entraîne aux *turbés*, ou tombeaux. Par là, je n'entends pas vous parler de ces pierres coloriées et dorées que surmonte un turban sculpté lorsqu'elles appartiennent à un homme, qui se terminent en pointe quand elles marquent la place d'une femme, et qu'on trouve plantées par milliers dans tous les cimetières; il s'agit de ces tombes impériales, dont les dimensions ne sont guère inférieures à celles d'un temple, et qui tiennent le plus souvent à la mosquée que le mort fit construire. Ce sont des monuments de forme et de style assez différents, divisés en plusieurs salles destinées à des usages divers, mais généralement pieux. La partie centrale, ou *turbé* proprement dit, est presque toujours une vaste rotonde de marbre couronnée d'une coupole, au milieu de laquelle se trouve le cercueil du fondateur, recouvert de riches cachemires, d'un turban à aigrette de diamants et quelquefois d'armes splendides. Autour du cercueil du sultan sont ceux de ses femmes et de ses enfants, placés sur des estrades de moins en moins élevées en proportion de l'âge et du rang du mort, et chargés également de tissus précieux qui retombent jusqu'à terre et couvrent le parquet. A tous les coins de la salle enfin sont posés des coffrets incrustés de nacre et remplis de parfums. Tout cela forme un ensemble, je n'ai pas besoin de vous le dire, qui n'a rien de funèbre ni de lugubre; le turbé présente au contraire, lorsque le soleil vient éclairer à travers les grilles dorées de ses larges croisées ces éclatantes étoffes, quelque chose de singulièrement riant : tel est du reste l'aspect général que le Turc aime à donner à la mort.

Le nombre de ces turbés est considérable; mais un seul a un caractère réellement frappant et original : celui de Soliman II, ou le Magnifique, et de la fameuse Roxelane. Les murs sont revêtus de briques émaillées de diverses couleurs et disposées de façon à former de gracieux dessins; les vitrages, peints comme ceux de la mosquée attenante, ont un éclat incomparable. Ajoutez à cela l'importance des souvenirs, et vous comprendrez qu'on puisse être ému.

[1] *Koran*, IV, 123.

En quittant l'Osmaniyé, le dernier monument que nous visitâmes, deux ou trois cents personnes nous suivaient. Ce nombre de curieux, recruté de çà et de là, était devenu insensiblement assez considérable pour que, sans nous en douter, nous fissions émeute dans les rues de Stamboul, que nous parcourions en triomphateurs. Mais lorsque notre cicerone officiel eut déclaré la tournée terminée, la foule des visiteurs, à l'idée de l'inévitable *bakhchich*, se dispersa comme par enchantement, et nous regagnâmes seuls les hôtels de Péra.

VI.

LA PRIÈRE DU VENDREDI. — LES EAUX-DOUCES D'ASIE.

Le vendredi fut réservé au Seigneur par Mahomet, et il est resté en respect dans l'islamisme comme le sabbat chez les juifs et le dimanche chez les chrétiens. Ce jour est pour les Turcs vraiment le jour du repos. Il n'est pas consacré exclusivement aux exercices religieux et à la retraite, comme dans quelques pays d'Europe. Il n'annonce point non plus comme dans d'autres, les joies folles et la dissipation : c'est au terme de la semaine, comme l'heure de midi au milieu de la journée, un temps de calme béatitude, de *kef* par excellence. Le musulman, sous l'impression de son climat enchanteur, ne croit pouvoir honorer mieux la Divinité qu'en jouissant avec dignité des bienfaits qu'elle lui prodigue.

En ce jour-là, le sultan, sortant du mystère dans lequel il s'enveloppe, va faire successivement dans l'une des mosquées de Stamboul ce qu'on appelle la prière publique; hier, c'était au tour de celle de Bébek, village bien connu des rives du Bosphore. Curieux d'assister à cette cérémonie, et un peu aussi de voir Abd-ul-Medjid, nous prîmes un caïque et allâmes nous laisser bercer au gré des flots en attendant son passage. Le soleil était superbe, et l'eau reflétait dans tous les sens ses joyeux rayons de fête. Les vaisseaux pavoisés portaient au haut des mâts leurs flammes rouges marquées du croissant. L'infanterie turque, rangée le long des quais sur toute la distance qui sépare Bechik-Tag de Bébek, c'est-à-dire l'espace d'une lieue, semblait une haie de feu, tant le fer des mousquets ruisselait de lumière. A onze heures, le canon de Top-Khana retentit douze fois, et le sultan sortit avec son escorte du caïkana du palais. Quatre embarcations de douze paires de rames chacune se suivaient. Dans les deux premières, richement décorées, se tenaient les principaux officiers de la cour, le dos tourné du côté de la

proue et la tête inclinée en signe de respect vers le caïque impérial. Celui-ci venait le troisième, léger malgré sa longueur, ciselé et doré comme un bijou; jamais flot ne porta objet à la fois plus gracieux et plus riche. A l'arrière, sous un dais d'or aux draperies de velours rouge, siégeait entouré de ses ministres le tout-puissant empereur. Devant lui on voyait à chaque coup de rame s'incliner tous ensemble, comme mus par un ressort, les vingt-quatre fronts des rameurs. Enfin, le dernier canot portait les autres personnages de la suite. Tout ce cortége fuyait avec une rapidité fantastique; et partout sur son passage le canon grondait, les soldats présentaient les armes, les tambours battaient aux champs et les musiques jouaient.

Quand nous abordâmes à Bébek, le sultan, que nous n'avions pu suivre qu'à distance, était déjà dans la mosquée. Enfermé seul avec l'imam, il récitait la prière d'usage, prosterné devant « le Dieu unique en dehors duquel, dit Mahomet, il n'y a ni dieu, ni puissance, et à qui appartient l'empire des cieux et de la terre[1] ». Il sortit une demi-heure après son entrée dans le temple, et retourna vers les caïques entre une double haie de soldats placés pour maintenir la foule. A mesure qu'il avançait, les têtes se baissaient comme dans la crainte de porter sur sa personne sacrée un œil téméraire; lui seul jetait à droite et à gauche ces regards lents et fixes qui constituent la façon de saluer d'un empereur ottoman. Parvenu au bord de l'eau, il congédia sa suite, prit une embarcation moins somptueuse et s'en alla descendre incognito au kiosque de la sultane validé, c'est-à-dire de sa mère, chez laquelle il se rend fréquemment, et pour qui il semble avoir un profond amour.

Quittons à notre tour ces lieux qui seront bientôt déserts et prenons la foule pour guide, car il n'est pas de meilleur moyen de connaître un pays que d'en suivre les usages.

En face du village de Bébek, un peu en deçà du château d'Asie et sur la même plage, se cache au fond d'une petite baie le délicieux vallon des Eaux-Douces. La rivière Gueuk-sou, qui lui donne son nom, y serpente entre d'épais gazons, des marronniers et des platanes; les blanches tours de la forteresse s'élèvent à gauche au milieu de massifs de verdure, un kiosque le ferme à droite, et au fond est la montagne qui l'enveloppe de ses replis. C'est là qu'on se rend, vers l'heure où le sultan termine sa prière, pour y passer à l'ombre une partie du jour sanctifié. Nous nous y fîmes conduire. Une quantité considérable de

[1] *Koran*, II, 160; XX, 7, 14; XXVIII, 70; XXX, 17, 25; LVII, 2; *et passim*.

caïques, sur lesquels il fallut passer pour atteindre le rivage, en encombrait les abords. Au delà, la prairie vue à une certaine distance semblait un champ de bluets et de coquelicots, tant elle était émaillée de rouges tarbouchs et de bleus féredjés. Lorsque nous fûmes arrivés, nous nous trouvâmes en face d'un tableau dont aucune de nos promenades ou de nos réunions publiques ne saurait donner une idée. Figurez-vous deux groupes immenses, séparés à vingt pas d'intervalle par une barrière invisible, mais infranchissable, concentrés sur eux-mêmes, ne s'accordant réciproquement aucune attention, morts l'un à l'autre comme si un monde ou un siècle les divisait. Vous rappelez-vous l'aspect qu'offrait dans notre enfance à l'heure du service divin une église de campagne, alors que les paysans, d'un côté de la nef, et les paysannes, de l'autre, semblaient se fuir mutuellement, comme s'ils n'auraient pu se trouver en contact sans affliger les anges et réjouir Satan? Eh bien, ici, c'est toujours encore, au motif près peut-être, comme autrefois dans nos temples rustiques. Ne vous en étonnez pas trop pourtant, car nous n'avons là qu'un nouvel exemple d'une coutume générale que le préjugé entretient sévèrement. Le Turc n'a devant le public aucun rapport avec ses femmes, et bien moins encore avec celles d'autrui. Elles sont pour lui comme des enfants auxquels il porte une affection toute paternelle, qu'il visite à heure marquée et dont il laisse ensuite le soin et la surveillance aux eunuques et aux esclaves. Jamais il ne sort avec elles; et s'il vient à les rencontrer hors de chez lui, c'est sans les reconnaître, car les arrêter ou leur adresser la parole serait commettre une haute inconvenance.

Commençons donc, puisqu'il en est ainsi, par parcourir le côté des hommes; plus tard, nous essayerons de profiter de nos priviléges nationaux pour nous glisser du côté des femmes.

Ce qui distingue le premier groupe, c'est surtout le calme et la tranquillité; il nage dans une atmosphère de quiétude, enveloppé d'un nuage de fumée d'où s'exhale le double arome du tabac et du café. Chaque arbre a son cercle de fumeurs accroupis sur des tabourets de paille, seul siége connu dans ces parages, excepté chez les Francs. Ceux qui n'ont pu trouver place sous ces ombrages choisis se sont disséminés au loin dans la plaine. Ici est étendu, sur un tapis de Smyrne, un élégant effendi que servent des esclaves. Là, deux vieux Turcs à barbe blanche se partagent une pastèque, pendant qu'un troisième, le front dans la poussière, adresse à Allah sa libre et fervente prière. Çà et là, des cafédji préparent leur boisson odorante; des marchands de sorbets circulent entre les rangs pressés des consommateurs,

et des soldats se promènent en faisant fort à leur aise une police superflue. Un groupe un peu plus animé, et d'où partent quelques éclats de rire, fait seul diversion à l'extrémité de la vallée. Deux bouffons y jouent une misérable farce entremêlée de coups de bâton, de soufflets, de chutes, de grimaces et de ces paroles graveleuses dont les Turcs sont si friands. Leur auditoire, peu nombreux, est composé principalement d'enfants et de jeunes gens, parmi lesquels nous en remarquons quelques-uns à la chevelure longue et bouclée, au teint pâle et maladif, vêtus de robes de pourpre ornées de franges d'or, d'une allure enfin aussi efféminée que singulière, et qui semblent l'objet des attentions d'hommes plus âgés dans la société desquels ils se trouvent. Ces pauvres jeunes gens sortent d'une ruelle infecte de Galata, dont j'aurais bien des choses à vous dire;

Mais je *les* tais, par respect pour les mœurs,

quoiqu'elles ne nous eussent fait courir aucun danger et qu'elles ne puissent guère surprendre un lecteur aussi assidu que vous des dialogues de Platon.

Le cercle des femmes, dans lequel il nous tarde de pénétrer, présente un coup d'œil bien différent. Vives et rieuses, celles-ci courent, jasent, badinent, fument le chibouk, boivent le café, se pressent autour de la charmante fontaine du vallon dont elles ont momentanément la propriété, reviennent s'accroupir près de leurs compagnes, repartent encore, semblent enfin vouloir prendre leur revanche du repos forcé de la semaine. Dans ce mouvement et cette gaieté, les féredjés, glissant insensiblement des épaules, retombent au-dessous de la taille, les yasmaks se relâchent, et on voit se révéler bien des détails de toilette, bien des secrets qui partout ailleurs demeurent impénétrables. Gueuk-sou paraît être pour ces dames un lieu de liberté relative, où elles agissent à peu près comme elles le feraient entre les quatre murs du harem, sans plus se préoccuper du cercle voisin que celui-ci n'est ému lui-même de leur présence.

Sur un des côtés de notre groupe de femmes sont rangés les *arabah* qui les ont amenées. L'*arabah* est un lourd chariot, assez semblable à ces chars rustiques dont on se sert dans les Flandres pour rentrer la moisson; peint de couleurs éclatantes, recouvert d'un voile de pourpre et orné d'une profusion de clochettes et de petits miroirs qui vibrent à chaque tour de roue, il s'avance lentement traîné par une paire de bœufs sur lesquels flottent également des centaines de rubans, de plaques de métal, de galons et de dorures; à l'intérieur enfin, sont

ıq ou six banquettes couvertes de tapis, où s'assied le harem, maî-
sses et esclaves. Arrivé à destination, on détèle les bœufs et on place
l'arrière du véhicule une sorte d'échelle, par laquelle les femmes
ɔntent et descendent, soit qu'elles aillent s'installer à proximité de
gynécée improvisé, soit qu'elles y restent et s'y fassent servir les
raîchissements. Parmi les arabah se trouvent aussi, mais en bien
oindre nombre, quelques-unes de ces voitures à deux ou à quatre
ces, dont la forme pourrait rappeler celles du dix-septième siècle,
qu'on nomme *talicah;* elles annoncent généralement un harem plus
streint, ou quelque fière favorite désireuse de s'isoler de ses com-
gnes ou de ses suivantes. Enfin, deux ou trois attelages plus mo-
rnes, venus d'Europe, sans doute pour quelque dame franque,
ménienne ou grecque, complètent la file.

Afin de pouvoir mieux tout examiner à notre aise, nous nous étions
croupis sous quelques arbustes, dont le feuillage nous protégeait à la
s contre les rayons du soleil et les regards vigilants des cavas; car,
nous introduisant du côté des femmes, nous ne manquions pas seu-
nent à la coutume, mais, ce qui était plus grave, au règlement de
lice qui préside à ces réunions. Mon compagnon de voyage, occupé
'aire passer sur son album quelques-uns des détails les plus piquants
la scène, esquissait un arabah avec sa gracieuse nichée. Les femmes
i lui servaient de modèles, curieuses comme partout, lui avaient fait
mander la feuille de papier sur laquelle elles voyaient passer et
passer un crayon dont elles ignoraient l'effet; et déjà leur joie à la
e du dessin et leur surprise de s'y reconnaître nous avaient été
primées par des signes qui étaient en train de se transformer en une
nversation muette des plus intéressantes, — lorsque nous fûmes
erçus et expulsés à notre grand désappointement, et un peu aussi,
us sembla-t-il, à celui de nos gentilles *hanem.*

Pendant qu'un impitoyable cavas nous chassait ainsi de ce paradis
ıt mahométan, un jeune homme, voyageur comme nous, se trou-
it soumis à un désagrément analogue. A l'aile gauche de la phalange
minine est un kiosque où le sultan envoie à tour de rôle une partie
son harem. Quatre arabah, amenant la caravane du jour, étaient
nus se placer tout près de la porte; une vingtaine d'odalisques, her-
étiquement enveloppées, avaient été introduites; puis, tout était
ntré dans son repos habituel. Mais quelque temps après, deux sil-
uettes blanches s'étaient montrées derrière le treillis de la croisée et
emeuraient fixées. Notre étranger, qui attendait impatiemment une
parition de ce genre, s'en était rapproché et s'efforçait, à grands

coups de lorgnette, d'en saisir les traits. Les odalisques s'étaient-elles effarouchées de cette témérité? ou, ce qui semble plus probable, les gardiens avaient-ils cru spontanément devoir y mettre un terme? Je ne sais; mais toujours est-il qu'une altercation s'était élevée à ce sujet entre les soldats du poste et les drogmans, et que de part et d'autre on paraissait fort animé. Le jeune homme, qui ignorait comment cela finirait et ce qu'on voulait faire de lui, ne se trouvait guère à son aise, et maudissait de tout son cœur les houris impériales, plus dangereuses à lorgner que celles de l'Opéra. Notre arrivée lui rendit l'assurance; et l'aventure, grâce à l'intervention d'un officier plus civilisé, n'eut pas de suite fâcheuse. Avouons que les Turcs ont bien quelque motif d'en vouloir aux chrétiens!

Cependant le temps avait marché; il était quatre heures. Les hommes commençaient à se rechausser et à remettre les pipes dans les étuis; les arabah défilaient un à un, faisant lentement le tour de la plaine, puis disparaissaient : tout annonçait le moment de la retraite. Nous regagnâmes notre caïque, en lançant un dernier regard sur l'intéressante population de la vallée des Eaux-Douces.

VII.

SCUTARI. — DERVICHES HURLEURS ET TOURNEURS.

Scutari, quoique compté parmi les faubourgs de Stamboul, en est distant de toute la largeur du Bosphore et se trouve situé sur une pointe avancée de la rive asiatique. Son étendue est celle d'une ville; mais ses larges rues et ses places régulières, bordées pour la plupart de vastes casernes d'une construction récente, ont quelque chose de roide, de froid et de morne qu'on est tout étonné de rencontrer sous le ciel de l'Orient. Le silence et la solitude semblent y avoir élu domicile, et ne vouloir s'en laisser déloger ni par le bruit des armes ni par le son des tambours. Un cimetière, le plus grand des environs, l'enveloppe enfin complétement d'une noire draperie de cyprès et vient ajouter encore à la tristesse générale.

Si la ville a déjà par elle-même un air si déplaisant, ses habitants ne contribuent pas peu à l'assombrir encore. Scutari est en ce moment, dit-on, le refuge de tous les mécontents, de tous les fanatiques, de tous les ennemis des réformes modernes, en un mot, du vieux et inflexible parti turc. On y boude le gouvernement actuel, on y con-

même ses tendances et sa politique, on y conspire sa ruine, on y rêve plus à s'émanciper de la tutelle européenne, à relever le croissant, même à proclamer la guerre sainte. Quelque respectables que soient ces sentiments, surtout s'ils partent d'une conviction sincère, on reconnaîtra qu'ils ne sont guère propres à inspirer la gaieté et à donner de la vie à la cité où ils règnent.

Décidés à visiter ce séjour de conspirateurs, nous nous y fîmes conduire hier. Notre caïque mit une demi-heure à traverser le Bosphore, qui est très-large en cet endroit. A la moitié de notre course, nous passâmes au pied d'un îlot, ou plutôt d'un rocher sur lequel s'élève une tour construite par Manuel Comnène et appelée par les Turcs *Kiz-Koulessi* (Tour de la Fille). A ce nom se rattache une légende.

« Fatima, fille du sultan Sélim, languissait au fond du harem impérial, en attendant qu'il plût à son père de la donner à quelqu'un de ses favoris. Jamais Mahomet ne rêva pour son ciel de houri plus ravissante que la belle Fatima. Ses yeux, dont le surmé qui teignait le bord des paupières rehaussait encore l'éclat, étaient bleus et profonds comme la mer; son teint avait cette mate et transparente blancheur qui distingue les filles de l'Orient; ses pieds chaussaient des babouches d'enfant, et ses mains n'étaient pas moins mignonnes : c'est tout ce qu'on a su, lors du harem, des charmes de Fatima.

» Un jour que la vierge, les regards tournés vers le Bosphore, sonnait aux émotions inconnues de l'amour, elle vit un caïque, qui fendait l'onde avec rapidité, s'arrêter soudain et venir se réfugier sous l'ombre de son kiosque. Dans ce canot était un jeune homme, beau comme un dieu antique. Une veste de pourpre brodée d'or dessinait ses formes nobles et élégantes; autour de sa taille flottaient les plis amples d'une blanche fustanelle; sur son front, que le soleil avait bronzé, brillaient l'intrépidité et l'intelligence. A sa vue, Fatima ne put retenir un cri d'admiration; et, quoique dans son trouble elle eût perdu son voile, elle restait fascinée. Le beau giaour, car c'était un grec, la vit et l'aima; il échangea avec elle quelques paroles rapides et brûlantes, et disparut. Depuis lors, chaque nuit, une main, que la vierge seule connaissait, déposait sur sa croisée un bouquet qu'elle retirait au matin. Surveillance incessante, piéges, embûches, rien n'empêchait les fleurs de revenir. Sélim fut averti. Celui-ci, irrité de cette offense réitérée et mystérieuse, fit enfermer sa fille dans la tour du Bosphore; mais l'amour ne connaît point d'obstacle, et les fleurs arrivaient toujours. Dès ce moment, la colère du sultan n'eut plus de bornes; et comme il ne pouvait obtenir de Fatima l'aveu de son secret

ni le nom du coupable, il décida sa mort. Un matin qu'elle saisissait le bouquet accoutumé, une vipère, que son père y avait fait introduire, s'élança sur elle et la tua. A deux reprises encore, des fleurs vinrent tomber sur la croisée de la tour; mais personne ne les en retira plus; et lorsque le soleil se leva pour la troisième fois, on trouva, au lieu de roses, le cadavre d'un homme que le flot soulevait et poussait contre le roc. C'était le beau giaour, qui, en devinant le sort de celle qu'il aimait, n'avait pu lui survivre. Dieu garde, *Staférillah!* » Ainsi raconte, en secouant les cendres de son chibouk et en le bourrant de frais latakié, le caïdji qui passe sous la Kis-Koulessi.

Arrivés à Scutari, nous n'employâmes que peu de temps à parcourir ses rues désertes, et nous nous rendîmes, par la longue avenue des tombes, à la mosquée des derviches hurleurs, qui allaient se réunir.

Le derviche est le moine de la Turquie; et il en existe un nombre considérable, différant entre eux par le costume et par la règle. Tous appartiennent à quelqu'une des congrégations religieuses qui se partagent le respect des fidèles. Les uns ne sont que simples affiliés; d'autres, soumis à des observances un peu plus sévères, ne quittent cependant pas le monde, et ajoutent fréquemment à leurs fonctions pieuses une profession mercantile; quelques-uns vivent réunis sous un même toit, sans renoncer pourtant à la liberté individuelle, et moins encore aux biens de ce monde; les derniers, enfin, qui sont les plus parfaits, mènent sévèrement en commun une vie d'obéissance, de pauvreté, de macération et de prière. Il ne faudrait pas trop s'étonner, du reste, de rencontrer au sein de l'islamisme, c'est-à-dire de la religion de l'abandon à Dieu, une catégorie de religieux si rapprochés des nôtres. Le sacrifice, la mortification, la pénitence, en un mot, l'expiation par les souffrances de la chair constitue un des besoins les plus impérieux de certaines âmes, et l'Évangile n'est pas seul à y conduire. « L'amour des plaisirs, dit quelque part Mahomet, comme les femmes, les enfants, les trésors entassés d'or et d'argent, les chevaux d'élite, les troupeaux, les campagnes, tout cela paraît beau aux hommes; mais ce ne sont que des jouissances temporaires de ce monde : la retraite délicieuse est auprès de Dieu [1]. » Ce texte pris isolément, suivant le procédé familier à l'exégèse religieuse, n'est-il pas bien propre à servir de base au monachisme?

De toutes ces corporations pieuses, la plus vénérée est celle des hurleurs. Sa hiérarchie et sa discipline la rendaient autrefois puissante

[1] *Koran*, III, 12.

et redoutable, même aux empereurs. Mahmoud, en se débarrassant des janissaires, la frappa du même coup et en dispersa les membres soupçonnés d'être l'âme de la résistance. Cette mesure si empreinte d'arbitraire émut tout Stamboul et irrita profondément les vrais croyants. Leurs réclamations, jointes à celles des victimes, furent néanmoins longtemps inutiles; et ce n'est que depuis peu que celles-ci ont obtenu de nouveau l'autorisation de s'assembler pour l'accomplissement de leurs exercices de dévotion, à la condition de se soumettre à la surveillance de l'État et de renoncer à la vie commune.

La mosquée actuelle des derviches hurleurs, située à l'extrémité du cimetière de Scutari, est construite en bois et annonce, par son air misérable, un ordre persécuté et qui craint de lever trop tôt la tête. Sa pauvreté est cependant plus apparente que réelle; car, dès qu'il s'y prêtera, les offrandes des fidèles afflueront vers lui. Les derviches se réunirent vers midi. Le président, ou général de l'ordre, se plaça sous un dais, à l'occident du temple, le visage tourné vers l'orient; à sa droite et à sa gauche étaient les principaux dignitaires; les simples membres se tenaient sur deux files, tout autour de la mosquée, au milieu de laquelle se trouvaient des chanteurs, des timbaliers et des joueurs de flûte; aux murs, enfin, étaient suspendues des chaînes de fer, des disciplines et autres instruments de pénitence qu'on emploie dans les occasions solennelles, mais dont nous ne vîmes point faire usage.

Après de longues prières qu'ils récitèrent accroupis, le président se leva : c'était le moment de l'introduction des malades et en général de tous ceux qui veulent avoir recours à sa puissance curative; car, à la qualité de chef des hurleurs est attaché par un privilége unique, selon la croyance commune, le don de guérison. On commença par présenter un enfant, qui fut couché souffrant et criant, sur une natte, devant l'opérateur; celui-ci posa ses deux pieds sur lui, l'un aux épaules, l'autre aux reins, et se tint quelques secondes dans cette position. On releva ensuite le pauvre petit, — guéri? je l'ignore; mais silencieux, horriblement pâle et paraissant bien plutôt étouffé. Cette cure terminée, on apporta quantité de linges et de bandeaux envoyés de tous les quartiers de Stamboul et des environs : c'étaient des femmes, des blessés, des fiévreux surtout, qui espéraient devoir la santé à ces reliques en les faisant bénir. Notre personnage récita une courte prière, souffla sur elles et les rendit. La foi, qui soulève les montagnes, peut bien aussi triompher de la maladie!

Après cette cérémonie, on entama les exercices auxquels nos der-

viches doivent leur nom particulier. Les timbales résonnèrent, les flûtes firent entendre leur son strident, accompagnant un chant aigre et rapide, et les deux rangs de derviches se mirent en mouvement. Les pieds immobiles et le haut du corps lancé alternativement à droite et à gauche, ceux-ci se balançaient en cadence, hurlant à chaque coup le nom d'Allah. Les voix montaient graduellement; les corps, collés les uns aux autres, vibraient à l'unisson, emportés par une impulsion toujours plus forte et plus irrésistible; les yeux hagards lançaient des feux sinistres; les bouches écumaient. Parfois on voyait quelque individu s'agiter comme en proie à une sensation indicible, et soudain toute la ligne, émue de cette secousse, redoublait d'ardeur. Il y avait plus d'une demi-heure que ce spectacle avait commencé, et l'effroyable *crescendo* ne cessait de marcher et d'entraîner; l'exaltation était au comble et touchait à la rage. Nous nous sentîmes péniblement affectés et nous allions nous retirer, lorsque le dernier hurlement se fit enfin entendre. Il était temps, car on ne sait où se serait arrêtée une pareille effervescence.

Comme notre attention se trouvait attirée sur les exercices religieux, nous retournâmes immédiatement à Péra, pour assister à ceux des derviches tourneurs, ou *mevlèvi*, qui devaient avoir lieu un peu plus tard. Ceux-ci ont été très-bien décrits par un voyageur dont vous auriez de la peine à vous procurer le livre, et que je vais laisser parler ici. « Rien de plus singulier, dit M. Lacroix, que la manière dont ces moines adorent la Divinité et lui rendent hommage. Les curieux prennent place dans une galerie établie tout exprès autour de l'espèce de manége consacré aux manœuvres des derviches. On voit d'abord entrer le supérieur escorté de deux frères qui viennent s'asseoir sur des tapis, le visage tourné vers la Mecque et Médine, les deux saintes villes. Puis vient la foule des religieux du couvent qui s'avancent l'un après l'autre dans le plus profond silence. La pieuse phalange fait le tour de la salle, et chaque moine salue, en passant, le supérieur qui reste impassible. Cela fait, on les voit tout à coup s'agiter en tournant sur eux-mêmes; peu à peu ce mouvement de rotation devient plus rapide et les derviches se répandent dans la salle. Leurs bras sont étendus en croix, leur tête est penchée sur une épaule, leurs yeux sont fermés, leur figure exprime le délire et l'extase. Leur robe, adroitement dégagée de la ceinture au moment où ils commencent leurs évolutions, se gonfle d'air et s'étend circulairement à plusieurs pieds de distance de celui qui la porte. Cette espèce de ballon les soutient et les aide puissamment à conserver leur équilibre. Pendant tout ce temps,

on entend les sons discordants d'une musique composée d'aigres hautbois et de timbales bruyantes. Cet orchestre, qui est parfaitement en rapport avec le caractère de la cérémonie, guide les mouvements des tourneurs, les ralentit ou les accélère suivant les règles prescrites. Il vient un moment où la musique, précipitant sa mesure, imprime à tous ces corps tournoyants une agitation extraordinaire et porte leur extase au plus haut paroxysme; singulier spectacle qui donne quelquefois des vertiges à celui qui le considère et dont la bizarrerie laisse l'étranger muet d'étonnement! »

Les voyageurs de nos contrées qui assistent à ces exercices n'y voient d'ordinaire qu'un sujet de moquerie; tel ne fut pas le sentiment qu'ils m'inspirèrent, mais une pitié mêlée jusqu'à un certain point d'admiration. Ces hommes se trompent sans doute sur la nature du culte qu'ils croient leur être demandé par la Divinité; mais hors de là, pourquoi leur conviction et surtout le courage avec lequel ils la suivent ne seraient-ils pas respectables? Les choses matérielles ne sont jamais ridicules en elles-mêmes; elles ne le deviennent que par la façon dont on les considère. Voyez au fond de ces danses et de ces cris; que s'y trouve-t-il? La créature reconnaissant sa dépendance et sa responsabilité, obéissant généreusement à la loi du devoir, et s'efforçant de réparer à sa manière la violation de l'ordre suprême. Le derviche musulman hurle et tourne; le moine chrétien se couvre d'un cilice, s'administre la discipline et va jusqu'à passer sa vie au haut d'une colonne: l'intention est la même; le moyen diffère-t-il beaucoup?

Je ne sais si ces réflexions seront de votre goût, et moins encore si elles vous sembleront terminer d'une manière convenable nos causeries sur Stamboul. Quoi qu'il en soit, il n'est plus désormais en mon pouvoir d'en disposer autrement. L'heure du départ a sonné, et nous reprenons demain notre voyage un instant interrompu. Cette lettre est la dernière que vous recevrez de Constantinople.

A. Stap.

GOETHE,

SA VIE ET SES ŒUVRES.

The Life and Works of Gœthe, by G. H. Lewes. — Londres, 1855[1].

PREMIER ARTICLE.

Un intérêt puissant s'attache à la vie des grands hommes. Leurs biographies sont fertiles en leçons, et dans tous les siècles elles ont servi de stimulants aux nobles ambitions. Mais entre toutes celle de Gœthe présente un aspect qui, par la nature même des choses, ne peut

[1] L'ouvrage de G. H. Lewes, que nous nous sommes proposé de faire connaître à nos lecteurs par une substantielle analyse, a acquis une prompte notoriété en Allemagne lors de son apparition, il y a quelques années. — Traduit bientôt dans la langue nationale, il s'est trouvé dans toutes les mains. Mais tout succès se paye. La critique indigène est venue avec ses sévérités et son examen minutieux; elle a relevé, non sans complaisance, quelques inexactitudes dans les faits; elle a jugé à son tour avec sévérité le jugement que Lewes a porté sur Gœthe en tant que poëte, tout en accordant qu'il avait assez bien compris l'homme dans l'auteur de *Faust* et de *Wilhelm Meister*. Elle a reproché surtout au biographe étranger de n'avoir pas estimé suffisamment et compulsé les travaux antérieurs, en si grand nombre, nés à propos de Gœthe dans la patrie de Gœthe lui-même.

Nous admettons volontiers que des critiques de ce genre portent juste sur plus d'un point; mais, en dépit des omissions, des quelques erreurs matérielles, des jugements parfois défectueux de ce livre, nous ne croyons pas qu'il ait rien paru de plus complet sur Gœthe, même en Allemagne. D'autres ouvrages sont plus approfondis et plus savants, mais pour la plupart ils ne touchent qu'à une partie de l'œuvre ou de la personne de Gœthe. M. Lewes, outre qu'il a su nous donner un tableau général et bien proportionné, a réussi à rendre plus intelligible au public lettré le grand homme et le grand poëte, sans qu'il ait porté préjudice à celui-ci en le vulgarisant. C'est là un mérite rare qui suffirait à justifier le succès de l'ouvrage, et qui dans tous les cas doit atténuer beaucoup, s'il ne les efface, les torts qu'on a pu reprocher à son auteur. C. D.

que rarement se rencontrer dans l'histoire littéraire. Dès la jeunesse, Gœthe atteignit une réputation européenne; et lorsque à travers mille vicissitudes et après un demi-siècle fameux par ses convulsions politiques, morales et poétiques, il eut acquis silencieusement la suprématie intellectuelle en Allemagne, on le vit régner sans conteste, plein d'années et d'honneurs, travaillant suivant sa vocation et n'usant de la toute-puissance que pour favoriser la culture intellectuelle de la patrie. Nul homme, dans les temps modernes, n'a exercé une suprématie aussi universelle, aussi prolongée; car Voltaire, — qui seul sous ce rapport peut être rapproché de Gœthe, — a régné en réalité plutôt sur une secte que sur un peuple, et à la façon d'un général plutôt que comme un législateur. En vertu de son génie, Gœthe mérite donc l'épithète de grand, et personne ne songe à la lui contester. Mais a-t-il été un homme idéal, un exemplaire de toute grandeur? « Nul homme ne l'a été, dit M. Lewes. L'humanité ne se révèle que par fragments. Tel individu possède un genre d'excellence, tel autre en possède un autre. » Quant à Gœthe, dont Merck disait que « ses actions étaient plus belles que ses écrits », « il fut grand, ajoute M. Lewes, par l'élévation de son esprit, par une magnanimité qui n'a permis à aucune trace d'envie, de petitesse ou de bassesse, de souiller ou de torturer ses pensées. Il fut grand par sa tendresse, sa sympathie, sa bienveillance. Il fut grand par sa gigantesque activité. Il fut grand par sa puissance sur lui-même, qui asservit ses tendances rebelles aux desseins de sa volonté et de sa raison. »

Ces paroles justifient l'entreprise de M. Lewes; elles expliquent la mission qu'il s'est donnée de tracer la biographie du poëte, de l'homme « dont les fautes, dit-il, quand même on les traiterait aussi durement que peut le désirer la justice la plus sévère, ne sauraient éclipser la lumière générale qui brille à travers sa vie. » Elles témoignent en outre du succès obtenu en Angleterre par l'apostolat de M. Carlyle, dont les prédications en faveur de Gœthe remontent à 1828, et qui, en 1832, écrivait à l'occasion de la mort de l'auteur de *Faust* : « Cet homme devint moralement grand, en étant à son époque ce que d'autres ont pu être en d'autres temps, — un homme sincère. Sa suprême excellence fut la sincérité. Sa primordiale faculté, la base de toutes les autres, fut l'intelligence ou la profondeur et la puissance de la contemplation; sa vertu première fut aussi la justice ou le courage d'être juste. Nous admirons en lui la force d'un géant, mais ennoblie par la plus tendre douceur. Le plus grand des cœurs en fut aussi le plus brave. Il fut également intrépide, infatigable et pacifiquement invincible. »

Au moment où M. Lewes commençait à écrire la vie de Gœthe, il

n'en existait point encore de complète. Depuis lors, MM. Viehoff et Schæfer, jaloux d'assurer à l'Allemagne l'honneur d'avoir fourni les premiers biographes de son grand poëte, ont publié sur Gœthe deux ouvrages dont M. Lewes reconnaît courtoisement avoir tiré parti, mais dont l'esprit, la forme et la matière différaient trop de ceux de son livre pour le lui faire abandonner. M. Lewes a mis en outre à contribution : *Réalité et Fiction* et les *Cahiers du jour et de l'année*, de Gœthe, *les Souvenirs* de Falk, *Gœthe et ses contemporains* de madame Austin, les *Conversations* d'Eckermann, la correspondance de Gœthe avec la comtesse de Stolberg et avec Kestner et Charlotte, en un mot le plus grand nombre des témoignages imprimés sous forme de lettres, mémoires et souvenirs. Il a de plus consulté les personnes qui avaient vécu sous le même toit ou dans des rapports d'intimité avec le poëte, et il a contrôlé tous ces témoignages à l'aide de documents encore inédits et qui ne verront peut-être jamais le jour, de renseignements, de détails et de circonstances recueillis par lui pendant son séjour en Allemagne.

En nous bornant à classer simplement parmi les sources du livre de M. Lewes, l'autobiographie de Gœthe, publiée sous le titre de *Réalité et Fiction*, et les *Cahiers du jour et de l'année*, nous avons voulu indiquer l'usage qu'a cru devoir en faire M. Lewes. Et pour le justifier de n'avoir pas accordé plus d'importance à ces deux ouvrages, il nous suffirait sans doute de rappeler que l'autobiographie de Gœthe ne comprenant que les vingt et une premières années de sa vie, s'arrête au moment de son départ pour Weimar, et que les *Cahiers du jour et de l'année*, notes curieuses, mais succinctes, cessent en 1822, c'est-à-dire onze ans avant la mort de Gœthe. Nous croyons cependant devoir constater encore avec M. Lewes, « que dans *Réalité et Fiction*, Gœthe se montre libéral en dissertations et en détails sur les autres, mais fort discret sur lui-même; qu'en outre l'inexactitude permanente du *ton*, bien plus trompeuse encore que celle des faits, y donne à sa jeunesse un aspect fort différent de celui qui résulte des souvenirs de ses contemporains et de ses propres lettres, car le vieillard y a dépeint le jeune homme tel qu'il le voyait à travers le cours des années écoulées et non tel qu'il avait réellement senti et vécu. »

M. Lewes, esprit éclairé et distingué, écrivain habile et élégant, guidé d'ailleurs par le seul désir d'être vrai, nous paraît avoir atteint le but qu'il s'était proposé : la reproduction d'une image fidèle de Gœthe, et c'est d'après son œuvre que nous allons tenter à notre tour de reconstituer dans l'harmonie de son ensemble la grande figure de l'homme et de l'écrivain.

Un mot d'abord sur la famille de Gœthe. La transmission héréditaire des qualités est un des problèmes physiologiques qui attendent encore leur solution; mais comme il semble avéré que toutes les fois qu'un enfant témoigne d'une aptitude remarquable, on peut la retrouver chez l'un ou l'autre de ses parents, l'intérêt philosophique vient s'ajouter à la curiosité naturelle que doit inspirer un coup d'œil jeté sur les ancêtres de Gœthe. N'a-t-il pas dit lui-même d'ailleurs qu'il tenait d'eux son organisation et ses tendances :

Mon père me légua sa stature
Et la sérieuse conduite de la vie;
De la mère j'ai l'humeur joyeuse
Et le goût pour conter.
Mon grand-père aimait les belles :
L'on s'en ressent encore par ci par là;
Que ma grand'mère aimât l'éclat et la parure,
Mon sang en a gardé maint souvenir.
Or, si les éléments ne peuvent
Se scinder dans l'ensemble,
Qu'est-ce donc qui dans tout mon personnage
Pourra s'appeler original?

Au milieu du dix-septième siècle, vivait dans la petite ville d'Artern, située dans le comté de Mansfeld en Thuringe, un maréchal ferrant nommé Hans-Christian Gœthe, dont le fils Frédérick devint tailleur. En sortant d'apprentissage, Frédérick voyagea, arriva à Francfort, y trouva de l'ouvrage, et épousa, en 1687, la fille de son patron, Sébastien Rutz, après avoir été admis dans la corporation des tailleurs et avoir obtenu le titre et les droits de citoyen de Francfort. Il perdit successivement sa femme et ses enfants, et se remaria en 1705 avec dame Cornélie Schellhorn, une veuve de trente et un ans et la propriétaire de l'*hôtel du Saule*. Frédérick Gœthe quitta alors les ciseaux du tailleur pour prendre le tablier de l'hôtelier, et il mourut en 1730 en laissant deux fils dont le plus jeune, Jean-Gaspard, reçut une bonne éducation, voyagea en Italie, devint conseiller impérial de Francfort, épousa en 1748 Catherine-Élisabeth, fille de Jean-Wolfgang Tentor, premier magistrat de la ville, et fut enfin le père de notre poëte.

Jean-Gaspard Gœthe était un homme froid, sévère, formaliste et un peu pédant, mais un esprit droit et véridique. Avide de savoir, il communiquait le sien volontiers, bien que d'une façon laconique. Sa parole faisait loi dans sa famille. Impérieux et à certains égards capricieux, il n'en était pas moins très-respecté, sinon fort aimé, par sa femme, ses enfants et ses amis. Krause l'a dépeint comme un citoyen *rectiligne* de Francfort, dont les manières étaient aussi mesurées que les pas.

Sa femme est une des plus charmantes figures de la littérature allemande. Une nature simple et cordiale, affectueuse et enjouée, enthousiaste et fine, qui charma jusqu'à son dernier jour tous ceux qui l'approchèrent : enfants, poëtes et princes. *Dame Aja*, comme on l'appelait, avait lu la plupart des meilleurs auteurs allemands et italiens ; elle avait recueilli de çà et de là une instruction variée, et elle possédait le bon sens naturel qui semble souvent rendre la culture intellectuelle inutile chez les femmes dont l'intuition rapide anticipe les tardives conclusions de l'expérience. Ses lettres sont pleines de verve, si elles ne sont pas toujours strictement grammaticales ni d'une irréprochable orthographe, et leur réception était toujours fêtée à la cour de Weimar. Wieland, Merck, Burger, madame de Staël, Charles-Auguste de Weimar recherchèrent sa société, et la duchesse Amélie correspondait avec elle sur le pied de l'intimité. Après une courte entrevue, un voyageur enthousiaste s'écriait en la quittant : « Je comprends maintenant comment Gœthe a pu devenir ce qu'il est ». Mariée à dix-sept ans à un homme qu'elle n'aimait pas, elle en avait dix-huit à la naissance de Wolfgang. Cette maternité précoce, loin de la vieillir prématurément, semble avoir prolongé sa jeunesse. « Nous sommes toujours restés étroitement unis, Wolfgang et moi, disait-elle, parce que nous avons été jeunes en même temps. » Elle transmit à son fils sa prédilection pour les individualités tranchées et son besoin de se voir entourée de visages heureux. « L'ordre et le calme, écrivait-elle au baron de Stein, sont mes traits caractéristiques. Aussi j'expédie promptement ce que j'ai à faire, en commençant toujours par la besogne la plus désagréable, et j'avale le diable sans le regarder. Quand tout est remis en place, je défie qui que ce soit de me surpasser en bonne humeur... J'affectionne les gens, et jeunes et vieux, tous le sentent à l'instant. Je traverse le monde sans prétentions et cela flatte les hommes. Je ne moralise personne. Je ne cherche en chacun que le bien, et j'abandonne le mal à celui qui a créé l'humanité et qui sait adoucir les angles. C'est ainsi que je me rends heureuse et agréable aux autres. » Elle légua à son fils son éloignement pour toute émotion inutile et le soin extrême qu'elle apportait à éviter tout ce qui pouvait troubler sa tranquillité d'esprit. Son heureuse nature fuyait les orages. Elle enjoignait à ses domestiques de lui taire toutes les nouvelles fâcheuses, sauf le cas de nécessité absolue. En 1805, alors que son fils était dangereusement malade à Weimar, personne n'osa lui en parler, et ce ne fut qu'après sa complète guérison qu'elle-même rompit le silence. « Je savais tout, dit-elle, bien que je n'en aie rien dit. Nous pouvons maintenant parler

de lui sans que je reçoive un coup de poignard chaque fois qu'on prononcera son nom. »

Cet isolement volontaire de toute impression pénible a été reprochée à Gœthe à titre d'insensibilité. N'était-ce pas, au contraire, que Gœthe redoutait d'exposer à des commotions perturbatrices une sensibilité qu'il savait trop prompte à s'émouvoir? « Gœthe, raconte Falk, en apprenant que j'avais été contempler Wieland mort et que je m'étais ainsi procuré une misérable soirée et une plus déplorable nuit encore, me le reprocha vivement. Pourquoi, me dit-il, irais-je gâter la délicieuse impression qui me reste des traits de mon ami, par la vue d'un masque défiguré? Je me suis bien gardé d'aller voir au cercueil Schiller, Herder et la duchesse Amélie. Pour ma part, je désire conserver de mes amis dans mon souvenir un portrait plus animé que ne peut me l'offrir un simple masque. » En pareilles circonstances, Gœthe faisait plier sans doute devant sa raison ses instincts naturels de curiosité. Cette puissance de volonté sur lui-même est la clef de voûte de son caractère. Chez lui, l'homme d'émotion fut toujours soumis à l'homme d'intelligence. Il se gouverna. Il s'étudia toute sa vie à ramener à une harmonieuse unité les tendances rebelles qui menaçaient incessamment la suprématie de sa raison. C'est là le trait caractéristique de son existence. Que Gœthe ait failli et erré, nous ne le nions pas : Gœthe était un homme. Mais nous croyons qu'il a pu dire en toute vérité : « J'ai accompli loyalement tout ce que j'ai eu à faire. J'ai laissé les langues frétiller à leur gré. J'ai toujours fait ce qui me paraissait juste. »

L'ENFANT.

1749-1765.

Jean-Wolfgang Gœthe naquit le 28 août 1749, à midi sonnant, rue de la Fosse aux Cerfs, dans la ville de Francfort-sur-le-Mein. A son entrée dans la vie il était noir et presque inanimé, et ses parents le contemplèrent avec une anxiété poignante qui se termina en larmes de joie lorsque la vieille grand'mère cria à sa fille : « Conseillère, il vit! » Gœthe s'est plu à rappeler lui-même qu'au moment de sa naissance la constellation était heureuse et qu'il lui dut *peut-être* son talent[1].

On était alors au milieu du dix-huitième siècle, c'est-à-dire à l'époque où le mouvement enfanté par Luther sortait de la théologie pour

[1] *Mémoires de Gœthe*, traduits par Henri Richelot, p. 1. (Paris, Charpentier.)

entrer dans la philosophie, la morale et la politique, où la liberté de penser allait devenir la liberté d'agir, où la fièvre jusque-là concentrée dans les classes élevées allait descendre dans les rangs inférieurs de la société; à la veille de cette grande bataille enfin qu'allaient livrer Voltaire, Jean-Jacques, Diderot et les encyclopédistes, et d'où la révolution française devait surgir.

Gœthe a dépeint sa ville natale d'une façon charmante, telle qu'il la vit dans son enfance, avec ses souvenirs du passé, ses restes de l'ancienne vie allemande, ses échos des voix du moyen âge, ses petites villes dans la grande ville, ses petites forteresses dans la grande forteresse, son hôtel de ville, sa cathédrale, son quartier des juifs si sale et si pittoresque, ses foires et ses cérémonies publiques datant de la féodalité. Des courses vagabondes à travers les rues de Francfort éveillèrent de bonne heure en lui l'amour de la vieille Allemagne, mais la maison paternelle, avec les murs décorés de vues romaines, telles que la *place du Peuple*, le *Colisée*, la *place de l'Église Saint-Pierre*, lui inspira également de vives sympathies pour l'Italie que son père avait habitée et dont les splendeurs artistiques lui avaient laissé des souvenirs pleins d'admiration.

Après les circonstances d'époque et de lieux qui entourèrent l'enfance de Gœthe, il est utile de rappeler celles de sa position sociale, car s'il leur dut sa sérénité et son indifférence politique, elles lui enlevèrent une corde que le génie fait vibrer puissamment. Dès son entrée dans la vie, Gœthe se trouva placé entre les deux extrêmes dangereux du superflu et du besoin. Il ne connut jamais le malheur. L'adversité n'eut rien à lui apprendre. Jamais il ne vécut dans la farouche société de la misère et de ses terribles suggestions. Il n'eut pas à combattre pour se faire place dans le monde. Il demeura toujours étranger aux sentiments d'amertume, d'opposition, de défiance, de colère, qui accompagnent la lutte de la vie; la destinée vint en aide à cette nature conciliante et prépara de ses propres mains l'heureux équilibre de ses facultés.

Que Gœthe fût un enfant charmant, nous sommes fort disposés à le croire; qu'il fût précoce, nous en avons des preuves irréfutables. « A trois ans, racontait sa mère, on l'amenait difficilement à jouer avec d'autres enfants, et encore exigeait-il qu'ils fussent jolis. Un jour, chez un voisin, il se mit à pleurer et à crier : « Que ce petit noir s'en » aille! je ne puis le souffrir! » Et il pleura jusqu'à son retour au logis, car son chagrin n'avait pour cause que la laideur de l'enfant. « A côté de Gœthe grandissait une vive et joyeuse petite fille, Cornélie, qui

seule survécut à ses autres frères et sœurs, et pour qui son affection passionnée ne se démentit jamais. Il lui apportait ses jouets, il voulait la faire manger, la soigner, et il se montrait très-jaloux de ceux qui l'approchaient. « Il gardait son berceau, et si on l'en tirait, il entrait dans des fureurs qu'on avait peine à calmer. Il était d'ailleurs plus porté à la colère qu'aux larmes. »

Maître Wolfgang, cela va sans dire, était très-gâté par sa mère, et le grand massacre de poteries auquel il se livra un dimanche, à l'instigation de M. Ochsenstein, lui fut aisément pardonné en raison de la joie que cette espièglerie lui avait procurée[1]. *Dame Aja*, nous l'avons dit, était causeuse, et prenait à ses propres récits un plaisir aussi vif que ses enfants.

« Je représentais l'air, dit-elle, le feu, la terre et l'eau sous la forme de princesses, et je donnais à tous les phénomènes naturels un sens auquel je croyais avec autant et plus de ferveur peut-être que mes petits auditeurs. Nous spéculions sur les routes qui conduisent d'une étoile à une autre, sur le jour où nous irions habiter les astres, sur les grands esprits que nous devions y rencontrer, et j'attendais les heures réservées aux contes avec une impatience égale à celle des enfants. Je m'intéressais moi-même au cours que prendrait mon improvisation, et toute invitation qui venait interrompre nos soirées m'était désagréable. Là je m'asseyais et là Wolfgang me regardait avec ses grands yeux noirs, et quand le sort de l'un de ses héros favoris ne lui agréait pas, je m'en apercevais au gonflement des veines irritées de ses tempes, et je le voyais réprimer ses larmes avec peine. Souvent il éclatait : « Mais, mère, la princesse ne peut pas épouser le vilain tailleur, alors même qu'il tuerait le géant! » Lorsque je suspendais mon récit en remettant la suite au lendemain, j'étais certaine qu'il y songerait lui-même dans l'intervalle, et mon imagination se trouvait ainsi souvent stimulée par lui. Si je conformais mon histoire à son plan, et si je le félicitais d'en avoir prévu le dénoûment, il devenait alors tout feu et tout flamme, et l'on pouvait voir son petit cœur battre sous ses vêtements. Sa grand'mère, dont il était le favori, était la confidente de ses idées sur les incidents probables du conte; et comme elle me les répétait et que je suivais ses indications dans mon récit, il existait entre Wolfgang et moi un petit secret diplomatique que nous ne nous dévoilâmes jamais. J'avais ainsi le plaisir de continuer mon histoire à la grande joie et au grand étonnement de mes

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. Henri Richelot, p. 2.

auditeurs, et Wolfgang assistait avec des yeux éclatants et applaudissait avec enthousiasme à la réalisation de ses propres conceptions. »

La grand'mère habitait la même maison; après leurs leçons les enfants allaient jouer dans sa chambre toujours garnie de friandises à leur intention. De tous les cadeaux, le plus fameux, — *Wilhelm Meister* en a consacré le souvenir, — ce fut un théâtre de marionnettes qu'elle leur donna la veille de Noël de 1753, et qui, dit Gœthe, « créa un nouveau monde dans la maison. » Les enfants visitaient aussi volontiers le grand-père Tentor, dont la grave personnalité produisait sur Gœthe une impression d'autant plus profonde qu'une certaine crainte mystérieuse se mêlait au respect qu'inspirait ce vieillard au langage monosyllabique. Son portrait le représente avec une perruque à huit étages et portant au col une lourde chaîne d'or, à laquelle pend une médaille donnée par Marie-Thérèse; mais Gœthe se le rappelait plus volontiers en robe de chambre et en pantoufles, sarclant, taillant et arrosant les fleurs de son jardin, ou assis à sa table aux dîners d'apparat du dimanche.

Tandis que *Dame Aja* développait chez son fils l'activité inventive, le conseiller impérial cultivait en lui les facultés de réflexion. Gœthe parle avec peu de bienveillance des idées de son père sur l'éducation, mais le principe n'en était pas moins excellent, car il consistait à exercer l'intelligence plutôt que la mémoire. On dictait à Gœthe une anecdote, un trait de la vie de Frédéric le Grand par exemple, ou on lui laissait choisir lui-même un sujet, et sur ces thèmes il écrivait des dialogues et des réflexions morales en latin et en allemand. Voici un de ces exercices :

« Wolfgang propose à Maximilien, un de ses camarades, d'employer leur temps, jusqu'à l'arrivée du professeur, à parcourir Comenius ou tout autre livre, mais Maximilien refuse absolument.

» Wolfgang. — Eh bien alors, que veux-tu faire?

» Maximilien. — Je hais les distractions sérieuses, et je les laisse aux esprits lourds.

» Wolfgang. — Tu es bien long à dire ce que tu veux.

» Maximilien. — Écoute; nous allons nous cogner la tête l'une contre l'autre.

» Wolfgang. — Du tout! ma tête n'est pas faite pour de tels exercices.

» Maximilien. — Qu'importe? nous verrons laquelle est la plus dure.

» Wolfgang. — Laissons ce jeu aux chèvres; il convient à leur nature.

» Maximilien. — Mais nous nous durcirons ainsi la tête.

» WOLFGANG. — Ce serait là un grand honneur! Je préfère que la mienne reste tendre.

» MAXIMILIEN. — Que veux-tu dire?

» WOLFGANG. — Je n'ai pas envie de devenir entêté.

» MAXIMILIEN. — Tu as raison; mais je veux parler de la solidité des membres.

» WOLFGANG. — Si ce n'est que cela, cogne-toi la tête contre le mur aussi vigoureusement et aussi souvent que tu le voudras, tu en tireras les merveilleux effets que tu désires! »

En 1754, le conseiller Gœthe fit rebâtir la vieille maison, et Wolfgang assista à la cérémonie de la pose des assises, habillé en petit maçon. Cet événement, qui, dans le principe, avait été pour lui une source de nouvelles distractions, aboutit à son envoi à l'école lorsque arriva le moment où sa famille se vit forcée d'aller loger chez des amis. Gœthe souffrit beaucoup de se trouver en contact avec des enfants indisciplinés, cruels et grossiers; aussi puisa-t-il auprès d'eux le dégoût des écoles, et revint-il avec joie se ranger sous la discipline froide, mais distinguée, de son père, aussitôt que l'achèvement de leur maison le lui permit. Il possédait déjà alors une force de volonté étrange chez un enfant. Un jour que le maître n'était point arrivé, les écoliers, après avoir joué quelque temps ensemble, se retirèrent en laissant Wolfgang avec trois de ses camarades qui résolurent de le chasser de force de l'école, avant l'expiration du temps fixé pour la leçon. En conséquence ils allèrent chercher un balai de bouleau qu'ils coupèrent et dont ils se firent des verges. « Je devinai leur dessein, raconte Gœthe, mais je résolus de ne pas leur résister avant que l'heure sonnât. Ils commencèrent à me fouetter impitoyablement les jambes. Je ne bougeai pas, bien que la douleur me rendît les minutes terriblement longues. Ma rage s'accrut avec la souffrance, et au premier coup de l'horloge, je saisis un de mes assaillants par les cheveux et je le jetai sur le sol en lui appuyant mon genou sur le dos; je saisis la tête du second, qui m'attaquait par derrière, sous mon bras, et je l'étouffai presque; quant au troisième, je le fis tomber la face contre terre d'un adroit croc-en-jambes. Ils mordirent, égratignèrent et ruèrent. Mais mon âme était gonflée d'un sentiment unique, — celui de la vengeance, — et je cognai sans merci leurs têtes les unes contre les autres. Leurs cris : « Au meurtre! » amenèrent autour de nous les habitants de la maison, mais les débris des verges et mes jambes ensanglantées témoignèrent en ma faveur. »

Gœthe avait six ans lorsque eut lieu le tremblement de terre de

Lisbonne, et cette catastrophe, qui en 1755 consterna l'Europe, le troubla profondément. En entendant raconter qu'une magnifique capitale venait d'être détruite tout à coup; que les églises, les maisons, les tours s'étaient ébranlées avec fracas; — que la terre entr'ouverte avait vomi des flammes et de la fumée, et que soixante mille hommes avaient péri en un instant, il sentit ébranlée sa foi dans la Providence. « Dieu, le créateur et le conservateur du ciel et de la terre, dit-il, Dieu, que le premier article de notre foi nous représentait comme si sage et si bon, me parut s'être montré bien peu paternel en enveloppant dans la même ruine le juste et l'injuste. En vain mon jeune esprit essaya-t-il de résister à ces impressions. C'était impossible; et d'autant plus que les hommes sages et religieux eux-mêmes ne pouvaient s'accorder sur la manière d'envisager cet événement. » Un jour qu'il avait assisté à un sermon prêché à cette occasion, en vue de justifier la bonté de Dieu, son père lui demanda quelle impression il en avait rapportée. « Après tout, répondit Wolfgang, c'est peut-être une affaire plus simple que ne le pensent les prêtres, car Dieu sait très-bien qu'une âme immatérielle ne peut être atteinte par un accident matériel. » Ses doutes religieux se fortifièrent par la folle conduite des domestiques de la maison, qui pendant un violent orage, l'avaient entraîné avec sa sœur dans une cave où ils s'étaient mis à pousser des hurlements pour apaiser la *colère de Dieu*[1]. Mais un reflux se fit peu à peu dans son esprit, et sous l'influence des discussions théologiques auxquelles il assistait silencieusement au sein de sa famille, il se résolut « à chercher Dieu dans ses œuvres, et à lui élever un autel à la bonne vieille mode biblique ». Et en effet, un matin, au soleil levant, il offrit, dans sa petite chambre, à la Divinité, un sacrifice, dont des échantillons d'histoire naturelle, un pupitre à musique et des pastilles du sérail firent tous les frais[2]. Notre jeune sacrificateur n'en demeurait pas moins enfant, et un jour que sa mère, l'ayant vu traverser la rue avec ses camarades d'un air de gravité comique, lui demanda s'il entendait se distinguer ainsi de ses compagnons, il lui répondit : « Je commence par là; plus tard je me distinguerai d'eux par d'autres moyens. » Une autre fois qu'il s'inquiétait si les étoiles accompliraient leurs promesses du jour de sa naissance : « Avez-vous donc besoin, lui dit *Dame Aja*, de l'assistance des astres, alors que tout le monde s'en passe? — Je ne me contente pas, répliqua Wolfgang, de ce qui suffit aux autres. »

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. Carlowitz, t. I, p. 21.
[2] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 15.

La guerre de Sept ans ayant éclaté en 1756, son grand-père épousa la cause de l'Autriche, son père celle de la Prusse, et leurs disputes journalières amenèrent entre eux une séparation momentanée. Gœthe, captivé par la personnalité de Frédéric, se prit alors à douter de la justice du monde, en entendant honteusement attaquer son héros à la table de son grand-père, et il a cru plus tard retrouver dans ses réflexions d'enfant sur l'injustice et la partialité humaines, le germe de son indifférence, de son mépris même à l'égard du public[1]. Les aptitudes poétiques commençaient d'ailleurs à se manifester chez lui; après avoir inventé des dénoûments aux contes de sa mère, il s'était mis à en composer lui-même pour l'amusement de ses camarades, et son imagination se trouvait encore stimulée par ses lectures. A sept ans, il avait lu l'*Orbis pictus*, les *Métamorphoses* d'Ovide, l'*Iliade* d'Homère en prose, *Virgile* dans l'original, *Télémaque*, *Robinson Crusoé*, les *Voyages d'Anson*, *Fortunatus*, le *Juif errant*, les *Quatre fils Aymon*, et il savait par cœur une partie des poëtes du jour, fameux alors et oubliés aujourd'hui : Canitz, Hagedorn, Drollinger, Gellert, Haller, etc. Il avait neuf ans lorsque la petite vérole vint lui enlever son jeune frère Jacob, et Wolfgang, persuadé qu'il était au ciel avec Dieu, ne versa pas une larme. « N'aimiez-vous donc pas votre frère, que vous ne pleurez pas sa perte? » lui demanda sa mère. Il courut à sa chambre, et en rapporta une masse de papiers cachés sous son lit et sur lesquels il avait écrit des contes et des leçons, en disant : « Voilà tout ce que j'avais composé à son intention! »

Peu de temps après, Francfort fut occupée par les troupes françaises (janvier 1759), et le comte de Thorane, lieutenant général du roi, établit son quartier dans la maison du conseiller Gœthe. L'amitié et la bienveillance de cet homme distingué furent profitables à Wolfgang. Mis en rapport avec les peintres de talent qui habitaient la ville et que protégeait le comte de Thorane, il admira et se fit expliquer par eux leurs œuvres, tout en allant jouer dans leurs ateliers. Dès lors, visiteur assidu des galeries et des ventes de tableaux, Gœthe en arriva bien vite à deviner lui-même les sujets des peintures qu'il voyait, et, à l'âge de dix ans, ayant écrit une description de douze tableaux tirés de l'histoire de Joseph, il eut la satisfaction d'en voir exécuter quelques-uns par les artistes qu'il fréquentait. D'un autre côté, le théâtre français, ouvert sous les auspices du comte de Thorane, et où il avait obtenu ses entrées, permit à Wolfgang d'étudier avec fruit notre langue

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 19.

et nos auteurs tragiques; sa liaison avec un gamin nommé Derones, frère d'une actrice, en lui donnant accès derrière les coulisses et au foyer des acteurs, l'initia prématurément peut-être aux mœurs théâtrales. Le duel comique de Gœthe avec son nouvel ami[1] n'altéra en rien leur affection mutuelle, et ce fut à Derones qu'il soumit une comédie composée dans le genre de Piron. La critique impitoyable de son œuvre par son camarade fit lire à Wolfgang le traité des unités de Corneille et les préfaces de Racine, et il y puisa, nous devons le dire, un souverain mépris pour le système tragique français.

Après l'évacuation de Francfort par les troupes françaises, Wolfgang poursuivit ses études avec plus d'ardeur encore que par le passé. Il commença la musique, pour laquelle il montra peu d'aptitude; les mathématiques, pour lesquelles il ne s'en trouva aucune, et le dessin, qui ne fut jamais pour lui qu'un agréable passe-temps. A ses occupations philologiques, il ajouta l'anglais, et, pour mener de front ses travaux polyglottes, il imagina un roman épistolaire entre six ou sept frères et sœurs, qui, dispersés dans le monde, correspondaient les uns avec les autres. Le frère aîné racontait en bon allemand les incidents de ses voyages; la sœur répondait en style de femme, avec force points et par petites phrases; un autre frère étudiait la théologie et écrivait en latin avec des post-scriptum en grec; le troisième frère, commis à Hambourg, se trouvait chargé de l'anglais, et le quatrième, commis à Marseille, du français; l'italien revenait de droit à un musicien, et le plus jeune frère, demeuré au logis, en était réduit à s'escrimer en juif allemand[2]. La pratique de ce dialecte baroque inspira à Wolfgang le désir de connaître l'hébreu, et son père ayant consenti à lui donner un professeur en cette langue, il se trouva bientôt amené par ses études hébraïques à composer un poëme biblique en prose, *Joseph et ses frères*, qu'il dicta à un pauvre jeune homme à moitié idiot, possédé de la manie d'écrire sous la dictée, et qui demeurait chez le conseiller Gœthe en qualité de secrétaire. Son poëme terminé, Wolfgang y joignit une série d'odes religieuses écrites dans le goût du jour, sous l'influence de mademoiselle de Klettenberg, dont les lettres et les entretiens lui suggérèrent plus tard les *Confessions d'une belle âme*, dans *Wilhelm Meister;* puis il offrit le tout recopié et relié en un beau volume in-quarto à son père, qui en fut tellement satisfait qu'il engagea Wolfgang à lui faire un pareil cadeau tous les ans.

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. Carlowitz, t. I, p. 63.
[2] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 44.

Gœthe avait à peine quinze ans lorsqu'il s'enamoura de Gretchen, la sœur d'un de ses camarades. Il a raconté lui-même en détail les péripéties de cette première passion juvénile, et son désespoir en apprenant la déclaration que Gretchen fit avant de quitter Francfort, à savoir qu'elle l'avait toujours considéré comme un enfant, et qu'elle n'avait eu pour lui qu'une affection de sœur[1]. Sa mélancolie, d'ailleurs, ne dura pas longtemps. L'orgueil et le travail lui vinrent d'abord en aide; puis il demanda à la solitude l'oubli de Gretchen, et se mit à parcourir seul les montagnes des environs de Francfort; il entreprit ensuite quelques petits voyages, et il rapporta d'agréables souvenirs de Homburg, de Kronburg, de Kœnigstein, de Wiesbaden, de Schwalbach et de Biberich. Il retrouva enfin sa gaieté au milieu d'un cercle de joyeux amis, dont l'affection pour lui marchait de pair avec la grande opinion qu'ils avaient de ses talents et de son génie. Quant à Gœthe, si, pour plaire à son père, il s'était adonné sérieusement à la jurisprudence, pour sa satisfaction personnelle il n'avait pas négligé non plus la littérature, et il avait puisé dans le *Polyhistor* de Morhorf, dans l'*Isagoge* de Gessner et dans le *Dictionnaire* de Bayle, la suprême ambition de devenir professeur d'université. C'est dans ces visions d'avenir que Gœthe entendit sonner l'heure de son départ pour Leipzig, et qu'il vit arriver l'instant où l'enfant allait devenir jeune homme et l'écolier étudiant.

L'ÉTUDIANT.

1765-1771.

Gœthe avait seize ans lorsqu'il arriva, en octobre 1765, à Leipzig pour y commencer sa vie d'étudiant. Il se logea rue du Boulet rouge, entre l'ancien et le nouveau marché, et fut inscrit par le recteur de l'université comme appartenant à la nation bavaroise. L'université de Leipzig était alors divisée en quatre nations : la Misnie, la Saxe, la Bavière et la Pologne. Gœthe se présenta d'abord chez le conseiller de cour Bœhme, professeur d'histoire et de droit, pour qui la littérature et les beaux-arts n'étaient que pures futilités, et qui débuta en conséquence par condamner sévèrement les aspirations du jeune étudiant vers les belles-lettres; le digne professeur s'efforça de remplacer ces tendances par la noble ambition d'égaler un jour Otto et Heineccius.

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 50 à 96.

Gœthe se mit donc à suivre les cours de philosophie, d'histoire et de droit avec une ardeur qui s'évanouit promptement, car la logique lui répugnait invinciblement, et son esprit, avide de réalités, ne se contentait pas de simples définitions. Il croyait d'ailleurs en savoir sur Dieu et sur l'univers autant que son professeur de philosophie, et il avait appris chez son père tout ce que son professeur de droit daignait lui enseigner.

Le calme récit de son séjour à Leipzig, tracé par la main de Son Excellence J. W. de Gœthe[1], reproduit fort inexactement la physionomie réelle du jeune étudiant, léger, extravagant et quelque peu grossier de tournure et de langage, qui avait apporté avec lui à Leipzig les rudes manières de Francfort, ainsi qu'un accent et des locutions de province qu'il rendait encore plus étranges en les entremêlant de proverbes et de citations bibliques. Son costume lui-même, grotesquement confectionné par un domestique de son père, contribuait à le rendre ridicule, et le pauvre Gœthe s'en désolait. « J'ai assisté aujourd'hui à deux cours, écrivait-il quelques jours après son arrivée : à celui de Bœhme sur le droit, et à celui d'Ernesti sur l'*Orateur* de Cicéron. Cela ira, n'est-il pas vrai ? La semaine prochaine, nous aurons le *Collegium philosophicum et mathematicum*. Je n'ai pas encore vu Gottsched. Il vient de se remarier. Sa femme a dix-neuf ans et lui soixante-cinq. Elle a quatre pieds de haut et lui sept. Elle est maigre comme un hareng et lui gros comme un édredon. Je fais ici grande figure. Mais je ne suis pas encore un élégant, et je ne le serai jamais. Il me manque une certaine adresse pour cela. Cependant, avec la société, les concerts, le théâtre, les festins, les promenades, le temps s'envole, — glorieusement c'est vrai, mais chèrement aussi. Le diable sait comment s'en trouve ma bourse. Arrête ! à l'aide ! Vois-tu comme l'argent se sauve ? Voilà deux louis d'or partis ! — Au secours ! en voici un autre qui disparaît. Ciel ! encore deux d'envolés ! Les sous sont ici ce que sont les liards chez vous. On peut pourtant y vivre à bon marché, et j'espère m'en tirer avec 200 thalers, — que dis-je ? avec 300 thalers. — *N. B.*, sans compter ceux qui sont déjà allés au diable. »

Mécontent des cours universitaires, Gœthe chercha à s'instruire ailleurs. Il dînait tous les jours à la table du recteur de l'université, le conseiller de cour Ludwig, en compagnie d'étudiants en médecine, et leurs conversations et leurs éloges de Haller, de Linné et de Buffon le poussèrent à s'occuper de médecine et de botanique. Il apprenait en

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 111 à 127 ; *id.*, trad. Carlowitz, p. 150 à 196.

même temps auprès de madame Bœhme le savoir-vivre et quelques principes de critique poétique. Cette femme distinguée réussit à l'attirer dans le monde, à lui enseigner à se présenter en société, à jouer au piquet et à l'ombre, et à se corriger de ses manières et locutions provinciales. Elle l'amena enfin à reconnaître que les poëtes qu'il avait admirés et imités jusqu'alors n'étaient que de déplorables versificateurs, et il consentit sans remords, sinon sans regrets peut-être, à livrer aux flammes son bagage littéraire tout entier, prose et vers, bien entendu. Quant à sa garde-robe ridicule, il s'en était déjà débarrassé, sans regarder à la dépense. Mais la société lui devint bientôt insipide. Il s'y trouvait mal à l'aise. Les cartes ne l'amusaient pas, et le sacrifice de ses écrits lui avait rendu pénibles les discussions poétiques.

Schlosser arriva sur ces entrefaites à Leipzig, et par ses conseils comme par son exemple il ne tarda pas à réveiller chez Gœthe toute son activité intellectuelle. Son aîné de dix ans, il l'introduisit dans une société d'amis littéraires qui se réunissaient chez M. Schœnkopf, marchand de vin et hôtelier, dont la femme, aimable, instruite et appartenant à une famille distinguée de Francfort, attirait chez son mari tous les voyageurs arrivant de cette ville. Gœthe fut promptement admis dans l'intimité de madame Schœnkopf, fit dès lors partie de la famille et devint amoureux de la fille de la maison. La table d'hôte de M. Schœnkopf, composée d'étudiants et de littérateurs, présidée par l'hôte et l'hôtesse et servie par leur aimable et jolie fille, ne pouvait manquer de séduire Gœthe. Mademoiselle Anne-Catherine Schœnkopf, que les intimes appelaient Kætchen, et que dans ses mémoires Gœthe nomme Annchen ou Annette, avait alors dix-neuf ans. Elle ne demeura pas insensible à la passion qu'elle avait inspirée à Gœthe. Ils se voyaient tous les jours au dîner, et le soir Gœthe, pour la revoir encore, venait accompagner sur sa flûte son frère qui touchait du piano. Ils jouèrent ensemble les amoureux sur un théâtre de société monté par les soins de Gœthe, et dans l'une de ces représentations, le rôle assez important d'un rossignol fut rempli par un mouchoir roulé de façon à présenter un aspect aussi ornithologique que possible [1].

Deux lettres adressées par Horn, un ami de Gœthe, à un camarade de Francfort, jettent un jour tout nouveau sur l'attitude de notre jeune étudiant à Leipzig. La première est datée du 12 août 1766.

« Parlons de notre Gœthe! C'est toujours le même personnage, fier

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 118.

et fantasque, que j'ai trouvé à mon arrivée ici. Si vous le voyiez, vous deviendriez fou de colère ou bien vous éclateriez de rire. Je ne comprends pas qu'un homme puisse se transformer aussi promptement. Ses manières et sa personne sont aujourd'hui aussi différentes que possible de son ancienne tenue. Outre son orgueil, il est devenu un élégant; et ses vêtements, fort beaux d'ailleurs, sont d'un goût si étrange qu'ils le font remarquer au milieu des étudiants. Mais cela lui est indifférent; on peut tout à son aise le gourmander sur sa folie :

On peut être Amphion et attendrir les arbres et les rochers,
Mais non ramener Gœthe à son bon sens.

» Toutes ses pensées et ses efforts n'ont qu'un but : celui de se plaire à lui-même et à sa belle. Il se rend plus ridicule qu'agréable dans les cercles où il va. Par pure condescendance pour les goûts de la dame, il a adopté des façons et des gestes dont on ne peut s'empêcher de rire. Sa démarche est insupportable. Si vous pouviez le voir!

Il marche à pas comptés,
Comme un recteur suivi des quatre facultés.

» Sa société me devient chaque jour plus intolérable, et lui-même essaye de m'éviter autant que possible. Je suis un homme trop simple pour traverser la rue avec lui. Que dirait le *roi de Hollande*[1] s'il le voyait ainsi? Écrivez-lui promptement, et dites-lui-en votre opinion; sans cela, ils continueront, sa belle et lui, à se montrer aussi extravagants. Le ciel me préserve, tant que je demeurerai ici, d'avoir une amoureuse, car les femmes y sont le diable en personne. Gœthe n'est pas le premier qui soit devenu fou pour plaire à sa Dulcinée. Je voudrais que vous pussiez la voir un instant, c'est la plus absurde créature du monde. Sa *mine coquette avec un air hautain* (*sic*), voilà ce qui a séduit Gœthe. Pauvre ami! combien je serais heureux si Gœthe était encore tel qu'il se montrait à Francfort! Si bons amis que nous ayons été jadis, c'est à peine si nous pouvons nous supporter l'un l'autre un quart d'heure. J'espère toutefois avec le temps arriver à le convertir, bien que ce soit une rude besogne que de rendre sage un faquin. Mais je mettrai tout en œuvre pour cela.

» Ah! si je réussis dans mon entreprise,
Je n'aurai à envier
Ni Luther, ni Calvin,
Ni aucun autre convertisseur.

[1] Sans doute le père de Gœthe.

» Je ne puis répéter à Gœthe ce que je vous écris ici. Je serai donc ravi si vous voulez bien le lui écrire. Je ne crains ni sa colère ni celle de sa belle. Car, après tout, il ne se fâche pas facilement avec moi; quand nous nous querellons, il m'envoie chercher le lendemain. Assez de lui pour aujourd'hui; je vous en dirai davantage un autre jour.

» Vivez et n'oubliez pas votre

» HORN. »

Moors suivit l'avis de Horn, et il exprima à Gœthe, en termes énergiques, son étonnement et son chagrin en apprenant quel changement désavantageux s'était opéré en lui. Au mois d'octobre suivant, il reçut de Horn l'explication ci-après :

« Cher Moors, combien vous allez être heureux d'apprendre que nous n'avons pas perdu notre ami Gœthe, comme nous le supposions à tort. Il s'était travesti pour me tromper, moi et bien d'autres, et nous n'aurions jamais découvert le véritable état des choses si votre lettre ne l'avait pas menacé de la perte d'un ami. Je vais vous raconter toute l'histoire telle que je la tiens de lui-même; il m'a recommandé de le faire pour s'en éviter la peine. Il est amoureux, c'est vrai, il me l'a avoué et il vous l'avouera; mais son amour — dont les circonstances sont tristes — n'est pas coupable comme je le croyais. Il aime, mais non la jeune dame que je le soupçonnais d'aimer. Il aime une jeune fille d'un rang inférieur au sien, mais que — je ne crois pas trop dire — vous aimeriez vous-même si vous la connaissiez. Je ne suis pas amoureux; j'écris donc sans passion. Imaginez-vous une femme bien faite, quoique petite; au visage rond et agréable, quoique d'une beauté ordinaire; aux manières ouvertes, gentilles, engageantes, et d'une intelligence très-éveillée, bien qu'elle n'ait pas reçu une grande éducation. Il l'aime très-tendrement et avec les intentions honnêtes et parfaites d'un homme vertueux, tout en sachant qu'il ne pourra jamais l'épouser. J'ignore si elle le paye de retour. Vous le savez, cher Moors, c'est là un point sur lequel il n'est pas permis d'adresser de questions; mais ce que je puis vous dire, c'est qu'ils semblent nés l'un pour l'autre. Maintenant, voyez sa malice! Pour que personne ne puisse le soupçonner d'un pareil attachement, il a entrepris de persuader le contraire au monde, et jusqu'ici il y a réussi extraordinairement. Il mène grand train, et il feint de courtiser certaine jeune dame dont je vous ai déjà parlé. Il peut ainsi voir et entretenir son adorée à certaines heures sans donner matière au plus léger soupçon, et je l'accompagne souvent chez elle. Si Gœthe n'était pas mon ami, j'en deviendrais amoureux

moi-même. Pendant ce temps-là, on le croit amoureux de mademoiselle ...., mais que vous importe son nom! et on le plaisante à ce propos. Il se peut qu'elle-même croie à son amour, mais dans ce cas la bonne dame s'abuse. Depuis lors, Gœthe m'a admis entièrement dans sa confidence, il m'a mis au courant de ses affaires, et il m'a prouvé que ses dépenses ne sont pas aussi grandes qu'on pourrait le supposer. Il est plus philosophe et plus moraliste que jamais; et quelque innocent que soit son amour, il le condamne. Nous discutons souvent sur ce sujet, mais quelque point de vue qu'il défende, il est sûr de l'emporter; vous savez quel poids il sait donner aux raisons purement superficielles. Je le plains, lui et son bon cœur, qui réellement doit se trouver dans une situation fort mélancolique, puisqu'il aime sans espoir la plus parfaite et la plus vertueuse des jeunes filles. Mais à supposer qu'elle l'aime également, combien il doit en être malheureux : point n'ai besoin de vous expliquer cela à vous qui connaissez si profondément le cœur humain. Il m'a dit qu'il vous écrivait lui-même à ce sujet. Je ne vous recommande pas le silence, vous en comprendrez du reste la nécessité. »

La supposition de Horn était une réalité : Gœthe était aimé. Malheureusement il se plut par un caprice d'enfant à tourmenter sa maîtresse. « L'homme, écrivait-il à quelque temps de là, aime à vaincre et non à vivre dans la sécurité[1]. » Si Kætchen avait fait la coquette avec lui, elle eût été plus heureuse. « Elle est parfaite, disait-il dans *la Vraie jouissance*[2], son seul défaut est de m'aimer. » Il l'outragea donc par d'injustes soupçons, par des querelles sans motifs, jusqu'au jour où l'amour de la pauvre fille s'éteignit dans les larmes. Gœthe repentant essaya de regagner le cœur qu'il avait blessé et méconnu, et n'ayant pu y parvenir, il chercha d'abord dans la dissipation un allégement à son désespoir, qu'il finit par trouver dans la poésie. Ce fut alors qu'il composa en souvenir et « en expiation », dit-il lui-même, de sa conduite à l'égard de Kætchen, un drame pastoral à la façon du Tasse et de Guarini : *le Caprice de l'amant*.

Les extravagances et les escapades de Gœthe ne tardèrent pas à scandaliser le monde respectable de Leipzig. Il était devenu le compagnon habituel du gouverneur du jeune comte de Lindenau, Behrisch, individu bizarre, fantasque et malicieux, mais doué d'un grand bon sens et d'un esprit distingué. Or, Behrisch avait introduit Gœthe chez

[1] *Le Caprice de l'amant.*
[2] *Poésies de Gœthe*, trad. H. Blaze, p. 13.

certaines demoiselles « qui valaient mieux que leur réputation », a dit depuis ce dernier, et dans certaines sociétés fort utiles peut-être pour le poëte futur, mais très-préjudiciables à la réputation du jeune étudiant. En réalité l'influence de Behrisch sur Gœthe fut malgré tout excellente. Il le guérit, par le sarcasme, de sa vénération pour les dieux et les déesses de la mythologie, qui pesaient de tout leur poids sur son imagination; il parvint à le dissuader de livrer prématurément ses poésies à l'impression, et il le guida plutôt qu'il ne l'entraîna dans ses excursions derrière les coulisses du monde. Gœthe, d'ailleurs, avait déjà entrevu les gouffres étranges qui gisent sous la surface de la société. De près ou de loin, il avait assisté à la ruine de bien des familles causée par des banqueroutes, des divorces, des séductions, des meurtres, des vols domestiques, et malgré son jeune âge, il avait pu en quelques circonstances prêter aide et secours aux victimes de ces catastrophes[1]. Sa précoce expérience lui inspira les plans de plusieurs drames, mais de toutes ces ébauches, il n'en termina qu'une : *les Complices*, comédie dans le genre de Molière, dont la morale peut se résumer ainsi : « Oubliez et pardonnez-vous mutuellement entre pécheurs! »

La mort de madame Bœhme enleva à Gœthe une amie qui avait su adoucir un peu son humeur fantasque, et qui l'avait introduit dans la société. Quant à son mari, le digne professeur avait depuis longtemps perdu tout espoir de faire un nouvel Heineccius du jeune étudiant, qui avec des dispositions remarquables se montrait fort peu assidu aux cours, ou qui y passait son temps à tracer sur son livre de notes les caricatures de certains professeurs. Gœthe, en effet, préférait au droit Molière, et Corneille dont il avait commencé à traduire *le Menteur*. Le théâtre exerçait sur lui un attrait invincible, et les *Beautés de Shakspeare*, de Dodd, en lui révélant le génie du célèbre dramaturge anglais, éveillèrent chez lui une curiosité que les traductions en prose de quelques pièces complètes du grand William, publiées par Wieland, convertirent en un véritable enthousiasme.

C'est alors qu'il fit la connaissance de la famille Breitkopf, dont le chef, libraire à Leipzig, était un grand amateur de littérature et de musique, et dont le fils aîné, Bernard, mit en musique et publia en 1769 un recueil de romances (*Lieder*) de Gœthe. Ce dernier s'était mis à suivre les cours de dessin d'Œser, directeur de l'Académie, l'ancien ami et maître de Winckelmann; mais en dépit de ses efforts, il n'y

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 119.

apprit, comme pratique, « qu'à se servir de ses yeux ». Pour la théorie, au contraire, Œser « lui indiqua, dit-il, la route du vrai et du beau ». « Son enseignement, écrivait-il à un ami, influera sur toute ma vie. C'est lui qui m'a démontré que l'idéal de la beauté réside dans la simplicité et le calme. » Les leçons d'Œser, la lecture de Winckelmann et celle du *Laocoon* de Lessing, inspirèrent à Gœthe un violent désir de contempler les œuvres des anciens maîtres. En conséquence, il partit secrètement pour Dresde, dont la galerie de tableaux l'intéressa vivement, mais où il admira sur parole la grande peinture italienne, les paysages et les œuvres de l'école hollandaise l'ayant seuls réellement charmé et enthousiasmé. A son retour à Leipzig, il se remit avec ardeur au dessin, et ses relations avec un graveur nommé Stock lui firent même manier le burin. Il existe de lui plusieurs gravures, deux entre autres représentant des paysages et portant au bas ces mots : *Peint par A. Theile. — Gravé par Gœthe.*

L'humeur mélancolique, fantasque et capricieuse dans laquelle se trouvait Gœthe, — résultat de causes physiques plutôt que morales, — l'empêcha de voir Lessing à son passage à Leipzig. La dissipation, un régime détestable, d'absurdes tentatives d'application des théories de Rousseau en faveur d'un retour à l'état de nature, avaient sérieusement affecté sa santé. Une nuit d'été (1768), Gœthe fut pris d'une violente hémorrhagie; secouru à temps, il se trouva hors de danger au bout de quelques jours, mais sa convalescence fut attristée par la découverte d'une tumeur qui s'était formée au côté gauche du cou. Toutefois les témoignages de sympathie dont l'entourèrent ses amis l'avaient au moins guéri de ses accès d'hypocondrie, lorsqu'en septembre 1768, il quitta Leipzig pour retourner à Francfort.

Gœthe rentra dans sa famille faible de corps et d'esprit, mécontent de lui-même, incertain de son avenir, et quelque peu inquiet de l'accueil qui l'attendait. Son père, fort sensible au peu d'espoir qu'il lui laissait de le voir devenir un grand jurisconsulte, le reçut très-froidement. Sa mère et sa sœur, au contraire, touchées de sa triste mine, lui témoignèrent la plus vive affection. *Dame Aja* eut alors de terribles moments à passer, occupée qu'elle était à pacifier ses enfants et à s'interposer entre eux et son mari. En effet, le conseiller Gœthe, impatient de voir son fils guéri, le traitait avec une amertume impitoyable, et il était parvenu, par ses manières pédantesques et sévères, à inspirer une sorte de haine à sa fille Cornélie, dont il s'amusait encore à perfectionner l'éducation.

Bien qu'il n'en dise mot dans ses *Mémoires*, Gœthe n'avait pas inter-

rompu toute relation avec Kætchen Schœnkopf. Il paraît seulement qu'il avait quitté Leipzig sans prendre congé d'elle. Aussi lui écrivait-il dès son arrivée à Francfort :

« ... A propos, vous me pardonnerez de ne point vous avoir dit adieu. J'étais dans le voisinage, j'étais même à votre porte; j'ai aperçu la lampe allumée et je suis arrivé jusqu'aux degrés de la maison, mais je n'ai pas eu le courage de les monter. Aurais-je pu les descendre — pour la dernière fois?

» Aussi viens-je faire aujourd'hui ce que j'eusse dû faire alors. Je viens vous remercier de tout l'amour, de toute l'amitié que vous m'avez constamment témoignés et que je n'oublierai jamais. Je ne vous demande pas de vous souvenir de moi; — mille circonstances viendront vous rappeler un homme qui pendant deux ans et demi a fait partie de votre famille; un homme qui vous a souvent causé de graves chagrins, mais qui après tout est un bon garçon et dont la présence vous fera faute quelquefois, je l'espère! — Quant à moi, vous me manquez souvent. »

La tumeur qui s'était déclarée au cou, mal traitée dans le principe, avait pris un développement inquiétant. Soumis à de fréquentes cautérisations et forcé de tenir la chambre, Gœthe occupait son temps à lire, à dessiner et à graver. Dans les premiers jours de l'année 1769, il put enfin annoncer sa guérison à Kætchen :

« Ma meilleure et attentive amie,

» Vous avez sans doute appris par Horn, le premier jour de l'an, mon rétablissement, et je m'empresse de vous le confirmer. Oui, chère amie, c'est fini, et à l'avenir vous pourrez être tranquille, en apprenant même — que je suis de nouveau alité. Vous savez que ma constitution faiblit souvent, mais qu'au bout de huit jours je me retrouve sur mes jambes. Cette fois l'attaque a été sévère, elle paraissait même plus dangereuse qu'elle ne l'était réellement, et elle a été accompagnée de terribles souffrances. Mais à quelque chose malheur est bon. J'ai plus appris pendant ma maladie que je n'aurais pu le faire en bonne santé. Tout est fini maintenant et me voilà de nouveau frais et dispos, bien que je n'aie pas quitté la chambre depuis trois semaines et que je n'aie reçu, pour ainsi dire, qu'une visite, celle du docteur, qui, Dieu merci, est un aimable homme! Quelle étrange machine que l'homme! Quand je vivais au milieu d'une société aimable, j'étais mélancolique, et aujourd'hui que je suis abandonné de tout le monde, je suis joyeux.

Pendant ma maladie, ma gaieté a soutenu ma famille, dont les membres se trouvaient dans une situation d'esprit à ne consoler ni eux ni moi. J'ai composé le chant du jour de l'an que vous avez reçu, pendant une violente attaque d'extravagance, et je l'ai fait imprimer pour m'amuser. De plus, je dessine beaucoup, j'écris des contes et je suis content de moi-même. Que Dieu m'accorde cette année ce qui me convient! Qu'il en fasse autant pour chacun de nous, et si nous ne lui en demandons pas davantage, nous pouvons certainement espérer qu'il nous l'accordera. Si je peux seulement arriver jusqu'en avril, je me réconcilierai facilement avec mon état. J'espère que les choses s'amélioreront. Quant à ma santé, elle s'affermira chaque jour maintenant que l'on sait d'une manière précise à quoi s'en tenir sur mon état. Mes poumons sont aussi solides que possible, mais l'estomac n'est pas ce qu'il devrait être. Je vous confie qu'on m'a fait espérer un genre de vie charmant et agréable; aussi mon esprit est-il calme et joyeux. Dès que je serai complétement rétabli, je partirai pour l'étranger, et il ne dépendra que de vous et d'un autre de me revoir bientôt à Leipzig. En attendant, je songe à aller en France pour y étudier les mœurs et y apprendre la langue. Vous pouvez donc vous imaginer quel homme charmant je ferai à mon retour près de vous. Il me vient souvent à l'esprit que ce serait une risible aventure si, en dépit de tous mes projets, je venais à mourir avant Pâques. Dans ce cas, je donnerai l'ordre de m'élèver une pierre tumulaire dans l'église de Leipzig, afin que chaque année, le jour de la Saint-Jean, vous puissiez visiter la statue de cet apôtre et mon tombeau. Qu'en pensez-vous? »

Le conseiller Moritz donna une fête à tous ses amis de Francfort pour célébrer la guérison de Gœthe, ce qui n'empêcha pas ce dernier de retomber malade quelque temps après. Ce fut alors qu'il reçut la nouvelle du prochain mariage de Kætchen avec le docteur Kanne, mais il laissa écouler quelques mois avant de lui écrire la lettre ci-après :

« Ma chère, mon amie adorée,

» Un rêve m'a rappelé la nuit dernière que je vous devais une réponse; non pas que je l'eusse entièrement oublié, — non pas que je ne pense jamais à vous. Non, ma chère amie, chaque jour au contraire vient me parler de vous et de mes torts. Mais c'est un fait étrange, et vous le savez peut-être déjà vous-même par expérience, que le temps finit par voiler, sinon par éteindre le souvenir d'un absent. Les distrac-

tions de la vie, les nouvelles connaissances, en un mot tout changement dans les circonstances qui nous entourent, font sur nos cœurs l'effet de la fumée et de la poussière sur un tableau. Ils rendent les touches délicates imperceptibles, de telle façon qu'on ne sait comment elles ont disparu. Mille choses vous rappellent à moi; je vois votre image un millier de fois, mais aussi indistinctement et souvent avec aussi peu d'émotion que si je pensais à une étrangère. Il me revient parfois que je vous dois une réponse, mais sans éprouver la moindre tentation de vous écrire. Maintenant que je viens de relire votre aimable lettre, déjà vieille de quelques mois, et que je vois votre amitié et votre sollicitude pour un indigne, je me sens honteux de moi-même et j'apprécie pour la première fois le changement qui s'est opéré dans mon cœur, puisque je reste froid à ce qui jadis m'eût enlevé au ciel. Pardonnez-le-moi. Peut-on blâmer un malheureux de ne plus pouvoir ressentir la joie? Mon infortune m'a rendu insensible au bien qui peut encore me rester. Mon corps est guéri, mais mon esprit est toujours malade. Je vis dans un sombre et inactif repos; là n'est pas le bonheur. Dans ce calme profond mon imagination est devenue tellement stagnante, que je ne sais plus me figurer ce qui jadis m'était si cher. Ce n'est que dans mes rêves que mon cœur m'apparaît tel qu'il est. Un rêve seul est capable de me rappeler de douces images et de me les rappeler de manière à ranimer mes sentiments. Je vous ai déjà dit que vous deviez cette lettre à un rêve. Je vous ai vue, j'étais avec vous; comment? Dans des circonstances trop étranges pour que je puisse vous les raconter. En un mot, vous étiez mariée. Est-ce vrai? J'ai recherché votre aimable lettre, et l'époque qu'elle indique coïncide avec l'instant de mon rêve. Si c'est vrai, que cet instant soit le commencement de votre bonheur!

» Quand je songe d'une manière désintéressée à votre mariage, je me réjouis — d'apprendre que vous, ma meilleure amie, vous vous trouvez dans les bras d'un digne époux, avant beaucoup d'autres qui vous enviaient et qui se croyaient vos supérieures, — et de savoir que vous êtes heureuse et débarrassée des ennuis qui environnent la femme célibataire et auxquels vous étiez spécialement exposée! Je remercie mon rêve de m'avoir peint avec vivacité votre bonheur; celui de votre époux est sa récompense de vous avoir rendue heureuse. Obtenez-moi son amitié au nom de celle que vous avez pour moi, car tout doit vous devenir commun, y compris vos amis. Si j'en crois mon rêve, nous nous reverrons, mais j'espère que ce ne sera pas de sitôt, et pour ma part je tâcherai d'en retarder la réalisation, si toutefois un homme

peut changer quelque chose à sa destinée. Je vous ai écrit jadis d'une façon quelque peu énigmatique au sujet de ce que j'allais devenir. Aujourd'hui je puis vous dire plus clairement que je vais changer de résidence et m'éloigner de vous. Rien ne me rappellera plus Leipzig, sauf peut-être un rêve fugitif; plus d'ami, plus de lettres à en recevoir! Et pourtant je sens que cela ne me sera d'aucun secours. La patience, le temps et l'éloignement feront ce que seuls ils peuvent faire; ils effaceront toute impression pénible, et ils vous rendront notre amitié, le bonheur et la vie, de manière que nous puissions, dans quelques années, nous revoir avec des yeux différents, mais avec le même cœur. Dans trois mois, vous recevrez une nouvelle lettre de moi qui vous dira le lieu de ma destination et l'époque de mon départ, et qui vous répétera peut-être à satiété ce que je vous ai déjà dit un millier de fois. Je vous supplie de ne plus m'écrire; si vous avez encore quelque chose à me dire, faites-le-moi savoir par l'intermédiaire d'un ami. Voilà une triste requête, ma meilleure...., mais vous êtes la seule femme que je ne puisse appeler mon amie, car c'est un titre insignifiant comparé à mes sentiments. Je désire ne pas revoir votre écriture comme je désire ne plus entendre votre voix; il m'est déjà trop pénible que mes rêves soient si pleins de vous. Vous recevrez encore une lettre de moi; je tiendrai religieusement ma promesse, et je vous payerai ainsi une partie de mes dettes; — vous me pardonnerez de ne point acquitter le reste. »

Au mois de janvier 1770, Gœthe écrivait en effet à Kætchen une dernière lettre dans laquelle on lit : « Tout ce que je puis vous dire de moi, c'est que je vis paisiblement, vigoureusement, en bonne santé et activement, car je n'ai pas de femme dans la tête. Nous sommes toujours bons amis, Horn et moi, mais, — ainsi qu'il arrive dans le monde, — il a ses idées et ses allures, et moi les miennes, et nous nous voyons à peine une fois par semaine. Tout bien considéré, je suis las de Francfort, et je le quitterai à la fin de mars. Je ne puis encore, à ce que je vois, me rapprocher de vous, car si j'arrivais à Pâques, vous ne seriez point encore mariée, et je ne veux pas revoir Kætchen Schœnkopf demoiselle. Donc, je partirai à la fin de mars pour Strasbourg, si vous tenez à le savoir, comme je le crois. Consentirez-vous à m'écrire à Strasbourg? Ne me trompez pas à cet égard. Car, Kætchen Schœnkopf, je sais aujourd'hui parfaitement qu'une lettre de vous m'est aussi précieuse que de quiconque est sur la terre. Vous avez toujours été une charmante jeune fille, et vous ferez une délicieuse femme. Et moi, moi, je resterai toujours Gœthe. Vous savez ce que cela veut dire. En me nommant, je désigne tout mon individu, et vous

savez que depuis que je vous connais je n'ai vécu que comme une partie de vous-même. »

La nature mobile de Gœthe sécha promptement les larmes que lui avait fait répandre la perte de Kætchen, mais le traitement thérapeutique auquel l'avait soumis la faculté de Francfort ne parvint pas à le guérir de sa maladie d'estomac. Le médecin de la famille croyait aux mystères de l'alchimie; il possédait, disait-on, une panacée merveilleuse qui ne pouvait être employée que dans le cas d'extrême nécessité et dans le plus grand secret. *Dame Aja*, tremblant pour son fils, le supplia de lui administrer son sel mystérieux. Le médecin y consentit, et Gœthe, guéri, ne douta plus de l'efficacité du remède ni de la réalité de l'alchimie. Il se mit donc à l'étude avec ardeur, et rassemblant verres, cornues et alambics, il entreprit de trouver la *terre vierge* à l'aide de Théophraste, de Paracelse, de Van Helmont, et du compendium chimique de Boerhaave, dont les *aphorismes* l'amusèrent beaucoup. Ses conversations avec mademoiselle de Klettenberg, qui s'était associée à ses travaux d'alchimiste, et ses lectures théologiques et philosophiques l'amenèrent à se créer une sorte de christianisme néoplatonicien qui lui fit abandonner momentanément la poésie. Il expose plaisamment, dans une lettre écrite à cette époque, l'inanité des *Bardes* à la mode qui s'efforçaient à devenir des patriotes et des Tyrtée en amoncelant ensemble les casques d'or, les épées flamboyantes, le galop des chevaux, et qui, si leurs vers manquaient d'une syllabe, la remplaçaient par un *oh!* ou par un *ah!* « Faites-moi sentir, disait Gœthe, ce que je n'ai pas encore éprouvé; faites-moi songer à quoi je n'ai jamais rêvé, et je vous applaudirai. Mais des cris et du tapage ne remplaceront jamais le pathétique. »

Une intrigue amoureuse entamée avec Charité Meinner, — une jeune muse de Worms qui se consola promptement de l'inconstance d'un cœur « qui oubliait aussi facilement qu'il aimait », en faisant des vers et en épousant un riche parti, — et le passage à Francfort de Paoli, qu'il rencontra chez le négociant Bethmann, ne suffirent pas à rendre Gœthe moins impatient de quitter sa ville natale. Aussi se mit-il en route avec bonheur dès que l'état de sa santé permit à son père d'espérer le voir reprendre avec succès l'étude du droit.

Gœthe arriva à Strasbourg le 2 avril 1770, dans tout l'éclat d'une beauté vraiment remarquable. Il descendit à l'hôtel de l'*Esprit*, et pour se délasser de la fatigue et de l'ennui du voyage, il sortit immédiatement pour aller contempler la cathédrale, qui le frappa d'admiration. Après avoir arrêté un appartement dans une maison portant le n° 80,

et située au midi du marché au poisson, il porta ses lettres de recommandation, et il prit pension dans une table d'hôte tenue, rue Mercière, n° 13, par les demoiselles Lauth, et dont les habitués, au nombre de dix à peu près, étaient presque tous des étudiants en médecine. Le dîner y était présidé par le docteur Salzmann, un vieux célibataire propret de cinquante ans, aux bas d'une blancheur immaculée, aux souliers à boucles d'argent, au chapeau sous le bras, — très-instruit et très-aimé de Gœthe, auquel il donna d'excellents conseils, et procura un habile répétiteur. Tout d'abord, Gœthe parut prendre goût au droit. « La jurisprudence, écrivait-il à mademoiselle de Klettenberg, me plaît beaucoup. Il en est de tout comme de la bière de Mersebourg; la première fois elle nous déplaît, et quand nous en avons bu pendant une semaine, nous ne pouvons plus nous en passer. » Cette belle ardeur ne dura pas, et malgré les excellentes leçons de son répétiteur, Gœthe ne tarda pas à négliger le droit. Son *Cahier de notes*, publié par Schœll, témoigne d'ailleurs de sa prodigieuse activité. Il suivait le cours d'anatomie de Robstein, ceux de clinique et d'accouchement d'Ehrmann père et fils, et celui de chimie de Spielmann. Il s'occupait de l'électricité, sur laquelle la grande découverte de Franklin venait d'appeler l'attention publique. Il poursuivait en secret ses travaux d'alchimie, et sous l'influence de ces mystiques études et des idées religieuses qu'entretenait chez lui sa correspondance avec mademoiselle de Klettenberg, il ne lisait qu'avec dégoût le *Système de la nature*, alors en grande vogue. Ce triste et superficiel athéisme le révoltait en irritant son sentiment religieux sans satisfaire sa raison. En revanche, il remplissait son *Cahier de notes* d'extraits de Voltaire et de Rousseau, et particulièrement de ceux ayant trait à la tolérance, tels par exemple que ces vers de Voltaire :

> Très-sots enfants de Dieu, chérissez-vous en frères,
> Et ne vous mordez plus pour d'absurdes chimères.

Et cette sentence de Jean-Jacques : « Le péché originel explique tout, excepté son principe, et c'est ce principe qu'il s'agit d'expliquer. »

Un mois à peine après son arrivée à Strasbourg, au mois de mai 1770, Gœthe assista au passage de Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, et aux fêtes qui signalèrent la réception de cette princesse en France. Il ne put se soustraire à de sinistres impressions en contemplant les malencontreuses tapisseries exhibées publiquement à cette occasion, et qui représentaient l'histoire de Jason, de Médée et de Créuse[1].

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 136.

Rendu au calme, — un instant troublé par cet événement, — Gœthe reprit ses études, et son *Cahier de notes* renferme de curieuses révélations sur leur nature métaphysique. Après un passage de Thomas à Kempis vient une liste d'ouvrages mystiques; sur une autre page, on trouve un renvoi à Tauler; puis une analyse du *Phædon* de Moïse Mendelssohn comparé à celui de Platon; et enfin une défense de Giordano Bruno contre Bayle.

La tendance précoce et naturelle de l'esprit de Gœthe vers le culte de la nature explique l'intérêt que dut lui offrir le croquis tracé par Bayle du grand panthéiste du seizième siècle, le brillant et malheureux Bruno, qui, après avoir enseigné l'hérésie de Copernic à Rome et à Oxford, après avoir réfuté Aristote et gagné l'amitié de sir Philippe Sydney, fut brûlé en place publique à Rome le 17 février 1600, en expiation du crime d'avoir affirmé que la terre tourne, — alors que l'Église prétendait qu'elle est immobile. Bruno était donc aux yeux de Gœthe un martyr de la philosophie; ses œuvres avaient en outre pour lui l'attrait du fruit défendu, car elles étaient rares, et beaucoup critiquaient l'auteur sans l'avoir lu; parmi ceux qui le haïssaient à l'égal de Spinoza, il en était peu qui eussent pu justifier leur opinion par la moindre citation de ses écrits. Les notes de Gœthe sur Bayle sont curieuses comme spécimen de ses opinions ontologiques et de sa manière d'écrire le français :

« Je ne suis pas du sentiment de M. Bayle à l'égard de Jor. Brunus, et je ne trouve d'impiété ni d'absurdité dans les passages qu'il cite, quoique d'ailleurs je ne prétende pas excuser cet homme paradoxe (*sic*). « *L'uno, l'infinito, lo ente e quello ch'è in tutto, e per tutto anzi e l'istesso ubique. E che così la infinita dimenzione per non essere magnitudine coincide coll' individuo, come la infinita moltitudine, per non esser numero, coincide coll' unità*[1] ». — Giord. Brun., *Epist. ded. del Tratt. de la causa, principio e uno.*

» Ce passage mériterait une explication et une recherche plus philosophique que les discours de M. Bayle. Il est plus facile de prononcer qu'un passage est obscur et contraire à nos notions, que de le déchiffrer et de suivre les idées d'un grand homme. Il en est de même du passage où il plaisante sur une idée de Brunus à laquelle je n'applaudis pas entièrement, aussi bien qu'aux précédentes, mais que je crois du moins profonde et peut-être féconde pour un observateur judicieux.

[1] L'un, l'infini, l'être, et ce qui existe dans tout est partout identique. Ainsi, l'étendue infinie, n'étant pas la grandeur, coïncide avec l'individualité, comme la multiplicité infinie, n'étant pas le nombre, coïncide avec l'unité.

Notez, dit Bayle, une absurdité : Il dit que ce n'est point l'Être qui fait qu'il y a beaucoup de choses, mais que cette multitude consiste dans ce qui paraît sur la superficie de la substance. » (*Sic.*)

Nous empruntons encore au *Cahier de notes* de Gœthe un remarquable commentaire écrit en latin sur un chapitre de Fabricius :

« Il est à la fois difficile et dangereux de discuter Dieu en dehors de la nature, c'est pour ainsi dire séparer l'âme du corps. Nous ne connaissons l'âme que par l'intermédiaire du corps et Dieu que par celui de la nature. D'où l'absurdité, — ce me semble, — d'accuser d'absurdité les philosophes qui, en vertu d'un raisonnement parfaitement philosophique, ont uni Dieu à l'univers. Tout ce qui existe appartient nécessairement à l'essence de Dieu, puisqu'il est le seul être dont l'existence comprenne tout. La sainte Écriture, dont nous interprétons les dogmes différemment et chacun suivant ses vues particulières, ne contredit pas cette opinion; toute l'antiquité l'a partagée, et cette unanimité me paraît d'un grand poids. A mes yeux, le jugement d'un si grand nombre d'hommes milite hautement en faveur de la rationalité de la doctrine de l'émanation, bien que je n'appartienne à aucune secte et que je déplore que Spinoza ait accouplé cette pure doctrine à des erreurs fâcheuses. »

Ces études multiples n'empêchaient pas Gœthe de se livrer aux plaisirs que lui offrait Strasbourg. Son vieil ami Salzmann l'avait présenté dans plusieurs sociétés aimables. Grâce à ces nouvelles relations, Gœthe se montra peu à peu plus traitable; il sentit la nécessité de se plier aux exigences et aux habitudes du monde. Ce fut ainsi qu'il s'astreignit à se poudrer et à porter la queue, qu'il s'habitua à faire usage de bas et de souliers, et à tenir son chapeau sous le bras. Aussi devint-il bientôt un cavalier accompli, un excellent écuyer, un habile tireur à l'escrime, et commença-t-il même à apprendre le violoncelle.

Le cercle de ses amis s'était augmenté avec le nombre es habitués de la table d'hôte de la rue Mercière. Parmi ces derniers, nous citerons Jung Stilling et Franz Lerse. Le jour de leur première entrevue, Gœthe se trouvait assis à table en face de Stilling qu'il émerveilla et terrifia tout d'abord par l'aplomb et le sans-façon de ses manières, et par son interminable conversation. A la fin du repas un étudiant s'étant mis à plaisanter Stilling au sujet de sa perruque, Gœthe lui imposa sévèrement silence. Telle fut l'origine de l'amitie sincère que Gœthe ne cessa jamais de témoigner à ce simple, sérieux et solitaire penseur, dont les profondes convictions religieuses et la nature confiante et naïve l'intéressèrent singulièrement. Il ne se lassait pas de se

faire raconter la vie de ce pauvre charbonnier, devenu tailleur, puis maître d'école et professeur, et qui, par son éducation morale et intellectuelle, s'était élevé au-dessus du niveau des hommes ordinaires. Quant aux sentiments de Stilling pour Gœthe, il les a exprimés lui-même dans ces lignes : « Le cœur de Gœthe, que peu d'hommes ont connu, était aussi grand que son intelligence admirée de tous. »

Franz Lerse gagna l'estime de Gœthe par sa rigide loyauté, sa régularité scrupuleuse, son esprit mordant et son caractère conciliant, c'est en souvenir de leur attachement mutuel que Gœthe donna son nom au brave et fidèle compagnon de *Gœtz de Berlichingen*.

Malgré le rétablissement de sa santé, Gœthe avait conservé une irritabilité nerveuse qui lui rendait odieux toute espèce de bruit et la vue d'êtres malades ou infirmes; de plus, il était pris de violents vertiges toutes les fois qu'il se trouvait placé à une certaine élévation. Il résolut de vaincre ces faiblesses, et, à cet effet, il se mit à suivre, chaque soir, les tambours qui battaient la retraite, et dont le bruit assourdissant finit par guérir ses oreilles de leur sensibilité maladive. Il surmonta ses vertiges en montant tous les jours sur la tour de la cathédrale et en s'arrêtant sur une petite plateforme d'où la vue s'étendait sur un horizon sans fin. Quant à son aversion pour les plaies physiques de l'humanité, l'étude de l'anatomie l'en débarrassa complétement, et il parvint à dompter les terreurs de son imagination en s'habituant à parcourir la nuit les cimetières, les églises et les lieux déserts.

Deux de ses poésies, écrites en 1770, *La mort du renard met la peau en valeur*[1] et le *Colin-Maillard*[2], consacrent seules le souvenir de préoccupations amoureuses sur lesquelles Gœthe a gardé le silence dans ses *Mémoires*. Mais l'existence de *Dorilis* et de *Theresa* ne saurait être mise en doute, car les poésies de Gœthe sont nées des circonstances; elles expriment toujours des sentiments réels adressés à des êtres réels, et se proposent, à proprement parler, en témoignages de sa vie intérieure. Heureusement Gœthe a été moins discret à l'égard de ses aventures avec Lucinde et Émilie, les deux charmantes filles de son maître de danse[3].

A l'époque où Gœthe habitait Strasbourg, l'éducation était encore en Allemagne presque exclusivement classique et française; mais la renaissance de la vieille nationalité allemande agitait dès lors les esprits et avait provoqué une réaction contre la France. On opposait à nos

[1] En allemand : « *Stirbt der Fuchs, so gilt der Balg.* »

[2] *Poésies de Gœthe*, trad. H. Blaze, p. 9.

[3] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 146 à 151.

grands écrivains Klopstock, Lessing, Herder, Shakespeare, Ossian, et l'on commençait à considérer l'art gothique comme le véritable art moderne. A la table d'hôte que fréquentait Gœthe, tous les habitués, Allemands d'origine, avaient banni entre eux l'usage de la langue française, et ils se faisaient un point d'honneur de se distinguer à tous égards des Français. On y ridiculisait notre littérature comme affectée, fausse, antinaturelle et bonne au plus pour des courtisans. Gœthe entra avec ardeur dans ce mouvement romantique auquel l'avaient préparé d'ailleurs ses études sur le moyen âge, son admiration pour la cathédrale de Strasbourg, son culte pour Shakespeare et sa sympathie pour les mordantes attaques de Lessing contre les prétentions de la poésie française. Il venait de lire la biographie de Gœtz de Berlichingen, et ce Titan d'un siècle d'anarchie l'avait tellement impressionné, qu'il avait conçu l'idée de le prendre pour sujet d'une composition dramatique. La légende de Faust commençait aussi à le préoccuper, et ses études personnelles d'alchimie, de médecine, de jurisprudence et de théologie lui avaient inspiré un vif intérêt pour ce vieux sorcier.

Ce fut dans cette disposition d'esprit que Gœthe rencontra Herder, son aîné de cinq ans et déjà célèbre. Herder, arrivé à Strasbourg avec une ophthalmie, se vit forcé d'y demeurer tout l'hiver pour se faire soigner. Gœthe, charmé par cette vigoureuse intelligence, assista à l'opération subie par Herder, et durant la convalescence alla le voir matin et soir, ne se lassant pas de recevoir la sagesse qu'il laissait tomber de ses lèvres, avec le tendre respect d'un élève pour un maître chéri. Le contraste qu'offrait leurs deux natures ne les sépara point. Herder était décidé, clair et pédagogique; conscient de ses propres vues, il aimait à communiquer ses idées. Gœthe était sceptique et inquisiteur. Herder était rude, sarcastique et amer; Gœthe aimable et d'une tolérance infinie. Herder n'aimait que l'abstrait et l'idéal, et il condamnait l'individu incapable de réaliser l'absolu; Gœthe ne comprenait guère l'amour abstrait de l'humanité, et sa tendre et vivace nature préférait les hommes aux abstractions. Aussi, malgré son affection pour Gœthe, Herder ne soupçonnait-il pas alors son génie. « Gœthe, écrivait-il à sa fiancée, au mois de mai 1772, est réellement un bon garçon, seulement un peu léger et un peu moineau, ce que je lui reproche constamment. Il est presque le seul visiteur que j'aie vu avec plaisir pendant ma maladie à Strasbourg, et je crois avoir eu sur lui une influence qui lui sera profitable en plus d'un sens. »

Cette influence s'exerça surtout dans le sens poétique. Herder apprit

à Gœthe à considérer la Bible comme une preuve admirable de cette vérité : que la poésie est un produit de l'esprit national et non un privilége de quelques esprits cultivés, et il lui dévoila les splendeurs d'Homère, de Shakespeare et d'Ossian, pour lequel Gœthe se prit d'enthousiasme et dont il traduisit le *Chant de Selma*, qu'il plaça plus tard dans *Werther*. Ce fut également Herder qui lui fit apprécier le *Vicaire de Wakefield*, dont il allait retrouver l'intérieur à Sesenheim, dans la famille Brion.

De toutes les femmes aimées de Gœthe, la plus adorable, sans contredit, c'est Frédérique Brion. De tous les souvenirs de sa jeunesse consignés dans *Réalité et fiction*, nul n'est plus exquis que cet épisode sur lequel Gœthe s'est plu à s'étendre [1], et que dans ses jours de vieillesse il ne put dicter à son secrétaire sans s'interrompre souvent pour maîtriser l'émotion du souvenir. Présenté par son ami Weyland au pasteur Brion, admirablement reçu par cette humble et honnête famille, Gœthe passa plusieurs jours à Sesenheim, et il en partit amoureux et aimé de Frédérique, la fille cadette de son hôte. A son arrivée à Strasbourg, il lui écrivit (15 octobre 1770) la lettre suivante, la seule de sa correspondance avec Frédérique qui ait été retrouvée :

« CHÈRE NOUVELLE AMIE,

» J'ose vous appeler ainsi, car si je puis m'en fier au langage des yeux, les miens, au premier regard, ont lu dans les vôtres l'espoir de cette nouvelle amitié, — et quant à nos cœurs, j'en réponds. Bonne et gentille comme je vous connais, refuserez-vous de témoigner quelque affection à celui qui vous aime tant ?

» Chère, chère amie, si j'ai quelque chose à vous dire, cela ne fait pas question ; mais que je sache exactement pourquoi je vous écris aujourd'hui et ce que je peux vous écrire, c'est tout différent. Ce que je sens, par un certain trouble intérieur, c'est que je voudrais être près de vous et que cette feuille de papier est ici pour moi, dans ce bruyant Strasbourg, une consolation aussi réelle et un coursier aussi rapide qu'elle pourra l'être pour vous dans votre calme demeure, si vous ressentez réellement l'absence de votre ami.

» Vous vous figurerez aisément les circonstances de notre voyage, si vous avez remarqué la peine que j'éprouvais en vous quittant, et combien je désirais rester près de vous. Les pensées de Weyland cou-

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 161 à 195.

raient en avant, les miennes en arrière, et vous comprendrez dès lors que notre conversation n'ait été ni intéressante, ni animée[1].

» Au bout de la Wanzenau, nous voulûmes abréger notre route, et nous nous trouvâmes au milieu d'un marais. La nuit vint, et il ne nous eût fallu que l'orage qui menaçait d'éclater sur nous, pour avoir toute raison d'être pleinement convaincus de l'amour et de la constance de nos princesses.

» Entre temps, le rouleau de papier que je tenais à la main, — dans la crainte de le perdre, — s'est montré un talisman qui a dissipé tous les périls du voyage. Et maintenant? — oh! je n'ose le dire, — ou bien vous le devinerez ou vous refuserez d'y croire.

» Enfin, nous arrivâmes et notre première pensée, — la seule, du reste, qui ait fait notre joie pendant la route, — fut le projet de retourner promptement vous voir.

» Quel délicieux sentiment que l'espérance de revoir ceux que nous aimons! Et qu'il est doux, lorsque notre pauvre cœur est un peu chagrin, de lui apporter quelque soulagement et de lui dire : « Cher pauvre cœur, calmez-vous, vous ne serez pas longtemps séparé de celle que vous aimez; calmez-vous, cher pauvre cœur! » En attendant, nous lui donnons une chimère pour l'amuser, et il devient alors calme et tranquille comme l'enfant à qui sa mère apporte une poupée au lieu d'une pomme qu'il ne doit pas manger.

» Bref, nous ne sommes pas ici et vous voyez que vous aviez tort. Vous ne vouliez pas croire que la gaieté bruyante de Strasbourg me serait désagréable après les doux plaisirs champêtres dont j'ai joui près de vous. Jamais, mademoiselle, Strasbourg ne m'a paru aussi vide qu'à présent. J'espère toutefois que cela ira mieux, quand le souvenir de ces heures délicieuses sera un peu effacé, — quand je ne sentirai plus si vivement la gracieuse bonté de mon amie. Mais dois-je l'oublier ou le désirer? Non; je préfère conserver un peu de chagrin et vous écrire souvent.

» Et maintenant, mille et mille remercîments sincères et mille souvenirs affectueux à vos chers parents. A votre tendre sœur, mille ..... de ce que je voudrais tant vous rendre! »

Gœthe revit Frédérique au mois de novembre; il entra en correspondance suivie avec elle, et il fut dès lors considéré par la famille Brion, sinon comme son fiancé, au moins comme un amant déclaré.

[1] Les deux amis avaient parcouru à cheval la distance entre Strasbourg et le village de Sesenheim.

Il fut reçu docteur le 6 août 1771, et un joyeux banquet d'étudiants célébra cet événement. Pendant qu'il préparait sa thèse, Frédérique était venue passer quelque temps à Strasbourg avec sa mère et sa sœur chez des parents riches auxquels Gœthe avait été présenté. La réunion des deux amants fut fatale à l'amour de Gœthe. En comparant la jeune campagnarde, habillée à l'alsacienne, aux demoiselles vêtues à la française de la société strasbourgeoise, il éprouva comme une sorte de honte et il rougit presque de Frédérique. Aussi son départ fut-il pour lui « un soulagement ». Cet attachement lui causait d'ailleurs depuis quelque temps déjà un vague malaise. « Qu'il est heureux, écrivait-il, celui dont le cœur est libre et léger! Le courage nous pousse à affronter les difficultés et les dangers, et les grandes joies ne s'obtiennent qu'au prix de grands efforts. Voilà peut-être ce que j'ai de pire à reprocher à l'amour. On dit qu'il donne du courage : jamais! Le cœur qui aime est faible. Lorsqu'il bat follement dans notre poitrine, que les larmes remplissent nos yeux, et que nous les voyons couler avec un inconcevable délice, alors, oh! alors, nous nous trouvons si faibles que des chaînes de fleurs suffisent à nous retenir, non parce qu'elles possèdent quelque force magique, mais parce que nous tremblons de les briser [1]. »

Pour s'étourdir et peut-être se guérir de son amour, Gœthe se lança dans le plaisir. Il se lia intimement avec Lenz, qui venait d'arriver à Strasbourg, et avec d'autres jeunes adorateurs de Shakespeare, devenu le drapeau des adversaires de la tragédie française, que Lessing avait tuée sous le sarcasme en Allemagne. Il fonda avec eux un cercle shakespearien, dans lequel il prononça un discours, curieux témoignage d'un enthousiasme juvénile qui rappellera sans doute à quelques-uns de nos lecteurs leurs propres sentiments, lorsqu'au même âge que Gœthe, à vingt et un ans, et comme lui le cœur ému et la tête en feu, ils s'enrôlaient sous le drapeau romantique déployé par V. Hugo et sur les plis duquel l'auteur de *Cromwell* avait tracé cette devise : *La Bible, Homère, Shakespeare.*

[1] Le cadre où doit se renfermer cette analyse ne nous permet pas de pénétrer dans les détails de cet épisode à la fois charmant et douloureux de la vie de Gœthe. On en trouve d'ailleurs l'histoire tout entière, et de main de poëte, dans les *Souvenirs* de Gœthe lui-même.

DISCOURS SUR SHAKESPEARE.

« Le plus noble de nos sentiments est, à mon avis, l'espoir de continuer à vivre après que la destinée semble nous avoir ramenés au sort commun de la non-existence. Cette vie, messieurs, est beaucoup trop courte pour nos âmes; la preuve en est que chaque homme, le plus petit comme le plus grand, le plus incapable comme le plus distingué, se fatigue de tout plutôt que de la vie, et que nul n'atteint le but qu'il s'était assigné. Tout homme, si heureuse et si longue que soit sa carrière, finit cependant, et souvent en vue de l'objet de ses désirs, par choir dans une tombe creusée Dieu sait par qui, et par être compté pour rien. « Compté pour rien! moi qui suis tout pour moi-même, puisque je ne connais les choses que par moi! » Ainsi s'écrie celui qui a réellement conscience de lui-même et qui marche à grands pas dans cette vie pour se préparer au chemin infini qui est au delà. Chacun, il est vrai, procède selon sa mesure. Tel s'avance du pas le plus rapide, et tel autre, qui porte des bottes de sept lieues, le dépasse; car deux de ses enjambées valent une journée de voyage du premier. Mais quoi qu'il en soit, le voyageur diligent n'en demeure pas moins notre ami et notre compagnon, tandis que nous admirons avec étonnement les pas gigantesques de l'autre, que nous suivons ses traces et que nous comparons ses pas aux nôtres.

» Debout, messieurs, et partons! A contempler un pareil vestige laissé par un seul, nos âmes s'agrandissent et s'animent davantage qu'à nous ébahir aux mille traces d'un cortége royal. Nous célébrons aujourd'hui la mémoire du plus grand pèlerin de la vie, et nous nous honorons par là nous-mêmes. Nous possédons le germe du mérite que nous savons apprécier.

» Ne vous attendez pas à me voir parler longuement ou méthodiquement; le calme de l'âme n'est pas un vêtement de fête; de plus, je n'ai encore que peu médité Shakespeare; l'entrevoir et le sentir dans de sublimes passages, voilà tout ce que j'ai pu faire jusqu'ici. La première page de lui que j'ai lue m'a fait sien pour la vie, et après avoir terminé une de ses pièces, je me suis trouvé comme un aveugle-né qu'une main miraculeuse vient de douer instantanément de la vue. Je vis, je sentis de la manière la plus vive que mon existence venait d'acquérir une étendue infinie; tout me parut nouveau, étranger, une lumière inattendue me blessa les yeux. Peu à peu j'appris à distinguer, et, grâce à ce favorable génie, je continue à sentir vive-

ment ce que j'ai acquis. Je n'hésitai pas un instant à abandonner le drame classique. L'unité de lieu me sembla aussi ennuyeuse qu'une prison, les unités d'action et de temps me parurent des chaînes pesantes pour l'imagination; je m'élançai en plein air, et pour la première fois je m'aperçus que j'avais des mains et des pieds. Et aujourd'hui que j'apprécie le tort que m'ont causé les hommes de règles dans leur trou et que je vois tant d'âmes libres y croupir encore, mon cœur se briserait si je ne leur déclarais pas la guerre et si je ne m'efforçais pas journellement d'abattre leurs bastions.

» Le drame grec, que les Français ont pris pour modèle, était conçu au dehors et au dedans de telle sorte qu'il eût été plus facile à un marquis de copier Alcibiade qu'à Corneille d'imiter Sophocle. D'abord un *intermezzo* du culte divin, puis solennellement politique, la tragédie offrait au peuple le tableau isolé des grandes actions de ses pères, avec la simplicité naïve de la perfection; elle remuait de profondes et grandes émotions dans les âmes, parce qu'elle était elle-même complète et profonde. Et dans quelles âmes? dans des âmes grecques! Je ne puis m'expliquer à moi-même ce qu'expriment ces mots, mais je le sens, et, pour être bref, j'en appelle à Homère, à Sophocle, à Théocrite, qui m'ont appris à le sentir.

» Je le demande après cela : Français, que vas-tu faire d'une armure grecque? Elle est trop grande et trop lourde pour toi.

» Aussi les tragédies françaises ne sont-elles que des parodies d'elles-mêmes. Que tout y procède régulièrement, qu'elles se ressemblent entre elles comme des souliers, et que même elles soient ennuyeuses parfois, surtout au quatrième acte, — tout cela, messieurs, vous le savez par expérience et je n'en dirai rien.

» J'ignore qui le premier songea à porter sur la scène les grands événements politiques; c'est là une occasion de traité critique pour l'amateur. Je doute que l'honneur de l'invention revienne à Shakespeare; il lui suffit d'avoir élevé ce genre de drame à une telle hauteur que peu de regards y peuvent atteindre, et qu'il n'y a guère lieu d'espérer que jamais personne puisse rien apercevoir au delà ou le surpasser. Shakespeare! ami! si tu étais encore au milieu de nous, je ne pourrais vivre qu'avec toi; combien volontiers j'accepterais le rôle inférieur d'un Pylade, si tu étais Oreste; oui, et plutôt même que celui d'un vénérable grand prêtre de Delphes!

» Je vais m'arrêter, messieurs, pour en écrire davantage demain, car je suis monté à un diapason qui vous édifie peut-être moins qu'il ne me touche le cœur.

» Le théâtre de Shakespeare forme un assemblage de merveilles où l'histoire du monde se déroule devant nos yeux à l'invisible fil du temps. Ses intrigues, pour parler le langage ordinaire, n'en sont pas, car toutes ses pièces tournent autour de ce point mystérieux, — qu'aucun philosophe n'a su voir et définir encore, — où le propre de notre moi, la prétendue liberté de notre vouloir vient se heurter contre la marche nécessaire de l'ensemble. Mais notre goût corrompu obscurcit tellement notre vue qu'il nous faudrait presque une nouvelle création pour nous sortir de ces ténèbres.

» Tous les écrivains français et les Allemands infectés de leur goût, y compris Wieland lui-même, se sont fait peu d'honneur en cette occurrence comme en bien d'autres. Voltaire, qui dès le principe a fait profession de vilipender toute grandeur, s'est ici montré un vrai Thersite. Si j'étais Ulysse, son dos frémirait sous mon sceptre. La plupart de ces messieurs condamnent spécialement les caractères de Shakespeare. Et moi, je m'écrie : La nature, la nature! rien d'aussi naturel que les personnages de Shakespeare!

» Et les voilà tous au diable! Donnez-moi de l'air pour que je puisse parler! Il a rivalisé avec Prométhée et formé les hommes, trait par trait, mais de stature colossale, et c'est pourquoi nous ne reconnaissons pas en eux nos frères; puis il les a animés du souffle de son esprit; il parle en eux tous et nous reconnaissons leur parenté.

» Et comment notre siècle oserait-il juger de ce qui est naturel? D'où pourrions-nous être supposés connaître la nature, nous qui depuis l'enfance ne sentons en nous et ne voyons rien chez les autres qui ne soit guindé et chamarré? Je me trouve souvent honteux devant Shakespeare, car il m'arrive parfois de penser, à première vue, que j'aurais exécuté telle œuvre différemment; mais je m'aperçois bientôt que je suis un pauvre pécheur, que la nature prophétise par Shakespeare, et que mes personnages sont des bulles de savon issues d'idées romanesques.

» Et maintenant, pour conclure, — bien que je n'aie pas encore commencé, ce que de nobles philosophes ont dit du monde s'applique également à Shakespeare : — savoir que ce que nous appelons le *mal* n'est que l'autre face du bien, et appartient de toute nécessité à son existence et à l'ensemble, aussi bien que pour qu'il puisse exister une région tempérée, il faut que la zone torride brûle et que la Laponie gèle. Shakespeare nous conduit à travers le monde, mais nous, hommes raffinés et sans expérience, nous nous écrions à chaque sauterelle que nous rencontrons : Elle va nous dévorer!

» Debout, messieurs! Sonnez l'alarme pour chasser toutes les nobles âmes de ce paradis du soi-disant bon goût, où elles demeurent assoupies dans un ennuyeux crépuscule, moitié vivantes et moitié mortes, avec des passions au cœur et sans moelle dans les os, et où, trop peu lasses pour dormir, mais trop paresseuses pour agir, elles passent leur vie comme des ombres à se traîner et à bâiller entre des buissons de myrtes et de lauriers. »

En regard de ces accents enthousiastes et quelque peu déclamatoires, échappés au jeune poëte qui allait écrire *Gœtz de Berlichingen*, il est curieux de rappeler l'impression produite par Shakespeare sur l'auteur des *Brigands* :

« Lorsque, jeune encore, écrivait Schiller, je fis connaissance avec ce poëte, je fus indigné de sa froideur, — de l'insensibilité qui lui permettait de plaisanter et de rire au milieu du pathétique le plus élevé. Habitué, par ma fréquentation des auteurs plus modernes, à chercher le poëte dans ses œuvres, à y trouver un cœur et à sympathiser avec lui, à réfléchir sur son but, il m'était insupportable que celui-là ne me donnât rien de lui. Il fut l'objet de mon respect, — et certainement de mon étude la plus sérieuse, bien des années avant que je pusse comprendre son individualité : je n'étais pas encore apte à saisir tout d'un coup la nature. »

Le séjour de Gœthe à Strasbourg est marqué par trois grandes influences : celles de Frédérique, de Herder et de la cathédrale. Une charmante jeune fille, un noble penseur et un admirable monument l'introduisirent alors dans les régions de la passion, de la poésie et de l'art. L'influence de Herder fut éternelle; celle de la cathédrale s'évanouit bientôt. Elle dura cependant assez pour lui inspirer un petit traité de l'architecture allemande, dont l'enthousiasme lui parut plus tard assez incompréhensible pour qu'il ne consentît qu'avec peine à en autoriser la réimpression dans ses œuvres. Quant à son amour pour Frédérique, il n'allait pas tarder à s'éteindre. Quoique ravivé par l'absence, il n'était plus assez puissant pour que Gœthe ne renonçât pas à toute idée d'une union qui l'effrayait et qu'il jugeait impossible. Avant de quitter Strasbourg, il alla dire adieu à Frédérique : « Quand de mon cheval, écrit-il, je lui tendis la main, les larmes lui vinrent aux yeux et mon cœur se serra. » Puis il s'engagea dans le sentier qui conduisait à Drusenheim, et tout fut dit.

ALFRED HÉDOUIN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

LITTÉRATURE.

Phidias, sa vie et ses œuvres, par Louis de Ronchaud. (Gide, éditeur.)

Le livre de M. de Ronchaud manquait à notre littérature; nous avions sur Phidias et ses œuvres des études spéciales, mais nous n'en avions pas une complète, embrassant la vie entière du célèbre artiste; ces études, d'ailleurs, sont généralement scientifiques, archéologiques, et insuffisantes à faire connaître le génie de Phidias dans son ensemble, dans son unité et dans ses variations, dans ses rapports avec la poésie de son temps, la religion et les institutions de son époque; elles ont un caractère technique qui les rend difficiles à aborder par la masse des lecteurs. M. de Ronchaud, sans doute, n'a pas fait un de ces livres élémentaires qui, sous prétexte de mettre à la portée de tout le monde la science et l'art, les abaissent et les avilissent; il est resté dans les hautes régions de la critique et de l'érudition, et l'homme spécial et le savant auront lieu de se trouver satisfaits. Mais à une science exacte, à une érudition solide, à une analyse approfondie et rigide, il joint l'art de peindre et de raconter, ce je ne sais quoi qu'on appelle la grâce, la clarté, qui saisit et séduit l'imagination du lecteur. Don rare, surtout appliqué à l'histoire de l'art, ce genre de travail exigeant des qualités de différente nature, et qui se trouvent difficilement réunies chez un même écrivain. Il faut en effet que la discussion s'y mêle au récit; il faut avoir la connaissance technique, scientifique, en quelque sorte, de l'art, et connaître aussi les grands principes de l'esthétique, de manière à faire marcher de front l'archéologie et la théorie. Il faut avoir de la netteté dans le style et les idées pour faire bien comprendre et définir exactement les procédés de l'art; de l'imagination pour en dégager et en faire admirer et aimer le sentiment moral et poétique. Eh bien, c'est l'ensemble de ces qualités diverses qui constitue le mérite de l'œuvre de M. de Ronchaud, et qui donne à son livre une originalité que n'ont pas ceux des hommes distingués qui l'ont précédé. Ce sont, à proprement parler, des livres d'archéologues; mais l'histoire, la philosophie, la littérature, l'esthétique, y sont trop souvent sacrifiées à l'érudition scolastique. Ils avaient besoin d'être résumés dans une œuvre littéraire, éloquente, qui pût plaire à la fois à l'homme d'école et à l'homme d'imagination, à l'érudit et à l'artiste. « Humble disciple de maîtres illustres, dit M. de Ronchaud, j'ai essayé d'exposer les résultats de leurs travaux, en y joignant les réflexions que m'ont inspirées à moi-même la lecture des anciens textes et la

vue des antiques monuments qui se rapportent à Phidias. J'ai tâché de réunir dans ce livre tout ce qu'une étude attentive et enthousiaste m'avait appris sur Phidias, sur sa vie et sur ses travaux, sur le caractère de son génie et sur son rôle dans l'histoire de la sculpture grecque. Puissé-je mériter de n'être pas comparé à ces abeilles stériles dont parle un philosophe allemand, qui amassent de la cire dans leurs travaux, mais qui ne font pas de miel. » La modestie de M. de Ronchaud peut se rassurer, il ne sera pas comparé à une abeille stérile.

M. de Ronchaud a fait précéder l'histoire de Phidias d'une vaste introduction, où il retrace à grands traits l'histoire de la sculpture en Grèce et dans l'antiquité avant le siècle de Périclès. Il y explique pourquoi et comment la sculpture a dû être l'art dominant dans la Grèce antique. Chez les autres peuples de l'antiquité, c'est l'architecture qui avait été l'art dominant, parce que, ainsi que le dit M. de Ronchaud avec raison, là où le peuple, masse obscure, languit sous le despotisme sacerdotal ou monarchique, le génie national aime à produire ces monuments d'une grandeur solide qui témoignent hautement de la puissance publique, comme chez les Phéniciens, les Égyptiens, les Assyriens, les Perses; de même aussi, peut-on ajouter, chez les peuples chrétiens du moyen âge, la foi publique et commune se révèle par la grandeur des cathédrales. En Égypte, où la tradition a exercé l'empire le plus tyrannique, l'architecture a élevé ces montagnes de pierre qui jettent leur tristesse sur la monotonie de l'horizon. « A l'ombre de cette architecture gigantesque, solennellement monotone, la sculpture croît, mais n'éclôt pas, condamnée à reproduire sans fin des types invariables où la figure humaine se dégrade en d'étranges associations avec des formes animalesques; elle est l'expression de ce peuple mystérieux, soumis et grave qui voit dans les animaux l'image de la vie divine. » Chez les Phéniciens, où s'épanouit une civilisation brillante, où le commerce et l'industrie fleurissent, l'art, dominé par la religion, ne peut se dégager de ce que Hegel, dans son *Esthétique*, appelle la forme symbolique. Si les temples sont plus ornés que les temples égyptiens, les images des dieux ne sont qu'un assemblage de formes disparates; « les combinaisons de la forme humaine avec des figures d'animaux ou de monstres imaginaires semblent avoir été recherchées par les Phéniciens pour exprimer l'idée confuse d'une divinité qui n'était que la personnification obscure des forces naturelles. » Les monuments de la Perse et l'art assyrien s'approchent davantage de la vie et de la beauté de l'art grec. La sculpture n'y est pas aussi complétement asservie à l'architecture, surtout dans l'art assyrien. M. de Ronchaud fait ressortir la supériorité des bas-reliefs assyriens sur les bas-reliefs égyptiens; les scènes variées de guerre et de chasse qu'il représentent dénoncent une vie nationale active et brillante. « L'art assyrien est libre dans son inexpérience; il n'a rien de la roideur des formes imposées par une tradition religieuse; de là le charme qui perce à travers sa rudesse. Mais s'il a trouvé la vie dans l'indépendance, il est resté loin encore de l'idéal. Il était réservé à l'anthropomorphisme grec de rencontrer la beauté souveraine dans l'union étroite de la nature humaine avec l'idée divine. »

On peut dire, en effet, contrairement à ce qui s'était passé chez les autres peuples, qu'en Grèce c'est la sculpture qui domine l'architecture; la Grèce oppose les demeures brillantes et joyeuses, tout éclatantes de beauté et de lumière, de ses dieux à figure humaine, comme elle oppose son génie philosophique et moral au génie symbolique et religieux de l'antique Orient. « Les

statues ne sont pas faites pour l'ornement des temples, mais bien les temples pour le logement des statues ». Ce devait être la conséquence logique de l'idée anthropomorphique qui était la base des conceptions religieuses des Hellènes. Le but était de représenter les dieux sous la forme humaine. La sculpture pouvait seule donner satisfaction à cet idéal. Aussi, bien avant le siècle de Périclès, la Grèce avait vu fleurir dans ses principales villes, à Égine, à Samos, à Sparte, à Argos, en Crète, à Sicyone, etc., des écoles de sculpture riches en œuvres remarquables annonçant déjà les merveilles de l'âge classique. Les raisons de cette fécondité, M. de Ronchaud les trouve dans un concours de circonstances qui ne se présenta jamais ailleurs, mais au-dessus de tout il place le génie même des Grecs, ce qu'il rend admirablement par une comparaison poétique, en style homérique. « La divinité d'Apollon, voilà d'où viennent l'harmonie et la vertu de son arc; c'est elle qui fait jaillir les chants inspirés et lance les traits redoutables ». Cependant, après avoir rendu hommage à ce génie divin et surnaturel, il reconnaît l'influence considérable des circonstances extérieures, et notamment celle des institutions politiques et religieuses. Il est certain que tout semble s'être ordonné de bonne heure pour donner au génie du peuple son libre et plein essor. Après le brisement des institutions sacerdotales, fait accompli dès les temps héroïques, rien ne pouvait se produire de plus favorable à l'art que le morcellement de la Grèce en une foule d'États autonomes, ayant chacun leurs divinités particulières, leurs institutions, leurs fêtes, leurs héros, leurs magistrats, leurs traditions. « La forme républicaine, qui devint bientôt la forme générale du gouvernement de ces peuples, vint accroître l'élan par le sentiment qu'elle donna à chaque homme de sa force et de sa dignité. Dans ces petites villes de la Grèce, comme l'a fait remarquer Hemsterhuis, tout individu était *essentiel*, aucun membre de la société n'était inutile et indifférent. De là une activité générale constante, entretenue par les guerres continuelles d'État à État, surexcitée par l'émulation entre les citoyens, par l'exercice des droits, par le spectacle de la prospérité et de la gloire.... Athènes, la plus religieuse des villes grecques, au rapport de Pausanias, fut surtout la ville des statues. Dans ces cités républicaines, et spécialement dans la plus démocratique, l'art exerçait une sorte de magistrature; les images, en bronze et en marbre, des hommes illustres, en même temps qu'elles servaient de luxe sévère à la place publique, portaient dans tous les cœurs l'enthousiasme et l'émulation. L'Athénien qui se rendait de sa maison à l'assemblée du peuple rencontrait partout sur son passage les figures des divinités protectrices de la cité, celles des magistrats et des héros révérés pour leur courage et pour leurs vertus civiques et patriotiques; il s'avançait au milieu de la majesté de ces souvenirs comme sous les portiques d'un temple, et la vénération, comme une Muse de la religion et de la patrie, se levait à son approche du pied des statues, et l'accompagnait à travers la ville, jusqu'au lieu consacré pour la solennité des délibérations populaires. Il y avait de ces simulacres aux abords des temples, dans les portiques, dans les agoras; l'art mêlait ses beautés à celles de la nature. Platon nous montre, au commencement du *Phèdre*, une fontaine voisine de l'Ilissus, qu'un aguus castus ombrage de ses rameaux odorants, et autour de laquelle sont des statues du fleuve Acheloüs et de ses nymphes, c'est là que Socrate s'assied avec son jeune disciple, et qu'ils s'entretiennent de l'amour et de la beauté au chant harmonieux des cigales. »

Après l'éloquente introduction qui se termine par la belle page que nous venons de citer, M. de Ronchaud aborde la vie et les travaux de Phidias. Cette partie de son livre est divisée en deux sections : dans la première, il examine, analyse et décrit les ouvrages de Phidias, moins les marbres du Parthénon, qui font l'objet d'une étude à part. Nous ne pouvons suivre M. de Ronchaud dans ses analyses et ses descriptions; elles portent sur des faits trop nombreux, elles touchent à des nuances trop délicates, à des points trop spéciaux, à des questions trop complexes, pour que nous puissions en donner l'idée par un résumé. Toutefois, nous appellerons l'attention sur l'art avec lequel M. de Ronchaud décrit les statues, les frises, les bas-reliefs antiques. Il semble, en lisant ses descriptions, que ces débris mutilés, que ces monuments écroulés, vont s'animer et se relever dans leur splendeur première. Ordinairement, les critiques qui veulent faire revivre un monument, un tableau ou une statue par la plume, ou se perdent dans des détails techniques, archaïques et minutieux, ou surchargent leur style d'enluminures et de couleurs fausses; ici rien de pareil. On dirait que le génie grec a voulu récompenser son apologiste en lui accordant ce don si rare de la convenance et de la proportion, qui n'est autre chose que la grâce attique.

E. Maron.

Wilhelm Tell, poëme dramatique de Schiller, traduit dans le mètre de l'original par Fr. Sabatier-Ungher. — Königsberg, 1859.

Le chef-d'œuvre de Schiller est trop connu pour qu'on en parle ici. Nous voulons seulement attirer l'attention sur une tentative très-originale, réussie en plus d'un endroit et rompant audacieusement en visière avec le mode de traduction que la routine a installé chez nous.

Suivant les idées reçues en France, et admises par les romantiques comme par les classiques, une traduction ne doit répondre qu'à deux exigences : donner le sens de l'auteur étranger et surtout le faire passer dans un langage élégant et conforme à nos habitudes littéraires. Livres anciens et modernes, de science et d'histoire, romans, drames, poésies, tout est traité chez nous par ce procédé et soumis à ce niveau, à grand tort selon nous et en confondant une foule de choses qui devraient être distinguées. Expliquons-nous.

Mettons à part les traductions mot à mot, qui ne sauraient être lues pour elles-mêmes et n'ont d'autre objet que de faciliter la lecture de l'original, pour nous occuper seulement des traductions qui se proposent de le remplacer. A cet égard, de grandes distinctions doivent être faites, suivant la nature des livres qu'on traduit. S'agit-il d'ouvrages scientifiques et techniques, pour lesquels le style n'est rien, prenez toutes vos libertés avec l'original; attachez-vous à ce qu'il a voulu dire plutôt qu'à ce qu'il a dit; repensez au besoin sa pensée et ajoutez-y sans scrupule la clarté française. S'agit-il d'ouvrages philosophiques ou en général d'œuvres en prose écrites avec soin et habileté, ici la pensée est tout; attachez-vous à la suivre minutieusement dans ses détails, sans vous y permettre le moindre changement; soyez exact, sans admettre d'autres équivalents au sens original que ceux auxquels vous contraindront les règles essentielles de notre grammaire. Avez-vous affaire à la poésie, c'est autre chose encore. Il ne s'agit plus d'exposer une pensée rigoureusement enchaînée comme

en philosophie. Dans les œuvres poétiques, quoi qu'en puissent croire leurs auteurs, la pensée n'est pas le plus important; l'essentiel, c'est le sentiment, le mouvement, le rhythme, la musique en un mot. C'est donc cela qu'il faut traduire avant tout, si l'on veut donner à ses lecteurs une idée un peu approchée de l'original.

Eh bien! nous dira-t-on, vous voulez qu'on traduise les poésies en vers; la prétention n'est pas nouvelle, mais n'a que rarement réussi.

Non, pas tout à fait cela, et pour deux raisons : d'abord, la rime limite trop la pensée et force à trop d'infidélités de sens pour qu'il soit possible de s'en servir sur une grande échelle. On peut imiter, mais il est bien difficile de traduire en vers français. Et d'ailleurs ce procédé s'éloignerait trop de l'effet de la poésie étrangère et souvent ne la rendrait guère plus que de la prose. Cela tient à ce que notre alexandrin, à rimes plates et alternées de terminaisons masculines et féminines, est unique de son espèce en Europe. Nulle autre poésie ne s'est imposé de telles entraves et ne s'est mis aux pieds ces sabots de plomb pour mieux sauter. Allemands, Anglais, Italiens, Espagnols ont gardé les règles que suivait la vieille versification française avant la renaissance, et ne s'en sont pas, je crois, plus mal trouvés. C'était, spécialement pour la poésie épique et dramatique, le vers de dix syllabes. Tel est le vers de Shakspeare, de Schiller et de Gœthe, de Dante et d'Arioste. C'est chez nous qu'il a pris naissance, dans les poëmes de la langue d'oc et de la langue d'oil. La coutume ne l'y a maintenu qu'avec des servitudes de césure et de rime et pour les sujets légers. C'est celui-là qu'il faudrait rendre à sa liberté première, en lui permettant la césure après le quatrième ou le sixième pied indifféremment, et en imitant les étrangers qui l'ont débarrassé de la rime et même de l'assonance; et l'on s'en servirait ainsi pour traduire ce qu'ils ont écrit sur ce modèle. S'ils ont suivi un autre rhythme, il faudrait encore le suivre tant qu'on pourrait, rimer s'ils ont rimé, en un mot imiter leurs effets et ne s'arrêter que devant l'impraticable. On aurait ainsi un calque des effets poétiques, et les lecteurs se feraient des œuvres étrangères l'idée la plus approchante que puissent en concevoir ceux qui en ignorent les langues.

Tel est le système de M. Sabatier-Ungher, et il l'a exprimé d'une manière fort heureuse dans la préface excellente qu'il a mise à la tête de son livre : « Une traduction n'est complète et digne de ce nom que lorsqu'elle donne non-seulement le sens de chaque phrase d'une manière exacte, mais encore la physionomie du texte, son allure, son mouvement et son style. Il ne suffit point d'interpréter fidèlement chaque vers, il faut que la pensée revête les mêmes formes dans la traduction et que celle-ci produise la même impression sur le lecteur que le poëme lui-même, ou du moins une impression analogue, bien qu'affaiblie. Le ton de la prose est tout autre que celui du vers. Elle est une dialectique rationnelle, et celui-ci est musique, une *implastication* des sentiments de l'âme; il fait vibrer ainsi d'autres cordes et s'adresse à d'autres facultés. La traduction en prose d'un poëme est à moitié infidèle par cela seul que si elle traduit les mots, elle ne traduit ni l'esprit ni la forme, et que tout exacte qu'elle puisse être par le détail, elle ne l'est pas dans l'ensemble. Substituer dans une traduction une forme métrique quelconque à celle qu'avait choisie l'auteur pour exprimer ses pensées, c'est toujours dénaturer le poëme par une autre espèce d'infidélité. Voulant faire passer dans la mienne, s'il était possible,

le ton et la métrique de Schiller, pour rendre sensible la véritable signification des mots, je me suis efforcé de calquer chaque ligne, pour ainsi dire, sur ses vers, et de copier le corps même de la poésie, en même temps que je cherchais à rendre l'esprit qui l'anime. Cette imitation des formes extérieures ne saurait être indifférente dans la reproduction d'une œuvre d'art, parce que dans l'art, essentiellement concret par sa nature, elles ne font qu'un avec le fond lui-même et ne sauraient en être séparées. »

Voilà, je crois, les vrais principes, et en les appliquant M. Sabatier a fait la seule traduction du *Wilhelm Tell* qui nous ait jamais paru agréable à lire. Il aurait sans doute mieux réussi s'il vivait en France et si son oreille, plus habituée à entendre notre langue, l'eût averti de quelques fautes et d'un certain nombre de tournures décidément impossibles en français. Je crois aussi qu'il eût mieux fait de s'en tenir rigoureusement au vers de dix syllabes avec césure libre après le quatrième ou le sixième pied, sans courir après des iambes déjà douteux en allemand, et en tout cas insaisissables dans notre langue.

Tel est ce procédé, dont l'Allemagne a depuis longtemps fourni le modèle, et que nous croyons seul capable de donner une idée suffisante des poésies étrangères. Si sa tentative devait se renouveler en français, nous insisterions sur un conseil, qui serait d'imprimer les vers blancs comme de la prose, en laissant à l'oreille le soin de les distinguer et tout au plus en les divisant par des tirets. Bien que le vers blanc ne soit pas absolument inconnu à la littérature française, on y est si peu accoutumé, que les yeux cherchent la rime au bout des vers et en trouvent l'absence ridicule. En effet, il serait aisé de prouver que la rime existe encore plus pour nos yeux que pour nos oreilles. En imprimant à la suite, on supprimerait cet inconvénient; l'oreille trouverait sa satisfaction dans le rhythme, et l'œil n'aurait rien à réclamer.

F. B.

Œuvres et correspondances inédites de J. J. Rousseau, publiées par M. Streckeisen-Moultou. (Michel Lévy, éditeur.)

Nous sommes généralement en défiance vis-à-vis des œuvres inédites des grands hommes. Il est rare qu'elles répondent à l'idée que nous nous faisons de leur génie et qu'elles ne nous procurent pas plus de déception que de plaisir. Cependant, avec Rousseau, nous n'avons pas le droit d'être rigoureusement en défiance; c'est après sa mort qu'on a publié ses *Confessions*, et lors même que les œuvres inédites mises au jour par ses admirateurs ne seraient pas à la hauteur de ce chef-d'œuvre, elles n'en offriraient pas moins un intérêt sérieux. On y trouvera toujours, en effet, une occasion de pénétrer dans ce cœur agité, dans cette âme troublée; car Rousseau n'est pas un auteur dans l'acception ordinaire du mot, c'est un homme qui se livre tout entier et sans cesse, avec ses vices et ses qualités. Les œuvres publiées par M. Moultou offrent, du moins en partie, ce genre d'intérêt. Le *Traité sur la sphère*, les *Fragments sur les langues* et les *Institutions politiques* nous étaient certainement inutiles à connaître; ils ne jettent aucun nouveau jour sur l'esprit ou le caractère de Rousseau; mais les autres fragments, touchant particulièrement à des questions religieuses ou morales, nous font retrouver l'homme. Son *Projet de constitution pour la Corse* nous révèle de nouveau l'incohérence chimérique de ses idées en matière de

politique. Des principes très-raisonnables s'y mêlent à des chimères insensées, des dispositions très-sages et pratiques à des utopies singulières. Les contradictions les plus bizarres y apparaissent à chaque page. Il est vrai que son projet n'est pas complet et ne constitue pas un ensemble; peut-être que si nous l'avions tout entier nous y trouverions plus d'ordre et de logique. Toutefois, il nous paraît difficile de faire entrer dans une constitution sérieuse des articles comme ceux-ci : « Tout Corse qui ne sera pas marié à quarante ans sera exclu du droit de cité pour toute sa vie. » — « Nul homme garçon ne pourra tester, mais tout son bien passera à la communauté. » Nous pourrions en citer beaucoup d'autres du même genre, et qui fourniraient des arguments nouveaux à ceux qui aiment à noter l'influence de Rousseau sur les hommes de la révolution. Il y a des axiomes sur la propriété qui rappellent les maximes de Saint-Just. « Les lois concernant les successions doivent toutes tendre à ramener les choses à l'égalité, en sorte que chacun ait quelque chose et que personne n'ait rien de trop. » Il y a aussi des proclamations et des projets de cérémonies politiques qui semblent être le programme anticipé des fêtes de la Convention. A côté de cela, on rencontre souvent des sentences et des maximes nettes et justes : « Il ne faut point compter sur un enthousiasme vif, mais toujours court, à la suite de la liberté recouvrée. — L'héroïsme populaire est un moment de fougue que suit la langueur et le relâchement. — Il faut fonder la liberté d'un peuple sur sa manière d'être et non pas sur ses passions; car ses passions sont passagères et changent d'objet. » Enfin il termine son *Projet de constitution* par une courte réflexion sur les Anglais, qui depuis a été souvent reproduite : « Le peuple anglais n'aime pas la liberté pour elle-même, il l'aime parce qu'elle produit de l'argent. » Toutefois, ce projet si singulier n'en fait pas moins honneur à Rousseau. Au point de vue du caractère de l'homme, il est impossible de n'être pas touché de son ardeur, de son désir de bien faire. Comme écrivain, d'ailleurs, il y est souvent au niveau de son génie; il y a tracé un tableau de la Suisse aux époques comparées de sa pauvreté héroïque et de sa prospérité corrompue, qui, sous le rapport du style, peut se placer à côté de ses morceaux les plus achevés.

Les lettres qui terminent le volume n'ont en elles-mêmes rien de particulièrement nouveau; elles nous présentent Rousseau comme sa correspondance et sa vie nous l'avaient fait connaître; susceptible, ombrageux, tendre, irritable, naïf, insupportable : aimable et insociable. Parmi les *Fragments moraux*, on remarquera certainement celui qu'il a intitulé *Mon portrait*, où il s'exalte et s'abaisse d'une page à une autre avec son exagération habituelle : « J'approche du terme de la vie et je n'ai fait aucun bien sur la terre. » Plus haut il dit : « Quelques auteurs se tuent de m'appeler le poëte Rousseau, le grand Rousseau durant ma vie; quand je serai mort, le poëte Rousseau sera un grand poëte, mais il ne sera plus le grand Rousseau. »

E. M.

PHILOLOGIE.

Le Chevalier au Cygne et *Godefroid de Bouillon*, poëmes historiques, publication commencée par le baron de Reiffenberg et achevée par M. A. Borgnet, tome III, 2e partie, *Glossaire* par M. Em. Gachet, chef du bureau paléographique; Bruxelles, 1858, in-4°.

Parmi les études qui ont le moyen âge pour objet, l'une des moins avancées est celle de notre langue et de notre littérature anciennes, et dans le vaste champ qu'elle offre aux investigations de l'historien et du philologue, la partie qui a été le moins cultivée, c'est la lexicographie. De nombreux textes ont été mis au jour; grâce à la collection des anciens poëtes de la France, publiée sous la savante direction de M. Guessard, nous possédons d'excellents matériaux pour un dictionnaire de notre vieille langue, mais il reste à les mettre en œuvre; d'ailleurs ce vaste recueil de notre poésie épique est loin d'être terminé, et bien des années s'écouleront avant l'achèvement du glossaire général qui en sera comme le couronnement. Pour le moment, nous en sommes réduits à Roquefort, au glossaire français que renferme le dernier volume de la nouvelle édition de Ducange, et à quelques vocabulaires particuliers que certains éditeurs ont publiés à la suite d'anciens textes. Ce sont là des aides suffisants pour les commençants ou pour ceux qui bornent leur ambition à savoir lire Froissart ou Joinville, mais il ne faut pas longtemps pour reconnaître combien ces instruments sont incomplets et impuissants à nous donner la solution d'une foule de problèmes que soulève la recherche de l'étymologie ou du sens des mots de notre vieille langue. Aussi les savants ont-ils fréquemment recours au dictionnaire de Sainte-Palaye, conservé en manuscrit à la Bibliothèque impériale, et j'en pourrais citer un parmi les plus autorisés qui ne dédaigne pas de lire d'un bout à l'autre cet immense recueil d'exemples. Mais un manuscrit n'est pas à la portée de tout le monde, et celui-là fût-il même publié, il est douteux que la science pût maintenant en tirer beaucoup de profit, et pour deux raisons : d'abord, parce que la philologie a fait d'immenses progrès depuis Sainte-Palaye; ensuite, parce que les textes les plus anciens ayant pour la plupart été retrouvés de nos jours, la compilation de l'infatigable académicien, si riche en exemples des treizième, quatorzième et quinzième siècles, n'en renferme guère qui soient antérieurs à 1200.

L'ouvrage dont le titre est inscrit en tête de cet article est un de ces glossaires que, par suite de l'absence d'un répertoire complet des mots de la langue d'oïl, on est obligé de joindre à toute publication un peu considérable d'anciens textes français. Le baron de Reiffenberg ayant édité dans la collection des *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, les romans du *Chevalier au Cygne* et de *Godefroid de Bouillon*, contenant la fabuleuse histoire du chef de la première croisade, M. Gachet fut chargé de la composition du glossaire qui devait accompagner cette publication, et la mort ne lui ayant pas permis d'achever son œuvre, le professeur Liebrecht, de Liége, la termina.

Si ce glossaire n'était que le relevé des mots difficiles contenus dans le *Chevalier au Cygne* et le *Godefroid de Bouillon*, il ne mériterait point d'être examiné

à part de l'ouvrage dont il est le complément; mais d'abord les poëmes mis au jour par le baron de Reiffenberg sont assez longs pour qu'on y puisse trouver des exemples de tous ou presque tous les mots de la langue d'oïl, et ensuite les développements que M. Gachet a donnés à la discussion de l'étymologie ou du sens des vocables, les nombreux exemples de toute provenance qu'il a ajoutés à ceux que lui fournissaient le *Chevalier au Cygne* et le *Godefroid de Bouillon*, font de ce glossaire un ouvrage complet en lui-même et pouvant servir à l'intelligence de tous nos vieux textes.

J'ai parlé de discussion, et, en effet, il y en a, et beaucoup, dans le glossaire de M. Gachet. Parfaitement au courant de tous les travaux de la critique moderne, le savant auteur n'a jamais manqué l'occasion de rapprocher les diverses opinions émises sur le sens ou l'étymologie de chaque mot, et de donner les raisons qui le portaient à adopter l'une plutôt que les autres. Il en résulte que l'ouvrage est une polémique presque perpétuelle; inconvénient médiocre d'ailleurs et à peu près inévitable lorsqu'on veut faire avancer des études qui se dégagent à peine des erreurs sans nombre qu'y ont accumulées ceux qui dans l'origine les ont abordées.

Mais si la science, si même la critique ne font point défaut à M. Gachet, en revanche il ne me paraît pas qu'il ait possédé à un haut degré l'esprit philologique. Aussi la partie étymologique du glossaire est-elle relativement assez faible, et c'est la remarque qu'avait déjà faite M. Diez dans l'article qu'il a consacré à ce livre et qu'a publié le *Jahrbuch für Romanische und Englische Literatur* du professeur Ad. Ébert[1]. Tout en rendant pleine justice aux divers mérites du glossaire de M. Gachet, l'éminent philologue a relevé dans la seule lettre A plusieurs étymologies erronées; à mon tour, j'ai à présenter quelques observations sur certains points qui me paraissent contestables.

Et tout d'abord, avant d'entrer dans la critique des détails, je noterai une erreur toute systématique qui apparaît en divers endroits de l'ouvrage. On sait que Raynouard faisait descendre toutes les langues néo-latines du latin, non pas directement, mais par l'intermédiaire de la langue d'oc, qu'il appelait langue *romane*, lui attribuant ainsi un nom qui convient aussi bien à tous les idiomes congénères. Cette idée, que je croyais morte, et bien morte, depuis que Fauriel lui a fait l'honneur de la réfuter, j'ai été fort surpris de la retrouver dans le glossaire de M. Gachet; elle ne s'y rencontre pas, il est vrai, sous une forme théorique que ne comportait pas la nature de l'ouvrage, mais elle y apparaît néanmoins. Par exemple, au mot *legerie*, on lit : « *De legerie* est une locution » adverbiale formée du prov. *leujaria*, qui dérive de l'adj. *leu*, lat. *levis* ou plutôt » moy. lat. *leviarius*, ce qui a produit le prov. *leugier* et par suite notre moderne » *leger*. » (P. 843, col. I.) L'erreur est bien caractérisée; le provençal est, comme dans l'hypothèse de Raynouard, l'intermédiaire entre le latin et le français. Il était pourtant si simple de dire que *leviarius*, forme dérivée de *levis*, avait donné *leugier* en provençal et *léger* en français! — A la même page, on lit encore : « *Leres*, venant du lat. *latro*, est une forme empruntée au prov. *laire*, » *layre*. » Et pourquoi aurions-nous donc été obligés de recourir au provençal pour nous procurer un mot qui devait être d'un si fréquent usage dans notre ancienne société? *Latro* nous a donné *lerre*, au cas régime *larron*, comme il a

[1] 3e vol., ne d'octobre-décembre 1860.

formé *layre*, *layro* au midi. — De même je ne puis admettre que la conjugaison de notre verbe *luire* ait emprunté, comme le dit M. Gachet, plusieurs temps à celle du verbe provençal *luzir*, et entre autres son participe présent ou adjectif verbal *luzent; luzent* vient de *lucens*, et *luisant* aussi. — Au mot *pardon*, M. Gachet fait la remarque suivante : « On disait adverbialement *en pardons* pour inutilement, » gratuitement.... C'est un emprunt fait à la langue provençale, qui disait » de même :

Amarai doncx *en perdos?*

» J'aimerai donc en vain. » A ce compte, toutes les locutions communes aux deux langues auront été fournies au français par le provençal! Ce système peut mener loin; il conduit à l'absurde. Et ailleurs, pourquoi M. Gachet veut-il que *réon*, *roion* vienne « du provençal *reio*, *regio*, domaine, pays »? (V° *Régnon.*) Le latin *regio* ne suffit-il pas?

Au mot *aroi*, je trouve une erreur dont M. Gachet n'est nullement responsable, mais qu'il est bon néanmoins de relever. « Dans *Parise la Duchesse*, dit-il, *araié* a le sens d'équipé :

Clarembauz le veilleart à la teste mellée
Ou chastel s'an antra e sa jent *araiée*. »

Cette citation est prise dans l'édition de *Parise la Duchesse* qu'a donnée M. de Martonne en 1836; c'était la seule qui existât lorsque M. Gachet composait son glossaire, et malheureusement elle est remplie des fautes les plus grossières. L'année dernière, M. Guessard a publié du même poëme une nouvelle édition, et voici la leçon, de tout point conforme au manuscrit, ainsi que je m'en suis assuré, qu'elle donne pour ces deux vers; je souligne les différences :

Clarembauz le *veillart* à la teste mellée
Ou chastel s'an antra *il* et sa jent *armée*.
V. 2316-7.

Araié n'a donc pour lui d'autre autorité qu'une fausse lecture de M. de Martonne. Avis aux lexicographes à venir.

Après avoir cité plusieurs exemples du mot *cit*, M. Gachet s'exprime ainsi : « Il n'y a dans tout cela qu'une apocope, suivant M. Génin, et cette espèce de retranchement est assez ordinaire dans l'ancien français. » Cette opinion de Génin, renforcée même de l'autorité de M. Gachet, me paraît contestable. Je suis porté à croire que *cit* est la forme du sujet, répondant à *civitas*, et *cité* la forme du régime, répondant à *civitatem;* je sais fort bien que les textes sont remplis d'exemples où *cit* est employé comme régime, et *cité* comme sujet; mais cela prouve simplement que le sentiment de la valeur propre de chacune de ces formes s'est obscurci de bonne heure, ce qui n'a rien que de fort ordinaire. Je crois trouver un analogue à *cit* et *cité* dans une vieille traduction romane du symbole des apôtres, publiée et commentée par M. Egger dans le XXIe volume des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Cette traduction est écrite en lettres grecques; les mots φῶς ἐκ φωτός y sont traduits par ceux-ci : κλάρτ ντέ κλαρτέ, ce qui, prononcé suivant la prononciation traditionnelle des Grecs, donne *clart dé clarté* et répond exactement à *cláritas de claritáte*. Cette double forme, *clart* et *clarté*, qui n'a point été notée jusqu'ici, que je sache, est, à mon avis, le fait le plus intéressant que nous ait révélé cette ancienne traduction.

Au mot *compain*, forme du régime *compagnon*, M. Gachet assigne pour étymologie *cum* et *panis*, « de la même manière que *camarade* vient de *camera* ». Je ne vois point sur quoi se fonde le rapprochement; j'aperçois bien entre *compain* et *camarade* une certaine analogie de sens, mais aucune de composition. Si je voulais trouver un terme de comparaison pour l'origine à laquelle s'est arrêté le savant belge, je dirais qu'elle rappelle un peu trop le célèbre CARO DATA VERMINIBUS = CADAVER. Il reste encore quelques doutes sur l'étymologie de *compain*, mais assurément le *compaganus* proposé il y a plus de deux siècles[1] est infiniment préférable au calembour que M. Gachet a pris à Ménage.

« EMBRIEVER, rédiger, mettre par écrit. » J'ajouterai que ce mot a aussi le sens d'inscrire sur un registre, sur un rôle; ainsi, dans la chanson de *Gui de Bourgogne*, Charlemagne, voyant ses guerriers se plaindre de la longueur de leur séjour en Espagne, permet à ceux qui le voudront de retourner en France, mais à condition qu'ils seront serfs, eux et leur lignée. Quatre mille sept cents hommes, « tous Gascons et Angevins », dit le poëte, quittèrent alors l'armée,

Et Karles l'emperere les a tous *anbrevez;*
Ileuc furent li sers premerain contrové[2].

Gui de Bourgogne, édit. Guessard et Michelant, p. 7.

« Et Charles l'empereur les a tous enrôlés; c'est de ce moment que date le » servage. »

A l'article *encroer*, M. Gachet fait cette remarque : « Accroché d'abord, le » patient restait ensuite pendu. » C'est là un fait tellement incontestable qu'on ne voit pas bien tout d'abord quelle nécessité il y avait de le signaler; mais en lisant le vers ci-après, que cite immédiatement le savant belge, on s'aperçoit que l'observation n'est que le commentaire de l'exemple :

Que il ne fust pendus et *avant* encroés.

Parise la Duchesse, édit. de Martonne, p. 19.

Malheureusement la citation est fausse; page 19, il n'y a rien de pareil, et c'est seulement à la page 25 qu'on lit :

Que ja ne fust penduz *o au vent* ancroés.

Ce qui est bien différent. L'erreur est d'autant plus inexplicable que *encrouer au vent* est une expression très-fréquente dans les chansons de geste. A ce propos, je ferai remarquer qu'en général les citations n'ont pas été vérifiées avec assez de soin; un grand nombre ne se retrouvent pas dans les textes aux endroits indiqués. C'est une critique qui s'adresse moins à M. Gachet, mort avant l'achèvement de son œuvre, qu'à ceux qui l'ont complétée et publiée.

M. Gachet attribue au mot *estraier* le sens de « errant, vagabond », bien qu'il cite quelques exemples où ce mot est employé plutôt comme un substantif que

[1] Voy. Ménage, *Dict. étym.*, édit. de 1750, I, 402.

[2] Cette origine, beaucoup trop exclusive, que l'auteur du *Gui de Bourgogne* assigne au servage, est digne d'être notée, parce qu'elle est du nombre de celles qu'indique Beaumanoir. « Servitutes de cors si sunt venues en mout de manieres; les unes por ce que anciennement c'on semonnoit ses sougès por les os et por les batailles qui estoient contre le couronne, on i metoit tel paine à la semonce fere que cil qui demorroient sans cause resnable demorroient sers à tous jors, aus et les oirs. » *Coutumes du Beauvaisis*, édit. Beugnot, II, 225.

comme un adjectif, puis il ajoute : « Nous ne connaissons pas le verbe *estrayer*, » errer à l'aventure, que M. Diez rapproche du prov. *estraguar* et qu'il tire du » latin *extravagare*, ital. *stravagare*. Nous n'avons rencontré que le subst. » *estraier*, qui, dans l'acception indiquée plus haut, nous semble venir du latin » *extrahere*, esp. *extraer;* Bertrand de Born s'est servi du part. prov. dans un » sens quelque peu analogue :

Per vos serai *estraitz* de mon païs.

Rayn., *Lex. rom.*, V, 403.

» L'*estraier* n'est-il pas aussi *extrait* de son pays? On pourrait de plus comparer » ce mot à l'italien *straniere*, étranger. » Il n'y a qu'erreurs dans ces quelques lignes. Dire qu'*estraier* peut être comparé à *straniere*, c'est l'assimiler à *étranger*, qui correspond à l'italien *straniere;* or, il est visible qu'*estraier* n'a pas la même étymologie qu'*étranger;* on ne saurait le faire venir, comme ce dernier, d'*extraneus*, ou plutôt de la forme dérivée *extraneárius;* de plus, le sens des deux mots est évidemment différent. Le rapprochement que fait M. Gachet est donc tout à fait inadmissible. Reste l'autre hypothèse, qu'*estraier* viendrait d'*extrahere;* mais *extrahere* ne vaut pas mieux que *straniere :* la finale française *er* suppose nécessairement en latin *are* s'il s'agit d'un verbe, *arius* s'il s'agit d'un adjectif; *ere* donne toujours *re* en français, aussi *extrahere* est-il, suivant l'analogie, devenu *extraire;* l'étymologie proposée par M. Gachet ne soutient pas un moment l'examen, et quant au vers cité de Bertrand de Born, je ne sais ce qu'il vient faire ici, puisque le mot en question, *estraier*, n'y figure point.

Les erreurs dans lesquelles est tombé M. Gachet sont d'autant plus étranges qu'il connaissait la vraie étymologie, celle proposée par M. Diez, *extravagare;* les syllabes *agare* sont devenues *ayer*, comme dans *pacare* ou *pagare*, *payer*. Il résulte de cette étymologie qu'*estraier* est un infinitif, le plus souvent pris substantivement ou adjectivement, ce qui a pu faire douter de sa nature véritable, par exemple, dans ces vers du *Gui de Bourgogne :*

La veïssiez le jor tel estour commencier,
. . . . . .
Et foïr par ces chans tant auferrant destrier
Lor resgnes traïnant qui erent *estraier*.

(Édit. Guessard et Michelant, p. 18.)

Il est bien clair qu'*estraier* répond plutôt pour le sens à *extravagantes* qu'à *extravagare;* mais néanmoins la preuve que ce verbe n'en est pas réduit à l'infinitif seul, c'est que voici son participe :

« Au mois de huitovre, syre Hugue de Lesignan, qui s'appelloit roy de Jeru» salem et de Chypre, se parti d'Acre et s'en alla à Sur, et laissa la ville d'Acre » qu'il tenoit por soue *estraée*. »

(L'estoire de Eracles, empereur, ch. XXVIII, dans le *Recueil des histor. occid. des Croisades*, II, 474.)

Dans cette phrase, *estraée* est pris au sens du mot *estrajeriæ*, relevé par Ducange, et dont je parlerai tout à l'heure.

Contre l'étymologie que, d'accord avec M. Diez, j'ai assignée à *estraier*, on peut élever une objection. « Une charte du deuxième cartulaire de Flandres, dit

» M. Gachet, traduit ce mot (*estraier*) par *extraterius* : « In emolumentis quæ » proveniunt ex bastardis vel de exteris, vel de *extraterii*s, qui vulgariter *estraier* » vocantur, ecclesia duas partes et comes tertiam partem habebit. » Cet *extraterii*s ne saurait en aucune façon s'accommoder d'*extravagare*, et cependant c'est bien notre *estraier;* selon moi, la contradiction n'est qu'apparente. Je remarque d'abord que la citation est prise dans le supplément de Carpentier [1]; c'est dire qu'elle ne doit nous inspirer qu'une confiance médiocre. Si maintenant on considère que cet *extraterii*s est un exemple unique, tandis qu'on en connaît beaucoup d'*extrajerius* ou *estrajerius* (voy. Ducange, s. v° *Estrajeriæ*), on sera très-porté à croire que le *extraterii*s de Carpentier est une faute de lecture pour *extraierii*s; cet *extraierius*, « qui ex extraneo dominio venit », dit Carpentier [2], est notre *estraier* pris substantivement et affublé d'une terminaison latine. Mais on a été plus loin : on s'est tellement accoutumé à considérer *estraier* comme un substantif, qu'on lui a donné une forme féminine, ce qui n'est pas sans exemple, et nous avons eu *estraiere*. « *Estrahiere*, dit un registre de la chambre des » comptes cité par Ducange [3], c'est quant un homme par ses démérites est exé- » cuté par crime de leze majesté, et vaut autant à dire comme confiscation au » souverain. » Et de même que de *extraier* on avait fait *extraierius*, de même aussi *estraiere* est devenu *estrajeria*, car la proposition inverse serait insoutenable, d'abord parce que les exemples d'*estraieriæ* sont d'une époque relativement récente, ensuite parce que la forme adoucie *estraieriæ*, pour *extraieriæ*, indique un emprunt fait à la langue vulgaire.

Donc, en résumé, *estraier* est un infinitif venant d'*extravagare;* cet infinitif a été, comme bien d'autres, employé substantivement; il lui est même arrivé de prendre une forme féminine, *estraiere*, puis ces deux formes, *estraier* et *estraiere*, ont été l'une et l'autre latinisées et sont devenues *estraierius* et *estraieria*.

« LASTÉ, lâcheté, v. 9988 :

Car il n'y a éut traïson ne *lasté*,

» Nouvel exemple des bizarreries de langage de l'auteur; tout à l'heure il » prononçait *lasquier*, en durcissant la syllabe finale que nous aplatissons dans » *lâcher;* ici, au contraire, il semble vouloir l'adoucir, et le substantif *lasté* ferait » presque supposer un adjectif *las* pour *lâche*. » Certainement *lasté* fait supposer un adjectif *las*, ou, pour mieux dire, il n'y a pas besoin de le supposer, il existe réellement, seulement il n'a pas du tout le sens de *lâche*. C'est le mot que nous possédons encore et qui répond au latin *lassus*. Au moyen âge, il avait un sens plus étendu que de nos jours; très-souvent il signifiait malheureux, comme encore aujourd'hui dans l'exclamation *hélas* (hé! las). *Lasté* n'a rien de commun avec *lâcheté;* il vient de *lassitas*, comme *las* de *lassus*. Voy. au reste Diez, *Etym. wört.*, au mot *Lasso*, p. 201, ou son fidèle écho, M. Burguy, *Glossaire*, au mot *Las*, p. 220.

Voici une faute assez grave : « Ou, au, à le; cette forme de régime indirect de » l'article masculin est mitoyenne entre *au*, formé de *al*, et *eu*, formé de *el*. » La vérité est que *ou* est le même mot que *eu* et *el;* ses éléments sont *en le*, tan-

[1] Voy. la nouvelle édition de Ducange, t. III, p. 172, col. I.
[2] *Loc. cit.*
[3] V° *Estrajeriæ*.

dis que ceux de *au* sont *à le;* ou *val Yolatins*, exemple cité par M. Gachet, ne veut pas dire *au* val Yolatin, mais *dans le val*. Je sais très-bien que M. Burguy a prétendu que *el* existe comme équivalent de *à le*, et que c'est « une forme » picardo-normande dégénérée de *al* » (*Grammaire de la langue d'oïl*, I, 50); mais c'est là une de ces assertions sans preuve comme il y en a tant dans le livre de M. Burguy.

M. Gachet explique *raviser* par regarder, considérer; il en donne cet exemple, tiré du *Chevalier au Cygne :* « Sy l'a bien *ravisé* », et il ajoute : « Ici encore la » lettre *r* n'indique pas la répétition, et *raviser* équivaut au moderne *aviser*, aper- » cevoir de loin. » Je ne sais trop si, en français moderne, *aviser* a le sens que lui prête le savant belge, mais dans notre vieille langue ce mot, de même que l'itératif *raviser*, se prenait ordinairement dans une acception aujourd'hui perdue, celle de *reconnaître*, et tel est le sens de l'exemple cité plus haut; de même dans le *Gui de Bourgogne :*

> ... Dans viels, anvers moi entendez,
> Que je vos ai mult bien quenu et *avisé*.
>
> (Édit. Guessard et Michelant, p. 43.)

et dans *Huon de Bordeaux :*

> Cil voit l'anel, se l'a bien *avisé*.
>
> (Édit. Guessard, p. 163.)

> Li amirés a l'anel esgardé,
> Lues qu'il le vit si l'a bien *avisé*.
>
> (*Ibid.*, p. 169.)

> Par vos ensegnes vos ai bien *avisés*.
>
> (*Ibid.*, p. 184.)

« RAPPIELLER, appeler d'un jugement, v. 5200 :

> Et j'en voel *rappieller*,

» Ainsi parle le roi Cornumarant dans le *Godefroid de Bouillon*, et cette » manière de s'exprimer est encore aujourd'hui celle du vulgaire. Il n'*appelle* » pas d'un jugement, mais il en *rappelle*. Villon, plus correct, écrit déjà : J'en » appel. » J'en demande bien pardon à M. Gachet et à Villon, mais l'expression du moyen âge et du « vulgaire » est au moins aussi logique que l'autre. « *Appe-* » *ler*, nous dit l'Académie, signifie : recourir à un tribunal supérieur pour faire » réformer le jugement, la sentence d'un tribunal inférieur. » Fort bien, mais le sens propre est simplement citer en jugement, dénoncer, et souvent, dans les temps anciens, provoquer au combat singulier. *Appeler* se disait donc pour porter une cause devant un premier tribunal, et par suite l'itératif *rappeler* devait être employé pour exprimer l'idée de déférer la cause à un tribunal supérieur.

« TENEMENT, terre, v. 11780 :

> Pour conquerre l'onneur, le lieu et *tenement*. »

Ce mot est dans la partie du glossaire qui appartient à M. Liebrecht; et, en effet, M. Gachet ne se serait point payé d'une aussi imparfaite traduction; *terre*

répond aussi bien à *onneur* et à *lieu* qu'à *tenement*, c'est dire qu'il n'est la traduction exacte d'aucun de ces trois mots; *tenement* est un terme général désignant toute espèce de fief, soit noble, soit roturier, tandis que l'*honneur* est plus spécialement un fief noble.

Il serait bien facile d'augmenter le nombre de ces critiques, mais que prouvent quelques erreurs sur un nombre aussi considérable d'observations? Dans l'état actuel de la science, il est impossible de faire autre chose que des glossaires particuliers; soyons donc très-indulgents pour ceux qui tentent de nous donner davantage, et puisque M. Gachet n'était tenu de nous donner que l'explication des mots difficiles du *Chevalier au Cygne* et du *Godefroid de Bouillon*, sachons-lui gré d'avoir fait un livre qui peut remplacer utilement l'ouvrage de Roquefort pour les commençants, et où ceux qui savent trouveront encore à apprendre.

PAUL MEYER.

CHRONIQUE MUSICALE.

RÉOUVERTURE DU THÉATRE IMPÉRIAL ITALIEN.
IL MATRIMONIO SEGRETO.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE RÉPERTOIRE ITALIEN.

La salle Ventadour a rouvert ses portes le 1er octobre. Vous dire que *tout Paris* était là et que toutes les loges étaient occupées dès le premier soir par leurs nobles titulaires, je ne l'oserais. L'aristocratie est encore dispersée dans ses châteaux, aux eaux, en voyage, et profite de ces derniers beaux jours, de cette canicule attardée qui est revenue nous surprendre. Pourtant l'assemblée était plénière, la chambrée brillante et de premier choix, et nous étions heureux d'y retrouver je ne sais quelle atmosphère d'élégance, quel arome de fine et intelligente aristocratie qu'on respire là et qui n'est pas ailleurs. On se sent en bonne compagnie, on fait partie d'un véritable auditoire. Dieu me garde de poser en aréopage ce public de Ventadour! Il m'en saurait mauvais gré lui-même, car il tient beaucoup à certain air de futilité mondaine; il ne s'enthousiasme que du bout des lèvres et ne crève pas volontiers ses gants blancs. Mais il applaudit en personne, et c'est aux bons endroits. Si l'on songe à quelles affreuses cohues sont en proie chaque soir les théâtres de Paris, cohues de provinciaux et d'étrangers, de badauds cosmopolites, que le wagon de la veille a apportés et qu'emportera le wagon du lendemain; si l'on veut bien considérer d'autre part que ce peuple stupidement affairé de consommateurs hétéroclites ne peut jamais former au Théâtre-Italien qu'une minorité faible, puisque les trois quarts de la salle sont occupés régulièrement par les abonnés, on reconnaîtra que ce public est, comme nous le disions tout à l'heure, un véritable auditoire, à qui la jouissance habituelle et familière du répertoire lyrique le plus riche qui existe doit nécessairement donner du goût et créer en quelque sorte un *sens collectif* assez remarquable. Ajoutez qu'un tel public ne saurait souffrir une troupe médiocre. Il fait trop bon marché, j'en conviens, de l'illusion dramatique; l'opéra italien n'est qu'un concert avec décors et costumes, soit; mais on est assuré de trouver à ce concert un double plaisir : celui d'entendre de bonne musique bien exécutée et de la voir intelligemment goûtée.

Voilà ce que nous ruminions il y a quinze jours en reprenant possession de notre stalle. La fête a été complète : on donnait *il Matrimonio segreto*. La charmante soirée! Au sortir de toutes les banalités musicales que nous avons entendues cet été (et dont nous n'avons pas cru devoir entretenir les lecteurs de la *Revue*), il nous semblait prendre par les oreilles un bain délicieux. Voilà donc le dernier spécimen d'un genre quasi perdu et à jamais regrettable, l'unique échantillon qu'on ait bien voulu nous garder de cette adorable musique bouffe que Naples vit naître, et qui de là se répandit, comme un immense rayon de gaieté, sur l'Europe entière! Cimarosa, Guglielmi, Paisiello étaient, vers 1800, applaudis aux quatre coins de la civilisation, à Londres et à Naples, à Pétera-

bourg et à Lisbonne. Cimarosa avait écrit cent dix ou cent vingt opéras; il n'en reste qu'un seul, et c'est un chef-d'œuvre incontesté où il y a dix morceaux qui sont autant de chefs-d'œuvre. Paisiello avait fait plus de cent opéras, et ses contemporains le regardaient comme l'égal de Cimarosa. De celui-là, pas une note n'a survécu. Il faut avouer que le dilettantisme est bien insouciant des trésors du passé! Il n'est cependant personne qui ne sache, au moins vaguement, qu'il y avait une grande école italienne avant Rossini. Le cycle musical ouvert par Pergolèse et fermé par Paisiello a été et demeure *l'âge d'or* de l'opéra italien. Et l'âge des *cuivres* ne prévaudra pas, croyez-le bien, sur l'âge d'or.

Les gens qui jugent d'après quelques impressions grossières relèvent en plaisantant chez ces maîtres du dix-huitième siècle certaines formules qui leur semblent vieillotes parce qu'elles ne sont plus les nôtres. Mon Dieu! chaque siècle a ses idiotismes; les idées et les sentiments sont sujets à la mode; les artistes sont bien obligés de prendre leur langue dans le fonds commun. Au dix-huitième siècle, toute la vie sociale était dans les salons : il s'ensuit que la philosophie même avait le ton léger, la peinture se faisait frivole, et le langage courant de la musique imitait le caquetage futile des conversations. Certes, tout se prend aujourd'hui sur un bien autre ton; l'art est une mission; pas un artiste sérieux qui ne prétende faire son petit cataclysme ou tout du moins ouvrir un horizon nouveau. On trouve beaucoup de belles choses, mais le style fait absolument défaut; le style! ce don précieux que les moindres grimauds du dix-septième et du dix-huitième siècle possédaient naturellement! Le génie même a quelque chose d'inquiet, de trouble et, si j'ose dire, de *mêlé*. Le limon populaire, profondément remué par la révolution, a remonté à la surface et a déposé un peu partout. Ce qui caractérisera sans doute l'ensemble et la façon générale d'écrire de ce temps-ci, c'est un certain fumet de trivialité. Nos meilleurs compositeurs n'en sont pas toujours exempts. Nous ne le sentons pas trop, parce que c'est l'air ambiant où nous vivons, mais j'ai bien peur qu'il ne prenne à la gorge les dilettantes à venir, et que, défaut pour défaut, ils ne lui préfèrent le ton souvent futile de l'ancienne école.

Nous ne méconnaissons, est-il besoin de le dire? la valeur d'aucun des progrès ou, pour parler plus juste, des développements que la musique dramatique a réalisés depuis un demi-siècle. Les conditions où l'art se meut peuvent changer, son cadre peut s'agrandir, ses ressources peuvent s'augmenter indéfiniment; en cela il peut y avoir progrès, mais la qualité du génie en est indépendante.

Tout comme un autre, nous savons embrasser du cœur et de l'oreille l'ensemble admirable, la beauté complexe du grand finale de *Sémiramis* (je cite au hasard), ou encore du quatrième acte des *Huguenots*, du cinquième acte de *Robert*. Mais l'idéal était aussi bien atteint dans telle cantilène de Stradella ou de Pergolèse, dans tel finale bouffe de Cimarosa.

Déchaînez donc toutes les bêtes noires de l'Apocalypse et cherchez à refaire la beauté du chaos, comme on l'a tenté à certaine longitude musicale; infusez l'émeute dans l'opéra, comme on l'a fait à certaine latitude; ou bien encore développez l'opéra en une œuvre complexe, immense de proportions, habilement charpentée et variée : vous pourrez rencontrer des chefs-d'œuvre dans ces diverses voies, mais les vieux maîtres n'en feront que sourire. Ils sont sûrs de garder dans l'histoire et dans le cadre général de la musique cette valeur absolue

d'idéal, ce rang imprescriptible qui est acquis définitivement à une simple Madone de Raphaël, en dépit des vastes et turbulents tableaux d'histoire de Cornélius ou de Delacroix, à la noble sérénité d'*Andromaque* ou d'*Iphigénie* par rapport à la trilogie de *Wallenstein*, à l'adorable naïveté d'une fable du *bonhomme*, naïveté, bonhomie que *n'effaceront* jamais telles grandes machines littéraires qu'il vous plairait de citer.

On va trouver nos phrases bien longues et bien enflées, à propos d'une œuvre qui est toute en grâce et en gaieté, et qui n'a, ce semble, d'autre ambition que de plaire, que de faire rire et sourire. Essayerai-je de définir le style de Cimarosa? C'est la mélodie heureuse et riante,

Et la grâce plus belle encor que la beauté;

c'est la verve continue, la belle humeur et la santé du génie; c'est l'accent naturel et parfois singulièrement comique, c'est la gaieté pure. Cette gaieté, Rossini l'a bien perpétuée dans *l'Italiana*, dans *il Turco*, dans *il Barbiere;* peut-être en a-t-il redoublé la vivacité, la pétulance. Mais il y avait de plus dans Cimarosa une douce sensibilité, un charme attendri qui fait que les yeux se mouillent en même temps que les lèvres sourient.

Du reste, à y regarder de près, le bouffe de l'un n'est pas du tout celui de l'autre. L'auteur du *Barbier* est un homme d'esprit au rire nerveux, c'est un Beaumarchais musical. Cimarosa rit plutôt à la façon de Molière; son esprit a sa source dans la bonne et franche gaieté du cœur.

Si j'osais, je comparerais le comique du *Matrimonio segreto* à un vieux vin clair et cordial qui donne la gaieté avec la santé; la verve rossinienne serait plutôt sœur du champagne mousseux.

Il faudrait manquer vraiment d'oreilles, de cœur, de tempérament, pour ne pas se sentir pris d'une joie qui va par moments jusqu'au fou-rire, en écoutant l'air d'entrée de Geronimo, l'immortel trio des femmes, le quartetto et le finale du premier acte. C'est proprement du Molière en musique. Demandez à Rossini ce qu'il en pense; sa vénération pour Cimarosa est entière. Il vous dira qu'il n'y a plus à faire de musique bouffe, après le point de perfection où l'ont portée Cimarosa et Paisiello. Aussi, quand il eut donné un certain nombre de pièces dans ce genre, qui convenait cependant si bien à son caractère, Rossini reporta-t-il tout son génie vers l'opéra *di mezzo carattere* et l'*opera seria*. Il convient d'ajouter que les temps étaient bien changés; c'était fini de rire pour la folle et insouciante Italie. Le jeune maestro, écrivant les badinages charmants d'*il Turco* et de l'*Italiana*, était sans cesse dérangé par les régiments français qui passaient musique en tête. Il leur emprunta leurs instruments de cuivre pour les mettre dans son orchestre, et accorda son inspiration au ton bruyant des événements du siècle nouveau...

Revenons au *Matrimonio*. Tout n'y est pas bouffe; le sentiment et le pathétique y ont large place, surtout dans le deuxième acte, encore qu'il s'ouvre par le fameux duo bouffe des basses. Voici venir l'air du ténor, tout imprégné d'une chaste tendresse, *Pria che spunti in ciel l'aurora*, une des merveilles de l'art humain. Si Rossini n'a rien de plus verveux et de plus petillant que le terzetto *Cosa farete*, on peut dire aussi que la dona Anna de Mozart n'est guère plus émouvante que Carolina en certains endroits du rôle, tels que le sublime récitatif *Come tacerlo*, l'air *Deh! lasciate*, avec ces cris déchirants : *Voi siete tanti cani...*.

Au finale, on ne sait plus s'il faut rire ou pleurer, tant le bonhomme est vrai dans son désespoir et ses malédictions. Mais on n'en finirait pas d'énumérer les beautés de cette partition qui n'a que des beautés.

Remarquons encore que toute cette musique est parfaitement *chantable;* elle porte la voix au lieu de la défier et de la forcer. Remarquons surtout l'ampleur et le souffle sans fin de l'inspiration mélodique, et comme les périodes se déroulent et se soutiennent sans efforts. Il y a tel air qui semble avoir été conçu et créé d'un seul jet, par exemple l'air *Se non vendicata*, le divin *Pria che spunti*, et les délicieux *duetti* qui commencent la partition. Pour l'orchestration, elle n'est pas en progrès sur celle de Mozart; les Italiens, avant Rossini, n'ont jamais eu de grandes ambitions instrumentales. Toutefois, l'orchestre de Cimarosa a bien tout ce qu'il faut pour l'opéra-bouffe. Il est plein, souple, velouté; l'harmonie en est toujours transparente et pénétrée du soleil napolitain, la mélodie y jaillit de toutes parts comme les jets d'eau vive des jardins Pallavicini; écoutez seulement les accompagnements de *Pria che spunti*, de l'air de la basse *Udite tutti*. Je ne dis rien de l'ouverture, dont la réputation européenne n'a pu être éclipsée que par les ouvertures célèbres de Rossini.

On ne se lasserait point de parler de ce chef-d'œuvre. Il n'y a pas jusqu'au livret dont on n'eût plaisir à relever les mérites et qui ne soit plein de caractères admirablement touchants ou comiques, et de situations excellentes de tous genres. Ce *dramma giocoso*, que la musique de Cimarosa a comme embaumé pour l'éterniser, est d'origine anglaise. *The clandestin marriage*, comédie de Garrick et Colman, qui avait eu beaucoup de succès à Londres, fut imitée en français et transportée à notre Comédie Italienne de Paris. Bertatti, qui était en 1768 un des acteurs de cette pièce, s'en souvint plus tard lorsqu'il eut succédé à Lorenzo da Ponte comme poëte lauréat de la cour de Vienne, et il en fit le livret que Cimarosa mit en musique en 1792. Cimarosa revenait alors de Saint-Pétersbourg. L'empereur Léopold II l'arrêta au passage et l'invita gracieusement à donner à Vienne un opéra. Douze mille florins furent le prix de la partition d'*il Matrimonio segreto*. On sait le succès prodigieux de l'ouvrage à son apparition, succès attesté par un fait inouï, unique dans les fastes de la musique! L'opéra fut *bissé en entier!* Après avoir pris un peu de repos et une collation que l'empereur avait commandée à la hâte, les artistes firent un *da capo* général, au milieu des applaudissements d'un public en délire. L'année suivante, en 1793, le maestro alla monter à Naples, son pays, *il Matrimonio segreto*, qui réussit tout comme en Allemagne, et obtint soixante-sept représentations de suite, chiffre extraordinaire pour le temps. Cela soit dit, en passant, pour contrariercette théorie inventée ou adoptée par la critique indulgente en faveur des compositeurs endoloris, à savoir que tout chef-d'œuvre doit nécessairement être incompris et *chuté* à sa naissance.

C'est le 10 mai 1801 que le *Mariage secret* fut donné pour la première fois à Paris, à la salle Olympique. D'excellents artistes en établirent alors le succès : Rafanelli, puis Barilli, dans le rôle de Geronimo; madame Barilli, puis un peu plus tard madame Mainvielle-Fodor. Entre 1825 et 1830, on y vit un remarquable trio féminin : la Sontag, la Malibran et mademoiselle Cinti; de même qu'en 1834 trois chanteurs incomparables s'y rencontrèrent : Lablache, Tamburini et Rubini; en 1844, le trio d'hommes n'y fut guère moins remarquable : Mario, Ronconi et encore Lablache. Geronimo était un des rôles favoris

de Lablache, qui y avait fait ses débuts à Paris en 1830. Il y était sourd à faire pouffer de rire; mais sa bonhomie ne manquait pas d'une certaine dignité patriarcale, et la scène de la malédiction s'élevait avec lui jusqu'au pathétique.

Zucchini n'est que le quart de Lablache pour la taille et pour le chant. Son jeu est peut-être un peu trop grimaçant et agacé; c'est d'ailleurs un bouffon plein de verve, d'intelligence, et doté par la nature d'un galbe de Pulcinella très-précieux. — Badiali possède parfaitement l'esprit de cette musique qui est née avec lui; l'œuvre n'a point vieilli; on voudrait en dire autant de l'artiste. Tel quel, il faut admirer en lui un chanteur de la grande école. — Le rôle de Paolino, un des triomphes favoris de Rubini, n'a pas de bonheur : Belart le bêle, Gardoni le chevrotait l'an passé. Mario ne se laissera-t-il pas séduire à la volupté de chanter le *Pria che spunti*, et ne reprendra-t-il point ce joli rôle où il faisait merveilles autrefois?

Pour ce qui est du trio féminin, il est au-dessus de tout éloge. Je ne sais ce qu'ont pu faire la Sontag, la Malibran et mademoiselle Cinti en 1830, mais j'ose affirmer que la Carolina, l'Élisetta et la Fidalma d'aujourd'hui sont supérieures. Chacun des personnages est merveilleusement approprié au genre de voix et au tempérament même de l'artiste qui le tient. — Il ne faut rien moins que le talent complet de madame Penco pour ce rôle de Carolina, où il y a de tout, du bouffe et du pathétique.

La fougueuse dona Anna de *Don Juan*, la passionnée Leonora du *Trovatore*, s'est faite fine et joyeuse comédienne pour le premier acte. Avec quelle franchise elle lance la raillerie et l'éclat de rire dans le trio *Le faccio un' inchino*. Quelle poésie charmante dans ses deux duetti avec Paolino! Et quels accents pénétrants, quelle douleur dans les scènes du deuxième acte! — La beauté un peu sèche et anguleuse de mademoiselle Battu semble faite pour Élisetta; la jeune élève de Duprez est fort intelligente et a bien composé le type. Quant au fini de son chant, déjà si remarquable l'an dernier, elle a réussi à le perfectionner encore. Si vous voulez entendre une belle leçon de solfége, je vous recommanderai son air *Se non vendicata*. Je dis *solfége* à dessein, parce que mademoiselle Battu prononce assez imparfaitement. — Madame Alboni est une tante fort aimable à voir et à entendre. Ce rôle marqué la rajeunit de dix ans, aussi vrai que Rosine et Arsace la vieillissent. Sa fraîche et souriante figure est coquettement encadrée par ces cheveux poudrés à blanc et relevés de deux roses. C'est le seul costume réussi que nous ayons vu à madame Alboni, dont l'insouciance sur ce point est quelquefois abusive. Ce rôle lui plaît à jouer; il faut voir avec quelle autorité comique elle intervient dans la dispute des péronnelles, et les beaux coups d'éventail qu'elle distribue à droite et à gauche en grondant de sa voix superbe : *Vergogna! vergogna!* Il faut voir aussi de quel air dévot et gourmand elle soupire : *Ma... ch'un marito va meglio si sta*, dans l'air de Fidalma qu'elle a rétabli. — Il serait vraiment injuste d'oublier l'orchestre et son chef, M. Bonetti. Il faut bien croire que cette musique est admirablement écrite pour les voix et les instruments, puisqu'elle s'exécute mieux que les autres, sans avoir plus de répétitions, et puisque les artistes paraissent y prendre un plaisir extrême.

Il est certain que le *Mariage secret* sera repris encore dans le courant de la saison. Quand on le tira des cartons il y a deux ans, on ne s'attendait pas sans doute à l'effet qu'il a produit. Le succès en fut tout d'abord si vif, qu'on crut

devoir y réunir les trois *prime donne* de la troupe et y rétablir trois morceaux supprimés de temps immémorial. A l'heure qu'il est, il n'y a pas une pièce du répertoire, pas une qui soit mieux jouée et mieux chantée d'ensemble. *Il Matrimonio* sera représenté tous les ans, et sera considéré comme aussi essentiel que le *Barbiere* et le *Trovatore*. Le soin apporté à la reprise d'un chef-d'œuvre de l'autre siècle et le plaisir sincère que le public y prend nous semblent un fait caractéristique. Ce mouvement de réaction vers le riant génie de Cimarosa a des analogies frappantes avec celui qui a remis en vogue au Théâtre-Lyrique Mozart, Weber et Gluck. Ce ne sera pas le moindre titre d'honneur de la direction de M. Calzado. On nous promet en outre pour cet hiver la *Serva Padrona* de Pergolèse, le *Cosi fan tutte* de Mozart, qui étaient abandonnés depuis un demi-siècle; puis *le Nozze di Figaro* et *Don Giovanni*, dignement montés. A la bonne heure! En suivant au pas de course les succès de Verdi, on avait pendant un certain temps perdu de vue les vieux maîtres. Il semblait que la retraite de Rubini, de Tamburini et de Lablache, et le célèbre incendie qui dévora en 1838 les archives du Théâtre-Italien eussent rompu toute tradition avec le passé. Cet oubli ne pouvait être définitif. Le Théâtre-Italien doit avoir son répertoire historique comme le Théâtre-Français; il ne lui est pas permis d'ignorer qu'il y a eu de 1720 à 1800 une pléiade de génies qui s'appelaient Pergolèse, Porpora, Jomelli, Sacchini, Piccini, Salieri, Paisiello, Paer, Guglielmi, Cimarosa, et tout un cycle d'opéras qui ne sont point si méprisables, à en juger seulement par *Don Juan* et le *Mariage secret*. Il faudrait essayer un peu, pour voir, la *Molinara* de Paisiello, l'*Agnese* de Paer.... Je ne prétends point que ces vieux maîtres dussent prendre la place des musiciens contemporains, non plus que ceux-ci n'ont droit de supprimer leurs ancêtres. Cimarosa et Mozart alterneraient avec Rossini et Verdi, tout comme Molière, Racine et Beaumarchais avec nos proverbes de Musset et nos comédies de Scribe ou de Dumas. Et, bien loin de se nuire, anciens et nouveaux se feraient valoir par le contraste.

J'ajouterai que le moment est venu de cette restauration classique. La musique va mourir en Italie, résultat prévu depuis longtemps. Après la brillante efflorescence musicale du siècle dernier, qui couvrit l'Europe entière de compositeurs et de virtuoses italiens, Rossini est venu, le plus grand de tous, véritable soleil de ce firmament. Quatre ou cinq satellites gravitaient encore autour de lui; c'était peu, mais aujourd'hui il n'y a plus que Verdi tout seul, et Verdi abdique, dit-on, les gloires du théâtre, pour prendre au grand sérieux son mandat de député italien. On n'attend plus rien de bon des deux écoles de Milan et de Naples (au dix-huitième siècle, il y avait trente conservatoires, et tous florissants!). Le public, si passionné dilettante autrefois, n'aime plus guère que les ballets et les pièces à spectacle; si les opéras de Verdi ont encore de la vogue, c'est que l'inspiration en est pleine de turbulence et de passion populaire. Il est évident que la musique périra dans tous ces ébranlements de la renaissance politique du pays, et que la séve du génie national va se porter ailleurs. L'avenir étant donc fermé, il est temps pour la musique italienne de regarder en arrière pour embrasser l'histoire de son passé et faire le recensement de tous ses trésors. De Pergolèse à Verdi, l'on peut composer un répertoire de soixante chefs-d'œuvre, qui se joueront ensuite à perpétuité pour le plaisir et l'éducation des générations futures.

JEAN-GUSTAVE BERTRAND.

COURRIER POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Heidelberg, le 8 octobre 1861.

La monarchique Allemagne n'a plus rien à envier au pays le plus révolutionnaire d'Europe, elle aussi a son régicide. La multiplicité des souverains, plus encore que la placidité de son naturel, l'avait protégée jusqu'à ce jour contre de pareilles tentatives. A quoi bon, devait se dire le fanatique le plus aveuglé, abattre une tête de l'hydre; ne renaîtrait-elle pas aussitôt et les trente-trois autres ne lui survivraient-elles pas? Le morcellement politique de l'Allemagne était donc une prime d'assurance pour la vie des princes d'outre-Rhin.

L'histoire cite, il est vrai, quelques rares tentatives d'assassinat sur la personne d'un souverain allemand, mais aucune n'avait été provoquée par un sentiment antimonarchique. Stap, l'étudiant autrichien, n'était pas un régicide; il voulait frapper dans Napoléon, non pas l'empereur, mais l'oppresseur de son pays. Ce furent des rancunes personnelles qui armèrent le pistolet que le bourgmestre Ischech et le soldat Sefeloge dirigèrent contre le roi Frédéric-Guillaume IV; enfin Libeny, l'auteur de l'attentat contre François-Joseph sur les remparts de Vienne, n'était pas un Allemand; c'était un Magyar qui frappait, non pas l'empereur d'Autriche, mais le despote de la Hongrie, et qui vengeait par un coup de poignard la violation de la pragmatique sanction.

Il était donné à un jeune homme de vingt-deux ans de rompre ce charme monarchique et de doter l'Allemagne d'une tentative de meurtre politique.

Les faits sont connus; je ne les rappellerai qu'en peu de mots.

C'était un dimanche, le 14 juillet dernier. Le roi Guillaume remontait, vers neuf heures du matin, l'avenue de Lichtenthal, pour se rendre à la rencontre de la reine. Son ministre plénipotentiaire près la cour de Bade lui tenait compagnie. A deux reprises, un jeune homme, convenablement mis, salua le roi avec empressement, sans attirer davantage l'attention du royal promeneur. « Nous nous livrions, mon auguste seigneur et maître et moi, a dit le comte de Flemming dans l'instruction, à une conversation qui n'était pas sans quelque importance. » Tout à coup une forte détonation retentit à leurs oreilles. Le roi et le comte se retournèrent vivement, et ils virent à quatre ou cinq pas d'eux le même jeune homme qu'ils venaient de croiser, immobile, les bras pendants, le regard fixé sur eux. « Qui a tiré? s'écria le comte. — C'est moi. — Sur qui? — Sur S. M. le roi de Prusse. — Vous êtes arrêté. » Et il le saisit au collet.

Quelques passants accoururent et prêtèrent main forte au comte. L'un d'eux, un avocat d'un bourg des environs, jeta le prisonnier par terre et allait lui faire

un mauvais parti, quand le roi, qui avait repris sa promenade sans s'arrêter à cet incident, revint sur ses pas et défendit qu'on maltraitât le meurtrier.

Un fiacre passait, on l'y fit monter, et, sous l'escorte de ceux qui l'avaient arrêté, il fut conduit à la prison du bailliage. A l'entrée de Bade, le prince de Hohenzollern croisa la voiture. « Monseigneur, s'écria le comte de Flemming en désignant le prisonnier, cet individu vient de tirer sur le roi. » A ces mots, le prince se précipita à la portière la canne haute, mais un des assistants, ex-maître d'hôtel à Berlin, lui retint le bras en disant : « Que Votre Altesse Royale ne salisse pas sa canne en frappant ce misérable ! »

Que j'aime à opposer à cette vivacité irréfléchie du président du cabinet prussien la conduite si ferme, si réservée et si virile de la grande-duchesse Hélène, veuve du prince Michel et tante de l'empereur Alexandre. Elle arriva de Lichtenthal peu d'instants après l'attentat. Encore toute baignée de larmes d'émotion et de joie, la noble dame dit au roi Guillaume : « On essayera, sans doute, d'exploiter ce crime contre les idées libérales, mais ces tentatives odieuses échoueront devant la fermeté de Votre Majesté. »

« Je suis heureux, doit avoir ajouté le roi, que ce ne soit pas un Badois. » Plus volontiers encore eussent dit les Allemands : Nous sommes heureux que ce ne soit pas un Allemand. Chez ce peuple bon, débonnaire, placide et réfléchi, où la passion politique n'a pas grande intensité, où le sentiment monarchique a jeté de profondes racines, le régicide produisit une impression bizarre; il provoqua un mouvement de honte : Comment est-il possible qu'un Allemand ait pu commettre un pareil crime? entendait-on dans la foule, stationnée à l'entrée de la ville, et qui salua la rentrée du roi et de la reine des plus vives acclamations.

Peu après son arrivée en prison, le meurtrier fut interrogé par le grand bailli, en présence du grand-duc de Bade, gendre du roi Guillaume. Remis déjà de son trouble passager, il déclara avec grand sang-froid se nommer Oscar Becker, être un sujet allemand natif d'Odessa, étudiant en droit à Leipzig, et le fils du conseiller d'État actuel, directeur du collége Richelieu de cette ville. Quant au mobile du crime, on le trouva exposé dans la lettre suivante qu'on avait trouvée sur sa personne.

« J'ai résolu l'action que je vais commettre, parce que je suis d'avis que S. M. le roi de Prusse, malgré de nombreux et louables efforts, n'est pas capable de vaincre les obstacles qui s'opposent à la solution de la mission qu'en sa qualité de roi de Prusse il doit remplir pour l'unification de l'Allemagne. Je le sais : beaucoup méconnaîtront le caractère de mon action; d'autres la réprouveront ou la trouveront même ridicule; je connais les suites fâcheuses qu'elle aura pour ma personne, — mais je suis soutenu par l'espoir qu'elle sera d'une heureuse influence pour l'avenir de l'Allemagne. Puissent enfin les Allemands sortir de leurs inutiles discussions et passer à l'action !

» Oscar Becker,

» Étudiant en droit à Leipzig.

» Écrit à Bade, le 13 juillet 1861. »

Le premier acte du gouvernement badois, après l'attentat, fut de s'assurer si l'assassin n'avait pas de complices : un fonctionnaire de la police fut envoyé aussitôt à l'université voisine d'Heidelberg, mais une dépêche télégraphique,

reçue dans la matinée du lendemain, constata que Becker ne faisait partie d'aucune association; en sorte qu'il était très-probable qu'il avait agi sous une impulsion tout individuelle.

Comme on devait s'y attendre dans un pays de mœurs politiques paisibles, la nouvelle de l'attentat produisit une émotion immense en Allemagne. Les hommes dévoués à la cause libérale tremblèrent de voir compromettre par cet acte insensé l'œuvre de renaissance politique entreprise par eux depuis trois années : ils craignirent que ce malheureux coup de pistolet ne rejetât l'Allemagne dans le courant réactionnaire dont on avait eu tant de peine à la tirer. Ce qu'ils redoutaient, d'autres l'espérèrent. Le parti féodal aux abois s'empara de cet événement comme d'un coup inespéré de la fortune qui devait relever son crédit épuisé et détacher le roi Guillaume des libéraux sur lesquels il s'était appuyé depuis son avénement à la régence. S'il n'eût dépendu que d'eux, la constitution prussienne eût été la victime innocente de l'attentat d'Oscar Becker.

La presse féodale tenta immédiatement d'exploiter l'horreur du crime pour gagner à sa cause perdue l'opinion publique soulevée. La *Gazette de la Croix* accusa chrétiennement le parti libéral d'être le complice moral de l'attentat. De l'acte de cet individu isolé, on fit un triste signe des temps; on cria à la démoralisation de l'époque, à l'irréligion, à l'abomination de la désolation; mais ce fut en vain, ces calomnies effrontées contre le libéralisme ne prévalurent pas contre la ferme honnêteté du roi et contre le bon sens populaire. Je vous fais grâce de ces tirades réactionnaires qui furent, au milieu des témoignages unanimes de joie et d'attachement au roi, une véritable offense à la morale publique.

Il est vrai de dire que si l'attentat avait été commis à Berlin, la victoire des libéraux eût été peut-être plus douteuse; c'est du moins mon avis. Heureusement, à Bade, le roi se trouvait sur un terrain favorable à la cause libérale.

Depuis un an, la politique gouvernementale avait subi dans le grand-duché une transformation complète. De la réaction, elle avait passé au progrès. Sous la menace imminente d'un concordat avec le saint-siége, les esprits s'étaient réveillés du sommeil léthargique où ils étaient plongés depuis 1849. Quelques hommes de cœur s'étaient réunis à Heidelberg et avaient lancé dans le pays une protestation énergique en faveur de la liberté de conscience menacée. Ces braves populations badoises, que pendant tant d'années on avait vues à la tête du mouvement libéral allemand, avaient répondu sur-le-champ à l'appel de leurs chefs; la grande masse des catholiques eux-mêmes n'avait pas été la dernière à s'élever contre un traité qui l'eût livrée, pieds et poings liés, à l'arbitraire de la caste cléricale. Phénomène étrange, mais instructif, qui prouve la puissance de l'opinion publique, on avait vu une Chambre des députés nommée dans les plus mauvais jours de la réaction se convertir du jour au lendemain au libéralisme, renverser sans pitié le ministère qu'elle soutenait la veille, brûler ce qu'elle avait adoré et adorer ce qu'elle avait brûlé.

Rien ne prouve mieux le sens politique, la sagesse et l'énergie des populations badoises, et combien elles méritent la liberté dont elles jouissent aujourd'hui, que ce réveil en sursaut au premier appel que leur adressent leurs anciens chefs, après un silence de dix ans. Honneur aux peuples de bonne volonté! La liberté ne s'octroie pas, elle se conquiert.

Au sein de pareilles populations, d'une cour convertie au libéralisme, et sous

l'influence d'un ministère composé de patriotes tels que MM. de Roggenbach, Lamey, Stabel, il n'était pas à craindre que le roi Guillaume se laissât entraîner, dans l'émotion de la première heure, à de regrettables mesures politiques. Il prononça sans doute, à deux reprises, des paroles qui inspirèrent quelque inquiétude; il parla de la démoralisation des esprits qu'accuse un tel acte, il en appela aux prochaines élections pour juger de la sincérité de l'indignation populaire contre l'attentat, mais cela n'engagea en rien la politique de son ministère. Une fois de plus le roi a cédé aux mauvais conseils de son cabinet privé, s'est-on dit, et il n'en fut plus question.

Avant d'être un abus, le cabinet privé du roi a été un bienfait pour la Prusse. C'est un trait caractéristique de l'histoire de la monarchie prussienne, que les qualités personnelles du roi ont toujours été d'un grand poids dans la direction des affaires publiques. Ces souverains n'ont jamais abandonné, comme dans les autres monarchies absolues de l'époque, à leurs ministres le soin de régir le pays. De tout temps, depuis le grand électeur jusqu'à nos jours, les rois de Prusse ont exercé, soit en bien, soit en mal, une incontestable influence sur la marche des affaires publiques. Non-seulement ils régnaient, mais ils gouvernaient. En l'absence de presse et de chambres représentatives, ce contrôle royal servit d'heureux contre-poids à l'omnipotence ministérielle.

Mais l'existence d'un cabinet privé, délicate déjà sous un régime absolu, est impossible sous un gouvernement constitutionnel. Le privilége de contrôle exercé autrefois par cette haute juridiction royale est devenu le droit des représentants de la nation. Un conseil irresponsable à côté des conseillers de la couronne responsables est, comme l'a établi avec raison M. Iwesten dans la brochure qui lui a valu un duel avec le général de Manteuffel, une anomalie politique qui trouble l'unité gouvernementale et viole les principes constitutionnels. Avec l'aide d'un conseil privé, le roi constitue un gouvernement dans l'État. A côté de l'administration du ministre, il y a celle du souverain, qui, dans certaines affaires, contrecarre toujours la première, quand elle ne réussit pas à l'annihiler complétement.

Dans cette circonstance du moins, l'honnêteté du roi ne se laissa pas entamer par les mauvais conseils d'une camarilla qui ne recule devant aucun moyen, si odieux qu'il soit, pour rentrer aux affaires, et son indignation contre les dénonciations de la presse féodale fut telle, qu'il fit donner par son secrétaire l'ordre à l'administration des postes de ne plus lui adresser, à partir de ce jour, la *Gazette de la Croix*, le Pierre l'Ermite de cette croisade de calomnies.

Tandis que l'attentat causait tant d'émotion en Allemagne, l'auteur montrait une tranquillité qui n'était pas de la résignation. « Si je ne craignais de faire une mauvaise plaisanterie, écrivait-il à son père, je vous dirais que je dors du sommeil du juste. » A toutes les questions du juge d'instruction, il répondait sans détours, et il mettait même un certain acharnement à s'accuser, à accumuler des charges contre lui. Les passages de ses interrogatoires qui ont été lus à l'audience de la cour d'assises trahissent de sa part l'intention de donner à son acte des proportions héroïques. Il s'y posait carrément en candidat à l'échafaud politique.

Une disposition du code d'instruction criminelle badois, qui est empruntée à la législation anglaise, aida à entretenir son illusion. Elle porte qu'au début d'une instruction le juge doit annoncer à l'inculpé la nature du crime dont on

l'accuse, afin qu'il n'en ignore, et qu'il sache la direction qu'il aura à imprimer à sa défense. Or, pour ne pas être pris au dépourvu, que fit le grand bailli de Baden-Baden? Il déclara à Becker qu'il était poursuivi non-seulement pour tentative de meurtre sur la personne du roi de Prusse, crime qui n'est puni au maximum que de vingt années de réclusion, mais aussi pour haute trahison envers la Confédération germanique, qui entraîne la peine de mort.

Ce système de l'accusation, développé par la *Gazette de Fribourg* (en Brisgau), fut reproduit par de nombreux journaux allemands et français, entre autres par le *Journal des Débats*. Ce fut le correspondant du *Temps* qui s'éleva le premier, tant en deçà qu'au delà du Rhin, contre l'extension abusive donnée par l'accusation à l'acte incriminé de Becker. Par une critique comparative des articles du code pénal badois, il établit qu'on n'arriverait à établir le crime de haute trahison qu'en forçant tout à la fois les faits qui résultaient de l'instruction et le texte de la loi pénale.

La chambre des mises en accusation siégant à Bruchsal partagea cette manière de voir, et repoussa l'inculpation de haute trahison envers la Confédération germanique. Mais avec ce chef disparaissait pour Becker l'espoir que l'échafaud couronnerait son œuvre, et se dissipait cette auréole sanglante qu'il ambitionnait à son nom. Il descendait au rang d'un criminel ordinaire, car la tentative de meurtre n'est punie de mort, dans le grand-duché de Bade, que quand elle est dirigée contre la personne du souverain.

C'est alors que Becker donna au monde le spectacle imprévu, étrange, d'un accusé qui proteste contre la modération de l'accusation, et qui réclame une pénalité capitale, au lieu d'un emprisonnement à temps. Il interjeta appel de l'arrêt de la chambre des mises en accusation, mais ce fut en vain; la cour suprême le confirma purement et simplement, et il fut renvoyé devant la cour d'assises siégeant à Bruchsal, sur l'inculpation de tentative de meurtre sur la personne du roi de Prusse.

Dès que l'accusé eut perdu l'espoir de monter sur l'échafaud, de tirer par sa mort la nation germanique de son apathie nationale, et de la pousser vivement dans les voies unitaires, il adopta un nouveau système de défense, plus ingénieux que vraisemblable. Il assura que l'arme prétendue meurtrière n'était chargée qu'à poudre, que son attentat n'était que simulé, *ein Scheinattentat*, mot nouveau qu'il a forgé pour les besoins de sa cause. Ne pouvant devenir le martyr de l'unité allemande, il sentit renaître en lui le sentiment de la famille et l'amour de la liberté, et voulut du moins enlever au nom qu'il tient de son père la flétrissure de l'assassinat. Cela résulta de la déclaration suivante qu'il remit à M. Rée, son défenseur, sous la date du 8 septembre :

« Je voulais, disait-il, que mon crime apparent fût pris pour un assassinat. Dans la croyance que mon crime serait puni de la peine de mort, je tenais à mourir innocent. Quand plus tard j'ai su qu'il n'en était pas ainsi, je me suis accusé moi-même de haute trahison envers la Confédération germanique. Dès que je reçus communication de l'instruction écrite, j'écrivis un billet pour faire croire à une tentative de meurtre et de haute trahison.

» Récemment, j'ai reçu des nouvelles qui m'apprenaient la douleur profonde de ma famille. Ce n'est que vis-à-vis de moi, et non vis-à-vis de ma famille, que j'aurais pu m'exposer à une peine imméritée. C'est alors que je me suis décidé à dire la vérité.

» Dans l'origine, je ne voulais pas de défenseur; car aucun avocat n'eût accepté la mission de m'accuser de haute trahison comme je l'aurais désiré. Devant le jury, je me serais accusé moi-même.

» Depuis que les nouvelles reçues de ma famille m'ont décidé à dire la vérité, j'ai choisi un défenseur, et je lui ai écrit de venir me voir pour lui donner l'explication réelle de ma conduite, explication que je voulais laisser ignorer à d'autres jusqu'au jour du jugement. »

Avant de passer aux débats, indiquons en peu de mots la position que sa famille occupe dans la société. Elle est originaire de la Saxe. Son père, avons-nous dit, est directeur du lycée Richelieu à Odessa et conseiller d'État actuel, fonction qui donne droit au titre d'excellence. Le collége Richelieu a été fondé par l'éminent administrateur dont il porte le nom, et auquel Odessa doit sa prospérité. C'est tout à la fois un établissement d'enseignement secondaire et une faculté de droit, appelés à compenser l'absence d'une université dans les provinces méridionales de l'empire. C'est à M. Becker qu'on doit la première grammaire latine en langue russe; il est le Lhomond de la Russie. Poussé par l'esprit aventureux des Allemands qui chasse le pauvre paysan souabe loin du clocher de son village, au delà de l'Océan, il était arrivé, il y a une trentaine d'années, à Moscou avec un de ses frères, aujourd'hui professeur à l'université de Kiew. Deux autres oncles d'Oscar Becker restés au pays sont députés à la seconde Chambre de Saxe, et en ce moment même on se propose d'élever une statue à son grand-père, un des hommes qui ont le mieux mérité de l'industrie allemande. Sa famille est donc des plus honorables.

Oscar Becker a perdu de bonne heure sa mère, et son père vit remarié en troisièmes noces. A quinze ans, il toucha pour la première fois le sol de sa mère patrie. Pour compléter ses études scolaires, il passa deux années au collége de la Croix, à Dresde. Il s'y fit remarquer par une assiduité exemplaire, mais dès lors ses maîtres constatèrent en lui un orgueil sans bornes. Le proviseur du lycée l'a dépeint comme un enfant possédé de la manie du génie, si bien qu'à cette époque déjà il inspirait à ses maîtres des préoccupations sérieuses, et qu'on le croyait capable de tout pour faire parler de lui.

Plus tard, sur les bancs de l'université de Leipzig, où il suivit les cours de droit et de science administrative, ce même sentiment d'orgueil le tint éloigné de la société de ses camarades. Considéré comme étranger par ses condisciples, à cause de son accent, il ne supportait qu'en frémissant le surnom de Russe qu'on lui avait donné, et demanda à l'étude un asile contre cette persécution. Il se plongea dans des études scientifiques, et à trois reprises il vit ses travaux couronnés par le sénat universitaire. Avec une ardeur infatigable, il fit des traductions du russe en allemand et de l'allemand en russe. On a de lui la traduction d'une tragédie de Lwoff et celle du drame de Volfshon, *Ce n'est qu'une âme*, que la *Revue germanique* a fait connaître à ses lecteurs.

Dans sa chambre solitaire d'étudiant, Becker s'attaqua aussi à des ouvrages au-dessus de son âge. Déjà, sur les bancs du collége, il avait formé le projet de refaire le livre vieilli de Machiavel, de rajeunir par un commentaire la doctrine politique du Florentin, que le but justifie les moyens, pour les besoins sociaux du dix-neuvième siècle. Ce mot devint son Évangile et Machiavel son dieu. Survint tout à coup l'attentat d'Orsini. Ce fut pour lui une révélation. C'était bien là l'homme pratique, selon sa théorie. De ce jour il fut persécuté

par l'idée de devenir, lui aussi, le fondateur de l'unité germanique, et par les mêmes moyens que son modèle. Il n'eut de repos, a-t-il avoué dans le cours des débats, qu'à partir du moment où il eut formé le ferme dessein de tuer le roi de Prusse.

Le projet une fois conçu, il en prépara de son mieux l'exécution. Élevé dans un cabinet de savant et dans une salle d'étude, Becker n'avait jamais touché une arme à feu avant d'arriver à l'idée d'imprimer à la nation allemande, par un coup de pistolet, un mouvement plus décidé vers l'unité. A partir de ce jour, il s'exerça assidûment au tir, acheta à Leipzig une paire de pistolets de poche à deux coups et les munitions nécessaires, et fit même l'acquisition d'une paire de lunettes pour avoir le coup d'œil plus juste. Il se procura en outre un portrait photographique du roi de Prusse, afin de pouvoir mieux le reconnaître.

Ainsi préparé, il quitta Leipzig le 12 juillet, et arriva à Baden-Baden dans l'après-midi du 13. Dès son arrivée à l'hôtel de la Fleur, où il était descendu, il s'informa de la demeure du roi, de l'heure et de la direction de ses promenades et de tous les détails qui pouvaient le servir dans l'exécution de son projet. Le même soir, il écrivit la lettre que j'ai citée plus haut, dans laquelle il explique le mobile de son attentat.

Le lendemain, il accomplissait son acte de la manière dont je l'ai rapporté plus haut.

En conséquence, Becker fut traduit devant la cour d'assises du Cercle du milieu, sous l'inculpation de tentative de meurtre sur la personne de S. M. le roi de Prusse.

Le jury est en Allemagne une conquête de Février. A l'exception de l'Autriche, de la Saxe, du Mecklembourg et de quelques petits duchés de la Thuringe, où cette institution libérale n'a pas eu le temps de s'asseoir, à cause d'un retour trop rapide de la réaction, elle existe encore partout dans le nord et dans le sud. Le congrès récent des jurisconsultes à Dresde, qui renfermait dans son sein quatre à cinq ministres de la justice, et les magistrats les plus éminents de l'Allemagne, a même exprimé le désir de voir déférer au jury les débats de presse, attendu, disait l'un des orateurs, que c'est la seule garantie sérieuse du droit d'écrire et de publier ses idées. D'ailleurs, grâce au courant libéral qui entraîne les esprits au delà du Rhin, les rares exceptions que je viens de signaler ne tarderont pas à disparaître.

L'organisation du jury allemand diffère peu de la nôtre. Créé sous l'influence de notre révolution de 1848, né d'un triomphe des idées françaises en Europe, ce jury a été formé sur notre modèle. Ce n'est que dans la manière de le composer qu'on s'éloigne de notre système.

On obtient le jury par une série d'épurations successives d'une première liste générale qui renferme tous les citoyens payant vingt florins (quarante-trois francs environ) de cens, ou rentrant dans la catégorie très-large des capacités. Sur cette liste, le bailli, assisté de dix notables, dont quatre bourgmestres, opère une réduction d'un sur cinq cents habitants. Ainsi revisées, les listes des différents bailliages sont réunies en une liste d'ensemble qu'une commission nouvelle, composée du directeur du cercle, du président de la cour d'appel et du plus ancien conseiller, soumet à une dernière épuration, et qui la réduit, quelle qu'en soit la longueur, à un nombre invariable de cent noms. Or le

directeur du cercle, correspondant à notre préfet, représente, dans ce système, la part attribuée au pouvoir administratif, part trop abusive, au dire de l'Allemagne libérale, qui proteste énergiquement contre sa présence au scrutin. Enfin, en séance judiciaire, sous la présidence d'un conseiller assisté d'un greffier, et devant deux avocats pour le moins, on tire d'une urne qui renferme les cent noms choisis ceux des trente-six jurés ordinaires et des huit supplémentaires. C'est environ la moitié des noms qui y sont contenus, ce qui offre une trop large prise à l'arbitraire administratif. Il est grand temps que le ministère libéral en ce moment aux affaires dans le grand-duché fasse disparaître une tache qui gâte la législation badoise et qui date de la réaction de 1851.

Le grand-duché de Bade possède quatre cours d'assises, qui se tiennent trimestriellement aux quatre siéges des cours d'appel : à Constance, Fribourg, Bruchsal et Mannheim. La ville de Baden-Baden étant du ressort de Bruchsal, ce fut aux jurés du Cercle du milieu que revint la mission de juger l'auteur de l'attentat sur le roi de Prusse.

Bruchsal est une petite ville, placée à l'entrée d'une vallée assez ouverte qui conduit du grand-duché de Bade dans le royaume de Wurtemberg. Elle compte huit mille habitants environ. C'est la station où les voyageurs de Paris à Vienne changent de voiture. Le paysage qui l'encadre est gai, frais et souriant. La petite ville est assise commodément à la sortie de la plaine, au milieu des vignes, au pied de hautes montagnes brumeuses et qui s'étagent en relief sur le ciel. Tout cela est charmant, mais une lourde construction en forme de croix, et qu'on m'assure être une prison cellulaire, me gâte le paysage.

Nous entrons en ville. Elle a l'air propret et béat d'une fillette campagnarde qui se rend à la messe. Si je ne l'avais su, il est probable que j'eusse deviné, à première vue, que c'était l'ancienne capitale d'un prince de l'Église.

Sa naissance remonte, dit-on, au onzième siècle. Il n'y paraît guère, elle ne porte pas son âge. Elle descend en droite ligne d'un château impérial, d'une *Kaiserliche Pfaltz*, dont l'empereur Henri III, dans un accès de dévotion, fit don, en l'an de grâce 1056, à un évêque de Spire.

Elle a grandi sous l'aile protectrice de l'Église; et de petite bourgade, elle s'est élevée peu à peu au rang de capitale épiscopale. Du temps heureux de sa jeunesse, il lui est resté une allure mi-coquette et mi-religieuse qui la distingue de ses voisines. Elle possède un château bâti dans le style italien du commencement du siècle dernier, un parc froid, guindé, prétentieux comme toutes les poses étudiées, dont la majesté souveraine contraste vivement avec la simplicité agreste, la bonhomie de ce bourg de vignerons. Autour du château sont rangés, dans un ordre hiérarchique, des bâtiments uniformes, destinés autrefois aux hauts fonctionnaires de la cour épiscopale. Toute cette partie, château, parc, logements de chanoines et communs, se nomme encore la *Résidence*, et se trouve séparée de la ville proprement dite par trois portes qui en défendaient l'accès à la vile multitude.

La cour d'appel ne siége que depuis quelques années à Bruchsal : elle était établie auparavant à Rastadt; mais depuis l'extension donnée par la Confédération germanique à cette forteresse fédérale, on s'est vu dans la nécessité de l'en déloger. Il ne paraît pas qu'elle ait perdu au change. Le palais de justice de Bruchsal est un palais dans l'acception vraie du mot. On a logé la cour d'assises dans l'aile droite de l'ancienne demeure somptueuse des princes-évêques de

Spire. La justice s'y rend dans de charmants décors. Imaginez-vous un salon Louis XV transformé tout à coup en un temple de la justice.

Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

Ce n'est pas là le sanctuaire, mais le boudoir de Thémis. Des rideaux couvrent les glaces de Venise où se miraient jadis les belles pénitentes des petits abbés du siècle dernier; et j'ai même eu l'occasion de m'assurer que, si par miracle le plafond venait à s'entr'ouvrir, à nos yeux surpris apparaîtrait une coupole décorée de tous les dieux et de toutes les déesses de l'Olympe... de M. Offenbach.

Dès la veille, la petite ville regorgeait d'étrangers; les hôtels débordaient, et les maisons particulières recueillaient les gens sans abri. Des journalistes, des jurisconsultes, des jurés, des témoins, des femmes du monde blasées, à la recherche d'émotions, couraient par les rues, les uns après l'acte d'accusation, d'autres après des cartes d'entrée, le plus grand nombre après des lits, et quels lits, grands dieux! où un duvet monumental tenait lieu des draps et des couvertures qui manquaient. L'empressement fut tel que, dans le nombre, on remarqua même un journaliste parisien, collaborateur d'un de nos grands journaux judiciaires, qu'une ignorance complète de la langue allemande n'avait pas empêché de venir assister aux débats et d'en rendre compte. Et ce qui n'a pas été pour moi un des moindres étonnements de cette expédition, c'est de voir plus tard ses comptes rendus dans trois différents journaux, reproduits de préférence par la presse parisienne, tant il est vrai que le roman aura toujours plus d'attrait sur les imaginations que l'histoire impartiale et sèche. Si j'en parle, ce n'est pas par amour des récriminations, mais parce que la presse allemande en a fait gorge chaude. Que d'autres en rient, pour ma part je déplore profondément un pareil spectacle, qui n'est pas de nature à relever le journalisme français du discrédit dont il est frappé à l'étranger.

Le lendemain, dès sept heures du matin, une foule nombreuse, dans laquelle on remarquait quelques casquettes rouges d'étudiants, se pressait dans la salle d'audience. Au premier rang des siéges réservés étaient quelques dames appartenant à la haute société russe. Était-ce par sympathie pour Becker? Il est permis d'en douter. De toutes ces personnalités plus ou moins marquantes, je n'en relèverai qu'une seule, qui mérite une mention particulière : c'est le frère cadet d'Oscar Becker, élève de l'école polytechnique de Dresde, qui est venu assister courageusement son frère dans la cruelle épreuve qu'il avait à traverser. Sa figure, pâle et recueillie, contrastait heureusement au milieu de l'agitation banale de l'auditoire. Ce jeune homme de dix-neuf ans, à l'air fier et doux, au cœur brisé de douleur, semblait dire à chacun des convives de ce triste banquet que, sans la douleur qui la relève et l'ennoblit, la vie humaine ne serait qu'une méchante plaisanterie.

La presse allemande était représentée au procès par des sténographes de la *Gazette nationale*, du *Journal du Peuple*, de la *Gazette universelle de Prusse*, organe semi-officiel du gouvernement prussien; de la *Gazette de Cologne*, de la *Gazette universelle allemande*, du *Journal de Francfort* et de la *Gazette de Carlsruhe*. La presse française y comptait également de nombreux représentants : à une table spéciale se pressaient, avec le correspondant du *Temps*, qui se trouve être aujourd'hui celui de la *Revue germanique*, les envoyés du *Droit*, de la *Gazette*

des Tribunaux, du *Pays*, de la *Patrie*, du *Journal français de Francfort* et de l'*Opinion nationale*.

Les dispositions intérieures de la salle correspondent à celles des cours d'assises de France. Quatre siéges de juges aux côtés de celui du président indiquaient pourtant qu'au delà du Rhin on fait à la cour une plus large part que chez nous. Rien de plus juste que d'augmenter le nombre des juges, puisque la législation pénale leur reconnaît des attributions plus étendues.

A huit heures précises, on introduisit l'accusé. Il fendit la foule d'un air dégagé, suivi d'un gendarme, et prit place derrière son avocat, qu'il salua d'un sourire et avec lequel il s'entretint un moment. Sa physionomie, plus slave qu'allemande, est pâle, ferme et distinguée; sa taille svelte et bien prise. Il promena ensuite un regard tranquille sur l'auditoire. Il était mis en noir et ganté.

La défense était confiée à un des membres les plus éminents du barreau badois, à M. Rée, ancien représentant au parlement de Francfort, qui a été suspendu quelques années de ses fonctions, à la suite de la révolution badoise. Le siége du ministère public était occupé par M. Haass, un avocat général qui s'était fait remarquer autrefois par la vivacité de son ardeur réactionnaire, mais qui, sous un gouvernement libéral, s'est converti à une modération à laquelle tout le monde a applaudi.

Après l'appel nominal du jury, le président, M. Bohm, adressa aux jurés une courte allocution où il les mit en garde contre les impressions politiques, et leur rappela qu'ils devaient se tenir en dehors des passions du jour pour remplir la mission qui leur était confiée par la société.

Comme chez nous, il demanda ensuite à l'accusé ses nom, prénoms et qualités, puis on passa à la récusation des jurés, à laquelle Becker prit une part marquée. Le président donna lecture d'une formule de serment qui ne renferme pas, comme la nôtre, l'engagement illusoire de ne communiquer avec personne. On passa ensuite à la prestation du serment, qui s'accomplit très-dignement. Chacun des jurés se lève, place sa main gauche sur son cœur, élève la droite vers le ciel et dit : « Je le jure, et que Dieu me soit en aide! »

Je ne donnerai pas le texte de l'acte d'accusation, qui ne contient aucuns faits nouveaux, mais je relèverai la simplicité du style de MM. les procureurs généraux d'outre-Rhin. On n'y rencontre pas la moindre épithète qui trahisse un zèle inconsidéré, le désir d'être agréable en haut lieu ou un besoin d'avancement. Sous l'empire d'un sage scrupule, l'accusation a évité de prononcer le mot *crime* (*Verbrechen*), pour ne se servir que de l'expression *action* (*That*), ce qui, soit dit en passant, augmentait les difficultés de la traduction, tant il est vrai que notre langue est pauvre pour rendre une pareille modération, qui n'est pas toujours, comme chacun sait, de style dans nos parquets.

L'accusé, interrogé ensuite par le président sur les observations qu'il avait à faire sur l'acte d'accusation, aborda alors le pauvre système de défense que j'ai indiqué plus haut, faute qui, j'en suis convaincu, sera un des grands, un des cuisants regrets de sa vie cellulaire. Il déserta le terrain de l'aveu franc de son crime pour se jeter dans les subtilités d'un attentat prétendu fictif.

Nous exposerons ce système en peu de mots. Becker confessa qu'il était venu à Bade dans l'intention de tuer le roi de Prusse, dans l'espoir que cet attentat aurait sur l'Allemagne la même influence que celui d'Orsini avait eue sur l'Italie.

Plus l'Allemagne éprouve de la répulsion pour un pareil crime, et d'autant plus grande devait être l'impression qu'il produirait. Mais quand il eut reconnu dans l'avenue de Lichtenthal combien il était facile d'exécuter son projet, par une inspiration subite il revint de l'idée de tuer le roi; il recula d'horreur à la pensée de voir cet homme mourant à ses pieds. C'est alors qu'instantanément il forma le nouveau projet d'un attentat simulé, de ne tirer qu'à poudre sur le roi. Sans charger sa conscience d'un crime odieux, il comptait n'en arriver pas moins au but qu'il s'était proposé, hâter l'unité germanique, puisque l'attentat d'Orsini, malgré son insuccès, n'avait pas moins amené l'unification de l'Italie. Seulement, par un malheureux hasard, le matin, au lieu de prendre le pistolet qui n'était que chargé à poudre, il s'était mépris et avait mis en poche l'arme chargée à balle qu'il avait apportée de Leipzig.

Il n'était pas sorti, dit-il, ce jour-là pour attenter à la vie du roi, car alors il n'eût évidemment pas négligé d'emporter son deuxième pistolet, qu'on a trouvé non chargé dans sa chambre, à l'hôtel de la Fleur. Sa méprise, ajouta-t-il, était d'autant plus croyable que, sommé plus tard par le grand bailli de Bade de désigner l'arme dont il s'était servi pour commettre son crime, il résulte de l'instruction elle-même qu'il s'était encore une fois trompé et avait indiqué le faux pistolet. Le dimanche matin, il ne voulait qu'aller s'exercer au tir et corriger, s'il était possible, l'un de ses deux pistolets qui ratait toujours. Dans ce but, il avait chargé à poudre son pistolet avant de sortir, sans s'apercevoir qu'il était déjà chargé, en sorte que plus tard, quand il ne voulut commettre qu'un attentat imaginaire, fictif, au bruit de la détonation, au recul de l'arme et au mouvement de Sa Majesté, il dut reconnaître que l'arme n'était que trop réellement chargée à balle. Il est donc coupable d'avoir failli causer involontairement la mort de quelqu'un, mais non du crime de régicide. Pourquoi aurait-il tenté de tuer le roi de Prusse? Ne savait-il pas comme chacun que la grande patrie commune n'avait rien à espérer du prince héréditaire?

Il n'avait qu'un but, qu'un seul, aussi facile à atteindre avec un pistolet chargé à poudre qu'autrement, c'était de porter sa tête sur l'échafaud, d'arracher par sa mort l'Allemagne à sa léthargie politique. Il croyait que la législation française, qui assimile la tentative au crime lui-même, était en vigueur dans le grand-duché de Bade : de là sa ferme conviction que son acte lui vaudrait une condamnation capitale. Ce n'est que du jour où, malgré ses efforts pour obtenir une accusation capitale, on ne l'a accusé que du crime de tentative de meurtre ordinaire, qui n'entraîne qu'un emprisonnement à temps, qu'il s'est décidé enfin, à la prière de sa famille, à faire l'aveu franc et sincère de l'acte qu'il avait commis.

Le Président. — Pourquoi avez-vous caché ces faits au juge d'instruction?

L'Accusé. — Afin de ne pas détruire l'effet que je voulais produire en Allemagne.

Le Président. — Je vous ferai remarquer que vos allégations précédentes offraient tout le caractère de la vérité.

Devant le juge d'instruction, vous avez même exprimé le regret de ne pas avoir eu un poignard sur vous, quand vous avez su combien il était facile d'approcher Sa Majesté.

L'Accusé. — Eh! sans doute; cela concordait parfaitement avec mon désir de monter sur l'échafaud. Tout ce que j'ai déclaré dans l'instruction est faux; je ne

suis pas un assassin. Ce n'est que d'aujourd'hui que je dis la vérité, et je ne crains pas de l'avouer, quelque ridicule que cette déclaration puisse paraître à l'opinion publique.

Le Président. — Vous remarquerez, accusé, que votre attentat fictif était des plus dangereux pour le roi.

L'Accusé. — En effet; mais suis-je pour ce motif un assassin? Non; je suis tout au plus coupable d'avoir pu causer la mort par imprudence. L'idée que j'ai eue de tirer à poudre sur le roi peut sembler bizarre, mais je poursuivais un grand but politique. Ah! si l'on était venu à savoir que j'étais mort pour la patrie, pour l'unité, je crois que cela n'aurait pas manqué de produire une sensation profonde en Allemagne.

A ces mots, l'accusé porta vivement sa main à la tête et éclata en sanglots au milieu d'une argumentation exposée jusqu'alors avec le plus grand calme. Il se renversa sur son siége et sembla en proie à une crise nerveuse. Ce phénomène se reproduisit régulièrement, dans le cours des débats, toutes les fois qu'il vint à parler politique. Des personnes qui n'ont point assisté aux débats ont fait à Becker un crime de ses larmes. Eh bien! je dois l'avouer, c'est une idée qui n'est venue à la pensée d'aucun de ceux qui l'ont vu devant ses juges. « C'est un comédien, il essaye de nous jouer, » disaient quelques-uns; mais personne, que je sache, n'a douté un instant de son courage. Ces larmes, qu'on a réprouvées comme un acte de faiblesse, n'étaient pas des larmes de suppliant; ce n'était pas même celles du repentir. Je n'y ai vu qu'une crise nerveuse, qu'une surexcitation intérieure qui faisait explosion de cette manière.

Les dépositions des témoins n'ont présenté qu'un intérêt minime; le comte de Flemming s'est distingué par la modération de son langage, et un M. Brandt, ancien propriétaire de l'hôtel de l'Europe, à Berlin, par la brutale et commune inconvenance du sien. Ce dernier témoin portait d'ailleurs à la boutonnière une décoration de la maison de Hohenzollern, qu'il avait fixée par une agrafe de diamants, sans doute pour en relever l'éclat.

Vint enfin le rapport de M. Fuesslin, médecin communal à Baden-Baden, expert nommé pour constater, dans le cours de l'instruction, l'état mental de l'accusé. Après avoir constaté l'excellente constitution physique de Becker, il passa à l'étude des facultés mentales. Mais son argumentation reposait plus sur les documents de l'instruction, sur les interrogatoires qui avaient perdu presque toute valeur par le changement apporté par l'accusé à son système de défense, que sur des observations pathologiques. Il était étrange que M. l'expert, dans son très-long rapport, n'eût pas pensé une seule fois à nous donner une explication quelconque des surexcitations nerveuses de Becker. Il conclut en déclarant qu'à ses yeux l'accusé avait eu conscience parfaite de l'immoralité de l'acte qu'il voulait commettre, qu'il avait agi en pleine liberté d'esprit et avec une jouissance complète de sa volonté.

Ce rapport, vraie préface d'un réquisitoire, facilita beaucoup la tâche de l'avocat général.

L'accusation s'appliqua surtout à démontrer la thèse soutenue par le médecin expert. L'avocat général s'indigna que ce jeune homme de vingt-deux ans eût la folle prétention d'imposer la conviction de son système d'attentat fictif à des hommes sérieux, à des esprits mûrs. Cette sympathie, cette pitié qu'on accorde si volontiers à un jeune accusé, à un jeune homme riche d'années et d'avenir,

par son odieux mensonge, Oscar Becker l'a ruinée sans retour. Sur quoi repose d'ailleurs cette fable grossière de l'attentat simulé? Sur une argumentation spécieuse, sur une prétendue méprise que rien ne justifie. Eh quoi! lui qui n'ose pas même accepter devant ses juges la responsabilité de sa propre action, prétend aujourd'hui avoir voulu sacrifier sa vie pour la nation allemande! Si l'on avait pu croire que l'attentat de l'avenue de Lichtenthal avait été l'œuvre d'un fou, sa rétractation à l'audience et cette fameuse théorie de l'attentat simulé prouvent qu'on a devant soi un criminel consommé. C'est en vain qu'on essayerait de transformer son acte en monomanie. Trop de gens sont disposés à envoyer dans les maisons de fous des individus qui ne méritent que d'aller aux galères. La maison de reclusion, la cellule pénitentiaire, voilà l'hôpital des fous politiques.

Son œuvre, heureusement, est une œuvre isolée, Becker n'a pas de complices; son orgueil, mobile du crime, n'en eût pas souffert. Mais quelque isolé que soit son acte, les jurés n'en ont pas moins une grande mission à remplir envers la société pour la protéger contre le retour de pareilles tentatives, pour assurer la sécurité publique. Ils repousseront les circonstances atténuantes.

Dans son habile défense, M. Rée s'est attaché particulièrement à démontrer par les contradictions, les inégalités et les surexcitations du caractère de Becker, qu'il n'avait pas agi avec la pleine jouissance de sa volonté, invoquant tour à tour la raison pour démontrer l'absurdité de ce crime dans un pays qui a trente-quatre souverains, et la compassion par un tableau touchant de la jeunesse triste et isolée de l'accusé; on lui doit cette justice, qu'il n'a négligé aucun moyen pour obtenir du moins à son client le bénéfice des circonstances atténuantes. Quand il est venu à parler des aspirations unitaires de l'Allemagne, son argumentation serrée s'est élevée jusqu'à l'éloquence; il a trouvé de nobles accents pour glorifier l'unification de la grande patrie commune.

Avant de clore les débats, le président accorda encore une fois la parole à l'accusé.

Becker s'éleva alors énergiquement contre le ton dédaigneux avec lequel l'avocat général avait parlé de son action. « Si tout le monde, s'écria-t-il, si le suffrage de l'Europe me condamne, qu'importe! Ne sait-on pas comment on fait l'opinion publique? Par des journaux qui n'auront pas connu les motifs de mon action et qui n'ont répété que des commérages de vieille femme. D'ailleurs, si le ministère public se sent si sûr de lui et de la bonté de sa cause, à quoi bon ameuter l'Europe entière contre moi, s'abriter, se cacher derrière l'opinion publique? — Je puis bien me repentir de l'attentat que j'ai commis, parce qu'il doit me rendre malheureux pour le reste de mes jours; mais quant au fait lui-même, je ne le regrette pas : j'ai voulu l'unité, c'est-à-dire le bonheur de l'Allemagne. »

A ces mots dits avec un accent extatique, l'accusé retomba sur son banc en proie à une forte crise nerveuse.

Après un résumé d'une impartialité à laquelle tout le monde a rendu hommage, le président posa deux questions au jury : la première sur le fait de l'attentat, la seconde sur la circonstance atténuante de la jouissance complète des facultés mentales, car ce n'est pas la loi qui pose d'office, comme chez nous, la question des circonstances atténuantes, c'est la cour en Allemagne, et elle a toujours soin de la spécifier exactement.

A neuf heures dix minutes, le jury entra dans la salle des délibérations, et il en ressortit une heure après avec un verdict affirmatif sur la première question et négatif sur la seconde. Entre notre législation et celle de l'Allemagne, il existe une différence quant au nombre des voix nécessaire pour former la majorité : le Code pénal badois demande les deux tiers, c'est-à-dire huit voix.

Le Président. — Accusé, avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine?

L'Accusé. — Malgré la déclaration du jury qui me reconnaît coupable, je déclare que je me sens innocent.

Oscar Becker a été condamné à une réclusion de vingt années, qui, par la compensation des années cellulaires et des années en commun, se réduit à dix-sept ans. Il a déclaré qu'il interjetterait appel; mais il n'a pas mis ce délai à profit, et dès le lendemain il y a renoncé et a été transféré à la prison cellulaire. Il a choisi le métier de menuisier.

Une fois en prison et condamné au maximum, il n'a pas tardé à se repentir du système de défense adopté devant le jury, et il vient de rétracter sa première rétractation par une nouvelle. On se demande dans quel but : espérait-il ainsi détruire la fâcheuse impression de sa précédente rétractation? Hélas! trois fois hélas! *Sic itur ad astra.*

Il est hors de doute que ce malheureux jeune homme paraît avoir eu en lui l'étoffe d'un homme remarquable. Dans sa défense, il a déployé une habileté à stupéfier un avocat blanchi sous sa robe. Il s'est tiré des subtilités du pauvre système de défense qu'il avait adopté *in extremis* avec une dextérité extraordinaire, plus slave d'ailleurs qu'allemande. Il a révélé dans sa défense un don remarquable de la parole. Sauf un léger tremblement passager de la voix, on eût dit qu'il exposait la cause d'un autre. C'est une intelligence d'élite dévoyée par un effroyable orgueil et par des lectures mal dirigées et plus mal digérées encore. Le livre de Machiavel, dévoré déjà sur les bancs du lycée, était devenu pour lui l'objet d'un culte insensé, le texte de méditations creuses. Refaire cette œuvre pour les besoins révolutionnaires du dix-neuvième siècle, telle était l'ambition qu'il avait conçue à dix-sept ans. C'était sa constante préoccupation, et l'on a découvert dans ses papiers des liasses de notes sur ce sujet qui remontent à plusieurs années : « Le but justifie les moyens » a été sa devise à partir de ce jour.

Survint tout à coup l'attentat d'Orsini. C'était bien là l'application vivante de sa théorie. Dès lors, il n'aspira plus qu'à l'imiter, mais il n'eut pas, comme celui qu'il s'était choisi pour modèle, une profonde conviction politique, qui impose même aux adversaires les plus acharnés.

Malgré l'élégance naturelle de sa tenue, sans forfanterie et sans faiblesse, la facilité nerveuse de sa parole, les subtilités et les hardiesses de son langage, Becker n'a pas produit sur l'auditoire l'impression qu'on eût pu attendre de la réunion de toutes ces qualités dans un accusé de vingt-deux ans. Il étonnait plus qu'il n'émotionnait. Et c'était justice; car derrière ce sacrifice patriotique, c'est en vain qu'on cherchait un mobile sérieux à l'acte.

Appelé par le *Temps* à rendre compte des débats du procès Becker, j'ai cru opportun de reprendre ce travail non pas d'une manière fragmentaire, mais dans son ensemble, et de coordonner et compléter ici les détails parfois diffus ou incomplets de l'attentat du premier régicide allemand.

E. Seinguerlet.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La visite du roi de Prusse à Compiègne a été le principal événement politique de la quinzaine; elle a même eu le privilége de reléguer pour quelques jours toutes les autres questions à l'arrière-plan, et de préoccuper presque exclusivement les esprits en France, en Allemagne et en Angleterre. Moins que personne nous voudrions en diminuer la portée réelle et la signification heureuse. Un organe comme le nôtre, spécialement institué pour développer l'échange des idées, pour cimenter l'union des esprits entre deux grands peuples, doit applaudir à tous les événements, à tous les actes qui sont de nature à rapprocher ces peuples, et à effacer d'anciens et irritants souvenirs. La visite de Compiègne témoigne des bons rapports existant actuellement entre la France, d'un côté, et la Prusse et l'Allemagne libérale, de l'autre, et elle semble un gage de leur durée. Elle les a peut-être même fortifiés et améliorés, et c'est dans ce sens qu'en ont parlé les organes officiels des deux gouvernements. A ce titre, elle doit être vue avec satisfaction par quiconque s'intéresse à la liberté et à la paix de l'Europe. Mais nous croyons qu'on se trompe dès qu'on veut lui donner une signification plus précise, et qu'on veut en déduire une entente sur des objets définis. Les grandes et difficiles questions qui préoccupent l'Europe n'ont probablement pas été exclues de la conversation, mais il est impossible, de toute impossibilité, qu'aucune ait été résolue, qu'aucun engagement ait été contracté. S'il se fût agi de prendre des engagements, les règles constitutionnelles, dont le roi Guillaume est si rigoureux observateur, eussent exigé qu'il ne parût à Compiègne qu'avec son ministre des affaires étrangères.

On eût dû réfléchir aussi qu'il n'était pas nécessaire de chercher des motifs extraordinaires à la visite du roi de Prusse. Elle était la conséquence inévitable de celle de Bade; annoncée depuis longtemps, elle ne peut être en aucune manière attribuée à un revirement politique ou à quelque nécessité imprévue. Qu'avons-nous vu cependant? Nous avons vu une partie de la presse anglaise trahir par des manifestations de mauvais goût des alarmes injustifiables, et une partie de la presse française se livrer à des espérances qui n'étaient guère plus justifiées. Quoi qu'on pût penser de la question des frontières du Rhin, il était évident que cette question ne pouvait pas être agitée à Compiègne. Personne n'eût dû admettre que le roi de Prusse fût venu bénévolement nous offrir une cession de territoire, pas plus que nous ne serions disposés à admettre une velléité semblable du gouvernement français vis-à-vis d'une puissance étrangère.

Les brochures et les articles qui ont été publiés dans cet ordre d'idées manquaient autant de bon sens que de tact et d'à-propos véritable. La frontière du Rhin, si nous la voulons, ne peut être que le résultat d'une guerre entreprise pour leur conquête, et l'entrevue de Compiègne ne saurait certainement passer pour un indice belliqueux. On objecte, il est vrai, que les populations disposent aujourd'hui d'elles-mêmes, et que leur sort ne saurait plus dépendre de la décision des combats. On fait appel au suffrage universel. Encore faut-il que le gouvernement établi consente à saisir le suffrage universel, à laisser la question se poser. C'est ce qu'à tort ou à raison la Prusse ne fera pas, pas plus que nous ne consentirions à le faire pour aucun de nos départements, ni pour la moindre parcelle de notre territoire. En politique, il faut toujours compter avec les faits. Or, en fait, de quelque passion que l'Allemagne puisse être possédée pour l'unité, elle attache encore plus de prix à l'intégrité du territoire, quelque opinion que nous puissions d'ailleurs avoir en France des titres sur lesquels cette intégrité repose. Aucun Allemand ne voudrait acheter l'unité au prix d'une diminution de territoire. Voilà le fait, et voilà pourquoi la frontière du Rhin devrait toujours être conquise avant d'être admise à se donner. Demander le Rhin et repousser la guerre implique contradiction. C'était donc singulièrement prendre son temps, c'était méconnaître le sens vrai de la situation, c'était, en un mot, se fourvoyer complétement, que d'agiter cette question au moment où le roi Guillaume jouissait de l'hospitalité de Compiègne. Mais les brochuriers n'y regardent pas de si près; ils ne cherchent qu'une occasion, la première venue, pour leurs impromptus, et, pourvu qu'ils écoulent leurs élucubrations, ils se lavent les mains de l'effet qu'elles peuvent produire. Cette fois pourtant, ils paraissent être venus à résipiscence, car nous ne les voyons pas donner signe de vie à propos de la visite du roi de Hollande, et cependant, en raison de la province du Luxembourg, ce souverain se trouve vis-à-vis de la France dans la même situation que le roi de Prusse en raison de la Prusse rhénane.

En Allemagne aussi, les commentaires auxquels a donné lieu la visite de Compiègne n'ont pas tous brillé par le goût ni par l'à-propos. Le parti libéral cependant, aujourd'hui le maître incontesté de l'opinion, est loin de l'avoir vue avec déplaisir, et il est probable qu'il eût donné une expression plus franche à sa satisfaction, s'il n'eût eu à compter avec des préjugés que des faits comme l'entrevue de Compiègne et le traité de commerce projeté ont précisément pour objet de dissiper. Nous citerons ici un article de la *Gazette nationale* de Berlin, organe des idées libérales, où l'approbation, tempérée par la réserve obligée que nous signalons, n'est cependant pas déguisée.

La feuille berlinoise, après avoir passé en revue les rapports de la Prusse avec l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, tels qu'ils résultent des entrevues de Coblence, de Tœplitz et de Varsovie, arrive à cette conclusion qu'il n'y a rien de contraire aux intérêts de ce pays dans de bonnes relations avec la France.

« Notre diplomatie, dit-elle, a longtemps compté sur la justice des États qui, d'après son opinion, devaient être les amis de la Prusse; mais ils ne veulent pas être justes envers nous, ils ne veulent pas être nos amis; eh bien, nous ne voulons pas non plus nous attirer l'hostilité d'une autre puissance. La France et la Prusse, après tout ce qui s'est passé, savent fort bien où elles en sont l'une avec l'autre, et d'ailleurs tout le monde le sait; elles n'ont donc pas besoin de se perdre en vaines paroles sur l'entrevue de Compiègne. Si jamais l'empereur des

Français a cru pouvoir conclure avec la Prusse un traité pour amoindrir le territoire allemand, il a dû, expérimenté comme il est, s'être convaincu peu à peu qu'il ne pourra jamais être question de pareille chose. Jamais nous ne lui avons attribué un pareil aveuglement, non-seulement à cause des faits extérieurs, mais encore pour des raisons morales. Toute sa conduite prouve qu'il comprend parfaitement l'importance du principe des nationalités à notre époque, il compte toujours et en tout avec les tendances qui poussent les peuples à une organisation nationale, et il sait prendre par leur côté faible les gouvernements que gênent ces tendances. Et il se tromperait sur la force de ces tendances chez un peuple tel que le peuple allemand, il regarderait en outre la Prusse comme capable de ne pas tenir à ce principe de nationalité, qu'elle considère précisément comme un trésor et une espérance? Impossible de lui attribuer une pareille folie. Il faudrait plutôt dire que lui, qui voulait venger la chute du premier empire, a tiré l'épée contre la Russie et l'Autriche et non contre la Prusse, bien que la Prusse, d'après les idées des Bonaparte, ait été le champion qui a poursuivi impitoyablement le premier Napoléon jusqu'à sa mort. Le neveu a dissous la vieille coalition, en battant deux adversaires l'un après l'autre; il a jugé plus facile de venir à bout d'eux que de la nation allemande et de la Prusse.

» La France n'attendra pas de nous que nous nous ruinions nous-mêmes, nous n'attendons d'elle aucune faveur. Nous sommes des voisins qui nous surveillerons toujours soigneusement, mais pour cela nous ne sommes pas partout et toujours des ennemis. Soyons attentifs mutuellement à chaque éventualité qui se présentera, voyons si l'un doit se méfier de l'autre; mais voyons aussi s'il est des cas où nous pouvons marcher ensemble. »

Quant à l'article du *Times*, si rempli d'invectives contre la France et de flatteries tardives pour la Prusse, il s'en faut qu'il ait produit à Berlin autant de sensation qu'à Paris. La *Gazette universelle prussienne* y répond cependant en établissant, d'une manière précise, l'effet utile que le gouvernement prussien attend de l'entrevue de Compiègne, effet qui se borne à un gage nouveau, ou tout au moins à un symptôme de plus du maintien de la paix générale. La feuille semi-officielle se félicite d'ailleurs que cet événement ait ouvert les yeux du *Times* sur la valeur de la Prusse et sur ce que pourraient et devraient être l'une pour l'autre la Prusse et l'Angleterre. « Ne devons-nous pas être heureux, dit-elle ironiquement, si la journée de Compiègne devient pour le *Times* le jour de Damas qui lui apporte la lumière que nous avons tenté en vain de lui faire voir? »

En dehors de cette visite de Compiègne qui a tant occupé les esprits, il y a peu de choses à noter dans les événements de la quinzaine. Le ministère italien traverse une crise évidente, et paraît devoir subir des modifications. Pourquoi? parce que les hommes se discréditent et s'usent promptement dans une situation impossible. Certes, M. Ricasoli n'a rien fait pour démériter de l'Italie, mais il n'a rien fait non plus pour avancer ses affaires, et, franchement, il n'en était pas le maître. Il ne sera pas plus fort après l'adjonction de M. Ratazzi qu'auparavant. La solution des affaires italiennes ne dépend pas du cabinet de Turin.

Partout ailleurs, nous notons le *statu quo* le plus complet, et peut-être d'ailleurs approchons-nous d'un moment où les questions politiques, qui depuis quelques années ont tenu la première place, vont de nouveau céder le pas aux questions économiques et financières. Les effets de la mauvaise récolte se font

sentir et nous avertissent que l'homme n'est pas encore, tant qu'il s'en flatte quelquefois, le maître de la nature. C'est toutefois une grande satisfaction de constater que, dans ces circonstances difficiles, la liberté commerciale, si jeune parmi nous, a déjà fait ses preuves. Tous les hommes compétents sont d'accord pour dire qu'elle a beaucoup mieux pourvu aux besoins du pays que le trop ingénieux mécanisme du régime précédent.

A. Nefftzer.

Nous n'abusons pas des *errata*, et c'est d'ailleurs une justice à rendre à notre imprimeur qu'il nous mettrait rarement dans le cas d'y recourir. Nous devons cependant relever, dans notre précédente livraison, au premier paragraphe de la p. 299, ligne 12, une faute qui altère tout à fait notre pensée. On nous a fait dire que les dialectes du flamand se trouvent *répandus* aux vieilles divisions, etc., ce qui n'a de sens ni en ethnologie ni en grammaire; nous avions dit, en signalant un des côtés les plus ingénieux et les plus neufs des recherches de M. Moke, que ces dialectes se trouvent *répondre* aux vieilles divisions du territoire belge.

Puisque nous y sommes, corrigeons encore une faute moins grave, une faute de chiffres de la page 308. Tout le monde aura compris qu'un livre (celui du P. Sapeto) qui rend compte d'un voyage de 1851, n'a pu être publié en 1837; c'est 1857 qu'il faut lire.

V. S. M.

Charles Dollfus.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

NOUVELLES ÉTUDES

SUR

LES ORIGINES DE ROME,

LES ÉLÉMENTS PRIMITIFS DE LA POPULATION ROMAINE,

ET

LA CONSTITUTION DE SERVIUS TULLIUS.

Un des résultats les plus neufs de la critique moderne appliquée à l'étude des temps anciens, a été de débrouiller le chaos mythologique où se cachent les commencements des peuples de l'antiquité. Une comparaison attentive des traditions, des institutions religieuses, civiles et politiques, en a mieux fait saisir le caractère et l'origine. On avait d'abord pris pour de l'histoire positive les légendes des temps héroïques; puis l'on n'y avait plus voulu voir que de pures fictions. Le véritable sens du mythe échappait, faute d'avoir acquis le sentiment du réel et compris le génie des conceptions primitives. L'histoire romaine, aussi bien que l'histoire grecque, fourmille, au début, de ces données, qui ne parlent que quand on sait les interroger. Les premiers critiques qui soupçonnèrent en France la nature toute mythologique de ces antiques traditions furent regardés comme des esprits aventureux et téméraires. Près d'un siècle s'écoula avant qu'on se fût habitué à voir les faits sous le jour qui venait de se faire. Ce sera toujours l'honneur de l'Allemagne d'être entrée définitivement dans la voie, et d'avoir habitué l'érudition à ne pas s'en tenir à la lettre, à pénétrer dans l'esprit des temps primitifs.

Rome, une fois maîtresse de l'Italie, s'éloigna de plus en plus des peuples au milieu desquels elle avait pris naissance, qui lui avaient

envoyé ses premiers habitants, ou, pour mieux dire, elle se substitua tellement à tout en Italie, qu'il a fallu bien des recherches pour retrouver sous la couche romaine le fond étrusque, sabin, ausonien, italiote, sur lequel elle avait été déposée. On peut affirmer, en présence des progrès de la critique, que l'histoire romaine, au temps des rois et jusqu'aux premiers siècles de la république, est toute à refaire. Niebuhr l'avait tenté, mais d'une manière trop systématique, et sans posséder tous les éléments de comparaison nécessaires. La connaissance des antiquités italiques nous permet de faire un pas en avant et de nous représenter avec plus de netteté l'état primitif de la population romaine.

Je veux essayer de donner un spécimen de ces aperçus qui renouvellent une étude à laquelle on pourrait reprocher, sans cette reconstitution, d'être surannée. Et pour montrer que les faits les plus connus prennent une physionomie nouvelle à la lumière qui s'est faite, je choisirai l'histoire de Servius Tullius et des événements politiques qui se lient à son règne.

Les Romains, comme je viens de le dire, une fois devenus les maîtres de l'Italie, s'efforcèrent d'effacer tout vestige des nationalités qu'ils avaient absorbées, après avoir éprouvé de leur part une résistance opiniâtre. Ils s'attachèrent surtout à mettre dans l'ombre les Étrusques, qui avaient été leurs maîtres et qui furent ensuite leurs rivaux. Dans leur histoire, tout ce qui avait été apporté de l'Étrurie revêt un aspect latin et est donné pour une création du génie national. Les personnages d'origine étrusque y affectent une physionomie romaine, les noms étrusques sont modifiés de façon à présenter l'apparence de noms romains, et, sauf l'art des haruspices, dont le peuple-roi ne put jamais effacer l'origine étrusque, les institutions religieuses apparaissent comme nées à Rome et dues pour la plupart à Numa.

Les notions que nous possédons aujourd'hui sur l'Étrurie mettent en évidence cette contrefaçon, et nous permettent de rendre aux Étrusques ce qui leur appartient.

Un des personnages que les Romains avaient ainsi dénationalisés est Servius Tullius, dont la légende, rapportée par Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, faisait un esclave, fils d'une femme de Corniculum, Ocrisia, prise par les Romains, après que son époux eut péri au siége de cette ville. Servius, comme un autre Moïse, avait été élevé, disait-on, dans le palais du roi du pays où il était captif; par ses talents, il était arrivé à gagner la faveur de Tanaquil, jusqu'au point d'obtenir la main de sa fille. A la mort de Tarquin, cette femme ambitieuse et intrigante

l'avait fait élire roi de Rome, après avoir, pendant quelques jours, caché la mort de son époux. Telle n'était point cependant la véritable origine de Servius; et les annales étrusques, écrites à une époque où les Romains n'avaient point encore d'histoire, rapportaient que ce personnage, appelé d'abord Mastarna, était venu à Rome sous Tarquin et avait commandé dans ses armées. C'est ce que nous apprend l'empereur Claude, rhéteur érudit, fort versé dans les antiquités étrusques, vers lesquelles la curiosité des savants était ramenée à l'époque impériale. Le nom de Servius avait suggéré l'idée d'esclave, de captif (*servus*), et la prise de Corniculum, un des plus beaux faits d'armes de Tarquin l'Ancien, et où sans doute Servius s'était distingué, fit imaginer la légende accueillie par les premiers historiens romains. Le nom de Servius n'avait sans doute rien à faire avec le mot *servus*, et sa ressemblance avec celui de Silvius, que portaient les rois d'Albe, à raison de l'échange fréquent de *l* en *r*, donne à supposer que c'était un simple titre, une qualification royale. Quant au nom de Tullius ou Tullus, il se retrouve dans celui du troisième roi de Rome.

La présence de ce Mastarna dans les troupes de Tarquin se rattache à l'arrivée des Étrusques dans la ville de Romulus. Quelle était cette ville? quelle en avait été la population primitive? Toutes les traditions, tous les anciens usages, nous montrent que c'était dans le principe un de ces *oppida* ou lieux fortifiés, autour desquels se groupaient les peuplades de l'Italie centrale. Chaque tribu, chaque petite nation avait sa forteresse (*arx*), construite sur une montagne, une colline d'un difficile accès, et au voisinage de laquelle étaient répandues des habitations rurales (*vici*) que l'*arx* protégeait. Dans l'enceinte placée sur la hauteur étaient, en cas de guerre, déposés les richesses, les objets les plus précieux, les produits des récoltes (*opes*); de là le nom d'*oppidum* donné à ces forteresses. Nous retrouvons la même chose dans la Gaule et chez les anciennes populations de la Grèce. C'était aussi dans l'*oppidum* que se tenait l'assemblée des anciens ou sénat, le conseil des guerriers en armes (*comitium*), et que se célébraient les fêtes en l'honneur des divinités protectrices. L'*oppidum* qui donna naissance à Rome s'élevait sur le mont Palatin (*Palatium*). C'était là, en effet, que la tradition fixait le premier emplacement de la ville de Romulus.

Non loin du Palatin existaient deux bois sacrés ou *lucus*, rustiques sanctuaires du dieu Mars ou Mavors, divinité de la guerre de l'Italie centrale, appelée Mamers par les Sabins. Ces *lucus*, comme beaucoup d'autres bois sacrés, environnés d'une enceinte qu'il était défendu de franchir, étaient un asile où se réfugiaient les proscrits, les esclaves

fugitifs et les indigents. La peuplade du Palatin se grossit donc peu à peu de la troupe des misérables accourus dans l'asile de Mars pour échapper aux poursuites, et, ainsi augmentée, elle ne tarda pas à se rendre redoutable par ses déprédations. Toutes ces petites tribus de l'Italie centrale, de même que les tribus sauvages du Nouveau Monde et de l'Asie orientale, étaient sans cesse en guerre les unes avec les autres.

Le peuple qui se forma de la sorte et qui était répandu à l'entour du Palatin paraît avoir porté le nom de *Ramnes* ou *Romnes* ou *Romni*, pour adopter la forme latine, d'où est dérivé le nom des Romains (*Romani*). Tous les anciens s'accordent, en effet, à représenter le mot *Ramnes* comme la forme étrusque du nom de la plus vieille tribu de Rome, et la langue du Latium appartenant à la grande famille indo-européenne, et étant ainsi alliée de près au grec, il est à croire que le nom de *Ramnes* signifiait *les forts*. Les étymologistes anciens expliquaient eux-mêmes le nom de Roma par le grec *Romê* (Ῥώμη), qui signifie *force* [1].

Tous les peuples de la Grèce et de l'Italie se donnaient pour ancêtre, pour fondateur, pour premier roi, pour divinité protectrice, un héros dont le nom était formé de celui de la nation même. C'est ainsi que Hellen était le père des Grecs, Dorus celui des Doriens, Æolus celui des Æoliens, Tros celui des Troyens, Latinus celui des Latins, Sabinus celui des Sabins, etc. Les Ramnes ou Romnes s'attribuèrent donc pour premier roi et fondateur un héros de leur nom, qu'ils appelèrent *Romulus pater*, c'est-à-dire le père des Romains. Et, par une de ces filiations mythiques qui faisaient généralement naître le héros éponyme de la grande divinité adorée dans le pays, Romulus fut représenté comme un fils de Mars [2].

Du Palatin, la cité naissante s'était étendue jusque sur les bords de l'Albula, appelé plus tard le Tibre, et qui tirait son nom de la ville sabine, Albe, d'où étaient sortis les premiers habitants de cette colline. Les Ramnes étaient en effet une de ces colonies de Sabins qui se répandirent au centre et au sud de l'Italie, donnèrent naissance aux Samnites, et allèrent plus tard envahir le Picenum, la Lucanie et le Bruttium. Aussi la tradition faisait-elle sortir Romulus d'Albe; l'orgueil

[1] Voyez Aurelius Victor, *De origin. Romæ*, c. XXI.

[2] Nous retrouvons la même idée dans la tradition qui donnait pour père à Sabus ou Sabinus, le héros éponyme et fondateur des Sabins, le grand dieu ou grand Semo, Sancus ou Sangus, assimilé ensuite à Jupiter. Voyez Denys d'Halicarnasse, *Antiq. romain.*, liv. II, ch. XLIX.

des Romains voulait que leur premier roi eût eu pour mère la fille d'un des *silvius* ou monarques de cette ville.

Peu à peu les Ramnes, qui n'occupaient qu'un territoire assez stérile, desséchèrent et cultivèrent la plaine que le Tibre inondait périodiquement de ses eaux, et, des pentes du Palatin, la nouvelle cité alla gagner les alluvions du fleuve. Le mythe s'empara de ce fait naturel, et le traduisit en une de ces histoires auxquelles venaient se mêler des traditions apportées de l'Asie. On racontait qu'un berger appelé Faustulus avait recueilli les enfants de Silvia, exposés sur les bords du Tibre par les ordres d'Amulius, qui avait usurpé la couronne d'Albe sur son frère Numitor, père de cette Silvia. C'était, ajoutait-on, dans les alluvions du Tibre, au pied d'un figuier qui marquait le centre de Rome, que le berceau contenant les jumeaux avait été découvert. Le nom de *ficus ruminalis* donné à ce figuier rappelait le nom de Ramnes ou Rumnes; car on trouve indistinctement les trois noms, *Rumilia, Rumina, Rumia,* imposés à une divinité populaire que la légende de Romulus et de Remus fit invoquer comme la divinité protectrice des enfants au berceau; on avait rapproché le nom de Rumina du mot *ruma,* « mamelle »[1]. Le figuier ruminal marqua pendant longtemps le centre de Rome.

Abandonnés par l'inhumain Amulius, les jumeaux issus de Mars et de Silvia avaient dû la vie au lait d'une louve. C'est là encore un de ces mythes fondés sur le symbolisme religieux. Chez les Sabins, Mars avait pour emblème le loup, appelé par eux *irpus,* en latin *lupus.* Bien avant la fondation de Rome, on célébrait en son honneur des fêtes dites *Lupercales,* au sommet du Palatin, sur lequel s'élevait le sanctuaire de Mars. A ces *Lupercales* se rattachaient des rites ayant pour objet de rendre les femmes fécondes; ce qui montre que le dieu des Sabins était, sous l'emblème du loup, invoqué pour obtenir une nombreuse postérité. La victoire sur les ennemis et beaucoup d'enfants, voilà ce que les populations indo-européennes demandaient surtout à leurs dieux, comme nous le montre le Rig-Véda. On les implorait aussi pour les troupeaux, principale richesse de l'époque patriarcale. Le caractère pastoral du dieu-loup des Sabins se reconnaît à la ressemblance que les Romains trouvèrent plus tard entre *Lupercus* et le *Pan* des Arcadiens. C'était le dieu-loup qui avait conduit, suivant la tradition des Sabins, plusieurs de leurs colonies, et notamment les Hirpins ou

[1] Voyez Plutarque, *Quest. rom.*, 57; *o* s'échangeait souvent avec *u* en latin; ainsi, on disait *volpes* et *vulpes, cotornix* et *cuturnix*, *Locretius* et *Lucretius*.

Irpins, lesquels en tiraient leur nom. On reconnaît dans le mot sabin *irpus* le même radical que dans le *wolf* allemand, et le *vulpes* ou *volpes* latin.

C'était donc parce que le dieu-loup présidait à la fécondité, en même temps qu'il était l'emblème de Mars, que la légende disait que Silvia, assimilée postérieurement à Rhéa ou Ilia, avait été rendue mère par Mars sous la forme d'un loup, et donnait pour nourrice une louve à Remus et à Romulus. C'était parce que Mars-Lupercus était une divinité pastorale qu'on faisait recueillir les deux jumeaux par un gardien du troupeau royal, Faustulus.

Le nom de Larentia, donné à la femme de Faustulus, rappelle celui des divinités qui présidaient aux habitations, les Lares. Acca Larentia, ou la mère des Lares, divinité étrusque dont la fête tombait en avril, avait son sanctuaire au Velabre, comme il sera dit plus loin[1]. Le mythe peut conséquemment se traduire ainsi : Les *vici* des Ramnes, dont l'*oppidum* était au Palatin, s'élevèrent à l'origine aux bords du Tibre sur les alluvions qu'il avait déposées.

Romulus est opposé à Remus, et les deux frères entrent bientôt en lutte. Dans cet antagonisme se révèle une division dans la cité naissante. En effet, la légende nous montre Remus établi sur l'Aventin et Romulus sur le Palatin. Il y eut donc, pendant un temps, deux *oppida* rivaux, deux partis dans la peuplade des Ramnes; les hommes de l'Aventin furent vaincus, et le Palatin l'emporta. Mais c'est ici qu'apparaissent des traditions qui se lient à l'arrivée des Étrusques et nous ramènent à l'histoire de Servius Tullius.

La légende qui groupait dans le règne tout mythique de Romulus les événements et les faits remontant à l'époque des premiers rois, mais dont on ignorait la date précise, donnait pour lieutenant à Romulus un certain Fabius Celer. C'était ce dernier, disait-elle, qui avait défendu l'enceinte du Palatin, alors environné d'un *vallum* ou fossé fortifié, comme c'était le cas pour tous les *oppida* des peuplades de l'Italie centrale, et la fable, dénaturant d'une manière puérile cette tradition, racontait que, pour se moquer de la petitesse du fossé creusé par Romulus, Remus avait franchi d'un saut l'enceinte naissante; ce qui avait irrité profondément son frère. Remus avait été tué dans le combat; les uns le faisaient périr de la main même de Romulus, les autres de celle de Fabius Celer.

Ces deux variantes nous montrent que c'était grâce à l'appui de ce

[1] Plutarque, *Quest. rom.*, XXXV.

Celer que les Ramnes du Palatin l'avaient emporté sur les habitants de l'Aventin. Le sommet de ce second oppidum paraît avoir été appelé dans le principe *remonium,* mot qui suggéra le nom de Remus. Les Latins appelaient *remores,* comme nous le lisons dans Festus, les oiseaux qui annonçaient à l'augure que l'entreprise pour laquelle il consultait les présages devait être abandonnée. Le souvenir de l'apparition de ces *remores* au sommet de l'Aventin, dans quelque circonstance mémorable, avait valu à sa cime le nom de *Remurium* ou *Remonium.* Et telle a été l'origine de la fable qui racontait que les deux frères ayant chacun consulté les auspices, le ciel avait prononcé en faveur du Palatin où s'était placé Romulus pour observer le vol des oiseaux fatidiques.

On sait que l'enceinte de Rome et la zone de servitude ou *Pomœrium* qui l'entourait avaient à Rome, comme dans les villes étrusques, un caractère sacré. Il était interdit, sous les peines les plus sévères, parfois même sous celle de mort, de franchir les murs et de construire, voire parfois de marcher dans le *pomœrium*[1]; cette sainteté de l'enceinte tenait lieu des sentinelles qui, dans nos places fortes d'aujourd'hui, défendent de marcher sur les glacis. Les paroles que Tite-Live met, d'après la tradition, dans la bouche de Romulus, au moment où il vient de tuer son frère, rappellent cette antique défense : « Qu'ainsi périsse désormais quiconque franchira mes murailles. »

Le nom de Celer, donné au lieutenant de Romulus, est emprunté à celui que portait la cavalerie au temps des premiers rois. Romulus avait institué, disait-on, un corps de *celeres,* dont quelques-uns faisaient du Fabius en question le commandant.

Je viens de dire que la légende plaçait sous le règne du premier roi de Rome tous les faits dont la date remontait à la période royale, mais d'une époque incertaine, de même qu'on rapportait au règne de Numa, presque aussi mythique que celui de Romulus, toutes les institutions religieuses des premiers siècles de la fondation.

Tacite, dans ses *Annales,* nous apprend que le mont Cœlius avait porté dans le principe le nom de *Querquetulanus,* parce qu'il était couvert de chênes (*quercus*); il prit, ajoute l'historien, le nom de Cœlius de celui d'un chef de la nation étrusque, appelé Celes Vibenna, venu au secours de Rome, et que Tarquin l'Ancien, ou un autre des premiers rois, car il y avait ici désaccord entre les écrivains, établit avec sa troupe sur le mont Cœlius. Varron, Denys d'Halicarnasse, Cicéron

[1] Voyez Plutarque, *Quest. rom.*, XXVII.

et Festus placent au temps de Romulus l'arrivée de ce Celes Vibenna et son établissement au mont Cœlius.

Mais c'était bien sous le règne de Tarquin l'Ancien qu'avait eu lieu l'abandon de la colline aux Étrusques, car Tite-Live remarque que le Cœlius était occupé à l'époque de Tullus Hostilius par les Albains. L'établissement de Celes Vibenna sur la colline a été conséquemment postérieur; et comme l'influence notable acquise par les Étrusques à Rome date du règne de Tarquin l'Ancien, comme c'est alors que leur nombre grossit, à raison de la protection qu'ils trouvaient près d'un roi de leur nation, il est très-vraisemblable que c'est seulement à dater de cette époque qu'ils constituèrent une fraction et remplirent un quartier de la ville éternelle.

De ce moment, de nouvelles émigrations d'Étrusques se succédèrent par intervalles jusqu'au temps de la guerre de Porsenna; les *inquilini* étrusques, devenus trop nombreux pour pouvoir rester cantonnés sur le Cœlius, s'étendirent au pied de la colline jusque dans le voisinage du Forum; ils valurent leur nom à un nouveau quartier, exclusivement habité par eux, le *Tuscus vicus*, où ils élevèrent une statue à une de leurs grandes divinités nationales, Vortumnus ou Vertumne, personnification de l'équinoxe automnal, rabaissée peu à peu par les Romains à l'humble condition de dieu des jardins[1].

Le nom de Celes Vibenna n'est que la forme étrusque de celui de Fabius Celer[2], et l'on reconnaît, dans le chef toscan mentionné par Tacite et le lieutenant de Romulus, un seul et même personnage. En effet, *r* latin répondait à *s* du latin archaïque et de l'étrusque[3]; Celes et Celer sont donc le même mot. D'autre part, les Étrusques confondaient *f* avec *v* et affectionnaient la terminaison *na*, que les Romains transformèrent parfois en une terminaison en *us*[4].

Ainsi, ce dut être sous le règne de Tarquin l'Ancien que les *celeres* étrusques constituèrent à Rome un corps assez nombreux pour

[1] Le nom de Vertumne est dérivé de l'étrusque *versere*, *vortere*, en latin *vertere*, « tourner », et correspond au passage de l'été à l'automne. Vertumne présidait, comme dieu du soleil et de l'équinoxe automnal, à la maturation des fruits. Ses fêtes tombaient en octobre.

[2] *F* et *V* s'échangent constamment en étrusque, aussi bien que *A* et *U*.

[3] *Labos* pour *labor*, *flos* pour *flor*, *mos* pour *mor* (*mores*), *arbos* pour *arbor*, *glis* pour *glir* (*gliris*), *lasa* pour *lara* (*lares*), *glos* pour *glor* (*gloris*), *honos* pour *honor*, etc.

[4] *Tina* ou *Tinia* correspondant au latin *Zinius* ou *Junius*, *Cæcina* à *Cæcinius* ou *Cæcus*. Notez comme terminaison en *na* les noms de Porsenna, Perpenna, Sisenna, Rasena, etc. On trouve avec ce même *a* final étrusque Tucca (Servilius Tucca) pour Tuscus ou Tuccus. Les inscriptions nous montrent d'ailleurs que le nom de Vibius ou Vibenna était d'origine étrusque.

qu'il fût nécessaire de leur assigner, à eux et à leurs familles, un quartier spécial. Que ce Fabius Celer, autrement dit Celes Vibenna, ait été le commandant d'un corps de cavalerie étrusque, c'est ce qui ressort des témoignages combinés de Varron et de Denys d'Halicarnasse. Le premier nous dit que Cœlius Vibennus (notez ici la transformation toute latine des deux noms) était un chef étrusque qui vint au secours de Romulus contre les Sabins; le second rapporte qu'un certain chef étrusque, appelé Cœlius[1], qui donna son nom à la colline de Rome ainsi désignée, parce qu'il s'y était établi, amena du secours à Romulus contre Tatius, chef des Sabins; ce qui causa une grande irritation chez ceux-ci. Romulus, grâce à ce renfort, entoura le Palatin d'un mur et comprit ensuite dans la ville l'Aventin et le Capitolin.

Voilà, sous une forme en partie dégagée du mythe, le fait historique qui se cache dans la légende de la lutte de Romulus et de Remus. Évidemment, les Étrusques avaient jadis aidé contre les Sabins les Romains, qui en récompense leur avaient assigné des terres sur le mont Cœlius conquis sur les Sabins.

Mais cette tradition était si confuse qu'elle avait été morcelée en plusieurs récits différents, et nous la voyons reparaître chez le même Denys d'Halicarnasse à un autre endroit. Il rapporte qu'un chef étrusque, nommé Lucumon, venu de la ville de Solonium, amena du secours à Romulus contre Tatius. Cicéron et Properce mentionnent aussi ce Lucumon comme un chef étrusque, tué près de Romulus, en combattant contre les Sabins. Festus en fait, sous le nom de Lucerus, un chef des Rutules, petite nation qui appartenait originairement à la confédération étrusque. Varron nous dit d'un autre côté que les Lucumons ou Étrusques prêtèrent contre Tatius du secours à Romulus, qui, après qu'il eut fait alliance avec le roi sabin, leur assigna le *Tuscus vicus*.

Évidemment, il y a ici amalgame de deux faits distincts. A une époque ancienne, antérieure au premier Tarquin, Rome ne comprenait pas l'Aventin, qu'occupait une population sabine, rivale de leurs congénères les Ramnes du Palatin. C'étaient deux tribus alliées parfois et parfois en guerre, adorant l'une et l'autre le dieu-loup Mars ou Mamers. En effet, la tradition rapportait à Remus et à Romulus l'établissement de deux colléges de prêtres de Lupercus; le premier, les Fabii, appartenait au parti de Remus; le second, les Quintilii, au parti de Romulus.

[1] C'est de ce Cœlius que la famille des *Cœlii* paraît avoir tiré son origine.

Le souvenir des luttes que s'étaient livrées les Ramnes et les Sabins de l'Aventin, qui occupaient aussi le Cœlius, se confondit avec celui des victoires de Tullus Hostilius et de Tarquin l'Ancien sur les Sabins, dans lesquelles les *celeres* étrusques leur avaient été d'un puissant secours. Tite-Live nous dit en effet que ce fut grâce à sa cavalerie que Tullus Hostilius triompha des Sabins.

Le nom de Lucumon, donné par Denys d'Halicarnasse et par Cicéron au chef des *celeres* étrusques, est évidemment emprunté au titre que portait, dans la langue étrusque, le général d'armée. Ce mot paraît être une transformation étrusque du grec, ἡγεμών, *hègémôn*, c'est-à-dire général[1]. La comparaison d'un grand nombre de mots grecs et de mots étrusques ou de vieux mots latins nous montre que l'aspiration initiale, ou, comme disent les grammairiens, l'esprit, était souvent rendue par une *l*, dont la prononciation présentait en étrusque une légère aspiration; cette *l* devait être quelque chose d'analogue à *l* russe ou à *l* barrée des Polonais.

Les Romains, qui avaient oublié la signification primitive du mot *lucumon*, le regardèrent constamment comme un nom propre, erreur qu'ils commirent également pour le mot gaulois *brenn* (*Brennus*), « chef », le *bryan* des dialectes celtiques modernes.

Chacune des douze cités de la confédération étrusque avait son lucumon ou général, et telle avait été la fonction exercée par Tarquin l'Ancien à Tarquinies. Ce fut aussi vraisemblablement à titre de lucumon ou chef des troupes étrusques qu'il vint s'établir à Rome, car il nous est représenté comme ayant été un des officiers d'Ancus Martius.

L'importance de la cavalerie dans l'armée romaine fait comprendre pourquoi le lucumon, ou, comme dirent ensuite les Latins, le tribun des *celeres*, y devint le principal officier, et occupa bientôt le premier rang après le roi et les principaux ministres des dieux. On voit par ce que nous disent Denys d'Halicarnasse et Jean le Lydien que le tribun des *celeres*, au temps de Tarquin le Superbe et antérieurement, tenait la première place après le roi, les curions et les flamines, qu'il était chargé de la levée des troupes et avait le droit de convoquer, quand il le jugeait nécessaire, le conseil des chefs de famille ou *patres*, le sénat, ou plutôt le conseil de guerre ou *comitium*. Valérius Antias, dont l'ouvrage, aujourd'hui perdu, datait du temps de Sylla, et que cite Denys d'Halicarnasse (II, 13), rapportait que dans le principe le tribun

[1] Le mot *lucumon* ou *lucmon* est écrit dans les inscriptions étrusques *lukhumn*, *laukhme*. Le c étrusque répondait au gamma grec.

des *celeres*, ou, comme on disait parfois, simplement le *celer*, avait sous ses ordres trois centurions armés de la lance et qui lui servaient constamment de garde.

Je reviendrai tout à l'heure sur le rôle qu'a joué, au temps des rois, le tribun des *celeres;* je dois donner d'abord quelques détails sur cette troupe.

A une époque que la légende rapportait au temps de Romulus, mais qui doit être postérieure à Tullus Hostilius, la nation romaine était partagée en trois tribus : celle des Ramnes, qui tirait, disait-on, son nom de Romulus; celle des Tities, qui emprunta le sien à Titus Tatius, le roi sabin; et celle des Luceres, que l'on s'accordait généralement à regarder comme étrusque d'origine, et dont, suivant quelques-uns, le nom était dérivé de celui de Lucumon, son premier chef.

Que ces trois tribus fussent successivement entrées dans la nationalité romaine, et qu'elles eussent été appelées, à des époques différentes, à jouir des mêmes droits, c'est ce qui ressort de divers rapprochements.

Chacune des petites communautés qui constituaient dans l'Italie centrale une peuplade (*populus*) avait, comme je l'ai dit plus haut, son assemblée politique, ou, pour mieux dire, son conseil formé de chefs de famille (*patres familias*), et appelé sénat. Or, il nous est dit que Romulus créa dans le principe cent sénateurs; ce qui signifie qu'à l'origine le sénat des Ramnes était formé de cent chefs de famille. Après la réunion des Ramnes et des Tities ou Sabins, que personnifie, dans l'histoire mythique, le partage de la royauté entre Romulus et Tatius, le nombre des sénateurs fut doublé. Et les paroles de Plutarque, dans sa *Vie de Romulus*, nous montrent clairement que ces cent nouveaux sénateurs étaient des chefs de familles sabines appelés à l'égalité de droits avec les Romains : « La ville étant ainsi augmentée » du double de citoyens, écrit-il, on prit entre les Sabins cent nou- » veaux sénateurs qui furent incorporés aux anciens. »

Denys d'Halicarnasse mentionne le même fait, en y ajoutant quelques détails qui font clairement comprendre le système de divisions adopté originairement chez le peuple romain : « La population de » Rome s'étant accrue considérablement, les rois Romulus et Tatius » jugèrent qu'ils devaient doubler le nombre des *patres*, et ils ajoutè- » rent aux chefs des plus illustres familles, qui composaient déjà le » sénat, un nombre égal de chefs appartenant aux familles nouvelle- » ment établies, en sorte qu'ils incorporèrent aux anciens sénateurs » cent de ceux qui étaient placés à la tête des curies. » Il est probable que la fusion des Ramnes et des Tities ne date que de la destruction

d'Albe, sous Tullius Hostilius; car ce roi nous est représenté comme ayant fait entrer dans le sénat des chefs de *gentes* sabines. (Tite-Live, I, 30.)

Antérieurement, les Ramnes et les Sabins avaient conclu entre eux une de ces alliances temporaires (*fœdus*) qui se consacraient par la célébration en commun de certaines fêtes (*feriæ*) à certaines époques, et que sanctionnaient des échanges d'épouses. C'est au souvenir de ces unions, souvent quelque peu forcées, que se rapporte la fameuse légende de l'enlèvement des Sabines. La fête des *Consualia* ou du dieu Consus, pendant laquelle on plaçait le rapt, était une de ces féries dont on trouve le pendant aux féries des Sabins confédérés qui avaient lieu au lucus de Feronia. On voit de même plus tard, en l'an de Rome 253, un pareil échange de femmes accompagné de violences se produire aux fêtes communes entre les Romains et les Sabins. A une époque que les historiens s'accordent à rapporter au règne de Tarquin l'Ancien, le nombre des sénateurs fut porté à trois cents. Ces cent nouveaux sénateurs nous sont donnés par Denys d'Halicarnasse comme tirés de la *plebs;* ce furent manifestement des compatriotes de Tarquin.

En dépit de cette adjonction, les vieux chefs de famille, qui constituaient les Ramnes et les Tities, issus de la même souche, ne traitèrent jamais complétement sur le pied de l'égalité les *patres* étrusques, qu'ils regardaient comme des intrus. Les *gentes* ou familles, auxquelles appartenaient les nouveaux *patres,* furent distinguées des *gentes* romaines proprement dites, par l'épithète de *minores* opposée à la qualification de *majores* que s'attribuèrent les familles qui prétendaient remonter à Romulus et à Tatius.

Chaque peuplade de l'Italie centrale avait à l'origine son culte particulier. Au centre de son *oppidum* ou de son territoire s'élevait un autel où deux prêtresses vierges étaient chargées d'entretenir un feu perpétuel. Cette flamme tenue pour sacrée était invoquée comme une divinité (Vesta). On reconnaît là l'Agni des Aryas, la plus ancienne des divinités invoquées dans le Véda. Le feu de Vesta était le symbole de la communauté, de même que le foyer domestique (*focus,* ἑστία πατρῴα) était le symbole de la famille. Deux peuplades s'unissaient-elles en une seule, elles rapprochaient, confondaient leurs autels de Vesta. On trouve déjà les vestales existant à Albe, la ville sabine dont étaient sortis les Ramnes; d'où il suit que l'institution de ces prêtresses était antérieure à Numa, représenté à tort comme les ayant établies. Je l'ai déjà fait remarquer, on a rapporté au règne de Numa toutes les fondations religieuses des Romains, parce que ce roi mythique personnifie

l'établissement de lois sacrées et civiles; le nom même de Numa pourrait bien être emprunté au mot pélasgique, puis grec, *nomos* (νόμος), la loi[1].

Plutarque dit que Numa ne consacra d'abord que deux vestales; deux autres furent ajoutées par la suite. Puis, sous Tarquin l'Ancien, leur nombre fut porté à six. Le grammairien Festus fait remarquer que ces six vestales avaient été établies pour accomplir les rites ou *sacra* au nom des trois tribus des Ramnes, des Tities et des Luceres. Ici encore on voit la tribu d'origine étrusque n'arriver que sous les Tarquins à l'égalité de droits avec les deux tribus romaine et sabine. Le foyer national des Luceres se confond avec celui des Ramnes et des Tities, une fois les trois tribus amalgamées en une seule nation.

Je viens de dire que chacune des tribus avait son culte particulier. Les Ramnes adoraient Mars ou Mamers, dieu dont le loup était l'animal symbolique, et auquel était originairement consacrée l'année; les Sabins, personnifiés par leur chef Tatius, reconnaissaient pour dieu protecteur Quirinus, dont le nom rappelait la division primitive de ce peuple. En effet, les Sabins d'une même peuplade se subdivisaient, pour l'exercice du culte comme pour la guerre, en groupes appelés curies. Chaque curie avait son chef ou curion, à la fois pontife et commandant militaire. Elle comprenait des vieillards (*seniores*) qui siégeaient au conseil, et des jeunes gens (*juniores*) qui combattaient[2]. Quand les Romains s'unirent aux Sabins, ils adoptèrent cette division par curies, qui continua de subsister avec un caractère religieux après que la constitution de Servius Tullius eût introduit un nouveau système de division. Les curions ne furent plus alors que des prêtres, et l'autorité des curies, exclusivement formée des *patres*, alla toujours en décroissant. Cependant jusque dans les derniers temps de la république, les curies conservaient nominalement le privilége de décerner le titre de commandant en chef des troupes (*imperium*), et de statuer sur certaines questions de droit étroitement unies à la religion. Le dieu Quirinus ou Curitis était le protecteur des curies, dont les

[1] Peut-être le personnage de Numa tire-t-il son origine des premières lois des douze Tables, antérieures à celles des décemvirs, dites d'abord *Numa*, et que Cn. Terentius publia comme l'œuvre d'un roi de ce nom. Voyez Plin., *Hist. nat.*, XIII, 13. Elles avaient été, disait-on, découvertes au Janicule, dans le tombeau de Numa (S. August., *Cité de Dieu*, VII, 34). La seule législation sacrée primitive des Romains était consignée dans les livres sibyllins, que la tradition rapportait au règne de Tarquin.

[2] C'est ce que nous apprend Denys d'Halicarnasse. De là l'origine de la division des centuries de Servius Tullius en *seniores* et *juniores*.

membres portaient originairement le nom de *Quirites*[1]. En même temps que les Ramnes adoptèrent la division en curies par le fait de leur fusion avec les Sabins, ils prirent le nom de *Quirites*, et identifièrent le dieu sabin Quirinus à leur divinité protectrice et éponyme, Romulus, fils de Mars[2].

Les Étrusques avaient aussi leur divinité suprême, Tina ou Tinia, dont le nom se lit souvent sur les inscriptions étrusques et qui est représentée dans les monuments figurés de l'Étrurie, notamment sur les miroirs, avec les attributs de Jupiter. Le nom de Tinia ou Tina n'est en effet que la forme étrusque du nom de Zeus (Ζεύς), ou de Zen (Ζήν, Ζηνός), la grande divinité des Pélasges, puis des Grecs. C'est ce *Zeus pater* d'où est issu le Jupiter latin, et dont Janus, dieu parèdre de celui-ci, n'était qu'une transformation latine.

Les trois tribus, une fois réunies, durent donc avoir trois grandes divinités; en effet, nous retrouvons dans le principe à Rome trois autels au grand Cirque en l'honneur des trois divinités citées ci-dessus, et trois grands flamines ou prêtres (*flamines majores*), celui de Jupiter, celui de Mars et celui de Quirinus. Comme les Étrusques, à partir du règne de Tarquin, avaient, à raison de leur science plus profonde en théologie et du caractère plus développé de leur culte, pris la direction de tout ce qui touchait à la religion, le flamine de Jupiter finit par obtenir le premier rang, mais le dieu des Ramnes garda le second.

Les trois faits que je viens de signaler suffisent à démontrer l'accession successive des deux tribus des Tities et des Luceres. Sans doute on en retrouverait des traces plus nombreuses, si les Étrusques, assez distincts des Sabins par leur organisation, avaient eu avec eux un plus grand nombre d'institutions communes. Mais la différence qui séparait le culte grossier et l'organisation encore élémentaire des Sabins d'avec le régime plus avancé des habitants de l'Étrurie s'opposait parfois à ce que leurs institutions respectives se rapprochassent sans s'évincer les unes les autres. Nous voyons par exemple que les rites tout barbares des prêtres saliens n'avaient rien de correspondant dans le culte étrusque. Voilà pourquoi il n'y eut que deux ordres de Saliens, ceux du mont

[1] Le *c* et le *qu* s'échangeaient dans le vieux latin; c'est ainsi que l'on trouve *quotidie* écrit *cotidie*, *co* pour *quo*, etc.

[2] C'est en vertu de cette confusion que la légende du dieu sabin Sancus, auquel était consacré le pic (Picus), *avis sanqualis*, fut rattachée à celle de Romulus. On raconte que les deux jumeaux avaient non-seulement été nourris par une louve, mais encore par un pic qui leur apportait de la nourriture (Plutarque, *Quest. rom.*, XXI). Plus tard, l'*avis sanqualis* fut d'un côté confondu avec l'aigle, et de l'autre consacré à Mars.

Palatin, c'est-à-dire les Saliens des Ramnes, et ceux du Quirinal (*Salii Collini*) créés postérieurement, et qui accomplissaient leurs cérémonies et leurs danses en l'honneur du dieu protecteur de leur nation, Quirinus, dont le sanctuaire était sur cette colline.

Ce qui fait voir que l'institution des *Salii Collini* était contemporaine de la réunion des Ramnes et des Tities, c'est qu'au dire de Varron, ces prêtres, que leurs danses font identifier par lui aux Curètes, vinrent à Rome avec Tatius.

L'incertitude qui s'attache à l'origine du nom de la troisième tribu, les *Luceres*, tient à ce que ce nom tout étrusque n'avait plus aucun sens pour les Romains. D'autre part, les Étrusques établis à Rome adoptèrent Romulus pour un de leurs dieux, et lui donnèrent une place entre leurs douze *æsar* ou *dii consentes*. Ils identifièrent Acca Larentia, la mère des Lares, à la *lupa* ou louve dont la légende faisait la nourrice du premier roi de Rome. De là la fable suivant laquelle Acca Larentia avait été une courtisane (*lupa*); et par un échange d'idées religieuses et de mythes, les Romains lui rendirent un culte. Le nom de Taruntius, attribué par la légende à son époux, rappelle suffisamment l'origine étrusque de la déesse; elle avait substitué, disait-on, Romulus à l'un des Lares ses douze fils que la mort lui avait ravi.

La tradition plaçait le tombeau d'Acca Larentia au Vélabre, c'est-à-dire sur la rive basse du Tibre, où la légende faisait retrouver par Faustulus les deux jumeaux. C'est là qu'on célébrait en son honneur des fêtes annuelles, les Larentinales, fêtes des Lares ou morts; et comme cette institution était rapportée au règne d'Ancus Martius, on voit que l'établissement de ces solennités tout étrusques coïncide avec l'arrivée de Tarquin à Rome. Au temps de Varron, les Lares avaient encore en ce lieu leur chapelle (*sacellum*).

Ainsi, en même temps que les Ramnes recevaient des Étrusques leur dieu Tinia, ceux-ci adoptaient le culte de Romulus pater, en l'associant à celui des Lares. Lorsque les colons étrusques du Vélabre eurent abandonné Rome ou se furent fondus dans le peuple romain, l'on ne cessa pas pour cela de rendre des honneurs à Acca Larentia, et la fable raconta qu'enrichie par son hymen avec Taruntius, Acca avait laissé son héritage aux Romains, qui, par reconnaissance, honoraient sa mémoire[1].

Les noms des trois tribus, tous de forme étrusque, suivant une

[1] Voyez à ce sujet Plutarque, *Quest. rom.*, XXXV; Macrobe, *Saturnales*, liv. I, ch. X; Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, liv. VI, ch. I; Varron, *De lingua latina*, IV, p. 14.

remarque déjà faite par les anciens, avaient dû prévaloir au temps de Tarquin l'Ancien, alors que la langue étrusque était parlée dans une partie de Rome. Plus heureux que les Latins, nous pouvons peut-être aujourd'hui retrouver la véritable signification de ces mots. J'ai dit que la cavalerie étrusque s'était d'abord appelée *celeres*, c'est-à-dire les rapides, ceux qui courent vite, ainsi que nous l'apprend Denys d'Halicarnasse. On a vu par ma remarque à propos de l'étymologie du nom de *lucumon* que les Étrusques rendaient souvent par une *l* aspirée l'aspiration initiale, dite en grec esprit. Or, dans la langue poétique grecque toute formée de mots archaïques, le mot *ôcuroes* (ὠκυρόης) signifie qui court rapidement. C'est ce mot qui, par l'addition de *l*, paraît avoir donné le mot *luceres* étrusque.

Ainsi le nom de *luceres* n'était que le mot étrusque dont *celeres* a été la traduction. Les Étrusques, qui avaient emprunté leur art militaire des Grecs, avaient bien pu en recevoir à la fois le nom d'*hégémon* (ἡγεμών), et celui d'*ôcuroes* (ὠκυρόεις).

Cette étymologie s'accorde avec ce que j'ai dit plus haut, à savoir, que la première cavalerie des Romains avait été formée d'escadrons étrusques, commandés par un certain Vibius ou Vibenna, qui vint prêter du secours à Tullus Hostilius contre les Sabins. Ces *celeres*, qui se grossirent ensuite de nouveaux émigrés étrusques, furent établis par Tarquin l'Ancien dans le quartier du mont Cœlius, et constituèrent une troisième tribu qui fit la force du parti des Tarquins à Rome.

L'importance qu'avait acquise la cavalerie étrusque fut comprise par les rois de leur nation. Lucumon des *celeres* sous le règne d'Ancus Martius, Tarquin voulut, une fois monté sur le trône, augmenter cette garde qui lui assurait la victoire et le défendait contre le parti vraiment national des enfants d'Ancus Martius. Il forma donc le projet de doubler sa cavalerie; mais ici il eut à lutter contre les vieux Romains. Un augure dont le nom est resté bien célèbre, Accius Navius, s'opposa à ce qu'aux trois centuries de cavaliers fournies déjà par les trois tribus, le roi en ajoutât de nouvelles, qui devaient toutes être tirées de la partie étrusque de la population; et c'est à cette occasion qu'il accomplit le fameux miracle de la pierre coupée avec un rasoir. Tarquin, paralysé dans son projet par l'influence sacerdotale, n'osa augmenter le nombre des centuries de cavaliers, mais il parvint au même but par un stratagème : il doubla le nombre des hommes dans chacune de celles qui existaient déjà.

A la tête de ses *celeres*, Tarquin plaça l'Étrusque Mastarna, qui devait prendre, en montant sur le trône, le nom de Servius Tullius.

C'est ce que nous dit formellement Denys d'Halicarnasse. Les talents militaires que Mastarna avait déployés dans la guerre contre les Sabins, lui gagnèrent la confiance du monarque étrusque et de Tanaquil, son épouse; il obtint la main de leur fille. Et quand Tarquin eut péri assassiné par les partisans des enfants d'Ancus Martius, dont les droits au trône de leur père étaient soutenus par la population rurale, toute sabine, Mastarna exerça la régence, vraisemblablement au nom des enfants, ou plutôt des petits-enfants du roi défunt; car, ainsi que l'a fait voir l'écrivain d'Halicarnasse, Tarquin avait perdu son fils et ne laissait que deux petits-fils. Les couleurs sous lesquelles nous sont représentés les commencements du règne de Mastarna indiquent en effet qu'il exerçait l'autorité au nom des Tarquins[1]. Mais une fois maître du pouvoir, il ne s'en dessaisit plus; il se fit proclamer roi par l'influence de la *plebs*, formée d'habitants non encore compris dans les tribus et qui n'avaient point les droits des *patres*. Le sénat, à l'instigation de Tanaquil, lui avait décerné la régence; la *plebs* le fit roi, et les curies, ainsi que nous l'apprend Cicéron, furent contraintes d'approuver son élection. Mastarna prit alors le nom de Servius Tullius, ou plutôt simplement de Tullius, car j'ai montré plus haut que Servius était vraisemblablement son titre royal. En butte à la haine des *patres* sabins, partisans des enfants d'Ancus Martius, et des Étrusques, qui le regardaient comme un usurpateur, il dut s'appuyer sur les plébéiens; il les déchargea du poids des dettes qui les accablaient déjà, et leur distribua du blé et les terres nouvellement conquises. Afin de diminuer la prépondérance des *patres* ou patriciens, qui composaient exclusivement les trois tribus, il substitua à l'ancienne division tripartite quatre tribus, dans lesquelles les habitants de Rome furent répartis selon les quartiers; ce furent les tribus Suburrane, Esquiline, Colline et Palatine[2]. Puis il abandonna le Palatin et le Capitole, c'est-à-dire l'*arx* des Ramnes, et l'*arx* des Tarquins, et alla fixer sa demeure dans le quartier habité par la *plebs*, celui des Esquilies, devenu une des tribus de Rome. Quant au nom des trois tribus, il resta appliqué aux trois escadrons de deux ou trois cents hommes chacun qui composaient la cava-

[1] « Servius, écrit Florus, fut mis à la place du roi (*in locum regis*) pour un temps (*quasi in tempus*), et il gouverna avec tant d'habileté un royaume acquis par la fraude, qu'il parut l'avoir obtenu légitimement. » Aurelius Victor (*De vir. illustr.*, 7) dit que Servius régna d'abord à titre précaire (*precario*).

[2] Selon Varron, les Étrusques établis par Tarquin au Cœlius furent transportés plus tard dans la plaine voisine, parce que les Romains craignaient qu'ils ne s'y fortifiassent. Varron, *De lingua latina*, IV, p. 14.

lerie. Car la résistance d'Accius Navius aux projets de Tarquin l'Ancien et le miracle qui l'avait sanctionnée donnaient désormais à ces trois corps de cavalerie un caractère sacré. Les *celeres* étrusques ou *luceres* cessèrent dès lors de représenter un corps à part et de constituer le fond de la cavalerie romaine.

Cependant Servius comprenait quelle était l'importance de ces troupes et en redoutait l'hostilité, si elles demeuraient exclusivement formées des hommes des trois tribus; il ajouta à la cavalerie créée par Tarquin des cavaliers recrutés dans la plèbe, et qui composèrent six centuries; mais, afin de respecter le nombre sacramentel des chevaliers, il attacha deux de ces nouvelles centuries à chacune des trois tribus, lesquelles en comprenaient à cette époque chacune quatre. Jusqu'alors les cavaliers s'étaient armés à leurs frais, voilà pourquoi ils étaient choisis dans les *gentes* les plus riches. Servius voulut que l'État fournît, pour l'achat des chevaux, un fonds de dix mille as, et imposa sur les veuves une taxe annuelle de deux mille as pour pourvoir à leur entretien. Cicéron remarque, dans son *Traité de la République*, que chez les Corinthiens on assignait, dans le principe, pour l'entretien de la cavalerie, le produit d'un impôt mis sur les orphelins et les veuves. Il se pourrait donc que l'Étrusque Mastarna eût emprunté aux Corinthiens cette disposition, de même que Tarquin, issu d'une famille corinthienne, avait introduit à Rome une organisation militaire que les Tarquiniens avaient antérieurement empruntée à Corinthe.

Par sa nouvelle répartition du peuple en classes et en centuries, Servius acheva d'effacer la division antérieure des Romains en trois tribus, et de fondre en une seule nation des éléments hétérogènes. Tant que les *patres* avaient seuls joui des droits politiques, on avait voté par tête dans les comices, qui se tenaient toujours par curies. Servius, en conférant à la plèbe le droit de suffrage, ne pouvait, sans danger, sans irriter profondément l'aristocratie, maintenir un pareil système de votation; il établit une gradation qui fit, comme le remarque Tite-Live, que, sans exclure personne du droit de suffrage, les citoyens les plus riches demeurèrent cependant maîtres des élections.

Ces réformes valurent à Servius une grande popularité dans la plèbe, mais elles lui attirèrent la haine des sénateurs; et, appuyés sur ceux qui étaient d'origine étrusque, les petits-fils de Tarquin ourdirent une conspiration pour le renverser. La mort de Servius se rattache à un crime qui est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler ici. Afin de ramener à lui le parti étrusque, l'élu de la plèbe avait

donné sa fille Tullie en mariage à l'un des petits-fils de Tarquin. Cet hymen n'empêcha pas sa perte. Les noms des deux princes étrusques Aruns et Lucumon ou Lucius[1] appartiennent plutôt à des dignités qu'à des individus. On a déjà vu plus haut que le nom de Lucumon, transformé par les Romains en celui de Lucius, signifiait général. Quant au nom d'Aruns, qu'on trouve aussi porté par le fils de Tarquin le Superbe et par celui de Porsenna, il signifie vraisemblablement prêtre[2], augure ou pontife, et paraît être une forme étrusque du grec *hiéreus* (ἱερεύς).

Le caractère pacifique donné par la légende à Aruns s'accorde fort bien avec cette fonction sacerdotale. Plus tard, dans les derniers temps de la république, alors que les magistratures étrusques étaient abolies, le mot *aruns*, ainsi que le mot *lucumon*, devint un simple nom propre[3]. Pareille chose arriva à Rome pour le mot *rex*.

Il est donc à croire que Servius avait fait des petits-fils de Tarquin un général de ses troupes et un souverain pontife ou un chef des augures. Le premier, devenu maître du trône, rétablit le système despotique du gouvernement étrusque. Il fut ce qu'on appelait en Étrurie un *lars* ou *lartias*, mot qui répondait au *despotès* (δεσπότης) des Grecs. On rencontre en effet, dans les cités étrusques, tantôt la forme de gouvernement aristocratique, tantôt la forme de gouvernement despotique. Peu d'années avant que Veïes tombât au pouvoir des Romains, les habitants de cette ville avaient aboli les magistratures annuelles et élu un roi qu'on trouve désigné sous le nom de *lars*[4]. Tel était aussi le titre que portait Porsenna.

Le sens de maître ou seigneur qu'avait ce mot étrusque de *lars* ressort d'ailleurs de l'interprétation que nous donne Arnobe du nom des Lares. Ces divinités, d'origine étrusque, étaient les âmes des ancêtres, déifiées et invoquées comme les seigneurs de la maison, les protecteurs du foyer. Le mot *lars* répondait donc à l'*herus* latin, au ἥρως grec; et l'on retrouve encore là l'insertion de la lettre *l* initiale pour rendre l'aspiration.

[1] Denys d'Halicarnasse (*Antiq. rom.*, III, 48) nous dit que Lucius était la forme latine du nom de Lucumon.

[2] L'étrusque *aracos* nous fournit le correspondant du grec ἱέραξ, ἱέρακος, *épervier*, oiseau de proie; *aruns* s'offre de même comme la forme correspondante de ἱερεύς, avec l'addition de la nasale fréquente en étrusque. Le mot étrusque *arasi* signifiait « a consacré ».

[3] C'est ce qui ressort des inscriptions étrusques.

[4] Voyez Tite-Live, V, 1. Ce *lars* de Veïes est Tolumnius, qui périt de la main de Cossus. Tite-Live, IV, 17.

Peut-être la légende qui faisait de Servius Tullius, dont la mémoire resta vénérée chez le peuple, un *Lare* ou dieu du foyer, prenait-elle sa source dans le titre que lui donnaient les Étrusques. C'était à ce monarque que l'on attribuait l'établissement des *Compitalia*, ou fêtes publiques en l'honneur des Lares.

Tarquin II s'attira la haine des *patres* par son orgueil et sa tyrannie, et nous voyons que la révolution qui le précipita du trône eut pour chefs deux hommes appartenant l'un à l'ancienne tribu des Ramnes, Junius Brutus, l'autre d'origine sabine, Collatin. En effet, il est facile de reconnaître, dans les événements qui amenèrent l'abolition de la royauté, une réaction du parti des *patres* romains et sabins contre les Étrusques. L'institution de deux consuls, d'abord choisis, l'un chez les Ramnes, l'autre chez les Tities, n'était qu'un retour à cet ancien ordre de choses personnifié par le gouvernement collectif de Romulus et de Tatius, et dans lequel les chefs de deux tribus gouvernaient simultanément.

A cette époque, le tribun des *celeres* conservait encore une grande partie de son autorité; Tarquin le Superbe, comme Tarquin l'Ancien, avait en lui comme son lieutenant. C'est parce qu'il était revêtu de cette charge que Brutus réussit à mettre de son côté l'armée; après l'établissement du gouvernement consulaire, il conserva le commandement de la cavalerie.

Mais l'institution, ou plutôt le retour du système consulaire, n'empêcha pas les Romains de sentir parfois la nécessité de se donner un seul chef et de rétablir momentanément le roi ou *lars* étrusque. Aussi, dès l'année 501 avant notre ère, voyons-nous les Romains élire, sous le nom de dictateur, un de ces monarques temporaires; ce qui montre bien que c'était là un retour passager au système étrusque, c'est que le dictateur avait pour lieutenant le commandant des *celeres*, ou, comme l'on dit alors, le *magister equitum*, maître de la cavalerie, usage qui se perpétua depuis. Jean le Lydien, qui, pour composer son traité *Des magistratures romaines*, a puisé à des sources fort anciennes, fait remarquer que le maître de la cavalerie adjoint au dictateur n'était autre que l'ancien tribun des *celeres*. Le titre de *magister populi* donné parfois au dictateur est la traduction du mot étrusque *lars* ou *lartias*, lequel est précisément le nom que la tradition imposait au premier dictateur que Rome avait élu, Titus Lartias Flavius. Mais le nom tout latin de dictateur que portaient les chefs temporaires chez différents peuples du Latium, notamment à Albe et à Tusculum, prévalut, et les Romains s'empressèrent d'oublier le sens du nom de *lartias*, comme ils avaient

oublié celui des noms de *lucumon* et d'*aruns; lars, lartias* ou *lartius* devint aussi pour eux un nom propre. On le voit, l'influence étrusque subsista à Rome, même à une époque où le nom des Étrusques était détesté; tandis que l'on continuait de faire venir de l'Étrurie les haruspices et les interprètes de la religion, que l'on transportait au culte des dieux latins des rites usités dans la religion étrusque, l'organisation politique gardait encore quelques traces du système gouvernemental des Étrusques, auxquels étaient dus les commencements de la puissance romaine.

Servius Tullius lui-même, qui tenta de substituer à la législation de Tarquin une constitution nouvelle, demeura toujours un Étrusque, et ce ne fut qu'après l'entière soumission des peuples de l'Étrurie que Rome effaça complétement les vestiges d'une civilisation qui avait été le berceau de la sienne.

ALFRED MAURY,
DE L'INSTITUT.

L'ESPAGNE PROTESTANTE.

LES ÉCRIVAINS RÉFORMISTES.

PREMIER ARTICLE.

Le seizième siècle fut pour l'Espagne une époque de grandeur et de décadence. Celle-ci était la conséquence inévitable de la désastreuse politique inaugurée par « les rois catholiques », exagérée sans mesure par Charles-Quint, et poussée jusqu'aux limites extrêmes par Philippe II. Ce dernier consomma la ruine et ne laissa rien à faire à ses ineptes successeurs. Les historiens espagnols s'accordent à le représenter comme un prince accompli, le modèle des princes. Luis Cabrera, biographe de cour, n'hésite pas à le nommer *le Parfait*, — « con el renombre de Perfecto le significué ». — L'histoire, plus clairvoyante, lui a conservé deux noms qu'il gardera, « *el Prudente, el Discreto,* » *l'Avisé, le Politique;* le Démon du Midi, c'est trop dire. Comme son père, il aimait les mathématiques, et il avait comme lui le goût des combinaisons. D'une intelligence lente, mais sûre, il méditait longuement, se décidait avec peine et ne revenait plus sur ses résolutions. Il avait, — chose rare, — l'esprit de persévérance et de suite, et poursuivait résolûment l'exécution de ses desseins, avec la ferme volonté d'un homme qui a tout prévu, tout préparé pour atteindre le but. Qu'il eût une conscience, il est permis d'en douter : un fait certain, c'est qu'il sut comprendre son époque et qu'il y joua son rôle à merveille, avec distinction et originalité. Il était fait pour les circonstances. Catholique au sens rigoureux du mot, il fut la personnification du principe

catholique, le plus ferme champion de l'orthodoxie. Tout ce qui est resté à l'Église romaine, après le schisme qui lui enleva l'Orient, après la réforme qui lui enleva le Nord, c'est à Philippe II qu'elle le doit. Sans lui, le Midi serait entré pleinement dans le grand mouvement religieux, qu'il arrêta, qu'il sut contenir. De ses efforts pour détourner le courant, est résulté l'isolement complet de l'Espagne. Séparée de toute l'Europe, elle ne communique désormais qu'avec Rome, et en dépend.

Cet état de choses a été merveilleusement compris et exposé par Fray Juan de la Puente, auteur peu connu d'un ouvrage considérable, où se trouve fidèlement résumée la pensée politique de Philippe II. « De la convenance de deux monarchies catholiques, celle de l'Église romaine et celle de l'Empire espagnol, » tel est le titre très-explicite et très-significatif. Le livre est des premières années du dix-septième siècle. L'auteur, un dominicain, a clairement expliqué son dessein, dès la première page, dans une gravure qui sert de frontispice. C'est une allégorie assez ingénieuse, sinon très-remarquable comme œuvre d'art. Sur le plan supérieur, un globe, représentant la terre, éclairé de chaque côté par le soleil et par la lune. Au-dessus deux écussons, celui du pape, surmonté d'une tiare, celui d'Espagne, surmonté d'une couronne impériale, l'un et l'autre reliés entre eux par un ruban noué, portant cette légende : « L'union dans la paix. » — Au second plan, sur les côtés, deux femmes robustes et belles, revêtues d'une armure complète; celle de droite, Rome, avec une palme d'olivier, celle de gauche, l'Espagne, avec un faisceau de lances surmonté d'une gerbe d'épis. De la main restée libre, chacune soutient le globe. Au-dessus de l'Espagne est la lune, qui reçoit sa lumière du soleil, placé lui-même au-dessus de Rome. Une légende, assez inutile, explique allégoriquement que la suprématie, la suzeraineté appartient à Rome, de qui l'Espagne tient la puissance qu'elle étend sur le monde entier. — Au plan inférieur, deux écussons, plus petits que les premiers, également unis, celui de l'ordre de Saint-Dominique et celui du duc de Lerme, favori de Philippe III, attestent l'inaltérable accord du saint-office et du pouvoir. Quelques pages sont consacrées à l'explication de cet emblème : l'ouvrage, dédié au roi et à la nation assemblée en cortès, est resté inachevé, emblème plus significatif et plus vrai de cette monarchie universelle, que l'on tenta, mais en vain, de fonder sur la concorde du sacerdoce et de l'empire.

Tout l'esprit du livre est, à vrai dire, concentré dans le frontispice. Toutefois le passage que voici est curieux et digne d'attention : « Point

de règles absolues, dit l'auteur; tout doit trouver place dans un État, châtiment et miséricorde. Mais pour ce qui est des hérétiques et de ceux qui, après avoir reçu la loi de l'Évangile, l'abandonnent en félons, le pardon est chose pernicieuse, car ce péché ne disparaît jamais sans retour; il laisse sur l'âme une empreinte profonde et qui s'efface malaisément. Il faut brûler sur-le-champ les hérétiques et les relaps, comme cela se pratique en Espagne; car notre Église étant la fille de l'apôtre saint Jacques, elle a hérité de son père la coutume de livrer au feu ceux qui ne reçoivent point le Christ et sa doctrine. Sans doute, le Seigneur, au temps où il vécut parmi les hommes, n'usa point de cette rigueur, et ne voulut point que les siens en usassent, et c'est ce qu'il a voulu leur dire: « Ne savez-vous pas que vous êtes mes enfants, et que je ne suis point venu tuer, mais donner à tous la vie? » Et malgré tout, c'est sa volonté que le blasphémateur, l'hérétique et le relaps soient mis hors de l'Église et de ce monde[1]. »

Un commentaire affaiblirait la force de ce passage. Qu'il suffise de rappeler seulement qu'ici la théorie ne venait qu'après l'expérience, comme une confirmation appuyée sur l'autorité des précédents, et que l'excellence des œuvres justifiait la finesse des remarques et cette rectification ingénieuse du précepte évangélique. Ainsi, la superstition servait de base à tout un système d'intolérance. Saint Jacques, patron de l'Espagne, était, suivant la tradition, le plus redoutable ennemi des infidèles. Il figure en première ligne dans toutes les batailles contre les Maures : de la légende, il a passé dans l'histoire, où il est représenté armé de toutes pièces, monté sur un cheval blanc, guidant les chrétiens au combat, semant devant lui le carnage et la mort. N'est-il pas plaisant d'invoquer saint Jacques, contre l'Évangile dont le précepte est formel, et de faire prévaloir l'autorité d'un apôtre sur celle de Jésus-Christ? Le disciple l'emporte sur le maître, de même que le

[1] « No ay que hazer reglas generales, de todo ha de haver en las republicas, castigo y misericordia. Pero en los hereges, y en los que una vez recibieron la ley del Evangelio, y como fementidos la dexaron, es pernicioso el perdon; porque es pecado que hace tregüas y no paces; imprime caracter en el alma y borrase con dificultad.... Es necesario abrasar luego al herege y tornadizo, como se vsa en España, que como es nuestra Iglesia hija del apostol Santiago, heredó del Padre, quemar á los que no reciben á Christo y á su dotrina. Y aunque este señor al tiempo que vivió entre los hombres, no usó deste rigor, ni quizo que le vsassen los suyos, y esso les quizo dezir : « No sabeys que soys mis hijos y que no vine á matar, sino á dar á todos vida? » Con todo eso es su voluntad, que el blasfemo, herege, y tornadizo, le echen de la Iglesia y deste mundo. » — El maestro Fray Juan de la Puente, *De la Conveniencia de dos monarquías católicas*, etc., lib. IV, cap. XVI, p. 309, col. 2.

vicaire de Dieu finira par l'emporter sur Dieu lui-même; car la superstition qui altère le dogme ne peut manquer de porter la confusion dans la hiérarchie. Tel était alors, tel est encore l'esprit de la religion en Espagne, où l'on peut dire qu'il ne restait point, qu'il ne reste plus de trace du christianisme primitif.

Ce que Fray Juan de la Puente, maître en Israël, prétendait qu'il fallait faire dans un État bien policé, on sait que l'inquisition le faisait à la lettre, avec l'autorisation, avec l'aide du pouvoir séculier. Celui-ci ne se contentait pas en effet d'autoriser le tribunal du saint-office, de l'encourager, de le protéger visiblement, d'étendre de plus en plus sa juridiction, il se faisait encore son auxiliaire empressé et l'exécuteur complaisant de ses arrêts. Quand mourut Philippe II, ce tribunal était tout-puissant, il ne pouvait l'être davantage. Le saint-office était comme le ministère de la justice de cette monarchie absolue, et tous les fronts s'inclinaient devant ses décisions infaillibles. La première année du règne de Philippe III, parut l'ouvrage célèbre de Luis de Paramo, grand inquisiteur de Sicile pour le roi d'Espagne, « Sur les origines et les progrès de l'inquisition. » Ce livre, sorti des presses de l'imprimerie royale de Madrid, est comme le testament de Philippe II; il renferme toute la politique de son gouvernement, car Philippe II fut, au sens rigoureux du mot, un roi inquisiteur, par vocation autant que par principes. Homme de système et de calcul, il appliqua, agrandit, perfectionna une méthode que son père lui avait recommandé de suivre, sans en connaître tous les avantages, sans en avoir probablement prévu toutes les conséquences. Cette terrible machine de nivellement ne laissa rien debout. Le grand inquisiteur, plus puissant que le monarque, représentait la tête, et disposait à son gré du bras séculier. Bien plus haut que le trône s'élevait l'autel. Aussi Paramo, grand canoniste, ne parle-t-il qu'avec enthousiasme de Philippe II et des fruits abondants qu'il a été donné à l'inquisition de produire, grâce à son zèle inaltérable. Ce qu'il y a de vraiment curieux dans cet énorme volume, où tout est fait pour la curiosité, c'est encore le frontispice, infiniment moins compliqué que celui de l'ouvrage de Fray Juan de la Puente. Sur un écusson en champ de sable s'étend une croix de bois, grossièrement travaillée : de chaque côté est une femme. Celle de droite porte un rameau d'olivier, avec cette inscription au-dessous, empruntée à Ézéchiel : « Je ne veux point la mort de l'impie, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » Celle de gauche tient d'une main les balances de la justice, et de l'autre, dans l'attitude de la menace, le glaive de la loi « pour exercer la vengeance dans les nations », légende

mpruntée aux Psaumes. Autour de l'écusson, l'exergue du saint-office, sa devise : « Lève-toi, Seigneur, et sois juge dans ta cause », autre passage emprunté aux Psaumes, le seul de la Bible qui alt, durant trois siècles et plus, été familier aux Espagnols. Au-dessus, en lettres capitales, ces paroles de l'évangéliste saint Jean : « Et moi, quand je serai élevé de terre, j'attirerai tout à moi. » Ainsi, les choses les plus saintes étaient altérées dans leur sens véritable, et les mots mêmes de miséricorde et de charité se tournaient en insolentes menaces.

Que l'on ajoute à ces deux livres les catalognes expurgatoires, publiés périodiquement par les soins de l'inquisition, et l'on pourra se faire une idée assez exacte des maximes alors dominantes. Elles triomphaient, elles étaient partout, abêtissant les uns, intimidant les autres, effrayant, arrêtant tout esprit indépendant, curieux, ami de la vérité dans la science ou dans la foi, capable, en un mot, d'entreprendre cette recherche à laquelle l'amour de la certitude convie l'intelligence,

. . . . . *Per voler esser certo*
Di quella fede che vince ogni errore.

Cependant, ni le culte ni le souvenir de la liberté ne disparaissent jamais, ni ne souffrent d'interruption, non pas même quand les peuples abdiquent en faveur du despotisme et renoncent du même coup au double privilége de l'homme libre : le sens moral et le sens commun. Il se trouve, même aux plus mauvais jours de l'histoire, des âmes d'élite pour représenter et maintenir les droits de la raison et de la conscience. Ce petit nombre sauve l'humanité dans ses moments de défaillance. Ainsi, en Espagne, le principe de la réforme ne périt point avec les réformateurs; transmis et conservé comme un germe précieux, il se traduisit maintes fois par un élément d'opposition. Cet élément, il ne faut pas le chercher où il n'est point, dans les documents diplomatiques, dans les historiens officiels et bien pensants. On le trouve, quand on se donne la peine de le suivre, dans une petite minorité de penseurs, d'écrivains trop peu connus, dignes de l'être davantage, et qui représentent le courant de la pensée libre. C'est en remontant ce courant, si faible qu'il soit, qu'on peut arriver à la source qui ne tarit jamais, et surprendre les vrais instincts d'une race, ses plus nobles sentiments.

I.

La réforme en Espagne fut, à le bien considérer, un essai de rénovation morale. Éclairer les intelligences, relever les âmes, instruire tout un peuple de ses droits oubliés, de ses devoirs méconnus, tel fut le but principal que se proposèrent les réformateurs : la régénération par le christianisme, chose qui était possible alors. Leur mission était belle : il ne leur fut pas donné de la remplir selon leurs vœux; mais leur tentative infructueuse ne fut pas entièrement perdue; leur exemple fut imité, et, comme propagateurs de la doctrine, les martyrs eurent des successeurs. La prédication était un puissant moyen de propager l'instruction religieuse; mais la prédication n'était pas libre, et par conséquent ce moyen était insuffisant et d'une efficacité limitée. La liberté de la parole et la liberté de conscience sont inséparables. Les hommes hardis qui répandaient la doctrine évangélique, du haut de la chaire sacrée ou dans les écoles, les théologiens dissidents ne pouvaient procéder qu'avec une extrême prudence : on pesait leurs paroles, et le moindre doute sur leur orthodoxie pouvait les rendre suspects et causer leur perte. Les écrits étaient bien plus puissants que la parole : ils allaient réveiller les esprits dans la solitude et les inviter à la méditation, à l'examen des problèmes les plus ardus. La réforme se servit utilement de la presse, et trouva un admirable auxiliaire dans cet instrument d'émancipation. Le mouvement religieux provoqua un mouvement intellectuel; les réformateurs écrivirent, et leurs écrits, multipliés par l'imprimerie, allèrent instruire les réformés et en accroître le nombre. — Cette ressource ne manqua point aux protestants espagnols; les livres faits pour eux n'étaient pas en petit nombre. La plupart ont péri dans les flammes : les autres sont tombés dans un oubli non mérité, et l'on s'étonne à bon droit que les auteurs qui ont écrit sur l'histoire de la littérature espagnole aient dédaigné de faire au moins mention de quelques-uns de ces livres, qui forment une véritable bibliothèque protestante. Pour avoir négligé cet élément plein d'intérêt, ils se sont privés de la satisfaction d'ajouter un important chapitre à l'histoire littéraire de l'Espagne. Cette omission regrettable est à peine réparée dans quelques savants ouvrages de bibliographie, tels que la *Bibliothèque nouvelle* de Nicolas Antonio; encore faut-il remarquer que les indications fournies par les bibliographes les mieux informés sont insuffisantes, incomplètes. Il est vrai que les écrits des protestants

espagnols qui ont été imprimés sont devenus si rares, que tel de ces livres a présentement la valeur d'un manuscrit. Un bibliophile anglais possède un ouvrage espagnol composé par un des chefs de la réforme : c'est un traité dogmatique d'une rare valeur. Un feuillet manque au commencement du volume, et il n'a pas été possible jusqu'à présent de combler cette lacune, faute d'un autre exemplaire.

Il importe cependant de connaître et d'apprécier cette littérature protestante, née du grand mouvement religieux qui agita l'Espagne vers le milieu du seizième siècle. Cela est possible aujourd'hui, grâce à la réimpression récente des principaux écrits des réformateurs espagnols. La collection de ces écrits, formant jusqu'à présent une vingtaine de volumes, est due au zèle intelligent et désintéressé d'un Espagnol instruit, don Luis de Usoz y Rio, aidé dans son entreprise par un savant anglais, Benjamin B. Wiffen, versé dans la connaissance des choses littéraires et scientifiques de l'Espagne. Ce n'est pas sans émotion que l'on feuillette ces volumes sauvés de l'oubli. Leur réimpression, que l'on peut considérer comme un signe du temps, est un véritable service rendu aux lettres et à l'histoire de l'esprit humain; elle nous ramène aux sources mêmes de la réforme espagnole : en lisant ces écrits, si longtemps ignorés, on peut suivre la pensée des réformateurs, et saisir toute la portée de l'œuvre à laquelle ils se dévouèrent.

Le premier nom qui se présente, dans l'ordre des temps, et le plus illustre peut-être, est celui de Juan de Valdès. Né à Cuenca, dont son père était corrégidor, il fut élevé à l'université d'Alcala, et de bonne heure initié aux doctrines de la réforme par son frère, Alfonso de Valdès, secrétaire du chancelier de l'Empire, ou, suivant une autre version, de l'Empereur lui-même, pour les lettres latines. Alfonso de Valdès fut une des premières victimes de la persécution religieuse en Allemagne : il se sauva par la fuite. Juan de Valdès, qui partageait ses convictions, jugea prudent de quitter l'Espagne; il partit pour l'Italie, visita Rome, et ne tarda pas à se fixer à Naples, où il remplit avec distinction les fonctions de secrétaire du vice-roi don Pedro de Tolède. Naples était alors une ville où l'on pouvait vivre avec quelque indépendance, Charles-Quint n'ayant pas encore songé à y introduire l'inquisition, laquelle, du reste, ne fut pas plus tolérée à Naples qu'à Milan. Le vice-roi de Naples était un homme distingué par sa culture intellectuelle; il se plaisait dans la société des hommes instruits, et sa famille, une des premières de l'Espagne, a été célébrée dans les vers de Garcilaso. Ce grand poëte avait reçu des conseils, peut-être des leçons de

Juan de Valdès, grand humaniste et savant littérateur. Le nom de Garcilaso figure avec honneur dans un des ouvrages les plus célèbres de la littérature espagnole, intitulé « Diálogo de las lenguas », et généralement attribué à Juan de Valdès, non sans raison. Cet ouvrage, qui peut passer pour le premier essai historique et philosophique sur la langue castillane, est en forme de dialogue : la scène se passe dans une villa des environs de Naples, au bord de la mer; les interlocuteurs sont deux Espagnols et deux Italiens; et le personnage qui joue le principal rôle, celui qui préside en quelque sorte à la discussion, qui pose les questions et les résout, s'appelle Valdès. Ce traité a dû être composé avant 1536, car on y parle de Garcilaso de la Vega comme s'il vivait encore, et l'on sait que ce poëte mourut à Nice cette année même, des suites d'une blessure, à l'âge de trente-trois ans. Le *Dialogue sur les langues,* un des chefs-d'œuvre de la littérature castillane au seizième siècle, ne vit le jour qu'en l'année 1737, où le savant et laborieux Mayans y Siscar le publia pour la première fois dans son recueil « des Origines de la langue espagnole ». L'auteur de cet excellent ouvrage était assurément un des meilleurs écrivains de son temps, et le passage suivant est à la fois une profession de ses principes littéraires, et comme une critique anticipée de l'affectation et du mauvais goût qui devaient envahir, moins d'un siècle après, la littérature espagnole. « J'écris, dit-il, comme je parle; seulement, j'ai soin de choisir des mots propres à bien rendre ma pensée, et je l'exprime aussi simplement que possible; car, à mon sens, l'affectation ne vaut rien en aucune langue. »

Ce précepte si raisonnable, Juan de Valdès l'a religieusement observé dans tous ses écrits, et il peut être considéré à cause de cela comme un grand maître dans l'art d'écrire. Il excellait particulièrement dans le dialogue, c'est-à-dire dans un genre difficile entre tous. La renaissance avait mis à la mode cette forme littéraire, où les Grecs sont restés sans rivaux, et les humanistes imitaient à l'envi tantôt Platon et Cicéron, tantôt les petites scènes de Lucien. Érasme, Vivès, les satiriques et les réformateurs, les écrivains qui faisaient de l'opposition et qui voulaient être lus du plus grand nombre, employaient avec succès cette forme rapide et légère qui donne aux choses les plus sérieuses les allures d'une simple conversation et les attraits de la comédie.

Il nous reste de Juan de Valdès deux dialogues fort intéressants, fort curieux, où l'on trouve de précieux détails sur quelques-uns des principaux événements de son temps. Le premier, entre Mercure et Caron, expose les démêlés qui divisaient alors Charles-Quint, François Ier et

Henri VIII. Les faits qui sont la matière du récit peuvent se placer entre les années 1521 et 1528, c'est-à-dire dans une des périodes les plus agitées de ce siècle, que Sandoval appelle avec raison « un siglo inquieto », un siècle inquiet[1]. Je ne puis mieux faire pour donner une idée de cet ouvrage que de traduire quelques passages de l'avis au lecteur :

« Le motif qui m'a principalement engagé à écrire ce Dialogue, ç'a été le désir de montrer la justice de l'Empereur, et l'iniquité de ceux qui l'ont déflé, dans un style qui pût en rendre la lecture agréable à tout le monde indistinctement. J'ai, en conséquence, imaginé d'introduire Caron, nocher de l'enfer. Comme il était fort affligé de la nouvelle que la paix était faite entre l'Empereur et le roi de France, à cause du grand dommage qu'il devait en éprouver, Mercure survient, qui lui apprend, à sa grande satisfaction, les défis portés à l'Empereur par les rois de France et d'Angleterre. Pour égayer le fond, qui est assez aride, tandis que Mercure raconte les différends de ces princes, il vient à passer des âmes qui, par des traits piquants ou de graves réflexions, interrompent le récit. » Ces âmes s'en vont, les unes en paradis, les autres en enfer; et comme le chemin qui mène à l'enfer est le plus large et le plus commode, c'est aussi celui que prend le plus grand nombre : rois, cardinaux, papes, prélats, abbés et moines de tous les ordres, clercs séculiers et réguliers y passent en foule. « Cette invention, qui me plaisait beaucoup au commencement, poursuit l'auteur, finit par me satisfaire si peu, que je fus sur le point de mettre le tout à néant. » Il en fut fort heureusement empêché par des personnes d'autorité, qui lui persuadèrent de faire seulement certaines corrections commandées par la prudence, et d'introduire des modifications indispensables. Après avoir déféré à leurs conseils, et en avoir donné la raison, « Quelques-uns, dit-il, étaient d'avis que je devais mettre mon nom; et je n'en ai voulu rien faire, de peur qu'on ne crût que je prétendais en retirer quelque honneur sans le mériter. Car, si la cause de l'Empereur a été bien défendue, c'est lui-même qui a pris soin de la défendre par ses actes. Quant à l'esprit et à l'invention, s'ils sont bons, il faut en savoir gré à Lucien, Pontanus et Érasme, dont les écrits nous ont servi de modèles. Ainsi donc, il ne me reste rien de quoi je doive attendre de la gloire, et ce serait folie de mettre ici mon

[1] Voici le titre du dialogue : « Diálogo de Mercurio y Caron : en que allende de muchas cosas graziosas y de buena doctrina; se cuenta lo que ha acaescido en la guerra desde el año de mill y quinientos y veinte uno, hasta los desafios de los reyes de Francia et Inglaterra, hechos al Emperador en el año de MDXXVIII. »

nom, comme pour faire accroire que j'y avais quelque prétention ou quelque droit. Que s'il se trouve quelques lecteurs curieux de connaître l'auteur, qu'ils sachent, à n'en pas douter, que c'est un homme qui souhaite en toute droiture l'honneur de Dieu et le bien général de la République chrétienne. »

A vrai dire, c'est l'accessoire qui est ici le principal. Le récit des faits a sans doute son importance et une valeur historique très-réelle, mais l'intérêt principal est dans les interruptions de ce récit, dans les personnages nombreux et divers qui représentent la société, qui se succèdent et ne se ressemblent point, et dont les vœux ou les regrets, les souvenirs, les appréciations, les jugements librement exprimés, les révélations inattendues, abondent en enseignements utiles. Le cadre du dialogue est lui-même un tableau très-vrai et très-animé des événements considérables qui agitaient alors l'Europe : les intérêts des trois grandes puissances, l'Espagne, la France et l'Angleterre, y sont vivement représentés, ainsi que les intrigues et les menées de la cour de Rome. Valdès est pour l'empereur, qu'il considère, non comme un ambitieux, mais comme un prince débonnaire, ami de la paix. Le portrait n'est pas précisément très-ressemblant; mais l'auteur a décrit un prince tel qu'il l'aurait souhaité, et d'ailleurs il fallait se faire lire. De tout temps, les réformateurs ont été forcés de compter avec les puissances, et surtout alors que l'opinion publique n'était pas encore devenue la puissance souveraine.

Bien que l'exposé des événements occupe une large place dans le dialogue, je répète encore une fois que ce n'est là que le cadre du tableau, une invention commode pour le dessein de l'auteur, lequel a voulu représenter les abus invétérés de l'Église, les vices et la cupidité des prêtres et des moines, la superstition ridicule et la sotte crédulité des fidèles, et le trafic des choses saintes. Rien n'est plus ingénieux que la fiction qui représente Mercure visitant tous les peuples, et s'arrêtant en particulier chez les chrétiens, qu'il reconnaît aisément d'après les renseignements qu'on lui a donnés. « Ceux-là, dit-il, sont les chrétiens, qui ne font rien de ce qu'enseigne le christianisme, ou qui font précisément tout le contraire. Partout la corruption, la débauche, le crime, la simonie, le vice et l'ignorance. » C'est une satire très-virulente de l'excessive puissance du clergé, de son insatiable avarice, de ses priviléges exorbitants. Ce n'est pas tout. Par une fiction encore plus hardie, l'auteur suppose que Mercure, présent au pillage de Rome par les troupes impériales, s'entretient longuement et très-familièrement avec saint Pierre, descendu tout exprès du ciel pour se

donner ce spectacle, pour en jouir et s'en réjouir; car le chef de l'Église, très-peu indulgent pour ses successeurs, prétend que ce châtiment exemplaire était la conséquence inévitable de tant de crimes et de tant de sottises, non sans exprimer le vœu que tant de rigueur produise au moins quelques effets salutaires. Encore n'ose-t-il pas trop se flatter qu'il en soit ainsi; car profond est le mal et grande la corruption. « Comme je lui demandais, dit Mercure à Caron, la cause de cet état misérable du saint-siége, il me répondit : Il en serait autrement si l'Église eût persévéré dans la voie que je lui avais tracée; elle serait bien loin de souffrir tout ce qu'elle souffre maintenant. — Et pensez-vous, demande Mercure, que tant de maux auront un terme, et qu'il cessera l'aveuglement qui est aujourd'hui parmi les hommes et notamment parmi les chrétiens? — Non certes, répondit saint Pierre; je crois au contraire que tous ces malheurs ne sont pas près de finir, ni les maux que doit encore endurer cette ville et toute la chrétienté avec elle; car, de même que les méfaits des hommes sont grands, de même le châtiment doit être fort sévère. — Nous continuâmes à nous entretenir de la sorte, touchant chacune des choses qui étaient sous nos yeux, des causes et des fauteurs de la guerre, des griefs qu'avaient les Allemands et de la nécessité où était l'Église de se réformer, et de la façon dont il fallait procéder à la réforme. Je lui demandai à quelle époque elle aurait lieu; il ne sut pas me le dire, et quand nous eûmes tout vu, il s'en retourna au ciel. »

Les digressions de cette espèce abondent dans le dialogue; la morale qui y est enseignée s'adresse à toutes les classes de la société : les rois et les princes n'y sont pas plus ménagés que les papes et les prélats. La leçon est surtout pour les grands, souvent si petits. Il y a un portrait magistral de François Ier (le roi des Galates) et une appréciation aussi judicieuse que profonde du cardinal Wolsey, peint tel qu'il était, c'est-à-dire comme un ambitieux intrigant. La plupart des personnages que l'auteur met en scène prêtent le flanc à la satire; ils ne ressemblent guère au type du vrai chrétien, tel qu'il l'a représenté avec beaucoup de force et de vérité. Là se termine la première partie du dialogue.

Dans la seconde, Juan de Valdès a esquissé à grands traits, non pas l'image, mais l'idéal d'un grand prince, car, dans sa recherche d'un roi accompli, d'un roi philosophe, tel que le souhaitait Platon, il n'a pu peindre d'après nature, et le modèle de ce prince accompli ne pouvait être Charles-Quint. Par une fiction assez analogue à celle que Llorente attribue au grand cardinal Ximenès de Cisnéros, Juan de

Valdès introduit un monarque imaginaire, et il lui fait dire les choses les plus sensées et les plus utiles au bien-être et à la félicité des peuples. Il y a surtout une suite de conseils admirables sur les devoirs qu'impose la royauté. Le prince mourant les rappelle à son fils, à son successeur, et lui dit, entre autres choses raisonnables : « Souviens-toi que l'État n'a point été fait pour le roi, mais le roi pour l'État. Nous avons vu bien des États prospérer sans prince, mais jamais un prince sans État. » Cette maxime revient jusqu'à trois fois dans quelques pages. De tels conseils étaient pleins de hardiesse, une satire de ce qui se passait alors en Espagne et ailleurs. L'ensemble de ces maximes profondès et claires forme un véritable code de haute morale, un abrégé substantiel d'économie politique et sociale.

A côté du type inconnu d'un souverain accompli, Valdès a placé un type presque aussi rare, celui d'un bon évêque. Voulant rappeler aux prélats leurs obligations, il s'est contenté de développer avec bon sens et avec éloquence les sages réflexions de saint Paul dans les Épîtres à Titus et à Timothée. Il a réussi, dans son rôle de commentateur, à tracer un portrait excellent d'un évêque idéal, d'un pasteur des fidèles selon l'Évangile, et ce portrait est encore une vive satire de l'épiscopat catholique. Il n'a eu garde d'oublier le portrait du théologien, ni celui du prédicateur, prenant, comme toujours, ses modèles dans l'Évangile; car tous les personnages qu'il introduit successivement sont proposés comme des exemples à suivre ou à éviter, suivant qu'ils se sont ou non conformés aux préceptes évangéliques. Une preuve de charité et de bon goût, c'est d'avoir ouvert le paradis à quelques catholiques romains, voire à quelques clercs. On y voit notamment un cardinal et un moine. Il est vrai que le cardinal, après avoir acheté son chapeau rouge à beaux deniers comptants, afin, dit-il, d'être en état de devenir pape, et de faire ainsi quelque bien à l'Église, a renoncé à ses projets, a fui Rome et a vécu d'une manière exemplaire dans le recueillement de la solitude, occupé à répandre de bons principes de morale et à faire des œuvres charitables. Quant au moine, sa conduite était la vivante satire des ordres monastiques. Afin de n'être à charge à personne, il avait eu la précaution d'apprendre un métier, et dans sa retraite il se nourrissait, non pas d'aumônes, mais du travail de ses mains. En un mot, ce moine était un vrai religieux. On pense bien que, parlant des moines, l'auteur ne laisse pas échapper l'occasion de faire des réflexions très-saines sur les inconvénients de la vie claustrale, sur l'uniformité de régime, qui ne saurait convenir à tous les tempéraments, et sur l'inutilité de ces familles artificielles qui consomment énormément

sans rien produire. De tout cela, Valdès conclut que l'état monastique n'est point en conformité avec la nature, non plus qu'avec les intérêts de la société. Assurément Mendizabal, qui a tiré la dernière conclusion de tous ces raisonnements, en savait moins sur ce chapitre que le réformateur espagnol contemporain de Charles-Quint.

Le dernier personnage introduit est une dame, une matrone, au sens des Romains, de celles dont Quevedo a dit :

Todas matronas y ninguna dama.

C'est une excellente mère de famille qui a vécu saintement, c'est-à-dire esclave du devoir. C'est le modèle de la femme chrétienne, telle que l'avait conçue déjà l'immortel Vivès, telle que la représenta plus tard l'illustre augustin fray Luis de Léon.

Ainsi finit ce dialogue, œuvre ingénieuse et profonde. L'art délicat et les grâces du langage relèvent encore la justesse et la solidité des pensées. Ce n'est pas seulement le réformateur qui plaide contre les abus en faveur de la religion, c'est aussi le philosophe, l'esprit pénétrant et hardi qui découvre les vices capitaux d'une société en souffrance, et qui du mal fait sortir le remède.

Le dialogue suivant est en quelque sorte une suite du premier. C'est un récit très-vif et très-véridique des choses qui se passèrent à Rome en 1527, lors de l'invasion des troupes impériales[1]. Valdès était bien placé pour rendre compte de ce grand événement : il avait lui-même habité Rome, et dans sa retraite de Naples il avait reçu des détails très-neufs et appris bien des particularités par un de ses amis, Juan Perez, chargé d'affaires pour l'Empereur à la cour pontificale. Cette circonstance permet de considérer ce dialogue comme une véritable pièce historique. Les interlocuteurs sont un jeune gentilhomme de la cour de Charles-Quint, et un archidiacre récemment arrivé de Rome. L'entretien a lieu dans le couvent de San-Francisco de Valladolid. Il roule principalement sur les graves événements dont Rome a été le théâtre. Il est divisé en deux parties : dans la première le gentilhomme, nommé Lactance, démontre que l'Empereur n'est nullement coupable de ce qui est arrivé, et il s'efforce de mettre sa responsabilité à couvert; il entreprend de prouver, dans la seconde, que tout s'est fait par la volonté de Dieu et pour le plus grand bien de la chré-

[1] « Diálogo en que particularmente se tratan las cosas acaezidas en Roma, el año de MDXXVII. A gloria de Dios, i bien universal de la República Cristiana, impreso en Paris en el año de salud 1550. »

tienté. Voici en quels termes l'auteur s'adresse au lecteur pour expliquer et justifier son dessein :

« Tel est généralement de nos jours l'aveuglement du monde, que je ne m'étonne point des faux jugements du vulgaire sur les derniers événements de Rome : en effet, comme ils s'imaginent que la religion consiste en ces choses extérieures, il leur semble, parce qu'il les voient ainsi malmener, que c'est fait de la foi. A la vérité, je ne puis m'empêcher de louer la sainteté du zèle qui anime la foule dans cette circonstance; mais je ne saurais non plus trouver bon le silence de ceux qui la devraient désabuser. C'est pourquoi, ayant bien considéré combien il serait préjudiciable à la gloire de Dieu et au salut de son peuple chrétien, ainsi qu'à l'honneur de ce roi et empereur très-chrétien que Dieu nous a donné, de laisser la question indécise, j'ai osé en toute simplicité, plutôt par un sentiment d'affection vraie que par une folle arrogance, remplir, moyennant ce léger service, les trois principales obligations de l'homme. Je n'ignorais pas que le sujet était ardu et de beaucoup au-dessus de mes forces; mais je savais aussi que la bonté des intentions appelle la grâce de Jésus-Christ, qui éclaire l'intelligence et supplée aux forces absentes et à la science où le génie de l'homme ne peut atteindre. D'un autre côté, je me figurais les jugements que les superstitieux et les pharisiens ne manqueront pas de porter sur cet écrit; mais je veux que l'on sache que ce n'est pas à eux que je m'adresse. Je n'avais garde non plus d'oublier l'opposition que pouvait me faire le vulgaire, tellement attaché aux choses visibles, qu'il ne fait presque aucun cas des invisibles; mais je songeai que je n'écrivais point à des gentils, mais à des chrétiens qui arrivent à la perfection par le détachement des choses visibles et l'amour des invisibles. Je songeai que je n'écrivais point pour des gens grossiers, mais pour des Espagnols dont le génie ne connaît point de difficultés insurmontables. Puis donc que mon désir est clairement exprimé, je me persuade aisément que tous les chrétiens sensés et sincères voudront bien, s'ils remarquent quelque faute dans ce dialogue, choisir l'interprétation la plus favorable et n'accuser que mon ignorance, et qu'ils se garderont bien de croire qu'il y ait mauvaise intention de ma part; car en toutes choses je me soumets à la correction et au jugement de l'Église, laquelle je confesse être la mère des disciples de la vérité. » Après cette brève introduction, le dialogue commence.

« Quand je quittai Rome, dit l'archidiacre au gentilhomme, étonné de le voir en habit militaire, la persécution était si violente contre les clercs, qu'il n'y avait prêtre ni moine qui osât se montrer dans les

rues en costume. » Et là-dessus il s'emporte en invectives contre l'Empereur qui a toléré, qui a permis un tel sacrilége, une pareille abomination. Le gentilhomme l'interrompt assez brusquement, et lui représente qu'il s'exprime avec trop de passion, et que ses paroles respirent moins l'indignation que le regret des biens qu'il a perdus, et il se propose de le convaincre en le ramenant au point de vue véritable. « Je veux, lui dit-il, soutenir mon opinion, qui est la vraie, par de bonnes raisons et évidentes. Et, d'abord, je prétends prouver que l'Empereur n'est aucunement responsable de ce qui est arrivé à Rome, et en second lieu que tout ce qui est arrivé, Dieu l'a permis dans sa haute justice, pour le châtiment de cette ville, où, à la honte de la religion chrétienne, régnaient tous les vices que pouvait inventer la perversité humaine, et afin que le peuple chrétien, réveillé par ce châtiment, ouvre les yeux, remédie aux maux qui l'accablent, et que nous vivions en chrétiens, puisque nous nous piquons si fort de l'être. » Ainsi il est amené à distribuer les rôles, à montrer quel est le devoir de l'Empereur, quel est celui du Pape. Les devoirs du Pape sont marqués dans la sainte Écriture : il doit enseigner le peuple, l'instruire et le moraliser, et surtout prêcher d'exemple; Jésus-Christ faisait ainsi, et ainsi faisaient les Apôtres, et ainsi doivent faire non-seulement ceux qui veulent leur ressembler, mais ceux-là surtout qui ont obligation de perpétuer leur enseignement. L'Empereur a fait son devoir, et le Pape n'a point fait le sien. La mission du Pape est essentiellement pacifique, et il a fait la guerre; et non-seulement il a fait la guerre, mais il fomente encore la discorde et attise le feu au lieu de l'éteindre. L'Empereur fait la guerre pour défendre ses États et ses sujets; il se trouve en cas de légitime défense; et le Pape entretient les hostilités et met le trouble dans la chrétienté par ambition, par cupidité, parce qu'il veut étendre sa domination temporelle. Les faits cités par le gentilhomme sont contre le Pape, et ils sont exposés de manière à donner une idée peu favorable de la politique romaine.

« Vous en parlez, dit l'archidiacre, comme si vous aviez entrée dans le conseil secret du souverain pontife. — Voyez plutôt, répond son interlocuteur, et pour ne point perdre de temps, examinez l'origine de la ligue entre le Pape et le roi de France. Le Pape en a été le promoteur, et cela est si vrai que lui-même le confesse. Vous semble-t-il donc que c'était là le devoir d'un vicaire de Jésus-Christ? Vous dites que son obligation était de mettre la paix entre les combattants, et il semait la guerre entre les alliés. Vous dites que son obligation était d'enseigner au peuple, par la parole et par l'exemple, la doctrine

de Jésus-Christ, et il enseignait tout le contraire. Vous dites que c'était son obligation de prier Dieu pour le salut de son peuple, et il cherchait à le détruire. Vous dites que c'était son obligation d'aimer Jésus-Christ, et il s'efforçait d'être en tout le contraire de Jésus-Christ. Jésus-Christ fut humble et pauvre, et lui, pour agrandir je ne sais quelle domination temporelle, mettait en feu toute la chrétienté. Jésus-Christ rendait le bien pour le mal, et lui, il rend le mal pour le bien, faisant une ligue contre l'Empereur, de qui il avait reçu tant de bienfaits. Pourquoi donc veut-il intervenir où il n'a que faire, et prétend-il se mêler de ce qui ne le touche point? Que n'imite-t-il l'exemple de Jésus-Christ, lequel, ayant été appelé à partager amiablement un héritage entre deux frères, refusa, donnant ainsi à entendre aux siens qu'ils ne devaient point participer à ces choses viles et basses? Et où avez-vous trouvé que Jésus-Christ ait institué son vicaire pour qu'il fût juge entre princes et particuliers, et à plus forte raison fauteur et promoteur de la guerre entre chrétiens? Voulez-vous savoir combien est éloigné d'être vicaire de Jésus-Christ un homme qui fomente la guerre? Voyez seulement ses résultats, et combien elle est contraire non-seulement au dogme chrétien, mais encore à la nature humaine! Les animaux vivent au moins en paix, et nous, pires que des animaux, nous sommes constamment en guerre. Voyez les hommes et leur manière de vivre dans les diverses contrées, et dans la chrétienté seulement, qui n'est qu'un petit coin du monde, vous trouverez plus de guerres que dans le monde entier. Et nous n'avons point de honte de nous dire chrétiens! »

La conclusion est prévue. La faute en est au Pape, aux cardinaux qui composent son conseil, aux prélats, aux dignitaires de l'Église, esclaves des passions les plus basses, attachés aux biens temporels, et qui tous les jours donnent un éclatant démenti à la doctrine de Jésus-Christ, doctrine de charité, de miséricorde et de paix. Les désastres qui ont suivi la guerre en Italie passent tout ce que l'imagination peut rêver de plus horrible; et l'auteur cite des faits à l'appui d'une cruauté monstrueuse, et qui prouvent que les troupes pontificales ne cédaient guère aux sentiments d'humanité. Après avoir tracé un vivant tableau de ces orgies militaires, sans lesquelles il n'y a point de gloire : « Quel est donc, dit le gentilhomme, le Juif, le Turc, le Maure, l'infidèle, qui consentirait à recevoir la foi de Jésus-Christ, puisque ses vicaires nous traitent de la sorte? Et les chrétiens qui n'entendent point la doctrine chrétienne, que peuvent-ils, sinon imiter leur pasteur? Et si chacun le veut imiter, qui donc voudra vivre entre chrétiens?

Vous semble-t-il, seigneur, que c'est ainsi qu'on imite Jésus-Christ? Vous semble-t-il que c'est ainsi que l'on instruit le peuple chrétien? Vous semble-t-il que c'est ainsi que l'on interprète les Écritures? Vous semble-t-il que c'est ainsi que le pasteur prie pour ses ouailles? Vous semble-t-il que ce sont là des œuvres dignes du vicaire de Jésus-Christ? Vous semble-t-il que c'est pour cela que fut instituée cette dignité, afin qu'elle servît à la destruction du peuple chrétien? »

Ébranlé par tous ces arguments, l'archidiacre fait quelques concessions, avoue bien des torts, déplore les faits accomplis; mais il ne se tient pas pour battu, et il allègue l'exemple des autres Papes, qui ont accoutumé l'Italie au tumulte des batailles, et qui ont ajouté à l'éclat de leur autorité par le prestige des armes, et il fait valoir surtout la nécessité où est le saint-siége de défendre son pouvoir temporel. « Mais supposons, reprend Lactance, que l'Empereur voulût enlever au Pape les terres de l'Église. Ne vous semble-t-il pas qu'il vaudrait mieux que le Pape perdît tous ses domaines temporels, que de voir souffrir ainsi toute la chrétienté, en même temps que l'honneur de Jésus-Christ? La domination et l'autorité de l'Église consiste plutôt en hommes qu'en la possession de villes; donc l'Église sera fort accrue quand il y aura beaucoup de chrétiens, diminuée quand il y en aura peu. Croyez-vous que si quelqu'un eût voulu prendre au Christ son manteau, il se fût armé pour le défendre? — Non. — Eh bien! pourquoi voulez-vous que le Pape fasse ce que n'aurait pas fait Jésus-Christ, puisque vous dites qu'il a été fait pour l'imiter? — Mais, s'il en était ainsi, jamais l'Église ne pourrait avoir un domaine, chacun voudrait le lui enlever, sachant que le Pape ne le défendrait point. — S'il est nécessaire et convenable que les Papes aient ou non un pouvoir temporel, cela les regarde. Quant à moi, c'est ma conviction qu'ils seraient mieux en état de vaquer aux choses spirituelles s'ils n'étaient point occupés des temporelles. »

Du pouvoir temporel des Papes aux abus qu'il entraîne, la transition est facile, d'autant que l'Église romaine prêtait le flanc à la satire, par l'insatiable avidité du clergé, par le mauvais exemple qu'il donnait en trafiquant des choses saintes, par la conduite perfide des Papes, obstinés à intervenir activement dans les démêlés politiques, et toujours prêts à changer de parti, non pas conformément au bon droit, mais à leurs intérêts. L'archidiacre, raisonnant à sa manière, trouve que tout irait pour le mieux si l'on faisait une plus large part à l'Église. Puisque tout pouvoir vient de Dieu, il lui semble en définitive que tous ceux qui possèdent le pouvoir doivent relever du vicaire de Dieu, le plus

puissant des souverains. « Si l'on faisait ce qui doit être, dit-il, spirituel et temporel, tout devrait appartenir au Pape. — Au Pape? Et pourquoi? — Parce qu'il gouvernerait infiniment mieux et plus saintement que personne. — Comment avez-vous le front de dire cela? Ne savez-vous pas qu'il n'y a point dans toute la chrétienté de pays plus mal gouverné que les terres de l'Église? — Sans doute, je le sais; mais je ne pensais pas que vous en fussiez instruit. — Empêcher le Pape de nuire, le mettre hors d'état de faire la guerre en lui enlevant un territoire qu'il ne sait point gouverner, c'est lui rendre service et à toute l'Église. »

Dans la seconde partie, l'archidiacre fait un tableau animé des vices de la cour de Rome, du trafic des indulgences, en un mot, de ce singulier système de finances qui consiste à prélever des contributions sur les aspirants à la vie éternelle. On pense bien que le purgatoire n'est pas oublié dans l'examen des ressources financières du saint-siége. C'est à peindre les abus sans fin du pouvoir absolu des pontifes qu'excellaient surtout les écrivains de la réforme, et qu'ils triomphaient. En attaquant la papauté, c'est-à-dire la clef de voûte de l'édifice catholique, ils portaient de rudes atteintes au catholicisme, et il leur était trop facile de montrer avec évidence que les souverains pontifes oubliaient bien des fois les préceptes de l'Évangile, et qu'ils ne tenaient compte de l'exemple des Apôtres, des saints, des martyrs, des docteurs, non plus que des avertissements de l'histoire. « C'est pourquoi, dit Lactance, Dieu a envoyé de nos jours cet excellent homme, Érasme de Rotterdam, lequel, avec beaucoup d'éloquence, de sagesse et de modestie, a écrit divers ouvrages où il a mis à nu les vices et les ruses de la cour romaine et de tout le clergé, assez, à ce qu'il semblait, pour amener l'amendement des coupables, au moins par la honte qu'ils devaient ressentir de ce qu'on disait d'eux. » Mais le mal qu'Érasme signalait, loin de diminuer, augmentait de jour en jour. « Alors Dieu permit que surgît Martin Luther, afin que ce que la honte n'avait pu faire, le désir de ne point perdre les profits que vous retiriez de l'Allemagne le fît, ou la peur d'être obligés de rétrécir votre empire, si l'Allemagne restait, comme elle est à présent, à peu près en dehors de votre obédience. Luther n'a été si loin que par la faute de l'Église romaine, dont la conduite a été emportée et maladroite. Un remède héroïque pouvait arrêter le mal ou en conjurer les suites. Il fallait un concile général, et l'on ne voulait point de concile. — En effet, observe l'archidiacre, s'il se fût tenu alors un concile général, nous n'avions plus qu'à nous en aller tout droit à

l'hôpital, et le Pape avec nous. » Il eût fallu corriger tant d'abus, que l'Église y aurait perdu ses priviléges, ses biens, son revenu le plus clair, et les ecclésiastiques leur bien-être. Toujours cette question du pouvoir et des biens temporels, dont il n'est dit mot dans l'Évangile : aussi le gentilhomme a-t-il beau jeu contre l'archidiacre, à tel point que ce dernier renonce à se défendre et finit par abonder dans le sens de son interlocuteur. « Je comprends très-bien, dit-il, et je suis dans l'étonnement. D'un côté, je considère que Jésus-Christ loue la pauvreté, et que par la perfection de son exemple il nous invite à le suivre; et je vois, d'un autre côté, que de la plupart de ses ministres nous ne pouvons rien obtenir en choses sacrées ou profanes, si ce n'est avec de l'argent. Il en faut pour le baptême, pour la confirmation, pour le mariage, pour les ordres sacrés, pour la confession, pour la communion. Point d'extrême-onction sans argent, point de cloches sans argent...; si bien qu'il semble que le paradis soit fermé à ceux qui n'ont point d'argent. Tout est donc à l'avantage de ceux qui peuvent tout acheter, et qui vont au ciel moyennant finance. Un concile aurait porté remède à tous ces maux; il aurait diminué le nombre des fêtes chômées, source de ruine et de tant de vices nés de l'oisiveté. Un concile aurait mis un frein à la luxure et aux mœurs effrontées du clergé; car les clercs ont femmes et enfants, au grand scandale du peuple, de sorte qu'il vaudrait mieux qu'ils fussent mariés. »

Je n'insiste point sur la question du célibat des prêtres, sur laquelle Juan de Valdès s'étend longuement. Le célibat, qui déplaît tant au gentilhomme, à cause des scandales et des désordres qui en résultent, plaît au contraire infiniment à l'archidiacre, qui trouve qu'il est bien plus commode d'avoir toutes les femmes que de n'en posséder qu'une à laquelle il faut être fidèle : « Quelle sottise de prendre femme, et quel bonheur de mordre au fruit défendu! Vos femmes ne sont pas à vous, pauvres maris. « *Manteneilas vosotros, i gozamos nosotros de ellas,* » dit cyniquement l'honnête archidiacre. — Mais l'âme, reprend le gentilhomme, c'est-à-dire le salut? — Laissez donc, Dieu est miséricordieux; je me confesse à lui à mon coucher et à mon lever, je récite mes heures très-régulièrement, je ne prends à personne son bien, je ne prête point à usure, je ne suis ni un brigand ni un assassin, je jeûne toutes les fois que l'Église le commande, je ne passe pas un seul jour sans ouïr la messe. Et ne vous semble-t-il pas qu'il suffit de cela pour être chrétien? Quant au chapitre des femmes.... enfin, vous m'entendez, nous sommes hommes comme les autres, et Dieu est miséricordieux. » L'archidiacre est en veine de faire des confidences,

et il continue sur ce ton à décrire les mœurs élégantes du clergé avec une indulgence toute mondaine qui fait pressentir l'approche des casuistes. — Il faut être riche pour être vicieux, et l'on ne s'étonne point que la capitale du monde catholique, où l'on passe si commodément la vie, soit une ville d'argent et de plaisir. Le sac de Rome ne dura pas moins de huit jours; il rapporta aux troupes impériales plus de quinze millions de ducats, somme énorme pour le temps : tout fut pillé, saccagé, hormis l'église de Saint-Jacques des Espagnols et la maison de l'ambassadeur du roi de Hongrie, don Pedro de Salamanque, et chacun dut payer sa rançon : « *No quedó casa, ni Iglesia, ni hombre, de todos cuantos estaban en Roma, que no fuese saqueado i rescatado.* » L'archidiacre, peu touché du malheur public, déplore surtout le pillage de ces églises somptueuses, ornées d'or et de pierreries, et célèbres par de nombreux miracles et par les reliques de tant de saints. Son interlocuteur, qui pense tout autrement sur ce chapitre, ne laisse pas passer l'excellente occasion qui lui est offerte de flétrir avec énergie, en citant des faits, les faux miracles et la superstition fomentée par des hommes qui sont moins occupés de la gloire de Jésus-Christ que de la satisfaction de leurs appétits, « *que tienen en mas sus vientres que la gloria de Jesu-Cristo* ».

Le dialogue se termine par un éloge assez modéré de Charles-Quint. « L'Empereur, dit le gentilhomme de sa cour, est vraiment chrétien; il met toute sa confiance en Dieu; d'où vient que son affliction est tempérée dans les revers, et sa joie dans la prospérité. Il lui appartient de réformer l'Église et d'en être le restaurateur. Que s'il néglige de le faire, l'occasion lui en étant offerte, il aura une rude justification à faire pour avoir négligé de rendre un grand service à Dieu et un plus grand encore à toute la république chrétienne. »

Juan de Valdès mourut à Naples en 1540. Il est le premier des écrivains protestants de l'Espagne dans l'ordre des temps et du mérite. Son rôle de réformateur fut fort important; car en même temps qu'il écrivait pour ses compatriotes, il initiait les Italiens aux doctrines de la réforme, et l'Italie, dont il avait été forcé de faire sa patrie d'adoption, rendait justice à son caractère et à son talent. Voici en quels termes s'exprime, dans une lettre familière, un Italien qui partageait ses opinions religieuses : « Que deviendrons-nous, à présent que Valdès est mort? Ç'a été certes une grande perte et pour nous et pour le monde; car Valdès était un des hommes rares de l'Europe, ainsi que le témoignent pleinement les écrits qu'il a laissés sur les Épîtres de saint Paul et les Psaumes de David. Il était sans contredit un homme

accompli dans ses actions, dans ses paroles, dans tous ses conseils; une petite parcelle de l'âme gouvernait son corps débile et amaigri; et la partie la plus élevée, la pure intelligence, pour ainsi dire hors du corps, était sans cesse élevée à la contemplation de la vérité et des choses divines. Il me semble que quand tant de qualités, tant de science et de vertu sont réunies en un seul esprit, elles font la guerre au corps, et cherchent à s'échapper le plus tôt possible avec l'âme vers la demeure d'où elle vient. »

En attaquant les abus de l'Église catholique romaine, les réformateurs, Valdès comme les autres, portaient les coups à la tête, c'est-à-dire au Pape, à l'idole du temple. Pour les protestants, le Pape c'était l'Antechrist : ce nom sert de titre à bon nombre de pamphlets de ce temps-là. Celui qui figure dans la collection des réformateurs espagnols est une traduction, ou, mieux, une imitation d'un ouvrage italien, faite par Alonso de Peñafuerte, auteur entièrement inconnu; circonstance favorable à la conjecture de l'éditeur, lequel prétend, avec quelque apparence de raison, que Peñafuerte n'est qu'un pseudonyme. Les opuscules de cette espèce étaient généralement accompagnés de gravures sur bois, grossières, mais expressives; c'étaient ordinairement des caricatures du Pape et des principaux dignitaires de l'Église, des prêtres et des moines, des satires peintes de la cour de Rome, mises à la mode dès l'année 1520, par Lucas Cranach, dans un recueil intitulé « *Passion du Christ et de l'Antechrist* », une antithèse en images du christianisme et du catholicisme, de Jésus-Christ et de son vicaire. Luther, qui connaissait à fond les instincts populaires, avait beaucoup de goût pour ces petits livres *illustrés*, comme on dit aujourd'hui : il les réputait excellents pour l'instruction du peuple. Les réformateurs espagnols n'eurent garde de négliger ce moyen efficace de propager leurs doctrines. Dans cette *Image de l'Antechrist*[1], toute la morale est résumée en trois gravures. La première, en tête du livre, représente le pape Alexandre VI, entouré de cardinaux, de prélats et de moines, et recevant à genoux les instructions écrites de son père le Diable : « De son père le Diable, dit une légende en vers placée au-dessous, l'Antechrist reçoit les lois en vertu desquelles il tyrannise la conscience des rois et des sujets. »

De su padre, el diablo, recibe el Antecristo las leyes
Con que tiraniza conciencias de vassallos i reyes.

[1] « Imagen del Antecristo », sans date, sans indication du lieu de l'impression et du nom de l'imprimeur.

A la fin du volume, deux gravures placées l'une au-dessous de l'autre représentent : la première, l'ascension du Christ entouré de ses Apôtres avec cette légende :

A Cristo, el Señor, con triunfo i gozo
Le recibe el Cielo, para perpetuo reposo.

La seconde nous montre le Pape, la tête en bas, emporté en enfer par les diables, avec cette légende :

En el infierno de fuego es por pena debida,
El Antecristo lanzado para perpetua manida.

Ces deux tableaux représentent le sort qui attend ceux qui suivront la vraie religion ou la fausse, celle de Dieu ou celle du démon. Un avis au lecteur, en forme d'exhortation chrétienne, explique le but et l'utilité de cet opuscule, où l'on trouve un portrait achevé de l'Antechrist, tiré des divers passages de l'Écriture, et une énumération rapide, mais assez complète, de tous les vices que les protestants découvraient dans l'Église romaine. C'est une opposition perpétuelle entre les principes du bien et du mal, entre l'esprit de l'Évangile et la superstition des idolâtres. On y trouve aussi une généalogie de l'Antechrist, fils de Satan, fils du péché : le péché engendra l'ignorance, l'ignorance engendra l'erreur, l'erreur engendra la superbe, et ainsi de suite en descendant l'échelle de l'iniquité jusqu'au fond de l'abîme de perdition. Je fais mention de cet opuscule, non pas à cause de son contenu, de sa valeur intrinsèque, qui est petite, mais uniquement à titre de curiosité, et pour montrer que les réformateurs espagnols n'avaient rien négligé de ce qui pouvait servir à ébranler l'Église romaine et l'autorité pontificale.

Dans le même volume figure un ouvrage autrement important. C'est une lettre adressée à Philippe II, avec cette épigraphe empruntée au livre de la *Sagesse :* « Puisque vous aimez le trône et le sceptre, ô Rois du peuple, goûtez la sagesse, afin de régner à perpétuité; aimez la lumière de la sagesse, vous tous qui présidez aux nations [1] ». J'ignore

[1] « Carta enviada á nuestro augustisimo señor principe don Philippe, rei de España, de Inglaterra, de Napoles, i de las Indias del Perú, etc., en que se declaran las causas de las guerras, i calamidades presentes, i se descubren los medios i artes con que son robados los Españoles, i las mas vezes muertos, cuanto al cuerpo, i cuanto al ánima : i, contra estos daños, se ponen juntamente algunos remedios que son proprios i eficazes; de los cuales puede usar Su Majestad, para conservacion de sus Repúblicas, i cada uno de sus vasallos, en particular, para poderlos evitar, i ser preservados en vida, i enriquezidos de todo bien temporal i eterno. » Le nom de l'auteur, celui de l'imprimeur et le lieu de l'impression manquent également.

si cette lettre arriva à son adresse; mais je suppose que celui à qui elle était destinée, s'il en prit connaissance, ne dut pas en éprouver une bien grande satisfaction. Sous la forme d'une représentation sévère et énergique, la lettre à Philippe II contient des vérités qui ne pouvaient que déplaire à un monarque absolu. Si respectueuses que soient les remontrances, elles renferment l'expression de l'opinion publique la plus avancée, c'est-à-dire les avis d'un conseiller qu'on ne consultait guère en ce temps-là. La religion, la morale et la politique y tiennent une grande place; les idées aussi saines que hardies annonçent un esprit observateur et solide, un homme d'expérience et de sens, versé dans la connaissance des choses divines et dans le maniement des affaires, non moins préoccupé des intérêts spirituels que de la prospérité publique.

L'auteur commence par protester de son respect pour les autorités, en rappelant que tout pouvoir vient de Dieu, non sans faire remarquer qu'à cause de cela précisément, ceux qui exerçent le pouvoir ne doivent point oublier Dieu, de qui ils le tiennent. Donc que le roi soit familier avec la loi de Dieu, qu'il y puise sans cesse de salutaires inspirations, afin de se conduire conformément à sa volonté; et la volonté de Dieu est que les royaumes chrétiens soient maintenus en justice, sainteté et crainte. Le prince doit avoir l'œil ouvert et la vue perçante, et veiller constamment pour le bien commun. La paix et la prospérité du peuple, tel doit être le but de ses efforts. Les guerres qui agitent la chrétienté sont comme des avertissements d'en haut; et il dépend du Roi que les maux présents ne se prolongent et n'en entraînent de plus grands encore. Philippe II était alors au plus fort de ses démêlés avec le souverain pontife, Paul IV, et cette circonstance explique le ton hardi de cette lettre. Le roi de France, sollicité, soutenu par le Pape, a rompu la trêve qu'il avait obtenue, faisant pis que le Turc, lequel aurait au moins tenu sa parole. Mais le vrai coupable, c'est le Pape : son désir a toujours été de faire la guerre, même avant son exaltation. « L'origine de toutes les actions du Pape et de ses prétentions exorbitantes, c'est la haine qu'il porte à la majesté impériale de votre père, à votre majesté, à vos domaines et royaumes, son inimitié invétérée contre la race espagnole, dont il voudrait verser le sang et le boire. » Il n'a fait qu'irriter, fomenter les haines, rallumer le feu mal éteint. Violant le droit des gens, il a fait jeter en prison l'ambassadeur d'Espagne, Garcilaso de la Vega; il a fait arrêter et torturer Juan Antonio de Tasis, grand maître des postes, il a commis mille autres insolences, et l'Espagne comprend à peine qu'elle ne recueille que ce qu'elle a

semé, le fruit de son abjecte sujétion, de son obéissance passive au saint-siége. Il faut juger de l'homme par ses œuvres : le Pape prodigue au Roi publiquement l'injure et l'insulte; il se conduit en ennemi acharné; il est plein de mépris pour ceux qu'il devrait respecter. La faute en est aux Rois qui, faisant si peu d'estime de leur propre dignité, s'abaissent jusqu'à lui baiser le pied, se prosternent devant lui, en signe de dépendance. Est-il étonnant qu'il les foule dans sa superbe et qu'il marche pour ainsi dire sur le sceptre et sur la couronne? A force d'obéir au Pape et à ses lois, on a oublié Dieu et ses commandements, et les souverains ont courbé le front devant celui dont l'hypocrisie est le grand conseiller. Le Pape, ne consultant que ses intérêts, que ses caprices, déclare les uns amis, les autres ennemis, les uns orthodoxes, les autres hérétiques, les uns condamnés sans rémission, les autres absous de tout péché; il dispose à son gré de l'enfer et du paradis, et en inventant le purgatoire, il a découvert une mine inépuisable. Il fait la loi aux plus puissants, et il ne connaît lui-même ni frein ni loi. « Car étant, comme le dit et le pense la foule imbécile, Dieu sur terre, il est clair qu'il a plein pouvoir de commettre toute injustice, de perpétrer toute sorte de crimes, d'offenser qui bon lui semble. » Le roi d'Espagne a été injurié, insulté, maudit par le Pape; et il n'a rien fait qui pût mériter tant de haine, puisqu'il n'est point ennemi de Dieu ni de son Église. Que s'il a violé des lois et des décrets, ce qui n'est point, ni ces lois ni ces décrets ne sont de l'Église, mais de l'invention et du fait du Pape et de ses prédécesseurs. Il est vrai qu'aux yeux du Pape ces décisions arbitraires doivent avoir plus de crédit que les volontés de Dieu, violées, transgressées à chaque instant par ceux-là mêmes qui devraient les faire observer; car ceux qui font des lois d'oppression et de rapine dédaignent volontiers, nient même les lois divines contraires à celles qu'ils ont fabriquées. Obéissance est due au saint-siége apostolique, s'il est véritablement tel, c'est-à-dire si celui qui l'occupe ne s'écarte point des enseignements des Apôtres ordonnés par Jésus-Christ; car à ceux qui suivent et imitent Jésus-Christ, on doit vénération et respect. Le saint-siége apostolique, ce n'est pas un trône, c'est le ministère apostolique, la doctrine même des Apôtres, l'imitation constante de Jésus-Christ. Mais quand le siége dit apostolique est contraire en tout ou en partie à la doctrine des Apôtres, quand il déclare la guerre à Jésus-Christ, en professant des doctrines non évangéliques, ce n'est plus le siége apostolique, mais le siége d'apostasie et de Satan. De là découle tout le mal qui tourmente la chrétienté, et l'aveuglement et la superstition des hommes, et la perversion des consciences. — Les exem-

ples ne manquent point pour confirmer ces assertions, et l'auteur, qui n'a garde de négliger les arguments de ce genre, en fait un petit choix qui permet d'apprécier d'après leurs œuvres quelques-uns des successeurs de saint Pierre. Le pape Paul IV ne diffère pas de ses prédécesseurs, il est animé du même esprit, et sa conduite est conforme aux inspirations qu'il reçoit de celui qui l'a élevé, de Satan. Il faut enfin que les Espagnols, si dévoués et si dévots, sachent bien à qui ils sont restés si longtemps fidèles, au détriment de leurs âmes et consciences, pour ne rien dire des tributs considérables que Rome prélève sur leurs biens. Tous les Papes prennent le titre de vicaires de Jésus-Christ. Combien y en a-t-il qui l'aient mérité, combien qui aient vécu saintement, honnêtement, chastement, en un mot d'une manière conforme aux préceptes de l'Évangile? Ne sait-on pas que la capitale du catholicisme est aussi un centre de corruption, un lieu de débauches, une sentine de vices, une nouvelle Babylone? Le Pape propage effrontément des maximes de superstition contraires au véritable esprit du christianisme, il trafique des âmes et des choses les plus saintes, il vend au poids de l'or ce qui ne peut s'obtenir que par la foi, ce que la grâce seule peut donner; il ne défend pas le culte des idoles, il les fait adorer, se fait adorer lui-même, et reçoit des honneurs qui sont dus uniquement à Dieu. Les principes du Pape ne sont point ceux de Jésus-Christ, et c'est précisément à cause de cela qu'il défend la prédication de l'Évangile et la lecture des livres saints. Son autorité temporelle est d'invention humaine. On a vu des Papes athées : ils renient Dieu et le Christ comme saint Pierre, dont ils se disent successeurs et disciples, mais qu'ils se gardent bien d'imiter dans sa pénitence. Ils préfèrent imiter Judas, chef des traîtres et des hypocrites, qui vendit son maître pour de l'argent. L'Église de Dieu, l'Église véritable n'est point à Rome; et le Pape n'est point le successeur de saint Pierre, puisque saint Pierre ne fut jamais pape.

La conclusion de tout cela, c'est que le prétendu saint-siége de Rome ne peut être qu'un siége d'apostasie, un siége diabolique. Par conséquent le roi d'Espagne, ayant été déclaré par celui qui l'occupe ennemi de l'Église, doit être assuré qu'il est au contraire l'ami de l'Église et du saint-siége apostolique. Mais combien y en a-t-il qui comprennent cela et qui, jugeant du Pape par ses actes, sachent l'apprécier ce qu'il vaut? Et ce qui est fâcheux et insupportable, c'est qu'il faut approuver comme venant de Dieu ce qu'il fait et ce qu'il dit par l'inspiration du démon. « En quoi nous, Espagnols, nous sommes les plus tenaces et l'emportons sur tous les autres peuples chrétiens. Nous

sommes aveugles, sourds, insensés, comme les gens que leurs sens abusent. Vrai chrétien et luthérien, c'est tout un; car les ennemis du Christ et ses persécuteurs appellent luthériens ceux qui suivent la vraie doctrine chrétienne. Les défenseurs opiniâtres et intéressés des abus de Rome, ceux qui en vivent, ne disent point toutes les choses honteuses qui se passent à Rome. Mais ce que les prétendus ministres du Roi cachent avec soin, les serviteurs du Roi ne doivent point le celer. » Et à cette occasion, l'auteur cite, analyse et commente avec une complaisance manifeste, avec beaucoup de malice et d'à-propos, la lettre plus que sévère adressée à Paul IV par le duc d'Albe; moyen ingénieux de rappeler à Philippe II les vives remontrances que son généralissime avait dû adresser au Pape, en rejetant sur lui la responsabilité de tout le mal qui s'était fait en Italie, par suite de la guerre dont il avait été le promoteur, et dont il eût été sans doute la première victime, si le roi d'Espagne, honteux d'avoir vaincu le souverain pontife et de l'avoir tenu si longtemps en échec, ne se fût à la fin humilié devant lui comme pour se faire pardonner sa victoire. Ainsi le voulaient les principes de son inflexible politique, et le duc d'Albe, qui avait traité le Pape avec tant de hauteur, fut obligé, à son grand déplaisir, de lui demander pardon à genoux pour lui et pour son maître.

Puisque le Pape est un souverain absolu et qui ne relève de personne, il devrait au moins interroger sa conscience. « Mais alléguer au Pape la conscience, c'est vouloir ruiner son royaume; car, ôtez les péchés, les abominations, et il n'y aura plus ni papauté ni Pape. Son royaume est fait de tout cela, d'injustices canonisées, de cruautés revêtues du nom de miséricorde, d'achats et de ventes. Autre est le royaume de Jésus-Christ, et l'incompatibilité des deux est manifeste. Si le Pape est au-dessus du concile, comme le disent et l'affirment ses esclaves, ses mercenaires, ceux qui sont à sa solde pour établir et maintenir partout sa tyrannie; si le Pape est au-dessus du concile, il sera à plus forte raison au-dessus du consistoire des cardinaux, inférieur au concile; et si dans le concile on fait sa volonté, à plus forte raison la fera-t-on dans le consistoire, où son autorité est bien plus grande, plus immédiate, plus active. Donc, ni de lui ni de son consistoire il ne faut rien attendre de bon pour la chrétienté. L'Espagne donne au Pape son argent et son sang, elle donne sans compter, et elle est foulée, pressurée par le Pape, qui la déteste cordialement et loue sa fidélité inaltérable; dispenses, indulgences, bulles, jubilés, grâces de toute sorte, non pas gratuites, mais qui coûtent fort cher, elle paye

et approuve tout avec une générosité qui n'est que de l'aveuglement. Car l'ennemi est chez elle, dans son sein, et elle ne le voit pas. Exploitée comme une mine, elle accepte encore des « vice-Papes », des inquisiteurs, défenseurs assermentés de tous les abus, de toutes les impiétés, de toutes les impostures du Pape, qu'ils ont juré de défendre, et non pas la foi du Christ, de laquelle ils n'ont point connaissance, car ils l'aimeraient s'ils la pouvaient connaître, et ils ne condamneraient point, ne citeraient point tous les jours à leurs tribunaux ceux qui la connaissent et la pratiquent, comme faisaient jadis Hérode et Pilate. Savants dans les lois du Pape, ils sont ignorants des lois de Dieu; canonistes consommés et détestables théologiens (observation judicieuse et très-exacte), combien n'en a-t-on pas vu qui, après cinq ou huit ans d'exercice dans leurs fonctions d'inquisiteur, n'avaient pas ouvert la Bible, ne savaient point qu'elle existe ni en quelle langue elle est écrite! Comment donc pourraient-ils défendre la foi qu'ils ignorent? Ils ne connaissent ni l'Ancien Testament ni le Nouveau; en revanche, ils possèdent à fond les décisions de Rome et les décrétales, et toute leur foi repose sur cette connaissance. Aussi le culte du Pape a-t-il remplacé la vraie religion : de là cette opinion trop fondée des hommes qui connaissent la vérité, que depuis longtemps Dieu et son Christ sont bannis de l'Espagne. La faute en est aux Espagnols, qui ont petit à petit abandonné Dieu pour les idoles, qui ont sacrifié la spiritualité au culte matériel. On ne tient compte des commandements de Dieu, et l'on s'incline devant les décrets du Pape. Ses décisions ont-elles donc force de loi? Et parce qu'il lui a plu de déclarer l'Empereur et le roi son fils ennemis de l'Église, faut-il les regarder comme tels? Celui qui n'inspire que le mal, qui ne fait que le mal, qui provoque la guerre et sème sans cesse des germes de discorde, celui-là doit-il être vénéré, respecté, obéi? Cette obéissance servile à un monarque étranger qui fait le mal et empêche le bien, cette soumission empressée, aveugle, est pour un peuple une source de calamités et un éternel déshonneur. Qu'importe au Pape la prospérité de l'Espagne? Que lui fait sa considération? C'est à celui qui la gouverne que le soin est commis de veiller à ses intérêts les plus chers. C'est sa mission, son devoir, la plus belle et la plus inaliénable prérogative de sa couronne. C'est à lui qu'il appartient de remédier à tous les maux présents et d'en tarir la source. Le Roi tient son pouvoir de Dieu, qui l'a établi pour le bien de la nation, et non pas du Pape, intermédiaire inutile entre la nation et le Roi, entre Dieu et le Roi, et qui n'intervient que pour absorber la substance de la nation. Les sommes qu'il tire de l'Espagne sont incal-

culables; et ses grâces qui ne représentent rien lui rapportent d'immenses bénéfices. Aucune loi n'oblige de donner de l'argent au Pape, et il est absurde de lui payer tribut. Il est temps de faire cesser cet abus; il est temps de ne plus fournir un aliment à ses forces, de ne plus s'épuiser pour accroître sa puissance. Il faut oser ce que le droit commande, ce que la raison conseille, imiter l'exemple de Philippe le Bel et de Henri II, rois de France, qui domptèrent par ce moyen Boniface VIII et Jules III. Un moyen plus simple encore et qui vaut tous les autres, c'est de favoriser en Espagne la prédication de l'Évangile dans toute sa pureté, la connaissance de Jésus-Crist, Maître souverain et Sauveur unique, « que el Evangilio de Jesu-Christo sea puramente predicado en sus reinos, i que sea Jesu-Cristo conozido por solo Redemptor i Señor ». Tel est le devoir d'un roi chrétien, et s'il ne fait pas ainsi dans son royaume, il ne mérite point le nom de roi. La vraie doctrine évangélique régénère les esprits et les affranchit de la peur des excommunications et de la tyrannie que font peser sur les consciences ces inquisiteurs cruels et rapaces, juges d'iniquité, lieutenants du Pape, qui se proclament les guides et les lumières des fidèles, et qui ne sont en réalité que les auteurs de la ruine de l'Espagne. « Ellos se dizen ser las lumbreras por donde los otros veen á Dios, pero verdaderamente son autores i caudillos de la perdicion de España. »

Tout cela est d'une grande exactitude et parfaitement inattaquable. Aussi l'auteur, arrivé à la fin de ses remontrances, s'excuse-t-il de sa franchise : c'est l'amour de la vérité qui l'a forcé d'appeler les choses par leur nom. Il n'a fait que son devoir en signalant le mal et la source du mal, et il ne pense pas qu'on puisse lui reprocher d'avoir calomnié le Pape et ses lieutenants. La prostituée de l'Apocalypse, c'est Rome, dont les événements récents ont dévoilé encore une fois toutes les turpitudes.

Cette lettre, écrite avec une grande énergie, avec passion, est un véritable manifeste contre le Pape, une critique hardie et amère de la politique suivie par le roi d'Espagne. Elle a dû être écrite avant l'année 1558, car on n'y fait pas mention de la mort de Charles-Quint, et d'ailleurs elle est extraite d'un volume qui renferme, avec l'image de l'Antechrist, deux ouvrages imprimés en 1556 et 1557 : ce sont les commentaires de Juan de Valdès sur les Épîtres de saint Paul, publiés à Venise par le réformateur espagnol Juan Perez; le format et les caractères sont les mêmes, et toutes ces circonstances permettent de supposer que l'auteur véritable de la lettre adressée à Philippe II n'est

autre que le docteur Juan Perez lui-même. Quel qu'il fût, il est certain qu'il connaissait Rome et les affaires, et qu'il détestait le souverain pontife. Le portrait de Paul IV n'est pas flatté, loin de là, mais je ne pense pas qu'on l'accuse de n'être point ressemblant. Homme grave et austère avant son exaltation, sa conduite fut tout autre dès qu'il eut ceint la tiare. L'ambassadeur de Venise, B. Navagero, excellent observateur, nous apprend que Paul IV se livrait avec excès aux plaisirs de la table; ses repas ne duraient pas moins de trois heures; il mangeait et buvait outre mesure, et quand sa tête était échauffée par le vin, il se livrait aux emportements de la passion, et s'oubliait jusqu'à révéler des secrets importants. C'est alors qu'il laissait éclater sa haine contre les Espagnols; il les appelait « des hérétiques, des schismatiques maudits de Dieu, une semence de Juifs et de Maures, la lie du monde », et il déplorait la misère de l'Italie, qui était réduite à servir une nation si abjecte et si vile. Ainsi s'exprimait le vicaire de Jésus-Christ, dont la maxime favorite était celle-ci : « Le pontificat a été fait pour que le pontife mette sous ses pieds les empereurs et les rois. » Charles-Quint ne pouvait souffrir ses violentes diatribes, et il manifesta plus d'une fois combien il était excédé « de las furias de Su Santidad ». Philippe II, plus patient que son père, fit amende honorable; il s'humilia devant celui qu'il pouvait abaisser, et sa conduite fut précisément opposée à celle que l'engageait à suivre l'auteur de la lettre dont on vient de lire l'analyse.

II.

Si le docteur Juan Perez n'est pas l'auteur de l'*Image de l'Antechrist* et de la lettre à Philippe II, il est au moins probable qu'il en a été l'éditeur. On a de lui une Épître de consolation[1], « Epistola consolatoria », adressée aux protestants espagnols durant la grande persécution. C'est une exhortation chrétienne non moins remarquable par l'élévation des pensées que par la perfection du style.

Juan Perez de Pineda était originaire de Montilla, en Andalousie. On ne sait rien sur la date de sa naissance, rien sur ses premières années. Ses écrits témoignent qu'il avait reçu une forte éducation, de

[1] « Epistola para consolar á los fieles de Jesu-Cristo, que padecen persecucion por la confession de su nombre : en que se declara el proposito y buena voluntad de Dios para con ellos, y son confirmados contra las tentaciones y horror de la muerte, y enseñados como se han de regir en todo tiempo prospero y aduerso. De MDLX años. »

même que les charges importantes qu'il remplit de bonne heure attestent sa haute capacité. Au commencement de l'année 1527, Charles-Quint l'envoya à Rome comme chargé d'affaires dans un temps où les négociations étaient devenues difficiles entre le Pape et l'Empereur. Érasme était alors persécuté avec acharnement par les théologiens espagnols, et l'on peut voir dans la correspondance de Louis Vivès toutes les haines qui s'agitaient pour le perdre. Charles-Quint protégeait Érasme, et il avait particulièrement chargé Juan Perez d'obtenir un bref du Pape en sa faveur. Clément VII adressa en effet un bref à l'archevêque de Séville, don Alonso Manrique, lui enjoignant d'imposer silence, sous peine d'excommunication, aux contradicteurs, aux adversaires d'Érasme. On a retrouvé et récemment publié les lettres de Juan Perez adressées à Charles-Quint touchant cette négociation singulière.

Rome fut prise au mois d'août de la même année par les troupes impériales, et livrée pendant huit jours au pillage. Juan Perez fut soumis à la rançon, comme tous les habitants de la ville; il était alors dans la maison de don Antonio de Salamanca, prélat instruit et ami des beaux-arts, frère de l'ambassadeur du roi de Hongrie. Il est probable que, dès ce temps-là, Juan Perez inclinait vers les doctrines de la réforme; ses relations avec Juan de Valdès autorisent cette conjecture. C'est de lui, en effet, que le célèbre réformateur tenait les détails qu'il a consignés dans ses deux dialogues. De retour en Espagne, Perez se fit recevoir docteur en théologie, peut-être en droit canon, et il prit bientôt après la direction d'une école publique de Séville, « el Colegio de la Doctrina », qui devait être plus tard un des foyers du protestantisme. C'est à cette époque qu'il connut intimement le célèbre docteur Égidius, Vargas, Constantino Ponce de la Fuente, et les autres chefs de la réforme. Lors du procès intenté à Egidius, quelques partisans des doctrines nouvelles se réfugièrent en Suisse et en Allemagne. Juan Perez était du nombre; parmi ses compagnons d'exil, on remarque deux hommes célèbres par leurs écrits, Casiodoro de Reyna et Cypriano de Valera. Tous les trois travaillèrent successivement à la traduction et à l'impression de la Bible en espagnol. Juan Perez alla droit à Genève, où il acheva en cinq ans ses traductions du Nouveau Testament et des Psaumes, imprimées en 1556 et 1557. La dédicace de sa traduction du Nouveau Testament est une profession de foi protestante, comme celle de Dryander. Ce dernier avait dédié son travail à Charles-Quint, Juan Perez dédia le sien à Jésus-Christ. Sa traduction des Psaumes est dédiée à doña Maria de Austria, reine de

Hongrie et de Bohême et régente des Pays-Bas; elle est précédée d'un éloquent discours « sur l'utilité des Psaumes ».

Vers la même époque, il imprima, d'après l'autographe, les commentaires de Juan de Valdès sur les Épîtres de saint Paul. En se faisant l'éditeur de Juan de Valdès, Perez recueillait pour ainsi dire sa succession, et devenait le continuateur de son œuvre. Tous ses écrits n'avaient qu'un but, la propagation de la doctrine évangélique parmi ses compatriotes. Les livres publiés par ses soins formaient une petite bibliothèque protestante; ils servirent à l'instruction religieuse des réformés d'Espagne, où ils furent introduits par Julian Hernandez de Villaverde. Suivant les uns, ces livres furent déposés chez don Juan Ponce de Léon (brûlé dans l'auto-da-fé du 24 septembre 1559), lequel se chargea de les distribuer à ses coreligionnaires de Séville et des environs. D'autres prétendent que le dépôt se fit dans le couvent des Hiéronymites de San-Isidro. En traversant la Flandre, Julian Hernandez avait donné un exemplaire du Nouveau Testament à un artisan; celui-ci montra le livre à un prêtre, et donna en même temps le signalement du colporteur. Ce dernier fut pris au moment où il quittait l'Andalousie pour aller s'embarquer en Portugal, près de la ville de Palma. Il fut trahi par un faux frère et découvert par un émissaire du saint-office. L'arrestation de Julian Hernandez coïncide avec une circonstance qui mérite d'être notée. Barthélemy Carranza, de retour d'Angleterre, était alors en Belgique (1557), et il dénonçait au roi son maître l'introduction des livres protestants en Espagne, en même temps qu'il dressait une liste des personnes qui, pour cause de religion, s'étaient réfugiées en Flandre ou en Allemagne. Lors de son arrestation, cette liste fut trouvée dans ses papiers, et cette preuve irrécusable du zèle qu'il avait déployé contre les partisans de la réforme fut invoquée comme une pièce en sa faveur.

Juan Perez dut apprendre en même temps l'arrestation de l'intrépide Julianillo et la nouvelle des persécutions qui frappèrent immédiatement cette Église protestante de Séville, dont sa sollicitude précipita la ruine. Il était un des fondateurs de cette communauté naissante et sitôt dispersée. Dans sa douleur, il écrivit son Épître de consolation, et l'adressa à ses coreligionnaires persécutés; elle fut imprimée en 1560, dans un format qui devait en rendre la circulation plus facile. Mais on ne sait pas si cette Consolation parvint aux affligés ni si elle arriva à temps. Dans le premier acte de foi de Séville, vingt et un protestants furent brûlés vifs, et quatre-vingts condamnés à diverses pénitences, le 24 septembre 1559. Dans le second, 22 décembre 1560, quatorze

personnes furent brûlées et trente-quatre réconciliées, parmi lesquelles huit femmes distinguées par la naissance et par l'éducation, dont cinq étaient de la même famille, Maria Gomez, trois de ses filles et une de ses sœurs. Dans cette cérémonie triomphale, on remarquait trois statues, qui furent livrées aux flammes; Egidius, Constantino et le docteur Juan Perez lui-même furent brûlés en effigie; les deux premiers étaient morts depuis longtemps. Quant au docteur Perez, qui eut l'honneur de figurer à côté de ces deux hommes illustres, il était à Genève, où il remplissait les fonctions de ministre de l'Évangile dans la congrégation des protestants espagnols. Dans la suite, le docteur Juan Perez passa en France, et il fut pendant quelques années pasteur de l'Église de Blois; vers la fin de sa vie, il fut nommé chapelain de la duchesse de Ferrare, fille de Louis XII, et il alla remplir ses nouvelles fonctions au château de Montargis, où la duchesse s'était retirée en 1559, lors de la mort de son mari, et où elle continua, comme elle l'avait fait à Ferrare, de protéger les réformés. Juan Perez mourut à Paris dans un âge fort avancé; il voulut que tous ses biens fussent consacrés aux frais d'impression d'une Bible en espagnol. On suppose, non sans raison, que lui-même en avait fait une traduction complète. En effet, l'édit prohibitif de l'année 1559 (17 août) défend, entre autres écrits du docteur Juan Perez, « la Biblia sagrada traducida en lengua castellana », et cette indication du catalogue expurgatoire ne saurait s'appliquer à la traduction de la Bible de Casiodoro de Reyna, laquelle ne fut publiée pour la première fois qu'en 1569.

D'après Théodore de Bèze, qui l'avait connu et familièrement pratiqué, le docteur Juan Perez était un fort savant homme et d'une grande piété, dont les écrits aidèrent puissamment à la propagation de la doctrine évangélique parmi les réformés de Séville et autres endroits de l'Espagne. Mac-Crie reconnaît avec beaucoup de jugement que les écrits de Juan Perez en langue espagnole ont une très-grande valeur; ils se distinguent en effet par la solidité du savoir, par la correction, la pureté et l'élégance non affectée du style. Outre ses traductions du Nouveau Testament et des Psaumes, il avait composé un catéchisme, soi-disant revu par les inquisiteurs, un Sommaire de la doctrine chrétienne et l'Épître de consolation. Tous ces ouvrages ont dû sortir des presses de Crespin, fameux imprimeur de Genève.

Résumons l'Épître de Juan Perez. La foi fait les martyrs, c'est-à-dire les hommes forts, capables de souffrir et de mourir pour la foi. A ceux donc qui, pour ne pas mentir à leurs croyances, endurent les tourments en attendant la mort, il faut donner force et courage en

leur rappelant la cause pour laquelle ils souffrent, en soutenant l'espérance qui naît de la foi, qui la confirme et l'entretient. Au chrétien persécuté pour son attachement à la doctrine de l'Évangile, il faut rappeler les préceptes et les promesses de l'Évangile, lui montrer le triomphe après l'épreuve. Ainsi a fait le docteur Juan Perez. Son Épître est une véritable exhortation chrétienne qui cherche des motifs de consolation dans l'Écriture. On s'aperçoit, rien qu'en lisant le titre, qu'elle est conçue dans l'esprit de l'Évangile, et c'est par là qu'elle offre une grande ressemblance avec les exhortations que les premiers chrétiens adressaient dès les temps apostoliques à ceux des leurs qu'atteignait la persécution. « A tous les fidèles aimés de Dieu et persécutés pour son Évangile, Juan Perez, salut dans le Seigneur. La persécution que nous souffrons est cruelle et pleine de périls; car nos persécuteurs ne sont ni Turcs ni païens, mais baptisés comme nous; ils se disent enflammés du zèle du Seigneur, et ils prétendent que ce qu'ils font pour nous affliger, ils ne le font qu'en vue de servir Dieu et de mériter le ciel. Raison de plus pour affermir notre foi dans le Christ, source de la vraie connaissance, de peur d'imiter les apostats, que la crainte ramène au bourbier d'où ils étaient sortis. Pour échapper à la persécution, ils se font persécuteurs, en sorte que leur fin est pire que leur commencement. Des hommes il ne faut rien attendre, si ce n'est affliction ou indifférence; en Dieu seul est notre espoir et notre confiance. Notre devoir est de le supplier avec ferveur que son règne advienne, afin qu'il soit l'unique maître des consciences par lui rachetées. En attendant qu'il exauce nos vœux, il faut se conformer à sa volonté et le remercier de nous avoir tirés de la fange. Ce que nous faisions auparavant ne pouvait lui plaire, puisque notre conduite dépendait uniquement de notre opinion, non de sa connaissance et de l'amour de sa volonté. Vous étiez dans l'abîme, et vous voilà sur le seuil de la gloire. Vous n'attendez plus rien de tous ces médiateurs qui se plaçaient autrefois entre Dieu et vous, et vous savez de science certaine que Jésus-Christ est la cause unique du salut, le seul rédempteur. Songez à ce que vous étiez, à ce que vous êtes; vous souffrez parce que vous êtes les privilégiés, les élus, et vos souffrances, qui vous font ressembler davantage à Jésus-Christ, sont d'autant plus agréables à son Père. Ne faut-il pas que les membres ressemblent à la tête? Nous souffrons comme Jésus-Christ et pour la même cause. Puisque celui que nous reconnaissons pour notre maître, que nous suivons et devons imiter, a reçu tant d'affronts, éprouvé tant de souffrances, faut-il regretter le temps où nous regorgions de biens périssables, où nous

étions vêtus de précieuses étoffes? Pour avoir recherché la gloire de son père, il fut condamné, réprouvé par les hommes; nous ne devons donc pas rechercher leur approbation. Celle de Dieu doit nous suffire, qui proclame la bonté de notre cause et fait pencher vers nous la balance de la justice. Nous n'avons qu'à suivre le chemin qu'il nous a tracé pour arriver au but de nos efforts : associés à lui par la croix, nous le serons aussi dans la gloire. Donc, conformons-nous à sa volonté, car c'est d'elle que tout dépend. Les hommes s'agitent, et la Providence veille, et rien ne se fait sans son consentement. Que sont nos persécuteurs, ceux qui nous emprisonnent, nous torturent et nous font mourir? Des hommes comme nous, des instruments dans la main de Dieu, qui s'en sert aujourd'hui et qui demain peut les briser. Ce qu'ils font contre nous tourne à notre propre bien, et ce qu'ils prétendent est pour le mal; ils se perdent par leur aveuglement, ils nous sauvent en croyant nous perdre. Il voudraient nous détruire, nous anéantir, et ils ne savent point que les maux qu'ils nous font sont des bienfaits de Dieu et des témoignages de sa grâce. Avant d'être de vrais chrétiens, nous étions comme des loups, soyons à présent des brebis dociles, incapables de nuire, capables de souffrir, prêts à tout supporter sans nous plaindre. Tels nous devons être. Les hommes nous persécutent avec la férocité du lion, ils nous affligent avec la rage et la cruauté du loup, ils nous déchirent comme le tigre, nous tendent des embûches avec l'astuce du renard; contre nous ils mettent en œuvre toute sorte d'artifices et d'inventions cruelles. Faut-il pour cela leur ressembler, leur rendre tout le mal qu'ils nous font? Non certes, car Jésus-Christ ne nous a pas appelés à lui pour nous rendre semblables à eux, et par cela même qu'il nous a appelés, il a voulu qu'avec eux nous n'eussions rien de commun. Il nous appelle pour être ses enfants, et nous devons nous conformer à son exemple, l'imiter, le prendre pour modèle. Loin de haïr nos persécuteurs, aimons-les sincèrement; ne sont-ils pas bien à plaindre? Leur égarement les perd; ils croient servir Dieu, et ils lui font la guerre; leur conscience est contre eux, elle proteste et crie nuit et jour. Aveugles, esclaves du péché, ils ne savent point ce qu'ils font; il faut prier Dieu qu'ils sortent de leur égarement. Tels sont nos ennemis, plus dignes de pitié que de haine. Ils ne peuvent rien contre nous, puisqu'ils ne peuvent rien contre Dieu, avec lequel nous sommes. Plus nous souffrons, et plus nous devons compter sur l'amour de Jésus-Christ; de lui nous viennent la force et la persévérance; nos souffrances sont la marque infaillible de notre élection. Elles doivent nous plaire et non

pas nous surprendre. Ne nous a-t-il pas invités à porter sa croix, à boire son calice? En nous mettant à l'épreuve, il s'assure de notre foi, de notre patience, de notre amour pour lui. L'épreuve par la patience avive l'espérance. Ainsi, tout ce que Dieu permet que nous souffrions nous achemine vers le salut promis, nous rapproche toujours davantage du but désiré. Pour combattre fermement, il faut imiter David et s'armer comme lui de confiance en Dieu. Rien ne résiste à cette armure. Comment firent les Apôtres dans les mauvais jours? Ils triomphèrent par la patience; ils ne faiblirent point, et, loin d'apostasier, ils demeurèrent plus fermes dans la foi. Et que gagnerions-nous à ne pas les imiter? la vie peut-être. Mais qu'est-ce la vie, quand on l'obtient par grâce et à ce prix? Un caprice peut la donner, un autre caprice peut la reprendre. Et faut-il, pour la prolonger huit jours, quelques mois, quelques années, compromettre la vie éternelle? N'imitez point les apostats, ils n'ont que le remords et la honte; soutenez les faibles, relevez ceux qui succombent : s'ils se repentent, qu'ils se relèvent, et ils sont pardonnés. Les fidèles sont en peine, parce que le maître a des ennemis; car les Judas de l'Évangile rôdent sans cesse autour d'eux pour les surprendre, les livrer et leur donner la mort, à cause de la grande haine qu'ils ressentent, à cause du gain et de l'intérêt. Leur fureur se tourne non-seulement contre les victimes qu'ils tourmentent dans leurs cachots, mais encore contre les murs mêmes des maisons où le Christ a été annoncé; ils démolissent ces maisons qui ont entendu la bonne nouvelle. Faut-il s'étonner de toutes ces fureurs et de ces excès de cruauté? Il faut se souvenir de ce qu'a dit Jésus-Christ : « Je vous envoie comme des brebis parmi les loups. » Vos souffrances sont horribles, vos juges sont féroces, mais votre mort est glorieuse, elle vous ouvre l'éternité, elle met fin à vos misères, et d'ailleurs elle ne sera point stérile. Le sang des martyrs est une semence de vérité, du germe sort tôt ou tard le fruit. Quel honneur d'être choisis pour rendre témoignage, pour servir d'exemple d'édification! il est beau et enviable, le sort de ceux qui meurent pour la foi! Seulement, il ne faut pas braver la mort ni la provoquer; il suffit de se tenir prêt contre elle et de ne pas la fuir quand elle vient. La vie que nous vivons est tellement remplie de périls et de misères, qu'elle mérite à peine le nom de vie; par la mort nous en sommes retirés comme par la main et placés dans la joie éternelle. Les anciens martyrs mouraient avec joie; et combien n'en a-t-on pas vu dans ce temps-ci mourir de cette mort, et rappeler par leur sérénité dans le dernier moment la sainteté des premiers martyrs? la mort ne saurait

vous effrayer, puisqu'elle n'est qu'un passage d'un monde de souffrances à une éternité de paix. Et pourquoi regretter une vie précaire, un monde mauvais, un siècle abominable? Qu'est-ce qui arrive aujourd'hui qui ne soit arrivé autrefois? La même haine a ramené les mêmes persécutions, avec cette différence toutefois, que nos bourreaux ont inventé de nouveaux supplices et raffiné les souffrances, brûlant à petit feu les fidèles, cherchant dans la douleur des tourments à satisfaire leur soif de vengeance (vista la suma crueldad de que usan el dia de hoy los perseguidores del Evangelio, quemando poco á poco á los fieles, para mas atormentarlos y tomar mayor venganza de ellos). Il ne reste d'autre ressource aux persécutés que d'imiter les exemples de constance anciens et récents. La honte est pour les bourreaux, la gloire pour les victimes. Nos persécuteurs n'ont d'autre motif de nous persécuter que la haine qu'ils nous portent; et nous ne sommes point persécutés pour des fautes réelles, puisque tous nos efforts doivent tendre à nous rendre de plus en plus dignes de la persécution, à mourir de la mort des justes, sans que ceux qui nous la donnent puissent nous accuser de l'avoir méritée. Soyons persécutés pour le bien, et gardons-nous de faire le mal, d'imiter ceux qui nous martyrisent et dont la vie est impure, la gloire périssable, la puissance passagère et fragile. La force s'use, et l'abus de la force ne saurait être permanent. Voyez les plus terribles persécuteurs de tous les temps, que sont-ils devenus? ils ont péri, et leur mémoire avec eux; plus forte que les supplices, la parole qu'ils persécutèrent les a détruits. Nos ennemis sont forts et innombrables, et nous isolés et en petit nombre; mais avec nous est Jésus-Christ, et si nous sommes constants, la victoire est à nous. Ne vous arrêtez point au temps qui passe; songez au jugement final, aux destinées du méchant et du juste, et n'oubliez pas que ceux qui vous condamnent ici-bas se condamnent eux-mêmes pour l'éternité. Vos souffrances sont grandes, mais la récompense est infiniment plus grande encore. Soumission et fidélité, voilà ce que nous devons à Dieu, et puisse-t-il, après vous avoir appelés, vous rendre parfaits, vous donner force et courage et la gloire qu'il vous réserve. »

Telle est la substance de l'Épître de consolation. L'auteur a développé avec une grande force ces paroles de Jésus-Christ, empruntées à l'évangéliste saint Marc : « Vous serez en haine à tous à cause de mon nom. Qui restera ferme jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé. » C'est l'épigraphe de son exhortation, dont cette rapide analyse ne peut rappeler que l'esprit. La langue est parfaite, le style simple, facile, énergique et clair, et le plus souvent d'une incomparable douceur et d'une tendre onction.

Les mêmes qualités se retrouvent dans un autre ouvrage de la collection, qui peut être considéré comme un résumé, une exposition sommaire des points fondamentaux de la religion chrétienne[1]. Aussi les éditeurs sont-ils portés à l'attribuer au même auteur, le docteur Juan Perez. Comme l'épître précédente, cet ouvrage était parfaitement inconnu; il fut imprimé la même année que cette épître, en caractères pareils et dans le même format : autant de circonstances qui permettent de supposer avec quelque fondement que les deux écrits sont du même auteur; supposition qu'autorise du reste la ressemblance du style. Jusqu'ici on n'a pu trouver qu'un seul exemplaire de ce livre, et cet exemplaire unique est mutilé. Le premier feuillet manque, c'est-à-dire le plus précieux à cause des indications qu'il pouvait fournir. Ce feuillet devait contenir les deux premières pages du prologue, et peut-être aussi le nom de l'auteur. L'éditeur me semble avoir produit d'excellentes raisons pour attribuer au docteur Juan Perez cet ouvrage, dont il est fait mention dans le catalogue expurgatoire d'Anvers, imprimé en 1570, et dans l'Index de Sixte-Quint (1590), sous le titre : « Summarium doctrinæ christianæ. » Dans les deux catalogues, ce *Sommaire de la doctrine chrétienne* est attribué à Juan Perez.

Le sujet du livre et son contenu sont empruntés à un ouvrage bien connu d'Urbanus Regius : mais chaque chapitre est accompagné de réflexions originales, où l'on peut saisir sans difficulté des locutions, des façons de parler, des tournures familières à l'auteur de l'Épître de consolation. Il est inutile de présenter une analyse d'un ouvrage de controverse consacré à l'examen de quelques questions dogmatiques. On y traite successivement du libre arbitre, de la confession, de la satisfaction, de la foi et des œuvres, du mérite, des sacrements, de l'invocation et du culte des saints, de la cène, de la prohibition des viandes, du jeûne, de l'observance des jours fériés, de l'oraison, des vœux, des préceptes de l'Évangile, des évêques, du mariage, des traditions humaines, des conciles de l'Église, de la puissance du Pape, enfin des questions de dogme et de discipline qui divisaient les deux communions. C'est un parallèle entre les doctrines théologiques introduites et adoptées par l'Église catholique et le dogme primitif de l'Évangile. Dans l'introduction, qui est assez courte, l'auteur déplore l'esclavage de la pensée; esclavage produit par l'introduction d'une doctrine inventée. L'homme sans jugement, surtout en une chose aussi impor-

[1] « Breve tratado de la doctrina antigua de Dios, i de la nueva de los hombres, util i necessario para todo fiel christiano. » — Fue impreso año de 1560.

tante que le salut, n'est plus homme, mais inférieur aux animaux qui périssent tout entiers. La conscience a perdu sa liberté depuis qu'elle a été détournée de Dieu. La religion s'est altérée, corrompue, et insensiblement elle a été remplacée par le culte de l'Antechrist : de là l'idolâtrie et la superstition, et ce commerce des choses spirituelles qui n'épargne pas plus les biens que les consciences. Toutes ces inventions pernicieuses sont contraires à la vraie religion : aussi ceux qui les soutiennent, parce qu'ils en vivent, ne manquent point de traiter de nouveautés téméraires et dangereuses tous les efforts des hommes sincères pour ramener la foi à sa source, à sa pureté primitive. Ce qui est nouveau, c'est ce que la tradition représente faussement comme étant ancien, les inventions qui entretiennent la superstition et l'idolâtrie. L'Évangile est chose ancienne, et en matière de religion, toute autorité réside dans les Écritures. Les traditions ont étouffé la vraie doctrine chrétienne; et des opinions particulières ont prévalu contre l'Évangile, ont acquis force de loi, et l'erreur se croit d'autant plus forte qu'elle est plus vieille, et l'on appelle novateurs ceux qui veulent renverser mille innovations dangereuses. « Que nos adversaires examinent ce que nous enseignons et prêchons, qu'ils lisent patiemment nos livres, de même que nous lisons les leurs, et ils trouveront sûrement (si toutefois ils ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre), que nous possédons la vraie et antique doctrine, venue du ciel et révélée par le Saint-Esprit. » L'ouvrage tout entier est consacré à établir « la différence qui existe entre la nouvelle doctrine des hommes et l'ancienne doctrine de Dieu ». Cette antithèse se retrouve dans tous les chapitres. On devine à toutes les pages un controversiste exercé, un théologien savant, et ce qui ne gâte rien, le livre est écrit de manière à pouvoir être lu, non-seulement sans fatigue, mais avec intérêt.

III.

Le plus bel exploit de l'inquisition d'Espagne, ç'a été assurément la destruction du protestantisme espagnol. L'extirpation de la réforme est le vrai titre de gloire de cette institution célèbre. Après un tel service rendu au catholicisme, à l'Église romaine, son autorité devait être inébranlable. Torquemada lui-même doit céder le pas à son illustre successeur, don Fernando de Valdès, archevêque de Séville et grand inquisiteur sous le règne de Philippe II. Sans courir les mêmes risques que les conquérants, ce juge souverain, infaillible et non responsable

exerçait un métier où la gloire consiste aussi à tuer beaucoup; et la gloire était d'autant plus grande que les victimes étaient plus illustres. Avant lui, l'inquisition n'avait pas encore trouvé des ennemis dignes d'elle. Les Juifs étaient généralement méprisés; les Maures étaient l'objet de la haine nationale : les uns et les autres avaient pour les chrétiens la même horreur qu'ils leur inspiraient : Maures et Juifs repoussaient également les doctrines de l'Évangile; ni le fer ni le feu ne parvinrent à les convertir; finalement il fallut les chasser, après les avoir dépouillés de tous leurs biens. L'histoire a prononcé sur cette double expulsion un jugement sans appel, contre lequel protestent vainement quelques esprits arriérés ou pervers. Ces actes de folie et d'iniquité, condamnés par le temps, par les résultats qu'ils ont produits, trouvent encore aujourd'hui en Espagne des approbateurs ardents, peut-être convaincus. Jacques Balmès, Donoso Cortès ont fait école, et les disciples de ce publiciste médiocre, de cet orateur bouffi, ne se lassent point d'admirer, s'efforcent de ressusciter la triste politique de la dynastie autrichienne, celle-là même qui a fait descendre l'Espagne au dernier rang des nations. Uniformité religieuse, unité politique, tel est en quatre mots le système de ces profonds esprits, leur devise et leur symbole. A vrai dire, leur patriotisme est petit, et ce qui les préoccupe, c'est moins la grandeur et la prospérité de la nation que l'affermissement et l'extension de l'autorité théocratique : ils poursuivent le rêve d'une monarchie pontificale. Rome serait la capitale du monde tel qu'ils le souhaitent.

Cette conception, renouvelée du moyen âge, me déplaît moins dans l'ouvrage du dominicain Juan de la Puente que dans les écrits de ces prétendus publicistes, dont l'Espagne s'honore de notre temps. Avec de vieux débris ils prétendent recommencer le passé, refaire leur idéal, restaurer le droit divin, le pouvoir absolu, ramener la superstition avec tout son attirail, reconstruire la machine détraquée qui commandait les croyances, comprimait la pensée et en arrêtait l'expansion. Rendez-leur Philippe II et Fernando de Valdès, et ils seront contents. Le grand inquisiteur leur importe bien plus que le monarque; car ce qu'ils veulent, c'est un gouvernement inquisitorial : ils n'ont pas assez d'admiration pour le saint-office, et depuis que l'histoire du saint-office est connue, leur enthousiasme va jusqu'au délire. Non-seulement ils ont entrepris de justifier ce tribunal qu'ils révèrent; mais ils l'ont encore exalté, regretté, et de ses iniquités ils ont fait gloire. Il n'est point d'excès d'impudence où ne soient entraînés les défenseurs d'une cause mauvaise. Un fait certain, c'est qu'aux jours mêmes de sa

plus grande puissance, le tribunal du saint-office avait une sorte de pudeur qui manque à ses partisans effrontés.

Dans les palais de l'inquisition (les inquisiteurs avaient un palais comme les rois), tout se passait à huis clos. Le triomphe seul était célébré en public; encore les juges avaient-ils soin de livrer les coupables au bras séculier, comme pour décliner toute la responsabilité et pour détourner la haine du peuple. Avant de livrer le condamné à l'exécuteur, lecture était faite de sa sentence, et cette satisfaction illusoire était donnée aux assistants : on sauvait de la sorte les apparences, et dans les formes du moins la justice semblait être respectée. Cependant cette concession, bien insuffisante, fut insensiblement diminuée, ne pouvant être entièrement supprimée, quand on se fut aperçu que la lecture de la sentence était le plus souvent écoutée avec recueillement, avec intérêt, et qu'elle provoquait parfois des sympathies non équivoques pour les accusés, et parfois aussi des marques de mécontentement. Quand le tribunal du saint-office de Séville refusa de donner connaissance au public des motifs qu'il avait eus pour condamner Constantino Ponce de la Fuente, une émeute populaire fut sur le point d'éclater, et il fallut contenter la curiosité générale, ou, pour mieux dire, la tromper, en inventant des contes absurdes et d'odieuses calomnies.

Ce fait, choisi entre mille, prouve évidemment qu'il y avait dès lors une opinion publique, un sentiment d'approbation ou de blâme, que n'ont garde d'interroger les partisans fanatiques de l'inquisition, les grands penseurs qui font des livres pour démontrer que le protestantisme perdrait la civilisation, si le catholicisme n'était sans cesse en vedette pour épier le moment de la sauver. Tout le système de Jacques Balmès repose sur cette théorie, trop absurde pour mériter le nom de paradoxe; et naturellement dans un pareil système a trouvé place la défense de l'inquisition : quand on invoque saint Ignace, on ne peut manquer d'invoquer aussi saint Dominique. Mais ni Balmès ni ses disciples, qui nous vantent à l'envi les bons offices de l'inquisition, ne nous apprennent rien sur son organisation, sur sa politique, sur son mécanisme intime, sur les moyens qu'elle employait pour produire de si beaux résultats : et puisqu'ils aiment et révèrent surtout ce saint tribunal, à cause de la manière efficace et expéditive dont il a procédé contre les réformés espagnols, ils nous devaient bien quelques confidences touchant les procédures qui amenèrent la ruine de la réforme, l'extirpation de l'hérésie.

Llorente a fait bien des révélations et bien précieuses, pour avoir eu

entre ses mains des pièces importantes, des documents authentiques : mais son livre n'est en quelque sorte qu'un recueil de procès-verbaux, d'instructions judiciaires, une compilation utile, non une histoire; la vie y manque. Quant à l'auteur, il était animé des meilleurs sentiments; mais enfin il était prêtre, catholique fervent, et il avait rempli les fonctions de secrétaire du saint-office. Ses fonctions lui avaient permis d'étudier ce tribunal de près et de le voir encore en activité; mais c'était dans un temps où son pouvoir déchu rappelait à peine le passé comme l'ombre rappelle le corps. D'ailleurs il faut accepter les pièces justificatives telles qu'elles sont, et en général les témoignages écrits, revêtus d'un caractère officiel, ressemblent trop aux pièces diplomatiques, lesquelles contiennent des faits, il est vrai, mais sans appréciation, ou avec des appréciations incomplètes, inexactes. Il en est ainsi des papiers conservés dans les archives du saint-office : ils sont écrits le plus souvent par les bourreaux, quelques-uns par leurs victimes; les uns ne contiennent qu'une partie de la vérité, les autres ne peuvent pas la contenir tout entière; les inquisiteurs étaient maîtres de faire disparaître de leurs archives tout ce qui n'était pas de leur goût; comme ils détruisaient les livres, ils détruisaient les manuscrits, et ceux-là particulièrement qui déposaient contre eux. Les procès que l'on exhume de ces archives, à l'exemple de Llorente, offrent un très-grand intérêt comme documents historiques; et quelques-uns d'entre eux permettent d'ajouter bien des particularités inconnues jusqu'ici dans la biographie de quelques hommes illustres, tels que Carranza, fray Luis de Léon, Francisco de las Brozas. Mais combien de pièces manquent à chaque dossier! Et comment suppléer à la défense, qui n'était pas libre? Et comment suppléer à l'appréciation personnelle des accusés, c'est-à-dire aux sentiments qu'ils éprouvaient, au récit de leurs souffrances, à tout ce qu'ils savaient et ressentaient, à tout ce qu'ils ne pouvaient dire? A ce point de vue, il n'est point d'histoire de l'inquisition qui vaille les confessions ou les mémoires d'une victime de l'inquisition. Il nous reste heureusement un livre de ce genre, un livre unique, écrit par un réformé espagnol au seizième siècle, doublement précieux et par sa date et par son contenu; car non-seulement cet ouvrage nous retrace en un vif tableau l'histoire de l'inquisition d'Espagne en un temps où ce tribunal avait une juridiction illimitée et une autorité absolue; mais il nous apprend bien des particularités, dont les documents publiés depuis nous garantissent l'exactitude; et de plus, il contient les noms des principales victimes, de ceux qui eurent à compter avec le saint-office, pour avoir embrassé les doc-

trines protestantes, avec des détails circonstanciés sur leur captivité et sur leur mort. C'est, en autres termes, le martyrologe des protestants espagnols, le guide le plus fidèle que l'on puisse prendre quand on veut étudier l'histoire de la réforme en Espagne. C'est pour avoir choisi un si bon guide que Mac-Crie a si bien réussi à retracer l'histoire du mouvement religieux qui, sous Philippe II, agita la Péninsule.

Quel est le véritable auteur de ce livre, c'est ce qu'on ne sait pas jusqu'à présent; car on s'accorde à regarder comme un pseudonyme le nom de Raimundo Gonzalez de Montes, sous lequel il a été publié[1].

Dénoncer à toute l'Europe les iniquités de l'inquisition d'Espagne, révéler et mettre au grand jour les choses secrètes, les artifices de ce tribunal puissant et redoutable, c'était prendre une initiative hardie, faire ce que nul n'avait osé jusque-là. Celui qui donna le premier cet exemple devait taire son nom; c'était le seul moyen d'échapper à une mort certaine; car l'inquisition entretenait partout des espions et des sicaires, et comme elle supprimait les écrits, elle supprimait les écrivains. Jamais livre ne lui fit autant de peine que celui qui dévoilait ses mystères, et livrait au monde ses ruses et ses secrets. Elle fit saisir quantité d'exemplaires de ce livre compromettant, et autant elle en put saisir, autant elle en brûla. Vaines recherches et vaines précautions. Traduit en plusieurs langues, réimprimé probablement par l'auteur, puis par un savant allemand favorable aux protestants espagnols, ce livre se trouva bientôt dans les mains de quiconque savait lire; et tous les efforts des inquisiteurs se bornèrent à empêcher qu'il fût introduit et répandu en Espagne, où quelques bibliographes curieux en connaissent à peine le titre. « Ainsi, dit le nouvel éditeur, avec une satisfaction bien légitime, ce livre a échappé aux rigueurs de la persécution et aux injures des siècles, et il reparaît aujourd'hui, mis à la portée de tous, en notre langue castillane. » Il en est peu en effet dont la lecture puisse être aussi profitable aux Espagnols, si ignorants pour la plupart de leur histoire, laquelle se confond pendant plus de trois siècles, du moins à l'intérieur, avec celle de l'inquisition. C'est en relisant ces pages sanglantes et trop véridiques, qu'ils apprendront les causes réelles de leur infériorité, et qu'ils rougiront de cette intolérance cruelle et stupide qui leur a rendu tolérables tant d'iniques

[1] « Sanctæ Inqvisitionis Hispanicæ artes aliquot detectæ, ac palam traductæ. Exempla aliqvot, præter ea quæ suo quæque loco in ipso opere sparsa sunt, seorsum reposita, in quibus easdem Inquisitorias artes veluti in tabulis quibusdam in ipso porro exercitio intueri licet.... Reginaldo Gonsalvo Montano Authore. Exurge, Deus, iudica causam tuam. Psal. 74. Heidelbergæ, MDLXVII. »

abus. Un peuple qui a pendant trois cents ans toléré l'inquisition devrait être le plus tolérant de tous les peuples.

L'ouvrage de Montes est écrit en latin, avec des prétentions et une recherche d'élégance qui dénotent plus de talent et d'imagination que de bon goût, et qui contrastent singulièrement avec la véracité de l'auteur, avec son ton constant de candeur et de bonne foi. Le style, par son affectation ingénieuse, rappelle trop souvent celui des lettres latines d'Antonio Perez. Comme ce dernier, Montes avait été forcé de fuir sa patrie, et pour se faire entendre de tous, il écrivait dans une langue adoptée par les savants, mais qui n'était pas la sienne, et qui le ramenait aux études de sa jeunesse. Ces études avaient été faites avec beaucoup de soin; car l'auteur nous apprend en un endroit de son livre qu'il était sorti de ce fameux collége de Bologne, fondé pour les Espagnols par le cardinal Albornoz. Il nous apprend encore qu'il fut le compagnon de captivité du docteur Juan Gil ou Egidius, dans les prisons du saint-office de Séville : circonstance qui permet de supposer que le pseudonyme de Montes cachait le nom véritable du licenciado Zafra[1]; en même temps que les menus détails et les particularités curieuses qui sont consignés dans son livre, touchant la communauté des hiéronymites de San Isidro del Campo, autorisent à croire que ce pseudonyme était peut-être l'un des moines de ce couvent : l'on sait que quelques-uns d'entre eux furent assez heureux pour échapper à l'inquisition, en se réfugiant en Allemagne. Ce qui paraît incontestable, c'est que l'auteur de ce manifeste contre le tribunal du saint-office devait être un théologien fort savant et non médiocrement versé dans la double connaissance du droit civil et canonique. Il avait donc les qualités requises pour juger avec compétence, et son expérience personnelle, à défaut de ces qualités, le rendait suffisamment compétent. Nul plus que lui n'était en état d'écrire ce qu'on appellerait aujourd'hui les mystères de l'inquisition; car il avait subi les longs ennuis de la prison préventive et les cérémonies préliminaires qui préparaient l'accusé à la réconciliation ou au bûcher. Il n'assista pas au dénoûment de la tragédie; mais des récits fidèles lui furent adressés dans son exil, qui lui apprirent le sort, la fin de ses compagnons d'in-

[1] Il est question dans le livre de Montes d'un prêtre, bénéficier de l'église de Saint-Vincent, arrêté par l'inquisition pour crime d'hérésie, qui parvint à s'échapper de sa prison, et dont l'effigie fut brûlée dans le premier acte de foi célébré à Séville en 1559; il s'appelait Francisco de Zafra. Sa présence d'esprit détourna une première persécution qui menaçait les réformés d'Espagne à la suite des révélations d'une femme, initiée elle-même aux doctrines de la réforme. Il parvint à persuader aux inquisiteurs que cette femme était folle, et elle l'était en effet.

fortune. Ce fait prouve que, malgré la surveillance incessante de l'inquisition, une correspondance existait entre les protestants d'Espagne et leurs coreligionnaires expatriés. Quand Joachim Ursinus publia, en 1611, une nouvelle édition du livre de Montes, il ajouta un nouveau chapitre contenant la relation de l'acte de foi célébré à Valladolid en présence de Philippe II, et il dit à cette occasion, en termes exprès, que cette relation est un extrait de quelques lettres, envoyées par des Espagnols en Allemagne. Outre ces récits, rédigés par des protestants, nous avons ceux des curieux, des indifférents qui conservaient par écrit le souvenir de ces fêtes sanglantes, et racontaient froidement un spectacle qui n'était pour eux qu'une sorte de diversion aux jeux du cirque, aux combats de taureaux. Ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est que ces relations, procédant de sources diverses, concordent en général; les faits ne diffèrent point, mais seulement les appréciations des narrateurs, différence qui n'altère en rien le fond du récit.

On sait de quoi l'inquisition était capable, et comment elle violait le droit des gens, ceux de la conscience, le secret des familles, les principes les plus élémentaires de la justice : tous les faits consignés dans le livre de Montes et les réflexions qui les accompagnent prouvent avec évidence que le saint-office n'était en définitive qu'un tribunal d'iniquité, et il n'est personne aujourd'hui, sauf quelques fanatiques, qui ne soit parfaitement édifié sur ce point. Il est donc inutile de présenter une analyse, même succincte, des principaux chapitres de ce livre et des faits qu'il contient, et qui depuis longtemps sont du domaine de l'histoire. Il suffira de donner quelques extraits de l'introduction, afin d'en faire connaître l'esprit et les tendances.

« Les avis sont partagés touchant l'institution du saint-office : les uns la défendent comme une chose salutaire et bonne en soi; les autres la condamnent et la détestent à cause des maux infinis qu'ils prétendent qui en résultent. Comment concilier ces opinions divergentes, ou, mieux, comment reconnaître laquelle des deux est la vraie? Le moyen est fort simple. De même que l'on juge de l'arbre par ses fruits, de même il faut juger de l'inquisition par ses œuvres, par ses effets. Pour apprécier les uns et les autres, il suffit d'avoir quelque discernement. Une institution qui fait le bien, qui prétend le faire, qui veut être utile et passer pour telle, une telle institution se montre au grand jour, à la lumière, elle ne travaille pas dans l'ombre; car ceux-là détestent la lumière qui font le mal; les scélérats préparent les crimes en secret et les commettent dans les ténèbres. L'ouvrier d'iniquité abhorre l'éclat du jour, et s'il a pour lui la force, il commande le silence, et il cache

ses œuvres, de peur que la lumière ne les révèle. Ce que nous allons raconter est la vérité même. Mais qui le voudra croire? Le narrateur n'est-il pas un hérétique, c'est-à-dire un juge partial et passionné dans la cause, suspect par conséquent et sujet à s'abuser et à abuser en même temps ceux qui se fieront à lui? Il se peut qu'il en soit ainsi; mais il y a, pour arriver à la vérité en cette question, une méthode facile et certaine. Que le roi, à qui le soin est commis d'administrer la justice, soumette le tribunal du saint-office à certaines règles; il le peut, il le doit, puisqu'il en a le droit et le pouvoir; et c'est son obligation d'empêcher que des priviléges particuliers, tels que bulles, serments, indulgences, ne rendent illusoire l'observation de ces règles, sans lesquelles la justice est une dérision. Ce n'est pas tout : après avoir épuré l'inquisition, qu'on en établisse une autre, chargée de contrôler la première, et que cette mission soit confiée à des hommes graves et incorruptibles, revêtus du droit d'inspection et d'enquête. Que ces juges intègres s'informent auprès des prisonniers du saint-office, qu'ils les interrogent, après les avoir délivrés du bâillon qui affermit la tyrannie des inquisiteurs : car c'est par le silence qu'ils exigent par serment de leurs victimes un silence éternel, commandé par la menace, observé par la crainte, qu'ils se livrent impunément aux plus abominables excès; tel est le principal de leurs artifices et le fondement de leur cruelle tyrannie. Qu'on interroge donc ceux qui savent et qui sont forcés de se taire, et qu'ils puissent exprimer librement tout ce qu'ils ont vu, senti, éprouvé; qu'ils soient libres de révéler ces mystères, dont le secret est la ruine de l'État; qu'ils parlent sans gêne et en toute sincérité, leurs dépositions ne démentiront pas les nôtres.

» L'inquisition ne manque point de défenseurs; car il est nombre de gens qui en vivent, qui, associés à ses rapines, sont intéressés à la défendre. Quant aux défenseurs désintéressés, qu'ils nous disent si, parmi tant de milliers de personnes qui ont eu à rendre compte à ce saint tribunal, il en est une seule, pour ne rien dire de celles qui y ont laissé la vie, qui n'y ait perdu sa réputation ou ses biens, s'il en est une seule qui ait été arrachée à l'erreur et acheminée dans une meilleure voie.

» Dès son origine, cette institution s'est livrée sans retenue à ses instincts de domination et de cupidité. Fondée, organisée ou rétablie pour ramener à la foi les Juifs et les Maures, elle n'obtint jamais que des conversions forcées, elle n'usa jamais que de moyens violents, ne conseilla jamais que des mesures de rigueur : ils couraient après la brebis égarée, non pour la ramener au bercail, mais pour la vendre

au marché, pour avoir sa chair et sa toison. C'était le contraire que faisait le Christ. Il fallait des apôtres et des catéchistes, des missionnaires pacifiques et évangéliques; et le soin de convertir les infidèles fut commis à des juges, non, mais à des bourreaux, gens avides et féroces, ayant soif de sang et de richesses. Les dominicains étaient tout-puissants à la cour des Rois Catholiques; ils usèrent de leur crédit pour faire fonder ce tribunal, et ils s'y installèrent dès le commencement. Mais les vices inhérents à leur ordre, qui leur ont aliéné les sympathies du vulgaire, les rendirent insupportables au pouvoir, et l'autorité dont ils abusaient sans pudeur fut transmise aux clercs. A quoi donc avaient songé les dominicains, quand ils sollicitèrent et obtinrent l'établissement de ce tribunal? Rien, dans l'Évangile, n'autorise une pareille juridiction; et tout cet attirail de juges, de procureurs, de greffiers, de bourreaux, de tourments et de supplices, ne devait servir qu'à courber le peuple sous le joug d'une nouvelle servitude, d'où le fisc devait retirer plus de profit que la religion d'accroissement. Il appartenait aux évêques, et c'est le plus beau privilége de leur charge, d'enseigner la vraie piété aux vieux comme aux nouveaux chrétiens; car cette mission, ils la tiennent non des hommes, mais de Jésus-Christ lui-même; mais soit ignorance, soit mépris de leurs fonctions, pas un évêque, pas un théologien ne s'aperçut que la création d'un pareil tribunal lui enlevait la plus enviable de ses prérogatives : tant les règles de la discipline chrétienne étaient tombées en désuétude.

» Cependant la conscience publique, moins altérée que celle des ministres de la religion, protesta contre cette institution tyrannique : l'Aragon refusa de la reconnaître; il la repoussa par les armes, et il la subit en frémissant quand la trahison, jointe à la force, eut rendu vaine sa résistance; la mort violente du grand inquisiteur Épila (Pierre Arbuez), égorgé dans la cathédrale de Saragosse, atteste l'insurmontable répulsion que le saint-office inspirait aux Aragonais : ils avaient raison de le détester, car il acheva la ruine de leurs libertés.

» Mais, dira-t-on, l'inquisition a été établie pour réprimer les erreurs et extirper les hérésies, non pour répandre l'instruction religieuse. Cela est vrai; mais ceux qui furent chargés d'instruire les infidèles dans la vraie religion, après la prise de Grenade, s'acquittèrent si mal des fonctions de leur charge, qu'il semble qu'ils fussent d'accord avec les inquisiteurs, pour rendre justiciables de leur tribunal ceux-là mêmes dont le salut était en leurs mains, qu'ils étaient obligés de sauver par devoir autant que par charité, et qu'ils perdaient par haine : ils faisaient la battue, et amenaient la proie sous les coups du chasseur.

D'ailleurs, en supposant que l'objet de l'inquisition soit uniquement l'extirpation de l'hérésie, il ne fallait point enlever aux évêques un privilége, un droit qui leur appartient en vertu des saintes Écritures; et, pour extirper l'hérésie, la parole même de Dieu devait remplacer le fer et le feu. Saint Paul est précis sur ce point, et la discipline chrétienne ne va pas au delà : l'hérétique est séparé de la communion des fidèles s'il persiste dans ses erreurs, et c'est tout. Mais vouloir extirper les erreurs par la mort des hérétiques, ce serait imiter un médecin qui tuerait exprès son malade afin de le délivrer de sa maladie. Procéder de la sorte dans l'extirpation des hérésies est une absurdité révoltante; car non-seulement le but qu'on se propose n'est pas atteint, quoi qu'on dise, mais encore, en ôtant la vie au coupable, on lui ôte toute chance de salut, la faculté de s'amender dans la suite. Que s'il était nécessaire d'infliger à l'hérétique une peine sévère, un châtiment quelconque, ce soin regarde les juges, les magistrats ordinaires, les tribunaux séculiers, chargés de l'application des lois et de l'administration de la justice. Mais on répondra peut-être à cette objection que le droit de connaître des hérésies ne saurait appartenir aux magistrats séculiers, parce qu'ils ne sont pas versés dans la connaissance de la doctrine sacrée ni dans la pratique des affaires ecclésiastiques. Mauvaise réponse, car ni cette pratique ni cette connaissance ne se trouvent chez les inquisiteurs, et ceux qu'on appelle les Pères de la foi, et qui doivent connaître de la foi et des hérésies, sont réputés suffisamment capables de remplir leur charge, s'ils possèdent le droit civil et canonique. Depuis que la juridiction inquisitoriale a été enlevée aux dominicains, pas un théologien n'a rempli les fonctions d'inquisiteur, et il y a même une loi de l'inquisition qui écarte expressément les théologiens de cette charge. Il n'est pas possible que des juges qui ne s'appuient que sur le droit humain, sans aucune notion des choses de la religion, jugent sainement en matière de foi : aussi confondent-ils toutes choses, et ne savent-ils pas distinguer les ténèbres de la lumière. A cela, on nous répondra encore qu'à la vérité ils s'entendent aussi peu à la controverse religieuse que les aveugles à juger des couleurs, mais qu'ils appellent à leur secours des théologiens qui prononcent en connaissance de cause, et dont ils suivent les avis : ce sont les dominicains qui remplissent en général les fonctions de qualificateur; et il peut paraître étrange qu'on appelle en consultation précisément les théologiens d'un ordre autrefois tout-puissant dans le tribunal du saint-office, plus tard dépouillé de sa puissance à cause de ses excès. Mais, laissant de côté cette considération secondaire, les théologiens

qui éclairent de leurs avis la conscience des juges ecclésiastiques, des inquisiteurs de la foi, ne pourraient-ils pas prêter le même secours aux magistrats, aux juges ordinaires d'un tribunal civil? Et n'est-ce pas une iniquité monstrueuse, un renversement total du droit, que d'établir juges de la foi ceux qui n'entendent point les matières de foi, et qui, ne pouvant juger par eux-mêmes avec pleine connaissance, ne peuvent se passer du conseil d'un autre? Après cela, peut-on s'empêcher, en voyant la sainte inquisition trônant sur son tribunal, de s'écrier avec Salomon : « J'ai vu s'asseoir l'impiété à la place du jugement, et l'iniquité à la place de la justice! » Audacieux et téméraires, ces juges sans jugement ni conscience n'ont d'autre loi que leurs intérêts, d'autres règles que leurs caprices. Est-il besoin de rappeler leurs erreurs, leurs contradictions? En ce qui concerne seulement l'autorité pontificale, tantôt ils l'élèvent, tantôt ils l'abaissent; aujourd'hui, ils l'exaltent jusqu'à l'adoration; demain, ils la ravaleront jusqu'au mépris; ils la discréditent, l'outragent, la profanent, suivant qu'il est nécessaire pour la prospérité du saint-office.

» On voit à présent quel est l'esprit de l'inquisition, quelle en est l'origine, comment elle a pris consistance, ce qu'elle a fait, ce qu'elle se propose, de quoi elle est capable, et combien elle a rapporté d'avantages à la société en poursuivant l'extirpation de l'hérésie. Faut-il s'étonner après ce qui a été dit, — et il n'est pas un homme droit qui veuille le nier, l'atténuer ou le défendre, — faut-il s'étonner que les peuples jusqu'ici les plus dociles aux lois, les plus obéissants et les plus soumis à la justice ordinaire, aient eu recours aux armes pour repousser bien loin un pareil fléau? Ils consentent volontiers que la religion soit épurée; ils le désirent et le veulent sincèrement, mais, conformément aux ordres de Dieu, suivant la règle suprême et unique. Ils protestent de leur respect pour les autorités légitimes, mais ils demandent qu'on n'exige point des choses qui offensent Dieu, qu'on ne rende point leurs consciences esclaves. Ils ne prétendent point secouer le joug auquel ils sont accoutumés, et qu'ils ont jusqu'ici supporté sans se plaindre; mais ils repoussent le mors de fer de l'inquisition, laquelle ne travaille qu'à la destruction des citoyens inoffensifs et à la confiscation des biens. On a pu trouver extraordinaire que les Aragonais aient repoussé jadis une telle institution, dans un temps où elle ne sévissait pas contre tous indistinctement, mais seulement contre les Juifs et les Maures, pour des motifs assez plausibles (*sic*). Mais quand on considère les fruits que produit cette institution depuis plus de soixante-quinze ans, il faut avouer qu'ils ne sont pas entièrement

dépourvus de sens, ceux qui mettent tous leurs efforts à se délivrer ou à se préserver d'un pareil monstre. Et ceux-là, au contraire, seraient réellement fous qui admettraient chez eux sciemment, sous le nom de pères de la foi, de pasteurs et propagateurs de la religion, les ennemis les plus acharnés de la religion et ses plus féroces persécuteurs. Que ceux donc qui ne savent pas ce qu'ils sont prennent la peine de lire attentivement, qu'ils apprennent à connaître quelques-uns de leurs artifices, — les rapporter tous serait impossible, — et qu'ils se prononcent seulement après avoir pris connaissance de ces révélations. »

Quoique le livre de Montes n'ait pour objet que le tribunal de l'inquisition de Séville, il est bien plus instructif et incomparablement plus intéressant que celui de Luis de Paramo. Ce dernier était lui-même inquisiteur, profondément versé dans la connaissance du droit canonique, et son ouvrage est d'un canoniste plutôt que d'un historien : les textes des lois qui régissaient le saint-office et les autorités citées à l'appui occupent plus des trois quarts de son livre; le reste est consacré à des digressions théologiques, aux louanges du pouvoir, à l'exaltation des bienfaits de l'inquisition, des services éminents qu'elle a rendus et qu'elle doit rendre, et c'est à peine si l'on trouve çà et là quelques faits racontés froidement, souvent altérés, parfois tronqués à dessein ou interprétés de façon à détourner l'intérêt qui s'attache aux victimes : recueil excellent de documents pour servir à l'histoire de la juridiction inquisitoriale, mais peu utile quand on veut connaître les choses intimes, les secrets, les mystères de l'inquisition, l'intérieur de ces palais où les inquisiteurs étalaient le luxe de leur puissance et la pompe insolente de leurs cérémonies judiciaires, à côté des cellules étroites, des cachots où gémissaient tant de malheureux, en attendant que la mort vînt les délivrer des tortures. Montes a fait ce que Paramo n'avait pu songer à faire. Il a ouvert les portes à deux battants, nous a guidés à travers les sombres détours du labyrinthe, nous a introduits dans la salle d'audience, dans la chambre du tourment, nous a conduits dans chaque cellule, auprès de chaque détenu, et avant d'exposer le dénoûment du drame, il nous en a raconté toutes les péripéties. En se bornant au rôle de narrateur, il nous a indignés, nous a émus, a fait naître en nous, et bien mieux qu'aucun tragique, la terreur et la pitié; en exposant d'après sa propre expérience, d'après des faits irrécusables, les actes et les procédés du saint-office, il nous a inspiré pour cette odieuse institution un sentiment de profonde horreur et d'insurmontable dégoût.

J. M. Guardia.

GOETHE,

SA VIE ET SES ŒUVRES.

The Life and Works of Gœthe, by G. H. Lewes. — Londres, 1855.

SECOND ARTICLE[1].

LE DOCTEUR GŒTHE.

1771-1775.

Le docteur Gœthe quitta Strasbourg le 25 ou le 28 août 1771. En traversant Mannheim, il alla visiter la salle des antiquités, et en présence des moulages de la statuaire et de l'architecture grecques et romaines qu'elle renferme, il sentit faillir sa prédilection pour l'art gothique. Le groupe de Laocoon, qu'il ne connaissait encore que par le livre de Lessing, le frappa et le préoccupa surtout vivement. A Mayence, il rencontra un petit joueur de harpe qu'il invita à se rendre à la foire de Francfort, en lui promettant un logis dans la maison de son père. Heureusement il songea à prévenir *Dame Aja* de son invitation, et elle s'empressa de chercher dans le voisinage un logement et une pension pour le protégé de son fils.

Le conseiller Gœthe se montra assez fier de l'arrivée du jeune docteur, dont les manières, le manque de gravité et les opinions excentriques l'étonnèrent cependant tout d'abord et finirent même par lui déplaire souverainement. L'Allemagne allait entrer dans cette période de romantisme littéraire signalée par l'*Ugolin*, de Gerstenberg, le

[1] Voir la livraison du 15 octobre 1861.

Gœtz de Berlichingen, de Gœthe lui-même, *les Brigands*, de Schiller. Les critiques magistrales de Lessing, l'enthousiasme shakespearien, la manie ossianesque, la résurrection des mythologies et des ballades du Nord, les parodies de Rousseau, battaient déjà en brèche les autorités constituées, au cri universel de : *Vive la nature!* Or, pour les jeunes gens, la nature était un composé de volcans et de clairs de lune, dont la force gisait dans l'explosion et la beauté dans la sentimentalité. Aussi les vrais caractères du génie étaient-ils, à leurs yeux, la révolte, la violence et le larmoiement. Tout ce qui existait était déclaré absurde, et par horreur de ces choses surannées, le génie ne devait ni épeler, ni écrire, ni agir correctement.

Avant de devenir l'un des chefs de ce mouvement *d'assaut et d'élan*, comme il fut désigné en Allemagne du titre de l'œuvre de Klinger[1], Gœthe, qui en partageait alors toutes les aspirations et les extravagances, avait déjà reçu de ses amis les surnoms d'*ours* et de *renard*. Son père, si formaliste, si posé, voyait donc d'assez mauvais œil sa sauvagerie, et son mécontentement ne se trouvait contre-balancé que par la satisfaction intérieure que lui avaient procurée les poésies, les essais, les notes et les dessins rapportés de Strasbourg par l'enfant prodigue. Il voulut lui-même les mettre en ordre, dans l'espoir qu'ils seraient publiés, mais son fils s'y refusa. Gœthe avait communiqué ses œuvres à ses amis littéraires, et ce public lui suffisait pour l'instant. Il travaillait d'ailleurs activement à *Gœtz de Berlichingen*, et il cherchait ainsi à oublier le chagrin et le remords que lui causait son abandon de Frédérique. Il avait écrit à celle-ci, et sa réponse lui avait « déchiré le cœur ». Il sentait malgré lui le remords, et il trompait ses propres angoisses par le travail et par de longues excursions qui le firent surnommer *le pèlerin*.

Gœthe fut-il coupable, après s'être fait aimer de Frédérique, de ne l'avoir point épousée? Et, s'il le fut, sa jeunesse, son génie doivent-ils être admis comme des circonstances atténuantes? Nous laissons à chacun le soin de vider ce procès dans le for intérieur de son sentiment personnel. « Je ne crois pas, dit M. Lewes, que l'amour de Gœthe pour Frédérique ne fût qu'une inclination passagère, comme celles qui émeuvent si souvent la jeunesse, sans creuser jamais jusqu'à l'austère pensée d'une union conjugale. C'était une passion, et Frédérique était digne de l'inspirer; mais pour aboutir au mariage, elle n'était pas assez profonde, et cela par plus d'une raison... Le charme idyllique de

[1] *Sturm und Drang.*

cette jeune fille l'avait enchanté; une intimité plus grande l'avait confirmé dans le sentiment de ses attraits, mais cette intimité contribua également à calmer sa poétique passion, en éveillant la vague appréhension qu'il était impossible d'unir à cette nature tranquille et simple son existence si riche et si variée. Le mariage était un fantôme devant lequel il recula. »

Dans la disposition d'esprit où se trouvait alors Gœthe, le séjour de Francfort et la pratique du droit lui étaient odieux. « Tout mon génie, écrivait-il à Salzmann, est employé à une entreprise qui me fait oublier Shakespeare, Homère, tout; je dramatise l'histoire du plus noble des Allemands, je défends la mémoire d'un brave homme, et le travail que cela me coûte tue le temps ici, ce qui m'est bien nécessaire en ce moment. » A part *Gœtz de Berlichingen*, auquel il faisait allusion dans les paroles que nous venons de citer, l'art gothique et la Bible l'occupaient également, sans parler des idées et des projets dont Schlosser, de retour de Leipzig, et Merck étaient les confidents. Le portrait de Merck, tracé par Gœthe, dans *Fiction et Vérité*[1], et le surnom de *Méphistophélès* qu'il lui donne sont de nature à faire mal apprécier le caractère de cet homme remarquable, Malgré son esprit sarcastique, il est certain que Merck se montra toujours pour Gœthe un admirateur ardent et généreux, en même temps qu'un ami fidèle et utile. Né en 1741 et fils d'un apothicaire, il était alors conseiller de guerre à Darmstadt, et en correspondance avec la plupart des notabilités du jour, entre autres avec Herder, qui en faisait le plus grand cas. Merck occupe une place distinguée dans l'histoire de la littérature allemande, par l'influence critique qu'il exerça sur les écrivains les plus remarquables de son temps, et par le zèle qu'il déploya à propager en Allemagne la littérature anglaise. Il avait débuté par traduire le traité *De la beauté* d'Hutcheson, le *Caton* d'Addison, et le *Voyage dans le Levant* de Shaw; aussi les néophytes shakespeariens le trouvèrent-ils prêt à partager leur enthousiasme, et ce fut lui qui, en 1772, décida Schlosser à entreprendre la publication des *Annonces scientifiques* de Francfort, et à en faire le *Moniteur* du parti. Il fut d'ailleurs un des plus actifs collaborateurs de ce recueil, dans lequel Gœthe s'exerça lui-même à la critique, et qui, devenu un centre de réunion, le mit en rapport avec un grand nombre d'hommes distingués.

Au printemps de 1772, Gœthe se rendit à Wetzlar avec *Gœtz* en portefeuille. C'est à Kestner, le fiancé de Charlotte, qu'il faut demander

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. Richelot, p. 233.

sur l'attitude de Gœthe durant ce séjour les détails curieux et intimes qui manquent dans *Fiction et Vérité*[1].

« Un certain Gœthe, de son état *doctor juris*, âgé de vingt-trois ans, fils unique d'un père très-riche, est arrivé ici au printemps pour y acquérir quelque expérience dans la pratique du droit, d'après l'intention paternelle, mais d'après la sienne, pour y étudier Homère, Pindare et tout ce que son esprit, sa manière de penser et son cœur pourraient lui indiquer.

» Les beaux esprits de l'endroit l'annoncèrent tout d'abord au public comme un des leurs, comme un collaborateur du nouveau journal scientifique de Francfort, entre parenthèses aussi comme un philosophe, et ils s'efforcèrent de devenir ses amis. Comme je n'appartiens pas à cette classe de gens ou plutôt comme je ne fréquente guère la société, je n'ai connu Gœthe que tout dernièrement et par hasard. Le secrétaire de légation Gotter, un des plus distingués de nos beaux esprits, me décida un jour à l'accompagner au village de Garbenheim, — une promenade à la mode. J'y trouvai Gœthe sur l'herbe, à l'ombre d'un arbre, étendu sur le dos et causant avec quelques personnages qui l'entouraient debout : — un philosophe épicurien (de Goué, un grand esprit), un philosophe stoïcien (de Kielmansegge) et un philosophe hybride, tenant le milieu entre les deux autres (le docteur Kœnig). Gœthe s'amusait parfaitement.

» Il s'applaudit plus tard de m'avoir connu en de telles circonstances. On causa de plusieurs choses très-intéressantes. Ce jour-là, je ne le jugeai cependant que comme un homme peu ordinaire. Vous savez que je ne hâte pas mes jugements. Je lui trouvai de l'esprit, une imagination brillante, mais cela ne suffisait pas pour me le faire estimer grandement.

» Avant de continuer, je vais essayer de vous le peindre tel que j'ai appris à le mieux connaître depuis.

» Il a beaucoup de talent, un véritable génie, et c'est un homme de caractère; il possède une imagination extraordinairement vive, aussi s'exprime-t-il généralement par images et par comparaisons. Il avoue souvent lui-même qu'il parle toujours par figures et qu'il ne peut s'exprimer littéralement, mais il espère, quand il sera plus âgé, parvenir à concevoir et à formuler ses pensées avec toute leur précision.

» Il est ardent dans toutes ses affections, et il exerce pourtant un

[1] *Gœthe et Werther*, lettres de Gœthe et documents inédits publiés par Keatner. *Les Origines de Werther*, d'après des documents authentiques, par M. Armand Baschet. — Paris, Amyot, libraire, 1855.

grand pouvoir sur lui-même. Il pense noblement, et il est tellement affranchi de préjugés qu'il n'agit qu'à sa fantaisie, sans s'inquiéter si cela plaît aux autres, si c'est à la mode ou contraire aux convenances. Toute contrainte lui est odieuse.

» Il adore les enfants, et il peut s'en occuper beaucoup. Il est bizarre, et il a dans les manières comme dans ses dehors certaines choses qui pourraient le rendre désagréable. Mais il n'en est pas moins le favori des enfants, des femmes et de bien d'autres.

» Il professe un grand respect pour le beau sexe. Il n'est pas encore fixé *in principiis*, et il cherche un système solide.

» A ce propos, il tient Rousseau en haute estime, sans être cependant son adorateur aveugle.

» Il n'est pas ce qu'on appelle un orthodoxe, mais ce n'est ni par orgueil, ni par caprice, ni pour jouer un rôle. Il ne s'ouvre sur certains sujets importants qu'avec de rares amis, et il n'aime pas à troubler la satisfaction que trouvent les autres dans leurs propres idées.

» Il est vrai qu'il hait le scepticisme, qu'il cherche la vérité et une conviction sur certains points essentiels, et qu'il croit même y être arrivé pour les plus importants; mais autant que j'en puis juger par mes observations, il n'en est point encore là. Il ne va pas à l'église, il ne communie pas et il prie rarement. Car, dit-il, je ne suis pas assez hypocrite pour cela.

» Parfois il paraît tranquille à l'égard de certaines questions, d'autres fois c'est tout le contraire.

» Il vénère la religion chrétienne, mais non dans la forme que lui attribuent nos théologiens.

» Il croit à une vie future, à une existence supérieure.

» Il cherche la vérité, mais il en estime le sentiment plus que la démonstration.

» Il a déjà beaucoup travaillé, grandement acquis, énormément lu, mais il a raisonné et réfléchi encore davantage. Il s'est exclusivement occupé de belles-lettres et de beaux-arts, ou plutôt de toutes les sciences, sauf celle de gagner son pain. »

Et Kestner ajoutait en marge : « Enfin, c'est un homme très-remarquable. »

Gotter, qui fut, nous venons de le voir, la cause accidentelle de la rencontre de Kestner avec Gœthe, était un jeune homme de grand mérite, avec lequel Gœthe se lia intimement en discutant d'art et de critique. Ils traduisirent ensemble *Le village abandonné* de Goldsmith, et sur les instances de son ami, Gœthe consentit à publier quelques

poésies dans l'*Annuaire de Boie*. Ces publications le mirent en rapport avec Burger, Voss, Hölty et les comtes de Stolberg, qui se groupaient alors autour de Klopstock. Dans ces jeunes têtes fermentaient les idées d'indépendance, de liberté, de bonheur général, de justice absolue lancées dans le monde par les philosophes français; mais en Allemagne ce travail révolutionnaire ne sortit pas du domaine intellectuel. Il se traduisit par une insurrection philosophique et littéraire qui eut pour chefs Lessing, Klopstock, Kant, Herder et Gœthe lui-même.

Pour apprécier la disposition d'esprit dans laquelle se trouvait alors le poëte, il faut relire *Werther*, qui n'est pour ainsi dire qu'une autobiographie. Gœthe était arrivé à Wetzlar portant encore au cœur l'image de Frédérique; il y rencontra la femme qui devait lui faire oublier la fille du pasteur de Sesenheim. Charlotte Buff, âgée de seize ans, était douée d'un grand bon sens, de vertus domestiques, et d'un courage patient qui lui avaient permis, à la mort de sa mère, survenue deux ans auparavant, de se charger avec succès de la conduite de la maison de son père, de l'entretien et de l'éducation de ses frères et sœurs. Elle était fiancée à Kestner, secrétaire de la légation de Hanovre, âgé de vingt-quatre ans, calme, rangé, un peu formaliste, raisonnable, instruit, et dont l'Albert de *Werther* n'offre en réalité qu'un portrait parodique. Après nous avoir dit comment il fit la connaissance de Gœthe, c'est encore Kestner qui nous racontera la première entrevue de son ami avec Charlotte.

« Il advint que Gœthe assista à un bal campagnard où je me trouvai avec ma fiancée. Je ne pus m'y rendre qu'assez tard et je ne partis à cheval qu'après eux. Ma fiancée s'y rendit donc en voiture avec quelques personnes, parmi lesquelles se trouvait le docteur Gœthe, qui vit ainsi Lotte pour la première fois. Il est très-savant, il a fait des aspects physiques et moraux de la matière l'objet principal de ses études, et il en a recherché la véritable beauté. Nulle femme ne lui avait plu ici. Lotte, tout d'abord, attira son attention. Elle est jeune, et, sinon d'une beauté régulière, elle possède un visage attrayant. Son regard, aussi clair qu'une matinée de printemps, l'était spécialement ce jour-là, car elle adore la danse. Elle était gaie et très-simplement vêtue. Il remarqua son sentiment de la beauté de la nature et son esprit franc, — que j'appellerais plutôt de l'humour. Il ignorait qu'elle fût ma fiancée. Je n'arrivai que quelques heures plus tard, et c'est notre habitude en public de ne nous témoigner que de l'amitié. Gœthe fut excessivement gai, — il l'est souvent, bien que parfois il se montre mélancolique, — et Lotte le fascina d'autant plus complétement qu'elle ne s'en donna

pas la peine, et qu'elle se livra entièrement au plaisir du moment. Le lendemain, Gœthe nécessairement lui rendit visite. Il n'avait vu en elle qu'une aimable fille, folle de danse et de plaisir; il la vit alors sous un tout autre et très-préférable aspect : — dans ses occupations domestiques. »

Voilà Gœthe amoureux de Charlotte, cela va sans dire. Kestner appréciait ainsi l'amour de son ami et la conduite de sa fiancée :

« Lotte n'est pas strictement ce que l'on appelle en général une beauté brillante; elle l'est pour moi, et c'est une femme assez séduisante pour être entourée d'une troupe d'admirateurs, vieux et jeunes, graves et gais, spirituels et sots. Mais elle sait les convaincre bientôt qu'il n'y a de salut pour eux que dans la fuite ou l'amitié. Je vous parlerai de l'un d'eux, — le plus remarquable, — parce qu'il a conservé quelque influence sur nous. Un adolescent par l'âge (vingt-trois ans), mais par le savoir, le développement de ses facultés intellectuelles et morales, un homme fait, un génie extraordinaire et un caractère, se trouvait ici pour pratiquer le droit, — à ce que croyait sa famille, — mais en réalité pour suivre les traces de la nature et de la vérité, et pour étudier Homère et Pindare. Le travail lui était inutile comme moyen d'existence. Quelque temps après son arrivée et tout à fait par hasard, il se rencontra avec Lotte et il découvrit en elle son idéal. Il la vit d'abord sous son aspect joyeux, mais il s'aperçut bientôt que ce n'était pas son meilleur; il apprit à apprécier ses vertus domestiques, et bref, il devint son adorateur. Il ne tarda pas à connaître qu'elle ne pouvait lui accorder que son amitié, et la conduite de Lotte envers lui a été admirable. La coïncidence de nos goûts et une fréquentation plus suivie établirent entre nous les liens de l'amitié la plus intime. Forcé de renoncer à tout espoir à l'égard de Lotte et y ayant renoncé *lui-même,* il ne put cependant, malgré toute sa philosophie et son orgueil naturel, se maîtriser assez pour réprimer complétement son amour. Il possède des qualités qui eussent pu le rendre dangereux pour toute femme douée de sensibilité et de goût. Mais Lotte sut en agir avec lui de façon à n'encourager aucun vain espoir et à le forcer en même temps à admirer sa conduite. Sa tranquillité d'esprit en souffrit; il se passa quelques scènes remarquables où la tenue de Lotte augmenta mon respect pour elle, et lui-même me devint plus précieux comme ami. Mais je m'étonnai souvent que l'amour pût faire d'aussi étranges créatures des hommes les plus forts et les plus maîtres d'eux-mêmes. Je le plaignis, et j'eus à soutenir plus d'une lutte intérieure. D'une part, il me semblait que je ne serais jamais en position de

rendre Lotte aussi heureuse que lui; mais, d'autre part, je ne pouvais endurer la pensée de la perdre. Ce dernier sentiment l'emporta, et je n'ai jamais pu apercevoir chez Lotte l'ombre d'un pareil combat. »

Aucun lien légal n'existait encore entre Kestner et Charlotte, mais confiant dans l'honneur de son ami et dans la loyauté de sa fiancée, Kestner ne ressentit et ne montra jamais la moindre jalousie de leurs relations. Et pourtant Gœthe se trouvait constamment chez Lotte, où sa présence était une fête pour les enfants, qu'il amusait en leur racontant des histoires.

Dans le cercle des connaissances de Gœthe à Wetzlar, vivait un jeune homme blond, aux yeux bleus et doux, aux traits mélancoliques, qu'il ne nous est pas permis de passer sous silence. Fils du vénérable abbé de Riddagshausen, il s'appelait Jérusalem, et attaché comme secrétaire à la légation de Brunswick, il se trouvait être le collègue de Goué. Il était très-versé dans la littérature anglaise, et Lessing l'honorait de son amitié. Son humeur mélancolique l'amena à méditer sur le suicide, qu'il défendit sur le terrain spéculatif, et cette déplorable tendance s'accrut chez lui par suite de la malheureuse passion que lui inspira la femme d'un ami. La vie solitaire de Jérusalem ne permit pas à Gœthe de le voir souvent, mais il le connut assez cependant pour trouver en lui des matériaux qu'il mit en œuvre plus tard dans *Werther*. L'amour malheureux de Jérusalem et la passion malheureuse de Gœthe auraient dû, ce semble, les rapprocher, mais chez Gœthe c'était plutôt le poëte que l'homme qui était amoureux; aussi trouvait-il un certain charme à son malheur. Lotte excitait son imagination; sa beauté, sa douce gaieté, ses manières affectueuses l'enchantaient, et le romanesque de sa situation en augmentait le ravissement par l'insouciante sécurité qu'il lui donnait à l'égard de ses sentiments.

Au mois d'avril 1772, Gœthe fit une excursion à Giessen pour y voir le professeur Hœpfner, un des collaborateurs les plus actifs des *Annales scientifiques de Francfort*. Il y rencontra Merck, qu'il ramena à Wetzlar, et qu'il présenta à Charlotte. Loin de demeurer insensible au mérite de sa bien-aimée, comme le prétend Gœthe[1], Merck écrivait, après l'avoir vue : « J'ai trouvé aussi l'amie de Gœthe, cette fille dont il parle avec tant d'enthousiasme dans toutes ses lettres. Elle mérite réellement tout ce qu'il pourra dire de bien sur son compte (*sic*). » Il est vrai qu'il crut devoir cacher son admiration à Gœthe, et qu'il

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 230.

l'exaspéra en préférant à Charlotte une de ses amies et en le grondant très-sérieusement de n'avoir pas courtisé cette « superbe femme » qui, disait-il, avait en outre le mérite d'être libre. La position de Gœthe devenait en effet de jour en jour plus intolérable, et Merck, qui l'avait compris, s'efforça d'en hâter le dénoûment. Il obtint enfin de son ami la promesse de l'accompagner dans une excursion sur le Rhin, et il alla l'attendre à Coblentz.

Le journal de Kestner renferme sur le départ de Gœthe les détails ci-après :

« 10 septembre 1772. — Le docteur Gœthe a dîné aujourd'hui avec moi dans le jardin ; j'ignorais que ce fût pour la dernière fois. Dans la soirée, le docteur Gœthe est venu à la *maison teutonique*. Nous eûmes, Lotte, lui et moi, sur la vie future, sur le départ et le retour des âmes, une remarquable conversation qui fut engagée par Lotte et non par lui. Nous convînmes que le premier d'entre nous qui mourrait reviendrait, s'il le pouvait, donner aux survivants des renseignements sur l'autre vie. Gœthe était très-abattu, car il comptait partir le lendemain matin.

» 11 septembre 1772. — Gœthe est parti ce matin à sept heures, sans nous dire adieu. Il m'envoya un billet avec quelques livres. Il nous avait prévenus depuis quelque temps qu'il ferait, vers cette époque, un voyage à Coblentz, où l'attendait le payeur en chef de l'armée, Merck, et qu'il partirait inopinément sans prendre congé de nous. Je m'y attendais donc. Mais j'ai pourtant senti, — et senti au profond de l'âme, — que je n'y étais pas préparé. Je rentrai chez moi dans la matinée. « Le docteur Gœthe a envoyé ceci à dix heures. » Je vis les livres et le billet, et, à la pensée qu'ils me disaient : « Il est parti », — je me sentis tout démoralisé. Peu de temps après, Hans vint me demander s'il était réellement parti. La conseillère intime Langen avait envoyé sa bonne chez Lotte pour lui dire qu'il était fort cavalier au docteur Gœthe d'être ainsi parti sans prendre congé d'elle. Lotte lui fit répondre : « Que n'éleviez-vous mieux votre neveu? » Pour s'assurer du fait, Lotte envoya chez Gœthe une boîte qu'il lui avait donnée. Il n'y était plus. Au milieu de la journée, la conseillère intime Langen fit dire à Lotte qu'elle instruirait la mère de Gœthe de la conduite de son fils. Dans la *maison teutonique*, tous les enfants répétaient : « Docteur Gœthe est parti! ». Vers midi, je causai avec M. Von Born, qui l'avait accompagné à cheval jusqu'à Brunnfels. — Gœthe lui avait répété notre conversation de la soirée précédente. Il était très-abattu. Dans l'après-midi, je portai à Lotte le billet de Gœthe. Elle était affligée de son départ, et les larmes lui vinrent aux yeux en lisant sa

lettre. C'était pourtant une satisfaction pour elle, qu'il fût parti, puisqu'elle ne pouvait lui accorder l'affection qu'il désirait. Nous ne parlâmes que de lui; je ne pouvais en réalité penser à autre chose, et je pris sa défense contre une personne mécontente de la manière dont il s'était éloigné; je le fis même avec beaucoup de chaleur. Plus tard, je lui écrivis ce qui était survenu après son départ. »

Voici la lettre de Gœthe à Kestner, et le billet à Charlotte qu'elle renfermait :

« Il est parti, Kestner; quand vous tiendrez cette lettre, il sera parti! Remettez le billet ci-joint à Lotte. J'étais parfaitement calme, mais votre conversation m'a brisé en mille pièces. En ce moment je ne puis que vous dire adieu. Si j'étais resté un instant de plus avec vous, je n'aurais pas pu me contraindre. Maintenant, je suis seul et je pars demain. Oh! ma pauvre tête! »

« *Gœthe à Lotte.* — J'espère certainement revenir, mais Dieu sait quand! O Lotte, qu'a ressenti mon cœur pendant que vous parliez, lui qui savait comme moi que je vous voyais pour la dernière fois? Non, ce n'était pas la dernière fois, et pourtant je pars demain. Il est parti! Quel démon vous a suggéré cette conversation? Tandis que vous attendiez l'expression de mes sentiments, hélas! ce qui me tenait au cœur était ici-bas, c'était votre main que j'embrassais pour la dernière fois, c'était cette chambre, où je ne rentrerai plus, et votre cher père, qui m'a reconduit à la porte pour la dernière fois. Je suis seul maintenant, et je puis pleurer. Je vous quitte heureuse et je resterai dans votre cœur. Et je vous reverrai, — mais *pas demain, n'est-ce pas jamais?* Dites à mes garçons : Il est parti. Je ne puis en dire davantage. »

Gœthe, après avoir adressé ses bagages à Coblentz, chez madame de Laroche, où il devait retrouver Merck, fit le voyage à pied, en descendant la Lahn. Les bords pittoresques de cette rivière le charmèrent et réveillèrent en lui le désir d'être peintre. Il voulut consulter le sort pour savoir s'il devait ou non se vouer à l'art, et dans ce but il lança un couteau dans la Lahn, après avoir arrêté que s'il le voyait tomber à l'eau il suivrait ses désirs artistiques, mais que si les osiers à travers lesquels coulait la rivière lui dérobaient l'endroit de la chute, il renoncerait à la peinture. Ce fut ce qui arriva; seulement Gœthe, ayant aperçu distinctement l'eau déplacée par le couteau jaillir à une grande hauteur, trouva la réponse de l'oracle équivoque, et demeura dans le doute sur ce qu'il avait à faire[1]. Cette anecdote rappelle ce passage des

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. Carlowitz, t. I, p. 291.

Confessions de Rousseau, publiées quatre ans auparavant (1768), où Jean-Jacques raconte qu'il jeta une pierre contre un arbre pour savoir s'il serait damné. S'il touchait l'arbre, signe de salut; s'il le manquait, signe de damnation. Heureusement il l'atteignit, « ce qui, véritablement, dit-il, n'était pas difficile, car j'avais eu le soin de le choisir fort gros et fort près ».

Arrivé à Ems, Gœthe descendit la rivière en bateau, et il fut reçu à bras ouverts par la famille du conseiller intime de Laroche, à laquelle il avait été annoncé par Merck. Il séduisit la mère par ses tendances littéraires, le père par son entrain et son grand sens, et les filles par sa jeunesse et sa poésie. Madame de Laroche, les premières amours de Wieland, avait écrit un roman dans le genre de Richardson, l'*Histoire de mademoiselle de Hernheim*, dont Gœthe rendit compte dans les *Annales scientifiques* de Francfort. On ne sait si cet acte de complaisance lui fut arraché par madame de Laroche ou par sa fille Maximilienne, mais il est certain que les charmes et les yeux noirs de cette jeune personne avaient impressionné vivement le cœur du critique. Gœthe se livra donc au plaisir de sentimentaliser avec elle comme s'il ne venait pas de laisser Lotte à Wetzlar, et telle était sa mobile nature qu'en descendant le Rhin avec Merck et sa famille, il jouit de son voyage et il admira en poëte Rheinfels, Saint-Goar, Bacharach, Bingen, Elfeld et Biberich, sans plus songer, pour l'instant, à Charlotte ni à Maximilienne. Cependant le souvenir de Charlotte était resté au plus profond de l'âme, comme le prouvent assez la correspondance du fugitif avec les fiancés de Wetzlar, et surtout le roman de *Werther*, où déborda si éloquemment la passion refoulée.

De retour à Francfort, Gœthe s'occupa de droit, des lettres et de peinture. Il acheta à des Italiens ambulants une collection de modèles de l'antique en plâtre, pour raviver, autant que possible, l'impression qu'il avait éprouvée à Mannheim, et, tout en étudiant les peintres flamands, il se mit à copier des natures mortes. Son père, charmé de le voir se livrer avec assiduité à la jurisprudence, fermait volontiers les yeux sur les autres occupations de celui qu'il appelait une « singulière créature », et qui publiait alors dans les *Annales de Francfort* des travaux sur la poésie, la théologie, et même sur la politique. Dans un de ces articles, Gœthe répondait ainsi au reproche souvent adressé aux Allemands de n'avoir ni patrie, ni patriotisme : — « Quand nous possédons dans le monde un lieu où reposer avec ce qui nous appartient, un champ pour nous nourrir, une maison pour nous abriter, n'avons-nous pas une patrie? Dans chaque cité, des milliers d'individus ne

possèdent-ils pas ces biens? Et ne vivent-ils pas heureux dans leur petite sphère? A quoi bon alors ces vains efforts vers un sentiment qui n'est, chez certaines nations et à certaines époques seulement, que le résultat d'un concours de circonstances? Le patriotisme romain! Dieu nous en préserve comme de devenir géants! Avec un pareil patriotisme, nous ne saurions trouver un siége pour nous asseoir, ni un lit pour nous coucher! »

Au moment même où Gœthe articulait cette opinion, qu'il soutint d'ailleurs toute sa vie, il eût pu passer pour un ardent patriote, car il refaisait *Gœtz de Berlichingen*, qui lui avait semblé pécher contre l'unité de composition. En quelques semaines, il eut terminé ce nouveau travail, et, sur les instances de Merck, il se décida à publier son drame. Faute d'un éditeur, Gœthe fournit le papier, Merck se chargea des frais d'impression, et *Gœtz de Berlichingen* parut enfin. Son succès fut immense. L'esprit de liberté qui animait cette œuvre, le mépris de la critique française qu'elle affichait, son originalité et sa puissance soulevèrent un enthousiasme général en Allemagne. Les salons et les tavernes le proclamaient un chef-d'œuvre. Les imitations se produisirent avec une étonnante rapidité, et les théâtres retentirent du tapage des armures, tandis que les rayons des bibliothèques plièrent sous le poids du moyen âge ressuscité. Un honnête éditeur vint lui-même trouver Gœthe pour lui commander, moyennant un beau salaire, une douzaine de pièces dans le genre de *Gœtz*. Cette candide démarche divertit fort Gœthe, qui toutefois ne crut pas devoir y obtempérer.

Gœtz de Berlichingen est l'œuvre la plus remarquable de ce mouvement romantique impétueux et quelque peu désordonné, dont les titaniques aspirations et les souvenirs rétrospectifs ne furent pas d'ailleurs les seuls caractères. Cette période littéraire, en Allemagne, fut également atteinte d'un sentimentalisme malsain, et Gœthe, le grand représentant de la poésie de son époque, le secrétaire de son siècle, a produit les deux chefs-d'œuvre qui en réalisent les tendances. A côté de Gœtz l'insurgé se dresse Werther le rêveur; mais ces deux ouvrages s'élèvent au-dessus des extravagances périssables des contemporains. Expression idéale de leur temps, ils sont affranchis de la maladie qui le corrompait, comme Gœthe l'était lui-même de la faiblesse des Jacobi, des Klinger, des Wagner et des Lenz, dont il suffit d'étudier le caractère et les livres pour apprécier l'abîme qui les séparait de l'auteur de *Werther*.

L'agitation de cette étrange époque était maladive, et ses extrava-

gances avaient, en plus d'un sens, le caractère de symptômes morbides. Lettres, mémoires, romans, témoignaient d'une étude intime et malsaine de soi, tendance suffisante pour exciter à la réaction les esprits vigoureux. Les sentiments les plus respectables s'y produisaient sous un aspect factice, et ceux qui ne l'étaient pas s'étalaient avec orgueil. On n'y parlait de la nature qu'avec un enthousiasme hystérique. On y prodiguait les larmes et les caresses avec effusion et pour les plus futiles motifs. A Cobourg, des niais sentimentaux avaient institué un *ordre de la miséricorde et de l'expiation*. Leuchsenring, que Gœthe a pris pour objet de satire dans le *Pater Brey*, avait fondé une société secrète dite l'*ordre du sentiment*, et à laquelle les cœurs tendres tenaient à honneur de se faire affilier. On déifiait fantastiquement l'amitié. On invitait les âmes tremblantes à s'unir d'un amour fraternel, non sur le terrain solide de l'affection et des services mutuels, mais sur les bases imaginaires d'une communion idéale — « d'où naquit, disait spirituellement Jean-Paul, un amour universel des hommes et des bêtes, — les critiques de revues exceptés ». Il va sans dire que le mariage ne pouvait convenir à des sceptiques qui mettaient tout en question, à des législateurs littéraires qui imposaient au génie, comme premier commandement, « d'aimer son voisin et sa femme pareillement ». Si nous ajoutons que l'antiquité était condamnée au nom de la doctrine du progrès et de la supériorité des modernes sur les anciens, que de nouvelles institutions étaient réclamées de toutes parts, que la liberté de penser et d'agir servait de mot de ralliement en littérature, dans l'art, en philosophie et en politique, nous aurons suffisamment indiqué le caractère des tendances qui avaient envahi les lettres, tendances analogues, d'ailleurs, à part la sentimentalité toute germanique, à celles qu'offrit plus tard le romantisme français.

Revenons donc à Gœthe, qui avait quitté Wetzlar pendant l'automne de 1772, et dont la correspondance avec Kestner et Charlotte est remplie d'aveux passionnés et de tendres souvenirs[1]. Ces lettres sont d'un style incorrect, d'une orthographe capricieuse, car le génie dédaignait alors d'écrire correctement; mais la nature affectueuse qui les inspire, la tendresse réciproque qui les anime et dont elles témoignent, appartiennent bien en propre à leur auteur. « Dieu vous bénisse, cher Kestner, et dites à Lotte que je crois souvent pouvoir l'oublier, mais il m'arrive une rechute, et je suis plus mal que jamais. » Gœthe aspirait à s'asseoir de nouveau aux pieds de Charlotte et à jouer avec les enfants.

[1] *Les Origines de Werther*, par M. A. Baschet.

Il subissait l'influence d'une mélancolie toute poétique, et si une idée de suicide lui traversait l'esprit, il ne tardait pas à en rire lui-même. « J'avais, dit-il dans son autobiographie, une belle collection d'armes où se trouvait un magnifique poignard. Je le mettais tous les soirs près de mon lit, et, avant d'éteindre ma lumière, j'essayais d'en enfoncer la pointe aiguë de quelques pouces dans ma poitrine. Mais comme je n'en vins pas à bout, je me moquai de moi-même, je chassai toutes mes idées hypocondres, et je me décidai à vivre[1]. » Gœthe jouait donc avec le suicide, qui rentrait dans la mode du jour, mais il n'y songea jamais très-sérieusement. En octobre 1772, il écrivait à Kestner, en recevant la nouvelle erronée que son ami de Goué venait de se brûler la cervelle : « Racontez-moi tout ce que vous savez sur la mort de Goué. J'honore un tel acte, je plains l'humanité, et je laisse les Philistins commenter le fait en fumant et en disant : Là, vous voyez bien ! Cependant j'espère ne jamais moi-même affliger mes amis par une pareille mort. » Au mois de novembre, il passa trois jours à Wetzlar avec Schlosser, dans un enthousiasme fiévreux, mais plein de délices. A son retour à Francfort, il écrivit à Kestner : « Il était assurément grand temps que je partisse. Hier soir j'eus de criminelles pensées en me trouvant sur le sofa..., mais en me rappelant combien votre accueil a dépassé toutes mes espérances, je me sens très-calme. J'arrivai avec un cœur pur, chaud et plein de tendresse chez Kestner, et c'est une souffrance infernale que de n'être pas reçu avec l'esprit qui vous anime. Mais à présent, — que Dieu vous accorde toute une vie pareille à ce qu'ont été pour moi ces deux jours ! »

La mort de Goué n'avait été qu'un faux bruit, le suicide de Jérusalem fut une réalité. En l'apprenant, Gœthe écrivit à Kestner :

« Malheureux Jérusalem ! Cette nouvelle a été pour moi aussi terrible qu'inattendue. Il m'a été affreux de la recevoir en même temps que le plus agréable cadeau d'amour. Malheureux jeune homme ! Mais le diable, ou plutôt les hommes infâmes qui ne goûtent que la paille de la vanité, qui ont dans le cœur le démon de l'idolâtrie et qui surmènent et ruinent nos facultés, sont seuls coupables de ce... de notre malheur. Si le prêtre maudit cet innocent, que Dieu me pardonne de lui souhaiter de se casser le cou comme Héli. Pauvre jeune homme ! Au retour d'une promenade au clair de lune, je l'avais rencontré et je m'étais dit : Il est amoureux. Lotte doit se rappeler que je ris à ce propos. Dieu sait que l'isolement a miné son cœur, et que depuis sept

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 246.

ans je le connaissais. Je lui ai peu parlé. En partant, je lui ai emporté un livre que je garderai toute ma vie, ainsi que son souvenir. »

Gœthe reçut en novembre 1772 le récit détaillé des derniers jours de Jérusalem, que lui envoya Kestner[1], mais il ne songea à écrire *Werther* qu'en 1774.

Quand arriva l'époque fixée pour le mariage de Charlotte, Gœthe voulut se charger du don des alliances; il écrivit à Kestner en les lui envoyant : « Je suis tout à vous, mais dès à présent je ne tiens plus à voir ni vous ni Lotte; j'enlèverai même son portrait de ma chambre le jour de son mariage, et je ne l'y replacerai que lorsque j'apprendrai qu'elle est mère. A ce moment commencera pour moi une nouvelle ère, pendant laquelle je ne l'aimerai plus, mais j'aimerai ses enfants, — peut-être un peu, il est vrai, à cause d'elle, mais cela n'y fera rien. Si vous me choisissez pour parrain, mon esprit planera sur votre garçon, et il deviendra fou d'une jeune fille qui ressemblera à sa mère. » Cette lettre renfermait un billet adressé à Charlotte : « Que mon souvenir et cet anneau vous accompagnent toujours dans votre bonheur! Chère Lotte, dans quelque temps d'ici nous nous reverrons, vous avec cette alliance au doigt, et moi, comme toujours, tout à vous. Je ne sais de quel nom ou prénom signer ce billet. Vous me connaissez. » En apprenant la célébration du mariage de Kestner : « Dieu vous bénisse, lui écrivit-il, vous m'avez surpris. J'avais eu l'intention de faire le vendredi saint un saint sépulcre et d'y ensevelir le portrait de Lotte. Mais il est encore suspendu près de mon lit, et il y restera jusqu'à ma mort. Soyez heureux. Saluez pour moi votre ange et sa sœur Lenchen, qui sera une seconde Charlotte et qui s'en trouvera bien. Quant à moi, j'erre dans un désert sans eau, n'ayant pour ombre que mes cheveux et pour source que mon sang. » La demoiselle d'honneur apporta à Gœthe le bouquet de noces de Charlotte, et il en attacha une fleur à son chapeau pour aller se promener mélancoliquement à Darmstadt. Quelques jours après, il écrivait de nouveau à Kestner : « Quand vous ai-je envié Lotte dans le sens charnel? Car, pour ne pas vous l'envier dans le sens spirituel, il eût fallu être un ange sans poumons et sans foie. J'ai cependant un secret à vous dévoiler, il faut que vous sachiez et que vous considériez ceci. Lorsque je m'attachai à Lotte, et vous savez que ce fut de tout cœur, Born m'en parla, comme on a l'habitude de le faire de ces choses-là : « Si j'étais Kestner, me dit-il, cela ne me conviendrait pas. Comment cela finira-t-il? Vous lui coupez l'herbe sous

[1] *Les Origines de Werther*, par M. A. Baschet, p. 35.

le pied, etc. » Je lui répondis alors en propres termes, un matin, dans sa chambre : « Il est vrai que je suis assez fou pour considérer Lotte comme une fille remarquable; mais si elle m'abusait et devenait semblable à la généralité des jeunes personnes, et si elle se servait de Kestner comme d'un capital propre à faire valoir ses charmes, le premier moment que je le découvrirais et qui la rapprocherait de moi serait le dernier de nos relations. » Et ceci, je le lui affirmai sous serment. Entre nous et sans vanité, je comprends un peu Lotte, et vous savez combien j'ai aimé et je continuerai d'aimer jusqu'à la fin du monde la personne, tout ce qu'elle a vu et touché, et les lieux où elle a vécu. Jugez maintenant à quel point je suis et je dois être envieux de vous. Car ou je suis un fou, ce qu'il m'est difficile de croire, et elle serait alors la plus subtile des fourbes, ou bien elle est — la Lotte, la vraie Lotte dont nous parlons..... Ma pauvre existence est pétrifiée comme un roc aride. Je perds tout cet été. Merck part, ma sœur également, et je reste seul. »

Le mariage de sa sœur Cornelia avec Schlosser, le départ de Merck et la mort d'un ami étaient venus en effet augmenter la mélancolie que le mariage de Lotte avait inspirée à Gœthe. Il n'en travailla pas moins avec ardeur, et, parmi les travaux de cette époque, doit prendre place, en dépit de son assertion contraire[1], un drame sur le prophète de l'islamisme, dont il n'a malheureusement écrit que le plan[2] et la poésie publiée en 1774 dans l'*Annuaire de Boie,* sous le titre de *Chant de Mahomet*[3]. Gœthe trouvait d'ailleurs quelques consolations auprès de Maximilienne de Laroche, qui venait d'épouser M. Brentano, un riche négociant de Francfort beaucoup plus âgé qu'elle, et de plus père de cinq enfants. Gœthe était admis dans l'intimité du mari et de la femme, qui le prenaient à tour de rôle pour arbitre dans les querelles fréquentes qui s'élevaient entre eux. « Il joue avec les enfants, écrivait Merck, et accompagne le clavecin de madame avec la basse. M. Brentano, quoique assez jaloux pour un Italien, l'aime et veut absolument qu'il fréquente la maison.... Il a la petite madame Brentano à consoler sur l'odeur de l'huile, du fromage, et les manières de son mari (*sic*). » Loin de nous la pensée de mettre en doute la pureté des tendres relations de Gœthe avec madame Brentano. Nous ajoutons foi entière à son assertion « qu'il ne se mêla rien de passionné à leur commerce », mais à coup sûr leur intimité était au moins dangereuse, si nous en

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 264.
[2] *Ibid.*
[3] *Poésies de Gœthe*, trad. H. Blaze, p. 93.

jugeons par ce passage d'une lettre de Gœthe à madame Jacobi : « Je vais bien, chère dame, et merci de votre double et triple lettre. Les trois dernières semaines n'ont été qu'agitation, mais nous sommes maintenant aussi contents et heureux que possible. Je dis *nous*, parce que, depuis le 15 janvier, pas une branche de mon existence n'a été solitaire. Le destin, que j'ai si souvent vilipendé, je l'appelle courtoisement aujourd'hui le beau, le sage destin; car depuis le départ de ma sœur, voici le premier de ses dons qui peut se dire une compensation. La Max est toujours le même ange, dont les simples et charmantes qualités attirent à elle tous les cœurs, et le sentiment qu'elle me fait éprouver — et dont son mari pourrait à bon droit être jaloux — renferme aujourd'hui la joie de mon existence. Brentano est un digne garçon, d'un caractère franc et solide, et qui ne manque pas de bon sens. Les enfants sont gais et aimables. »

Donc, nulle pensée de suicide chez Gœthe, qui publiait alors la pièce satirique *les Dieux, les Héros et Wieland*, — que cet excellent homme eut l'esprit d'accueillir en riant, et de recommander même chaudement dans *le Mercure allemand*. Il écrivait à Kestner :

« Je ne puis vous blâmer d'aller dans le monde et de fréquenter les grands et les hommes influents. Leur commerce est toujours avantageux pour celui qui sait convenablement en user. J'honore la poudre, ne fût-ce que pour la puissance de me précipiter à terre un oiseau qui plane dans les airs.... Ainsi, au nom de Dieu, continuez, et ne vous inquiétez pas de l'opinion des autres. Fermez votre cœur à vos ennemis et à vos flatteurs.... O Kestner! je suis en excellente disposition d'esprit, et si je ne vous ai pas à mes côtés, au moins ai-je toujours devant moi tous ceux qui me sont chers. La société des âmes nobles a été jusqu'ici le plus grand bonheur que j'aie rencontré. Et maintenant parlons de mon cher *Gœtz!* J'ai foi dans sa vigoureuse nature, il vivra. C'est un enfant de l'humanité, et un des meilleurs, malgré ses nombreux défauts. Beaucoup lui reprocheront sa toilette et les excentricités de son caractère. Il m'en revient, malgré cela, tant de louanges que j'en suis étonné. Je ne pense pas écrire de sitôt rien qui puisse trouver comme lui son public. En attendant, je travaille dans l'espoir de laisser quelque chose de durable dans le tourbillon des choses. »

Kestner l'ayant invité à venir se fixer en Hanovre et à y solliciter une place, Gœthe lui répondit le 25 décembre 1773 : « Mon père ne s'opposerait nullement à ce que j'acceptasse un emploi à l'étranger, et nul espoir ni désir d'en trouver un ne me retient ici; mais, cher Kestner, mes talents et mes facultés me sont trop nécessaires pour

mes propres desseins. J'ai l'habitude de suivre mes instincts, et je ne saurais servir aucun prince. » Six semaines après, Gœthe rencontrait, il est vrai, celui au service duquel il devait entrer deux ans plus tard. Le 11 février 1774, Knebel rendait visite au poëte, déjà illustre par son *Gœtz de Berlichingen*, et l'informait que Charles-Auguste et Constantin de Weimar désiraient le voir. Gœthe se rendit auprès de Leurs Altesses; il en reçut l'accueil le plus flatteur, dîna à leur table et leur promit de les rejoindre à Mayence, où il alla en effet passer quelques jours dans la société des deux jeunes princes.

Au mois de mai 1774, il apprit avec joie que Charlotte était mère d'un garçon qui porterait le nom de Wolfgang, et le 16 juin il lui écrivit : « Je vous enverrai prochainement un ami qui me ressemble beaucoup et que vous recevrez bien, je l'espère; il s'appelle Werther, il est et il était..., mais il vous expliquera cela lui-même. » Gœthe venait en effet de se mettre à écrire *Werther*, qu'il acheva rapidement en un mois, et dont il adressa un exemplaire à Charlotte au mois de septembre 1774, avec ce billet :

« Lotte, tu sentiras, en le lisant, combien ce petit livre m'est cher, et cet exemplaire m'est aussi précieux que s'il était unique dans le monde. Il faut que tu le possèdes, Lotte; je l'ai baisé cent fois; je l'ai gardé enfermé pour que personne n'y touchât. O Lotte! je te prie de ne le montrer qu'à Meyer; il doit être livré au public pendant la foire de Leipzig. Je désire que chacun de vous le lise seul, toi à part, — Kestner à part, — et que vous m'écriviez chacun un petit mot sur lui. Lotte, adieu, Lotte! »

L'effet de *Werther* fut prodigieux. Jamais roman n'avait frappé et charmé le monde à ce point. Son succès fut immense dans toutes les classes de la société. « Vous ne me supposez pas capable, écrivait Zimmermann, d'avoir tardé une minute à dévorer ce roman si vrai, si naturel, si ressemblant à tout ce qu'on a senti mille et mille fois dans sa vie, et cependant la lecture du premier tome m'a donné tant d'émotion, elle a remué et fait frémir tellement toutes les cordes de mon âme, qu'il m'a fallu reposer quinze jours avant d'avoir le courage d'entamer le second, dont la lecture a été pareillement l'affaire d'un instant. » Et plus tard, Kotzebue disait dans ses *Mémoires* : « Je ne puis trouver de mots pour exprimer les émotions suprêmes qu'excita dans mon âme ce merveilleux roman philosophique. Dès cet instant, je vouai à son auteur un attachement si enthousiaste, qu'à sa demande j'aurais volontiers plongé ma main au feu pour en retirer la boucle de son soulier. »

Quelques critiques élevèrent cependant la voix, mais leurs paroles se perdirent dans le bruit des applaudissements universels. Lessing, qui redoutait l'effet d'une pareille apologie du sentimentalisme, réclama de Gœthe un froid épilogue comme contre-poison. « Allons, mon cher Gœthe, lui écrivit-il, faites-nous un chapitre final, et plus cynique il sera mieux il vaudra. » L'aristarque de Berlin, Nicolaï, publia une parodie intitulée *les Joies du jeune Werther,* dans laquelle le héros, après s'être tiré un coup de pistolet chargé de sang de coq, épouse Charlotte et vit heureux le reste de ses jours.

Gœthe s'inquiéta peu de ces critiques; mais, ce qui le toucha et le surprit, ce fut l'accueil fait à *Werther* par Kestner et Charlotte. Ses amis s'étaient sentis froissés à voir ainsi livrer à la publicité leur histoire travestie. *Werther* touchait, en effet, de trop près à la réalité pour ne pas les atteindre dans ses parties fictives. Les personnages étaient frappants sans être vrais. Kestner et sa femme, que le public reconnut tout d'abord, se virent ainsi placés dans un faux jour, et l'indiscrétion de Gœthe les blessa profondément. Kestner lui en écrivit franchement[1], et sa lettre, empreinte d'un mécontentement tempéré par la dignité de l'homme et le souvenir d'une ancienne amitié, n'a nullement le caractère niais et ridicule que M. A. Baschet s'est plu, fort à tort d'ailleurs, à attribuer aux lettres et à la personne de Kestner dans ses *Origines de Werther.*

Gœthe répondit tout de suite à Kestner pour s'excuser de ses torts involontaires, et son ami lui envoya son pardon. En le recevant, Gœthe prit la plume :

« J'ai là ta lettre, Kestner; j'ai là ta lettre sur un pupitre, dans un atelier de peinture, — car j'ai commencé hier à peindre à l'huile, — et je dois t'en remercier. Merci donc, cher ami. Tu es toujours le même brave cœur. Oh! que ne puis-je te sauter au cou, me jeter aux pieds de Lotte une minute, une seule minute, et tout serait expliqué; toutes les choses disparaîtraient que je ne saurais vous faire comprendre avec des rames de papier. Oh! incrédules! m'écrierais-je; ô âmes de peu de foi! Si vous pouviez sentir la millième partie de ce qu'est *Werther* pour des milliers de cœurs, vous ne compteriez pas comme un sacrifice la part que vous y avez eue. Voici une lettre, lis-la et dis-moi pieusement ce qu'elle t'aura fait éprouver. Tu m'envoies celle de Henning; il ne me condamne pas, il m'excuse. Cher frère, cher Kestner! si vous voulez attendre, vous serez satisfaits. Je ne voudrais pas, pour le salut

[1] *Les Origines de Werther*, par M. A. Baschet, p. 47.

de ma propre vie, révoquer *Werther,* et crois-moi, crois-moi, tes anxiétés, tes *gravamina* s'évanouiront comme les fantômes de la nuit, si tu veux prendre patience; et puis, avant un an d'ici, je vous promets de la manière la plus tendre, la plus particulière et la plus fervente, d'avoir dispersé, comme un pur souffle du nord fait de la brume et des brouillards, tout ce qui pourrait demeurer de soupçon et de méprises dans l'esprit du public cancanier, qui n'est, après tout, qu'un troupeau de porcs[1]. Werther doit être, — il faut qu'il soit! vous ne le sentez pas, *lui,* vous ne sentez que *moi* et *vous,* et ce que vous appelez du *placage* est bien, en dépit de vous et d'autres, profondément *tissé* dans la trame. — Si je vis, c'est toi que j'en dois remercier. Tu n'es donc pas Albert. Ainsi, donne à Lotte de ma part une chaude poignée de main, et dis-lui que son nom prononcé avec respect par des milliers de saintes lèvres est à coup sûr une compensation des craintes qui, sans tout le reste, ne sauraient même affliger longtemps personne dans le train de la vie ordinaire, où chacun est à la merci de la première commère venue.

» Si vous êtes gentils, et si vous ne me tourmentez pas, je vous enverrai les lettres, les cris, les soupirs adressés à *Werther,* et si vous avez la foi, croyez que tout ira bien, que les commérages ne sont rien, et pèse bien en ton cœur la lettre de votre philosophe — que j'ai baisée.

» Et toi! tu n'as pas senti comme cet homme t'embrasse et te console, et trouve dans ta valeur, dans celle de Lotte, une consolation suffisante contre les misères qui déjà vous ont terrifiés, même dans les romans! Lotte, adieu, aimez-moi et ne me rongez plus le cœur. »

Le succès de *Werther* n'enivra pas Gœthe. Il ne se mit pas à trafiquer de sa renommée, et ne se crut pas arrivé au terme de son éducation. Il s'abstint sagement d'achever aucune œuvre importante, et, tout en cherchant à développer son génie par des études sérieuses, il se contenta de dramatiser en vers ou en prose les premiers sujets venus, même les paradoxes, les naïvetés et les bizarreries de certains individus. Gœthe, nous l'avons dit, s'était attaché à une jeune personne nommée Anne-Sibylle Münch, qu'il rencontrait un soir par semaine dans une aimable société, où l'on imagina de jouer au mariage en loterie. Par un hasard singulier, le sort unit trois fois de suite Gœthe à sa préférée, et comme on avait l'habitude, dans chacune de ces réunions, de faire lecture de quelque nouveauté, il y apporta le mémoire

[1] *Sic.*

de Beaumarchais contre Clavijo, et le lut à ses amis, qui l'écoutèrent avec plaisir et intérêt. Après qu'on en eut discuté le mérite, Anne-Sibylle Münch dit à Gœthe : « Si j'étais ton amante et non ta femme, je t'ordonnerais de composer un drame avec ce mémoire, qui me paraît fait pour cela. — Afin que tu reconnaisses mon amour, répondit Gœthe, et que l'amante et l'épouse ne font qu'un, je m'engage à te lire dans huit jours une pièce sur ce sujet. » Il tint parole, et *Clavijo* obtint les applaudissements de toute la société[1]. Anne-Sibylle Münch se montra très-flattée d'un pareil hommage, et elle n'en devint que plus tendre pour Gœthe. Elle espéra même l'épouser, et les parents du poëte, que le départ de sa sœur Cornelia avaient privés de leur fille, et qui désiraient fort la remplacer par une bru, partagèrent quelque temps son espoir. Mais Gœthe n'y songeait en aucune façon, et s'occupait presque exclusivement de tirer parti de la haute position qu'il venait d'acquérir dans le monde littéraire, pour se mettre en rapport avec les célébrités de l'Allemagne, qui d'ailleurs se montraient elles-mêmes avides d'entrer en relation avec lui.

Klopstock était arrivé à Francfort au mois d'octobre 1774; Gœthe lui soumit quelques fragments de *Faust*, et discuta avec lui sur l'art de patiner. Mais le grand prêtre religieux s'éloignait trop des tendances de son jeune rival pour pouvoir s'attacher à lui comme aux Stolberg[2], ou pour inspirer à Gœthe une sincère sympathie. La visite de Lavater à Francfort avait précédé de quelques mois celle de Klopstock. Il était déjà entré depuis quelque temps en relations épistolaires avec Gœthe, à propos de ses *Lettres du Pasteur*. Les correspondances étaient alors à la mode. On s'écrivait des lettres pour les lire en société et pour les colporter avec soi comme on faisait du dernier poëme ou du dernier roman paru. Lavater réclamait, lui, de ses amis, leurs portraits et celui du Christ, d'après leurs idées particulières, pour les joindre à sa *Physiognomonique*, dont l'introduction était déjà publiée. L'artiste chargé de tracer l'image de Gœthe envoya comme telle à Lavater le portrait de Bahrdt, mais le physiognomoniste ne s'y laissa pas prendre, et protesta contre la possibilité d'une pareille ressemblance. Au reste, quand il vit Gœthe, il ne se montra guère plus satisfait, et le regardant avec étonnement : « Est-ce bien toi? — C'est moi, » répliqua Gœthe, et ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Et pour couper court aux

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, 272 à 274.

[2] Les frères Stolberg, alors grands révolutionnaires, et qui finirent par tomber dans le mysticisme.

exclamations de surprise et de mécontentement de Lavater, « je lui répondis avec un réalisme natif et acquis, raconte son interlocuteur, qu'il fallait bien qu'il m'acceptât, lui, Lavater, tel que Dieu avait bien voulu me faire[1] ».

Lavater exerça sur Gœthe un attrait tout particulier, non-seulement par la singularité de son caractère, mais encore par une certaine communauté de sentiments religieux[2]. Nous disons sentiments, parce qu'en fait de croyances ils ne devaient guère s'entendre, à en juger par ce passage d'une lettre de Gœthe à Pfenninger, un ami de Lavater :

« Croyez-moi, cher frère, un temps viendra où nous nous comprendrons l'un l'autre. Vous me parlez comme à un sceptique qui désire *comprendre*, — qui veut que tout lui soit démontré, — qui ne possède encore nulle expérience. En fait, c'est tout le contraire. Ne suis-je pas plus résigné que vous en matière de compréhension et de démonstration? Je suis peut-être un imbécile de m'exprimer, pour vous plaire, dans votre langue. Je devrais, par une psychologie purement expérimentale, vous mettre devant les yeux mon être intime, pour vous prouver que je suis un homme, que je ne puis donc sentir autrement que mes semblables, et que dès lors tout ce qui semble contradictoire entre nous n'est que pure dispute de mots, engendrée par mon inaptitude à comprendre les choses sous d'autres combinaisons que celles que je conçois réellement, et par l'obligation où je me trouve ainsi, pour exprimer leurs rapports avec moi, de les nommer différemment. C'est là d'ailleurs ce qui a été et ce qui sera toujours la source éternelle de toute controverse. Vous voulez cependant toujours m'écraser par des *preuves*. A quoi bon? Ai-je besoin de la preuve de mon existence, — d'une preuve de ce que je sens? Je n'amasse, je n'aime et je ne réclame que les preuves qui me convaincront que des milliers d'hommes ou même un seul a ressenti avant moi ce qui me fortifie et me vivifie. C'est ainsi que pour moi la parole d'homme devient semblable au Verbe de Dieu. Je me jette de toute mon âme au cou de mon frère, qu'il soit Moïse, prophète, évangéliste, apôtre, Spinoza ou Machiavel! Je dirais toutefois à chacun d'eux : « Cher ami, il en est de vous comme de moi. Vous comprenez clairement et puissamment certains détails, mais vous ne pouvez, pas plus que moi, concevoir le tout! »

Le nom de Spinoza a dû spontanément se placer sous la plume de

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. Richelot, p. 259.

[2] Cette communauté, d'ailleurs, ne devait pas durer longtemps.

Gœthe, car la lettre que nous venons de citer n'est qu'une paraphrase de ce remarquable passage de l'*Éthique :*

« Tout homme juge les choses d'après les dispositions de son cerveau, ou plutôt tout homme accepte comme des réalités les affections de son imagination. Il n'est donc point étonnant, comme nous pouvons le noter en passant, que tant de controverses se soient élevées entre les hommes et qu'elles aient en définitive donné naissance au scepticisme. Car si les corps humains se ressemblent en bien des parties, ils diffèrent en beaucoup d'autres; aussi ce qui paraît bon à l'un semble mauvais à l'autre; ce que l'un appelle ordre, l'autre le déclare confusion; ce que l'un trouve agréable, l'autre l'estime déplaisant. »

Les entretiens de Lavater avec mademoiselle de Klettenberg intéressèrent vivement Gœthe, et le contraste que présentait leur christianisme respectif lui fournit matière à penser. D'accord sur certains points avec chacun d'eux, il ne l'était complétement avec aucun. Quant à lui, il conciliait ainsi, à cette époque, le différend entre la foi et le savoir :

« Dans la foi, tout repose sur le fait de la croyance; *ce à quoi* nous croyons n'est qu'un point secondaire. La foi est un sentiment profond de sécurité qui émerge de la confiance dans l'Être tout-puissant et incompréhensible. Dans la solidité de cette confiance réside le point capital, mais *ce que* nous pensons de cet Être, dépendant d'autres facultés ou même d'autres circonstances, n'est après tout qu'indifférent. La foi est un vase sacré dans lequel tout homme peut déposer aussi complétement que possible ses sentiments, sa raison et son imagination. Le savoir est l'antipode de la foi. Ici le point ne gît pas dans le *si* nous savons, mais dans le *que* savons-nous, *comment* savons-nous, *combien* savons-nous. Aussi les hommes peuvent-ils discuter le savoir parce qu'il est susceptible d'élargissement et d'amendement, mais non la foi. »

Gœthe accompagna Lavater à Ems, et leur voyage, grâce à un temps d'été magnifique, à l'aimable gaieté de Lavater et à leurs discussions religieuses, fut des plus charmants. De retour à Francfort, Gœthe y trouva une autre célébrité qui présentait le contraste le plus frappant avec Lavater : c'était Basedow, le réformateur de l'éducation. Il était laid, assez malpropre, sarcastique, impérieux, hétérodoxe; mais malgré ses défauts Gœthe s'en rapprocha pour l'étudier; bravant la fumée de la pipe et répondant à ses tirades antichrétiennes par des paradoxes plus audacieux encore, il le suivit sur le Rhin. Lavater les

rejoignit en route, et ils visitèrent ensemble plusieurs châteaux où ils furent reçus avec honneur. A Cologne, Gœthe rencontra Jacobi, avec lequel il se lia intimement. Il se laissa séduire complétement par ce panthéiste du sentiment qui, de son côté, crut avoir trouvé en Gœthe « l'homme selon son cœur[1] ». Il chercha donc à l'initier à ses idées, et il lui révéla ses propres méditations sur l'impénétrable, ainsi que les besoins et les aspirations les plus profondes de son âme. Gœthe se trouvait d'ailleurs admirablement préparé à de telles confidences par l'étude de Spinoza, qu'il n'avait encore lu qu'incomplétement, il est vrai, mais qui l'avait attaché tout particulièrement par le désintéressement infini de ses doctrines. Jacobi le guida dans ses travaux philosophiques, et le fit pénétrer dans la connaissance intime de ce grand penseur qui fut pour Gœthe ce que Kant fut pour Schiller, car il trouva dans ses ouvrages l'apaisement de ses passions, et les révélations d'une grande et large vue du monde physique et moral. Il y puisa en outre les principes de désintéressement absolu en amour et en amitié, qu'il s'efforça depuis de mettre en pratique, et qui lui inspirèrent dans *Wilhelm Meister* le mot de Philine : « Si je t'aime, qu'est-ce que cela te fait ? »

La philosophie rendit encore plus intimes et plus fréquentes les relations de Gœthe avec mademoiselle de Klettenberg. Mis en rapport par elle avec les frères Moraves, il crut trouver chez eux la réalisation du christianisme primitif et se mit à étudier leur histoire et leurs doctrines; il leur laissa même espérer qu'ils le compteraient un jour parmi les leurs, mais il ne tarda pas à découvrir qu'un abîme le séparait d'eux : la question du libre arbitre et de la grâce. Il s'en éloigna donc, mais comme « rien, dit-il, ne pouvait lui enlever son amour pour les saintes Écritures et pour Jésus[2] », il se composa un christianisme à son usage particulier, et comme tout ce qui possédait son âme tendait à revêtir une forme poétique, il conçut l'idée de traduire en épopée la légende du Juif errant, et d'y retracer, selon sa fantaisie, les points saillants de l'histoire de la religion et de l'Église. Dans ce poëme, dont il n'écrivit que quelques fragments, Gœthe devait peindre Judas comme un patriote, un révolutionnaire ardent, qui, fatigué des hésitations invincibles du Christ, avait pensé, en livrant son maître, le contraindre à l'action, et le mettre dans la nécessité de soutenir ses idées et sa mission par la voie des armes. La tradition repousse cette

[1] Plus tard, s'étant mieux pénétrés l'un l'autre, la différence s'accusa entre leurs individualités et amortit beaucoup le feu de cette première rencontre.

[2] *Mémoires de Gœthe*, trad. Carlowitz, t. I, p. 327.

vue nouvelle du rôle de Judas, mais elle est conforme à la nature humaine, et elle a été adoptée, sinon primitivement émise, par l'archevêque Whateley.

Gœthe s'était reconnu dans l'antique figure mythologique de Prométhée, qui, « séparé des dieux, peuple tout un monde du fond de son atelier[1] ». Ses enfants à lui, *Gœtz* et *Werther*, n'étaient-ils pas également fils de la solitude? La fable de Prométhée s'anima donc en lui, et, façonnant à sa taille l'habit du vieux Titan, il commença à écrire une pièce destinée à retracer l'inconvenante situation de Prométhée vis-à-vis de Jupiter et des autres dieux, alors que, fabriquant des hommes de ses propres mains et les ayant animés avec l'aide de Minerve, il vient de fonder ainsi une troisième dynastie divine. Le seul fragment qui existe de cette étrange composition est un chef-d'œuvre qui fait regretter amèrement que Gœthe ne l'ait pas exécutée complétement[2].

« Je dois vous dire combien me rend heureux la présence de tant d'hommes distingués de tous genres et de tous lieux qui m'arrivent souvent dans le nombre des visiteurs indifférents et insupportables, et qui s'arrêtent quelque temps près de moi. Nous n'apprenons que nous existons qu'en nous reconnaissant dans les autres. » Ainsi s'exprimait Gœthe en écrivant à la comtesse Augusta de Stolberg, avec laquelle il s'était lié, par correspondance, d'une de ces amitiés romanesques fréquentes dans la vie des hommes célèbres. Les lettres de Gœthe à la comtesse de Stolberg renferment l'empreinte de ses sentiments indécis pour *Lili*, dont il disait plus tard à Eckermann : « Elle fut la première femme, et je puis ajouter qu'elle est la dernière que j'aie véritablement aimée. Toutes les inclinations qui depuis ont agité mon cœur n'ont été que superficielles et triviales en comparaison de celle-là. »

Anne-Élizabeth Schœnemann, immortalisée par Gœthe sous le nom de Lili, était la fille d'un grand banquier de Francfort. Elle avait seize ans lorsque Gœthe s'en éprit. C'était l'âge de Frédérique, de Lotte, d'Anna-Sibylle et de Maximilienne, l'âge où la jeune fille possède un charme irrésistible de grâce et de beauté, de fraîcheur et de poésie, mais où lui manque l'ampleur et l'énergie du caractère féminin. Lili était jeune, gracieuse, ravissante, mais coquette. Au début de leur liaison, dans une de ces heures où les amants se plaisent à se confesser mutuellement leurs défauts, Lili raconta à Gœthe comment, ayant

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 269.
[2] *Poésies de Gœthe*, trad. H. Blaze, p. 98.

voulu exercer sur lui sa puissance séductrice, elle en avait été punie en se trouvant elle-même ensorcelée. La position sociale des deux amants était assez différente, et l'élégante société qui fréquentait la maison du riche banquier ne s'accordait guère avec les allures du jeune auteur, dont l'indépendance touchait à la sauvagerie, et qui ne rêvait que nature et liberté. Cependant il accompagnait Lili au bal, au concert, partout. « Si vous pouvez vous imaginer, écrivait-il à Augusta de Stolberg, un Gœthe en habit brodé, dans le costume le plus galant de la tête aux pieds, exposé à l'éclat des flambeaux, rivé à une table de jeu par une paire d'yeux brillants, entouré de toutes sortes d'individus, entraîné du concert au bal, dans une dissipation incessante, et faisant l'amour avec un frivole intérêt à une jolie blonde, — vous aurez le portrait du Gœthe-Carnaval actuel. » — Mais plus loin il se peignait au vrai : « Il y a un autre Gœthe, disait-il, en habit de castor gris, en bottes, en cravate de soie brune, qui vit toujours en lui-même, qui travaille et qui lutte, qui jette tantôt dans de petites poésies les sentiments innocents de la jeunesse, et tantôt dans des drames les fortes épices de la vie, qui croque à la craie ses amis, et qui ne s'inquiète, ni à droite ni à gauche, de ce qu'on pense de ses actions, parce que, grâce au travail, il s'élève toujours d'un degré, parce qu'il ne tend à aucun idéal et qu'il laisse ses sentiments se développer d'eux-mêmes et se transformer en aptitudes tout en combattant et en jouant. »

Lili traitait Gœthe comme il en avait agi lui-même à Leipzig avec la pauvre Kätchen, et il dramatisa la situation dans un opéra, *Erwin et Elmire,* où la coquetterie d'une femme réduit au désespoir son amant, — avertissement détourné que Lili sut comprendre et dont elle tint un certain compte. Gœthe n'avait pas à souffrir seulement de la légèreté de sa maîtresse; les sentiments de leurs parents respectifs étaient encore pour lui une source de tourments. Le banquier Schœnemann voulait marier sa fille dans une famille riche ou noble, et un poëte, d'une condition aisée, mais comparativement médiocre, lui paraissait un gendre peu désirable. D'un autre côté, le vieux, fier et roide conseiller Gœthe ne souriait guère à l'idée d'avoir pour bru *une belle dame.* Cornelia, qui connaissait les vues paternelles, écrivit à son frère pour combattre vivement son mariage, et Merck, Horn et d'autres amis de Gœthe lui représentèrent également l'impossibilité d'une pareille alliance. Mais toutes les tentatives faites auprès des deux amants pour les séparer n'aboutirent, comme cela arrive d'ordinaire, qu'à les rapprocher plus étroitement. Une certaine mademoiselle Delf entreprit de leur aplanir les difficultés et de vaincre l'opposition des deux familles.

« J'ignore, dit Gœthe, comment elle s'y prit, comment elle surmonta les objections, mais un jour elle nous apporta le consentement de nos parents. « Donnez-vous la main, » s'écria-t-elle d'un ton semi-pathétique, semi-impérieux. Je m'approchai de Lili et lui tendis la main; elle y posa la sienne, non à contre-cœur, mais lentement. Et nous tombâmes dans les bras l'un de l'autre avec un profond soupir et dans une extrême agitation[1]. » Ce furent là leurs fiançailles. Le consentement arraché par mademoiselle Delf ne modifia d'ailleurs en rien les sentiments de leurs parents et de leurs amis. Plus leur mariage semblait rapproché et plus il paraissait impraticable. Gœthe lui-même, après les premiers transports de joie, se sentit mal à l'aise, et il parut comprendre plus clairement la disproportion de rang qui les séparait. L'arrivée des comtes de Stolberg et leur proposition de les accompagner en Suisse vinrent à propos lui offrir une excuse pour s'éloigner de Lili et se recueillir loin des fascinations de sa présence.

Les Stolberg étaient deux ardents admirateurs de Klopstock et deux curieux spécimens du genre des esprits audacieux qui se plaisent à fouler aux pieds les préjugés. Ils haïssaient des tyrans imaginaires, ils révoltaient les honnêtes citoyens par leur imprudent retour à un prétendu état de nature, et ils stupéfiaient les gens sensibles par leurs notions exagérées de l'amitié. Merck les poursuivait impitoyablement de ses sarcasmes, et il vit avec peine Gœthe entreprendre un voyage avec eux, mais ce dernier avait encore trop du *démoniaque* en lui pour s'offusquer des bizarreries de ses compagnons. Cependant il commença à supposer qu'ils allaient peut-être un peu loin, lorsque après avoir violé toutes les convenances, ils prétendirent se baigner nus en public. Pendant son voyage, Gœthe rencontra à Carlsruhe le prince Charles-Auguste et sa fiancée Louise de Hesse-Darmstadt qui l'accueillirent avec bienveillance et l'invitèrent à venir à Weimar. Puis il alla passer quelques jours à Emmendingen auprès de sa sœur Cornelia, qui l'engagea sérieusement à renoncer à son mariage avec Lili. « Je ne lui promis rien, dit Gœthe, mais je suis réduit à convenir qu'elle m'avait convaincu[2]. »

De retour à Francfort, Gœthe apprit que les amis de Lili avaient profité de son absence pour l'amener à rompre avec lui, qu'elle avait déclaré cependant qu'elle renoncerait plutôt à sa position et à ses relations de société pour le suivre en Amérique. « Ce qui aurait dû,

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. Carlowitz, t. I, p. 364.
[2] *Ibid.*, p. 374.

dit Gœthe, relever mes espérances, ne fit que les abattre. Ma belle maison paternelle, située à quelques centaines de pas de la sienne, était après tout plus supportable et plus attrayante qu'un point éloigné et incertain au delà des mers[1]. » Il passa alors quelques mois fort agités et fort tristes, sans énergie pour quitter Lili, sans amour assez profond pour l'épouser, et livré dès lors aux angoisses de la jalousie, aux alternatives de bonheur et de désespoir que lui inspiraient l'entourage, la tendresse et la froideur de Lili. Gœthe chercha comme toujours des consolations dans le travail, et il commença la tragédie d'*Egmont*, qu'il ne devait terminer que plus tard en Italie. Et de fait, une telle œuvre exigeait un calme que ne pouvait lui offrir la misérable condition dans laquelle il se trouvait, et dont le dénoûment inévitable approchait à grands pas. Enfin les deux amants se rendirent mutuellement leurs paroles, et Gœthe se retrouva libre, mais malheureux; son cœur saignait encore pour Lili, et il rôdait la nuit, enveloppé d'un manteau, autour de la maison, heureux d'apercevoir son ombre se dessiner sur les stores lorsqu'elle marchait dans sa chambre. Un soir il l'entendit chanter au piano cette chanson qu'il avait composée pour elle :

Pourquoi m'attristes-tu si irrésistiblement
Dans ce monde si brillant[2]?...

Puis elle se leva et se mit à se promener de long en large, sans se douter que son amant se trouvait sous sa fenêtre, torturé par les plus terribles émotions.

Heureusement, pour mettre fin aux indécisions de Gœthe, le prince Charles-Auguste arriva à Francfort au mois de septembre 1774. Il retournait à Weimar avec sa femme, et obtint de Gœthe la promesse qu'il irait y passer quelques semaines. Le vieux conseiller Gœthe essaya de dissuader son fils de ce voyage. Il se méfiait des rapports entre princes et particuliers, et les récentes aventures de Voltaire à la cour de Frédéric lui paraissaient de mauvais augure pour le séjour de Wolfgang à Weimar. Cependant il finit par lui accorder son consentement, et Gœthe quitta pour toujours le toit paternel.

[1] *Mémoires de Gœthe*, trad. H. Richelot, p. 288.
[2] *Poésies de Gœthe*, trad. H. Blaze, p. 33.

ALFRED HÉDOUIN.

LA POLITIQUE ANGLAISE

EN ITALIE.

Delle relazioni politiche tra la dinastia di Savoia ed il governo britannico. Ricerche storiche, di FEDERIGO SCLOPIS.

Storia del Piemonte, di ANTONIO GALLENGA.

Les adversaires de la révolution italienne soulèvent contre l'unité de l'Italie deux objections principales. Ils prétendent, d'une part, qu'elle est contraire à la tradition et à l'intérêt français, et d'autre part, comme antithèse, qu'elle est conforme à la tradition et à l'intérêt anglais. Ces deux objections, qui se sont produites au Corps législatif, au Sénat, ont sans doute dans l'esprit de certaines gens une grande portée, à en juger par l'insistance et l'opiniâtreté avec lesquelles ils y reviennent. Il appartient à la tribune et à la polémique courante d'en réfuter le côté purement politique, ce qui n'est pas difficile, et à l'histoire de rétablir l'exactitude des faits dénaturés par l'esprit de parti, ce qui serait encore plus facile, si l'on n'avait affaire qu'à des opinions désintéressées et sans passion. Malheureusement, il faut le reconnaître, à considérer la question au point de vue historique et de ce qu'on appelle la tradition, elle prête au premier abord à l'équivoque, et peut fournir spécieusement matière à de fausses interprétations. Ces mots, *unité de l'Italie!* sont nouveaux dans l'histoire, ils datent du dix-neuvième siècle : on ne les trouve ni dans les dépêches ni dans les projets de Henri IV, de Richelieu et du marquis d'Argenson, et, en ce sens, on peut dire judaïquement que l'idée de l'unité n'est pas dans la tradition monarchique, de même qu'on pourrait le dire des grands principes de la révolution française. D'un autre côté, qui empêche de répondre que si l'unité n'est pas dans notre tradition, en vertu de la

lettre qui tue, elle l'est en vertu de l'esprit qui vivifie? Puisqu'il s'est trouvé des historiens et des publicistes pour faire de Richelieu un précurseur de Robespierre, rien ne s'oppose à ce qu'il s'en trouve pour faire de Henri IV et de M. d'Argenson des précurseurs de Victor Emmanuel et de M. de Cavour; les faits s'y prêteraient beaucoup mieux.

L'esprit de contradiction, hâtons-nous de le dire, ne nous entraînera pas à des conclusions si radicales. Tout ce que nous enseigne l'histoire, c'est que si la France et l'Angleterre ne se sont point préoccupées dans le passé de l'unité telle que nous la comprenons aujourd'hui, toutefois, en comparant leurs idées, leurs projets, les services qu'elles ont l'une et l'autre rendus à la Péninsule, la politique française, dans son ensemble, se rapproche beaucoup plus de l'idée moderne que la politique anglaise. Telle est la conclusion qui ressort même des historiens piémontais favorables à l'Angleterre, comme M. Gallenga ou le comte Sclopis. La publication de M. Sclopis est surtout de nature à nous éclairer. Elle consiste en négociations, en dépêches secrètes qui laissent voir la vérité nue. La diplomatie ne dit pas son secret au présent, elle le réserve pour la postérité.

I.

L'unité de l'Italie, avons-nous dit, est une idée moderne; ce n'est pas l'avis unanime des historiens italiens et particulièrement des historiens piémontais. De même que les simples citoyens, quoique partisans de l'égalité, cherchent volontiers à se donner des ancêtres, de même aussi nous aimons à rattacher nos idées au passé pour les revêtir de prestige et de majesté, comme si un jeune arbre empruntait sa vigueur à de vieilles racines! Le patriotisme de M. Gallenga l'entraîne sous ce rapport à des exagérations qui semblent inspirées plutôt par l'esprit provincial qui, doutant de lui-même, songe à grandir son importance, que par une idée juste et noble de l'honneur national. Il se complaît à faire remonter aux temps les plus reculés le rôle providentiel du Piémont, il en trouve la trace dans l'antiquité même. Les obstacles que le bouclier des Alpes opposait aux invasions des Barbares, et notamment aux Cimbres et aux Teutons, qui en firent deux fois le tour sans pouvoir trouver le côté vulnérable, donnèrent le temps aux Romains de se rétablir de leurs pertes, qui autrement eussent été irréparables, et en ce sens, selon M. Gallenga, ce fut le Piémont qui sauva Rome et l'Italie. On le voit, il est difficile de tirer mieux parti d'un

accident géographique. M. Gallenga applique à peu près le même procédé au moyen âge; il fait d'Ardouin marquis d'Ivrée, qui fut proclamé roi d'Italie, un roi de Piémont. Il voit dans son élection par l'assemblée de Pavie le premier grand mouvement de l'Italie moderne, et lui attribue l'honneur d'avoir inauguré, il y a huit cents ans, la politique du roi Charles-Albert. Or, cet Ardouin marquis d'Ivrée était un chef féodal d'origine franque, barbare, féroce, sans scrupule, que rien n'autorise à gratifier d'une intelligence supérieure à celle de ses contemporains. On ne sait quelle pression il exerça sur l'assemblée de Pavie, qui ne représentait qu'une petite partie de l'Italie, et dont la composition même est ignorée. Était-ce une assemblée de seigneurs ou une assemblée populaire? L'histoire ne le dit pas. En tout cas, cette élection ne pouvait être un titre pour la monarchie piémontaise, puisqu'en même temps le comte de Turin, propre cousin d'Ardouin, suivait une politique et une fortune contraires.

Nous laisserons volontiers M. Gallenga à son illusion en ce qui regarde l'ancienne Rome sauvée par le Piémont. Son opinion sur le marquis d'Ivrée, à la fois roi de Piémont et d'Italie, a plus d'importance. Elle se rattache à une théorie historique adoptée par un certain nombre d'historiens italiens, et que nous pouvons appeler l'opinion gibeline. Opinion singulière au delà des monts, et qui, sous l'influence de la passion politique qui l'inspire, atteindrait la gloire des plus beaux siècles de l'Italie en faisant aux nécessités présentes le sacrifice du passé. Sans doute, c'est une idée fort juste que d'attribuer les malheurs de la Péninsule à ses divisions en petits États, et de croire qu'elle eût été plus facilement indépendante sous un seul gouvernement; c'est aussi une idée fort juste que de voir dans la papauté un obstacle à la constitution de l'unité nationale; cependant elles ne le sont l'une et l'autre qu'à la condition de n'être pas appliquées indifféremment à tous les temps, et de n'en pas faire la loi absolue de l'histoire. Et d'abord on peut se demander si, sans les divisions de l'Italie, il y eût eu une Italie; sans Venise, sans Florence, sans les villes lombardes, sans Gênes, et tant d'autres républiques qui firent sortir de la barbarie du moyen âge comme une nouvelle civilisation, qui nous assure que la nation italienne eût échappé à l'ignorance et à la misère de l'Europe féodale? Nous doutons que le gouvernement du roi Ardouin l'eût conduite à de plus glorieuses destinées. Aussi nous ne comprenons pas, quelle que soit l'admiration qu'un Italien doive professer pour Dante, qu'il se trouve des écrivains modernes pour se faire les défenseurs de sa fameuse doctrine sur la monarchie. Elle ne pouvait être que fatale à sa patrie, si

l'Empereur en eût été, comme il le voulait, le vrai souverain : il lui eût donné l'esclavage en place de la liberté, la barbarie en place de la civilisation; le jour de son triomphe eût été le commencement de la décadence, et le pape, en abaissant l'Empereur, combattait alors pour la liberté. Mieux valut pour la nation ses divisions, ses déchirements et ses guerres, qui, en la couvrant de maux, la couvraient de gloire.

Pendant le moyen âge, il n'y avait donc pas de gouvernement unitaire possible en Italie, si ce n'est un gouvernement qui, à la vie agitée mais féconde des villes libres, eût substitué le despotisme anarchique sans sécurité et sans gloire du système féodal. C'est au milieu du quinzième siècle et au commencement du seizième que le désir d'un seul gouvernement a sa raison d'être. Les républiques ont perdu leur vigueur, les Sforza, les Visconti, les Médicis, les Borgia établissent leur tyrannie. Alors Machiavel a raison de demander un prince pour chasser les barbares, et de lancer contre la papauté un anathème vengeur. La papauté n'est plus la papauté du moyen âge, elle n'est plus que le principe du désordre, que le centre des intrigues, des vices, des crimes et des ambitions qui livrent la patrie à l'étranger. Et cependant, même à ce moment, la nécessité d'un gouvernement unique, monarchie ou république, ne pénètre pas tous les esprits. Le grand historien Guichardin, l'ami et l'émule de Machiavel, qui avait les mêmes sympathies que lui pour l'Italie et peut-être plus de haine que lui pour la papauté, mais qui était plus maître de ses passions que l'auteur du *Prince*, n'a ni les mêmes désirs ni les mêmes regrets. « On ne peut dire, s'écrie-t-il avec colère, si grand mal de la cour romaine, qu'elle ne mérite qu'on en dise davantage, parce qu'elle est une infamie, un exemple de tous les désordres et de tous les vices du monde. » Il croit que la grandeur de l'Église, c'est-à-dire l'autorité que lui a donnée la religion, a été cause que l'Italie n'a pas été réduite à une seule monarchie, parce que d'un côté l'Église a eu assez de crédit pour se faire elle-même chef, et convoquer, quand besoin était, les princes étrangers contre ceux qui étaient en « possession d'opprimer l'Italie ». Cependant, il ne sait s'il eût été heureux ou malheureux pour son pays qu'il s'y établît une république ou une monarchie, car elle n'eût pu s'établir que par la conquête et par l'oppression des cités indépendantes. « Et, ajoute-t-il, bien que l'Italie, divisée en plusieurs souverainetés, ait à différentes époques souffert de nombreuses calamités que peut-être elle n'eût pas souffertes sous un seul souverain (quoique les inondations des barbares furent plus nombreuses au temps de l'Empire romain qu'à d'autres époques), néanmoins, en tous

ces temps, on a vu s'élever plus de cités florissantes qu'il n'y en aurait eu sous une seule république; c'est pourquoi je répute qu'une monarchie lui eût donné moins de prospérité. » Puis, après avoir rappelé que le génie des Italiens, leur amour de la liberté, la vivacité de leur esprit, les ont rendus de tout temps hostiles à la domination d'un seul empire, aux temps mêmes où l'Église était sans influence, il conclut : « Si donc l'Église romaine s'est opposée à la monarchie, je n'admets pas facilement que ce fût un malheur pour cette province, puisqu'elle l'a maintenue en cette manière de vivre qui est conforme à ses anciennes habitudes et à son caractère[1]. »

Nous avons noté l'opinion de Guichardin parce qu'elle montre qu'un des plus grands esprits du seizième siècle, celui de tous les historiens classiques qui a été, sans en excepter ceux de Grèce et de Rome, le plus mêlé aux grandes affaires, et que les Italiens rangent justement au nombre des précurseurs de leur émancipation, ne croyait pas cependant, même au seizième siècle, à la possibilité de l'unité. L'idée ne semble pas lui en être venue, ses vœux se bornaient à l'indépendance, et il voulait la réaliser au moyen d'une confédération des États existants, mais dont serait exclu l'empereur. C'est ce qui résulte des discours qu'il fait prononcer dans son histoire aux sénateurs vénitiens et aux ambassadeurs, à l'occasion des ligues si souvent proposées, faites et défaites, entre l'Italie d'une part, et de l'autre la France ou l'Empire. Bien qu'il n'aimât pas les Français, bien qu'il y ait dans ses œuvres nombre de passages où il les traite sans ménagement et même avec une injuste sévérité, il ne s'en prononce pas moins pour l'alliance française, surtout à partir de la lutte entre François Ier et Charles-Quint. Quoiqu'il fasse parler ses orateurs avec impartialité pour ou contre les deux systèmes, il est visible que les arguments donnés en faveur du système autrichien sont en quelque sorte d'occasion et de nécessité; l'orateur vénitien, qui propose de s'allier à l'Empereur, ne s'appuie que sur des raisons de prudence, et ne met guère en avant que la force de Charles-Quint et les dangers que son inimitié ferait courir à la république; André Gritti, qui se propose pour la France, s'écrie : « L'Empereur a Rome, Florence, Naples, Parme, Ferrare et Mantoue; s'il conserve le Milanais, il est le maître de l'Italie. » Le même argument revient dans presque tous les discours de Guichardin; il établit de mille manières, avec insistance, que la politique française, contrebalancée par l'Empire et Naples, ne peut plus avoir d'autre ambition

[1] Œuvres inédites de Guichardin, *Commentaire sur Machiavel*, ch. XII.

en Italie que de s'opposer à l'influence de la maison d'Autriche; la France eût-elle le Milanais en pleine possession, ce ne serait qu'un danger bien minime comparé aux périls dont l'Empereur la menace. Il ne suffit pas à Guichardin de faire parler sur ce thème les personnages de son histoire, il a composé des *Mémoires* ayant pour but de justifier l'alliance de Clément VII avec François Ier et de condamner son accord avec Charles-Quint. L'accord fait, il a servi, il est vrai, complaisamment le Pape et l'Empereur, parce que sous le patriote il y avait un ambitieux, mais cela n'altéra pas le fond de sa pensée. Lui qui s'anime peu et dont le style est toujours solennel, austère, et souvent froid et compassé, nous a laissé un discours qu'il n'attribue à aucun personnage historique et qu'il paraît avoir composé pour lui-même, où il s'élève à une éloquence passionnée, amère, parfois d'une violence voisine du pamphlet. Il y représente à Clément VII les dangers de son alliance avec Charles-Quint, il ne veut pas croire qu'un prince si expérimenté prenne une résolution si vile et si insensée, il lui rappelle les souvenirs du moyen âge, il l'exhorte ou à s'envelopper comme Boniface VIII dans la majesté du vicaire du Christ, ou à lutter jusqu'à la ruine même sans espoir. « Si les princes périssent honteusement, leur nom reste abominable aux âges présents et futurs; et cette gloire et cette dignité de la mémoire à qui importent-elles plus qu'aux princes? Les histoires sont pleines d'ailleurs d'exemples de personnes qui sont sorties libres par leur courage des dangers infinis où elles paraissaient devoir succomber. Car ce n'est pas imprudence que de se jeter dans le péril, quand la paix et l'inaction sont elles-mêmes les causes certaines de notre perte. Ruine pour ruine, dans les deux cas la ruine sera grande, mais dans l'un la fin sera honorable et l'effort généreux, dans l'autre le moyen sera honteux et le résultat plus ignominieux encore[1]. » Vaines paroles, bientôt après Clément VII couronnait à Bologne Charles-Quint, et de ce jour datait l'asservissement de l'Italie.

La politique de Guichardin a donc été corroborée par l'histoire, non-seulement en ce qui touche la maison d'Autriche, mais encore en ce qui touche la maison de France. Il est très-vrai, l'avenir l'a prouvé, que depuis l'avénement de Charles-Quint à l'empire, la France n'a plus eu la pensée de dominer elle-même, directement par la conquête, au delà des monts, qu'elle n'en a même plus eu la possibilité, et que toute son action dut avoir pour but d'y créer des forces indépendantes

[1] Guichardini, *Opere inedite*, discorso decimo quarto.

en vue de l'abaissement de sa rivale. Voilà pourquoi c'est la France qui, la première, présenta un projet tendant à la création d'une Italie libre de tout joug étranger, composée d'États purement italiens, gouvernée par des princes nationaux, une Italie indépendante qui, eu égard au temps et à la constitution des divers États de l'Europe, équivalait presque à l'Italie unitaire de nos jours.

Tel était bien, en effet, le caractère de ce qu'on a appelé le *grand dessein de Henri IV*. Le roi renonçait, en faveur du pape, du duc de Savoie et de Venise, aux droits de la couronne de France sur la Sicile, Naples et le Milanais. Il donnait aux Vénitiens la Ghiara d'Adda et l'île de Sicile, au pape le royaume de Naples, au duc de Savoie le Montferrat et le Milanais, au duc de Florence toutes les forteresses qu'occupaient les Espagnols dans ses États; les autres villes ou gouvernements, Gênes, Parme, Lucques, Mantoue, Modène, formaient, sous le nom de République, une sorte de fédération dont le duché de Toscane était le centre. Comment se fait-il que MM. de Sclopis et Gallenga parlent si peu de ce projet qui ne resta pas à l'état de lettre morte, qui fut l'objet de traités, et qui aurait été exécuté peut-être sans le poignard de Ravaillac? Comment se fait-il qu'ils en parlent avec tant d'indifférence? Est-ce parce que Henri IV, en compensation et comme garantie, se faisait donner par le duc de Savoie le comté de Nice, et la Savoie elle-même? Ne voient-ils pas qu'au moment où il devenait prince italien, Charles-Emmanuel n'avait plus le même intérêt à garder ces provinces, surtout utiles aux princes piémontais lorsque, par une ambition plus inquiète et désordonnée que légitime et raisonnable, ils avaient aspiré au Dauphiné, à la Provence, à la Bresse, comme du côté de la Suisse ils aspiraient à Genève. Les historiens piémontais devraient célébrer cette renonciation de Charles-Emmanuel; c'était un signe qu'il mettait l'intérêt national au-dessus de l'intérêt de sa maison, qu'il adoptait pleinement la politique italienne, qu'il renonçait enfin à cette politique de famille qui se portait à la fois sur tant d'objets et qui l'avait tant tourmenté lui-même; car, résumant toutes les ambitions de sa race, il aspira, aux diverses époques de sa vie, aux couronnes de France, de Bourgogne, de Provence, de Portugal, d'Espagne et de Chypre; à la Lombardie, à la Ligurie, à la Corse, et même, dit-on, à la papauté. Henri IV, en lui enlevant la Bresse et en le forçant à renoncer à toute prétention sur Genève, mérite plutôt les remerciements que les reproches des écrivains piémontais; c'était rendre un véritable service à la maison de Savoie que de la contraindre en quelque sorte à concentrer ses forces sur un seul point. Si elle eût

eu cette sagesse avant le dix-septième siècle, elle eût été à même de jouer un rôle plus brillant dans les affaires d'Italie, quand cette contrée devint le théâtre des guerres où se jouèrent les destinées de l'Europe. L'histoire du Piémont commence au moment où finit l'histoire d'Italie, dit M. Gallenga, oubliant qu'il la fait commencer avec Ardouin, marquis d'Ivrée; elle eût commencé plus tôt si le Piémont eût été plus populaire chez les ultramontains, et il l'eût été davantage s'il n'eût pas dépensé une partie de son activité à vouloir devenir une puissance cisalpine, tantôt aux dépens de la Suisse, tantôt aux dépens du duc de Bourgogne, tantôt aux dépens de la France. Quand Machiavel demandait que l'on chassât les barbares, il n'est pas sûr qu'il ne considérât pas comme tels les Piémontais, et qu'il regardât ces hommes de « fer et de pierre » comme ses compatriotes de « velours et de soie! »

Encore après le seizième siècle, cette préoccupation, abandonnée un instant par Charles-Emmanuel, d'être à la fois puissance italienne et française, jeta la maison de Savoie dans une politique fausse, équivoque, et, en somme, contraire à ses vrais intérêts. C'est ce qui la fit flotter entre l'alliance espagnole et la nôtre, avec des préférences marquées pour l'alliance espagnole, et ce qui la força à tant de tergiversations, de variations, d'intrigues et de trahisons, selon qu'il s'agissait d'une forteresse des Alpes ou d'une vallée de la Lombardie. Elle sentit d'ailleurs la fausseté de sa situation, et chercha sa garantie dans l'alliance d'une puissance qui, étant à la fois rivale et de la maison d'Autriche et de la France, pouvait lui être dans tous les cas une protection sûre : dans l'Angleterre. Celle-ci avait en effet intérêt à ce que le Piémont ne fût absorbé par aucune des deux grandes maisons, et n'avait elle-même aucun sacrifice à lui demander. Seulement, comme elle n'avait non plus aucun intérêt à faire du Piémont une puissance redoutable, elle devait le payer en promesses plus qu'en réalités, et son alliance fut celle de protecteur à protégé; le protecteur donna, il est vrai, quelque chose, mais il ne donna pas ce qu'il avait promis.

II.

On a peu de détails sur les premières relations de l'Angleterre et du Piémont, et ceux que l'on a n'ont aucun intérêt politique antérieurement au dix-septième siècle. Il semble qu'elle offrit ses bons offices en faveur du Piémont lors des guerres de Richelieu, mais l'histoire ne nous a pas dit quels en furent les résultats. Ce n'est qu'aux deux tiers

du dix-septième siècle que l'alliance se révèle par deux traités de commerce accordant, l'un une réduction de moitié sur les tarifs appliqués aux autres nations, l'autre le droit de station permanente à Villafranca pour les navires anglais, et le droit de faire courir les corsaires anglais contre le Turc, sous la bannière du duc, éternellement en guerre, comme roi de Chypre, avec le sultan. Par cette clause, la marine anglaise trouvait le moyen de s'approvisionner d'esclaves pour ses galères, à quatre-vingts pour cent meilleur marché, ce qui prouve une fois de plus la sollicitude de l'Angleterre pour ses intérêts commerciaux!

Ce ne fut que sous Amédée II que les relations des deux puissances s'établirent d'une manière suivie et sur des bases politiques fixes. Malgré les dangers qu'il pouvait courir, Victor-Amédée songea à quitter l'alliance de la France en vue d'un agrandissement de ce côté-ci des Alpes, l'alliance avec l'Angleterre lui paraissant la voie la plus sûre pour recouvrer, à la fin de la guerre contre Louis XIV, Pignerol et Casal, celle-ci ayant intérêt à ce que le Piémont s'étendît plutôt de notre côté que de l'autre. Le duc, par traité du 20 octobre 1690, s'associa à la ligue d'Augsbourg, stipulée entre l'Angleterre, la Hollande et l'Empire. Le seul article du traité qui ait un caractère général et qui ferait honneur au duc, s'il ne lui avait pas été imposé, est celui où il révoque l'édit de persécution qu'il avait promulgué, sur l'injonction de Louis XIV, contre les Vaudois et les réfugiés protestants français. Quant aux avantages, ils se résument en un subside fourni par l'Angleterre et la Hollande, car on ne peut regarder comme un avantage les diplômes de l'Empereur qui mettaient les ambassadeurs du duc au rang des ambassadeurs royaux. Victor-Amédée était lui-même trop délié et trop positif pour attacher grande importance à cet honneur.

Il faut bien l'avouer, Victor-Amédée n'entrait pas dans la politique européenne par la grande porte, et on a peine à comprendre quel intérêt il avait à abandonner Louis XIV, en vue de recouvrer Pignerol pour s'allier à la maison d'Autriche, sa vraie rivale. Ceux qui pensent qu'il n'avait quitté Louis XIV que pour mieux faire sentir le prix de son alliance ne le calomnient pas, quoi qu'en disent MM. Gallenga et Sclopis. Il obtint en effet du grand roi ce que les alliés lui avaient promis, Pignerol et Casal, et de plus l'engagement de respecter la neutralité de l'Italie; moyennant cela, il trahit ses alliés avec autant de facilité qu'il avait trahi la France, et sa trahison eut de l'influence sur la paix de Ryswick, qui fut un bienfait pour l'Italie, pour la

France, pour l'Europe; « mais ni les Français ni les alliés ne lui pardonnèrent l'habileté qu'il déploya pour se rendre maître de la situation, et, depuis, la maison de Savoie fut toujours traitée avec une défiance outrageuse, et ses voisins, comme s'ils s'attendaient toujours à quelques tromperies ou trahisons, ne se firent plus de scrupule de la tromper et de la trahir à leur tour ». Ainsi parle un historien piémontais, grand admirateur cependant de l'habileté de son roi au point de vue de l'art diplomatique.

La guerre de la succession d'Espagne vint donner à Victor-Amédée l'occasion de manifester de nouveau son habileté sur une grande échelle. Il fut d'abord avec nous, quoique, à vrai dire, il n'y eût pas un intérêt direct, surtout comme prince piémontais, Louis XIV ne voulant lui donner aucune nouvelle province. Comme prince italien, il eût pu rester neutre, ainsi que le pape, le duc de Toscane, Venise, Gênes et le duc de Parme; mais, outre que sa situation géographique lui faisait une loi de se prononcer, son ambition, son activité d'esprit, le besoin d'employer ses talents militaires et surtout ses talents politiques, ne lui permettaient pas une neutralité expectante. Quand il vit que Louis XIV ne voulait l'agrandir ni du côté de la France ni du côté de l'Italie, et que même il s'était engagé en vue de gagner la sympathie des Vénitiens à renoncer pour lui et pour le roi d'Espagne au duché de Milan, en faveur du duc de Lorraine, il songea à trouver, selon son expression, « meilleur marchand ». Le duché de Milan au duc de Lorraine, c'était une combinaison conforme à l'intérêt italien, puisqu'elle tendait à soustraire ce duché, objet de tant de convoitises, à l'influence des grandes puissances; mais c'était enlever, sans compensation, une espérance à la maison de Savoie. Victor-Amédée chercha ailleurs cette compensation, et se laissa faire des propositions par la grande alliance. M. de Sclopis ne peut assez admirer l'art avec lequel il sut négocier au milieu même des armées françaises; en effet, il déploya une souplesse, un sang-froid, une audace et des facultés de dissimulation véritablement extraordinaires. Les premières ouvertures lui furent faites à Turin même, au commencement de l'été de 1703, par le comte d'Aversberg, envoyé de l'Empereur, qui se logea secrètement dans la maison du marquis de Prié; à peine arrivé, Victor-Amédée alla le visiter, au milieu de la nuit, seul, couvert d'un manteau, comme un amoureux de roman. — Il lui dit qu'il ne repoussait pas l'invitation qui lui était faite d'entrer dans l'alliance, mais qu'il ne pourrait en tenir compte s'il n'avait la garantie de l'Angleterre et de la Hollande. La garantie seulement, parce que, quant aux sub-

sides, le duc déclarait tout d'abord qu'il n'en recevrait qu'après avoir tiré l'épée contre la France. Ce fut sur cette base que les négociations se continuèrent; le duc les suivit seul, sans rien confier à ses ministres. Il avait invité le comte d'Aversberg à habiter une villa à Castiglione, près de Turin, où il allait le voir en secret, sous prétexte de promenade ou de chasse. Ses hésitations cependant étaient grandes; il flottait entre plusieurs projets. « Ce qui était de sa part expérience des dangers paraissait aux autres dissimulation. » Il irritait les alliés par ses réticences et ses tergiversations; le comte d'Aversberg menaçait de partir. Enfin, après plusieurs mois, il passa définitivement aux alliés par un traité portant cession, de la part de l'Empereur, des provinces de Montferrat appartenant au duché de Mantoue, d'Alexandrie, de Valence, de la Lomellina, et portant octroi, de la part de la Hollande et de l'Angleterre, d'un subside de quatre-vingt mille écus par mois. De son côté, le duc s'engageait à porter la guerre en France, et à aider l'Empereur à rentrer en possession de Milan.

On voit que dans le traité le duc faisait assez bon marché de l'intérêt italien. En échange du Montferrat et de quelques provinces sans importance, il sanctionnait d'avance la conquête du duché de Milan par l'Empereur, le plus ancien et le plus dangereux ennemi de l'Italie! Le duc de Savoie ne travaillait que pour l'accroissement de sa maison.

Quant à l'Angleterre, son but principal était de donner un ennemi de plus à la France et de diriger contre elle les coups de cet ennemi : c'est le sentiment qui se fait jour avec persistance dans les lettres des ambassadeurs anglais et même de la reine. A peine eut-elle reçu la nouvelle de la victoire de Turin, remportée par Victor-Amédée, que la reine Anne lui écrivit pour l'en féliciter. « J'espère qu'elle vous permettra de recouvrer ce que vous avez perdu, et aussi de porter la guerre dans le pays des ennemis. » Elle revient sur cette pensée un mois après dans une autre lettre écrite en apparence pour rassurer le duc contre le mauvais vouloir de la cour de Vienne, qui ne s'empressait pas de remplir ses engagements envers le Piémont. « C'est avec beaucoup de chagrin que j'apprends que la cour de Vienne fait paraître tant de froideur à accomplir les traités conclus avec Votre Altesse Royale, qui a si bien mérité de toute la ligue et surtout de l'Empereur. Votre Altesse Royale peut être *assuré* (*sic*)[1] que je regarderai toujours vos intérêts comme les miens propres, que je ferai faire les instances les plus pressantes envers la cour de Vienne pour que vous soyez mis

[1] La reine Anne applique à l'orthographe française la règle anglaise.

immédiatement en possession de tout ce qui vous est cédé par le traité. » Après avoir ainsi rassuré le duc, elle arrive à ce qui lui tient autrement à cœur : « Pour ce qui est du projet dont vous faites mention, vous savez que je n'ai jamais *rien eu de plus à cœur* que de porter la guerre dans la France par la Provence et le Dauphiné, et qu'en particulier j'ai toujours eu (comme j'ai encore) la vue sur *l'entreprise de Toulon,* comme celle qui nuirait le plus à la France et laquelle serait du plus grand avantage pour la cause commune. J'ai écouté les propositions que les comtes de Maffei et de Briançon m'ont faites de votre part avec beaucoup de satisfaction, et pour les particularités de ce dessein, il faut que je me remette au projet qui vous sera envoyé par lesdits comtes, qui vous pourront assurer de la part que je prends à tout ce qui vous touche et de l'estime et de la sincérité avec lesquelles je suis, mon frère et cousin, votre affectionnée sœur et cousine Anne R. »

L'expédition qui tenait à cœur à la douce reine Anne eut lieu, en effet, l'année suivante; Victor-Amédée, de concert avec le prince Eugène, marcha sur Toulon; mais comme les précédentes invasions de la Provence, celle-ci fut désastreuse pour les alliés, qui se retirèrent précipitamment après avoir perdu dix mille hommes.

Pendant tout le cours de la guerre, jusqu'à la paix d'Utrecht, il y eut très-bonne entente entre l'Angleterre et le duc de Savoie. L'Angleterre voyait dans celui-ci un instrument qu'elle pouvait retourner contre les deux grandes puissances du continent, et en le lançant contre la France, elle le protégeait contre le mauvais vouloir et les intrigues de l'Autriche. Le duc de Savoie, de son côté, savait bien qu'il n'avait de garantie que dans l'Angleterre, et que sans elle il serait à la discrétion de l'Empereur. En définitive, cette bonne entente n'aboutit pas à ce qu'il en attendait, et sans prétendre que l'Angleterre ait pris plaisir à le bercer d'espérances vaines, on peut croire qu'elle ne craignit pas d'encourager son ambition, quitte à s'incliner, le moment venu, devant la nécessité des événements. Dans les années surtout qui précédèrent la paix d'Utrecht, l'Angleterre abonde en plans, en promesses, en combinaisons et en projets qui durent exalter singulièrement l'imagination de Victor-Amédée, et qui, la réalité étant venue, n'ont peut-être pas été étrangers à la mélancolie et au dégoût des choses qui empoisonnèrent la fin de sa vie. L'Angleterre ne promettait pas moins que la couronne d'Espagne au duc de Savoie, qui, dans ce cas, eût volontiers renoncé à son pays de montagnes et à ses vues sur le Montferrat. On a sur ce projet une lettre du fameux Peter-

borough à Bolingbroke, écrite en français, alors style diplomatique, qui montre avec quelle ardeur le duc, tout en paraissant penser au présent et au solide, s'attachait aux « chimères agréables et futures ». Cette lettre n'a pas seulement un intérêt politique, elle montre avec quelle vivacité, quelle facilité et quel bonheur d'expression écrivait ce Peterborough, à la fois diplomate et général, homme politique et homme à bonnes fortunes, raisonnable et excentrique, dont Voltaire nous a tracé un portrait si brillant. Il faut dire d'abord, pour expliquer l'enthousiasme de Peterborough, qu'il était lui-même lié au duc par des espérances qui n'avaient rien de commun avec la politique, et que le duc berçait avec une adresse au moins égale à celle que l'ambassadeur pouvait déployer pour caresser l'ambition du prince.

« Dieu veuille que nous puissions reconnaître la favorable occasion qui se présente! Nous avons affaire avec un prince qui connaît tout ceci; je savais ses sentiments avant que de lui parler, et les assurances qu'il m'a données ne font que confirmer ce que je pourrais ignorer. Il connaît ses véritables intérêts; ils sont si apparents, qu'un génie le plus limité ne pourrait que les voir; mais il serait à douter si aucun autre prince aurait compris tous les systèmes de ce monde et de l'autre et eût pris des résolutions si justes sur le tout d'une si grande affaire, non-seulement pour les vues générales, mais pour le détail de toutes les vues particulières. Il prévenait toutes mes insinuations, toutes mes espérances, par un raisonnement si favorable pour nous, que, si je suis bon Anglais, si je n'ai perdu le bon sens, il ne nous reste rien qu'à nous entendre et à mettre bientôt en mouvement les projets les plus utiles et les plus glorieux pour lui et pour nous qu'on puisse imaginer. Il ne me reste que la difficulté de vous représenter tous les sentiments de ce prince de la manière dont il me les a donnés. Son Altesse Royale a divisé les affaires dont on avait à traiter avec une franchise, une justesse et une modestie qui ne se peut assez louer. Allons, disait-il, au solide et au présent, et puis je vous écouterai sur les chimères agréables et futures. »

Le duc expose à Peterborough ce qu'il veut faire en Italie. Il est modeste, il ne demande qu'à servir. Il reconnaît la nécessité d'un grand empire d'Autriche; il laisse entendre que l'Espagne, à défaut de Naples, de la Sicile et du Milanais, peut être accordée à l'Empereur. Quant à lui, il ne désire de récompense qu'après l'avoir gagnée par ses victoires; pour le moment, il ne veut qu'une chose, aller en Espagne combattre l'ennemi commun. Le duc de Peterborough est émerveillé ou feint de l'être.

« Voilà ce que doit faire et ce que fera le duc de Savoie, me dit-il avec sa manière familière, et je vous dirai ce que le roi d'Espagne devrait faire. Il devrait dire : Duc de Savoie, vous aurez ma nièce pour votre fils, *allez en Espagne soutenir la guerre contre l'ennemi commun*, je suis assuré d'un service fidèle de votre part, jusqu'à ce que nous voyons comment les affaires du monde se doivent ajuster pour le repos public. Et il lui a plu d'ajouter : Et il serait bien servi, et lui et toute l'Europe verraient que le duc de Savoie est incapable d'une ambition déréglée et injuste. »

Ces protestations de fidélité et de désintéressement dans la bouche du prince qui, en moins de dix ans, avait trahi la coalition pour la France et la France pour la coalition, durent faire intérieurement sourire l'ambassadeur anglais, mais il les accepta comme sincères et se garda bien de montrer sa défiance.

« J'ai pris la liberté de lui dire mes sentiments comme particulier; comme Anglais, je n'ai pu m'empêcher de lui témoigner que l'Espagne et l'Empire étaient incompatibles dans les mêmes mains. Comme M. Davenant, je suis obligé de vous écrire une lettre en dialogue; je ne l'ai jamais fait devant et je crains de n'y point réussir, mais je ne puis mieux me faire entendre qu'en donnant naturellement le discours comme il s'est passé. Son Altesse Royale m'a dit « qu'il voulait présentement ma chimère dressée à ma mode, qu'il ne voulait point un partage injurieux à la couronne d'Espagne, ni soumettre l'Italie à un esclavage manifeste aux Allemands; qu'il n'entrerait en nul partage que celui qu'il ferait de bon cœur avec la reine et avec la dernière sincérité pour la nation anglaise, qu'il était juste que nous eussions notre récompense pour tant de dépenses, pour tant de travaux que nous avions faits et pour ce qui nous restait à faire. »

« Étant obligé de parler, je l'ai fait avec la dernière sincérité : je n'apprendrai jamais la politique du mystère et de l'artifice, et même je ne crois point qu'elle soit nécessaire, à la longue elle n'est jamais heureuse. Je lui ai dit franchement que j'espérais que nous ne serions pas si fous que de négliger toujours nos propres intérêts, mais que j'avais une telle idée de son jugement que je croyais pouvoir lui faire comprendre que nous pouvions avoir notre contentement et notre récompense sans que cela lui fît de la peine. Je lui dis donc que je croyais que la Providence avait presque formé le projet, en nous permettant de l'ajuster un peu selon la prudence humaine. »

Ici Peterborough trace au duc un plan auquel sans doute il ne tenait guère, à en juger par la facilité avec laquelle nous le verrons l'aban-

donner, mais qui paraît avoir pour but de faire parler le duc. Il revient avec insistance sur la résolution bien arrêtée de l'Angleterre de ne pas laisser l'Espagne à la maison d'Autriche; en revanche, il veut donner la Sicile à l'Empire, qui par là pourrait fonder un commerce et un pouvoir maritimes, ce qui porterait ombrage aux princes d'Allemagne et non aux Anglais et aux Hollandais; cependant il laissait entendre que les premières pensées du gouvernement anglais étaient de donner la Sicile à l'Espagne. Le plan de Peterborough était vaste et supposait la victoire complète et définitive des alliés. Il donnait à Victor-Amédée l'Espagne, et au besoin la Sicile; mais celui-ci, prêt à tout accepter quand le moment serait venu, voyait ce que le projet de Peterborough avait de vague et d'hypothétique; il ramena encore une fois l'ambassadeur au solide. Il ne s'opposait pas à ce que le monde fût disposé dans une nouvelle forme; cependant comme l'Espagne, et par là il entendait l'Espagne proprement dite, Naples, le Milanais, la Sicile et les Indes, « n'était qu'une chose incertaine et qu'il fallait conquérir, » il devait songer d'abord « au solide et à l'Italie »; il consentait donc à ce qu'on abandonnât à l'Autriche Naples et la Sicile, pourvu qu'à tout événement on donnât pour dot le Milanais à l'archiduchesse qui devait épouser son fils; « de cette manière les parties seraient plus liées et l'équilibre soutenu dans l'Italie par un partage plus égal entre la maison d'Autriche et celle de Savoie »; cela ne l'empêcherait pas de songer à l'Espagne pour l'avenir en cas de succès, seulement il voulait avant tout assurer le présent.

« Le discours s'est poussé sur tous les événements possibles et sur tous les accidents de la guerre de la part de Son Altesse Royale avec toute la prévoyance et la modestie possibles. Toute l'Espagne considérée, l'intérêt de l'Italie examiné, vous pouvez croire que je n'ai pas oublié les Indes. L'Espagne à moi, me dit Son Altesse Royale, je ne voudrais céder une partie de la monarchie à personne, bien moins à la famille des Bourbons; mais si la Hollande, par des motifs qu'on n'examine point, se retirait, ou si le poids pesant de la guerre obligeait les Anglais à se relâcher et que quelque partage fût résolu du royaume des Espagnes, Son Altesse Royale ne doutait point que la monarchie d'Espagne ne payât le tout, mais que les États d'Italie qu'on entendrait qui restassent à la maison d'Autriche (dont l'État de Milan devra être exclu), dussent tenir lieu à l'Espagne de ce qu'elle perdrait ailleurs. Son Altesse Royale me dit qu'il croyait que les Anglais conserveraient Port-Mahon pour eux-mêmes, *et ne semblait point s'en offenser comme avait fait la petite cour de Barcelone.* Je lui ai déclaré fran-

chement mes sentiments là-dessus, en lui faisant voir qu'à la vérité cette place entre nos mains était préjudiciable si on supposait une guerre entre l'Angleterre et l'Espagne, ce qui paraissait humainement presque impossible sur le système dont il s'agissait, mais autrement la possession de Cadix, de Gibraltar, de Carthagène rendrait cette petite île un point nécessaire à cette couronne, et qu'elle nous était d'une nécessité absolue pour soutenir même les intérêts de Son Altesse Royale, notre commerce dans la Méditerranée et pour tenir en bride les corsaires. »

Naturellement le duc se garda bien de contredire Peterborough sur ce point de politique anglaise; il est probable qu'il lui eût promis outre Port-Mahon, même Gibraltar et Cadix, quitte plus tard à changer d'avis. Aussi Peterborough paraît être tout acquis au duc, et termine sa lettre par une péroraison animée et en dehors du style ordinaire de la diplomatie.

« Monsieur[1], en un mot je ne suis embarrassé que pour la délicatesse nécessaire dans le maniement de cette grande affaire; comme elle doit principalement se concerter avec notre cour et celle de Savoie, je voudrais pouvoir aussi bien répondre de la discrétion de la nôtre comme de l'exactitude de celle-ci. Vous connaissez mes désirs de vous servir comme l'importance de l'affaire mérite : je ne refuse point les peines et les fatigues nécessaires, soit pour la guerre, soit pour la négociation; faites-moi passer d'un endroit à l'autre aussi vite qu'il est possible; si mes services sont utiles, ne m'épargnez point : par terre, par mer, dans ma calèche de poste, je suis à vous. Contentez seulement mon cœur dans les espérances de pouvoir rendre des services proportionnés à cette honnête ambition que j'ai toujours eue pour la gloire de la reine et les intérêts de ma patrie et ma propre réputation.... Que l'esprit de la sagesse et de l'amour public nous inspire et nous dirige dans cette fameuse occurrence! »

Il y a dans la lettre de Peterborough, en ce qui touche les mouvements de territoire, quelque confusion; nous ne comprenons pas clairement, à la distance où nous sommes des événements, ce que les négociateurs comprenaient alors à demi-mot; ce qui frappe le plus, c'est le sang-froid et la subtilité du duc. L'Angleterre lui offre toutes les Espagnes, moins sans doute quelque compensation pour elle-même dans l'Amérique du Sud; on ne peut expliquer autrement la phrase de Peterborough, « je

[1] Peterborough écrit ici en vrai puriste; il se garde bien de mettre dans une lettre française le mot anglais mylord, ce que les académiciens ne craignent pas de faire aujourd'hui.

n'eus garde d'oublier les Indes. » Le duc accepte et veut aller en Espagne, comme généralissime, prendre position, mais il n'est pas ébloui par la grandeur du projet au point de ne pas voir ce qu'il a d'incertain et de chimérique. En attendant que l'ours soit tué, il se contentera à tout événement du Milanais; voilà ce qu'il appelle « le solide et le présent ». Quant à Naples et à la Sicile, comment se fait-il qu'il consente, lui prince italien, à les voir passer dans les mains de la maison d'Autriche, et bien plus, qu'il insiste pour que l'île ne soit pas détachée du royaume? Quant à l'Espagne, pourquoi dans l'hypothèse où il n'en serait pas roi semble-t-il désirer qu'elle apppartienne à l'Autriche? Quoique Peterborough n'en donne pas signe, cette politique dut l'étonner. Aujourd'hui nous en avons le secret. Dans l'hypothèse où s'effectuerait le mariage de son fils aîné avec l'archiduchesse, fille aînée de feu l'empereur Joseph, le duc avait posé, sous le sceau du secret, aux quatre plus grands jurisconsultes piémontais, la question de savoir si l'archiduchesse avait à la succession légitime d'Espagne un titre préférable à celui de l'archiduchesse, fille de l'empereur Léopold. Les jurisconsultes ayant répondu affirmativement, dans sa pensée, si l'Espagne n'était pas donnée à la branche d'Autriche régnante, elle devait l'être à l'autre branche que par alliance il représenterait légitimement. Voilà ce qu'il mettait au nombre des choses « agréables et futures ».

Quant à l'Angleterre, tout porte à croire qu'elle offrait sincèrement au duc le royaume d'Espagne; outre la lettre de Peterborough, sa sincérité est confirmée par une lettre de Bolingbroke au cabinet de Versailles dans laquelle il propose que Philippe, avec sa famille, se retire d'Espagne, que le duc de Savoie s'y transporte immédiatement avec la sienne pour prendre immédiatement possession de cette monarchie et des Indes. Le roi Philippe devait recevoir en échange le royaume des Deux-Siciles, et les États héréditaires du duc avec le Montferrat-Mantouan. En cas que Philippe vînt à succéder à la couronne de France, la Sicile retournerait à l'Empire, et les autres états, c'est-à-dire *le Piémont, la Savoie, le Montferrat seraient désormais regardés comme provinces françaises.* Il nous semble aujourd'hui que si ces propositions étaient favorables au duc et à sa maison, elles l'étaient bien plus à la France, à laquelle elles donnaient éventuellement, non-seulement cette fameuse barrière des Alpes, mais encore tous les États du prince de Savoie. C'était mettre l'influence française à la place de l'influence autrichienne et espagnole; cependant, chose singulière, le ministre anglais demandait au cabinet de Versailles que cette proposition semblât venir de l'initiative de

Louis XIV comme un gage de sa modération. Entre cette combinaison qui donnait moins en effet à la famille de Bourbon, mais plus à la dynastie, puisqu'elle lui assurait par traité un royaume en Italie, et celle qui donnait moins à la France et plus à sa famille, Louis XIV parut hésiter, il ne voulut pas se décider lui-même, et s'en remit à Philippe, qui préféra la couronne d'Espagne et des Indes en renonçant pour jamais à la couronne de France; décision qui força Victor-Amédée à rester malgré lui prince italien.

Alors l'Angleterre insista pour lui donner la Sicile, malgré la France qui voulait la donner à la Bavière, malgré l'Autriche qui voulait la conserver à l'Espagne. Quoique par comparaison la compensation ne fût pas en rapport avec les espérances de Victor-Amédée, il ne l'eut pas sans peine et dut faire agir son habileté diplomatique. Aussi songea-t-il à séduire de nouveau Peterborough, qui devait revenir à Turin en qualité d'ambassadeur extraordinaire; nous savons l'appât qu'il lui offrait par une lettre confidentielle écrite à son ministre des affaires extérieures, et qui prouve que le duc avait recours à toutes les influences qui peuvent peser sur le cœur des hommes, quelque diplomates qu'ils soient. Il ne s'agit de rien moins que de sa fille naturelle : « Très-cher bien-aimé et féal, écrit-il au comte de Mellarede, nous voulons bien vous confier que milord *Peterbourou* (*sic*) nous témoigna, il y a deux ans, le désir qu'il aurait eu d'épouser mademoiselle de la Suze, à quoi nous témoignâmes aussi *d'adhérir* si la fille donnait son consentement, et nous eûmes alors cette complaisance, *s'agissant alors d'avoir pour nous la monarchie d'Espagne à qui il allait travailler!* Présentement, comme ledit milord doit venir auprès de nous en qualité d'ambassadeur extraordinaire de la reine d'Angleterre, et qu'il passera à Turin, vous lui direz à son arrivée, en secret de notre part, que conservant toujours pour lui les mêmes sentiments d'amitié et d'estime, et nous souvenant de ceux qu'il nous avait témoignés à l'égard de mademoiselle de Suze, que nous vous avons ordonné de lui dire que maintenant il pouvait s'ouvrir avec la fille de sa pensée, puisque quant à nous, il sait bien que nous y sommes entièrement disposés, et quand il sera auprès de nous, nous verrons ensemble ce qu'il y aura à faire ensuite pour terminer cette affaire, le priant cependant de retenir la chose extrêmement secrète; vous voyez la délicatesse dont il s'agit, et nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. Au bord de l'*Amiral*, 2 octobre 1713. » Malheureusement cette lettre, qui est d'un homme d'esprit plus que d'un prince, resta sans effet : Peterborough ne vint pas à Turin.

Victor-Amédée eut néanmoins la Sicile lors de la paix d'Utrecht, mais l'événement prouva qu'il n'avait reçu là qu'une compensation précaire et presque dérisoire; qu'était-ce que la Sicile, pour une puissance comme le Piémont, presque sans ports et tout à fait sans marine? Les historiens qui accusent l'Angleterre d'avoir insisté pour cette cession dans le but de s'en emparer, au moins commercialement, ne courent pas risque de la calomnier. Toujours est-il qu'elle avait pris ses précautions pour se faire maintenir en possession des priviléges, franchises, droits et sûretés qu'elle s'était fait accorder durant la guerre par la maison d'Autriche.

Toutefois, ne trouvant pas sans doute ces avantages assez considérables, l'Angleterre elle-même, de concert avec la Hollande et la France, alléguant d'une part l'impossibilité où le duc était de la conserver, de l'autre la nécessité de désarmer l'Autriche, qui était restée en dehors de la paix générale, proposa de la rendre à cette puissance. Ce fut l'objet d'un article de la quadruple alliance, par lequel les quatre puissances s'engageaient à déposséder Victor-Amédée de tout ce que ce traité lui avait précédemment accordé en terre ferme, s'il n'adhérait pas à la renonciation qu'on lui imposait. Il fallut céder et se contenter, pour prix de tant de fatigues, de tant d'intrigues, de tant d'efforts de toutes sortes, de la Sardaigne et du titre de roi. Les historiens piémontais regardent cet abandon de l'Angleterre comme une trahison; ils l'attribuent au mauvais vouloir de la maison de Hanovre, liée à l'Autriche par des liens de reconnaissance, et soupçonnant le Piémont d'être favorable au prétendant. Il est vrai que Victor-Amédée avait cru au triomphe du parti tory, dirigé par Bolingbroke, et que son ambassadeur, le comte de Latour, s'était livré entièrement à ce parti, ainsi qu'il résulte d'une instruction que le roi adresse à son nouvel ambassadeur à Londres. Il lui recommande de ne pas imiter son prédécesseur, qui ne fréquentait qu'un parti, comme si un seul pouvait toujours subsister et triompher *dans un pays comme celui-là!* « Que ce soit donc votre habileté que de manœuvrer entre tous, avec la désinvolture qui vous est propre, ainsi que faisait le roi Guillaume ». Quant à lui, tout en se résignant en apparence, il se vengea comme il pouvait le faire « avec un pays comme celui-là », en augmentant les droits sur les marchandises anglaises, décision hardie qui produisit son effet; elle souleva une discussion dans le parlement. Les orateurs et les journaux firent entendre de fortes menaces, mais le duc n'en maintint pas moins son augmentation de taxe.

Aussi les écrivains anglais ne manquent-ils pas de répondre au reproche de trahison par celui d'ingratitude. Outre que la rétrocession n'avait été résolue qu'en vue de la paix générale et dans un intérêt bien supérieur à celui du Piémont, ils prétendent que l'Angleterre avait fait assez de sacrifices en faveur de ce pays ambitieux pour avoir vis-à-vis de lui toute sa liberté d'action. Ils en donnent pour preuves les énormes subsides qu'elle lui paya pendant la guerre de la succession d'Espagne, et qui se montent à plus de cent vingt millions de francs.

Pour nous, quoi qu'il en soit de ces récriminations, M. de Sclopis nous paraît en avoir tiré la vraie moralité. « Les amitiés les mieux fondées, dit-il, ne durent pas éternellement. Si quelque intérêt vient solliciter le plus fort, il met en danger la sécurité du plus faible; cela arrive aussi bien entre gouvernements qu'entre particuliers, ainsi que nous en donne un exemple l'histoire des relations de l'Angleterre et du Piémont. » Aussi M. de Sclopis voudrait-il que ces variations avertissent les princes moins puissants de ne jamais se mettre entre les mains des princes assez puissants pour les tenir à discrétion. Il faut, selon lui, en accord d'amitié, modération et prévoyance, bien calculer s'il y a des deux côtés même fidélité et même franchise, et surtout ne pas demander aux autres plus qu'ils ne peuvent raisonnablement prétendre de nous. « Telles sont, ajoute-t-il, les règles du bon sens et de la bonne morale. » Il a mille fois raison; seulement ces règles ne sont pas toujours celles de la politique, ainsi que le prouve l'histoire de tous les temps, ou du moins de presque tous!

III.

Malheureusement les sentences excellentes de M. de Sclopis ne pouvaient être connues des rois de Sardaigne il y a cent cinquante ans. Aussi nous allons les voir suivre les mêmes errements au dix-huitième qu'au dix-septième siècle, et retirer comme par le passé des alliances anglaise et autrichienne, préférées à l'alliance française, quelque profit et beaucoup de déboires. M. Gallenga, si patriote et si ami de l'Angleterre, ne peut s'empêcher de reconnaître ici la faute du Piémont; « la crainte de l'ascendant bourbonien exerçait une fâcheuse influence sur la maison de Savoie, » dit-il. Il fait remarquer que les temps n'étaient plus ceux de Louis XIV, que si l'ambition effrénée du grand roi rendait toute autre alliance préférable à la sienne, sous son successeur les

mœurs de la France s'étaient adoucies, amollies, et que son ambition s'était modérée. « La France, ajoute-t-il, se comporta pendant toute ces guerres avec un désintéressement quasi miraculeux. » Il parle des guerres de la succession d'Autriche et de Pologne.

Il faut rendre justice au roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, il hésita longtemps à s'allier à Marie-Thérèse, faisant valoir les maux qu'il avait soufferts et sous Louis XIV et durant les guerres pour la succession de Pologne, les hommes perdus, la dette accrue et la récompense médiocre. Il aurait voulu que l'Angleterre s'engageât et fît partie de l'alliance, mais celle-ci contraignit le Piémont à s'allier de force avec l'Autriche; Charles-Emmanuel, sachant que l'Angleterre ne voulait pas s'opposer à l'entrée d'une armée espagnole en Italie et craignant de voir un Bourbon à Milan, conclut le traité de 1542, qu'on a appelé provisoire, et dont Voltaire a dit, « que c'était le traité de deux ennemis qui ne songent qu'à se défendre d'un troisième. » Il est en effet célèbre dans la diplomatie par le nombre d'ouvertures qu'il présentait au roi du Piémont pour en sortir à son gré. Par d'habiles dispositions, il se réservait la possibilité de passer en temps opportun du côté du plus fort, « sans pouvoir, l'ambassadeur vénitien Foscarini le déclare avec admiration, être accusé de mauvaise foi. » Mais il fut suivi plus de dix-huit mois après, il est vrai, d'un traité plus sérieux dans lequel l'Angleterre, s'unissant à l'Autriche et à la Savoie, promettait à Charles-Emmanuel un subside de deux cent mille livres sterling, et s'engageait à ne traiter, quoi qu'il arrivât, ni avec la France ni avec l'Espagne, sans que le roi de Sardaigne y fût compris, et à ne conclure aucun arrangement concernant l'Italie, sans que Sa Majesté en fût avertie.

C'est alors que la France, du consentement de l'Espagne, fit des ouvertures au roi de Sardaigne, qui ne tendaient à rien moins qu'à une constitution nouvelle de l'Italie. Nous parlons du projet d'Argenson, qui était comme une résurrection du projet d'Henri IV. On s'étonne de voir un pareil projet sortir du cabinet de Louis XV : cependant il faut se souvenir que ce roi avait en matière de politique extérieure des vues particulières, il avait ses politiques et ses publicistes secrets, sa police diplomatique dont le comte de Broglie était le chef, dont le publiciste Fabre était le rédacteur, dont Dumourier était à l'extérieur un des agents. D'ailleurs à cette époque il était encore le Louis XV de Fontenoy et non celui du Parc-aux-Cerfs.

Les préliminaires commencèrent officieusement à Paris entre d'Argenson et le comte de Montgardin, conseiller du roi de Sardaigne, qui, sous couleur de traiter seulement les affaires privées du duc de Carignan,

avait une correspondance secrète avec Turin. Les premières propositions furent faites par d'Argenson en termes vagues et généraux, auxquels l'envoyé sarde répondit de même. Cependant elles se précisèrent bientôt, à en juger par la lettre du marquis de Champeaux, chargé de suivre les négociations à la place du ministre. Il lui rend compte d'une conférence tenue à Paris même, dans le but d'apaiser la susceptibilité piémontaise toujours en éveil à l'endroit de l'ambition de la maison de Bourbon. « J'ai répondu en ce qui regardait Alexandrie et Tortone, que l'intention du roi était fort différente de ce qu'on en jugeait à sa cour, que Sa Majesté loin de vouloir jamais troubler le repos de l'Italie et inquiéter le roi de Sardaigne, se proposait d'établir dans ce pays-là une paix perpétuelle. Je lui ai exposé quelques idées qui sont dans le projet de ligue que j'ai eu l'honneur de vous remettre[1] ces jours passés, et qui ont pour *but de mettre tous les étrangers hors de l'Italie*, de prendre des mesures pour empêcher les armes étrangères d'y entrer, et pour maintenir éternellement la bonne intelligence entre les princes qui y règnent. Il m'a paru qu'il trouvait de la force à mes réflexions; il m'a cependant laissé douter si sa cour s'en contenterait, attendu qu'il est incertain si la cour de France sera toujours dans des intentions si pacifiques, et que si elle changeait de système ses plans pourraient lui servir contre le roi son maître. » D'Argenson se résolut, pour ramener Charles-Emmanuel à de meilleurs sentiments envers nous, à envoyer Champeaux à Turin, ce qui va donner lieu à une des pages les plus curieuses de l'histoire diplomatique.

On était en guerre; le roi de Sardaigne dont la loyauté était sujette à caution, se sentait surveillé par ses alliés; il fallut beaucoup de précautions. D'abord d'Argenson envoya à Turin un de ces gens qui ont le privilége de pénétrer partout innocemment, un jésuite de Lyon, puis enfin Champeaux qui s'y fixa secrètement sous de faux noms, s'appelant l'abbé Rousset d'abord, et ensuite Samuel Kraft.

Champeaux avait à ramener la paix au moyen de trois traités. Premièrement, comme, par la non-observation du traité de Worms, le roi de Sardaigne se trouvait remis en liberté de faire valoir ses droits sur le duché de Milan, on offrait au roi de lui faciliter les moyens de conquérir cet État, à condition qu'il aiderait de son côté à créer un État pour l'infant d'Espagne. La France, le roi de Sardaigne et l'Espagne, auraient figuré comme parties principales; le roi de Naples, la

[1] D'après cette phrase, il semblerait que le projet attribué à d'Argenson serait du marquis de Champeaux.

république de Gênes, le duc de Modène seraient intervenus moyennant certaines conditions. Le roi de Sardaigne cédait à la France la vallée de Cerisi, quelques districts de la Provence et du Dauphiné. Les parties intervenantes s'engageaient à ne pas déposer les armes tant que ces stipulations ne seraient pas pleinement accomplies.

Le second traité, destiné à dissimuler le projet de priver la reine de Hongrie du duché de Mantoue, avait peu d'importance au point de vue de l'équilibre général.

Mais le troisième développait toute la pensée du cabinet français. On y voulait former entre les princes d'Italie une association qui pût les placer hors des agressions et des perturbations des puissances étrangères. Elle n'aurait en rien préjudicié au pouvoir absolu que les princes conservaient à l'intérieur. Elle se proposait seulement qu'ils se considérassent comme divers membres d'un même et seul corps, unis dans un même esprit pour soutenir leur indépendance et maintenir la tranquillité de l'Italie. Pour l'exécution de ce projet tous les princes seraient convenus ensemble de tenir un corps de troupes proportionné à leurs forces. Ces troupes se seraient réunies chaque fois que l'Italie eût été menacée des étrangers, ou même autrement s'il eût été nécessaire. Cette armée pouvait être, calculait-on, portée à quatre-vingt mille hommes sans augmenter les charges ordinaires de chaque État. Le roi de Sardaigne en aurait eu le commandement, et à son refus seulement le roi de Naples. Si l'armée se fût divisée en deux corps, chacun des deux princes en eût commandé un, et, à leur refus, le collége des princes italiens aurait élu un généralissime. La France s'engageait et espérait faire engager l'Espagne à fournir d'armes et d'argent les princes italiens contre toute puissance étrangère qui voudrait troubler la Péninsule.

De plus il était établi que les princes italiens pourraient stipuler entre eux que les royaumes de Naples et de Sicile, et les États que l'infant de Philippe pourraient posséder en Italie, ne seraient jamais unis ensemble, ou ne pourraient être possédés ni par un même prince, ni par l'empereur, ni par le roi de France, ni par le roi d'Espagne, ni par aucun prince étranger à l'Italie. La Toscane aurait été donnée au duc de Lorraine avec la même stipulation. Enfin les Italiens seraient convenus de faire tenir des assemblées générales par des ministres, à l'effet de prévoir ce que réclamaient les intérêts du pays et son indépendance; d'autres cas moins importants étaient prévus; le saint-siége aurait été invité à accéder au même traité, ainsi que la république de Venise, à laquelle on promettait un avantage territorial.

Tel fut dans son ensemble le projet que M. de Champeaux avait mission de faire accepter à Turin. C'était, dit justement M. Gallenga, une de ces combinaisons qui venaient s'offrir à l'Italie pour s'émanciper. Toutefois Champeaux eut beaucoup de peine à amener le cabinet de Turin à le discuter. Ses conférences avec le ministre des affaires extérieures, Gorzegno, roulaient sur des considérations générales dont le ministre paraissait ne vouloir pas sortir. Pour lui forcer la main, il lui fit lire par *condescendance* une lettre même de Louis XV, qui résumait le projet. « Je trouve bon, disait Louis, que Champeaux aille à Turin, qu'il soit bien déguisé, car il doit être connu dans ce pays-là, et qu'il n'y demeure que quatre jours, après quoi toute négociation sera rompue. »

« Si on n'accepte pas le premier projet, voilà celui par lequel on peut y suppléer : Au roi de Sardaigne tout le Milanais qui est à la rive gauche du Pô et à la droite jusqu'à la Scrivia. A l'infant, toute la rive droite, depuis la Scrivia jusques et y compris l'État de Parme. Le Cremonais (le fort de Ghiara d'Adda rasé) et la partie du Mantouan qui est entre l'Oglio et le Pô, celle par delà, à la république de Venise, et ce qui est à la rive droite du Pô au duc de Modène avec l'éventualité du duché de Guastalla, et, aux Génois, la principauté d'Oneille avec Finale et le château de Ferravalla. »

Le roi de Sardaigne, dont les affaires militaires n'étaient pas en bon état, ne pouvait rester tout à fait sourd à de si belles ouvertures. Toutefois il paraît, tant ses préventions contre nous étaient grandes, avoir prêté l'oreille aux négociations pour gagner du temps, et surtout pour se relever aux yeux de ses alliés les Anglais, auxquels il ne manquait pas de les communiquer toutes, écrites ou verbales. De cette manière il se mettait à l'abri du reproche de trahison, et, en feignant de leur demander modestement conseil, il les menaçait indirectement d'une défection possible. Inquiet alors des dispositions de l'Angleterre, il trace un projet navrant de sa situation militaire, il demande des secours pressants, « tout l'affreux de la situation se présente assez de lui-même pour que nous puissions croire que Sa Majesté Royale et ses ministres le comprendront aisément, » et alors, en *post-scriptum*, il annonce l'arrivée de Champeaux : « M. de Champeaux est ici depuis le 20 du mois passé, qui est le jour auquel il s'est proposé d'arriver, se tenant en cachette chez un banquier sous le nom de l'abbé Rousset : dans deux conférences qu'il a eues avec le marquis de Gorzegno, il s'est empressé de développer tout le plan de France par rapport à l'Italie, lequel ne nous a paru *ni moins mauvais ni moins extravagant* de

ce que nous l'avions d'abord trouvé, nonobstant toutes les explications et toutes les protestations dont il l'a accompagné; comme il a aperçu au marquis Gorzegno beaucoup de froideur et de répugnance à entrer *seulement à discuter le point qui regarde l'abolition des droits de l'Empire sur l'Italie*, il s'est retranché à demander avec beaucoup de chaleur que nous voulussions au moins lui donner une réponse sur l'article du partage des États qui appartiendraient à chacun des princes d'Italie intervenants au traité, parce que notre réponse sur cet article aurait beaucoup servi à persuader le roi très-chrétien de notre retour et de bonnes dispositions pour un accommodement. Nous faisons travailler à cette réponse pour la communiquer ce soir à M. de Champeaux, qui a résolu de partir demain matin. » On ne sait au juste quelle fut sa réponse, mais on sait que ce *post-scriptum* menaçant lui valut de la part de l'Angleterre et de l'Autriche les secours en hommes et en argent qui relevèrent sa fortune en le mettant à même de gagner la bataille d'Asti.

M. de Sclopis avoue que les graves reproches adressés, à l'occasion de cette affaire, par les écrivains du parti français à Charles-Emmanuel, ne sont pas dénués de quelque fondement. Cependant il plaide en faveur de son roi les circonstances atténuantes. Selon lui Charles-Emmanuel pouvait croire que la France agissait dans la vue de créer une influence bourbonienne et française en Italie. Lors même que cela eût été vrai, quelle différence n'y aurait-il pas eue entre l'influence autrichienne sans fédération telle qu'elle existait, et l'influence française ayant affaire à plusieurs États, forts individuellement, fédérés ensemble, ayant une armée commune, un conseil commun! Si la phrase relative aux droits de l'Empire, que nous avons soulignée plus haut, ne nous avait révélé le fond de sa pensée, qui croirait aujourd'hui qu'un des arguments du roi de Sardaigne était que le projet excluait de l'Italie l'influence impériale? et qui croirait que M. de Sclopis puisse y voir une excuse? Il nous rappelle que le vieil empire germanique, maintenant entièrement détruit, était encore sur pied; le roi craignait en adhérant au traité d'attirer à son détriment la haine de l'entière Germanie; et que l'on songe, ajoute-t-il, que le roi, comme prince de Savoie, en faisait partie, qu'il était inscrit dans le collége des princes, et pouvait avoir grand intérêt à ne pas interrompre ses relations. Ainsi, ces raisons paraissent suffisantes à M. de Sclopis pour que Charles-Emmanuel ait traité de *mauvais et extravagant* un projet qui appelait à l'indépendance les princes italiens, pour qu'il se soit moqué avec si peu de convenance du *grand projet*, comme il l'appelait ironiquement en souvenir du *grand dessein* d'Henri IV.

Les événements, d'après M. de Sclopis lui-même, prouvent que le roi de Sardaigne n'eut pas lieu de s'en féliciter, car la paix d'Aquisgrana, qui cependant, au dire de Voltaire, ne fut profitable qu'au roi de Prusse et au roi de Sardaigne, lui arrache une plainte analogue à celle que lui avait arrachée déjà le traité d'Utrecht. « Si cette convention, dit-il en parlant de la convention préliminaire entre la France, la Hollande et l'Angleterre, démontre évidemment le désir qu'avaient les trois puissances de terminer la guerre, elle ne montre pas un désir aussi vif d'assurer les intérêts des alliés de l'Angleterre et de la Hollande. » En effet, M. de Sclopis a raison contre Voltaire, eu égard à ce que la maison de Savoie attendait. Après une guerre faite malgré elle, la paix se faisait de même sans qu'elle en retirât les avantages qu'on lui avait promis. Le moment venu de traiter, l'Angleterre oublia l'engagement qu'elle avait pris de ne rien conclure avec un ennemi ou un allié sans le consentement de Sa Majesté Sarde. Son but était, au dix-huitième siècle comme au dix-septième siècle, de pousser le Piémont non en Italie mais en France.

On se rappelle qu'après la bataille de Turin, la reine Anne s'était empressée d'écrire à Victor-Amédée pour l'engager à pénétrer en Provence. A la nouvelle de la bataille d'Asti, qui combla de joie toute l'Angleterre, le duc de Newcastle écrivait en hâte au sortir du conseil au chevalier Ossorio : « L'égard et l'attachement que j'ai pour S. M. le roi de Sardaigne, pour la cause commune, ne me permettent pas de laisser partir la poste d'aujourd'hui sans vous dire, mon cher monsieur, que *l'entrée projetée en France pendant cette campagne paraît plus nécessaire que jamais*. Si cela se fait, tout ira bien, sinon Dieu sait quelle en sera la conséquence. Faites de ceci l'usage que vous jugerez à propos, je suis tout à vous. » Ce n'était pas un bon conseil à donner au roi de Sardaigne dans son intérêt; toutes les invasions de la Provence avaient été désastreuses, et celle-là devait l'être également. Aussi Victor-Emmanuel, qui en voyait les difficultés et n'en voyait pas le profit, résista le plus qu'il put. Il croyait à une intrigue de la cour de Vienne ayant pour but de flatter les puissances maritimes qui tenaient à cette expédition à cause de Toulon, d'éloigner le roi de Sardaigne de l'Italie, de le lancer dans une entreprise où il s'affaiblirait au point de ne pouvoir plus rien exiger. Mais ces considérations ne convertirent pas l'Angleterre, et l'expédition dut se faire.

C'était si bien, nous le répétons, une idée fixe de sa part de donner à notre détriment une compensation au Piémont, que dès les premiers jours de la Révolution française elle lui fit les mêmes propositions.

Cela résulte d'une lettre écrite par sir John Trevor, envoyé anglais à Turin, au comte de Hauteville, ministre du roi de Sardaigne. Cette lettre, qui n'a jamais été publiée, croyons-nous, que par M. de Sclopis, jette un nouveau jour sur les projets de la coalition, et notamment sur ceux de l'Angleterre, qui ne nous avait pas encore déclaré la guerre, et qui cependant s'occupait déjà de partager nos provinces. Elle justifie pleinement Brissot et les Girondins qu'on accuse d'avoir rompu avec elle trop précipitamment. John Trevor cherche à y consoler le roi de Sardaigne des difficultés que lui suscite la cour de Vienne, il avoue qu'elle a su si bien lier la réussite de ses vues au succès du grand plan dont l'intérêt général de l'Europe dépend, que les meilleurs amis du roi seront forcés d'être avec elle; il faudra donc que le roi se risque à lui céder ce qu'elle demande du côté de l'Italie. « Envoyez-moi donc les cartes des provinces que vous croyez l'objet des convoitises de Vienne, je vous demanderai en même temps *et avec plus de plaisir* une carte détaillée avec des cartes des plus exactes de cette partie de la Provence et du Dauphiné que Sa Majesté pourrait envisager *comme l'équivalent* le plus juste et le plus convenable. »

Nous nous arrêtons au traité d'Aquisgrana, qui fixa définitivement l'équilibre italien, tel qu'il devait se maintenir jusqu'à la Révolution française. Équilibre singulier, qui justifia la parole que Guichardin avait mise dans la bouche du sénateur Andrea Gritti : « L'Autriche maîtresse du Milanais est maîtresse de l'Italie. » Quoiqu'un Bourbon régnât à Naples, l'Autriche n'en prit pas moins une influence prépondérante sur le reste de la péninsule; non qu'elle eût la possibilité de l'entraîner absolument dans sa politique comme au temps de Charles-Quint, mais parce qu'elle était de tous les États italiens le seul qui fût lié aux intérêts généraux européens, qui eût une action extérieure, et le seul par conséquent qui pût prendre une initiative et imposer sa volonté à ses voisins faibles et isolés. Ainsi, lors des guerres de la Révolution française, la plupart des princes italiens voulurent rester neutres, et en effet il n'y eut que le Piémont qui s'unit, et peut-être malgré lui, à l'Autriche, de sorte que l'on peut dire que si la révolution franchit les Alpes, ce ne fut pas pour aller combattre l'Italie, mais l'Autriche. Son premier mouvement n'avait-il pas été de reprendre la tradition française et d'offrir au roi de Sardaigne, par l'intermédiaire de Sémonville, ambassadeur de la République, ce même duché de Milan, que lui avaient offert Henri IV, Louis XV, et que lui avait donné le maréchal de Villars; Sémonville faisait cette proposition au moment même

où l'excellent sir John Trevor encourageait le roi de Sardaigne à se laisser dépouiller par l'Autriche du côté de la Lombardie, quitte à se dédommager avec la Provence, le Dauphiné et quelques autres provinces françaises!

Nous aimons à finir sur ce rapprochement, parce qu'il est en quelque sorte le résumé et la moralité des rapports politiques de la France et de l'Angleterre avec l'Italie. Dans le passé, depuis l'élection de Charles-Quint à l'empire, la France eut la pensée de créer une Italie indépendante, unie par une confédération assez fortement constituée pour qu'il n'y eût plus au delà des monts que des intérêts purement italiens, et il ne paraît nulle part qu'elle ait cherché à exciter ses divisions et à l'affaiblir; l'Angleterre, au contraire, ne paraît ne s'être jamais préoccupée de l'indépendance de l'Italie, on ne connaît d'elle aucun plan ni aucun projet analogues à ceux de Henri IV et de d'Argenson; son intérêt était d'y créer une influence antifrançaise, ainsi que le prouvent les traités d'Utrecht, de la quadruple alliance, d'Aquisgrana, qui tous semblent avoir pour but d'y maintenir l'Autriche dans une grande position. C'est le reproche que lui fait le comte d'Aglié dans le mémoire qu'il présenta au congrès de Vienne, et dans lequel il démontre que l'Italie, telle qu'elle résulterait des traités de 1815, serait dans une situation pire vis-à-vis de l'Autriche qu'en 1792. Il est admirable, ce mémoire, comme raisonnement, comme prévision, comme sagacité. Tous les événements qu'il y annonce se sont réalisés; on s'étonne que des arguments si décisifs, présentés avec tant d'éloquence et de clarté, n'aient point inspiré aux puissances, et surtout à l'Angleterre, des dispositions plus favorables. Le comte d'Aglié était l'envoyé du roi de Sardaigne, mais rien en lui qui rappelle la politique personnelle particulière, souvent égoïste, de la maison de Savoie; tout en défendant les intérêts de son roi, il les met bien au-dessus d'une ambition de famille, ou plutôt il les identifie déjà avec ceux de la famille italienne. Tous les arguments que lord Palmerston et lord Russell ont fait valoir depuis en l'honneur de l'unité, il les donne au nom de l'indépendance; seulement il insiste, peut-être plus qu'il n'est dans le goût anglais, sur la nécessité de rendre l'Italie forte, afin qu'elle redevienne puissance maritime, sur la nécessité de restituer à Venise sa liberté, afin qu'elle montre de nouveau son pavillon en Orient et dans l'Adriatique!

EUGÈNE MARON.

UNE PAGE

DE L'ANCIENNE HISTOIRE D'ORIENT.

L'IRAN ET SES POPULATIONS ABORIGÈNES.

Einleitung in die traditionnellen Schriften der Parsen.... (Introduction aux écrits traditionnels des Parsis, par Fr. Spiegel. 1re partie. Grammaire de la langue houzvâresch. Vienne, 1856, in-8° de x-194 pages. — 2e partie. La littérature traditionnelle des Parsis, dans ses rapports avec la littérature des peuples limitrophes. Ibid., 1860, xii-472 pages.)

Kurzer Abriss der Geschichte der irânischen Sprachen. (Esquisse succincte de l'histoire des langues iraniennes, par le même. Dans les *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung* de Kuhn et Schleicher, t. II, 1859, p. 1-37, 217-235.)

Ceux des lecteurs de la *Revue* qui prennent intérêt aux études orientales n'auront pas oublié le travail que M. Michel Nicolas a publié à cette place même, il y a deux ans, sur l'histoire religieuse et littéraire du parsisme[1], nom sous lequel on désigne les restes du vieux culte de Zoroastre, tel que la tradition en a conservé les formules et les doctrines dans les livres que les Parsis du Kirmân et de l'Inde se sont transmis depuis de longues générations. Cette lumineuse étude de notre savant collaborateur se fondait principalement sur les publications de M. Spiegel; celles que nous enregistrons aujourd'hui pourront

[1] *Le Parsisme, d'après les travaux allemands modernes*, livraisons d'août, octobre et décembre 1859, t. VII, p. 241; t. VIII, p. 63 et 654.

la compléter à plusieurs égards. Notre intention n'est nullement d'entrer dans le fond d'un sujet dont M. Michel Nicolas a fait à bon droit son domaine; nous en voudrions seulement dégager un côté qui touche non plus à l'histoire, mais à l'ethnologie de l'ancien Iran, et y ajouter quelques vues sur lesquelles il nous paraît utile aujourd'hui d'appeler l'attention. On n'a eu trop longtemps sur l'ethnologie iranienne que des idées fausses, incomplètes ou confuses; et de récentes hypothèses, qui ont pour elles l'autorité de noms éminents dans la philologie cunéiforme, tendraient à y introduire des erreurs systématiques dont il importe de préserver la science. Nous croyons, et nous espérons montrer, que les faits acquis permettent dès à présent de se former sur cette branche importante de l'ethnographie asiatique des idées justes et complètes.

S'il est un fait solidement établi dans l'état des notions actuelles, c'est que la grande contrée qui a pour limites, à l'orient le Sindh, au nord l'Oxus, ou plutôt le Iaxartes, à l'ouest les montagnes élevées qui ferment le bassin du Tigre et du bas Euphrate, au sud, enfin, le golfe Persique et la mer des Indes, c'est, disons-nous, que le vaste espace renfermé dans ces limites a été de toute antiquité le domaine propre d'une seule race, de la race ârienne. Aussi loin que s'étend le crépuscule historique, les tribus de cette race se sont toujours donné le nom d'Aryas, en commun avec une autre branche de même souche et de même langue, les Aryas de l'Inde. Mais ceux-ci n'ont été connus des étrangers que sous le nom d'Hindous ou Indiens, et eux-mêmes cessèrent graduellement d'employer l'ethnique primordial dans son acception générique; tandis que chez les Aryas de l'Ouest, l'antique appellation n'a jamais cessé d'être en usage. Hérodote sait que le vrai nom des Mèdes, leur nom national, est celui d'Ariens, et que le nom des Perses est Artéens (qui est une forme dérivée); les Grecs, après l'expédition d'Alexandre, appliquèrent le nom d'Ariana à la contrée qui s'étend de l'Indus à la Caspienne, et y connurent en outre le nom d'Arie comme désignation d'un territoire particulier qui répond à notre province d'Hérat; enfin, la dénomination d'Iran, dans l'usage actuel des Orientaux, n'est, comme l'Ariana des Grecs, qu'une dérivation légèrement altérée de la forme nationale Aïryana, « demeure des Aryas », de même que le nom d'Irak, employé par les Arabes dans une acception plus restreinte, vient d'une forme provinciale Aïryaka.

Et ce n'est pas seulement l'identité du nom appliqué à la terre et à ses habitants, qui se reconnaît dans cette vaste contrée : c'est aussi,

nous l'avons dit, l'identité, ou plutôt l'unité de race. Cette unité est complète, absolue; ou du moins les immigrations qui ont pu y introduire des éléments étrangers sont historiquement connues et appartiennent à des époques très-postérieures aux temps primitifs. Toutes les populations réellement indigènes de l'Iran, en prenant le mot dans sa plus large acception, portent en elles le double cachet qui fait l'unité de la race, la ressemblance physique et la connexion des idiomes. Strabon, qui résume en ceci les notions que la domination des Séleucides avait données à l'Europe sur ces contrées intérieures, dit expressément que les Perses, les Mèdes, les Bactriens et les Sogdiens « parlaient des langues à peu près semblables »; et cette assertion est pleinement confirmée par les informations modernes. Indépendamment du persan propre, tous les idiomes en usage dans l'étendue de l'Iran, — le dialecte tadjik dans la Boukharie, les patois montagnards de l'Hindou-Kousch, le pouchtou, qui est la langue des Afghans, le balouche, le loûr, le kurde, — tous ces idiomes, disons-nous, sont purement ou foncièrement âriens. Physiquement, à en juger par le type qui se reproduit le plus fréquemment chez la plupart de ces peuples iraniens, ils ont dû appartenir au rameau blond de la famille ârienne[1].

Plusieurs causes de mélange ou d'altération ont cependant agi sur ce groupe, d'ailleurs si bien défini et si nettement délimité, des populations iraniennes. A l'ouest, le contact des tribus mèdes du haut pays avec les populations assyriennes ou sémitiques des plaines du Tigre et du bas Euphrate, favorisé d'ailleurs à plusieurs reprises par le rapprochement politique, dut préparer de bonne heure cette fusion partielle qui a produit la race mixte de cette région frontière, race désignée par les Sémites purs sous le nom de Kasdîm, et par les Grecs sous les dénominations diversement modifiées de Khaldéens, Gordiéens, etc., dont le nom actuel de Kurdes n'est qu'une forme nouvelle. Au nord, les hordes touraniennes des steppes centrales ont pesé de tout temps sur les Iraniens, attirées par un climat plus doux, par des contrées

[1] Nous avons eu déjà occasion de signaler ailleurs le phénomène de la dualité physique des peuples que la communauté originaire de la langue rattache à un même groupe *historique*, le groupe indo-européen, bien qu'une partie de ces peuples appartienne à une race à cheveux noirs (les Hindous, par exemple), et une autre partie, de beaucoup la plus nombreuse, à une race à cheveux blonds. (Voir la livraison du 15 juin dernier de la *Revue*, p. 435.) Cette dualité physique, sur laquelle l'attention ne s'est pas suffisamment arrêtée, est une énigme de plus ajoutée à tant d'autres énigmes que renferment les origines indo-européennes.

plus belles, et par l'irrésistible penchant que les tribus errantes ont toujours eu pour le pillage. C'est l'opposition éternelle du pasteur farouche et de l'homme fixé au sol, de Caïn et d'Abel. De là des irruptions fréquentes, parfois de formidables invasions dont la tradition s'est conservée dans l'histoire, et quelquefois aussi l'établissement à demeure d'une partie de ces nomades dans quelques-unes des provinces de l'Iran, où les Sémites les connurent sous le nom de Kimris, et les Grecs sous la vague appellation de Scythes. C'est ainsi que la Sogdiane s'est vue envahie par les Turcomans, que d'autres tribus de race turque se sont fixées depuis des siècles au cœur même de la Perse, et que des Mongols, sous le nom de Hézarèh, dressent leurs tentes au midi de l'Oxus, dans ce qui fut la Bactriane. Toutefois, ces irruptions des nomades touraniens ont été des envahissements de territoires, non une fusion de races; les croisements, quand il y en a eu, ont été partiels, isolés, sans action générale. Les Turcomans sont restés turcs de sang et d'idiome au milieu des Tadjiks et des Perses, et les Iraniens, même subjugués, ont toujours repoussé comme une souillure le contact d'une race abhorrée.

La vraie patrie, la terre natale des Turcs, des Finnois et des Mongols, — de tous les peuples touraniens, en un mot, — c'est la haute Asie, c'est la région centrale que dominent les chaînes altaïques, et que l'Imaüs sépare des plaines de l'Aral. L'expansion naturelle de ces hordes barbares s'est faite vers l'orient et le nord de l'Asie; c'est là qu'elles se sont développées, qu'elles ont formé de grandes nations, qu'elles se sont multipliées en d'innombrables tribus. C'est seulement par exception, par des échappées accidentelles, que quelques-unes de leurs hordes se sont jetées sur le Midi ou écoulées vers l'Occident. Mais dans les temps antiques, les populations âriennes, dont la masse compacte occupait le bassin du Iaxartes et de l'Oxus, leur formaient une barrière infranchissable qui dut leur fermer pendant bien des siècles les approches de l'Iran. La philologie, d'accord avec les indications de l'histoire et celles de la géographie naturelle, permet d'affirmer qu'à l'époque inconnue où les Ariens de l'Oxus se propagèrent dans l'Iran, d'un côté jusqu'au Tigre, de l'autre jusqu'aux plages du Midi, le pays n'était occupé par aucune population touranienne. M. Spiegel fait remarquer que dans les anciens monuments qui nous restent de la langue des Iraniens primitifs[1], — l'antique langue bactrienne, dans laquelle

[1] M. Spiegel écrit toujours *Eraniens*. Cette forme du nom peut être en effet la forme pure et la plus ancienne, mais nous n'avons pas cru devoir nous écarter de la forme *Iran*, qui est consacrée.

furent écrits les livres de Zoroastre, — on ne découvre pas la moindre trace de mots étrangers, particulièrement de mots touraniens. On peut ajouter, ce qui est une raison encore peut-être plus décisive, que tous les noms appartenant à la géographie naturelle, conséquemment à la géographie primitive, sont purement âriens. On peut appliquer la même remarque à la langue védique, sœur et contemporaine du bactrien. L'iranien resta donc longtemps une langue pure, comme la race elle-même.

Mais si les Aryas de l'Iran, cette belle et noble race au sein de laquelle s'est développée spontanément une des plus vieilles civilisations de l'Asie, furent longtemps purs de toute immixtion avec les races grossières du Touran, ils ne purent se dérober aux conditions physiques de la région qu'ils habitaient. Coupé dans sa partie centrale par d'inhabitables déserts, l'Iran se trouve ainsi partagé en plusieurs contrées tout à fait distinctes, où devaient se grouper isolément autant de centres de populations. Au nord, entremêlée de déserts salins et de plaines fertiles, s'étend la Bactriane, siége du plus ancien royaume ârien. A l'est, arrosée par l'Hétumat ou Étymander, qui descend des pentes glacées de l'Hindou-Kousch et va se perdre dans un lac intérieur, l'Arakhosie (aujourd'hui l'Afghanistan) nous offre ses rudes montagnes et ses belles vallées. Au sud-ouest, la Perse est aussi un de ces pays montueux faits pour nourrir une population belliqueuse dans son ombrageux isolement; à l'ouest, enfin, la Médie, comme la Perse, se partage entre de riches campagnes et des vallées abruptes. Pour bien comprendre les anciens temps de l'histoire de l'Iran, il importe d'avoir toujours présentes à la pensée ces divisions naturelles, qui se reflètent dans la suite des événements.

La Médie et la Perse, de même que l'Arakhosie, restèrent pendant bien des siècles en dehors de la civilisation religieuse que la loi de Zoroastre avait développée dans la Bactriane. Les tribus de l'Iran oriental n'ont jamais secoué complétement cette torpeur intellectuelle; mais vint un moment où le soleil de la civilisation se leva pour l'Iran occidental. Cette grande révolution dans la vie morale et politique des Mèdes et des Perses s'accomplit, tout l'indique, sous l'influence de la civilisation assyrienne. Ce dut être dans la Médie, soumise dès le dixième siècle avant notre ère, sinon plus anciennement, au sceptre des rois d'Assour, que s'éveilla d'abord cette vie nouvelle, qui sûrement devint plus active lorsque, au milieu du huitième siècle, la Médie secoua le joug et devint elle-même une monarchie. Deux siècles s'écoulèrent encore avant que la Perse, élevée par Cyrus à l'indépen-

dance, et bientôt après à la domination, entrât dans le même mouvement; mais, à partir de ce moment jusqu'à la conquête d'Alexandre, la Perse resta pendant deux cents ans et plus un des foyers de la civilisation asiatique, en même temps qu'elle fut le centre de la première puissance de l'Orient.

Même dans ce nouvel état de choses, l'Iran oriental ne reçut que faiblement le contre-coup de cette impulsion rapide qui avait entraîné l'Iran occidental à de nouvelles destinées. L'Arakhosie et les territoires environnants jusqu'au Sindh n'entrèrent dans la monarchie médo-perse que par une double conquête, d'abord sous Cyrus, le chef de la dynastie akhéménide, puis, trente ans plus tard, sous Darius Hystaspes. Mais les peuples des deux parties de l'Iran restèrent toujours et n'ont pas cessé d'être profondément distincts, nonobstant leur fraternité native.

La même distinction se montre, bien qu'à un moindre degré, dans les plus anciens monuments de la langue iranienne. On y reconnaît une branche orientale et une branche occidentale. La première est la langue bactrienne, que l'on a désignée, depuis Anquetil, sous le nom de zend; la seconde est la langue des Perses akhéménides, telle que nous l'ont conservée les inscriptions cunéiformes de Persépolis et de la Médie. Et de plus, dans chacune de ces deux branches, dont il expose les différences essentielles[1], M. Spiegel distingue encore deux dialectes sensiblement différents : dans l'iranien oriental, la langue du Vendidad et celle des hymnes ou *gâthâs* qui constituent le Yaçna; dans l'iranien occidental, la langue des inscriptions anciennes ou des premiers akhéménides (qui sont du sixième siècle), et la langue des inscriptions les plus récentes, celles du quatrième siècle. Comme il y a deux cents ans d'intervalle d'une époque à l'autre, on conçoit très-bien que dans le travail intellectuel qui s'opéra durant ce long espace au sein des tribus perses il se soit produit aussi dans la langue une modification sensible; mais peut-être le nom de dialecte ne convient-il pas bien rigoureusement pour désigner ce nouvel état de développement de l'idiome perse. La langue de Molière et de Bossuet est-elle un dialecte de la langue de Marot et de Ronsard?

Ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que ni chez les peuples orientaux de l'Iran, ni chez ceux de l'Iran occidental, on ne voit à aucune époque l'appellation d'Aryas, ou ses dérivés géographiques, employés dans une acception politique, comme nom d'État ou d'em-

[1] *Kurzer Abriss*, p. 6 et suiv. et p. 222.

pire. La haute antiquité a connu un royaume de Bactriane; les temps plus rapprochés virent s'élever le royaume de Médie et l'empire des Perses; aucun de ces États ne se distingue par la désignation de royaume ou d'empire ârien. Cyrus et Darius, qui étendirent leur domination du Sindh à l'Euphrate, ne s'intitulent jamais dans leurs inscriptions autrement que « rois de la Perse et des Provinces ». Il faut se rappeler que chez les Ariens de l'Iran, comme chez ceux de l'Inde, toute l'organisation sociale reposait sur la tribu. Dans cette organisation, originairement commune à tous les peuples indo-européens, ou, pour mieux dire, à tous les peuples primitifs, tout part de la tribu et tout s'y rapporte. Non-seulement les grandes tribus ont leur nom patronymique, mais les divisions et les subdivisions, en descendant jusqu'à la famille, ont leur nom particulier. La tribu est le centre où convergent les pensées, les affections, le dévouement, l'orgueil de chacun de ses membres; la puissance et le prestige de la tribu sont infiniment au-dessus de l'abstraction qui, pour nous, constitue la patrie. Ou plutôt, pour l'homme de l'Orient, la vraie patrie, c'est la tribu, comme aujourd'hui pour l'Hindou, c'est la caste. Que par le génie d'un chef ou le hasard des événements une tribu s'élève au-dessus des autres, qu'elle étende au loin sa prépondérance et devienne le centre d'un pouvoir nouveau, le nom de la tribu, personnifié dans celui de ses chefs, deviendra communément la désignation du nouvel État, plutôt qu'une dénomination territoriale ou le nom générique de la race. Voilà pourquoi, en Orient, tant de royaumes plus ou moins étendus ne sont connus dans l'histoire que sous des noms de dynasties. Pour nous tenir dans la limite des temps anciens, le titre dont s'enorgueillit au-dessus de tout la race de Cyrus et de Darius, c'est celui d'Akhéménides, qui est le nom de la tribu royale. C'est presque toujours le seul que ces princes, devenus par leurs conquêtes de puissants monarques, prennent dans leurs inscriptions. Les titres de rois de Perse ou de rois de Médie ne sont prédominants que pour les étrangers; pour les princes akhéménides, ces titres sont secondaires. Les dénominations purement territoriales n'ont en effet leurs racines dans aucun souvenir; ce sont de purs accidents, des dénominations toutes conventionnelles tirées soit de la position, soit de la nature des pays, ou de quelque circonstance analogue. La Bactriane, c'est le pays de l'Orient; la Perse (Fars), c'est le pays des bons chevaux; la Médie, c'est la contrée du Milieu. Et cependant le nom générique de la race, le nom primordial qui se retrouvait au berceau de toutes les tribus, n'était pas non plus absolument oublié; à demi enveloppé d'un voile

religieux, il planait, comme un génie protecteur, sur la patrie commune et entretenait le lointain souvenir de la commune origine. Il est remarquable que ce soit aux époques d'invasion étrangère que le nom de la race reparaisse dans l'histoire, comme une protestation, à ce qu'il semble, ou comme un drapeau. Ainsi, le nom d'Arie, qu'on ne voit pas figurer dans la nomenclature géographique des inscriptions akhéménides, tient, nous l'avons vu, une place considérable dans la géographie iranienne du temps des Séleucides; et c'est sous les Sassanides, après la double chute de la dynastie grecque de Séleucus et de la dynastie probablement touranienne des Arsacides, qu'on voit pour la première fois apparaître dans les monuments publics le nom d'Airân, qui s'est perpétué, nous l'avons dit, dans la dénomination actuelle d'Iran.

Il était impossible qu'au milieu de ces événements, de ces conquêtes, de ces soudains revirements, qui tour à tour avaient fait des Iraniens occidentaux les sujets et les maîtres des États sémitiques de la basse Asie, il était impossible, disons-nous, qu'au milieu de ces révolutions politiques, l'Iran occidental n'éprouvât pas l'influence d'un contact intime et prolongé avec les nations de l'Euphrate. Cette influence, en effet, fut très-grande. Autant la civilisation bactrienne avait dominé la barbarie des hordes du Touran, autant les tribus âriennes de la Médie et de la Perse avaient été pendant de longs siècles au-dessous de la civilisation assyrienne. Ce furent les Assyriens qui portèrent aux Mèdes l'usage de l'écriture cunéiforme, que les Perses, à leur tour, reçurent des Mèdes. Cette filiation est attestée par la simplification progressive de ce système d'écriture, qui, de figurative qu'elle est encore à Babylone et à Ninive, devient à Persépolis purement alphabétique. La civilisation médo-persane, telle que nous la connaissons par les auteurs sacrés et profanes et par les monuments, est une civilisation purement assyrienne.

Cette influence s'étendit-elle à la langue? Il est difficile de concevoir qu'il ait pu en être autrement, quoiqu'on n'en ait pas de preuve directe. Les inscriptions akhéménides n'en portent aucune trace; mais ces inscriptions, si importantes qu'elles soient, ne nous donnent pas toute la langue. C'est dans les idiomes vulgaires, dans la langue parlée, si nous la possédions, qu'on retrouverait sûrement l'action araméenne sur l'iranien. Nous avons déjà rappelé que les populations montagnardes de l'extrême Iran sur les confins de l'Assyrie, les Kasdîm ou Gordiéens de l'antiquité, qui sont le même peuple que nos Kurdes, physiquement et par la langue sont des populations mixtes.

Les rapports commencés dès le temps de l'ancien empire d'Assyrie, dont la Médie fut une province, et continués durant la glorieuse période des Akhéménides, alors que le monde sémitique était soumis à la Perse, ne purent que devenir plus intimes après la conquête d'Alexandre, sous la domination des Séleucides. Ces rapports se compliquèrent alors de l'action de l'hellénisme, dont il est difficile aujourd'hui de reconnaître la nature et l'étendue. Les vestiges et la tradition même en sont à peu près perdus dans l'ouest de l'Iran ; les traces s'en sont mieux conservées dans l'Iran oriental et jusque dans les provinces du nord-ouest de l'Inde, où l'on a retrouvé de nos jours des restes de monuments, ainsi qu'une immense quantité de médailles frappées sous les rois grecs de la Bactriane (troisième et deuxième siècles avant notre ère), et sous d'autres dynastes grecs qui se maintinrent pendant deux siècles aux environs de l'Indus.

Dans tous les cas, on peut croire avec infiniment de vraisemblance que l'introduction des mots sémitiques dans l'idiome ârien de la Médie et de la Perse a commencé dès les premiers temps où l'Assyrie exerça sur l'Iran occidental une action tout à la fois politique et civilisatrice, et que dès lors, sous cette influence longtemps persistante, puis par d'autres causes historiques sur lesquelles nous allons revenir, l'altération de la langue des Akhéménides alla toujours s'accroissant jusqu'à l'avénement des Sassanides. On sait que cette dynastie puissante, qui renversa la race étrangère des Arsacides au commencement du troisième siècle de notre ère, rendit à l'Iran son autonomie jusqu'à l'époque où le flot musulman, au milieu du septième siècle, inonda toute l'Asie antérieure. Le vieil idiome de la race ârienne, la langue des livres de Zoroastre, était alors, selon toute apparence, devenu inintelligible à la masse du peuple, puisque les *mobed* ou ministres du culte national crurent nécessaire de traduire les textes sacrés dans la langue vulgaire. Un intervalle de vingt siècles au moins, depuis les temps où la langue de Zoroastre florissait dans la Bactriane, suffirait d'ailleurs pour expliquer les modifications de l'idiome primitif, alors même qu'elles n'auraient pas été hâtées par l'influence du sémitisme et par d'autres causes d'altération. Le sanscrit avait cessé aussi d'être la langue du peuple dès le troisième siècle avant Jésus-Christ, et peut-être longtemps auparavant. Il est vrai que dans l'Inde la formation des dialectes vulgaires avait été promptement déterminée par des causes toutes spéciales.

C'est donc sous le règne des Sassanides, entre le troisième et le septième siècle de l'ère chrétienne, que se firent les versions des livres dogmatiques et liturgiques du mazdéisme ou religion d'Ormazd, dont

quelques débris, échappés plus tard à la persécution musulmane avec une petite partie des textes zends, composent aujourd'hui toute cette littérature sacrée des Parsîs dont M. Spiegel vient de retracer l'histoire avec la science profonde attestée déjà par ses travaux antérieurs. La langue dans laquelle se fit la traduction des écrits de Zoroastre, et dans laquelle fut composé en outre un livre qui les résume en quelque sorte, le Boundehesch[1], est communément désignée par les Parsîs modernes sous le nom de pehlvi. Mais cette dénomination est toute traditionnelle; on ne la rencontre pas dans les textes mêmes, ce qui semble indiquer qu'elle n'est pas d'origine persane. Dans les écrits des anciens Parsîs, lorsqu'il est question de l'idiome du Boundehesch, on ne le trouve jamais désigné que sous le nom de *houzvâresch*, nom que M. Spiegel a adopté et consacré. L'origine et le sens du mot sont d'ailleurs incertains[2]. Quant au nom de *pehlvi*, que la tradition a conservé et qui avait toujours été employé depuis Anquetil, on en a donné un grand nombre d'étymologies[3]. Les Orientaux eux-mêmes en ont cherché l'origine. Le savant Yakout[4] rapporte à ce sujet plusieurs opinions. Quelques-uns faisaient venir pehlvi du mot *fehleh*, dénomination collective sous laquelle on réunissait cinq cantons des parties nord-ouest de l'Iran: Ispahân, Hamadân, Reï, Mâh-Nehâvend et l'Adzerbaïdjân. Cette circonscription est remarquable; elle répond précisément à l'ancienne Médie. D'autres donnaient au mot une application différente et plus large encore, en l'étendant à l'Irâk arabe, c'est-à-dire à l'ancienne Babylonie, et même en y comprenant le Farsistân ou

[1] Sur le Boundehesch, sa nature et son contenu, je dois encore une fois renvoyer au savant et lucide exposé de M. Michel Nicolas, *Revue* du 31 août 1859, p. 249 et suiv.; pour un plus grand détail, il faut voir le nouvel ouvrage de M. Spiegel, qui en donne une analyse étendue (*Literatur der Parsen*, p. 93 à 120). L'opinion définitive de M. Spiegel est que la composition du Boundehesch est postérieure à la chute des Sassanides, et sans doute contemporaine des premiers temps de la domination arabe (*ibid.*, p. 183). C'est le plus récent des livres dont se compose le canon des Parsîs. Mais cette question de postériorité, ajoute M. Spiegel, importe peu. « Il est, dit-il, parfaitement indifférent que ces livres aient été écrits quelques siècles plus tôt ou plus tard, pourvu qu'ils nous représentent fidèlement le mouvement littéraire de l'époque des Sassanides. Or, c'est ce qui me paraît tout à fait hors de doute, d'après leur contenu même. »

[2] *Grammatik der Houzvâreschsprache*, p. 23.

[3] M. Spiegel les passe toutes en revue, *ibid.*, p. 15 à 19, et l'on peut aussi comparer à ce sujet une note de M. Lassen dans son *Indische Alterthumskunde*, t. I, p. 434.

[4] Dont M. Barbier de Meynard vient de traduire les parties du Dictionnaire qui se rapportent à l'Iran. Voyez le cahier de la *Revue* du 15 septembre, page 140. Le passage que M. Spiegel cite d'après le Merâcid-el-ittila, où il est abrégé, se trouve en entier à la page 428 du volume de M. Meynard.

Perse propre. « Dans le Fârs, dit Ibn-Haukal, on fait usage de trois langues : le fârsi, que les habitants emploient entre eux; le pehlvi, qui est la langue des anciens Persans, et dans lequel les Mages ont écrit leurs livres historiques, mais qui aujourd'hui, sans traduction, n'est plus compris des habitants; et enfin l'arabe. » Malgré cette diversité d'application, il résulte clairement de ces passages que le sens général du mot est essentiellement géographique. Le pehlvi, dans son acception la plus large, était la langue des provinces occidentales de l'Iran, et même des territoires limitrophes du côté du bas Euphrate. Et ce qui confirme l'exactitude de cette application, c'est la nature même de la langue, dont le fond, c'est-à-dire la grammaire, est iranien, mais dont le vocabulaire abonde en expressions d'origine sémitique. M. Spiegel adopte cette acception du mot pehlvi; mais de plus, il fait remarquer que dans les livres parsis le mot, en nombre de cas, a manifestement un autre sens, un sens plus général encore et en même temps plus vague, qui emporte l'idée du temps plutôt que d'une application locale. Pehlvi, dans cette acception, c'est la langue des Pehlvân, et les Pehlvân, ici, sont les Iraniens de l'ancien temps, des temps antérieurs à l'islamisme. Cette double dérivation, ou, pour être plus exact, cette double application du mot pehlvi, paraît en effet solidement établie sur de bonnes autorités.

Mais dans l'examen de cette question assez épineuse, M. Spiegel n'aurait peut-être pas dû oublier deux sources d'informations qui méritent d'être prises en considération. L'une se trouve dans les livres brahmaniques, l'autre dans les auteurs arméniens. M. Spiegel a mentionné celle-ci, mais en peu de mots et sans y insister suffisamment.

Dans nombre de passages du Mahâbhârata et des listes pouraniques, les Pahlavas sont cités parmi les peuples étrangers qui habitent au delà des frontières nord-ouest de l'Inde; et on les trouve même nommés dans le Livre de Manou[1], à côté des Kambôdjas[2], des Çakas[3], des Paradas[4], les Yavanas[5], etc., parmi les Mletchas ou barbares du Nord-

[1] Au livre X, çl. 44.

[2] Dans les vallées méridionales de l'Hindou-Kousch, où ils existent encore sous le nom de Kamozaïs.

[3] Les nomades touraniens en général, les Scythes asiatiques des Grecs. Il est à peine besoin de rappeler ce passage bien connu d'Hérodote (VII, 64) : « Les Perses donnent le nom de Saces à tous les Scythes. »

[4] La *Paradène* est une contrée de la Gédrosie dans Ptolémée; mais il est plus probable que le nom sanscrit s'applique à la Parætacène de l'Arakhosie ou à celle de l'Oxus, deux provinces de l'empire des Parthes.

[5] Les Grecs-Bactriens, selon toute probabilité.

Ouest, regardés comme des Kchatriyas dégradés. Que ce paragraphe du Code de Manou, aussi bien que certains passages analogues du Mahâbhârata, soient au nombre des interpolations que ces grandes compositions brahmaniques ont subies à des époques très-postérieures à leur composition primitive, c'est ce dont la critique ne peut douter; toutefois ces sortes d'interpolations elles-mêmes ne sauraient, par diverses raisons, être regardées comme plus récentes que le troisième ou le deuxième siècle avant notre ère, et il en reste toujours cette indication importante, qu'à une époque voisine ou contemporaine du royaume grec de la Bactriane et du royaume des Parthes arsacides (fondé au milieu du troisième siècle avant Jésus-Christ), l'appellation de Pahlavas tenait une place prééminente dans l'ethnologie iranienne.

Les sources sanscrites ne fournissent rien de plus précis quant à l'application même du nom à une contrée particulière; mais voici maintenant les sources arméniennes qui les viennent compléter de la manière la plus frappante. Le Tite-Live arménien, Moïse de Khorên, rapporte, au deuxième livre de son Histoire, qu'Archag (ou Arsace), fondateur de la monarchie parthe, établit sa résidence dans la ville de Pahl, au pays des Kouchans, et que ses descendants tirèrent de là la qualification de *Bahlavi* qui leur est donnée [1]. En nombre de passages, cette ville de Pahl est mentionnée comme la capitale des princes arsacides [2]; et comme la contrée des Kouchans comprenait, avec le pays de Caboul, les parties orientales de la Bactriane [3], on peut regarder comme une chose certaine que cette première métropole du fondateur de la monarchie des Parthes n'est autre que Balk, la *Bactra* de nos auteurs classiques. Moïse de Khorên, d'ailleurs, l'affirme expressément dans sa Géographie. Il suit de là qu'au temps où les Brahmanes du Gange connurent des Pahlavas vers leur frontière du nord-ouest, il s'élevait en Bactriane, et jusqu'aux confins de la Médie, une race qui tirait de sa capitale le surnom de Pahlavi. Que cette circonstance ait été ignorée des Occidentaux, ou que du moins on n'en trouve plus aucune mention dans les auteurs qui nous restent, quoi d'étonnant? Ne sait-on

[1] Moïse de Khor., *Hist. d'Arménie*, t. I, p. 141, 213, 311, etc., trad. de Levaillant de Florival.

[2] Plus tard, après la ruine des Séleucides, les rois parthes résidèrent à Ecbatane et à Ctésiphon.

[3] Qu'il nous soit permis de renvoyer sur ce point à un mémoire que nous avons écrit il y a douze ans « sur les Huns Blancs ou Ephthalites », et qui est imprimé au tome Ier de nos *Études de géographie ancienne et d'ethnographie asiatique*, Paris, 1850 (à la p. 276 et suiv.).

pas que cette période de l'histoire asiatique a été une des plus maltraitées par le temps, que quelques lignes à peine des auteurs grecs et latins ont échappé à la destruction, et que si nous savons maintenant quelque chose des États qui se fondèrent en Bactriane et dans le Paropamise après la mort d'Alexandre, c'est uniquement grâce aux lumières inattendues qui sont sorties des annales de la Chine, ainsi qu'aux monnaies grecques et indo-scythiques que d'heureux hasards ont depuis vingt ans exhumées du sol? De quel droit refuserions-nous créance à un écrivain tel que Moïse de Khorên? Par leur position et par les continuels rapports qu'ils eurent avec les Parthes, les Arméniens n'étaient-ils pas mieux en position qu'aucun autre peuple d'être renseignés sur les événements de cette période?

On ne saurait disconvenir que toutes les probabilités historiques se réunissent en faveur de la version arménienne[1]. Elle a le mérite de rendre compte de l'origine du nom de pehlvi d'une manière plus simple et plus naturelle qu'aucune autre; et de plus elle se concilie sans peine avec toutes les autres traditions. La langue houzvâreseh s'est formée et développée entre la chute des Akhéménides et l'avénement des Sassanides : c'est dans cet intervalle que s'éleva l'empire des Parthes arsacides. Elle fut en usage dans tout l'Iran occidental; c'est l'Iran occidental qui fut le siége principal de la domination parthe. Elle fut aussi parlée, ou plutôt elle semble s'être définitivement formée dans les provinces du bas Euphrate[2] : non-seulement les rois parthes succédèrent aux Séleucides dans les provinces babyloniennes, mais ils s'y édifièrent une capitale (Ctésiphon) près de la métropole abandonnée de la précédente dynastie. Ceci eut lieu vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne[3]. Et cette circonstance même de la résidence des rois parthes transportée en Babylonie, explique mieux que toute autre cause comment la langue iranienne, déjà altérée sans aucun doute dans la bouche des Parthes, se mélangea d'une assez grande quantité de mots et de locutions sémitiques pour en faire un

[1] Elle a été déjà signalée par M. Étienne Quatremère dans le *Journal des savants* de 1840 (p. 343 et suiv.); seulement, ce savant en a trop restreint l'application, et sous ce rapport ses vues, justes au fond, sont demeurées incomplètes.

[2] Selon les traditions des Parsis, la langue houzvâresch ou pehlvi aurait eu sa première origine dans le canton de Sévâd, qui est un territoire de la Babylonie habité par des Nabathéens. On sait que les Orientaux désignent sous le nom de Nabathéens les habitants de la Babylonie, de race sémitique.

[3] Le choix de Ctésiphon pour résidence est attribué à Vardanes, qui régna de l'an 44 à 47. Il ne nous reste pour ce fait que le seul témoignage d'Ammien Marcellin, au liv. XXIII, c. VI, §. 23, Wagner.

idiome en quelque sorte nouveau. Les Parthes étaient une race sinon purement touranienne, au moins fortement mêlée d'éléments touraniens[1]. On peut croire que le fond de leurs tribus était du même sang que les Scythes (des Turks à ce qu'il semble) qui, au temps de Darius, occupaient les plaines de la Médie, et qui tenaient dès lors une assez grande place dans le nord-ouest de l'Iran, pour qu'une des trois colonnes des inscriptions trilingues ait été rédigée dans leur langue.

En prenant à ce point de vue le problème tant débattu de l'origine du pehlvi, il nous semble que la question en reçoit une vive lumière, et qu'ici la probabilité historique s'approche beaucoup de la démonstration.

Je ne me permettrai pas de discuter l'opinion de M. Spiegel sur la nature de l'idiome houzvâresch, qui lui semblerait, à raison de certaines anomalies grammaticales, n'avoir guère pu être parlé tel que les livres parsis nous l'ont transmis, et qui aurait été ainsi « moins une langue proprement dite qu'une sorte de style tout à fait arbitraire[2] ». On ne peut cependant s'empêcher de remarquer qu'il serait pour le moins très-singulier que la langue dans laquelle furent traduits les livres sacrés de la religion nationale, la langue dans laquelle furent écrites les inscriptions publiques des princes sassanides et les légendes de leurs monnaies, n'ait pas été une langue populaire dans toute l'acception du mot.

La suite de l'histoire ethnologique des contrées iraniennes est bien connue. S'il faut s'en rapporter au témoignage des auteurs musulmans, et en particulier à Ibn-Haukal, cinq langues (plus ou moins distinctes) auraient été en usage dans l'Iran avant la conquête musulmane, c'est-à-dire au temps des Sassanides : le pehlvi, le déri, le fârsi, le khouzi et le syrien. Il s'agit seulement, on le voit, de l'Iran occidental. On a vu quelle circonscription territoriale les musulmans attribuaient au pehlvi. Le déri était employé par les hauts fonctionnaires attachés à la cour des rois; parmi les dialectes provinciaux, celui de Balkh s'en rapprochait plus qu'aucun autre. Le fârsi et le khouzi naturellement étaient les dialectes du Fars et du Khouzistan (la Susiane des Grecs). Le syrien était le dialecte des habitants de Sévâd, c'est-à-dire le nabathéen ou idiome propre de la Babylonie. Le fârsi ou parsi n'est au

[1] Il faut rappeler le passage de Justin, XLI, 2 : *Sermo his* (Parthis) *inter scythicum medicumque medius, et ex utrisque mixtus.*

[2] *Grammatik der Houzvareschspr.*, 164 et suiv.

fond que la langue des Akhéménides, c'est-à-dire une branche du pur iranien, mais déjà modifié dans ses formes grammatlcales par l'action du temps et les influences extérieures. Le parsi s'est conservé dans quelques-uns des livres purement liturgiques du canon des Parsis. Il est resté le fonds du persan moderne, auquel l'immixtion de l'arabe, analogue à l'immixtion du nabathéen dans le pehlvi, a donné son caractère actuel.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE.

THÉOLOGIE.

Histoire de la prophétie de l'Ancien Testament (*Geschichte der alttestamentlichen Weissagung*), du Dr Gustav Baur, professeur de théologie à l'université de Giessen, t. Ier. — Giessen, 1861, in-8° de x-420 pages.

Les matières traitées dans l'ouvrage dont nous annonçons ici le premier volume sont celles qu'on comprend d'ordinaire sous la dénomination de *prophéties messianiques* ou de *christologie de l'Ancien Testament*. L'auteur, pour justifier le titre dont il a fait choix, observe que ces prétendues prophéties ne sont pas toutes, à proprement parler, messianiques ou christologiques, puisqu'une partie seulement d'entre elles ont pour objet un personnage particulier, et que les autres, qu'on appellerait avec plus de raison théocratiques, concernent Israël en général; il pense du reste que l'épithète *alttestamentliche* (de l'Ancien Testament) indique suffisamment leur rapport commun à l'Évangile et au Christ Jésus. Nous ne partageons pas, pour notre part, ce dernier avis, et le titre adopté nous semble défectueux en ce qu'il annoncerait plutôt une histoire générale du prophétisme hébraïque qui n'est pas, croyons-nous, dans les vues de l'auteur.

La plupart des traités spéciaux qui ont paru dans ces derniers temps sur ces questions, tels que ceux de Hengstenberg et de Bade, appartiennent au courant orthodoxe, et demeurent plus ou moins fidèles à l'interprétation traditionnelle de l'Église. M. Gustav Baur entre franchement dans la voie nouvelle que la science a ouverte à l'exégèse. Il admet tous les résultats de la critique moderne relativement à l'origine, à l'âge et à la composition des divers livres de l'Écriture; il tient compte des progrès qui ont été faits sur le terrain de la grammaire et de la lexicologie hébraïques; il connaît les travaux de ses devanciers et les apprécie avec équité; il se montre enfin constamment impartial et très-éloigné de sacrifier quoi que ce soit au préjugé dogmatique. Malgré cela, il se place, comme il le déclare formellement lui-même, au point de vue chrétien; — ce dont on ne saurait lui faire un grief, car il est dans tous les cas légitime de rechercher au sein du judaïsme, qui fut la principale source du christianisme, les éléments de celui-ci et une tendance progressive à le prévoir, à le désirer, à le produire. Les enseignements de notre auteur à cet égard n'ont pas du reste eux-mêmes au fond, nous paraît-il, une portée plus grande.

Le volume que M. Gustav Baur vient de livrer à la publicité contient, en

dehors de la préface et des remarques préliminaires, l'histoire des antécédents (*Vorgeschichte*) de la prophétie de l'Ancien Testament, dans laquelle il est parlé successivement : 1° des caractères physiques et moraux des Sémites, et de leur aptitude particulière à devenir l'instrument de la révélation monothéiste; 2° d'Abraham, le premier organe de cette révélation; 3° des prophéties messianiques qu'on a cru trouver principalement, à tort ou à raison, dans le Pentateuque, dans les livres historiques et dans les psaumes. Les deux volumes suivants renfermeront l'histoire de la prophétie proprement dite avant, pendant et après l'exil.

On voit, par l'énumération que nous venons de faire, que l'auteur se sert volontiers du mot *révélation;* il admet aussi la chose, et y insiste à différentes reprises. Nous doutons cependant que l'idée qu'il y attache satisfasse pleinement les partisans de la croyance traditionnelle; voici comment il s'exprime à ce sujet : « L'Écriture nous désigne Abraham comme le personnage éminent auquel se manifesta en premier lieu le principe supérieur de la religion de l'Ancien Testament, comme celui qui le communiqua à son peuple et qui fut le moteur de ce mouvement religieux distinct du développement régulier de la religion de la nature. *Une telle communication d'un principe supérieur de vie religieuse faite par l'entremise de l'activité créatrice de quelque personnage insigne, c'est ce qui constitue une révélation dans le sens propre et strict du mot;* et c'est aussi pour cela que la religion de l'Ancien Testament n'est point une religion naturelle, mais qu'elle se sépare avec le christianisme, en qualité de religion révélée, de toutes les autres » (p. 12). Cette notion de la révélation ne nous semble pas impliquer nécessairement l'intervention surnaturelle qui a toujours été considérée comme son caractère distinctif. Que le monothéisme ait pris une forme arrêtée dans la pensée d'Abraham, que celui-ci l'ait fait croître et fleurir parmi les siens, qu'il en soit devenu ainsi en quelque sorte le révélateur, nous n'y voyons point d'obstacle, et nous sommes même très-disposé à l'admettre dans de certaines limites[1]. Mais s'ensuit-il qu'il y ait eu là réellement révélation, c'est-à-dire opération miraculeuse de la Divinité? Nous ne le croyons en aucune manière. Pour l'affirmer, il faudrait établir d'abord que rien ni avant ni pendant l'époque d'Abraham n'avait préparé l'avénement de cette idée, ne pouvait y mener; et cette démonstration tentée par l'auteur nous paraît d'autant moins péremptoire, qu'il accorde lui-même à la race sémitique une tendance innée, particulière, au monothéisme (p. 106). Puis, en second lieu, quand bien même cette conception religieuse se serait présentée avec toutes les marques de la nouveauté, n'aurait-elle pas pu être encore un produit *naturel* de la pensée de l'homme, de la réflexion? La notion de la loi suprême, absolue, ou, en d'autres termes, du Dieu unique, était-elle donc si inaccessible à cet esprit humain de qui la synthèse est un des plus impérieux besoins? Les philosophes de la Grèce, et notamment Platon, pourraient conduire à soupçonner le contraire[2], bien que, nous l'avouons, ce ne soit pas précisément par la même voie que le patriarche hébreu nous semble y être parvenu. Au surplus, la définition qui nous occupe s'appli-

[1] Voyez, dans la *Nouvelle Revue de théologie*, t. VII, p. 306 sq., quelques remarques de M. Michel Nicolas qui s'appliquent parfaitement ici.

[2] Tel est aussi le sentiment de l'Église catholique, qui a décidé que « *Ratiocinatio Dei existentiam cum certitudine probare potest.* » (*Decret. S. C. Indicis d.* 11 *Junii* 1855.)

querait tout aussi justement peut-être aux fondateurs des religions autres que le judaïsme et le christianisme, à Bouddha, à Confucius, à Zoroastre, à Mahomet; elle pourrait s'étendre même jusqu'à un certain point à quiconque enrichit l'humanité de quelque vérité nouvelle et importante. M. Gustav Baur soutient, il est vrai, le contraire: mais s'il montre fort bien que tous ces hommes ne furent pas au même degré révélateurs, il ne prouve point, comme il le faudrait, qu'une différence de degré constitue un autre ordre.

La partie la plus neuve et la plus intéressante de notre volume est celle qui traite de « la base naturelle de la révélation (?) de l'Ancien Testament », c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà indiqué, des dispositions et des facultés natives des Sémites, et en particulier des Hébreux; nous ne pensons pas, en effet, qu'aucun ouvrage du genre de celui-ci ait déjà compris dans son cadre cette question fondamentale, soulevée et agitée principalement dans ces derniers temps. M. Gustav Baur considère l'esprit sémitique dans toutes ses manifestations supérieures : langue, arts, sciences, religion, et il lui trouve partout un caractère profondément distinct et individuel. Le parallèle qu'il poursuit à ce propos entre les Sémites et les Aryas est des plus remarquables et aboutit à des conclusions généralement justes. Nous ne pouvons entrer ici, à notre grand regret, dans les détails de ce travail; nous ajouterons seulement qu'on y rencontrera, pour ce qui concerne la religion, des corrections utiles à ce que les vues de M. Renan touchant le monothéisme sémitique ont, d'après nous, de trop absolu et d'historiquement inexact. (Voyez notamment p. 102 sqq.)

La seconde partie de ce volume, consacrée à l'examen de différents textes auxquels on attribuait d'ordinaire une signification prophétique, présente moins de nouveauté et d'actualité que la première. L'auteur y trouve cependant l'occasion de faire preuve d'impartialité, de sagacité et d'un véritable tact exégétique; ses interprétations, parmi lesquelles nous signalerons celles des pages 190, 210 sqq., 236 sqq., 392, sont presque toujours heureuses. Il rétablit à son tour la valeur et la portée réelle de toutes ces prétendues prophéties messianiques, telles que le Protévangile (*Genèse*, III, 15), la bénédiction de Jacob (*ibid.*, XLIX, 10), l'étoile aperçue par Biléam (*Nombres*, XXIV, 19), le prophète comme Moïse (*Deutéronome*, XVIII, 17), etc., dont on a abusé pendant si longtemps au grand détriment de la vérité historique et religieuse. Les psaumes II, XLV, LXXII et CX, les seuls pour lesquels M. Hengstenberg revendique encore une application directe au Christ, sont enfin rappelés eux-mêmes à leur sens primitif : « L'attente exprimée dans ces chants, dit M. Gustav Baur, dépasse sans doute jusqu'à un certain point ce que les rois d'Israël réalisèrent historiquement; elle n'est pas au-dessus de l'image idéale qu'on s'en était formée ni des espérances qu'on avait placées sur des rois semblables à David et à Salomon. Il n'y a donc aucun motif de supposer que les auteurs de ces psaumes aient eu devant les yeux non un roi terrestre, mais le Messie futur » (p. 420).

Nous croyons en avoir dit assez pour donner une juste idée de l'œuvre de M. Baur, et nous espérons que les fonctions nouvelles auxquelles il vient d'être appelé lui laisseront les loisirs nécessaires pour la terminer promptement, surtout si l'esprit qui règne dans ce premier volume continue, comme nous n'en doutons pas, à animer les suivants.

A. STAP.

HISTOIRE. — ETHNOLOGIE.

Origines europææ. Die alten Völker Europas, mit ihren Sippen und Nachbarn; Studien, von Lorenz Diefenbach. (Les Origines européennes. Études sur les anciens peuples de l'Europe, sur leurs congénères et leurs voisins.) — Frankfurt am Mayn, 1861, in-8° de 451 pages.

M. Lorenz Diefenbach a publié il y a vingt-deux ans, sous le titre de *Celtica*, un ouvrage consacré à la langue et à l'histoire des anciens habitants de l'Europe occidentale. Dans la partie historique de son travail, l'auteur comprenait, outre les peuples que l'on peut regarder comme appartenant indubitablement à la race celtique, ceux qui ne s'y rattachent que par des indications moins complètes et moins certaines, et il y rattachait même les populations qui, par leurs rapports avec les Celtes, se sont trouvées mêlées à l'histoire de ces derniers et à leurs destinées.

Aujourd'hui M. Diefenbach reprend son travail en sous-œuvre, exactement sur le même plan. La nouvelle publication n'est, à vrai dire, qu'un complément de l'ancienne. Elle est, comme celle-ci, divisée en deux parties : l'ethnologie, qui répond à la partie historique, et la partie linguistique, sous le titre de Vocabulaire. C'est à cette seconde section que se rapportent les additions les plus considérables. L'ancien vocabulaire est reproduit en entier, mais remanié, refondu, augmenté dans toutes ses parties. M. Diefenbach y a fait entrer tous les mots et tous les noms mentionnés comme celtes par les auteurs grecs et latins jusqu'aux temps où commence la période du moyen âge; il y a compris également, selon l'exigence de son plan, les mots donnés par les anciens comme germains et comme ibères. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas réuni dans des index spéciaux, à la fin de son travail, les mots appartenant à ces deux dernières catégories. Le nombre des mots compris dans le vocabulaire n'est au total, avec ces additions, que de trois cent cinquante-six; M. Roget de Belloguet, dans le glossaire de son *Ethnogénie gauloise*, est cependant arrivé à près de quatre cents pour les seuls vocables donnés comme celtiques, tout en élaguant beaucoup de mots jugés douteux. On voit que le vocabulaire du savant allemand ne dispense nullement de recourir au glossaire du savant français. Et ce n'est pas en cela seulement que les deux celtologues se complètent réciproquement dans cette partie de leur travail; il suffit de rapprocher au hasard un certain nombre d'articles des deux ouvrages, pour s'assurer que si M. Diefenbach est parfois plus détaillé dans la collection des passages anciens, en revanche M. de Belloguet est presque toujours plus complet dans le rapprochement comparatif des termes ou des radicaux correspondants fournis par les dialectes actuels issus directement du celte, ce qui est, en définitive, le côté important de cette recherche et l'élément déterminant des attributions.

Les physiologistes les plus habiles sont loin de s'accorder sur la valeur précise du mot *race;* M. Diefenbach, qui emploie volontiers, selon l'habitude allemande, la terminologie des écoles, fait de ce mot une application peu propre à en augmenter la clarté. Il distingue deux sortes de parentés ethnologiques : l'une, qu'il qualifie de dynamique ou qualitative (c'est-à-dire de virtuelle); l'autre, qu'il appelle parenté historique ou généalogique. La première, qui se

dit des hommes, constitue les *races;* la seconde, qui se dit des langues, constitue les *familles*. Telle est la théorie de l'auteur, réduite à sa plus simple expression. Elle nous semble médiocrement satisfaisante. Il eût été plus simple et plus conforme à la vérité des faits de distinguer seulement deux ordres de parentés entre les peuples : la parenté du sang, qui fait les races, et la parenté des langues, qui fait les familles. Ces deux ordres de parentés se trouvent souvent réunis; parfois aussi ils sont séparés. Il y a dans la famille indo-européenne au moins deux races tout à fait différentes au point de vue physiologique, la race brune et la race blonde, chacune d'elles, à son tour, se partageant en plusieurs groupes distincts. Telle est, à ce qu'il nous semble, la véritable position du problème primordial qui est au fond des études indo-européennes, et le vrai point de vue d'où il le faut envisager. Les théories ne valent que par leur accord net et précis avec les faits.

C'est sur le terrain des faits que nous allons suivre rapidement M. Diefenbach.

L'auteur voit très-justement dans la famille indo-européenne deux groupes généraux : le groupe oriental, auquel il applique très-justement la dénomination d'Ariens, et le groupe occidental ou européen. Le groupe ârien comprend les Iraniens et les Hindous; le groupe occidental embrasse tous les peuples de l'Europe, moins les populations finnoises.

Arrivé à ce point, l'auteur aborde l'énumération descriptive des différents peuples ou des tribus, soit actuelles, soit historiques, qui appartiennent à chacun des deux groupes.

Il esquisse seulement à grands traits l'ethnographie du groupe ârien. Il y montre le sanscrit se propageant du nord au sud dans la péninsule hindoue, s'étendant, avec la prédication bouddhique, dans la presqu'île indo-chinoise et jusqu'aux abords du grand archipel, se modifiant et s'altérant au contact des idiomes aborigènes pour former les dialectes vulgaires, et gardant lui-même quelques traces de ce contact dans son organisme intérieur, notamment dans l'introduction des articulations cérébrales, qu'il paraît avoir empruntées aux populations dravidiennes. Puis l'auteur, franchissant l'Indus, jette un coup d'œil sur les langues iraniennes, et par l'idiome mixte des Parthes, il arrive au groupe occidental ou européen, auquel il rattache les dialectes ârien de l'Asie Mineure. Cette grande péninsule paraît à M. Diefenbach la *vagina gentium* d'où sortirent les migrations asiatiques qui vinrent originairement peupler la Grèce avec ses îles, la Thrace, l'Illyrie, et plus anciennement encore l'Italie.

Un autre courant s'était établi, sur de plus larges proportions, au nord de la mer Caspienne et du Pont-Euxin. C'est par là que les plaines de la Sarmatie se couvrirent de tribus, qui, au milieu de ces vastes horizons, pouvaient se croire encore dans leurs steppes natives; mais de nouveaux arrivants venant à peser sur ces premiers émigrants et les refoulant devant eux, les obligèrent de continuer leur marche vers le couchant, et de s'enfoncer dans des contrées de plus en plus sauvages. Une séparation dut se faire dès l'origine dans ces migrations occidentales. Une partie pénétra dans la vallée du Danube, qui les conduisit vers l'Adriatique, les Alpes rhétiennes et la haute Italie; une autre partie, se frayant sa route au nord des montagnes carpathiennes, se porta soit vers les plages de la Baltique, soit sur le Rhin et vers les mers de l'extrême Occident. Tous ces mouvements sont bien antérieurs aux souvenirs de l'histoire; quelques-uns seulement des plus récents ont laissé de faibles traces dans une vague tra-

dition. Mais des indices aussi sûrs que l'histoire écrite, plus sûrs en certains cas que la tradition orale, permettent de restituer ces pages effacées des origines européennes : d'abord la configuration même et la disposition des contrées à travers lesquelles les migrations s'accomplissent; puis les faits positifs qui sont sortis de la *science nouvelle*, la philologie comparée. Les détails se dérobent ou restent douteux, sans doute; mais les masses reparaissent devant nous, dans cette admirable évocation de l'étude philologique, avec un caractère de certitude qui défie le scepticisme.

M. Diefenbach étudie successivement les groupes de ces diverses migrations, et les différents peuples dont chaque groupe se compose. Il commence par les migrations du sud, les Italiens primitifs, les Tyrséniens ou Étrusques, les Ibères et les Ligures; puis il arrive aux Celtes, auxquels il donne naturellement une place infiniment plus grande dans son étude qu'à aucune des autres races européennes. Les Celtes le conduisent aux Cimbres, et les Cimbres aux Teutons. Il arrive de là aux Slaves, qui sont les derniers venus en Europe, et il termine par un coup d'œil sur les Finnois. Nous avons à peine besoin d'ajouter que, pour ces dernières parties, les recherches du savant allemand ne sauraient être, dans leur forme concise, qu'un faible reflet des admirables travaux de Schafarik.

Nous aurions voulu, par la traduction de quelque article du livre de M. Diefenbach, donner à nos lecteurs une idée de sa méthode et de la nature de ses recherches. Mais cet appendice nous aurait mené un peu loin; nous y pourrons revenir.

Nous sera-t-il permis, en terminant, d'exprimer notre opinion sur l'ensemble de l'ouvrage? M. Diefenbach est un esprit allemand dans la plus complète acception du mot. Souverainement dédaigneux de la forme, il va devant lui, cherchant, fouillant, ramassant, sans se préoccuper le moins du monde de l'ordre dans lequel il présente ses recherches, sans avoir l'air de se douter que, dans la composition d'un ouvrage tel que le sien, il puisse y avoir une méthode préférable à une autre. Le livre n'a ni un chapitre, ni un paragraphe, ni une division quelconque où puisse se reposer l'attention; tout se suit d'un seul trait, comme dans ces vieux manuscrits monastiques où, de la première à la dernière page, pas un alinéa ne coupe le discours. Et, ce qu'il y a de pis, c'est qu'il n'y a guère plus de méthode intérieure que de repos extérieurs. Le même sujet s'y trouve presque toujours coupé, morcelé, disséminé. Qu'un tel livre soit d'une lecture pénible, on le croira sans peine. Aussi faut-il le regarder comme un recueil de matériaux bien plus que comme un traité méthodique; on y trouve les éléments d'un bon dictionnaire ethnologique de l'Europe ancienne, rien de plus. M. Diefenbach, en un mot, appartient, dans ce livre, à la classe des érudits qui creusent, non à celle des savants qui éclairent; les riches matériaux qu'il ramasse, il les laisse sur le sol, confusément jetés et à peine dégrossis, attendant l'architecte habile qui leur assignera leur place et en formera l'édifice.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

Ansichten der Volkswirthschaft aus dem geschichtlichen Standpunkt (Vues économico-historiques), par GUILLAUME ROSCHER. — Leipzig et Heidelberg, Winter, 1861.

Le célèbre professeur de Leipzig a réuni dans l'ouvrage dont on vient de lire le titre divers articles publiés déjà dans des encyclopédies et des revues. Il s'agit de sept... mémoires, dissertations, essais, études, ou comme on voudra appeler ces petits travaux, remarquables à plus d'un titre.

M. Roscher a été philologue et archéologue avant d'être économiste, et de temps en temps il revient « à ses anciennes amours » : *Alte Liebe rostet nicht.* C'est à cette circonstance que nous sommes redevables d'une esquisse aussi intéressante qu'instructive sur *les rapports de l'économie politique avec l'antiquité classique.* Dans ce travail, qui a paru pour la première fois dans les mémoires de la classe historico-philologique de l'Académie des sciences de Saxe (Académie des inscriptions, etc., de l'Institut de Saxe), l'auteur expose en quoi l'économie des sociétés modernes diffère de celle des sociétés anciennes. Parmi les différences de nature diverse qu'il fait ressortir, nous nous bornerons à citer la suivante (p. 15):

« Le développement économique de chaque peuple fait passer celui-ci par trois périodes qui répondent aux trois agents de la production, qui sont : la nature, le travail, les capitaux. Dans la première période sociale, la production est presque entièrement abandonnée aux soins, à la bonne volonté de la nature; ce sont les forêts, les pâturages, les eaux, qui fournissent presque spontanément leurs aliments à une population clairsemée. Dans la seconde période, que la plupart des États actuels ont traversée au moyen âge, le travail humain devient de plus en plus l'agent principal. Enfin, dans la troisième période, c'est le capital qui prend le premier rang; c'est lui qui permet d'augmenter la productivité naturelle du sol; c'est lui aussi qui fait substituer aux bras les machines et au travail isolé la coopération manufacturière; le tout au grand avantage de la multiplication des richesses.

» Ces trois périodes peuvent être discernées dans la vie économique de toute nation (moderne) arrivée à un certain degré de développement; seuls les États anciens ne paraissent pas avoir dépassé sensiblement la seconde période.... »

Cette idée ingénieuse de ramener les périodes économiques d'un peuple au règne de l'un des agents de la production fournit à l'auteur le moyen de faire des rapprochements inattendus qui nous montrent — une fois de plus — que tout se tient dans ce monde.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple (p. 33), on sait que les revenus publics ont consisté d'abord dans le produit de domaines nationaux, ensuite dans des droits régaliens concédés au souverain, ou dont ce dernier s'est emparé, enfin en impôts proprement dits. Voilà donc les trois périodes, l'âge des produits naturels, l'âge du travail, l'âge du capital, retrouvées dans l'histoire des finances. Ici l'âge d'or ne paraît venir qu'en dernier.

Le second mémoire de la collection que nous analysons traite également une question d'archéologie économique; il s'agit de l'*agriculture des anciens peuples*

germaniques. M. Roscher recherche si du temps de César le système triennal était déjà en usage dans les pays entre le Rhin et la Vistule, et, après avoir examiné toutes les sources et discuté toutes les opinions, il se prononce en faveur d'un système cultural où prédominait l'élève du bétail. Ce serait une méthode qui aurait plus ou moins d'analogie avec ce qu'on est convenu d'appeler le système pastoral.

Le troisième mémoire est intitulé : *D'un principe économique fondamental de la science forestière*. Après avoir constaté que la silviculture comme l'agriculture ne sont pas des sciences proprement dites, mais se composent d'une réunion méthodique de notions empruntées en partie aux sciences naturelles et en partie à l'économie politique, l'auteur examine d'où il vient que les préceptes de l'économie rurale ne semblent pas toujours s'appliquer à l'économie forestière. Il trouve l'explication de ce fait dans la circonstance que les forêts ne sont jamais cultivées d'une manière aussi *intensive* que les terres arables et les prés. Il résulte de cette différence qu'on peut à la fois être partisan de la plus grande liberté lorsqu'il s'agit de l'agriculture proprement dite, et approuver l'intervention du gouvernement dans l'aménagement des forêts.

Nous sommes obligé de renvoyer aux *Ansichten*, etc., le lecteur qui trouverait notre analyse trop concise. L'auteur est entré dans tous les développements nécessaires à l'intelligence complète de son idée.

Si les trois premiers mémoires du recueil que nous avons sous les yeux sont plus particulièrement des travaux d'érudition, les quatre suivants sont presque exclusivement économiques. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que, par un hasard heureux, les matières qui y sont traitées se complètent mutuellement, ou plutôt le suivant peut toujours être considéré comme le développement du précédent.

Ainsi, nous avons d'abord une étude sur *la grande et la petite industrie*, où l'auteur oppose le métier à la fabrique, et plus loin, la fabrique à la manufacture. Fidèle à la « méthode historique », dont M. Roscher est considéré, sinon comme l'inventeur, du moins comme le représentant le plus distingué, il nous fait voir comment la fabrique naît du métier. Il fait observer avec beaucoup de justesse qu'au moyen âge la fabrique, où elle existait, reproduisait en grand l'atelier de l'artisan, tandis que de nos jours on cherche, même dans la plus petite industrie, à imiter autant que possible les procédés de la fabrique. Nous avons eu, il y a quelques jours, l'occasion de constater un fait curieux dans ce sens. Il est à Paris des relieurs qui font exécuter les diverses préparations successives que subit une brochure, avant de devenir un livre, chez autant d'entrepreneurs différents. Ces entrepreneurs travaillent le plus souvent seuls dans leur chambre, mais ils ne font qu'une seule opération simple, et à la pièce.

La grande industrie, dont M. Roscher a fait voir avec impartialité le bon et le mauvais côté, ou, comme on dit volontiers en Allemagne, la lumière et l'ombre (*Licht- und Schattenseite*), nous fait passer naturellement au mémoire consacré à « l'importance économique des machines dans l'industrie ».

L'auteur commence par la comparaison de l'outil et de la machine, et il lui est aisé de démontrer les avantages que les machines possèdent sur le travail manuel. Il passe ensuite en revue les cas où la mécanique ne saurait remplacer la main, pèse l'utilité, la puissance relative des différents moteurs, et aborde

enfin le côté social des machines pour le discuter à fond, tant au point de vue du fabricant que de l'ouvrier. Nous n'avons pas besoin de dire que M. Roscher, quelque bienveillant qu'il soit pour ceux qui souffrent parfois des vicissitudes de l'industrie, ne propose aucune mesure contraire aux « saines doctrines de l'économie politique ».

Nous parlions tout à l'heure des vicissitudes de l'industrie; l'éminent professeur de Leipzig leur a consacré une étude étendue sous le titre de *Théorie des crises commerciales* (*Die Lehre von den Absatzkrisen*).

Comme dans la monographie sur *la cherté et le commerce des grains* que nous avons traduite jadis, l'auteur a emprunté les titres de ses divisions à la médecine. Il passe donc en revue la physiologie, la pathologie, la thérapeutique des crises. Nous aurions mieux aimé qu'il eût parlé de leurs *causes*, de leurs *effets* et des moyens de les *prévenir* ou de les *atténuer*, car l'assimilation par trop littérale des crises à des maladies sociales ne nous paraît pas heureuse.

La crise commerciale[1] est le résultat d'un dérangement de l'équilibre entre la production et la consommation. Il y a des crises partielles qui n'affectent qu'un produit, et des crises générales qui jettent la perturbation dans l'ensemble des transactions. Des crises partielles, on n'en parle pas beaucoup, leur existence reste même souvent ignorée du grand nombre; les crises générales seules ont le triste privilége d'attirer l'attention publique, et non sans raison[2].

Quelles sont les causes de ces dérangements désastreux qui privent périodiquement des milliers d'ouvriers de leur travail et détruisent tant de fortunes souvent péniblement acquises? Ces causes sont multiples et pourraient être divisées en causes qui ont leur origine 1° dans une production *relativement* exagérée (*overproduction*), 2° dans une consommation subitement restreinte ou diminuée, et 3° dans un déplacement irrationnel des capitaux. M. Roscher n'a pas adopté la classification que nous venons d'indiquer; il se borne à passer en revue, presque par ordre chronologique, un certain nombre de crises, en faisant connaître leur cause réelle ou présumée. Ainsi, il cite tantôt une diminution de consommation provenant d'épidémie, et ensuite une augmentation de la production due à l'invention de machines. L'agiotage est le fauteur d'autres troubles économiques. D'autres fois encore, une forte demande provoquée par des circonstances accidentelles peut exciter la production outre mesure, et l'équilibre ne se rétablit pas sans secousse. L'affluence des métaux précieux produit un effet semblable. La crainte de la guerre ou la conclusion imprévue de la paix, des troubles intérieurs, la cherté des subsistances sont, à divers titres, des circonstances qui peuvent causer des crises commerciales.

Il est assez facile d'analyser les symptômes d'une maladie, mais il est quelquefois fort difficile de la guérir. Aussi M. Roscher, qui traite en maître la « pathologie » des crises, se borne à donner « quelques éléments pour contribuer à la thérapeutique » (*Therapeutisches*). Selon les cas, il faut chercher à accroître la consommation ou à diminuer la production, voilà le principe général qui se pose de lui-même, et que l'auteur a cru devoir énoncer. Mais comment

[1] On dit aussi crise industrielle, crise monétaire (surtout en Allemagne). M. Roscher préfère *Absatzkrisen*, qu'on ne saurait traduire littéralement. Le mot que nous avons choisi s'en rapproche le plus.

[2] La crise partielle due à la disette de coton a une importance telle, qu'elle peut être considérée comme une crise générale.

l'appliquer? C'est là une difficulté que ni M. Roscher ni tant d'autres n'ont réussi à vaincre. M. Roscher n'a même pas sérieusement essayé. Il sentait qu'il pourrait tout au plus proposer des palliatifs, des avances de fonds, des magasins généraux et autres mesures analogues. Les moyens préventifs, un bon système douanier, une grande liberté dans les mouvements du commerce et autres mesures semblables, promettent davantage, mais nous paraissent encore impuissants. Tout ce que le gouvernement peut faire pâlit devant l'influence que peuvent exercer les producteurs et les négociants eux-mêmes par une grande prudence dans leurs spéculations et par la direction rationnelle de leurs affaires.

Nous arrivons enfin à l'*essai sur le luxe*, qui clôt le volume si intéressant des « *Ansichten* ».

Nous n'avons pas trouvé d'idée *économique* neuve dans cet essai, mais l'auteur a su lui donner un charme particulier en le parsemant de faits historiques bien choisis et cités à propos. L'érudition est partout très-utile. Avant de nous faire connaître sa propre manière de voir, M. Roscher nous rappelle les vues des principaux moralistes et économistes qui ont traité la question avant lui. Il est curieux de voir par quels motifs baroques des hommes éminents à divers égards se sont crus obligés de condamner le luxe. Hutten, par exemple, se prononce contre le commerce, parce qu'il est contraire à la nature (*naturwidrig*, contre nature) d'importer des objets que le pays ne saurait produire : « Il vaut mieux, dit-il, se couvrir de peaux d'animaux que de s'approvisionner du dehors. » Pline avait déjà trouvé que la recherche des métaux dans les mines était un travail inspiré par les démons. Plus tard, Warburton définissait le luxe un emploi nuisible des biens créés par la Providence. Parmi les économistes modernes, M. Schæffle déclare le luxe la caricature de la consommation. Ajoutons que M. Schæffle est seul de son opinion parmi les économistes.

En général, la majorité des moralistes est *contre*, la presque totalité des économistes *pour* le luxe.

M. Roscher s'exprime ainsi sur cette question : « La notion du luxe est entièrement relative; chaque individu, chaque classe de la société, chaque peuple et chaque époque rangent parmi les objets de luxe tous ceux dont la consommation ne lui paraît pas indispensable. Ainsi, la chronique vénitienne raconte que la femme d'un doge se servait de fourchette pour manger, au lieu d'employer ses doigts, et qu'elle a été punie de cette habitude contre nature par une maladie cruelle. Une chronique anglaise de 1577 se plaint amèrement de ce qu'on remplaçait les écuelles en bois par des terrines ou des plats en terre cuite, et ainsi de suite. »

Somme toute, M. Roscher trouve que le luxe *modéré* est une conséquence naturelle du progrès de la civilisation.

Si le lecteur a eu la patience de lire jusqu'au bout notre analyse succincte du nouveau livre de l'éminent économiste de Leipzig, il aura pressenti que nous assignons à ce recueil un rang distingué parmi les publications économiques de l'Allemagne. Nous le considérons en même temps comme l'un des meilleurs titres littéraires de M. Roscher, qui en a déjà de si nombreux et de si solides.

MAURICE BLOCK.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

GÉOGRAPHIE.

Mittheilungen de Petermann. N° 9.

Notes pour la connaissance des volcans de Costa-Rica, par le Dr *A. de Frantzius* (avec une carte). — *Bergstræsser* et *Kostenkoff*. Étude de la Manytch dans la dépression comprise entre la mer d'Azof et la mer Caspienne. — Expédition Heuglin. Lettre de Massaoua datée du 19 juin. L'expédition a quitté Djedda le 11 et a débarqué le 17 à Massaoua, après une traversée assez agitée. — *Rogg* d'Ehingen. Réseau de déterminations hypsométriques dans le bassin du Bodensee ou lac de Constance. — Notice sur les publications récentes de l'Italie, par M. *Neigebaur*. Parmi ces publications, de médiocre importance, on remarque une traduction en deux volumes de la *Géographie physique* de madame Somerville, qui a eu tant de succès en Angleterre. Le livre, ouvrage d'une femme, a été aussi traduit par une femme, madame Élisabetta Pepoli. — Le Rockall du nord de l'Atlantique. Le rocher connu sous ce nom se dresse à l'ouest de l'Écosse, à quarante-deux milles géographiques environ de l'Ile de Saint-Kilda, par 57° 36' de latitude nord, 13° 41' ouest de Greenw. De loin il a l'apparence d'un navire. On y a fait dans ces derniers temps d'excellentes pêches de cabillaud. — L'expédition polaire de la commission suédoise. Détails sur la composition de l'expédition. Les membres de la commission, réunis à Tromsœ au milieu d'avril, ont pris la mer le 8 mai. L'expédition a deux bâtiments, le schooner *Æolus* et la chaloupe *Magdalena*, montée par douze hommes; elle se compose de deux minéralogistes, d'un physicien, de deux botanistes, d'un astronome et de deux zoologues. La commission, qui a reçu ses instructions de l'Académie de Stockholm, est amplement munie d'instruments d'observation. Elle se propose un double but : l'un intéresse surtout l'histoire naturelle, l'autre est plus spécialement géographique. L'expédition touchera à la côte nord-ouest du Spitzberg; là, elle se séparera. Une barque construite en fer spécialement pour cette entreprise poussera droit au nord vers le pôle, dont on veut approcher autant que possible, pendant que l'autre partie des membres de la commission commencera ses observations au Spitzberg. La chaloupe longera les côtes pour en faire le relevé hydrographique, en même temps que l'on procédera à une suite d'observations de diverse nature, que des excursions zoologiques et botaniques seront poussées en diverses directions, et que l'on étudiera la possibilité de mesurer dans l'intérieur de l'Ile un arc du méridien. L'ensemble des travaux, y compris l'excursion vers le pôle, doit être terminé avant l'hiver, vers la fin de septembre. — *K. T. Lowe*, caractère de la végétation près de Mogador (côte de Maroc). Extrait des Proceedings de la Linnean Society. — Remarque du Dr Beke sur les indications de Mgr l'évêque de Massaïa au sujet du Sobat. — La république nègre de Libéria. Note statistique et commerciale envoyée par le consul belge de Monrovia. — Nouvelles du Dr Livingstone. Navigation sur la rivière Rovouma, au printemps de 1861. — Nouvelles de M. *Fr. Green*, le chasseur d'éléphants. Excursion au pays d'Ovampo, dans le sud-ouest de l'Afrique. — Le sol sous-marin de la mer Rouge (d'après les sondages du capitaine anglais Pullen, du

Cyclops). La profondeur moyenne de la mer Rouge dans ses parties centrales est de quatre cents à six cents brasses; en quelques endroits, elle va jusqu'à mille brasses et au delà. Les parties les plus profondes du bassin sont dans le Nord. — Population des villes du Canada en 1861. Le nombre des villes dont on trouve ici le recensement est de quarante-cinq. Montréal, la capitale, compte aujourd'hui 101,600 habitants. Le recensement de 1851 n'avait donné que 57,715. Québec compte 62,138 (en 1851, 42,052); Toronto, 44,425 (en 1851, 30,763). — Carte de *Mac Donall Stuart*, donnant le tracé de sa route dans l'intérieur de l'Australie. Cette carte originale a été transmise au Dr Petermann par le gouverneur de l'Australie méridionale, sir Richard Mac Donnell. M. Petermann la compare au tracé que lui-même a fait de la route d'après le journal du voyageur, dans le n° 5 des *Mittheilungen* de cette année. Il accuse entre les deux tracés des différences considérables. — *Felipe Valentini*, notes pour la géographie de l'État de Costa-Rica (avec une carte). — Les colonies françaises en 1857. Notes statistiques tirées des publications françaises officielles.

V. S. M.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les honneurs de la quinzaine politique appartiennent à la circulaire de M. de Persigny, concernant les sociétés Saint-Vincent de Paul. Ce qui nous a surtout frappé dans ce document d'histoire contemporaine, c'est le goût inopiné que M. le ministre y montre pour la décentralisation. La décentralisation est, en effet, le but évident de la circulaire. « Quant au conseil supérieur siégeant à Paris, dit M. le ministre, le gouvernement ne saurait approuver l'existence de cette espèce de comité supérieur, qui, sans être nommé par les sociétés locales, se recrutant lui-même et de sa seule autorité, s'arroge le droit de les gouverner pour en faire une sorte d'association occulte dont il étend les ramifications au delà de la frontière de la France, et qui prélève sur les conférences un budget dont l'emploi reste inconnu.... « Une telle organisation, ajoute Son Excellence, ne peut s'expliquer par l'intérêt seul de la charité. Est-il nécessaire, en effet, que les hommes honorables qui font de la bienfaisance à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, soient conseillés, dirigés par un comité de Paris? Ne sont-ils pas, au contraire, plus en état que personne de savoir à qui distribuer leurs aumônes (et peut-être aussi de savoir comment s'organiser)? Enfin, la charité chrétienne a-t-elle besoin pour s'exercer de se constituer sous la forme des sociétés secrètes? »

M. le ministre lui-même nous apprend ainsi que la centralisation constitue la forme des sociétés secrètes. Pour guérir ce mal d'un conseil supérieur se recrutant lui-même, les sociétés locales auraient, il est vrai, pu appeler l'élection à leur aide, ce qui eût enlevé de sa force à l'argumentation ministérielle. Mais on ne songe pas à tout, on ne prévoit pas tout. Le gouvernement a donc pris des mesures pour « réorganiser » la société Saint-Vincent de Paul sur des bases meilleures, ou plutôt il a voulu que dorénavant il n'y eût plus *une* société, mais seulement *des* sociétés Saint-Vincent de Paul. En cette matière, la trop grande unité est, à ce qu'il paraît, un grave danger. Et lorsqu'on songe que ces sociétés couvrent la surface du pays d'un vaste réseau de charité, mais que cette charité arbore au besoin l'étendard immaculé de l'Église contre le gouvernement lui-même, il y a bien lieu de penser, avec M. le ministre, qu'en des circonstances données il pourrait se rencontrer là un levier capable d'être employé accidentellement à d'autres fins que celles de l'assistance chrétienne. Nous comprenons donc la sollicitude du ministre pour ces associations. Nous n'en sommes pas non plus à ignorer que des textes de loi très-précis armaient le pouvoir contre ces sociétés, et qu'il eût même dépendu de lui, sans qu'il sortît en rien de la légalité, au lieu de les « organiser », de les supprimer purement et simplement. Sur le fait de l'embarras suscité à la politique actuelle du gouvernement par la société Saint-Vincent de Paul, aussi bien que sur la légalité de la mesure prise pour diminuer l'obstacle qu'une intention moins magnanime pouvait renverser tout à fait, il n'y a malheureusement pas le moindre doute possible. Mais que le ministère ait pour lui le fait et qu'il ait pour lui la loi, cela prouve-t-il que la loi soit bonne et que l'inconvénient caché sous le fait n'eût pu trouver un autre remède? Nullement. La légalité n'abolit jamais les droits de la liberté. C'est à la liberté que nous demanderions, nous

aussi, le contre-poison le plus efficace contre les associations nées du privilége administratif. Les mesures illibérales n'auront jamais raison des institutions hostiles, dans leur esprit, au progrès et à la liberté. Car il arrive alors que la liberté souffre également des deux côtés, et que, pensant fermer une plaie, on ne fait en réalité qu'en ouvrir une autre. De ce cercle vicieux on ne sortira que par le droit commun de l'association. C'est par l'égalité dans la liberté qu'on atteindrait sûrement les effets d'une tolérance destructive de l'égalité. Il ne suffit pas pour donner satisfaction au droit commun, de créer l'équilibre entre les sociétés maçonniques et les sociétés Saint-Vincent de Paul, et de leur faire part égale au moins dans la forme : il s'agit de reconnaître la faculté de réunion et d'association sous toutes ses formes, à la seule condition qu'elle respectera l'ordre général, qui est sa propre garantie. Il y a des lois précises contre les sociétés secrètes; il y en a également contre les citoyens ou les associations qui poussent au désordre. Nous ne demandons pas que ces lois soient rapportées, bien que nous les croyions susceptibles d'être modifiées et restreintes; mais nous demandons qu'en les conservant on n'abroge pas le droit d'association lui-même, qu'elles doivent seulement maintenir en ses bornes légitimes. Nous demandons enfin que la loi et le juge, ici comme ailleurs, remplacent la simple tolérance, les décrets, les décisions exclusives et personnelles.

Les embarras créés au gouvernement par la société Saint-Vincent de Paul sont du reste, en grande partie, le fruit de la conduite suivie d'abord par le gouvernement à l'égard de l'Église. Il n'a pas eu assez de caresses et de protestations pour elle avant la campagne d'Italie; depuis lors, les choses ont insensiblement changé de face. Qui donc a changé? Ce n'est pas l'Église, c'est le gouvernement. L'Église ne varie point. On la connaît, elle est immobile, ferme en ses desseins. Elle sert qui la sert, elle se retourne contre ceux dont, à tort ou à raison, elle suspecte les visées. Elle est forte contre la liberté. Mais n'a-t-on rien fait pour augmenter encore en elle l'idée déjà très-exagérée de sa puissance? Ne lui a-t-on pas donné à croire qu'elle serait admise « aux faveurs » de la souveraineté et qu'en retour on attendait beaucoup de son appui? Il ne faut pas s'étonner d'en être venu, après tant d'avances empressées, à employer contre elle des mesures répressives. Un excès produit l'autre. Mais la liberté créerait l'équilibre, parce qu'elle mettrait les amis du progrès en mesure de lutter de toutes leurs forces, et par les mêmes armes de l'association, contre les amis obstinés du moyen âge.

Telles sont les réflexions que la circulaire de M. le ministre nous a inspirées. Nous avons compris une fois de plus que l'omnipotence administrative, même sous le couvert de la légalité, est une arme à double tranchant, et si périlleuse à manier, même par les plus habiles, que l'on ne sait jamais bien si on la tient par le manche ou par la pointe. Nous croyons qu'une loi de liberté serait un instrument moins dangereux, et profitable au gouvernement autant qu'à nous-mêmes; toutefois nous la demandons sans nourrir le naïf espoir que de sitôt nous convertirons le pouvoir à nos doctrines.

Un autre document, non moins significatif, est venu se placer à côté de la circulaire ministérielle. M. Guizot s'est encore une fois procuré la satisfaction d'être magistralement inconséquent. Quand donc cessera-t-il de morigéner les peuples et les princes? Il s'attache comme un cauchemar à la liberté. Tel homme qui, comme Joseph de Maistre ou comme Bonald, se met franchement en tra-

vers des idées de son temps, peut nous séduire par une courageuse sincérité, par une résolution héroïque de ne point céder à la raison de son époque. De pareils hommes, on sait d'où ils viennent, où ils vont, ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent être; l'on a devant soi des adversaires qui vous jettent un franc défi. A la bonne heure! Mais un homme qui se pose en libéral, absolument comme s'il avait inventé la liberté, et qui en toute circonstance conclut de fait contre la liberté, comment le saisir, le respecter dans ses convictions et le combattre? Il prend si grand soin de se réfuter, qu'il vous ôte tout espoir d'y parvenir mieux que lui-même. A propos du récent ouvrage de M. Guizot, que nous sommes contraint, bien malgré nous, à considérer ici comme un événement politique, beaucoup se sont inclinés très-bas devant les principes proclamés, et aussi devant le personnage austère — M. Guizot est austère — qui a bien voulu nous faire encore un cours sur « les principes ». Après les génuflexions d'usage, on s'est hâté cependant d'avouer, non sans de très-respectueux ménagements, qu'on osait différer sur les conséquences dont l'auteur avait gratifié ses principes. C'était dire à M. Guizot qu'il déraisonnait magistralement, et les compliments se terminaient par une « respectueuse » impertinence. Il est de hautes positions qui commandent la déférence. Est-ce qu'on pourrait dire tout simplement à M. Guizot : Vous déraisonnez? Non, cela serait sacrilége. M. Guizot, d'ailleurs, ne peut déraisonner, il ne peut que mal raisonner. En cela, il est fidèle à lui-même, et nous le trouvons « jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord », en personnage qui sait se conformer aux lois de la scène. Il y a dans la vie de l'ancien ministre de Louis-Philippe une grande unité. Unité respectable, nous n'y avons point d'objection. Cette unité, toutefois, qui au dehors nous présente toujours le même homme, laisse M. Guizot divisé contre lui-même. M. Guizot, en effet, a l'esprit tourné à la généralisation, l'esprit spéculatif; il aime à voir de haut et à régner sur de vastes horizons; c'est à cette qualité de son esprit que nous devons « l'Histoire de la civilisation en Europe »; c'est à elle que nous devons l'amour de M. Guizot pour « les idées libérales » et pour « les principes ». Les idées, c'est fort bien, les principes, il en faut, mais les sentiments? Or, c'est là que M. Guizot se dérobe. Il a des « idées » libérales, il a des sentiments, une nature, un tempérament contraires à la liberté. Or, ce qui importe dans l'homme public, c'est surtout le tempérament. Les idées sont plus ou moins indépendantes de nous; le tempérament, c'est nous-même, c'est notre tendance constante, la racine première de notre volonté, c'est à la fois notre indépendance et notre servitude. M. Guizot trouve pour son esprit philosophique du charme à caresser les « idées libérales », et sa pensée s'épanouit volontiers à leur aspect. A travers l'histoire, elles le guident et l'éclairent volontiers, mais dans le passé; il les aperçoit, mais seulement dans leur développement rétrospectif. Quand il s'agit de remonter l'histoire, M. Guizot se montre homme de progrès; dès qu'il s'agit de la continuer, il devient homme de résistance et son talent sert une volonté rétrograde. Rappelé au présent, sitôt qu'il se retrouve en face de l'événement, du bruit, du mouvement et de l'action, M. Guizot oublie le libéral, l'abandonne dans ses livres, et court aux inconséquences fatales, aux mesures contradictoires et artificielles. Où est le vrai M. Guizot? Sont-ils vrais tous les deux, l'homme d'État rétrograde et le philosophe historien, ou bien font-ils illusion l'un et l'autre? Ce contraste entre l'intelligence et le tempérament ne s'est jamais accusé chez M. Guizot

d'une façon aussi nette que dans son récent écrit. Dans les prémisses, largement posées d'un trait philosophique, c'est l'historien qui tient la plume; mais à mesure que nous approchons de la politique, des circonstances du jour, que nous voyons surgir le présent et poindre l'avenir, l'histoire et la philosophie disparaissent insensiblement, cédant le pas à la politique de la résistance. La largeur d'esprit se perd, l'élévation tombe, l'intelligence se rétrécit : on est en présence de l'homme d'Etat prétendu, et l'on ne voit que trop comment il a pu être une calamité, un fléau pour son pays. Qu'une personne, après avoir doctoralement exposé les notions de l'arithmétique, en vienne à l'application et trouve que deux et deux font six, nous nous demanderons de qui cette personne prétend se moquer, et si c'est de nous ou d'elle-même. Il est difficile, en lisant M. Guizot, de ne pas se faire pareille question. On se croit l'objet d'une mystification austère. Et comment ne pas le croire? Voici un écrivain qui affirme d'un ton magistral que la séparation du temporel et du spirituel est dans le courant de l'histoire depuis le seizième siècle, et qui conclut magistralement aussi, en pratique, au maintien de la confusion de ces pouvoirs dans Rome et dans l'Église catholique, c'est-à-dire qu'il refuse sa plus légitime application à la vérité qu'il vient de proclamer. Il affirme ici en style grave la souveraineté nationale et le droit d'indépendance des peuples; mais, en style non moins grave, il conteste aux Italiens, à l'envers de la page, leur droit à revendiquer l'unité de l'Italie. Des inconséquences aussi monstrueuses, et qui se produisent sous la même plume à quelques lignes de distance, ne sont-elles pas l'éclatante confirmation de cette contradiction que nous signalons dans la nature même de l'auteur? Ne parlons pas du caractère, il est connu : c'est l'attitude, c'est la pose. Cela agit sur le public. Malgré cela, M. Guizot ne sera jamais qu'un personnage, et non un homme influent, car il n'a pas le don de sympathie, ce don que tous les hommes vraiment grands et influents ont possédé parmi nous. Les grands hommes n'ont pas besoin de piédestal. M. Guizot est un historien, nous nions M. Guizot homme d'État. Ce n'est pas ici que nous pouvons parler de l'écrivain, bien que le style du publiciste soit en connexion assez intime avec sa politique, et que dans l'un comme dans l'autre on retrouve les mirages du trompe-l'œil. C'est la préoccupation de lui-même qui nuit particulièrement à M. Guizot et qui lui ôte l'influence, sans lui ravir un certain ascendant sur les esprits que la rhétorique de la liberté fascine plus que la liberté elle-même. Un homme incapable de s'oublier ne peut avoir d'inspiration, et qu'on nous dise ce qui s'est fait ou écrit de grand en ce monde sans inspiration? M. Guizot n'aime pas au fond la liberté, comment la liberté aimerait-elle M. Guizot?

Nous conseillerions presque à M. Guizot d'aller chercher l'inspiration dans la brochure du père Passaglia. Le père Passaglia nous paraît, dans tous les cas, mieux inspiré que M. Guizot. Il est possible qu'il écrive moins *magistralement*, nous trouvons que sa pénétration surpasse infiniment celle de notre académicien. C'est la seconde fois que M. Guizot se montre moins libéral que des catholiques réputés : après M. Lacordaire, le père Passaglia donne à ses dédains récalcitrants une leçon d'intelligence et de liberté. Et qu'est-ce que le père Passaglia? Le protecteur, presque l'inventeur de l'Immaculée Conception. M. Guizot, si fort engagé qu'il soit dans la théorie du surnaturel, a quelque chose à faire encore pour atteindre à cette hauteur. Dans les dispositions d'es-

prit que son écrit nous a révélées, le fils de Calvin envie sans doute au théologien de l'Immaculée Conception le mérite de son héroïque découverte, qui ne nous inspirera jamais, à nous, le moindre désir de contrefaçon. Mais n'est-il pas significatif que cet avertissement opportun de sacrifier le temporel soit donné au saint-siége par un homme qui se pourrait dire plus catholique que le pape lui-même, tandis que, de ce côté-ci des Alpes, un ancien ministre soi-disant libéral, un philosophe historien, un président d'assemblée protestante, — ô ciel! — donne au contraire au pape le conseil de ne pas céder et de se maintenir sur le terrain où il s'est placé avec une si remarquable imprudence. M. Guizot ne pouvant plus travailler directement à la chute d'aucun pouvoir, veut apparemment exercer encore son talent bien connu en ce genre au détriment de l'Église. Le ministre en disponibilité ne se pardonnerait jamais de n'avoir contribué, de toute la force que lui laissent sa position et les circonstances, à la chute d'un pouvoir condamné. Partout où se montre l'opiniâtreté unie à l'aveuglement, est-il possible que M. Guizot n'obéisse pas à la loi triomphante de l'affinité? Le secours qu'il prête au pape aura peut-être le résultat que des brochures tombées de plus haut n'ont pu obtenir : il éclairera subitement le saint-siége et le décidera à renoncer à ses prétentions fatales. Car on peut dire que puisque M. Guizot le soutient, le pouvoir temporel est définitivement perdu. Il attendait sans doute pour disparaître l'adhésion *in extremis* de l'illustre homme d'État, dont les écrits mêmes se seront ainsi convertis en épitaphes.

Cependant le gouvernement français a, dit-on, renouvelé pour un an tous les marchés nécessités par l'occupation de nos soldats à Rome. Espérons que le gouvernement français n'est pas d'accord avec M. Guizot, auquel cela ferait trop de peine, et qui paraît tenir aujourd'hui à ne se laisser distancer par personne dans la voie de l'inconséquence. Nous verrons bien qui l'emportera. Mais à part la déférence que le gouvernement impérial pourrait vouloir témoigner aux théories de l'ancien ministre, auquel il est bien redevable de quelque chose en ce monde, on ne voit plus ce que signifierait une politique dilatoire si grosse de périls évidents : nous nous résignons à n'y rien comprendre et à nous taire; mais les Italiens se tairont-ils? L'occupation française nous semble les pousser irrésistiblement vers une démarche violente, elle finira par les jeter dans les bras du parti de l'action et par les livrer au hasard de la guerre au dehors, de la révolution au-dedans. Le schisme surprendra le saint-siége, s'il n'avise enfin à le conjurer, mais nous ne croyons pas au schisme sans la dictature révolutionnaire, et que ferons-nous alors à Rome contre l'Italie soulevée?

A Pesth, le sang va couler, nous le craignons, et Varsovie n'est plus qu'un vaste cachot gardé par des canons. Dans trois mois, l'Europe manufacturière manquera de coton. Espérons qu'elle n'ira pas jusqu'à exiger du gouvernement de Washington que les ports du Sud soient débloqués, ce qui équivaudrait à une déclaration de guerre et ne la mettrait guère en mesure de recevoir d'abondantes récoltes cotonnières, car on prolongerait ainsi, au lieu de l'abréger, la crise industrielle devenue inévitable.

Le roi de Prusse se déclare héritier du Saint-Esprit et invoque le droit divin. Il prend bien son temps en face d'une Allemagne qui a les yeux fixés sur la Prusse constitutionnelle. O Frédéric! qu'en pensez-vous?

CHARLES DOLLFUS.

REVUE
GERMANIQUE.

TOME DIX-HUITIÈME.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,

8, RUE GARANCIERE.

REVUE GERMANIQUE

FRANÇAISE & ÉTRANGÈRE.

TOME DIX-HUITIÈME.

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE

41, RUE DE TRÉVISE

1861

LA DÉCENTRALISATION,

L'INDIVIDU, LA SOCIÉTÉ, L'ÉTAT.

« Les dieux nous vendent tous les biens
au prix du travail. »

ÉPICHARME.

I.

Le gouvernement est un système de garanties pour l'exercice de la liberté individuelle. Telle est, ce me semble, la définition où viennent aboutir toutes les notions de notre droit politique moderne. La Révolution de 89 n'a pas eu d'autre but que d'engendrer et d'appliquer cette définition, qui donne la liberté individuelle, c'est-à-dire l'individu lui-même, pour objet et pour principe à l'État. En théorie, la Révolution est faite. On ne peut rien dire de juste sur la liberté et sur le gouvernement qui n'ait été dit d'une façon ou de l'autre par les auteurs de cette Révolution; on ne peut proclamer un droit qu'ils n'aient proclamé, énoncer une vérité qu'ils n'aient au moins entrevue. Après eux il ne reste guère plus rien à dire d'essentiellement nouveau sur les principes. La rhétorique de la Révolution est complète. Mais si, abandonnant la région oratoire et de l'idée pure, nous envisageons la transformation réalisée dans les faits, que de lacunes nous rencontrons encore et que d'inconséquences! Depuis trois quarts de siècle bientôt qu'ils parurent sur la scène, ces pères de notre droit politique, ces tribuns législateurs portés à l'immortalité par le plus grand élan dont le monde ait souvenir, combien d'efforts et d'entreprises renouvelés! combien de tentatives faites pour mettre nos institutions d'accord avec les vérités qu'ils promulguèrent avec un tel retentissement et une si admirable éloquence! En plus d'un sens nous cherchons encore; même il semble parfois que, sous l'influence de quelque

mauvais génie, nous nous trouvions ramenés au point de départ et que nous ayons tourné dans un cercle vicieux. Non pas que la Révolution, accomplie théoriquement, n'ait passé dans l'application pour une large part, mais tant s'en faut qu'on la puisse regarder comme triomphante. Et ce n'est pas qu'il faille simplement attribuer le retard à cette loi inévitable de l'histoire qui met toujours l'idée en avance sur le fait, parce qu'elle la soumet à l'hostilité d'un milieu préexistant né de notions différentes, et qui, épuisées pour le progrès, ne le sont pas pour la résistance. Non, il y a chez nous évidemment quelque autre motif à des déceptions trop répétées, un obstacle qui nous empêche de façonner notre société politique sur le patron que les Mirabeau et les Danton, les Vergniaud et les Lameth ont taillé largement dans l'esprit de leur temps et dans leur propre génie. Notre histoire depuis plus de soixante ans tendrait à prouver qu'il existe entre ce que nous voulons et ce que nous sommes une contradiction intime, dont nous serions les jouets, et qui, d'autant plus maîtresse de nous que nous ne l'apercevons pas, nous rejetterait sans cesse sur l'écueil au moment même où nous croyons enfin embrasser d'une sûre étreinte les rivages de la liberté.

Cette contradiction, à mes yeux évidente, est celle qui existe entre la liberté et la centralisation administrative. Nous n'avons pas fait autre chose, plus ou moins, sous tous les gouvernements, que de poursuivre la liberté en nous interdisant l'usage de la liberté. Nous donnons tout à l'État, nous le chargeons de tout, et après avoir mis sur lui le fardeau des responsabilités et des devoirs inhérents à l'exercice de l'indépendance individuelle, nous nous endormons dans l'inertie pour nous réveiller dans la violence. Ce n'est pas ainsi qu'un peuple fait son apprentissage de la liberté, qu'il se place sagement dans la voie des réformes pour sortir de la voie des révolutions. Ce n'est pas ainsi que l'individu, qui doit être l'origine et la fin du gouvernement moderne, se met en harmonie avec les théories qu'en de si beaux discours et de si brillants écrits il proclame avec empressement, et que dans la pratique il néglige si volontiers de suivre.

Est-ce paresse politique? Il y a quelque chose de cela au fond de nos déboires. Le Français a des accès de fièvre chaude, il a de sublimes inspirations, une souplesse d'esprit, une rapidité de compréhension incomparables. Quel peuple aborde comme lui, de front et d'un seul élan, les plus vaillantes résolutions? Peuple de héros et d'artistes, peuple d'orateurs et de soldats, il nous a laissé ignorer jusqu'à ce jour s'il formera jamais un peuple de citoyens tenaces et fiers dans leur

liberté. Il semble que le maniement journalier de celle-ci, son exercice humble et de détail, laisse le Français indifférent et même dédaigneux, et qu'il ne comprenne la liberté qu'à l'état militant, sous forme révolutionnaire, quand il s'agit d'emporter d'assaut une forteresse du despotisme. Pour critiquer et pour détruire, il n'a point d'égal. Mais c'est trop souvent avec les débris des anciennes institutions qu'il tente de reconstruire les institutions nouvelles. Malheureusement la liberté est tout entière affaire de détail, parce qu'elle est affaire de pratique. Si on la définit par l'ensemble, c'est par le menu qu'elle se répand, par le menu qu'elle se conserve, qu'elle développe et pénètre la vie d'un pays, qu'elle anime et renouvelle une société. Demandons-le à ceux qui ont su non-seulement la conquérir, mais, ce qui est plus malaisé et plus méritoire, qui savent la retenir. La lutte pour la liberté n'est jamais finie, et c'est précisément quand les obstacles extérieurs sont renversés que cette lutte commence réellement et que l'œuvre difficile s'annonce, car il s'agit alors pour chacun de maintenir la liberté en lui et souvent contre lui-même, contre ses faiblesses, contre ses lassitudes, contre son égoïsme et ses erreurs, contre ses velléités ambitieuses ou ses vanités usurpatrices. C'est dans son for intérieur, non au dehors, que l'individu trouve la première garantie de sa liberté; c'est par le gouvernement de lui-même qu'il fait des institutions générales quelque chose de vraiment fort et de vraiment protecteur. Ces institutions, en effet, ne le soutiendront qu'à la condition qu'il les soutiendra d'abord, elles ne le défendront que s'il trouve en lui de quoi les défendre; autrement, manquant de support, elles resteront lettre morte, si elles ne tombent pas quelque jour pour ensevelir sous leurs débris cette même liberté qu'elles devaient garantir. On croirait vraiment qu'un certain flegme opiniâtre, lequel n'exclut pas une flamme concentrée, est nécessaire pour défendre l'indépendance personnelle contre les envahissements excessifs de l'État. En étudiant l'Anglais, le Suisse, le Hollandais, l'Américain, je reste frappé de ce fait dominant de leur caractère national. Ce sont des maniaques de la liberté individuelle : il y a quelque chose en eux, un je ne sais quoi d'impénétrable, une énergie passive qui ne se laisse pas entamer. C'est comme une charpente intérieure qui résiste à tout, qu'on ne peut que briser et qui ne sait pas s'assouplir. Ces artisans de la liberté individuelle savent attendre et conserver; chacun présente un centre de résistance, chacun porte en lui quelque chose sur quoi ne peut mordre l'arbitraire gouvernemental. S'il pénètre jusqu'à une certaine profondeur, cet arbitraire rencontre tout à coup un point

de réaction, une volonté intraitable, un ressort d'acier qui se roidit contre lui. C'est le caractère, substance et refuge de toute liberté véritable, c'est le besoin d'être soi-même, de vivre et d'agir conformément à sa propre nature. Le Français, ingénieux et sociable, âme ardente et généreuse, toute d'entrain et de spontanéité, marque dans sa vie publique moins de durée que d'élan, plus de génie collectif que de force individuelle, plus de souplesse et de verve d'esprit que d'opiniâtreté et de puissance de caractère. Étudiez le Français dans sa religion, vous le comprendrez dans son existence politique; étudiez-le dans sa politique, vous le comprendrez dans sa vie religieuse. Il ne connaît guère, d'un côté comme de l'autre, que la foi enthousiaste ou le scepticisme railleur. Et cependant la foi ne réussit pas à le guérir de l'ironie, ni l'ironie à l'affranchir de la foi. Mais surtout il lui faut croire ou douter en commun; le fardeau de l'individualité l'écrase, et pour fuir le fantôme d'une croyance isolée, il se rejette bien vite dans la collectivité. Il a besoin de se sentir porté par le flot général, entraîné par le courant qui domine, et tout en se raillant des autres et de lui-même, il ne se sent pas le courage de vivre, de penser, d'aimer ni de vouloir par lui seul. Pour vivre, agir ou croire, il en appelle à la complicité des autres; isolé, il se décourage aussitôt, et son découragement le livre. C'est pourquoi on le voit alternativement si grand dans les mouvements d'ensemble, si dénué et si faible quand il s'agit de résistance ou d'initiative individuelle. C'est pourquoi, après avoir renversé un régime suranné, despotique, et l'avoir remplacé par de sublimes théories, sa fureur enthousiaste s'apaise, son brillant délire tombe en présence de l'obstacle qu'il estime avoir détruit pour jamais, et que, sur les ruines d'une institution ou d'un gouvernement, il se hâte de relever une autorité qui le puisse soulager de ce poids d'une pratique humble, personnelle, journalière de la liberté. Dans le Français lui-même, dans cette intelligence plus brillante que réfléchie, dans ce caractère plus généreux que tenace, se trouve le premier obstacle qui s'interpose chez nous entre la liberté conçue et la liberté réalisée, et qui jusqu'à ce jour nous a fait mêler aux institutions nouvelles l'esprit d'un temps dont nos paroles, encore chaque jour, répudient avec éclat l'héritage. Au fond de tout cela il y a une fièvre qui aboutit aux lassitudes. Nous aimons la liberté comme une maîtresse; nous ne savons pas lui consacrer la tendresse patiente et l'estime qu'exige une épouse. Nous ne restons pas mariés à elle, parce que cette union, en échange de peu de gloire apparente, ne donne à chacun que des charges à porter, des devoirs à remplir,

des responsabilités à satisfaire. Nous exigeons bien qu'on nous garantisse la liberté, mais il nous pèse de nous la garantir chaque jour à nous-mêmes en la pratiquant. Et c'est ainsi que, par un secret détour de notre organisation, nous ramenons l'État, en lui octroyant des attributions excessives, dans les voies que nos théories semblaient lui avoir interdites à jamais. Pascal dit admirablement : « Il est juste que ce qui est juste soit suivi : il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante : la puissance sans la justice est tyrannique. La justice sans la force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants : la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste. »

Il n'y a pas de milieu : la force et le droit se rencontrant, la liberté est garantie ; qu'ils se disjoignent, la liberté restera exposée sur tout l'espace qui restera entre eux ; car le droit sans la force ne saura se faire respecter, la force sans le droit ne pourra que détruire celui-ci. Le problème qui est au fond de toute politique consiste à diminuer le plus possible la distance qui sépare la force et le droit. L'idéal de la politique, impossible à réaliser entièrement, comme tout idéal, serait de réduire à néant cette distance et de faire en sorte qu'entre les deux termes aucune lacune, aucun hiatus ne subsistât où la liberté pourrait se trouver prise. La force ne sera jamais trop grande au service du droit, elle le sera toujours trop contre lui. Le gouvernement, tel que je l'ai défini en commençant, « un système de garanties pour la liberté individuelle », s'ajuste entièrement aux paroles énergiques de Pascal. La force mise du côté du droit, c'est la justice armée, et la justice armée, c'est l'État. Qu'on essaye d'imaginer l'État avec des attributions inférieures ou supérieures à la réalisation de cette formule, on aboutira d'un côté à l'anarchie, de l'autre au despotisme : double forme d'une chose identique, la violence. Qu'y a-t-il, en effet, au delà de la justice, et qu'y a-t-il en deçà, sinon l'oppression ? Mais il est moins difficile de poser les notions véritables en matière de gouvernement, que de ramener sous leur joug les institutions dont l'ensemble constitue un gouvernement de fait. La difficulté est d'abord d'enfermer l'État dans les limites de la justice, qui est l'intérêt indivisible de la liberté, de mettre ensuite au service de l'État ainsi ramené à son principe éternel toute la force dont peut disposer la liberté dans l'intérêt de sa propre existence. Pareille œuvre appelle à son aide le temps, l'intelligence et les efforts de tous. Ce qui s'offre en théorie

avec une si belle simplicité présente dans la pratique mainte difficulté à résoudre. Mais l'application sera d'autant moins ardue que l'on aura plus nettement compris la connexion intime qui existe entre la liberté et l'autorité, souvent opposées l'une à l'autre dans un antagonisme également fatal à toutes les deux [1].

On a savamment discuté et l'on discute encore sur la légitimité des gouvernements, comme si un gouvernement tirait sa légitimité de circonstances extérieures. On confond trop aisément la cause occasionnelle d'un gouvernement avec la raison d'être du gouvernement en général. Un gouvernement peut naître des circonstances, s'appuyer sur elles, se fortifier et se maintenir par leur concours; c'est là une question de fait et non de droit, un caractère transitoire de son existence. S'il veut prendre racine au fond des choses, échapper aux fluctuations du jour, il cherchera sa légitimité dans la conformité du pouvoir avec le droit, sa durée dans ce qui reparaît après toutes les éclipses, renaît de toutes les défaites, dans l'intérêt fondamental des sociétés, qui est la liberté garantie par la loi. Qu'il ne s'attache point à ce qui est passager, et les métamorphoses de la vie nationale ne l'atteindront pas. Il ne suivra pas les déplacements de l'opinion, et au lieu de se trouver tout à coup à l'extrémité d'une situation quand il se croyait encore au centre, il demeurera stable et vivant au sein de toutes les transformations accomplies autour de lui.

Il s'agit moins de savoir d'où vient un gouvernement que de savoir où il va : c'est par le but, en effet, et par les moyens qu'il emploie pour atteindre ce but qu'il se justifie ou qu'il se déconsidère. Il peut marcher vers la liberté avec plus ou moins de lenteurs, de détours et de transitions; mais s'il n'y marche pas, la société un jour le laissera en chemin, et pour avoir été négligée par lui, à son tour la liberté le négligera.

Je ne veux pas dire que l'origine des gouvernements soit indifférente; il faudrait, pour le prétendre, ignorer complétement l'histoire. Mais cette origine même du pouvoir n'a d'importance que parce qu'elle indique une tendance plus ou moins favorable ou contraire à la fin que tout gouvernement désormais doit se proposer. La liberté, en un mot, est l'épreuve à laquelle aucun gouvernement ne peut se soustraire indéfiniment; et s'il est exagéré de demander aussitôt à tel pouvoir né d'une crise sociale la parfaite réalisation de la liberté, on ne saurait

[1] Au fond, l'école doctrinaire ne vit que de cette malencontreuse distinction qu'elle fait entre l'autorité et la liberté.

d'autre part lui témoigner au fond une plus grande hostilité qu'en suspendant par de funestes conseils le dessein qu'il pourrait avoir de ramener la société vers l'exercice régulier, sain et vivace des vertus publiques. Si elle ne devient la pierre angulaire des institutions, la liberté ne peut devenir que leur pierre d'achoppement. Voilà ce que les amis véritables d'un gouvernement quelconque, d'accord avec les dires de l'histoire, ne devraient jamais cesser de lui répéter.

La société n'est pas l'État. Pour comprendre cet ensemble vivant et complexe qui s'appelle la société, il ne faut pas chercher à l'enserrer dans une définition; aucune formule jamais n'épuisera un mouvement si varié de besoins, d'aptitudes, de résultats. Il est toutefois un moyen d'arriver jusqu'à l'essence de la société et de la saisir dans son activité élémentaire. Il faut pour cela, on y revient toujours, remonter jusqu'à l'individu. En décomposant la société, nous trouvons en effet qu'elle est la résultante de toutes les forces individuelles. L'individu est, qu'on me passe l'expression, la molécule organisatrice, l'élément irréductible, la monade vivante de toute société. Celle-ci change et se meut, mais c'est par l'impulsion des individus; elle s'accroît et se perfectionne, mais c'est des individus que naissent, c'est dans les individus que passent l'accroissement et les progrès réalisés. Sans l'individu comme point de départ, comme centre et comme but, la société n'a plus d'existence imaginable. Plus est grande la capacité de l'individu, plus il puise dans ce fonds collectif, et plus aussi il lui restitue. Même les moindres d'entre nous vivent, grâce à cette communauté toujours croissante dans l'espace et le temps, de la vie de tous ceux qui ont vécu, et dans leur âme palpite l'âme des générations ensevelies dans la poussière que l'homme d'aujourd'hui foule à ses pieds.

Ce que nous revendiquons dans l'exercice de la liberté, c'est l'usage même de la vie. L'existence et la liberté ne sont pas chose différente au fond. On ressent le besoin d'être libre avec le besoin d'exister, et plus on existe, plus le besoin de liberté se fait sentir. Le besoin de liberté du colimaçon est moindre que celui de l'oiseau, chez l'homme inférieur il est moins étendu que chez celui dont les facultés embrassent un plus vaste rayon. Est-ce que le nombre des droits ne reproduit pas la division des facultés, et les formes de la liberté ne sont-elles pas les formes mêmes de la vie, s'élevant, se multipliant, se diversifiant au sein d'un milieu social toujours plus complexe et plus riche? Tel est le rapport entre l'individualité et la liberté, que l'expression de liberté individuelle constitue, à vrai dire, un pléonasme. La liberté est

ce qu'il y a de moins abstrait au monde, car c'est le premier et le dernier souffle de l'âme manifestée.

L'homme cherche l'accroissement de son être; son constant désir est d'élargir l'horizon de sa vie, afin de ramener en lui, au foyer, une somme plus grande de jouissances et de forces. Il cherche cette extension dans tous les sens de sa nature. Le rêve de Faust est celui de l'humanité, il est l'ambition insatiable d'étendre jusqu'aux confins de la vie universelle le rayon d'une existence particulière. Ce rêve, toutes les âmes ardentes l'ont fait, et, malgré tout, il renaît constamment en elles de ses propres défaites. C'est qu'il a pour racine le vœu de la perfection, l'effort vers l'infini réalisé, moteur de tout progrès et principe indestructible de toute religion.

Or, il est un moyen, non de réaliser ce rêve, dont l'homme restera toujours le débiteur envers l'Éternel, mais d'avancer dans la direction idéale qu'il indique. Ce moyen, la société nous le propose, ou plutôt l'association. L'association des forces individuelles multiplie chacune par toutes les autres; elle met au service d'une valeur unique le coefficient né de toutes les valeurs auxquelles elle s'unit. En d'autres termes, par le fait de l'association, toute individualité, sans sortir d'elle-même, peut ramener dans son giron la force multiple concentrée dans l'association. Voilà le sens philosophique et, j'ose le dire, le sens divin de la société. Voilà son rôle et son importance. Supprimez le milieu d'échange, quel anéantissement pour les individus dispersés dans l'isolement! Amoindrissez le milieu social, c'est l'individu que vous appauvrissez d'autant. A ce point de vue la société, tout en s'offrant comme la résultante de toutes les capacités individuelles, peut cependant être envisagée comme quelque chose de distinct des individus et de supérieur à chacun. Elle est une puissance collective dépositaire du passé et du présent, qui n'appartient à personne et dont chacun use selon ses aptitudes. Plus l'individu s'associe, plus il s'augmente, à la condition de ne point s'absorber dans la communauté. L'association est l'exercice de sa nature, parce qu'elle est l'exercice de la liberté humaine. Elle ne vient pas du dehors, elle est impliquée en nous; la société est notre état de nature. Rousseau a vu l'humanité au rebours dans la thèse qui inspire la plupart de ses écrits. Il en a voulu à la société de la corruption de l'individu se présentant sous la forme sociale; il s'est attaqué à la civilisation par une haine aveugle des maux et des excès nés à l'occasion du progrès, mais destructeurs en réalité du progrès et de la civilisation. Les sociétés les plus rudimentaires, celles où l'association se montre au degré le plus infime, sont

aussi celles où l'individu est en proie au plus grand dénûment physique, intellectuel, moral. Au contraire, là où l'association revêt les formes les plus multiples, on voit l'individu et la société se montrer à la fois dans leur plus grande valeur. Le cercle de la vie s'accroît en même temps pour l'individu et pour la société, preuve de cette indestructible solidarité qui les reliera toujours.

Mais pour s'associer, il faut d'abord être libre. La liberté individuelle constitue la nécessité préalable de toute association. Qu'on me fasse entrer de force dans une communauté, où est l'association? elle disparaît avec la liberté individuelle. Tous les systèmes donc qui, faussement qualifiés de socialistes, vont à l'association autrement que par la liberté, détruisent de fond en comble à la fois l'individu et l'association. Celle-ci étant l'usage de la liberté humaine, le consentement libre est à son tour l'essence de l'association; partant, il est l'essence de la société, forme la plus générale de l'association, au sein de laquelle vivent, s'engendrent, disparaissent toutes les associations particulières nées d'un besoin transitoire ou d'un intérêt permanent. L'association par la liberté, la liberté par l'association, voilà toute ma théorie. En ce sens, je suis socialiste comme l'humanité elle-même est socialiste, et comme elle le sera de plus en plus. Mais contre toute tentative de résoudre les problèmes sociaux, dans l'ordre religieux, moral, intellectuel ou économique, autrement que par la liberté se formulant dans l'association, il faut protester de toute son énergie, et déclarer impie, sacrilége et destructive au premier chef l'entreprise qui, par voie directe ou détournée, tendrait à enfermer la liberté et l'association dans les moules barbares d'un système communiste. La liberté en tout, partout et pour tous. Il n'y a de flexible, de fécond, d'inépuisable que la liberté. C'est chimère et danger de chercher ailleurs des solutions. La liberté, par le moyen de l'association, a de quoi répondre à toutes les exigences. On convient que c'est l'individu qui est atteint par les besoins surgissant au sein de la société; on convient encore que c'est lui qui connaît le mieux la nature et la portée de ces besoins qu'il éprouve seul; pourquoi donc ne pas reconnaître aussi qu'il saura le mieux discerner la valeur des remèdes applicables aux maux qu'il veut combattre? Qu'on le laisse faire, on le verra infailliblement recourir à l'association. A ses besoins religieux il opposera l'échange dans la foi, l'association religieuse. N'y a-t-il pas déjà une force morale dans ce seul fait, que l'on se rencontre avec d'autres dans une même croyance? A croire avec d'autres, comme d'autres, on trouve aussitôt une sécurité pour soi-même. Mais il faut pour cela

que l'association soit libre, il faut le don de la conscience qui peut, s'étant donnée, se retirer dès qu'elle se sentira en dehors des besoins et des convictions de la communauté : se retirer comme elle est entrée, de son propre fait, et sans avoir de compte à rendre qu'à elle-même. Toute communauté religieuse qui ne relève pas de la liberté morale n'est que du communisme religieux, elle substitue le masque au visage, le mensonge à la réalité, à la vie l'immobilité.

A ses besoins intellectuels, l'individu ne peut encore opposer que l'association. Que serait aujourd'hui un chercheur isolé dans la vaste communauté du travail scientifique? Chacun est porté par tous, et si l'association, dans cet ordre de l'activité humaine, revêt un caractère moins accusé que dans l'ordre moral et religieux, elle n'est pas moins un fait constant, et sans lequel on ne saurait concevoir ni la société ni l'individu sous la forme intellectuelle de leur existence.

Dans l'ordre économique, on verra la liberté en appeler de plus en plus aux ressources si diverses de l'association pour alléger le terrible joug que les exigences et les développements même du travail moderne font porter encore à tant de millions d'êtres humains. Car il serait étrange, en vérité, quand l'échange est en train de se répandre sur le monde entier, quand l'industrie est en voie de conquérir le globe, que l'homme lui-même, agent de cette conquête, restât au milieu de sa gloire impuissant à relever de leur triple déchéance, de leur misère physique, morale, intellectuelle, ces multitudes qui contribuent à édifier la pyramide du progrès industriel. Quoi! les haillons, l'abrutissement et la faim resteraient sans espoir le partage de cette armée victorieuse du travail, et les souverains qui auraient vaincu la matière, la matière à son tour les vaincrait à jamais, étouffant dans les cercles d'une fatalité sans remède les forces de leur corps, et cet esprit même, cet esprit humain d'où a jailli la divine étincelle!

Je ne crois pas au nivellement des conditions sociales, parce que je ne le comprends pas sans un despotisme infâme et diamétralement contraire à la liberté individuelle. Mais je ne crois pas davantage à l'union indissoluble de la misère avec le travail et avec la liberté. Je crois que la misère deviendra un jour le fait exclusif de l'individu qui ne voudra ou qui ne pourra pas travailler, et que, disparaissant comme plaie sociale, elle ne laissera place qu'à la responsabilité individuelle, ou bien à l'assistance s'offrant comme appui à l'incapacité de travail temporaire ou définitive. Je crois enfin que la réciprocité universelle des échanges, — la civilisation marche dans ce sens, — et les associations fondées sur le principe si fécond de la mutualité,

triompheront ensemble du paupérisme collectif inhérent à une société encore très-imparfaite. Elles en triompheront : le libre échange, en stimulant toutes les forces productrices du globe, en répandant à profusion le travail en même temps que les fruits du travail; l'association, en formant entre les catégories de travailleurs, comme aussi entre patrons et ouvriers, soit des associations de crédit où le travail commanditera le travail, soit ces assurances mutuelles dont nous voyons naître partout les germes prophétiques, et qui dissiperont un jour, au sein de la société, les cruelles menaces du chômage, de la maladie, de la vieillesse et de l'infirmité, de même qu'elles ont déjà vaincu, dans leur lutte avec la nature, le feu, la grêle ou l'inondation. Toute solution d'un problème social qui prétend supprimer le temps est nécessairement illusoire; dès qu'elle affiche cette prétention, il n'est pas nécessaire de l'examiner : c'est une utopie. Mais l'association n'est pas une utopie, elle est une réalité qui se développe, et qui, sous mille formes que l'histoire lui réserve encore, est destinée à gouverner le monde. De tout côté on la voit percer; avec la liberté et le temps, elle fera des miracles. Il y a en elle une vertu prolifique, une contagion salutaire. C'est là-dessus, et non sur les grands prêtres du communisme, que comptent les véritables amis du progrès, ceux qui ne voient dans la société qu'un jeu toujours plus varié de l'association, dans l'association elle-même qu'une force, celle de la liberté, qu'une vertu, celle de la liberté, qu'une fin, encore la liberté. Laissons donc carrière à celle-ci et ne la craignons pas : nous aurons dégagé l'instrument des destinées sociales et mis aux mains de chacun l'outil de son progrès; car la liberté seule permettrait à chacun d'être tout ce qu'il peut et tout ce qu'il veut être, dans les conditions où l'a placé le hasard de la naissance, hasard inévitable, mais que du moins la liberté est capable d'atténuer, souvent d'effacer quand il est néfaste, de fortifier et de légitimer par le mérite personnel quand il fut favorable. La liberté, en effet, sanctifie l'inégalité qui résulte de la liberté.

Mais quoi, le mouvement social ne serait réglé par rien, et vous abandonneriez à elles-mêmes toutes ces volontés en lutte permanente, sans opposer aux envahissements de l'individu ou des associations, aux ambitions coupables du nombre ou de la minorité, aux convoitises effrénées, aux erreurs, aux vices, aux crimes de tous ou de chacun, une digue indispensable?

A cette question la réponse est facile. Je n'ai point parlé de la licence; j'ai parlé de la liberté. Or, la liberté implique la justice, et l'existence de la justice implique celle de l'État, représentant armé du droit.

II.

La société se peint elle-même dans l'histoire de ses destinées.

Mais cette chose infiniment complexe, ondoyante, diverse, en fermentation continuelle de progrès, a cependant des lois fixes dont elle ne peut dévier dans ses mouvements; elle est retenue comme dans une orbite par les instincts généraux de l'espèce, et dans ses plus grands écarts, après ses oscillations les plus soudaines et les plus violentes, on la voit ramenée aux règles immuables de son équilibre. C'est ainsi que, se déplaçant sans cesse, elle se reconstruit toujours sur les mêmes bases fondamentales. Elle porte en elle-même son centre de gravité, et si elle ne le possédait au dedans, nul gouvernement jamais ne pourrait le lui donner. Rien ne ressemble aux mouvements de l'Océan comme les fluctuations de la société dans l'histoire. De grands courants la traversent en des directions constantes; elle a ses marées qui montent et ses marées qui descendent, son flux et son reflux; elle connaît le calme, les vents favorables ou contraires, elle a ses tempêtes aussi et ses débris. Mais qui mesurera jusqu'au fond les abîmes de l'humanité, plus profonds que ceux de l'océan, et qui pourra lui tracer ses bornes dans l'immensité?

C'est dans l'ordre éternel de la création qu'il faut chercher la direction et la discipline de la société. Ses flots sont commandés dans leurs mouvements collectifs par un rhythme intérieur. La société a son génie et son inspiration, émanations intarissables de cette source de vie et de progrès qui, invisible en elle-même, éclate cependant, évidente par ses effets, au sein de l'histoire. Mais dans cet océan, chaque flot est une âme, chaque âme est un flot qui palpite, qui souffre et qui aime, qui aspire malgré tout vers la justice et vers la liberté. Chaque âme, chaque flot, a son existence particulière, son instinct et sa destinée. Et cependant tous ces flots qui se mêlent et se heurtent sans se confondre ont également une destinée générale impossible à méconnaître, qui les enveloppe, les relie, les pousse vers un but identique. Ils peuvent se briser les uns contre les autres dans leurs fureurs, ils peuvent lutter et faire de la société un champ de bataille mouvant; cependant, au-dessus de leurs plus terribles colères et de leurs plus noirs désordres, brille toujours radieux l'idéal de la justice; de même que, au-dessous de leurs abîmes sillonnés par l'ouragan, cesse l'agitation et règne la paix des profondeurs introublées.

Le mouvement a pour condition la diversité; la diversité engendre la lutte, mais la lutte à son tour conduit au progrès, et par le progrès nous ramène à l'unité. Le bouleversement chaotique des tempêtes ne change pas, mais il peut accélérer la marche des courants dominateurs.

C'est la force d'impulsion interne et d'équilibre que négligent de voir ceux qui, identifiant à tort l'État avec la société, en appellent trop aisément à l'intervention d'un mécanisme extérieur pour maintenir et diriger le mouvement des nations. L'État n'est pas une superfluité, car il est indispensable de modérer les entraînements excessifs, d'atténuer le choc trop violent des forces vivantes, des efforts individuels qui constituent la société. Mais il faut se garder de croire que l'État puisse rien ajouter à la substance sociale, ni même guider la société dans ses mouvements généraux. Son rôle est beaucoup moindre, et ce n'est qu'à son propre détriment et pour le malheur de la société qu'il prétendrait sortir de ses légitimes attributions. L'État, s'il veut se conformer aux principes modernes, doit se borner à dépouiller de l'arbitraire les formes de l'activité sociale. La justice, dont il forme la caution, est une force modératrice et régulatrice, une force de répression, un frein, non pas une force d'impulsion et de création. Il n'y a que la liberté qui soit habile à créer; quant à la justice, son objet est de protéger ces créations de la liberté qu'elle n'aurait su elle-même engendrer.

La société a pour principe la force spontanée de l'individu, pour condition la solidarité, pour règle la justice. Son ensemble se réduit à trois termes : l'individu, l'association, l'État. L'individu représente toujours et partout la liberté. On ne peut concevoir celle-ci sans l'individu, ni l'individu sans elle, car, je le répète, la liberté individuelle c'est la vie individuelle, comme la liberté en général c'est la vie. On ne saurait imaginer un individu sans une manière spéciale d'être, de ressentir, de penser, de vouloir et d'agir. S'il n'est pas quelque chose de distinct, où sera-t-il? Laissons donc tous les éléments, toutes les activités se renouveler incessamment, se pénétrer, se féconder et s'équilibrer par l'œuvre de la liberté. Il n'y a pas de plus radicale erreur, ni plus funeste, que de croire à la possibilité d'un gouvernement fort dans un pays pauvre de liberté. Les gouvernements réellement forts sont ceux qui offrent à la liberté les plus solides appuis, à l'initiative des individus, dans les bornes de la justice, les garanties les plus efficaces et les plus étendues. Car la liberté étant l'intérêt commun, ces gouvernements-là, en tirant d'elle leur origine et leur fin, éliminent tous les partis; ils les noient dans le flot de la vie nationale

largement développée. Étrangers à tous les hasards et à tous les expédients, ils sont, comme la justice elle-même qu'ils représentent, l'expression vivante et durable de la commune loi. Nul intérêt ne peut s'inscrire en faux contre eux, car ils abritent tous les intérêts sous leur égide, et qui protesterait vis-à-vis d'eux revendiquerait clairement un privilége et se condamnerait au lieu de les condamner. Contre la liberté il n'y a pas de revendication possible, car elle implique forcément la suppression de tous les priviléges artificiels issus non de la nature des choses, mais d'institutions arbitraires. Ce qui tend à diminuer dans un pays les forces individuelles, en réduisant leur initiative au lieu de la favoriser, en comprimant leur essor au lieu de le dégager, est pour ce pays une cause inévitable d'épuisement, de faiblesse et de démoralisation, et cela par une raison que chacun comprend aussitôt : c'est que la force collective de la nation, l'étendue, l'énergie, le ressort de son existence collective dépend de la force, de l'énergie, du ressort de toutes les forces individuelles qui la constituent. Si donc par une énervante tutelle le gouvernement pèse sur les individus; si par une protection, louable peut-être dans son intention, mal entendue dans ses effets, il substitue invariablement son intelligence à celle des citoyens; si par les dispositions, les arrêtés, les règlements infinis et minutieux d'une administration jalouse il enferme comme dans un réseau inextricable la nation tout entière, comment celle-ci fera-t-elle son éducation? comment la société, rencontrant l'État qui partout la devance et la décourage de rien faire par elle-même, pourra-t-elle jamais arriver au franc épanouissement des germes de vie et de progrès qu'elle contient en elle et que la liberté appellerait infailliblement au dehors? Et si par hasard cette société, complice d'une erreur fatale, porte en elle un penchant exagéré à rejeter tout devoir, toute fonction et toute responsabilité sur son gouvernement, n'est-ce pas le plus sûr moyen de rendre incurable la maladie de centralisation qui la possède, que d'entretenir en elle ce marasme politique si voisin du vertige? que de la gratifier d'une tutelle administrative qui la supplée en toutes choses, alors qu'il lui faudrait, au contraire, en raison même de cette disposition qui tend à l'emporter chez elle, un gouvernement se faisant peu sentir, obligeant les citoyens à sortir de leur indifférence ou de leur paresse sous l'aiguillon des exigences journalières de la liberté; les forçant à se chercher, à se grouper, à exercer leurs facultés, à manifester toutes les ressources de leur génie, à apprendre enfin l'indépendance par l'usage de l'indépendance? Qu'on augmente la centralisation chez un peuple très-indi-

vidualiste, cela est rationnel, mais c'est pour cela qu'il est rationnnel aussi de décentraliser chez un peuple dont le goût est trop vif pour l'uniformité. Il serait étrange, en effet, que l'on prétendît guérir un ivrogne en le conduisant au cabaret.

L'État, on ne le comprend pas assez, n'ajoute rien à la société, mais il peut, en sortant des attributions qui le délimitent, lui ôter beaucoup de sa puissance et de sa variété. Il n'est pire fléau pour un peuple que l'indifférence. Elle est comme une rouille qui ronge les esprits, elle engourdit les âmes, surtout elle détruit les caractères, encore plus nécessaires que l'intelligence à l'indépendance des peuples. Or, les gouvernements qui se substituent à la société mènent à l'indifférence par le découragement. On s'étonne que la France se soit affaissée sur elle-même après tant d'efforts brusques et stériles vers une solide liberté. Il faudrait bien plutôt s'étonner qu'elle eût conservé encore quelque goût pour la liberté. Le système qu'elle a suivi presque exclusivement jusqu'à ce jour, la centralisation outrée dont elle n'a pu s'affranchir, même sous les régimes en apparence les plus doux, a dû la conduire par degrés là où nous la trouvons aujourd'hui. Dans cet état de langueur, qu'est-ce qui pourra la relever? Une seule chose, le sentiment de la responsabilité individuelle. La France s'est mue dans un cercle vicieux. Il faut qu'elle en sorte, il faut qu'elle rompe, par l'intelligence vraie des conditions universelles de la liberté, ce cercle magique et fatal où l'a emprisonnée, dans l'excès de ses triomphes, un très-admirable et très-fécond instinct, celui de l'unité. Mais ce n'est pas en courant les aventures, en faisant appel à la violence que nous arriverons à rompre le charme qui nous retient, c'est par l'étude réfléchie de notre histoire, aussi bien que par de sérieuses méditations sur notre présent. Il faut que nous quittions tout à fait les déclamations pour entrer avec calme dans la science, dans le discernement des causes génératrices du mal dont nous souffrons. L'heure est propice, elle nous invite à faire notre examen de conscience et à reconnaître franchement nos erreurs. Rejetons tout venin, dépouillons toutes rancunes de parti, et cherchons ensemble avec sincérité. Toute recherche sincère est un appel à la concorde. Déjà se manifestent des signes plus réjouissants. Une élite d'esprits vraiment libéraux s'attache à mettre en lumière des vérités qu'on ne méconnaît pas impunément, des lois qui, malgré la diversité que la nature et l'histoire ont mise entre les peuples, resteront celles de la liberté en tous les pays. Nous sommes en train de débrouiller dans notre histoire le contre-sens énorme signalé d'abord par Tocqueville

entre la liberté et la centralisation administrative telle que nous l'avons jusqu'ici comprise et pratiquée. L'idée marche lentement, mais elle fera son chemin, parce qu'il est impossible que la liberté triomphe sans elle, et que la France ne saurait être condamnée à ignorer toujours la liberté. Nous aurons beaucoup à faire encore pour vaincre les traditions de la plupart de nos historiens et de nos publicistes, surtout de ceux qui appellent témérairement la dictature au secours de la démocratie; il en coûtera du temps et des efforts opiniâtres pour extirper la vieille doctrine du salut public, héritage funeste que la Révolution nous a transmis, et qui est toujours prête à éclore parmi nous; nous aurons surtout à lutter pour vaincre le génie national lui-même dans ses répugnances et dans ses attractions trop irréfléchies, en lui montrant que l'unité n'est pas l'uniformité, et que, s'il faut une centralisation politique vigoureuse, à toute épreuve, la centralisation administrative, celle qui, en dehors des intérêts indivisibles, met l'État à la place de l'individu et de la société, est aussi nuisible à un peuple que la première lui est indispensable et salutaire.

On peut noter comme un grand progrès que ce mot de décentralisation, qui il y a quelques années soulevait encore tant de récriminations amères contre ceux qui osaient le prononcer, n'a plus aujourd'hui le déplorable privilége d'exciter les colères et presque les injures de ceux qui les premiers auraient dû l'inscrire sur leur drapeau. C'est également l'indice d'un grand progrès, que les rares esprits groupés aujourd'hui autour de ce mot soient venus de tous les coins de l'horizon politique se rallier sur ce nouveau terrain offert à leurs communes espérances. Il est permis de penser que de récents écrits n'ont pas exclusivement contribué à produire ce résultat, et qu'il en faut rendre grâces avant tout à l'expérience que la démocratie a voulu subir chez nous. Car Sénèque le dit bien : « Le chemin est long par les préceptes, il est court par les exemples. » Elle disparaîtra, cette confusion entre l'État et la société, maintenue sous tous les régimes, en dépit de ses contradictions évidentes avec les théories de liberté individuelle promulguées par notre Révolution; ce legs, admis presque sans réserve à travers tous les changements superficiels de notre destinée, nous commençons à le considérer de plus près, et le jour est déjà moins éloigné où nous ne l'accepterons plus sans doute qu'avec prudence et sous bénéfice d'inventaire. Les hommes qui cherchent à mettre chez nous les institutions en accord avec les principes sentent que la décentralisation administrative n'est pas un levier de parti, un de ces mots ardents qui remuent les passions et, sans l'affranchir, bouleversent un pays : qu'il

est au contraire un objet d'étude et de paix pour toutes les intelligences libres de formules et de systèmes; un mot qui, tout en renfermant l'espoir de métamorphoses profondes, n'en appelle pas aux révolutions, mais aux réformes; non aux cataclysmes populaires ni aux soudaines commotions, mais au travail consciencieux, graduel et sûr de l'esprit public.

Fixer la portée d'un mot, c'est en déterminer le sens. Cela n'est pas nécessaire seulement pour écarter les malentendus irréfléchis ou volontaires, mais parce que l'emploi des mots dont la signification n'est pas déterminée ressemble trop au maniement qu'on ferait d'une arme dans les ténèbres. Examinons donc ce qu'on veut dire alors qu'on parle de décentralisation, et quels sont les changements que la décentralisation entraînerait forcément pour notre économie administrative.

III.

Un esprit qui aura nettement distingué ces trois termes, l'individu, la société, l'État, ne sera pas embarrassé de répondre. L'État étant pour lui le représentant armé de la justice, rien de plus et rien de moins, la justice elle-même l'intérêt indivisible de toute société, il n'attribuera au gouvernement que les choses qui ne sauraient être attribuées soit aux individus, soit aux associations, sans nuire à la liberté de tous. L'intérêt général, indivisible, le droit enfin, qu'on ne saurait fractionner, localiser, individualiser sans le détruire, formera pour lui la matière du gouvernement et de la centralisation. Mais le droit commun, c'est précisément la faculté pour chacun d'user de son initiative individuelle dans toute circonstance où l'exercice de cette faculté n'entame pas en autrui la faculté équivalente. Le problème de la liberté, pratiquement résolu par la justice, devient la théorie des équivalents politiques. Dans cette théorie, les individus, si divers qu'ils soient, sont tous ramenés, au regard de l'État, à un type unique, c'est-à-dire qu'un individu peut se substituer à un autre sans que la balance de la loi, si elle ne fraude le droit, constate une différence. Cette valeur identique en chacun, ou plutôt cette identité reconnue et proclamée par la loi au sein de l'inépuisable diversité individuelle, c'est l'équivalent politique, la substance même de l'État, c'est le droit commun et indivisible — c'est la justice. L'État est, en principe, l'unité rendue visible au milieu de la variété, et dans ce sens il exprime à sa manière la force divine souveraine du chaos. Cette unité cherchée avec

tant d'ardeur à travers l'histoire, cette discipline que la conscience sociale, poussée par une force secrète, engendre d'elle-même avec tant de labeurs, avec de si douloureux déchirements et des efforts si dramatiques, elle est le rayonnement dans l'humanité de l'éternelle et mystérieuse unité que recèle l'univers. C'est jusque dans ces profondeurs qu'il faut descendre si l'on veut comprendre ce que la justice est en soi, et combien est impie tout ce qui l'offense, tout ce qui l'amoindrit!

L'égalité est un autre mot pour l'unité, tandis que la liberté est synonyme de la diversité. Adapter la liberté à l'égalité, l'égalité à la liberté, — ce que nous n'avons pas encore réussi à faire, — c'est autour de l'unité politique laisser à la diversité individuelle la plus entière franchise d'épanouissement, c'est remplacer le mécanisme par la vie et n'en appeler à l'État que pour couvrir la liberté elle-même, tant qu'elle se traduit sous la forme légale de la réciprocité. Et c'est ainsi que la liberté se trouve dans l'égalité, que l'égalité se retrouve dans la liberté. Malheur au pays qui, les associant en parole, les sépare en réalité, et de toutes les deux fait un mensonge! Il n'y a que la justice qui de sa nature soit indivise. Qui ne comprend tout d'abord que la justice ne peut appartenir à aucun citoyen ni à aucune association de citoyens en particulier, sans que la justice se trouve abolie par le fait de cette attribution exclusive? Nulle majorité n'a prise sur le droit lui-même; toute atteinte le laisse intact et pur; il est au-dessus des passions, au-dessus des sociétés, et tel est son empire, que la conspiration unanime du genre humain pour le renverser s'évanouirait comme un souffle devant sa face radieuse. Les troubles et les orages de notre atmosphère peuvent atténuer ses rayons, et même les cacher entièrement : au-dessus des nuages il garde sa bienfaisante splendeur, et les peuples le saluent avec enthousiasme, avec reconnaissance, dès qu'il vient luire de nouveau sur leurs erreurs ou sur leurs méfaits.

C'est une égale méprise, à l'encontre de la justice, de confier aux soins d'une administration particulière un intérêt général, ou bien d'absorber dans la gestion générale un intérêt de nature limitée. Personne ne doute que le code, l'armée, la voie publique, l'impôt, doivent être centralisés, parce que le défaut de centralisation et d'unité en ces matières laisserait sans garantie suffisante la liberté individuelle[1]. Mais, en dehors de ces éléments principaux de l'État, est-il beaucoup d'intérêts marqués au coin de l'indivisibilité?

[1] « Tout ce qui ne peut appartenir divisément à chacun appartient indivisément à tous. » Émile de Girardin, *Décrets de l'avenir*.

Nous connaissons en France deux genres d'association : les associations territoriales, communes et départements, et les associations que suscite, au-dessus des circonscriptions territoriales, sous une forme plus changeante et plus diverse, le mouvement religieux, intellectuel ou économique de la société.

Considérons d'abord les associations proprement dites, celles qui, détachées en quelque sorte du territoire, et moins incorporées au pays administratif et politique, semblent naître du jeu immédiat des libertés individuelles.

L'homme a des besoins religieux; les natures incomplètes peuvent seules le nier. Ces besoins, je reviens ici sur ce point capital, tendent partout à se satisfaire dans la communauté : de là les associations qui ont pour objet de répondre à un sentiment religieux, ou bien à quelque sentiment moral où le sentiment religieux se trouve impliqué. La diversité des individus, unie à celle de la culture, de l'époque, du lieu, de la race, du génie national, engendre celle des besoins religieux et moraux; à cette diversité répond nécessairement la diversité des communautés et des cultes. Voilà donc un intérêt qui par sa nature est essentiellement divisible, un besoin qui, malgré l'unité fondamentale des instincts humains, se fractionne inévitablement dès qu'il se présente dans sa sincérité. C'est donc à la liberté seule, organe de la diversité, et non à l'État, organe de l'indivisible, qu'appartiennent ces exigences de la nature morale et religieuse de l'homme. Si donc l'État s'empare de cet intérêt et prétend le centraliser, s'il lui trace sa voie et le tient sous tutelle, l'État sort de ses attributions et se met en contradiction avec lui-même en violant la justice. Or, que fait l'État chez nous? Il soumet à l'autorisation préalable toute association religieuse, et l'on ne peut adorer son Dieu en commun qu'avec permission du gouvernement — et de M. le maire. Nous avons institué une sorte de catholicisme administratif, une orthodoxie de préfecture, à côté du catholicisme de l'Église et de l'orthodoxie de sacristie. C'est trop de deux. Combattons l'un et l'autre au nom de la liberté des consciences et de la variété de leurs manifestations. S'il est un retour de la diversité vers l'unité vivante, ce ne peut être que par la liberté, qui sait dans l'association unir sans absorber. La justice seule est supérieure à la conscience individuelle, parce qu'elle est la garantie de ses franchises; là où elle n'est point lésée, d'où viendrait à l'État une pareille autorité, et comment peut-il faire ce qu'il a précisément pour mission d'empêcher entre citoyens, c'est-à-dire qu'un culte, une croyance, une communauté s'arroge la suprématie au nom de je ne sais quelle infaillibilité

prétendue? L'État n'a pas à autoriser les cultes, ce qui est arbitraire et opposé à son principe; il ne devrait connaître ceux-ci que dans leurs infractions à la justice et à la liberté; en dehors de cela, il n'est qu'un seul rôle qui lui convienne, la neutralité.

Dans l'ordre intellectuel, le gouvernement sort encore chez nous de son objet, et de tous côtés déborde sur le terrain de l'individu et de l'association. Où est dans nos constitutions la loi qui proclame, où est le pouvoir qui a garanti la liberté d'enseignement sous toutes ses formes? Avons-nous vu jamais les associations se former partout, se développer et fleurir au soleil de la liberté? Si quelques corporations enseignantes se montrent en dehors de l'université, si quelques chaires s'élèvent par ci par là à côté des chaires de l'État, il faut en remercier le gouvernement comme d'une grâce; car ces fugitives apparences de liberté sont les fruits de la munificence administrative. Et si nous regardons ailleurs, où sont les avenues de l'esprit, de la libre recherche et de la libre pensée qui ne soient gardées à vue sous l'œil inquiet du pouvoir? Les journaux, par exemple, ces grands véhicules de l'esprit public, sont-ils autre chose que des associations entre le capital et l'intelligence? Ils devraient être formés, comme tels, en vertu de la liberté individuelle, et soumis uniquement au contrôle et à la répression de l'intérêt général. Au lieu de cela, c'est le bon vouloir de l'administration, moins avare aujourd'hui, demain plus réservé, qui leur donne l'être, qui leur mesure la parole, qui d'un mot peut leur donner la mort. L'administration qui fut leur berceau sera leur tombe quand il lui plaira. Pourquoi l'administration ne fait-elle pas aussi les frais d'existence et, quand il y a lieu, les frais d'enterrement? Nul journal ne sait son lendemain, qui appartient à la providence gouvernementale. En parlant ici sans parti pris d'hostilité, mais aussi sans timidité, rien ne prouve que je n'ai pas écrit pour ce recueil un arrêt de mort. On ne sait jamais à l'avance si l'on a trop parlé ou pas assez, et il est toujours trop tard quand on l'apprend.

On croirait que, du moins, s'il tient en lisière les consciences et les esprits, dans la région des intérêts matériels l'État se dispense de substituer artificiellement son action à celle de la liberté. En y regardant de près, on voit cependant que, même dans cet ordre de l'activité sociale, le gouvernement exerce, malgré de plus grandes franchises accordées à l'individu, ici par voie de monopole, là par voie de réglementation, d'autorisation préalable et de surveillance, une pression fâcheuse sous plus d'un rapport. Sans parler des professions dont il garde l'accès, fixant le nombre de ceux qui sont admis à les exercer, aussi bien que

les modes d'admission; sans compter celles qui se trouvent soumises au régime des brevets, concédés par l'autorité publique et pouvant être retirés par elle, il y a des entraves indirectes, et peut-être plus lourdes pour la liberté du travail que les restrictions immédiates, dans le taux légal de l'intérêt, par exemple, et dans les lois prohibitives de l'usure, surtout dans les obstacles apportés à la libre formation des institutions de crédit. Le code de commerce et notre législation tout entière sont remplis de limitations qui gênent et souvent empêchent la formation des associations industrielles, dont la loi s'est réservé le classement en trois catégories restreintes, obligeant ainsi toute association à rentrer dans l'une de ses formules et à se plier à l'un des types qu'elle a imaginés. La prohibition douanière est tombée depuis hier seulement, des droits excessifs continueront de la maintenir encore par le fait sur beaucoup de points, empêchant certaines industries de s'approvisionner aux sources les moins onéreuses, de déverser leurs produits dans les débouchés les plus étendus ou les plus favorables, entravant enfin la vraie liberté du travail, qui est celle de l'importation et de l'exportation. Enfin l'État administre et exploite lui-même plusieurs établissements; il soustrait à l'industrie privée, d'un autre côté, grâce au monopole dont il s'est adjugé le bénéfice, certaines branches importantes de la production, dont il perçoit les revenus à titre d'impôts [1].

On ne saurait donc avancer que dans l'ordre économique, industriel et financier, la centralisation ne se manifeste encore chez nous avec excès, quoique sous des formes moins palpables que dans l'ordre religieux ou moral et dans l'ordre intellectuel.

C'est donc en réalité l'ancien régime qui, pour une bonne part, vit au milieu de nous sous les apparences et sous les noms du régime nouveau. Dans le fait, l'autocratie administrative est devenue plus douce; dans la loi, elle n'est guère moindre. L'esprit des administrateurs atténue seul ce que l'esprit de l'administration a de rigide. L'autocratie gouvernementale y met des formes; elle ne touche à la liberté qu'en protestant de ses respects pour elle. Il y a là un progrès que nous devons au dix-neuvième siècle; il y a aussi, on doit l'espérer, le gage d'un meilleur avenir. Mais en attendant cet avenir, nous ne pouvons faire mieux que de protester nous-mêmes avec respect contre les tendresses trop paternelles de l'administration.

[1] On lira avec fruit sur ces matières le savant ouvrage de M. Dunoyer sur « la liberté du travail ».

Si maintenant nous considérons l'État dans ses rapports avec les associations locales, la question change un peu d'aspect : au fond, elle n'est pas différente et se doit trancher par la même distinction entre les intérêts susceptibles de se fractionner et ceux qui de leur nature sont indivisibles.

L'individu, je l'ai dit, est l'élément irréductible de toute société, de toute nationalité. Tout commence en lui, tout finit en lui. Mais les individus, atomes vivants doués d'intelligence, de sentiment et de volonté, portent dans leur nature intime une propension à s'unir, sans confondre absolument leurs intérêts, leurs besoins ni leurs aptitudes. Cet instinct, que l'on peut appeler l'affinité sociale, agit même au sein de la barbarie, mais ses effets se développent, se compliquent et se perfectionnent avec la civilisation. Il est le principe organique des sociétés, quelque chose d'analogue à cette force d'attraction qui régit le monde astronomique, et, présente dans les moindres molécules, les porte à des combinaisons toujours plus élevées, à une synthèse toujours plus riche de leurs propriétés particulières.

La commune est la première manifestation stable et régulière de l'affinité sociale. « La commune existe presque aussi anciennement que la famille. Elle est née spontanément de la force des choses. Ce n'est pas simplement une division territoriale; c'est l'élément qui a formé les empires, le principe et le point de départ de toute organisation politique [1]. »

De l'individu à la famille, de la famille à la tribu, de la tribu à la commune la transition est naturelle et facile à suivre. Car il faut bien qu'un premier noyau se forme. L'organisation politique, dans l'histoire, s'élève du particulier au général : elle ne peut créer l'ensemble dont elle poursuit l'idéal, si elle n'en trouve préformées les agrégations élémentaires.

Sans doute l'agrégation communale a varié, mais la substance de cette agrégation demeure la même à travers tous les changements, toutes les diversités et toutes les vicissitudes nationales. De même que la constitution de la famille peut changer sans que change la loi dont vit la famille, le fond de la commune gît partout et toujours dans la communauté d'intérêt, sa constitution dans l'administration de cet intérêt commun. La commune est l'embryon des sociétés politiques, elle les représente en abrégé. Elle est le premier milieu où, sous la forme d'une association stable, se réalise et s'apprend la liberté

[1] Exposé de M. le préfet de la Seine au conseil municipal, novembre 1852.

individuelle sous le contrôle et à l'abri de l'intérêt collectif. La *commune* est la forme primitive de la liberté mise en *commun*. L'État a une plus grande étendue, il n'a pas une autre destination que la commune. Il est la grande commune, sous la figure de la patrie. Il s'agit de savoir si cette grande communauté doit se former à l'aide des petites communautés qu'elle renferme, ou bien, se constituant à leurs dépens et sans respect pour leurs droits particuliers, les absorber dans l'uniformité de son existence. C'est ainsi que se pose la question de la décentralisation administrative à l'encontre du régime municipal. Question qui se résout en celle-ci : Y a-t-il dans la commune des intérêts qui se puissent localiser et qui, par conséquent, lui appartiennent en propre, tout en relevant, quant à leurs points de contact avec l'ensemble politique, du gouvernement et de l'administration qui représentent cet ensemble? — Je crois que ces intérêts sont évidents. En les niant, c'est l'existence même de la commune que l'on nie, car la commune ne saurait exister qu'en vertu des intérêts mis en commun. Avouer l'existence de ces derniers, c'est leur concéder une gestion conforme à leur nature, une représentation distincte et locale. Or, ce n'est pas là ce qu'on fait en rattachant à l'autorité centrale, par l'intermédiaire des préfets, l'administration des communes. Dans ce système, il n'y a plus de vie communale, il n'y a plus de commune; il y a l'État qui délègue ses pouvoirs à un maire assisté d'un conseil, et qui demeure en réalité chargé de l'administration, puisque c'est de lui que dépend en définitive la validité des actes essentiels de cette administration. La commune propose, le préfet dispose. C'est aller trop loin, ce me semble, et atteindre dans sa source la vitalité politique de la nation. Autant il serait insensé de prétendre que la commune, incorporée dans la constitution générale du pays, doit échapper à tout contrôle du gouvernement central et à toute responsabilité vis-à-vis de l'État, autant il me paraît incompatible avec l'existence reconnue des communes de n'admettre aucun domaine réservé à l'indépendance administrative de la municipalité. Voilà pour la théorie. Quant à la pratique, on sait ce que l'erreur théorique lui fait produire de conséquences déplorables. Je ne veux pas ici revenir sur un thème déjà bien rebattu, mais il est certain que, la commune formant l'école primaire de la liberté, refuser à l'individu ce premier appui pour l'exercice de son intelligence politique, c'est ne lui laisser que l'ambition d'une participation au maniement des affaires centrales, ambition déjà trop surexcitée en France, ou bien le vouer, quant aux destinées de son pays, à l'indifférence, au découragement et à l'incapacité. Au point

de vue de l'État, le péril n'est pas moins grave, ni les résultats moins funestes. Il est notoire, en effet, qu'en chargeant le gouvernement du fardeau de toute responsabilité, on fait aussi de lui l'objet de toutes les réclamations, de tous les mécontentements aussi bien que de toutes les convoitises, et l'issue d'un pareil régime, c'est qu'au lieu de susciter et de répandre la vie politique sur toute la surface du pays, de nourrir partout et d'entretenir la séve de la liberté, on en vient fatalement à exposer aux coups de foudre des révolutions la tête apoplectique qu'on a placée sur un corps inerte. Eh! nous dit-on, que voulez-vous donc faire au profit du pays de ces intérêts infimes, de ces rivalités microscopiques, de ces ambitions lilliputiennes qui s'agiteraient au sein de vos communes indépendantes? — On oublie que, dès qu'il s'agit de liberté, rien n'est petit, rien n'est infime. Chacun d'ailleurs ne peut occuper de suprêmes fonctions dans l'État et contempler de haut, non sans un dédain trop satisfait de lui-même, ces mouvements microscopiques de la vie nationale. C'est là notre mal, de le prendre de trop haut avec la liberté, et d'oublier qu'on ne néglige pas ainsi la petite monnaie de l'indépendance sans s'apercevoir un beau jour que le trésor général a fait banqueroute. On ne saurait être trop avare quand il s'agit d'entretenir et d'accroître la fortune politique d'un pays, son patrimoine de libertés. Or, c'est par la menue pratique que cette fortune se conserve et qu'elle s'augmente. Elle est bien placée quand le moindre village est intéressé à la sauvegarder. Sans doute les fonctions de maire, celles plus modestes encore de conseiller municipal ne sont guère dignes de ces ambitions de grande volée qui rêvent une place de préfet, un fauteuil de député, voire un portefeuille de ministre ou quelque haute présidence; il n'est pas bon cependant de mépriser le patriotisme municipal, qui ne diminue en rien l'amour pour la prospérité et l'honneur du pays, auquel il donne au contraire une raison d'être plus voisine des intérêts moyens et journaliers; il est imprudent de tant dédaigner ce zèle pour des intérêts médiocres en apparence, et qui sont grands en vérité, parce qu'ils renferment en eux et fortifient la liberté de tous. Quant à cette objection que l'on soulève si souvent, de l'ignorance et de l'incurie d'un grand nombre de communes, j'avoue qu'elle passe ma portée; car ce n'est pas le moyen d'apprendre aux intérêts à se gérer eux-mêmes que de leur refuser le moyen de faire, à leurs propres risques et périls, et dans les seules limites de l'ordre général, un apprentissage indispensable. Il y a d'ailleurs au fond de cette objection une monstrueuse inconséquence. On déclare en effet incapables de veiller aux choses

qui leur sont le plus familières et qui les touchent de plus près des gens qu'on tient pour infaillibles, ou peu s'en faut, dès qu'il s'agit d'élire les représentants généraux du pays. L'on suppose chez ces prétendus aveugles, tenus en tutelle dans leurs communes, le discernement nécessaire pour embrasser d'un coup d'œil ce qui convient en toutes circonstances aux affaires publiques. L'élection est la clef de voûte de l'organisation politique moderne, et c'est à elle de constituer la commune aussi bien que l'État. Mais une administration déclarée mineure en même temps qu'elle est élue ne saurait évidemment pas être considérée comme un organe authentique de l'élection.

Cependant l'administration municipale indépendante ne suffirait pas, selon moi, pour fonder solidement la vie communale en France. Il faudrait que la commune trouvât, pour s'étayer, quelque association plus vaste, plus compacte et plus élevée entre elle et l'État. Un livre récent[1] parle de la reconstitution des provinces sous la forme de divisions régionales dont les grands centres agricoles, industriels, commerciaux ou intellectuels formeraient les foyers de cohésion. Les départements, dans l'hypothèse de l'auteur, remplaceraient les arrondissements actuels. Cette théorie, qui du reste a des aspects spécieux, rappelle l'économie territoriale et administrative du projet de loi présenté aux chambres italiennes par M. Minghetti. En rapport d'idée avec M. Regnault sur les principes critiques qui ont dicté son livre, je ne saurais accepter une métamorphose territoriale aussi profonde que celle dont il nous entretient, et cela pour plusieurs motifs trop longs à développer ici. Il me suffit d'en indiquer un, c'est qu'il vaut toujours mieux, quand on veut atteindre sûrement un état de choses nouveau, s'écarter le moins possible de ce qui existe, et chercher dans la situation présente tout ce qu'elle peut offrir de moins défavorable, avec l'introduction d'éléments modificateurs, pour se rapprocher d'une situation meilleure. C'est par voie de réformes et non de révolutions qu'il serait bon de procéder enfin. Les tremblements de terre sont chanceux. Il est vrai qu'on appelle ici de ses vœux une réforme qui, fermement poursuivie, équivaudrait dans ses conséquences à la plus radicale des révolutions. Il s'agirait, non pas de reconstituer les provinces, même sur de nouvelles bases et sous de nouveaux noms, mais de donner l'âme à nos départements, de faire une existence réelle de celle qu'ils ne possèdent que nominalement, d'élever en un mot de simples circonscriptions administratives jusqu'au rang de circonscriptions politiques, élé-

[1] *La Province*, par M. Élias Regnault, 1861. Voir la livraison de la *Revue* du 30 juillet.

ments de force et d'équilibre pour le pays. Il est une institution qu'il suffirait de mettre en rapport avec son nom pour atteindre d'un seul coup l'avenir. Les conseils généraux sont le produit de l'élection; ils sont beaucoup par leur origine, leur dénomination et leur but apparent; leur rôle les condamne à n'être presque rien. S'ils ont un sens, c'est comme représentation du département. Or, cette représentation est encore plus fictive que celle de la commune par le conseil municipal : elle appartient en réalité au préfet, agent exclusif du pouvoir central. Et comment en serait-il autrement? Les conseils généraux se réunissent une fois l'an, et sont mis en demeure par le préfet de se prononcer sur certains projets élaborés dans les bureaux de la préfecture. Les projets sont nombreux, les décisions à prendre exigeraient de longues délibérations; le temps presse, et l'on ne manque pas de le mettre à profit en transformant les conseils du département en autels où l'on fait fumer l'encens des discours officiels. Au bout de quelques jours, la session close, messieurs du conseil général, convoqués par le préfet et par lui congédiés, s'en retourneront chez eux et penseront, non sans raison, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible. Le conseil général est essentiellement consultatif. Le vœu lui appartient, la décision et l'exécution sont au représentant du pouvoir central. A l'exception de quelques matières peu suspectes abandonnées à son arbitrage, ce conseil est réduit au platonisme administratif le plus complet. Il y a loin d'un pareil rôle à celui d'assemblées qui, au lieu d'être transitoires, seraient permanentes, au moins par délégation, et, ne se bornant pas à émettre de simples vœux à l'appel de l'autorité centrale, prendraient en main la direction effective des intérêts du département. Le préfet resterait alors le représentant délégué du gouvernement et n'interviendrait que dans les cas où l'intérêt général serait réellement en jeu sous le couvert des intérêts locaux. Alors l'on ne verrait plus se produire cette étrange et pernicieuse confusion née d'une tâche hybride, qui met le préfet dans l'impossibilité de répondre parfaitement aux desseins du pouvoir sans être accusé de négliger le département, aux vues du département sans risquer d'éveiller la sollicitude du pouvoir à son égard. Je laisse à d'autres le soin d'admirer cette merveille que, dit-on, « le monde nous envie ». Que le préfet ait sa mission, le conseil général la sienne, et que tous deux ne se rencontrent que là où se rencontreront les intérêts qu'ils représenteraient chacun dans un système d'application normale des principes de la liberté. La frontière serait malaisée à tracer souvent, j'en conviens, mais pour difficile et délicate que soit l'œuvre de délimitation

dans une foule de cas, ce n'est pas une raison de tout confondre pour s'épargner la peine de rien distinguer. Le gouvernement actuel a montré lui-même qu'il y avait lieu de distinguer, par les attributions qu'à deux reprises il a transportées du pouvoir central aux bureaux de la préfecture. Bien qu'il n'y ait pas dans les décrets qu'on a qualifiés de décentralisateurs une décentralisation véritable, il n'en est pas moins certain qu'il s'y trouve un progrès fait par le gouvernement lui-même dans la distinction entre les affaires départementales et les intérêts publics, et que cette distinction peut nous avoir rapprochés de la décentralisation réelle. Qu'on en vienne maintenant à faire un pas décisif, et que l'on détache du ministère de l'intérieur, en même temps que les objets estimés d'administration locale, l'administration elle-même qui s'en trouve chargée, qu'en réduisant le préfet au simple rôle d'agent du pouvoir on reporte aux conseils généraux ce qu'on a récemment ajouté aux attributions de la préfecture, nous serons entrés en plein dans le régime qui inaugurerait en France l'ère de la liberté.

Il s'agit, je le répète, en constituant la représentation départementale, de constituer le département lui-même et d'en faire autre chose qu'une pure délimitation tracée à fleur de terre sous le compas du pouvoir, et n'ayant guère d'existence effective hors des cartons du ministère. Il s'agit de compléter la Révolution et, sur le sol rasé, nivelé des anciennes provinces, d'édifier quelque chose qui puisse servir en même temps à abriter la liberté et à la répandre, à en favoriser l'exercice, l'habitude et le goût, à en stimuler le zèle disparu, en la mêlant partout intimement aux intérêts journaliers de la vie sociale. Et pour cela, il ne suffirait certainement pas d'abandonner à la commune et au département la seule gestion de leur fortune matérielle, de leurs propriétés et de leurs finances, de les déclarer majeurs sur ce point, en continuant de réserver à l'autorité centrale toutes les manifestations de leur vie intellectuelle, religieuse et morale. Non, il faudrait encore mettre les communes et les départements à la tête de leur richesse intellectuelle, leur abandonner la faculté de créer des centres d'enseignement, en concurrence avec les associations privées, et en vertu même de la liberté d'enseignement, non par voie de monopole et en opposition avec l'œuvre également libre de l'initiative privée. On verrait alors sans doute les communes organiser l'enseignement primaire, les départements créer des établissements pour l'enseignement secondaire, des universités se fonder par l'association de plusieurs départements, selon les convenances mutuelles, l'opportunité de lieu et de circonstances, et se

former ainsi l'enseignement supérieur, qui se couronnerait tout naturellement à Paris, par la force des choses et en dehors de tout privilége. A côté de cette hiérarchie d'enseignement, qui ne serait nullement exclusive des efforts tentés par les groupes les plus variés dans leur origine, leur but et leur constitution, la liberté entrerait, au moyen des associations spéciales, dans la spécialité de l'enseignement, dans sa division professionnelle; répandue partout, prête à surgir à l'appel des besoins les plus distincts et les plus distants, son initiative serait maintenue en éveil sur toute la surface du pays, et, grâce à cette merveilleuse élasticité dont elle se montre douée et que rien ne remplace, on la verrait s'assouplir à toutes les formes, à toutes les exigences, par des combinaisons inépuisables, par une profusion de moyens et d'expédients dont un pays centralisé, sur lequel demeure étendue la main desséchante de l'uniformité, ne saurait nous donner la moindre idée. Que de ressources comprimées sous la tutelle administrative surgiraient bientôt, comme des sources vives jaillissent de dessous le sol pour transformer le désert en féconds paysages!

Tel est le pays qui sortirait de la poussière au souffle de la liberté. — *Fili hominis, putasne vivent ossa ista?* — La France a été pétrifiée dans les moules immobiles de la centralisation, et puis la lourde meule d'une administration identique, passant et repassant sans cesse sur elle, a tout réduit en une poudre uniforme, inconsistante, que le tourbillon soulève, et qui ne réussit plus à s'agréger en des formes compactes, vivantes, organisées. Que nous sommes loin de ce rêve d'un pays régénéré et sortant de son tombeau à l'appel du maître! Ce serait une magnifique tâche pour une volonté marquée au double sceau de la grandeur et du sort d'entreprendre ainsi la régénération progressive de la patrie au moyen de la liberté. Cet homme-là aurait mieux fait que de sauver un peuple, il l'aurait presque créé. On redoute cependant, ou l'on feint de redouter qu'une indépendance aussi grande laissée à la commune et au département ne vînt à répandre des germes de division, à implanter des causes de déchirement dans le pays, et que même, sous l'empire d'un pareil état de choses, la guerre civile ne surgît des chocs d'une trop puissante diversité. Ces craintes montrent combien la moyenne de l'intelligence politique est encore peu élevée en France, et combien lui fait défaut le sens de la liberté et de ses conditions universelles. Bien loin en effet que la constitution communale et départementale puisse tenir en échec dans le pays la sécurité et la liberté, elle serait le plus sûr fondement de leur solidité. Tous les pays de liberté le prouveraient au besoin. L'exemple

actuel des États-Unis est invoqué à tort en pareil sujet par l'ignorance ou par la mauvaise foi, car il y a là une tout autre question en jeu, et ce n'est pas au fond de la démocratie, c'est évidemment de l'esclavage qu'il s'agit. On ne parle d'ailleurs nullement de copier la constitution des pays où la centralisation politique est insuffisante et qui tendent sagement, mais discrètement, à la compléter. Chez nous, qui osera sincèrement le nier? l'équilibre est détruit dans le sens opposé; c'est donc, encore une fois, à la liberté administrative et à l'essor individuel qu'il faut en appeler pour le rétablir. A la prépotence du pouvoir central il faut opposer des contrepoids. On ne le peut qu'en ressuscitant la nation, en donnant à la liberté la faculté de créer un pays, une société qui n'existent pas : car toute la France, par l'effet progressif du système, a fini par entrer dans Paris et Paris dans une volonté. Je me suis efforcé ailleurs[1] de montrer dans une étude sommaire les causes et les conséquences de ce mal de l'uniformité qui nous a envahis. Le mal est invétéré et difficile à guérir, parce qu'il emprunte beaucoup de sa force à des instincts populaires et au courant de notre destinée; malgré cela, il n'est certainement pas incurable, et c'est la caricature de notre génie, non pas ce génie lui-même, que notre centralisation montre à l'observateur. Sous la double impulsion d'un ressort intérieur et de circonstances historiques agissant du dehors, la France a dépassé l'unité, cela est flagrant, elle a été au delà du but se précipiter dans l'uniformité. Elle a ainsi détruit l'unité elle-même, qui se fige hors la variété, et nous sommes restés fascinés par une trompeuse effigie, tandis que la réalité nous abandonnait. L'avenir verra sans doute notre génie, mieux éclairé sur lui-même, se protéger contre ses propres excès. L'unité politique, à jamais fondée, est l'œuvre immortelle d'un peuple auquel il reste à créer l'autonomie administrative et la liberté individuelle. C'est par là que, sans compromettre aucune des véritables conquêtes de la Révolution, sans léser aucun de ses principes, nous fonderons au contraire le régime nouveau, le règne des principes proclamés, et que nous donnerons à l'esprit français le moyen de se déployer dans l'unité politique sous l'infinie diversité de la vie nationale.

Le ciel me préserve de réclamer la démolition politique de Paris! Personne moins que moi ne songe à décapiter la France, à l'atteindre dans son éclat et dans sa gloire. Paris gardera toujours son initiative, qui est dans la nature des choses et qui s'exerce dans l'intérêt du pro-

[1] *Liberté et Centralisation.* — 1860.

grès; mais pour conserver intacte la tête, est-il nécessaire d'appauvrir, d'épuiser, de stériliser le corps? Est-il nécessaire de créer une monstruosité? Il s'agit de créer un pays bien proportionné, qui ne se peut imaginer sans une capitale, mais où la vie, circulant partout, établirait entre cette capitale et les centres secondaires un échange propre à les alimenter tous, sans nuire à aucun. Ce n'est pas là ce que nous voyons, ce n'est pas ce que nous pouvons voir. La tête sera d'autant plus active et plus féconde, que le corps sera plus rempli d'abondance et de vigueur. La vie alors remplacera la fièvre, le calme fort et régulier chassera le marasme et l'abattement. Les partisans de la décentralisation veulent l'unité, mais l'unité dans la diversité, l'unité organique et vivante; c'est pourquoi ils repoussent le mécanisme qui simule l'organisation, et l'uniformité qui est la caricature de l'unité véritable. Ils appellent de leurs vœux un peuple vivace, non pas une momie embaumée dans les bandelettes d'une administration savante. Surtout ils voudraient voir le spectacle d'un pays mis en mesure de faire son éducation politique vers laquelle, sous tous les gouvernements, il a vainement aspiré. Ils demandent qu'on mette entre les mains de la nation les instruments de cette éducation personnelle, et ils ne voient ces instruments que dans les institutions de la liberté. Non, la désorganisation nationale n'est plus possible; une grande unité, œuvre ébauchée par la Révolution, définitivement achevée depuis, plane sur tous les esprits et relie tous les besoins. Dans cette vaste synthèse, si les divergences inhérentes à la vie même doivent se produire, elles sont incapables de briser désormais le moule national. Avant la Révolution, il fallait peut-être, même au prix de l'uniformité administrative, marcher vers l'unification politique. Aujourd'hui, cette unification est scellée; l'égalité ne disparaîtra plus. Mais puisque la centralisation portée à l'excès a fini par nous rendre indifférents à la liberté, puisqu'elle nous a entraînés jusqu'à oublier cette vérité première, à savoir, que l'égalité n'est qu'un leurre sans la liberté, efforçons-nous de comprendre ce qui pourrait nous enlever à notre découragement et à nos déboires; et quand nous l'aurons compris, sans secousse, sans violence, appelons tout gouvernement à réaliser, sous l'influence de l'opinion, les grandes réformes qui lui donneront seules, à lui-même comme au pays, une stabilité jusqu'à ce jour vainement cherchée ailleurs.

Le mot de l'énigme est-il donc si difficile à trouver? Non; il est simple, et le voici : la liberté ne s'apprend que par la liberté.

CHARLES DOLLFUS.

L'ESPAGNE PROTESTANTE.

LES ÉCRIVAINS RÉFORMISTES.

SECOND ARTICLE[1].

IV.

De tous les réformateurs espagnols, le plus fécond écrivain est Cypriano de Valera. Né à Séville vers 1532, il fut le condisciple du célèbre Benito Arias Montano. Il s'attacha de bonne heure aux enseignements des docteurs Vargas, Egidius et Constantin, dont il suivait assidûment la prédication. En 1557, il se réfugia à Genève, en compagnie de quelques moines hiéronymites du couvent de San Isidro del Campo : il appartenait lui-même à cette communauté. Il habita successivement la Suisse, l'Angleterre et la Hollande : on ne sait du reste que fort peu de chose sur sa vie, ce qu'il en a dit lui-même dans quelques endroits de ses écrits. Il exerça pendant quelque temps à Londres les fonctions de pasteur; mais il était, à ce qu'il paraît, d'humeur voyageuse; car, parmi ses nombreux ouvrages, il en est qui sont imprimés à Londres, d'autres à Genève, d'autres enfin à Amsterdam. Il était calviniste, et avait traduit en espagnol l'Institution de la religion chrétienne de Calvin. Toute sa carrière, et elle fut longue, il la consacra à la propagation des doctrines évangéliques, et il excellait à rendre accessibles les choses les plus difficiles, par la clarté, la facilité, la netteté d'un style à la fois élégant et précis. Il était maître dans

[1] Voir la livraison du 31 octobre 1861.

l'exposition des principes dogmatiques; il avait un savoir infini, une érudition solide et variée, une manière incisive et spirituelle, et toutes ces facultés naturelles ou acquises le rendaient très-fort dans la polémique. Les inquisiteurs le considéraient comme leur adversaire le plus redoutable : ils l'avaient surnommé l'*hérétique espagnol*, « el hereje español »; ce nom lui est resté.

Parmi ses ouvrages, les plus remarquables sont les deux traités du Pape et de la Messe; ils furent imprimés deux fois du vivant de l'auteur. La seconde édition, considérablement augmentée, est de l'année 1599[1]. Le premier traité, intitulé « Du Pape », n'a rien de commun que le titre avec le fameux livre de Joseph de Maistre. C'est une histoire de la papauté, ou plutôt une histoire des papes, d'après les auteurs catholiques, mais non à leur point de vue. Le but de l'auteur est de démontrer que les papes n'ont de droit divin aucun pouvoir spirituel ou temporel; et le motif qui l'a poussé à traiter cette question si controversée, c'est, dit-il, la nécessité où est l'Espagne de secouer le joug pesant de l'autorité pontificale, si elle veut conserver toute sa force, toute sa grandeur morale, développer et accroître ses éléments de prospérité. Il s'en explique, du reste, en termes très-clairs et fort sensément, dans une épître préliminaire qui tient lieu d'avertissement au lecteur, morceau remarquable par la force et le poids des arguments, par le raisonnement serré, par un ton ferme et décent, enfin par l'habileté que l'auteur met à faire valoir la bonté de la cause qu'il défend, et à prouver qu'il a pour lui la logique. Ce qu'on ne peut lui refuser, c'est l'intention manifeste d'être impartial, et le désir constant de montrer les faits dans leur réalité, sans les soumettre à aucune espèce d'altération ni à des interprétations forcées. Mais, en un pareil sujet, la satire est si près de l'histoire qu'un auteur, quelque impartial qu'il s'efforce d'être, risque fort de passer pour un satirique ou un pamphlétaire, tant le simple narré des faits est peu édifiant, quand il est question de Rome et des souverains Pontifes; car enfin ils n'ont pas tous mérité d'être canonisés, et si l'infaillibilité a été constamment leur apanage, ils n'ont pas toujours possédé la sagesse et la sainteté. Par conséquent, Cypriano de Valera, qui n'avait aucune raison de

[1] « Dos Tratados, el Primero es del Papa i de su autoridad, colejido de su vida i dotrina. El segundo es de la Misa : el uno i el otro recopilado de lo que los doctores, i conzilios antiguos, i la sagrada Escritura enseñan. Iten un enjambre de los falsos milagros con que Maria de la Visitazion, Priora de la Anunziada de Lisboa, engañó á mui muchos : i de como fue descubierta i condenada. » — Segunda edizion augmentada por el mismo Autor. En casa de Ricardo del Campo. Año de 1599.

flatter la papauté, ni même de la ménager, lui a dit des vérités très-dures et très-amères, et l'a représentée non à son avantage, en racontant les événements, en faisant passer les acteurs sous les yeux du lecteur, et en les jugeant d'après leurs actes.

On se tromperait fort, si l'on s'imaginait que son livre est un tissu d'impostures, une suite de déclamations : le fait est qu'il n'y a ni déclamations ni impostures; sauf le côté critique, qui laisse à désirer, — et il n'en pouvait être autrement, car ce livre date de trois siècles et demi, — l'histoire des Papes de Cypriano de Valera, depuis l'origine de la papauté jusqu'à l'époque où il l'a conduite, est semblable, quant au fond, aux meilleurs livres des modernes, par exemple aux œuvres magistrales de Mosheim et de Ranke. D'ailleurs, « l'hérétique espagnol » a fait preuve de tact et de discernement en prenant pour guides des auteurs catholiques, des papistes, comme il dit, italiens et espagnols, tels que Fray Juan de Pineda, Carranza, Illescas, Panvino, Platina, et cet inepte Pero Mejia, compilateur infatigable et indigeste, moins célèbre par ses écrits que par sa haine contre les protestants de Séville, dont il prépara la ruine, à cause de l'envie qu'il portait au mérite incomparable du docteur Constantino Ponce de la Fuente.

Le traité du Pape, à le bien considérer, n'est autre chose qu'un ouvrage de controverse, à la fois historique et dogmatique; un exposé, une réfutation de principes, une suite de biographies, entremêlées de digressions variées, curieuses, et de détails très-neufs et très-intéressants sur les événements politiques et religieux, sur les affaires ecclésiastiques du seizième siècle : autant de qualités qui doivent le sauver de l'oubli auquel n'échappent guère les ouvrages de polémique.

Le traité du Pape, inspiré par le protestantisme, a été fait en faveur de l'Espagne, contre la papauté. L'auteur s'est proposé une double fin : montrer sur quelles bases repose l'autorité du saint-siége, tant spirituelle que temporelle, examiner la vie et les doctrines des papes. De sorte qu'il a traité son sujet à un triple point de vue, politique, moral et dogmatique, c'est-à-dire en publiciste, en historien, en philosophe, avec une connaissance non médiocre de la théologie et du droit canon, et, il est juste de le dire, avec un sentiment très-net des difficultés de toute sorte qu'il devait rencontrer en une matière où tout est confusion; car les auteurs catholiques qu'il a suivis sont souvent en contradiction les uns avec les autres; ils ne s'accordent point sur le nombre des papes, non plus que dans leurs jugements.

« Le motif qui m'a engagé dans le dessein d'écrire ces deux traités du Pape et de la Messe, dit l'auteur, n'a été autre que mon grand

désir de voir mes compatriotes jouir des mêmes miséricordes que le Seigneur a faites dans ces derniers temps à plusieurs nations de l'Europe, en leur accordant la liberté de conscience, *dandoles libertad de conszienzia;* non pas pour lâcher la bride aux concupiscences de la chair, mais pour rendre service au Dieu vivant en esprit et en vérité. Je suis vraiment fâché que ma nation, à laquelle Dieu a accordé tant de génie, d'aptitude et d'intelligence pour les choses de ce monde, soit si aveugle, si bornée dans les choses importantes du salut, qu'elle se laisse mener par le nez, « que se deje llevar por la nariz », gouverner, malmener et tyranniser par le Pape, l'homme du péché, l'Antechrist qui est assis à la place de Dieu dans le temple de Dieu, se faisant lui-même passer pour dieu et adorer comme tel. L'origine de ce mal, c'est une opinion erronée où sont les Espagnols touchant l'autorité du Pape. Ils tiennent le Pape successeur de saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, dieu sur la terre; et ils croient que ce que le Pape fait ou défait ici-bas, Dieu le fait ou le défait là-haut. Ce premier traité servira à les détromper, en démontrant avec évidence que le Pape n'est point le successeur de saint Pierre, mais de Judas; non le vicaire du Christ, mais de Satan, que la sainte Écriture nomme prince de ce monde et dieu du siècle, et que, conséquemment, nous ne devons nullement obéissance au Pape, ni faire plus de cas de ses commandements que nous n'en faisons de ceux de nos mortels ennemis. La volonté de mon cœur et ma prière à Dieu sont pour ceux de ma nation, afin qu'ils soient sauvés, afin que sa Majesté les délivre de la puissance des ténèbres et les transporte au royaume de son bien-aimé Fils. Je voudrais, s'il est possible, stimuler, provoquer mon pays; je voudrais que ceux qui l'habitent portassent une sainte envie aux autres nations. Pourquoi ces nations, et non les Espagnols, lisent-elles et entendent en leur propre langue la parole de Dieu telle qu'elle est écrite dans la sainte Bible? Pourquoi, et non les Espagnols, reçoivent-elles les saints sacrements dans la simplicité qui présida à leur institution par Jésus-Christ, et avec laquelle il ordonna à son Église de les administrer, sans aucunes inventions humaines, sans superstition comme sans idolâtrie? Je rends du moins ce témoignage à ma nation, que le zèle de Dieu est en elle : aussi trouverez-vous bien peu d'Espagnols qui soient athées ou sans aucune religion. Seulement leur zèle n'est point selon la science, n'étant pas réglé par la parole de Dieu, mais par ce qu'ordonne l'Antechrist de Rome, lequel leur a ôté les saintes Écritures et leur en a interdit la lecture. Car il sait parfaitement que s'ils les lisaient, ils ne tarderaient pas à s'instruire, à se rendre compte

de la vie abominable des papes et de leurs doctrines impies, en sorte qu'ils les abandonneraient avec détestation. Et si l'Espagne délaissait le Pape, ce serait bientôt fait de lui; il serait comme le malade que le médecin a condamné, qui a reçu l'extrême-onction sans aucun espoir de salut. « I si España dejase una vez al Papa, el Papa se contaria (como dizen) con los oleados, con los desahuciados, de quien no se tiene esperanza ninguna de vivir. » Et plût à Dieu qu'un pareil jour fût proche. Si le Pape tombait, aussitôt et du même coup tomberait la messe et toute l'idolâtrie inventée par le Pape. C'est pourquoi nos ennemis combattent si ferme pour maintenir et conserver l'autorité du Pape, sachant très-bien qu'une fois le Pape renversé, tout le système de la religion papiste doit tomber et crouler en même temps. C'est ce qu'entendait à merveille Pedro de la Fuente (Fontidonius), théologien de Séville, lequel, dans un sermon qu'il prêcha devant le concile de Trente, s'emporta en une furieuse invective contre les protestants, les appelant hérétiques, disant qu'ils prétendaient renverser les deux colonnes de l'Église, c'est-à-dire le sacrifice de la messe et le Pape. Ce théologien ajoutait que le concile devait employer toutes ses forces à maintenir ces colonnes fermes sur leur base; car une fois la colonne du siége pontifical renversée, toute l'Église croulerait en ruine, les funérailles du Pape seraient aussi les funérailles de l'Église; et qu'à cause de cela les ennemis de l'Église n'avaient rien tant à cœur que la ruine du Pape. Nos adversaires ont deviné juste, et conséquemment ils maintiennent et adorent (la plupart contre leur conscience) le Pape, tout abominable, impie et athée qu'il est. Je supplie Sa Majesté qu'il lui plaise d'envoyer le vrai Samson, qui est Christ, afin que d'une poussée, « de un rempujon », il renverse entièrement ces deux colonnes, et qu'ainsi croule toute la maison de Dagon. Certes, si le Pape et la messe étaient deux colonnes édifiées sur le roc, sur la pierre fondamentale, — c'est Jésus-Christ, — ni les portes de l'enfer, ni toutes les machinations des hommes ne prévaudraient jamais contre elles; mais au lieu de reposer sur ce ferme fondement, elles ne portent que sur des inventions humaines; la plus petite raison, un rien, suffit pour les ébranler. Et ce qui les renverse tout à fait, c'est la parole de Dieu, ainsi qu'avec l'aide du Seigneur on le verra dans ces deux traités. — J'espère que Sa Majesté, dont nous soutenons ici la cause, tirera quelque fruit de ce mien travail. Je le lui recommande donc, « car, dit le saint Apôtre, ni celui qui plante ni celui qui arrose n'est rien; mais Dieu qui donne la croissance ». C'est sa cause, et je la lui confie. Quant à présent, lecteur chrétien, je vous supplie

par ce que vous devez à Dieu qui vous a créé, et par ce que vous devez au salut de votre âme, de lire, examiner et peser les raisons que nous alléguons dans ces deux traités, en confirmation de nos propos, afin que vous sachiez lequel est le plus conforme à la parole de Dieu, aux opinions des docteurs et des anciens conciles, et même à la raison naturelle, de ce que nous disons ou de ce que disent nos adversaires. Puisse le Saint et le Vrai, qui tient la clef de David, qui ouvre, et personne ne ferme, qui ferme, et personne n'ouvre, puisse-t-il vous ouvrir la porte, afin qu'il vous soit donné de contempler et d'adorer sa loi sainte. Qu'il soit toujours avec vous. Le 15 juin 1588. Votre très-affectionné frère dans le Seigneur, Cypriano de Valera. »

Cet extrait de l'Épître au lecteur suffit pour donner une idée de ce livre, qu'il est inutile d'analyser une fois qu'on en connaît le fond, l'esprit et les tendances. A vrai dire, il n'est pas beaucoup plus moral que les vies des douze Césars de Suétone; mais il n'est pas moins instructif. L'histoire des Papes, quand elle n'est pas écrite par des catholiques, lue par des catholiques, n'est pas toujours bien édifiante; elle abonde en faits étranges, inqualifiables; elle offre trop souvent des particularités très-piquantes et même des détails scabreux que Valera ne pouvait en conscience négliger, puisqu'il y trouvait des armes contre ses adversaires, des arguments invincibles en faveur de sa cause. Il a parfaitement compris les rapports intimes, les liens étroits qui rattachent l'histoire pontificale à l'histoire impériale ou auguste, comme disaient les Latins; il en a merveilleusement saisi les analogies nombreuses et frappantes; et, à l'imitation des historiens, des biographes des empereurs, il a tout dit, du moins tout ce qu'il savait; il n'a rien dissimulé, il n'a rien tu, même de ce qui n'était pas tout à fait décent. Aussi faut-il se rappeler ce qu'il dit en un endroit de son livre, à propos de certain péché contre nature, familier aux Orientaux, classique chez les Grecs et chez les Romains, et commun autrefois à la cour de Rome : « Ce sont là des choses que ne devraient point écrire une plume honnête, ni entendre des oreilles chastes; mais il est nécessaire d'étaler au grand jour les turpitudes de la cour romaine, afin qu'elle n'abuse pas plus longtemps l'Espagne. » *Cosas son estas, que ni la pluma honesta deberia escrebir, ni las orejas castas oir. Pero es menester descubrir las verguenzas de la Córte Romana, para que no engañe mas tiempo á España. Por esto perdonadme, Cristiano Letor*[1].

[1] *Del Papa i de su autoridad*, p. 209 de la nouvelle édition de 1851.

Telle est son excuse, et l'on conviendra qu'un faiseur de libelles n'entendrait point toutes ces délicatesses.

Valera a suivi naturellement l'ordre chronologique, non sans établir une division assez rationnelle et tout à fait convenable à son dessein, qui est de montrer la papauté dès son origine et dans son développement; comment elle a été fondée, comment elle s'est affermie, et finalement comment elle s'est agrandie ou a voulu s'agrandir, les moyens qu'elle a employés pour cela et ses tentatives heureuses ou malheureuses. « Afin donc, dit-il, de rendre plus clair tout ce que nous avons à dire sur tous les Pontifes de Rome, divisons ce traité en trois parties : la première contiendra tous les Pontifes depuis le premier jusqu'à saint Sylvestre; la seconde, tous ceux qui se trouvent entre saint Sylvestre et Boniface III; la troisième, tous ceux qui ont existé depuis Boniface III jusqu'à Clément VIII, qui règne aujourd'hui dans l'Église, en l'an du Seigneur 1599. »

Ainsi, les Papes sont classés en trois catégories. « La première comprend les premiers évêques de Rome; en dehors de l'autorité épiscopale, ils ne s'arrogeaient aucune espèce de suprématie; ils étaient les frères et les égaux des autres évêques, et leur vie était digne des temps apostoliques. Marcellin fut le seul qui faillit à sa mission; il offrit de l'encens aux idoles, mais il se repentit, fut absous dans le concile de Sésa, dans le royaume de Naples, et après avoir été réconcilié à l'Église, il retourna à Rome, où Dioclétien le fit égorger. Comme tous les autres, ces évêques étaient les successeurs des Apôtres, et ils ne songèrent jamais à se dire successeurs de saint Pierre; car, non-seulement saint Pierre ne fut en aucun temps évêque de Rome, mais il ne mit pas même les pieds dans cette ville. — La seconde classe comprend les successeurs de ces premiers évêques, ceux qui travaillèrent à établir la primauté des Pontifes. Ils commencèrent à usurper le titre d'archevêque, qu'ils gardèrent environ deux cents ans, de 320 jusqu'à 520; et, à partir de cette époque, ils prirent celui de patriarche. Saint Sylvestre fut le premier archevêque, et Hormisdas, Campanien, le premier patriarche de Rome. Hormisdas était redevable à l'empereur Justin de son accroissement de dignité. Aussi excommunia-t-il l'empereur Anastase, qui disait que c'est à l'Empereur de commander, et au Pape d'obéir. » Ainsi l'Antechrist commençait à montrer ses griffes, *Ya el Antecristo comenzaba á mostrar sus cuernos.* — La troisième classe, et la dernière, comprend les Pontifes que nous appelons proprement Papes; ce sont les vrais Antechrists. Cette classe commence avec Boniface III, elle continue jusqu'au pape Clément VIII, qui règne

aujourd'hui, « que hoi tiraniza », elle finira avec le dernier Pape, que Dieu tuera par le souffle de sa bouche, comme il tue ses prédécesseurs; et ce sera la fin. — Les Pontifes de la première classe étaient des anges de Dieu, saints par la vie et par la science; ceux de la seconde étaient des hommes sujets à faillir; quant à ceux de la troisième, ce sont vraiment des diables incarnés. Et je ne fais point d'hyperbole ni d'exagération; mais je parle sans figure, et ce que je dis, je le pense au pied de la lettre : on le verra du reste par leurs vies. — Boniface III, le premier sur ce nouveau catalogue, fut un diable, un ambitieux sans mesure. Il n'était que patriarche de Rome quand il fut fait Pape par l'entremise de l'empereur Phocas. Phocas était un tyran coupable d'adultère et parricide. Je l'appelle parricide, pour avoir tué son maître Maurice, empereur chrétien, afin de se faire empereur lui-même, et il le fut en effet. Boniface III, à force de prières et de dons qui amollissent les rochers et qui touchèrent Phocas, obtint de celui-ci que le siége de Rome fût déclaré souverain de toutes les Églises. Trois choses détestables arrivèrent en ce temps-là : l'Empire déclina de plus en plus, le papisme commença à lever la tête, et le mahométisme surgit. Des ruines de l'Empire sortirent ces deux monstres si nuisibles à l'Église de Jésus-Christ; et leur accroissement a été en proportion de la décadence de l'Empire. Voici mille ans que la lumière de l'Évangile commença à s'obscurcir à cause des fausses doctrines et des superstitions. Ce misérable premier Pape, avant même d'avoir accompli la première année de son pontificat, alla rendre visite au père de l'ambition, le Diable, et il resta là-bas avec lui. Ce Pape n'était qu'un ambitieux, il mourut obstiné dans son ambition; ce qui n'a pas empêché Panvino de l'appeler saint Boniface. »

Valera critique à mesure qu'il raconte; il entremêle ses réflexions au récit des faits; il sait énormément, et il n'oublie rien : schismes, simonie, népotisme, brigues, intrigues, achat des votes à prix d'argent ou par des promesses, altérations du dogme, innovations dans la liturgie et dans la discipline, commerce des choses saintes, dispenses, bulles, indulgences, toute l'économie en un mot du gouvernement pontifical, tant au spirituel qu'au temporel, est minutieusement exposée, appréciée, jugée. Sans perdre un seul instant de vue l'institution elle-même, il fait paraître successivement ceux qui la représentent, leur entourage, tout le monde ecclésiastique, papes et cardinaux, prélats, moines et clercs, toute la milice qui tient à Rome son quartier général. Le chapitre des mœurs surtout est traité avec un soin attentif : le célibat des prêtres, les vœux monastiques, la clôture des

religieuses fournissent à l'auteur l'occasion de dire bien des malices, de dévoiler bien des désordres occasionnés par une multitude de gens qui, contrairement au sage conseil de saint Paul, s'obstinent à ne pas vouloir éteindre dans le mariage les ardeurs de la concupiscence, et persistent à faire à Dieu offrande de leur chasteté.

Les questions de ce genre, traitées à un point de vue élevé, prenaient dès ce temps-là les proportions d'un problème social, de même que l'examen des origines du pouvoir des Papes, spirituel et temporel, et la discussion des droits revendiqués par la papauté, ouvraient la voie à des aperçus hardis, à de nouvelles théories politiques : petit à petit, la théologie s'élargissait, elle sortait du dogme pour entrer dans le domaine de l'histoire, et l'élément divin s'humanisait de plus en plus. C'est par là que les écrits des protestants, de ceux de l'Espagne en particulier, ont une valeur considérable : œuvres de controverse et de polémique, ils n'exciteraient qu'un intérêt de curiosité ; mais on y trouve autre chose, un élément générateur, un germe de vie, le pressentiment, le désir d'un nouvel ordre de choses, une aspiration constante vers un état social rêvé d'abord, entrevu ensuite, puis enfin réalisé. Double travail de destruction et de régénération : guerre à outrance à l'absolu, au dogme immobile et inébranlable, à l'autorité suprême et infaillible, recherche du mouvement, du progrès, de la liberté. On s'abuserait étrangement si dans ces écrivains si hardis, si clairvoyants, si sensés d'ordinaire, on ne voyait que des théologiens qui combattent à grand renfort de textes et de dissertations pour l'accroissement et la prépondérance de leur petite Église. Bien mieux que des théologiens, ce sont des hommes, et des hommes de la société moderne, de celle qui se fonde en dépit de tous les obstacles, et dont l'évolution se poursuit à travers les événements favorables ou contraires à son développement, à ses progrès.

Valera n'était nullement convaincu ni de l'infaillibilité du Pape, ni de la légitimité de son pouvoir, non plus que de sa perpétuité : « Pepin, dit-il, et les rois de France ses successeurs ont fait de grandes grâces au siége apostolique, et à cause de leurs services constants, on les a surnommés Très-Chrétiens. Tout ce que possède le Pape ou presque tout, il le tient des rois de France, — car ce que l'on raconte de la donation de Constantin, est pure plaisanterie (*burleria*), mensonge, comme l'ont démontré Laurent Valla et autres hommes doctes. Il faut croire, — et cela pourrait bien se faire, — que Dieu suscitera quelque roi de France qui ôtera au saint-siége ce qui lui a été donné, puisqu'il en fait si mauvais usage. » *Podrá ser, i aun es de*

creer, que Dios levantará algun rei de Francia que se lo quite, pues tan mal usa de ello.

Les réflexions de ce genre abondent dans le traité du Pape, et en général elles sont exprimées de ce ton sincère et ferme. L'auteur remarque ailleurs que plusieurs catholiques, voire des plus ardents, estiment que le concile général est au-dessus du Pape. Il va sans dire que tel est aussi son avis; mais il fait observer que l'on a à Rome un goût assez médiocre pour ces assemblées souveraines, et il donne à cette observation très-juste un tour original, en disant : « Les conciles sont pour les Papes des médecines très-amères », et c'est à cause de cela qu'ils n'en veulent point, « porque los conzilios son mui amargas purgas para los Papas ». — « Il appartenait aux conciles d'opérer la réforme de l'Église; ils le pouvaient, ils le devaient, c'était leur mission. Mais cette réforme pacifique a été empêchée, et comme il y avait urgence, des hommes intrépides ont pris l'initiative, et leur courageuse résolution a été punie de mort, parce qu'ils voulaient mettre un frein à l'ambition des Papes, tempérer et régler leurs prétentions. Jean Huss, Jérôme de Prague, Wiclef, Savonarole, précurseurs de Luther, ne parvinrent pas à tirer Rome de son aveuglement. Les deux premiers furent mis à mort, au mépris du droit des gens; le dernier, excellent prédicateur florentin, d'une vie exemplaire et d'un savoir admirable, fut juridiquement livré aux flammes par ordre d'Alexandre VI, opprobre de l'Espagne, monstre abominable[1]. Enfin Luther parut, et Rome trembla, elle fut ébranlée jusqu'en ses fondements. Léon fit brûler à Rome les livres de Luther; Luther, informé de cela, brûla à Wittemberg le Droit canonique, c'est-à-dire les décrétales et les décrets du Pape, disant : « Ainsi m'ont-ils fait, ainsi leur fais-je. » Qui ne serait émerveillé, étonné d'un si grand courage, de tant de hardiesse? Un pauvre moine augustin qui ose faire un pareil affront, donner un tel soufflet? Et à qui, pensez-vous? Au Pape, à ce même Pape que les potentats, les princes, les empereurs et les rois adoraient humblement à genoux. Et comment un homme de rien lui porta-t-il un tel coup qu'il le laissa pour mort? Ce n'était pas Luther, c'était Dieu, qui prend les choses infimes pour confondre les plus élevées. Grâces lui soient rendues pour la faveur qu'il nous a faite en nous transportant des ténèbres dans la lumière, et de la servitude dans la liberté. » Et quelles furent les armes de Rome contre un si

[1] Il dit ailleurs : « Aquella nuestra maldita bestia Española, Alejandre VI. » *Del Papa i de su autoridad*, p. 313.

redoutable ennemi? la révision de la discipline, l'abolition des abus et des cérémonies superstitieuses, l'amendement des mœurs? Rien de tout cela. Rome resta telle qu'elle était; mais à son secours elle appela deux auxiliaires, la persécution et la ruse, la cruauté et l'intrigue, l'inquisition et les jésuites, l'esprit de meurtre et l'esprit de corruption. L'inquisition date de loin; mais son pouvoir, toujours terrible, ne le fut jamais autant qu'en ces dernières années, où la réforme a servi de prétexte à ses excès. Ils ont passé toutes les bornes, car ce tribunal est établi contre toute justice divine et humaine. Les inquisiteurs sont les maîtres de satisfaire tous leurs caprices; ils n'ont d'autre règle que l'arbitraire; ils n'ont point de contrôle à craindre, point de compte à rendre, nulle espèce de responsabilité. « C'est contre cette tyrannie que nous parlons. Plaise à la divine Majesté, qui a confié au Roi le glaive, l'autorité et le commandement sur tous les habitants de ses royaumes, qu'ils soient séculiers (comme on dit) ou ecclésiastiques, que dans le cœur du Roi naisse le désir de connaître les torts et les outrages commis par l'inquisition, et la volonté d'y porter remède; car tel est son devoir. J'espère qu'un jour viendra où cela sera fait, et Dieu vengera le sang des justes que l'inquisition a répandu injustement : le sang des justes, comme celui d'Abel, crie vengeance. Jusqu'à quand, disent ceux qui sont morts pour la parole de Dieu, attendrons-nous, Seigneur, le jugement et la vengeance de notre sang? »

Quant aux jésuites, nés d'hier à peine, ils prospèrent, ils pullulent et se sont multipliés comme ces insectes malfaisants dont il est parlé dans l'Écriture. « Les sauterelles, dont saint Jean a parlé en son Apocalypse, ne sont-ce pas les jésuites qui détruisent et brûlent tout sur leur passage? Ils se glissent dans les maisons, les châteaux, les palais des princes, des monarques et des rois, et travaillent sans relâche à pénétrer leurs secrets, leurs intentions, leurs pensées intimes : ils les excitent à faire la guerre à feu et à sang à tous ceux qui ne parlent ni ne pensent comme eux. Et où la force et la violence échouent, ils forgent des embûches, des trahisons, ont recours au poison et au meurtre. Aussi n'est-il seigneur ni prince, roi ni monarque, qui soit en sûreté chez lui, s'il ne dit ou ne pense comme eux. Depuis vingt ou trente ans, nous en avons assez d'exemples. Qu'on lise les histoires. » La reine Élisabeth les a chassés d'Angleterre, Henri IV les a expulsés de France, pour tentatives d'assassinat. Ils prêchent le régicide, ils sont régicides, ils arment et dirigent le bras des régicides. Leurs conseils, trop docilement suivis, ont entraîné la ruine de dom Sébastien, roi de Portugal, et celle de ce royaume. Leurs sourdes menées ont provoqué les révo-

lutions de Suède : partout ils sèment la discorde, et c'est leur tactique de fomenter le désordre pour établir leur domination. « Que les autres princes et puissances profitent donc de ces exemples, et qu'en aucune façon ils ne donnent entrée aux jésuites. Espions de leur métier, ils ne servent qu'à troubler la paix publique, faisant tourner les princes les uns contre les autres. Et, chose fâcheuse, tous leurs actes, ils prétendent les sanctifier, les couvrir du manteau de la religion. Ils sont enflés de ce titre qu'ils ont pris, de la Compagnie de Jésus, comme si les autres clercs et moines et le reste des chrétiens étaient de la compagnie du diable. Aussi, parmi les papistes eux-mêmes en est-il plusieurs qui ont commencé à les flairer et à les connaître. Ni franciscains, ni dominicains, ni d'autres encore ne font, comme on dit, bon ménage avec eux, « *no comen buenas migas con ellos.* » Ils ne peuvent, sans miracle, dépouiller leur naturel. Quand le nègre perdra sa couleur, et le tigre sa robe tachetée, alors ces enfants du diable, dressés à mal faire, à tuer et à mentir, feront peut-être le bien et diront la vérité. Ce que ces misérables ont gagné avec leurs mensonges, c'est que nombre de gens, qui avaient d'eux une grande opinion, témoins de leurs impostures grossières, et sachant que Dieu n'a pas besoin de mensonges pour exalter la foi catholique, ne les tiennent plus en aucune estime. Auprès des gens sages et craignant Dieu, ils perdront petit à petit tout crédit, et finalement ils rentreront dans le puits de l'abîme d'où ils sont sortis. »

Avec son instinct de réformateur, Valera avait deviné les ennemis les plus dangereux de la réforme. Bien plus redoutables que les inquisiteurs étaient en effet les jésuites, et bien mieux doués quant à la vitalité; car l'inquisition a fait son temps, et non le jésuitisme; les jésuites ne passent point, ils suivent la société dans son développement, s'attachent à elle comme le taret à la quille du navire, poursuivent leur travail latent, leur œuvre lente et patiente, souvent invisibles, toujours présents. C'est le coup de génie du fondateur d'avoir créé une institution durable, intermittente, faite pour subir sans s'éteindre les éclipses et les métamorphoses. En Espagne, ils ont créé le ministère de la police, et bien mieux que les inquisiteurs, ils ont opéré l'extirpation de l'hérésie. Saint Ignace était la tête et saint Dominique le bras.

Inquisiteurs et jésuites s'étaient implantés en Angleterre avec Marie Tudor, avec Philippe II. Élisabeth les chassa : c'était la reine des protestants. Ceux-ci l'ont grandie, exaltée, un peu trop, mais non sans raison. Écoutons ce qu'en dit Valera : « L'année 1558 mourut l'empereur don Carlos, au mois de septembre, en Espagne, et le 17 novembre,

Marie, reine d'Angleterre, et le cardinal Pole : à sa place régna la princesse Élisabeth; grâce à elle les grandes persécutions par le fer et par le feu, la prison et l'exil que l'Église avait soufferts en Angleterre, au temps de la reine Marie, prirent fin. Durant les quarante années de règne de cette souveraine sage et magnanime, ce royaume a joui, par la miséricorde de Dieu, de cette liberté; et pendant tout ce temps ce royaume a été, est encore, le refuge et l'asile sacré d'un nombre infini d'étrangers, échappés aux serres du vautour, aux dents du lion et du loup. Ce royaume a été leur refuge. Que Dieu donc, dans son infinie miséricorde, le comble de ses dons spirituels et temporels, pour avoir ainsi accueilli et protégé les pauvres étrangers, dans un temps d'afflictions et de calamités. »

Qui pourrait voir une flatterie dans cette expression de la gratitude? Valera avait éprouvé la générosité de l'Angleterre, toujours ouverte aux fugitifs, et toujours digne des mêmes éloges. Il avait encore présente à l'esprit cette horrible persécution de Séville dont il avait été en partie témoin, presque victime. Amené par la date et par cette heureuse transition à retracer les scènes sanglantes de Séville et de Valladolid, il raconte sobrement et non sans émotion, rendant justice à chacun, à ceux qui ont péri, à ceux qui ont tué, louant les martyrs avec simplicité, sympathique à tous, à celui-là surtout qui fut l'initiateur, le promoteur de la réforme. « Je me suis étendu, dit-il, et longuement sur l'histoire de Rodrigo de Valer; car Valer a été le premier de notre temps qui, ouvertement et avec une rare constance, a découvert les ténèbres à Séville. » Les disciples étaient dignes d'un tel maître, et jamais sang plus précieux n'avait été répandu. « Qui pourrait compenser la perte d'un docteur Constantin, la perle de notre Espagne? d'un docteur Vargas? d'un docteur Égidius? d'un don Juan Ponce de Leon, fils du comte de Bailen, et proche parent du duc d'Arcos? d'un Cristóval de Arellano, si prodigieusement savant, de l'aveu même des inquisiteurs? d'un Geronimo Caro? d'un licenciado Juan Gonzalez? d'un licenciado Losada? Ils étaient tous irréprochables dans leur vie, et les papistes qui les ont connus ne peuvent le nier; pieux dans leur doctrine. Et pourtant, eux et bien d'autres, hommes et femmes, furent consumés par le feu, à Séville, les uns brûlés tout vifs, les autres, qui n'étaient plus, déterrés et brûlés. Ils étaient tous contemporains, et les bûchers de Séville s'allumèrent pour eux presque en même temps. O Séville! Séville, qui tues et brûles les prophètes que Dieu t'envoie! nomme-moi seulement huit de tes serfs du Pape, de ceux qui sont aujourd'hui dans ton enceinte, qui soient compara-

bles par la conduite et par le savoir à ces huit que j'ai nommés et que tu brûlas alors. De même que le sang d'Abel criait autrefois à Dieu, de même à présent le sang de ces martyrs crie à Dieu. Sous les cendres de ces bienheureux, Dieu tient cachées bien des étincelles, qu'il rallumera de son souffle quand il lui plaira, et si bien que le feu sera plus fort que par le passé. Ainsi croîtra le nombre des fidèles; car le sang des martyrs est la semence de l'Évangile. »

Ainsi que les autres réformateurs espagnols, Valera se faisait illusion : il rêvait pour la religion évangélique un avenir meilleur; il pensait que, comme le sang des premiers martyrs chrétiens, le sang des martyrs de la réforme serait fécond; il espérait qu'un jour se réaliseraient les conditions qui rendraient possible en Espagne l'établissement d'une doctrine religieuse conforme à l'esprit de l'Évangile. Mais il ne savait peut-être pas qu'en exprimant ce vœu, il allait directement contre le système du pouvoir absolu, et que demander une religion libre, rationnelle, en esprit et en vérité, c'était désirer implicitement la ruine du despotisme. Mais de tout cela les réformateurs n'avaient qu'un vague pressentiment, non une vue nette et claire, Valera comme les autres : aussi lui échappe-t-il une naïveté qui fait sourire. Arrivé au terme de son histoire, avant de présenter le résumé et de tirer ses conclusions, il glisse timidement cette phrase, ce souhait : « Don Philippe, notre roi et maître, règne sur toute l'Espagne. Du fond de mon cœur je supplie Dieu qu'il lui fasse connaître quel est le Pape. » *Don Felipe, nuestro Rei i Señor, reina en toda España. De lo intimo de mi corazon suplico á mi Dios, le dé á conozer quien sea el Papa.*

Et toutefois, en ces deux lignes, il nous a livré, révélé le secret de la réforme en Espagne, le mot d'ordre des réformateurs. Pas un d'eux ne s'éleva jamais contre le pouvoir civil, contre la majesté royale; ils respectent l'autorité du monarque, la couronne et le sceptre, un sceptre de fer aux mains d'un froid politique, d'un despote inflexible, qui aurait abdiqué plutôt que de faire une concession à l'hérésie. Qu'espéraient-ils donc de ce maître absolu et dur, du plus haïssable de tous les rois? Ce qu'il n'était pas possible d'en attendre : l'inauguration d'une politique conforme aux droits de l'homme, favorable au développement intellectuel, à l'amélioration morale, à la prospérité de l'Espagne, et partant contraire, mortelle même à la dynastie. Car enfin, que souhaitaient Valera et les siens? La liberté de conscience, il le dit et le répète en maints endroits, et très-nettement dans celui-ci : « Le mieux serait de laisser à chacun la liberté que Dieu lui donne, et de ne pas mettre d'entraves à la conscience. » *Lo mejor seria dejar á cada*

uno la libertad que Dios le da, i no poner lazos á las conszienzias[1]. Cela est explicite et franchement dit. Mais cela suffit-il? Et qu'est-ce que la liberté de conscience sans la liberté politique? Celle-ci est la condition et le fondement de toutes les autres, et sans elle toute liberté est illusoire. Est-il besoin d'insister là-dessus? Notre histoire moderne est là, et toutes les questions qu'elle agite viennent se résoudre en cette question capitale. Pourquoi la liberté des cultes n'existe-t-elle pas en Espagne, à l'heure qu'il est? La réponse est facile et la raison se présente d'elle-même. L'Espagne est aujourd'hui gouvernée constitutionnellement; on le croit du moins. Mais la liberté qui, nominalement ou de fait, existe en Espagne est-elle la même que celle dont jouit l'Angleterre? Il serait puéril de le prétendre, à moins qu'on ne veuille soutenir ce qui est insoutenable, savoir, qu'un système politique étant donné et appliqué différemment en des lieux divers doit produire partout les mêmes effets. Théorie absurde, autant que celle qui partage en deux la morale. Comme la morale, la liberté politique est une, si l'on veut que ce mot ait un sens.

V.

Le traité du Pape est l'œuvre capitale, la meilleure de Valera : il y renvoie souvent dans ses autres écrits. C'était comme un arsenal où il avait entassé ses armes de toute sorte pour attaquer la hiérarchie catholique, bien autrement redoutable à ses yeux que le dogme catholique, celui-ci n'étant accessible qu'aux esprits cultivés, au lieu que quiconque savait lire pouvait s'édifier sur la conduite de la cour romaine et du clergé. Aussi n'a-t-il rien négligé de ce qui pouvait servir à discréditer l'une et l'autre par l'odieux et par le ridicule. Non-seulement il résume en traits saillants et avec originalité l'histoire des Papes, mais il ramasse vers la fin toutes les choses absurdes que l'on fait semblant de croire à Rome et que l'on fait croire aux fidèles, et pour mieux flétrir la rapacité, l'astuce, l'hypocrisie et la luxure des clercs, des moines surtout, il donne un recueil de proverbes populaires et fort piquants, sous ce titre : « De la mala vida de los Eclesiasticos, » recueil précieux, qui est une preuve de l'esprit frondeur et caustique de la nation; et finalement, en guise de table des matières et d'aide-mémoire, — ce sont ses propres termes, — il énumère les

[1] *Del Papa i de su autoridad*, p. 321.

signes auxquels on pourra reconnaître l'Antechrist : c'est un portrait du Pape, une caricature si l'on veut, la substance et le sommaire de tout le traité, lequel se termine ainsi : « Évidemment, on peut conclure de ces démonstrations que le Pape est l'Antechrist annoncé par la sainte Écriture, et de qui l'Église chrétienne a eu tant à souffrir[1]. »

Le second traité, intitulé « de la Messe et de sa sainteté », nous met en pleine théologie; il s'agit du dogme, du culte, de la liturgie de l'Église romaine, de la tradition, et de mille questions de ce genre, intéressantes pour un controversiste. Il suffira de reproduire le commencement : « Avec l'aide du Seigneur, dit Valera, nous avons traité de Rome, du Pape et de la cour de Rome, et nous sommes sorti de ce labyrinthe, d'une issue bien plus difficile que celui de Crète. Nous avons prouvé que le Pape est un faux prêtre, le véritable Antechrist, l'homme du péché, le fils de la perdition, cette courtisane dont il est parlé dans la révélation de saint Jean. Nous l'avons prouvé par sa vie détestable, sa doctrine impie, par des textes des docteurs et des anciens conciles, et par trois passages notables de l'Écriture. A présent nous démontrerons que la messe, — c'est la seconde colonne qui supporte et tient debout l'Église romaine, — est un faux sacrifice, une invention diabolique, une profanation de la sainte Cène instituée par notre Seigneur Jésus-Christ. Et si telle est la messe, — comme nous le prouverons, — il s'ensuit que nous la devons fuir et détester : aussi la fuyons et la détestons-nous, comme chose condamnée et abominable devant le respect de la Divinité. Cela fait, nous montrerons, avec l'aide du Seigneur, — sans lequel nous ne pouvons rien faire qui vaille, — que Jésus-Christ est le vrai et unique sacrificateur, le souverain Pontife; que son propre corps et son sang, qu'il offrit à son Père sur la croix, est le vrai et unique sacrifice, dont nous faisons la commémoration toutes les fois que nous célébrons sa sainte Cène. A la fin de ce traité, nous placerons une table, où nous mettrons en évidence la conformité, l'union et l'identité de la Cène instituée par Jésus-Christ, avec la sainte Cène que célèbrent les Églises réformées; après quoi l'on démontrera la différence, la non-conformité, l'opposition qui est entre la messe que célèbrent nos adversaires et la sainte Cène de Jésus-Christ, qui est celle que nous célébrons maintenant. »

[1] « Para ayuda de la memoria pusimos aqui una tabla, en la cual se muestra claramente el Papa ser el Antecristo : lo cual es el sumario deste primer Tratado. » — *Del Papa i de su autoridad*, p. 352.

Il est inutile de s'engager à la suite de l'auteur dans les obscurités de la controverse, et notamment dans les mystères de la doctrine de la transsubstantiation. Ceci doit suffire, pour montrer les liens étroits qui rattachent le traité de la messe à celui du Pape. Le sujet est différent; mais dans les deux traités c'est le même esprit, le même dessein, la même manière, la même abondance de faits entremêlés de digressions, de réflexions, de traits sanglants ou malicieux. Ainsi Valera n'a garde d'oublier les noms des personnages qui sont morts en communiant, qui ont avalé le poison avec l'hostie consacrée : son histoire de l'Eucharistie, très-complète, offre des particularités très-curieuses, qu'on ne trouve pas dans les livres sur la fréquente communion. Quand les hérétiques traitent des matières de piété, ils révèlent bien des secrets, dont ne se doutent même pas les âmes les plus pieuses; c'est encore un des bons côtés du protestantisme d'avoir introduit l'esprit de doute et de libre examen non-seulement dans les choses de la foi, acceptées d'autorité, mais encore dans ces pratiques quotidiennes, qui dispensent même de croire, qui remplacent avantageusement la foi pour les directeurs des consciences.

Comme le traité du Pape, le traité de la messe est suivi d'appendices : le premier est un abrégé de la liturgie des Églises réformées; vient ensuite un recueil très-curieux, que l'auteur intitule « Essaim de faux miracles », *Enjambre de falsos milagros;* ils ne sont pas de son invention; car il a soin de citer les plus connus, de les emprunter aux auteurs catholiques les plus accrédités, non sans montrer à toutes les pages comment ces impostures grossières, avec lesquelles la mauvaise foi abuse l'ignorante crédulité, ne servent qu'à fomenter la superstition, et à grossir les revenus des gens d'église. Deux héroïnes, deux impudentes, figurent au premier rang dans cette galerie de pieux mensonges : Magdalena de la Cruz, la fameuse religieuse de Cordoue, condamnée par l'inquisition d'Espagne pour avoir abusé pendant de longues années la sottise publique, en se faisant passer pour sainte; on l'avait presque canonisée de son vivant, et l'on découvrit enfin que sa sainteté n'était que mensonge et hypocrisie. La seconde ne valait guère mieux : elle s'appelait Marie de la Visitation, supérieure du couvent de l'Anunziada, de Lisbonne, condamnée par l'inquisition de Portugal, le 7 novembre 1588, pour avoir marché sur les traces de Magdalena de la Cruz, et pour avoir réussi comme elle à faire bien des dupes, à tromper les hommes les plus pieux, les plus éminents par leur vertu, entre autres, l'illustre écrivain mystique fray Luis de Granada. La première jouait à la sainte sous Charles-Quint, la seconde

sous Philippe II; et cette double comédie fut tour à tour invoquée comme un miracle de Dieu contre la réforme; c'était tout le contraire, et les protestants ne pouvaient en conscience renoncer à se servir des armes qu'on leur avait préparées. — Le troisième et dernier appendice est un tableau, qui présente « en une suite d'antithèses, pour parler comme l'auteur, la différence et l'incompatibilité qui existe entre l'ancienne doctrine de Dieu, contenue dans les saintes Écritures et enseignée dans les Églises réformées, et la nouvelle doctrine des hommes, enseignée et maintenue dans l'Église romaine ou papiste ». C'est en abrégé le sommaire de la doctrine chrétienne, du docteur Juan Perez, ou du moins quelque chose d'analogue.

Tel est le contenu de ce volume, le plus considérable, le plus important de la collection, la vraie machine de guerre des protestants espagnols contre le dogme, la discipline et la hiérarchie de l'Église romaine.

Tous ces écrits appartiennent au seizième siècle. Valera mourut vieux, et toujours actif, il combattit vaillamment jusqu'à la dernière heure. Dès le commencement du dix-septième siècle, il lance un nouveau manifeste contre Rome, en des circonstances très-favorables. Le pape Clément VIII venait de publier la bulle du jubilé pour l'année 1600 : le réformateur répondit à cette bulle par un « avis à ceux de l'Église romaine, touchant la publication du jubilé[1] ». Historien de la papauté, Valera connaissait toutes les inventions de l'Église catholique; et l'histoire du jubilé peut être considérée comme un chapitre détaché de son traité du Pape. Cette cérémonie périodique était encore une des ressources financières de la politique pontificale. Pour gagner les grandes indulgences, on accourait à Rome de toutes parts; les pèlerins emportaient leur pardon et laissaient leur argent : cet échange de grâces et d'aumônes rappelait sans efforts par son côté commercial ces foires où de tous les points du globe accouraient comme à un rendez-vous les marchands et les hommes de négoce. C'était la foire des âmes qui se tenait dans la ville éternelle. Un protestant traitant un tel sujet ne pouvait manquer d'en tirer bon parti. Le pamphlet est sérieux, savant, éloquent, mêlé de bonnes plaisanteries, avec force traits de malice, et conçu cependant dans l'esprit chrétien. La partie dogmatique porte sur ces mots de Jésus-Christ : « Je suis la voie, la vérité et la vie; » et la

[1] « Aviso á los de la Iglesia Romana sobre la indiccion del Jubileo, por la Bulla (*sic*) del Papa Clemente Octavo. En casa de Ricardo del Campo (Richard Field), 1600. »

controverse, sur cette pensée de saint Cyprien, qui sert de commentaire à la parole de l'Évangile : « La coutume, sans la vérité, est une vieille erreur. »

Voilà de quoi combattre la tradition, c'est-à-dire tout le système de doctrines et de pratiques dont la religion évangélique a été accablée, écrasée : elle a disparu sous l'amas des inventions humaines. C'est le Christ qu'il faut suivre, qu'il faut écouter; non pas la coutume des hommes, mais la vérité de Dieu. La foi ne repose point sur l'institution, la tradition humaine, mais uniquement sur la parole de Dieu. La superstition n'est pas née de l'Évangile; elle a pour fondement et pour origine l'avarice insatiable, l'ambition effrénée de ceux qui se sont assis à la première place, sur le trône le plus élevé. De leur invention est le jubilé; c'est la rénovation séculaire des Romains, de même que la Chandeleur a été établie à l'imitation de la fête que célébraient les païens, avec des flambeaux et des torches, en l'honneur de Proserpine, reine des enfers. Les noms seuls ont été changés, de sorte que les fêtes papistes ont remplacé les cérémonies païennes. Fondé en 1300, par Boniface VIII, le jubilé devait être célébré tous les cent ans. Ainsi cette invention date juste de trois cents ans : par conséquent, pendant treize cents ans, on ne sut ce que c'était que le jubilé dans l'Église chrétienne. Et l'inventeur de cette solennité, renouvelée des Romains, quel était-il? Un homme d'assez triste mémoire; celle de bien d'autres, venus avant ou après lui, ne vaut guère mieux. L'invention fut trouvée bonne, perfectionnée, exploitée. Clément VI ordonna que le jubilé serait célébré tous les cinquante ans; Sixte IV, tous les vingt-cinq. Un siècle d'intervalle, au début, puis un demi-siècle, puis un quart de siècle. Autant de facilités pour gagner le ciel. Pour gagner le jubilé, il fallait se rendre à Rome, et tous chemins y mènent, comme au paradis : mais tous les fidèles ne peuvent faire le voyage, les uns faute d'argent, les autres faute de santé. Alexandre VI y pourvut. Ce Pape, « la honte de la très-illustre maison de Borja et de toute notre Espagne », — *infamia de la ilustrisima casa de Borja, i de toda nuestra España,* — voulut qu'on pût gagner le jubilé sans venir à Rome, et que moyennant finance on pût s'épargner les incommodités, les dangers du voyage; acheter, argent comptant, sans sortir de chez soi, des grâces qui coûtaient autrefois autant d'argent que de fatigues. Alexandre VI eut une inspiration. N'était-ce pas folie d'appeler les fidèles à Rome, c'est-à-dire dans la ville du monde la plus abominablement corrompue, justement nommée par Pétrarque, non pas demeure et forteresse de la religion, mais séjour d'affliction, école d'erreurs, temple d'hérésie? Et quand

Rome serait tout le contraire, un lieu d'édification et de sainteté, quoi de plus puéril que de célébrer en un endroit particulier la commémoration de l'incarnation du Christ? Partout où s'assemblent ceux qui se réunissent en son nom et selon sa volonté, le Seigneur est avec eux. Mais on prétend que le Pape est le vicaire du Christ et le successeur de saint Pierre. Rien moins. Saint Pierre a-t-il jamais été à Rome? La tradition dit oui, et l'histoire ne le dit pas. Et quand la tradition dirait vrai, s'ensuivrait-il que cet apôtre ait jamais été le chef de l'Église? La pierre sur laquelle a été fondée l'Église, c'est Jésus-Christ, père et pasteur des âmes. Et quel office de pasteur ou de père remplissent les Papes de Rome? Est-ce en mettant Jésus-Christ aux enchères et tous ses bienfaits? Est-ce en suçant la substance des royaumes avec leurs bulles, pardons, indulgences, jubilés, annates et mille autres inventions diaboliques? De tout cela ils tirent de grands profits, des sommes énormes. Avons-nous des apôtres un seul exemple qui rappelle en rien tout ce que font les Papes? Non certes, et ni eux ni leurs défenseurs ne sauraient en citer un seul. Mais, comme l'Écriture les condamne dans leurs œuvres, ils prétendent qu'en elle-même l'Écriture est imparfaite, insuffisante, qu'il y faut joindre la tradition, c'est-à-dire la parole non écrite, leurs volontés, leurs fantaisies, leurs caprices, leurs inventions détestables, lucratives, tyranniques. Les apôtres adressaient des épîtres aux Églises, pour les instruire, les corriger, les édifier, non pour mander les fidèles aux lieux de leur résidence, encore moins pour se faire baiser la pantoufle : et jamais ils ne s'arrogèrent un pouvoir abusif sur les rois, princes et peuples de la terre, ainsi que font les Papes. Ni Jésus-Christ ni ses disciples n'établirent un certain lieu et certains jours pour exhorter les fidèles à la pénitence. Tous les jours, toutes les années, doivent être pour les fidèles jours et années de jubilé.

Dépourvu de toute autorité, ce glorieux jubilé de nos adversaires n'est que farce et moquerie. En cela, comme en mille autres choses, la conduite des Papes est en contradiction, en opposition manifeste avec celle des apôtres : qu'on juge par là combien l'Église catholique romaine est loin de rappeler les temps apostoliques. Les apôtres se faisaient-ils porter par des hommes, comme le fait celui-ci, qui se dit ambassadeur du Christ? Corneille, le centurion, alla-t-il visiter saint Pierre? Non; mais suivant l'instruction de l'ange, Corneille manda saint Pierre, et saint Pierre venu, le centurion lui dit : « Tu as bien fait de venir. » Il est vrai qu'il le voulut adorer; mais saint Pierre le reprit à cause de cela, tant s'en faut qu'il lui ait présenté son pied à

baiser. Donc, il faudrait que le Pape, pour s'acquitter dûment de son office d'ambassadeur, allât en personne, ainsi qu'allaient les apôtres, prêcher l'Évangile dans tout l'univers; et qu'il se dispensât d'envoyer partout des papiers ou des parchemins, afin de faire venir à Rome tant de peuples et de nations, en vue de gagner le jubilé. Sans doute c'est une belle exhortation qu'ils adressent à tous pour qu'ils se convertissent à Dieu : rien de plus conforme à l'Évangile. Mais parler avec l'autorité d'un juge suprême et d'un souverain pasteur, c'est remplir l'office d'Antechrist; de même que signaler certain lieu, certains jours pour faire pénitence et obtenir pardon. Clément VIII prétend que Rome est le lieu que Dieu a choisi pour en faire le centre de son Église. Chose absurde. Car il n'est pire lieu sur la terre, et ceux-là seulement l'ignorent qui veulent bien l'ignorer. Il est vrai que l'ignorance est d'obligation. « Il n'est pas étonnant que ce saint Père et ses laquais défendent si strictement de lire l'Écriture sainte. Ils peuvent ainsi prendre toute licence pour commander au peuple selon leurs caprices, et lui faire croire que le noir est blanc et le mensonge vérité. » On dit en Espagne : « Je crois en Dieu à pieds joints », — *Creo en Dios á pies juntillos*. Belle profession de foi : autant vaudrait se crever les yeux afin d'y voir plus clair. Quant à ceux qui savent ce qu'est Rome, ce qui s'y passe, comment elle est régie et gouvernée, ceux-là diront qu'elle est non-seulement l'école de l'épicuréisme, mais encore de l'athéisme, où l'on fait mépris de Dieu et de sa sainte parole, le repaire, le refuge et l'asile de toute iniquité et de toute abomination. Pour ce qui est des vices, et des plus honteux, Rome moderne n'a rien à envier à l'ancienne. Ce n'est donc pas à Rome qu'il faut chercher la foi des premiers chrétiens de Rome; car cette foi est irrévocablement morte et enterrée. On allègue en faveur de sa primauté les persécutions et le sang des martyrs. Mais si le sang répandu à Jérusalem ne lui a servi de rien, comment servirait-il à Rome? Et y a-t-il à Rome les mêmes souvenirs qui sont à Jérusalem? On parle de centre, de tête, d'unité : des mots, et rien de plus. Qu'on étudie les origines de l'autorité pontificale, la suite et les développements de la papauté, et qu'on nous montre l'unité, au milieu de tant de schismes! Les Juifs avaient leur jubilé; il fut institué sur le commandement exprès de Dieu. Mais où le Pape a-t-il vu que Jésus-Christ ait institué un nouveau jubilé? Ni l'Écriture n'en dit mot, ni les docteurs de l'Église. Le Pape ne peut donc s'autoriser ni de l'exemple de Dieu ni de celui des apôtres : il agit au nom de Satan, père du mensonge, lequel avec son astuce et sa malice accoutumée, a profané, usurpé cette autorité de remettre ou de

retenir les péchés, autorité que Dieu lui-même donna à son Église en la personne des vrais et fidèles pasteurs, tandis que le Pape l'accorde à des hommes qui n'ont aucune vocation dans l'Église; de sorte qu'ils font commerce et marchandise de la grâce et de la miséricorde de Dieu, et même de sa justice. Ils en usent comme des courroies de l'étrier, allongeant ou raccourcissant, suivant les entraînements de leurs passions maudites : ambition, avarice, faveur, défaveur, amitié ou haine. En vérité, pauvres catholiques romains, point n'est besoin de vous donner tant de peine, ni d'aller perdre à Rome quinze jours ou un mois, pour visiter des basiliques, en attendant que le signe de la main d'un homme, que vous appelez bénédiction, vous obtienne, à votre gré, pleine et entière rémission de vos fautes petites ou grandes.

Tout ce qu'il y a à faire, et c'est chose facile en tous lieux, c'est de prier, selon que l'enseigne la parole, un seul Dieu, au nom de Jésus-Christ. Elle nous exhorte, cette parole, à marcher dignement et en conscience, tous les jours de notre vie, dans la vocation où nous sommes appelés, à vivre saintement, selon la justice, à travailler de tout cœur, à ne rien faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fût fait. Il n'est point nécessaire d'atteindre la centième année du jubilé de Rome pour amender notre vie, corriger nos vices, nous disposer à bien faire, pour écouter attentivement la parole de Dieu, contenue en la sainte Écriture, exercer la charité, rendre honneur à qui de droit, tribut à qui de droit, prier Dieu les uns pour les autres, et expressément pour les rois, princes, et autres autorités établies. Tels sont les exercices nécessaires aux fidèles, et en tous temps. Il faut que ceux qui cultivent la vigne du Seigneur travaillent, à l'exemple du maître, les douze heures du jour, sans attendre la nuit. — La conclusion de tout cela, c'est que pour se conformer aux préceptes de l'Évangile, il faut s'y tenir, sans faire aucun cas des pratiques et cérémonies prescrites par le Pape, lequel a inventé le jubilé comme il a inventé le purgatoire.

C'est la morale du livre. Valera s'efforçait dans tous ses écrits de démontrer une chose évidente, à savoir, que la meilleure religion est celle qui ne coûte pas un sou aux fidèles : il est sur ce chapitre aussi inflexible que pourrait l'être un économiste libre penseur. Point de commerce des choses spirituelles, point de ventes ni d'achats, mais seulement des vertus et des bonnes œuvres. Voilà pourquoi les inquisiteurs auraient souhaité de pouvoir le brûler à petit feu. Ne le pouvant, ils s'en consolaient ou s'en vengeaient en le surnommant « l'hérétique espagnol ».

Heureuse l'Espagne, si les hérésies de Valera eussent prévalu! Ce généreux esprit ne désirait que le bien de son pays, la rénovation morale, la régénération des sentiments et des idées de tout un peuple, dont la grandeur s'affaissait visiblement.

VI.

Un dernier écrit témoigne de son ardente sollicitude pour les souffrances de ses compatriotes. C'est un traité pour confirmer dans la foi chrétienne les captifs de Barbarie. Ce n'est pas une simple épître de consolation, comme celle du docteur Juan Perez, mais une exposition substantielle des principaux dogmes de la foi évangélique[1]. Ce petit livre éclaire d'une vive lumière une des pages les moins connues de l'histoire d'Espagne au seizième siècle : la captivité des chrétiens chez les Maures. Ceux-ci avaient largement pris leur revanche de leur défaite de Grenade.

Sous Charles-Quint, sous Philippe II, la côte septentrionale de l'Afrique était littéralement couverte de colonies de pirates : cette population de forbans, sans cesse écumant les mers, faisait trembler ces fiers rois d'Espagne, ambitieux de l'empire du monde. Alger était le centre de la piraterie mauresque : dans cette ville seulement, on comptait plus de cinquante mille captifs chrétiens. L'expédition de Charles-Quint, affreux désastre, redoubla l'insolence des audacieux bandits : à leur tête étaient des hommes intelligents, actifs, intrépides, toujours heureux dans leurs coups de main. En 1535, pendant que Charles-Quint pense anéantir Barberousse à Tunis, celui-ci se moque de lui, le laisse en Afrique, fait voile pour Minorque, entre sans coup férir dans le port, s'empare d'un gros vaisseau portugais, dont il égorge l'équipage, débarque sans obstacle, surprend les pacifiques habitants de l'île, enlève d'assaut leur ville principale, pille, brûle, égorge, et quand tout est fini, il rentre paisiblement à Alger avec six mille captifs et des sommes énormes : et cependant Charles-Quint triomphait à la suite d'une conquête stérile. Barberousse, plus puissant que jamais, allait saccager la Calabre, s'emparait d'Otrante, prenait femme à Gaëte (une Espagnole, qui rachetait ainsi la liberté de son père, don Diego Gaitan el Castellano), dévastait à son aise les environs de Nice, et se

[1] « Tratado para confirmar los pobres cativos de Berberia, en la católica i antigua fe i relijion cristiana, i para los consolar, con la palabra de Dios, en las aflicciones que padezen por el Evanjelio de Jesu Cristo. — En casa de Pedro Shorto. Año de 1594. »

retirait enfin à Castilnovo, où il égorgeait en un jour quatre mille soldats espagnols, une garnison de vétérans. Dès 1531, il avait hardiment enlevé six mille soldats espagnols à l'amiral André Doria, et tranquillement s'était réfugié à Majorque.

Le mal empira sous Philippe II. Un historien de ce temps-là, un prêtre, s'écrie à ce propos : « N'est-ce pas une honte pour des chrétiens, et une honte immense, que tant de rois dépensent leurs trésors avec profusion, qu'ils consomment tant de richesses en choses profanes, et que, pour aller au secours d'un chrétien captif, ils se montrent si revêches, si durs, si avares, si chiches? Quel est donc leur aveuglement? Ne voient-ils pas que rien n'obligerait si fort le monde à les considérer avec amour et admiration, que s'ils faisaient entrer en Espagne une procession de captifs? » Les rois catholiques avaient bien un pied en Afrique, mais jamais leur politique ne parut se soucier de cette petite colonie héroïque du fort de l'Ilette (la Isleta de Argel); elle succomba en 1530, sous les attaques multipliées des corsaires algériens; et dans cette défaite s'ensevelit avec grandeur un valeureux chevalier de Castille, Martin de Vargas, à la tête d'une poignée de braves.

Ainsi, c'était bien pour les chrétiens esclaves en Barbarie que fut composé le traité de Valera : le titre n'est point une allégorie; la réalité était trop forte. Les captifs gémissaient sans consolation, la plupart sans espoir; les riches seuls pouvaient payer rançon. D'autres, il est vrai, se rachetaient par l'apostasie; les renégats étaient nombreux. Il appartenait à la religion d'empêcher les apostasies et de soutenir le courage des faibles. Les pratiques du culte ne pouvaient rien, et d'ailleurs elles étaient impossibles dans la captivité; c'était par l'enseignement vraiment religieux, purement spiritualiste de l'Évangile, qu'il fallait procéder. Valera le savait; il avait des informations qui lui venaient d'Alger même, où se trouvaient apparemment quelques-uns de ses coreligionnaires. Des faits certains attestent que des fugitifs, échappés à la persécution du saint-office, pris en mer, étaient captifs à Alger. Valera dit, en donnant certains détails, qu'il les tenait de source certaine, qu'il était instruit verbalement et par lettre : *Que lo sabia por nueva certizima asi de palabra como por carta.* De quoi pouvaient s'entretenir les captifs, si ce n'est de liberté, de patrie, de religion? La foi et l'espérance les soutenaient, les faisaient vivre. Qu'on lise plutôt dans Cervantes l'admirable histoire du captif, si critiquée et si peu comprise.

Valera offre aux captifs les consolations qui sont dans la foi. « A tous

les pauvres captifs de Barbarie, qui souffrent pour l'Évangile de Jésus-Christ, salut dans le Seigneur. » Le consolateur est unique, c'est Jésus-Christ, et sur lui seul il faut compter, en lui seul mettre sa confiance. La superstition n'élève pas l'âme à Dieu; elle la nourrit d'illusions grossières et lui fait espérer des miracles à toute heure, comme si la miséricorde de Dieu et son inépuisable charité n'étaient pas un miracle constant. Ces rêveries superstitieuses engendrent mille erreurs, et tiennent l'âme affligée loin de la vraie source de consolation. Partout où la réforme de l'Église a commencé d'être prêchée dans ces derniers temps, tous ces faux miracles et illusions du démon ont cessé : preuve certaine que la foi sincère chasse la superstition. La vraie religion chrétienne apprend que Dieu seul doit être invoqué, non par des pratiques mesquines, des faux miracles, des apparitions feintes et autres illusions du démon, entretenues par l'idolâtrie, mais en esprit et en vérité, et non ici ou là, mais en tout lieu. Car il n'est pas le Dieu d'une seule nation, mais du monde entier, de toute son Église dite catholique ou universelle, à cause qu'elle n'est point renfermée en un lieu particulier, mais au contraire répandue dans tout l'univers. Tout cela a été exposé, expliqué, développé dans le traité du Pape, « que Dieu a pris pour instrument, afin que, connaissant les abus et les superstitions de la papauté, vous fussiez de vrais chrétiens ». Il n'y a qu'un moyen, un seul, de connaître la volonté de Dieu, c'est de lire et de relire les écrits où il l'a consignée, et dont le Pape défend la lecture pour d'excellentes raisons; car l'échafaudage de superstitions qu'il a élevé avec tant de peine croulerait et tomberait en ruines, si la doctrine de l'Évangile était généralement répandue dans sa pureté. C'est dans l'Écriture qu'il faut puiser consolation et courage. A défaut de l'Écriture, lisez du moins ce résumé que je vous offre de la première Épître de saint Pierre, adressée aux étrangers répandus dans le Pont : c'est à son exemple que j'écris aux étrangers qui sont captifs chez les Maures, *A los estranjeros que estan cativos en tierra de Moros.* Vos souffrances n'égalent pas celles des martyrs, qui, dans ces derniers temps, ont rendu en Espagne témoignage de leur foi : mais vous êtes au milieu de vos ennemis les infidèles, entourés de Juifs et de Maures, sans cesse entre la tentation et la menace, et il faut que vous sachiez échapper à la tentation, braver la menace; que vous sachiez en quoi consiste cette foi que vous professez, quels sont ses fondements, comment vous devez réfuter Maures et Juifs. Ceux-ci sont dangereux à cause de la connaissance qu'ils ont des Écritures; mais ils ne savent rien de l'Évangile, où se trouve ce qu'ils rejettent, la mission, la passion, la divinité

du Messie, la doctrine de la justification par la foi, du salut par la grâce, la pure doctrine de saint Paul, telle que l'ont exposée les premiers docteurs et Pères de l'Église. »

Quant aux mahométans, leur religion se compose de lambeaux mal cousus, empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament. On ne peut argumenter avec eux, puisqu'ils n'admettent point l'Écriture. Ils ne raisonnent pas; ils n'ont qu'une manière de disputer, expéditive et sanglante, le fer et le feu. *La manera de disputar que les plaze i de que usan, es las armas, fuego i sangre, i no razones.* De même les inquisiteurs. Ainsi votre refuge est en Dieu seul, vos armes dans sa parole. Que Dieu donc continue l'œuvre commencée en vous; avant tout, songez à persévérer dans le bien, à maintenir votre foi non corrompue. Qui sait si votre exemple ne servira pas à la conversion de vos maîtres? Des faits semblables nous sont offerts dans l'histoire ecclésiastique. Travaillez à cette conversion par votre conduite; elle sera irréprochable si elle est chrétienne. « Agréez, mes frères bien-aimés dans le Seigneur, la bonne volonté que j'ai de vous être utile, de vous faire quelque bien; j'ai fait selon mon pouvoir, comptant pour le reste sur la bonté du Seigneur. Priez le Père de miséricorde pour son Église sainte, catholique et apostolique, qu'il la garde et la conserve contre la tyrannie des décrétales du Pape, du Talmud des Juifs et du Koran de Mahomet. Priez pour notre Espagne et surtout pour le Roi, et pour tous ceux qui tiennent le gouvernail de l'État, que Dieu leur fasse la grâce de lire et méditer la sainte Écriture, sans la connaissance de laquelle il est impossible qu'eux-mêmes ils fassent leur devoir, ni que les sujets soient bien gouvernés dans la vraie crainte de Dieu; priez aussi pour moi. Je suis certain que Dieu entend les prières des captifs, les soupirs et les gémissements des affligés, quand ils l'invoquent avec foi et sans doute aucun. Car celui qui doute, dit saint Jacques, est comme la vague de la mer qui va çà et là, poussée par le vent. Pour moi, je me souviens de vous dans mes prières, suppliant le Père des miséricordes qu'il accroisse en vous la foi, qu'il vous donne patience dans vos afflictions et votre captivité, qu'il vous rende fermes dans la confession de son nom, afin que le jour où le Seigneur viendra juger les vivants et les morts, vous trouvant tels qu'ils vous aura faits, il vous dise : Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. Gloire et honneur à jamais à Celui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne éternellement. »

En 1596, Valera avait publié à Londres une édition du Nouveau

Testament, traduit en espagnol; en 1597, il publia sa traduction espagnole de l'Institution chrétienne de Calvin; en 1599, un manifeste contre l'Église catholique, intitulé « le Catholique réformé », un avertissement aux catholiques romains; il avait aussi fait imprimer un catéchisme de la réligion évangélique. Enfin, en 1602, à l'âge de soixante-dix ans, il donna à Amsterdam une belle et excellente édition de la grande Bible espagnole, de son compatriote et ancien ami Casiodoro de Reyna, avec des améliorations notables et une savante introduction. Cette traduction fut insérée dans la Bible polyglotte de Hutter.

A cette époque, Cypriano de Valera était cassé, presque aveugle et dans l'indigence, ou du moins il n'était pas heureux; on peut en juger par la lettre de recommandation que lui donna Jacques Arminius, quand il quitta Amsterdam pour aller à Leyde faire hommage de la nouvelle édition de la Bible espagnole au comte Maurice de Nassau. Valera se préparait à s'embarquer pour l'Angleterre, et il est probable qu'il comptait sur quelque secours d'argent pour entreprendre ce voyage. « J'ai fait pour lui ce que j'ai pu, dit son protecteur; et en vérité il mérite bien de passer le peu de temps qu'il lui reste à vivre le moins malaisément qu'il se pourra. » La lettre d'Arminius à Jean Wittenbogaert, théologien à Leyde, est du mois de novembre 1602.

Cypriano de Valera est le dernier représentant de la réforme militante, le dernier des grands réformateurs espagnols. Avec lui s'éteint la forte génération de ces hommes intrépides qui, échappés au bûcher du saint-office, allèrent protester dans les pays affranchis, « en tierra de libertad », achetant fort cher la liberté de conscience, vivant dans l'exil et dans la pauvreté, « en nuestro destierro y pobreza », dit l'un des plus illustres. Exilés, ils se souvinrent de la patrie, et de tout leur pouvoir ils travaillèrent à son service. En vain. Leur souvenir se conserve à peine en Espagne à la mort de Philippe II, vers les dernières années du seizième siècle; il s'efface sans retour sous Philippe III. Trois monarques imbéciles remplissent le siècle suivant; la nation, annihilée, abêtie par un régime tout mécanique, semble devoir se consumer dans le marasme avec la dynastie malsaine qui lui a inoculé son virus. Elle se reprend péniblement à la vie vers le milieu du dix-huitième siècle; mais la convalescence est longue, elle dure encore à l'heure présente, et la santé ne reviendra définitivement que le jour où l'Espagne, affranchie d'une tradition funeste, rentrera dans les conditions normales de l'existence, et renoncera aux palliatifs pour tenter hardiment les remèdes héroïques. — En attendant qu'il vienne,

ce jour tant désiré, il est bon que l'Espagne donne un souvenir reconnaissant aux hommes qui se dévouèrent à sa régénération morale en des temps malheureux, et qu'elle puise des enseignements utiles dans leur conduite et dans leurs écrits. Ce n'est pas sans raison que les éditeurs de la Bibliothèque protestante, dont nous avons donné une idée sommaire à nos lecteurs, ont écrit sur chacun des volumes de la collection : Para bien de España. Quand les peuples se réveillent d'un long sommeil, le moment est propice pour leur rappeler les exemples qui peuvent et doivent les engager à bien faire.

J. M. Guardia.

LES NORTHMANS

ET

LEURS ÉTABLISSEMENTS EN EUROPE[1].

Il existe une grande analogie entre la vie des peuples et celle des individus : les uns comme les autres ont une période de développement suivie d'une période de décadence; et pour l'histoire leur mérite se mesure au rôle qu'ils ont joué dans le monde, à l'influence morale et intellectuelle qu'ils ont exercée et à la durée plus ou moins longue de ce qu'ils ont fondé.

C'est sous ce point de vue que je me propose de peindre un peuple à qui il a été donné, comme à peu d'autres, non-seulement de se développer dans toute la plénitude de ses forces, mais aussi d'influer à une même époque sur les destinées des nations les plus diverses, et de leur imprimer de nouvelles formes politiques tout en se conformant lui-même, pour le reste, à leur développement naturel.

Examinons d'abord le passé et le caractère de ce peuple.

Nous parlons ici des anciennes tribus germaniques dont les descendants occupent aujourd'hui les pays et les îles dépendants des trois États du Nord ainsi que les côtes de la Finlande. Comme ces tribus étaient les plus éloignées des siéges de l'ancienne civilisation, elles entrèrent aussi les dernières dans le domaine de l'histoire. Les peuples de l'antiquité n'eurent d'elles qu'une vague connaissance, et elles ne prirent aucune part aux grandes expéditions des autres nations germaniques qui firent périr l'empire romain et commencèrent une ère

[1] Discours prononcé le 17 mars 1860 par M. Max Büdinger dans le salon des États à Vienne.

nouvelle. Mais les exploits de leurs frères du Midi exercèrent une grande influence sur les hommes du Nord. Les chants qui célébraient les héros des Burgondes et des Goths retentirent à leurs oreilles; et beaucoup d'anciennes traditions allemandes, qui autrement seraient perdues pour nous, ont été conservées sous la forme qu'elles prirent dans le Nord.

Tandis que les tribus allemandes, qui venaient d'hériter de la succession des Romains, abandonnaient une partie de leurs anciennes coutumes en opérant la transformation des Italiens, des Gaulois et des Ibères, les peuples du nord de la Germanie étaient demeurés fidèles à la vie de tribus et de cantons isolés qu'avaient menée leurs frères du Midi avant leur rencontre avec les Romains. Ils avaient conservé l'organisation guerrière qu'ils avaient en prenant possession du pays, et la division en tribus ou *fylks*. Placée entre la mer qui pénètre par des baies sans nombre dans le pays et les montagnes couvertes de glaces qui en remplissent l'intérieur, au milieu des forêts qu'elle défrichait, ou dans les vallées fertiles, chaque fylk isolée, sous des chefs indépendants, était encore, pour ainsi dire, dans l'incubation d'une civilisation plus haute.

C'est par le côté occidental de la presqu'île scandinave qu'une partie de ces tribus s'avança vers le Nord. Leur pays en garda le nom de *Norvége* (*chemin du Nord*); ils s'appelèrent eux-mêmes *hommes du Nord* (*Northmans*). Dans la partie orientale de la presqu'île, les fylks des Suédois se répandirent au delà des bords fertiles du lac Mélar à l'ouest, et sur les vastes plaines du littoral au sud. Ces tribus, unies entre elles par le sentiment puissant d'une même origine, fondèrent de bonne heure à Upsal un sanctuaire et un royaume communs. Devant la civilisation croissante et envahissante de ces peuples, les Finnois nomades, vêtus de peaux et croyant au sombre pouvoir de la magie, se retirèrent avec leurs troupeaux de rennes dans les montagnes de l'intérieur ou plus loin vers le Nord. Ceux qui ne les y suivirent pas durent payer à leurs fiers voisins un tribut de poissons, de pelleteries ou de ces cordages qu'ils savaient si bien fabriquer avec la peau des chiens marins.

Cependant les Finnois furent moins opprimés dans la presqu'île scandinave que dans les régions orientales, sur les bords du golfe de Finlande, où vinrent s'établir également d'autres tribus germaniques du Nord. Que de fois les traditions religieuses représentent Thor armé de sa hache guerrière, loin de la résidence des autres dieux, occupé à tuer des monstres du côté de l'est!

C'est dans ces régions qu'en combattant et opprimant des tribus finnoises, lettoniennes et slaves, il se forma un empire de l'Est (*Ostreich*) ou un chemin de l'Est (*Ostweg*) qui, sous le roi Sigurd Ring, au commencement du huitième siècle, exerça une influence décisive sur les destinées du Nord.

Du côté de Sigurd se tenaient des Suédois et des Northmans, dans les plaines près de la baie de Braa où se livra la grande bataille de Braavalla, à la suite de laquelle les vrais peuples germaniques du Nord soumirent toutes les tribus congénères qui vivaient au sud de la Suède, dans les îles du Danemark et dans le Jutland, et s'emparèrent de la domination exclusive du pays comprenant les États actuels du Nord.

Ce furent des Danois qui, partis de leur sol natal de Schonen et alliés aux hommes du Nord, se répandirent dans le Sud. Non-seulement ils devinrent ainsi les héritiers de ces Germains qui, sortis de la presqu'île du Jutland, avaient colonisé la Grande-Bretagne, mais en avançant au Sud jusqu'à l'Eider, ils rencontrèrent aussi la puissance des Francs.

A la même époque où la bataille de Braavalla amena ce grand changement dans le Nord, une autre confédération de tribus germaniques, placée sous le pouvoir des Francs, était parvenue par plusieurs victoires à sauver sa propre indépendance, à s'assurer la succession de Rome et à défendre la civilisation de l'Occident contre les Arabes qu'ils refoulèrent au delà des Pyrénées. Le vainqueur des Arabes, et après lui son fils et surtout son petit-fils Charlemagne, parvinrent à réunir en un seul corps d'État chrétien toutes les tribus allemandes et romanes du continent. Mais la résistance que la seule tribu allemande encore libre, celle des Saxons, opposa à cette œuvre de toute la vie de Charlemagne, trouva son dernier appui dans ces mêmes Germains du Nord qui s'étaient avancés jusqu'à l'Eider. Leur roi Gottfried osa attaquer le grand souverain de l'empire l'Occident. En 808 il s'avança jusqu'à l'Elbe, et fit assassiner l'allié de Charlemagne, le prince des Abdorites, dont il subjugua le peuple. Deux cents de ses vaisseaux parurent sur les côtes de la Frise, et y frappèrent un tribut. Du haut de son château d'Aix-la-Chapelle, le vieil empereur entendit le chef des Northmans déclarer qu'il reviendrait à la tête d'une grande armée, et, suivant la remarque d'un écrivain de ce temps, « Gottfried était homme à tenter une pareille entreprise ». Mais il mourut avant d'engager une bataille décisive, et son successeur fit la paix. Gottfried fut le seul adversaire que Charlemagne ne put soumettre; c'est avec

lui qu'ont commencé les agressions audacieuses des peuples du Nord contre les vastes domaines du royaume franc. Mais comme dans la puissance de Gottfried l'élément norvégien prédominait, le nom de *Northmans* devint chez les Francs le nom générique des Germains du Nord.

Avant d'entrer dans ce grand mouvement, qui dura plus de deux siècles, et changea la forme d'une partie de l'Europe, nous allons essayer de nous représenter l'existence intérieure et extérieure des peuples northmans au moment où ils commencent à jouer un rôle historique.

L'État se composait chez eux de trois classes, les princes, les paysans libres et les hommes non libres. Ces derniers étaient tenus dans une soumission étroite, mais qui n'avait rien de dur.

Une ancienne chanson nous peint ainsi l'origine et le caractère de ces trois classes :

Les hommes non libres, d'un aspect étrange et laid, ne brillent ni par la pensée ni par l'activité; ils ont le teint foncé, les doigts gros, l'air hideux, le dos courbé. Décrivant ensuite l'homme libre, à la barbe claire, au front ouvert, aux vêtements serrés, la chanson dit qu'il dompte les taureaux, fabrique les charrues et construit les maisons. A côté de l'homme libre on voit la ménagère occupée à filer, en simple costume, une coiffe sur la tête, un collier au cou, un fichu sur la poitrine. Enfin, la chanson peint les hommes de la condition la plus élevée : les *jarls*. Ceux-ci apprennent de bonne heure à lancer des javelots, à monter à cheval, à passer le Sund à la nage. Plus tard, ils distribuent à leurs fidèles serviteurs des joyaux d'or et des chevaux rapides. Le jarl a le teint clair, les cheveux blonds et « les yeux perçants comme ceux du serpent ». Car c'est aux yeux surtout qu'on reconnaît l'homme de haute naissance :

« Tu as les yeux d'un homme noble, » dit un prince qui découvre l'étranger distingué caché sous un pauvre costume.

Les deux classes supérieures, qui forment l'État, ne constituent pas deux castes distinctes. Sans avoir à craindre le moindre blâme, le jarl peut choisir pour compagne la fille d'une ancienne famille de paysans; car en dernier ressort la décision des affaires de l'État dépend exclusivement de ceux-ci. En Suède, il fallut un décret de deux assemblées des paysans avant que les premiers missionnaires chrétiens fussent autorisés à y exercer leur ministère.

« Je suis aussi peu ton serviteur que tu n'es le mien, » dit un paysan

à un roi mécontent de la manière dont il avait été traité dans sa ferme. « C'est la volonté du roi, dit le jarl Sigurd aux paysans, au nom du roi Haken le Bon, d'agir de concert avec vous et de ne jamais cesser d'être de vos amis. »

Combien de fois, à l'occasion d'une disette, les hommes du Nord ne sacrifièrent-ils pas leurs rois comme coupables de ce malheur! Combien de rois les mécontents ne brûlèrent-ils pas dans leurs maisons! — Car quelque grand que fût le goût de l'ordre et de la tranquillité publique, au point que les dieux du Nord n'osaient même pas tuer leur ennemi dans un asile de paix, il fallait bien que les passions de ce peuple énergique se fissent jour de quelque façon.

Excepté le reproche de lâcheté, il est à peine une accusation plus grave que celle de ne pas avoir vengé un parent ou un frère d'armes. On cite des hommes qui ont mieux aimé mourir que d'abjurer leur vengeance, et on en vit un poursuivre l'ennemi de sa maison jusqu'à Constantinople et le tuer dans cette ville. Ce n'était pas non plus un mince reproche que celui de n'avoir encore atteint personne de ses armes. Rien ne marquait mieux cette tendance belliqueuse que l'usage des enfants d'exclure de leurs jeux ceux de leurs camarades qui n'avaient pas répandu au moins le sang d'un animal. Un homme que l'on conduisait au supplice ne fit que cette seule remarque : « Je vais donc savoir si, en recevant le coup de mort, on a encore la conscience de son être. » On peut dès lors se figurer ce qu'était pour ces peuples la mort sur le champ de bataille!

On méconnaîtrait pourtant le caractère du Northman si l'on croyait que, semblable au mahométan fanatique, il regardait la mort dans le combat comme une heureuse délivrance. La religion plus austère du Nord s'y opposait. Personne n'y était sûr du sort qui l'attendait au delà de la tombe. Celui qui mourait de maladie ou de vieillesse devait, il est vrai, renoncer entièrement aux joies du palais d'Odin, le dieu des batailles. Mais, d'un côté, Odin n'appelait à lui que les plus braves parmi les guerriers, et, de l'autre, chacun d'eux savait qu'après son entrée au paradis il allait recommencer à combattre comme auxiliaire des dieux. Car ces dieux du Nord n'étaient pas comme ceux du Midi, qui, tout en s'occupant des destinées de l'humanité, trônaient au-dessus des mortels dans un éternel repos. Les Northmans n'avaient pas de Pallas pour guider le héros errant, ni de Jupiter pour sauver la ville assiégée, ni de divinité pour défendre l'inviolabilité d'un asile. Leurs dieux habitaient une citadelle entourée de fortes murailles, et dont les portes étaient gardées contre les agressions perpétuelles des géants,

leurs anciens ennemis. C'était pour se préparer au terrible combat qui devait éclater à la fin du monde terrestre que s'exerçaient tous les jours les guerriers appelés par Odin dans la demeure céleste. Chacun de ces braves renforçait l'armée des dieux, et c'est pourquoi sur la terre il n'oubliait jamais sa position à leur égard. Le Northman le plus pieux ne regardait que comme un ami (presqu'un égal) le dieu qui avait reçu de lui de nombreux sacrifices. Un pays à qui un dieu avait rendu des services signalés le considérait comme un protecteur, comme un patron. C'est ainsi que la Suède honorait Frey, et la Norvége Thor qui l'avait purgée des géants. Mais dans le Nord il n'était pas comme ailleurs question d'une humble résignation en face des dieux. Généralement, les temples et les images des dieux d'un pays ennemi étaient détruits et brûlés comme ses alliés; et sans crainte plus d'un brave avoue qu'il ne croit à rien qu'à lui-même, à sa force et à sa fortune. Une seule croyance impose un respect timide aux plus farouches esprits, c'est la croyance à une destinée fatale et insurmontable, laissée à la merci des *Nornes*, qui font les lois, choisissent les victimes, et annoncent leur sort aux enfants des hommes. Sauf ce point, on peut dire que les idées surnaturelles ont exercé en général moins d'influence sur les Northmans que sur aucun des peuples civilisés dont parle l'histoire.

En effet, en aucun temps de l'époque historique, la poésie ne servit à vivifier chez eux l'esprit religieux. Les chants épiques qui, avec l'accompagnement des harpes et sous des formes consacrées, célébraient la vie des dieux et des héros, furent remplacés depuis la bataille de Braavalla par une poésie froide, sans chant et sans musique, et exclusivement propre à agir sur l'intelligence; car les guerriers qui, comme scaldes[1], chantaient alors les rois et les peuples, ne parvenaient que par les images les plus artificielles et les fictions les plus énigmatiques à fixer l'attention de ces auditeurs qui passaient toute leur vie à forger des plans dangereux. Comme cette poésie s'écartait de la réalité et de ses pénibles luttes, elle constituait par cela même la plus forte distraction que connût le Northman. C'est entouré de ses scaldes que plus d'un roi du Nord livrait ses combats sur mer, et c'est avec de l'or, des terres et des vaisseaux chargés de butin qu'il savait récompenser le poëte. Plus d'un scalde sut se soustraire à la mort par un hymne en l'honneur d'un roi ennemi.

Comme ces poésies se répandaient promptement et se transmettaient

[1] On devenait scalde par libre vocation.

avec la plus grande fidélité, elles étaient aussi le meilleur moyen pour propager la gloire d'un homme chez ses contemporains et dans la postérité, et le Northman ne mettait rien au-dessus de cette gloire. « Je connais quelque chose qui ne meurt jamais : c'est le jugement sur les morts, » dit une vieille chanson. Mais si l'on demande quelle base morale avait, en dehors de cette ambition, une vie où une froide intrépidité prédominait d'une manière absolue, nous répondrons : C'est sur la fidélité que reposent tous les rapports de société scandinave. Les assassins et les parjures sont les seuls que la mythologie du Nord place dans le fleuve empoisonné de l'enfer.

« Ils n'aiment pas à donner leur parole, dit un écrivain franc, mais une fois qu'ils l'ont donnée, ils n'y manquent pas facilement. » De même que l'idée de famille, — et le Northman n'apprécie d'autre amour que l'amour conjugal, — l'État repose avant tout sur l'idée de la fidélité. Si l'on considère aussi combien le caractère northman est plein de l'esprit d'aventure, — il n'y a pas jusqu'au gigantesque loup gris de la fable, l'ennemi des dieux, qui ne songe à tenter un coup hardi pour se rendre célèbre, — et de plus, que l'éducation d'un homme ne passait pas pour achevée tant qu'il n'avait pas quitté quelque temps la patrie, on conçoit combien il était facile de trouver des compagnons quand retentissait le bruit d'une expédition dans les pays lointains. Partir pour une excursion dans les baies, pour un *viking*, tel était le titre innocent sous lequel chacun comprenait qu'il s'agissait de piraterie.

De même que ces bandes de Vikingiens se réunissaient pour des courses en mer, d'autres bandes, sous le nom de confédérés ou Varingiens, se dirigeaient vers les vastes plaines et les fleuves de l'est de l'Europe. Ces bandes ne sauraient mieux se comparer qu'aux compagnies de lansquenets allemands des quinzième et seizième siècles. Les fils du Nord exerçaient comme les lansquenets un métier permis et estimé, où l'on recherchait autant le butin que la gloire. Ainsi que les lansquenets se louèrent souvent indifféremment à l'empereur d'Allemagne, ou à la France ou à l'Espagne, le Vikingien se mettait à la solde de l'Angleterre, et le Varingien entrait au service de Byzance. Après quelques-unes de ces courses militaires, on voit de ces guerriers northmans et allemands revenir vivre chez eux en hommes riches et paisibles. Mais c'est à ce terme de l'entreprise pour l'individu que s'arrête la similitude entre les uns et les autres. En effet, les lansquenets servaient tous sans exception, et souvent à leur insu, des intérêts politiques généraux, mais les aventuriers du Nord ne suivaient que les

impulsions violentes de leurs chefs et leurs propres instincts. Plusieurs des plus fameux chefs de lansquenets étaient sortis de la classe des bourgeois ou des paysans, et aucun d'eux ne se croyait interdit d'arriver à ce haut rang; dans le Nord, au contraire, à la tête de ces troupes formées de paysans libres, il n'y avait que des chefs d'origine princière. Aussitôt que ceux-ci avaient réuni une bande autour d'eux, ils prenaient le titre de rois, surtout de rois de mer quand ils partaient pour des expéditions maritimes. Aussi un ancien historien northman fait-il dire à un de ses héros : « Le guerre appartient aux hommes de haute naissance; les races les plus illustres livrent le combat[1]. »

On parle, il est vrai, d'un chef vikingien arrivé au rang suprême, bien qu'il n'eût pas un nom noble[2]; mais c'est une exception rare. Une troupe de Vikingiens qui n'avait pas de chef de haute extraction passait dans l'opinion publique pour une bande de brigands. Que de fois le roi Harald à la belle chevelure entreprit-il des expéditions pour combattre les Vikingiens de ce genre établis dans les eaux d'Écosse! ceux qui tombaient dans ses mains étaient sans merci voués à la mort. On rapporte du roi Helgi, appelé Oleg par les Slaves d'Orient, comment il agit avec deux hommes de la suite de son prédécesseur qui s'étaient emparés d'une ville importante. Il les attira près de lui et leur dit : « Vous n'êtes pas rois ni de race princière; moi, je suis roi. » Et aussitôt il les fit tuer, sans autre forme de procès.

D'après ce qui précède, on ne sera pas surpris de voir bientôt les mers du Nord couvertes par les descendants des chefs northmans et de leurs bandes. Rien n'égale la dure existence de ces rois de terre et de mer. « Celui-là, est-il dit dans un vieux récit, croyait seul mériter le nom de roi de mer qui ne dormait jamais sous des poutres noircies par la fumée et qui ne vidait jamais sa corne à boire près d'un foyer domestique. »

On raconte d'un roi varingien qu'il allait à la guerre sans bagage et même sans marmite de campagne. Il coupait sa viande en petits morceaux, qu'il faisait griller sur des charbons; la housse de son cheval lui servait de matelas et sa selle d'oreiller. Habitués à la mer dès leur plus tendre enfance, des fils de rois, à peine âgés de douze ans, ont souvent ainsi commencé la carrière de la gloire avec un ou deux vaisseaux. « Le coursier des vagues à l'encolure écumante », comme le scalde appelle le vaisseau, est un objet d'amour et de sollicitude pour

[1] *Saxo Grammaticus.*
[2] *Harald Grafelld.*

le Northman; il le compare aux animaux agiles et ardents de la plaine et de la forêt, il lui donne leurs noms. Nulle part aussi le principe de son existence politique, le calcul intéressé, et en même temps la fidélité et l'honneur de sa rude nature ne se manifestent mieux que sur la carène chancelante. La course du viking devient souvent une entreprise industrielle, et l'impétueux Northman passe l'hiver comme un marchand prudent dans l'asile paisible d'un port. Un exemple montrera combien en général ces expéditions avaient le gain pour objet. Un navire vikingien chargé d'une cargaison de butin menaçait, au milieu d'une tempête, de sombrer près de la côte. Il fallait l'alléger; mais ce ne fut pas le butin qu'on jeta à la mer : ce fut l'équipage qui sauta dans les flots, obligé de se sauver à la nage, tandis que le roi, resté seul, conduisait heureusement le vaisseau avec son chargement dans le port. On voit aussi comment ces hommes étaient prêts à tout risquer pour leur chef; en agissant autrement, ils se seraient condamnés à une honte éternelle.

Ce n'étaient pas seulement les fils cadets des grandes maisons ou les héritiers du prince qui partaient pour les expéditions de viking; peu de souverains du Nord résistaient aux charmes d'une course maritime lointaine d'où ils pussent rapporter des richesses et de la gloire. La passion extraordinaire de ces rois pour la vie de mer et pour ses luttes se montre surtout dans ce qu'on raconte du roi des Suédois Haki. Blessé à mort dans une bataille, il se fait porter sur un navire, qu'il ordonne de remplir de cadavres et d'armes; puis le feu est mis au vaisseau, qui, les voiles déployées, est lancé en pleine mer.

Ce que nous venons de dire suffit pour donner une idée de ces bandes féroces qui, au neuvième siècle, se répandirent sur toute l'Europe, et, d'après la rudesse de leur vie, d'après leurs instincts belliqueux et sanguinaires, on peut se figurer quelle devait être la conduite des Vikingiens et des Varingiens dans les pays étrangers.

Notre intention n'est pas de nous appesantir sur les horreurs qu'ils ont pu commettre; il nous suffit de faire connaître les principales directions de leurs expéditions et leurs rapports avec les habitants des différents pays où ils pénétrèrent. Les Northmans se portèrent dans trois grandes directions : vers les côtes de la France, les îles britanniques et l'est de l'Europe.

C'est sous des noms différents que les Northmans paraissent dans ces divers pays; on les appelle pirates en Gaule, mages ou païens chez les

Arabes d'Espagne, Hommes de l'Est chez les Irlandais, et Danois en Grande-Bretagne. Dans les pays de l'Est, le nom de Varingiens a été assez répandu; mais les Suédois ont été nommés particulièrement d'après celle de leurs tribus qui demeurait sur la côte orientale de la presqu'île scandinave, les *Rodses* ou rameurs (*Ruderer*). Les Finnois, leurs voisins les plus proches, et qui par conséquent subirent les premiers leur joug, changèrent *Rodses* en *Ruossi*, nom sous lequel ils désignent encore aujourd'hui les Suédois. Des Finnois, les Slaves reçurent cette dénomination qu'ils changèrent en *Rusi*, et c'est de là que nous avons fait *Russes*. Ce furent ces mêmes *Russes*, ces Varingiens suédois qui, dans la seconde moitié du neuvième siècle, s'ouvrirent, par les fleuves de l'est de l'Europe, un chemin jusqu'à la mer Noire. En 886, deux cents de leurs vaisseaux descendirent le Dnieper jusqu'à Constantinople, qu'ils pressèrent de très-près. La ville ne se crut sauvée que par un miracle; un savant byzantin les appelle « les Scythes meurtriers ». Plus d'un siècle après, la capitale tremblait encore de la crainte de voir se renouveler ces expéditions.

Les Northmans se tournèrent aussi plus loin vers l'Est. En 914, ils descendirent le Volga sur cinq cents vaisseaux, jusqu'à la mer Caspienne, et parurent à l'est de cette mer, sur le sol de la Perse. « Notre beau pays, dit un poëte persan, les Russes l'ont ravagé; il ne nous est rien resté de tous nos biens; ils sont tombés sur nous comme la grêle. »

Nous aurons à nous demander comment les Northmans parvinrent si promptement à se répandre dans les plaines de l'Est. Cependant leurs bandes s'avançaient en même temps sur tout le rivage occidental de l'Europe, et pénétraient dans l'intérieur des terres.

En 844, au mois de septembre, des vaisseaux northmans remontèrent le Guadalquivir jusqu'à Séville; dans une bataille qui dura trois jours, ces Vikingiens battirent l'armée de l'émir, puis ils saccagèrent la ville et n'épargnèrent pas une âme vivante, ni même les animaux domestiques. Chargés d'un riche butin, ils disparurent de nouveau par mer. Une autre bande de Northmans se montra seize ans plus tard sur les côtes de l'Andalousie et de l'Afrique septentrionale, pilla les îles Baléares et la Sicile; d'autres s'avancèrent le long de la côte orientale d'Italie jusqu'au golfe de la Spezzia, et brûlèrent la ville de Luna.

Mais les expéditions contre l'Espagne et dans la Méditerranée n'eurent lieu qu'exceptionnellement. Le véritable champ de pillage des Vikingiens fut les côtes de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et

de la Gaule. Nous ne nous occuperons d'abord que de ces deux derniers pays, car c'est sous un point de vue particulier qu'il faut envisager l'apparition des Northmans dans les îles britanniques. La plus grande résistance qu'ils trouvèrent d'abord fut sur le sol allemand, c'est-à-dire dans le pays à l'ouest de l'Elbe, car à l'est tout était au pouvoir des Slaves. Grâce à leurs légers voiliers, ils paraissaient à l'improviste sur les rivières du littoral, et surprenaient les villes avant que les milices de la Frise et de la Saxe fussent assemblées; mais, jusqu'en 864, ils ne se retirèrent d'ordinaire qu'avec de grandes pertes. Ce ne fut que quand ils eurent réussi, à la faveur des guerres intestines des Carlovingiens, à s'établir dans la Hollande actuelle, qu'ils se rendirent redoutables aussi dans les pays du centre. Ils remontèrent le Rhin et entrèrent dans la Moselle, brûlèrent Coblence et Trèves, et la basilique royale d'Aix-la-Chapelle servit d'écurie à leurs chevaux. On entendit alors les évêques réunis à Mayence se plaindre que les Northmans, ne respectant ni l'âge ni le sexe, mettaient tout à feu et à sang et pillaient tous les objets précieux. « Dieu a fait traverser aux païens la mer, est-il dit dans un chant allemand de ce temps, pour rappeler aux Francs leurs péchés. »

En 882, l'empereur Charles le Gros leur acheta la paix à un prix si exorbitant, qu'ils purent envoyer dans leur pays deux cents vaisseaux chargés de trésors et d'esclaves. Mais cet état de choses changea avec la bataille de Louvain, que gagna quelques années après un autre Carlovingien, le roi Arnolphe. Celui-ci s'empara du camp fortifié des Vikingiens, et le vainqueur envoya seize étendards dans sa résidence de Ratisbonne. — On entend, il est vrai, encore parler plus tard, et notamment à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle, de nouvelles expéditions des Northmans. Mais elles avaient cessé d'être dangereuses. Il venait de s'élever en Saxe la puissante famille des Liudolfings, contre laquelle vinrent se briser toutes les attaques des Venètes, des Northmans et des Hongrois. Cette glorieuse famille des rois saxons releva et répandit le nom allemand de tous côtés, surtout au delà de l'Elbe, jusqu'à l'Eider et au Schlei.

Repoussés de l'Allemagne, les Northmans se jetèrent avec d'autant plus de fureur sur les îles britanniques et sur la Gaule. Il n'est pas de pays qui, plus que la Gaule, ait eu à souffrir de leurs invasions constantes. Ils pillèrent et incendièrent la plupart de ses grandes villes : Nantes, Bordeaux, Orléans et Toulouse. Combien de prêtres furent immolés par eux en l'honneur du dieu Thor, au pied des autels chrétiens! Un moine, forcé en 863 de fuir devant eux, s'écrie plain-

tivement : « La garde des côtes est abandonnée; personne ne résiste aux innombrables bandes des Northmans. »

En vain les rois francs cherchèrent à acheter la paix de l'ennemi par de honteux tributs. Ils ne s'assuraient même pas le repos pour quelques années, car d'autres bandes de Vikingiens prenaient aussitôt la place de celles qui venaient de partir. Le pis est qu'ils se fortifiaient dans les îles voisines, aux embouchures des fleuves et sur d'autres points à leur convenance, pour y passer l'hiver et renfermer leur butin.

Jamais, depuis l'établissement des Francs dans la Gaule, ce pays n'avait été dans une situation plus misérable qu'à la fin du neuvième et au commencement du dixième siècle. Pendant que les Northmans pillaient le nord et l'ouest de la Gaule, les Arabes ravageaient la côte méridionale et se fixaient dans les Alpes maritimes. Les Basques ibériens au sud-ouest, les Celtes bretons au nord-ouest, avaient reconquis une nouvelle indépendance; plus de soixante grands vassaux cherchaient, dans des luttes acharnées, à rompre les faibles liens qui les attachaient encore à la couronne. Le royaume était entre les mains d'un prince instruit, il est vrai, mais indolent et mou, qui aimait aussi peu à faire la guerre qu'à rendre la justice, et que déjà ses contemporains nommaient Charles le Simple. Les lettres étaient mortes, et les résultats péniblement acquis de la civilisation de tout un siècle semblaient près de leur ruine. Cependant le secours était proche, et un nouvel ordre de choses allait bientôt s'établir dans la Gaule, grâce même en partie aux bandes des Vikingiens.

Mais, avant d'examiner ces nouveaux événements, et de parler de l'État que les Northmans fondèrent dans la Gaule, il est nécessaire de considérer leurs établissements sous d'autres points de vue.

Nous ne nous arrêterons pas aux autres établissements militaires fondés par les Vikingiens dans le but d'étendre le cercle de leurs expéditions, car ces stations, comme aussi le petit État militaire de Jomsbourg à l'embouchure de l'Oder, n'eurent qu'une existence éphémère. Examinons plutôt un État où règne la paix, et qui soit issu de la libre initiative des paysans norvégiens. Jusque dans la seconde moitié du neuvième siècle, leur liberté consistait dans les conditions décrites plus haut. Mais tout à coup il s'éveilla dans le peuple norvégien un désir analogue à celui que satisfaisait à la même époque Gorm, le fondateur du royaume de Danemark, — le désir de voir toute la nation réunie en un seul corps d'État. Harald à la belle chevelure, qui ne

possédait d'abord, à titre héréditaire, que quelques fylks dans la partie sud-est de la Norvége actuelle, Harald accomplit cette grande œuvre après de longues années de luttes. Beaucoup des chefs souverains des tribus lui résistèrent et moururent le glaive à la main, tandis que d'autres, reconnaissant la nécessité d'un État national, se soumirent spontanément à son autorité. Mais Harald ne se contenta pas de la soumission des chefs de tribus; il déclara tous les biens libres des paysans sa propriété, et leur imposa un cens. Il défendit aussi, de la manière la plus sévère, tout acte de violence.

Beaucoup d'hommes, ne voulant pas reconnaître ce nouvel ordre de choses, émigrèrent pour conserver l'ancienne liberté. Ce furent peut-être les meilleurs qui préférèrent porter dans des régions reculées leurs coutumes héréditaires : des hommes âgés et riches, des grandes familles de chefs ou de paysans. Ils partirent pour l'île située à l'extrémité du Nord, où les montagnes vomissent des flammes à travers les glaciers, où le sol laisse partout jaillir des sources d'eaux chaudes; pour cette île, qu'à cause des glaces flottantes qui l'enveloppent, on a souvent appelée *terre de glace* (*Is-land*). Des forêts épaisses, des districts assez étendus de terres labourables et une pêche productive y offraient des conditions favorables pour un peuple habitué aux rudes travaux de la guerre et de la paix.

Relativement à la colonisation de l'Islande, ou à sa prise de possession, comme ils disent, les habitants eux-mêmes nous ont fourni les renseignements suivants :

« Un jour, un chef brisa les poutres de sa maison, dans sa patrie, en Norvége, ou bien les piliers du temple du dieu Thor placé sous sa garde; il prit en même temps un peu de terre du sol de sa maison; avec ces piliers et cette terre, il embarqua tous ses biens et toute sa famille sur son vaisseau, qui avait souvent cinglé pour des expéditions guerrières. Après bien des jours d'attente, un corbeau qu'il avait lâché plusieurs fois en vain s'éloigna dans une certaine direction, et lui annonça ainsi le voisinage de la terre encore cachée aux regards. Dès que la terre fut en vue, l'émigrant jeta les poutres dans la mer, et à l'endroit de la côte où elles vinrent échouer, il salua la nouvelle patrie que le sort lui désignait. Les poutres et la terre sur laquelle il éleva sa maison furent comme le symbole que son ancien pays avait passé avec lui dans son pays nouveau. Il fit avec du feu le tour des limites de son territoire, il repoussa avec le fer les nouveaux arrivants, qu'il força d'aller plus loin ou de vivre sous sa protection; bientôt il se vit le chef d'une société naissante dont son temple fut le centre. »

Les Grands immigrés en Islande ne songèrent d'abord qu'à y vivre suivant leurs anciennes coutumes, mais bientôt les luttes de la mère patrie se renouvelèrent entre eux et les hommes qui les avaient suivis. Cependant le sens politique du peuple naissant prit bientôt le dessus sur toutes les passions de l'ambition personnelle. L'an 960, tous les hommes libres de l'île d'Islande se réunirent et nommèrent législateur Ulfliotr, paysan libre, d'une intelligence éprouvée. Celui-ci se rendit d'abord en Norvége pour consulter des hommes versés dans le droit. Au bout de trois ans, il avait achevé son œuvre, qui, pendant un siècle et demi, se perpétua uniquement par la mémoire fidèle des Islandais. Tous les ans, le peuple se réunit dès lors pour délibérer dans l'*allthing*, sous la direction du légiste, et à chaque troisième été, celui-ci devait exposer clairement les lois du pays. L'île fut divisée en quatre quartiers et en trente-neuf divisions, portant chacune le nom d'un temple dont la propriété était attachée à un certain domaine et donnait le pouvoir de chef et de juge au propriétaire. Toutes les distinctions de naissance parmi les hommes libres furent abolies.

L'État, en Islande, reposa dès lors sur ces bases. Nous ne prétendons pas dire par là que le caractère indomptable des Northmans changea soudain pour devenir doux et pacifique. Toute l'histoire ancienne de l'île n'est qu'un enchaînement de violences et de vengeances sanglantes qui ne furent pas toujours suivies d'un bannissement légal. Mais dans toutes les questions vitales du pays se manifeste l'esprit organisateur des Northmans. Je ne saurais en citer de meilleur exemple que la manière dont le christianisme fut introduit en l'an 1000.

Tout le peuple était divisé en deux factions également puissantes : les nouveaux convertis et ceux qui étaient restés fidèles à l'ancien paganisme de leurs pères. Les deux partis déclarèrent solennellement dans l'*allthing* qu'ils renonçaient à toute communauté de droit, et s'armèrent pour la bataille. Les hommes plus calmes et plus sages parvinrent cependant à obtenir un armistice de deux jours et à faire décider une nouvelle et dernière assemblée pour le troisième jour. La lutte paraissait inévitable. Le jour de l'assemblée venu, Thorgeir, l'interprète actuel de la loi, se leva. Il était encore païen. Les deux jours et les deux nuits de trêve, il les avait passés tout seul, enveloppé d'un manteau et plongé dans de profondes méditations. Il démontra qu'il fallait avant tout maintenir l'État fondé avec tant de peine; il proposa de laisser s'introduire le christianisme, mais de tolérer aussi qu'on pût offrir en secret des sacrifices et conserver quelques usages païens. Son discours, plein d'énergie et d'enthousiasme, ne trouva aucun contra-

dicteur. Sa proposition passa d'un commun accord. Seize ans plus tard, d'ailleurs, la dernière liberté laissée aux restes du paganisme fut abolie.

Un État qui reposait sur le bon sens politique de ses citoyens vit bientôt fleurir les nobles fruits de la paix. Tant que durèrent cependant les expéditions des Vikingiens et des Varingiens, les Islandais y prirent la part la plus active. On les trouve dans les *vikings* de la mer du Nord et de la mer Baltique et dans les gardes du corps de l'empereur grec. On sait aussi qu'ils poussèrent leurs courses hardies plus au nord, jusqu'au Groënland qu'ils peuplèrent, et qu'ils pénétrèrent au sud-ouest jusqu'aux côtes de l'Amérique du Nord; mais la connaissance qu'ils rapportèrent en Europe de l'existence d'un grand continent à l'ouest resta stérile, et ils durent conquérir une autre gloire. Avec les Norvégiens, ce furent surtout les Islandais dont les scaldes transmirent à la postérité les exploits des Vikingiens; il se forma chez eux dès le commencement du douzième siècle une littérature d'un prix inestimable pour l'antiquité germanique. Les chants et les récits des temps antérieurs au christianisme dans la Germanie du Nord nous ont été en grande partie conservés par des Islandais et par des hommes qui, comme Snorri Sturleson, l'admirable historien du Nord au treizième siècle, pouvaient se vanter de descendre de la maison des anciens rois suédois. Malgré l'isolement de leur pays, les Islandais conservèrent les rapports les plus intimes avec le reste de l'Europe, surtout avec leur mère patrie, la Norvége. Sur le conseil d'un nonce du pape, ils finirent par se soumettre au roi de ce pays.

Après avoir montré cette situation pacifique d'un véritable État northman, nous allons chercher à faire connaître les établissements des Northmans dans les pays slaves, romans et germaniques.

On se rappelle d'abord le royaume de l'Est, d'où Sigurd Ring était parti. Après la bataille de Braavalla, il n'est plus question de Northmans sur les côtes du golfe de Finlande. Il ne s'est conservé qu'une tradition obscure chez les Slaves de l'Orient, rapportant que la ligue des tribus slaves et finnoises aurait chassé les Varingiens de la mer Baltique. Les Suédois aussi n'avaient pas oublié, au commencement du neuvième siècle, que ces pays de l'Est avaient été autrefois soumis aux hommes de leur race. En 831, le roi des Suédois, Olaf, partit à la tête d'une grande flotte et força les Courlandais à lui payer un tribut. Dès lors les peuples northmans recommencèrent à se diriger

vers les pays de l'Est. Environ huit ans après cette expédition, parurent les premiers ambassadeurs des Rodses à Constantinople.

C'est ainsi que la fondation de l'État russe dans la Russie actuelle se place entre l'année 831 et l'année 866, époque à laquelle eut lieu la première expédition russe contre Constantinople. Ce qui est bien plus important pour nous que la date, c'est la manière dont cette fondation eut lieu. Trois siècles plus tard, on racontait, il est vrai, en Russie, qu'immédiatement après l'expulsion des Varingiens, les tribus slaves et finnoises à l'est et au sud-ouest du golfe de Finlande, tombées dans la discorde et l'anarchie, étaient allées d'un commun accord en chercher de nouveaux, appelés Russes, dans le pays situé au delà de la mer, c'est-à-dire en Suède. « Notre pays est bon et fertile, dirent-ils, mais l'ordre n'y règne pas; venez donc nous gouverner et nous commander. » Et ils élurent comme chefs trois frères qui emmenèrent avec eux leurs Russes. Ce fut à Novogorod que s'établit l'aîné, Hrörekr, appelé Roderik par les Allemands et *Rjurik* ou *Rurick* par les Slaves. On n'a ni le droit ni le moyen de rejeter dans le domaine de la fable ce récit, qui nous a été transmis par un historien digne de foi. Il exprime bien, d'ailleurs, la situation précaire de ces tribus et leur reconnaissance pour ceux qui les en tirèrent, mais il est loin de présenter l'état des choses sous son vrai jour.

Lors de l'arrivée des Varingiens, les plaines de l'est de l'Europe étaient au pouvoir des Khasares, appartenant à la race tartare finnoise. Quant aux institutions de leur empire au neuvième siècle, il suffit de rappeler qu'il reposait essentiellement sur une armée mercenaire de mahométans et montrait tous les défauts du despotisme oriental. Les peuplades slaves qui demeuraient au delà du Dniéper, à l'ouest, jusqu'aux sources d'Oka, vers le nord, étaient déjà, lors de l'arrivée des Russes, tributaires des Khasares, et il est douteux qu'elles eussent pu, sans un secours étranger, se défendre de l'oppression asiatique.

En effet, dès leur arrivée, les Varingiens commencèrent la lutte contre les Khasares : des bandes conduites par un de leurs rois arrachèrent d'abord aux Tartares Kief et le pays des Polianes (*Pologne*). Helgi, successeur de Rurick, fit la guerre sur une plus grande échelle. Il défendit à toutes les tribus slaves, autour de Tchernigow (le Pultava actuel) et de Mohilef, de payer tribut aux Khasares : « Je suis leur ennemi, déclara-t-il, et vous n'avez aucune raison pour leur payer tribut. »

Le second successeur d'Helgi, qui ne nous est connu que sous le nom slave de Swjatoslaw, leur enleva par la force des armes les tribus

de l'Oka et du Volga supérieur; il les avait d'abord vaincus dans une bataille en rase campagne et leur avait pris l'embouchure du Danube. Son fils Waldimar les délogea ensuite de leurs dernières possessions le long de la mer Noire et nomma un gouverneur à l'est de la mer d'Azof.

C'est ainsi que les Northmans se frayèrent un chemin jusqu'à la mer Noire et s'attachèrent les tribus slaves par la reconnaissance. En même temps ils étendirent aussi leur puissance à l'ouest, du côté de la Volhynie, chassèrent au sud les Grecs de la Chersonèse, soumirent les tribus des Finnois au nord-est; mais les Russes, ainsi que les peuples qui leur étaient soumis, regardèrent l'expulsion des Khasares comme leur principal exploit. Waldimar et quelques-uns de ses plus proches successeurs portèrent le titre souverain de *khakans*, comme héritiers de la puissance khasare. Les possessions enlevées à ces ennemis furent adoptées de bonne heure par les Russes pour leur nouvelle patrie. Depuis, ils entreprirent encore plus d'une expédition contre les Grecs. Ce même Swjatoslaw, qui voulait fonder un nouvel empire du Danube, assura avant de partir les possessions orientales de l'Europe à sa maison en les partageant entre ses fils. Sous d'autres rapports, ces expéditions contre les Grecs restent toujours remarquables; grâce à elles, les deux rois Helgi et Ingvar (Igor), par des traités avec les Grecs, obtinrent à l'empire russe nouvellement fondé la reconnaissance solennelle de l'autorité suprême du monde d'alors : des empereurs d'Orient. Helgi et Ingvar se contentèrent de ce triomphe et d'un riche tribut. Nous aurons à constater sur le sol roman une conduite analogue de la part des Northmans.

A l'époque de ces expéditions contre les Byzantins, il y avait en Russie des rois nombreux placés sous la suzeraineté de Helgi et d'Ingvar et résidant dans les diverses villes; des présents spéciaux sont promis pour eux par les Grecs : les traités sont conclus au nom du grand roi de Russie et des seigneurs soumis à son autorité, ou au nom du grand roi et de tous les rois de Russie. L'élément northman prédomine encore d'une manière absolue; aucun nom slave ne figure parmi ceux des ambassadeurs lors du traité de paix de 911; il n'y en a que quelques-uns dans celui de 944. Les Slaves de l'armée reçurent la moindre part du butin de Helgi. Chez eux, ils jouissaient aussi de moins de droits que les Varingiens. Ce qui indique encore la prédominance des bandes guerrières immigrées, c'est que Swjatoslaw refusa de se faire chrétien, en disant : « Les hommes de ma suite se moqueraient de moi. »

Mais pour fonder un véritable État solidement établi dans ces plaines habitées par des Slaves, il était nécessaire de remplacer les petites principautés par une forte monarchie et de fondre les Slaves et les Northmans en un nouveau peuple. L'homme qui accomplit cette œuvre fut le fils de Swjatoslaw et d'une Slave, le grand Wladimir, comme l'appellent les Slaves, ou Waldimar, comme il est nommé dans les histoires du Nord. La tradition russe le peint à la fois comme un homme d'un puissant jugement et de passions violentes. Une tradition postérieure le place sur le même rang que le roi des Huns, Attila, et le grand Théodorich. Son histoire est connue par ses résultats, mais les détails n'en sont indiqués que par quelques renseignements épars. C'est malgré les plus graves difficultés et grâce à l'assistance des Varingiens qu'il appela du pays d'outre-mer, par de nombreuses victoires et par un fratricide, que Wladimir parvint à la domination de tout le royaume fondé par son père. Après lui, il n'est plus question de rois subordonnés. « Wladimir, dit Nestor, commença à régner seul à Kief. » Aucun homme de la famille des rois du Nord ne put dès lors pénétrer sur le sol russe sans une autorisation spéciale. Une circonstance explique jusqu'à un certain point sa conduite. Wladimir ayant fait demander la main de la fille de Ragunald, roi de Polotsk, récemment arrivé d'outre-mer, celle-ci, à cause de la naissance de la mère de Wladimir, le refusa en disant : « Je ne veux pas ôter le soulier d'un esclave, » faisant allusion à un usage du mariage slave et au service le plus méprisable des servantes, selon les idées du Nord. Wladimir marcha contre Polotsk et fit périr Ragunald et sa famille, à l'exception de sa fille, qu'il épousa de force en changeant son nom de Reguheidhr contre le nom slave de Gorislava. Il voulait fonder un empire où l'élément slave prédominerait. Des Varingiens demandant, au nom des anciens usages, une augmentation de solde de guerre, il les renvoya à Byzance, non sans recommander à l'empereur des Grecs de se défaire d'eux. Dans le plus ancien document du droit russe, sous Jaroslaw fils de Wladimir, il est dit expressément qu'il ne doit pas y avoir de différence pour les peines entre les Slaves et les Russes. Mais son œuvre serait demeurée imparfaite s'il n'avait pas eu la même croyance que ses sujets slaves; il essaya donc, selon l'exemple des Suédois, d'établir un culte païen. Mais comment aurait-il pu réussir dans cette tentative, lorsque depuis longtemps beaucoup de Varingiens avaient embrassé le christianisme, et que la religion grecque, avec la liturgie slave qui avait pris naissance en Moravie et de là avait été refoulée dans le pays croate et bulgare, s'était répandue chez les peuples slaves de l'Orient et s'était déjà orga-

nisée et établie dans leurs possessions méridionales? Après y avoir mûrement réfléchi avec les hommes de sa suite, Wladimir se décida enfin à abandonner le culte païen, à adopter la croyance de ses sujets et à la rendre obligatoire pour tout le pays. Ses rapports avec les Northmans n'en furent pas immédiatement rompus: Jaroslaw épousa une princesse suédoise; une de ses propres filles devint reine de Norvége; l'autre, probablement grâce à l'intervention des ducs de Normandie, épousa le petit-fils de Hugues-Capet, le roi Henri Ier de France. Plus d'une fois, dans les luttes intestines, on eut encore, sous Jaroslaw, recours aux Varingiens.

Mais après la mort de Jaroslaw (1054), les Varingiens ne touchèren plus de solde à Novogorod. Cela fit cesser tous les rapports intimes, bien qu'on rencontre encore plus tard des alliances entre les familles princières des Russes et des Northmans. Une preuve remarquable de la fusion des Northmans et des Slaves en un seul peuple russe nous a été conservée dans un ouvrage du commencement du douzième siècle: c'est un traité théologique et pédagogique accompagné de renseignements historiques précis, et qu'un descendant de Wladimir, Wladimir Monomaque, a rédigé en traîneau, tant il était familier avec l'ancienne littérature slave.

Il pénétra aussi beaucoup d'éléments scandinaves dans les idées du peuple russe. On est tout surpris d'en rencontrer dans ses plus vieilles traditions; ils se rattachent surtout aux temps antérieurs à Wladimir. On a conservé longtemps comme monuments de l'influence du Nord à cette époque de nombreux tombeaux renfermant des chefs varingiens ensevelis avec leurs chevaux et leurs armes. Dans les légendes russes, la mort du roi Helgi est représentée presque avec les mêmes traits sous lesquels la tradition du Nord glorifie la mort d'un des héros de la bataille de Braavalla; l'un comme l'autre est averti d'avance par son cheval du coup mortel dont il doit être frappé. Ils cessent de monter le fidèle animal; mais quand, plusieurs années après, ils visitent sa tombe, il s'élance du crâne du cheval un serpent dont la morsure les fait mourir.

Mais c'est moins dans les traditions que l'esprit northman s'est conservé chez les Russes que dans leur goût pour les entreprises, dans leur aptitude à fonder des colonies durables, et aussi dans leurs lois pénales. Avant la cruelle époque de la domination des Mongols, on retrouve surtout dans la maison régnante le souvenir de l'émigration du nord de la Germanie. Il en est encore question dans un écrit politique du seizième siècle; et au dix-septième, avant l'avénement

au trône de la maison Romanow, un archevêque rappelle encore l'origine suédoise de Rurick. Mais dans la masse du peuple, la mémoire des guerriers northmans s'effaça au bout de quelques siècles, car les Slaves l'emportaient de beaucoup par le nombre sur les Varingiens. Le sentiment de l'origine scandinave se conserva avec plus de force dans le petit État que les fils du Nord fondèrent sur le sol gaulois, et dont nous allons nous occuper maintenant.

Rappelons-nous d'abord le misérable état de la Gaule vers l'an 900. Au milieu de sa détresse, le pays vit surgir une puissance protectrice dans la maison de Robert le Fort, comte de la Marche érigée en Anjou contre les Bretons et les Northmans. C'est en combattant ces derniers que Robert trouva sa fin. On montre encore à Brissarthe la petite église qui fut témoin de cette mort héroïque. Eudes, fils de Robert, défendit plus d'une année Paris contre les Northmans; lui et son frère Robert créèrent autour de Paris le duché de France, qui donna plus tard son nom à tout le royaume. Mais quant à la région située au nord-ouest de celle-là, Eudes et Robert ne surent ni la défendre ni la soumettre. Les villes de l'intérieur y étaient habitées par des Romains, les campagnes par des Celtes, et quelques villes maritimes par des Saxons. C'est dans ce pays que les Northmans fondèrent leur nouvel État de Normandie.

L'œuvre de cet établissement se rattache à un nom : Hrolf, suivant la tradition du Nord; Rollon, selon la prononciation romane. La maison de ce chef possédait de temps immémorial une seigneurie au sud de la fylk de Drontheim; mais son père se soumit au roi national Harald, et devint son plus fidèle ami. Après le retour de plus d'une expédition de viking, Hrolf s'étant rendu coupable de violentes exactions, Harald, malgré les prières de sa mère, le condamna à un bannissement perpétuel. A la tête d'une bande nombreuse, il dut chercher une nouvelle patrie. Il prit part au siége de Paris, guerroya en Angleterre et en Flandre, et obtint peu à peu l'autorité suprême sur les rois de mer qui pillaient la Gaule du Nord. Il s'empara alors de Rouen et de ses environs, qui probablement se soumirent sans peine à sa protection. Dans une bataille qu'il perdit en 911 près de Chartres contre Robert de France, son plus proche voisin, soutenu par le comte de Bourgogne, il apprit à reconnaître un adversaire plus fort que lui, et se décida, avec quelques autres rois de mer, à se contenter provisoirement d'une possession moins considérable, mais légitimement reconnue. Par le traité de Saint-Clair (912), Charles le Simple lui conféra

le tiers de ce qui devait être plus tard le duché de Normandie, en échange d'un douteux serment d'hommage et de sa conversion au christianisme. D'autres rois de mer s'établirent dans son voisinage, à Évreux et à Bayeux. Mais peu à peu Hrolf et son fils Guillaume surent se débarrasser de tous ces voisins. Par des guerres constamment renouvelées, ils forcèrent les rois francs à leur abandonner toutes les terres occidentales jusqu'aux limites de la Bretagne. Ce pays même devint leur tributaire, et eux et leurs bandes en mirent les habitants à contribution, comme le chef russe Ingvar avait fait de ceux des forêts de la Volhynie, pour satisfaire ses soldats avides. Ce ne fut qu'au sud-est que Robert de France et son fils, le duc Hugues, s'opposèrent à leurs empiètements. Le traité de Saint-Clair termina ainsi les aventures de Hrolf et en fit un souverain d'un ordre supérieur. Son propre petit-fils[1] nous a tracé la peinture suivante de son administration : « Rollon garantit la sécurité à tous les peuples qui voulurent s'établir dans son pays. Il assigna des terres à ses fidèles, fit refleurir le pays, longtemps abandonné; donna des lois durables, de concert avec les grands; releva les murailles des villes, restaura les églises et les places fortes et en augmenta le nombre, et soumit les Bretons. » La sécurité que Rollon sut rétablir pour la propriété est presque devenue proverbiale. Sous le dur gouvernement de ce prince et de ses successeurs immédiats, les Vikingiens et les Romains, les Celtes et les Saxons constituèrent promptement un nouveau peuple qui, d'après les maîtres du pays, prit le nom de Normands.

Pour la croyance et la langue, les vainqueurs (comme les Russes, qui donnèrent aussi leur nom à un nouveau peuple) adoptèrent celles de la plus éclairée des populations soumises à leur pouvoir, c'est-à-dire celles des Gallo-Romains.

Rollon, bien qu'il ait rétabli et fondé des couvents, offrait encore à l'occasion des sacrifices humains au dieu Thor. Mais déjà son fils Guillaume était tellement pénétré des idées de l'Église, qu'il voulut se faire moine. Sous lui, les Vikingiens et leurs descendants avaient tellement pris les manières et les habitudes romanes, qu'il dut envoyer son fils dans une ville maritime pour y apprendre à parler couramment la langue du Nord.

Jusqu'au milieu du dixième siècle et au delà, les nouveaux conquérants furent obligés de recourir à l'appui de la mère patrie, comme ils le faisaient en Russie; deux fois ils y eurent recours pour main-

[1] Le comte Rudolf ou Radulf, cité par Dudon.

tenir le comte Richard contre ses ennemis francs. Sous le comte Guillaume, la suite du prince jouissait encore de la même influence qu'en Russie sous les règnes d'Ingvar et de Swjatoslaw.

« Seigneur, dit un de ses hommes d'armes à Guillaume, qui voulait se retirer devant une armée supérieure, seigneur, nous ne te suivrons pas dans ta fuite; nous retournerons en Danemark, notre patrie, car nous n'avons plus de chef et de protecteur; énervé comme tu l'es, tu ne peux plus nous commander. » Guillaume osa livrer la bataille, et s'empara d'Évreux.

Les barons normands exercèrent une assez dure oppression contre la population soumise. Le comte Radulf d'Ivry, le même qui nous raconte cette histoire, étouffa de la manière la plus atroce une révolte de paysans. Guillaume le Conquérant parvint le premier à maîtriser un peu l'esprit indomptable de ses Grands.

C'est ainsi que les Gallo-Romains, avec leur langue et leur civilisation, et les Germains du Nord, avec leur caractère belliqueux, leur énergie morale et le fier souvenir de leur origine septentrionale, formèrent les Normands français, qui commencèrent dès le onzième siècle à influer souvent d'une manière décisive sur les destinées des nations romanes et sur leur expansion au dehors. Sans ces Normands, on hésite à croire que les croisades eussent été possibles. Car, sans avoir l'esprit naturellement religieux, ils embrassèrent avec ardeur les tendances de leur temps. Dans la papauté, ils honorèrent du même coup la représentation de ces tendances et l'adversaire naturel de la royauté ambitieuse des Capétiens, à laquelle ils ne voulaient point se soumettre. Ils furent des premiers à s'associer aux guerres des royaumes chrétiens d'Espagne contre les Arabes; mais ce fut dans l'Italie méridionale qu'ils fondèrent un établissement durable. Ici comme en Russie, ils avaient été appelés au secours par la nation opprimée. Les habitants de Salerne, menacés par les Arabes, députèrent en Normandie des envoyés, porteurs de fruits exquis et de tous les produits du Midi, ainsi que de vêtements, d'armes et de harnais magnifiques, et chargés d'inviter de vaillants chevaliers à venir dans leur pays. Dès qu'ils s'y trouvèrent réunis en nombre suffisant, les Normands se mirent à s'organiser comme ils étaient dans la Gaule septentrionale. Le prince de Naples céda à ses nouveaux alliés, en 1030, non loin de sa capitale, un petit district avec le titre de comté. Ils s'agrandirent promptement, et au bout de huit ans leur chef Rainulf avait su se rendre si utile à l'empereur Conrad II, que celui-ci lui confirma la propriété du comté agrandi. Tout le monde sait comment ensuite les

fils de Tancrède de Hauteville, seigneur banneret en Normandie, et surtout Robert Guiscard et Roger, se rendirent maîtres de l'Italie méridionale et de la Sicile en moins de quarante ans. A chaque pas qu'ils faisaient en avant, ils surent acquérir de nouvelles investitures de l'empereur Henri III, ainsi que du saint-siége, auquel ils se montrèrent, après de courtes hésitations, des alliés aussi indispensables que dévoués. Dès 1059, le pape Nicolas II leur fit don de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile, qui était encore au pouvoir des Arabes. Robert Guiscard voulut aussi, comme Swjatoslaw, tenter la conquête de la Grèce; mais, dès que l'intérêt de ses possessions italiennes l'exigea, il revint sur ses pas au milieu de ses victoires, et reparut à Rome en libérateur du pape, son suzerain.

C'était en vain que les Lombards d'abord, puis les rois d'Allemagne s'étaient efforcés de chasser les Grecs de la basse Italie; c'était en vain aussi que ces derniers avaient cherché à soumettre les Arabes établis en Sicile. Les deux frères normands mirent fin à la domination des Grecs et des Arabes dans ces pays; les derniers princes lombards disparurent aussi sous le règne du fils de Roger. Le royaume roman, élevé sous l'autorité du pape par ce dernier prince, nommé Roger comme son père, a associé pour toute la suite des temps les peuples de la basse Italie et de la Sicile aux destinées des autres nations romanes et germaniques.

Les habitants de ces pays s'éveillèrent à une nouvelle vie, comme ceux de la Russie et de la Normandie. La fille de l'empereur grec[1] qui a dépeint ces temps se plaint amèrement de la cruauté avec laquelle le duc Robert forçait tous les hommes jeunes et vieux à s'enrôler sous ses drapeaux. Mais c'est ainsi précisément qu'il forma les légions avec lesquelles il battit, près de Durazzo, les Varingiens qui s'étaient mis à la solde des Grecs. L'élément normand fut ici encore pour les peuples à l'intérieur un principe d'union et de force, comme il fut un principe de conquête au dehors.

Une acquisition bien plus importante pour les Normands français que celle de la basse Italie fut la conquête de l'Angleterre. C'est avec raison que cette conquête a été considérée comme le point de départ d'une prospérité nouvelle pour ce royaume. L'établissement des vainqueurs d'Hastings sur le sol anglais mit un terme aux invasions germaniques dans la Grande-Bretagne. Il y a en effet un lien direct entre ces an-

[1] Anne Comnène.

ciennes migrations et les établissements des Normands. Des traditions du Nord font remonter ces migrations plus haut que le sixième siècle. C'est en 787 que les premiers Vikingiens parurent à leur tour sur les côtes britanniques, et bientôt après plusieurs de leurs bandes s'établirent parmi les Anglo-Saxons. On sait jusqu'à quel point le nombre de ces Vikingiens augmenta au neuvième siècle. En 880, le roi Alfred fut obligé de leur concéder la moitié de son royaume : ce furent eux qui peuplèrent en grande partie les comtés de Northumberland, de Norfolk et de Suffolk. Au nord et au nord-ouest du pays, ils continuèrent, en se fondant avec les Anglo-Saxons, à étendre les colonisations germaniques aux dépens des Celtes, anciens ennemis héréditaires des Germains. Ainsi que dans la grande île britannique, ils reprirent l'ancienne lutte contre les Celtes dans les îles voisines du Nord et dans l'Irlande. Les Celtes durent se retirer devant eux des îles Feroe, Shetland et Orkney. Sur différents points, surtout près de Dublin et de Waterford, ils commencèrent à combattre les Celtes ou Irlandais dès les premières années du neuvième siècle. Il est vrai qu'en 1014 une grande armée de Normands fut défaite près de Dublin par le clan d'un roi d'Irlande. Cependant les Normands se maintinrent encore plus d'un siècle et demi à Dublin et à Waterford. Ils avaient préparé le terrain pour la soumission de l'île au premier Plantagenet. Ces Germains d'un temps pour ainsi dire antéhistorique ne se soumirent jamais en Irlande à l'Église du pays. Leur archevêque était le primat de Cantorbéry. Mais quelquefois, surtout dans les premiers temps, pour mieux assurer leurs succès, ils s'allièrent, comme les Normands établis en Angleterre, avec les Celtes contre les Anglo-Saxons.

La plus dangereuse de ces ligues fut celle que le roi Athelstan, petit-fils d'Alfred le Grand, brisa par la bataille de Brunanbourg. Les relations anglo-saxonnes célèbrent la défaite essuyée ici par cinq rois celtes et sept jarls danois, mais les traditions du Nord ajoutent qu'Athelstan remporta la victoire par le secours des Vikingiens à sa solde. En tout cas, grâce à ce triomphe de son petit-fils, la civilisation anglo-saxonne qu'Alfred le Grand avait su maintenir et répandre avec tant de génie et de fermeté put soumettre peu à peu les esprits des Germains nouvellement établis dans le pays.

Il s'en fallait pourtant de beaucoup que l'empire fût uni. En 973, le roi Edgar se laissait gouverner par huit rois celtes et danois, qui reconnaissaient son impuissante suzeraineté. Sous ses fils, plusieurs des Grands anglo-saxons acquirent assez de puissance pour que l'em-

pire parût se diviser en plusieurs principautés. Ce fut Knud le Grand, arrière-petit-fils de Gorm, fondateur du royaume de Danemark, qui fonda d'une manière durable l'unité du royaume, après avoir été élu roi par les Anglo-Saxons. Il se débarrassa de tous les petits tyrans en les faisant tuer sous le toit hospitalier de sa maison, ou sur le grand chemin, ou dans leurs propres demeures. D'ailleurs, il régna comme un roi germanique de l'ancien temps. Les plus sages dirigeaient l'administration du pays, et lui-même se soumettait aux jugements de sa cour. Le premier, il établit des rapports plus intimes entre l'Angleterre et les autres nations romanes et germaniques. C'est lui qui conclut avec l'empereur Conrad II le premier traité de commerce dont l'histoire anglaise fasse mention. Il chercha, partout où le temps ne l'avait pas déjà fait, à fondre en un seul peuple les Danois et les Anglo-Saxons. On peut dire que ce fut son œuvre si trente ans après sa mort Harold, le fils d'un Danois, put entrer en lice comme défenseur de la liberté anglo-saxonne contre Guillaume le Conquérant.

Le roi Guillaume avec ses Normands a rattaché de force et pour toujours aux nations romano-germaniques cette Angleterre qui, bien plus que l'Irlande, cherchait à séparer d'elles ses destinées. Ce fut du pape, le maître souverain au moyen âge, que les Normands reçurent l'heureuse mission de conquérir l'Angleterre. Guillaume le Conquérant avait encore en lui l'esprit de son grand-aïeul Hrolf, mais modifié par la culture de son temps. Il ne mesurait plus la terre au cordeau à chacun de ses fidèles, mais il en connaissait cependant, disait-on, chaque *manse*. Le premier depuis le temps des Romains, il organisa une administration savante dans son royaume. Sans doute il occupa et subjugua le pays pied à pied et avec une rigueur terrible, mais étant, comme Knud, le roi élu des Anglo-Saxons, il respecta, comme lui, leurs droits nationaux, et autant que possible il concilia leurs libertés avec sa rigoureuse organisation politique.

Nous voici arrivés au terme de notre tâche. Limité par le cadre restreint de mon sujet, je ne puis retracer les événements et les luttes qui, après trois siècles, amenèrent les Anglo-Saxons et les Normands français, avec leurs éléments de culture opposés, à se fondre dans la nation anglaise. Mais qu'on me permette de résumer en peu de mots les résultats de cette étude.

Nous avons considéré les Northmans dans leur vie libre et rude depuis leur première entrée sur la scène du monde. Nous les avons accompagnés dans leurs entreprises sur les mers qui bordent l'Europe,

et dans les plaines de l'Est qui l'unissent aux autres continents de l'ancien monde. Nous avons vu comment ils s'organisèrent partout d'une manière indépendante pour la guerre et la paix, comment ils surent fonder des nationalités unies et puissantes au milieu des nations slaves, romanes et germaniques, et donner en même temps à chacune les moyens de se développer librement. Si au commencement de cette étude nous avons établi le droit à l'admiration de la postérité pour les hommes et les peuples dont l'œuvre a résisté aux vicissitudes du temps, nous devons reconnaître que les Northmans occupent une des premières places dans l'histoire.

Traduit de l'allemand de M. Mac Büdinger.
(*Revue historique* de Sybel.)

LES ÉTATS D'ANIMAUX[1]

PAR

CHARLES VOGT.

Un doute fugitif se glisse parfois dans mon esprit, et je me demande si l'homme est réellement la créature la plus parfaite. On s'est donné tant de peine pour nous faire comprendre cela dès notre jeunesse! Lorsque, enfants, nous suivions des yeux en hochant la tête le vol du

[1] Cette introduction aux « États d'animaux », publiés en 1851, est une satire humoristique dont les animaux n'offrent que le prétexte, et qui s'adresse réellement aux bipèdes politiqueurs d'outre-Rhin. Nos lecteurs connaissent déjà, par de précédents extraits, M. Charles Vogt comme naturaliste et comme homme d'esprit [1]. Ils feront ici la connaissance du démocrate qui met l'histoire naturelle et la verve satirique au service de ses opinions, et surtout de ses déceptions politiques. La clef de cette spirituelle diatribe, semée d'allusions et de noms propres, est dans la révolution allemande de 1848, aussi bien que dans la situation et le rôle que cette révolution éphémère fit à l'auteur. Après la révolution allemande de mars, qui suivit de si près les événements de février, M. Charles Vogt, alors professeur à Giessen, se jeta avec un grand zèle dans le mouvement. Nommé colonel de la garde nationale dans la ville où il professait alors, il fut envoyé au parlement préparatoire (*Vorparlament*), et plus tard il prit sa place et son rang dans l'Assemblée nationale de Francfort, où il siégea à l'extrême gauche. Il suivit cette assemblée à Stuttgard, et fut appelé au partage de la régence. Le mouvement ayant promptement avorté, Vogt se rendit à Berne, et puis à Genève, où il séjourne d'habitude, en qualité de professeur de géologie, de citoyen suisse et membre de l'assemblée helvétique.

L'introduction aux « États d'animaux » a, sous la forme piquante du paradoxe, des traits dont la pointe n'est pas encore émoussée, et, en visant l'Allemagne d'il y a dix ans, il se trouve que l'écrivain atteint souvent l'Allemagne du présent. Quant à l'Allemagne de l'avenir, elle est dans les limbes du « National-Verein », d'où, selon toute apparence, elle ne sortira pas de sitôt.

On comprend, du reste, que nous laissons à M. Vogt toute la responsabilité de ses appréciations et tout le mérite de sa philosophie sociale et politique, basée sur l'alimentation des gens et des bêtes. Mais tout lecteur reconnaîtra avec nous que, si M. Toussenel a écrit un livre charmant sur « l'Esprit des bêtes », si M. Michelet a fait dans le monde de « l'Insecte » des découvertes de sentiment tout à fait exquises, les animaux n'ont pas à se plaindre non plus de M. Vogt, et que, s'ils parlaient autrement que par procuration, ils avoueraient aussitôt qu'il y a plaisir à faire crédit à un homme de tant d'esprit.

CHARLES DOLLFUS.

[1] Voir la livraison du 30 avril 1860.

milan, et ne pouvions concevoir pourquoi l'homme parfait est obligé de se traîner abjectement et lentement sur la terre ferme, tandis que l'oiseau, si imparfait, s'élève cependant jusqu'aux nues et plane comme un roi dans l'empire des airs; — quand nous ne pouvions concevoir cela, on nous disait que l'œil du faucon était perçant, sans doute, mais que notre œil intellectuel l'était encore beaucoup plus; que son vol sans doute était rapide, mais que le vol de notre pensée l'était encore beaucoup plus et pouvait s'élever par delà même les nuages, jusqu'aux étoiles et jusqu'au bon Dieu.

Nous ne comprenions pas alors ce raisonnement, mais il s'imprimait en nous et devenait peu à peu un axiome qui n'avait plus besoin d'aucune preuve. Il arriva même un moment où nous regardâmes l'oiseau avec dédain, et où, dénigrant son vol en nous-mêmes, nous haussâmes les épaules de pitié, dans la conscience indestructible de notre dignité et de notre perfection humaines. Le petit morceau de terre sur lequel plane le faucon était si infiniment petit auprès du monde de pensées que nous portions dans notre tête! Il fallait que nous fussions enchaînés au sol par la pesanteur, sinon les productions aériennes de notre cerveau nous auraient entièrement, matériellement enlevés à la terre, et auraient emporté nos corps à travers les espaces, comme la nacelle d'un aérostat. Notre imperfection était à nos yeux un témoignage de plus en faveur de notre perfection. Nous y croyions fermement et profondément.

Il n'est pas toujours aisé de se défaire d'un préjugé d'enfance. Les anciens affirmaient que l'homme se renouvelle tous les sept ans. Depuis que j'ai fait la connaissance d'un ministre évangélique qui n'avait un enfant que tous les sept ans (il n'en comptait pas moins de cinq), je suis fermement convaincu que les anciens avaient raison. Mais la rénovation n'a pas lieu tout à coup, car dans ce cas la foi de l'enfance serait remplacée par une autre; elle ne vient que peu à peu. Une petite fibre remplace la précédente, un globule de sang remplace celui qui est usé; mais la tradition de la croyance reste par l'adjonction des nouveaux atomes aux anciens. La croyance est contagieuse. C'est l'antique histoire du vaisseau de Thésée, dont plus tard on ne pouvait dire si c'était encore l'ancien, aucune partie n'étant restée sans remplacement, ou bien s'il était devenu nouveau par la compensation successive des parties détériorées. Si les molécules ligneuses avaient des propriétés croyantes comme les molécules humaines, le vaisseau, à coup sûr, se serait convaincu d'avoir été jadis en Crète, quand même aucun atome de sa charpente n'aurait jamais

porté les vainqueurs du Minotaure. Ainsi en va-t-il de la foi de notre enfance.

Quand même le renouvellement intégral de notre corps aurait eu lieu trois ou quatre fois (les manifestations visibles de ce renouvellement ne sont pas partout aussi évidentes que chez notre ministre), et quand même les anciens atomes croyants eussent entièrement cédé à des atomes incroyants, la totalité renouvelée des anciennes croyances ne s'en reproduirait pas moins, bien que sous forme de vibrations toujours décroissantes.

Depuis longtemps déjà j'ai commencé à douter de la perfection relative de l'homme. En général, la perfection absolue n'existe pas, peut-être pas même dans les distillations cérébrales des philosophes néo-hégéliens. Mais je croyais que l'homme était la plus parfaite des créatures animales; croyance d'enfant! Je m'instruisis mieux à Francfort. Là, je voyais journellement les plus nobles personnages de la nation, ce que l'Allemagne a de mieux en fait d'hommes, la plus fine fleur de la race indo-germanique; j'étais à la place voulue pour étudier la perfection humaine sur des corps vivants et concrets. Chaque jour ma croyance diminuait davantage. Peut-être aussi le changement de la manière de vivre pouvait-il y avoir contribué, car, la croyance n'étant qu'une propriété des atomes corporels, un changement de croyance ne dépend que du mode de réparation de ces atomes. Les paysans de Teltow sont si incorrigiblement stables, parce qu'ils compensent constamment leurs atomes corporels par des atomes de navets. Quelle meilleure explication peut-il y avoir pour l'inconcevable développement intellectuel des Grands de l'Uckermark, si ce n'est que le *Gans-Sauer,* ce déchet des oies fumées et des estomacs d'oies, forme leur principale nourriture? Le trône de Prusse sera solide tant que des oies et des navets sous figure humaine formeront son appui dans la moelle des gens. — Toute l'existence politique et sociale, et même toute la manière de penser de l'homme, a été changée jusque dans ses fondements par l'introduction du café, ce breuvage agitateur et aussi noir que l'enfer. Le café a ravi à l'humanité l'état légitime du sommeil, et l'a précipitée dans les fantaisies agitantes du songe, au milieu desquelles elle se retourne et se roule dans l'insomnie. La pomme de terre, bourgeoisement modeste, difficilement mobile sous sa forme de tubercule, fait seule encore contre-poids à ce breuvage destructeur, poison de société que nous a fourni l'Orient. La maladie des pommes de terre a été le signal des révolutions européennes. La pomme de terre, dans sa faiblesse maladive, était vaincue par le café.

Elle était devenue gâtée, insensible. Le meilleur moyen d'action pour le *Treubund* serait l'encouragement de la culture des pommes de terre : moyen plus efficace pour la propagation de ses principes et la reconnaissance de ses membres, que les poignées de main royales dans les solennités politiques et militaires, et que les démasquements officiels. La monarchie sait cela; bientôt elle aura ruiné les finances de l'Allemagne à tel point que les sujets ne pourront plus employer à la réparation de leurs atomes corporels autre chose que des pommes de terre. La nature y prête son aide. A Java, la récolte de café a manqué, et les plantations ont été ruinées pour plusieurs années. Nul doute que la réaction ne soit encore victorieuse pour longtemps. Les exilés peuvent tranquillement aller en Amérique, jusqu'à ce que le café ait de nouveau réussi.

Les lois d'après lesquelles le monde est régi sont pleines de mystères. Les lois mécaniques ne sont malheureusement que trop connues; la publicité ne pouvait devenir nuisible au système du monde. Lorsque Laplace eut présenté sa *Mécanique céleste* à l'empereur Napoléon, celui-ci lui demanda pourquoi, dans ce livre, il ne parlait pas de Dieu. « Sire, répondit Laplace, je n'avais pas besoin de cette hypothèse! » On frissonne à la pensée que Laplace eût pu diriger son esprit subtil vers la recherche des lois qui régissent la société humaine. Le gouvernement chrétien de l'Allemagne n'aurait pu l'employer comme professeur; les ministres de mars régénérés se seraient vus eux-mêmes obligés de le destituer pour de tels principes, pernicieux à la jeunesse. — C'est un vrai bonheur pour la nouvelle organisation des États que les lois mystérieuses fondées en partie sur les pommes de terre, le café, les navets et les oies, n'aient encore été pressenties que par peu de personnes et ne soient saisies par aucune.

Mais un pressentiment obscur dirige le sens délicat des hommes d'État, comme l'image toujours présente d'une Allemagne une et respectée dirige le cabinet Schwarzenberg-Schmerling. Tous voient flotter devant leur pensée l'importance des questions matérielles. Sans en avoir conscience, ils ont le sentiment indéterminé que là-dessus est fondée la solution des questions sociales, politiques et religieuses. La constitution hongroise, par exemple, s'y rattache de la manière la plus étroite. Dès que les Hongrois mangeront du poisson de mer et des huîtres au lieu de maïs et de lard, leurs tendances changeront.

Les formes politiques de l'humanité furent stables, durables, indestructibles, tant que sa nourriture fut la même, tant que la réparation des atomes, et par conséquent de la croyance et du savoir, eut lieu de

la même manière chez les enfants et petits-enfants. L'échange des produits a apporté l'agitation et le trouble dans les formes politiques. La substance d'où les fils et petits-fils renouvellent leur matière et ses propriétés est autre que celle d'où le père tirait la nourriture de son corps et de son esprit. Quelle comparaison entre les dynasties sans fin d'autrefois et les variations incessantes de nos jours! Le Consulat et l'Empire, la Restauration et la dynastie de Juillet, sont appelés par Guizot des régimes sérieux, durables; — que l'on considère leur durée en regard des dynasties des temps anciens!

Les formes politiques du monde animal ont une durée vraiment fatigante; non pas qu'elles aient des garanties constitutionnelles spéciales, comme en offrent les lois sur l'état de siége et autres; — la seule garantie de leur stabilité est l'homogénéité dans la nourriture de tous ceux qui appartiennent à l'État. Le pollen et le miel — le miel et le pollen — sont les seuls aliments qui soutiennent la vie des abeilles. Il est vrai qu'ici les contraires sont en présence, comme dans le café et la pomme de terre. L'été, le pollen frais excite les abeilles à errer, à voyager, tandis que, l'hiver, le miel les fixe dans la ruche et là les maintient en société comme d'honorables bourgeois; tout au plus se permettent-elles de bourdonner quelque peu. Mais cependant le changement reste confiné dans un cercle extrêmement étroit, — progrès légal entièrement imperceptible pour l'œil faible de l'homme non initié aux secrets de l'État des abeilles, mais néanmoins existant. — Ainsi l'œil faible du paysan, du bourgeois, ne remarque pas le progrès légal, dont quelquefois même des ministres de mars ont comblé leur pays.

L'histoire des États animaux n'exige donc pour son étude aucun in-folio, aucun document ancien. Le plus souvent, le présent offre à l'investigateur la même matière de recherche que lui offrirait le passé. Ce n'est pas que nous n'ayons aucun document. Sur beaucoup d'États animaux, nos connaissances remontent jusqu'au temps des traditions et des contes; sur quelques-uns, plus rapprochés de la civilisation — les abeilles et les fourmis, par exemple, — nous trouvons en d'anciens écrivains des renseignements très-suffisants. Lorsque les documents écrits font défaut, nous possédons souvent des monuments qui atteignent jusqu'à l'antiquité la plus reculée. Dans les plaines de la Cafrerie, la gazelle et le buffle veillent, aujourd'hui encore, sur des villes et des palais qui furent élevés de terre et d'argile par de respectables dynasties de termites, contemporaines des Pharaons, peut-être même du forgeron Tubalcaïn; — de vieux troncs de chênes fendus

nous découvrent souvent dans leur intérieur les chemins détournés et les passages tortueux que se sont frayés, au temps du Christ, ou plus tôt encore, des vers, diplomates rusés de l'État des coléoptères.

Oui, les documents laissés par les États des animaux remontent plus haut encore dans l'histoire de la terre, que ceux des sociétés humaines. Les phalanstères monstres des coraux et des polypes s'étaient déjà établis dans les mers sillonnées par les terribles ichthyosaures et plésiosaures, et les colonies que fondent sur le sol de la mer les huîtres et les térébratules, semblables à des serfs fixés à la charrue et attachés à la glèbe, ces colonies végétaient déjà, dans leur existence d'Ilotes, sous la domination du saurien ou lézard justement appelé lézard royal de l'Océan.

N'est-ce pas là un signe de perfection? L'école historique, le parti légitimiste, les défenseurs du droit de régner par la grâce de Dieu, ceux qui révèrent les arbres généalogiques peuvent-ils nier qu'une chose soit d'autant plus sacrée, d'autant plus inviolable, d'autant plus parfaite, que son origine se perd plus anciennement et plus nébuleusement dans la nuit des temps? Les fondateurs de la constitution de Francfort, qui se vantaient, dans leur orgueil audacieux, d'élever une cathédrale splendide pour l'éternité de l'Empire allemand, et n'édifièrent cependant qu'un château de cartes, qui s'écroula au premier souffle de Manteuffel, malgré l'appui du noble Gagern, — ces fondateurs de constitution ne seront-ils pas remplis d'étonnement et de respect s'ils considèrent les États des animaux? Ils ont traversé, ces États, les plus effroyables révolutions, et, au sortir de destructions dont nous ne pouvons nous figurer l'horreur, ils se réorganisaient aussitôt, impérissables dans leur manière d'être comme dans leur conformation extérieure. A diverses fois, le sein de la terre s'est ouvert : des montagnes ont surgi, des pays se sont engloutis dans l'abîme; des déluges et des éruptions ignées ont anéanti tous les êtres vivants et étendu sur notre planète le linceul de la dévastation générale; — mais toujours on a vu sortir sauve, de ces effroyables catastrophes, l'idée de l'État des huîtres, de la république des acalèphes, du phalanstère des polypes, et ainsi de beaucoup d'autres formes politiques de l'organisme pensant des animaux. L'idée politique des professeurs, l'unité allemande personnifiée dans l'Empereur, survivra-t-elle de même à toutes les révolutions et renaîtra-t-elle toujours des orages du présent et de l'avenir comme le phénix renaît des flammes? Nous en doutons, et, à cette pensée, nous inclinons tristement la tête. Comme l'apparition éphémère de l'État des drontes de l'Ile-Bourbon, ou de la monar-

chie des vaches marines sur la côte de Kamtschatka, cette idée politique des hommes les meilleurs a été saisie et broyée dans le choc puissant entre l'absolutisme et la démocratie. Elle a disparu pour ne plus se produire jamais. Mais, de même que les débris d'arbres trouvés dans les interstices des dents de rhinocéros fossiles permettent de tirer une conclusion sur la nourriture de ces animaux, de même un jour les examinateurs à venir des restes pétrifiés de faiseurs d'empereurs allemands concluront qu'ils vivaient de parchemin et se nourrissaient de paragraphes.

L'État animal, provenant du besoin matériel, se fonde aussi sur la satisfaction des besoins matériels : de là sa durée en proportion formelle. Nos professeurs ont méconnu cette simple condition de stabilité, leur idée politique est morte de consomption, elle s'est désséchée comme une plante au grand air, et la rosée fécondante qu'une révolution pourrait apporter ne rappellera pas à la vie cette idée stérilisée.

Regardez les animaux : avec quelle sagesse ils choisissent, travaillent, préparent et aplanissent le sol, lorsqu'il s'agit d'édifier un État! Rarement ils profitent de conditions données; — ils forcent ce qui existe à se conformer à la nouvelle création.

Les jeunes huîtres errantes qui veulent fonder un nouvel État (ce que les exploiteurs appellent un banc) ne commettront jamais l'erreur de le fonder sur d'anciens et puissants États d'huîtres, sur des phalanstères de polypes, sur les États de corsaires établis par des vers, quelque vigueur qui puisse animer ces États. — Elles cherchent partout un terrain neuf, les moyens leur manquant pour le conquérir. L'abeille maçonne bâtit des cellules capables de durer une éternité; elles sont plus solides que les monuments romains et égyptiens. Mais le colon suivant ne profite jamais des débris calcinés laissés par ses prédécesseurs, sans les reconstruire de fond en comble et leur donner une forme nouvelle. L'animal sait que le faible qui commence et qui aspire à la puissance future ne peut s'appuyer sur le fort, sans courir le danger d'être englouti par lui; l'animal a également conscience que le fort qui a désarmé ses adversaires ne doit pas leur rendre les armes conquises, sinon elles seront infailliblement retournées contre lui. On ne conçoit pas que des hommes si abondamment pourvus de perfection (à leur avis) soient restés sans connaître ces simples principes de politique animale.

Oh! ils sont habiles, les fondateurs d'États animaux, ces héros de la civilisation animale. Plus je m'enfonce dans la considération de leurs constitutions, de leurs formes politiques, de leur développement

progressif, plus je rougis de nous-mêmes! Combien ces intelligences créatrices sont au-dessus de l'imperfection de notre espèce, déclarée parfaite par notre présomption! Avec quelle prudence les sages se mettent à l'œuvre pour poser les fondements de la liberté et de l'unité de leur État, de leur patrie! Avec quel calcul de l'avenir ils savent affermir les lignes principales, semer les germes pour le développement ultérieur de la grandeur de l'État! On suit un plan sage, susceptible de développement graduel, et toutes les circonstances sont d'avance mises en compte avec une pénétration telle, que le résultat peut être attendu avec certitude.

C'est ainsi que la pensée politique qui habite en ces créatures souvent méprisées est récompensée la plupart du temps par la réussite de leur plan, poursuivi avec persévérance. L'État nouvellement fondé s'étend, s'accroît, augmente de grandeur, de force, de puissance; ses relations extérieures se multiplient : ici, il règne par la conquête, là, par un sage ménagement des intérêts de ses voisins; et constamment nous voyons, au moyen de la nourriture toujours semblable, un contentement sans fin, une satisfaction uniforme, maintenus dans les limites légales qui régissent la communauté. Mais ici encore se présente à nous l'importance des conditions matérielles. Sont-elles changées par des événements violents survenus dans la nature, événements sur lesquels ni la prudence humaine, ni la prudence animale n'avaient pu établir leurs calculs; — alors commencent la démoralisation, le découragement, la dissolution de l'organisme politique, et ces effets sont d'autant plus prompts et d'autant plus tenaces que le bien-être de l'État a été plus profondément détruit. La prospérité matérielle est le lien qui empêche la dissolution de tous les États d'animaux; la satisfaction de tous les besoins de l'individu par la masse est la seule condition de leur tranquille et persévérante stabilité. Quelle que soit d'ailleurs la forme qu'ait revêtue le besoin politique des animaux : monarchie absolue ou constitutionnelle, république avec ou sans distinction de castes, socialisme aristocratique ou démocratique, constamment le besoin matériel est le levier par lequel toute la machine politique est soulevée et mise en mouvement.

En vain une fourmi de la classe des « nobles » déclamerait à ses compagnes de beaux discours sur la puissance, la grandeur et l'unité de son tas; en vain elle étendrait pompeusement ses antennes et, gesticulant avec les pattes de devant, parlerait de la situation misérable des fourmis dans des pays étrangers, — sur des arbres et des buissons éloignés, — de leur abandon, de leur faiblesse; en vain elle vanterait

la beauté de la perspective prise du sommet de ce chêne; en vain elle démontrerait, avec les raisons les plus pressantes, la nécessité d'une flotte, pour pouvoir punir de leur insolence les punaises à habit rouge, de l'autre côté du ruisseau; en vain elle promettrait de sacrifier ses biens et son sang et d'aller en avant dans le combat livré pour la liberté, l'unité, la puissance et la grandeur de la fourmilière. Elle ne trouverait aucun accueil dans l'auditoire. « Phrases! ennuyeux bavardage! Va-t'en travailler! » crieraient les tendres gardiennes des larves, les belliqueux chevaliers — de Saint-Jean, les travailleurs et les défenseurs, les hommes d'État pratiques de la fourmilière.

Mais qu'une autre se présente, — une de ces fourmis hérissées, de la classe des travailleurs et des fouisseurs, — et qu'elle crie à ses camarades : « Pourquoi vous tuer à traîner de petits bois et des écaillettes d'écorce? Vous vous tourmentez pour une misérable nourriture, dans des proportions pitoyables! Vos larves ne se développent pas, parce que le buisson des punaises, de l'autre côté, les prive de soleil; votre tas ne grossit pas, parce qu'il vous faut y traîner de loin le bois. Mais de l'autre côté, que c'est différent! Toutes les feuilles sont couvertes de pucerons magnifiques, toutes les herbes sont enduites de niellure. Il est vrai que les punaises à habit rouge s'opposeront à notre passage, mais nous les mettrons en déroute. En avant donc! Qu'un pont soit construit, une flotte expédiée sur le ruisseau, une route frayée pour le transport du matériel de guerre. En avant! Là-bas nous appelle une vie pleine de miel et de doux lait de pucerons! » Après un tel discours, toute la société déploierait ses forces les plus grandes. A travers des tranchées et par des chemins couverts, elle s'avance jusqu'au rivage; ses vaisseaux couvrent le ruisseau et forment bientôt un pont; bien que des milliers de pionniers soient emportés par le courant, les cavaliers se précipitent à l'attaque, en innombrables bataillons; furieux, ils fondent sur les habits rouges, et bientôt les buissons sont conquis, les pucerons, rendus tributaires, sont obligés de fournir leur lait. — Telle est la puissance des conditions matérielles dans l'État des animaux.

On aura remarqué que, dans de semblables batailles, les fourmis de la classe des nobles ne se jettent pas entre les frères en lutte, quand même elles l'auraient promis auparavant, mais qu'elles se retirent du combat et que même, si les punaises remportent la victoire, elles se soumettent à elles, les flattent et les cajolent. Quelquefois elles réussissent à obtenir des places d'honneur dans l'État des punaises, — mais la plupart du temps elles sont repoussées à coups de pattes et de suçoir. Alors elles se retirent, nobles solitaires (*Formicæ Cincinnati*;

d'après Linné), sur n'importe quelle branche, extraient le lait de leurs pucerons, portent la nielle à l'entour, et trouvent force occupations dans toutes les diverses branches de l'économie rurale des fourmis.

Je ne puis maintenant entrer dans de tels détails. Mais si l'Allemand a la coutume constante de saisir d'abord la question dans sa généralité, pour pénétrer ensuite dans le spécial (les peuples pratiques font le contraire), pourquoi devrais-je tellement m'éloigner de ma nature allemande? Cependant, en général, d'après M. Laube, il s'attache à la gauche tant de manières d'être françaises, qu'il faut constamment avoir l'œil sur soi-même pour ne pas découvrir çà et là sur l'habit allemand un petit filament gaulois. Pour ne donner à M. Laube aucune matière à des découvertes gauloises, je continue à bavarder sur les États des animaux en général. Et que pourrions-nous faire de mieux? Nous nous étions si bien accoutumés au bavardage dans l'atmosphère de Francfort, qu'il est véritablement contre notre nature de déconseiller l'élection à la diète prussienne. Les hommes les meilleurs de la nation allemande sont, il est vrai, excellemment disposés sous ce rapport; aussi crient-ils à s'enrouer après la diète allemande et après la chambre badoise, sans pouvoir les obtenir toutes deux. Mais ils crient néanmoins pour cela, tandis que les fatals principes nous ferment la bouche. Je hais réellement les principes depuis quelque temps; j'aurais envie de planter à mon chapeau blanc une cocarde noire, rouge et or, grande comme une assiette, et de parcourir l'Allemagne, afin de prononcer des discours pour l'élection à la diète d'Erfurth. Mais il me faut rester tranquille et subtiliser sur les formes politiques du monde animal, et perdre enfin mon dernier petit reste d'intelligence dans la recherche de l'intelligence des animaux.

« Quoi! l'intelligence des animaux? entends-je dire à un de ces sages satisfaits qui, du haut de la chaire du ministre ou de celle du professeur, parlent des œuvres de Dieu, et qui les louent en psalmodiant, sans jamais en avoir considéré une seule avec attention. Les animaux n'ont que de l'instinct, la plupart du temps aucune intelligence, et absolument aucune raison! Leurs formes politiques, comme tu les appelles, ne sont que des sociétés réglées par l'instinct; leurs sages plans, des nécessités de nature motivées par leur organisation. Depuis mille ans, l'abeille fait de la même manière ses rayons de miel, et la jeune abeille, qui n'a jamais vu bâtir, prépare les cellules exactement comme les vieilles le faisaient. N'est-ce pas de l'instinct? D'où l'abeille saurait-elle qu'elle doit donner une certaine forme à son rayon de miel? »

Je ne veux pas parler de la raison. Si ce qui chez l'homme est ainsi nommé existe réellement, je laisse ce point indécis, tout en reconnaissant que la négation — la déraison — existe dans la mesure la plus abondante. Si quelqu'un étudie de près l'association du centre dans l'assemblée nationale de Francfort, association formée sur le modèle des sociétés de ruminants à cornes, celui-là sera de mon opinion. Au sujet de la raison, Gœthe dit avec la plus grande justesse :

« Il l'appelle raison, et s'en sert seulement pour être plus animal que tout animal. »

Les philosophes ont donné le nom d'instinct à ces pensées qui se reproduisent constamment de la même manière; l'instinct forme pour ainsi dire le canevas général sur lequel le cerveau a coutume de broder avec l'intelligence et la réflexion, c'est-à-dire avec des nuances extraordinaires. Mais ceux-là mêmes qui ne voulaient considérer les animaux que comme des machines ont dû cependant reconnaître que des animaux isolés faisaient quelquefois un pas au delà des limites assignées à la machine, pour entrer sur le terrain de la libre détermination. On reconnaissait que beaucoup d'animaux avaient aussi l'intelligence. L'abstraction se donnait des peines infinies pour établir cette thèse; par la calme observation matérielle, on pouvait la produire au jour avec moins de tourment.

Un de mes amis avait une ruche, une confédération monarchique composée, je crois, de dix-huit ou vingt monarchies constitutionnelles, un véritable idéal pour MM. Waitz, Beseler et Dahlmann. La compétence des États isolés, indépendants, était délimitée d'une manière assez complète; la confédération elle-même était close par un système de construction solide, qui, à la vérité, ne se cintrait pas en dôme (pour cette raison, je n'ai pas nommé ci-dessus M. de Beckerath), mais finissait par un toit du nord, couvert de tuiles. Soit dit aussi pour la consolation du parti bouleverseur, ce palais fédéral n'était pas en pierre, mais seulement en bois, et reposait sur quatre pieds enfoncés dans des socles de pierre. La ruche était auprès d'un vieux mur, auquel la scellaient des crampons de fer; elle s'appuyait, comme on le voit, sur les conditions subsistantes. Quelques branches de tilleul l'ombrageaient. Pour ne laisser aucune entrée aux fourmis fouisseuses, on avait creusé par le haut, en forme de plats, les socles sur lesquels s'appuyaient les quatre pieux, et ces plats avaient été remplis d'eau, de sorte que le tout se trouvait bloqué à l'instar d'une île, ce qui est, comme on sait, une des conditions les plus nécessaires à la prospérité d'une monarchie constitutionnelle. Les fourmis se rassemblaient en

troupes sur les socles; la mer qui baignait de tous côtés l'extrémité inférieure des pieux était trop large pour leurs pionniers. Nous admirions nous-mêmes notre intelligence, qui avait devancé par de telles mesures de précaution l'instinct des fourmis.

Au bout de quelques jours, les fourmis étaient cependant dans la ruche. Comme de vrais bouleverseurs, elles avaient mis à profit, pour l'exécution de leur plan funeste, l'adjonction faite par nous aux conditions subsistantes; elles montaient en troupes nombreuses le long du vieux mur, descendaient par les crampons de fer, puis, par une fente du revêtement de derrière, elles s'introduisaient dans la ruche. L'intelligence détacha les crampons; il est vrai que la confédération devenait par là un peu moins solide, et chancelait, et craquait par le vent violent; mais on voulait à tout prix exclure de la confédération monarchique des abeilles les fils démocrates-sociaux de la république des fourmis. Pendant quelques jours, nous admirâmes de nouveau la supériorité de l'intelligence humaine sur l'instinct des animaux.

Mais les démocrates-sociaux étaient derechef dans la confédération monarchique. Nous cherchâmes assez longtemps avant de trouver leur passage. De longues colonnes montaient au tronc des tilleuls, puis aux branches, et, arrivées au-dessus du toit, elles se laissaient tomber, se cramponnaient solidement sur les tuiles, et se glissaient dans l'intérieur. La retraite leur était coupée, il est vrai. Elles s'installaient dans l'État des abeilles, et déjà l'on voyait s'y manifester l'inquiétude fébrile, le bourdonnement plein d'angoisse, l'agitation révolutionnaire des ailes et des antennes. Nous sciâmes les branches de tilleul retombantes. La confédération monarchique était encore une fois sauvée, sauvée par la supériorité de l'intelligence sur l'instinct.

L'eau placée dans l'excavation de l'un des socles était desséchée; tout le socle fourmillait... de fourmis; c'était la complète contre-partie de la route rhénane de Darmstadt, capitale et résidence grand-ducale de la Hesse, dont il est dit dans la chanson :

> Toute la route du Rhin, si large qu'elle soit,
> Il y fourmille... *un* surnuméraire!

Malgré l'énorme quantité de fourmis, on y voyait cependant régner, comme à Prague en présence de l'empereur, l'ordre et la tranquillité. Le hasard avait encore été plus utile à la ruche que l'intelligence. Nous croyions qu'elle reposait sur quatre pieux; elle ne reposait que sur trois. Le quatrième n'atteignait pas le fond de l'excavation pratiquée dans le socle. C'était une distance d'environ un demi-pouce, et les

fourmis, si fortement qu'elles s'allongeassent et s'étirassent, ne pouvaient du socle atteindre le pieu. Elles montaient les unes sur les autres, vain effort! Elles touchaient alors avec leurs antennes l'extrémité du pieu, mais elles ne pouvaient s'accrocher. Conseil de guerre! Elles s'entretiennent avec leurs antennes sur la difficulté de la situation. Tout à coup paraît une fourmi d'une grandeur extraordinaire. Deux compagnes se rapprochent solidement l'une contre l'autre; elle monte sur leur dos, s'élève perpendiculairement sur ses pattes de derrière, enfin, après des efforts indicibles, elle réussit à étreindre avec une antenne et une patte de devant une petite saillie. Elle se tient ferme, prend son élan : elle a conquis le poteau! L'instinct aurait poussé le vainqueur vers le rayon de miel des monarchistes; mais notre fourmi était socialiste dans le sens de M. Druey, du conseil fédéral : elle voulait et elle pratiquait (différente de M. Druey sur ce dernier point) la subordination de l'individu au tout. Notre fourmi resta en place, se cramponna solidement avec ses six pattes, et étendit l'abdomen et la tête avec les antennes aussi loin que possible par en bas. Les fourmis qui étaient dans le socle saisirent ses antennes avec les leurs, s'accrochèrent, prirent leur élan, et marchèrent ainsi à la file sur le pont vivant, puis arrivèrent sur le poteau, et enfin dans l'intérieur de la ruche. Mon ami voulait écraser les habiles soldats de l'avant-garde; je le retins : « Laisse-les, m'écriai-je, elles ont plus d'intelligence que nous! »

On ne doit pas tuer quelqu'un qui pâtit volontairement pour le bien général. Le meurtre de cette fourmi me serait apparu en ce moment comme un crime contre l'humanité.

Je réfléchis longtemps et souvent sur cette observation, et j'en comparai d'autres avec elle. J'y trouvai la solution du problème de l'intelligence. Le microscope a frayé le chemin à cette découverte. Il nous a fait voir la vie et le dépérissement de toutes les parties du corps; il nous a démontré que même les parties du corps les plus solides se détruisent et se renouvellent continuellement, sont usées et sont remplacées. Os et chair, nerfs et peau, cerveau et viscères, tout est compris dans la dissolution incessante, dans le renouvellement incessant. Le mode de ce renouvellement n'est pas uniforme. La fibre charnue du carnivore est autre que celle de l'herbivore. C'est pourquoi nous ne mangeons ni renards ni chats. Les excrétions des animaux carnivores sont autres que celles des herbivores. Je peux les changer à volonté par le changement de nourriture; je peux, comme il me plaît, créer dans l'urine de l'acide benzoïque ou de l'acide urique, et les excrétions

de la substance du cerveau, les pensées ne seraient pas soumises à cette loi?

La nature ne connaît point d'exceptions. La clef de l'énigme était dans ma main. Nourriture uniforme, pensées uniformes, instinct. Nourriture variable, pensées extraordinaires, intelligence!

J'explorai le règne animal, ma loi était exacte. Le sot constitutionalisme des abeilles, avec ses révolutions revenant éternellement, et l'impossibilité de parvenir par elles à un État politique plus élevé, s'expliquait aussi bien par la nourriture éternellement uniforme des abeilles que l'état démocratique-social des fourmis avec son anarchie individuelle, et la haute intelligence de l'individu trouvait sa raison dans la nourriture variée infiniment. Suc des fleurs, lait des pucerons, fibres ligneuses, corps d'animaux, tout sert d'aliment à la fourmi, et elle atteint par cette diversité le plus haut degré de l'intelligence dans le règne animal. D'où vient la haute éducation parlementaire du corbeau et de toute la famille des corneilles, si ce n'est de la diversité de nourriture? D'où la stupidité des bêtes à cornes, si ce n'est de l'éternelle uniformité de l'herbe?

Beaucoup de phénomènes, dont on cherche en vain la raison, étaient éclaircis pour moi. Parmi les animaux domestiques, les uns sont parvenus par l'apprivoisement à un degré d'intelligence supérieur à celui qu'ils possédaient, mais les autres ont rétrogradé. L'oie sauvage est un type de sagacité rusée; il lui faut, en plein champ, accepter sans façon herbes, vers, limaces, poissons, grains, baies, tout ce qu'offre la parcimonieuse nature de l'hiver. L'oie apprivoisée, vivant seulement de grain et de pommes de terre, est un type de stupidité. Le chien s'en perfectionne, au contraire : son cercle de nourriture s'élargissant par la domestication et s'étendant à la viande préparée aussi bien qu'aux végétaux, son horizon intellectuel s'est agrandi de la même manière. Combien l'éléphant apprivoisé qui engloutit pousses d'arbres, carottes, pommes de terre, herbes, rhum et vin, n'est-il pas au-dessus de l'éléphant sauvage, qui ne trouve qu'une nourriture uniforme dans les branches d'arbres!

Nous rencontrons des effets semblables dans l'humanité. Lorsque autrefois, dans sa période agitatrice, maintenant oubliée, M. Bassermann traitait ses électeurs avec du vin et de la bière en abondante mesure, ceci se faisait sûrement dans la secrète conviction matérialiste que, par cet approvisionnement important de matière inaccoutumée, la secrétion cérébrale des pensées éprouverait un changement notable. La disette et la surabondance engendrent l'une et l'autre à

leur suite la plupart des révolutions politiques, elles changent la secrétion des pensées, qui forme seule la base, le fondement solide de la stabilité politique. « Dis-moi ce que tu manges, et je te dirai qui tu es », lit-on comme épigraphe au livre de Brillat-Savarin, sur la physiologie du goût. Jamais mortel n'a prononcé une parole plus vraie; mais jamais non plus on n'a fait moins de cas de la sentence d'un sage.

Beaucoup sans doute avaient un pressentiment de la vérité. M. Sepp lui-même ne parlait-il pas de la différence entre les peuples de vin, de bière et d'eau-de-vie? On peut réellement affirmer que la reconnaissance d'une vérité physique doit être incontestée, quand elle a pris racine jusque dans ces couches inférieures de l'action intellectuelle où croît M. Sepp. Mais les renseignements plus précis font défaut; les études spéciales ont été négligées. On a bien entendu quelquefois parler superficiellement des messieurs couleur feuilles de vigne, de maladie des pommes de terre du peuple, mais la poursuite scientifique des symptômes dans le domaine politique et social, avec considération de la nourriture et de son rapport aux symptômes, est encore un champ nouveau pour les explorateurs à venir. Ce travail scientifique produira des résultats immenses, j'en suis d'avance convaincu, résultats qui nous rapprocheront du temps bienheureux et rêvé où seront bannis de la terre la haine politique et les désirs de persécution des partis. On ne haïra plus, on ne persécutera plus, selon les différents points de vue des partis, l'apostasie, la récidive, la malveillance, l'opinion et la conduite aristocratique ou révolutionnaire, on les considérera simplement comme le résultat de la nourriture absorbée, et l'on cherchera à expliquer ou à obtenir par un règlement convenable du régime des gens en question leur changement d'opinion.

M. Riesser vint au *Vorparlament*, solidement et grassement nourri de vigoureux bœuf de Hambourg, de poisson de mer et de caviar; il parla avec enthousiasme pour le suffrage universel. Mais lorsqu'il eut vécu plus longtemps à Francfort de bouillon, de pâté de foies d'oie et autres substances tremblantes comme la gelée dont déborde la cuisine de Francfort, était-ce une merveille qu'il fût saisi de tremblement, de crainte pour l'avenir de l'État, et qu'il parlât contre son premier avis? Il fallait qu'il le fît; sa sécrétion cérébrale, changée par la cuisine de Francfort, le forçait impérieusement à ce qu'on nomme ce changement d'opinion! Qui calculera l'influence que les huîtres et le champagne offerts par le prince Lichnowsky eurent sur le corps affamé et desséché du Berlinois Wilhelm Jordan? D'où viennent les nombreuses plaintes des cercles électoraux, qui croyaient avoir choisi des hommes

d'opinions toutes différentes de celles qu'ils manifestaient ensuite à Francfort? Ces honorables personnages n'étaient point des transfuges, point des esprits faibles qui se laissaient circonvenir par les belles paroles de Droysen ou de Biedermann. Non! la manière de vivre changée à Francfort changeait leur secrétion cérébrale, et ils pensaient effectivement à présent autrement qu'ils n'avaient pensé à l'élection; tandis que les électeurs restés dans les mêmes conditions d'existence persévéraient dans la même pensée, et élevaient des plaintes amères sur la défection, la tromperie, la trahison de leurs députés[1].

On arrivera certainement un jour, en poursuivant ces études, à trouver pour chaque ordre de pensée spécial un ordre spécial de nourriture, et ces deux ordres se correspondront réciproquement. Je crois

[1] Les quelques principes exposés ici ont reçu dans le cours du temps une ratification répétée. Je me contente de mentionner une brillante série d'expériences. C'est avec une tension fébrile, avec cette angoisse vigilante du père qui voit son cher enfant aller sur le bord du précipice dans lequel à chaque instant il peut tomber et se briser, pour ne plus se relever jamais; c'est avec ce sentiment mêlé de sollicitude, de douleur et de joyeuse espérance que l'auteur a suivi de loin les pas de M. Riesser. M. Riesser était pour ainsi dire la fiole mystérieuse dans laquelle la distillation du cerveau de l'auteur, qu'il nomme sa théorie, était confinée, et devait passer à travers les variations de la politique allemande, les mille détours de l'union d'Erfurth et le rétablissement de l'ordre de l'électorat de Hesse-Holstein. En M. Riesser, la théorie avait trouvé un corps correspondant à son énormité. L'auteur arrachait les journaux et les tirait à lui avec un empressement fébrile; — il lisait même avec intérêt la liste des Allemands décédés. — Son regard cherchait M. Riesser dans ces cavités, dans ces sépultures héréditaires des plus nobles personnages, d'où sortaient, étouffés, les cris lamentables de ceux qu'on avait enterrés vivants. Et le vase portait admirablement son précieux contenu à travers ces épreuves du feu. A force d'être foulé, pétri, M. Riesser était finalement devenu une pâte insignifiante entre les mains de l'odorant confiseur Biedermann. Effroyable influence de la cuisine de Francfort! Mais M. Riesser retourna à Hambourg. A peine le bœuf, le caviar et le poisson de mer étaient-ils absorbés en quantité suffisante, passés dans sa circulation et assimilés à son corps endormi, que M. Riesser reprit sa vivacité, et que du fond de son estomac s'élevèrent de nouveau des vapeurs révolutionnaires. Bientôt elles furent tellement épaisses et se portèrent tellement au cerveau, que le noble personnage se refusa d'abord à aller à Erfurth. L'envoi d'un pâté de Hornan fixa sa décision. A Erfurth, il se montra, comme au *Vorparlament*, hardi, radical, exalté, révolutionnaire. La chère de la place affaiblit un peu l'effet de la nourriture hambourgeoise. Malheureusement, malgré les représentations désespérées du Cagliostro prussien, l'expérience ne dura pas assez longtemps pour conduire de nouveau à ce même résultat de Francfort; mais on pouvait déjà nettement reconnaître qu'il était en voie de se produire. M. Riesser fut délivré de la chère d'Erfurth et rendu au bœuf de Hambourg. Depuis un an il en jouit journellement et abondamment, et de nouveau il brille, étoile de première grandeur, sur le ciel pâle de l'opposition allemande, lançant des rayons enflammés contre ceux qui n'ont pas su sauver l'unité et la grandeur de la patrie. — Ô déesse de la liberté! conserve-nous longtemps encore, dans des alternatives de nourriture, cet objet d'observation scientifique, afin que la théorie d'un de tes fils ne tourne pas à sa honte. (*Note plus récente que le texte.*)

que, uniquement par un règlement convenable de l'alimentation (aussitôt que les prémisses auront une fois été exactement posées), on pourrait former à volonté des hommes d'État, des bureaucrates, des théologiens, des révolutionnaires, des aristocrates, des socialistes, même des référendaires; et la sagacité infinie qui est actuellement dépensée en constitutions, en ordonnances et autres bases de l'État, se dirigerait alors sur l'invention de certains bouillons, de certaines bouillies et de certaines sortes de viande qui, en tout cas, seraient mieux au goût de l'espèce humaine, et qui auraient néanmoins les mêmes résultats. Dans aucun État animal, il n'existe de constitution écrite, partout les lois se sont formées dans le cours des âges, sous l'influence de la répartition convenable de la nourriture, et malgré tous les orages du temps. Quand donc viendra cette heureuse époque où l'on emploiera au gouvernement de la race humaine une alimentation substantielle, au lieu de lois de papier!

Tous les animaux ne vivent pas sous des formes politiques. En face de sociétés rigoureusement constituées existent souvent des individus errant dans l'anarchie. Mais constamment les animaux de la même espèce ont aussi la même forme politique, — le même enchaînement logique de pensées dans la réalisation de leurs idées sociales, — ce qui s'explique facilement par la simple raison de leur nourriture uniforme. Mais on aurait tort de croire que, dans leur délimitation d'espace, les États des animaux soient fermés et étrangers les uns aux autres. Non-seulement entre les différents États de la même espèce, mais aussi entre des espèces différentes il règne les rapports les plus multipliés, et les relations internationales sont, dans une large mesure, entretenues et cultivées. Ce que l'intelligence humaine a pu inventer, ce que l'imagination a pu concevoir, ce que l'usage ou l'habitude ont pu faire naître au point de vue politique, tout cela trouve, dans le monde animal, une expression certaine, supérieure et durable. Républiques et monarchies, avec succession masculine ou féminine, organisations de castes et de rangs de toute sorte, États sociaux démocratiques et aristocratiques, esclavage et privilége héréditaire de paresse, empires électifs et héréditaires, État fédéral et confédération, alliance offensive et défensive, éternels traités de paix et état de guerre incessant, — tout cela se croise dans une variation diaprée et s'engrène l'un dans l'autre — comme au moyen de roues exactement limées — pour la marche progressive du monde animal. Ce que l'histoire de l'humanité ne nous présente que par fragments incomplets et, en outre, colorés par la conception particulière de l'auteur, — la considération du monde

animal nous le présente sans déguisement dans sa nudité originaire. La cause de chaque effet se montre immédiatement à l'œil observateur; les principes éternels qui dirigent l'ensemble ne sont pas rendus méconnaissables par une fausse distribution de la lumière, par un revêtement artificiel.

L'investigation de la nature sera placée dans son droit naturel par les futures combinaisons politiques qui auront lieu dans l'humanité. L'esprit chercheur ne peut actuellement déployer que de deux côtés son activité : vers l'organisation pacifique ou vers le renversement violent. La première revient au naturaliste et le second au guerrier. Jeunes gens allemands, qui voulez agir en faveur de l'unité et de la liberté de votre patrie, vous ne devez devenir que zoologistes ou soldats. Toutes les autres sciences sont atteintes par la malédiction de la stérilité. Ce n'est que lorsque la jeune génération entrera dans l'arène, l'épée d'une main et de l'autre le code des organisations animales, que le temps nouveau pourra triompher. Aussi ne croyons-nous maintenant encore à aucune révolution. Manteuffel peut dormir tranquillement sur le lit fait par le parti de Gotha [1], — les rats fouisseurs de la démocratie ne lui rongeront pas la paille sous le corps. Les zoologistes révolutionnaires et les capitaines révolutionnaires sont maintenant dans les écoles et les maisons des cadets; — il faudra attendre que leur éducation soit achevée.

Il n'y a plus qu'un résultat que je me permets de faire ressortir comme essentiel et général. Quelque parfait que puisse être l'État qu'une espèce particulière a formé par sa pensée féconde, constamment on remarquera que les espèces analogues qui vivent dans une anarchie plus ou moins complète sont placées à un degré plus élevé de l'organisation. Il y a des États animaux de perfection différente. — Plus ils sont parfaits, plus ils réduisent l'individu et transforment ses droits en devoirs envers la communauté. L'étiolement de l'organisation va du même pas; les individus eux-mêmes périssent peu à peu, dans de tels États, par trop bien gouvernés, et souvent la réduction s'étend si loin, que les individus isolés n'apparaissent plus que comme organe de la masse, sans volonté libre déterminante, sans locomotion, sans spontanéité sous aucun rapport.

Ainsi la poursuite de l'idée gouvernementale dans l'État des animaux se venge par l'étiolement et l'abaissement des individus. Il est ici complétement indifférent que le principe de l'État animal soit dans le

[1] Le parti doctrinaire en Allemagne.

socialisme, dans le système républicain, aristocratique ou monarchique. Dans l'État purement social des polypes, l'individu isolé est tout aussi bien abaissé au rôle de simple contribuable (fournisseur de nourriture pour l'État) et de procréateur d'enfants, que dans l'État d'Ilotes monarchique du tænia; si ce n'est qu'ici, en vertu de la tendance monarchique de l'ensemble, la dégradation de l'individu (membre) s'élève même jusqu'à l'expatriation forcée et l'expulsion des individus de la métropole.

C'est tout l'opposé qui a lieu dans le développement graduel de l'anarchie. L'individu devient d'autant plus parfait qu'il s'émancipe davantage de l'État; ses organes isolés et par là aussi ses facultés naturelles augmentent d'énergie intérieure et de beauté extérieure; il s'élève, en général aussi bien qu'en particulier, à un degré supérieur de perfection. L'anarchie retrempe les organes, aiguise le sens, augmente la puissance intellectuelle; isolé vis-à-vis des éléments ses ennemis, l'individu exerce dans l'anarchie tous ses organes et toutes ses facultés pour conquérir, dans la lutte, l'indépendance dont il a besoin. Quelle différence entre le chacal ou le loup qui vivent dans des liens de société républicaine, assez relâchés il est vrai, et le rusé renard qui mène anarchiquement son existence dans l'antre construit par lui-même, et ne passe que le court temps de son enfance sous la discipline patriarcale des parents!

Combien ceux qui accordent le pas à la puissance politique sur la liberté politique doivent rester confondus devant ce simple fait, dont les preuves se retrouvent jusque dans les plus petits détails! Vraiment, mon ami L. Simon de Trèves avait raison quand il assignait, par des raisons philosophiques, l'anarchie, la liberté complète de l'individu, comme but suprême à l'humanité; quand il affirmait que toute forme politique, que toute loi est un signe du défaut de perfection de notre état de culture. Chaque atome animé est altéré d'anarchie, aspire à la liberté, et ce n'est qu'à la lumière de ce soleil qu'il se développe jusqu'à la perfection supérieure!

Que tous ceux donc qui ont à cœur le développement du genre humain prennent soin de diriger toutes leurs pensées, tous leurs efforts sur ce point : — comment l'anarchie peut être amenée, aussi tôt que possible, aussi complète que possible, aussi générale que possible. Ce sont les faux prophètes qui, par des lois, des systèmes, des institutions politiques, croient pouvoir amener le salut du pays; ce sont les faux prophètes qui, par un changement de règne et en faisant systématiquement venir le bonheur d'en haut, pensent pouvoir rendre

heureux le genre humain! Le progrès de l'humanité vers un meilleur sort n'est que dans l'anarchie, et le but de ses efforts ne peut être que l'anarchie.

Oui, l'anarchie! mais son avénement ne sera possible que si l'on tient compte de ces principes que nous enseigne la considération du règne animal. Il n'y a que le changement des conditions matérielles, l'amélioration successive de la nourriture, la pondération infinie amenée dans les sécrétions cérébrales par le règlement convenable des aliments, qui rendent possible cet État anarchique, qui doit apparaître au myope comme un désordre confus, au presbyte comme l'image de l'harmonie des sphères.

Viens donc, douce anarchie, libératrice du monde, vers laquelle soupire l'âme oppressée du gouverné comme du gouvernant! Toi qui peux seule nous délivrer de cette situation étouffante, viens, et arrache-nous de ce mal qu'on nomme État! Un terrible révolutionnaire, Proudhon, a récemment appelé l'ironie au secours de l'humanité! Pour moi, conservateur qui explore les États des animaux, l'ironie est bien loin de moi! Avec la sainte gravité de la conviction, je montre nos frères, les animaux, nos compagnons restés en arrière dans la tendance vers la perfection, et je vous crie, à vous, sages transis de la politique, à vous, vers, dans la poussière des paragraphes: « Regardez et instruisez-vous! Qu'ils soient votre leçon, vos compagnons d'existence sur cette terre! Voyez comment, enchaînés dans les liens politiques, ils se fatiguent en vain, ils se tordent en vain pour arriver au perfectionnement; comment ils restent sur le degré où les ont placés les lois de la société de l'État! Regardez et persuadez-vous comment ceux qui se sont affranchis de ces chaînes prennent librement leur essor vers le but de la perfection qui leur est accessible; comment ils luttent et triomphent dans l'anarchie, avec l'anarchie, par l'anarchie! »

Traduit par MARIE D'ASA.

L'*ALCESTE* DE GLUCK.

La question du vieux répertoire à l'Opéra. — Notes historiques sur ALCESTE. *— L'œuvre et ses nouveaux interprètes. — Examen du système de musique dramatique de Gluck. — De la reprise des opéras de Gluck.*

PREMIER ARTICLE.

I.

Nous n'oublierons jamais la glorieuse soirée où l'*Orphée* de Gluck nous fut rendu au Théâtre-Lyrique, cette émotion religieuse répandue dans la salle dès avant le lever du rideau, ce tremblement de respect qui se mêlait aux fièvres de la curiosité et de l'admiration, enfin ces bravos, cet enthousiasme et les deux cents représentations qui s'ensuivirent.... Et cependant la reprise d'*Alceste* est, selon nous, un événement de plus haute portée, de plus grande conséquence. Le succès d'*Orphée* au boulevard du Temple prouvait surtout le génie d'une grande artiste et l'instinct heureux d'un directeur entreprenant et habile, mais il pouvait rester à l'état de simple succès. La reprise d'*Alceste* à l'Opéra s'élève à la hauteur d'une question de principe. En un mot, *Orphée* était une *résurrection*, *Alceste* est une *restauration*, la restauration d'un génie-roi dont la majesté a été longtemps méconnue et qui fait sa rentrée triomphale.

Ce mot de *restauration* pourrait effrayer certaines consciences musicales. Il va sans dire que Gluck ne détrônera personne. L'Opéra n'est pas une chapelle vouée à tel ou tel saint jaloux, c'est un Panthéon. Les maîtres contemporains se serreront un peu pour faire place à ce patriarche de la tragédie lyrique, auquel ils ont fait payer par trente

années d'ostracisme le crime d'avoir régné souverainement pendant plus d'un demi-siècle sur notre première scène lyrique. Il y a dans l'histoire de l'art, comme dans celle des mœurs et des institutions, de ces flux et reflux, de ces grandes marées, de ces révolutions et de ces réactions. En 1770, Gluck avait triomphé de la musique italienne; en 1828, la musique italienne, personnifiée dans l'auteur du *Barbier* et de *Sémiramis*, revint à Paris l'attaquer et ruiner son empire. Il y eut alors des gens qui lui dirent son fait; on accusa le vieux despote lyrique « d'avoir, par son funeste système, tenu pendant cinquante ans la mélodie exilée de notre première scène nationale ». Cela s'écrivait dans les journaux et dans les revues. La tragédie lyrique s'écroula donc, et sur ses ruines s'établit cette nouvelle école dont les dix ou douze chefs-d'œuvre composent exclusivement le répertoire actuel de l'Opéra. Tant qu'a duré cette riche et splendide efflorescence de l'école contemporaine, on n'a pas eu le temps de songer aux morts. Mais aujourd'hui ces maîtres ont vieilli et ne produisent plus; nous sommes enrayés dans une de ces périodes de transition et de repos stérile, où l'on n'a rien de mieux à faire, en attendant l'avenir, que de se retourner vers le passé, et de réparer les injustices historiques. Le pis-aller est encore fort honorable : il faut nous applaudir nous-mêmes de cette renaissance des vieux maîtres classiques, de cette recherche et de cet amour éclectiques du beau musical qui semblent devoir caractériser l'époque où nous vivons.

Donc les temps étaient révolus pour Gluck; il devait avoir son tour à ce Théâtre-Lyrique qui a eu l'honneur de rendre populaires Weber et Mozart. — On a beaucoup reproché à l'Académie impériale de musique d'avoir laissé à une scène secondaire le soin de tirer Gluck de l'oubli. A bien prendre les choses, je n'y vois pas un si grand crime. Il y a deux théâtres, le Grand-Opéra et le Théâtre-Français, qui ont, pour ainsi dire, leur fortune faite : ils vivent sur un répertoire déjà trop riche, et qu'on leur impose le devoir de maintenir incessamment en lumière; ils n'éprouvent donc pas le besoin de risquer des nouveautés, et d'autant moins qu'on leur sait à peine gré des révélations artistiques où ils réussissent, tandis qu'on se fait un bonheur de leur rendre l'insuccès très-amer. L'esprit public est ainsi fait en France, que la meilleure réforme effectuée par l'autorité passe presque inaperçue, et qu'il n'y a de remarquées ou de prônées que celles dont l'initiative est venue de l'opposition. Une œuvre nouvelle, un maître nouveau a donc chance de faire bien plus de bruit s'il s'adresse à l'Odéon et au Théâtre-Lyrique. C'est à ces théâtres, que j'appellerais volontiers *théâtres d'opposition*,

qu'il appartient plutôt de tenter les aventures, d'essayer les œuvres et les hommes.

Il est hors de doute que si *Orphée* avait été repris d'abord à l'Opéra, j'entends avec les mêmes artistes et dans les mêmes conditions, il n'aurait pas eu la moitié du succès de vogue qu'il a obtenu au boulevard du Temple. D'abord le voisinage imposant de *Guillaume Tell* et des *Huguenots*, en permanence au répertoire, aurait jeté quelque ombre. Puis, au lieu de s'abandonner sans arrière-pensée à la jouissance du chef-d'œuvre, on n'aurait pu s'empêcher d'apercevoir aussitôt derrière cette admirable musique, la grosse, l'énorme question du vieux répertoire à rétablir en face du nouveau. Là-dessus les discussions s'engageaient. Tout le plaisir était gâté. Personne n'y a pensé au Théâtre-Lyrique, où l'œuvre classique apparaissait à l'état de brillante exception. Aujourd'hui, grâce au succès d'*Orphée*, la réputation de Gluck est toute faite dans le public, Gluck est encore un génie, sa musique est encore sublime, tout le monde l'a dit, il n'y a pas à s'en dédire, et le vieux maître rentre tranquillement et sans encombre au répertoire de l'Opéra. — On me permettra de trouver que tout est pour le mieux.

Ce n'est pas à dire que le succès de la reprise d'*Alceste* à l'Opéra fût le moins du monde assuré. On n'était pas sans inquiétude sur l'issue de la tentative. Des pronostics fâcheux avaient été répandus à l'avance au dehors, et dans la maison même il circulait des bruits assez décourageants sur l'effet des répétitions. Il ne faut jamais prêter l'oreille à ces bruits de coulisses : quand on a monté les *Noces de Figaro* au Théâtre-Lyrique, messieurs les artistes n'en auguraient rien de bon; on fredonnait ironiquement certains motifs qui semblaient surannés, on s'attendait à une chute ou à un succès d'estime : les *Noces* ravirent tout Paris et eurent deux cents représentations.

Alceste n'en aura pas tant, et le précédent d'*Orphée* même ne garantit rien. C'est qu'*Orphée* est une œuvre bien mieux comprise pour la scène : il y règne une heureuse diversité de tableaux; le premier acte est une élégie plaintive, le deuxième est, si vous voulez, un âpre et terrible fragment d'épopée; le troisième une rêverie délicieuse, le quatrième est du drame proprement dit. *Alceste*, au contraire, est d'une seule teinte, et cette teinte est lugubre; c'est une tragédie et des plus austères, et même, il faut l'avouer et nous l'expliquerons plus loin, des plus malheureusement conçues. De toutes les partitions de Gluck c'était la plus périlleuse à reprendre, car c'était la seule qui eût dans son temps souffert une chute. Commencer par là, c'était, comme on dit vulgairement, attaquer le taureau par les cornes. Encore ici, nous dirons :

Tant mieux! L'expérience n'en est que plus probante et plus décisive. Si *Alceste* a réussi, *Armide* et les autres auront la partie belle.

Le succès était si peu convenu d'avance, que ceux mêmes qui le désiraient le plus n'y comptaient pas. Décidément, on a tort de se méfier du goût du public. On a pu, et l'on peut tous les jours, lui reprocher une pitoyable et lâche condescendance à accepter des spectacles d'une trivialité plus ou moins agréable; mais vous voyez que c'est faute de mieux, qu'il sait reconnaître un vrai chef-d'œuvre à l'occasion, et que le génie, si sévère qu'il soit, peut toujours reprendre ses droits sur lui. Ainsi, depuis quelque temps, le voici qui s'en va tous les dimanches applaudir les symphonies de Haydn et de Beethoven aux concerts populaires du Cirque Napoléon.

En dépit de la monotonie assommante du drame de Calzabigi et de la versification ridicule de Du Rollet, malgré la tension d'esprit qu'exigent les éternels récitatifs de Gluck, on a été soudainement frappé du caractère de grandeur et de tristesse majestueuse dont cette musique est empreinte. En vingt endroits l'action a été interrompue par les bravos de la salle entière. Il est même arrivé à la quatrième représentation un fait inouï, unique assurément dans l'histoire de l'*Alceste*. Après ce sublime ensemble du grand prêtre et du chœur, au deuxième tableau, *Dieu puissant, écarte du trône...*, l'enthousiasme a été si grand, qu'il a fallu *bisser* le morceau, bien que, par sa forme, il se prêtât aussi peu que possible au *da capo*.

La question du vieux répertoire est désormais résolue; il serait de la dernière inconséquence de ne pas poursuivre dans ce sens, lorsqu'on s'y voit invité par l'approbation du public. Nous ne concevons rien de plus honorable pour l'Opéra que ce retour pieux vers la tragédie lyrique. N'est-il pas singulier que les œuvres écrites à Paris par Gluck et Spontini soient délaissées par nous, tandis qu'elles sont toujours goûtées en Allemagne, à Berlin, à Vienne, à Prague, à Munich? — Encore une fois, il ne s'agit point d'accaparer le répertoire : que Gluck, à l'Opéra, soit assuré seulement de la place modeste qui est faite à Corneille et à Racine par le Théâtre-Français, la proportion sera-t-elle exagérée? la prétention est-elle exorbitante? Les plus fervents amateurs de tragédies sont assez raisonnables pour ne rien demander de plus.

Si grandioses et si pures que soient les émotions qui nous viennent de ces chefs-d'œuvre d'un art perdu, on sait bien qu'elles ne peuvent suffire aux goûts et aux besoins artistiques de notre temps; il nous faut des productions plus complexes et surtout plus humaines; la fata-

lité antique et la mythologie sont des ressorts dramatiques qui ont perdu leur vertu. Et toutefois, ces maîtres classiques conservent une valeur énorme; ce sont des ancêtres dont nous entretenons avec soin le culte et la tradition. Nous ne les imitons plus, nous suivons d'autres voies; mais il y a chez eux un idéal de noblesse et de grandeur auquel il fait bon d'aller de temps à autre se retremper. Ce ne sont plus des modèles, mais ce sont de sublimes régulateurs. Si jamais il était question d'abolir l'ancien répertoire au Théâtre-Français, il n'y aurait qu'un cri en France pour réclamer son maintien, et je crois que ceux-là mêmes qui ne le suivent pas ou qui n'ont jamais pu y prendre goût sentiraient d'instinct qu'un dommage irréparable va être apporté à la littérature nationale et que ses destinées en souffriront. Eh bien, il n'est pas moins essentiel à notre première scène lyrique qu'à la Comédie française d'avoir ses aïeux. Les grands opéras contemporains, productions d'un art évidemment plus complet et plus riche, n'auraient rien à y perdre; au contraire, ce serait un point de comparaison, un élément nouveau de diversité. Je suppose qu'on donne seulement une fois par mois, en moyenne, une représentation de Gluck ou de Spontini (*Orphée, Armide, Alceste, Iphigénie en Tauride, la Vestale, Fernand Cortès*), et qu'on fasse entendre de loin en loin, dans des soirées extraordinaires, de grands fragments de Lulli, de Rameau, de Sacchini, de Piccini, de Méhul.... Ces exhibitions intermittentes d'un art noble et digne contribueraient merveilleusement à relever le niveau du goût public.

II.

Mais laissons pour le moment cette question du répertoire, et revenons à l'*Alceste*.

Nous avons dit plus haut que cet opéra était tombé du temps de Gluck; cette disgrâce arriva aux premières représentations de l'*Alceste* française, mais non pas à la première apparition de l'ouvrage à Vienne. L'*Alceste* italienne fut jouée à Vienne le 16 décembre 1767 avec un succès éclatant, et pendant deux ans on ne voulut entendre autre chose. Cette austère déclamation lyrique tranchait pourtant de la façon la plus vive sur le genre de l'opéra italien, qui dominait alors en Europe et surtout à Vienne. Il faut dire que le succès d'*Alceste* avait été préparé cinq ans auparavant par celui d'*Orfeo*. *Orphée* est le premier chef-d'œuvre écrit par Gluck dans sa dernière manière, la seule qui subsiste et qui représente pour nous le génie du maître. Dans

Orphée, il y avait encore beaucoup de mélodie italienne. Mais *Alceste* est de tous les opéras de Gluck celui où il a le plus rigoureusement appliqué sa réforme....

Avant d'aller plus loin, déclarons que notre intention n'est pas de raconter l'histoire de Gluck avant et après son système, en Italie, à Vienne et à Paris, ni même d'entreprendre une monographie d'*Alceste*. Lorsqu'un opéra est, comme celui-ci, un chef-d'œuvre consacré et chevronné par le temps, lorsqu'il a un passé illustre, une histoire longue et curieuse, et, par surcroît, lorsqu'il représente un système, il y aurait matière à un volume. Nous aimons mieux renvoyer à la biographie de Gluck par Antoine Schmid nos lecteurs qui savent l'allemand, et ceux qui ne le savent point à l'*Histoire de l'Opéra* de Castil-Blaze, ou à l'article *Opéra* de l'*Encyclopédie moderne*, qui n'est pas exempt d'erreurs, mais qui est assez complet pour les détails du séjour de Gluck à Paris, et réunit la plupart des documents officiels, les lettres et les articles de Gluck, de Du Rollet, de Suard, de la Harpe, etc., etc. Dieu sait combien de fois ce travail de M. de Kermoysan a été pillé et refait! Nous renvoyons surtout à la grande étude que M. Berlioz publie en ce moment par feuilletons dans le *Journal des Débats* sous ce titre : *L'Alceste d'Euripide, celles de Quinault et de Calzabigi; les partitions de Lulli, de Gluck, de Schweitzer et de Guglielmi sur ce sujet*[1]. Nous ne voyons pas la nécessité de paraphraser ce qui est déjà fait. Nous aimons mieux nous réserver de développer à l'aise certaines observations personnelles qui nous viendront chemin faisant, et qui ont chance de ne pas être rebattues.

Gluck devait fatalement venir couronner sa carrière en France; c'était là qu'il allait trouver la belle tragédie, et c'était là enfin qu'on pouvait le mieux comprendre ses idées sur la déclamation musicale, car elles y avaient déjà cours depuis un siècle. Si la tragédie lyrique établie par Lulli et Quinault n'était pas arrivée d'elle-même à réaliser précisément ce que rêvait Gluck à trois cents lieues de là, c'est qu'il ne s'était pas rencontré un génie français assez indépendant pour la ramener au naturel et à la vérité, pour la débarrasser de ces vieilles habitudes de galanterie courtisanesque qu'elle avait contractées dans

[1] L'éminent critique et compositeur a-t-il connaissance d'une dissertation de Wieland, *Sur trois anciens opéras allemands intitulés Alceste?* Cette dissertation est dans le vingt-sixième volume de ses Œuvres, à la suite de ses poëmes d'opéra; lui-même a fait un livret d'*Alceste*, et c'est celui qui fut mis en musique par Schweitzer et représenté à Weimar en 1773. — Un compositeur italien, Draghi, a fait aussi un opéra d'*Alceste*, qui fut donné à Vienne en 1699.

les divertissements de Versailles auxquels elle avait servi dès sa naissance. Gluck, avec sa puissante et libre individualité et ses études passionnées de l'art antique, était bien l'homme prédestiné à cette tâche. C'était comme un Messie qu'on attendait, et dont la venue renouvela soudainement la face des choses. Pour se faire une idée de l'état des esprits, il faut relire la curieuse lettre adressée par le bailli Du Rollet en 1772 à l'un des directeurs de l'Opéra de Paris, lui annonçant que l'illustre chevalier Gluck se propose de travailler pour l'Opéra français, et que pour commencer il met en musique l'*Iphigénie* de Racine. Les négociations s'engagèrent. Le premier acte fini, on l'envoya au directeur Dauvergne. Dauvergne répondit : « Si M. le chevalier Gluck veut s'engager à donner six opéras à l'Académie royale de musique, on jouera d'abord celui qu'il présente; autrement, on ne le jouera pas; car un tel ouvrage rendrait impossible tout le répertoire actuel. » Aurait-on soupçonné de vues si profondes le futile auteur des *Troqueurs?* Le 19 avril 1774, *Iphigénie en Aulide* est représentée avec éclat, et fait révolution. Sans attendre un nouvel ouvrage inédit du maître, on se jette sur ses œuvres italiennes. Les partitions d'*Orfeo*, de *Paride* et d'*Alceste*, gravées par la munificence du comte de Durazzo, étaient depuis longtemps connues à Paris. Les traducteurs se mirent après. *Orphée*, traduit par Molines, obtint un véritable triomphe le 2 août 1774.

Alceste fut traduite par Du Rollet, et Gluck prit la peine de remanier toute sa partition sur les vers du librettiste français; à l'exception de quatre ou cinq morceaux demeurés intacts, tout fut modifié, et, il faut le dire, avec une supériorité très-marquée en faveur de la version française[1]. *Alceste* ne réussit pourtant pas à la première représentation, 23 avril 1776. Le troisième acte fut trouvé faible et gâta le succès des deux autres, qui avaient été trouvés fort beaux. Un ennemi de Gluck ose s'écrier en sortant : « *Alceste* est tombée! — Tombée du ciel! » riposte l'abbé Arnaud, fervent gluckiste. Gluck, toujours intrépide, prédit que « si sa musique ne plaît pas aux premières représentations, elle se relèvera aux suivantes; que si ce n'est pas cette année, ce sera l'an prochain, parce que c'est la musique la mieux sentie et qu'il n'en connaît pas de meilleure[2] ». Ainsi que Corneille, Gluck se

[1] Sur les différences de la partition italienne et de la partition française d'*Alceste*, voir Antoine Schmid, p. 139 et 259, et les deux feuilletons de M. Berlioz dans le *Journal des Débats*, nos du 15 et du 20 octobre.

[2] Il faudrait pourtant renoncer à répéter cette anecdote apocryphe, que j'ai vue reproduite encore dernièrement dans les journaux et les revues : A la première représentation

rendait volontiers justice à lui-même. De la part d'un homme de talent, c'eût été de la suffisance; chez lui, homme de génie, c'était la simple conscience de sa valeur. Quand on lui apprit que Piccini écrivait un *Roland*, il répondit seulement : « Si son *Roland* réussit, je le referai. »

Après avoir retouché le troisième acte, il partit tranquillement pour l'Allemagne. De retour à Paris, quatre mois après, le 14 septembre, il assistait à la trente-huitième représentation d'*Alceste*, dont le succès avait toujours été croissant. L'Académie royale de musique ne vivait plus que de ses trois opéras : tout le reste était mis à néant. Voulez-vous savoir en quelle estime on tenait alors l'*Alceste?* Lisez ce passage d'une lettre de Gluck au bailli Du Rollet : « Vous me dites, mon cher ami, que rien ne vaudra jamais l'*Alceste;* mais moi je ne souscris pas à votre prophétie. *Alceste* est une tragédie complète, et je crois qu'il manque très-peu de chose à sa perfection. Mais vous n'imaginez pas de combien de nuances et de routes différentes la musique est susceptible. L'ensemble de l'*Armide* est si différent de celui de l'*Alceste*... Il faudra au public au moins autant de temps pour le comprendre, qu'il lui en a fallu pour comprendre l'*Alceste*. Je tremble qu'on ne veuille comparer l'*Armide* et l'*Alceste*, poëmes si différents, dont l'un doit faire pleurer, et l'autre faire éprouver une voluptueuse sensation. »

Armide fut donnée en 1777, et de même qu'*Alceste* elle eut besoin d'un certain temps pour se faire apprécier; enfin en 1779, *Iphigénie en Tauride* vint clore la série des chefs-d'œuvre de Gluck.

Ces cinq partitions ont dominé l'Opéra français durant un demi-siècle. *Alceste*, quoique un peu moins populaire que les autres, n'a cessé de tenir le répertoire jusqu'en 1817 : on ne la jouait pas fréquemment, mais on la jouait chaque année. On en fit une reprise importante le 20 avril 1825 avec Louis Nourrit, le père, et madame Branchu, célèbre tragédienne lyrique, qui avait fait les beaux jours de l'Opéra au commencement du siècle. *Alceste* fut donnée alors sept fois, puis une fois encore l'année suivante, dans les représentations de retraite de madame Branchu et de Louis Nourrit, et ce fut tout. En cinquante-deux ans, *Alceste* avait eu deux cent quatre-vingt-trois représentations.

Orphée et *Armide* restèrent un peu plus longtemps au répertoire; les

d'*Alceste*, le jeune Mozart se serait jeté dans les bras de Gluck en s'écriant tout en larmes : « Les âmes de bronze! que leur faut-il donc pour les émouvoir? — Sois tranquille, petit, aurait répondu le vieillard, dans trente ans ils me rendront justice. » Il n'y a qu'une difficulté à cela, c'est que la première représentation d'*Alceste* eut lieu en 1776, et que Mozart ne vint à Paris qu'en 1778, de mars à octobre, et justement à une époque où Gluck n'y était pas.

deux dernières représentations d'*Orphée* ont eu lieu le 28 mars et le 2 novembre 1831, la dernière d'*Armide*, le 9 septembre de la même année. On entendit encore après cela des fragments de Gluck (le deuxième acte d'*Armide*, au bénéfice d'Adolphe Nourrit, le 1er avril 1837; le deuxième acte d'*Orphée*, le 7 juin et le 6 décembre 1833, et plus récemment la scène des enfers d'*Orphée*, par Poultier, le 28 juillet 1848, dans une représentation au bénéfice de la caisse de retraite des artistes de l'Opéra). Mais enfin ce fut le 2 novembre 1831 la dernière fois qu'une œuvre de Gluck fut représentée en entier à l'Opéra. Ces petits renseignements paraîtront peut-être bien arides; mais j'ai tenu à les donner parce qu'on ne les trouverait nulle part. L'exactitude en est parfaite; ils nous ont été communiqués aux archives de l'Opéra [1].

Le vendredi 18 novembre 1859, *Orphée* nous fut rendu au Théâtre-Lyrique par madame Viardot. L'hiver dernier, dans deux concerts de la société du Conservatoire, la grande artiste fit entendre avec Cazaux et les chœurs de la société de très-longs fragments de l'*Alceste*. L'effet fut prodigieux. M. Alphonse Royer, directeur de l'Opéra, assistait à l'un de ces concerts. Bientôt madame Viardot fut appelée à redire ces fragments dans les salons du ministre d'État. La reprise d'*Alceste* fut alors décidée, et c'est ainsi qu'il nous a été donné de voir le vieux Gluck reprendre possession de la scène de l'Opéra le lundi 21 octobre.

III.

Le succès, nous l'avons dit, a été grand à la première représentation et plus grand aux suivantes. Cependant il faut convenir que l'admiration est mêlée de quelque fatigue et que la tension d'esprit est excessive. Le livret est d'une accablante monotonie. Gluck était fort entiché de ce librettiste Calzabigi, avec qui il avait comploté de renouveler le drame lyrique : « Je me ferais encore un reproche bien sensible, dit-il dans une lettre adressée au *Mercure*, si je consentais à me laisser attribuer l'invention du nouveau genre d'opéra italien dont le succès a justifié la tentative; c'est à M. de Calzabigi qu'en appartient le principal mérite; et si ma musique a eu quelque éclat, je crois devoir reconnaître que c'est lui qui m'a mis à portée de développer les ressources de mon art. Cet auteur, plein de génie et de talent, a suivi une route peu connue des Italiens dans ses poëmes d'*Orphée*, d'*Alceste*

[1] Voir le journal *l'Entr'acte*, nos du 30 septembre et du 21 octobre.

et de *Pâris*. Ces ouvrages sont remplis de ces situations heureuses, de ces traits terribles et pathétiques qui fournissent au compositeur le moyen d'exprimer de grandes passions, de créer une musique énergique et touchante.... »

Rien de plus louable assurément que de vouloir ramener la musique à l'expression vraie du drame; mais n'est-ce pas jouer de malheur que d'oublier ensuite la condition la plus élémentaire, la plus essentielle du théâtre, à savoir la variété qui seule peut rendre supportable un spectacle trois heures durant. La donnée première d'*Alceste* est belle et riche d'effets pathétiques; mais il aurait fallu imaginer des péripéties et des contrastes. J'avoue que le plan d'Euripide ne pouvait être conservé, il y règne des sentiments d'une crudité qui nous semblerait odieuse : ainsi Admète connaît le dévouement de sa femme, et y consent, puis il reproche à son père de ne s'être pas sacrifié.... tout cela répugnerait à la délicatesse moderne[1]. J'avoue également que la tragi-comédie de Quinault serait insoutenable aujourd'hui avec ses fadeurs, ses *lieux communs de morale lubrique*, sa galanterie de cour et ses intermèdes plus ou moins plaisants. Mais du moins Quinault avait su composer un spectacle très-varié de péripéties, de personnages, d'incidents, de scènes de demi-caractère. Calzabigi, au contraire, a pris à tâche de tout réduire à cinq ou six scènes dramatiques et musicales qui ne sont, à proprement parler, que des nuances d'une seule et même situation : Admète se meurt; il vivra si quelqu'un meurt à sa place; Alceste se dévoue et invoque la mort; Admète veut mourir en personne ou menace de suivre Alceste dans la tombe, et toujours ainsi jusqu'à l'intervention d'Hercule, grâce à qui personne ne mourra. Le divertissement du deuxième acte est troublé par les sanglots d'Alceste. Ajoutez qu'il n'y a pas même une seule opposition de sentiments : Alceste, Admète et le chœur sympathisent toujours ensemble, et tout le monde pleure de concert. Ajoutez encore la versification banale et ampoulée du bailli-traducteur, sa phraséologie indigente : ce serait une statistique amusante à faire, combien de fois reviennent dans ce triste poëme les mots : *douleur, larmes, alarmes, rigueurs, destin cruel, sort implacable, infortuné, malheureux, gémissements*, etc., etc., etc.

Le génie de Gluck a donc à triompher de tout cela! Le drame de Calzabigi fut jugé en 1776 comme il l'est aujourd'hui. Voyez ce qu'en

[1] Sur les *Alceste* d'Euripide et de Quinault, voir les deux feuilletons de M. Berlioz, *Débats*, 12 et 15 octobre, ainsi que les nos 33, 34 et 35 de la *Revue musicale*, année 1861.

dit Jean-Jacques Rousseau dans les *Fragments d'observations sur l'Alceste italien*, qu'il écrivit à la prière de Gluck : « Je ne connais point d'opéra où les passions soient moins variées que dans *Alceste* : tout y roule presque sur deux sentiments, l'affliction et l'effroi; et ces deux sentiments, toujours prolongés, ont dû coûter des peines incroyables au musicien pour ne pas tomber dans la plus lamentable monotonie... » — « J'oserai dire que cet auteur n'a pas tiré de son sujet ce qu'il pouvait lui fournir pour soutenir l'intérêt, varier la scène, et donner au musicien de l'étoffe pour de nouveaux caractères de musique... » Du reste Jean-Jacques n'absout pas complétement le musicien des défauts de l'œuvre : « En examinant le drame d'*Alceste, et la manière dont M. Gluck s'est cru obligé de le traiter,* on a peine à comprendre comment il a pu en rendre la représentation supportable : non que ce drame, écrit sur le plan des tragédies grecques, ne brille de solides beautés, non que la musique n'en soit admirable, mais par les difficultés qu'il a fallu vaincre dans une si grande uniformité de caractère et d'expression, pour prévenir l'accablement et l'ennui, et soutenir jusqu'au bout l'intérêt et l'attention... » — « Je conviens qu'il y a plus ici de la faute du poëte que du musicien, mais je n'en crois pas celui-ci tout à fait disculpé. »

Nous serons un peu de cet avis sans nous montrer aussi minutieux et sévère que l'est Jean-Jacques dans son examen analytique de la partition. Ne va-t-il pas jusqu'à chercher de misérables chicanes à cet ensemble sublime : *Dilegua il nero turbine* (*Perce d'un rayon éclatant...*), qui soulève toujours l'enthousiasme du public : « Tout ce chœur en rondeau, dit-il, pourrait être mieux. » En vérité, l'auteur du *Devin du village* a-t-il le droit de faire ainsi le difficile?... Mais il n'est que temps d'entrer nous-même dans l'analyse de la pièce.

IV.

L'ouverture est très-supérieure à celle d'*Orphée*, sonate insignifiante qu'on a bien fait de supprimer aux représentations du Théâtre-Lyrique. La symphonie n'avait pas encore été inventée par Haydn; le seul type de composition instrumentale à cette époque était la sonate, la primitive sonate. Gluck a pris cette forme et ne l'a point agrandie, il faut l'avouer; la force créatrice qui était en lui ne s'est point portée vers l'orchestre; c'est un faible symphoniste, encore qu'il ait arraché parfois aux instruments des effets admirables qui lui sont bien personnels. Les vingt premières mesures de l'ouverture d'*Iphigénie en Tauride* sont de l'ordre

grandiose. Mais, en somme, celle d'*Alceste* est la meilleure qu'il ait faite; c'est une sonate pleine d'accents plaintifs, qui prépare réellement aux émotions du drame.

Ajoutons tout de suite que l'orchestre de l'Opéra l'a jouée avec un goût et un sentiment irréprochables. Quelques puristes ont pu remarquer que M. Dietsch conduisait presque *allegro* ce morceau, qui est indiqué *andante* dans la partition. Il est dans le vrai. Par *andante*, nous entendons aujourd'hui un mouvement lent; mais c'est une dépravation du sens originaire de ce mot : les anciens, Beethoven aussi bien qu'Händel, annonçaient les mouvements lents par les mots : *lento, largo, adagio...*; *andante* signifiait un rhythme qui va d'un bon pas, bien marqué, un rhythme *allant* (*andante*).

L'ouverture d'*Alceste* se relie sans interruption aux premiers cris de douleur du chœur : *Dieux! rendez-nous notre roi, notre père*, qui s'attaquent sur la septième diminuée et nous donnent tout de suite le ton général de la pièce. Prélude de trompette : un héraut vient annoncer au peuple qu'Admète est près de mourir. Le chœur : *O dieux! qu'allons-nous devenir?* est un peu simple d'harmonie, mais empreint d'une noble tristesse; j'en dirai autant du suivant : *O malheureux Admète! ô malheureuse Alceste!* — Les portes du palais s'ouvrent; Alceste, accompagnée de ses enfants, s'en va prier au temple pour son époux. Dans le premier air d'*Alceste*, il n'y a pas une phrase dont l'accent ne soit vrai; remarquez, vers la fin, l'unisson en *crescendo* de l'orchestre, qui double avec une grande véhémence l'effort douloureux de la voix. Cet air est suivi de la reprise des deux chœurs : *O malheureuse Alceste....* et *O dieux! qu'allons-nous devenir?* qui lui forment comme un double encadrement. Cette belle ordonnance symétrique est du reste ce qu'il y a de plus remarquable dans le premier tableau. Nous avons hâte d'arriver au second, qui est presque tout sublime.

Nous sommes dans le temple d'Apollon. L'abbé Arnaud disait de l'air d'Agamemnon dans *Iphigénie* : « Avec cet air on fonderait une religion. » On le dirait bien mieux de la marche qui ouvre le deuxième tableau de l'*Alceste*; elle respire l'onction et la majesté. Je ne trouve à lui comparer que l'entrée des grands prêtres des *Mystères d'Isis*. La marche de Mozart est assurément plus riche de musique, mais celle de Gluck est d'un caractère vénérable et sacré; il me semble que ses pontifes ont la barbe plus longue et plus blanche. Le gruppetto obstiné des premiers violons ne me déplaît point; il fait songer à ces frisures qui parent la tête du Jupiter olympien sans lui rien ôter de sa majesté. J'ai trouvé que les violons de l'Opéra exécutaient ces *gruppetti* bien sèchement;

je les voudrais plus larges et plus fondus dans la mélodie. Cette mélodie est, à proprement parler, une belle harmonie où toutes les parties chantent. Il y a une flûte à l'unisson des premiers violons qui l'enveloppent et la cachent, pour ainsi dire; on ne l'en distingue point, mais elle ajoute une suavité délicieuse au timbre des violons.

Le morceau suivant, où chacune des phrases entonnées par le grand prêtre est reprise par le chœur à pleine voix : *Dieu puissant! écarte du trône...*, se détache du fond un peu monotone de la partition, par son rhythme éclatant. La roulade torrentielle des violons, qui tombe sur chaque temps, les marches harmoniques qui se succèdent sous le dessin étroit et obstiné du chant, et surtout ce rhythme à 6/8 vigoureusement marqué, tout cela produit un effet qui va par moments jusqu'au vertige. Voilà une étrange prière à Apollon, prière fougueuse, opiniâtre, qui semble vouloir violenter l'attention et la bienveillance du dieu. Cela fait penser aux cérémonies des Corybantes provoquant Cybèle par des clameurs et des danses furieuses au bruit des boucliers entrechoqués. Ne croyez pas que Gluck ait faibli après ce superbe effort. Voici la scène où le grand prêtre annonce la présence du dieu qui va parler. *Apollon est sensible à vos gémissements.* L'inspiration antique éclate ici dans toute sa grandeur. Nous nous sommes reportés au sixième livre de l'*Énéide*, quand la sibylle, saisie d'un délire fatidique, s'écrie :

Deus! ecce deus! — Cui talia fanti
Non comptæ mansere comæ, sed pectus anhelum,
Et rabie fera corda tument, majorque videri,
Nec mortale sonans, afflata est numine quando
Jam propiore dei....

Le grand prêtre de Gluck s'écrie de même :

Plein de l'esprit divin qu'inspire sa présence,
Je me sens élever au-dessus d'un mortel.

Virgile avait dit :

Sub pedibus mugire solum et juga cœpta moveri,
Adventante dea....

Tout m'annonce du dieu la présence suprême....
La terre sous mes pas roule et se précipite,
Le marbre est animé, le saint trépied s'agite,
Tout se remplit d'un juste effroi...
Il va parler!...

L'orchestre, qui s'était d'abord contenté d'interrompre le récitatif de quelques traits vigoureux, s'enfle et gronde peu à peu, et finit par

éclater sur ces derniers mots. Puis tout reste muet un instant; et la voix émue du pontife poursuit encore :

> Saisi de crainte et de respect,
> Peuple, observe un profond silence;
> Reine, dépose à son aspect
> Le vain orgueil de ta puissance,
> Tremble!...

Alceste est tombée haletante sur le premier degré de l'autel, et le peuple est prosterné. La voix d'Apollon se fait entendre : Admète sera sauvé si quelqu'un s'offre à mourir pour lui. Cet oracle parle sur une même note, tandis que les trombones promènent au-dessous d'étranges et sombres harmonies. — Cet effet a été formellement copié par Mozart dans la scène du cimetière de *Don Juan : Di rider finirai pria dell' aurora.* Certes, Mozart était assez riche de son propre fonds pour n'emprunter à personne; mais la situation semblable se présentait, il s'agissait encore de faire entendre une voix de l'autre monde; la rencontre était inévitable. Disons, à la décharge de l'auteur de *Don Juan*, que si Gluck était venu le second, c'est lui qui eût été l'imitateur.

La fuite précipitée du peuple à l'instant même où l'on fait un appel au dévouement, pourrait prêter à rire. Il serait bon de faire à cet endroit deux ou trois gros éclats de tonnerre derrière l'autel pour excuser cette panique inconvenante. Du reste, le chœur extrêmement court : *Fuyons, fuyons,* est excellent : les diverses parties chorales et instrumentales vont, viennent, se heurtent, se dérobent, simulant à merveille le désordre d'une foule qui se disperse. — Mais Alceste, demeurée seule, s'empare de notre attention.

Les deux airs d'Alceste qui terminent cet acte sont un admirable récitatif-cantabile où il y a des accents parfois déchirants. Le premier, *Non! ce n'est point un sacrifice,* est bien le cri enthousiaste du dévouement. Dans un des silences de cet air, on entend tout à coup la voix inquiète et plaintive du hautbois : c'est le ressouvenir de son enfant qui vient attendrir le cœur d'Alceste : « *Ah! mes chers fils!* » Que de larmes madame Viardot a mises dans ces mots! Et comme elle lance ensuite ce superbe défi à la mort : « *Divinités du Styx... je n'invoquerai point votre pitié cruelle!* » Corneille eût applaudi des deux mains, car c'est là vraiment sa musique.

Tout cela est de l'inspiration la plus sublime et la plus imposante. J'ai vu un sceptique, un *bohême* littéraire dont c'est le métier de rire de tout, et qui était venu là faire provision de plaisanteries, je l'ai vu devant ce tableau du temple stupéfait et confondu d'admiration.

Il est dangereux pour un compositeur d'être aussi sublime au premier acte : même en se maintenant à la même hauteur, on risquerait encore de porter la peine d'avoir émoussé l'admiration. « En considérant la marche totale de cette pièce, dit Jean-Jacques Rousseau, j'y trouve une espèce de contre-sens général en ce que le premier acte est le plus fort de musique, et le dernier le plus faible.... Je conviens que le grand pathétique du premier acte serait hors de place dans les suivants ; mais les forces de la musique ne sont pas exclusivement dans le pathétique, mais dans l'énergie de tous les sentiments et dans la vivacité de tous les tableaux.... Ses ressources ne sont pas moindres dans les expressions brillantes et vives que dans les gémissements et les pleurs. » — Gluck l'a compris et prouvé aussi bien qu'un autre dans *Orphée :* l'acte des Champs-Élysées, qui est tout dans la demi-teinte, est aussi beau que celui des Enfers, qui est d'une violence sublime. Il y a une certaine gaieté douce et sereine que Gluck réussit à merveille. Mais l'allégresse lui est moins favorable. Il avait le badinage un peu lourd. Ses amis en convenaient : « Hercule, disaient-ils, est plus habile à manier la massue que les fuseaux. »

Le deuxième acte d'*Alceste* s'ouvre par des danses et des chants de joie : le peuple célèbre le retour d'Admète, ignorant encore le nom de la victime qui s'est dévouée pour lui. Le premier chœur, à 6/8, est assez vulgaire ; le second : *Vivez, aimez,* est taillé en menuet. Il est à remarquer que la gaieté de Gluck se traduit volontiers en menuet : et c'est une remarque générale que la musique, lorsqu'elle veut s'égayer, a une tendance singulière à tomber dans les formules de la danse : dans les airs gais de nos opéras-comiques, vous reconnaissez à chaque instant la coupe de la contredanse, de la valse, de la mazurka....

Les airs de danse du deuxième acte d'*Alceste* peuvent être plus ou moins jolis, mais ils n'ont rien de grec, et trahissent terriblement leur date de 1770. Il y en a un fort gentil, à 3/8, en *sol*, qui voltige sur les violons *pizzicati* avec une naïveté la plus mignarde du monde ; il était digne de faire danser les petits Amours poupons de Watteau. Il se danse avec chœur sur ces paroles : *Parez vos fronts de fleurs nouvelles ;* cet air fort gracieux et d'une allégresse ingénue, a été emprunté par Gluck à sa partition d'*Elena e Paride.* L'air de ballet *andante* en *sol* est charmant aussi ; Grétry s'en est souvenu dans l'air : *Du moment qu'on aime,* de *Zémire et Azor.*

Le principal effet de cette longue scène est dans le contraste déchirant des plaintes qu'Alceste mêle *a parte* dans cette allégresse ; la voix se lamente et se traîne, tandis que l'orchestre mène joyeusement la

danse. Une des plus belles pages de la partition, c'est le *cantabile* en *sol* mineur qu'Alceste chante là. Ce contraste si dramatique, qui n'existe point dans la partition italienne, a été mis en œuvre à Paris par Gluck, sur les conseils de Rousseau [1].

Gluck fait profession de ne céder à aucune complaisance pour la musique et de la sacrifier à la stricte expression du drame. Ne vous y fiez pas trop; vous le verrez répéter deux et quatre fois à l'italienne le même membre de phrase; il aime les reprises symétriques, il affectionne la forme traditionnelle du rondeau. L'air d'Alceste : *Je n'ai jamais chéri la vie,* est bien curieux à ce titre : il se compose de deux parties dont chacune opère son *da capo* complet, à la façon des reprises d'un menuet. — Le premier air d'Admète : *Bannis la crainte et les alarmes,* a de jolis passages, et l'autre : *Non, je ne puis vivre sans toi,* atteint au pathétique le plus déchirant.

Lorsque Alceste a fait à son époux l'aveu de son sacrifice, la déploration recommence alors de plus belle. Le chœur *Pleure, ô patrie!* a encore de beaux accents et encadre heureusement l'air d'Alceste : *Ah! malgré moi...* dont la première partie est d'une belle déclamation; j'aime moins le mouvement de strette italienne qui suit, mais il aboutit aussitôt à ce passage sublime : *Cet effort... me déchire et m'arrache le cœur.* Il y a ici un déchirement de la voix sur le *la* qui est vraiment un coup de génie; c'est, pour moi, l'équivalent du *no! no!* des Furies dans *Orphée.* J'ai le regret de dire que cet effet est absolument manqué par madame Viardot.

Le personnage d'Hercule n'existait pas dans le livret italien ni aux premières représentations de la pièce française : Alceste était ressuscitée par Apollon. C'est à la première reprise qu'on fit de l'ouvrage, le 22 octobre 1779, que le tableau d'Hercule fut ajouté au dernier acte par les soins de Gossec, qui était alors l'arrangeur attitré de l'Opéra. Gluck n'est pas coupable d'avoir écrit l'air trivial que chante cet Hercule de la foire. On soupçonne aussi quelques airs de ballet de n'être point de Gluck. Une telle condescendance étonne de la part de ce rude et austère génie qu'on se représente volontiers imployable et intrai-

[1] « Cette fête, mal placée et ridiculement amenée, doit choquer à la représentation, parce qu'elle est contraire à toute vraisemblance et à toute bienséance, tant à cause de la promptitude avec laquelle elle se prépare et s'exécute qu'à cause de l'absence de la reine, dont on ne se met point en peine jusqu'à ce que le roi s'avise enfin d'y penser. J'ai donné, pour mieux encadrer cette fête et la rendre touchante et déchirante par sa gaieté même, une idée dont M. Gluck a profité dans son *Alceste* français. » (*Fragments d'observations sur l'*Alceste *italien de M. le chevalier Gluck.*)

table, refusant toute concession aux petites convenances d'une direction théâtrale, obtenant des chanteurs de n'ajouter pas un ornement, pas une note. Il est hors de doute que Gluck réalisa en ce genre des prodiges pour son temps : c'est un corollaire naturel de son système. Mais cela n'allait point jusqu'à un rigorisme absolu. A Guadagni et à Legros, qui créèrent le rôle d'Orphée, l'un à Vienne, l'autre à Paris, il permit fort bien d'intercaler cet air à roulades de la fin du premier acte, qui est de Bertoni. Quand il vit que son troisième acte d'*Alceste* compromettait le succès des deux autres, il s'empressa de le retoucher lui-même. Quand on monta l'*Iphigénie en Aulide*, le *diou* de la danse, Vestris, lui demanda une chaconne pour le divertissement final. — Une chaconne dans une tragédie grecque! c'est impossible. — Vestris insista et il eut sa chaconne. Faut-il approuver Gluck d'avoir fait ces concessions? Non, certes; mais si, en somme, elles étaient nécessaires à la représentation de ses ouvrages, faut-il le blâmer de s'y être plié, plutôt que de tout rompre? Si cet alliage était absolument indispensable à ses œuvres pour pouvoir entrer en circulation, devait-il renoncer à leur faire prendre aucune valeur dans le monde? Ce que je dis là pourrait indigner et scandaliser certains de ces artistes qui ont un respect absolu pour la moindre note échappée de leur main, pour le moindre détail du plan arrêté d'abord dans leur esprit infaillible. Comme si Rossini ne faisait pas tout ce qu'on veut! comme si Mozart n'avait pas déchiré quatre fois le brouillon de son duo : *La ci darem la mano*, jusqu'à ce que Bassi, son premier chanteur, s'en fût déclaré satisfait! Meyerbeer passe pour être des plus farouches sur ce chapitre. Oui, mais avez-vous calculé toutes les concessions qu'il fait de lui-même aux goûts du public en écrivant sa musique?...

Revenons à notre sujet. Au dernier acte, Alceste est arrivée aux portes des enfers. L'aspect de ces lieux terribles lui arrache un beau récitatif tout haletant de frayeur. Le chœur souterrain des ombres infernales lui répond, par des accords lugubres, que soutient une sombre fanfare de l'orchestre. Weber et Meyerbeer ont fait mieux sans doute, mais il faut tenir compte de la pauvreté de l'orchestre au temps de Gluck; si les procédés sont primitifs, l'empreinte de Gluck y est, et l'empreinte est grande. — Admète arrive à son tour et veut empêcher Alceste d'accomplir son dessein. Après le cri suppliant *Alceste! Alceste!* qui termine l'air d'Admète, on voit la silhouette colossale de Caron se dresser dans l'ombre, et l'on entend ces mots lentement vibrés dans le silence : *Caron t'appelle.... Entends sa voix!* Un écho lamentable de cors en sons bouchés répond à cet appel funèbre, qui revient par trois fois, au début,

au milieu et à la fin de l'air, avec une solennelle et fatale monotonie. Cet appel fait grand effet; mais pourquoi alors l'air lui-même est-il fait sur un dessin si gaillard? N'en déplaise aux dévots de Gluck, l'air de Caron de Lulli, qu'Alizard chantait autrefois aux concerts du Conservatoire, est plus riche de musique et bien supérieur d'ensemble. — Ensuite, une troupe d'ombres vêtues de linceuls vient chercher Alceste et l'entraîne. Mais Hercule arrive qui se met à leur poursuite et ramène la reine. Apollon apparaît dans une *gloire* et promet des jours heureux aux époux, lesquels sont transportés au milieu de leur peuple, par un changement à vue final.

Autant le premier acte est riche de beautés et soulève d'enthousiasme, autant le troisième acte est pauvre. Cet enfer est très-inférieur à celui d'*Orphée;* Gluck a désespéré sans doute de s'égaler lui-même; c'est pourtant une belle chose que le chant souterrain des dieux infernaux :

Où vas-tu, malheureux? Attends,
Pour tenter de descendre aux rivages funèbres,
Que le jour qui te fuit fasse place aux ténèbres.
Tu n'attendras pas longtemps!

Il y a dans ce chœur unisson de sombres harmonies cuivrées dont le rhythme étrange a de frappantes analogies avec celui qui marque le pas à la statue du commandeur, dans le dernier acte de *Don Juan*. Ce chœur, ainsi que l'appel de Caron, ainsi que la voix de l'oracle au premier acte, tient le chant sur une seule et même note.

Gluck disait à ce sujet : « Dans les enfers les passions s'éteignent, et la voix perd ses inflexions. »

Il y a encore de beaux endroits dans l'air d'Admète, qui est si fatigant; puis je ne vois plus rien à citer dans ce pauvre troisième acte. D'ailleurs, fût-il aussi beau que les autres, je crois qu'à la longue on serait encore envahi par l'ennui. Ces plaintes de toute sorte, ces cris et ces invocations sans fin, cette véhémence d'accents perpétuelle fatigue l'attention. « En général, dit fort bien Jean-Jacques Rousseau, plus il y a de chaleur dans les situations et dans les expressions, plus leur passage doit être prompt et rapide, sans quoi la force de l'émotion se ralentit dans les auditeurs; et quand la mesure est passée, l'acteur a beau continuer de se démener, le spectateur s'attiédit, se glace et finit par s'impatienter. »

Il y aurait donc à redire à la musique et aux théories de Gluck. Hélas! oui, et j'en demande bien humblement pardon : tout en admirant la grandeur de son inspiration, je crois qu'il a mal compris cer-

taines nécessités de la musique théâtrale; et tout en saluant avec enthousiasme la reprise de ses œuvres, je ne puis m'empêcher de craindre que certains compositeurs, qui professent pour les défauts de l'école italienne le même éloignement que Gluck, ne s'avisent de vouloir s'autoriser de certains côtés de son génie et de son système pour excuser leurs folies et étayer leurs intérêts.

JEAN-GUSTAVE BERTRAND.

POÉSIE.

LA TRAHISON.

BALLADE FINLANDAISE.

La jeune fille entrait. Sa mère en la voyant
Lui dit : Comme tes mains sont rouges, mon enfant !

— Ma mère, j'ai cueilli de fraîches églantines,
Et je me suis piqué les doigts dans les épines.

La jeune fille entrait. Sa mère en l'embrassant
Lui dit : Comme ta bouche est pourpre, mon enfant !

— Je le crois, j'ai goûté des fruits de la bruyère;
Leur suc aura rougi mes lèvres, bonne mère !

Le lendemain elle entre, et sa mère en criant :
Oh ! comme ton visage est pâle, mon enfant !

— Prépare mon linceul, et mon lit sous la terre !
Et sur ma tombe écris ceci, ma pauvre mère :

« Un jour elle rentra, les doigts comme du sang :
» Un homme les avait rougis en les pressant.

» Un jour elle rentra, les lèvres enflammées :
» L'homme sous ses baisers les avait allumées.

» Puis un jour elle entra, pâle jusqu'à mourir;
» Car l'homme qu'elle aimait venait de la trahir ! »

LOUIS RATISBONNE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

PHILOSOPHIE POLITIQUE.

M. PROUDHON. — *La Guerre et la Paix.* — *L'Impôt.* — « Idées antiproudhoniennes sur l'amour, la femme et le mariage », par JULIETTE LAMBER. — 2e édition.

M. Proudhon a tout l'air d'un homme qui aurait juré de mystifier le public. Qui a jamais bien compris ce que veut M. Proudhon? M. Proudhon lui-même, — peut-être. Je dis peut-être, car cela me paraît douteux. D'où vient qu'une pénétration si subtile, que tant de verve, d'esprit et de style, une séve étonnante, une verdeur gauloise dont il n'est guère d'autre exemple parmi les contemporains, que tant de qualités vraiment exceptionnelles d'écrivain et de critique soient demeurées à peu près stériles? Cela vient de ce qu'une seule chose, mais la plus indispensable, le jugement, fait défaut à ce frondeur hors ligne. Il a le superflu en abondance, le nécessaire lui manque. Les plus rares facultés existent chez lui, des facultés qui le placeraient non loin de nos premiers écrivains du dix-huitième siècle, s'il ne manquait à ces facultés le lien pour les unir, le centre pour les tenir en équilibre; s'il ne leur manquait enfin ce bon sens que rien ne remplacera jamais, qui fut la moitié du génie dans Voltaire, dans Molière, dans La Fontaine, et sans lequel les plus vaillants esprits se précipitent bientôt dans l'erreur.

Est-il besoin de fournir la preuve de cette lacune chez M. Proudhon? Voyez son indécision très-réelle sous la fermeté tout apparente de ses aphorismes, et ses contradictions perpétuelles, ce flux et ce reflux d'un syllogisme équivoque, d'une logique qui, toujours oscillant de ci, de là, poussée jusqu'aux extrêmes, impuissante à s'arrêter, passe à côté de la vérité et se porte avec une sorte d'acharnement fatal bien au delà du but qu'elle visait. M. Proudhon ne quitte pas une vérité qu'il n'en ait fait un sophisme ou qu'il ne l'ait brisée sur l'écueil du paradoxe. Étudiez dans leur filiation ses affirmations les plus dogmatiques, vous trouverez au point de départ une vérité entrevue, un paradoxe au point d'arrivée. « La propriété, c'est le vol, » — « Dieu, c'est le mal, » — « La guerre est productrice du droit. » — Voilà des aphorismes qui, présentés tout à coup à un homme de sens, le feront sauter en l'air comme autant de coups de revolver lâchés sur lui à bout portant. Mais que l'on suive M. Proudhon dès qu'il se met en quête de découvertes économiques ou sociales, qu'on le suive à la piste de ses raisonnements jusqu'au point où il juge devoir s'arrêter, on reconnaîtra, je crois, qu'avant de s'engager sur une fausse piste, il a plus d'une fois effleuré la vérité de près, et que, même après s'être égaré, il est ramené malgré lui dans le voisinage des idées dominantes qui travaillent notre siècle, le remuent et poursuivent leur triomphe dans les faits. Il faut

tenir compte de cela au publiciste, de l'ardeur avec laquelle il cherche la vérité; car je suis de ceux qui estiment M. Proudhon sincère dans ses investigations. Toute cette ardeur, il est vrai, et tout ce zèle aboutissent presque partout à une déception. M. Proudhon est un destructeur; il ne réussit à s'affirmer que dans la négation. Tous ses aphorismes le prouvent. Il lui faut quelque chose à renverser. C'est l'Attila des publicistes contemporains. Sa critique incohérente est marquée au sceau d'une rage destructive qui le tyrannise lui-même. Il y a du vitriol dans son encre, surtout dans celle dont il s'est servi pour ses premiers ouvrages. Le livre sur « la justice dans la Révolution et dans l'Église » marque, il est vrai, le commencement d'une phase nouvelle où l'auteur paraît avoir voulu déposer le pamphlet et la polémique pour s'élever dans la région philosophique des généralisations et des reconstructions : toutefois, il n'a pu s'y dépouiller du rôle de sphinx croque-mitaine, qui fait sourire les uns, qui fait trembler les autres. Dans son récent ouvrage, *la Paix et la Guerre*, embouchant encore le porte-voix, M. Proudhon écrit en lettres gigantesques : « La guerre est productrice du droit. » Ce nouvel aphorisme, jeté dans le monde pour désespérer le sens commun, a toute la valeur des précédents : il se réduit de lui-même à néant. Cette fois encore M. Proudhon est arrivé à l'absurde en passant à travers la vérité. Il a vu que le droit avait besoin de la force pour triompher, et cette vérité élémentaire, qui est à la portée de chacun, en la poussant toujours plus avant à grands coups de syllogismes, il a réussi à en faire une énormité qui la détruit radicalement. Pascal en a dit plus que M. Proudhon dans ces quelques lignes, déjà citées dans cette même livraison :

« Il est juste que ce qui est juste soit suivi; il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante; la puissance sans la justice est tyrannique. La justice sans la force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force, et pour cela, faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste. »

Il y a des guerres injustes et des guerres justes, des guerres qui servent au triomphe du droit, et d'autres qui se font et qui triomphent au mépris du droit. Que signifie dès lors « le droit de la force »? Il n'y a pas de « droit de la force », il n'y a que la force du droit. M. Proudhon a été victime d'un mirage. Il n'a pas vu, malgré toute sa sagacité, que ce qui triomphe dans le droit, ce n'est pas la force, que c'est au contraire le droit qui finit toujours par vaincre dans la force, parce qu'il finit par mettre le nombre de son côté. C'est là ce que disent le progrès, l'histoire, l'effort de la conscience universelle. M. de la Palisse eût simplement énoncé ces vérités, M. Proudhon a jugé à propos de les torturer, de les triturer jusqu'à ce qu'il les eût mises à l'envers : alors il s'est déclaré satisfait. Mais il n'a eu garde d'imiter le bon Dieu, avec lequel, d'ailleurs, il est en délicatesse, et quoiqu'il ait vu, comme lui, « que tout était bien », il ne s'est pas reposé, son œuvre accomplie. L'esprit de M. Proudhon ne connaît pas le repos dont Jéhovah lui-même a cru avoir besoin, lorsque, après six jours de labeur, il s'est remis au repos pour l'éternité. M. Proudhon, lui, nous a immédiatement donné un nouveau volume qui vient de paraître : *Théorie de l'impôt* [1]. La question de l'impôt a été mise au concours par le conseil d'État du canton

[1] Dentu, collection Hetzel.

de Vaud en 1860, et c'est M. Proudhon qui a remporté le prix. Il le méritait à tous égards. Dans ce livre, le critique franc-comtois ménageait au public une surprise tout à fait imprévue et qui plus ou moins rentre dans son système des « contradictions économiques ». Pourtant ce n'est pas la société que M. Proudhon met ici en contradiction avec la société, c'est lui qu'il oppose à lui-même, car il écrit :

« Avec l'impôt sur les successions, l'État sort de ses attributions fiscales; il se fait réformateur des mœurs, ce qui est bien autrement grave que de s'immiscer dans l'industrie; il s'introduit dans la famille; dans une certaine mesure, il la nie. Il défait ce qui est au-dessus de lui, antérieur à lui, ce sans quoi il n'existerait pas, et qu'il est tenu de protéger par-dessus toute chose. Il pose un principe, enfin, qu'il a suffi aux novateurs les moins intelligents de l'époque de saisir, pour pousser en trois pas la société au bord de l'abîme.

» Celui qui écrit ces lignes appartient lui-même à la classe de ceux qu'il appelait tout à l'heure les *déshérités*. Depuis plus de vingt ans, par pitié, par sympathie, par intérêt personnel, si l'on veut, mais surtout, osons le dire, par esprit de justice, il n'a cessé de défendre leur cause et de dénoncer avec la plus âpre véhémence les iniquités sociales. Autant que d'autres, il a réfléchi sur la propriété, et sur la famille, et sur les successions; aussi bien que les autres, il en a reconnu, dans l'état actuel des choses, les anomalies et les abus. Eh bien, plus il a apporté d'attention à cette étude, plus il est resté convaincu que le principe de transmission héréditaire, donné d'abord par la nature ou l'instinct paternel, est en même temps une des meilleures lois de l'économie, de l'administration, de la police des sociétés; que ce n'est pas de ce côté que nous autres gens de labeur, qui vivons au jour la journée et n'avons pas d'héritage à recueillir ou à laisser, devons chercher des réformes; qu'il nous importe à tous, aux exhérédés comme aux possessionnés de la civilisation, de rendre de plus en plus inviolable le principe familial et héréditaire. C'est cette conviction que, sans sortir du sujet qui nous occupe, il voudrait faire partager à ses lecteurs. »

Qu'en pensez-vous? L'ogre Proudhon transformé en apôtre de l'État, de la famille, de la propriété! Car il n'y a pas à s'y méprendre, et nous avons bien lu : c'est P.-J. Proudhon qui parle, la couverture en fait foi. La propriété n'est plus « le vol », car on ne saurait légitimement transmettre le vol ou l'objet du vol, sur lequel la société garde un droit de revendication imprescriptible. Transmettre le vol, c'est ruiner de fond en comble l'ordre social, c'est non-seulement le baser sur le vol, c'est le perpétuer par le vol indéfiniment. — Et « l'État », et « la police des sociétés » qu'on voit inopinément surgir sous la plume de l'*anarchiste?* Il y a donc maintenant pour M. Proudhon un État, et ce n'est plus la liquidation de l'État qu'il faut poursuivre, son entière dissolution; car il est indispensable, puisqu'on reconnaît la propriété, qui n'est plus le vol, de reconnaître quelque chose qui protége la propriété contre « les voleurs ». M. Proudhon aura beau restreindre désormais la propriété, il l'a reconnue en droit comme en fait. Il aura beau nous dire qu'il faut réduire le rôle de l'État aux limites les plus strictes, aux exigences les plus étroites, — laquelle opinion est aussi la nôtre, — il n'est plus l'abolitioniste radical de l'État, il a reconnu la nécessité de l'État en principe comme en fait : ainsi, la famille lui a rendu la propriété; ainsi, la propriété, impossible sans la famille, lui a rendu l'État, parce que la propriété est impossible sans l'État.

Les amis du sens commun prendront acte avec empressement de ces assertions nouvelles, et se réjouiront du Proudhon modifié qui surgit sur les ruines de l'ancien. Qu'ils ne se hâtent pas trop cependant, car l'auteur est homme à leur ménager encore plus d'une surprise. Mais, après tout, on peut croire, sans trop d'invraisemblance, que le publiciste aura employé la première moitié de sa carrière à édifier un Proudhon que sa tâche sera de démolir durant la seconde. La force de M. Proudhon est dans l'économiste. La preuve nous en est fournie encore par ce livre de *l'Impôt*, qui a été l'objet d'une si juste distinction. C'était là un sujet qui convenait à l'intrépide chercheur, parce qu'il se trouvait maintenu par le fait et toujours ramené au cœur du sujet par la discipline de la contradiction. Si l'on ne trouve pas dans ce volume la solution définitive du problème par excellence de la politique, d'un problème qui, dans sa complexité, enveloppe tous les autres et résume le suprême effort de la société politique vers le droit et la justice, ce n'est pas la faute de l'auteur, mais c'est que l'idéal en matière d'impôt ne saurait être atteint. Écoutez plutôt M. Proudhon lui-même, car la déclaration a du prix venant d'un esprit qui, jusqu'à présent, a paru se complaire dans la recherche de l'absolu :

« Cette double hypothèse de la peréquation de l'impôt et de son unité une fois reconnue comme chimérique en théorie, désastreuse dans l'application par les perturbations auxquelles elle entraîne, nous tenons le fil qui doit nous diriger dans le labyrinthe, et nous pouvons entrer dans *la voie des amendements*. La première condition pour faire le bien, dans le gouvernement de l'humanité, n'est pas toujours de *chercher les solutions rigoureuses* là où les lois de la nature vivante s'y opposent : ce serait poursuivre un vain idéal; c'est de *reconnaître le possible et ses conditions*. »

Aujourd'hui vous parlez d'or, monsieur Proudhon, et nous battons des mains. L'épigraphe de votre nouveau livre est celle du progrès, car elle ne veut pas du progrès contre les lois de l'histoire et de la nature, mais du progrès avec ces lois et par elles. Oui, vous l'avez dit et bien dit :

« Des réformes toujours,

» Des utopies jamais. »

Cette épigraphe peut servir de frontière entre l'ancien Proudhon et ce que j'appellerai le Proudhon nouveau. M. Proudhon protestera contre cette distinction dans son for intérieur; il n'en est pas moins évident à mes yeux, comme il le sera pour la majorité des lecteurs, que M. Proudhon est en train de régler ses comptes vis-à-vis de lui-même et du public, et cela sans faire en aucune façon un *mea culpa*, dont, après tout, nul esprit courageux et sincère n'aura jamais besoin vis-à-vis de lui-même ni des autres. Il s'est accompli une évolution intellectuelle dans le cerveau proudhonien, et cette évolution me semble consister en ceci : M. Proudhon accepte le contrôle de l'histoire et le contrôle de la nature humaine dans ce qu'elles ont l'une et l'autre de fondamental et d'imprescriptible. Jusqu'ici il avait marché droit devant lui, et son intelligence fonctionnait *a priori;* nous aurons désormais, espérons-le, un Proudhon *a posteriori*, et qui ne s'acceptera lui-même que sous bénéfice d'inventaire, passant par profits et pertes bon nombre de ses anciennes « utopies ». Salut donc et fraternité au Proudhon des réformes!

M. Proudhon a fort malmené « la femme » en parlant de l'amour et du mariage, qu'il prétend distinguer. Il s'est attiré sur ce chapitre, de main fémi-

nine, une verte réplique. Les *Idées anti-proudhoniennes sur l'amour, la femme et le mariage*, par Juliette Lamber, forment une critique très-alerte des flamboyantes erreurs que M. Proudhon a semées dans son œuvre sur *la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, où se mêlent aux sophismes, dans un fouillis exubérant, des vérités étincelantes cherchées au plus profond des choses. Ainsi ferait un hardi plongeur qui, dans sa main, sans discernement, ramènerait à la surface, du sein des abîmes, du sable, de la fange et de vains coquillages, mêlés à des perles de haut prix. Madame Lamber sait la vigueur et le mérite du champion auquel elle s'attaque, mais elle a pour lutter contre un si terrible jouteur la souplesse, la rapidité, l'entrain. Elle a surtout le mérite de ne pas se fâcher contre le Jupiter atrabilaire. Son opuscule est franc du collier, de bonne humeur et de bon goût. M. Proudhon méritait d'être ainsi combattu à armes courtoises par un auteur qui réfutait de sa personne cette énonciation excessive touchant l'incapacité de raisonnement et de généralisation chez la femme. D'ailleurs, entre M. Proudhon et madame Lamber, le débat se réduit à ceci : Vous invoquez la justice, monsieur Proudhon, pour régler dans le mariage et dans la société en général les rapports entre l'homme et la femme. Cette justice, que veut-elle? qu'exige-t-elle? La liberté réciproque, la communauté fondée sur le consentement et sur l'estime mutuels. Or, la justice est cette liberté ou elle n'est rien. Mais la liberté ne consiste pas à détruire les rapports de nature, donnée primitive et ineffaçable, loi antérieure à toutes les lois, génératrice du droit lui-même; la justice ne veut pas que la femme sorte de la nature féminine, pas plus qu'elle ne souffre que l'homme, sous prétexte d'une supériorité quelconque, dépasse la sienne et empêche la femme d'emprunter pour son développement tout ce qu'elle peut à la société et à ses institutions, leur restituant en retour tout ce qu'il lui appartient de leur donner. L'homme et la femme sont différents, voilà la vérité : ils ne sont pas inégaux. L'homme est supérieur à la femme en ceci, il lui est inférieur en cela. Si vous voulez la justice, proclamez donc l'identité de droit dans la différence de nature et de fonctions. Autrement, où irez-vous? Vous irez à l'oppression, vous en arriverez à déclarer que toute faiblesse, toute infériorité doit se traduire, dans la loi, par une oppression correspondante. Vous aboutirez à l'esclavage comme fondement du droit et de la société, vous proclamerez le droit de la force, et vous direz que « la guerre est productrice du droit », c'est-à-dire que le droit, c'est la victoire. Vous abolirez donc la justice en prétendant la fonder sur l'inégalité, et toute votre théorie sociale se résumera dans ce vers de La Fontaine :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Oui, la justice est d'accord avec la raison, parce que la raison est d'accord avec « les rapports nécessaires dérivant de la nature des choses »; mais quant à la contrainte, c'est autre chose : il faut mettre la force au service de la raison, non pas la raison au service de la force.

Le problème est bien posé par madame Lamber. Dans la société, il est légitime et bon que les fonctions correspondent à la nature particulière, aux aptitudes de ceux qui les exercent. La justice est la même pour la femme que pour l'homme; elle ne doit connaître que des individus et leur abandonner le soin d'ajuster leur activité à leurs facultés. Or, pour que cette correspondance puisse s'établir, il est indispensable qu'il soit laissé à la femme la liberté d'être femme

et de se décider selon la nature féminine à jouer son rôle dans la famille, dans le travail social, dans le développement de l'humanité. La femme est-elle, dans la législation actuelle, assez libre pour se développer et faire sa partie dans le développement général? Je ne le crois pas; depuis l'antiquité, sa condition s'est beaucoup améliorée sans doute, élevée, élargie; elle n'est pas encore, tant s'en faut, ce qu'elle devrait être, ce qu'elle sera un jour. La législation qui régit le mariage est la citadelle qu'il faut emporter. Là sont installées au cœur de nos codes et proclamées par eux l'infériorité légale et la subordination de la femme. Quant à sa personne, quant à ses biens, la loi met la femme dans une dépendance qui équivaut à la servitude, à la déchéance par conséquent. Mais il est un lien qui rive à une même chaîne le mari et la femme : c'est l'indissolubilité du lien conjugal formulée chez nous par la loi. L'indissolubilité établie par l'Église[1] a été remplacée par l'indissolubilité laïque; on a substitué le sacrement civil au sacrement religieux. La société civile, qui refuse de consacrer dans l'ordre religieux la perpétuité des vœux, la rétablit de son chef dans le mariage civil indissoluble! L'Église, sans inconséquence avec son principe, ne pouvait admettre le divorce, c'est-à-dire la dissolution de l'union consacrée et reconnue par elle. Elle ne pouvait se déjuger sans entamer son infaillibilité, elle ne pouvait contredire cet axiome célèbre du droit canon : « Ce qui a été lié dans le ciel, cela ne peut être délié sur la terre. » Elle prétendait lier au nom de Dieu. Mais la loi civile ne fait intervenir que M. le maire, lequel, tenant à la main ce même Code qui fait du mariage un contrat résultant du consentement mutuel, déclare, aussitôt ce consentement énoncé, que le contrat est immuable, et qu'il ne saurait se dissoudre quand ce consentement n'existe plus. Autant l'indissolubilité est de principe dans l'Église, autant la dissolubilité est dans l'essence du mariage civil. Et l'on croit moraliser l'institution en proscrivant le divorce et en remplaçant celui-ci par cette monstruosité qui s'appelle la séparation de corps! Non; on perpétue ainsi le mariage quand l'union a cessé; on engendre, du fait même de la loi, l'hypocrisie, ou la révolte sincère qui souffle sur la fiction légale et soufflette une loi bâtarde. S'il n'est rien de si respectable qu'un mariage fondé et entretenu par l'affection et l'estime réciproques, qu'un mariage manifesté dans une véritable union, il n'y a rien de si navrant à contempler qu'un mariage maintenu en dépit de tout, et qui couvre des dehors menteurs de la loi l'outrage sanglant ou le désespoir.

En dehors du mariage, de la famille, de l'administration des biens, où presque tout est subordination pour elle, il y a dans la société un cercle de fonctions que la loi et l'opinion interdisent plus ou moins à la femme. Ainsi, la femme reste souvent à la merci de l'homme parce qu'elle ne peut suffire à son indépendance.

Je ne demande pas que la femme devienne garde-champêtre, ni même qu'elle soit « mairesse », mais je demande avec l'auteur des « Idées anti-proudhoniennes » que toute femme puisse librement aborder les fonctions qu'elle est capable d'exercer aussi bien que l'homme, de celles où souvent elle lui serait supérieure. Quoi! la femme serait électeur, éligible, assimilée à l'homme absolu-

[1] L'Église n'admettait que des cas de nullité du mariage, cas spéciaux et très-limités dans lesquels elle ne dissolvait pas l'union conjugale, mais déclarait que cette union, à ses yeux, n'avait jamais existé, et qu'ainsi le mariage prétendu n'était de fait qu'un état de concubinage.

ment pour les droits politiques? Je ne demande pas pour la femme cette extension du suffrage universel, — lequel n'est pas universel, comme on le voit. Mais je ne sais ce qu'on pourrait opposer aux femmes si elles en venaient un jour à réclamer l'identité de droits avec nous. Il n'y aurait rien à leur dire, et M. Proudhon lui-même y perdrait sa logique; car on aurait beau leur répondre : Songez que vous êtes des femmes! elles pourraient répliquer que c'est là leur affaire, et que, s'il leur plaisait un jour de se faire députés et sénateurs, préfets, ministres, et le reste, elles en seraient bien libres. Elles y perdraient leur nature, mais, encore un coup, s'il leur plaisait de la dépouiller? Après tout, elles sont juges de ce qui leur convient. Et c'est là précisément ce qui me rassure. Les femmes, en faisant irruption dans le forum, en se mêlant trop directement à la vie publique, perdraient beaucoup de leur ascendant, parce qu'elles laisseraient dans ce choc grossier des passions, des intérêts, des amours-propres, dans cette cohue et dans ce tumulte, ces qualités exquises qui constituent leur influence sur l'homme, et qui leur permettent d'agir sur les personnages occupant la scène avec beaucoup plus de certitude que si elles venaient directement se mêler à leurs querelles et lutter avec eux. Voilà ce que sentent d'instinct les hommes, et mieux que tous les autres, ceux qui éprouvent le plus profondément l'action salutaire, intime et profonde de la nature féminine; voilà ce que sentent aussi les femmes dont le vœu est pour une liberté plus grande, mais qui s'arrêterait d'elle-même aux confins de la nature féminine. Ou bien prétendrait-on qu'il n'y a pas de nature féminine?

Oui, je ne crains pas de le dire, et notre auteur, si anti-proudhonien qu'il soit, ne me contredira pas, je l'espère : en se mêlant trop directement à la vie publique, la femme perdrait de son prestige, et sans gagner beaucoup du côté de la virilité en paraissant au forum, elle risquerait de laisser derrière elle ce charme, ce velouté de l'âme et du sentiment, ce sens prompt et lucide, cette force intime, persuasive, ce coup d'œil pénétrant et fin, qui est plus propre à agir sur les idées et les résolutions par l'intermédiaire d'un époux, d'un amant, d'un ami ou d'un frère, que dans un contact immédiat et permanent avec elles. La femme agit, elle agira d'autant plus que sa condition sera plus élevée et que, rapprochée de l'homme par une indépendance légitime, affermie dans sa dignité, elle élèvera elle-même la nature masculine en lui servant de complément et d'appui, en stimulant l'enthousiasme pour tout ce qui est beau, généreux et délicat. La femme est le système nerveux de l'humanité; c'est à elle à adoucir dans l'homme les rudesses, à nourrir le feu sacré, à purifier sans cesse de l'alliage corrupteur de l'égoïsme et de la vanité, ces grands instincts de progrès qui sont les titres de noblesse de l'humanité. C'est à elle à attiser partout le feu de la justice, de la liberté; à elle de soutenir de son approbation ceux qui servent ces choses, de frapper de son mépris ceux qui les méprisent. La femme peut devenir pour l'homme une conscience, un remords, presque une foi nouvelle. Où donc est la femme qui, capable d'exercer sur l'homme un pareil ascendant, demanderait plus large part à la société?

Le respect pour la femme est en raison directe de l'état moral d'une société. Madame Lamber est de cet avis; mais la vérité qu'elle énonce n'est pas de nature à nous rassurer sur le prochain avenir de la société contemporaine.

CHARLES DOLLFUS.

HISTOIRE.

Histoire de la maison d'Autriche, par CHARLES ROLLAND[1].

Ce n'est pas une petite affaire qu'un bon résumé historique. Par exemple, il n'était pas facile de faire tenir en sept chapitres et en un petit volume l'histoire de cette maison d'Autriche, qui a joué un si grand rôle en Europe au moyen âge et dans les temps modernes, et qui, personnifiant encore aujourd'hui le vieux droit, reste debout sur les ruines du passé comme un défi à l'avenir : race énergique, ambitieuse, à la fois violente et patiente, par ses défauts comme par ses qualités prédestinée au commandement, dont la grandeur, œuvre du temps et d'un mélange d'audace et de ruse, excite souvent la colère, parfois l'admiration, jamais la sympathie! il n'était pas facile, disons-nous, de présenter d'une manière intéressante, en s'interdisant les développements qui sont la vie de l'histoire, l'étrange succession de caractères et d'événements qui ont fait la fortune des Habsbourg, et à laquelle ils doivent cette physionomie tranchée qui les distingue entre les autres maisons souveraines.

M. Rolland, cependant, y a réussi. Il s'en faut bien que son livre soit un abrégé sec et incolore. En racontant les circonstances au milieu desquelles les descendants du comte Gunthram, de ce landgrave d'Alsace dépouillé par Othon le Grand, se sont élevés au haut degré de puissance et de gloire où le seizième siècle les a vus, non-seulement il n'a rien omis d'important, mais il a su conserver leur couleur aux événements, leur relief aux caractères, de façon à présenter au lecteur un récit complet, et aussi un tableau distingué par le choix heureux des détails et éclairé par la vive intelligence de l'histoire.

Deux figures se détachent prédominantes dans cette *Histoire de la maison d'Autriche*, celle du fondateur de sa puissance, Rodolphe de Habsbourg, et la grande figure de Charles-Quint.

Rodolphe de Habsbourg, le premier de cette maison qui parvint au trône impérial, fut sans contredit un des hommes les plus remarquables du treizième siècle, bien que, suivant la remarque de M. Rolland, personne n'ait jamais songé à lui donner le titre de grand. C'est qu'il ne le mérite pas, en effet. Génie entreprenant, audacieux, d'une ambition insatiable, mais sachant dissimuler, cachant le politique sous le chevalier, mêlant à quelques qualités de brillants défauts et des vices utiles, plus *renard* que *lion*, il sut conduire sa fortune avec habileté jusqu'au faîte; mais il ne servit avec constance que sa propre cause et celle de la grandeur de sa maison. Peu soucieux de morale et de religion, mais sachant prendre au besoin les apparences de l'une et de l'autre, il soutint d'abord les derniers Hohenstauffen, dont il était l'allié et l'élève en guerre et en politique, dans leur lutte contre les papes, et acquit par ce moyen une grande popularité dans tout l'Empire; mais quand son intérêt lui parut l'exiger, il sut se tourner à propos vers la cour de Rome, abandonnant l'œuvre de ses anciens patrons pour le succès de son ambition personnelle. Ce fut lui qui inaugura dans sa maison cette politique d'agrandissement par les mariages, qui a donné lieu au fameux distique :

Bella gerant fortes : tu, felix Austria, nube.
Nam quæ Mars aliis dat tibi regna Venus.

[1] 1 volume de la *Bibliothèque utile*.

Mieux valait sans doute pour les peuples, dans ces temps malheureux où ils passaient d'une main dans une autre comme des esclaves ou des troupeaux, recevoir leur sort des calculs de la diplomatie matrimoniale que des cruels hasards de la guerre.

M. Rolland a parfaitement caractérisé la valeur historique du premier des Habsbourg, « c'est d'être comme le germe, la condensation de toute la pensée, » de toute l'action future de sa race ». Entre autres traits distinctifs, on retrouve chez la plupart de ses descendants cette ténacité ardente que rien n'arrête ni ne rebute, et qui semble forcer la destinée. Ils marchent à leur but sans dévier, au milieu des circonstances les plus défavorables; la défaite les humilie sans les abattre. Cette race fleurit dans Charles-Quint, dont la grande figure offre le premier type du souverain moderne. Le sang espagnol, qui, par suite du mariage de Philippe Ier, dit le Bel, avec Jeanne la Folle, coulait, mêlé au sang allemand, dans les veines de ce prince, produisit un des génies et des caractères les plus étranges parmi ceux qui ont étonné le monde. Sensuel comme un Habsbourg, violent comme son aïeul Charles le Téméraire, rusé comme Ferdinand le Catholique, le père de Jeanne la Folle, il tenait de celle-ci son tempérament mélancolique et la disposition maladive qui devait le pousser un jour au monastère de Saint-Yuste. Mais une force de volonté étonnante, une incroyable puissance de réflexion, régnaient en lui sur les passions de sa nature. Les talents nécessaires pour agrandir, élever et maintenir sa puissance, pour dominer comme il le fit son siècle, il les acquit par l'application et l'opiniâtreté. Ces qualités firent de lui un grand capitaine, le maître puissant d'un vaste empire, le régulateur des destinées de l'Europe; elles ont attaché la gloire à son nom. Rival heureux par sa politique de François Ier, le *roi chevalier*, un seul adversaire put soutenir la lutte contre lui; ce ne fut ni un prince ni un puissant du monde, ce fut un pauvre moine réclamant les droits de la conscience et la liberté de la pensée, ce fut Luther.

Après Charles-Quint, le nœud qui rattachait l'Espagne à l'Allemagne se brise. M. Rolland n'a pas cru devoir raconter l'histoire de la branche aînée des Habsbourg, laquelle appartient aux annales de l'Espagne. On sait comment la branche cadette, demeurée autrichienne, après avoir tenu avec éclat le drapeau du catholicisme dans sa lutte armée contre le protestantisme, fut fondue avec la maison de Lorraine par le mariage de Marie-Thérèse avec un duc de Toscane, et comment de cette union naquit un prince philosophe, Joseph II. M. Rolland n'a pas été moins équitable dans son jugement sur Joseph II, *ce généreux esprit qui n'eut qu'un tort, l'impatience*, que dans ceux qu'il a portés sur Rodolphe de Habsbourg et sur Charles-Quint. Mais il ne se fait pas illusion sur l'inconciliabilité qui existe entre ce que représente la maison d'Autriche et ce que veut l'esprit moderne. Au contraire, tout son livre semble écrit pour la faire ressortir. Aussi en forme-t-elle la conclusion. « Les principes ont leur fatalité, dit » M. Rolland. Personnification de l'absolutisme monarchique enté sur l'absolu- » tisme religieux, les Habsbourg ne pouvaient se dérober à la loi d'antagonisme » qui devait les heurter au dogme philosophique de la liberté dans la conscience » et dans l'État. » Et ailleurs : « En vain l'infusion du sang quasi français de » Lorraine fit fleurir un moment sur ce trône un empereur philosophe : il ne » fallut guère plus de la durée d'un règne pour noyer la greffe de Joseph II » sous la séve absorbante des Habsbourg. Et la Révolution française n'eut pas

» de plus intraitable ennemi; et les idées modernes d'affranchissement et de » progrès ne rencontrent point encore d'adversaire plus acharné que l'impériale » maison d'Autriche. Nations et princes, tous, au temps où nous sommes, se » sont modifiés à la dure école de l'expérience et du malheur : François-Joseph, » abdiquant dans ses concordats avec Rome tous les droits de la souveraineté » laïque, poursuivant par tous les moyens l'impitoyable réduction de la Lom- » bardie, de la Vénétie, de la Hongrie, apparaît aux contemporains étonnés » comme la réincarnation de son aïeul Ferdinand II, le promoteur impassible » de l'affreuse guerre de trente ans. »

Le livre de M. Rolland fait partie d'une publication qui porte justement le nom de *Bibliothèque utile*. Les auteurs de ces petits livres ont entrepris de donner au peuple l'instruction au plus bas prix dans des traités rédigés avec précision, et dont l'ensemble devra former une sorte de compendium des connaissances humaines mises à la portée de tous. Le succès est venu encourager déjà cette entreprise, à laquelle ont pris ou prendront part beaucoup de notabilités du parti démocratique. En tête des ouvrages déjà publiés, on lit les noms de MM. Buchez, Bastide, Morin, Despois, Pelletan, Laurent-Pichat, etc. Le livre de M. Rolland tient dignement sa place dans la partie historique de cette publication, entre la *France au moyen âge* de M. Frédéric Morin et la *Révolution d'Angleterre* de M. Despois.

L. DE R.

MATHÉMATIQUES.

Géodésie d'une partie de la haute Éthiopie, par ANTOINE D'ABBADIE, revue et rédigée par Rodolphe Radau. — Paris, Benjamin Duprat, 1860 à 1861.

Un des signes les plus caractéristiques de notre époque est assurément le génie de l'exploration. Tantôt il éclaircit les mystères du passé en déchiffrant, par d'admirables efforts d'esprit, des inscriptions qui avaient été, pendant des milliers d'années, des énigmes, ou en remontant, par les recherches les plus délicates de la linguistique, à des âges bien antérieurs à toute tradition historique; tantôt il étend sa puissance sur l'avenir, enrichissant chaque jour les sciences et les arts de découvertes merveilleuses qui ont produit déjà les plus grands changements dans la vie moderne, et qui sont appelées à la modifier plus profondément encore; tantôt, enfin, ce besoin d'investigation, comme honteux de jeter si loin des rayons d'éclatante lumière et de voir tout près de soi des régions obscures, se porte vers ces parties de notre globe qui, toujours présentes pour ainsi dire, toujours là devant nous, sont restées toujours inconnues.

Ce qui est non moins caractéristique pour l'état actuel du savoir humain, c'est la multiplicité et l'étendue des connaissances nécessaires pour reculer les limites de la science sur un seul de ses points. Tandis qu'au moyen âge, en Orient et en Occident, les esprits supérieurs sont encyclopédiques, que presque tous les savants qui laissent un nom sont en même temps théologiens ou métaphysiciens et jurisconsultes, médecins et géomètres ou astronomes, il est aujourd'hui aussi difficile de bien posséder une seule des branches du savoir humain qu'il l'était

alors de les embrasser toutes, tant elles ont gagné en surface et surtout en profondeur.

Quel appareil compliqué de connaissances linguistiques a-t-il fallu, ou faut-il encore, pour aborder avec succès un des problèmes de haute philologie qui font la gloire de l'école moderne : l'interprétation des inscriptions cunéiformes ou sinaïtiques, la lecture des transcriptions chinoises de noms sanscrits, ou l'établissement des lois de transformation des lettres, révélées par la grammaire comparée! D'un autre côté, le physicien, le mécanicien qui veut créer, pénétrer jusqu'au fond dans la nature des forces dont il s'occupe, doit être chimiste et surtout mathématicien achevé; sans cela, le dernier mot des lois qui régissent la matière sera toujours lettre close pour lui, et il ne sera tout au-plus qu'un empirique de génie. Mais plus que tout autre, le voyageur qui va poser son pied sur des chemins, ou sur des terrains privés de tout chemin, où aucun prédécesseur ne s'est hasardé avant lui, doit réunir en lui des connaissances diverses, outre l'énergie, la patience, la sagacité, le courage indispensables, quoique pour des applications diverses, à tous ceux qui désirent laisser une trace durable de leur passage dans le monde de la science. En effet, de tous les objets, de tous les phénomènes dignes de remarque qui se présenteront à lui, aucun ne lui paraîtra tel qu'autant qu'il existe dans son intelligence quelque case toute prête à recevoir la nouvelle observation, et où celle-ci viendra se classer parmi une série de formes ou de faits analogues. Car ici comme en toute chose le savoir-voir demande un esprit non-seulement ouvert, mais aussi spécialement préparé.

C'est ainsi que M. d'Abbadie a compris sa tâche. Cependant, aimant à s'écarter des sentiers battus, il n'a pas voulu, comme tant d'autres voyageurs, rapporter des cahiers chargés de notes et des caisses remplies d'objets collectionnés en route, mais notes prises et objets trouvés on ne sait pas précisément où. Il a pensé, avec beaucoup de raison ce nous semble, que l'exploration des pays inconnus devait logiquement commencer par une détermination aussi exacte que possible de la situation des lieux visités. Aussi voyons-nous pour la première fois, dans le présent ouvrage, un voyageur, après avoir parcouru seul et à pied de vastes espaces dans un pays à peu près sauvage, nous donner des milliers d'observations, permettant de dresser des cartes qui satisfont à tous les besoins et à toutes les exigences de la géographie.

Toutefois M. d'Abbadie n'a pas oublié le devoir de collectionneur qui incombe à tout voyageur; mais encore il n'a pas aimé à le remplir comme tout le monde, et peut-être a-t-il bien fait de ne pas se préoccuper exclusivement des intérêts de la géologie, de la zoologie et de la botanique. Loin de nous, certes, la présomption de penser défavorablement de ces animaux rares qui viennent élargir ou compléter les cadres du classement scientifique, ou de ces herbiers précieux dans lesquels nous apparaît, un peu décolorée, toute la flore des contrées lointaines, ou de ces morceaux de rochers qui nous racontent, dans leur langage muet, l'histoire du globe. Mais M. d'Abbadie aurait-il eu tort de profiter de son séjour en Éthiopie pour former la belle collection de manuscrits en langue ghîz dont il a publié récemment le catalogue raisonné; collection qui fournira sans doute des données nouvelles et importantes aussi bien pour l'histoire des langues sémitiques que pour l'histoire d'une des plus anciennes Églises chrétiennes? Pour former cette collection, M. d'Abbadie dut posséder, outre la connaissance

de l'amharique ou éthiopien moderne, indispensable pour voyager en Abyssinie, celle de l'éthiopien ancien, de la langue sacrée; et il vient d'en fournir une nouvelle preuve par son édition du *Hermæ Pastor*, un des ouvrages découverts par lui, que la Société orientale d'Allemagne a fait paraître comme le second volume de ses *Mémoires pour servir à la connaissance de l'Orient*.

Ces connaissances linguistiques ne doivent pas nous surprendre de la part d'une des rares personnes qui ont donné à la philologie des études sérieuses sur la langue basque; mais on peut s'étonner de les voir associées à cette habitude intime et profonde des théories et des pratiques des sciences exactes que nous montre la *Géodésie de la haute Éthiopie*. D'autant plus que l'auteur, fidèle à cette originalité que nous avons déjà signalée, ne se borne pas à suivre les procédés connus et à employer les formules habituelles. Loin de là, il crée pour ainsi dire une science toute nouvelle qu'il appelle *Géodésie expéditive*, et dont le présent ouvrage est en quelque sorte le traité didactique le plus complet. Dix années d'expérience lui ont permis de déterminer avec précision ce qui est nécessaire et suffisant à la solution du problème suivant : « Voyageant dans un pays demi-barbare avec des instruments portatifs, faire au milieu des difficultés et des fatigues de la route, et malgré les obstacles de toute sorte créés par la méfiance ou le mauvais vouloir des gouvernements et des populations, des observations assez nombreuses et assez exactes pour dresser la carte du pays. » Il résulte de cet énoncé, en premier lieu, que l'observateur n'est pas libre de choisir ses stations, tandis que la géodésie ordinaire exige qu'on puisse les prendre dans certaines conditions favorables, et du moins que l'on puisse observer les stations précédentes des stations suivantes. Comment faire alors pour empêcher des lacunes dans le réseau de la triangulation? M. d'Abbadie y réussit par la *méthode des signaux naturels*, procédé éminemment pratique dans les circonstances indiquées et dont l'invention lui appartient. Prenant ses stations où il peut, il y observe des *tours d'horizon*, c'est-à-dire qu'il relève au théodolite les azimuts et les distances zénithales de tous les objets marquants visibles à l'horizon : sommets de montagnes, édifices, bords de collines, îles et jusqu'à des arbres isolés, en ayant soin d'orienter le relèvement au moyen du soleil toutes les fois que cela est possible. Les projections des lignes visuelles, déduites des azimuts observés, déterminent alors dans le tracé de la carte par leurs croisements la position des objets observés et même des stations d'observation de proche en proche. Si, en outre, on a pu déterminer les positions absolues de ces dernières en latitude et en longitude, ou du moins l'une des deux coordonnées; si un même objet a été observé de plus de deux stations; si, outre les distances zénithales, on a pu déterminer les altitudes de certains points au moyen de l'hypsomètre; si, outre les bases principales résultant des coordonnées de deux ou de plusieurs lieux déterminés astronomiquement, M. d'Abbadie a pu mesurer quelques petites bases directement ou par la vitesse de la propagation du son, ce sont autant de contrôles servant au triage des matériaux et à l'élimination des erreurs inévitables dans un si grand nombre d'observations faites dans des conditions si défavorables et si exceptionnelles. Nous ne pouvons ici qu'indiquer en quelques traits l'esprit de la méthode de M. d'Abbadie, mais on trouvera dans les chapitres XI à XIV de son ouvrage tous les avantages pratiques qu'elle comporte et toutes les considérations théoriques qu'elle exige. On y remarquera aussi les procédés particuliers que M. Radau a

su approprier à cette géodésie nouvelle pour la construction des cartes, et dans lesquels des tracés géométriques remplacent avantageusement, jusqu'à un certain point, les calculs fondés sur la théorie des probabilités et employés dans la géodésie ordinaire.

Mais cette modification des opérations fondamentales de la géodésie d'après la nature particulière du problème proposé ici n'est pas la seule conception originale de l'auteur. Nous en trouvons aussi dans toutes les autres déterminations que ce problème exige : celle du temps par les hauteurs correspondantes, celle des latitudes par les hauteurs circumméridiennes, celle des longitudes par les occultations, les hauteurs et les distances lunaires; celle des altitudes par les observations de l'hypsomètre; enfin, l'orientation des tours d'horizon par les observations d'azimuts correspondants du soleil. Partout nous remarquons, soit des méthodes entièrement nouvelles, soit des simplifications de la marche de l'opération, soit des formules rendues plus pratiques et plus commodes. Partout enfin nous rencontrons deux choses qui seront de la plus grande utilité aux voyageurs à venir : premièrement, des tables, souvent fort étendues, destinées à faciliter et à abréger considérablement la plupart des calculs; secondement, des exemples qui expliquent jusque dans ses moindres détails la marche à suivre dans la réduction des observations.

Nous devons dire, en outre, que jamais M. d'Abbadie n'a omis de donner avec tous les développements la théorie de ses méthodes ainsi que la discussion du degré d'exactitude des résultats obtenus, et nous signalons à cet égard les chapitres III et IV, relativement aux latitudes déduites des hauteurs circumméridiennes et aux longitudes conclues des occultations, des hauteurs lunaires et des distances lunaires.

Tout dans cet ouvrage nous présente ce fini, nous révèle ce soin, cette recherche de la perfection qu'un auteur aime à apporter au travail dont il veut faire l'œuvre capitale de sa vie. En effet, c'est vingt ans de sa vie que M. d'Abbadie a consacrés à sa *Géodésie de la haute Éthiopie;* et qu'il nous soit permis de le dire en concluant : le résultat nous semble digne des sacrifices qu'il a coûtés et nous paraît faire également honneur à l'auteur et à la France.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE.

PHILOLOGIE.

Untersuchungen über die Echtheit und Zeitfolge Platonischer Schriften und über die Hauptmomente aus Platos Leben (Recherches sur l'authenticité et l'ordre chronologique des écrits platoniciens, et sur les principaux moments de la vie de Platon), par le docteur Fr. Ueberweg, agrégé de l'université de Bonn. — Vienne, 1861.

M. Ueberweg, dans cette publication couronnée par l'Académie de Vienne, vient de poser quelques fondements solides pour l'histoire critique de la philosophie platonicienne, qui depuis le commencement du siècle jusqu'aujourd'hui n'a cessé d'être ballottée dans tous les sens, au gré des opinions du jour. Le fond du débat roulait et roule encore sur la question de savoir si les œuvres de Platon, dans leur ensemble, forment un système méthodique, ou bien si elles représentent dans leurs différentes parties des phases diverses dans le développement de la pensée du philosophe. Chacune de ces deux opinions compte parmi ses partisans des autorités incontestables, telles que Schleiermacher d'un côté, K. F. Hermann de l'autre. Pour mettre fin aux discussions, ou du moins pour les circonscrire dans un champ plus étroit, il faudrait savoir avant tout quelles sont les œuvres authentiques de Platon et dans quel ordre chronologique il les a écrites et publiées. Mais voilà précisément la question sur laquelle on s'entend le moins, et que pour ce motif l'Académie de Vienne, sur la proposition de M. Bonitz, a eu l'excellente idée de mettre au concours.

M. Ueberweg commence par fixer les principales époques de la vie de Platon, l'année de sa naissance (427 avant notre ère), celle de sa mort (347), etc. Il était âgé de vingt-huit ans à la mort de Socrate (399), après laquelle il se retira à Mégare. Quant aux voyages qu'il fit plus tard à Cyrène, en Égypte, en Italie et en Sicile, le manque absolu de renseignements exacts ne permet pas d'en fixer les dates. La septième lettre seulement de Platon, qu'il ne saurait avoir écrite lui-même, mais qui n'en mérite pas moins de confiance, puisqu'elle doit avoir pour auteur quelqu'un de son entourage, dit qu'il était âgé de quarante ans lorsque pour la première fois il arriva à Syracuse. Et comme il ne semble pas que son séjour à Athènes ait été interrompu après cette époque autrement que par le deuxième et le troisième voyage en Sicile (367-366 et 361), il faut que les voyages à Cyrène, en Égypte et en Italie aient précédé son premier retour de Sicile à Athènes, qui tombe en 387, ce qui est aussi la date de la fondation de l'Académie et, comme nous verrons, de la publication du Phèdre.

Pour constater l'authenticité de chaque dialogue en particulier, M. Ueberweg a rassemblé et discuté un à un tous les témoignages des anciens, en les classant d'après leur âge, leur degré d'exactitude et leur valeur intrinsèque. Sans entrer dans le détail, nous dirons seulement que les dialogues dont l'authenticité se trouve parfaitement établie sont les suivants : la République, le Timée,

les Lois, le Phèdre, le Phédon, le Banquet, le Ménon, le Gorgias, l'Hippias *minor*, le Théétète, le Philèbe, le Sophiste, le Politique, l'Apologie, auxquels on peut encore ajouter, en second lieu, le Lysis, le Lachès, l'Euthydème, le Protagoras et le Cratyle. Les témoignages sont insuffisants pour le Critias, le Minos, l'Épinomis, l'Eutyphron, le Criton, l'Alcibiade I et II, l'Hipparque, le Théagès, le Charmidès, l'Ion et le Clitophon. Le Ménexène paraît être l'œuvre de Glaucon, frère de Platon. Le dialogue intitulé « les Antérastes » a contre lui l'autorité de Thrasylle (*Diog. Laert.*, III, 56, etc.), et l'Hippias *major* celle d'Aristote, qui, en citant l'Hippias *minor*, l'appelle simplement Hippias, preuve qu'il ne connaissait pas d'autre dialogue de ce nom. Une présomption semblable s'élève contre l'authenticité du Parménide. Quoique ce dialogue touche aux principes les plus essentiels de la philosophie platonicienne, en traitant de la nécessité de statuer des idées transcendantes et des rapports entre l'unité des idées avec la pluralité des phénomènes, Aristote ne le cite nulle part; même il nie formellement que jamais Platon ait posé ces questions. De plus, on observe que les objections contre les idées platoniciennes, que le Parménide tend à repousser, ont été formulées d'abord par Aristote, et comme ce dernier n'y répond pas, il faut croire qu'il n'en a pas eu connaissance, et que le Parménide a été publié après sa mort par quelque membre de l'école platonicienne. Ce serait donc le premier monument littéraire académique. Quant aux autres dialogues que nous n'avons pas mentionnés, mais que nous trouvons dans nos éditions des œuvres de Platon, les anciens eux-mêmes sont unanimes à les regarder comme apocryphes.

Les témoignages directs des auteurs classiques sur l'époque de la rédaction et sur l'ordre chronologique des dialogues sont peu nombreux. Aristote n'en fournit qu'un seul, qui nous apprend que les Lois ont été composées après la République. Mais un criterium beaucoup plus précieux, quoique indirect, se trouve dans le passage (Métaph., XIII, 4, 1078 B, 12), où il dit que la doctrine des idées platoniciennes a pris son point de départ dans la philosophie d'Héraclite et dans celle de Socrate, qu'elle a passé d'abord de la notion socratique à l'idée transcendante, et que plus tard elle a fini par se mêler à la théorie pythagoricienne des nombres. Or, nous possédons toute une série de dialogues, l'Hippias *minor*, le Lysis, le Charmidès, le Lachès, le Protagoras, l'Apologie et le Criton, qui traitent exclusivement des notions à la manière socratique, sans jamais toucher aux idées platoniciennes proprement dites. Ceux-ci doivent donc appartenir à la première période de l'activité littéraire de Platon. D'autres dialogues connaissent la théorie des nombres, et par conséquent signalent une époque plus récente : ce sont surtout le Philèbe, le Sophiste et le Timée. Ajoutons que ces trois dialogues ont cela de commun avec le Politique, qu'ils ne se servent plus de la forme dialoguée que comme d'une enveloppe presque usée qui cache à peine la marche inflexible de la pensée dogmatique.

On a vu dans les Ecclésiazouses d'Aristophane, qui représentent le gouvernement des femmes comme comble de la perversion de la morale publique, une allusion au passage de la République qui traite du communisme des femmes. Mais les Ecclésiazouses ayant paru sur la scène de 392 à 389, et la République n'ayant guère été publiée avant 388, il ne peut pas y avoir d'allusion, ou du moins Aristophane ne connaissait cette doctrine de Platon que par des ouï-dire.

Les indications historiques contenues dans les œuvres mêmes de Platon sont

plus nombreuses. Nous en citerons quelques-unes. On connaît le célèbre anachronisme du Banquet (p. 193 A) qui prouve que ce dialogue a été écrit à l'époque du démembrement de Mantinée par les Lacédémoniens (385 ou 384 avant notre ère). Ailleurs, la peinture, évidemment faite sur le vif, du caractère tyrannique dans le neuvième livre de la République, ne laisse pas de doute que son auteur n'ait résidé à la cour de Syracuse (388). La date du Ménexène est fixée par la manière dont il mentionne la paix d'Antalcidas (387), et celle du Ménon par une allusion aux richesses du Thébain Isménias, qui se laissa corrompre par le roi de Perse en 395.

Des arguments d'une autre nature rendent extrêmement probable que l'Apologie et le Criton ont été écrits immédiatement après la mort de Socrate. Il n'en est pas de même du Phédon, qui appartient, ainsi que le prouve la doctrine des idées, à une époque beaucoup plus récente. Quant à l'Eutyphron, l'époque de sa rédaction est aussi douteuse que son authenticité. Plusieurs indices cependant se réunissent pour donner à penser que ce dialogue est l'œuvre d'un faussaire qui du reste doit avoir vécu avant Aristophane de Byzance, puisque celui-ci le cite déjà.

Nous avons dit que le Phèdre est regardé comme programme d'ouverture de l'Académie fondée en 387. En effet, le passage qui traite de la différence entre l'enseignement oral et la tradition écrite, ne laisse guère subsister de doute sur ce point. D'ailleurs, il est sûr que le Phèdre a précédé le Banquet écrit en 384, de sorte que nous aurions tout au plus une latitude de trois ans.

Ces données historiques sont complétées par des considérations empruntées au développement successif de la pensée philosophique. Nous avons déjà reconnu que dans les dialogues de la première période la théorie des idées n'apparaît pas encore. Nous avons également appris à connaître la forme la plus récente de cette théorie. Il s'agit de savoir si l'on peut suivre les variations insensibles qui ont conduit d'un de ces deux points extrêmes à l'autre. En effet, certains dialogues, tels que le Phédon et le Timée, présentent les idées transcendantes comme étant absolument immobiles et immuables, tandis que d'autres (par exemple, Soph., p. 248, etc.) leur attribuent un certain mouvement. Ajoutons à cela que la théorie de la dialectique se trouve premièrement exposée dans le Phèdre, tandis que l'Euthydème, le Cratyle, le Sophiste et le Politique la supposent déjà connue. Enfin, le Théétète, le Sophiste, le Politique (et le Philosophe, qui ne fut pas écrit) forment un ensemble méthodiquement disposé, de sorte que, dans le premier de ces quatre dialogues, la question de l'existence réelle des idées est posée d'abord, pour être résolue ensuite sous des rapports différents dans les trois autres.

La Psychologie nous offre une observation semblable. D'après le Phèdre, l'âme est impérissable, parce que les principes sont impérissables, et qu'elle en est un. D'après le Timée, au contraire, elle n'est point un principe, mais un composé de différents éléments; donc par sa nature elle est périssable, et en effet ses parties les moins nobles doivent périr pour que la partie la plus noble soit préservée de la mort par la grâce divine. Enfin, d'après le Phédon, l'âme, quoique composée de divers éléments, devient impérissable, parce qu'elle est inséparablement liée au principe de la vie. Pour que la pensée de l'auteur ait eu le temps de se modifier dans ce sens, il faut nécessairement supposer un certain intervalle entre la première et la deuxième, entre la deuxième et la

troisième thèse. Remarquons encore que le Timée se rattache immédiatement à la République, et que le Ménon, à en juger d'après quelques passages (p. 72 F, 81 A, 86 B, 92 C, D), doit avoir précédé le Phédon.

Une dernière considération est empruntée à la philosophie morale.

Le Protagoras enseigne l'identité du bien et de l'agréable. Par conséquent, il ne connaît guère d'opposition entre la philosophie et la rhétorique. Son jugement sur les sophistes et les hommes d'État est presque en leur faveur. Tout au contraire dans le Gorgias, il y a opposition directe entre le bien et l'agréable, entre la philosophie et les sophistes. Surtout le jugement porté sur Périclès est des plus acerbes. Le Phèdre est revenu à des sentiments plus modérés. Il assigne aux hommes d'État et aux bons citoyens la seconde place après les philosophes, et il reconnaît qu'il peut y avoir des opinions justes et fondées en dehors de la philosophie, une vertu bourgeoise, pour ainsi dire, à côté de la vertu du philosophe. Cette dernière manière de voir persiste dans le Ménon, la République, le Théétète, le Politique, etc.

Si à présent nous comparons les renseignements rassemblés de tous côtés, nous aurons le résultat suivant :

Première période : dialogues écrits probablement avant la mort de Socrate et traitant des notions à la manière socratique : Hippias *minor*. Lysis, Lachès, Charmidès, Protagoras.

Deuxième période : dialogues écrits immédiatement après la mort de Socrate, en opposition avec les sophistes : Apologie, Criton, Gorgias.

Troisième période : dialogues écrits dans la première époque après la fondation de l'Académie, contenant la doctrine des idées transcendantes : Phèdre, Ménon (Ménexène), Cratyle, Euthydème, le Banquet.

Quatrième période pythagorisante :

a. Les idées étant encore regardées comme immuables : République, Timée, Phédon ;

b. Les idées ayant part au mouvement et se rapportant à l'idée suprême du bien : Philèbe, Théétète, Sophiste, Politique, les Lois.

J. H.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Mittheilungen der Kaiserlich-Königlichen geographischen Gesellschaft zu Wien (Journal de la Société impériale de géographie de Vienne). Quatrième année. 1860. Grand in-8° de XXIV-238-155 pages.

G. Frauenfeld, notices pour servir à la connaissance de la Nouvelle-Amsterdam. En dehors de la situation même de l'île, de son étendue et de son aspect extérieur, on savait jusqu'à présent très-peu de chose de la Nouvelle-Amsterdam. L'auteur de la note, qui faisait partie de l'expédition de la *Novara*, profita de la relâche de la frégate à l'île Saint-Paul pour pousser une excursion en bateau jusqu'à la Nouvelle-Amsterdam. On en suivit le pourtour de l'ouest à l'est, en la contournant par le sud, et sur aucun point les falaises escarpées ne permirent d'aborder. Il paraît que les seuls points accessibles sont au nord. L'île, d'après les rapports que l'on en possède, n'a pas de sources ni d'eaux courantes.

Sa montagne la plus élevée a la forme d'un cône volcanique. L'auteur de la note transcrit, d'après un journal de Calcutta, le récit de deux marins anglais qui y furent abandonnés en 1827, et qui donnent quelques détails sur l'intérieur. — Mesures d'altitude relevées en Transylvanie par M. *de Hauer*. Les points mesurés sont au nombre de trois cent vingt-huit. — *Rud. Temple*, les montagnards de la Gallicie, notes pour servir à l'ethnographie de l'empire d'Autriche. Les monts Karpathes, entre la Gallicie et la Hongrie, sont le berceau d'un grand nombre de tribus slaves, et le nom même de la chaîne est d'origine slave (*chrebet*, crête, montagne). C'est aussi de la qu'est venu le nom des Chrobates, tribu qui se fixa dans ces montagnes vers la fin du troisième siècle. L'auteur suit ce peuple dans ses divisions et dans leurs établissements. A une époque plus récente, on voit apparaître dans la région des Karpathes le nom des Gôrals et celui des Horals (deux formes du même mot), les premiers à l'ouest, les seconds à l'orient. Ces deux noms subsistent toujours. M. Temple décrit les mœurs, les usages, les habitudes et l'organisation des populations auxquelles on les applique. Il entre dans des détails analogues sur les Houkouls de la Boukovine. — *G. Frauenfeld*, esquisses de voyage sur Manille, Hong-Kong et Chang-Haï, recueillies pendant la circumnavigation de la frégate la *Novara*. — *O. Zeithammer*, idées sur la fondation d'un musée ethnographique autrichien. — *L.-H. Jeitteles*, sur l'interruption des sources minérales de Soden et de Franzen au commencement du mois de novembre 1859. — *A. Ficker*, sur les recensements en général et sur ceux de l'Autriche en particulier. — *F. Schaub*, sur le flux et le reflux dans la rade de Trieste. — *Rud. Edlen de Vivenot*, esquisse de climatologie comparée de l'Allemagne, de l'Italie, de la Sicile, du nord de l'Afrique et de Madère. — *Eug. Janota*, esquisse historique et topographique de Bade-Bartfeld et de ses environs. — *J.-N. Woldrich*, quelques résultats des observations météorologiques faites à Éperies pendant l'éclipse de soleil du 18 juillet 1860. — *A.-O. Zeithammer*, coup d'œil sur l'histoire des explorations de l'Afrique australe. Les voyages de Ladislaüs Magyar. L'auteur passe en revue, avec un assez grand développement, les voyages entrepris dans le sud de l'Afrique depuis le commencement du seizième siècle, et termine par un aperçu rapide de ceux de Ladislaüs Magyar, dont la première partie seulement est publiée. — *Rud. Temple*, les colonies allemandes des terres de la couronne en Gallicie. — *C. de Sonklar*, éléments d'une hyétographie, ou étude climatologique de la pluie dans l'empire d'Autriche.

V. S. M.

Zeitschrift für allgemeine Erdkunde. Berlin. Août-septembre.

Les îles Canaries décrites d'après ses observations personnelles par le Dr *Carl Bolle* (suite). Cet article est consacré à l'île Ténériffe. — *Rich. Schillbach*, traits caractéristiques du Maïna (Morée) et de ses habitants. — *Hermann Grimm*, sur les fragments de marbre rosso antico et verde antico trouvés en Grèce par le professeur Siegel. — *Friedmann*, la Guyane hollandaise en 1858. — Déterminations astronomiques et hypsométriques en Syrie et en Palestine, par *R. Dœrgens*. Ces observations ont été faites dans les premiers mois de 1860, pendant une excursion entreprise avec le consul de Prusse Wetzstein de Damas au Djébel Haourân. Les principaux résultats, physiques et archéologiques, de cette excur-

sion savante aux sites anciens de la Syrie transjordanienne, sont déjà connus par plusieurs communications partielles de M. Wetzstein et de M. Dœrgens lui-même, imprimées dans la *Zeitschrift* et que nous avons analysées à l'époque où elles parurent. La communication actuelle es timportante pour la géographie de cette région transjordanienne; la plupart des déterminations qu'elle livre à la science sont entièrement nouvelles, et elles se rapportent à des localités célèbres dans l'ancienne histoire sacrée et profane. Le nombre des points dont la position en latitude et en longitude a été fixée est de douze; c'est un réseau précieux pour la construction de la carte du pays et le raccord des itinéraires romains. La longitude de Damas a été fixée pour la première fois d'une manière certaine par une série d'observations. Le nombre des hauteurs barométriques dépasse cent quarante; les résultats notables qui en ressortent sont la hauteur moyenne du plateau du Haourân, et l'altitude du plus haut sommet de la chaîne (le Tell-el-Ghêné); la hauteur du lac de Tiberias par rapport à la mer Morte, celle du gué de Jéricho (où les Hébreux passèrent le Jourdain sous la conduite de Josué), le point culminant des montagnes de la Judée, etc. La communication actuelle se borne aux observations astronomiques, dont elle fait connaître le détail; en voici les résultats :

	Latitude N.			Long. E. de Greenw.		
Damas.	33°	32′	27″	36°	19′	57″
Kénâkir	33	17	38	36	2	21
Mzérib.	32	43	54	35	51	45
Kanavât.	32	45	57	36	29	»
Iré.	32	39	41	36	24	15
Tibné	32	29	41	35	43	45
Jérusalem.	31	46	56	35	18	30
Ghérasa	32	16	31	35	57	57

— Les courants et l'amoncellement des glaces près de l'Islande, traduits du danois du capitaine *Irminger* (avec une carte). — *G.-P. Wall*, sur la géologie d'une partie du Vénézuéla et de la Trinidad. — Remarques sur l'atoll d'Ébon, dans la Micronésie. — Aperçu de la population catholique romaine de la Bosnie, communiqué par le Dr *Blau*, vice-consul de Prusse à Mostar. — Interruption de l'expédition du capitaine Blakiston au Tibet par le Yang-tse-Kiang. — Société de géographie de Berlin. Août.

COURRIER POLITIQUE,

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Berlin, 7 novembre 1861.

Bien que quinze jours se soient écoulés depuis le couronnement, je me permets de vous en parler aujourd'hui. Il a marqué un moment important pour Berlin, où les fêtes populaires sont rares et où l'on n'avait point vu de pompe semblable à celle qui a été déployée en cette occasion; en outre, il s'y est rattaché tout un ordre de faits qui met en présence plus immédiatement que jamais les libéraux et les réactionnaires. Vous savez que le mode du couronnement avait été adopté pour éviter la prestation du serment de fidélité par les états, cérémonie qui s'était encore accomplie sous Frédéric-Guillaume IV, mais qui ne s'accordait plus avec le régime constitutionnel actuel. Ce compromis fut considéré d'une part comme une concession; de l'autre, le faste qui devait s'y étaler, les distinctions de rang que l'étiquette y accentuerait plus vivement qu'ailleurs, les avancements et les nominations auxquels il donnerait lieu le firent saluer comme le ravivement des anciennes traditions, et ce fut avec une anxiété attentive que les divers partis s'associèrent à l'acte creux et solennel de Königsberg. Ceux qui connaissent l'honnêteté intacte du roi et la sincérité de ses intentions constitutionnelles se disent : A quoi bon? A quoi bon cette mise en scène, si elle ne doit pas être le signe d'un revirement? Pourquoi ces oripeaux, ces simagrées, puisque, les faits l'attestent, on a brisé avec le moyen âge? Pour un monarque protestant, c'est presque un non-sens de se faire couronner. Certes, le symbole est beau qui contraint le souverain à s'agenouiller devant le prêtre, à humilier la force devant l'esprit en recevant du représentant de Dieu une couronne qu'il n'a point le droit de s'arroger seul; mais un souverain réformé ne reconnaît point d'intermédiaire entre Dieu et lui, il n'a besoin de la consécration de personne; « prendre la couronne sur la table du Seigneur », comme s'est exprimé S. M. Guillaume Ier, c'est ne donner qu'un spectacle, tandis que la recevoir des mains d'un vicaire spirituel, c'est accomplir un acte qui a sa grande signification symbolique. A Königsberg, le roi a prononcé une allocution qui a soulevé une lutte violente dans les journaux; elle insistait sur le droit divin et rappelait fort l'ancien régime tant par sa teneur que par son coloris. Les journaux libéraux ont eu le bon esprit de ne pas se laisser effaroucher et de commenter en leur faveur d'une façon quelque peu subtile ce morceau oratoire, dû à de vieilles habitudes invétérées plutôt qu'à un ordre d'idées et à des tendances inquiétantes. Mais la *Gazette de la Croix*, l'organe des hobereaux, a happé

cette pâture, qu'il était imprudent de lui donner; elle part de là pour remercier le roi, se féliciter elle-même et narguer ses adversaires; elle va jusqu'à demander un ministère concordant avec les discours du monarque, auquel elle pense forcer la main après l'avoir enchevêtré dans les paroles pesantes et irréfléchies qu'il a émises. Mais elle compte sans son hôte; la forteresse qu'elle essaye de prendre, tantôt par force, tantôt par ruse, elle est inexpugnable, et si le roi, troublé lui-même par l'émotion du spectacle qu'il donnait, a accommodé, par un instinct d'harmonie plus naturel que judicieux, ses paroles à une cérémonie surannée et vide de sens, une fois rendu à lui-même, il continuera de faire concorder ses actes avec ses promesses, ou plutôt avec les espérances qu'il a données.

Quoi qu'il en soit, les fêtes ont été brillantes, tant à Königsberg qu'à Berlin; le soleil s'était mis de la partie, et ce fut par une journée éblouissante que les Majestés firent leur entrée dans leur capitale. Les cinq cent mille individus qui formaient l'opaque cordon dès huit heures du matin, depuis le château jusqu'au débarcadère, accueillirent le roi par les témoignages de la plus chaleureuse sympathie; aucun désordre, aucun trouble n'eut lieu; cela fut dû, je crois, à l'absence de toute police. La veille de l'entrée, un placard était affiché par lequel on s'en remettait au peuple de la tranquillité et de l'ordre public; or, ici comme ailleurs, une fois le point d'honneur mis en éveil, la partie est gagnée, et en admettant que la défiance soit mère de la sûreté, il est certain qu'elle fait mieux de prendre le masque de la confiance que celui du *policeman*. Les corporations avaient été au-devant du royal cortége, chacune d'elles portant ses emblèmes; sur la place Alexandre, sous l'arc de triomphe qui avait été érigé, cent vingt jeunes filles présentèrent à la reine des poésies écrites pour la circonstance. Le roi, précédé de son état-major et entouré des princes de sa famille, parut, saluant avec affabilité le peuple, qui ne lui marchanda pas l'enthousiasme. Il y avait bien un peu de réserve dans ces saluts; ils ne témoignaient pas de cet accord entre peuple et souverain tel que nos utopies nous le font entrevoir, mais ils étaient francs, et si la capacité du roi n'est point assez primesautière pour lui faire rejeter *ex abrupto* tout un échafaudage de formes dans lesquelles il a été élevé, elle est assez éclairée pour comprendre que le roi qui leurre son peuple se dupe, et que toute pierre qu'il refuse à l'édifice du progrès, il l'ajoute au sépulcre de sa sécurité.

Traînée par huit chevaux magnifiques, dans un carrosse de l'an 1723 remis à neuf avec goût et habileté, la reine Augusta charma tout le monde par l'aménité de son salut, la grâce de son sourire, la beauté de son port et de son visage. Elle a cinquante ans, mais personne ne lui en eût donné ce jour-là plus de trente-cinq; son front haut, intelligent et quelque peu impérieux, porte le diadème avec autant d'aisance que la main un gant, et ses yeux, plus profonds qu'éclatants, regardaient avec bienveillance, presque avec contentement, la foule, qui l'acclama pour sa beauté comme on avait acclamé le roi pour son honnêteté.

On ne s'est point fait une idée précise du personnage de la reine; elle passe généralement pour intelligente, et tant qu'elle fut princesse de Prusse, on dit qu'elle aimait les arts et qu'il ne dépendait pas d'elle de témoigner de son goût. Maintenant on ne sait pas au juste sur quel département s'étend son influence, si toutefois elle en a. Ses sympathies libérales sont sujettes à caution, suivant

les uns, et elle ne saurait se départir de son origine russe; suivant les autres, elle avait de hautes vues progressives, mais elle achoppait à tout bout contre la défiance et l'irrésolution du roi. Quelques-uns lui croient des ressentiments à cause de 1848, où elle fut si malmenée, et l'impassibilité habituelle de sa figure ressemblerait à une irritation non formulée et non éteinte; les autres la jugent trop magnanime pour se ressouvenir et nient la morgue et le dédain que veulent sentir les premiers jusque sous la condescendance de ses manières et le melliflu de son élocution. Ainsi son profil ne se détache pas nettement, et seule la haine que lui portent les hobereaux (façon de culte pour la reine douairière) pourrait la mettre en relief, mais veut-elle de ce relief? *That is the question.* Ce qui est certain, c'est qu'elle s'énonce avec plus de grâce et de précision que le roi; la correction de son langage et la justesse des idées qu'elle émet sont dépourvues de sécheresse, et l'on se dit tout bas que si elle s'était chargée des discours de Königsberg, tant de débats ne s'en seraient pas suivis....

L'illumination qui couronna la fête fut splendide; Berlin scintillait comme un diamant, et ce fut une sorte de résurrection instantanée que cet éclat dans ses rues, d'ordinaire mornes, silencieuses, mortes. L'hôtel du ministre de France fut remarqué entre tous pour l'élégante richesse de sa décoration lumineuse; tout le résidu de gallophobie que l'an 1813, joint à beaucoup d'autres bagatelles, a laissé au cœur germanique, n'a pas paralysé l'admiration, et il n'y eut qu'une voix pour distribuer la palme à la demeure provisoire du duc de Magenta. Je ne saurais vous dire combien ce dernier, la maréchale, leurs équipages, leur suite et le bal du 28 surtout ont occupé le public berlinois, dont la badauderie a moins de jactance, mais plus de consistance que celle des Parisiens. On n'a pas trouvé dans la capitale les camélias nécessaires à la décoration des lambris; on s'est adressé à Dresde et à Prague, et la flore de trois monarchies a suffi à peine à orner la fête suivant le gré de l'envoyé extraordinaire impérial; joignez à cela les cinquante mille francs affectés à la toilette de la duchesse, et vous jugerez de la rumeur qu'il y a eue ici, où la modestie des habitudes ne saurait se comparer qu'à la suffisance des manières : la mesquinerie et la ladrerie prussiennes ont sué sang et eau en ces jours; bon gré mal gré, il a fallu faire, sinon concurrence, du moins figure, car on aurait eu mauvaise grâce à laisser le maréchal-duc français briller comme un lis au milieu d'une compagnie de soucis; aussi l'on s'est saigné : huit jours encore on a joué l'opulence et la somptuosité, pour retomber ensuite dans la parcimonie et l'épargne avec l'entraînement qui nous ramène toujours à nos premières amours. Pour en revenir au bal tant célébré, il n'eut d'*élus* que mille personnes, à cause de l'exiguïté des appartements, et cette contrainte fut peut-être heureuse, car les *appelés* eussent été innombrables; tout le monde voulait en être, et je crois qu'il n'y a pas jusqu'à l'allumeur de réverbères de l'hôtel qui n'ait souhaité faire partie des convives. La salle du souper avait été construite dans le jardin par des ouvriers parisiens venus exprès, au grand ébahissement de la population de Berlin. Cette salle, décorée dans le style de l'Alhambra renforcé de fantaisie hindoue, était rafraîchie par des jets d'eau entourés de plantes tropicales dans le cœur desquelles scintillaient de petits lumignons pareils à des vers luisants; les murs étaient ornés de trophées d'armes, d'oriflammes, où le moyen âge et l'oriental se disputaient la prédominance, et divisés par des drapeaux prussiens et français. Tout cela était soufflé, et l'éphémère avait apposé son cachet aussi

indéfinissable qu'évident sur cette pompe et cet éclat; mais c'était brillant, et je me demande si la célèbre fête qui causa la disgrâce de l'infortuné Fouquet a pu être plus mirobolante.

Je ne peux pas vous parler de la représentation de *Nourmahal*, qui fut commandée pour le lendemain de l'entrée, car elle a été réservée aux gens de cour, mais je puis vous dire deux mots de l'*Armide*, qui a été donnée le 18 (soir du couronnement à Königsberg), à la suite d'un prologue courtois et respectueux, mais nullement flagorneur, composé par M. Scherenberg, le poëte patriote et populaire qui a célébré presque toutes les victoires prussiennes. L'*Armide* est du nombre des œuvres qui feraient fiasco au grand Opéra de Paris; c'est au moins aussi *asphyxiant* que l'*Alceste* et aussi *assommant* que le *Tannhäuser;* les ballets sont ravissants, quant à la musique; mais ils offriraient peu d'intérêt aux experts en chorégraphie, qui ne manqueraient pas en outre de trouver qu'une femme évoquant la Haine dans un désespoir d'amour est furieusement ennuyeuse, pour parler comme les précieuses. Cependant c'est sublime, n'en déplaise aux abonnés de l'Opéra, et le monde ne sera jamais assez civilisé pour qu'il ne se trouve constamment une petite phalange qui admire ce sublime.

En dépit de l'orchestration primitive, de mainte partie vieillie, il est impossible de ne pas reconnaître dans cette œuvre la pierre angulaire du drame musical, édifice dont Wagner a trouvé pour nous la clef de voûte. Par elle, comme par l'*Alceste* et l'*Orphée*, Gluck a indiqué la route à suivre en rompant en partie avec l'attirail des ariettes et des roucoulements pour donner libre carrière au sentiment dramatique; il a voulu remuer, émouvoir, non accuser; aussi ne peuvent l'apprécier que ceux qui vont au théâtre avec recueillement, disposés à voir se réaliser le *bien par le beau*, qui demandent à l'art, avec la révélation de nos sentiments, leur transfiguration et leur échappement. Pour ceux qui n'en attendent qu'une diversion à leur honteux ennui, ou la surexcitation de leurs ignobles instincts, ils doivent considérer Gluck comme un être impossible, devenu immortel par je ne sais quelle fantaisie extravagante de la postérité! En assistant à cette représentation, je me suis demandé encore comment il se faisait qu'on eût comparé l'œuvre de Gluck à la statuaire antique. Certes elle est sculpturale, et les types en sont plastiques; cependant quand nous disons *antique*, nous sous-entendons la perfection absolue de l'exécution, telle qu'elle ne saurait être suivie que de décadence; or, chez Gluck, l'inhabileté des moyens n'est compensée que par la puissance et la vérité du sentiment, et il n'est parfait que lorsqu'il est sublime. Son art a été une gigantesque entrée en matière, l'art grec a été le point culminant de toute une civilisation, et si je devais comparer, j'aimerais mieux rapprocher les œuvres du premier compositeur dramatique de celles d'Adam Krafft, le sculpteur chrétien, chez lequel la simplicité des ajustements, l'inexpérience des poses, la roideur des lignes, sont rachetées par l'intensité sublime de l'expression. La représentation du 18 n'était rien moins qu'irréprochable; grâce à une constance qui fait plus honneur à l'éthique qu'à l'esthétique de l'intendance, on avait livré le rôle de Rinaldo au porteur d'icelui depuis une quinzaine d'années (M. Pfister), et abandonné l'Armide à mademoiselle Köstu, qui a encore déployé beaucoup de passion et d'art musical dans les scènes où il s'agit de tailler en plein drap, mais dont la voix éraillée rend tous les *legati* insupportables. Je viens de parler de la musique grande dame, je passe

à sa soubrette italienne qui fait *flores* ici. Le gros public est inexplicable à force d'être le même partout; nous avons beau céans nous targuer de sérieux, d'admiration fanatique pour *Armide*, *Fidelio*, *Don Juan*, nous n'en courons pas moins à Verdi et à Bellini; nous voulons deux opéras italiens, et nous laissons chanter nos compatriotes devant des banquettes, pour fêter les Trebelli, les Marchisio, les Artot, les Brunetti. Il est vrai que tous ces astres, pour n'être pas de première grandeur ni de premier éclat, sont bien brillants encore; puisque l'on perçoit la musique par les oreilles, il est à demi concevable qu'on les préfère mijotées et dorlotées que traitées à coup de rasoir, et il faut une dose de purisme considérable et peut-être malséante pour préférer le beau mal servi au clinquant bien présenté. A la cour, où deux concerts ont eu lieu durant les fêtes, rien que de l'italien, il n'y en a jamais assez, et ce n'est jamais assez italien; l'art allemand n'a qu'à faire son chemin tout seul, il est assez grand pour cela; le sublime abandonné est comme l'unité : tout le monde l'a en tête, personne ne le pourvoit; il grandit et déploie ses ailes sous lesquelles il abrite tout son pays, sans que nul lui érige de temple, et quelquefois il grelotte en dépit de sa divinité.

Je vous parlais du public; sa curiosité a attrapé dernièrement une grosse friandise dans la transmutation en tragédienne de la cantatrice *Wagner;* l'Opéra a perdu à la disparition de la voix de cette remarquable artiste, le théâtre allemand y a-t-il gagné? Je n'oserais ni l'affirmer ni le nier. J'ai vu madame Wagner à son second début dans l'*Iphigénie en Tauride*, alors que la popularité qu'elle s'est acquise se manifestait encore par des acclamations insensées; je l'ai trouvée faible, et je me suis demandé comment il se faisait qu'une artiste qui avait des moments superbes dans la *Clytemnestre* de Gluck, qui jouait le premier acte du *Lohengrin* (où elle faisait l'Ortrud) de Wagner de manière à imposer à toute grande actrice, comment il se faisait qu'elle pût manquer à ce point de compréhension dans l'œuvre de Gœthe. L'intelligence qui lui fait saisir et rendre avec une rare puissance les grandes lignes du drame musical, se refuserait-elle à lui révéler le détail des nuances et des transitions qu'exige le drame parlé, ou plutôt un heureux instinct suffirait-il à l'un, tandis qu'il faudrait pour l'autre une étude profonde, un goût cultivé, une divination protée qui prend les formes de chaque mot? Je fus choqué en particulier dans le dialogue où madame Wagner, n'ayant pas à exprimer de sentiment cardinal, si je puis parler ainsi, s'est contentée d'alterner entre le solennel creux et la sentimentalité larmoyante, sans donner le moindre relief aux pensées; partout où elle n'a pas pu *dithyramber*, elle a psalmodié; elle n'a pas songé, je le crains, qu'à l'Opéra la musique se chargeait d'écarter la monotonie, et qu'elle n'avait à exprimer dramatiquement que la note tonique de la situation, tandis que la tragédie lui imposait de moduler l'accent de chaque pensée, presque de chaque mot. Cependant il serait peu équitable de juger madame Wagner comme tragédienne après cet essai; aussi ai-je voulu indiquer seulement qu'elle avait passé avec trop de légèreté d'un théâtre à l'autre, prenant pour un simple déplacement une transformation qui est tout bonnement une nouvelle carrière. D'ailleurs le refroidissement du public le lui aura appris. Du reste, sa Marie Stuart et son Orsina (dans l'*Emilia Galotti* de Lessing) ont presque été des insuccès.

Ces temps de fêtes et de réjouissance ont été traversés par des funérailles qui ont eu aussi une grande pompe. Le 26 octobre est mort Frédéric-Charles de

Savigny, ancien ministre d'État, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Son nom est étroitement lié au développement et au progrès de la science du droit, et jusqu'à ses derniers jours il a travaillé à un ouvrage sur les lois romaines, qui est malheureusement resté inachevé. « Savigny, dit un organe de la presse berlinoise, est sans contredit le premier jurisconsulte de notre siècle, et peut-être faudrait-il remonter jusqu'aux temps des Tribonien et des Paulus si l'on voulait trouver son égal pour la sagacité, la clarté et l'élégance avec lesquelles il s'est approprié les considérables matériaux de l'histoire. Peut-être aucun ouvrage de droit n'a-t-il fait époque et n'a-t-il amené une aussi radicale réforme de toutes les opinions en vigueur que sa publication sur le droit de possession, en 1803. Savigny s'est spécialement occupé du droit privé et du droit privé romain en particulier, fondateur et chef de l'école juridique qui sous le nom d'historique a rempli une mission importante pour le développement du droit privé et public, il s'est écarté du terrain de la politique. Ce fut lui qui souleva et résolut la question de la nature de la propriété, en demandant si par propriété on pouvait entendre un rapport de droit, comme on l'avait cru jusqu'alors, ou simplement un rapport de fait, comme il l'affirmait. »

Savigny est né en 1779 à Francfort-sur-le-Mein; il fut appelé en 1810 à Berlin en qualité de professeur de droit; en 1816 il fut nommé conseiller de justice, en 1817 conseiller d'État; et un peu plus tard membre de la cour de révision pour les provinces rhénanes; en 1842, Frédéric-Guillaume IV en fit son conseiller privé et son ministre de la justice. Il fut mis en disponibilité en 1848, ainsi que ses collègues, et à dater de ce temps il ne revint plus aux affaires. Parmi les lois importantes qu'il a émises se trouve celle de l'an 1846 sur les divorces; elle marqua le premier pas dans la voie de réformes que feu le roi avait ouverte sur ce terrain. Ainsi qu'à tout propos, et même hors de propos, les disputes des partis reprennent au sujet de Savigny; le parti réactionnaire veut voir en lui un conservateur pur sang, et le range avec les Stahl, les Pernice et les Keller, tandis que les démocrates affirment que ses sympathies furent du côté du progrès; dans cette lutte envenimée et irréconciliable, on s'arrache les morts, et Humboldt, la dernière conquête posthume de la démocratie, rend les *croisés* doublement attentifs à leurs biens. Un mot de Varnhagen, dans son Journal qui vient d'être publié, semblerait leur donner raison : il dit de Savigny qu'en dépit de ses profondes connaissances et de sa grande intelligence, c'est un pauvre sire.

M. de Raumer, l'auteur de l'*Histoire des Hohenstauffen*, fait paraître ses Mémoires, dont la première partie contient des détails intéressants sur le chancelier d'État prince *Hardenberg*, par lequel il fut employé, et dont il partagea les vues libérales, ce qui le fit traiter de jacobin par la noblesse et le clergé d'alors. Il raconte que lorsque Hardenberg eut introduit son nouveau système de finances et ses réformes administratives qui sauvèrent la Prusse, les hautes classes le nommèrent Catilina et l'accusèrent d'attenter au roi et à l'aristocratie. Napoléon en pensait autrement, ajoute M. de Raumer, car il dit du prince : « Je sais que M. de Hardenberg ne m'aime pas, mais il entend les intérêts de son pays, et c'est ainsi qu'il faut agir lorsqu'on veut gouverner. » La haine que les nobles portaient à Hardenberg, dont on peut dire qu'il a aboli le servage en Prusse, se reporta avec une telle violence sur son protégé, qu'on nommait par dérision le *petit chancelier*, qu'une pétition fut adressée au roi par

une coterie de gentilshommes, laquelle se plaint qu'il fût accordé du crédit à de jeunes étrangers, et qu'il leur fût permis de tuer, à l'aide de doctrines nouvelles, les bonnes dispositions du peuple. Le roi ne tint pas compte de cet écrit, mais M. de Raumer résolut de quitter la carrière politique pour s'adonner uniquement aux sciences et à la littérature; il pria le grand chancelier de lui accorder la qualité de professeur de droit à Breslau, et bien à contre-cœur Hardenberg, qui se sentait besoin de sa personne et de son talent, se rendit à son désir. Aujourd'hui encore, M. de Raumer se félicite d'avoir pris ce parti, qui l'a soustrait à des animadversions impitoyables et à une lutte pénible et ingrate. Quand on lit ces pages, qu'on y apprend que plusieurs nobles déclarèrent que les victoires des Français n'avaient point été néfastes pour la Prusse autant que la loi de 1807, qui enjoignait à tout seigneur de laisser son paysan gagner son pain comme bon lui semblerait, et sans se racheter préalablement, on ne s'étonne plus des nombreuses vieilles hardes féodales qui pendent à nos us et coutumes; au contraire, on est surpris que cela ait été si vite, considérant qu'aucune révolution n'a effondré le terrain, et qu'une force des choses pacifique a seule réduit à l'agonie l'ancien régime. Quand on est prêt à s'indigner de toute la friperie que nous traînons après nous, des ridicules barrières qui subsistent encore, il faut se souvenir que nous sommes d'hier, et alors on admirera que nous puissions encore marcher de pair avec les nations qui ont eu des siècles de convulsions, de fermentation, de révoltes et de révolutions.

On vient de faire dans le domaine de la théologie une trouvaille assez importante. La traduction du Nouveau Testament a été faite, comme l'on sait, par Luther sur le texte grec de la deuxième édition d'Érasme (1519), et elle est parfaitement conforme à ce texte, à l'exception de quelques corrections que reçurent les éditions érasmiennes postérieures (de 1522, 27 et 35). L'entreprenant imprimeur Frobenius avait invité le célèbre écrivain de Rotterdam à venir présider chez lui, à Bâle, à la publication de la première impression du Nouveau Testament, qui eut lieu en 1516 et précéda même celle d'Alcala, laquelle attendait encore l'autorisation du pape. Érasme ne put extraire le texte grec de l'Apocalypse que d'un vieux manuscrit que Jean Reuchlin lui confia sur ses prières instantes et réitérées. C'est de ce manuscrit que provient l'original sur lequel Luther a fait sa traduction. Il a été impossible jusqu'aujourd'hui de vérifier jusqu'à quel point le texte d'Érasme était conforme au manuscrit; car les recherches faites à Bâle par le célèbre critique Wettstein demeurèrent infructueuses, et ce fut en vain que Jean-Albert Beugel retourna toute l'Allemagne; le manuscrit de Reuchlin était introuvable, et Tischendorff dit de lui : *Dudum latet*, et Tregelles : *It is wholly lost.*

Cependant le professeur Delitsch, d'Erlangen, a retrouvé le manuscrit disparu, dans la bibliothèque du prince de Oettingen-Wallerstein, aux environs de Nordlingen, et il prépare une publication qui établira que le copiste a fait de graves erreurs, et qu'Érasme lui-même a altéré le texte en y intercalant nombre de choses et en y ajoutant des commentaires de son cru. Le savant hollandais a retraduit la fin de l'Apocalypse du latin de la Vulgate en grec; lui-même en est convenu, mais il n'a pas dit où commençait son travail. Le manuscrit retrouvé montre où prend dans le *textus receptus* (contre lequel Tischendorff et Lachmann se sont déjà inscrits en faux) le grec d'Érasme, qui passe toujours dans les éditions populaires pour l'œuvre de saint Jean. En outre, le manuscrit

révèle qu'Érasme a défiguré et altéré les versets latins; il s'agit donc à présent de déblayer la Bible de Luther des fantaisies profanes du spirituel érudit que Paul III pensa faire cardinal, qui sourit à Luther, dont les œuvres sont à l'index, et qui, pour le piétiste protestant, représente l'irréligion et la frivolité. Après cette échappée dans le domaine religieux, je reviens à l'art; religion et art, je les relie toujours; suivant moi, ils s'engendrent mutuellement, semblables au figuier d'Amérique, qui reprend racine par ses branches. Je ne vous ai pas dit que le premier peintre d'Allemagne en considération et en renommée, Pierre Cornélius, était revenu s'établir à Berlin après vingt ans d'exil volontaire. A coup sûr, on ne saurait penser à un autre nom en parlant d'art religieux, car toute son œuvre est un acte de foi et un monument élevé au catholicisme. Sa dernière et, à mon gré, sa plus belle composition, c'est la *Vision d'Ézéchiel*, où il a eu la hardiesse de reprendre le motif de Raphaël et de le paraphraser, si je puis m'exprimer ainsi. Grandement conçue et exécutée d'une main vigoureuse, cette œuvre amenée de Rome communique une double émotion et inspire un double respect; dans sa puissance, dans l'intensité de son sentiment, dans sa beauté mystique, elle est le rayonnement de la pensée d'un septuagénaire qui a donné le rare spectacle d'une de ces glorieuses vies d'artiste vouées à une pensée comme à une vertu, pensée dont l'expression va toujours s'épurant, par une sublime rémunération. Qu'on admire ou non les travaux antérieurs de Cornélius, qu'on trouve ou non que sa renommée dépasse de beaucoup sa valeur artistique, et qu'une statue au haut du musée de Dresde ne lui revenait pas, il n'importe; la foi et la sincérité de sa vie, sa persévérance laborieuse, sa pensée toujours dans l'altitude, obligent grands et petits, les intolérants aussi bien que les enthousiastes, à saluer sa présence avec respect et déférence. Je doute que Berlin lui agrée; cette cité, protestante par excellence, pousse la sécheresse jusqu'au prodige, et toutes les ovations, toutes les marches aux flambeaux, tous les festins, ne le rapatrieront pas, je le crains, avec notre ciel inclément, notre ville inhospitalière et nos esprits sablonneux comme notre terrain.

Au moment de vous expédier ces lignes, j'entends parler d'un programme du duc de Cobourg-Gotha tendant à la solution de la question allemande; la *Presse* (journal de Vienne) en a obtenu communication et en parle ainsi : « Le duc de Cobourg a adressé une note à un diplomate des petits États, dans laquelle il expose sans circonlocution le plan d'organisation qu'il croit possible sans « *convulsions extrêmes* » pour les princes allemands. De même que le comité national s'est gardé de faire un programme circonscrit, dans la crainte de porter préjudice à la cause germanique, le duc se place en dehors de tous les partis. Impatient de voir enfin se résoudre la question et de voir adopter la voie des réformes, il fait embrasser à son plan tout l'Empire; on sait au demeurant que, par rapport à l'Italie, le duc est loin de partager les illusions et les sympathies du parti de Gotha, qui voudrait que le roi de Prusse fît ici ce que le roi Victor-Emmanuel a fait dans ses parages. Voici les points principaux de ce programme : Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche devraient s'entendre : 1° pour que leurs rapports, basés sur les actes de la confédération actuelle, fussent transformés; 2° que tous les États de la confédération réformassent leurs relations en tant qu'appartenant à la race germanique (la nouvelle confédération se composerait de la Prusse à l'exclusion de la Posnanie, de l'Autriche telle qu'elle

compte aujourd'hui dans la confédération, de tous les États petits et moyens, et de Luxembourg et du Holstein agrandi d'une partie du Schleswig, en qualité de duchés indépendants; les conférences auraient naturellement à décider si les États allemands-autrichiens pourraient prétendre à la prérogative); 3° on aurait à former une puissance centrale consistant en un collége de princes sous la présidence alternative de l'Autriche et de la Prusse; 4° l'autorité à accorder aux voix des membres du collége des princes dans les décisions qui seraient prises par cette force centrale, serait toujours en raison des rapports de ces membres avec l'Allemagne; 5° comme auxiliaire de cette puissance centrale, un parlement serait formé par les députés des États de la confédération énumérés plus haut; 6° la surintendance et le commandement suprême de l'armée seraient départis au pouvoir central, ainsi que la représentation à l'étranger de la nouvelle confédération; libre ensuite à chacun des États d'envoyer ou non des ambassadeurs de famille aux différentes cours; 7° la confédération aurait à ériger un tribunal qui jugerait les différends entre les États; 8° la Prusse, assistée de l'Allemagne, contracterait une alliance indissoluble avec l'Autriche, par laquelle les possessions de cette grande puissance européenne lui seraient garanties, tandis que, de son côté, l'Autriche s'engagerait à toujours se lever pour la défense du territoire prussien et de celui de la confédération; 9° l'Autriche et la Prusse s'engageraient à ne point entreprendre, sans leur assentiment réciproque, de guerre où les intérêts de l'Allemagne seraient compromis.

Dans le courant de cet écrit, le duc formule ainsi la solution de la question : il s'agit de tracer un plan qui satisfasse le juste instinct qui pousse la population germanique à vouloir représenter à l'extérieur une nation puissante et glorieuse, et à désirer discuter à l'intérieur ses propres intérêts, sans que disparaissent les délimitations territoriales auxquelles tiennent les différentes races; un plan qui retienne l'Autriche dans l'Allemagne, sans que les intérêts non allemands de cette grande puissance entravent le cours des rapports exclusivement allemands. La Prusse doit se fondre dans l'Allemagne, au point que ses intérêts ne se puissent séparer de ceux de la Confédération, et l'Autriche doit trouver dans l'Allemagne, comme l'Allemagne dans l'Autriche, un soutien, un allié.

On pense que le duc de Cobourg a présenté son plan à Vienne et à Berlin en haut lieu; on ne sait pas quel accueil lui a été fait. Le duc lui-même ne paraît pas se faire grande illusion; il n'attend aucun résultat propice, à moins que les événements ne viennent mettre en question tous les intérêts intérieurs et extérieurs; il se demande enfin ce qui doit advenir si son plan est écarté. « Il ne me paraît pas difficile de faire un tableau net de la situation, se répond-il; l'Autriche en sera réduite à se reconstruire sans l'aide de l'Allemagne. Quand l'Est ou l'Ouest menacera, — ce qui est imminent, — elle recherchera l'alliance des petits et des grands princes de la confédération paralysée par la Prusse. La Prusse maintiendra sa politique de grande puissance neutre, à l'aide de laquelle elle a, dans les dernières années, tourné si commodément certaines difficultés; elle cherchera à garder aussi longtemps que possible de bonnes relations avec la France et la Russie. A cœur-joie elle s'abstiendra, sur les incitations de quelques doctrinaires berlinois, d'aller au secours de l'Autriche, et partant de l'Allemagne. Et qu'adviendra-t-il du reste de la confédération? Une partie des petits princes du Nord s'adjoindra à la Prusse; quelques-uns contrac-

teront une alliance offensive et défensive avec l'Autriche, d'autres encore se feront garantir leurs États par l'étranger; et le pauvre peuple allemand verra-t-il tout cela de bon œil? attendra-t-il que les peuples voisins se soient partagé ses membres? Non, à coup sûr. Le mouvement qui déjà se manifeste au Nord et au Midi deviendra général; seulement, au lieu de s'unir d'un commun élan à ses princes pour repousser l'intervention étrangère, la nation verra dans ses dynasties son entrave première, et elle se tournera contre elles, peut-être avec l'aide de l'étranger. Alors seulement la révolution éclatera, mais une révolution qui ébranlera les bases de la vie nationale et qui traînera à sa suite les excès, le malheur, l'anarchie. Les plus tristes visions m'apparaissent! Fasse le ciel qu'elles ne se réalisent point! Mais les actes de la diète sauraient-ils nous sauvegarder? Ne nous hâtons-nous pas vers cette désolation, si nous ne relions en une chaîne indissoluble les États et les peuples pour en faire un grand tout? Qui aurait le cœur de me contredire, — qui serait assez frivole pour vouloir abandonner au temps la guérison de nos plaies? »

On assure à Berlin que, dans une de ses prochaines séances, la diète s'occupera du programme ducal.

F. Hoffmann.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le président de la Chambre des députés du parlement italien, M. Rattazzi, vient de quitter Paris, et, si nous en croyons quelques amis trop zélés ou trop indiscrets, il retourne à Turin comme candidat à la présidence du conseil des ministres. M. Ricasoli, dit-on, s'est usé à force d'imprudence et de roideur; en voulant trop se presser, il a perdu la puissance de résoudre les graves questions d'où dépend l'avenir de l'Italie, et l'on espère de meilleurs résultats de la diplomatie plus déliée et plus patiente de M. Rattazzi. Ce sont là des espérances que nous ne saurions partager. La question italienne, au point où elle en est arrivée, n'est plus entre les mains du gouvernement italien; le génie le plus consommé est obligé d'abdiquer, quand il se heurte à un obstacle sur lequel il n'a point de prise. Or tel est l'obstacle qui s'oppose actuellement à l'achèvement de l'unité italienne. La solution est entre les mains du gouvernement français, et pour que la chute de M. Ricasoli et l'avénement de M. Rattazzi pussent avoir une signification décisive, il faudrait que M. Ricasoli fût devenu assez désagréable et M. Rattazzi assez sympathique à notre gouvernement, pour que nous cédions à la considération du second ce que nous avons refusé avec obstination à tous les efforts du premier. C'est là une hypothèse impossible, et des plus injurieuses pour notre politique. Nous ne connaissons en aucune façon les motifs qui engagent le gouvernement français à maintenir une situation si contraire au développement de l'unité italienne, mais personne ne peut admettre qu'il fasse de la question la plus importante des temps modernes une simple question de personnes. Ce serait la plus mesquine, la plus infime des politiques. Nous n'en admettons pas la possibilité, et par la même raison, nous ne pouvons admettre la nécessité de l'élimination de M. Ricasoli au bénéfice de M. Rattazzi. C'est un instinct des gens mal couchés de se retourner de temps en temps dans leur lit pour changer de position, mais cet exercice ne leur procure aucun soulagement véritable; un changement de cabinet ne serait pas en ce moment plus profitable à l'Italie.

Nous comprendrions que, dans l'attente d'événements dont il n'est pas le maître, le gouvernement se fît aussi fort, aussi imposant que possible, et, à ce point de vue, nous comprendrions l'adjonction de M. Rattazzi à M. Ricasoli. Il y aurait dans la réunion des principales célébrités gouvernementales un prestige, un effet d'opinion qui pourraient n'être pas sans efficacité. En dehors de cela, nous ne comprenons rien, et les prétentions exclusives qu'on a affichées au nom de M. Rattazzi, si ce n'est de son aveu, nous paraissent aussi intempestives que possible. Elles ont paru telles en Italie, et nous croyons que cette campagne a plutôt diminué que fortifié les chances de M. Rattazzi.

En attendant la suite des événements, il ne faut pas se dissimuler que les affaires italiennes sont loin de prospérer. C'est toujours une maladroite et mauvaise tactique de dissimuler et d'atténuer les faits; mais dans la question italienne surtout, toute atténuation est blâmable et funeste. Il importe au plus haut point de soutenir, de maintenir, de prouver que cette question est insoluble dans les conditions présentes. La situation du Midi ne s'améliore pas du tout; le brigandage reparaît de plus belle; le recrutement ne s'effectue avec succès que dans la haute Italie, et tous les faits, tous les incidents concourent à faire voir que, sans Rome, l'unité italienne est un problème impossible.

Les affaires de la Hongrie viennent d'entrer dans une nouvelle phase. Après beaucoup d'hésitations, preuve de sa faiblesse, le gouvernement autrichien s'est décidé à suspendre le fonctionnement du régime dont les Hongrois n'ont point voulu, et à rétablir temporairement, sous une forme un peu déguisée, celui de la dictature. Le général Palffy, le nouveau lieutenant de l'empereur, annonce du reste toutes sortes de dispositions conciliantes. A la longue, le conflit ne sera pas soluble autrement que par les armes. Ainsi que nous l'avons déjà plusieurs fois indiqué, l'Autriche, si elle veut rester grande puissance, ne peut pas se contenter de l'union purement personnelle, et les Hongrois n'en veulent point concéder d'autre. Dans cet état de choses, l'attitude des populations non magyares devient de plus en plus importante à observer. Les Croates sont flottants. Quant aux Roumains de la Transylvanie, ils élèvent contre les Hongrois absolument les mêmes griefs que les Hongrois contre les Autrichiens. Dans cette région centrale de l'Europe, où tant de nationalités diverses se trouvent juxtaposées sans avoir jamais réussi à se fondre, le mouvement résurrectionnel qui caractérise notre temps a déterminé une véritable cascade de revendications. Lisez *la Transylvanie en face des prétentions de la Hongrie*, par un écrivain roumain de la Transylvanie, M. Pompilius Piso [1], et vous y retrouverez exactement, sauf les noms, l'histoire de la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche. Les mêmes violences, les mêmes fraudes, la même oppression que les Magyars reprochent aux Habsbourg, les Roumains transylvains les reprochent aux Magyars; ils se montrent également peu disposés à se laisser absorber à l'avenir, soit par l'Autriche, soit par la Hongrie, et se donneront à celle des deux parties qui leur fera le plus de concessions. Mais ce qu'ils préféreraient, c'est l'union avec leurs frères des principautés danubiennes. Les procès qui se plaident sur le Danube sont, on le voit, fort compliqués, et, pour les bien juger, il est nécessaire d'écouter toutes les parties. Quant aux résultats de ces revendications, ils échappent à toutes les prévisions. On peut affirmer, toutefois, que longtemps encore, si ce n'est toujours, il y aura sur le Danube un État composite. Si l'Autriche abandonnait la Vénétie, elle aurait beaucoup de chances de rester cet État.

De graves symptômes se font voir en Russie. Nous ne parlons pas seulement de la Pologne, qui paraît indomptable dans sa résignation. Ce qui est plus significatif peut-être, quoique bien moins grave jusqu'à présent que les événements de Varsovie, c'est l'agitation qui se montre au sein de l'université de Saint-Pétersbourg et des autres universités russes. Ailleurs, à Paris, qui a vu bien des démonstrations d'étudiants; en Allemagne, où la vie académique a toujours été très-libre et souvent tumultueuse, cette agitation ne signifierait

[1] Paris, Dentu.

pas grand'chose. En Russie, elle est sans exemple et révèle un esprit tout nouveau, dont les manifestations ont dû causer au gouvernement une profonde surprise. Rien de plus caractéristique, du reste, que l'origine de ces désordres. On sait que le despotisme et l'instruction publique sont choses antipathiques et contradictoires. Sous l'empereur Nicolas, le nombre des étudiants était limité, ce qui était fort bien entendu au point de vue du gouvernement. Parmi les mesures libérales qui signalèrent l'avénement de l'empereur Alexandre, il faut justement signaler la suppression de la limitation. Les étudiants affluèrent, et, par un retour aux vieilles traditions, on trouva qu'il y en avait trop. Beaucoup d'eux étaient pauvres; ils pourvoyaient au moyen de leçons à leur entretien et aux dépenses universitaires. C'étaient justement ceux-là, les enfants du peuple, qu'on tenait à éloigner. On s'avisa de l'ingénieux moyen de faire payer les frais d'inscription avant l'ouverture des cours, et cette mesure éliminait tout naturellement ceux qui étaient obligés de travailler pour les acquitter. Les riches protestèrent avec les pauvres, et ce fut là la cause première des manifestations. Mais leur simultanéité et la gravité qu'elles ont eue, particulièrement à Moscou, semblent indiquer des rudiments d'organisation dont, malgré tout son zèle, la police russe ne s'était pas doutée.

A l'intérieur, nous sommes dans l'attente d'événements assez considérables. On annonce un changement ministériel, qui doit être aussi quelque peu un changement de système. La Couronne a fait appel à M. Fould pour le ministère des finances, et M. Fould arrive avec un programme. Au dire des journaux qui se prétendent les mieux informés, il demande trois choses : l'unification des titres de rente, c'est-à-dire la transformation de toutes les rentes françaises en 3 p. c.; la suppression des crédits supplémentaires, et le droit de présider le conseil des ministres en l'absence de l'Empereur. A ne voir que la surface des choses, il n'y a ici qu'une prétention de préséance, et des questions financières et budgétaires. Mais que le futur ministre des finances le veuille ou non, son programme a une tout autre portée. Un ministre qui arrive avec des vues personnelles, et qui fait dépendre de l'acceptation de ces vues son entrée aux affaires, ne peut être considéré comme le simple instrument de la volonté impériale. Aussi sommes-nous fermement convaincu que du programme de M. Fould au rétablissement de la responsabilité des ministres, il n'y a pas loin. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

P. S. — Ces lignes étaient écrites quand nous avons reçu le *Moniteur* du 14 novembre, qui annonce la nomination de M. Fould, mais qui ne se prononce pas sur tous les points signalés.

A. Nefftzer.

Charles Dollfus.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

LE

CONSTITUTIONALISME PRUSSIEN,

PAR

LOUIS SIMON.

Traduit de l'allemand et extrait du 2e volume (1861) *des* « Democratische Studien » (Études démocratiques), *publiées par* L. DE WALESSRODE.

I.

La savante doctrine de la division des pouvoirs est de pure théorie. Voici en réalité comment les choses se passent : la force arrive à résider, en dernière analyse, ou dans la couronne, ou dans le peuple et dans sa représentation. Tout état intermédiaire est exclusivement transitoire et aboutit, par une nécessité de nature, à l'un ou à l'autre de ces deux extrêmes.

En Angleterre, en Hollande, en Belgique, en Suède et en Norvége, la force appartient décidément au peuple et à sa représentation. C'est un résultat dû à des efforts soutenus, que le peuple a souvent payé de son sang et qui est enraciné dans de sages institutions. La représentation du peuple ne règne point seulement en théorie, par la puissance de la parole, elle est encore souveraine sur le terrain pratique, par l'argent et par les armes dont il est impossible de disposer contre sa volonté. Point de nouvelles charges, point d'anciens impôts même, qui puissent être levés sans autorisation préalable; point de ministère capable de se maintenir contre un vote défavorable de la représentation du peuple, à moins que ce ne soit le peuple même qui se mette,

par de nouveaux choix, du côté du ministère contre ses représentants du précédent suffrage. Tous les fonctionnaires civils et militaires sont indirectement soumis à la même autorité. C'est quand un peuple a donné de sa force et de sa maturité des preuves matérielles et vigoureuses, c'est à ce prix seulement que les fonctionnaires se transforment d'eux-mêmes, de tuteurs orgueilleux qu'ils étaient jusque-là, en employés responsables. Le souverain même devient la simple personnification héréditaire de la force et de l'honneur de la nation, l'exécuteur de ses volontés. Sans doute, ne fût-il qu'un homme ordinaire, sa haute position lui assure incontestablement une influence considérable sur la marche des affaires; mais les moyens de faire prévaloir sa volonté propre contre celle de la nation lui font absolument défaut. Armé même du véto absolu et du droit de dissoudre les chambres, il est réduit au rôle d'un adversaire assiégé dans un fort sans munitions, pour peu qu'on lui oppose des refus d'impôt réitérés et opiniâtres. Les coups d'État passent bien vite de mode, quand il est prouvé d'avance qu'ils mènent à la perte de la couronne ou à l'échafaud. Tel est l'esprit du constitutionalisme chez les peuples émancipés.

Il s'en faut bien qu'il en soit de même en Allemagne, en Prusse particulièrement. Chez nous, la force est incontestablement du côté de la couronne. Je sais bien que certains droits sont garantis, en théorie, par la charte constitutionnelle prussienne, mais les moyens de les maintenir et d'en user dans un conflit éventuel avec la couronne manquent en droit et en fait. D'abord, la chambre des députés n'est point investie du droit de refuser l'impôt, au moins les impôts déjà établis, qui continuent à être perçus même sans autorisation préalable[1]. A en croire les gens timorés, toute pratique contraire nous précipiterait dans la plus affreuse anarchie. Comme si les représentants de toutes les forces industrielles, de toutes les tendances économiques d'un peuple entier n'étaient pas beaucoup plus intéressés à prévenir l'anarchie qu'un seul prince bien pourvu! Comme si on ne pouvait point s'en reposer sur eux du soin de juger quand et comment il convient de recourir à ce moyen! Comme si l'expérience ne nous apprenait point qu'on ne s'en sert jamais que dans un cas extrême, lorsque le danger vient d'en haut et qu'on est menacé de l'anarchie bien plus funeste de l'arbitraire absolu! Mais revenons à notre thème. Le gou-

[1] Art. 109 de la constitution : « Les impôts et contributions établis continuent à être perçus, et toutes les décisions des codes, lois et ordonnances qui ne sont point contraires à la présente constitution restent en vigueur, jusqu'à ce qu'elles soient abrogées par une loi. »

vernement a donc dans tous les cas la jouissance assurée des impôts courants. Le fameux article 63 lui permet en outre de se procurer des ressources extraordinaires, car il l'autorise à rendre seul, dans les cas pressants, des ordonnances qui ont force de loi[1]. C'est ainsi que peuvent se produire des faits accomplis contre lesquels vient inutilement se buter plus tard l'éloquence parlementaire. L'absolutisme est donc fort à son aise dans l'enceinte même de la constitution. Que s'il lui prenait un beau jour envie d'en franchir les limites et de sauter à pieds joints par-dessus la constitution même, les moyens abondent. Grâce à la chambre de révision de l'année 1849, cette fille aînée de la loi électorale à trois degrés, on a évincé le serment de l'armée à la constitution[2], qui était demeuré prescrit dans toutes les rédactions antérieures. On prétend qu'il est impossible de permettre individuellement à l'officier et au soldat d'examiner par lui-même, à chaque ordre qu'il reçoit, si cet ordre est conforme ou non à la constitution. Comme si cette question avait la moindre importance dans la pratique, hors les grandes catastrophes, à l'approche desquelles la représentation du peuple ne manque pas de prendre les devants et de se prononcer nettement, sauf à tomber avec la constitution ou à la renverser, si elle n'est point écoutée. J'avoue que la simple formalité du serment ne signifie pas grand'chose si l'esprit de civisme ne pénètre point en même temps dans les rangs de l'armée. Et réciproquement, si l'armée est animée de l'esprit de la société civile, rien n'oblige à lui imposer cette formalité du serment : elle ne deviendra jamais un instrument aveugle de l'absolutisme. Or je ne sais point d'état monarchique où l'armée soit moins imbue d'esprit soldatesque, où elle reste plus rapprochée de la société civile qu'en Prusse. Le bourgeois, le paysan qui entre à l'armée n'embrasse point par cela seul une nouvelle profession; il se borne à faire son temps de service, et retourne, au bout de deux ou trois ans, à son métier ou à sa charrue. On a beau étendre la levée au surplus d'une population en pleine croissance, on a beau prolonger

[1] Art. 63 de la constitution : « Dans un cas seulement, quand le maintien de la sûreté publique ou la nécessité de remédier à un mal extraordinaire l'exigent absolument, on pourrait, les chambres n'étant point assemblées, rendre, sous la responsabilité du ministère tout entier, des ordonnances qui ont force de loi, pourvu qu'elles ne soient point contraires à la constitution. Mais ces ordonnances sont soumises à l'approbation des chambres à leur plus prochaine réunion. » Or, en vertu de l'article 76, les chambres sont convoquées régulièrement au mois de novembre de chaque année, et en outre aussi souvent que les circonstances l'exigent. Il peut donc s'écouler une année entière avant que les ressources qu'on s'est octroyées soient soumises à la représentation du peuple.

[2] Art. 108 de la constitution : « L'armée ne prête point serment à la constitution. »

la durée du service dans la réserve, rien n'y fait. Les hommes levés en plus sont toujours des enfants du peuple, et le soldat de la réserve qu'on rappelle au bout de sept ou huit ans rapporte à l'armée autant, et même plus qu'au bout de quatre ou cinq, l'esprit de la société civile dans laquelle il a vécu. Le danger n'est pas là pour la liberté civile, mais il est dans l'exclusion que l'on donne à l'âge mûr, dans la prédilection avec laquelle on réunit sous les armes une jeunesse légère qui se prend trop aisément d'un goût vif pour le commandement et la domination, fût-ce aux dépens de ses pères et de ses proches. Il est surtout dans l'esprit exclusif du corps des officiers qui sont appelés à conduire et à commander ces jeunes troupes, et, sous ce dernier rapport, on a merveilleusement réussi en Prusse à resserrer dans les limites qui conviennent à la couronne le caractère populaire de l'armée. En Prusse, et sans y pousser, c'est plutôt la noblesse que la bourgeoisie qui envahit la carrière militaire; personne n'a le droit de s'en plaindre, le choix étant laissé à l'initiative individuelle. Mais de quoi il est justement permis de se plaindre, c'est qu'en dépit de l'article 4 de la constitution[1], la noblesse soit favorisée et privilégiée en matière d'avancement. La préférence pour la noblesse est visible dans les promotions de cadet à enseigne et d'enseigne à lieutenant en second. Elle devient tout à fait anormale lorsqu'il s'agit de monter du grade de lieutenant en second par les divers degrés de la hiérarchie jusqu'au grade de général. Une exacte comparaison, basée sur le tableau de 1853 et sur l'avancement donné aux officiers à propos de la mobilisation de 1859, conduit aux résultats suivants :

1853.	Lieutenants en second. . .	61 °/₀	de nobles.
	Officiers d'état-major . . .	71 °/₀	»
	Généraux	90 °/₀	»
1859.	Lieutenants en second. . .	65 °/₀	»
	Officiers d'état-major . . .	78 °/₀	»
	Généraux	91 °/₀	»

Le pour cent primitif de la bourgeoisie et de la noblesse dans les grades inférieurs, loin de se soutenir dans les grades supérieurs, aboutit donc à un sacrifice trop évident du bourgeois au noble. Feindra-t-on de croire à une plus grande aptitude des nobles au service

[1] Art. 4 de la constitution : « Il n'y a point de priviléges de naissance. Les emplois publics sont également accessibles à toutes les capacités, à charge de remplir les conditions fixées par la loi. »

militaire? Elle est démentie d'avance par la prédominance exceptionnelle de l'élément bourgeois dans l'artillerie et le génie, c'est-à-dire précisément dans les armes qui exigent le plus d'aptitude. La noblesse ne fournissait que 24 °/₀ d'officiers à ces deux corps, d'après le tableau de 1853, et 30 °/₀ après l'avancement de 1859. Il est vrai qu'ici encore le pour cent de la noblesse arrive, pour les grades supérieurs, à des nombres hors de toute proportion.

En 1853, nous ne trouvons parmi les lieutenants en second que 26 °/₀ de nobles, mais il y en a 35 °/₀ parmi les colonels; en 1859, 27 °/₀ chez les lieutenants en second, mais en revanche 60 °/₀ chez les colonels. Ainsi, même en matière d'avancement dans les armes savantes, favoritisme, partialité frappante au profit de la noblesse, et qui n'a fait que croître et embellir depuis l'*ère nouvelle*. Même phénomène dans le service civil. Tout le monde sait que les places de conseiller de gouvernement et de directeur de division constituent l'échelon inférieur par où l'on monte aux places de président et de premier président de gouvernement. Or, l'année 1858, par exemple, nous offre, contre 23 °/₀ de conseillers de gouvernement nobles et 34 °/₀ de directeurs de division nobles, 78, disons en toutes lettres soixante-dix-huit pour cent de présidents et premiers présidents de gouvernement nobles, c'est-à-dire un privilége au profit de la noblesse de plus de 150 pour cent. La noblesse l'emporte encore haut la main pour les charges de conseiller provincial, si importantes, surtout dans le bas pays, en raison de leur contact direct avec les intérêts locaux. En l'année 1858, elle n'occupait pas moins de 64 °/₀ de toutes les places de conseiller provincial. Il est bien permis, après cela, de comparer la constitution prussienne à une barque qui surnage encore, par un ciel serein, sur le flot féodal, mais qui, à la première tempête, sombrera sans laisser de traces et disparaîtra dans l'abîme.

II.

Le roi a juré la constitution. En dépit des tristes expériences qu'ont faites depuis 1813 jusqu'à nos jours les populations de la Prusse et de l'Allemagne, on peut accorder volontiers que le caractère personnel du souverain actuel de la Prusse n'autorise aucune supposition fâcheuse. C'est un homme d'honneur, et sa parole est sacrée à ses propres yeux. Mais, d'abord, la garantie d'une constitution ne doit point dépendre exclusivement du caractère personnel d'un souverain qui n'est point,

que je sache, immortel, et qui peut avoir des successeurs moins honnêtes que lui; il n'y a de constitution vraiment solide que celle qui s'appuie carrément sur tous les ressorts actifs et organiques de l'État. Puis on oublie trop aisément que les conflits sérieux naissent presque toujours d'interprétations opposées données à des articles que personne ne conteste : la couronne, entraînée par l'ardeur de l'intérêt dynastique, est fort exposée à se croire dans son droit tout en faussant le sens positif de la loi. Or, en pareil cas, et de nos jours du moins, l'interprétation qui prévaut est assez habituellement celle qui a de son côté la force matérielle.

Feu l'archiduc Jean, notre dernier administrateur de l'Empire, ce prototype du prince honnête homme, avait aussi juré solennellement, dans l'église de Saint-Paul, d'être fidèle à la loi qui délimitait le pouvoir central. En vertu de cette loi, la rédaction de la constitution était expressément soustraite à toute influence du pouvoir central, et réservée exclusivement au parlement. Le pouvoir central était simplement chargé d'en assurer l'exécution. Or, quand vint le beau mois de mai de l'année 1849, et qu'une députation de l'assemblée nationale se transporta dans la rue d'Escheneim pour prier M. l'administrateur de l'Empire de vouloir bien nommer un ministère qui protégeât contre toute contrainte et toute oppression les États fidèles à la constitution, l'archiduc Jean aurait fort bien pu répondre qu'un Habsbourg comme lui ne se sentait pas la moindre vocation à mettre sur la tête d'un Hohenzollern la couronne impériale d'Allemagne; rien ne l'empêchait d'ajouter que les moyens d'exécution dont il disposait lui paraissaient insuffisants pour réaliser nos vœux. Bref, il pouvait abdiquer purement et simplement ses fonctions. Mais il sut bien se garder de parler et d'agir de la sorte; quand feu Raveaux, l'ancien président de la députation qui avait eu autrefois l'honneur d'aller chercher M. l'administrateur pour l'installer, commit la bonhomie de l'approcher d'un peu trop près, le texte de la loi à la main et prêt à le lui lire, il répondit fort bien : « Eh! ce sont là des principes; vous agissez d'après les vôtres, moi d'après les miens, et je vais former un ministère qui agira conformément aux nécessités du jour, telles que je les entends. » Nous eûmes là-dessus le ministère Grævell, dont la nomination fut taxée, sur la motion du député Welcker, d'offense à la dignité de la représentation nationale; mais, sans se laisser égarer par cette décision théorique, le ministère se mit à nouer doucement des intrigues qui devinrent bientôt assez efficaces pour retirer la diète de la tombe où elle avait feint de descendre par un semblant de sui-

cide volontaire. Feu Raveaux, qui pensait et disait tant de bien de M. l'archiduc, eut peine à revenir de sa stupéfaction, et ce fut la fin de l'idylle.

Il n'y a pas si longtemps que la Prusse a pu apprendre elle-même, par expérience, le peu que vaut une constitution réchauffée dans le giron des pouvoirs qui lui sont hostiles. La constitution actuelle de la Prusse avait été jurée par le feu roi aussi bien qu'elle peut l'être aujourd'hui. Et chacun sait, cependant, qu'elle a été paralysée pendant des années entières sous le ministère Manteuffel, à force d'interprétations hypocrites et d'arbitraire administratif, dans ses plus essentielles dispositions sur la liberté de la presse, la sûreté des personnes et l'égalité devant la loi de toutes les confessions religieuses. La chambre même dut se résigner, avec une humilité toute chrétienne, à ces violations, pour éviter l'inconvénient d'être *mobilisée,* comme disait alors, en son langage, la jeunesse des corps de garde.

Ces attaques ont cessé en grande partie depuis la régence; on y a même renoncé à propos, avec une certaine spontanéité, sans contrainte extérieure apparente. C'est une preuve qu'on entend bien ses intérêts et qu'on a un tact politique assez fin. Sous le régime Manteuffel les batailles de Magenta et de Solferino auraient assurément éveillé en Prusse de tout autres prétentions qu'aujourd'hui. Le peuple accepta d'un cœur reconnaissant, presque comme une grâce, les soulagements qu'on lui accorda. Il y eut même un moment où il semblait que personne n'avait plus rien à souhaiter au delà. On eût à tout le moins taxé d'inconvenance ceux qui se seraient avisés d'exprimer sous forme de demandes le reste de leurs vœux. *Quand je donne un écu à un mendiant, il ne lui appartient certainement pas d'en vouloir deux.* Dieu merci, le peuple n'en est pas là. Il y a tout près d'un demi-siècle qu'on a promis au peuple allemand et prussien des droits et des libertés dont il est à peine en possession aujourd'hui, quoiqu'il ait vraiment acquis un droit sacré aux récompenses promises, par les immenses sacrifices qu'il a faits pour relever le trône de ses princes. Mais, le danger passé, on fit sonner bien haut l'expérience des autres pays qui démontre combien les constitutions et la liberté de la presse sont funestes au bien des peuples. Les promesses tombèrent à l'eau, et c'est en Prusse qu'à la veille de la révolution de mars on répondit catégoriquement à des réclamations réitérées : « On ne souffrira jamais qu'une charte vienne s'interposer entre le prince et le bon Dieu. » Il ne s'agissait pas précisément de cela, et on n'avait que faire d'une convention par articles entre le souverain et son Dieu. L'acte eût pu être difficile à

concilier avec l'immatérialité de l'une des deux parties. Ce qu'on voulait, c'était tout uniment une constitution dûment rédigée, intervenant entre le souverain et le peuple, comme en possèdent à l'heure qu'il est tous les peuples civilisés du globe. C'est ainsi que l'année 1848 rencontra un peuple désillusionné, profondément mécontent. Le tocsin de février fit éclater en Allemagne la révolution de mars sur la portée de laquelle les avis sont encore si divisés aujourd'hui. Les uns affirment qu'un emploi énergique des moyens militaires aurait bien vite dissipé tout ce vacarme. Les autres estiment que l'application brutale de la force aurait abouti au complet renversement des trônes. Inutile de revenir aujourd'hui sur cette discussion. C'est dans cette incertitude qu'est le secret de la situation actuelle, la véritable raison des à peu près du jour. Et ce qui est sûr et certain, c'est qu'alors, en Prusse comme partout, la couronne crut sage de céder. Ce qui est sûr et certain, c'est que les toutes premières concessions dépassaient ce que nous tenons aujourd'hui. Ce qui est sûr et certain, c'est que, dès le 6 avril 1848, une loi rendue et promulguée dans les formes les plus régulières supprimait le cautionnement pour la publication de nouveaux journaux, supprimait les tribunaux d'exception pour les délits politiques, introduisait la pleine liberté de la presse, le droit d'association et de réunion, accordait à tous les citoyens, sans exception de confession religieuse, l'exercice des droits civils et politiques, réservait enfin aux futurs représentants du peuple le vote de toutes les lois, la fixation du budget et l'approbation des impôts. On ne s'était point encore avisé de distinguer et de traiter différemment les impôts préexistants et les nouveaux. A elle seule, cette loi faite de concert avec les états du pays contenait donc plus de droits et de franchises que toute la constitution prussienne actuelle, n'eût-elle jamais subi aucune restriction. Rappelons encore le droit du suffrage universel pour Berlin et Francfort, les deux assemblées légitimement issues de ce suffrage, le projet de constitution élaboré à Berlin, la constitution allemande légitimement votée et promulguée avec la déclaration des droits fondamentaux du peuple allemand. De toutes ces friandises et de bien d'autres encore, la réaction n'a fait qu'une bouchée, mais elle ne les a pas encore mâchées, et j'ai peur qu'elle ne les trouve indigestes. Quand on embrasse d'un coup d'œil la grandeur et l'étendue de toutes ces pertes et qu'on s'y arrête, on trouve que les réparations accordées par l'ère nouvelle sont des infiniment petits, et on ne saurait en vérité y découvrir aucune raison pour le peuple de s'abîmer dans la reconnaissance et le respect, au point d'en perdre entièrement

le sentiment de son droit et de sa force. Les Anglais, il est vrai, ont un grand respect pour leur reine, et les Belges, en 1848, ont prié leur roi de rester chez eux comme il se disposait à partir. L'heure de ce respect-là n'est pas encore venue en Prusse. Les Anglais honorent profondément leur reine et les Belges leur roi, parce que ces deux souverains laissent un libre cours à la volonté du peuple; parce qu'ils font profession d'en être simplement les exécuteurs sans aller jamais puiser dans de sublimes inspirations le goût d'opposer à la volonté du peuple leur volonté personnelle; bref, parce qu'ils ont franchement renoncé au dogme du droit divin. Permis alors au peuple d'ouvrir son cœur et de se dévouer sans réserve. La Prusse n'en est pas là. En Prusse, extérieurement du moins, toute la force est encore du côté de la couronne qui procède de Dieu, et si cette couronne s'avisait un jour d'entendre la constitution et ses devoirs à sa façon et non à la vôtre, mes bons amis, qui vous répond que vous ne verriez pas pratiquer un beau matin tout le contraire de votre volonté? En face d'une pareille couronne, le plus pressé n'est pas de mériter son approbation à force de soumission, mais de faire compter avec soi par une attitude mâle. Est-ce que nous n'avons point vu, depuis l'ère nouvelle, la pointe de la royauté absolue percer tous les voiles constitutionnels et choisir pour se faire sentir deux questions de vie et de mort, ayant chacune à elle seule la plus haute et la plus grave portée?

III.

La première est celle de la nouvelle organisation de l'armée. Lorsque cette question fut posée dans la session de 1860, pas une voix ne s'éleva contre l'extension de l'ancien recrutement au surcroît de la population. Mais dès le premier moment, dans la représentation du peuple, dans la presse, dans le pays, la grande majorité se prononça vivement contre l'obligation des trois années de service dont le maintien paraissait militairement inutile et financièrement ruineux, à cause de l'augmentation de l'effectif. Même majorité contre le projet de placer les plus jeunes classes de la landwehr sous les ordres d'officiers de la ligne, dont l'attachement à la constitution en vigueur et les sentiments patriotiques semblaient sujets à caution. Dans ces circonstances le ministère retira les nouvelles propositions relatives à l'armée, et se borna à demander un crédit extraordinaire de neuf millions d'écus prussiens. Il ne songeait plus, à l'entendre, à exécuter ses propres

vues, mais uniquement à maintenir le pied de guerre provisoire que réclamait impérieusement le danger de la patrie. La presse éleva la voix, elle avertit, elle exprima la crainte que, les neuf millions une fois votés, le ministre de la guerre ne s'en servît après tout pour procéder à la nouvelle organisation qu'il jugeait excellente, tandis que le pays la jugeait mauvaise. Peine perdue! La chambre n'eut point le cœur de prendre vis-à-vis du gouvernement une attitude résolue, elle but à la coupe que lui présentait M. de Vincke, elle s'enivra de confiance, et voilà les neuf millions votés. MM. les députés n'étaient pas rentrés dans leurs foyers chéris, que M. le ministre de la guerre procédait de fait à l'établissement de la nouvelle organisation. Un an plus tard on demande la même somme comme en passant, et elle menace de rester inscrite au budget de l'ordinaire. M. le ministre n'est point sur un lit de roses! D'accord. Pourquoi s'est-il chargé de réaliser contre la conviction du pays le vœu favori de la cour? Le pays n'est guère mieux partagé. On veut qu'il forge à la sueur de son front les grands éperons de chevalier qu'on lui enfoncera dans le ventre.

La seconde question est relative à l'attitude de la Prusse vis-à-vis de l'Italie rajeunie et unifiée. Voilà un pays, le plus beau du monde, antique et vénérable berceau des arts et des sciences, qui gémit depuis des siècles sous le poids d'une triple malédiction, de la domination étrangère, du despotisme et du morcellement. Les maux innombrables qu'il a soufferts n'ont point brisé sa constance. Enfin il réussit à secouer ses vieilles chaînes, grâce au concours d'un voisin puissant, grâce au dévouement d'un roi homme de cœur. Quel roi! L'Europe n'a point de maison souveraine dont l'arbre généalogique remonte plus haut dans la nuit des siècles. Mais il met au-dessus de sa généalogie et de ses parchemins le pressant appel de la nation, l'idée féconde du siècle. Il monte à cheval, se jette dans la mêlée, risque sa couronne et sa vie pour ressusciter sa patrie. Tout ce qu'il y a d'intelligent, de vigoureux et de sain dans la nation l'applaudit avec enthousiasme. Les partis oublient leurs haines et se groupent autour d'un roi dont un républicain même peut serrer loyalement la main. C'est le signal de la chute des autres trônes qui ont été jusqu'au dernier moment des obstacles à l'unité et à l'action nationales, les boulevards d'un gouvernement impopulaire et de l'influence étrangère. Que disent à cela les têtes couronnées, qu'invoquent-elles en leur faveur? Leur intelligence des besoins du temps? Les bienfaits répandus sur le pays? L'amour de leurs sujets? Grand Dieu! leur passé tout entier les accuse. Leurs propres sujets les abandonnent comme des prisonniers qui fuient

leur geôlier, et vont se retremper dans la renaissance nationale. Elles n'ont pour elles que leurs arbres généalogiques, leurs parchemins. Pauvres antiquailles pour lutter contre les plus fraîches, contre les plus vives aspirations du présent! Où peut être la difficulté du choix?

Mais nous sommes des Allemands. Il ne s'agit point ici pour nous d'une simple question de sympathie, il s'agit aussi de nos propres intérêts. Oui, c'est la France qui a déchaîné la louve italienne, la France, avec laquelle nous avons malheureusement plus d'un point de contact désagréable. Il ne faut point compter que l'Italie oublie jamais le sang français versé pour sa cause aux champs de Magenta et de Solferino. Ce ne serait pas seulement une noire ingratitude, ce serait encore de la mauvaise politique. Mais la politique de la France à l'égard de l'Italie a toujours tendu à remplacer par l'influence française l'influence étrangère[1]; elle n'a jamais visé à fonder une Italie une, puissante, indépendante, capable de s'appuyer un jour sur la France contre l'Allemagne, et le lendemain sur l'Allemagne contre la France. Aujourd'hui encore, les hommes d'État de la France goûtent médiocrement l'idée de la régénération complète de l'Italie. Si on ne laisse point de reculer pas à pas devant le fait à mesure qu'il s'accomplit, c'est qu'on ne se trompe point aux Tuileries sur les signes du temps, c'est qu'on n'y pousse point la manie des principes jusqu'à s'y entêter quand ils sont morts, et bien morts. Si le souverain de la France voulait faire prévaloir ses propres vues par la force, il mettrait en danger les conditions générales de son pouvoir, et susciterait une réaction qui pourrait bien compromettre, non-seulement en Italie, mais dans l'Europe entière, l'influence si heureusement reconquise par la France. Entre deux maux on choisit donc le moindre. Ce dernier mal tournera tout à l'avantage de l'Allemagne aussitôt que sera tombée la barrière qui divise encore les Allemands et les Italiens en deux camps ennemis : je veux dire la domination oppressive de l'Autriche sur Venise. Cet obstacle une fois écarté, l'Italie ne méconnaîtra certainement point l'admirable appui qu'elle trouverait dans l'alliance de l'Allemagne pour se soustraire, au profit de sa propre autonomie, à la pression excessive de l'influence française. Tout le reste est accessoire. L'Italie, si riche en côtes, n'a que faire de Trieste; pour l'Allemagne, Trieste est le seul port où elle puisse prendre pied sur l'Adriatique. L'Allemagne a besoin de Trieste, et Trieste de l'Allemagne. Le principe

[1] Nous avons récemment publié ici même un article qui, sans démentir cette assertion quant au passé, montre d'autres perspectives dans l'avenir à la politique française en Italie. (*Note de la rédaction*)

des nationalités ne fait pencher la balance d'aucun des deux côtés, ce coin de terre n'étant ni allemand ni italien, mais slave. Quant au Tyrol italien, ce n'est pour les deux partis qu'une question de frontière secondaire, nullement une question vitale et capitale. A la cession de la Vénétie, l'Allemagne et l'Italie gagneraient à coup sûr la base d'une paix solide qui parerait efficacement à de futures hostilités.

Quelque tapage que fassent les feuilles officielles allemandes à propos de ces points secondaires, afin d'envenimer de leur mieux les rapports de l'Allemagne et de l'Italie; sous quelque jour effrayant qu'elles peignent les dangers auxquels vont être exposés quarante-cinq millions d'Allemands, si vingt-cinq millions d'Italiens parviennent à ne former qu'une nation, ce n'est point le véritable motif de leur mauvaise humeur. La vraie raison, c'est bien plutôt la déconfiture du principe de la légitimité en Italie. La dépêche de M. de Schleinitz au comte de Cavour, datée de Coblentz, en octobre, nous fournit là-dessus les plus précieuses lumières. M. de Schleinitz s'amuse à faire, dans cette note, un cours de droit des gens au comte de Cavour. Nous lui en faisons ici nos sincères remercîments, ne fût-ce que pour avoir provoqué par là le gouvernement anglais à professer du haut de sa grandeur, par la bouche de lord John Russell, un cours fort différent, d'après Vattel. Jamais on n'avait mieux mérité d'être fustigé. Et, de vrai, il est assez triste pour nous de rester en plan; mais d'aller conseiller à d'autres de nous imiter pour rester en plan comme nous, c'est trop fort. Toutes les accusations que M. de Schleinitz dirige contre Victor-Emmanuel tombent d'aplomb sur Frédéric le Grand, et si tous les hommes d'État prussiens avaient toujours eu d'aussi merveilleuses idées, toute cette belle monarchie prussienne serait encore enfouie aujourd'hui dans les sables de la marche de Brandebourg. M. de Schleinitz est à cheval sur le principe du droit; il vit dans la conviction que la seule voie permise à un gouvernement régulier, pour satisfaire les vœux légitimes des nations, c'est la voie des réformes légales, accompagnée du respect des droits existants. Il semble, en revanche, que pour courir au but opposé, c'est-à-dire pour ne point satisfaire les vœux légitimes des nations, il soit parfaitement permis de quitter la voie des réformes légales. La réaction ne s'est du moins pas fait faute, pour nous arracher nos conquêtes de mars et remettre les choses sur le pied où elles sont, de marcher d'ordonnance en ordonnance, de dissoudre violemment des assemblées légalement constituées, de se placer sur le terrain du pouvoir absolu, de déchirer des lois électorales, de défaire et de refaire, à son gré et à son caprice. « Le salut public, s'écriait-on alors,

est la loi suprême devant laquelle s'effacent toutes les autres considérations. » Mais quand le salut public exige la suppression d'un mauvais gouvernement, on crie au contraire qu'il n'est point permis de quitter le terrain des réformes légales; on prêche le respect de tous les droits existants. On remue ciel et terre, on court de Baden-Baden à Tœplitz et à Varsovie pour sauvegarder la sainteté des droits existants. A Varsovie, bon Dieu! Quelle ironie du sort! A Varsovie, dans la capitale d'un royaume qui a été morcelé, déchiré, partagé à trois reprises, au mépris de tous les droits existants, contre la volonté d'une nation opprimée, par le bon plaisir souverain de trois maisons princières! Mais qu'un peuple se donne de lui-même, librement, avec un enthousiasme unanime, à une maison princière, ah! c'est une injustice qui crie vengeance au ciel, qui ne saurait être tolérée. Les princes italiens avaient reçu, chacun de ses ancêtres, en légitime héritage, un lambeau de l'Italie. Devant cette légitimité, c'est à la nation à renoncer à ses aspirations d'unité. Que chacun de ces princes n'en fasse qu'à sa tête dans son lambeau de pays, peu importe : il faut que leurs droits soient respectés. C'est en vérité transporter avec assez de hardiesse les principes du droit privé sur le terrain de la politique. Un troupeau de moutons ou de bœufs que j'achète ou dont j'hérite est, à n'en pas douter, *une chose* sur laquelle je possède un droit incontestable. Mais quant à l'*homme*, hors des États à esclaves, on le considère communément, et au plus bas, comme *un sujet*. Nous ne sommes pas précisément créés et mis au monde pour être régentés par une dynastie donnée; nous y apportons en naissant le droit de poursuivre chacun notre voie et de viser à la plus haute perfection possible, matérielle ou morale. Et si nous avons besoin d'un gouvernement pour nous y aider, il nous importe infiniment qu'il soit bon, mais fort peu qu'il date de loin. Nous accordons volontiers que le droit, international ou autre, est la plus haute et la plus belle forme du développement de la vie humaine. Après tout, ce n'est qu'une forme de développement, ce n'est point la vie même, et quand la loi et le droit ont passé à l'état de maladie héréditaire, on a tort, en vérité, de sacrifier le fond par respect pour la forme.

C'est, dès aujourd'hui, et ce sera aux yeux de la postérité la plus grande gloire de Victor-Emmanuel d'avoir eu le cœur de rompre avec les préjugés de son rang. Il a rajeuni son arbre généalogique en le transplantant de lui-même sur le sol vivace de la nation; il lui a ainsi assuré une plus longue durée que s'il s'était raccroché à la solidarité de tous les parchemins des vieilles maisons souveraines, que s'il avait

vu dans la préservation des droits du roi de Naples la garantie de ses propres droits. Prendre ce dernier parti, c'eût été en fin de compte raisonner en ces termes : « Il peut arriver que nous gouvernions mal un jour, moi ou mes descendants, mais personne n'aura rien à nous dire, puisque nous sommes rois par la grâce de Dieu. » Autre est la base d'un bon gouvernement populaire, autre celle d'un mauvais gouvernement impopulaire, et je défie la saine raison humaine d'imaginer aucune démonstration qui prouve que l'un doive partager le sort de l'autre.

IV.

Tant qu'on n'en finira point en Prusse avec le préjugé légitimiste, cette puissance ne saurait accomplir sa mission, ni en Allemagne ni en Europe.

La Prusse, même quand elle fait patte de velours, a malheureusement assez d'antipathies à vaincre dans le reste de l'Allemagne. Pour peu qu'elle se montre pédante et roide, avec des arrière-pensées d'absolutisme sur le trône, avec un amas de vieilles tendances féodales dans l'armée, dans l'administration et dans la chambre des seigneurs, avec l'appareil distillatoire et détergent de la loi électorale à trois degrés, jamais le cœur du peuple allemand ne battra pour elle. En 1849, on acceptait, en faisant son marché, un empereur héréditaire prussien. C'était un morceau de réjouissance désagréable, mais contre-balancé par les droits fondamentaux du peuple allemand, par le suffrage universel, par l'obligation du serment à la constitution de l'Empire pour les fonctionnaires et les officiers, par l'ensemble tout populaire de la constitution. Impossible d'imaginer qu'on aille considérer aujourd'hui l'empereur héréditaire prussien comme la seule et unique bonne chose dans l'œuvre entière de l'assemblée nationale, et tout le reste comme un appoint fâcheux. Je sais bien qu'en présence de la situation actuelle de l'Europe, la question de liberté s'est quelque peu effacée devant la question d'unité. Beaucoup désespèrent moins d'arriver à la liberté par l'unité qu'à l'unité par la liberté. C'est une conviction qui mérite tout notre respect, quand elle est sincère. Mais, pour Dieu, qu'on n'oublie point combien il doit répugner au peuple de sacrifier ses habitudes les plus chères et les traits les plus enracinés de son caractère à un but lointain, à une idée philosophique dont les heureuses conséquences ne seront pas immédiatement sensibles. Cette manière de procéder est d'autant moins à l'usage du peuple allemand

qu'on lui conseille, au moins pour le quart d'heure, de renier nos frères d'Autriche. On lui propose l'exemple de l'Italie, qui n'a pas eu la sottise de dire : « Point d'unité sans la Vénétie et Rome! » Eh! c'est précisément ce qu'auraient dit les Lombards, les Italiens du centre et ceux du Midi, si Victor-Emmanuel était resté tranquillement à Turin, à l'ombre de son arbre généalogique, au lieu de monter à cheval et d'aller se battre pour l'idée nationale. En Allemagne, comme en Italie, il n'y aura de régénération nationale que le jour où on en appellera aux entrailles du peuple, où l'amour de la liberté et l'orgueil de l'égalité allumeront le feu sacré de l'enthousiasme. C'est à ce feu seulement que fondront les obstacles qui nous séparent de l'unité. Mais que nous sommes encore loin d'être chauffés à cette température! Est-ce que la Prusse n'apporte point, même dans la question de la Hesse Électorale, des arrière-pensées peu engageantes? On ne veut point, il est vrai, consentir à une nouvelle exécution fédérale contre ce peuple qui combat pour relever sa constitution et ses droits foulés aux pieds. Mais on a donné clairement à entendre qu'il conviendrait de retrancher de la constitution de 1831 les articles soi-disant contraires à l'esprit de la Confédération, nommément l'obligation pour l'armée de prêter serment à la constitution. C'est l'histoire du talon d'Achille. Les Hessois Électoraux n'ont dû qu'à cette obligation du serment leur brillante victoire de 1850, dont la réaction n'a pu triompher qu'en s'appuyant sur l'étranger. Faut-il donc qu'à l'avenir l'armée n'obéisse qu'au prince électoral, même s'il la lance contre la constitution qu'il a jurée? Il est clair qu'à cette condition il n'aura plus guère besoin des Autrichiens et des satellites de la Bavière. Mais alors, à quoi bon tout ce déploiement de patriotisme? Pourquoi ne pas laisser simplement les choses sur l'ancien pied? Si c'est ainsi que doit s'effectuer l'assimilation du reste de l'Allemagne, si ce sont là les prémices de l'hégémonie prussienne, l'Allemagne ne se montrera guère empressée à s'y rallier.

Le légitimisme prussien n'a pas moins d'inconvénients au point de vue de nos relations avec l'Europe. Invincible au dedans, il ne lui faut qu'une occasion favorable pour éclater au dehors. Je sens toute la portée de l'adoption de l'amendement de Vincke par la chambre des députés; mais il n'est point dit pour cela que le gouvernement va le prendre pour règle de conduite. Dans la précédente session, la chambre s'était prononcée tout aussi carrément contre la nouvelle organisation de l'armée; le gouvernement avait même jugé prudent de retirer ses propositions et de couvrir du prétexte du maintien du pied de guerre la demande des neuf millions d'écus prussiens. Et pourtant, à peine la chambre en

vacances, il se mit à procéder à la nouvelle organisation. On ne voit pas pourquoi il hésiterait, dans quelque conjoncture favorable, à suivre ses lumières personnelles à propos de l'attitude de la Prusse dans la question italienne. Aux termes de la constitution, le roi a le droit de déclarer la guerre et de conclure la paix sans l'assentiment de la représentation du peuple[1]. Aux termes de la constitution, l'armée n'obéit qu'au roi, sans avoir à s'inquiéter de l'avis des chambres et du pays. Les impôts et contributions établis continuent d'être perçus. On peut rendre, en cas de besoin, sans le concours des chambres, des ordonnances qui ont force de loi, et, dans le nombre, des ordonnances financières pour se procurer des ressources extraordinaires. Que la couronne soit, de plus, convaincue en conscience que les nécessités de l'ordre européen la pressent de s'opposer au mouvement révolutionnaire de l'Italie, et la Prusse va employer ses forces dans un sens diamétralement contraire à l'amendement de Vincke, sans que la constitution souffre la moindre atteinte. De là en un an, jusqu'à la rentrée des chambres, on peut avoir gagné ou perdu des batailles, avoir mis le feu aux quatre coins de l'Europe.

Croire que le conseil impérial, aristocratique et clérical, fondé par M. de Schmerling, va débrouiller le chaos de la politique intérieure de l'Autriche, c'est le fait d'un optimiste naïf. La question italienne est insoluble à moins de céder la Vénétie, la question hongroise s'envenime d'un jour à l'autre, et les autres provinces mêmes entrent de plus en plus dans l'agitation générale. Comment croire aussi à une conversion sincère du gouvernement aux vrais principes constitutionnels, tant qu'il ne se résout point à céder la Vénétie, qu'il ne retient que par l'emploi le plus brutal du despotisme militaire? La légitimité représentée par la maison de Habsbourg a encore bien des couleuvres à avaler, aujourd'hui ou demain, peu importe. Or, il en a déjà extrêmement coûté à la légitimité européenne de laisser les choses aller leur train, de rester immobile, l'arme au bras, tandis qu'elle voyait en Italie son principe chéri réduit en poussière par la souveraineté nationale. De Baden à Tœplitz et à Varsovie on suit nettement la trace de ses douleurs. Les feuilles semi-officielles de la Prusse n'ont point cessé de lui prêter complaisamment le concours de leur plume. Elle a été retenue jusqu'ici par des jalousies de dynasties. Mais qui peut

[1] Art. 48. : « Le roi a le droit de déclarer la guerre, de faire la paix et de conclure d'autres traités avec les puissances étrangères. Ceux-ci ont besoin, pour être valables, de l'assentiment des chambres quand ce sont des traités de commerce, ou quand ils imposent soit des charges à l'État, soit des sujétions aux citoyens. »

répondre qu'à l'heure où éclatera la crise décisive, la coalition légitimiste ne finira point par intervenir? Supposons la guerre allumée pour la Vénétie, guerre accompagnée du soulèvement de la Hongrie; supposons la coalition légitimiste en campagne, les Russes passant le Pruth, les Bavarois entrés dans le Tyrol, les Prussiens en Bohême et en Hongrie, pour permettre à l'Autriche de jeter toutes ses forces en Italie; ce jour-là les Français passent le Rhin. Leur bon sens naturel ne s'embarrassera guère des détails. Ils verront devant eux les frères européens des Bourbons, l'ennemi de 89, et n'en demanderont pas davantage. Entre la France et la coalition il n'y aura ni trompeur ni trompé. Mais il y aura quelque part une pauvre dupe, qui sera le peuple allemand. Voilà le sol sacré de la patrie foulé par l'étranger qui inonde la plus belle de nos provinces. Cette province n'est pas seulement la chair de notre chair, avec ses fleuves, ses montagnes, ses vignobles et ses légendes, avec toute son histoire, c'est la perle et l'orgueil de l'Allemagne. A la perdre, le teutonisme serait frappé au cœur et y laisserait sa force. Il faut donc que le peuple allemand se lève comme un seul homme pour repousser l'invasion. Mais sous quel drapeau? Ira-t-il combattre sous le drapeau de la réaction légitimiste contre les droits et la liberté des peuples, contre la cause de la dignité et de la fierté humaines, contre tout ce qui est saint à ses yeux et à quoi il aspire de toutes les forces de son âme? Prêtera-t-il les mains, comme en 1849, à bâillonner l'Italie, à étrangler la Hongrie, à faire refleurir en Allemagne ces beaux jours de la réaction dont les cours de justice de Vienne et de Berlin viennent encore de nous retracer le hideux fantôme? A-t-on la prétention de persuader à ce pauvre Michel Bonhomme que s'il aide ses rois, ses bons pasteurs, à briser dans l'Europe entière le ressort populaire, ses rois vont ensuite, par reconnaissance, lui ôter ses lisières et le déclarer majeur? L'Allemagne s'est fort occupée des sciences naturelles dans ces dix dernières années. Il y a gros à parier que cette étude lui a donné sur l'équilibre inexorable des forces des idées plus nettes que celles de 1812 et de 1815. La haine aveugle de la France, l'horreur de l'invasion ne suffisent plus à lui jeter de la poudre aux yeux. Elle se demande ce qui arriverait si la France cessait de faire sentir son poids dans la balance. Non pas que la France jouisse en ce moment d'un excès de liberté; en Prusse, dans la plus grande partie de l'Allemagne, la presse est plus libre qu'en France, mais la révolution de 89 s'est infiltrée dans les veines et dans le sang de la société française. Elle a renié le baptême de la légitimité pour adopter la doctrine des droits de l'homme et du citoyen. Les dernières racines

de la féodalité ont été extirpées de la loi et des mœurs. Le soldat est aussi modeste pendant la paix que brave à la guerre; l'orgueil de race est au ban de la société civile; l'égalité civile est complète, il n'y a point de barrière à l'initiative individuelle; il est loisible au premier venu d'atteindre à la hauteur de ses capacités; bref, par tout son ensemble la société française est en avance de plus d'un demi-siècle sur la plupart des États de l'Europe. La privation momentanée des formes qui protégent la liberté est un mal; mais ce mal a moins d'inconvénients en France que partout ailleurs, à cause de la surabondance d'énergie de la nation qui ne permet jamais au despotisme de prendre toutes ses aises et toutes ses sûretés. A la place des barrières constitutionnelles se dresse l'éternelle barrière de la révolution. On n'arrachera plus jamais à la nation française le sentiment de sa souveraineté. Tandis que la presse allemande, en dépit de toute sa liberté, s'élève à peine à la fierté modeste qui sépare le sujet du vilain, des journaux de Paris, de ceux mêmes qui sont fort bien en cour, proclament impunément que le pacte de la nation française avec son empereur ne diffère pas des pactes antérieurs avec d'autres souverains; *c'est un simple mariage que peut toujours rompre un divorce pour incompatibilité d'humeur*. Un prince de la famille impériale avoue en plein Sénat que le dernier coup d'État n'était point légal. « Oui, ajoute-t-il, nous sommes des parvenus parmi les rois de l'Europe; mais nous sommes fiers de représenter en cette qualité les principes de 89. » Le souverain d'une pareille nation ne se repaît point de préjugés mystiques; il vit d'action.

C'est la France qui, alliée à l'Angleterre, a débarrassé par la guerre de Crimée la poitrine de l'Europe du cauchemar de l'épouvantail russe. N'en avez-vous point respiré plus librement? C'est le canon de la France qui a pratiqué la première brèche dans l'absolutisme de l'Autriche, et qui par là a non-seulement frayé la voie à la renaissance nationale de l'Italie et allégé le joug des Hongrois, mais encore donné la première impulsion à la réforme de la constitution autrichienne et adouci pour tous les Allemands, du Danube au Rhin et de l'Isar à la Sprée, les ressorts de leur régime intérieur. Elle ne vous demande pas trop de reconnaissance. Ce n'est point par amour pour vous qu'elle a fait tout cela; mais quelles seraient les suites inévitables, les dérangements d'équilibre que pourrait causer un jour la décadence ou la chute de la nation française, voilà ce que vous ferez bien de méditer. N'allons pas, si vous voulez, jusqu'à prêter à la lutte des conséquences extrêmes. Personne ne niera du moins que la France

ne puisse s'emparer passagèrement de la rive gauche du Rhin. Ce cas échéant, la Prusse ne saurait songer à la paix. Mais cette rive gauche du Rhin, perdue par la Prusse et prise par la France, offrirait précisément une excellente base de négociations avec l'Autriche et la Russie, qui se feraient payer leur reconnaissance par des concessions non moins graves de la France en Italie et sur le Danube. C'est ainsi qu'on se tirerait avantageusement d'embarras, et à nos dépens. Ce ne serait pas la première fois que l'Autriche sacrifierait des provinces allemandes à des acquisitions hors de l'Allemagne, et il y a bel âge que la Russie nourrit des projets de même farine; il ne lui manque que la hardiesse de tenter le coup, mais elle peut aisément la puiser dans la force des conjonctures. C'est alors que Michel Bonhomme resterait encore une fois seul à payer l'écot. Le danger est si furieusement près de nous qu'il faut être aveuglé par la passion pour ne pas le voir.

Bref, de quelque côté qu'on envisage la chose, une collision de la France et de l'Allemagne serait un des plus affreux malheurs qui puissent arriver au peuple allemand. La France ne se lancera pas à l'étourdie dans une guerre sur le Rhin. D'y marcher un beau matin, sans crier gare, elle n'y songe pas. On est plus avisé que cela aux Tuileries. On sait que ce ne serait pas une simple guerre de cabinets, mais une guerre nationale en Allemagne, et dans laquelle nous aurions pour nous les sympathies de tous les peuples qui tiennent encore à leur liberté et à leur indépendance. Mais si les souverains allemands s'embarquent dans une coalition légitimiste, s'ils s'aliènent ainsi le cœur du peuple et éteignent son enthousiasme, alors l'heure fatale sonnera. Travaillons de toutes nos forces à prévenir ce malheur; c'est la tâche de tous les patriotes éclairés.

LES FABIENS,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES

PAR

GUSTAVE FREYTAG.

PERSONNAGES :

CÆSO FABIUS, consul.
MARCUS, QUINTUS, FABIA, } ses enfants.
QUINTUS FABIUS, ancien consul, son oncle.
NUMERIUS, SEXTUS, GAIUS, LUCIUS, } de la famille des Fabiens.
TITUS VIRGINIUS, consul.
GNÆUS SICANIUS, tribun du peuple.
SPURIUS ICILIUS.
GAIUS, son fils.
AULUS ANNIUS.
SA FEMME.
SISENNA, licteur.
SERVITEUR de Sicanius.
UN ENVOYÉ de Véies.
FABIENS, NOBLES ROMAINS, PEUPLE, LICTEURS, VÉIENS.

ACTE PREMIER.

(La scène se passe devant la demeure du consul Fabius, qui est à gauche sur le devant; à droite, une muraille massive; au fond, au haut de plusieurs marches, une large terrasse, sur laquelle est un autel orné de guirlandes, de fruits et de gerbes. Au fond, plusieurs marches conduisent de la terrasse à la ville.)

SICANIUS, UN VÉIEN *et* UN SERVITEUR *entrant de côté.*

SICANIUS. — La rue est déserte; suis-moi, Véien. En bas le peuple se presse à la fête de la moisson, et je pourrai te conduire jusqu'aux portes sans être remarqué.

LE VÉIEN. — Sévère et menaçante jusque dans la cohue d'une fête, la voix de Rome s'élève vers nous semblable au mugissement de la mer.

SICANIUS. — Elle retentit avec éclat sur le Forum et vient se briser devant la demeure des Fabiens. Cette sombre masse de pierres contemple dédaigneusement à ses pieds la ville aux toitures de bois; et, pareille à la muraille, la race de ses constructeurs domine toutes les têtes de Rome.

LE VÉIEN. — Il n'est pas de pierres si solidement agencées qu'une forte cognée n'en puisse rompre la masse. (*Il gravit la première marche.*)

SICANIUS. — Prends garde que sur la hauteur ton vêtement ne soit aperçu par un citoyen; car la bienvenue qu'on te souhaiterait serait peu accorte.

LE VÉIEN. — Insoucieux et paré, le peuple romain forme un cortége brillant; nul ne s'occupe de moi.

SICANIUS. — Ils veulent du vin, des rires et de belles filles, et le farceur est aujourd'hui le héros de leur prédilection.

LE VÉIEN. — Cependant, à travers la foule le sévère guerrier s'avance d'un air réfléchi. Regarde, Sicanius! Voilà la large bordure rouge des sénateurs; plus d'un visage hautain, plus d'un œil noir et étincelant brille et disparaît dans cette cohue.

SICANIUS. — Oui, nous avons abondance de seigneurs, et Rome se fait trop petite pour eux. Jadis la noblesse reposait honorablement sous le toit de chaume, et taillait elle-même ses semelles dans la peau des

bœufs; aujourd'hui le rejeton d'une vieille race se croit roi, et faisant remonter ses aïeux jusqu'aux dieux, il prétend comme ceux-ci n'avoir de commun avec le peuple que l'air qu'il respire; hormis cela, rien, ni le mariage, ni les lois, ni les dignités; et il exige des sacrifices plus durs que ceux des dieux, il s'arroge les semences, les troupeaux, le sang de nos veines.

Le Véien. — Mais toi-même, dit-on, tu es issu de leur caste.

Sicanius. — Je les connais comme on connaît la plaie de ses membres. Vois là-bas nos maîtres! Le vieillard, entouré et escorté, c'est un Valère; il est dans les traditions de cette noble maison de paraître amie du peuple.

Le Véien. — Et cet homme au visage sévère dont l'abondante chevelure ondoie sur les épaules?

Sicanius. — C'est un Cincinnatus; ces boucles sont l'emblème et la prérogative de sa race.

Le Véien. — Là-bas, isolé de la foule, appuyé sur le fût d'une colonne, un héros juvénile est environné de ses compagnons. Vois-je bien? L'image d'argent brille à leur cou, ce sont eux, les loups de Rome, les Fabiens!

Sicanius. — Ce sont les loups de Rome, les Fabiens. Dans la nuit des temps, ils ont les premiers, dit-on, semé des fèves et disputé aux loups la proie des chevreaux; aujourd'hui leur race compte trois cents guerriers, et chacun d'eux porte en effigie sur sa poitrine une tête de loup; mais c'est nous qui sommes à présent les agneaux de leurs troupeaux.

Le Véien. — Un étranger te salue, noble caste, de ma cité la mortelle ennemie! Un Fabien a assommé mon frère, un autre mon chef; cette balafre, je la tiens d'un Fabien, et leur consul est d'une mer à l'autre le plus terrible héros des batailles. (*Élevant le poing.*) S'il plaît à mon dieu, je vous retrouverai sous peu, et je vengerai tout le mal que vous m'avez fait.

Sicanius. — Assez, Véien, il est temps que nous nous quittions. Tu es mon hôte, mais songe bien que si les joyeux habitants du Tibre te voyaient montrer le poing à leur grand général, ma dignité ne saurait te mettre à l'abri de la colère romaine.

Le Véien. — Pardonne à la parole emportée; tu sais toi-même combien vos patriciens ont froissé tous nos droits, et ce peuple de Véies m'a envoyé vers toi, le tribun renommé, pour te demander conseil et appui dans notre détresse.

Sicanius. — Rappelle-toi ma réponse. Vous dites que notre patriciat

vous a outragés; par représailles, vous nous menacez et vous campez fièrement sur nos frontières. Je désire la paix entre Rome et vous; mais avant tout je suis Romain, et si vous avez dans votre course attaqué nos marches, si vous avez enlevé aux troupeaux de nos paysans un seul mouton, un seul, dis-je, moi-même alors je proposerai la guerre au sénat et aux citoyens. Du reste, je m'occuperai de votre querelle avec les nobles autant qu'il m'est permis, et préviendrai la guerre s'il m'est possible. Telle est ma réponse.

LE VÉIEN. — Nous nous fions à ta sagesse.

SICANIUS. — Fort bien; séparons-nous. Ton cheval bien caché t'attend à la porte où mon serviteur te conduira par des rues détournées. Je t'enverrai un message.

LE VÉIEN. — Je te salue, tribun, et au revoir dans ta Rome.

SICANIUS. — Au revoir dans ma Rome! Le peuple me révère, je le sais; mais son esprit est inconsistant comme l'onde, et si je gonfle les vagues à la hauteur de montagnes, si je les dirige sur la demeure du patricien, et si les antiques murailles éclatent et se brisent sous l'attaque de mes flots, qui sait? plus haut se dresse la vague et plus vite elle retombe et se fond; qui sait? mes flots m'engloutiront peut-être moi-même. (*Bruit rapproché.*) J'entends leurs rumeurs, les Fabiens approchent bruyamment, et l'envoyé leur a par bonheur échappé. (*Il se retire près de la maison.*)

PEUPLE *gravissant les marches du fond.* — Vive Marcus Fabius!

SICANIUS. — Lui aussi, un tas de clients affamés l'acclame!

MARCUS, *puis* NUMERIUS, SEXTUS, LUCIUS, GAIUS, *un groupe de* FABIENS, *et parmi eux* LE PEUPLE *se pressant.*

VOIX DANS LE PEUPLE. — Les dieux te protégent!

MARCUS. — Je vous rends grâces, ô gosiers excités par le vin, saluez de ma part vos belles.

ENFANT *s'avançant.* — Vive le noble Marcus!

MARCUS. — Un jeune et vaillant gars! A qui est-il? Ah! c'est à toi qu'il doit ces grands yeux? De quel pays, charmante femme?

LA FEMME. — Je suis Romaine.

MARCUS. — J'honore cette qualité. Mais quoi, ce visage ravissant s'épanouit à Rome et m'est inconnu? Eh! que nous veux-tu, manant?

ANNIUS. — C'est ma femme.

MARCUS. — Qui le conteste, mon garçon? Un moment; je connais cette cicatrice.... Non loin de moi, au fort de la bataille, j'ai entrevu

ce visage.... Reprends ta femme, mon camarade, et élève-moi bien ce garçon, pour qu'il ressemble à son père.

SICANIUS. — Il les bafoue, et ils ne le sentent pas.

MARCUS. — Assez maintenant; laissez-nous. Je vous rends grâces à tous cordialement; redescendez, Romains nos frères, et faites place aux Fabiens. (*Le peuple s'éloigne. — Apercevant Sicanius.*) Toi ici? Pourquoi, pareil à un oiseau de sinistre présage, erres-tu sur les marches de cet autel?

SICANIUS. — Je n'erre point en victime autour de votre dieu domestique.

SEXTUS *descendant les marches.* — Nous parons nos victimes de guirlandes et de rubans, cet attiffement manque à tes boucles; des couronnes pour les cornes du tribun!

SICANIUS. — Insensé! si tu tiens à ta vie, prends garde de toucher la tête du taureau.

LUCIUS *descendant.* — Oui, prends-y garde; car toute guirlande tressée par une main pure se flétrit sur ce front vénéneux; notre dieu n'accepte pas les victimes impures.

NUMERIUS *descendant.* — O toi! souverain maître et seigneur des corneilles et des corbeaux dont la volée s'abat sur le Forum, et qui, sur un geste de ta main, agitent leurs plumages avec fureur en criant et coassant contre nous, oublie la parole audacieuse de cette jeune bande, et accorde-nous ta gracieuse faveur, à nous les honnis!

SICANIUS. — La bande des loups hurle son rauque refrain. Impudente et avide, elle cerne les passants et leur montre les dents, mais grâces en soient rendues aux dieux, la force est à sa colère, non à ses mâchoires.

MARCUS. — Tu te complais à souffler sur la braise à peine éteinte. Fomenter les troubles, c'est ta fonction, et ton plaisir est dans les dissensions. Quoi qu'il en soit, vous, écartez-vous de son chemin; ce vase est rempli de venin et d'amertume, je le sais, mais il est consacré par la bénédiction des dieux et le serment de nos pères. La voie est libre, éloigne-toi, tribun.

SICANIUS. — Espoir de Rome, salut! Irréfrénable jeunesse, pauvre d'esprit, versée seulement dans les plaisirs et les impiétés, de tous les noirs présages que les vautours te chantent en cercle au haut des airs, je te souhaite encore le meilleur : une fin subite à une vie joyeuse, la mort non dans les rues de Rome, mais en campagne ouverte, non de la main des Romains, mais de celle des ennemis, non une mort solitaire, mais la mort en commun; tombez tous ensemble comme une volée d'étourneaux! (*Il sort.*)

MARCUS. — De quelle stupeur vous glace le regard malin de cet homme!

LUCIUS. — Pareil à un dragon, il vomit flamme et poison.

NUMERIUS. — O dieux! hâtez le jour désiré où nous terminerons avec lui nos comptes si longs!

MARCUS. — Loin de nous son souvenir!... Arrière les soucis; aux bons génies seulement ce jour est consacré. La joyeuse cigale nous appelle aux champs, et la grande Rome bourdonne autour des épis dorés. Hé! Aulus, Nævius, approchez, enfants! (*Des serviteurs portant des cruches et des coupes sortent de la maison.*) Remplissez d'un vin doux la plus grande des coupes, et nous, en une joyeuse union, célébrons le fugitif dieu des heures, et entourons les fruits de notre glèbe.

(*Les Fabiens s'accroupissent par groupes sur les degrés. Lucius et Gaius jouent aux osselets.*)

LUCIUS. — Cette lourde chaîne en bronze tyrrhénien, c'est mon enjeu.

GAIUS. — Le mien est mon jeune esclave; celui que j'ai dérobé à Cumes et emporté sur mon vaisseau; il compte douze ans, il est élancé et habile à la course.

LUCIUS. — C'est conclu.

SEXTUS. — Voyez donc, ils lancent les osselets et leurs poignets rasent à peine la terre. Voilà un bon coup, je suis pour Lucius.

GAIUS. — Ne troublez pas le jeu.

NUMERIUS. — Fi donc! Quelle occupation insociable!

GAIUS. — A moi la chaîne.

LUCIUS. — Prends, célèbre ton triomphe et suspends-toi au cou de ta Fulvie à l'aide de cette chaîne. Sa belle le dépasse de trois têtes, et pour embrasser sa blonde et gigantesque affranchie, il grimpe sur un banc. Mais il est juste de dire qu'il a toujours le cœur haut et qu'il aime à escalader les monts.

GAIUS. — Tais-toi, mauvaise langue! Sa belle, à lui, celle qu'il possède en secret, est une noire sorcière.

MARCUS. — Est-ce vrai, cousin? Prends garde, notre pontife est zélé, il met les sorcières au ban.

GAIUS. — Elle l'a captivé à l'aide de breuvages érotiques, et, s'il faut le dire, je l'ai déjà surpris couronné de violettes, un luth de forme étrangère en main, et chantant.

MARCUS. — Chantant?

GAIUS. — De tout son cœur, et la petite sorcière riait.

LUCIUS. — Ah! si vous l'entendiez, ma charmante Ionienne, quand

elle fait tournoyer sa danse, elle ressemble à un petit oiseau qui papillonne autour des baies les ailes tendues, et quand elle chante sur son mode étrange et doux, elle vous fait, à sa guise, sérieux ou folâtre.

GAIUS. — Vous entendez. Il est ensorcelé.

MARCUS. — J'ai déjà ouï parler d'une race d'hommes dont le chant amollit l'âme; cependant je crains, mon cher, que ton gosier ne se plie difficilement à leur art. Partout où le Romain porte ses pas, l'air rend un son âpre comme celui de la lance sur le bouclier; son chant est métallique comme son organe, et quand il choisirait dix fois les sons les plus doux, et soupirerait pour sa belle sous la brise de l'aube, l'écho de ce pays dénaturerait toujours les sons, et ce qui se répercuterait à l'oreille de l'auditeur serait toujours menace, courroux, cris de guerre.

LUCIUS. — Là-bas glapit un son qui s'accouple bien avec vos oreilles délicates. (*Cris de joie.*)

GAIUS. — Qui ose pénétrer ici?

LUCIUS. — Ce sont des campagnards, grossier cortége de la moisson.

SEXTUS. — Renvoyons ces fâcheux; leurs braillements insupportables troublent la paix du soir.

MARCUS. — Laissez-les entrer, ils sont de notre district, c'est Icilius le père suivi de ses amis, et il ne convient pas de blesser la dignité d'un homme bien pensant par un accueil désobligeant.

NUMERIUS. — Bien au contraire nous devons lui faire fête; il est toujours pour nous.

(*Gens de la campagne traînant un chariot bas chargé de fruits et de gerbes, derrière eux Spurius Icilius et un compagnon.*)

LES FABIENS. — Salut, père. (*Le chariot s'arrête.*)

SPURIUS. — Merci.

MARCUS. — Où vas-tu de ce pas, Icilius?

SPURIUS. — Nous nous rendons à l'autel du grand dieu pour l'orner de nos fruits.

LUCIUS. — Qu'est-ce donc que tu portes là de difforme et de malvenu? Jamais je n'ai vu dans le champ une telle monstruosité.

SPURIUS. — C'est une citrouille, le plus nouveau produit de la terre; bon au goût pour l'homme et le bétail : la graine nous en fut apportée par un commerçant du Nil.

SEXTUS. — Porte cette boule à ton nid, mon brave homme, tu la couveras aisément, et il sortira de ce gros œuf une nouvelle race de manants.

SPURIUS. — Ce serait malaisé, seigneur, car ce fruit est creux à l'intérieur, creux comme la boule que tu portes sur ton cou. (*Les Fabiens rient.*)

NUMERIUS. — Tu le lui as bien rendu. Cependant, ce qui vient de l'étranger est suspect, et une innovation est toujours malfaisante, car elle brise les coutumes.

SPURIUS. — Ne craignez rien; car j'ai semé la graine en murmurant une antique formule, et comme je la vis croître et s'enfler dans le sillon, je me courbai sur elle avec effroi, et dis : Qui que tu sois, dieu ou déesse, qui gardes ce fruit, sois propice aux Romains; je te reçois hospitalièrement et te consacre un autel auprès des autres puissances champêtres. C'est ainsi que, par un pieux discours, je soumis l'étranger et j'acquis grâce et faveur auprès de ses dieux.

MARCUS. — Homme sagace, tu connais le prix des choses; salut, vieillard! — Y a-t-il quelques nouvelles du dehors?

SPURIUS. — Un vaisseau est venu d'Agrigente; la moisson a été gâtée là-bas par de fétides exhalaisons de la terre, le grain sera cher. — A l'est, la flotte des Perses s'est rencontrée avec celle des Grecs; il y a eu combat.

LES FABIENS. — Écoutez!

MARCUS. — Qui l'a emporté?

SPURIUS. — Les Grecs, ils étaient un contre cinq.

LUCIUS. — Triomphe!

MARCUS. — O glorieux peuple!

SPURIUS. — Oui, mais ils bavardent trop.

MARCUS. — Est-ce bien sûr?

SPURIUS. — Le vaisseau portait un Grec, qui bondit sur les pierres du port et décrivit le combat à tous les assistants avec grande solennité et grands tours de bras; il avait vu le roi des Perses; à la fin de son récit, il demanda à manger. — Salut! (*Il sort.*)

MARCUS. — Une bataille sur mer! O noble combat, combat digne des hommes! Une planche pour tout support, et à l'entour la mort inévitable! Une seule gorgée, et l'on est au fond! C'est alors qu'il s'agit de bien saisir la ceinture de l'ennemi; l'homme lutte avec l'homme et avec le dieu des vagues qui bave son sel mortel sur le casque et la lance du combattant. — O formidable lutte! Oui, là-bas ils se battent; pour nous, abandonnés à une inaction paresseuse, nous soufflons sur la poussière grise qui couvre nos armes. — Appelle ta danseuse, qu'elle vienne avec son luth et nous chante son refrain. (*On entend le son d'un cor.*) Silence!

NUMERIUS. — Le son du cor retentit au-dessus des collines, un malheur menace Rome. (*Nouveau signal, mouvement parmi les Fabiens.*)

MARCUS. — Cette alarme vient du Capitole, les consuls nous appellent.

SEXTUS *d'en haut.* — La foule effrayée se presse au Capitole.

SPURIUS *entrant vivement de côté.* — Au sénat, Fabiens! l'ennemi véien s'est jeté sur notre campagne.

LES FABIENS *entre eux.* — L'ennemi! de Véies? — Sur notre campagne?

MARCUS. — De Véies! Ce printemps même ils ont pactisé avec nous, et depuis aucun héraut ne nous a provoqués de leur part.

SPURIUS. — C'est un brigandage, un défi impudent. Déjà l'ennemi se retire avec son butin.

MARCUS. — Il s'est jeté sur nos champs! O jour d'effroi! mon frère puîné et mes sœurs y sont restés seuls, seuls sans appui, sans secours!

SPURIUS. — Rassure-toi, ils approchent de la ville sous une sûre escorte, mon Gaius m'a envoyé un message. — Aujourd'hui l'agression ne s'adressait qu'à vous.

MARCUS. — A nous?

SPURIUS. — Oui, aux patriciens. Le foyer et les pâturages du paysan ont été épargnés.

NUMERIUS. — Épargnés?

SPURIUS. — A ce que m'a dit le messager.

SEXTUS. — Seule la noblesse est assaillie! Et pourquoi l'ennemi a-t-il ménagé tes gros bœufs?

SPURIUS. — Demandez-le-lui! Possible que la chair des veaux nobles lui paraisse plus délicate.

MARCUS. — Puisque la faveur des dieux a protégé les enfants, c'est avec une joie intime que je salue guerre, campement, cliquetis des armes et vengeance. Allons, mes frères! Au sénat! (*Les Fabiens s'éloignent par le fond.*)

SPURIUS *seul.* — Hommes intrépides, ils flairent la guerre et bondissent et piaffent comme des coursiers. — Le tribun a tort de se démener pour hâter la chute des hautes races; seul le dieu du temps qui ronge tout peut accomplir cette œuvre, — et eux avec lui! Que serait Rome sans eux? un village. — Ici ils sont assis sur de beaux siéges d'ivoire magnifiquement sculptés, et ils prévoient et gouvernent; leur jeunesse voue son or et ses autres biens à de belles armes, à des actions brillantes, à la gloire et aux belles esclaves du pays des Hellènes, tandis que leurs fertiles pâturages sont administrés par un habile intendant! Cependant nous croissons sur notre glèbe, sous l'âpre labeur; insensi-

blement la force et la richesse du peuple s'augmentent dans le silence; aujourd'hui ceux-ci nous emploient par faveur, leur grâce nous fait leurs serviteurs, nos petits-fils seront leurs aides, et notre arrière-petit-fils peut-être sera-t-il leur maître. (*Il sort.*)

GAIUS ICILIUS *conduisant* FABIA *et* QUINTUS *en vêtements de voyage.*

FABIA *à Icilius.* — Je te rends grâces. (*Elle va à l'autel.*)

QUINTUS *faisant tournoyer sa toque.* — Salut, ô seuil grisâtre! Je t'ai quitté enfant, je te reviens guerrier, et cette lance véienne, mon premier butin, je vous la consacre, ô dieux! Quel jour glorieux, Icilius, mon ami!

ICILIUS. — Le combat n'a pas été rude; mais tu as valeureusement fait tes preuves.

QUINTUS. — Tu entends, il le dit. Je sais fort bien que l'homme ne doit jamais parler avec complaisance de ses propres actes, mais si je me tais, personne n'apprendra que je me suis bien tenu. Écoute, Icilius, mon frère et mes cousins seraient contents de le savoir, souviens-t'en.

ICILIUS. — Si tu es un guerrier, Quintus, tais et oublie ce que tu as accompli, pour ne songer qu'à ton devoir du lendemain,

FABIA. — Et songe aussi, mon frère, qu'un autre s'est placé aujourd'hui entre nous et notre perte, qu'il a protégé nos têtes contre le fer ennemi, et nous a sauvés d'une honte pire que la mort, de la servitude au pays étranger; bénis-le, mon frère, c'est notre libérateur!

QUINTUS. — Quand je serai plus fort, je le remercierai en présence de l'ennemi. (*Frappant à la porte.*) Holà! le futur consul frappe à la porte. (*La porte s'ouvre.*) Au revoir, Icilius, je porte cette lance dans ma chambre; salut, mon camarade. (*Il entre.*)

ICILIUS. — Vois, la porte est ouverte, la maison attend sa fille.

FABIA. — Elle me sépare de mon sauveur et de la liberté des champs.

ICILIUS. — Tu es sortie de l'enfance, noble vierge, ta jeunesse s'épanouit, et ta famille te réclame avec joie; dorénavant ce toit solide abritera ta vie.

FABIA. — Et pourtant je ne me réjouis pas de cette soudaine rentrée. Enfant délicate pour qui ma mère implora jusqu'en son lit de mort plusieurs années de retraite, je grandis dans la solitude entre la ville et les champs. Aux temps des guerres j'étais assise seule ici en peine des absents; quand la paix bénie descendit doucement sur la ville, je m'établis avec mes femmes à la campagne, où je me sentais à l'aise et

où je te voyais, toi, mon voisin, toujours fidèle et dévoué. Tout le monde te chérissait, et tu as toujours été sérieux et bon avec moi; ta flèche atteignit le vautour qui effarouchait et dépeuplait mon petit monde d'oiseaux; l'arbre dont hier j'ai recueilli le premier fruit, c'est toi qui l'as planté. Mes frères et la troupe de mes farouches cousins passaient devant moi comme un ouragan, à toi je pouvais confier ce qui ébranlait mon cœur timoré; toute joie me venait de toi, et lorsque je faisais mal tu blâmais l'enfant.

Icilius. — Oh! ne songe pas aux années d'enfance, elles sont rapides dans la maison des Fabiens.

Fabia. — J'aime à me rappeler combien tu fus doux et bon; tout est changé depuis cette heure d'effroi où la terrible image de la mort s'est dressée devant moi; maintenant je te considère avec déférence et respect. J'ai ouï parler souvent de combats cruels, de victoires et de blessures, jamais, jusqu'à aujourd'hui, je n'avais connu la divine puissance du héros. Oh! c'était épouvantable, et pourtant au milieu de ma terreur je me sentais heureuse d'assister à cela!

Icilius. — Sois ferme, mon cœur, étouffe ton ardeur, respecte l'innocence de cette fille adorée. Tu n'as rien vu de surprenant, l'un des adversaires a frappé l'autre.

Fabia. — Un brigand avait saisi ma tête, l'effroi affaissait mes membres; insensible, paralysée, je sentais s'accomplir un fatal destin; alors je te vis, ta chevelure flottait au vent, ton vêtement brillait à la lumière du soleil, ton œil étincelait, chacun de tes membres était tendu comme un arc vers l'ennemi; les épées retentirent, l'autre disparut; vivante, sauvée, je fuyais à travers les champs. Oh! donne-moi ta main, héros romain, car elle délivre de la mort. Dieux du ciel, voyez, je l'arrose de mes larmes et je vous implore pour qu'elle soit bénie, bénie à jamais. (*Elle veut se prosterner devant lui.*)

Icilius *reculant.* — Point ainsi, noble vierge! Dans la ville aux sept collines, la fille des seigneurs ne se penche pas sur le fils de l'homme des champs. Ta louange pénètre jusqu'au fond de mon cœur, comme une douce illusion. Ah! c'est dur à dire, mais je le dois : je ne suis point le héros que tu puisses exalter ainsi. Ta destinée t'a élevée bien au-dessus des autres; tu contemples le peuple du faîte superbe de tes hauteurs, à tes pieds s'agite la foule, et nos peines comme nos joies ne parviennent à tes oreilles qu'en vagues clameurs, semblables au bruissement d'une source lointaine. Bientôt tu auras appris à vivre ainsi, et tu ne penseras qu'en souriant à la source, aux fleurs de la prairie et à l'homme des champs.

FABIA. — La pensée de la femme est-elle si prompte au changement? Oh! alors, ramène-moi aux bois et aux champs. Je frémis devant cet isolement et cette paix.

ICILIUS. — Le dieu du devoir s'inquiète peu que nous suivions allégrement ou accablés le chemin qu'il nous désigne. Son bras est d'airain et nous contraint d'obéir.

FABIA. — Et de fuir ce qui nous était si doux!

SISENNA *au haut de la terrasse, après lui* MARCUS, QUINTUS *et* LES SERVITEURS *sortant de la maison.*

SISENNA. — Le consul!

MARCUS *descendant les degrés.* — Notre père approche. Salut, ma tourterelle; sois le bienvenu, Quintus!

(*Le consul, derrière lui Numerius, Sextus, Lucius, Gaius, les Fabiens.*)

FABIA. — Mon seigneur et mon père!

LE CONSUL. — La même heure apporte au cœur du père l'anxiété et la joie. Maintenant tout souci est dissipé, je vous ai retrouvés. Qui vous a amenés?

FABIA. — Lui.

LE CONSUL. — C'est bien. Tu as résisté en armes à l'ennemi?

ICILIUS. — Oui, quand je lui ai vu brandir la lance et le coutelas.

LE CONSUL. — Dis au consul ce que tu as observé.

ICILIUS. — J'étais au lever du soleil sur la hauteur qui sépare nos marches du pays des Véiens. Occupé à guetter le gibier, je vis, au nord, du côté des monts boisés de Cremera, une troupe armée descendre vers nos frontières. Semblable à la loutre qui se replie sous l'eau, l'ennemi, fort de trois bandes, se glissait à travers le brouillard et le clair-obscur; les chefs étaient à cheval. Parvenues à la lisière du bois, les bandes se subdivisèrent et se jetèrent simultanément sur les enclos les plus proches. Je bondis en arrière, j'appelle les pâtres du pré contigu qui étaient assis autour du feu, gardant leurs chevaux; nous nous élançons à cheval dans la contrée, et j'envoie le signal d'alarme à l'enclos de mon père et à ceux de nos voisins. Puis je cours à ton champ, j'appelle ton métayer, et nous organisons notre retraite vers la forteresse du district, cette enceinte sacrée que tes ancêtres ont taillée dans la hauteur escarpée du roc pour la défense du pays. Alors se rassemblent autour des murs et de l'autel, avec leurs biens et leurs enfants, tous les habitants de la contrée, tes chevaux s'y précipitent

aussi, les bœufs les suivent d'un pas pesant; les chariots, attelés en toute hâte, sont chargés d'un tas de vaisselles, d'objets précieux et d'armes; elle, ton fils et moi, nous fûmes les derniers, car j'avais longuement parcouru le jardin, la maison et l'enclos, en criant les noms de ces deux êtres inconscients du péril, lorsque enfin j'entendis leur rire enjoué retentir auprès de la source; ils tressaient des couronnes pour la fête de la moisson. Le danger était imminent, les cavaliers véiens bondissaient à travers les champs comme des brebis sauvages; cependant nous échappâmes.

Le Consul. — Comment vous a-t-il garantis?

Fabia. — Il nous jeta sur son cheval, mon frère et moi, et nous dit de fuir à toute bride vers la muraille d'enceinte; lui-même, la lance en main, la tête découverte, il se précipita au-devant de l'ennemi.

Marcus. — Fidèle et vaillant homme!

Les Fabiens. — Honneur à toi, Icilius!

Le Consul. — A cheval vous êtes-vous soustraits à l'ennemi?

Quintus. — Elle ne l'a pas voulu.

Le Consul. — Comment, ma fille?

Fabia. — Seigneur, je n'ai pas la force de laisser les autres périr pour moi.

Quintus. — Elle se tordait en gémissant et voulait se jeter à terre, mais je la tins ferme; cependant nous fûmes rattrapés par l'ennemi; c'était un grand guerrier sur un cheval noir comme le charbon; le cou du cavalier était chargé d'anneaux et de chaînes; il poussa en nous voyant un cri insultant, mais au même moment la lourde lance de Gaius l'atteignit, et il tomba en rugissant sur le champ de blé. Gaius, plus prompt qu'un chamois, s'élança sur le dos du cheval étranger, frappa notre monture, et en avant; nous fendîmes le vent, si bien que nos vêtements et nos cheveux en voltigeaient dans l'air.

Le Consul *à Icilius*. — Poursuis.

Icilius. — Nous fûmes les derniers à nous abriter derrière la muraille. J'en fermai l'entrée; le long du mur les paysans étaient rangés, défiant l'ennemi de la lance et du bouclier, nous attendions le combat. (*Quintus le tire par la manche.*) Quintus Fabius était à mes côtés; une troupe ennemie s'avança la pique en avant, mais nos hommes tinrent bon, et plus d'un ennemi tomba sous nos coups.

Le Consul. — Cet enfant a-t-il fait son devoir?

Icilius. — A deux reprises, son arme a frappé; l'acier a rasé son oreille, sa joue s'est empourprée, mais il n'a pas bronché.

Le Consul. — C'est bien.

LES FABIENS. — Quintus Fabius, nous te saluons!

ICILIUS. — Après un combat de courte durée, l'ennemi se retira, et attaqua les fermes désertées par les hommes, d'où nous entendîmes le bêlement des troupeaux que le Véien avide de butin enleva; nous vîmes les gerbes et la nouvelle récolte disparaître dans les flammes et la fumée, et nous nous indignions stérilement. Cependant, fait étrange, les barbares ne pillèrent pas tous les champs; la maison de mon père et celles des autres campagnards furent cernées, mais ni homme ni bête ne fut touché. L'ennemi ne s'attaqua qu'aux propriétés des nobles; la tienne, entre autres, consul, celle des Pinariens et celle du vieux Carbon furent pillées, et de nombreuses proies emportées à cheval ou chassées devant eux. (*Mouvement parmi les Fabiens.*) Vers midi, la bande des larrons disparut; je tenais toujours les hommes rassemblés sur le roc, j'en envoyai épier les traces de l'ennemi, un autre te porta mon message, et puis nous nous mîmes en route.

LE CONSUL. — Tu es blessé?

ICILIUS. — Mon bras droit est un peu écorché.

LE CONSUL. — Le consul te remercie, mon brave camarade. Comme la maison de ton père est éloignée et isolée, nous t'offrons avec gratitude notre toit hospitalier, afin que tu soignes ta blessure. J'ai encore besoin de toi, j'ai beaucoup à te demander, reste avec nous, et sois de nous et de notre maison le très-bienvenu. O Véies! ville impie! la main du Romain t'a déjà porté des blessures innombrables, et toujours tu le provoques et jettes sur ses pieds les cailloux de ton rocher!

MARCUS. — Infâme Véies! vile traîtrise, lâche rupture de la paix!

NUMERIUS. — Plus infâme encore le dessein de cet acte!

SEXTUS. — Ils ne font la guerre qu'aux nobles.

NUMERIUS. — Diviser les nobles et les citoyens, semer la discorde entre les districts, révolter le peuple contre le sénat, tel est, consul, le plan rusé de Véies.

LES FABIENS. — Il a été conçu à Rome... oui, à Rome.

LE CONSUL. — Jamais le Véien n'a demandé à Rome le plan de ses actes perfides.

MARCUS. — Cependant il a de perfides appuis résidant ici.

SEXTUS. — Et la trahison entoure la ville.

LE CONSUL. — Prouve avec calme ce que tu affirmes dans la colère.

MARCUS *désignant Icilius.* — Permets-lui de te mander ce qu'il a vu.

ICILIUS. — Rentrant dans la ville que nous saluions avec transport, non loin de la porte où un chêne étend au-dessus d'un épais taillis ses bras vigoureux, un cavalier véien passa devant nous plus prompt

que l'éclair. Le capuchon de sa tête battait son cou bruni, il brandissait son long bâton, et nous lui entendions pousser d'une voix stridente le cri de guerre de sa ville. Outré, je lançai mon trait sur l'espion, mais son fougueux coursier l'emportait au loin.

Numerius. — Ce récit s'adapte au mien comme l'écorce au fruit; il y a peu d'heures, un guerrier véien errait en secret dans notre ville; par des chemins détournés, se masquant la face, il s'enfuit vers la porte. Sicanius, l'homme inviolable, l'escorta et le guida.

Le Consul. — Sicanius en personne?

Numerius. — Le tribun du peuple.

Le Consul. — Il nous est hostile, que celui qui l'incrimine prenne donc bien garde de précipiter son jugement. Qui te dit que ce ne fut pas un hasard qui mena au moment fatal l'étranger en qualité d'hôte chez le tribun?

Marcus. — Oh! pourquoi ton œil refuse-t-il de voir les cercles qu'un serpent trace dans nos rues? Songe donc, père: d'une part, l'attaque d'aujourd'hui ne porte que sur la noblesse, la bande des brigands n'a pillé qu'elle, de l'autre le tribun répète à satiété que la guerre qui ronge les citoyens jusqu'à la moelle des os, la noblesse seule la fomente. Il nous isole du peuple, l'ennemi fait de même. Dieux de la vengeance! tandis que Sicanius immole ici un agneau en l'honneur de son hôte barbare, nos troupeaux trouvent à Véies un asile hospitalier, et le cri de guerre de Véies retentit avec fracas aux portes de Rome. Il y a là plan, mensonge, trahison. Un vaurien gonflé de fiel déchire en lambeaux le vêtement sacré de la reine des collines; quoi qu'il fasse, le peuple applaudit, et impuni et inviolable le mauvais génie se meut dans Rome.

Le Consul. — Cet homme est fatal, sa haine sans trêve allume l'incendie dans les âmes. Même l'équité des miens, je la vois ravagée sous l'embrasement des passions sauvages; ce zèle turbulent n'est pas semblable à celui de nos aïeux. Si l'homme de la plèbe querelle et vocifère, en revanche le noble se tait; en silence il élève son regard méditatif, et se demande comment il pourra arrêter l'incendie qu'il voit se répandre à ses pieds, tout en gardant fidèlement en ses mains le dépôt qui finit toujours par tout réparer, la loi et les traditions.

Numerius. — La loi, c'est à présent une épée de bois, et quant aux traditions, aux prérogatives des castes, elles sont moins qu'un jonc; nous sommes trahis, et avant tout notre race est outragée, ô consul!

Les Fabiens. — Le tribun trahit la noblesse, il outrage les Fabiens.

Le Consul. — Si cet homme a trahi Rome, alors, quelque hautes que

soient ses paroles, la sentence et la hache du juge seront plus hautes encore. Cependant je vous désapprouve; comment! une fraude puérile détourne quelques brebis de nos pâturages, et mes fils prennent l'alarme! Eh quoi! la race des Fabiens est-elle si peu ancrée dans le sol, est-elle semblable à de faibles gerbes, serait-elle haïe des dieux, honnie du peuple? Voyez, la faveur des dieux et le dévouement du citoyen rendent en ce moment la fille à son père, et en ce jour de joie, vous éclatez en malédictions et vos faces se rembrunissent!

Numerius. — Pense, seigneur, à la dernière perfidie de l'ennemi.

Le Consul. — Et vous, pensez à l'antique force de vos aïeux. Il n'est point de guerre étrangère, il n'est point de tribun qui puisse atteindre si haut qu'il découvre ce trésor des Fabiens, et qui, à l'aide d'évocations malignes, puisse détourner frauduleusement à son profit le secret de notre puissance; car, ce qui nous fait puissants et grands, ce ne sont pas les nombreux sillons de nos charrues, ni les gerbes d'or, ni la toison blanche de nos troupeaux, ni nos vignes fertiles; ce n'est pas non plus la quantité des vaisseaux qui fendent les ondes ténébreuses pour rapporter à nos greniers de riches cargaisons : ces biens peuvent disparaître sous la terre et la mer. Ce n'est même pas que le Fabien compte à chaque combat ses parents par centaines; cette richesse n'est pas la plus grande, car le sang des hommes disparaît aussi sous la terre et la mer. Il n'est qu'une propriété que l'ennemi ne puisse aliéner, et la voici : en tout temps nous nous sommes prisés plus haut que les autres; mais au-dessus de nous nous avons mis notre sainte patrie. Nous avons honoré notre vie et nos intérêts, mais toujours nous les avons offerts pour Rome; nous, les grands, nous avons toujours, au moment de la lutte, revendiqué l'action la plus haute, comme au jour de la rémunération le prix le plus modeste. Tel fut, race des Fabiens, le trésor de nos pères; c'est lui qui nous fait grands.

Lucius. — O toi, notre héros de la grande race, ne crois pas tes fils indignes des hauts ancêtres.

Numerius *à Marcus, à Sextus et à ceux qui sont près de lui.* — C'est en vain que vous chercheriez à exaspérer son courageux sang-froid. Honorez-le, gardez le silence, et méditez en secret la perte du tribun.

Le Consul. — Et j'invoque les dieux propices! Toi, Hercule, le dieu tutélaire de ma race, tu as enseigné à l'ignorant peuple des pâtres à ranger en murailles la pierre des rochers, et à faire d'un terrain stérile un pays cultivé! Tu as mis entre nos aïeux turbulents le puissant lien de la parenté et des saintes coutumes, et tu leur as appris à abdiquer devant leur chef leur humeur inquiète et batailleuse. Grand

dieu, bénis ta lignée! inspire au puissant la crainte de Rome, la patience au fort, à l'outragé la mesure, et à celui qui réclame la vengeance n'accorde que la justice! (*Il remonte les degrés jusqu'à l'autel.*)

Les Fabiens, *à voix basse, tournés du côté de l'autel.* — La race des loups vous implore, ô dieux gardiens du serment; protégez notre droit! Dispensateurs de la victoire, qui entourez les lances dans le tumulte des combats, protégez notre droit!

Icilius. — Ils s'adressent au patron de leur race, moi je me sens loin d'eux et isolé; car le désir que je recèle en gémissant, au plus profond de mon cœur, leur paraîtrait un vœu impie. Mais patience, mon vaillant cœur, car ta prière, elle aussi, est entendue d'un dieu tutélaire.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

(La scène représente le Forum devant la curie Hostilie; marches, avec une colonnade en haut; à droite, l'entrée de la curie, devant laquelle est un groupe de licteurs, entre autres, Sisenna. — En bas, sur le devant de la scène, à gauche, la maison de Sicanius, dont on ne voit que la porte. Sur les marches, des groupes populaires très-agités, parmi eux Annius; puis des groupes de patriciens, et parmi eux des sénateurs se rendant à la curie et en sortant avec précipitation. — Sur le premier plan :)

LES FABIENS, LUCIUS, *et après lui* GAIUS.

LUCIUS. — Tranquille et froid, le sénat discute là-haut si nous aurons la guerre avec Véies, ou non; quant à nous, ces querelles de mots nous exaspèrent, et nous piaffons d'impatience.

GAIUS. — Qu'espères-tu, Lucius? Moi, je parie pour la guerre.

LUCIUS. — Guerre et hymen, le sage ne parie jamais pour ces deux choses, car leurs préparatifs s'étendent toujours à l'infini. Le conseil des Pères délibère aujourd'hui; demain le peuple rugira ce que lui aura soufflé Sicanius, l'ignoble monstre; et si tout se passe bien, l'ennemi, à la fin, nous offrira réparation, nous y accéderons, et, au lieu d'une fillette véienne, tu embrasseras les vieux moutons qu'on nous a enlevés.

(*Sextus sortant de la curie; de côté, Marcus suivi de sénateurs, plus tard Numerius.*)

GAIUS. — Hé! Sextus, dis un peu; qu'a conclu le conseil?

SEXTUS. — On a mandé Icilius le fils, et les sénateurs l'ont félicité et remercié. Marcus, on te cherche au sénat.

MARCUS. — J'arrive de l'arsenal; dites vite qui a parlé au conseil.

SEXTUS. — En dernier lieu, le chef des Juniens; il est pour nous.

MARCUS. — Fourbissez vos armes, nous triomphons. Allons! (*Les sénateurs sortent. — A Numerius, qui arrive haletant.*) Pourquoi cette agitation? pourquoi ce regard sombre comme la nuit?

NUMERIUS. — Savez-vous quel était l'hôte de Sicanius, ce guerrier

véien qui cachait son visage? C'était Tarchna le noir, l'épée de l'ennemi.

Les Fabiens, *les uns aux autres impétueusement.* — Le chef des Véiens, notre ennemi!

Marcus. — La bête fauve de Véies! Quoi! il était dans Rome, et il respire! et il se peut vanter de nous avoir abusés!

Numerius. — Guidé par Sicanius, il s'est glissé auprès de notre maison, et il en a franchi le seuil, et sa main a profané notre autel de son attouchement sacrilége.

Marcus. — Ha! tribun. La cohorte des brigands met le feu à nos maisons, tandis que tu énumères à son chef nos rues et leurs habitants? C'est ainsi, misérable impudent, que tu vends tes concitoyens?

Les Fabiens. — Maudit soit le tribun! maudit soit Sicanius!

Lucius. — Montons au sénat, dénonçons hautement le misérable.

Numerius. — Qui veux-tu dénoncer? Lui? lui, qu'aucun châtiment ne frappe, qu'aucune loi n'atteint; lui, l'inaccessible qui nous attaque impunément, le héros du peuple que la plèbe adule? Es-tu fou? Tu veux que le conseil nous venge, tandis que, vacillant et indécis, il s'accommode lui-même de ce perturbateur! Ces têtes grises, ces vieux os desséchés, ressentent à peine les plaies que leur fait ce misérable, et le grand consul lui-même nous refuse son secours, et pense à tous plutôt qu'à nous. Fermez les poings, frappez, secourez-vous vous-mêmes.

Gaius. — Il demeure là; attendez un peu, et il sortira.

Les Fabiens. — Jetons-nous sur lui; châtions le traître!

Lucius. — Arrêtez; nous sommes sur le Forum, en paix et sans armes!

Numerius. — Chaque pierre est une arme à la colère; prenez les pavés, prenez tout ce qui se trouve sur le Forum, prenez les siéges et les barres de fer.

Marcus. — Oh! n'attise pas le feu de cette humeur sauvage; ce ne sont pas des paroles farouches qui nous vaudront une réparation équitable. Ce que le tribun a commis mérite la mort, et je suffoque quand je songe à son forfait; cependant il ne le faut pas condamner sur sa perversité, mais sur ses actes.... Épiez ses pas; s'il nous trahit, s'il nous refuse la guerre avec Véies, alors, vous en êtes témoins, ô dieux! ni dignité, ni interdiction, ne sauront protéger sa détestable existence.

Sextus *d'en haut.* — Au conseil, le consul parle et appelle aux voix. (*Marcus, Numerius, Sextus et plusieurs Fabiens se rendent à la curie.*)

Gaius. — L'air est lourd, le ciel prédit l'orage.

LUCIUS. — Interroge les nuages, tribun du peuple, et puis couvre ta face en priant, car je pressens que la foudre va éclater sur ta tête.

QUINTUS *venant de côté.* — Je ne vois ni mon frère ni Numerius; je n'y tiens plus chez nous, car je sais que mes frères se concertent en secret et qu'ils me le cachent. (*Touchant Lucius.*) Tu as toujours été bon pour moi, permets-moi de rester parmi vous, je veux en être contre le tribun.

LUCIUS. — Eh! petit Quintus, ta vertu est inestimable, mais ton poids n'est pas suffisant; rentre à la maison, cher petit, et fais-toi gros et grand.

QUINTUS. — Je t'en conjure, souffre que je reste ici.

LUCIUS. — Bien; mais alors mets-toi là-bas près des balances; si nous en venons aux prises et que les plateaux branlent indécis, jette-toi sur le nôtre et fais-le pencher pour nous. (*Quintus remonte.*)

SEXTUS *d'en haut.* — Triomphe! l'unanimité des Pères déclare la guerre à Véies.

LES FABIENS *tumultueusement.* — Vengeance! guerre! victoire!

GAIUS. — Regardez-les donc, ces citoyens pressés les uns sur les autres; ils ragent en silence.

LUCIUS. — C'est de la petite race mercantile; sans songer à mal, elle rumine ce que vaut sur le port le nouveau grain. Triomphe! la victoire est à nous!

NUMERIUS. — Pourquoi ces transports? Silence, cris joyeux! Rejetez vos armes dans leurs gaînes, enveloppez humblement vos membres dans la robe des accusés, le juge approche.

LUCIUS. — A peine l'alouette chante que le coucou l'interrompt.

NUMERIUS. — Afin d'obtenir les voix de la foule par ces temps gros de dangers, le sénat, anxieux, appelle à son aide les puissants tribuns, afin qu'ils influencent doucement le peuple.

GAIUS. — Mais c'est inouï! Associer le peuple au grand conseil!

NUMERIUS. — Et maintenant on marchande l'honneur de notre maison; j'ai renversé mon siége et franchi la porte, ne voulant pas assister à cette humiliation.

(*Entrent deux Serviteurs, baguettes en main; Sicanius et l'autre tribun se rendent au sénat par la colonnade.*)

SEXTUS. — Voyez, comme l'honorable couple se dirige solennellement vers la salle!

ANNIUS *et* LES CITOYENS. — Vive les tribuns! vive Sicanius!

GAIUS. — Purifions-en la lumière du jour.

ANNIUS. — Il insulte aux tribuns; chassons-le.

SEXTUS. — Vils rustres!

LES CITOYENS *avec menace.* — Tuez-le! il insulte au peuple!

SPURIUS *arrivant de côté.* — Silence, voisins! Paix! Respectez l'enceinte sacrée!

LUCIUS. — Pouah! Voilà Spurius, l'éternel pacificateur, qui tranche toutes les querelles.

NUMERIUS. — Contenez votre impatience! attendez en paix le retour du tribun.

LUCIUS *à Spurius.* — Écoute, vieux finaud; j'ai bu chez toi mainte cruche de bon vin albanais, et je t'en rends grâces; en revanche, prends à cœur ce conseil : retire-toi au plus vite, sépare-toi de ceux-là; il est insensé, celui qui mêle son bon vin à de l'eau fétide.

SPURIUS. — Prends garde aussi, joyeux étourdi, la pire ivresse vient de la rage.

LUCIUS. — Tu parles d'or, honnête vieillard! Aussi sommes-nous dociles comme des enfants à la volonté du tribun; il fait un geste, et nos pensées belliqueuses s'abattent et se dispersent comme un essaim de mouches; seulement il nous est douloureux que les queues de nos bœufs lui servent de chasse-mouches.

SPURIUS. — Celui qui maîtrise prudemment son cœur froissé, celui-là gagne promptement des auxiliaires équitables. (*Il écarte les Citoyens.*)

MARCUS *sortant du sénat.* — O honte! O audace de l'homme pervers! Nous ne sommes plus des Romains; non, nous sommes des esclaves qui endurent en gémissant le coup qui frappe leurs faces, et qui se courbent piteusement.... Ah! honte indicible!

LUCIUS. — Qu'y a-t-il, Marcus? Réponds!

MARCUS. — A quoi bon la demande? Tâtez vos joues, que la honte empourpre; Sicanius vous refuse la guerre.

GAIUS. — Il l'ose, au sénat!

MARCUS. — Et comment la refuse-t-il? Froidement sarcastique, il porte plainte contre notre famille, et l'accuse d'être rapace de pouvoir et de biens! Il a blâmé les Pères et nous a menacés des gens que son geste contient; tous les yeux étincelaient de colère et de honte; indigné, Virginius s'élança de son siége, mon père éleva la main et désigna l'image du dieu; d'un air hautain et satisfait, le misérable se tenait debout. Les limites sont franchies, il a mis le comble à l'outrage.

NUMERIUS. — Le comble, il le mettra demain, en annonçant à la face du peuple que notre district est un paisible village véien, que nous sommes sans armes et sans honneur, prêts à être la proie du pre-

mier brigand venu. Aujourd'hui il a formé son plan, demain le bruit s'en répandra par tous pays.

LES FABIENS. — Mort au tribun!

NUMERIUS. — La langue n'immole pas! Les dieux de la mort n'assistent que le bras.

MARCUS. — Par plus de mille plaies le sang de nos pères a coulé pour toi, Rome malheureuse et égarée! Ils ont dominé sur les bords du Tibre; temple, terre et rues étaient leur bien; maintenant nous sommes des mendiants dans la ville que nous avons construite; pillés honteusement par des étrangers, nous réclamons avec instance notre droit de vengeance; mais la populace accourt, et son héros nous chasse de nos siéges comme d'importuns mendiants. Oh! honte, honte amère!

LUCIUS. — Cousin!

NUMERIUS. — Silence! Tu sais comme il est.

QUINTUS. — Mon bien-aimé Marcus!

MARCUS. — Qui m'approche? Arrière, enfant indiscret!

QUINTUS. — Ne me repousse pas, je te vénère plus que je ne sais te le dire. Laisse-moi près de toi; ce que tu entreprendras, je l'oserai aussi.

MARCUS. — Oh! silence, enfant abusé; ne blasphème pas par des désirs téméraires! Retourne à la maison, mon frère, et je te donnerai tout ce que tu voudras, un cheval et des rênes éclatantes, mais rentre, je t'en prie.

QUINTUS. — Je ne veux ni cheval ni rênes; je veux être là où il y a une rencontre. Aie confiance en moi, je sais garder un secret; je ne suis pas indigne de toi.

MARCUS. — Sous peu, dès que je m'élancerai sur le champ de bataille; mais aujourd'hui, non. Ce qui se murmure à peine, ce qui gît inexprimé au profond de l'âme, ne doit pas troubler ton sommeil innocent. Pour aujourd'hui rentre chez nous, cher enfant! (*Quintus s'éloigne.*)

NUMERIUS. — Veux-tu voir demain Sicanius briser nos armes et en faire des ustensiles de cuisine pour les femmes véiennes?

MARCUS. — Je songe à prévenir cela aujourd'hui.

NUMERIUS *par un geste du bras.* — Ainsi?...

SEXTUS. — Masquez vos pensées, le sénat se sépare.

(*Sénateurs, Sicanius, précédé de deux serviteurs.*)

NUMERIUS. — Détournez la face, l'impie approche.

ANNIUS *et* LE PEUPLE. — Honneur au tribun!

LES FABIENS. — Honte au traître! tuons-le!

LE PEUPLE. — Au secours!

(*Mêlée. Spurius et Annius couvrent le tribun.*)

LICTEURS. SISENNA *s'élance sur les marches et sépare la mêlée; derrière lui* LE CONSUL.

SISENNA, *d'en haut.* — Place au consul de Rome. (*Silence.*)

LE CONSUL *sur les marches.* — Paix sur le Forum! respect au tribun! (*Au tribun en passant devant lui.*) Gnæus Sicanius!...

SICANIUS. — Le tribun entend; que demande le consul?... Faites place, mes amis!

LE CONSUL. — Ce que ta langue a proféré devant le conseil meurt dans ces murs discrets; demain, songe que tu es Romain. (*Il veut s'éloigner.*)

SICANIUS. — Aujourd'hui comme demain, je songe à la liberté de Rome, et parce que je la veux, je vous résiste.

MARCUS. — Tu veux la domination, et non la liberté! Abusant de ton pouvoir, et satisfait dans ta rancune, tu dénies les droits de ton adversaire.

SICANIUS *avec ironie.* — J'use du pouvoir que m'a conféré le peuple, et vous de celui que vous ont adjugé les loups.

LE CONSUL *interrompant.* — Que le pouvoir vienne du ciel ou des enfers, il n'appartient qu'à celui qui sait se contenir.

SICANIUS. — Tu me demandes d'être contenu et mesuré, à moi dont vous avez violemment brisé l'existence! Tu cherches l'équité chez moi, abaissé par un jugement inique! Ma race a égalé les plus hautes; mon père comme vous porta la pourpre, et moi, l'homme libre et noble, vous m'avez, par une sentence odieuse, scindé de ma souche, banni et expulsé des autels, exclu du sénat, et cela parce que mon père avait pris une compagne selon son cœur et non selon votre choix. Celle qui m'a conçu était fille d'un paysan; vous n'avez pas reconnu le lit nuptial qui m'a vu naître, je vis et respire dans la haine de vos droits.

LE CONSUL. — Une condamnation sévère a frappé ta jeune vie; cependant, en cherchant la vengeance et en visant sur les nobles, c'est la cité que tu atteins.

SICANIUS. — Ce ne sont pas tes ancêtres seuls qui ont jeté les bases des murs de Rome; les miens aussi y ont posé des pierres.

Le Consul. — Nos pères, dont tu vantes la puissance avec orgueil, ont jadis fondé cette ville sur la continence des hommes et leur bravoure modeste; ils détestaient l'arbitraire, qui élève le penchant de l'âme au-dessus des traditions et des mœurs. Un lien de fer nous relie tous, le fils au père, et l'homme à la cité; celui qui veut se défaire de ce lien succombe. Le frère du premier de nos rois franchit la limite que le peuple avait déclarée sainte, et le premier il tomba sous la hache du juge. L'individu et son bon plaisir ne doivent compter pour rien; un seul penchant a droit d'être reconnu, c'est l'amour de la patrie; et nous, que tu dénonces avec tant de véhémence, nous les nobles, nous sommes les gardiens de ce penchant.

Sicanius. — Pasteurs des peuples, vous enfermez sagement, et à votre profit, les troupeaux dans une enceinte.

Marcus *au plus fort de l'indignation.* — L'insolent! Voyez comme il outrage le consul!

Le Consul. — Ta mesure est trop petite pour les vertus viriles; elle n'atteint pas à la tête des Fabiens.

Sicanius. — C'est en vain que tu cherches par d'altières paroles à arrêter la pensée sur mes lèvres; j'ai appris à vivre loin de vous, et, semblable à moi, Rome pourra se passer de seigneurs.

Marcus. — Ah! Vraiment, nous sommes superflus?

Le Consul. — Tes paroles sont impies, et ta pensée l'est plus encore! Cependant ta personne m'est sacrée; mais songe qu'elle ne l'est point pour les dieux! (*Le consul sort avec les licteurs; tumulte.*)

Sicanius *criant après lui avec véhémence.* — Je vous connais tous, et je vous hais à mort, tyrans de Rome! Maudite soit toute la race!

Marcus. — Le misérable!

Sénateurs. — Vengeance! vengeance! frappons l'infâme!

Spurius, Annius, le Peuple. — Protégeons le tribun.

Sicanius *avec passion.* — Arrière! que m'embarrassez-vous? J'ai contenu bien d'autres choses encore, et je veux vous les lancer toutes à la face! Je me moque de votre haine! Ce n'est pas le Véien qui est le plus grand ennemi de Rome, ce sont les hautes familles qui accaparent nos fruits et nos troupeaux! Vous voulez la guerre, eh bien! vous l'aurez; vous aurez la guerre avec les Romains. Je vous dépouillerai de vos dignités, et vous deviendrez ce que vous fûtes jadis, des brigands, de misérables vagabonds, qui se nourrissaient de glands et de mauvaises herbes. Ha! et vous, les Fabiens, qu'êtes-vous? des chiens affamés qui rongent les os de la ville. Arrière cette meute! chassez-la hors des portes. Oui, je brandis la verge du peuple, et vous la sentirez!

MARCUS *criant.* — Assez! (*D'une voix sourde.*) Il mourra. (*Tumulte.*)

SEXTUS. — Renversons-le et jetons-le à l'eau.

LES FABIENS. — Assommons le misérable.

SPURIUS. — Respectez les fonctions de cet homme.

ANNIUS *et* LE PEUPLE *le défendant.* — Sauvons le tribun.

LUCIUS *et* NUMERIUS *retenant les Fabiens.* — Contenez-vous! En arrière!

SPURIUS *entraînant Sicanius.* — Rentre.

SISENNA *se précipitant à travers la foule et d'un ton de commandement.* — Paix sur le Forum! (*Sisenna est au milieu de la scène; le bruit s'apaise. Sicanius est entraîné chez lui par Spurius. Le peuple et les sénateurs s'éloignent.*)

NUMERIUS *vivement à Marcus.* — Je vais rassembler les nôtres.

MARCUS, *qui s'est jusque-là tenu immobile sur le devant.* — Attendez-moi.

(*Marcus, les Fabiens et Sisenna sortent; courte pause.*)

SPURIUS *revenant.* — Je n'ai jamais vu d'homme aussi impatient de se nuire que Sicanius! Il répand impétueusement sur ses semences les flots salés de la colère. (*Icilius paraît sur la hauteur.*) C'est toi, mon gars? Je te cherche.

ICILIUS. — Et moi aussi je te cherche, mon père; prête-moi ton attention.

SPURIUS. — J'écoute.

ICILIUS. — Le sang de mes veines reflue impétueusement vers mon cœur, au moment où je confie à ta tranquille sagesse la chose inouïe qui me poursuit comme un rêve funeste.

SPURIUS. — Qui donc a ainsi détruit la paix de mon fils? Est-ce un dieu, est-ce un homme?

ICILIUS. — C'est une femme.

SPURIUS. — Une femme! rien de plus? Est-ce la fille d'un citoyen?

ICILIUS. — C'est la vierge que j'ai ramenée ce matin.

SPURIUS. — Fabia, l'enfant du consul? A la bonne heure! et me voilà prêt à te suivre; car, par le Styx! il était impossible de gravir plus haut, et tu es passablement près du faîte, mon vaillant fils.

ICILIUS. — Je désire que tu partages ma peine, mais fais-le sans plaisanter, car elle suspend un sombre destin au-dessus de ta tête et de la mienne. Consens à m'écouter patiemment, et les dieux béniront ton heure suprême.

SPURIUS. — A quoi bon parler? Vous avez été enfants ensemble,

ensemble vous avez joué aux soldats et à la balle, et vous aurez échangé tendrement les plumes rouges de quelque pic; rien de plus ordinaire.

Icilius. — C'est en vain que tu railles l'ardeur qui me torture et m'exalte; un haut destin a rasé ma tête, et je le suis sur la pente où il m'entraîne.

Spurius. — Je connais tout cela. Moi aussi j'ai eu jadis la tête troublée; j'étais un guerrier élancé comme toi et je faisais flotter à tous vents les plis de mon vêtement; comme toi j'errais en proie aux tourments de l'amour. Ma belle n'était pas Fabia, mais elle était gracieuse et rondelette. Alors il m'advint, mon garçon, que mon père, à l'aide d'un noueux cep de vigne (c'était le temps des coutumes rigides), m'appliqua sur les épaules l'ordre de prendre la femme qu'il lui convenait, ta mère, mon fils. C'était une brave petite femme et une fileuse adroite; elle n'a eu qu'un tort, celui de mourir en ne me laissant qu'un seul héritier.

Icilius. — Oh! songe à celle que tous deux nous avons perdue; elle aussi, la morte, te conjure par mes lèvres. Souviens-toi que tu as lutté contre le désespoir. De jour, ton visage était d'airain, mais dans la nuit, silencieux, tu gémissais accroupi sur ta couche, et personne, hormis ton fils, ne t'a entendu pleurer ta compagne bien-aimée. Vois, mon père, comme la douleur indomptable agite mes membres de fer, et comme, moi aussi, je pousse mes sanglots dans la nuit, et comme j'élève la main vers le firmament étoilé, et comme je la pleure, elle, la vivante, qui pour moi meurt chaque jour, elle que je ne sais pas obtenir et que je ne sais pas perdre.

Spurius. — Comment! en vérité? Tu oses y songer sérieusement? Silence, Gaius! en parler seulement est dangereux.

Icilius. — De toutes les puissances de ma vie je me suis attaché à cette vierge, et j'en veux faire ma compagne.

Spurius. — Fils insensé! la fille du consul, que le puissant roi de Tusculum n'a pu obtenir!

Icilius. — Je suis citoyen, et l'homme libre romain se peut mesurer avec le plus haut seigneur étranger.

Spurius. — Mais non avec le patriciat. La coutume des familles s'oppose à une semblable alliance.

Icilius. — Les nobles ont eux-mêmes établi cette coutume inique.

Spurius. — Elle représente leur foi en la parité de rang; elle est leur règle immémoriale et inébranlable de leur maison.

Icilius. — L'opiniâtre volonté peut réduire le fer.

Spurius. — Que celui-là le tente qui consent à ensanglanter sa main; pour nous, n'y touchons pas.

Icilius. — Puisque même en toi je ne trouve point d'appui, que la nécessité me mène en pays lointains! Je porterai sur un navire aventureux mon casque et mes armes, je gagnerai des auxiliaires à ma téméraire entreprise et je chercherai loin de Rome combats et butin. J'en sais plusieurs qui se sont élevés pour avoir de leur propre chef déclaré la guerre; le bruit de leurs victoires est parvenu jusqu'à notre ville à travers les flots, et à leur retour le peuple les a reçus avec acclamation.

Spurius. — Laisse le pauvre chercher fortune sur mer; cela ne convient pas au fils du riche Spurius! C'est un triste métier!

Icilius. — Un dernier espoir me reste : le dieu de la guerre ouvre ses portes d'airain; c'est de lui que j'implore à présent la fin de mes tourments. Celui qui se rend terrible à l'ennemi, il est admis au conseil des patriciens.

Spurius. — Précaire tentative! Des milliers de morts contre un vivant! — Pauvre tête grisonnante, quelle rafale s'abat sur toi! C'en est fait de la paix intérieure et de la joie en la récolte assurée et en la prospérité des moutons campaniens! Il est fou et se perd dans l'impossible.

Icilius *à ses genoux*. — Oh! que mes paroles incohérentes ne t'irritent pas! La douleur la plus cuisante me jette à tes pieds; depuis des années, je la dissimule et l'enfouis au profond de mon âme, que je comprime en grondant; mais à présent, ô mon père! je crois sentir qu'elle m'aime, et l'inclination de mon âme se dresse devant moi de toute sa hauteur pour me crier : La fille du consul t'appartient, conquiers-la!

Spurius. — Mon fils!

Icilius. — Mais, hélas! que suis-je sans toi? Seule, ta sagesse peut trouver une issue. Cependant, si tu persistes à refuser ta main au suppliant, alors, je t'en conjure par le Dieu suprême, renvoie-moi de la ville et de notre demeure, affranchis-moi de ce joug, afin que je ne finisse pas obscurément comme un valet. Dans la misère ou dans les hasards des faits d'armes, je veux oublier où flambe le feu du foyer que notre aïeul a établi, je veux vous oublier, toi et la patrie.

Spurius. — Mon fils!

Icilius *avec instance*. — Car, père, je ne peux plus supporter la voix de cette vierge, cette voix que la brise nocturne porte de son habitation à ton champ; sa robe flottante, son doux visage, les fleurs de sa jeunesse

me tuent; frissonnant, les sens révoltés, je vois sans cesse autour de moi un odieux cortége de prétendants et une femme blême, sous un voile rouge comme le feu, traînée à la couche d'un autre. Malheur à moi! malheur à toi, mon pauvre père!

Spurius. — Tu es mon fils et mon meilleur bien, tous tes actes doivent être guidés par ma volonté, et ce qui déflore ta jeunesse m'atteint aussi. Aujourd'hui je vois ton âme accablée, et c'est avec angoisse que je songe à ton destin.

Icilius. — Tous nos voisins réclament tes conseils, tout étranger vante ta sagesse et dit que tu es un habile négociateur. Oh! découvre à présent quelque moyen de salut pour ton fils, et fais que ce salut ne soit pas impossible!

Spurius. — Il ne suffit pas d'étendre les bras pour tirer à soi les cornes de la lune. Je ne dis pas qu'on doive reculer devant une entreprise hardie, mais dans Rome et avec les Romains tels que je les connais, il en est peu qui me paraissent aussi impossibles. Mais là seulement où l'homme aux entreprises hardies peut triompher, il peut aussi renoncer modestement. Tu es un impie, mais tu es mon fils; tu es fou et tu rends ton père fou. Je ne te promets pas qu'un jour tu la conduiras dans ta demeure en qualité de compagne, car il serait funeste de s'y fier, mais je te promets de faire ce qui sera en mon pouvoir.

Icilius. — O cœur paternel! je te rends grâces et m'humilie devant toi, et désormais ton esclave, j'entreprendrai patiemment tout ce que tes lèvres m'enjoindront.

Spurius. — Je te connais, mon enfant; aussi, craignant qu'une résolution désespérée ne m'enlevât mon unique héritier, j'ai écouté à contre cœur ta supplique insensée. Mais je sais aussi que tu n'es pas homme à t'acharner au gain par des voies tortueuses et détournées, et au prix des peines d'autrui; c'est pourquoi j'exige qu'un jour tu te souviennes qu'ici tu as juré obéissance à ton père. Je sème selon ton désir; ce que nous récolterons, tu auras à le supporter avec force.

Icilius. — J'y mets ma vie!

Spurius. — Et la mienne aussi, n'est-ce pas? Mon Gaius, tu as le vertige!... Chacun risque sa vie pour un gain quelconque; le marin l'expose sur la mer tourmentée par la tempête, et l'enfant audacieux l'aventure sur l'arbre pour un nid d'oiseau. Cependant le destin a souvent des maux pires que la mort, et celui qui veut démesurément doit se tenir prêt à agir démesurément aussi et à souffrir comme le dieu l'exige! Mais assez de ces paroles confuses. Paix! on vient.

Icilius. — O dieux tout-puissants! elle approche. Sa suite l'accompagne; elle vient du temple de sa tante la vestale.

(*Porte-flambeaux, serviteurs et servantes, Fabia.*)

Spurius. — Reste ici, laisse-la passer, ne parle pas.

Fabia *s'arrête, sa suite aussi.* — Gaius Icilius!

Icilius. — Tu m'appelles?

Fabia. — L'air du soir est frais, songe à la blessure que tu as reçue pour nous. Le spectre de la fièvre s'élève du fleuve, et sa robe brumeuse enveloppe dans ses plis bleuâtres la poitrine de l'homme; j'ai peur qu'il ne s'approche de toi.

Icilius. — O douce sollicitude! — Mon père m'a retenu jusqu'à présent.

Fabia. — Ne nous en veux pas, mon père, de garder ton fils en cage comme un oiseau.

Spurius. — Elle me nomme son père; pauvre enfant!

Fabia. — Nos soins l'impatientent déjà, et il ne veut plus être malade. Bientôt nous te le renverrons, et il ne restera chez nous que le souvenir et la silencieuse gratitude.

Spurius. — Ce qu'il a fait pour toi, noble vierge, tout Romain l'accomplirait avec joie; mais en somme c'est un brave garçon, fidèle et dévoué, taillé d'un bois très-passable, et auquel il y a lieu de se fier.

Fabia. — Je le crois, mon père. — Au revoir, et ne nous en veux pas, je t'en prie. (*Elle sort avec sa suite.*)

Spurius. — Au revoir! — Derechef elle m'a nommé père! — C'est une femme séduisante; elle est gracieuse et délicate. — Je t'aiderai autant que je le pourrai; mettons-nous à l'œuvre en silence. Les anciens de la commune se rassemblent dans la maison de Licinius; ce sont gens sédentaires et réfléchis qui se réunissent pour se consulter et aviser. Beaucoup d'entre eux désapprouvent le tribun et taxent d'injustice sa rage fulminante contre les grandes familles. Peut-être parviendrai-je à les faire résister ouvertement demain au factieux s'il refuse la guerre en présence du peuple; peut-être aussi ma parole et mes menaces le feront réfléchir lui-même et se calmer. Fais attention; nous voici au commencement de notre œuvre, qui est de rendre notre appui précieux au consul.

Icilius. — Je te remercie, mon père.

Spurius. — A présent, ainsi que le veut la noble fille, je te renvoie à ta réclusion; demain, sois dans les champs. Que le peuple et le noble

se chamaillent, que ton cœur s'agite comme un oiseau sur la branche, peu importe; les troupeaux de bœufs et les semences des champs passent avant tout.

ICILIUS. — Es-tu si pressé?

SPURIUS. — La nuit tombe, et j'ai encore beaucoup à faire.

ICILIUS. — Je t'accompagne, car ces heures sont dangereuses pour le passant solitaire.

SPURIUS. — Rentre chez le consul; ce bâton sert à montrer leur chemin à tous ceux qui voudraient me barrer le mien.

ICILIUS. — Que les dieux te protégent, mon maître et mon père!

(*Ils sortent par deux côtés opposés.*)

MARCUS, NUMERIUS, *sur le devant. — Les Fabiens, enveloppés de leurs manteaux, descendent les marches à petit bruit. — Quelques-uns d'entre eux restent en faction au haut des degrés. — D'autres vont rapidement à la maison du tribun, dont ils masquent l'entrée; ils sont répartis en groupes agités et tumultueux.*

NUMERIUS *descendant.* — La bande des loups approche, tribun; tu as ri de ses rugissements, apprends à tes dépens qu'elle sait mordre sans bruit.

MARCUS *descendant.* — Le chemin descend en pente vers la profondeur sombre, comme s'il conduisait aux entrailles de la terre.

NUMERIUS. — L'obscurité couvre les maisons de Rome; la ville porte le deuil de son turbulent orateur.

MARCUS. — Les peuplades étoilées retiennent leurs lueurs sereines, car elles ne se complaisent pas dans cette chasse humaine.

NUMERIUS. — Elles sont enveloppées comme nous et nous assistent.

MARCUS. — A moi aussi un esprit inquiet m'insinue qu'il le faut pour le salut de Rome et pour le nôtre. Il a outragé le consul, insulté la noblesse, humilié les Fabiens aux yeux de tout le pays, livré Rome à son plus dangereux ennemi, et s'il voit la prochaine lumière du jour, sa rage allumera un feu souterrain qui fera sauter le grand édifice de l'État! — Quel bruit là-haut?

NUMERIUS. — Celui de l'acier contre l'acier, notre signal. Nos frères sont rassemblés.

MARCUS. — Et pourtant, Numerius, pourtant je donnerais tout mon avenir pour que le soleil luît étincelant autour de nous, que le tribun fût là tout armé devant moi, qui suis sans armes, et que la dernière lutte commençât. Ici tout est trop morne.

NUMERIUS. — D'où te viennent ces scrupules? Prends garde qu'aucun des nôtres ne t'entende. Le conseil de la jeunesse l'a résolu; nous n'avons plus le choix.

MARCUS. — Tu dis le mot qui me coupe l'haleine.

NUMERIUS. — Et qui la prend à l'autre. — Hâtez-vous, cousins. Tu connais les chemins de la maison, Lucius?

LUCIUS. — Il est écrit que la demeure du tribun doit être ouverte au peuple nuit et jour; ainsi nous y pénétrerons aisément. — Un vieux serviteur repose près de la porte; hormis cet homme et le tribun, personne n'occupe cette maison vide : c'est ce qui lui attire l'affection de la plèbe.

NUMERIUS. — Aujourd'hui cela lui attire la mort. Lucius, bâillonne les lèvres du gardien et débarrasse l'entrée. (*Lucius et ses compagnons pénètrent dans la maison, dont la porte reste cachée jusqu'à la fin de la scène.*) Qui d'entre nous fera le saut sur le fumier du tribun?

MARCUS. — Il faut qu'un seul le fasse, afin que les puissances surnaturelles le châtient seul ou l'absolvent dans leur miséricorde. — Lequel d'entre nous, mes frères, aura l'audace d'affronter le dieu pacifique qui veille à la tranquillité et au placide sommeil de cette demeure? L'existence exécrable de cet homme est consacrée; qui affrontera le courroux des suprêmes dieux vengeurs? Qui l'ose pour la cité et notre race? J'élève la main, je le veux faire!

NUMERIUS. — Et moi!

SEXTUS. — Et moi!

LES FABIENS. — Nous tous!

GAIUS. — Pas toi, Marcus. Frère, ne tache pas tes mains; tu seras promu au consulat l'an prochain, et il ne faut pas que la malédiction des dieux poursuive le bras qui mène la destinée de tous.

NUMERIUS. — Il dit vrai. Marcus, tu es exclu, mais choisis.

MARCUS. — Eh bien! tirez vos coutelas; celui dont le fer rencontrera d'abord le mien, celui-là.... — Ah! Sextus, toi! frappe juste. (*A Lucius, qui revient précipitamment.*) Êtes-vous prêts?

LUCIUS. — La porte est libre; le gardien dormait dans sa cellule, nous lui avons jeté sa tunique sur la tête et la poitrine, et l'avons garrotté et lié comme un paquet.

NUMERIUS. — Comment, vous ne l'avez pas frappé?

MARCUS. — Je ne l'ai pas voulu, boucher!

NUMERIUS. — Songe....

MARCUS. — Rien. (*A Sextus.*) Frappe vite et fort, va! (*Sextus entre rapidement dans la maison.*) Vous, montez la garde des morts. (*Courte*

pause. Les groupes immobiles prêtent l'oreille. Marcus, d'une voix sourde :) La nuit est âpre, j'ai le frisson.

NUMERIUS. — La journée a été chaude au sénat; maintenant il fait froid là comme ici.

MARCUS. — Tu le dis. — Vois, quelque chose plane au-dessus de nos têtes et nous environne, toi et moi.

NUMERIUS. — Ce n'est rien, quelque oiseau de la nuit.

MARCUS. — Possible! un rien, ou un oiseau écarté de son nid. — Oh! s'il était là, nous provoquant l'épée à la main! (*Sextus se précipite impétueusement hors de la maison.*)

NUMERIUS. — Est-ce fait?

SEXTUS. — Il vit! Sa couche est dans l'atrium près de l'autel. La lampe brûlait; je me suis élancé, alors j'ai vu l'œil de cet homme fixé sur moi; il m'a saisi au cou, la lampe tomba à terre, l'arme m'échappa.

MARCUS *l'interrompant.* — Ah! lâche abominable! il a vu ton visage, et il vit! Notre père vénéré, notre haute maison seront diffamés à la lueur du soleil qui va paraître! Il a vu les Fabiens meurtriers, et il vit! — Maintenant il mourra, quand il aurait cent vies! Faites place! (*Il s'élance dans la demeure au même moment.*)

SPURIUS *derrière la scène.* — Qui va là? Sicanius?

NUMERIUS *à demi-voix.* — Allez-y et percez le premier qui approche. — Pour vous, retirez-vous. (*A Marcus, qui sort de la maison.*) Il est mort?

MARCUS. — Il cria mon nom et tomba!

SPURIUS *derrière la scène.* — Holà! qu'est-ce qui remue là-bas?

NUMÉRIUS. — Sortons.

(*Il entraîne Marcus. — Les Fabiens s'éloignent de divers côtés.*)

SPURIUS. — Le lieu est désert, mais malgré les ténèbres j'ai vu des ombres descendre et monter les marches; elles ont disparu quand j'ai crié; celui que la voix d'un passant écarte ainsi du chemin, celui-là craint bien les hommes!

LE SERVITEUR *dans la maison.* — Au secours! au secours!

SPURIUS. — Qui appelle? qui crie? Mes cheveux se dressent, on ne voit pas qui gémit.

LE SERVITEUR. — Oh! assistez mon maître!

SPURIUS. — Le cri se répète, c'était un homme; cette maison abrite un malheur. — Dieu, protégez-moi!

(*Il entre rapidement dans la maison, puis en sort en tremblant, et entraînant après lui le serviteur.*)

Le Serviteur *à genoux*. — Au secours! citoyens de Rome!

Spurius. — Paix, si tu ne veux pas finir comme lui. O effroi! malheur à Rome! Silence, vieillard, il y va de ta vie.... Regarde-moi, tu me connais?

Le Serviteur. — O Icilius!

Spurius. — Pas un mot! Nous aussi la mort et la perdition nous cernent... les dépositaires des lois égorgent le citoyen dans le silence de la nuit.... Qui l'a fait, malheureux? parle, qu'as-tu vu?

Le Serviteur. — J'étais assoupi (maudites soient mes paupières fatiguées)... je m'éveillai en sursaut en sentant ma tête enveloppée et mes mains garrottées par des mains de fer, je me roulai à terre et me tordis tant que les liens se dénouèrent; mon anxiété parcourut la demeure, la trouva déserte et mon maître bien-aimé immolé!

Spurius. — Assez. J'étais l'ami du mort, et mon témoignage peut sauver ta vie.

Le Serviteur. — Oh! protége-moi.

Spurius. — Suis mes ordres et garde le silence. Cache-toi dans ma demeure cette nuit; au point du jour, mes serviteurs t'escorteront jusqu'aux champs. Montre cet anneau au gardien.... Quant à ce qui est arrivé ici, comme tu ne connais pas le meurtrier, que tu n'as rien vu, rien entendu, que tu n'as reconnu ni la voix ni la stature, n'est-ce pas? tu peux être sauvé. Si tu tiens à ta vie, prends la fuite et garde le silence.

(*Le serviteur s'éloigne.*)

Spurius *seul*. — Rayon vacillant de la lune, projette ta lueur blafarde sur ce signe que j'ai arraché des mains crispées du cadavre! Ah! je reconnais la meute féroce qui a traqué jusqu'ici un gibier romain! C'est le joyau des Fabiens, ce sont eux qui ont frappé!... Vite, que je le cache dans le pli le plus dérobé; il me faut songer à ma propre sûreté à présent, fermer la porte de la victime et m'éloigner de ce lieu.... Je tiens ton sort, grand consul! prie que ma trouvaille nous sauve l'un et l'autre.

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

GŒTHE,

SA VIE ET SES ŒUVRES.

The Life and Works of Gœthe, by G. H. Lewes. — Londres, 1855.

TROISIÈME ARTICLE[1].

WEIMAR.

1775-1779.

Gœthe arriva le 7 novembre 1775, à l'âge de vingt-six ans, dans la petite ville située sur les bords de l'Ilm, qu'il ne devait plus quitter, et à laquelle il devait donner une célébrité immortelle. Si le duché de Saxe-Weimar occupe un espace insignifiant sur la carte de l'Europe, il a acquis, grâce à Gœthe, une place importante dans l'histoire de l'Allemagne. Pour faire comprendre la vie que Gœthe y mena, la nature des influences qu'il y subit et celle de l'ascendant qu'il y exerça, il est nécessaire de dire quelques mots de Weimar et de sa cour.

Weimar était alors entourée de murailles et protégée par des portes et des herses. Dans son enceinte s'élevaient six à sept cents maisons, habitées par environ sept mille habitants. Les portes en étaient sévèrement gardées, et nul ne pouvait les traverser en charrette ou en voiture sans inscrire son nom sur le registre tenu par la sentinelle. Gœthe lui-même, ministre et favori du duc, n'était pas affranchi de cette ennuyeuse formalité; et le dimanche, pendant le service divin,

[1] Voir les livraisons des 15 et 31 octobre 1861.

une chaîne tendue à travers les rues qui conduisaient à l'église en interceptait le passage aux promeneurs. La nuit, les rues, silencieuses et non éclairées, offraient peu de sécurité au passant attardé, non par la présence des voleurs, mais par le risque constant qu'il courait de se rompre le cou ou de se casser la jambe dans les ornières ou les trous dont elles fourmillaient. Le palais venait d'être incendié au moment de l'arrivée de Gœthe, et le couple ducal habitait le *Fürstenhaus*, situé en face. Au lieu de son délicieux parc actuel, qui fut une création de Gœthe, Weimar possédait alors le *Welsche Garten*, dessiné sur le modèle de Versailles, avec des arbres taillés en différentes figures, des berceaux, des canaux, des ponts et une tour babylonienne spiralée, la *Schnecke*[1], dans laquelle les habitants se réunissaient pour entendre de la musique, boire du punch et manger des gâteaux. Une allée de châtaigniers conduisait de Weimar au palais d'été du Belvédère, et une route richement boisée, la *Webicht*, à celui de Tiefurth, habité par la duchesse douairière Amélie.

A quelques kilomètres de Weimar s'élève la Wartburg, célèbre par les luttes poétiques des *minnesingers* et par le séjour de Luther; à onze kilomètres se trouve Ettersburg, avec son palais, ses bois et son parc; à neuf kilomètres, Berka et son délicieux vallon; un peu plus loin, Iéna, sa charmante vallée, et son université, qui a compté parmi ses professeurs Griesbach, Paulus, Baumgarten, Schelling, Fichte, Hegel, Lode, Hufeland, Oken et Schiller. Après avoir cité encore aux environs de Weimar Ilmenau, Eisenach, les forêts de la Thuringe et la vallée de la Saal, nous aurons justifié, du moins aux yeux des visiteurs de ce charmant pays, les paroles de Gœthe à Eckermann : « J'ai vécu cinquante ans ici, et où n'ai-je pas été? Mais j'ai toujours été heureux de revenir à Weimar. »

Au milieu du dix-huitième siècle, les grandes routes étaient rares en Allemagne; on y voyageait peu et presque exclusivement à cheval. Les bonnes serrures, les portes qui se ferment, les tiroirs qui s'ouvrent facilement, les couteaux passables, les voitures à ressorts, les lits acceptables par des chrétiens étaient inconnus en Thuringe, où les égouts étaient un rêve et un bureau de poste une chimère. L'ameublement des palais eux-mêmes était extrêmement simple. Dans les maisons des riches bourgeois, les chaises et les tables étaient de sapin et couvertes d'un drap vert grossier. Pas de glaces, et des rideaux seulement aux fenêtres du salon de réception, dont les murailles étaient

[1] Littéralement : *l'escargot.*

ornées de portraits de famille et les tables de vases, de tasses, de bergers et de chiens en porcelaine. On dépensait son superflu à boire et à manger. Le gentilhomme de premier ordre se permettait seul la tabatière d'or, et l'élégant se contentait d'une montre d'argent. Les manières étaient rudes et simples; les ouvriers mangeaient à la table de leurs patrons, et la grossièreté du langage, même dans le grand monde, était incroyable.

Il ne faisait pas cher vivre à Weimar alors. Un aperçu du prix des choses explique et justifie la modicité de la pension faite à Schiller par le duc (200 thalers), et celle du traitement que recevait Gœthe comme conseiller de légation (1,200 thalers). La correspondance de Schiller avec Kœrner nous apprend qu'il louait un cheval moyennant 60 centimes par jour; qu'il faisait copier un manuscrit pour 15 centimes la feuille de 16 pages. Son appartement meublé, composé de deux pièces et d'une chambre à coucher, lui coûtait 65 francs 60 centimes par trimestre, et un domestique, qui lui servait en outre de secrétaire, 7 francs 50 centimes par mois. Aussi, marié et père de famille, écrivait-il à son ami : « Je peux vivre admirablement à Iéna avec 800 thalers. »

Le peuple de Weimar, assez malpropre, nonchalant et lourd, mais heureux de peu, honnête et bienveillant, se nourrissait de pain noir et de saucisses : le régime intellectuel à l'avenant. Au-dessus de lui s'élevaient les classes cultivées des employés, des artistes et des professeurs; puis venait la noblesse, vulgaire d'esprit, pauvre, fière et ignorante, jalouse de ses infimes priviléges, et croyant en la cour comme les calvinistes en la grâce.

La cour était en effet le centre et le sommet des ambitions à Weimar. Être noble ou pas noble, telle était la question; être présentable ou non présentable à la cour, là gisait le talent. Avec le *de* vous deveniez quelqu'un; sans la particule magique, fussiez-vous Gœthe, Schiller, vous n'étiez rien. Aussi le démocrate Herder lui-même réclama-t-il son admission au cercle, en s'appuyant sur son titre douteux de noble palatin, et fut-il repoussé. Gœthe dut se soumettre à l'anoblissement, ainsi que Schiller, qui se voyait exclu de la société dont les portes s'ouvraient devant sa femme, titrée, et qui n'accepta cet honneur équivoque qu'en se plaignant amèrement du surcroît de dépenses qui allait en être la suite. La cour lilliputienne de Weimar avait d'ailleurs ses ministres, ses chambellans, ses pages, ses courtisans, son armée de six cents hommes, dont cinquante hussards de cavalerie, et son département de la guerre, composé d'un ministre, d'un secrétaire et d'un commis.

Les nobles, enfermés dans leurs préjugés, étaient pour la plupart stupides, et, comme ils formaient l'élément prédominant à Weimar, l'influence du duc Charles-Auguste, et la présence des hommes remarquables dont il s'entoura, échouèrent dans leur tentative d'y créer un public artistique.

Voyons maintenant quelles étaient alors les principales notabilités de Weimar.

La duchesse douairière Amélie devait au sang de Brunswick, qui coulait dans ses veines, son humeur capricieuse et son amour du plaisir; elle possédait d'ailleurs un esprit assez cultivé pour apprécier les hommes de talent. Nièce de Frédéric le Grand, elle n'avait cependant pas adopté la mode princière du jour, qui consistait à dédaigner la littérature allemande pour ne fixer les yeux que sur la France. Elle avait choisi Wieland pour gouverneur de son fils, et elle en fit son ami.

Schiller, un juge téméraire, il est vrai, et peu éclairé du caractère des femmes, écrivait à Kœrner, après sa première entrevue avec la duchesse : « Elle n'a pas fait ma conquête; je n'aime pas sa physionomie. Son intelligence est extrêmement bornée, rien ne l'intéresse que ce qui affecte les sens : de là un goût véritable ou affecté pour la musique, la peinture et le reste. Elle-même compose; c'est elle qui a mis en musique l'*Erwin et Elmire* de Gœthe. Elle parle peu, mais elle a au moins le mérite de laisser de côté toute roideur cérémonieuse. »

Ce jugement paraît d'une sévérité outrée, lorsqu'on réfléchit qu'il s'applique à une femme dans la société de laquelle se plaisaient les hommes de talent, à une princesse nièce de Frédéric le Grand, qui avait appris le grec avec Wieland, qui lisait Aristophane et traduisait Properce, qui, bonne musicienne et juge passable en matière d'art, discutait politique avec l'abbé Raynal, littérature grecque et italienne avec Villoison, et qui trouvait encore le temps de surveiller l'éducation de ses fils et de gouverner habilement son duché. Toutefois, le côté de frivolité sensuelle accusé par Schiller existait bien réellement chez l'aimable duchesse, ainsi que le dédain touchant la dignité de son rang. Elle vivait parfois à la façon des étudiants au palais du Belvédère, et un jour qu'elle fut surprise par un orage, en revenant de Tiefurt avec des amis, dans une charrette, elle endossa la grande redingote de Wieland et continua sa route.

Ses lettres à la mère de Gœthe, d'une grande cordialité, sont remarquables par l'absence absolue de formalisme. Elle s'excuse, dans l'une d'elles, d'être restée quelque temps sans écrire, non pas manque d'amitié, mais faute de nouvelles; et, pour prouver qu'elle pense à

dame Aja, elle lui envoie une paire de jarretières brodées par elle-même. Ailleurs, elle lui écrit : « Chère dame Aja, je ne saurais facilement exprimer ma joie au reçu de votre lettre, et je ne l'essayerai même pas, car les sentiments vrais sont trop sacrés pour être traduits en noir sur blanc. Vous savez, chère mère, ce que vous êtes pour moi, et vous pouvez croire que votre souvenir m'est infiniment cher. »

A côté de la duchesse Amélie doit se placer sa demoiselle d'honneur, la gaie et malicieuse petite et bonne Gœchhausen, surnommée *Thusnelda* par les intimes. Elle était la grande favorite d'Amélie et de Charles-Auguste, qui se plaisait à guerroyer de paroles avec elle. Ses drôleries animaient la société, et elle entretenait une volumineuse correspondance avec les notabilités et les beaux esprits de l'Allemagne. Elle aimait beaucoup Gœthe, à la mère duquel elle écrivait journellement, mais elle avait un faible pour Charles-Auguste, qui ne cessait de la taquiner.

Wieland est assez connu pour qu'il suffise de le nommer, en ajoutant qu'il avait fondé à Weimar le *Mercure allemand,* et que, demeuré l'ami de la duchesse Amélie, après avoir été le gouverneur du prince Charles-Auguste, il était de toutes les parties de plaisir. Ainsi en était-il d'Einsiedel qui, d'abord page, devint chambellan de la duchesse douairière en 1776. Épicurien jovial et sans souci, Einsiedel était connu partout sous le nom de l'*ami,* grâce à son excellente nature et à son excentricité. Il alimentait les cancans par ses extravagances, et, quelque peu poëte et musicien, auteur et inventeur de divertissements, son nom se trouve inscrit à chaque page des chroniques de Weimar.

Einsiedel devint l'amant, sinon secrètement l'époux de Corona Schrœter, la cantatrice de la cour. Gœthe avait connu cette femme accomplie, cette admirable créature, à Leipzig, et ce fut lui qui la décida à venir à Weimar. Elle faisait les délices des représentations théâtrales de la cour, et ce fut elle qui créa le rôle d'Iphigénie. Corona peignait, chantait, jouait et déclamait avec une élégance particulière. Charles-Auguste la trouvait belle, mais froide comme un marbre, et Gœthe en disait :

> A votre grande surprise, vous trouverez rassemblés en elle
> Les traits d'un idéal qui n'apparaît qu'à l'artiste.

Autour de la duchesse Amélie se groupaient encore : Seckendorf, un chambellan poëte et musicien qui traduisit *Werther* en français, un an après l'arrivée de Gœthe; Bode, le traducteur de Cervantes et de Smollett; Bertuch, le trésorier, et Musœus, le compilateur des Contes

populaires, — un adorateur du jardinage, qui dota Weimar de son agréable jardin de repos (*Erholung*), où il se rendait chaque jour en traversant les rues paisibles, une tasse de café dans une main et ses outils de jardinier dans l'autre.

La duchesse régnante, Louise, était une de ces rares organisations qui savent témoigner d'un noble caractère à travers les circonstances les plus critiques, aussi bien qu'au milieu des menus détails de la vie ordinaire. Elle était froide, rigide observatrice de l'étiquette, et, dans ses premières années de mariage, elle se montra quelque peu querelleuse à l'égard de son mari, qu'elle aima d'ailleurs d'une sincère affection toute sa vie, malgré les rudes épreuves auxquelles il la soumit.

Charles-Auguste était en réalité un caractère fort mélangé de bonnes et de mauvaises qualités. Il sut attirer à Weimar les hommes les plus remarquables de son temps, et, ce qui était plus difficile, il parvint à les y conserver. Avec des ressources infimes, il fut le prince qui obtint en Allemagne les plus grands résultats. D'une activité incessante, il avait l'œil sur tous les points de ses États, et il s'efforça constamment d'améliorer le sort de ses sujets. Charles-Auguste avait, comme Gœthe, les goûts simples et le tempérament ardent, robuste, sensuel et porté au plaisir; mais il manquait du tact, de la tendresse, et de ce je ne sais quoi qui rendaient son ami si cher aux femmes. Il était spirituel, mais ses bons mots étaient de ceux qui ne peuvent se répéter. Il s'était à grand'peine formé une *bibliotheca erotica;* lorsque Schiller écrivit *Jeanne d'Arc,* il engagea pourtant sa maîtresse, madame de Heygendorf, à refuser le rôle de la pucelle d'Orléans, dans la pensée que Schiller allait simplement traduire pour la scène le poëme de Voltaire. Charles-Auguste était brusque et impérieux. Il se trouvait à son aise lorsqu'il tenait garnison avec des soldats prussiens; mais il se sentait fort gêné dans les cours étrangères et souvent même à la sienne. « De son côté, écrivait Gœthe à madame de Stein en 1784, notre bon duc s'ennuie terriblement à la cour de Brunswick; les allures guindées de la cour le gênent infiniment; il faut qu'il renonce à sa chère pipe, et une fée ne pourrait lui rendre un service plus agréable qu'en changeant ce palais en une cabane de charbonnier (*sic*) ». Avec Gœthe il aimait, en tête-à-tête, à discuter philosophie. Il se mêlait volontiers au peuple. A Ilmenau, il descendit dans les mines avec l'auteur de *Werther,* et tous les deux, en costume de mineur, y passèrent la nuit à danser avec des paysannes. Charles-Auguste, qui courait à cheval le pays, à travers rochers et torrents, au risque de se casser le cou, qui taquinait les demoiselles d'honneur au point de révolter sa femme,

qui errait seul avec les chiens ou en tête-à-tête avec un joyeux compagnon, qui ne dédaignait pas les vins de bon cru et courtisait les jolies femmes sans s'inquiéter de leur position sociale, Charles-Auguste affligea et offensa souvent ses amis par ses défauts, par son entêtement et sa brusquerie, mais il ne se les aliéna jamais. Il possédait une intelligence active, et il jugeait sainement et solidement les hommes et les choses. Un jour que la nomination de Fichte au professorat d'Iéna était en discussion, un adversaire remit au duc un livre du philosophe comme preuve suffisante de l'indignité d'un tel professeur. Charles-Auguste le lut — et nomma Fichte. De huit ans plus jeune que Gœthe, il s'attacha à lui comme à un frère, et si quelques nuages, quelques altercations, quelques mécontentements s'élevèrent parfois entre eux, cinquante années de services et de dévouement mutuels témoignent que la sincérité de leur affection n'en fut jamais altérée.

Madame de Stein, dont nous aurons à parler encore, tient une place éminente parmi les notabilités qui distinguaient Weimar à cette époque. Elle était dame d'honneur de la duchesse Amélie, et elle fut pendant des années l'idole de Gœthe. Après elle, il nous faut mentionner la comtesse de Werther, la passion de Charles-Auguste et l'original de la charmante comtesse de *Wilhelm Meister*. Nous fermerons la liste par le major de Knebel, traducteur de Lucrèce et de Properce, un honnête, rigide et satirique républicain, l'ami intime de Charles-Auguste, que Herder avait surnommé « Timon le philanthrope ». Quant à Herder lui-même, il n'arriva à Weimar qu'après Gœthe, et il y fut attiré par lui, car son étrange amertume et son amour du sarcasme n'altérèrent jamais en rien l'admiration et l'attachement que lui avait voués l'étudiant de Strasbourg. Une des lettres inédites de Gœthe à la duchesse Amélie renferme un chaleureux appel en faveur de Herder, qui ployait sous la charge d'une nombreuse famille. Le duc avait promis de se charger du sort d'un de ses enfants, et Gœthe avait demandé à la duchesse d'en faire autant pour un autre. Sa réponse n'arrivant pas ou se faisant attendre, il lui écrivit de nouveau avec plus d'instance et en ajoutant que, si elle ne s'exécutait pas, lui, Gœthe, se chargerait de l'enfant. Et cela, au moment même où Herder se montrait le plus amer au sujet de son jeune mais célèbre ami. Merck s'est écrié avec justice en parlant de Gœthe : « Qui donc peut résister au désintéressement de l'homme? »

Tel était le cercle au milieu duquel arriva le poëte dans toute la splendeur de la jeunesse, de la beauté et de la renommée. Il y entra en conquérant et y soumit tous les cœurs. La duchesse Amélie elle-

même, furieuse du ridicule qu'il avait déversé sur son favori Wieland[1], ne put résister au charme de sa présence. Ses talents, ses manières excentriques la fascinèrent. Parfois il l'émerveillait par ses paradoxes, et un moment après, s'élançant de son siége, il se mettait à valser autour de sa chambre avec des postures qui la faisaient rire aux larmes. Dès leur première entrevue, Wieland fut acquis à Gœthe. « J'ai senti au premier aspect », écrivait-il à Jacobi, non sans se laisser aller aux formes emphatiques du temps, « qu'il était tout à fait l'homme selon mon cœur! Je fus pris d'affection pour cet admirable jeune homme assis à table auprès de moi. Tout ce que je puis dire, c'est que depuis cette matinée mon âme est imbue de Gœthe comme une goutte de rosée l'est du soleil levant.... » Les hommes admirèrent, mais les femmes adorèrent Gœthe. Il leur apparut comme l'idéal du poëte, dans son costume de *Werther,* que le duc adopta lui-même immédiatement. Aussi tous, — à l'exception de Wieland, — se mirent-ils à porter l'habit bleu à boutons dorés, les bottes à retroussis, la culotte de peau, la poudre et la queue.

Pour apprécier l'influence de Gœthe sur les dames de Weimar, il est utile de rappeler qu'en ce temps de galanterie universelle, la facilité des mœurs allemandes ne différait guère de l'audacieuse licence française qu'en ce qu'elle s'appuyait sur la sentimentalité. Si le cœur d'une marquise française se rendait à table au milieu d'un souper étincelant de champagne et de bons mots, celui d'une comtesse allemande battait la chamade devant un mélancolique clair de lune et une pièce de vers. L'esprit et l'audace séduisaient l'une, quand l'autre capitulait sous une batterie de sonnets et une menace de suicide. Le mariage n'était alors en général, comme le disait cyniquement Sophie Arnoult, que « le sacrement de l'adultère », et le pauvre, le simple, le chaste Schiller lui-même admirait *les Liaisons dangereuses* et ne voyait pas pourquoi les femmes ne liraient pas le roman de Laclos. Et pourtant les mœurs des dames de Weimar le stupéfièrent. « Il n'y en a pas une, écrivait-il à Kœrner, qui n'ait point une liaison. Toutes sont coquettes.... Rien de plus facile que d'entamer une affaire de cœur, mais, à coup sûr, elle ne durera pas longtemps. »

Gœthe commença par s'abandonner complétement aux excitations de sa vie nouvelle; il s'adonna aux plaisirs, il fut de toutes les réunions, de toutes les parties de campagne, en été, en hiver. Ce fut lui qui importa et mit à la mode à Weimar l'art de patiner. Charles-Auguste

[1] Dans la pièce comique : *Dieux, Héros et Wieland.*

était le fidèle compagnon de ses folies et de ses dissipations. Toute cérémonie avait été bannie entre eux. Ils dînaient ensemble, ils couchaient dans la même chambre et ils se tutoyaient. Le monde grave et respectable de Weimar ne tarda pas à se montrer scandalisé de la conduite des deux amis et de celle de quelques-uns de leurs compagnons qui buvaient le vin dans des crânes et qui, dans la vie ordinaire, ô scandale! respectaient assez peu le tien et le mien pour emprunter des cravates et des habits qu'ils ne rendaient jamais. Ils n'avaient à la bouche que le mot favori du jour : *infini!* Aussi faisaient-ils consister le génie à manger des saucisses infinies et à boire et aimer infiniment.

Après deux mois passés à danser au bal masqué, à patiner, à chasser, à boire et à jouer aux dés, Gœthe se sentit fatigué de cette vie folle et alla se reposer à Waldeck. Il fut promptement rappelé à Weimar par le duc, qui lui donna d'abord entrée au conseil privé et qui, en juin 1776, le nomma conseiller intime de légation aux appointements de douze cents thalers. Cette nomination mit en émoi tout Weimar. N'était-il pas outrageant de voir ainsi élever au-dessus des plus nobles et des plus dignes serviteurs du duc ce bourgeois de Francfort, ce poëte qui n'avait pas la moindre particule devant son nom, qui ne connaissait rien aux affaires et dont la vie était scandaleuse! Ces murmures se produisirent sous la forme d'une protestation, et Charles-Auguste y répondit en ces termes ajoutés de sa main sur le protocole des actes de son ministère : « Les gens éclairés me félicitent de posséder un tel homme. Son génie et son talent sont connus. Charger un homme de cette trempe d'autres fonctions que celles qui lui permettront d'utiliser ses facultés extraordinaires serait en mésuser. Quant à l'observation que des individus de mérite peuvent se croire injustement primés par lui, je réponds d'abord que parmi mes serviteurs nul, à ma connaissance, n'a droit à prétendre à un égal degré de faveur; et j'ajoute que je ne consentirai jamais à prendre la durée des services ou le tour de rôle comme règle dans le choix d'une personne appelée par ses fonctions à entrer en relations aussi immédiates avec moi, et dont les actes importent tant au bonheur de mon peuple. En pareil cas, je ne consulterai toujours que le degré de confiance que m'inspirera l'élu de mon choix. L'opinion publique, qui peut-être critique l'entrée du docteur Gœthe dans mon conseil sans qu'il ait passé par les grades antérieurs de bailli, professeur, conseiller de chambre ou conseiller d'État, n'affecte en rien mon jugement. Le monde base ses opinions sur les préjugés; quant à moi, je veille et j'agis, comme le doit tout homme qui veut accomplir son devoir, non pour faire du bruit ni pour obtenir les applaudisse-

ments de la foule, mais pour justifier ma conduite devant Dieu et ma conscience. »

Les murmures s'éteignirent devant la résolution du duc, mais le scandale causé par la vie un peu dissipée de Gœthe avait dépassé Weimar pour arriver, grossi par la distance, jusqu'aux oreilles de ses amis les plus éloignés. Un mois avant sa nomination, Klopstock lui écrivait :

« Hambourg, 8 mai 1776.

» Voici une preuve de mon amitié, très-cher Gœthe! Il me pèse quelque peu de la donner, je l'avoue, mais il faut que ce soit. N'allez pas croire que j'invoquerai tout d'abord des témoignages, car si je n'étais sûr de mon fait, je ne parlerais pas. N'allez pas vous imaginer non plus que je veuille vous prêcher à propos de vos faits et gestes, ni que je vous juge sévèrement parce que vos vues diffèrent des miennes. Mais en laissant de côté nos vues respectives, quelle sera l'inévitable conséquence de votre conduite actuelle si vous y persistez? S'il continue de boire, comme il le fait, jusqu'à l'ivresse, au lieu de fortifier sa constitution, comme il le prétend, le duc la ruinera et ne vivra pas longtemps. De robustes jeunes gens, — et le duc ne l'est pas, — se sont ainsi tués prématurément. Jusqu'ici les Allemands se sont plaints avec raison du mépris de leurs princes pour les écrivains. Aujourd'hui, ils font avec joie une exception en faveur du duc. Mais quelle justification ne fournirez-vous pas aux autres princes en gardant vos allures actuelles! Et s'il arrivait ce qui, je le sens, doit arriver, peut-être la duchesse maîtrisera-t-elle sa peine, car elle a une virile intelligence. Mais cette douleur deviendra un chagrin, et celui-là pourra-t-elle le maîtriser aussi? La douleur de Louise, Gœthe!... Non, n'allez pas vous vanter de l'aimer autant que moi! — J'ajoute un mot encore sur Stolberg. Il se rend à Weimar par amitié pour le duc. Il doit donc vivre en bonne intelligence avec lui; mais comment? A sa façon? Non! Il partira si cela ne change point. Et où ira-t-il alors? Ni à Copenhague ni à Weimar. Je vais écrire à Stolberg; que dois-je lui écrire? Vous pouvez, si vous le voulez, communiquer ma lettre au duc. Je n'y ai, quant à moi, aucune objection. Au contraire; car il n'en est certainement pas arrivé au point de fermer l'oreille à l'honnête parole d'un ami. »

Gœthe lui répondit le 21 mai, c'est-à-dire quinze jours après :

« A l'avenir, cher Klopstock, épargnez-vous de pareilles lettres! Elles

n'amènent aucun bien et elles ne servent qu'à nous causer du mauvais sang. Vous devez sentir vous-même que je n'ai nulle réponse à vous faire. Il me faudrait, comme un écolier, débuter par un *pater, peccavi* ou m'excuser par des sophismes, ou bien me défendre comme un honnête garçon, et peut-être un mélange de tout cela exprimerait-il la vérité. Mais à quoi bon? Ainsi donc, plus un mot entre nous sur ce sujet. Croyez-moi, il ne me resterait pas une minute s'il me fallait répondre à de pareilles mercuriales. — Le duc s'est affligé un instant que celle-ci me fût venue de Klopstock. Il vous aime et vous respecte, et que j'en fais autant, vous le savez, vous le sentez. Adieu. Stolberg peut venir malgré tout. Nous ne sommes pas pires, et, avec l'aide de Dieu, nous sommes meilleurs que lorsqu'il nous a vus. »

A quoi Klopstock répliqua avec indignation :

« Vous avez aussi mal interprété un témoignage de mon amitié que ce témoignage est grand, d'autant plus grand que je répugne à me mêler, sans y être invité, des affaires d'autrui. Mais comme vous classez la lettre qui renferme ce témoignage de mon attachement au rang de *toutes* les épîtres et que vous la mêlez avec *toutes* les mercuriales du même genre, — car vos expressions vont jusque-là, — je vous déclare, par la présente, indigne de ce témoignage d'attachement que je vous ai donné. Stolberg, s'il m'écoute, ou plutôt s'il obéit à sa conscience, n'ira pas à Weimar. »

Il est certain que l'auteur de *Gœtz* n'avait pas la tenue d'un conseiller d'État ou d'un ministre, et que le duc et lui-même se trompèrent étrangement dans cette circonstance en affublant le poëte de pareilles fonctions. Gœthe, heureusement, n'oubliait pas sa vraie nature sous ces titres d'emprunt. « Quelque temps après qu'il eut publié *Werther*, raconte le vieux Gleim, j'arrivai à Weimar avec le désir de le connaître. Je fus invité pour le soir en société chez la duchesse Amélie, où l'on me dit que Gœthe devait venir aussi. J'avais apporté avec moi le dernier *Almanach des Muses*, de Gœttingue, comme nouveauté littéraire, et j'en lus quelques fragments à la société. Pendant que je lisais, était entré, pour prendre place au milieu des auditeurs, un jeune homme botté et éperonné, vêtu d'une veste de chasse de couleur verte négligemment boutonnée. Je fis peu d'attention à son arrivée. Il s'assit en face de moi et m'écouta très-attentivement. Sauf une paire de brillants yeux noirs italiens, je ne vis pas ce qui aurait pu me frapper en lui

particulièrement. Mais il était écrit que j'apprendrais bientôt à mieux le connaître. Pendant un court intervalle, dont profitèrent quelques dames et messieurs pour discuter le mérite des pièces que je venais de lire, louer les unes et critiquer les autres, le jeune et élégant chasseur (je le crus tel) se leva, et, me saluant de l'air le plus aimable et le plus gracieux, offrit de me relever dans ma lecture lorsque je serais fatigué. Je ne pus faire moins que d'accepter une proposition aussi polie, et je lui tendis immédiatement le volume. Mais, ô Apollon et vous les neuf Muses! — sans oublier les trois Grâces, — qu'allais-je enfin entendre? D'abord, il est vrai, les choses allèrent assez paisiblement :

Les zéphirs regardaient,
Les ruisseaux murmuraient,
Et le soleil
Rayonnait avec délices.

» Il débita d'ailleurs les contributions un peu plus solides et substantielles de Voss, de Stolberg et de Bürger, de manière à ne donner à personne le droit de se plaindre. Mais tout à coup, le démon du caprice parut s'être emparé de la tête du jeune lecteur, et je crus voir devant mes yeux le *Chasseur sauvage*[1] en personne. Il se mit à lire des pièces qui n'étaient pas du tout dans l'Almanach; il éclata sur tous les modes et dans tous les dialectes possibles; hexamètres, iambes, vers irréguliers se répandirent à profusion, l'un après l'autre ou mêlés dans la plus étrange variété.

» Quelles bizarres et fantasques idées il combina ce soir-là! Et au milieu de ce pêle-mêle surgissaient isolées et fugitives de nobles et magnifiques pensées dont les auteurs auxquels il les attribuait auraient remercié Dieu à genoux, si elles étaient tombées sur leurs bureaux. Aussitôt que la plaisanterie fut découverte, une gaieté universelle se répandit dans le salon. Gœthe donna la réplique à chacun des assistants. Mon *Mécénat*, que j'avais toujours regardé comme un devoir à remplir à l'égard des jeunes savants, poëtes et artistes, eut son tour. Si d'une part il m'en loua hautement, il n'oublia pas d'insinuer d'autre part, non sans malice, que je me fourvoyais parfois quant aux individus auxquels j'accordais mon patronage. Et c'est pourquoi, dans une petite fable improvisée en vers irréguliers, il me compara très-spirituellement à une poule d'Inde, bonne et des plus endurantes, qui couve avec patience bon nombre d'œufs à elle et à autrui, mais à laquelle il

[1] Héros d'une légende populaire en Allemagne.

arrive parfois qu'on substitue un œuf de plâtre à un œuf véritable sans qu'elle songe à s'en offenser.

» Ce ne peut être que Gœthe ou le diable! criai-je à Wieland, assis en face de moi. — Tous les deux, répliqua celui-ci. Il a de nouveau le diable au corps aujourd'hui, et alors il est comme un poulain ivre de jeunesse, qui frappe par devant et par derrière, et que l'on fait bien de ne pas approcher de trop près. »

Il est juste de constater que, dès son entrée dans la carrière politique, Gœthe se prit à atténuer l'extravagance de ses allures et s'efforça, sans renoncer à ses plaisirs, d'adopter une tenue plus en harmonie avec ses nouvelles fonctions. Un mois à peine après sa nomination, Wieland pouvait écrire non sans motif : « Il est vrai que pendant les premiers mois de son séjour ici Gœthe a scandalisé beaucoup de monde, — jamais moi, — et donné prise sur lui au *diabolus*. Mais depuis longtemps et dès qu'il eut résolu de se vouer aux affaires du duc, il s'est conduit avec une irréprochable σωφροσύνη et toute la prudence humaine convenable. » Et plus loin : « Avec toute sa sauvagerie réelle et apparente, Gœthe a dans son petit doigt plus de conduite et de savoir-faire que tous les parasites de cour, tous les Boniface serviles et tous les tisseurs de toiles d'araignée politiques n'en ont ensemble dans leur corps et leur âme. »

La position acceptée par Gœthe à Weimar a été traitée d'esclavage de cour et l'a fait accuser lui-même de servilité. Pour admettre de tels propos, il a fallu méconnaître étrangement la fière nature de l'écrivain. « Ils m'appellent, disait-il à Eckermann, le serviteur d'un prince, l'esclave d'un prince, comme si ces mots avaient le moindre sens! Est-ce que je sers un tyran, un despote? Celui que je sers assouvit-il ses plaisirs aux dépens de son peuple? De tels princes et de telles époques sont, Dieu merci! loin de nous. Depuis plus d'un demi-siècle, j'ai entretenu les relations les plus intimes avec le grand-duc, et depuis plus d'un demi-siècle, j'ai lutté et travaillé avec lui; mais je mentirais si je disais pouvoir désigner un seul jour durant lequel les pensées du duc n'aient pas été appliquées à la recherche et à la réalisation de quelque mesure utile pour le pays, de quelque projet propre à améliorer la condition de chacun de ses sujets. Quant à lui personnellement, que lui a valu la principauté, si ce n'est un fardeau et une tâche? Son habitation, sa toilette, sa table sont-elles plus somptueuses que celles d'un simple citoyen aisé? Parcourez nos cités maritimes, et vous y trouverez l'office et le cellier des premiers négociants mieux approvisionnés que les siens. Si donc je suis l'esclave d'un prince, je

me console au moins de ne l'être que de celui qui lui-même est l'esclave du bien général [1]. »

La baronne de Stein, dame d'honneur et femme du grand écuyer, descendait d'une famille écossaise du nom d'Irving et se trouvait être la belle-sœur de ce baron Imhoff qui vendit sa première femme à Warren Hastings. Mère de sept enfants, elle avait atteint l'âge de trente-trois ans lorsque Gœthe la connut. Elle chantait, jouait, dessinait et causait bien; elle savait apprécier la poésie et elle maniait le sentiment avec le tact délicat d'une femme du monde. Elle avait fait plus d'une lecture sérieuse; c'était, en un mot, une personne d'un grand attrait. Schiller, qui ne la connut que plus tard, écrivait d'elle à son ami Kœrner :

« C'est réellement une naturelle et intéressante personne, et je comprends parfaitement ce qui a pu lui attacher Gœthe tout entier. Elle n'a jamais dû être belle, mais sa physionomie possède une douce gravité et une franchise toute particulière. Sa nature recèle une saine intelligence, du sentiment et de la sincérité. Elle possède peut-être plus de mille lettres de Gœthe, et jusqu'à ce jour il lui a écrit d'Italie toutes les semaines. On affirme ici que leurs relations sont pures et irréprochables. »

Ce fut à Pyrmont que Gœthe vit pour la première fois son portrait, et la description que lui en fit Zimmermann l'empêcha trois nuits de dormir. En informant madame de Stein de ce détail flatteur, Zimmermann ajoutait : « Il ira certainement vous voir à Weimar. » Gœthe écrivit sous son portrait : « Ce serait un délicieux spectacle de voir comment le monde se reflète dans cette âme. Elle le voit tel qu'il est, et cependant à travers le milieu de l'amour. Aussi la douceur est-elle son expression dominante. »

L'état de la société et de l'opinion à Weimar préserva de tout blâme la liaison de Gœthe avec madame de Stein. Elle y excita même une sympathie réelle, car M. de Stein était fort rare au domicile conjugal, et nul lien réel ou prétendu d'affection n'existait entre les deux époux. On voyait d'ailleurs dans Gœthe un amant qui recevait tout juste assez d'encouragement pour se tenir en haleine, et il y a tout motif de croire que son ardeur, si elle devint parfois trop pressante, n'eut jamais lieu de s'épuiser dans la possession.

De la correspondance des deux amants il ne reste que les lettres de

[1] Gœthe avait, comme le grand-duc lui-même, dépassé la maturité de l'âge quand il s'exprimait ainsi, et leurs rapports s'étaient beaucoup modifiés. Ils avaient tous les deux jeté leurs gourmes de jeunesse.

Gœthe, madame de Stein ayant eu la fâcheuse précaution de lui redemander les siennes et de les brûler. Celles de Gœthe se suivent presque quotidiennement. Les premières se distinguent par des alternatives de passion et de réserve; parfois le *tu* lui échappe, et le lendemain ou bien même dans la phrase suivante, le *vous* exigé reparaît. En janvier 1776, nous lisons déjà : « Adieu, ange! Je ne deviendrai jamais plus prudent, et j'en remercie Dieu. Adieu! et pourtant il me peine de t'aimer autant, — et précisément toi! » Et quelques jours après, en réponse à des plaintes dont l'objet est inconnu, Gœthe écrivait à madame de Stein :

« Pourquoi faut-il que je te tourmente, ô la plus chère des créatures! Pourquoi m'abuser et t'affliger, et toujours ainsi! — Nous ne pouvons rien être, et pourtant nous sommes trop l'un pour l'autre. Crois-moi, si je te parlais clair comme le jour, tu verrais que nous sommes unis sur toute chose. Mais comme je ne vois les choses que dans leur réalité immédiate, cela me rend fou. Bonne nuit, ange, et bonjour. Je ne veux plus te revoir... seulement... tu sais tout.... J'ai... mon cœur est.... Tout ce que je pourrais dire ne serait que bête. A l'avenir, je te verrai comme on contemple les étoiles. »

Le 24 mai 1776, une lettre passionnée témoigne que Gœthe avait reçu quelque algarade à propos des apparences à garder vis-à-vis du monde :

« Ainsi, les relations les plus pures, les plus belles, les plus vraies que, hors mon affection fraternelle, j'aie jamais eues avec aucune femme, il me faut donc aussi les voir troublées! — Je m'y attendais, mais j'en ai souffert infiniment pour le passé, pour l'avenir. Je ne vous verrai plus; votre présence m'attristerait. Si je ne dois pas vivre avec vous, votre amour ne me servirait pas plus que l'affection des absents dont je suis si riche. La *présence* au moment de la passion décide tout, soulage et fortifie tout; l'absent arrive avec sa pompe quand l'incendie est éteint, — et tout cela par égard pour le monde! Le monde, qui ne peut m'être rien, ne te permet pas non plus de m'être quelque chose. — Vous ne savez pas ce que vous faites. La main de celui qui, dans la solitude, n'entend pas la voix de l'amour pèse durement là où elle repose. Adieu, la meilleure des femmes! »

Voici enfin un curieux passage d'une des lettres de Gœthe (9 *juillet*) : « J'étais hier soir au lit à moitié endormi. Philippe (son domestique) m'apporta une lettre; à demi assoupi, je lis que Lili est mariée! Je me retourne et me rendors. — Comme j'adore le destin d'en agir ainsi avec moi au bon moment! — Cher ange, bonne nuit! »

Cette correspondance incessante, et qui témoigne d'un constant amour et d'une préoccupation quotidienne, devient cependant peu à peu moins ardente, et le *tu* finit même par y disparaître entièrement. Elle renferme, à la vérité, un grand nombre de détails sur le boire et le manger, mais Charlotte coupant ses tartines de beurre explique l'auteur de *Werther* parlant d'asperges ou réclamant avec éloquence de son adorée l'envoi d'une saucisse.

Un jour que le duc le pressait vivement de se fixer à Weimar, Gœthe, encore indécis, et qui habitait alors la *Jägerhaus* (pavillon de chasse) dans l'allée du Belvédère, se retrancha derrière quelques excuses. Il allégua entre autres le manque d'un paisible morceau de terre où il pût se livrer à ses goûts de jardinage. « L'habitation de Bertuch, par exemple, dit-il, est très-confortable, et si j'avais seulement un bout de terrain comme celui-là! » Aussitôt le duc alla trouver Bertuch, et sans périphrase : « Il me faut, dit-il, votre jardin. — Mais Votre Altesse.... — Pas de mais, répliqua le prince, je ne puis en admettre. Gœthe le désire, et si nous ne le lui donnons pas, il partira. C'est le seul moyen de le conserver ici. » Charles-Auguste donna donc en échange à Bertuch une maison et des terrains plus considérables, et, quelques jours après, Gœthe reçut en cadeau le pavillon du parc, qui devint sa demeure favorite. Ce pavillon est, en effet, situé d'une manière charmante. L'Ilm traverse la prairie qui lui fait face, et des arbres touffus et épais lui cachent la ville, dont il n'est qu'à deux pas. La solitude y est absolue, et elle n'y est troublée accidentellement que par l'horloge de l'église, la musique des régiments ou le cri des paons répandus dans le parc. Gœthe l'habita sept ans, été comme hiver, et lorsqu'en 1782 le duc lui offrit une maison dans la *Frauenplan*, il garda son pavillon pour en faire sa retraite bien-aimée. C'est là qu'il étudia le développement des plantes et qu'il se livra aux expériences et aux observations qui lui ont valu, par de grands aperçus, un ascendant incontestable sur les développements de la science physiologique. C'est là que, poëte, il fuyait la cour, et qu'amant, il vivait heureux de son amour. C'est là que le duc venait souvent le trouver, et s'oubliant à discuter avec lui fort avant dans la nuit, et s'endormant sur le sofa au lieu de retourner chez lui. C'est là enfin que Charles-Auguste et Louise de Weimar, arrivant sans façon lui demander à dîner, partageaient son modeste ordinaire, consistant parfois en une soupe à la bière et un peu de viande froide.

Gœthe, en effet, depuis son entrée aux affaires, et tout en restant l'ami du duc, était devenu pour lui un conseiller indispensable. Il le

décida à appeler Herder à Weimar et à le nommer chapelain de la cour. Il l'incita à s'occuper de l'amélioration du sort de son peuple, et parmi les plans qu'il lui soumit à cet effet, on doit mettre en première ligne l'ouverture des mines d'Ilmenau. Gœthe menait d'ailleurs de front les affaires sérieuses et les plaisirs, et ce fut lui qui provoqua les spectacles privés à la cour de Weimar, dont le théâtre avait brûlé en 1774. Il était alors de mode de jouer la comédie de société, et Berlin, Dresde, Francfort, Augsbourg, Nuremberg possédaient de célèbres troupes d'amateurs. Grâce à Gœthe, celle de la cour de Weimar surpassa toutes les autres. Son théâtre eut ses poëtes, ses compositeurs, ses décorateurs et ses costumiers. Ses auteurs s'appelaient : Charles-Auguste et Constantin de Weimar, Bode, Knebel, Einsiedel, Musæus, Seckendorf, Bertuch et Gœthe; ses actrices : la duchesse Amélie, Corona Schrœter, Amélie Kotzebue et mademoiselle Gœchhausen. Cette curieuse troupe ambulante se transportait de Weimar dans tous les palais environnants, à Ettersburg, à Tiefurth, au Belvédère et même à Iéna, à Dornburg, à Ilmenau, et lorsque le temps le permettait, elle donnait ses représentations en plein air. C'est ainsi que les *Bohémiens,* opéra d'Einsiedel, et quelques scènes de *Gœtz de Berlichingen* furent joués dans la forêt d'Ettersburg.

Les représentations étaient variées; elles se composaient alternativement de comédies françaises, d'œuvres d'art sérieuses, de parades, de charades et même d'ombres chinoises jouées derrière un grand rideau blanc. Dans les *Complices* de Gœthe, les rôles furent ainsi distribués :

Alceste.	Gœthe.
Sœller.	Bertuch.
L'hôte.	Musæus.
Sophie.	Corona Schrœter.

Ce fut pour les beaux yeux d'Amélie Kotzebue que Gœthe composa en trois soirées sa délicieuse pièce *le Frère et la Sœur,* dans laquelle il se chargea du personnage de Guillaume; Amélie Kotzebue, de celui de Marianne, et son frère, de celui du facteur. L'*Iphigénie* de Gœthe, alors en prose, fut ainsi représentée :

Oreste.	Gœthe.
Pylade.	Prince Constantin.
Thoas.	Knebel.
Arcas.	Seidler.
Iphigénie.	C. Schrœter.

« Je n'oublierai jamais, s'écrie le Dr Hufeland, l'impression produite dans Oreste par Gœthe en costume grec; on l'eût pris pour Apollon. Une pareille alliance de la beauté physique et intellectuelle ne s'était encore vue chez aucun homme. » C'est au milieu de ces divertissements dramatiques que Gœthe conçut et écrivit en partie son *Wilhelm Meister*.

L'année 1777 trouva Gœthe tranquillement établi dans son pavillon, et s'occupant de dessin, de poésie, de botanique et de son amour pour madame de Stein. A chaque page de sa correspondance avec elle, on peut lire la paisible influence qu'elle exerçait sur lui. Tantôt elle le ramenait à ses pieds par des démonstrations de tendresse, lorsqu'il semblait disposé à secouer le joug; tantôt elle le repoussait et l'exaspérait par de subits accès de froideur. « Oui, mon trésor, lui écrivait-il, je vous crois lorsque vous me dites que l'absence augmente votre amour pour moi; car lorsque je ne suis pas là, vous aimez l'idée que vous vous êtes formée de moi; quand j'y suis, ma folie et mon extravagance viennent souvent gâter cet idéal. Quant à moi, je vous aime mieux présente qu'absente : d'où je pourrais penser que mon amour est plus réel que le vôtre. » En fait, et malgré sa popularité et son génie, Gœthe n'était encore parvenu qu'à émouvoir, mais non à subjuguer le cœur de madame de Stein. Aussi le désir de vaincre lui inspira-t-il l'ambition de produire une œuvre capable de le rendre digne de son amour, et ce fut cette pensée qui le confina dans la solitude où vint le surprendre, au mois de juin 1777, la nouvelle de la mort de sa sœur bien-aimée Cornelia.

Ce fut à cette époque que Gœthe se chargea de l'entretien de Pierre Imbaumgarten, un petit paysan suisse que la mort de son protecteur, le baron de Lindau, rendait une seconde fois orphelin. A son retour à Weimar, après une excursion faite avec le duc dans les montagnes d'Ilmenau, Gœthe y trouva une de ces nombreuses lettres que *Werther* lui attirait, et dans lesquelles de spleenétiques jeunes gens réclamaient sa sympathie et ses consolations. Ces appels, empreints d'une sentimentalité maladive, étaient antipathiques à la nature saine et calme de Gœthe, ils le rendirent honteux de *Werther* et impitoyable pour ce qu'on appelait alors le *wertherisme*. Cependant, touché de la situation d'esprit que lui dévoilait l'épître du jeune Pfenning, il profita d'un séjour qu'il eut à faire aux mines d'Ilmenau pour aller, au mois de novembre 1777, voir à Wernigerode ce malheureux misanthrope et l'engager à chercher la guérison de sa mélancolie dans la contemplation de la nature et dans le travail.

« La situation de ce jeune homme, dit Gœthe, m'était devenue de plus en plus claire; car il n'avait jamais connu le monde qui l'environnait, s'était en revanche très-développé par la lecture, avait concentré toute sa force et tous ses penchants vers le dedans, et de la sorte, comme il ne trouvait pas dans le fonds de sa vie un talent productif, il s'était presque tout à fait anéanti; la distraction de l'entretien et les consolations que la connaissance des langues vivantes met si admirablement à notre usage paraissaient absolument perdues pour lui.

» Comme j'avais heureusement éprouvé sur moi-même qu'en pareil cas un appel rapide et plein de confiance à la nature et sa diversité infinie offrait toujours le meilleur remède, j'osai essayer d'en faire l'application également ici, et c'est dans ce sens que je lui répondis.... »

Gœthe ne s'en tint pas là; la situation de Pfenning l'attirait et sollicitait son cœur à agir. Un jour donc, en plein hiver, il se présenta à Pfenning sous le nom de M. Weber, peintre de paysage, et après une soirée passée à lui donner des conseils, que Pfenning écouta « avec l'agitation ou l'impatience qu'excite en nous un langage étranger ou obscur dont le sens nous échappe », Gœthe quitta son jeune correspondant avec la résolution de ne plus le revoir[1]. Deux mois après, en janvier 1778, le suicide de mademoiselle de Lassberg, qui, par un désespoir amoureux, se jeta dans l'Ilm avec un exemplaire de *Werther* dans sa poche, affligea profondément Gœthe et acheva de l'exaspérer contre le sentimentalisme, qu'il flagella en le ridiculisant dans une pièce composée pour le jour de la naissance de la duchesse Louise, *le Triomphe de la sensiblerie.*

La prodigieuse activité de Gœthe suffisait à ses nombreuses occupations officielles, à ses études, à ses dessins, à ses gravures, à ses répétitions, et il trouvait encore le temps de travailler à *Wilhelm Meister* et à *Egmont.* Sa froideur diplomatique, sa fierté, lui ont été depuis sévèrement reprochées; il est impossible de méconnaître cependant ses sympathies pour le peuple en présence des sentiments qu'il exprime à madame de Stein à propos des mineurs d'Ilmenau. « Avec quelle force m'est revenu mon amour pour ceux qu'on appelle les basses classes, mais qui aux yeux de Dieu en sont assurément les plus élevées! Vous trouvez réunies ici toutes les vertus : le contentement, la modération, la franchise, la droiture, la joie dans l'infime médiocrité, l'innocence, la patience, la constance dans... je ne veux pas me

[1] *Campagne de France. — Mémoires de Gœthe*, trad. Carlowitz, t. II, p. 329 à 345. — Pfenning vint plus tard à Weimar, où il reconnut dans Gœthe, qui eut occasion de lui rendre service, le soi-disant paysagiste qui l'avait visité dans sa solitude.

perdre dans un panégyrique. » D'un autre côté, Gœthe ne dissimulait pas son mépris du *grand monde,* tel qu'il le voyait dans les cours voisines. Il aimait Charles-Auguste, il admirait Louise, mais il ne s'aveuglait pas sur la nullité des autres princes et de leurs courtisans : « J'ai vu la bonne société, écrivait-il, et je n'y ai pas trouvé matière à la moindre poésie[1]. » Au mois de mai 1778, il accompagna le duc de Weimar à Berlin, il y resta quelques jours, et il en revint fort peu édifié. « Je me suis fort approché du vieux Fritz, et j'ai pu voir son mode d'existence, son or, son argent, ses singes, ses perroquets, et entendre ses propres chiens jaser du grand homme. » Il est vrai que le grand Frédéric n'avait fait aucune attention à Gœthe, ce qui était d'ailleurs fort naturel de la part d'un monarque qui exprimait en ces termes son opinion sur la littérature anglaise et allemande : « Vous y verrez représenter les abominables pièces de Shakspeare traduites en notre langue, et tout l'auditoire se pâmer d'aise en entendant ces farces ridicules et dignes des sauvages du Canada.... Mais voilà encore un *Gœtz de Berlichingen* qui paraît sur la scène, imitation détestable de ces mauvaises pièces anglaises, et le parterre applaudit et demande avec enthousiasme la répétition de ces dégoûtantes platitudes (*sic*). »

A son retour à Weimar, Gœthe s'occupa d'études architecturales, à propos de la reconstruction du palais, et il commanda les embellissements et les aménagements du parc qui devaient en faire une merveille. C'est à cette époque que remonte un des actes les plus nobles de la vie de Gœthe, et sur lequel on nous pardonnera de nous étendre un peu longuement, pour répondre au reproche d'indifférence et d'égoïsme trop souvent formulé contre lui.

Un M. Kraft (son véritable nom est encore un mystère), d'un tempérament étrange, morbide et défiant, était tombé dans la misère, en partie par suite de circonstances malheureuses et en partie par sa faute. Il s'adressa à Gœthe, et lui peignit sa position avec l'éloquence du désespoir, en réclamant son aide.

Le 2 novembre 1778, Gœthe lui répondait :

« D'après l'idée que vos lettres m'ont donnée de vous, je ne puis m'imaginer que vous me trompiez, et il m'est très-pénible de croire que je ne puis offrir aide ni espoir à quelqu'un qui en a tant besoin. Mais je ne suis pas homme à vous dire : « Lève-toi et éloigne-toi. »

[1] Épigramme LXXIV, *Poésies de Gœthe*, trad. H. Blaze, p. 287.

Acceptez donc le peu que je puis faire comme une planche de salut momentanée. Si vous demeurez plus longtemps où vous êtes, je veillerai volontiers à ce que vous receviez à l'avenir quelque légère assistance. En m'accusant réception de l'argent que je vous adresse, dites-moi, je vous prie, combien cette somme pourra vous durer. Si vous avez besoin d'un habit, d'une capote, de bottes ou de bas chauds, dites-le-moi également; j'en ai dont je puis disposer. Acceptez cette goutte de baume extraite de la piètre pharmacie portative du Samaritain, dans le même esprit que je vous l'offre. »

Le 11 novembre, Gœthe écrivait encore à Kraft :

« Vous trouverez dans ce paquet une capote, des bottes, des bas et quelque argent. Voici mon plan pour cet hiver :

» La vie n'est pas chère à Iéna. J'y vais chercher une pension et un logement au meilleur marché possible, et je préviendrai que c'est pour quelqu'un qui, jouissant d'une petite pension, désire y vivre dans la solitude. Ceci arrêté, je vous écrirai; vous vous rendrez à Iéna, et vous vous y établirez dans votre chambre. Je vous enverrai alors des vêtements et du linge, avec l'argent nécessaire pour vous faire faire un habit, et j'informerai le recteur que vous m'êtes recommandé et que vous désirez vivre retiré à l'université.

» Vous inventerez alors quelque histoire plausible pour faire inscrire votre nom sur les registres de l'université, et nul n'en demandera davantage sur vous, fût-il bourgmestre ou bailli. Je ne vous ai pas envoyé un de mes habits, parce qu'il serait reconnu à Iéna. Écrivez-moi pour me dire ce que vous pensez de mon plan, et dans tous les cas, en quelle qualité vous vous proposez de vous présenter.

» Et maintenant, rentrez hardiment dans la route de la vie! nous ne vivons qu'une fois.... Oui, je sais parfaitement ce que c'est que de se charger du soin d'un autre, mais vous ne périrez pas. »

Le 23 novembre, nouvelle lettre de Gœthe :

« J'ai reçu aujourd'hui vos deux lettres des 17 et 18 courant, et j'en avais anticipé le contenu avec assez de certitude pour avoir demandé à Iéna les renseignements nécessaires à quelqu'un qui désire y vivre sous la calme protection de l'université. En attendant la réponse, tenez-vous tranquille à Géra, et après-demain je vous enverrai un nouveau paquet et je vous en dirai davantage.

» Croyez-moi, vous n'êtes pas un fardeau pour moi; au contraire, vous m'enseignez l'économie. Je gaspille une certaine partie de mon

revenu que je puis épargner pour ceux qui se trouvent dans le besoin. Et pensez-vous que vos larmes et vos bénédictions ne comptent pour rien? Celui qui possède doit donner et non bénir; et si les grands et les riches se sont partagé entre eux les biens de ce monde, le destin, par compensation, a doté les malheureux du pouvoir de bénir, auquel l'homme heureux ne sait comment atteindre.

» Peut-être trouverez-vous bientôt quelque occasion de m'être utile là où vous êtes, car c'est celui qui dans des bagatelles sait rendre un service réel — et non le faiseur de projets ou de promesses — qui doit être le bienvenu auprès de celui qui désire si ardemment accomplir quelque chose de bon et de durable.

» Ne haïssez pas les pauvres philanthropes pour leurs précautions et leurs conditions, car il faut prier diligemment pour conserver, au milieu d'expériences aussi amères, le bon vouloir, le courage et la légèreté de la jeunesse, qui constituent les principaux ingrédients de la bienveillance. Et c'est plus qu'un bienfait que Dieu nous octroie lorsqu'il nous appelle — nous qui pouvons si rarement faire quelque chose — à alléger le fardeau d'un véritable malheur. »

La lettre suivante, du 11 décembre 1778, n'a nul besoin de commentaire :

« J'ai reçu ce matin de bonne heure votre lettre du 7 courant. Et d'abord, pour calmer votre esprit, sachez que vous ne serez forcé à rien, et que vous recevrez les cent thalers partout où vous vivrez. Mais maintenant, écoutez-moi.

» Je sais que les idées d'un homme deviennent pour lui des réalités, et, bien que l'image que vous vous faites d'Iéna soit fausse, je sais aussi que rien n'est plus difficile à dissiper que de semblables craintes hypocondres. Je considère Iéna comme la meilleure résidence pour vous, et pour beaucoup de raisons. L'université a depuis longtemps perdu son ancienne licence et ses préjugés aristocratiques. Les étudiants n'y sont pas pires qu'ailleurs, et il s'en trouve dans le nombre qui sont de charmants individus. On est tellement accoutumé à Iéna au flux et au reflux des hommes, que personne n'y est remarqué. Trop de gens y vivent avec des ressources excessivement restreintes, pour que la pauvreté y soit un stigmate ou une particularité remarquable. C'est, de plus, une ville où vous pourrez vous procurer plus facilement qu'ailleurs toutes les nécessités de la vie, tandis que se trouver à la campagne en hiver, malade, sans les conseils d'un médecin, ne serait-ce pas là être misérable?

» En outre, les personnes auxquelles je vous adresserai sont de simples et braves gens qui, par égard pour moi, vous traiteront parfaitement. Quoi qu'il pût vous arriver, je serais en position de vous assister d'une manière ou d'une autre. Je pourrais vous aider à vous établir, car il me suffirait pour l'instant de garantir le prix de votre pension et de votre logement, et j'en remettrais le payement à plus tard. Je pourrais vous donner quelque argent au jour de l'an et vous procurer à crédit ce qui vous serait nécessaire. Vous seriez plus près de moi. Les jours de marché, je pourrais vous envoyer du vin, des vivres, des ustensiles qui me coûteraient peu et rendraient votre existence plus tolérable, et j'arriverais ainsi à vous faire participer davantage à mes dépenses de ménage. Mon objection contre Géra est l'extrême difficulté des communications, qui fait que les choses n'y arrivent pas en temps utile et qu'elles coûtent de transport un argent qui ne profite à personne. Vous resteriez probablement six mois à Iéna avant que personne y soupçonnât votre présence. Voilà les raisons qui me font préférer Iéna à tout autre lieu, et vous seriez de mon avis si vous pouviez considérer les choses d'un œil serein. Si vous en essayiez? Je sais toutefois qu'une mouche suffit à détraquer un homme de nerfs sensibles, et qu'en pareil cas le raisonnement est impuissant. Songez-y, cet arrangement rendrait tout plus facile. Je vous promets que vous serez heureux à Iéna. Mais si vous ne pouvez vaincre vos répugnances, restez alors à Géra. Vous recevrez au jour de l'an vingt-cinq thalers, et autant à chaque trimestre. Je ne puis prendre d'autres engagements. Il me faut pourvoir aux exigences de mon propre ménage. Ce que je vous ai déjà donné, n'ayant pas été prévu, a fait dans mon budget un vide qu'il me faudra combler comme je pourrai.

» Si vous étiez à Iéna, je pourrais vous donner quelques commissions à remplir pour moi et peut-être vous trouver quelque occupation. Je pourrais aussi faire votre connaissance personnelle. Mais agissez comme vous le conseilleront vos sentiments. Si mes raisons ne vous ont pas convaincu, demeurez dans votre solitude actuelle. Commencez à écrire votre vie, comme vous m'en avez parlé, et envoyez-moi cela par parties. Soyez persuadé que je ne désire que votre repos et votre bien-être et que, si j'avais choisi Iéna, c'était simplement parce que j'y pouvais faire davantage pour vous. »

Les répugnances de Kraft ayant été invincibles, il alla s'établir à Ilmenau, où Gœthe lui assura un logement et lui envoya des livres et de l'argent. Puis, il lui écrivit pour lui recommander son petit protégé Pierre Imbaumgarten : « Je suis ravi que les conditions de votre séjour

à Ilmenau soient arrêtées. Votre entretien coûtera donc cent thalers par an, et je garantirai le payement des vingt-cinq thalers par trimestre. Je m'arrangerai aussi pour qu'à partir de la fin du mois vous receviez une allocation régulière comme argent de poche. Je vous enverrai également ce que je pourrai *in natura*, tel que papier, plumes, cire à cacheter, etc. En attendant voici quelques livres.

» Merci de vos nouvelles; continuez à m'en donner. Le désir de faire le bien est noble et hardi; nous devons être reconnaissants de pouvoir le réaliser, en si petite partie que ce soit. J'ai maintenant une proposition à vous faire. Quand vous serez établi dans vos nouveaux pénates, je désirerais que vous voulussiez bien veiller un peu sur un garçon que je me suis chargé d'élever et qui apprend le métier de veneur à Ilmenau. Il a commencé le français; ne pourriez-vous pas l'aider à le continuer? Il dessine agréablement; ne pourriez-vous pas lui donner quelques conseils? Je fixerais les heures où il irait vous trouver. Vous allégeriez mon anxiété à son égard si vous pouviez, par des relations amicales, constater l'état de son esprit et m'en informer, et veiller ainsi à ses progrès. Mais ceci dépend nécessairement de votre disposition à vous charger de cette tâche. Si j'en juge par moi-même, les relations avec les enfants nous rajeunissent et nous rendent toujours heureux. Au reçu de votre réponse, je vous donnerai plus de détails. Vous me rendriez un véritable service, et je pourrais vous allouer en supplément mensuel la petite somme destinée à l'éducation de l'enfant.

» Je compte pouvoir encore éclaircir votre triste situation et vous voir recouvrer la tranquillité. »

Kraft accepta la proposition de Gœthe, qui, après lui avoir envoyé du linge pour des chemises, du drap pour un habit, le remercia en ces termes : « Mille remercîments de vos soins pour Pierre; l'enfant m'intéresse grandement, car c'est un legs de l'infortuné Lindau. Faites-lui tout le bien possible. Que de progrès vous pourrez lui faire accomplir! Peu m'importe qu'il lise, dessine ou apprenne le français, pourvu qu'il occupe son temps et que je connaisse votre opinion sur lui. Pour le moment, faites-lui comprendre que son principal but est d'acquérir les connaissances pratiques du veneur, et tâchez de savoir s'il aime son état et comment il s'en tire. Car, croyez-moi, l'homme doit avoir un métier qui le fasse vivre. L'artiste n'est jamais payé; mais l'artisan l'est. Chodowiecki, l'artiste que nous admirons, ne mangerait qu'une maigre pitance, mais Chodowiecki, l'artisan qui, par ses gravures sur bois, transfigure les plus misérables croûtes, est rémunéré. »

« Mille remercîments, ajoutait Gœthe dans une autre lettre. En pré-

tant attention à ma demande, en veillant sur Pierre, vous m'avez rendu un véritable service et richement remboursé de tout ce que j'ai pu faire pour vous. N'ayez aucune crainte pour l'avenir; vous retrouverez certainement de nouvelles occasions de m'être utile. En attendant, continuez comme par le passé. »

En 1781, Gœthe porta à deux cents thalers la pension qu'il faisait à Kraft, mais sa générosité lui ayant attiré une demande d'allocation supplémentaire, il répondit à son protégé :

« Vous avez bien fait de me dévoiler la véritable situation de votre esprit. Je puis faire la part de tout ce que vous me dites, mais il m'est impossible de vous calmer entièrement. L'état de mes propres affaires ne me permet pas de vous promettre un denier de plus que les deux cents thalers, sous peine de m'endetter, ce qui serait peu convenable dans ma position. Vous recevrez donc cette somme régulièrement. Tâchez qu'elle vous suffise.

» Je ne suppose certainement pas que vous changiez de résidence sans m'en prévenir et sans mon aveu. Tout homme a un devoir à remplir; faites le vôtre de votre affection pour moi, et vous le trouverez léger à accomplir.

» Il me serait très-désagréable que vous empruntiez à qui que ce soit. C'est précisément cette misérable inquiétude qui vous trouble aujourd'hui qui a fait le malheur de votre existence, et jadis vous n'étiez pas plus tranquille ni plus satisfait avec mille thalers que vous ne l'êtes à présent avec deux cents. Vous avez toujours désiré ce que vous ne possédiez pas, et vous n'avez jamais plié votre âme à accepter les limites de la nécessité. Je ne vous en fais pas un reproche; je sais malheureusement trop bien à quoi cela tient chez vous, et je sens combien doit être douloureux le contraste qui existe entre votre présent et votre passé. Mais assez là-dessus. Un mot en vaut mille. A la fin de chaque trimestre, vous recevrez cinquante thalers. Pour le moment, il vous sera fait une avance. Limitez vos besoins. *Il le faut* est dur, mais c'est seulement par la pratique de cet *il le faut* que nous pouvons témoigner de notre valeur morale. Vivre à sa fantaisie n'exige aucune faculté particulière. »

Kraft avait craint sans doute d'avoir démérité dans l'esprit de son protecteur, car Gœthe lui écrivait quelques jours après : « En relisant ma dernière lettre, vous verrez clairement que vous l'avez mal interprétée. *Vous n'avez pas perdu dans mon estime, je n'ai pas mauvaise opinion de vous, je n'ai pas détourné de votre personne ma favorable appréciation, et votre manière de voir ne vous a pas rendu coupable à mes yeux.* Ce sont là

des expressions exagérées qu'un homme raisonnable ne devrait jamais se permettre d'employer. Parce que je vous exprime ma pensée avec franchise, parce que je désirerais que certains de vos actes et certaines de vos idées fussent différents, s'ensuit-il que je vous considère comme *un méchant homme* et que je veuille briser nos relations?

» Ce sont les idées hypocondres, faibles et exagérées que contient votre dernière lettre que je blâme et que je regrette. Est-il convenable à vous de me dire qu'il m'appartient *de vous prescrire le ton de vos lettres futures?* Exige-t-on rien de pareil d'un homme honorable et raisonnable? Est-il généreux à vous de me dire, à cette occasion, en soulignant le mot, que vous mangez *mon pain?* Convient-il à un être moral de s'envoler comme si on démolissait sur lui la maison, lorsqu'on le reprend amicalement ou qu'on traite de maladives certaines de ses humeurs?

» Ne me méconnaissez donc pas si je désire vous voir content et satisfait du peu que je puis faire pour vous. Si vous le voulez, les choses en resteront où elles en étaient. Dans tous les cas, je ne changerai pas de manière d'être avec vous. »

En effet, Gœthe continua à pourvoir à l'existence de Kraft jusqu'en 1784, époque à laquelle disparaît toute trace de leurs relations. On ignore si la mort de Kraft délivra Gœthe de la charge qu'il s'était imposée et qu'il supporta pendant six ans, ou si son protégé trouva enfin dans un emploi régulier les moyens de se suffire à lui-même.

ALFRED HÉDOUIN.

DE LA MIGRATION DES AMES,

PAR LE DOCTEUR

Jürgen Bona Meyer[1].

Le sommeil, le rêve et le réveil ont été souvent comparés avec la mort et avec la vie dans l'autre monde. Le sommeil est nommé le frère de la mort, et dans les songes et leurs visions, on a plus d'une fois cherché une indication de ce qui doit se passer dans le sommeil de la mort qui précède l'éternel réveil. Il me sera permis d'accorder aussi quelque fondement dans la réalité au songe qui berce l'humanité depuis les temps antiques sur la migration future de nos âmes. Et la valeur de ce songe ne sera pas diminuée par cette circonstance, que de tous temps bien des rêves plus ou moins éveillés s'y sont associés. Partout où la fantaisie sème ses fleurs brillantes, on doit s'attendre à voir pulluler l'ivraie.

Peut-être pensera-t-on que l'idée de la migration des âmes n'est qu'un de ces rêves creux et sans valeur des têtes désœuvrées et oisives, et qu'il faut que la philosophie ait bien du temps à perdre pour s'arrêter à de pareilles imaginations. Il ne faudrait pas s'étonner si quelque idée de ce genre germait dans les esprits, car la pauvre philosophie est étrangement soupçonnée de se donner la tâche, peu digne d'envie, d'élucider les problèmes insolubles. Le fait est vrai : elle examine ces chimères imaginées non-seulement par elle, mais par l'humanité tout entière; mais c'est pour y rechercher le côté précis par lequel elles sont en rapport avec la source commune d'où sortent, avec les rêves de la pensée humaine, ses désirs et ses espérances.

[1] Leçon faite à l'association scientifique de Berlin.

C'est pourquoi la philosophie s'efforce incessamment de reconnaître l'éternelle vérité sous les déguisements mêmes du mythe. « Le mythe, dit Schiller, mérite l'attention du philosophe, qui d'ailleurs doit se contenter de rechercher les idées contenues dans les intuitions par lesquelles se révèle la nature, ou, en d'autres termes, d'expliquer les énigmes figurées de la sensation. »

L'idée de la migration des âmes appartient à ce genre d'hiéroglyphes. Elle fait partie des rêveries de l'esprit humain; mais aussi dans cette rêverie se révèle un écho des profondes aspirations nées dans l'état de veille. Cherchons donc de quelle source jaillit cette idée, non pas pour y puiser de quoi désaltérer nos espérances, mais pour comprendre comment nos semblables ont pu y trouver le calme dont leur âme avait besoin. Peut-être trouverons-nous là, en même temps, un indice pour apprécier le désir que nous avons de voir notre vie se prolonger; ce désir en effet est le germe dont le développement a produit l'idée de la migration des âmes.

Lessing et Schopenhauer ont cru trouver dans la haute antiquité de cette doctrine un témoignage de sa valeur : « Ce système que je professe, » dit Lessing, après avoir exposé ses idées sur la pérégrination des âmes avant et après leur passage sur la terre, « est sans contredit le plus ancien de tous les systèmes philosophiques. Car ce n'est pas autre chose que celui de la préexistence et de la métempsycose, qu'ont soutenu non-seulement Pythagore et Platon, mais bien avant eux les Égyptiens, les Chaldéens et les Perses, en un mot tous les sages de l'Orient. » Il y a là, selon Lessing, un grand préjugé en sa faveur. « La première et la plus ancienne opinion, dans les matières spéculatives, est toujours la plus vraisemblable, car c'est celle sur laquelle s'est arrêtée la raison de l'humanité dans sa santé première. » De même Schopenhauer soutient que la vérité de cette idée de la renaissance des êtres, de la palingénésie, comme il appelle de préférence la migration des âmes, n'a jamais été méconnue; que cette doctrine, originaire des temps les plus reculés et les plus nobles de la race humaine, a toujours été répandue sur la terre, comme croyance de la majorité des hommes, et comme fond de toutes les religions, à l'exception du judaïsme et des deux religions qui en sont sorties, le christianisme et le mahométisme; et qu'elle est arrivée à l'état le plus subtil, peut-être, mais le plus rapproché de la vérité, dans le bouddhisme.

Déjà Herder avait remarqué avec raison, dans son ouvrage sur la palingénésie, que cette opinion de Lessing a besoin de restriction. Sans doute la doctrine de la migration des âmes fut une croyance populaire

avant de devenir une théorie, un système; mais était-elle autre chose, dans la croyance des peuples, « qu'une opinion des hommes livrés à la sensation physique, opinion aussi naturelle à leur degré de culture qu'aux autres peuples plus passionnés leur réunion à leurs ancêtres, leur pays des âmes, leur Adès, leur Élysée et leur Orque? » Cette dernière idée, pour avoir été naturelle aussi, n'en était pas moins une erreur. Prêter l'oreille à la voix de la prétendue sagesse antique est déjà en soi généralement une chose d'une valeur douteuse : la naïveté a aussi son aveuglement, et il n'appartient qu'à des enfants de prendre sérieusement pour la sagesse primitive la façon primitive et purement physique de concevoir le monde.

La croyance à la migration des âmes dont Lessing et Schopenhauer ont fait mention n'est pas d'ailleurs, comme le prouvent des faits nombreux, la plus ancienne forme de la croyance à l'immortalité de l'âme. Dans les plus anciens poëmes religieux de l'Inde, par exemple dans le Rig-Véda, traduit dernièrement par Benfey, on ne la constate pas encore; la croyance à l'immortalité s'y présente sous la forme du désir tout simple de revoir les personnes aimées dont on a été séparé.

Ce n'est donc qu'en généralisant l'idée de la migration des âmes que nous pouvons considérer comme vraie l'assertion de la haute antiquité de cette croyance. La doctrine indienne de la métempsycose ne nous apparaît alors que comme une façon particulière de représenter le voyage que notre âme doit entreprendre aussitôt qu'elle a quitté notre corps. Le passage de l'âme dans une autre vie est toujours un voyage : l'âme se transporte soit en un autre lieu, avec l'enveloppe matérielle qu'elle avait dans cette vie, soit dans un corps nouveau qui lui était étranger; elle éprouverait, dans ce dernier cas, un changement fondamental dans sa personne.

Ces conceptions différentes, qui souvent passent imperceptiblement de l'une à l'autre, forment un mélange varié en se croisant dans les idées des peuples; et chez un petit nombre d'entre eux, de ces modifications de la croyance il se forme enfin une opinion bien déterminée, qui devient d'abord une croyance populaire, et que la philosophie transforme ensuite en système. Mais il n'est pas rare, comme Tschudi le rapporte, par exemple, des Indiens du Pérou, de voir les opinions les plus contradictoires se côtoyer et se succéder chez une même nation, et c'est ce qui a eu lieu, en général, quand l'esprit de l'homme a tenté de saisir l'insaisissable.

Il en est de l'esprit des peuples comme de celui des hommes pris isolément. Dans combien d'âmes humaines voit-on la croyance demeurer aussi unie que le miroir du limpide ruisseau dont aucun caillou ne ride la surface? L'image de nos plus profondes conceptions est-elle le plus souvent autre chose qu'une ébauche commencée, mais incomplète? Nous avons essayé ici cette couleur, là cette autre, mais sans avoir réalisé la teinte harmonieuse que nous désirions. Aujourd'hui nous modifions ce côté du tableau de notre pensée, et demain une nouvelle impression reçue nous forcera à modifier l'autre côté. Ainsi nous passons notre vie à tracer ce tableau dont nous cherchons les traits dans le fond de notre âme, mais il n'appartient qu'aux esprits privilégiés de lui donner la perfection d'un chef-d'œuvre. Quant à nous, ce qui nous appartient, c'est de regarder, de réfléchir, et de profiter des richesses d'autrui.

Il en est de même pour les croyances à l'immortalité et à la migration de l'âme chez les différents peuples. Ce serait donc un travail oiseux que d'exposer toutes ces idées dans leur développement chez les diverses nations; et je ne puis embrasser dans ma rapide esquisse cette longue recherche historique. Je ne veux chercher ici que les principes philosophiques qui se cachent sous les images et les fantaisies de la croyance. Je veux déterminer l'ensemble des conceptions spéculatives, esthétiques, morales et religieuses dans lesquelles la doctrine de la migration des âmes a pris sa source, et d'où elle a tiré ses deux systèmes principaux, de la transformation des âmes, et de leur migration dans l'espace.

Pour l'homme qui ne vit point dans une complète et brutale indifférence, la mort a quelque chose d'effrayant. Chez plusieurs peuples, au dire de Mackensie, Lichtenstein et autres voyageurs, la hutte où un homme est mort est abandonnée ou détruite. Pour nous aussi, la chambre, la maison où mourut un être qui nous fut cher, conserve quelque chose de pénible; nous évitons cette chambre, nous fuyons quelquefois même cette maison. La vue et la pensée de la mort répugnent au vivant. Nous avons beau nommer la mort sœur du sommeil; l'homme de la nature parle ainsi sans un sentiment bien assuré que la mort comme le sommeil ne soit qu'un repos délicieux préparant un frais réveil. Et même si nous avons acquis une conviction profonde à ce sujet, la mort n'en a pas moins toujours dans notre esprit quelque chose d'inquiétant. Nous avons devant nous les ténèbres d'un monde

inconnu, et l'homme a toujours pour l'inconnu une sainte terreur. Par là s'explique très-bien que dans les temps primitifs on ait pris la mort pour quelque chose de mauvais et de contraire à la nature, et que, dans la supposition d'une vie après la mort, on ait cherché à transformer au gré de la fantaisie ce monde inconnu en une terre connue. Ces deux idées sont bien marquées dans les premières imaginations des peuples grossiers.

Les Aléoutiens ne croyaient pas que la mort eût existé à l'origine. D'après leur opinion, les premiers hommes étaient immortels. Quand ils devenaient vieux, ils se précipitaient dans la mer et en ressortaient rajeunis. « Si quelqu'un, dit Dobrizhoffen, meurt couvert de blessures, ayant les os brisés, ou épuisé par l'âge, jamais un Abipon (peuplade américaine) ne confessera que les blessures ou l'épuisement des forces de son corps ont causé la mort, mais il s'efforcera de rechercher quel est le magicien et quel est le motif qui l'ont fait sortir de la vie. Cette opinion domine aussi chez plusieurs peuples nègres. Ainsi la mort apparaît à ces nations comme quelque chose d'accidentel et non point d'inhérent à la nature de l'homme. Quelque étrange que soit la forme sous laquelle se produit cette opinion, on y reconnaît toujours combien il est difficile à la nature humaine d'admettre dans la mort la cessation de l'âme.

A ce simple sentiment se rattache la conception la plus simple de la persistance ultérieure de l'homme. La croyance s'efforce de maintenir autant que possible cette prolongation de vie près de l'existence terrestre. Les âmes séparées de leur corps demeurent dans le voisinage de notre terre.

Ceci étant admis, il faut se faire aussi une opinion sur la constitution physique des âmes dans cet état. Dans les formes imaginées à cet égard par la fantaisie des différents peuples, nous rencontrons déjà les traces des idées, qui se développeront plus tard, sur la manière d'être des âmes dans leur migration. D'après l'opinion de quelques peuples, les âmes errent à l'aventure comme des ombres; selon d'autres, elles planent comme d'épaisses vapeurs au-dessus des prairies humides et marécageuses. Les Taïtiens s'imaginent, comme l'a remarqué Forster, que l'âme se tient dans les figures de bois que l'on place auprès des tombeaux. Quelques peuples de l'Amérique du Sud font entrer les âmes dans certains oiseaux qui volent et font du bruit pendant la nuit. « Pour la fantaisie enfantine du peuple, dit Grimm, l'âme est un oiseau qui s'envole de la bouche du mourant. »

Les idées que l'on a émises sur les conséquences du voisinage des

âmes, par rapport à la vie terrestre des survivants, ne sont pas moins variées que les conceptions imaginées sur la manière d'être de ces âmes après la mort. Les uns respectaient en elles des esprits protecteurs dont on doit désirer le voisinage; les autres les redoutaient comme des esprits dangereux, des démons méchants qu'il faut essayer d'écarter. Le plus souvent, ce qui domine est la crainte des esprits des morts, dont le retour amènerait des fantômes effrayants. C'est pourquoi l'on a cherché à les écarter par plusieurs pratiques qui se conservent encore dans les superstitions populaires de nos jours. Le retour et le voisinage des âmes des morts ont, comme la mort elle-même, quelque chose de peu rassurant; on comprend dès lors que cette condition vagabonde ait été de plus en plus considérée comme un malheur, comme un châtiment temporaire et comme un épisode dans l'évolution des âmes, qui devait, au principal, avoir un autre but.

Avec toutes ces représentations, les hommes ne gagnaient que l'idée d'une autre vie; mais les souffrances qu'ils éprouvaient ici-bas devaient toujours exciter en eux plus vivement le désir d'une vie meilleure. De là surgirent les différentes idées du ciel et de l'enfer : le ciel fut entrevu comme idéal d'une vie meilleure, et pour son opposé, on conçut un monde souterrain ou enfer. Avec le développement plus précis de cette opposition, se développa aussi plus nettement l'idée de punition et de récompense à l'égard de notre conduite sur la terre. Mais originairement cette idée, loin d'avoir conduit à celle de l'immortalité, ne s'y était rattachée en aucune façon.

Dès l'origine apparaît à l'homme seulement l'impossibilité d'accepter sa propre cessation; puis, basée sur cette idée, vient la sombre croyance à une continuation de l'âme sous forme de fantôme. C'est à ce caractère particulier que répond l'habitude répandue presque partout de plaindre les morts.

Feuerbach remarque avec raison que cette plainte n'avait pas pour objet les affligés qui survivaient, mais le mort lui-même. Seulement, à son avis, elle témoigne que les peuples ne croyaient pas à l'immortalité, car on ne peut raisonnablement plaindre un mort de ce qu'il va se réveiller dans une vie meilleure. C'est une erreur : cette plainte peignait le regret des survivants de ce que le défunt ne goûterait plus la plénitude de la vie d'ici-bas, et de ce qu'il allait entrer dans le royaume des ombres; mais elle ne s'opposait pas à la croyance dans une vie future, elle supposait seulement que cette vie future ne possédait pas la magnificence de la vie terrestre. C'est pourquoi, à mesure que les

peuples conçurent de la vie future une idée plus belle et plus haute, les cérémonies funèbres diminuèrent d'importance et s'évanouirent de plus en plus.

Cette croyance s'adaptait aux conceptions générales de l'humanité, et comme alors il régnait une grande inégalité entre les hommes, il s'ensuivit que peu d'élus furent admis à atteindre au but suprême.

Les héros couverts de cicatrices seuls entrent dans le ciel, mais non pas d'inutiles ménestrels, dit un poëme du douzième siècle. Tous les autres, même les hommes les meilleurs, sont rassemblés dans un monde inférieur, triste et sans joie.

Parmi les héros troyens, Ménélas seul, comme gendre de Jupiter, entre dans l'Élysée auprès des dieux bienheureux; les autres, Achille lui-même, n'obtiennent après la mort que le morne séjour des enfers. Dans ces imaginations, il n'est point encore question d'une justice mesurant à chacun, après la mort, le bonheur selon le mérite. La triste vie des ombres apparaît comme un mal général et nécessaire que les meilleurs mêmes doivent supporter; seulement, pour les plus méchants, on arrive peu à peu à imaginer des châtiments particuliers; et les élus privilégiés sont seuls enlevés à ce sombre domaine de la mort pour entrer dans la sphère bienheureuse des dieux.

Il arriva naturellement que plus le sentiment général de l'humanité devint vif, plus s'affaiblit la croyance dans la limitation de ce privilége; et plus se reculèrent les bornes de cette limitation, plus on admit d'âmes à pénétrer dans le royaume du ciel, et l'on réserva l'enfer ou monde souterrain pour le peupler seulement des véritables méchants. La fantaisie put alors transformer le triste royaume des ombres en un lieu de torture. A mesure que l'abîme entre le ciel et l'enfer s'agrandit, on ne peupla plus l'un et l'autre que suivant les exigences d'une rémunération vraiment équitable et morale : on sentit alors le besoin d'un royaume intermédiaire pour la purification et le développement des âmes; et c'est dans ce besoin que s'alimenta de préférence l'idée de leur migration. Nous trouvons donc ici la source d'où elle jaillit, et nous nous souviendrons de cette origine en examinant les deux courants principaux dans lesquels les notions de la migration des âmes se sont partagées : d'un côté, leurs voyages loin de notre monde; de l'autre, leur changement de nature dans notre monde. Le premier point de vue a été particulièrement développé dans le système chrétien; le second le fut dans les conceptions brahmaniques et bouddhiques, reproduites aussi sous une forme particulière chez les panthéistes et les matérialistes de l'Occident. Un coup d'œil sur le développement

spéculatif, esthétique, moral et religieux de ces systèmes peut nous rendre compte des traits essentiels par lesquels ils caractérisent l'âme.

Le développement de l'astronomie est devenu d'une importance fondamentale pour la représentation du pèlerinage des âmes après la mort. Avant Copernic elles voyageaient de sphère en sphère dans les cercles du royaume de l'air, en s'élevant vers le céleste empyrée placé au delà; après Copernic se développa la croyance d'une migration des âmes d'astre en astre. La *Divine Comédie* de Dante repose sur la première croyance; la *Messiade* de Klopstock sur la seconde.

L'enfer de Dante est situé dans les profondeurs de la terre. Du milieu de l'Océan, alors encore inconnu, s'élève vers le ciel un cône semblable à une montagne. Cette montagne est le purgatoire, dont l'édifice se décompose en neuf parties. Tout au bas sont les abords où les âmes doivent, pendant un temps déterminé, subir les expiations pour lesquelles elles sont retenues dans le chemin de pénitence. Dans les sept cercles suivants, disposés au-dessus les uns des autres, les âmes se purifient des sept péchés capitaux, jusqu'à ce qu'elles atteignent au sommet de la montagne le terme de leur épreuve à l'ombre du paradis terrestre. Là elles puisent à deux sources l'oubli de leurs fautes et le souvenir de leurs mérites; ainsi purifiées, elles pénètrent dans l'empyrée, ciel de la félicité éternelle. — Pour chacun des degrés de ce développement, l'âme, par une puissance qui lui est propre, revêt l'apparence conforme à cet état.

Fondées sur le système de Ptolémée, d'après lequel la terre est placée au centre, pendant que le monde des brillantes étoiles forme des sphères qui tournent autour d'elle, toutes ces conceptions durent naturellement disparaître lorsque Copernic eut introduit la terre dans le mouvement des planètes, et que Galilée, par l'emploi du télescope, eut montré que les astres sont plus que de simples lumières du ciel, qu'ils sont des corps comme notre terre. Tout cela renversa le rêve primitif du ciel; mais ce vieux rêve, pour se dédommager de la perte de sa fantaisie, anima également le monde nouveau. Il fut même plus facile de supposer les esprits habitant les étoiles, que les sphères de l'air, comme on l'avait fait précédemment. La poésie et la croyance populaire s'emparèrent bientôt de cette conquête de la science nouvelle, et la migration des âmes d'étoile en étoile séduisit un grand nombre d'esprits. En général, on fit dépendre du plus ou moins de moralité de la vie terrestre le choix de l'astre où l'âme de l'homme

devait opérer d'abord sa migration; un petit nombre d'esprits subtils cherchèrent même à désigner spécialement certains astres pour les différents degrés de purification. Feuerbach trouve cette conception de la migration des âmes d'étoile en étoile vide et plate, parce qu'elle ramène le grand et sérieux drame de la nature dans le cercle étroit et mesquin de la vie « économique et philistine »; et que des abîmes de l'univers elle fait des ruisseaux sans profondeur où les individus vont se mirer et cueillir des *vergissmeinnicht*. La nature entière n'apparaît plus que comme un palais bien disposé dans lequel on se promène de chambre en chambre.

Il ne faudrait pas craindre de nous représenter le monde comme un semblable palais, s'il ne se produisait pas contre cette image des considérations plus importantes. Mais l'idée de cette migration des âmes d'étoile en étoile paraît déjà obscurcir l'idée du repos céleste, but de toutes ces migrations; et si l'homme, avec notre haute culture, ne peut, comme l'enseigne la doctrine indienne de Bouddha, chercher dans l'anéantissement de lui-même, dans l'éternel repos du néant, le terme de son développement, on peut se demander pourtant combien d'hommes trouveront le repos où ils aspirent, dans cette migration sans terme et sans arrêt, quoique progressant toujours.

Cette objection ne serait pourtant pas sans réplique; une étoile inconnue pourrait être le terme de notre pèlerinage. Mais il reste une difficulté, c'est d'imaginer, pour s'allier à cette opinion, un moyen convenable de transporter les âmes d'une étoile à l'autre. Avec cette migration nous maintenons les âmes dans le domaine physique, nous devons par conséquent les placer sous ses lois. Mais comment l'âme, revêtue d'une enveloppe sensible, si légère qu'on voudra, se transportera-t-elle d'astre en astre? Semblable à l'ange du *Paradis perdu* de Milton, traversera-t-elle les mondes sur un rayon de soleil? Nous savons que les rayons du soleil emploient des millions d'années à parvenir d'une étoile à une autre. En général, comment un atome, appartenant à la matière sensible, peut-il se mouvoir à travers les espaces interstellaires?

C'est sans doute cette difficulté qui a poussé quelques penseurs de notre temps à revenir à l'adoption d'un royaume intermédiaire des âmes dans le voisinage de notre terre. Hermann Fichte, par exemple, s'en est imaginé un semblable; et il croit qu'il durera jusqu'aux temps d'une transformation divine de toute la nature comme la représente la doctrine chrétienne de la résurrection. D'après son opinion, les âmes continuent à vivre de nouveau comme des êtres formés d'une légère

matière sensible dans le voisinage de notre monde; et dans la vision et le rêve, on a avec elles des relations qui seront encore d'ici à longtemps peu clairement déterminées. Fechner a émis une semblable manière de voir.

Pour moi, il me semble que cette croyance n'est pas beaucoup moins inquiétante que celle des démons imaginée par les peuples primitifs; et même cette dernière avait l'avantage d'être une création spontanée de l'instinct humain. Sur les bords du Rhin et en Westphalie, les gens superstitieux croient qu'on ne doit pas fermer brusquement la porte, de peur d'y pincer une âme. La spéculation de Fichte ne nous met pas à l'abri d'une semblable crainte. Si ce royaume matériel des âmes existe ainsi dans notre voisinage, le pasteur de Holstein n'avait pas si grand tort de conseiller à ses paroissiens de ne mettre en terre un cercueil que pourvu d'une cheminée, afin que si l'âme s'était attardée dans le corps, elle pût s'enfuir plus facilement. Contre de pareilles fantaisies physiques sur notre vie future, il existe une ressource dont il faut user, c'est de dire qu'à la mort l'âme sort entièrement des liens de la vie corporelle pour entrer dans le domaine de l'être immatériel qui lui était jusque-là complétement étranger. Mais nous n'avons pas besoin de poursuivre ces vues, qui demanderaient beaucoup de temps pour être éclaircies. Ce retour de la rêverie philosophique, à l'occasion d'un royaume des âmes placé dans le voisinage de la terre, nous conduit plutôt à considérer le second courant suivant lequel se développe la notion de la migration des âmes.

Pour ceux qui croyaient que l'âme demeure sur la terre, il était naturel de supposer que, semblable aux atomes dans les éternelles métamorphoses de la matière, l'âme aussi, dans un continuel changement de demeure corporelle, sort incessamment d'un corps pour entrer dans un autre. Lorsqu'il est question de métempsycose, on comprend d'ordinaire qu'il s'agit de ce changement d'enveloppe.

La croyance au passage des âmes dans des formes successives appartenant au monde terrestre est plus saisissable que ce pèlerinage lointain d'étoile en étoile, et plus intelligible que cette hypothèse d'un royaume des âmes rapproché de nous, à la fois visible et invisible, partout et nulle part. L'âme demeure ainsi, du moins, dans le domaine d'une sphère accessible à notre intuition, et par conséquent il est aisé de comprendre que, dans cette migration, les caprices de la fantaisie se dirigent vers un point beaucoup plus déterminé, et donnent à leurs tableaux des traits moins perdus dans le brouillard et plus près de la nature.

Cette entrée de l'âme dans les formes de la création terrestre est tantôt étendue fort loin, tantôt restreinte à d'étroites limites, soit que les âmes passent tour à tour dans les bêtes, les plantes, les pierres même et les objets inanimés, soit que la migration s'opère par une renaissance successive ne sortant pas de l'espèce humaine.

Qui peut amener l'homme à croire à un exil de l'âme dans les bêtes, les plantes et les objets inanimés? Comment se peut-il qu'il estime assez peu son âme pour l'introduire dans le corps d'un animal, ou pour la loger tristement dans la pierre brute de quelque mur? Comment, enfin, l'esprit de l'homme peut-il ainsi effacer la ligne de démarcation tracée par la nature dans toutes ses créations? Il y est poussé, évidemment, par l'irrésistible penchant de son esprit pour l'unité. Depuis qu'on a philosophé parmi les hommes, ce penchant fut un des plus puissants de la pensée.

Notre esprit cherche l'unité durable, un être qui persiste au milieu des variations multipliées de la vie, et, dans la poursuite des difficultés qui s'accumulent sur ce point, il va d'un extrême à l'autre, soit qu'il sacrifie les idées d'unité à l'affirmation de la pluralité, ou qu'il rejette celle-ci dans l'abîme de l'être unique. La philosophie du brahmanisme adopta cette dernière opinion, et c'est pourquoi la migration des âmes trouva à s'y développer de la façon la plus large, ainsi que plus tard dans le bouddhisme, par l'influence du brahmanisme, auquel ce dernier emprunta en général toutes ses idées sur ce sujet. Chaque chose dans la nature fut animée du souffle de la vie, fut une expression de l'âme universelle, une goutte de l'océan du grand tout; l'animal et la plante, l'homme et la pierre, tout enfin n'était qu'une façon d'être de l'essence unique du monde. Dans une pareille manière de voir, le passage des âmes d'une forme dans une autre avait quelque chose de moins étrange.

Sans aucun doute, comme Aristote l'avait déjà remarqué à l'égard de la théorie platonicienne de la migration des âmes, cette imagination détruisait le lien organique que nous présumons exister entre l'âme et le corps; mais nous connaissons trop imparfaitement ce lien pour trouver incompréhensible que la possibilité d'une autre union ait ses partisans. Pourtant il y a des hommes, en grand nombre, qui croient à la réunion future de notre âme avec le corps plus parfait d'un ange, tout en déclarant contre nature l'entrée de l'âme humaine dans le corps d'un animal.

Le seul point qui serait tout à fait contraire à la nature, c'est que toute union rêvée fût possible, et qu'elle ne dépendît pas des lois de

l'organisme, mais des hasards de la conduite morale des hommes dans cette vie. Et cette infraction aux lois naturelles paraît de plus en plus grande à mesure que l'on étend les limites de la métempsycose.

Mais, à côté de ces difficultés, la migration des âmes dans les bêtes et dans les plantes a un avantage, aux yeux de la spéculation subtile : elle décide ce que l'on doit penser de l'immortalité de l'âme des plantes et des animaux. En effet, la croyance à l'immortalité de notre âme rencontre une difficulté sérieuse dans cette question : Que décider de l'âme des animaux? est-elle immortelle aussi, ou pourquoi ne l'est-elle pas? Quelques-uns, par exemple Leibniz, se sont déterminés à reconnaître aux animaux un droit égal à l'immortalité; d'autres, comme Lotze, ont essayé de répondre à la question, en disant qu'ils conseillaient d'admettre que l'âme qui pendant sa vie aurait mérité l'immortalité serait seule immortelle. Pourtant Lotze confesse qu'il n'est pas du tout certain qu'aucun animal puisse, en se développant, mériter l'immortalité, ni qu'elle soit le partage de tous les hommes sans distinction : il laisse ainsi la question indécise. Qu'il y ait ou non une meilleure solution à donner, en tout cas l'idée de la migration des âmes dans les bêtes et les plantes est une doctrine pour laquelle, du moins, cette difficulté n'existe pas. Ce ne sont point les plantes et les animaux qui meurent : une âme humaine les a traversés; elle continue à vivre autre part, et, pour l'âme spéciale des plantes et des bêtes, il n'en est pas question.

Jamais l'idée abstraite de l'unité de la nature n'eût gagné cette puissance sur l'imagination des hommes, si un jeu de la fantaisie ne l'eût aidée par l'attrait des analogies. L'imagination crée bien moins de nouvelles formes qu'elle ne découvre de rapports cachés dans les formes existantes de la vie réelle. Ainsi, partout, chez tous les peuples de la terre, se développe un penchant à trouver dans les plantes et dans les animaux une représentation symbolique des facultés de l'humanité, et surtout de ses passions. Dans ces rapports, l'intelligence ne trouve qu'une métaphore; les poëtes en ont tiré l'inépuisable richesse des fables d'animaux et le charme de la symbolique des plantes. La fantaisie religieuse a transformé ces analogies en métamorphoses réelles de l'être, et fortifié par là la croyance du passage de notre âme dans les plantes et les animaux. Chez quelques peuples, cette symbolique de la nature a même contribué, bien plus que la pensée de l'unité, à la croyance à une migration des âmes étendue au règne organique tout entier. Et même des peuples comme les Grecs et les Allemands, chez lesquels, à proprement parler, le passage des âmes dans les animaux ne fut

jamais une croyance populaire accréditée, ont admis que, par exception, un pouvoir divin ou magique pouvait opérer une pareille métamorphose des hommes en bêtes. Dans les superstitions populaires de notre temps, la migration de l'âme dans les bêtes s'est maintenue sous cette forme. Mais cette doctrine de l'Orient n'a jamais pénétré bien avant dans les systèmes des peuples occidentaux.

Chez les Grecs, quelques esprits subtils seulement, tels que Phérécyde, Empédocle, Pythagore et Platon, l'adoptèrent en partie sous l'influence de l'Orient. Elle n'est jamais entrée dans la croyance de l'Ancien et du Nouveau Testament, bien qu'il existe des traces de sa notion et de son admission par quelques partisans isolés, même par quelques sectes. D'un autre côté, les cabalistes et les rabbins l'ont développée dans leurs écrits de la façon la plus aventureuse. La doctrine de la migration des âmes a aussi trouvé des partisans dans l'Église chrétienne, à l'origine, jusqu'à ce que le grand concile œcuménique de Constantinople, en l'an 553, l'eût condamnée comme hérétique. Elle reparut plus tard en Italie, chez Giordano Bruno; en Allemagne, chez Van Helmont le jeune; et on la retrouve aujourd'hui sur notre continent aussi bien qu'en Amérique, où elle est apparue à la suite du panthéisme, qui enlève à dessein toute distinction entre les choses, pour les confondre dans un être unique préexistant, ou bien à la suite du matérialisme, qui omet, sans le savoir, toutes les différences, ou qui les convertit en simples distinctions de degré dans la matière. Ou c'est le grossier réalisme des peuples de la nature qui admet que les hommes proviennent des bêtes, ou c'est la fausse spéculation de l'esprit et de la science qui arrive au même but.

Pour les croyances publiques placées entre ces deux extrêmes, la migration des âmes aurait eu peu d'attrait si la fantaisie ne s'en fût pas mêlée, et si elle n'eût servi de lien pour la rattacher au sentiment moral et religieux d'une expiation des fautes commises sur la terre.

C'est là ce qui, avec la symbolique de la nature, a contribué à la puissance morale de l'idée de la migration des âmes, spécialement chez les Indiens. Toute vie est pour la croyance indienne une chute de Dieu, une grossière incarnation de l'âme du monde. L'esprit s'engagea dans la matière; ce fut son péché; et plus il fait cas de la vie matérielle, plus profondément il y descend par expiation. L'existence humaine est une suite de la faute originelle de l'esprit, qui ne peut être expiée que par l'anéantissement de tout charme des sens, par la complète mortification de la volonté propre. Le pénitent indien, qui,

le regard dirigé sur un point de son corps, ne pense à rien qu'au mot *om*, atteint la limite de l'abnégation et retourne à l'unité originaire de l'être divin. Celui qui, au contraire, demeure attaché aux sens, expie ce péché dans une nouvelle vie conforme à sa faute. Son âme, après la mort, monte dans la lune; elle redescend avec la pluie et elle entre dans une nouvelle créature qui est pour ainsi dire sa faute incorporée. Les idées sur la série de ces châtiments sont naturellement fantastiques et arbitraires. Justin martyr avait certes raison quand il soutenait qu'une punition sans le sentiment de la faute à expier, et dans une situation encore plus favorable au péché, doit en tout cas manquer son but de perfectionnement. Lorsqu'un homme est changé en tigre à cause de sa fureur coupable, il y a peu d'apparence qu'il apprendra comme tigre à apaiser cette même fureur.

Toutefois, si folle qu'ait été dans certains cas la peinture des châtiments dans la migration des âmes, si grands qu'aient été les abus que les prêtres ont faits de cette croyance pour effrayer le peuple, il y a pourtant au fond une véritable idée morale : le sentiment de la faute et de son expiation; et l'on ne peut méconnaître que cette idée, précisément chez le peuple indien, a exercé une grande influence morale. Nous devons donc convenir que, comme toutes les erreurs qui ont trouvé un crédit général, celle-ci avait aussi son côté vrai.

Mais les idées s'enchaînent, et comme le mensonge, toute erreur en amène d'autres. Ainsi, la doctrine de la migration des âmes après la mort se rencontre ordinairement, sinon toujours, en société avec l'idée d'une vie antérieure à l'existence terrestre. Les motifs qui conduisent à l'adoption de cette dernière sont, comme pour la migration des âmes après la vie terrestre, spéculatifs, moraux et religieux, et la migration qui coïncide avec elle se borne ordinairement à une renaissance dans l'espèce humaine. Dans l'antiquité la plus reculée de certains peuples, mais particulièrement dans des temps plus récents, telle a été la forme préférée de la doctrine de la migration des âmes.

Les philosophes pensent que l'âme est immortelle parce qu'elle est un être simple, et que rien de simple ne peut être anéanti. Cette preuve s'applique au temps qui précède comme à celui qui suit la vie : donc, non-seulement notre âme existera toujours, mais elle a toujours été. Une croyance morale et religieuse trouve également dans cette supposition la seule explication de l'inégalité de la naissance et de la destinée des hommes. Comment se fait-il que la nature ait désigné pour la faute

et pour le malheur certains hommes plutôt que d'autres? La bonté de Dieu devait les destiner tous au même bonheur. La doctrine chrétienne du péché originel n'en donne pas une explication suffisante, car elle ne conduit qu'à l'admission d'un partage égal de la faute entre tous les hommes, tandis qu'il s'agit d'expliquer pourquoi la nature et la vie donnent à un homme plus d'entraînement vers le mal qu'à un autre. Le problème n'est résolu, ainsi le pensent des chrétiens mêmes, comme Müller, Rückert et autres, qu'en admettant que l'homme a déjà vécu une fois; que les suites de la faute antérieure s'étendent jusqu'à la vie présente, et qu'ainsi s'explique l'inégalité de la destinée des hommes. D'après cette doctrine, l'homme ne commence donc pas sa migration dans cette vie; il est déjà en voyage depuis l'éternité. Il est clair que cette doctrine se trompe si elle pense allier avec ces notions l'idée d'un châtiment correctif, car une punition dont on ignore le motif perd sa puissance améliorante : or, notre sentiment actuel témoigne que nous ne savons rien à cet égard. Néanmoins elle peut expliquer ce qu'elle est appelée à expliquer, c'est-à-dire les inégalités de la vie terrestre. Celles-ci sont pour elle les suites nécessaires d'une vie antérieure, que l'homme ait conscience de les éprouver comme châtiment ou non. Nous avons alors devant nous les différents stades d'un développement de l'âme dans lequel chaque pas rétrograde n'est qu'apparent; en réalité, il ne s'agit que d'un progrès de renaissances dans ce monde ou dans les autres.

C'est sous cette forme que Lessing a cru à une renaissance des hommes dans l'humanité; et c'est aussi sous cette forme que de nos jours, en France, en Amérique et aussi en Allemagne, la croyance à la migration des âmes a reparu, et qu'on a cherché à la rendre vraisemblable par les faits.

Lessing part de ce principe que la nature ne procède pas par bonds, mais que partout elle offre un développement progressif. Il demande alors : comment donc l'homme commencerait-il son développement avec cinq sens? N'est-il pas plus vraisemblable qu'il a déjà auparavant vécu une vie avec un moins grand nombre de sens, et qu'il a parcouru les degrés de leur évolution? N'est-il pas aussi vraisemblable que dans une vie future un sixième sens s'ajoutera aux cinq que nous avons? Nous ne pouvons pas répondre actuellement par des faits contradictoires à ces questions oiseuses. Seulement, pour montrer combien en général on est peu disposé à admettre un tel progrès de nos sens, il suffit d'observer que d'autres en ont cherché la perfection dans la forme contraire, c'est-à-dire en rapportant à une seule espèce

d'intuition les perceptions des divers sens, comme on prétend qu'il arrive chez les voyants. On se trouve ainsi placé sur un terrain où les hypothèses opposées se combattent, et où chacun peut à son gré adopter l'une ou l'autre, ou les rejeter toutes deux.

Et c'est ce qui paraît être le meilleur parti, en réservant seulement l'examen possible d'autres faits qui rendraient vraisemblable un voyage des âmes dans la longue série des générations humaines. En effet, on s'appuie encore sur cette considération : entre les morts et les naissances il y a un certain équilibre[1], comme si, en quelque sorte, un homme devait d'abord expirer, pour qu'il pût y avoir une naissance dans un nouveau corps; on insiste sur ce que, comme le prouve la statistique des penchants et des crimes, une certaine symétrie de qualités règne dans l'humanité, comme si c'était toujours les mêmes âmes qui vécussent; on généralise cette expérience apparente, pour établir la thèse que rien de nouveau n'arrive sous le soleil; que l'histoire n'offre qu'une éternelle identité de faits, seulement avec un changement de personnages qui successivement viennent reprendre le rôle de ceux qui se retirent de la scène du monde. L'histoire jouerait toujours la même pièce; on pourrait tout au plus remarquer une gradation dans certains actes, — ceux où apparaissent les grands esprits; — et précisément, ce retour périodique des grands esprits démontre que pour la vie commune intellectuelle de l'humanité, la matière épuisée de l'âme doit se retremper d'une certaine façon, ou qu'il n'y a qu'un nombre limité d'atomes, d'âmes douées ainsi au plus haut degré. Naturellement on n'a pas manqué de croire reconnaître les traces de ce retour. Les cabalistes ont eu recours à un étrange mysticisme des lettres : dans les trois lettres *Aleph, Daleth* et *Mem*, du nom d'Adam, ils trouvent l'indication qu'Adam a reparu dans David, et qu'il reviendra dans le Messie. Le peuple croyait revoir dans le Christ le prophète Élie, et Hérode le prenait pour Jean-Baptiste. Mais qu'y a-t-il de plus dans ces présomptions que des enfantillages mystiques, ou qu'une pure matérialisation de la ressemblance réelle ou apparente des êtres, de même que dans la matérialisation symbolique des passions humaines au sein des bêtes et des plantes?

Le seul fait décisif, dans cette question, serait le souvenir précis des phases de ce développement antérieur. Aussi les partisans de la doctrine de la préexistence ont-ils eu cette prétention. Bouddha embrassait

[1] Cette opinion appartient à Schopenhauer.

d'un coup d'œil l'ensemble de ses existences antérieures. Pythagore affirmait qu'il avait vécu en Phrygie sous le nom de Midas; qu'il avait été Euphorbe que blessa Ménélas; et il reconnut, dans le temple de Junon à Argos, le bouclier qu'il portait alors. Dans le récit que fait Philostrate de la vie d'Apollonius de Tyane, il est souvent question de pareilles reconnaissances de personnes qu'il aurait connues dans sa vie précédente. Seulement ces exemples d'une mémoire précise de quelques hommes ont véritablement le caractère d'une fantaisie capricieuse, et personne excepté eux n'a eu confiance dans la véracité de ces souvenirs. C'est pourquoi l'on comprend que les partisans de la préexistence, pour la prouver, attachent toujours beaucoup de valeur aux pressentiments indéterminés, qu'ils supposent se manifester chez beaucoup d'esprits. On a fréquemment l'idée d'avoir déjà vu ceci ou cela. Ainsi, Schubert dit dans son *Histoire de l'âme :* « Il me semble souvent, dans mon for intérieur, croire me souvenir d'un jour que je n'ai point vu avec mes yeux d'à présent, mais avec d'autres. » Et Lichtenberg, dans sa *Caractéristique du moi*, dit : « Je ne puis m'enlever cette idée, que j'ai été mort avant de naître. » Schelling et encore quelques autres ont affirmé avoir éprouvé un sentiment semblable, et nous-mêmes, ou du moins quelques-uns parmi nous, ne pouvons disconvenir que certaines impressions de la vie ne nous apparaissent pas comme nouvelles, et qu'il nous semble avoir ressenti déjà auparavant ce qui nous arrive. Il peut paraître oiseux qu'on fasse de ces manifestations de l'âme un objet d'étude, et pourtant c'est le seul moyen de s'éclairer sur sa nature.

Moi-même je n'ai pas craint d'examiner quelquefois les impressions de cette sorte que j'ai ressenties avec une fréquence maladive, et je me suis bientôt convaincu combien peu ces cas sont propres à confirmer ce qu'on s'imagine ressentir. Habituellement ce sont de petites choses que l'on croit avoir déjà vues ou entendues; de petites choses, il est vrai, mais qui, en un instant, prennent des proportions surprenantes. Si l'on s'observe sévèrement, on éprouve que la première impression fait un instant place à la surprise, et qu'on la reçoit ensuite comme pour la seconde fois; puis apparaît, probablement par suite de cette double impression, le sentiment confus de la recevoir pour la seconde fois, et l'idée obscure qu'on l'aurait déjà reçue. Si l'on examine les impressions elles-mêmes, on reconnaît communément combien peu elles sont propres à faire croire à la vérité de ce pressentiment. On voit un chemin de fer pour la première fois, l'impression de la surprise se fait sentir, et l'on croit qu'on l'a déjà vu. Pourtant nous

savons bien que les chemins de fer n'existaient pas avant notre naissance. On rencontre fréquemment de semblables impossibilités dans ces prétendus pressentiments, et en tout cas on a généralement devant soi des tableaux dont on peut facilement avoir vu les analogues, ou qu'on s'est représentés dans les fantaisies du rêve.

Ainsi s'évanouit la preuve du souvenir pour établir la préexistence de notre âme; et le manque de ce souvenir s'élève bien plutôt contre l'admission de ces obscurs pressentiments; c'est même un des principaux argument pour prouver le contraire.

Que répliquent cependant les partisans de la préexistence à cette preuve contraire tirée du manque de souvenir? Drossbach, nouveau partisan de la doctrine, et qui a écrit un livre sur la persistance de l'âme, fait la réponse la plus singulière. Il admet que dès l'origine il y eut un nombre déterminé d'atomes animiques. Ils devaient tous avoir vécu une fois avant que la série recommençât. Or, si on considère combien de pareils atomes d'âmes peuvent trouver place dans un pied cube, on peut concevoir l'inépuisable provision qui s'en trouve sur notre terre, et en conclure que jusqu'à présent aucune âme n'en est arrivée à retrouver une seconde vie terrestre.

Plus généralement on répond que la mémoire n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans l'homme. P. Leroux ne la considère pas comme une faculté essentielle de l'âme; il croit que plus d'une impression pénètre en nous et y exerce son influence sans que nous nous en souvenions. L'âme emporte de cette vie une impression, une disposition pour une vie ultérieure. Vouloir plus, prétendre conserver tout le trésor des connaissances conscientes, c'est une espèce d'avarice qui ne consentirait pas à se séparer de ce qu'elle a amassé une fois. Mais ce trésor serait un fardeau, et notre souvenir un supplice. Le voyageur fatigué seul regarde en arrière; celui qui se sent plein de courage et d'entrain ne regarde qu'en avant. Les anciens avaient donc raison de boire après la vie l'oubli dans le Léthé. Un autre Français, J. Reynaud, parle aussi de la trace ignorée que laisse l'impression; mais, s'écartant de P. Leroux, il trouve dans cette facilité d'oublier de l'âme humaine un signe qu'elle n'est encore qu'à un degré peu élevé de son développement. Un jour, à la fin de son voyage, l'âme verra soudain s'illuminer tout le chemin qu'elle aura parcouru. Comme une fusée qui monte invisible dans l'air et lance tout à coup sa gerbe d'étincelles, ainsi doit briller un jour subitement la lumière longtemps dissimulée de nos souvenirs.

Accordons aux partisans de la préexistence que leur conception est possible, mais pour quel motif ne la partageons-nous pas?

Pour un très-simple, c'est qu'elle ne satisfait pas le sentiment d'où jaillit chez l'homme la croyance à l'immortalité. L'âme humaine n'a pas besoin d'une prolongation de durée à tout prix; un éternel changement de forme, semblable à l'éternel mouvement des atomes matériels, ne suffit pas à son désir : elle veut, après la mort, une nouvelle vie consciente, qui soit une véritable continuation de sa vie terrestre et de sa conscience d'elle-même.

On se trompe donc en pensant consoler l'âme avec cette apparence de durée qui n'aurait de l'immortalité que le nom, lorsqu'on retire à l'âme ce qui est son essence même, la conscience de son moi. Si telle est la simple croyance de la grande majorité du genre humain, et si tous les doutes sur la réalité de cette croyance se ramènent au préjugé que quelque autre opinion serait moins difficile à admettre, que devons-nous penser alors des erreurs que nous venons de parcourir et auxquelles la raison et la fantaisie ont toujours été amenées dès qu'elles ont cherché à se faire une image saisissable du contenu de la croyance à l'immortalité?

Sans doute on est prêt à répondre souvent que ce sont là des rêves, un jeu futile de la fantaisie des esprits inoccupés, de folles subtilités philosophiques, qui ne tourmentent point les intelligences saines. Ceux qui parlent ainsi ont raison dans un certain sens, mais j'aurais perdu mon temps si le lecteur n'avait reçu que cette impression de mon travail.

On peut donc considérer les systèmes de la migration et de la préexistence de l'âme comme des erreurs de l'esprit humain, de séduisants non-sens, enfantés par la fécondité rêveuse de la fantaisie; mais il ne faut pas oublier que l'on trouve là pourtant un tissu de pensées ayant une liaison caractéristique. Le réseau en était artificiel, mais il était habilement tissé. Comme dans une véritable étoffe, les fils étaient bien liés les uns aux autres. C'était l'œuvre des facultés les plus subtiles de l'esprit humain, une trame dont on doit admirer la finesse lors même qu'on serait obligé de la rompre pour ne pas y rester prisonnier.

Mais si l'esprit humain s'épuise à tisser des réseaux qu'il faut déchirer ensuite, ne vaudrait-il pas mieux qu'il renonçât à ce travail? Sans doute. L'esprit humain a cherché en vain jusqu'ici à se tracer un tableau satisfaisant de la vie future, et il paraît sage qu'il ne renouvelle pas l'expérience. Mais renoncera-t-il pour cela à croire à l'im-

mortalité? S'il cesse de tisser cette étoffe, parce qu'elle ne vaut rien, renoncera-t-il pour cela à sa faculté de tisser?

La croyance humaine à l'immortalité deviendra sûre et libre, lorsqu'on aura renoncé à toute tentative de se représenter par une image saisissable la vie éternelle de l'âme. Elle sera alors ce qu'elle peut être, un pressentiment du supraphysique au sein de la vie physique. Les hommes sont dans cette situation particulière de voir clairement les limites de leur connaissance actuelle, et de se dire cependant qu'un être autrement organisé pourrait connaître ce qu'il y a au delà de ces limites. Le monde est plein d'énigmes pour nous, nous avons parfaitement la conscience que ces énigmes demeureront éternellement insolubles pour la conception humaine; cependant nous désirons une solution, nous souhaitons un état dans lequel cette puissance nous soit donnée. Aucun des êtres connus ne paraît être dans cette situation; pouvons-nous supposer, par exemple, que l'animal se dit : « Dans tout qui ce arrive, tu ne vois qu'une succession de faits, mais il doit y avoir une conception pour laquelle cette succession apparaisse comme un rapport de cause et d'effet. Ainsi pense certainement l'homme, et toi aussi tu deviendras homme à ton tour. » Aucun animal n'a sans doute de pareilles idées. Mais l'homme, quoique emprisonné dans la matière, jette sans cesse un regard sur le domaine fermé pour ses yeux. Et il n'y aurait pas là une tendance de la nature vers un état de compréhension plus élevée? Il ne s'y révélerait pas un signe que notre croyance à la durée de l'âme a en soi quelque chose de légitime et de vrai?

Nous sommes de cet avis; nous ne trouvons pas à la vérité dans ces considérations une preuve incontestable, mais nous y voyons la seule confirmation possible et nécessaire de la croyance à l'immortalité qui a ses racines dans notre âme. Qu'elle s'appuie sur ce soutien seul, et elle sera à l'abri contre toute défaite; autrement elle est obligée d'en appeler au secours douteux de la philosophie et aux images de la fantaisie, si confuses et si facilement effacées. Aux yeux du préjugé, c'est compromettre ses intérêts. Au penseur réfléchi seul, ces erreurs de la raison apparaîtront sous un autre jour.

Il sait que l'esprit humain ne gagne la résignation à son ignorance qu'à force de méditation et de travail, et il comprend que la plupart des hommes ne peuvent résister au désir de soulever le voile, comme fit le jeune homme de Sais. On ignore ce qu'il vit, mais on sait que ce qu'il vit le rendit malheureux. Nous ignorons si ceux de nous qui ont prétendu avoir regardé derrière le tableau de l'immortalité ont vu juste, mais nous savons que jusqu'ici aucun de ces prétendus

regards n'a donné de satisfaction suffisante et durable à l'esprit de l'homme. Il faut donc blâmer la tentative de soulever le voile du mystère, mais voir dans l'effort trompé plus qu'un badinage oiseux, et y reconnaître le témoignage de notre entraînement intérieur vers ce mystère suprême. Les erreurs mêmes de la doctrine de la migration des âmes et de la préexistence nous montrent par quelles fortes racines la croyance à l'immortalité plonge au fond de nos âmes.

(*Traduit de l'allemand par* Ch. Adam.)

L'*ALCESTE* DE GLUCK.

La question du vieux répertoire à l'Opéra. — Notes historiques sur ALCESTE. *— L'œuvre et ses nouveaux interprètes. — Examen du système de musique dramatique de Gluck. — De la reprise des opéras de Gluck.*

SECOND ARTICLE[1].

V.

Ce n'est pas sans une appréhension respectueuse que j'aborde certaine grosse question hardiment inscrite dans le sommaire de cette étude : *Examen du système de musique dramatique de Gluck.* — Quelles sont donc au juste les théories de Gluck? Il va nous les exposer lui-même dans la préface de son *Alceste.* On n'a jamais pu dire un mot de lui sans invoquer cette fameuse préface; voici l'occasion ou jamais de la citer. C'est un manifeste, et des plus superbes. On y retrouve quelque chose de la mâle franchise et de la fierté de Corneille, lorsqu'il faisait lui-même les *Examens* de ses pièces :

« Lorsque j'entrepris de mettre en musique l'opéra d'*Alceste,* je me proposai d'éviter tous les abus que la vanité mal entendue des chanteurs et l'excessive complaisance des compositeurs avaient introduits dans l'opéra italien, et qui du plus pompeux et du plus beau de tous les spectacles en avaient fait le plus ennuyeux et le plus ridicule.

» Je cherchai à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentiments et l'intérêt

[1] Voir la livraison du 15 novembre 1861.

des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornements superflus; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoutent à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres, qui servent à animer les figures sans en altérer les contours. Je me suis donc bien gardé d'interrompre un acteur dans la chaleur du dialogue pour lui faire attendre une ennuyeuse ritournelle, ou de l'arrêter, au milieu de son discours, sur une voyelle favorable, soit pour déployer, dans un long passage, l'agilité de sa belle voix, soit pour attendre que l'orchestre lui donnât le temps de reprendre haleine pour faire un point d'orgue.

» Je n'ai pas cru non plus devoir ni passer rapidement sur la seconde partie d'un air, lorsque cette seconde partie était la plus passionnée et la plus importante, afin de répéter régulièrement quatre fois les paroles de l'air, ni finir l'air où le sens ne finit pas, pour donner au chanteur la facilité de faire voir qu'il peut varier à son gré, et de plusieurs manières, un passage. Enfin, j'ai voulu proscrire tous ces abus contre lesquels, depuis longtemps, se récriaient en vain le bon sens et le bon goût.

» J'ai imaginé que l'ouverture devait prévenir les spectateurs sur le caractère de l'action qu'on allait mettre sous leurs yeux, et leur en indiquer le sujet; que les instruments ne devaient être mis en action qu'en proportion du degré d'intérêt et de passion, et qu'il fallait éviter surtout de laisser dans le dialogue une disparate trop tranchante entre l'air et le récitatif, afin de ne pas tronquer à contre-sens la période, et de ne pas interrompre mal à propos le mouvement et la chaleur de la scène.

» J'ai cru encore que la plus grande partie de mon travail devait se réduire à chercher une belle simplicité, et j'ai évité de faire parade de difficultés aux dépens de la clarté : je n'ai attaché aucun prix à la découverte d'une nouveauté, à moins qu'elle ne fût naturellement donnée par la situation et liée à l'expression; enfin, il n'y a aucune règle que je n'aie cru devoir sacrifier de bonne grâce en faveur de l'effet.

» Voilà mes principes; heureusement, le poëme se prêtait à merveille à mon dessein. Le célèbre auteur de l'*Alceste* (le poëte Calzabigi), ayant conçu un nouveau plan de drame lyrique, avait substitué aux descriptions fleuries, aux comparaisons inutiles, aux froides et sentencieuses moralités, des passions fortes, des situations intéressantes, le langage du cœur et un spectacle toujours varié Le succès a justifié

mes idées, et l'approbation universelle, dans une ville aussi éclairée, m'a démontré que la simplicité et la vérité sont les grands principes du beau dans toutes les productions des arts.... »

Ajoutons ce passage d'une lettre de Gluck insérée dans le *Mercure*, février 1773 :

« L'imitation de la nature est le but reconnu qu'ils doivent se proposer; c'est celui auquel je tâche d'atteindre. Toujours simple et naturel autant qu'il m'est possible, ma musique ne tend qu'à la plus grande expression et au renforcement de la déclamation de la poésie. C'est la raison pour laquelle je n'emploie pas les trilles, les passages ni les cadences que prodiguent les Italiens. Leur langue, qui s'y prête avec facilité, n'a donc à cet égard aucun avantage pour moi. Elle en a sans doute beaucoup d'autres; mais, né en Allemagne, quelque étude que j'aie pu faire de la langue italienne, ainsi que de la langue française, je ne crois pas qu'il me soit permis d'apprécier les nuances délicates qui peuvent faire donner la préférence à l'une des deux, et je pense que tout étranger doit s'abstenir de juger entre elles. Mais ce que je crois qu'il m'est permis de dire, c'est que celle qui me conviendra le mieux sera celle où le poëte me fournira le plus de moyens variés d'exprimer les passions. C'est l'avantage que j'ai cru trouver dans les paroles de l'opéra d'*Iphigénie*, dont la poésie m'a paru avoir toute l'énergie propre à m'inspirer de la bonne musique.... » — « Quelque talent qu'ait le compositeur, il ne fera jamais que de la musique médiocre si le poëte n'excite pas en lui cet enthousiasme sans lequel les productions de tous les arts sont faibles et languissantes.... »

Voilà les idées du théoricien.

Je ne voudrais pas m'arrêter trop longtemps à relever les inconséquences, heureuses ou malheureuses, que le grand musicien a commises à l'égard de ses principes. Par exemple, y est-il bien fidèle lorsqu'il emploie, à l'abus, dans les airs la forme du rondeau, lorsqu'il reprend des phrases et des périodes entières, tout comme le *maestro* italien le plus complaisant pour sa musique, et lorsqu'il répète trois ou quatre fois les mêmes mots? Il faut avouer qu'on a été en général bien plus sévère sur ce point depuis lui. — Y a-t-il un si grand dédain des règles dans cette ordonnance symétrique qu'il impose à la composition d'un air, d'une scène, d'un acte? — Avait-il un si farouche respect du drame quand il arrangeait pour ses opéras nouveaux de Paris des morceaux empruntés à ses opéras italiens? C'est un fait notoire que son *Telemacco*, sa *Clemenza di Tito*, son *Paride*, ont été dévalisés par lui au profit d'*Alceste*, des deux *Iphigénie* et surtout d'*Armide*, qui possède

cinq morceaux italiens ainsi appropriés. Il ne faudrait pas tant crier contre les pastiches de Rossini.

Est-il bien sûr aussi que la vérité d'expression des tragédies antiques s'accommode de ces menuets chantés et dansés, de cette gaieté qui trahit souvent l'influence ambiante du style Pompadour, et enfin de ce ton de galanterie qui perce dans certains airs d'*Alceste*, et qui se rencontre plus fréquemment dans *Armide* et *Iphigénie en Aulide?*

Il y aurait conscience à trop appuyer sur ce dernier chef. Quel artiste, quel poëte, en voulant exprimer les choses d'une époque lointaine, n'y a pas plus ou moins mêlé le ton et le goût de son temps? J'aime mieux proclamer, au contraire, que Gluck a débarrassé en grande partie la tragédie des fadeurs galantes qu'y avaient mises Racine et toute l'école française du dix-septième et du dix-huitième siècle, et qu'il est infiniment plus près qu'eux de la vérité antique. Gluck n'était pas, comme Racine, un poëte de cour; il avait le cœur et le génie bien autrement indépendants; enfin il avait fait une étude plus sincère et plus personnelle des auteurs de l'antiquité. C'était à quarante ans qu'il avait entrepris d'apprendre les langues anciennes et s'était mis à se nourrir de Virgile, de Sophocle et d'Homère. Aucun moderne et dans aucun art n'a égalé l'admirable sentiment de l'antique qui respire dans la scène du temple de l'*Alceste*, et dans presque tout *Orphée*, et dans les airs d'Agamemnon, et dans mainte scène d'*Iphigénie en Tauride*. Gluck était pénétré de la sainte majesté des temples hellènes; il avait entrevu les suavités des champs élyséens et les horreurs du Tartare; il a noté juste le cri des Furies, et il a été convaincu de l'implacable cruauté de ces *Divinités du Styx*, *pâles compagnes de la Mort*, qu'invoque et défie son Alceste.

Je ne lui marchande pas l'admiration; mais qu'il me soit permis de faire des réserves sur certains points. Gluck a eu mille fois raison de réagir contre les abus de l'opéra italien, qui sacrifie volontiers le sens des paroles et les vraisemblances de l'action dramatique pour développer exclusivement les beautés du chant et faire valoir le talent des virtuoses. Mais il est tombé dans l'excès opposé, en s'imaginant que le compositeur n'a rien à désirer qu'une bonne tragédie ou un bon drame, et que sa musique ne devra « tendre qu'au renforcement de la déclamation de la poésie ». Voilà un principe parfaitement faux; il va tout bonnement (et Gluck y était bien un peu arrivé) à tuer le chant par la déclamation, déclamation qui serait d'autant moins musicale que l'on serait plus conséquent avec le principe; car enfin l'on en viendrait à trouver que le meilleur et le plus sûr moyen de ne point gâter

l'exacte et véritable expression du dialogue scénique, ce serait de n'y pas mettre de musique du tout. « C'est un grand et beau problème, s'écrie Rousseau, de déterminer jusqu'à quel point on peut faire chanter la langue et parler la musique. » Il faudrait d'abord convenir que cette alliance ne peut être qu'un compromis, jamais une fusion parfaite, car les lois de la musique ne sont pas celles de la poésie; les lois de l'opéra ne sont pas celles du drame. Dans un genre d'ouvrage qui est un compromis de la musique et de la poésie, il faut que l'une et l'autre se fassent des concessions. Eh bien! en rivant la musique à l'expression stricte des paroles, vous la ruinez, et non-seulement vous l'empêchez de développer les beautés qui lui sont propres et essentielles, mais, entendez bien ceci, vous la privez même des plus grandes ressources qu'elle ait pour l'expression dramatique. Je m'explique.

Le chant n'a pas besoin de l'intermédiaire du langage pour le sentiment et la passion; la musique instrumentale le prouve déjà en exprimant de la façon la plus vive et la plus complète toutes les émotions de l'âme; — je ne dis pas les idées, ni les faits, ni les couleurs, ni rien de ce qu'on a voulu quelquefois y mettre, je dis les émotions. Et j'irai plus loin : la musique est peut-être en communion plus immédiate et plus intime avec le cœur humain que la poésie, le drame, la littérature en général, qui ne peuvent exprimer un *sentiment* qu'à travers une *idée*. Les sentiments se traduisent bien en idées dans notre âme, lorsqu'elle est encore relativement calme; mais si la passion s'emporte, si le sentiment, quel qu'il soit, — joie, douleur, espérance, mélancolie, pitié, colère, — s'exalte et déborde, les idées alors se brouillent et s'effacent, on ne cherche même plus les expressions; enfin la parole manque..., et quand la parole manque, c'est justement là que le chant peut commencer, c'est alors que peut s'élancer et s'épanouir la mélodie dramatique, l'air, la cavatine. Et peu importent alors telles ou telles paroles : qu'on entende seulement de temps à autre un mot ou deux : *regrets, adieu, mère, amant...*, qui rappellent un peu la situation, il n'en faut pas davantage; si la versification est belle, tant mieux; mais si elle ne l'est pas, on n'y prendra pas garde en cette vive effusion du sentiment. Bien maladroit serait le compositeur de se croire obligé de suivre à la lettre des vers de parolier; que deviendrait l'inspiration, dans cette contrainte? C'est au parolier à modifier sa strophe, ou même à la bâtir après coup sur l'*aria;* sa gloire reste assez grande d'avoir fourni le sujet, les situations, et de beaux vers pour le récitatif et le dialogue.

Il ressort, je crois, de ce qui précède que les *cantabili*, les cavatines et les airs sont aussi fondés en nature et en raison que la déclamation chantée; j'ajouterai qu'il y a, depuis le simple récitatif jusqu'au grand air, des degrés et des nuances presque indéfinis dont on doit également tirer parti dans un opéra. C'est justement parce que les émotions de la musique sont les plus vives qu'elles ont le plus besoin d'être variées; notez bien que cette diversité de formes musicales, que comporte le sentiment dramatique, concorde parfaitement avec le besoin impérieux de variété qu'éprouvent nos organes pour suivre avec plaisir et sans fatigue un spectacle de trois ou quatre heures de durée.

Tous les grands compositeurs ont compris cela, et Gluck lui-même, mais un peu moins que les autres. Soit que l'inspiration mélodique lui ait naturellement fait défaut, soit qu'il l'ait tuée en lui, en la soumettant au régime trop rigoureux de ses théories, toujours est-il que sa musique ne chante guère; elle parle et crie. C'est presque exclusivement de la *musique d'accent*, de la mélopée, du récitatif plus ou moins chantant. Sa mélodie prend rarement l'essor; étroitement liée aux paroles, son rôle se réduit à les accentuer, à faire jaillir du mot la note juste. Gluck est sublime pour cela. A mon goût, un beau récitatif vaut un bel air; mais il faut chanter aussi, et il y a certaines situations du drame où il le faut absolument : abstraction faite des paroles, la musique est là, prête à exprimer par elle-même tous les sentiments possibles, avec ses mouvements mélodiques et harmoniques, ses modulations, ses rhythmes. Il n'y a pas jusqu'à certains ornements nobles du chant qui ne me semblent très-admissibles dans l'opéra : un trille ou une roulade bien placée, un chant vocalisé en force, comme le sublime *Trema il tempio*, de *Semiramide*, ne gâtent pas beaucoup plus la vérité dramatique que les sempiternelles *appogiature* de Gluck.

Il y a un passage bien curieux dans le premier livre des *Essais sur la musique*, de Grétry : « Lorsque j'entendis le premier ouvrage de Gluck, je crus n'être intéressé que par l'action du drame, et je disais comme vous : *Il n'y a point de chant*. Mais que je fus heureusement détrompé en sentant que c'était la musique elle-même qui était devenue l'action qui m'avait ébranlé.... — « *Vous avez eu le courage d'oublier* » *que vous êtes musicien pour être poëte*, » me disait le prince Henri de Prusse en sortant d'une représentation de *Richard Cœur de lion*. C'est surtout à Gluck qu'un tel compliment aurait pu s'adresser. Qui mieux que lui a senti qu'il n'est point d'intérêt sans vérité, et point de vérité sans sacrifice? » Tout cela est bien, si ce n'est pas la musique elle-

même qui est sacrifiée. Or il est certain que Gluck, égaré par son système, avait fini par se donner peur à lui-même de la musique. Il disait souvent : « Avant d'entreprendre un opéra, je ne fais qu'un vœu, c'est d'oublier que je suis musicien; » — et dans une lettre au bailli du Rollet : « J'ai employé le peu de suc qui me restait pour achever l'*Armide*. J'ai tâché d'y être plus peintre et plus poëte que musicien; » — et quand on le priait d'ajouter un air à une partition : « Pas une note de plus! *Questa opera puzza già di musica.* » Heureusement qu'il est resté musicien malgré lui, et quelquefois musicien admirable, comme dans l'air de Renaud, par exemple, et dans l'accompagnement admirable du cantabile d'Alceste : *O dieux, soutenez mon courage,* dans le premier et dans le dernier air d'*Orphée,* et dans vingt endroits.

J'ai parlé tout à l'heure des *appogiature* dont Gluck a en quelque sorte capitonné tous ses chants. On aimerait à se représenter ce farouche partisan du strict ajustement de la note sur le mot comme un parfait prosodiste. Le bailli du Rollet, dans la lettre qu'il écrivit au directeur de l'Opéra pour lui annoncer la venue du grand compositeur allemand, le présentait ainsi : « Il en connaît (de la langue française) toutes les finesses, et surtout la prosodie, dont il est très-scrupuleux observateur. » Il faudrait pourtant dire une fois pour toutes que ces appogiatures de Gluck changent la quantité et le genre des mots qui sont le plus masculins par la désinence; on dirait qu'il n'y a que des rimes féminines dans Gluck. Un seul exemple emprunté à l'*Alceste :*

> Ah! malgré m*oi-a,* mon faible cœur partage
> Vos tendres pl*eu-eurs,* vos regrets si touchants,
> Et je sens b*ien-in* en ces cr*uè-els* inst*an-ants*
> Que j'ai bes*oin-in*....

A prendre les choses à la rigueur, ce sont autant de fautes de prosodie. On est bien plus sévère aujourd'hui — même ces deux maîtres étrangers qui nous ont fait l'honneur de choisir notre langue pour écrire leurs plus beaux chefs-d'œuvre, Rossini et Meyerbeer. Quelle exactitude et quelle vérité d'expression dans les récitatifs des *Huguenots* et de *Robert!* Meyerbeer a le plus grand respect du sens et de la forme des paroles; ce zèle est bien plus constant et soutenu chez lui que chez Rossini; mais quand ce dernier veut s'en donner la peine, il écrit des récitatifs comme ceux d'Arnold avant ses deux duos du premier et du deuxième acte, qui sont tout simplement les suprêmes modèles de la prosodie musicale française et de la grande musique récitative.

Malgré tant de beaux accents, les récitatifs de Gluck n'échappent

pas toujours à la monotonie; et cette monotonie vient surtout de la pauvreté de l'harmonie, qui se réduit à quatre ou cinq modulations trop connues et trop prévues. Et malheureusement il n'y a pas lieu d'absoudre Gluck en considération des progrès que l'art musical a faits depuis lui; il a été jugé de son temps à peu près comme aujourd'hui. Rousseau lui reprochait aussi « une harmonie un peu monotone »; il l'exhortait « à ne pas trop se prévenir pour la déclamation », et il lui fait même une longue et doctorale leçon sur les trois genres d'harmonie, sur les rhythmes, et sur la division d'un opéra en récitatif simple, récitatif obligé et airs (c'est la coupe réglementaire de l'opéra italien depuis Pergolèse jusqu'à Rossini; Rousseau proposait d'y ajouter la simple déclamation, accompagnée de symphonie : c'est ce que nous appelons aujourd'hui, dans la langue technique de l'opéra, *mélodrame*). Quoi qu'il en soit de ces observations théoriques de Rousseau, où l'on trouve d'excellentes choses, elles prouvent que du temps même de Gluck on l'accusait de ne pas user de toutes les ressources de son art. Ce n'est pas qu'il n'ait été créateur, lui aussi, pour l'orchestre et les effets d'ensemble, mais c'était plutôt par éclairs, par boutades d'inspiration; en général, ses accompagnements sont faiblement écrits. Et l'on ne peut pas dire que la variété de timbres lui manquât : il y a de tout dans sa partition orchestrale : trompettes, cors, clarinettes, flûtes, hautbois, bassons, trombones..., il n'avait qu'à s'en servir davantage. Joseph Haydn était pourtant son contemporain; déjà maître de chapelle à Vienne dès 1760, il composait à deux pas de Gluck ces immortelles symphonies qui sont le premier et presque le dernier mot de la composition instrumentale. — Quant à l'harmonie, Gluck est inférieur à bien des musiciens qui avaient fleuri avant lui en Italie et en Allemagne : Sébastien Bach, Durante, Porpora....

Mais non! il a voulu être ainsi, ce stoïcien musical! Cela était dans son tempérament de rester un peu roide et dénudé de charmes; cette simplicité excessive de moyens fait partie intégrante de son génie : bon gré, mal gré, il faut l'admirer comme cela. Il a dédaigné d'être meilleur musicien, parce qu'il se sentait assez homme de génie; à défaut de telles ou telles ressources artistiques qu'il ignorait ou négligeait, il était sûr d'être grand par l'idée; quand la conception est grande, l'empreinte est grande aussi, l'exécution de l'œuvre laissât-elle d'ailleurs beaucoup à désirer. « Gluck est le musicien de ceux dont Corneille est le poëte, » s'écriait M. G. de Saint-Valry, un de nos bons critiques, en écoutant *Orphée*. Il est impossible de mieux dire. Il y a tant d'affinités entre ces deux hommes! Ils sont de la même race de

géants : tous deux sont trop tendus au sublime, tous deux dédaignent à l'ordinaire le fini de la forme, tous deux ont plutôt du caractère que de l'âme. On n'est pas souvent attendri par eux, mais à certains moments on se sent grandi de cent coudées.

Gluck a de plus une adorable délicatesse de touche pour l'expression de la joie douce et sereine : ainsi l'acte des Champs-Élysées dans *Orphée*, ainsi le chœur fameux d'*Armide*, ainsi celui d'*Alceste : Parez vos fronts de fleurs nouvelles*. Cela paraît contradictoire chez ce brandisseur de massue, chez ce lanceur de foudre. Il y a pourtant une relation intime entre cette force et cette douceur; l'une et l'autre procèdent de la même inspiration saine et honnête. Il fallait que la gaieté de Gluck fût ingénue, que sa grâce fût pudique et virginale, de même que son énergie et sa violence même sont le libre exercice d'une parfaite et puissante santé, et non l'effet d'une surexcitation fiévreuse ni d'un effort désordonné.

Je ne sais si c'est parce que Gluck a produit tous ses chefs-d'œuvre dans un âge avancé, mais nous sentons dans sa musique quelque chose de vénérable, de majestueux, de sacré comme une belle et vigoureuse vieillesse : c'est, dans toute la force du mot, un ancêtre. On pourrait dire de la plupart des airs de Gluck ce que Joseph de Maistre a dit de certaines peintures de vierges chrétiennes : « *Elles sont belles comme des temples!* »

Ajoutons encore un mot. Les critiques très-minutieuses que nous nous sommes permises plus haut, et que nous croyons justes en thèse absolue, s'atténuent d'elles-mêmes si l'on considère le genre particulier d'ouvrage dramatique sur lequel Gluck s'est exercé; ses opéras sont des *tragédies*, — et non pas des drames, des comédies et des mélodrames en musique comme on l'a compris et pratiqué depuis un siècle. Il a abandonné de propos délibéré les *libretti* plus brillants et plus humains de Métastase et des autres poëtes de Vienne et d'Italie, et il est venu formellement chercher en France la *tragédie*. Nous devons le juger sur ce qu'il a fait, et non sur ce qu'il n'a pas fait ni voulu faire. Eh bien! le genre de la tragédie étant donné et accepté, il est certain que Gluck l'a porté, en musique, à un point de grandeur et de beauté qui mérite une admiration éternelle. Seulement il s'est trompé quand il a cru donner les lois absolues de la musique dramatique; gardons-nous bien de partager ses erreurs. — Ses erreurs ne sont plus possibles aujourd'hui, direz-vous, après Mozart, Rossini, Hérold, Meyerbeer.... — Qui sait? il y a des esprits capables de tout.

Pour notre part, nous croyons qu'on doit reprendre et admirer les

opéras de Gluck tout juste dans les mêmes sentiments et avec les mêmes soins qu'on fait les œuvres de Racine et de Corneille.

VI.

C'est une tâche fort difficile que de remonter un opéra de Gluck, non pas si difficile pourtant qu'il voudrait nous le faire croire; on dirait qu'il a voulu nous effrayer et nous décourager. Voyez comment il s'exprime dans la dédicace de *Paride ed Elena :*

« Plus on s'attache à chercher la perfection et la vérité, plus la précision et l'exactitude deviennent nécessaires; les traits qui distinguent Raphaël de la foule des peintres sont en quelque sorte insensibles. De légères altérations dans le contour ne détruiront point la ressemblance d'une tête de caricature, mais elles défigureront entièrement le visage d'une belle personne. Je n'en veux d'autre preuve que mon air d'Orphée : *Che faro senza Euridice?* Faites-y le moindre changement, soit dans le mouvement, soit dans la tournure de l'expression, et cet air deviendra un air de marionnettes. Dans un ouvrage de ce genre, une note plus ou moins soutenue, un renforcement de ton ou de mesure négligé, une appogiature hors de place, un trille, un passage, une roulade, peuvent détruire l'effet d'une scène tout entière. Aussi, lorsqu'il s'agit d'exécuter une musique faite d'après les principes que j'ai établis, la présence du compositeur est-elle, pour ainsi dire, aussi nécessaire que le soleil aux ouvrages de la nature; il en est l'âme et la vie; sans lui, tout reste dans la confusion et le chaos. »

A ce compte, les opéras de Gluck n'auraient pu lui survivre. Par bonheur, tout cela est exagéré; tant qu'il y aura des artistes intelligents, on pourra chanter Gluck; quant à la tradition du style et de l'exécution, il n'y a pas si longtemps que le répertoire de Gluck avait été abandonné, il ne manque pas de vieillards qui y ont entendu madame Branchu et les deux Nourrit. Nous avons même un musicien qui a voué un culte particulier à la mémoire de Gluck et qui est, en quelque sorte, patenté pour ces sortes de reprises : c'est M. Hector Berlioz. — Ce n'est pas qu'il y ait beaucoup de points de rapport entre ce fougueux symphoniste romantique, qui tend à la bizarrerie des effets par la complication des moyens, et le vieux musicien de tragédie, qui affectait la simplicité des moyens et la symétrie pour se faire aussi classique et aussi antique que possible. — Mais, quoi qu'il en soit, l'on ne peut nier l'amour passionné que M. Berlioz

professe pour la musique de Gluck; elle l'émeut jusqu'aux larmes; il y a une foi profonde, et, cette foi, il sait la communiquer à deux cents artistes. Quand on a repris *Orphée* au Théâtre-Lyrique, c'est lui qui a été l'âme des répétitions; à le voir ainsi affairé, une naïve pensionnaire du théâtre s'avisa de demander si c'était M. Gluck. « Non, répondit en riant madame Viardot, mais c'est son ami. » C'est encore M. Berlioz qui a remonté le courage des artistes de l'Opéra, fatigués par de longues répétitions plusieurs fois interrompues, et qui a donné aux dernières répétitions d'*Alceste* le mouvement et la vie. Il avait commencé par protester contre la reprise d'*Alceste* et avait décliné l'honneur qui lui était offert officiellement de diriger les études de l'ouvrage et d'en toucher les droits d'auteur. Il ne pouvait admettre les transpositions considérables[1] que madame Viardot est obligée de faire subir au rôle d'Alceste, qui est presque toute la pièce, pour l'adapter à sa voix de contralto. Si ces transpositions n'étaient que d'un ton, il n'y aurait trop rien à dire, puisqu'il est certain que le diapason du temps de Gluck était de plus d'un demi-ton plus grave que notre diapason normal; mais transposer d'une tierce mineure et même majeure, cela ne peut se faire sans détruire l'éclat qui était nécessaire à l'effet de certains passages du chant et sans rendre les accompagnements de l'orchestre insonores. Je ne puis mieux comparer l'inconvénient de ces transpositions qu'à celui que produirait l'abaissement de la rampe sur un décor et une mise en scène dont l'effet aurait été calculé pour la grande lumière. Ajoutons encore l'inconvénient des modulations qu'on est obligé de fabriquer pour ressouder les morceaux transposés avec ceux qui ne le sont pas. Mais il faut en passer par là, sous peine de laisser longtemps à l'ombre les plus beaux chefs-d'œuvre. Il faut subir un mal pour un plus grand bien. On ne jette pas la *Vénus* de Milo aux décharges publiques parce qu'elle est mutilée. L'art et le public contemporains n'ont-ils pas besoin de nobles exemples? Telle quelle, la reprise d'*Alceste* n'est-elle pas une chose honorable et heureuse? Or, elle n'était possible qu'avec madame Viardot, qu'avec l'artiste savante et inspirée qui nous avait déjà rendu *Orphée* et qui avait excité des transports d'enthousiasme aux concerts du Conservatoire avec des fragments d'*Alceste* même. M. Berlioz a fini par comprendre que, la reprise étant décidée, il fallait

[1] Voici un aperçu des transpositions faites par madame Viardot : les airs *Je n'ai jamais chéri la vie*, et *Non, ce n'est point un sacrifice*, transposés d'un ton; — les airs *Grands dieux, du destin qui m'accable*, et *Divinités du Styx*, transposés d'une tierce mineure; — l'air *Ah! malgré moi*, transposé d'une tierce majeure! de *fa* en *ré bémol!*

qu'elle fût aussi bonne que possible; et tout doucement attiré par le besoin d'entendre cette chère musique, il est venu aux répétitions et y a prêté ses soins.

Sans doute il est fâcheux de déranger une œuvre de maître, mais croyez bien que Gluck aurait autorisé tout ceci. Ne le prenez pas au mot quand il vous dit que son grand air d'*Orphée* périrait si l'on y touchait en rien. Ne l'a-t-il pas lui-même transposé d'*une quarte* pour l'opéra français, bouleversant ainsi presque toute l'économie de sa partition? C'est qu'il avait jugé qu'il valait encore mieux, pour sa gloire et pour le public, donner *Orphée* ainsi modifié que de ne pas le donner du tout. Ne soyons donc pas plus gluckistes que Gluck!

D'ailleurs cette reprise est peut-être la plus consciencieuse qu'on ait faite d'*Alceste*. Celle de 1825 par madame Branchu, Louis Nourrit, Prévost et Dérivis était un massacre de la partition; plusieurs morceaux, et des plus importants, étaient supprimés ou mutilés. Cette fois il n'y a pas de coupures, aucune retouche n'a été faite à l'orchestre, et les artistes s'en tiennent scrupuleusement à la note écrite.

Madame Viardot est à son déclin, mais c'est encore le déclin d'un grand talent; je crois même que la fréquentation assidue des vieux maîtres et particulièrement de Gluck, en ces dernières années, a ajouté à son talent quelque chose qui n'y était pas. Elle a foi dans les œuvres sublimes qu'elle chante, et cette foi la sauve. On a peine à concevoir qu'elle puisse être aussi inspirée en scène, avec la préoccupation qu'elle doit avoir de relever à chaque instant, à force d'attention, de soins, de courage, les ruines et les défaillances de sa voix. C'est un miracle continuel, le triomphe de la foi et de la volonté sur l'impuissance. Il y a dans cette artiste une telle énergie de conviction qu'il lui suffit de se montrer pour s'emparer despotiquement de l'attention et imposer quand même l'admiration au public. Peut-être le sait-elle un peu trop. Qu'elle prenne garde de s'abandonner autant au démon qui la possède : son jeu était sobre autrefois; il l'est de moins en moins à mesure que son chant se détériore; elle essaye de cacher sa voix avec ses beaux bras; dans les scènes pathétiques, ce sont des convulsions; dans les scènes plus calmes, ce sont de grandes minauderies. On pourrait d'un mot définir madame Viardot : une minaudière tragique. Après tout, c'était la seule artiste qu'il y eût pour cette reprise : heureusement *Alceste* a plus besoin d'être jouée et déclamée que chantée, et madame Viardot est si bien douée pour l'expression de la douleur! Personne n'aurait su donner au rôle cette physionomie, ces allures, ces attitudes, ces gestes, enfin cette plastique admirable qui touche à

chaque instant au sublime. La vaillante sœur de la Malibran pouvait seule relever cette tradition de madame Branchu et de la Saint-Huberti. — J'ai marqué, en analysant la partition, les endroits où madame Viardot a le plus réussi, je n'ai pas à y revenir en détail.

Michot a étonné bien des gens par la manière dont il a chanté Admète. Ceux qui l'ont entendu au Théâtre-Lyrique dans le *Freyschütz*, *Obéron* et l'*Enlèvement au sérail*, le connaissaient pour un artiste délicat, plein de goût, et répondaient de lui. Il manque de style, naturellement; il faudrait une éducation particulière pour chanter Gluck; mais il a dit avec une voix admirable et une belle ardeur les airs d'Admète. Et c'est une rude tâche que de soutenir ce rôle! Il ne monte pas plus haut que le *la*, mais il y monte à chaque instant, et le chant se tient continuellement dans ce registre aigu. Cela est autrement difficile que de lancer de volée un *si* ou un *ut*. Michot, qui donne l'*ut* aisément dans le *Trouvère*, et que l'*Alceste* fatigue évidemment, a dû s'en apercevoir. C'est que les ténors du temps de Gluck étaient des haute-contre qui chantaient tout en voix de gorge, et Michot a tout chanté en sons de poitrine. Les vieux amateurs qui ont entendu Louis Nourrit conviennent que Michot lui est supérieur; et il est probable que le rôle n'a jamais été mieux chanté, car on sait que Legros, qui le créa en 1776, avec une belle voix, désespérait Gluck par sa bêtise.

L'élévation progressive du diapason a rendu la musique de Gluck trop aiguë pour toutes les voix; les parties de basses conviendraient mieux aujourd'hui aux barytons. Ainsi, le rôle du grand prêtre descend à peine au *ré* et monte continuellement au *mi* et au *fa* aigus. Il y faut pourtant un timbre de basse; et par bonheur on avait sous la main une basse chantante d'une rare étendue. On se souviendra de Cazaux dans *Alceste;* il y a une voix et une tenue superbes. Mademoiselle de Taisy s'est chargée du petit rôle de la jeune fille coryphée; elle pourra obtenir de l'avancement dans cette musique, car elle a une belle voix et du style. Borchard n'a pas la dignité qu'on souhaiterait à un dieu, mais il a bien l'encolure gigantesque d'un Hercule : il chante brutalement l'air vulgaire qui lui est échu. Coulon prête à la divinité infernale les grosses vibrations de sa voix. L'interprétation, admirable en certains points, est très-louable dans son ensemble. L'orchestre de M. Dietsch n'a pas besoin de compliments.

L'Opéra a monté très-simplement l'*Alceste;* on ne peut pas tous les jours dépenser trois cent mille francs comme pour l'opéra du prince Poniatowski. Mais Gluck s'en passe bien, à la rigueur! La mise en scène est d'ailleurs très-digne et du meilleur goût : je n'en citerai qu'un

exemple : la troupe des ombres qui viennent chercher Alceste au dernier acte et qui l'entraînent, ces spectres, sombres et vêtus tristement de linceuls, sont plus simples et plus effrayants que toute la diablerie roussâtre et goîtreuse que le Théâtre-Lyrique exhibait dans la scène des enfers d'*Orphée;* il est vrai que M. Carvalho avait bien pris sa revanche dans le délicieux tableau des Champs-Élysées. Mais il n'y a pas à lutter pour la mise en scène avec l'Opéra, pour peu qu'il s'en donne la peine.

VII.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, le succès de la reprise d'*Alceste* est une chose *de conséquences :* il prouve en principe la possibilité d'un répertoire classique; et, du moment que cette possibilité est établie, ce devient un devoir pour l'Opéra de suivre la voie ouverte, de chercher ses chefs-d'œuvre passés et de les remettre en lumière. Quelles sont les chances de cette restauration, et quelles en seraient les meilleures conditions possibles?

Madame Viardot ne pourra pas la mener bien loin, si ardente que soit sa foi artistique et si grand que soit son courage. Elle y prodigue en ce moment les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui finira par s'éteindre. Alceste était le seul rôle de Gluck abordable pour elle; elle ne pourrait songer ni à la jeune Iphigénie ni à l'enchanteresse Armide, mais seulement au rôle secondaire de Clytemnestre dans *Iphigénie en Aulide.* Qui la suppléera pour cette tâche? Madame Gueymard-Lauters et mademoiselle Sax atteindront facilement à l'à peu près brillant qu'ont obtenu d'emblée Michot et Cazaux, et qui leur a valu des bravos, des rappels et même les honneurs du *bis.* Ils chantent *Alceste* avec toutes leurs qualités du répertoire contemporain; le gros du public se contenterait de cet à peu près, mais les connaisseurs sentent qu'il y manque une certaine nuance de style.

De même que les drames ou mélodrames du dix-neuvième siècle sont une médiocre préparation pour l'art des Rachel et des Talma, l'expérience des opéras d'aujourd'hui, qui sont de vrais drames, ne peut suffire pour interpréter dignement les œuvres de Gluck, qui sont de vraies tragédies. C'est une autre langue dont l'effet est surtout dans l'accent et dans le phrasé. Supposez un instant que la tragédie ait subi une interruption de trente années au Théâtre-Français; on ne pourrait, sans quelque soin et sans quelque étude préalables, en renouer la tradition rompue. De même il faudrait que les chanteurs

et les cantatrices d'opéra voulussent bien s'exercer à la belle déclamation lyrique de Gluck, et il serait surtout à souhaiter qu'ils en pussent prendre le goût dans leur éducation première. Mais ni les professeurs ordinaires ni le Conservatoire même ne paraissent y penser.

Quand Gluck mourut, Piccini, son rival, avança généreusement cette idée, dans une lettre insérée au *Mercure*, qu'il conviendrait de fonder un cours de Gluck pour conserver pures les traditions de ce grand génie. Je ne demanderai pas la création d'une classe de tragédie lyrique au Conservatoire, bien que cette classe dût produire d'excellents résultats, et bien que nous ayons aujourd'hui pour cela deux professeurs très-remarquables, madame Viardot et Delsarte; mais si du moins MM. les professeurs actuels voulaient bien faire chanter un peu de musique classique aux élèves qui leur sont confiés par l'État!... — Je ne puis m'empêcher de relever une contradiction vraiment trop singulière dans l'ensemble des études du Conservatoire. Les études de déclamation sont d'un rigorisme excessif; on n'enseigne que le vieux répertoire; et toutes les fois qu'il a été proposé d'établir des classes pour le drame et la comédie modernes, on a répondu que le Conservatoire était un *conservatoire*, qu'il avait mission d'enseigner les classiques, et que d'ailleurs Molière, Racine, Beaumarchais, suffisaient et préparaient à tous les genres. — Tout au rebours, les études de chant se font exclusivement sur les airs les plus connus et les plus en vogue de nos opéras-comiques et de nos opéras. On ne se préoccupe que de fabriquer des chanteurs qui pourront, au sortir de l'école, tenir tant bien que mal le répertoire courant; on travaille plutôt en vue de la consommation théâtrale qu'en vue d'un beau résultat artistique. L'enseignement en est venu à ce point de futilité que l'admirable solfége de Cherubini a été remplacé dans les classes par celui de Bordogni, lequel est au premier dans la proportion d'une chose agréable à une chose de génie. La musique des vieux maîtres, à laquelle nous voudrions qu'on rappelât les professeurs, outre l'avantage qu'elle aurait de préparer la reprise des chefs-d'œuvre du passé, a le mérite d'être admirablement *vocale*, tandis que la musique dite légère et facile de certains compositeurs du jour est fort mal écrite pour la voix. Les maîtres de l'école italienne poseraient et développeraient les voix au lieu de les fatiguer, et l'étude de Gluck serait favorable même aux chefs-d'œuvre contemporains, en habituant les artistes à une belle manière de phraser et d'accentuer qui apporterait un relief nouveau à notre chant dramatique et à nos récitatifs.

Pour ce qui est des instruments, on peut s'en rapporter aux excel-

lents symphonistes de l'Opéra; ils feront toujours bien leur partie dans une reprise classique. Une petite observation cependant : Gluck trouverait peut-être l'exécution des instruments à cordes un peu trop délicate, et partant un peu faible à son point de vue pour certains passages. Ce défaut tient du reste aux progrès de l'art. Au temps de Gluck, les violonistes de l'orchestre, encore peu habiles, jouaient avec le bras, carrément et solidement; nos violonistes jouent du poignet, et cela leur permet de détailler avec une grande finesse les traits les plus difficiles et les plus rapides. Je crois que Gluck les prierait en grâce d'oublier qu'ils sont si habiles musiciens, et de daigner un peu jouer avec le bras pour lui rendre les accents simples et violents auxquels il a pensé. Leur jeu délicat fait presque un contre-sens dans le chœur du premier acte : *Perce d'un rayon éclatant...*; cette gamme descendante des premiers violons, qui tombe sur chaque temps fort, n'est pas une broderie, une fioriture; c'est un trait acéré, qui, exécuté brusquement, ajouterait beaucoup à l'effet déjà si grand du rhythme de ce morceau.

Cette franche et ferme exécution serait d'autant plus nécessaire que l'orchestre de Gluck est en général un peu sourd : tout est écrit dans le *medium* pour les violons, parce qu'ils ne savaient pas démancher en 1770; quant aux instruments à vent, ils ne font que de rares diversions. Tel qu'il est cependant, cet orchestre a de précieuses qualités, et il faudrait bien se garder d'y retoucher, comme on a fait à l'Opéra-Comique pour Grétry et Monsigny, en reprenant le *Déserteur* et *Richard Cœur de lion*. Les trombones et les trompettes, lorsqu'ils ménagent bien leurs apparitions pour produire une sensation nécessaire à l'intérêt du drame, font plus d'effet que lorsqu'on les emploie à chaque instant; voilà un phénomène qu'il faut recommander à l'attention des compositeurs d'aujourd'hui. On ne renforce pas un orchestre en y ajoutant beaucoup de cuivre; l'oreille se blase vite, l'attention s'émousse; au lieu d'augmenter l'effet, on le tue. Ce n'est pas le bruit qui fait de l'effet, c'est l'accent : or, de tous les instruments de l'orchestre, c'est sans contredit le violon qui a le plus d'accent, parce que c'est le seul qui soit nerveux; en lui est la vraie force d'un orchestre. M. Alphonse Royer a donc fort bien fait d'augmenter le nombre des violons; voilà le seul cadeau qu'on doive faire à Gluck; les stalles des musiciens de cuivre, mis en disponibilité par l'*Alceste*, ont été remplies d'instruments à cordes : le nombre des premiers et seconds violons est porté ainsi à vingt-huit, celui des altos à dix, celui des violoncelles à onze, et celui des contre-basses à neuf. Il n'y a pas un orchestre de théâtre en Europe

qui soit aussi riche. Ce nombre de violons est excellent pour Gluck; j'ajouterai qu'il serait indispensable pour les opéras contemporains, si l'on veut rétablir l'équilibre qu'a détruit l'augmentation progressive des instruments de tapage : il faudrait dix violons contre un trombone, autant contre un ophicléide ou contre un de ces instruments de Sax qui ont été inventés pour jouer en plein air et que l'orchestre dramatique a tort d'emprunter à la musique militaire; aussi dans les *tutti*, nos pauvres violons ont beau geindre et s'efforcer, on ne les entend plus, tant on est assourdi par ces butors métalliques qui nous éclatent à bout portant dans l'oreille. Qu'on nous ramène au pauvre petit orchestre de violons des vieux maîtres!

Quant aux transpositions, elles pourraient être autorisées dans une certaine mesure, puisqu'il est notoire que le diapason s'est élevé et que les parties de Gluck se trouvent aujourd'hui trop aiguës pour les voix auxquelles elles sont destinées. Quel sacrilége y aurait-il à se rapprocher du ton primitif, du vrai ton de Gluck? Et pourquoi fatiguer les artistes? pourquoi risquer de ruiner d'aussi belles voix que celle de Michot?

Ne pourrait-on pas aussi traduire en un français passable les vers ridicules de du Rollet, de Guillard, de Moline, qui sont comme une parodie perpétuelle de la musique du maître? Un travail de ce genre, analogue au *rentoilage* pratiqué en peinture pour la conservation des vieux tableaux de maîtres, rendrait possible la reprise de maint opéra classique. Si vraiment c'était détruire et gâter la musique que d'y ajuster d'autres paroles, il serait impossible de traduire un opéra d'une langue à une autre. Ce qu'ont fait Moline et du Rollet, en traduisant l'*Alceste* et l'*Orphée* italiens, on le fait aujourd'hui avec bien plus de convenance et d'habileté. Il va sans dire que ce travail serait sévèrement revisé et contrôlé par des artistes et des hommes compétents; et d'ailleurs, il peut se réduire à de simples retouches qui corrigeront ce qu'il y a de plus insupportable dans la phraséologie ampoulée et surannée des paroliers du dix-huitième siècle. *Iphigénie en Aulide* serait impossible aujourd'hui avec le style de galanterie qui y règne. Il y a là un service sérieux à rendre à Gluck.

Je vais attaquer une autre question qui scandalisera davantage les amateurs fanatiques : la question des coupures! Il y en a une grosse qui est commandée par le bon sens et peut-être par le respect le plus strict de la mémoire de Gluck : on devine que je veux parler du rôle d'Hercule qui fait si grand tort à l'*Alceste;* jusqu'au commencement du troisième acte, on prenait le drame au sérieux, mais ici, à l'apparition

de ce fier-à-bras mythologique, on commence à sourire, et cela est fâcheux pour l'effet du troisième acte, qui est précisément le moins bon. Tout ce que chante Hercule est vulgaire, et le personnage d'ailleurs est inutile. Il n'existait ni dans la partition italienne ni même dans la partition française lors de la création, en 1776 : c'était Apollon qui arrachait Alceste aux divinités infernales pour la rendre à son époux. L'apparition de ce dieu fait à présent double emploi au dénoûment. Tout ce qui a rapport à Hercule fut ajouté à la reprise qui se fit le 22 octobre 1779, *après le départ* de Gluck qui s'en était allé mourir à Vienne. On dit (et il y a bien des raisons pour que cela soit vrai) que cette musique n'est pas de lui, qu'elle a été interpolée par Gossec; et c'est sans doute un arrangeur qu'on respecte en croyant respecter Gluck !

On a cru pouvoir avancer que l'air de la divinité infernale n'était pas non plus de Gluck ; il est vrai qu'il est tout aussi vulgaire que celui d'Hercule, à part les trois appels funèbres : c'est la même gaillardise et ce sont les mêmes dessins harmoniques, trahissant évidemment la même main : si l'un de ces airs n'est pas de Gluck, l'autre n'est pas de lui non plus; dans le doute, on pourrait s'abstenir de les chanter.

J'irai plus loin : puisque tout le monde est resté d'accord qu'il y a des longueurs, des répétitions trop fréquentes de mots et de situations dans l'opéra d'*Alceste,* et que ces longueurs compromettent le succès, y aurait-il si grand mal à abréger un peu la partition? Il y a une douzaine d'airs pour Alceste seulement; ces airs font quelquefois double emploi dans la suite du drame et ne sont pas tous d'une importance égale comme musique; la fête du deuxième acte est longue, et le premier chœur est assez médiocre.... On va crier au vandalisme. Mon Dieu! personne ne désire plus que nous que les opéras de Gluck puissent être donnés sans coupures; mais je ferai observer qu'on fait des coupures à *Guillaume Tell,* aux *Huguenots*, aux tragédies de Corneille, à bien des comédies de Molière. Il faudrait pourtant tenir compte aussi du public; et surtout lorsqu'il s'agit de le ramener à un genre dont le goût est perdu depuis longtemps, il serait imprudent de le rebuter et de rompre tout par un rigorisme imployable.

J'avoue, pour ma part, que si la direction de l'Opéra voulait faire reposer un peu cet éternel premier acte du *Comte Ory* et les deux premiers actes de *Lucie*, pour donner très-fréquemment un acte ou deux d'*Armide,* d'*Alceste* ou d'*Orphée,* en lever de rideau, je lui en saurais déjà un gré infini; ces représentations partielles seraient très-favorables au triomphe de la cause classique.

La meilleure préparation qu'on puisse imaginer pour la reprise solennelle des chefs-d'œuvre de Spontini et de Gluck, ce seraient ces concerts historiques dont nous avons parlé au commencement de notre travail; il y a deux ans, un festival, composé de cette façon, a fait une recette de vingt-deux mille francs; il est vrai que celui qu'on vient de donner ces jours-ci au profit de la caisse des pensions de retraite de l'Opéra n'a pas fait d'argent. Qu'il y ait recette ou non, ces tentatives sont toujours honorables; c'est un devoir rempli, et un théâtre comme l'Opéra a des devoirs. Seulement je ne serais pas d'avis qu'on choisît les soirées à bénéfice pour faire de tels essais; le public ordinaire et régulier leur sera plus favorable que ce public d'occasion, qui demande avant tout des curiosités bruyantes et amusantes. Il vaudrait mieux donner régulièrement une représentation de ce genre tous les mois ou tous les deux mois en l'annonçant d'avance : il se formerait bien vite un public particulier sur lequel on pourrait toujours compter, public d'élite qui ferait loi et entraînerait la foule. En tout cas, il faudrait persévérer; la clientèle des concerts du Conservatoire ne s'est pas faite en un jour; il faut de la suite en tout pour réussir.

A Berlin, le goût de la musique classique est tellement répandu qu'on n'a jamais cessé d'y donner les opéras de Gluck et de Spontini concurremment avec le répertoire contemporain. Il y aurait une certaine politique à suivre pour faire l'éducation musicale du public parisien; — car, en fin de compte, il ne s'agit pas d'autre chose. Ce n'est pas la gloire ni le génie de Gluck et des vieux maîtres consacrés qui sont en question, mais l'aptitude du public d'aujourd'hui à goûter ces choses aussi bien que les artistes et que les initiés. Eh bien! je crois qu'on peut compter même sur le public. Il ne faut prêter nulle attention aux rires impertinents de quelques *dandies* qui ont l'infirmité de ne pas sentir la divine beauté des symphonies de Beethoven ou du deuxième tableau d'*Alceste* : ce ne sont pas ces messieurs qui jugent la musique de Gluck, c'est cette musique qui les juge. Il y avait de ces gens-là en 1770 comme en 1861, et ils n'ont pas arrêté l'enthousiasme public. L'abbé Arnaud, un fervent admirateur de Gluck, s'écriait : « Il a retrouvé la douleur antique! — J'aime mieux le plaisir moderne, » riposta quelqu'un. C'était sans doute un de ces mondains sans oreilles et sans esprit, qui demandent qu'on les *amuse* et qui s'étonnent que l'art s'inquiète d'autre chose. Le mot était joli; mais avec ces jolis mots et ces jolis raisonnements on supprimerait Homère, Sophocle, Dante, Michel-Ange, Bossuet, Corneille, Beethoven... enfin tout le côté le plus sérieux et le plus sublime de l'art. Encore une fois, il ne faut

pas prendre garde à ces dilettantes pour rire ; ils sont si peu nombreux maintenant ! Considérons plutôt le mouvement général qui nous emporte de jour en jour davantage vers les chefs-d'œuvre classiques ; le succès toujours croissant de la société du Conservatoire, de celle des jeunes artistes et de toutes les sociétés de musique de chambre, la réussite incroyable des concerts populaires, inaugurés en ce moment par M. Pasdeloup au Cirque-Napoléon, enfin et surtout les cent représentations qu'on a faites aux œuvres de Weber et de Mozart, et à l'*Orphée* de Gluck, prouvent assez que le temps est venu de rendre à l'Opéra son vieux répertoire.

JEAN-GUSTAVE BERTRAND.

HISTOIRE DE LA TERREUR

1792-1794

d'après les documents authentiques et des pièces inédites

PAR

M. MORTIMER-TERNAUX [1].

Il y a deux espèces d'historiens : les historiens juges et les historiens hommes de parti. Ceux-ci sont les plus nombreux. Mais, à vrai dire, ces deux classes d'historiens se mêlent plus ou moins dans la réalité, c'est-à-dire qu'en tout juge il y a de l'homme de parti, et qu'il ne se rencontre guère d'homme de parti auquel la vérité n'arrache des hommages d'autant plus précieux qu'ils ne sont pas sans un mélange de regret. Ce qui fait l'homme de parti, c'est la *partialité*, de même que l'*impartialité* fait le juge. Si l'historien n'est pas juge, il n'existe pas; or il n'y a pas de juge sans justice. C'est donc l'impartialité qui fait la qualité fondamentale de l'historien, et l'on n'est historien que dans la mesure de son impartialité. L'historien ne doit pas, il ne peut pas être un homme de parti.

Mais cette impartialité, dont on s'adjuge si aisément le bénéfice, n'est pas chose facile à rencontrer. L'intention d'être impartial, le ferme dessein de ne voir et de ne dire que la vérité ne suffit pas, en effet, à l'impartialité même. L'intention appartient à la responsabilité individuelle, elle prouve seulement l'honnêteté. L'impartialité de fait, très-différente, suppose l'honnêteté, mais il lui faut autre chose

[1] Tome premier. — M. Lévy.

encore. Il n'y a que les grands esprits qui puissent atteindre à cette hauteur d'où l'ensemble des faits se déploie dans sa vérité et où disparaissent, comme en de calmes régions, les cris assourdissants et la fumée aveuglante du combat; régions où se taisent dans le cœur la haine et la discorde pour laisser la voix à l'histoire elle-même, dont Schiller disait : L'histoire universelle est le tribunal universel.

Une grande intelligence sans une âme droite, sans un noble caractère pour la soutenir, n'aboutira pas à l'impartialité. En revanche, le cœur le plus désintéressé, l'âme la plus loyale, si elle ne trouve à son service un esprit capable de voir de haut, dans le repos du contemplateur, et d'embrasser une grande étendue de rapports et de lois dans le champ de l'humanité, n'arrivera pas davantage à cette équité rigide qui fait l'historien : elle frondera l'histoire malgré elle, à son insu, par des motifs contraires à ceux qui égareront un esprit supérieur dénué de moralité. Ici c'est la conscience qui manquera à l'esprit, là c'est l'esprit qui fera défaut à la conscience.

Qu'il se rencontre si peu d'historiens véritables, ce n'est donc pas chose surprenante. Mais pour l'amour de la perfection, n'allons pas nous refuser à goûter les historiens incomplets : ce serait peut-être nous priver d'en goûter aucun. Les historiens d'ailleurs se corrigent mutuellement, et les qualités des uns servent de contre-poids aux défauts des autres. L'histoire elle-même n'est point faite d'une pièce; comment la critique historique échapperait-elle entièrement à la variété, aux oppositions et aux contrastes? Comment surtout, venant de l'homme, échapperait-elle à la nature humaine, toujours défectueuse en quelque point, et qui ne peut empêcher tout à fait la passion de s'introduire dans le sanctuaire de l'intelligence?

A l'égal de toutes les révolutions, la révolution française a été un champ de bataille d'où la liberté s'envola bientôt. Hélas! est-il permis de croire que la bataille est finie, que la victoire est gagnée, que nous sommes à la veille du jour où ce grand renouvellement politique accompli laissera enfin paraître la justice et la paix? A lire nos historiens de la Révolution, il est difficile de le croire. On sent, en leur société, que nous sommes encore pris dans la mêlée, et que nous n'avons pas réussi à signer, au nom de la Révolution elle-même, ce grand contrat de paix qui doit annuler tous les partis dans une intelligence commune de la liberté.

A l'exception du livre de M. Mignet, qui restera un monument, et qui fait bien sentir que la fatalité historique des révolutions ne saurait être vaincue que par l'intelligence de la liberté, je ne connais pas

d'ouvrage sur la Révolution qui me satisfasse entièrement. Il en est qui offrent des pages admirables, mais souvent plus étincelantes encore que lumineuses, comme par exemple celui de M. Louis Blanc; il y en a d'autres, comme l'histoire de M. Michelet, qui sont remplis d'inspiration, illuminés de tableaux superbes, mais qu'on dirait tracés avec l'éclair sur un fond de mystiques ténèbres : dans ces ouvrages d'ailleurs si remarquables, où est cette impartiale lucidité du juge, où cette équité philosophique qui, toujours égale à elle-même, ne permet pas à la haine, à la rancune et à l'invective de se glisser sur le fauteuil du juge? Il viendra cependant, il approche le moment des appréciations calmes, où nous cesserons de forcer le trait, souvent par manie de contradiction, et de pousser l'histoire jusqu'à la caricature du dénigrement ou de l'apothéose.

L'histoire philosophique de la Révolution n'est point faite, car l'œuvre de M. Mignet est un récit philosophique, elle n'est pas, elle n'a pas voulu être sans doute « la philosophie de la Révolution ». Ce livre-là reste à écrire. Je crois que les futurs historiens de la Révolution feront de deux choses l'une : ou bien ils s'attaqueront spécialement à une phase ou à un homme, ils feront des monographies; ou bien ils essayeront le livre que madame de Staël avait rêvé, mais qui était alors impossible : ils embrasseront synthétiquement les faits, les réduiront à leurs contours généraux et chercheront à pénétrer dans l'enchaînement révolutionnaire des lois qui le régissent.

M. Mortimer-Ternaux a tenté le premier parti, en circonscrivant son récit dans les limites d'une période de la Révolution, celle de la Terreur. C'est le drame qu'il a entrepris de raconter. On sait bien où finit la Terreur, il est difficile de dire où elle commence. C'était là une première difficulté que l'auteur lui-même signale tout d'abord dans son introduction :

« La première question que nous nous sommes posée, dit-il, lorsque nous avons pris la résolution d'écrire l'histoire de la Terreur, a été celle-ci : A quelle date, à quel événement fixer le commencement de ces récits? Quel est le point de départ que l'on doit assigner à la tyrannie de la rue, au despotisme de l'émeute?

» Nous avons longtemps hésité; car, de combien de signes précurseurs fut précédée l'horrible tempête qui couvrit de deuil la France entière!

» Après mûre réflexion, nous nous sommes décidé pour la date du 20 juin 1792, c'est-à-dire pour le jour où l'anarchie, après avoir fait pour ainsi dire sanctionner son avénement dans le sanctuaire des lois,

en y défilant avec son cortége obligé d'hommes avinés et de femmes en délire, osa envahir l'asile inviolable de Louis XVI, et coiffer du bonnet rouge la tête de l'infortuné monarque, en attendant qu'elle l'abattît sous le couperet révolutionnaire. »

D'autres contesteront peut-être le point de départ; ce n'est pas mon affaire, et je ne me soucie point d'ergoter là-dessus. Est-ce plus haut, est-ce plus bas qu'il le fallait prendre? Où commence le cours du Niagara? A quel point précis de son itinéraire devient-il le courant irrésistible qui marche vers l'abîme?

Il est certain que le 20 juin fut un préliminaire très-significatif de la Terreur, car il consacra, ainsi que le dit M. Ternaux, d'une sorte de baptême légal cette fatalité qui, au profit de quelques meneurs, transporta le gouvernement et la révolution sur les pavés de Paris et laissa la représentation nationale impuissante sous les chocs d'une multitude armée. Mais si l'on comprend la date et l'événement où l'auteur a vu ses prémisses, on ne saurait méconnaître que son ouvrage a été écrit *ab irato* et qu'il est, avant tout, le fruit de l'indignation. Je partage cette indignation, qui me paraît très-honorable; cependant, si j'avais à écrire l'histoire de la Terreur, je ferais tous mes efforts pour la maîtriser, et, donnant moins de place aux invectives trop faciles à jeter en commentaire aux événements, aux actes, aux discours de cette époque, je m'attacherais surtout à laisser voir deux choses dans ce courant qui charrie de plus en plus la boue et le sang : une grande équivoque d'abord, qui roule sur le mot de « peuple » et de « souveraineté du peuple », équivoque dont les héros de la Terreur ont étrangement abusé en s'abusant eux-mêmes, je veux le croire, et avec eux cette foule irresponsable qu'un mot soulève, qu'un mot apaise; puis cette autre équivoque, non moins fatale, qui fit un mensonge de la devise : liberté — égalité — fraternité. — Je m'attacherais ensuite à démêler, sous cette rhétorique du sophisme, le feu des passions, les vertiges de l'ambition et de la vanité surmenées : je m'attacherais à prouver que la Terreur, faite d'équivoque et de colères, a été avant tout une déclamation sanglante bâtie sur l'ignorance de ses propres chefs, sur l'imbécillité d'une multitude tout à coup déchaînée, sur l'inexpérience des hommes qui voulurent sincèrement la liberté, mais qui ignoraient encore les garanties réelles de la liberté. Imbécillité, inexpérience, passions surexcitées jusqu'à la démence par la lutte des partis et par le triomphe au-dessus de tout de l'équivoque, la rhétorique du sophisme gouvernant les hommes et les choses : voilà à mes yeux la Révolution durant la Terreur. La Terreur fut le sophisme de la

liberté, un sophisme implacable qui finit par détruire ceux-là mêmes qui l'avaient proclamé.

La Terreur, qui se meut entre la déclamation et le couperet, est dominée par un sophisme capital, d'où tous les autres résultent et qui altère tout, fausse tout, s'introduit comme le poison dans les personnes, dans les discours, dans les actes. Ce sophisme, qui a, je le crains, survécu à la Révolution, mais qui ne survivrait pas au triomphe de la liberté, c'est la doctrine du « salut public ».

Je n'hésite pas à dire ici toute ma pensée.

Cette théorie-là, qui chez nous tend à se reproduire sous une forme ou sous l'autre, et qui, repoussée dans l'ensemble, reparaît bientôt après dans le détail, les Robespierre, les Saint-Just, les Couthon et les Barère ne l'inventèrent point. Elle exista bien avant eux, elle s'est épanouie dans l'ombre du moyen âge. Les inquisiteurs furent les premiers membres d'un comité de salut public.

Je vais motiver ce rapprochement.

Sur quelle théorie repose l'inquisition? Sur la théorie du salut public. On condamnait les gens comme hérétiques, on les brûlait pour leur propre salut — et pour celui de l'Église. Il fallait « sauver la religion », sauver le genre humain en ce monde et dans l'autre.

Les membres du tribunal révolutionnaire ne voulaient sauver le genre humain qu'en ce monde-ci.

Second rapprochement :

L'Inquisition, tribunal révolutionnaire de l'Église, comité de salut public institué au nom de Dieu, se proclamait infaillible, et jugeait en vertu de son infaillibilité.

Le comité de salut public aussi se proclamait infaillible, au nom de la Révolution qu'il croyait seul représenter; il disait : « Je suis la liberté, rien que la liberté, toute la liberté. » Il jugeait au nom de son infaillibilité en matière de liberté, comme l'Inquisition jugeait au nom de son infaillibilité en matière de religion.

Troisième rapprochement :

Le moyen de gouverner fut le même pour l'Inquisition et pour le Comité de salut public. Ils gouvernèrent tous les deux par la terreur. La terreur, en disparaissant, emporta l'Inquisition et le Comité de salut public.

Ce n'est pas tout, et la comparaison se continue d'elle-même.

Que faisait l'Inquisition? Elle cherchait, elle trouvait, elle imaginait des suspects. Inquiète de sa propre infaillibilité, de son existence, elle avait peur d'elle-même et s'effrayait de son ombre. Il fallait qu'elle frappât pour se rassurer, et toujours plus fort.

Dans le Comité de salut public, même tempérament, même vocabulaire. Écoutez Camille Desmoulins, empruntant ses exemples à Tacite, s'élever contre cette tyrannie cachée sous la rhétorique de la liberté :

« A cette époque, les propos devinrent des crimes d'État : de là, il n'y eut qu'un pas pour changer en crimes les simples regards, la tristesse, la compassion, les soupirs, le silence même. Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-révolution à Crémutius Cordus d'avoir appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains; crime de contre-révolution à un descendant de Cassius, d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul; crime de contre-révolution à Mamercus Scaurus, qui avait fait une tragédie où il y avait des vers à qui on pouvait donner deux sens; crime de contre-révolution à Torquatus Sicanus, de faire de la dépense; crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un ami de Séjan était venu chercher un asile dans une de ses maisons de campagne; crime de contre-révolution de se plaindre des malheurs des temps, car c'était faire le procès du gouvernement; crime de contre-révolution à la mère du consul Fusius Geminus, d'avoir pleuré la mort funeste de son fils.

» Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allaient en rendre grâces aux dieux. Du moins, il fallait avoir un air de contentement : on avait peur que la peur même ne rendît coupable. Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité? C'était un rival du prince qui pouvait susciter une guerre civile. Suspect. — Fuyait-on, au contraire, la popularité, et se tenait-on au coin de son feu? Cette vie retirée vous avait fait remarquer. Suspect. — Étiez-vous riche? Il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. Suspect. — Étiez-vous pauvre? Il fallait vous surveiller de plus près; il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. Suspect. — Étiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique et d'un extérieur négligé? Ce qui vous affligeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. Suspect. — Un citoyen se donnait-il du bon temps et des indigestions? C'est parce que le prince allait mal. Suspect. — Était-il vertueux, austère dans ses mœurs? Il faisait la censure de la cour. Suspect. — Était-il un philosophe, un orateur, un poëte? Il lui convenait bien d'avoir plus

de renommée que ceux qui gouvernaient. Suspect. — Enfin, s'était-on acquis une réputation à la guerre? On n'en était que plus dangereux par son talent. Il fallait se défaire du général ou l'éloigner promptement de l'armée. Suspect.

» ... Pour se signaler par un début illustre, le marquis Serenus intenta une accusation de contre-révolution contre son vieux père déjà exilé, après quoi il se faisait appeler fièrement Brutus. Tels accusateurs, tels juges : les tribunaux, protecteurs de la vie et des propriétés, étaient devenus des boucheries, où ce qui portait le nom de supplice ou de confiscation n'était que vol et assassinat. »

Quelle admirable page, et comme cette vérité jaillit à chaque nouveau coup de pinceau : la terreur n'engendra jamais que l'hypocrisie. Mais la liberté vit de sincérité. Camille Desmoulins s'y connaissait; il était fils de cette même Révolution, un fils héroïque, et qui, après avoir cédé aux premiers entraînements, eut le courage de se retourner et de crier aux hommes de la Terreur, en y jouant sa tête : « Vous perdez la liberté! »

Je ne crois pas qu'il eût contesté le rapprochement entre l'Inquisition et le Comité de salut public, qu'un dernier trait décisif vient d'ailleurs compléter.

Qu'est-ce, en effet, qui plane sur l'Inquisition? quelle est la devise dont le Saint-Esprit lui-même, au dire de ses étranges adeptes, a couronné la célèbre institution?

Cette maxime, on la connaît de reste, car elle est destinée à faire fortune en ce monde :

« La fin justifie les moyens. »

Cette maxime-là, il en coûte de le dire, est celle qui règne également et triomphe au tribunal révolutionnaire; elle est au fond celle des Robespierre et des Saint-Just, qui font de si beaux discours sur la liberté et la vertu, et qui commettent des attentats si flagrants contre la vertu et la liberté; elle est le dernier mot du jésuitisme catholique et du jésuitisme révolutionnaire.

A-t-elle du moins, par le fait, démontré son efficacité? Non : de même qu'elle a compromis l'Église, elle a compromis, elle compromet encore au milieu de nous, d'une façon détournée, les grands principes et les grands résultats de la Révolution. Des véritables conquêtes de cette révolution, il n'en est point qui reviennent à la Terreur : la liberté ne doit rien au Comité de salut public, lequel d'ailleurs a fourni la meilleure preuve de son impuissance dans ce fait définitif que les hommes mêmes qui furent ses héros sont devenus ses victimes. Robes-

pierre est monté à son tour sur l'échafaud qu'il avait dressé. Quelle meilleure condamnation de ce comité pour ses propres défenseurs!

On prétend que la Terreur fut indispensable pour repousser l'ennemi débordant sur nos frontières, et pour vaincre à l'intérieur la Vendée royaliste. On oublie que la force de l'ennemi au dehors et au dedans était avant tout le résultat de ces excès mêmes qui conduisirent la Révolution, d'étape en étape, jusqu'au Comité de salut public. La Révolution tournait dans un cercle vicieux, et, pour éviter un écueil, elle se jetait sur un autre. La Terreur a provoqué contre la liberté une réaction formidable et définitive, proportionnée à ses crimes contre la justice et contre la liberté. La doctrine du « salut pour la liberté » a bientôt engendré celle du « salut contre la liberté ». C'est un signe fâcheux quand un peuple, pour se défendre au dehors et au dedans, a besoin du fanatisme. Mais il semble que le fanatisme soit la forme populaire de la foi, de la foi révolutionnaire comme de la foi religieuse, et qu'il faille à ce fanatisme des idoles à adorer, des martyrs à frapper. Soit : est-ce une raison pour absoudre le fanatisme, toujours aveugle, inique et funeste? On peut reconnaître les causes de ces écarts que fit la Révolution et qui trouvèrent leur extrême limite dans la Terreur; on peut voir ces causes, non pour les justifier dans leurs effets et accepter leur joug, mais pour saisir au profit de la liberté le grand enseignement qui en résulte; à savoir, que les passions mènent les révolutions bien plus que les idées. On peut, dans la psychologie de l'histoire, expliquer le fait, pénétrer la raison d'être intrinsèque du Comité de salut public, ramener son existence, comme un phénomène dont la loi est trouvée, dans l'ensemble du mouvement; mais c'est à la condition qu'on travaillera de tout son pouvoir à prévenir le retour de phénomènes analogues, qu'on s'efforcera d'extirper dans les esprits jusqu'au dernier germe d'une doctrine mortelle, qu'on livrera sans détour le fait historique au tribunal du droit et de la conscience qui le condamne, qu'on l'appellera enfin de son vrai nom : une sanglante monstruosité issue du fanatisme révolutionnaire.

S'il faut bien reconnaître, l'histoire en main, que les révolutions sont des champs de bataille, c'est une raison de plus pour ne pas instituer la passion et les partis juges du combat. La liberté étant faite d'impartialité, elle commande à ceux qui proscrivent l'inquisition religieuse et ses doctrines de proscrire également l'inquisition politique, parce que la liberté est la destruction progressive de toutes les inquisitions.

Je reviens à l'ouvrage de M. Mortimer-Ternaux pour résumer brié-

vement les impressions que m'a laissées la lecture du premier volume. Celui-ci renferme des documents et des pièces fort intéressantes. Quant au parti que l'auteur a tiré de ces documents recherchés avec un soin, un zèle et une patience dont il faut lui tenir grand compte, je ne puis me défendre de la pensée qu'il se mêle quelque chose de trop personnel à des appréciations et à des tableaux vivement tracés, quoique d'une main un peu dédaigneuse de la forme et souvent trop voisine des négligences du simple discours. La Terreur, on le sent, est devenue pour l'auteur une image fixe, et cette préoccupation constante, exclusive, tend à abolir chez lui ce que j'appellerai les droits de la perspective historique. C'est ainsi que le publiciste véhément en vient à mettre, ou peu s'en faut, Vergniaud à côté de Robespierre, à mêler presque les Jacobins et les Girondins dans une réprobation commune, parce qu'ils furent unis contre la monarchie. Les Girondins n'étaient pas des hommes politiques, des hommes d'État; qui n'en convient aujourd'hui? Mais ils étaient à coup sûr des hommes de liberté. Ils voyaient peut-être trop loin, et les exigences du jour, les nécessités de détail, leur échappaient à cause de cela. Ils ne savaient pas transiger ou transigeaient trop tard : leurs résolutions, presque toujours marquées au coin du courage et de la légalité, le furent rarement au coin de l'opportunité. Pour dominer le mouvement, ils vivaient trop en dehors du mouvement dans les régions philosophiques de la liberté. Or, ces temps-là n'étaient pas encore venus. Voilà pourquoi les Jacobins, beaucoup plus utopistes que les Girondins, mais avant tout hommes d'action, d'impatience et de fanatisme, s'élevèrent rapidement, pour tomber à leur tour, sur les ruines du parti de la Gironde.

M. Mortimer-Ternaux a l'amour de la monarchie constitutionnelle; il attribue aux Girondins et aux Jacobins la ruine de cette monarchie. Sans examiner si les fautes de la monarchie n'ont pas précédé et engendré en grande partie celles de la Gironde, sans discuter si, dans les circonstances où vécurent les hommes de la Révolution, la pensée d'une liberté garantie par des formes républicaines n'était pas une pensée qui devait s'emparer des esprits presque irrésistiblement, il me semble que M. Ternaux n'a pas fait la part exacte de responsabilité qui, dans les actes, revient à chaque parti, et dans chaque parti à chaque personnage. Or, c'est l'œuvre essentielle de l'historien, quand il juge les personnes en regard des événements, que ce partage des responsabilités. Le fanatisme des Jacobins me paraît avoir rejeté l'historien de la Terreur au delà des limites d'une stricte équité. Mais il faut attendre le complément de l'ouvrage pour asseoir définitivement son opinion

sur un écrit qui, dans tous les cas, excite vivement la curiosité, et qui est l'œuvre d'un esprit honnête et libéral, d'un homme que les sanglants excès de la Révolution n'éloignent pas de cette Révolution elle-même, comme on peut s'en convaincre par ces paroles :

« Quant à nous, qui, plein de foi dans l'avenir de la liberté et dans le bon sens de notre pays, attendons avec calme et sérénité le véritable et définitif couronnement de l'édifice élevé par la Constituante, nous, enfant de la Révolution française, nous ne blasphémerons jamais contre notre mère. »

CHARLES DOLLFUS.

ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Les sciences naturelles viennent de faire une perte irréparable. M. Geoffroy Saint-Hilaire est mort le 10 de ce mois, à cinquante-six ans, en laissant inachevés des travaux qui auraient constitué un des monuments scientifiques les plus importants de notre siècle. Je ne puis ici apprécier d'une manière complète tous les services que, pendant sa trop courte carrière, M. Geoffroy Saint-Hilaire a rendus à la science et à son pays; mais je considère comme un devoir pour moi de présenter aux lecteurs de la *Revue germanique* une esquisse rapide de la vie et des travaux de cet homme illustre, dont la bienveillance et les conseils m'ont toujours servi de guide, depuis l'époque de mes débuts dans l'étude des sciences.

Né en décembre 1805, M. Geoffroy Saint-Hilaire commençait sa vie scientifique en 1824, à une époque où les théories zoologiques de son père, longtemps inaperçues et incomprises, commençaient à avoir un grand retentissement, et à soulever dans le monde scientifique de vives contradictions qui devaient aboutir, quelques années après, à cette discussion mémorable devant l'Académie des sciences, discussion qui sera toujours un des faits les plus importants de l'histoire des sciences naturelles. Cette circonstance décida pour jamais la direction scientifique de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Dès son début dans la carrière, et jusqu'à sa mort, il se voua au développement et à la défense de théories qui étaient pour lui l'expression de la vérité, et que, d'autre part, dans son respect filial, il considérait avec raison comme le plus bel héritage que son père eût pu lui transmettre.

Dans tous ses travaux scientifiques et dans ce livre si remarquable où il a exposé, avec la vénération d'un fils et la haute intelligence d'un savant de premier ordre, les travaux et les doctrines scientifiques de son père, M. Isidore Geoffroy n'a point failli à cette tâche, dans laquelle il apportait des qualités toutes particulières. Esprit hardi, audacieux jusqu'à la témérité, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire allait droit à son but, sans se laisser décourager par les difficultés, sans se laisser arrêter par aucun obstacle : il conquérait la vérité de vive force, mais au risque, il faut bien le dire, de mêler souvent des erreurs de détail à ses admirables découvertes, d'en compromettre par conséquent le succès, en donnant trop facilement prise à d'habiles contradicteurs. Dans son zèle de novateur, il ne pouvait se plier à cette nécessité où nous nous trouvons tous, de n'avancer que pas à pas, et d'attendre, pour conclure, que l'observation des faits nous ait donné les éléments d'une démonstration irréfutable. Aussi calme, aussi réfléchi que son père était ardent, M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire soumettait tous ses travaux et ceux de son père à la logique la plus froide et la plus inflexible. Tous ses ouvrages présentent aux naturalistes de remarquables exemples de l'alliance de la méthode scientifique la plus rigoureuse à la plus grande élévation

de pensée. Qu'il veuille seulement décrire et classer quelques espèces nouvelles, ou qu'il étudie les généralités les plus hautes de l'histoire naturelle, nous retrouvons toujours en lui, au degré le plus éminent, ces deux qualités, dont l'union est si rare : la rigueur et l'exactitude minutieuse dans la constatation des faits; la plus vive pénétration dans la recherche des lois et des causes.

Ét. Geoffroy Saint-Hilaire avait prouvé, dans plusieurs admirables mémoires, que les monstruosités ne constituent point des exceptions aux lois générales de l'organisation; M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire, presque à son début dans la science, reprit dans son ensemble la question des monstruosités; réunissant toutes les descriptions de monstres que l'on trouve dans les recueils de médecine, toutes les études de son père et les siennes propres, il montra que toutes les monstruosités appartiennent à des types particuliers, aussi réguliers, aussi fixes que les types spécifiques eux-mêmes; et il soumit tous ces types des êtres monstrueux à une classification naturelle plus parfaite peut-être qu'aucune de celles que les naturalistes ont imaginées pour les êtres normaux. Il fut ainsi le créateur d'une science nouvelle, la *Tératologie*, que l'on pourra certainement beaucoup accroître, mais dont on ne changera jamais les bases scientifiques, telles qu'il les a posées.

Ce travail l'occupa pendant huit ans; mais, en le rédigeant, il avait un autre but que celui de l'établissement des lois des formations monstrueuses. « Mes vœux, disait-il, tendaient plus haut encore. Ce que je demandais à l'étude des anomalies, c'était moins leur connaissance elle-même, que, par elles, une intelligence plus complète et plus approfondie des conditions normales, ou plus exactement de ces lois générales qui, planant au-dessus de tous les détails de l'organisation, résument en elles l'infinie variété de toutes les formes normales et anormales. »

L'établissement des lois générales de la zoologie, tel était donc le but qu'il poursuivait de tous ses efforts, et qu'il avait entrevu, au-dessus et au delà des lois de la tératologie. En 1840, trois ans après la publication des derniers volumes de son livre sur les monstruosités, il réunissait en un volume un certain nombre de mémoires zoologiques, en faisant remarquer que ces mémoires, bien que divers par leur objet, étaient cependant le résultat d'une pensée unique, celle de la coordination rationnelle et de l'enchaînement méthodique de tous les résultats généraux. Cet ouvrage porte le titre d'*Essais de zoologie générale*. L'auteur, en le publiant, le présente comme le prélude d'un *Traité de zoologie générale*, qu'il considère comme devant être le fruit de sa carrière scientifique tout entière.

Mais il y a dans la vie des hommes de science des nécessités logiques auxquelles il est absolument impossible de se soustraire. La recherche des lois générales de la zoologie ne tarda pas à le convaincre qu'il y a des lois plus générales encore que celles qui régissent l'organisation et la vie des animaux. Ce sont les lois qui s'appliquent à la nature vivante tout entière. Restreindre ses études à la zoologie, c'était bien se condamner à n'obtenir que des résultats incomplets : mais, d'autre part, l'étude des lois générales de la nature vivante exigeait impérieusement la connaissance complète des généralités de la botanique. Dans cette alternative, M. Geoffroy Saint-Hilaire n'hésita point : l'ouvrage qui devait être dans le principe un *Traité de zoologie générale* devint une *Histoire naturelle générale*.

Le premier volume de cet ouvrage parut en 1854. Il est consacré à des études sur l'histoire des sciences naturelles, sur les méthodes scientifiques en général, et sur la méthode des sciences naturelles en particulier. Depuis cette époque, l'auteur publia le second volume et la première moitié du troisième; il y traite les questions relatives à la distinction des règnes de la nature, et à la notion de l'espèce, cette notion fondamentale des sciences naturelles. On peut affirmer que, par la manière élevée et philosophique dont M. Geoffroy Saint-Hilaire a traité ces questions, il s'est réellement posé en législateur de cette branche de l'histoire des êtres vivants. Malheureusement, les autres parties de cet ouvrage, qui étaient complétement achevées dans la pensée de son auteur, n'ont pu être rédigées. M. Geoffroy Saint-Hilaire nous a été enlevé avant qu'il ait eu la satisfaction d'achever un livre pour lequel il s'était préparé par ses travaux et les méditations de sa vie tout entière; il a laissé inachevé ce monument qu'il voulait élever aux sciences naturelles. C'est là un des plus terribles aspects de la mort.

On ne peut penser sans une profonde tristesse à tous ces efforts dépensés en pure perte, à cet immense labeur d'une vie tout entière qui s'anéantit en un moment et sans laisser de traces. Mais quel est l'homme de science qui peut, en mourant, se flatter d'avoir accompli son œuvre?

Les vastes recherches exigées par la rédaction d'un pareil ouvrage n'avaient point d'ailleurs absorbé complétement la pensée de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Fils du créateur de la ménagerie du Muséum, et directeur de cet établissement où il avait pendant longtemps secondé son père, M. Geoffroy avait conçu de bonne heure la pensée de profiter de sa position pour augmenter le nombre de nos animaux domestiques. Dans une époque comme la nôtre, dont l'un des caractères les plus remarquables et les plus nouveaux consiste dans l'application des sciences au bien-être de l'espèce humaine, la zoologie ne pouvait rester une science purement spéculative; M. Geoffroy Saint-Hilaire l'avait parfaitement compris. L'étude des animaux domestiques, la détermination de ceux qui pourraient le devenir avec avantage, devinrent pour lui un sujet de prédilection. Il commença même dans ce but quelques expériences à la ménagerie, mais, malheureusement, sur une petite échelle et avec des ressources insuffisantes. Pour entrer complétement dans cette voie, où il était appelé par ses propres réflexions et par une appréciation exacte des besoins des sociétés modernes, M. Geoffroy comprit la nécessité de la création d'un établissement particulier, consacré exclusivement à l'acclimatation, à la multiplication, à la domestication des animaux utiles.

Mais la fondation d'un pareil établissement était trop au-dessus des ressources d'un savant isolé. M. Geoffroy, pour qui cette pensée était devenue l'une des principales préoccupations de sa vie, s'adressa à diverses reprises au gouvernement. Il obtint plusieurs fois des promesses; mais, dans une époque comme la nôtre, où l'instabilité de l'administration forme un obstacle si puissant aux idées nouvelles, ses vues, souvent goûtées par les ministres, ne purent être réalisées. Bientôt convaincu de la vanité de ses tentatives, M. Geoffroy eut l'heureuse idée de s'adresser à la libre association des efforts individuels. C'est ainsi, et sous son inspiration, que se fonda à Paris en 1854 la Société d'acclimatation, dont le succès dépassa bientôt ses espérances. Les adhésions arrivèrent de toutes parts, non-seulement de France, mais de tous les pays du monde. Cette société, dont la fondation est si récente, a déjà produit de très-utiles résultats: elle a d'abord

généralisé partout le goût des applications de l'histoire naturelle, en même temps qu'elle donne à notre pays le salutaire exemple d'une association libre, faisant le bien par elle-même, et sans avoir besoin de l'appui de l'administration. Ensuite, elle a trouvé dans son sein les ressources nécessaires pour la création d'un jardin d'acclimatation au bois de Boulogne, établissement qui sera, je l'espère, bientôt imité dans plusieurs grandes villes d'Europe. M. Geoffroy Saint-Hilaire se voyait donc enfin arrivé au moment de réaliser ses vues, lorsque la mort est venue l'atteindre. Espérons cependant que ses efforts ne seront point perdus, et que la Société d'acclimatation, dont il était l'âme, continuera à répandre partout le goût des applications de l'histoire naturelle. Elle ne peut mieux honorer la mémoire de son fondateur qu'en continuant résolûment son œuvre.

Nommé à vingt-sept ans, par un exemple rare dans les fastes de l'Institut, membre de l'Académie des sciences, M. Geoffroy Saint-Hilaire était arrivé de bonne heure aux honneurs que peut se proposer l'ambition d'un naturaliste, et il s'était toujours montré à la hauteur des fonctions qu'il avait à remplir. Professeur au Muséum et à la Sorbonne, il attirait autour de sa chaire un nombreux public, qu'il séduisait autant par la lucidité et l'élégance de la parole que par le haut intérêt qu'il savait répandre sur toutes les questions de l'histoire naturelle; inspecteur de l'Académie de Paris, puis inspecteur général de l'Université, il avait su concilier les devoirs de sa position avec les ménagements pour les personnes; et il a laissé dans le corps universitaire les plus honorables souvenirs. Son titre de président de la Société d'acclimatation, et l'habileté avec laquelle il dirigea pendant sept ans cette puissante société, lui avaient valu les amitiés les plus honorables dans les hautes régions de la société française. Tout cela joint au nom de son père, à l'estime générale qui s'adressait en lui aussi bien au caractère de l'homme qu'aux travaux du savant, constituait une situation tout exceptionnelle, et qui ne pouvait que grandir encore. M. Geoffroy Saint-Hilaire aurait donc été heureux, si le bonheur dépendait uniquement des succès d'une carrière.

Mais des malheurs de famille avaient porté depuis plusieurs années une profonde atteinte à une existence qui nous paraissait si brillante et si digne d'envie. Il y a pour les âmes d'élite des plaies qui saignent toujours, parce qu'elles sont sans consolation. On ne peut lire aujourd'hui sans un serrement de cœur ces tristes paroles qu'il écrivait en 1859, pour rendre compte du retard éprouvé dans la publication d'un volume de son ouvrage : « S'il est des douleurs dont on peut se consoler par le travail, il en est d'autres qui ne laissent pas même ce dernier refuge; car, avec le cœur, elles ont pour longtemps brisé tous les ressorts de l'esprit. » Mais si l'énergie de la volonté parvient, dans bien des circonstances, à surmonter les douleurs morales, elle est absolument impuissante contre l'ébranlement de l'organisation. M. Geoffroy Saint-Hilaire a succombé, le 10 novembre, à une affection qui dans le début n'avait point présenté de caractères graves, mais contre laquelle ses forces physiques ne purent point réagir.

CAMILLE DARESTE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

Les déicides. — Examen de la divinité de Jésus-Christ et de l'Église chrétienne au point de vue du judaïsme, par J. Cohen. — Paris, Michel Lévy, 1861, in-8° de 399 pages.

Lorsque l'Europe apprit avec une douloureuse indignation le massacre des chrétiens de la Syrie, dit M. Cohen, les israélites, répondant à l'appel éloquent de Crémieux, ouvrirent les premiers une souscription destinée à secourir les victimes du fanatisme musulman. « Cette manifestation, qui était un signe caractéristique des temps modernes, fut accueillie avec bonheur. Cependant deux journaux catholiques, la *Gazette de France* et le *Monde*, s'indignèrent à la pensée de voir des JUIFS prendre l'initiative d'une souscription en faveur des populations chrétiennes. Ils osèrent insinuer que l'or des DÉICIDES ne devait pas être accepté par ceux que leur foi en Jésus-Christ, en l'Homme-Dieu mis à mort par les Juifs, exposait seule aux coups du fanatisme; ils ne craignirent pas de renouveler, à cette occasion, les injures auxquelles les exilés de Jérusalem sont en butte depuis leur dispersion. J'avoue qu'en lisant ces récriminations inattendues tout mon sang bondit en mon cœur. « Eh quoi! me disais-je irrité, rien ne peut donc » désarmer la haine opiniâtre vouée aux tristes épaves de Sion, rien, ni les lar- » mes, ni la voix de la justice, ni les actes les plus touchants de fraternité et » d'amour! A notre généreux oubli voilà comment répondent ceux qui se pré- » tendent les plus fervents adorateurs d'un Dieu de miséricorde et de paix!... » Devant la persévérance de ces attaques, mon cœur s'est ému et ma conscience s'est révoltée... J'ai, dès lors, cherché à me rendre compte. J'ai voulu savoir ce qu'il y avait de fondé dans cette accusation de DÉICIDE dont les Juifs sont partout poursuivis, et c'est à l'Évangile, au seul témoignage qui nous reste de cette grande époque de l'humanité, que j'ai demandé la réponse à mes questions.... La conviction profonde que le texte évangélique m'a inspirée, c'est qu'il est impossible de reprocher aux Juifs du temps d'Hérode de n'avoir point reconnu un Dieu dans le fondateur du christianisme; c'est que, s'ils se sont trompés à cet égard, ils se sont trompés de bonne foi; c'est enfin que Jésus, par des causes qu'il n'entre point dans mon plan de définir, n'a pas voulu les convaincre de sa mission ni de sa divinité. »

Tels sont le sujet et l'origine d'un livre qui part du sentiment le plus honorable et qui poursuit un but très-légitime, auquel nous ne pouvons qu'applaudir. Il

nous tarde, à nous aussi, de voir les fils d'Israël rentrer pleinement et sans réserve dans l'humanité, d'où les a exclus trop longtemps une vengeance plus rigoureuse encore que celle du Dieu de l'Ancien Testament, qui ne punissait pas les enfants pour les crimes de leurs pères au delà de la quatrième génération. Si les Juifs ont crucifié un jour la vérité, les chrétiens ne s'en sont pas fait faute depuis; et loin de pouvoir se jeter de ce chef les uns aux autres la première pierre, il ne saurait être question entre eux que d'une indulgence réciproque et d'un mutuel pardon. M. Cohen semble tout disposé à contribuer pour sa part à cette réconciliation générale; plusieurs de ses pages se distinguent par une charité réelle et une remarquable tolérance. « Par-dessus tout, dit-il quelque part, aimez le D u unique et infini de tout votre cœur et de toute votre âme; aimez votre prochain comme vous-même, qu'il soit juif ou chrétien, chinois ou musulman, qu'il soit pour vous ou contre vous, et ne voyez dans tous les hommes que des frères, auxquels vous devez faire tout ce que vous voudriez qu'on vous fît à vous-même. »

Cecy est donc, comme l'affirme l'épigraphe, *un livre de bonne foy;* on ne saurait en douter un seul instant. Cependant, nous regrettons de ne pouvoir ajouter qu'il se montre partout parfaitement impartial et que ses conclusions sont toujours également équitables. L'auteur veut disculper ses ancêtres du crime de déicide, et il y parvient sans peine; mais à côté de ce but avoué, il en poursuit, sans trop s'en rendre compte peut-être, un autre plus difficile à atteindre et qui le porte à recourir à certains arguments dont sa thèse se passerait fort bien. Désireux d'établir la supériorité du judaïsme sur le christianisme, il arrive plus d'une fois, selon nous, à être injuste à l'égard de celui-ci comme de son fondateur. Il est injuste envers Jésus, lorsqu'il présente entre autres sous un jour excessivement défavorable quelques-uns de ses discours où nous ne voyons, pour ce qui nous concerne, rien que de naturel et de légitime[1]; il n'est pas plus juste envers le christianisme, lorsque, pour expliquer ses progrès, il le rapproche de « l'antique théorie des Gracques », qu'il l'accuse d'avoir tendu à « exciter une autre guerre servile bien plus redoutable que celle dont Spartacus avait été l'âme et le moteur », qu'il parle enfin de « diplomatie », de « professions de foi adroites », de « doctrine facile et habile », de « sociétés secrètes », etc. (p. 299 sqq. *et passim*). Ce sont là des taches d'autant plus regrettables, qu'il eût été aisé de les éviter du point de vue élevé où s'est placé l'auteur.

Nous avons un autre reproche fondamental à adresser à M. Cohen. Plaidant la cause de ses coreligionnaires contre les chrétiens, il semble souvent plus préoccupé d'opposer à ces derniers des arguments embarrassants et qu'on pourrait appeler *ad hominem*, que de rechercher la vérité vraie des choses. Ainsi, trouvant à établir convenablement son apologie sur la base des livres canoniques du Nouveau Testament et notamment des Évangiles, il n'essayera point, dit-il, d'en nier, comme Strauss et l'école allemande, l'authenticité et la crédibilité; il les accepte « sans discussion, sans critique, sans réserve ». Cependant, il importait ici non de faire des concessions et d'en profiter, mais de s'assurer de la réalité. En effet, comme l'auteur prend le texte évangélique pour fondement de sa plaidoirie, celle-ci pourrait bien se trouver compromise si le terrain sur lequel elle est bâtie manquait de solidité. En voici un exemple. M. Cohen soutient que le

[1] *Les déicides*, p. 73 sqq., 219 sqq.

peuple juif ne cessa d'entourer Jésus de ses respects et de l'accueillir par d'enthousiastes ovations, tant que celui-ci, satisfait du rôle de prophète, demeura fidèle à la doctrine et aux traditions d'Israël; mais qu'ayant fini par aspirer à une plus sublime autorité, par se proclamer l'égal du Dieu vivant et Dieu lui-même, il fut abandonné de ses compatriotes et justement livré à la mort [1]. Or, cette thèse ne repose et ne peut reposer que sur l'évangile de Jean, qui professe seul, contrairement aux synoptiques, la divinité du Fils de Marie. Si ce quatrième évangile était donc apocryphe, s'il n'avait été composé que dans le courant du deuxième siècle, s'il ne représentait pas la tradition primitive et la véritable parole du Maître, il ne serait plus aussi certain (et le contraire est évident pour nous) que Jésus ait eu des prétentions à la divinité, et la démonstration qui part de cette hypothèse en souffrirait grandement [2].

Enfin, M. Cohen, malgré l'élévation d'esprit dont il fait preuve, semble encore parfois bien engagé dans ce matérialisme littéral qui caractérisa les Juifs du temps d'Hérode. Ainsi, tandis qu'il s'efforce avec raison de découvrir les voies humaines par lesquelles le christianisme arriva à s'étendre sur la terre, et qu'il nous en signale la marche lente et progressive, il ne veut entendre parler de rien de semblable au sujet du judaïsme. « Ce n'est point ainsi, s'écrie-t-il, qu'agit, lorsqu'elle le veut, la Providence divine. Elle a, pour éclairer et dominer les peuples, des révélations plus saisissantes et de plus énergiques moyens d'action. Rappelons-nous cette autre gigantesque révolution morale, religieuse et politique, dont le peuple hébreu a été constitué l'intermédiaire et le représentant auprès du genre humain. En quelques jours, le joug de fer de l'Égypte est brisé par une suite de prodiges effrayants, et Israël met entre lui et ses oppresseurs la mer Rouge, où s'engloutit l'armée entière de Pharaon. Un mois à peine s'est écoulé, lorsque, devant tout le peuple, en face du mont Sinaï, une voix mystérieuse proclame, au sein des éléments bouleversés, les éternels principes du droit et du devoir, et domine toutes les âmes par l'irrésistible majesté d'un spectacle sans exemple et sans précédent. Comme au jour de la création, une parole suffit au Maître des cieux et de la terre, etc. » (p. 309). — Ce n'est point non plus sans quelque surprise que nous voyons M. Cohen ranger le retour d'Elie parmi les signes qui doivent annoncer l'arrivée du Messie véritable (p. 21, 32—36), et exiger de Jésus, au nom des Juifs, qu'il eût « brisé comme un verre fragile les clous qui l'attachaient à la croix et qu'il fût descendu, sans blessure, de l'infâme gibet, frappant d'épouvante ses bourreaux, resplendissant d'une auréole céleste et se transfigurant aux yeux de tous dans son éternelle majesté » (p. 136). Mais nous oublions peut-être à tort que l'auteur est un « disciple convaincu de la foi d'Israël », et qu'à ce titre on ne peut que respecter ses croyances.

Malgré les critiques que nous venons de présenter et que nous pourrions étendre encore en pénétrant davantage dans les détails [3], nous n'hésitons pas à pro-

[1] *Ibid.*, p. 99 sqq., 367.

[2] M. Cohen pense que les Juifs, en voyant Jésus accepter ou se donner le titre de *Fils de Dieu*, ont dû prendre cette expression dans le sens métaphysique et hypostasique (p. 129 sq.). Mais comment cela eût-il été possible, puisqu'ils n'avaient aucune idée d'une pareille doctrine? La qualification de *Fils de Dieu*, κατ' ἐξοχήν, n'a pu avoir pour eux que la signification messianique qu'on y attachait de leur temps. Voyez du reste *Matthieu* XVI, 16—20; XXVI, 63.

[3] L'auteur, qui semble connaître assez imparfaitement les travaux de la critique historique moderne, admet pleinement l'authenticité de la IIe épître de Pierre (p. 282); il *voit* (?) cet apôtre

clamer que le livre de M. Cohen a des qualités sérieuses, des mérites réels, et qu'il démontre très-suffisamment sa thèse, à savoir : que rien dans la vie de Jésus ni dans le développement ultérieur de son Église n'a pu forcer les Juifs à reconnaître en lui le Verbe de Dieu fait chair, le Messie, et que le peuple israélite ne mérite en aucune manière la qualification odieuse de déicide. Nous ne pouvons songer à analyser ici cette démonstration, et nous nous bornons à signaler à ceux qui la parcourront dans le volume même une critique ingénieuse des récits relatifs à la résurrection de Jésus-Christ (p. 141 sqq.), des rapprochements intéressants entre la morale de l'Ancien et du Nouveau Testament (p. 159 sqq.), un commentaire curieux quoique assez souvent contestable du Discours sur la montagne (p. 187 sqq.), etc. Quant aux chapitres qui traitent de la fondation et des premiers développements de l'Église chrétienne (p. 237—275), nous aurions mauvaise grâce à en faire nous-même l'éloge, car l'auteur y a fait — sans le dire toutefois — à notre Étude sur *l'apôtre Paul et les judéo-chrétiens* (*Revue germanique*. livraison du 31 août 1860) l'honneur de la suivre pas à pas, ou plutôt de la reproduire presque entièrement. Nous ne pouvons donc que nous déclarer ici généralement d'accord avec lui, sauf pourtant dans certain passage où, par une inconséquence qu'il n'a pas remarquée, il s'est plu à faire intervenir les *Actes des Apôtres* comme une autorité indubitable et à en reproduire les assertions au détriment de Paul (V. p. 271 sq.). Une autre erreur, mais purement matérielle cette fois, sur laquelle nous nous permettons d'attirer l'attention de l'auteur, s'y est glissée encore. S'il veut bien relire soit notre propre Étude, soit les sources allemandes que nous y avons toujours consciencieusement indiquées, il verra que l'épître aux Galates n'a point été écrite, ainsi qu'il paraît le croire (p. 265), à l'occasion du conflit d'Antioche, mais quatre ans plus tard et pour des motifs tout différents : lorsque Paul se vit contraint d'infliger un « blâme public » à Pierre, les églises de la Galatie, qui ne furent fondées qu'un ou deux ans après, n'existaient point encore, et l'apôtre des Gentils eût été bien embarrassé de leur faire part de ses soucis et de ses craintes.

En somme, nous recommandons le livre de M. Cohen comme une lecture utile et intéressante.

A. Stap.

LITTÉRATURE.

Les Récréations instructives, tirées de l'*Éducation nouvelle*, journal des mères et des enfants, publié sous la direction de M. Jules Delbrück [1]. 2e série.

C'est avec un vrai plaisir que nous recommandons cette seconde série de l'ouvrage de M. Delbrück. On a bien nommé ce recueil une encyclopédie pour l'enfance. La seconde série répond à la première; c'est le même plan méthodique, c'est le même soin ingénieux, le même zèle intelligent pour se mettre à la portée de l'enfance et pour faire entrer par la porte des yeux, sous la forme d'images bien disposées pour cela, les notions les plus générales sur

« accourir à Rome pour se joindre, cette fois sans contestation et sans réserve, à l'adroit apôtre des Gentils » (*ibid.*); il connaît l'endroit où ces deux disciples furent crucifiés (p. 284), etc.

[1] Chez Borrani, rue des Saints-Pères.

toutes les choses de l'art usuel ou de l'industrie. En parlant ici, l'an dernier, de la première partie de cette œuvre, nous en avons déjà indiqué l'ordonnance et la méthode. Qu'il s'agisse, par exemple, du sucre : l'enfant doit comprendre d'où vient ce produit et quels sont les usages principaux auxquels il s'est prêté jusqu'à ce jour. Une image qui tient le milieu de la page représente une sucrerie aux colonies; c'est l'intérieur d'une usine en pleine fabrication; dans le lointain, des champs de canne à sucre; la mer, un navire chargé de sucre, en partance pour la France. Voilà l'*imagination* de l'enfant frappée par l'*image*, et voilà le point de départ fixé dans son esprit, dans sa mémoire, sous la forme sensible, la seule que les jeunes esprits retiennent volontiers. Tout autour de l'image principale, des images secondaires indiquent les procédés successifs, le produit, les applications.

Ce n'est pas tout : un texte suit chaque page coloriée et sert d'explication supplémentaire au tableau. Ce texte renferme des historiettes, des récits, de petites scènes, des dialogues, etc., qui eux-mêmes contiennent les commentaires et les développements qui doivent compléter ce que le tableau a commencé, et mettre l'enfant, sans qu'il s'en doute et sans qu'il ait cessé de se récréer, en possession de ce qu'on veut lui apprendre. — Des maximes, des proverbes, des réflexions, semés avec discernement et sans parti pris dogmatique, ornent le volume.

Telle est l'œuvre de M. Delbrück. L'auteur a su manier habilement la méthode que les Allemands ont pratiquée depuis longtemps, mais il a mis dans la conception germanique la sobriété et le discernement pratique de l'esprit français. M. Delbrück connaît l'enfance, et l'enfance le lui rend bien. Ces chers petits êtres ont leur manière d'être reconnaissants de ce qu'on fait pour eux, ils aiment ceux qui les aiment.

Une seule chose dépare l'ouvrage, ce sont les appréciations de la critique dont l'auteur a cru devoir faire précéder ce volume ainsi que le précédent. Ce soin est de trop, selon nous, et l'enfance n'a rien à voir là-dedans. Une pareille entreprise se recommande d'elle-même, et les *certificats* dont on l'a augmentée n'étaient point nécessaires; tout au plus seraient-ils à leur place dans un programme ou dans un prospectus. Cette réserve faite, nous n'avons plus que des éloges pour « l'Encyclopédie enfantine ».

C. D.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Analyse des travaux d'Euler et de Dirichlet. — Cours de M. Liouville.

Quoique d'habitude nous ne rendions compte à cette place que d'ouvrages imprimés, nous croyons devoir consacrer une page de ce bulletin à deux cours qui certes, si jamais ils étaient imprimés, prendraient rang parmi les publications mathématiques de l'ordre le plus élevé. Mais, malheureusement, il n'en restera peut-être que le souvenir d'une haute et rare jouissance intellectuelle pour les personnes qui ont eu la bonne fortune d'assister à ces belles et intéressantes leçons.

Nous voulons parler des deux cours professés par M. Liouville, au Collége de

France, pendant les années scolaires de 1860 et de 1861, et dont le premier avait pour objet une analyse des principaux mémoires de Dirichlet, le second une analyse semblable des travaux d'Euler. Ces deux noms expliquent pourquoi il appartient à la *Revue germanique*, je dirais presque pourquoi c'est son devoir, de reconnaître en quelque sorte l'hommage rendu si noblement par l'illustre professeur à la science allemande, ou plutôt à ce qu'elle présente de cosmopolite et d'universel. En effet, Euler, dont la jeunesse s'est écoulée à Bâle et la vieillesse à Saint-Pétersbourg, a appartenu pendant vingt-cinq ans à la pléiade de savants que le grand Frédéric avait su réunir autour de lui; et Dirichlet, avant d'illustrer les chaires de Berlin et de Gœttingue, a passé en France ces années décisives de la jeunesse pendant lesquelles se forment dans l'esprit des hommes supérieurs les germes que le reste de leur vie ne sert plus qu'à développer. C'est à Paris qu'accueilli avec bienveillance, encouragé par les premiers savants de l'époque, les Fourrier, les Poisson, les Legendre, il fit les premiers pas dans une carrière qui devait enrichir les mathématiques de tant de découvertes ingénieuses et profondes.

Ces découvertes, M. Liouville les a déroulées devant ses auditeurs avec la lucidité qui le distingue à un si haut degré; il a montré de quelle manière elles se rattachaient les unes aux autres dans l'esprit de leur auteur, il a fait comprendre surtout ce point capital dans l'œuvre de Dirichlet : l'introduction des méthodes et des considérations de l'analyse infinitésimale dans la recherche des propriétés de la quantité discontinue. Toujours M. Liouville a mis dans une vive lumière l'idée fondamentale et dominante de chacun des ouvrages du mathématicien qu'il connaissait si intimement. Un petit nombre de formules lui suffisait quelquefois pour résumer l'essence de tout un mémoire. Souvent aussi quelques mots jetés en apparence au hasard, une réflexion placée nonchalamment, comme une parenthèse, au milieu d'un développement, étaient à eux seuls toute une révélation, ajoutant un sens nouveau, une interprétation plus profonde, une plus haute portée aux conceptions déjà si grandes et si fécondes de Dirichlet. Pour pénétrer, pour révéler ainsi le secret du génie créateur, il faut soi-même posséder ce génie; un grand géomètre seul peut bien reconnaître, bien apprécier tout le mérite de ceux qui se trouvent avec lui au premier rang.

Dans les immenses travaux d'Euler, M. Liouville s'est attaché de préférence à la partie qui restera toujours jeune et intéressante, aux mémoires relatifs à la théorie des nombres. Tandis que les travaux astronomiques d'Euler, ses recherches sur les propriétés des courbes géométriques, ses mémoires de mécanique, ne conservent plus, à quelques exceptions près, qu'une importance historique, il n'en est pas de même de ce qu'il a publié sur la théorie des nombres. Si on veut s'occuper de cette branche des mathématiques, il faut, encore aujourd'hui, étudier Euler, en dépit de tout ce qu'ont fait depuis les Lagrange, les Gauss, les Jacobi, les Dirichlet. Ce qui prête, en outre, une valeur particulière aux travaux d'Euler sur l'analyse indéterminée, c'est qu'ils sont éminemment propres à enseigner le grand art de faire des découvertes, parce qu'Euler ne cache jamais le chemin qui l'a conduit à un résultat. On le voit aborder une question, la résoudre jusqu'à un certain point, y revenir, souvent à bien des reprises, vaincre enfin toutes les difficultés, généraliser encore le problème, sans jamais montrer le moindre désir d'effacer la trace des efforts successifs par lesquels il est parvenu à maîtriser son sujet. Cette limpidité ingénue rend la lecture de tout ce qu'Euler

a laissé non-seulement très-attrayante, mais encore bien instructive pour ceux qui veulent se former aux grands travaux. On a abandonné aujourd'hui cette manière d'écrire, mais nous n'oserions pas dire que dans ce changement, nécessaire si l'on veut, il n'y ait rien à regretter

Nous devons peut-être renoncer à l'espoir de retrouver un jour sur notre table, en forme de volume, ces deux remarquables analyses des travaux d'Euler et de Dirichlet. Mais s'il nous était permis, en terminant, d'émettre un vœu, ce serait de voir M. Liouville publier du moins quelques-uns des autres cours qu'il a professés au Collége de France avec une rare supériorité, n'hésitant pas à livrer à son auditoire de précieuses découvertes originales, et parmi lesquels nous citerons seulement ses admirables leçons sur la théorie des fonctions elliptiques et sur l'intégration des équations différentielles.

GÉOGRAPHIE. — ETHNOGRAPHIE.

Unité de l'espèce humaine, par A. DE QUATREFAGES. — Paris, 1861, in-12 de XVI-420 pages. (Hachette.)

Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique, par l'abbé E. DOMENECH. 1846-1852. — Paris, 1857, in-8° de XII-477 pages, avec une carte. (Gaume frères.)

Voyage pittoresque dans les grands déserts du nouveau monde, par le même. — Paris, 1862 (1861), grand in-8° de 608 pages, avec gravures. (Morizot.)

Anales de la Universidad de Chili. a. 1859. — Santiago, 1859, in-8° de 1,220 pages.

Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir. comprenant les noms de lieu anciens et modernes. Rédigé sous les auspices de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, par M. LUCIEN MERLET. — Paris, I. I. 1861, in-4° de XXIV-254 pages à 2 colonnes.

Répertoire archéologique du département de l'Aube, rédigé sous les auspices de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres du département, par M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Paris, I. I. 1861, in-4° de 146 pages à 2 colonnes.

I.

Qu'est-ce que l'homme? quel est son rang dans la chaîne des êtres? Telles sont les questions qu'aborde M. de Quatrefages.

Qu'est-ce que l'homme? Il y a longtemps que la philosophie s'est posé ce problème, qu'elle sera toujours impuissante à résoudre.

Dire ce qu'est l'homme, ce serait dire ce qu'est l'univers, — non pas seulement ses phénomènes extérieurs et les lois mesurables qui les régissent, mais l'essence même et la cause des phénomènes. Ce serait expliquer l'infini, ce serait comprendre Dieu.

Aussi n'est-ce pas seulement en philosophe, c'est en naturaliste que M. de Quatrefages prétend répondre.

« L'homme, dit-il, est un être organisé, vivant, sentant, se mouvant spontanément, doué du sentiment moral et du sentiment religieux [1]. »

Et développant cette première définition, l'auteur ajoute : « L'homme est pesant et soumis aux forces physico-chimiques comme les corps brutes; il est organisé comme les végétaux et les animaux; comme les animaux, il sent et il se meut volontairement. Dans son être matériel, il n'est donc autre chose qu'un animal perfectionné à certains égards, et sous d'autres rapports moins parfait que beaucoup d'espèces animales. Son intelligence, bien plus complète et incomparablement plus développée, l'élève infiniment au-dessus de tous les animaux, mais ne suffit pas à l'en séparer. S'il est un être à part, s'il doit former un règne (vis-à-vis du règne minéral, du règne végétal et du règne animal), c'est que des facultés d'un ordre tout nouveau se manifestent en lui...; c'est qu'à côté de la notion du *droit*, qui ressort de la supériorité intellectuelle, il y a pour lui la notion du *devoir*, qui découle du sentiment moral et du sentiment religieux. »

Si l'homme, par les qualités et les facultés qui lui sont propres, forme dans la nature un *règne* distinct, comme les minéraux, les végétaux et les animaux, ne doit-on pas, comme dans les autres règnes, y reconnaître des divisions et des subdivisions? Le règne animal, par exemple, se partage en embranchements, les embranchements en classes, les classes en ordres, les ordres en familles, les familles en genres et les genres en espèces, outre les subdivisions des espèces en races, en variétés, etc. Dans cette longue série qui compose la classification naturelle, il y a néanmoins pour les naturalistes un terme fondamental, une *unité* : cette unité, c'est l'*espèce*.

En sera-t-il ainsi pour l'homme?

Il est certain que les populations répandues sur le globe y forment des groupes très-distincts par leur aspect, par leur conformation et par d'autres traits caractéristiques. Le Nègre diffère profondément de l'Européen, tout autant que l'Européen du Mongol, le Mongol du Peau-Rouge américain, le Peau-Rouge de l'Australien, sans parler de bien d'autres divisions moins radicalement tranchées. Quel caractère convient-il d'attribuer à ces groupes?

C'est là que commence la dissidence entre les naturalistes, ou, pour employer une expression tout à la fois plus générale et plus spéciale, entre les ethnologues.

Les uns voient dans les groupes humains autant d'*espèces* primordiales : ce sont les polygénistes.

Les autres n'y reconnaissent qu'une seule espèce, au sein de laquelle se sont formées des *races* : ce sont les monogénistes.

Pour les premiers, les grandes divisions de l'humanité, contemporaines de l'origine même des choses, sont indépendantes des influences extérieures, au moins dans leurs caractères essentiels et fondamentaux.

Pour les seconds, les groupes entre lesquels l'humanité se divise se sont formés sous l'influence et par l'action des agents extérieurs, des *milieux*, et toutes les races humaines ne sont ainsi que les modifications ou la dégénérescence d'un type primordial.

[1] De *religiosité*, dit l'auteur. Nous répugnons toujours à employer, même dans la langue scientifique, ces barbarismes de l'école.

Dans laquelle des deux classes se range M. de Quatrefages? Le titre seul de son livre le dit assez : M. de Quatrefages est monogéniste.

L'objet que s'est proposé M. de Quatrefages est de montrer « que la doctrine monogéniste repose sur des bases rigoureusement scientifiques, tandis que la doctrine polygéniste ne tient pas compte des données de la science ».

Suivons l'auteur dans sa démonstration.

Et d'abord, qu'est-ce que l'espèce? qu'est-ce que la race? Il faut bien s'entendre sur ces deux points, car la définition est la pierre angulaire de tout le système.

Définir l'espèce n'est pas chose très-facile, à en juger par le nombre des définitions. Chaque naturaliste, pour ainsi dire, a la sienne.

« L'espèce, a dit Buffon, n'est autre chose qu'une succession constante d'individus semblables et qui se reproduisent. » Laurent de Jussieu, le célèbre botaniste, a repris cette définition et l'a mieux précisée encore, lorsqu'il a dit : « L'espèce est une succession d'individus entièrement semblables, perpétués au moyen de la génération. »

La définition de Cuvier est plus rigoureuse, mais aussi plus compliquée : « L'espèce est la collection de tous les corps organisés nés les uns des autres ou de parents communs, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux. »

M. Nott, l'ethnologue américain, a défini l'espèce « un type, une forme organique permanente, ou qui n'a subi aucun changement pendant des siècles sous des influences opposées de climat. »

Un compatriote de M. Nott, M. George Morton, a dit plus brièvement : « L'espèce est une forme organique primordiale. »

M. de Quatrefages, qui reproche à toutes ces définitions d'omettre des traits essentiels ou de n'en pas tenir suffisamment compte, nous donne la sienne en ces termes : « L'espèce est l'ensemble des individus plus ou moins semblables entre eux, qui sont descendus, ou qui peuvent être regardés comme descendus d'une paire primitive unique par une succession ininterrompue de familles. »

On est forcé de convenir que la définition, à mesure qu'elle veut se faire plus complète et plus rigoureuse, devient aussi plus prolixe et moins claire.

Une bonne définition, une définition simple et concise, sera toujours une chose difficile; elle est surtout difficile lorsqu'elle veut exprimer une doctrine, et que cette doctrine n'a pas pris dans la science la force d'un axiome.

Quant à la race, c'est, pour M. de Quatrefages, « l'ensemble des individus semblables appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération les caractères d'une variété primitive. »

Ou, pour nous en tenir aux termes de Buffon, « la race est une variété constante et qui se conserve par génération. »

La race, comme l'espèce, se perpétuant par la génération, et les caractères extérieurs qui différencient les races pouvant être aussi profonds, aussi tranchés que ceux qui différencient les espèces, à quel signe, à quel caractère exclusif et permanent peut-on les distinguer et les reconnaître?

On les reconnaît à ceci, répond l'auteur, que deux espèces différentes ne peuvent s'allier et se reproduire par voie de génération, tandis que les races d'une même espèce peuvent toutes former entre elles des alliances fécondes.

Toutefois, en posant cette double règle, M. de Quatrefages est forcé de con-

venir qu'elle est sujette à de nombreuses exceptions. Il distingue même par deux termes différents les produits que peut donner l'union de deux espèces de ceux que donne l'union de deux races. Dans le premier cas, le produit est un *hybride;* dans le second cas, c'est un *métis.*

Les métis sont généralement féconds et peuvent former souche, tandis que généralement les hybrides ne se perpétuent pas. Mais ceci encore n'est pas, tant s'en faut, absolu.

Un caractère propre au métis, c'est la facilité que trouve l'homme à le modeler, à le modifier, à le pétrir en quelque sorte, et à le créer presque de toutes pièces, dans les végétaux par la culture, chez les animaux par la domestication; de même (dit M. de Quatrefages) que la nature crée des produits mixtes, des métis naturels qui deviennent des races, par la seule action des agents extérieurs, par l'influence prolongée des *milieux.*

J'ai prononcé les mots *culture, domestication :* c'est qu'en effet tous les faits que l'auteur a cités, toutes les déductions et les théories qu'il en a tirées, sont uniquement basés sur les expériences, tant scientifiques qu'industrielles, que l'homme poursuit sur les végétaux et sur les animaux domestiques.

C'est par induction que l'on conclut de ces expériences à l'homme. « Dans la question des espèces, dit l'auteur, nous avons constaté qu'on peut conclure des végétaux aux animaux, et de ce fait nous avons tiré la conséquence qu'on peut conclure des uns et des autres à l'homme; car tous sont également des êtres organisés et vivants, et par conséquent également soumis aux lois qui régissent l'organisation et la vie, c'est-à-dire à la physiologie végétale. De là nous avons conclu à l'unité de l'espèce humaine. »

Il ressort donc de cet enchaînement que, pour l'école monogéniste, l'ethnologie est avant tout une science d'*induction.*

Ceci est un point important à constater; car là où l'école monogéniste met sa force, là est sa faiblesse.

Là est sa faiblesse : car les faits positifs, directement observables ou qui se peuvent constater dans les limites de la tradition humaine, les faits qui s'offrent à nous en dehors de tout système, de toute théorie, ces faits sont *tous* contre elle.

Je ne puis ni ne veux faire ici de la controverse; je ne puis ni ne veux opposer une école à l'autre, les polygénistes aux monogénistes : je veux seulement rappeler en quelques mots le véritable état des choses, poser la question dans ses véritables termes oubliés ou méconnus, ramener le débat — puisqu'il y a débat — sur son véritable terrain.

L'ethnologie — c'est-à-dire l'étude des races humaines, de leurs rapports et de leurs origines — n'est pas une chose aussi simple qu'on pourrait le croire à la lecture du livre de M. de Quatrefages. Par un côté très-considérable, elle ressort de l'histoire naturelle; mais elle a bien d'autres attaches, elle présente bien d'autres rapports dont le savant naturaliste n'a pas ou a trop peu tenu compte. Au premier rang, les langues, élément si important dans la délimitation et la classification des familles humaines; puis, avec le type caractéristique de chaque race ou de chaque groupe, la répartition même des races humaines à la face du globe, les conditions géographiques dans lesquelles elles se sont développées ou maintenues, et aussi le développement moral de chaque race, et la place relative que toutes ensemble ont occupée depuis l'origine des choses dans le

mouvement général de l'humanité. Il n'y a pas une de ces considérations qui n'ait sa valeur, et quelques-unes pèsent dans la question pour le moins autant que le côté purement physiologique.

M. de Quatrefages, assurément, n'ignore rien de ce que je viens de rappeler; mais ses préoccupations de naturaliste l'ont dominé d'une manière exclusive. C'est à peine s'il a entrevu ce qui, dans la question, est en dehors de l'histoire naturelle. Quand il a voulu « examiner et réfuter les objections de ses adversaires », il n'a pas même effleuré une seule des difficultés réelles. Il a consacré, à la fin de son travail, un court chapitre à la question des migrations humaines; mais, en vérité, ce serait faire bien grand tort à l'érudition, au jugement et à la critique du savant professeur, que de les mesurer à ces quelques pages qui pourraient tout aussi bien avoir été tracées aux premières lueurs du seizième siècle.

Sans vouloir porter nos regards sur le monde entier, arrêtons-les seulement sur l'ancien continent. Laissons même de côté l'Afrique et ses nègres, qui fournissent aux polygénistes leurs plus formidables arguments, et jetons un moment les yeux sur l'Asie. Que de questions capitales il y aurait là à résoudre avant d'avoir le droit de se prononcer sur l'unité ou la pluralité des races! Qu'y voyons-nous, en effet? Nous y voyons deux régions ethnographiques nettement tranchées, que sépare une ligne oblique courant du nord-ouest au sud-est à travers tout le continent, depuis la région des monts Ourals jusqu'au golfe du Bengale. Au sud de cette ligne est le domaine des deux groupes principaux qui forment la noble famille des peuples blancs, le groupe ârien ou indo-européen et le groupe sémitique; au nord de la ligne est le domaine des peuples jaunes ou touraniens, avec leurs innombrables ramifications. Entre ces deux groupes, tout diffère de la manière la plus complète, la plus radicale, la plus absolue: la conformation physique, la physionomie, le génie, les langues, le développement intellectuel, le rôle historique. Et non-seulement tout diffère d'un groupe à l'autre, mais dans chacun des deux groupes les ressemblances intérieures se maintiennent sans altérations essentielles sur des espaces immenses, depuis les chaudes contrées des tropiques jusqu'aux approches des régions polaires. Eh bien, ce dualisme de l'ethnographie asiatique, pouvez-vous en rendre compte par la doctrine monogéniste, je dis en rendre compte de manière à satisfaire à la fois le physiologiste, le philologue et l'historien philosophe? Pouvez-vous dire pourquoi, d'un côté de la ligne, je vois des hommes doués à la fois du plus beau type et des plus hautes aptitudes, et, de l'autre côté, ces populations au type camard, à la peau jaune, aux yeux bridés, à la face imberbe, dont le développement suprême a été la civilisation stationnaire et toute matérielle du peuple chinois? Non, cent fois non, vous ne pouvez rien expliquer de tout cela, ou ce que vous voulez bien appeler des explications n'est qu'un tissu d'assertions gratuites et d'hypothèses sans base. La doctrine purement religieuse, — pour ceux qui veulent encore faire intervenir la religion dans des questions de cette nature, — la doctrine religieuse, dis-je, est au moins conséquente: elle ne prétend pas expliquer, elle croit. Mais vouloir imposer la même créance au nom de la science, au nom d'une science encore incomplète et pleine de tâtonnements, cela n'est ni logique ni conforme à l'esprit vraiment scientifique; c'est, remarquez-le bien, substituer le dogme humain à un autre dogme qui du moins avait pour lui la consécration du temps. Ce n'est pas effacer l'in-

tolérance, c'est la déplacer. Qu'on nous pardonne ce qu'il peut y avoir de vif dans notre langage; ceux qui auront lu certains passages du livre dont nous nous occupons me comprendront.

Expliquer, ai-je dit; et pourquoi expliquer? Pourquoi donc, dans des sciences toutes de fait et d'observation, vouloir toujours aller au delà de ce qui nous est accessible, ou devancer les notions acquises? Pourquoi vouloir remonter aux causes, quand les effets mêmes, qui sont là sous nos yeux, nous sont encore si imparfaitement connus? Pouvons-nous remonter à une seule des causes qui président aux lois de la nature? Expliquons-nous la lumière, expliquons-nous la chaleur, comprenons-nous l'espace, expliquons-nous la vie? Notre esprit peut-il comprendre comment pousse ce brin d'herbe que nous foulons sous nos pieds, et qui recèle autant de mystères que les espaces de l'univers? Et nous voulons expliquer l'homme! Et nous voulons, dans notre humilité superbe, au nom de je ne sais quelles analogies incertaines, tracer les limites où dut se renfermer l'intelligence divine qui a présidé à l'arrangement des mondes! Qu'un homme ou un couple humain ait apparu un jour sur un point du globe, et que sa descendance, se répandant de proche en proche, ait formé les peuples dissemblables qui remplissent la terre, nous concevons cela; mais que chaque grande région du monde ait eu son prototype humain, comme elle a eu ses créations propres, animale et végétale, nous ne le concevons plus. Nous admettons le miracle de l'apparition des êtres, à condition qu'il se sera produit sur un seul point du globe, non sur plusieurs : cela nous paraît dépasser apparemment les forces de la puissance créatrice. O misères de l'orgueil humain!

Est-ce à dire qu'en nous élevant contre les prétentions de l'école monogéniste, à laquelle M. de Quatrefages a prêté l'appui de son vaste savoir et de son autorité, nous nous rangions dans la catégorie des polygénistes? En aucune façon. Nous disons seulement ceci : c'est que dans l'état de la science, rien n'autorise à soutenir que les races diverses qui peuplent le globe peuvent être descendues d'un couple unique; c'est que tous les faits connus par l'observation, par l'histoire ou par les monuments, — tous les faits réellement ethnologiques, — non-seulement ne sauraient favoriser la théorie monogéniste, mais lui sont absolument contraires. On ne connaît pas un seul exemple d'une race qui se soit transformée; on ne connaît dans la nature aucune influence capable d'opérer cette transformation.

Que faire donc, et quelle bannière adopter? Aucune, si vous m'en croyez. Le monde est ouvert aux études ethnologiques : poursuivons, encourageons ces études de toutes nos forces, sans parti pris qui prétende leur imprimer telle ou telle direction. Ce sont des monographies qu'il faut à la science, non des systèmes ni des doctrines absolues. Le champ est assez beau et l'horizon assez grand pour l'activité des sociétés et des travailleurs solitaires. Maintenons-nous dans cette voie; le progrès est à ce prix. A nous notre tâche, à l'avenir la sienne.

Dieu sait que j'aurais voulu n'avoir que des paroles de louange pour l'ouvrage d'un savant dont j'estime autant que personne le caractère personnel et les talents; mais la conscience a ses droits, ainsi que la vérité. Tel est l'inévitable inconvénient des œuvres de doctrine prématurées. L'accord renaîtra dès qu'on se tiendra exclusivement sur le terrain des faits.

II.

Le dernier ouvrage de M. l'abbé Domenech nous y ramène. Entré, bien jeune encore, dans la pénible carrière des missions, l'auteur a passé près de sept années, de 1846 à 1852, au milieu des tribus à demi civilisées des prairies américaines, et chez les *Rancheros* à peu près aussi primitifs du Nouveau-Mexique. Pendant sept ans, il a parcouru les immenses solitudes du Texas et les territoires avoisinants, vivant de la vie des naturels, partageant leurs privations et leurs misères, et apprenant ainsi à les connaître comme ont pu le faire bien peu de voyageurs. Il y a quatre ans, M. Domenech publia une relation sous le titre de *Journal d'un missionnaire :* c'était le récit tout personnel de ses courses, de ses aventures et de ses souffrances. Sa publication actuelle, beaucoup plus étendue, a aussi un autre caractère : c'est l'exposé de ses observations. Ces observations, pleines de faits et marquées d'un cachet de vérité qu'on ne peut méconnaître, ont principalement pour objet les tribus indiennes du Texas et du haut Mexique; elles renferment un véritable trésor de notions positives sur les tribus que l'auteur a fréquentées, sur leurs mœurs, leurs habitudes, leur caractère et leurs croyances, sur leur vie tout entière, depuis le premier jusqu'au dernier jour. Je ne saurais accorder la même approbation sans réserve aux vues historiques de M. Domenech, à ses spéculations sur les origines américaines, et à la confiance singulière avec laquelle il cite des documents d'une nature évidemment apocryphe ; ici la science aurait à faire des réserves sévères. Il est heureusement facile de séparer dans le livre ces spéculations plus que hasardées de la partie personnelle et positive, qui est de beaucoup la plus considérable.

III.

Ce n'est pas, nous devons l'avouer, sans une impression d'étonnement que nous avons parcouru les douze cahiers des Annales de l'Université du Chili. Au milieu de la décomposition profonde où sont tombées la plupart des provinces de l'ancienne Amérique espagnole, retrouver un coin de ce monde écroulé où les travaux de l'esprit sont tenus en honneur, où les études sérieuses sont encouragées, où l'on s'efforce de se tenir ou de se mettre en communication avec le courant intellectuel de l'Europe, c'est un fait, j'allais presque dire un phénomène assez remarquable. Le Chili nous présente ce phénomène. Nous voyons là un corps organisé pour l'enseignement national et la propagation des hautes études, qui ne peut manquer d'exercer une heureuse influence sur l'instruction commune. Le gouvernement civil de la république est lui-même animé d'un esprit en harmonie avec l'institution universitaire, si nous en jugeons par l'importance des travaux scientifiques dont il patronne et encourage la publication, et par le mérite de quelques étrangers qui ont été attachés à ses établissements publics. Un des ouvrages les plus considérables qui aient été publiés sur l'histoire naturelle et la géographie de l'Amérique du Sud, l'*Historia física y política de Chili* d'un naturaliste français, M. Claude Gay (24 volumes in-8°, avec deux atlas, 1843-51), a été imprimé aux frais du gouvernement chilien; et dernièrement nous rendions compte, dans cette Revue même, d'un important volume que vient de publier dans les mêmes conditions un savant

allemand, le professeur Philippi, aujourd'hui directeur du Musée d'histoire naturelle de Santiago, à la suite de l'exploration d'une grande région jusqu'alors peu connue des Cordillères chiliennes, le plateau d'Atacama.

L'université de Santiago a été fondée par une loi organique de 1842, et solennellement inaugurée le 17 septembre 1843, le président actuel de la république, don Manuel Montt, étant alors ministre de l'instruction publique. Son objet est de propager l'enseignement des lettres et des sciences dans la république. Elle se partage en cinq sections, qui ont le titre de facultés, pour la philosophie et les humanités, les sciences mathématiques et physiques, la médecine, le droit et les sciences politiques, et enfin la théologie et les sciences sacrées. Tous les ans, dans une réunion solennelle, il se prononce un discours sur un point d'histoire nationale, et à la même époque l'université décerne un prix au meilleur mémoire envoyé au concours sur un sujet qu'elle a proposé. A l'exception du premier discours historique, celui de 1844, qui avait pour sujet de recherches « Quelle fut l'influence sociale de la conquête et du système colonial des Espagnols au Chili », tous les autres ont été pris dans l'histoire contemporaine, depuis les premières guerres de l'indépendance. Les mémoires couronnés portent sur des thèmes très-variés, ce qui doit être, les sujets de prix étant proposés alternativement par chacune des cinq facultés. En dehors de ces mémoires, dont quelques-uns sont devenus des ouvrages, il s'est publié dans la même période, c'est-à-dire depuis dix-sept ans, nombre de travaux plus ou moins étendus sur toutes sortes de sujets, — sur l'histoire du pays avant et depuis la déclaration d'indépendance de 1810; des biographies politiques et littéraires; un traité sur les tremblements de terre, ce qui est aussi un sujet éminemment national; des statistiques générales ou provinciales, des descriptions spéciales de diverses provinces, un mémoire de don Ignacio Domeyko sur l'Araucanie et ses habitants, etc., etc. Tout cela serait peu, sans doute, en France, en Angleterre et en Allemagne; mais pour un pays de l'Amérique du Sud, il y a là le témoignage d'un mouvement intellectuel réellement digne d'attention.

On en peut juger encore par les entrées mensuelles de la Bibliothèque nationale de Santiago. Nous y voyons que le Chili a trois journaux quotidiens, une Gazette des tribunaux qui est hebdomadaire, une Revue mensuelle, cinq journaux ou revues paraissant une fois par semaine, et deux journaux bi-hebdomadaires. La moitié de ces publications périodiques appartiennent à Santiago, siége du gouvernement et de l'université; trois appartiennent à Valparaiso, une à Maulé, une à Séréna, une à la Concepcion. La bibliothèque se procure en outre, par achat, quelques-unes des principales publications savantes et littéraires de l'Europe. Sauf un volume de nouvelles et un volume de poésies, les entrées de la bibliothèque, à titre de dépôts, ne se composent d'ailleurs, pour le trimestre dont les annales donnent le relevé, que de traités élémentaires et d'écrits d'un intérêt tout local.

Les morceaux originaux et les travaux de critique insérés dans les Annales de l'université chilienne touchent à tous les sujets qui rentrent dans le cercle des études universitaires. La philosophie, qui ne se sépare guère ici de la théologie, y est représentée, beaucoup moins cependant que les sciences mathématiques, les sciences physiques et les sciences naturelles. La géographie et l'hydrographie y ont fourni plusieurs morceaux, tous relatifs au Chili; l'histoire et la

jurisprudence y ont aussi leur contingent. Le nom de l'Araucanie y revient plusieurs fois. Une thèse pour le grade de licencié a pris pour thème la colonisation et la conquête de cette contrée, qu'Ercilla, le poëte-soldat, a chantée il y a trois cents ans. « La conquête de l'Araucanie est une question ancienne, y est-il dit, qui a été mille fois agitée par les hommes d'État, par la presse et par les cercles. C'est une idée qui a occupé l'imagination de tous, et il n'est pas un seul Chilien qui ne désire la voir réalisée. C'est la grande campagne que, selon quelques-uns, notre armée attend constamment; c'est la grande œuvre qui, dans le sentiment de tous, suffira seule à illustrer le passage au pouvoir de celui qui l'entreprendra.... Nul ne comprend qu'un territoire de trente à quarante mille hommes, enclavé au milieu de notre république, reste entièrement indépendant de notre organisation civile. Et non-seulement indépendant, mais hostile, obligeant le trésor public à des dépenses considérables pour la sécurité de notre frontière, et malgré tout nous laissant toujours exposés aux incursions imprévues de gens qui peuvent si aisément se réfugier avec leur butin au fond de leurs forêts.... » Je ne sais si ce territoire est celui où un de nos compatriotes des environs de la Garonne, laissant là son étude solitaire pour aller courir les aventures dans le nouveau monde, s'est dernièrement taillé une couronne ornée du titre sonore de roi d'Araucanie; dans tous les cas, nous aimons à croire qu'il n'en résultera pas de conflit national.

IV.

Quelques mots en finissant d'un vaste et beau travail qui se poursuit chez nous dans une activité silencieuse. L'administration supérieure, par l'organe du Comité des travaux historiques, a provoqué dans toutes nos provinces de sérieuses investigations sur la topographie comparée du territoire à toutes les époques de l'histoire nationale, depuis la période romaine jusqu'au temps actuel. On veut, si je ne me trompe, réunir les éléments d'un dictionnaire général de la France ancienne et moderne. Quoique nous n'ayons, en général, qu'une confiance médiocre dans les œuvres d'érudition administrative, celle-ci promet de sortir de la ligne habituelle. Ce n'est pas dans les bureaux et par des mains anonymes que s'élabore le travail : c'est dans les localités mêmes, et par des hommes éprouvés, — si du moins nous en jugeons par ce qui est déjà connu. Une vingtaine de départements se sont jusqu'à présent mis sérieusement à l'œuvre; six ou sept ont terminé leur tâche, et voici déjà deux spécimens imprimés de ces dictionnaires départementaux, le *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, de M. Merlet, et le *Répertoire archéologique du département de l'Aube*, de M. d'Arbois de Jubainville. Nous avons ici la nomenclature alphabétique de toutes les communes de chacun des deux départements, et sous chaque commune, quand il y a lieu, la série des formes successives sous lesquelles le nom se présente dans les chartes et autres documents de toutes les époques, ainsi que l'indication des antiquités de toute nature que la localité renferme. Si chaque département fournit un pareil résumé, nous posséderons la collection assurément la plus riche et la plus complète de matériaux archéologiques et géographiques dont aucun État puisse se glorifier pour la description d'un grand territoire.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

Journal d'un voyage en Chine, par M. Charles de Mutrécy.
(Librairie nouvelle.)

On dit souvent à propos de la centralisation française, que cette institution est un bienfait que l'Europe nous envie. D'où il résulte que l'Europe y aspire comme à un progrès, et comme à un perfectionnement de la civilisation. Aussi, en lisant le *Journal d'un voyage en Chine*, nous nous disions ce que nous avions eu déjà occasion de nous dire en lisant les voyages relatifs au Japon, à la Perse et à la Cochinchine : Que l'Asie est heureuse! Elle jouit en grande partie de ce bienfait que l'Europe nous envie. Il y a au Japon des préfets et des sous-préfets! en Chine des gouverneurs et des sous-gouverneurs! L'armée chinoise, s'il faut en croire M. de Mutrécy, est organisée à peu près comme la nôtre, les rouages de la bureaucratie et de l'administration se rattachent les uns aux autres par un mécanisme qui, sous le rapport de la complexité, de la science des combinaisons, donnerait pleine satisfaction au conseiller d'État le plus expérimenté! Mais considérant les choses de près, on cesse d'admirer et d'envier la Chine et le Japon! En voyant les effets qu'a produits dans ces pays la centralisation, on se sent saisi d'appréhension en pensant qu'après tout, nous sommes comme les Japonais et les Chinois, hommes nous aussi! et que si en vertu de la sentence du poëte latin : Rien de ce qui est de l'humanité ne nous est étranger, il ne serait pas impossible que tel principe ayant produit telle conséquence autrefois et ailleurs, n'en produisît d'analogues ici et maintenant. Sans doute il faut tenir compte de la différence des latitudes et des temps, et nous ne craignons pas de ressembler jamais à des Chinois d'éventail. Cependant il est sage de tout prévoir, et nous ne saurions trop veiller sur nous-mêmes; on nous dit que nous ne deviendrons jamais Chinois parce que nous sommes trop avant dans les voies de la civilisation! Mais remarquons que les Chinois ne sont pas des barbares! qu'ils sont depuis longtemps en possession de nos plus belles inventions! qu'ils ont découvert la boussole, l'imprimerie, et inventé la poudre! qu'en un mot, depuis plusieurs milliers d'années, ils sont de vrais civilisés, ils ont des salons, des réunions littéraires, des jardins semblables à celui de Versailles, des romans psychologiques, des costumes élégants et recherchés, des mœurs et des manières véritablement policées, des grandes villes, des palais, du commerce, de l'industrie. Nous n'étions encore que des Gaulois chevelus et des Francs barbus qu'ils possédaient déjà tous les raffinements et toutes les délicatesses de la société moderne! Tout ce qu'on peut leur reprocher c'est d'être restés ce qu'ils étaient : or on ne peut nier qu'ils le doivent précisément à cette centralisation dont ils sont le parfait modèle et que l'Europe leur envie!

Oui, la centralisation a paralysé les Chinois, en arrêtant la vie locale, communale, provinciale, en supprimant partout le citoyen, en mettant partout à sa place le fonctionnaire, c'est-à-dire le mandarin. Voilà l'idée qui en s'imposant fatalement à notre esprit a diminué le plaisir que nous aurions dû avoir en lisant le livre intéressant de M. de Mutrécy. Nous en faisons la confidence au lecteur afin qu'il ne s'abandonne pas à la même préoccupation et qu'il se distraie sans arrière-pensée aux scènes et récits du spirituel écrivain. Il y a dans cet ouvrage beaucoup de faits qui appellent la réflexion; la partie relative au mouve-

ment de l'insurrection qui depuis plusieurs années bouleverse la Chine est particulièrement digne d'intérêt. Nous trouvons même que M. de Mutrécy se montre trop sévère pour les insurgés, qu'il appelle révolutionnaires, nous ne savons pourquoi. Il est certain qu'il y a dans les proclamations des insurgés des principes et des sentiments bien au-dessus de tout ce qui nous est venu du gouvernement légitime chinois. Ils ont sur la fraternité des hommes, sur l'unité et la communauté des religions, des idées surprenantes dans leur bouche. Elles supposent des réflexions antérieures et de plus d'un jour, et il serait curieux de se demander par quel travail d'esprit elles ont pu se formuler avec tant de précision !

E. M.

PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Nouvelles Annales des voyages. Octobre.

Voyage de M. le commandant *Colonieu* et de M. le lieutenant *Burin* au Gourara (Sahara algérien). Ce voyage a eu lieu du mois de novembre 1860 au mois de janvier 1861. Il avait pour objet principal de sonder les dispositions des tribus pour l'établissement de relations commerciales entre l'Algérie et le Soudan dans la direction du Touat. La note, quoique succincte, contient de bonnes indications topographiques sur cette partie du Sahara algérien. — Troisième extrait de la Topographie de Dimasqui (*sic*), traduit pour la première fois par M. *A. F. Mehren*, professeur de langues orientales à l'université de Copenhague. Le géographe arabe Chems' ed-dîn Abou-Abdallah Mohammed ibn-Abi-Thaleb el-Ansâri, surnommé Damaski du lieu de sa naissance (un village voisin de Damas), vivait dans le huitième siècle de l'hégire (au milieu du quartorzième siècle de notre ère); il écrivit sa description du monde environ quarante ans après la mort d'Abou'lféda, son compatriote. M. Mehren, outre une notice générale sur l'œuvre de Damaski (*Nouv Ann.*, a. 1860, mars, p. 259), en a déjà donné deux extraits : le premier, sur la terre en général, sa forme, ses divisions, ses climats, etc. (*Ibid.*, juin 1860, p. 277); le second (octobre 1860, p. 12), sur les principaux fleuves de la terre. L'extrait actuel est la continuation du même chapitre. L'ouvrage de Damaski, dont les bibliothèques royales de Copenhague et de Paris ont chacune un manuscrit, est encore inédit. — *A. Perrey*, note sur les tremblements de terre de Sumatra. — Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde, et en particulier sur l'Inde de Ptolémée, par M. Vivien de Saint-Martin. 3e mémoire, 1861, in-4° (article analytique par M. *Malte-Brun*). — Our cruise in the *Claymore*, by Mrs. Harvey (article analytique par M. *de Circourt*). — Mœurs des tribus sauvages de l'Ucayali (extrait du voyage dans l'Amérique du Sud de *N. E. Grandidier*).

Revue archéologique. — Octobre.

Th. Devéria, Lettre à M. Aug. Mariette sur quelques monuments relatifs aux Hyg-s'os, ou antérieurs à leur domination. L'auteur de la lettre fait remarquer que plusieurs monuments de notre Musée égyptien du Louvre présentent la même particularité que les beaux sphinx exhumés récemment par M. Mariette des ruines de Tanis, à savoir, des cartouches des rois hyksos martelés et remplacés par des noms de princes de la dix-neuvième dynastie. — *Edm. Tudot*, un céramiste arverne. — (Feu) *Ch. Lenormant*, Note sur la bataille livrée par Labienus sous les murs de Paris. — *Ch. Thurot*, Observations critiques sur la Rhétorique d'Aristote (suite). — *De Bonstetten*, Tumulus du Forst, près Neuenick (canton de Berne).

Novembre.

Penguilly l'Haridon, note sur l'emmanchement des haches de bronze (avec une planche). — *G. Boissier*, de la signification des mots *saltare* et *cantare tragœdiam*. — *De Rougé*, étude sur divers monuments du règne de Toutmès III découverts à Thèbes par M. Mariette. Ce morceau est la suite de l'étude sur les

inscriptions de Karnak appartenant au règne du plus grand conquérant, peut-être, de l'antiquité pharaonique. Toutmès III appartient à la dix-huitième dynastie; il est antérieur de deux siècles au moins à Ramsès Meïamoun, le Sésostris d'Hérodote. L'inscription expliquée ici par M. de Rougé se compose d'une double liste de peuples vaincus, chacune desquelles comprend cent quinze noms. La première liste comprend les peuples du sud, dans les contrées du haut Nil, au-dessus de l'Égypte. M. de Rougé ne croit pas pouvoir en aborder l'explication; il se borne à en donner la liste. La seconde liste se rapporte à l'Asie; c'est la nomenclature des nations ou tribus vaincues à Mageddo, à l'entrée du territoire kananéen, par le monarque d'Égypte. M. de Rougé entreprend, nom par nom, l'étude de cette liste asiatique, pour laquelle la géographie des livres du Pentateuque lui fournit un grand nombre de correspondances plus ou moins probables, et dont beaucoup paraissent tout à fait certaines. — *G. Bulliot*, notes sur quelques bronzes gaulois trouvés près d'Autun. — *Alex. Bertrand*, les musées et les collections archéologiques.... Le musée de Besançon. — *F. de Saulcy*, lettre sur les fouilles opérées dans quelques tumulus gaulois aux environs de Contrexéville (Vosges).

Revue maritime et coloniale. — Octobre.

Touchard, chirurgien de la marine, Notice sur le Gabon. La relation de Du Chaillu, autour de laquelle, depuis six mois, il s'est fait tant de bruit, donne un intérêt particulier à cette notice, dont naguère encore le nom était à peine prononcé en France, quoique depuis 1843 nous y ayons un établissement de commerce. Une partie des faits consignés dans la notice de M. Touchard est d'ailleurs postérieure aux courses de Du Chaillu. M. Touchard a fait, en 1860, une exploration à peu près complète de la rivière Como (la branche principale du Gabon), qu'il a remontée jusqu'à peu de distance de ses sources. Il en décrit l'aspect et la nature, et donne aussi d'intéressants détails sur les tribus riveraines ou voisines. — Voyage dans le pays des Maures Brakna, rive droite du Sénégal, juin-octobre 1860, par M. *Bourrel*, enseigne de vaisseau (fin). Ce voyage a été fait par ordre de M. Faidherbe; c'est un des derniers actes politiques de cet administrateur éminent, dont la colonie du Sénégal déplorera peut-être longtemps l'inexplicable remplacement. Les Brakna occupent, au nord du Sénégal inférieur, une position intermédiaire entre les Trarzas à l'ouest et les Douaïch à l'orient. Nous n'avons pas à entrer dans le côté politique ou commercial de la mission; comme voyage scientifique, cette course du lieutenant Bourrel est une des plus intéressantes et des plus instructives qui aient été faites depuis quarante ans chez les diverses peuplades maures de la droite du Sénégal. Elle fournit à l'ethnologie de curieuses études de mœurs, et au géographe de nombreux détails sur la configuration et la topographie de cette lisière du désert, appuyés d'une suite de relèvements astronomiques. La relation est accompagnée d'une carte du pays parcouru. — *L'Hermite*, Notice sur le Mexique. M. L'Hermite donne dans cette courte notice un aperçu de la conformation physique du Mexique, de sa division géographique et administrative, et des circonstances qui ont amené l'expédition actuelle de la France et de ses alliées.

Journal des Savants. Septembre.

Le duc et connétable de Luynes, par M. *Cousin* (4e article). — Le mont Olympe et l'Acarnanie, par L. Heuzey (1er article, de M. *Hase*). Ce livre excitera l'intérêt de tous les savants qui s'occupent d'archéologie et de géographie comparée. Il est dû à un ancien membre de l'École française d'Athènes. Fondé en 1846, sous le ministère de M. de Salvandy, cet établissement a rendu et rend chaque jour encore les plus grands services à la science. Ses membres ont exploré l'Attique, visité les îles de l'Archipel, parcouru les provinces du royaume hellénique et celles de la Turquie, se livrant partout avec ardeur aux recherches d'histoire, d'archéologie et de géographie, dont ils avaient principalement à s'occuper durant leur séjour en Grèce, et éclairant une foule de points restés obscurs dans nos auteurs classiques. Parmi ces nombreux travaux, auxquels a constamment applaudi l'Europe savante, un des plus remarquables et des plus riches en faits nouveaux est sans contredit celui de M. Heuzey. — Indische Alterthumskunde de M. Chr. Lassen (2e article, de M. *Barthélemy Saint-Hilaire*). — Précis de l'histoire de l'astronomie chinoise, par M. *Biot* (5e article).

Octobre.

Étude sur la vie et les ouvrages de Varron, par G. Boissier (1er article de M. *Patin*). — *Biot*, précis de l'histoire de l'astronomie chinoise (6e et dernier article). Cet article est consacré à l'astronomie du Chou-king. M. Biot regarde les indications astronomiques consignées par Confucius dans le Chou-king, où il a recueilli le résultat des anciennes observations sur l'état du ciel, comme remontant à 2357 ans avant l'ère chrétienne. M. Biot, en achevant son laborieux travail, trace ces lignes : « Ici se termine la longue tâche que j'avais entreprise, trop imprudemment peut-être, sous le poids de mes quatre-vingt-sept années. J'ai suivi l'astronomie chinoise dans toutes les phases qu'elle a parcourues pendant un intervalle de plus de quarante siècles. Je l'y ai trouvée invariablement attachée aux mêmes pratiques d'observation et aux mêmes formes simples qu'elle avait adoptées dès sa naissance, considérant toujours les mouvements des corps célestes au seul point de vue de leur utilité pour régler les usages civils et pour fournir des pronostics astronomiques, sans laisser jamais apercevoir le besoin ou même la pensée d'en faire l'objet d'une étude spéculative. Dans ce tableau que j'ai tracé de la science chinoise, je crois avoir rempli la promesse que j'avais faite de montrer clairement ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas. » — *Cousin*, le duc et connétable de Luynes (5e article). — Antiquités du Bosphore Cimmérien conservées au musée de l'Ermitage, 3 vol. in-fo. Saint-Pétersbourg, 1854 (1er article de M. *Beulé*).

V. S. M.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le monde politique est régi par des lois qui se vérifient toujours. On croit les avoir éludées, mais elles réclament, au nom de la nature des choses qu'elles représentent, la soumission qui leur est due.

L'une de ces lois vient de s'installer en souveraine dans le journal officiel de l'Empire. Allez au fond de la lettre impériale et du mémoire de M. Fould, vous en dégagerez une fois de plus ce fait capital que la responsabilité se proportionne au pouvoir.

Cette vérité a conduit le chef de l'État jusqu'à l'aveu qu'il vient inopinément de faire au pays. On voit par là que nous ne sommes pas encore sortis de l'imprévu en matière de gouvernement, mais on doit reconnaître aussi que nous avons désormais quelque chance de plus pour en sortir. La lettre de l'Empereur et l'énergique exposé du nouveau ministre des finances, sont l'hommage que l'erreur rend à la vérité méconnue, la preuve qu'au-dessus de l'autorité visible et personnelle il y a l'autorité supérieure du vrai, c'est-à-dire celle des conséquences qui résultent infailliblement de l'atteinte portée à la vérité. « Mon gouvernement est sans contrôle », s'écriait l'Empereur en présence d'une chambre trop dévouée pour être tout à fait indépendante. L'Empereur avait raison. Le dévouement, pour être efficace, a lui-même besoin d'un peu de scepticisme, et quand le chef de l'État s'accuse, la chambre a le droit de prendre à son compte une bonne part de cet acte de contrition. Le mois de novembre semble prédestiné aux coups de théâtre. Bienvenu soit à jamais le mois de novembre! Le 24 novembre dernier fut signalé par un changement de décors; le mois de novembre 1861 est en avance de douze jours sur son aîné en matière de liberté et de progrès. Espérons que novembre 1862 — si ce n'est même octobre — nous apportera enfin la clef de voûte du système parlementaire, la responsabilité ministérielle avec tout ce qui s'ensuit.

Il semble au premier coup d'œil que le gouvernement absolu, alors surtout qu'une nation le donne sans marchander, soit de tous le plus commode. On s'aperçoit peu à peu, on reconnaît à la fin qu'il est au contraire, même pour celui qui l'exerce, le pire des gouvernements, le plus incommode et le plus incommodant, parce que, avec le pouvoir unique, il vous remet aussi la responsabilité unique. Le pouvoir lui-même semble léger, car il donne les coudées franches, mais la responsabilité se fait sentir davantage chaque jour, elle finit même par devenir une servitude pour celui qui la porte. Les décrets du 24 novembre de l'an dernier en renfermaient le premier aveu; ils appelaient le pays, par l'organe du Corps législatif et du Sénat, à un certain partage de la responsabilité gouvernementale. Le chef de l'État disait aux chambres : « Parlez, dissipez ce silence qui m'environne et qui me pèse; faites entrer vos conseils dans les miens : je vous convie au partage d'une situation compliquée, née d'un pouvoir trop exclusif. Je ne veux plus de la solitude dans la

délibération, de la solitude dans la décision. Parlez! parlez! » Et l'assemblée législative a parlé, et le Sénat a parlé, on sait trop comment. Ils ont assez bien parlé cependant pour que le pays comprît avec toute la clarté désirable qu'il n'était pas représenté. Ne trouvant point d'appui dans les chambres, le gouvernement a convié l'opinion à se traduire par la presse : de là pour celle-ci, en fait sinon en droit, une plus grande latitude.

Aujourd'hui, le chef du pouvoir dit à l'assemblée législative : « Je renonce à la faculté d'ouvrir, dans l'intervalle des sessions, des crédits supplémentaires ou extraordinaires. Votez et contrôlez, je vous y invite; débarrassez-moi d'une responsabilité sans partage. » Que peut faire la chambre actuelle en présence d'un semblable appel? Elle ne peut que se dissoudre et céder la place à une chambre nouvelle prise dans le vif de l'heure présente et de la situation.

M. Fould a dressé le bilan de notre situation financière :

« En étudiant la question financière, dit le nouveau ministre, il est facile de prévoir que, à moins d'un changement de système, nous nous trouverons bientôt en présence d'embarras très-graves. Les huit années de 1851 à 1858 ont ouvert deux milliards quatre cents millions de crédits extraordinaires. Si l'on ajoute à cette somme quatre cents millions pour les trois dernières années 1859, 1860 et 1861, on voit combien se sont accrus et la dette publique et les découverts du trésor.

» Le véritable moyen de conjurer cette crise, c'est d'agir avec promptitude et décision, et de fermer la source du mal en supprimant les crédits supplémentaires et extraordinaires.

» .... Le véritable danger pour nos finances est dans la liberté qu'a le gouvernement de décréter des dépenses sans le contrôle du pouvoir législatif. »

Et pour que personne ne s'y puisse tromper, l'Empereur dit lui-même :

« En renonçant au droit qui était également celui des souverains, *même constitutionnels*, qui m'ont précédé, je pense faire une chose utile à la bonne gestion de nos finances. Fidèle à mon origine, je ne puis regarder les prérogatives de la couronne ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme l'héritage de mes pères qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils. Élu du peuple, représentant ses intérêts, j'abandonnerai toujours sans regret toute prérogative inutile au bien public, de même que je conserverai inébranlable dans mes mains tout pouvoir indispensable à la tranquillité et à la prospérité du pays. »

Nous sera-t-il permis de regretter que cette prérogative des crédits extraordinaires n'ait pas été reconnue plus tôt inutile au bien public, et qu'il ait fallu nous aviser de l'erreur après qu'elle eut produit une augmentation énorme de la dette publique? Combien il eût mieux valu s'aviser de cela dès 1851! Gouverner, comme on l'a dit, c'est prévoir. Aller à la liberté parlementaire par de pareilles expériences, c'est la payer cher. Mais ne nous montrons pas trop difficiles, et si cette liberté ne nous coûte pas davantage, nous ne regretterons point vraiment de l'avoir rachetée à ce prix.

Il est bon toutefois de bannir les illusions. Nous sommes à peine sur le seuil du régime constitutionnel. Allons-nous le franchir? Oui, si nous le voulons. Ce n'est pas de l'Empereur que cela dépend, c'est de nous tous qui sommes la nation, de nous tous qui sommes le pays. Comment! nous attendrions que la main du chef de l'État s'ouvre graduellement pour nous faire l'aumône? L'Em-

pereur aurait pour nous plus de générosité, plus de dignité que nous n'en éprouverions à notre propre égard? S'il en était ainsi, cette liberté dont on nous fait entrevoir les perspectives, nous ne la mériterions en aucune façon, et ne l'ayant pas méritée, nous ne saurions la conserver. Il faut bien le comprendre enfin : notre paresse, notre indifférence ont fait tout le mal. Secondons les démarches du gouvernement en les prenant fort au sérieux, et reconnaissons, puisqu'il veut bien nous mettre sur cette voie, qu'un contrôle qui n'est pas général, qui n'embrasse pas tous les intérêts du pays et tous les actes du pouvoir, ne serait qu'une déception de plus; qu'une discussion intermittente, comme la simple discussion de l'adresse, est très-insuffisante; qu'un examen, enfin, qui ne se traduit pas incessamment à la tribune et dans la presse, ne peut entretenir entre l'opinion et le gouvernement ce contact si indispensable à tous les deux, d'où résultent, par l'union, la force de l'une, la durée de l'autre.

L'état des finances est l'expression de la situation politique. Si la chambre n'exerce aucun contrôle sur l'ensemble de la politique, que signifiera son contrôle financier? Il est vrai qu'elle peut atteindre et contrôler, au moyen du budget, presque tous les actes du pouvoir, car nul gouvernement ne connaît le secret d'agir sans argent, et c'est, en définitive, le budget qui lui permet de traduire en actes les intentions et les projets dont il est possédé. Le contrôle en matière de finances peut donc nous ramener à la liberté, si la nouvelle chambre, comme elle y sera conviée sans doute par l'Empereur, remplit en conscience le mandat que les circonstances font pressentir. Ce n'est pas que le gouvernement ne se réserve encore de grands priviléges, celui surtout de faire passer les amendements au budget par la filière du conseil d'État. L'article 39 de la constitution concède au Corps législatif le vote de l'impôt; mais dans l'article 40 on a eu soin d'ajouter : « Tout amendement adopté par la commission chargée d'examiner un projet de loi sera renvoyé *sans discussion* au conseil d'État par le président du Corps législatif. Si l'amendement n'est pas adopté par le conseil d'État, *il ne pourra être soumis à la délibération du Corps législatif.* »

Voici d'ailleurs l'ordre et la marche dans la création du budget : « Préparé par le conseil d'État, le budget est présenté au Corps législatif, qui nomme une commission; aucun amendement ne peut être proposé directement par un député à la chambre. Il faut que tout amendement soit transmis à la commission. Si celle-ci le rejette, tout est dit; si elle l'accepte, il faut qu'elle le soumette au conseil d'État, qui a le droit de le repousser. Ainsi, nul amendement ne peut être adopté sans l'approbation du conseil d'État.

» Le budget est ensuite soumis au vote du Corps législatif par ministère; en d'autres termes, la chambre, qui n'a pas le droit d'amendement, ne peut exercer le droit de rejet que sur la totalité du budget de chaque ministère. Par exemple, si la chambre trouve qu'une dépense pour frais de bureaux au ministère des finances est exagérée, il faut qu'elle rejette tout le budget de ce ministère et qu'elle arrête le payement de la dette publique....

» Quand le budget a passé par ces épreuves, il est mis aux voix dans son ensemble et adopté. C'est alors que commence le règne des crédits extraordinaires et supplémentaires, etc.... [1] »

[1] Article de M. Auguste Léo, *Débats* du 19 novembre.

Dans ce système, il semble que le premier et le dernier mot du budget appartiennent au conseil d'État, et le conseil d'État, ce sont MM. les conseillers d'État, nommés par l'Empereur.

Les modifications qui vont faire l'objet d'un sénatus-consulte introduiront dans le budget le vote par chapitres, et remplaceront par la faculté des virements celle des crédits extraordinaires. Ces modifications ont leur importance, mais elles nous rapprocheront seulement du vote réel du budget; elles ne le remettront pas encore définitivement au Corps législatif. En ce qui nous concerne, et malgré l'opinion de M. Fould, nous estimons que le vote par chapitres est une plus grande conquête au profit du contrôle législatif que la substitution des virements aux crédits extraordinaires, parce que les virements ne font que donner une autre forme à ces crédits, en suppléant par la faculté du déplacement inter-budgétaire celle de la création de fonds en dehors des limites du budget. Mais ne faudra-t-il pas toujours remplacer dans le budget le déficit créé sur un point ou sur l'autre par le déplacement, et cette compensation pourra-t-elle, puisqu'elle aura détruit en fait l'équilibre du budget, se traduire autrement que par un appel de fonds supplémentaires? Cet appel, dit-on, sera adressé à la Chambre. Oui, mais la Chambre se trouvera en présence d'un fait accompli qu'il faudra sanctionner, d'un découvert qu'il faudra bien remplir. L'on se trouvera ainsi ramené, bien que dans une mesure plus restreinte, à entamer le principe de la spécialité des fonds votés, hors lequel il ne saurait y avoir de limites invariables et de fixité réelle dans les dépenses. Et pourquoi donc, lorsque des circonstances imprévues se présentent qui nécessitent des ressources « supplémentaires », ne pas convoquer les chambres extraordinairement?

Mais laissons cet examen, qui sans doute aura son heure. Le vote du budget, le contrôle financier, nous mènera au contrôle général, ou bien il restera encore une fiction. Or, nous croyons qu'il deviendra une vérité, parce qu'il sera impossible de s'arrêter à la porte du régime constitutionnel et de ne pas entrer dans ce régime avec franchise et résolution.

« La constitution, dit M. Fould, a réservé le droit de voter l'impôt au Corps législatif; mais ce droit serait *presque* illusoire si les choses demeuraient dans la situation actuelle. En effet, qu'est-ce qu'un contrôle qui s'exerce sur une dépense dix-huit mois après qu'elle est faite? Et qui peut-il atteindre, si ce n'est le chef de l'État, *puisque les ministres ne sont responsables qu'envers lui seul?* »

D'où il résulte clairement que, pour que le chef de l'État ne soit pas atteint, il faut rétablir la responsabilité ministérielle et lui en faire un bouclier. Mais à tout prendre, c'est de la Chambre qu'il dépend de rétablir cette responsabilité, en même temps que le jeu du régime parlementaire. Si elle veut être prise au sérieux, qu'elle exerce un contrôle sérieux, qu'elle soit non pas hostile au pouvoir exécutif, mais indépendante de ce pouvoir. Si la Chambre s'opposait à une mesure quelconque proposée par l'intermédiaire d'un ministre, — qu'il soit orateur ou non, — il faudrait bien changer le ministère, ne pouvant songer à changer le chef de l'État lui-même. Au lieu de se trouver en présence d'une crise gouvernementale, on se trouverait simplement en présence d'une crise ministérielle; ce serait sous la forme d'une question de portefeuille que s'accuserait la dissidence, non sous la forme d'une question dynastique.

Sous le règne de la responsabilité ministérielle, la Chambre, en cas de dissidence, se trouve inévitablement placée dans cette fâcheuse alternative, ou de sacrifier son indépendance à la volonté du chef de l'État, ou bien d'entamer plus ou moins, avec cette volonté, les intérêts dynastiques qu'elle représente.

On en viendra donc, en fait, avec une Chambre indépendante, qui est l'alpha et l'oméga de toute la situation, à la responsabilité ministérielle, qu'il ne sera dès lors pas même nécessaire de proclamer, car elle se présentera d'elle-même au pouvoir et à la Chambre comme une transaction nécessaire et une mutuelle garantie. La responsabilité ministérielle est plutôt un effet, une conséquence du régime parlementaire, que le principe même de ce régime, comme beaucoup de personnes semblent le croire. Elle n'en devient le principe qu'en apparence, parce qu'elle surgit inévitablement chaque fois que le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif se rencontrent dans le jeu des institutions publiques. Elle est un résultat qui se produira partout où se produira un contrôle législatif authentique. Il s'agit donc moins de réclamer cette responsabilité du chef de l'État que de la lui faire accepter. Quand nous aurons des Chambres librement élues, nous aurons aussi la responsabilité ministérielle, et avec elle, ce qui appartient tout aussi essentiellement au régime représentatif : la faculté pour chaque membre de la législature de présenter, en concurrence avec le chef de l'État, des projets de loi et des amendements. — Un point à considérer encore, c'est qu'une représentation nationale authentique ne pourrait appuyer son indépendance que sur une presse indépendante sous la protection de la loi, d'une presse soustraite à l'action des *filtres administratifs*, lesquels paraissent en théorie reposer sur le fameux paradoxe de Rousseau : « L'homme qui pense est un animal perverti. »

En attendant cette restauration graduelle de la liberté, sachons faire notre profit de ce que nous offrent la situation et le pouvoir. On a dit que cette situation était fort grave, et c'est l'Empereur lui-même et M. Fould qui aujourd'hui en signalent la gravité. Le bilan est maintenant sous tous les yeux: depuis dix ans, nos dépenses ont dépassé nos recettes d'au moins 2 milliards 600 millions de francs. Des emprunts successifs n'ont pas réussi à couvrir ce déficit, et l'excédant porte la dette flottante jusqu'aux environs d'un milliard, en y comprenant l'excercice de 1861. Exposer une situation pareille est courageux, mais en l'exposant on ne fait après tout qu'énoncer ce que la discussion eût infailliblement mis à découvert. Les chiffres parlent aussi, et l'on ne peut les avertir. Après cet exposé d'ailleurs, la tâche n'est pas faite; elle commence. Il s'agit, en effet, de trouver et d'appliquer des remèdes. On ignore ceux que M. le ministre des finances tient en réserve. Personne qui ne l'estime un financier très-habile; cependant le génie le plus consommé ne peut échapper à cette règle d'arithmétique qui veut pour un découvert une augmentation correspondante de recettes. Où cherchera-t-on cette augmentation? Aura-t-on recours à un nouvel emprunt ou à de nouveaux impôts? Réduira-t-on les dépenses ou élèvera-t-on les recettes? Augmenter les recettes, c'est faire appel à l'emprunt ou bien à l'impôt. Mais l'emprunt lui-même tourne à une augmentation de l'impôt, car on n'a pas les emprunts pour rien. L'impôt augmenté, voilà donc la conclusion définitive où se trouvent engagés la fortune publique et l'intérêt général du pays. Mais pourquoi un gouvernement obéré ne ferait-il pas ce que ferait un particulier, pourquoi ne réduirait-il pas ses dépenses, s'il le peut,

afin de les rétablir graduellement au niveau des recettes? Là se trouve la solution la plus sage et le seul moyen de sortir d'embarras sans charger la dette publique ou l'impôt d'un nouveau poids. Il est vrai que ce moyen, toujours préconisé, n'a jamais flatté beaucoup l'oreille des gouvernants. Il est si excellent, il se présente si naturellement, qu'on le dédaigne. On ne voit pas à quoi serviraient l'habileté et le talent, si les problèmes financiers étaient si simples à résoudre. Dans les circonstances actuelles, une réduction considérable serait nécessaire, et cette réduction ne pourrait porter que sur l'armée. Mais « le dieu des armées » est jaloux de son budget, et ne souffre pas qu'on y touche. Lisez plutôt la *Patrie*, qui naguère a parlé d'office en son nom. Ne touchez pas à l'armée en ce moment; l'armée, une armée formidable, est plus que jamais dans la situation! — La *Patrie* a trop bien parlé : la fleur de la situation actuelle, son expression la plus légitime, c'est une armée d'au moins quatre cent mille hommes. Une réduction de l'armée! y songez-vous? tout au plus pourrait-on accorder quelques congés ou prolonger ceux qui existent. Mais ne touchez pas aux cadres de l'armée, c'est l'arche sainte. — Oui, tant que l'occupation de Rome sera maintenue, la *Patrie* aura raison, car, la question romaine pendante, c'est l'Europe en suspens entre la guerre et la paix. La non-intervention pourrait nous ramener à l'équilibre du budget; mais il paraît qu'au delà des Alpes nous n'en voulons pas, et voilà pourquoi il faut maintenir les cadres dans leur intégrité. On ne saurait même répondre que ceux-ci ne seront pas augmentés. Si l'on veut ramener l'armée au pied de paix, ce qui constituerait encore un très-joli chiffre de soldats (mais au fait, quel est le pied de paix?), il faut ramener l'Europe aux perspectives de la paix; il faut donc quitter Rome et laisser l'Italie se constituer; car c'est l'Italie qui est le point noir, et dans l'Italie, c'est Rome.

On connaît maintenant les propositions que M. Ricasoli destinait au saint-siége. Le gouvernement français, invité à une médiation officieuse, n'a pas jugé à propos de transmettre ces propositions à la cour de Rome; il avait le droit de s'abstenir, mais il est certain que son abstention donne beaucoup à penser. On n'offrira jamais à l'Église plus que M. Ricasoli lui a offert après M. de Cavour; le moment pourra venir peut-être où l'Italie lui offrira moins. On se rappellera alors qu'il fut une heure où la conciliation était possible. A quoi serviront à l'Italie, si la France s'interpose entre sa résolution d'être et la possibilité de son existence, à quoi lui serviront tous les ministères possibles? Est-ce que M. Rattazzi apporterait dans son portefeuille une solution? Un ministère panaché Ricasoli-Rattazzi sortirait-il l'Italie de l'impasse actuelle? Il n'y aura dans ces changements que des leurres, des noms remplaçant des noms, jusqu'au jour où, tous les ministères reconnus également impuissants, on réduira les Italiens à cette extrémité de chercher autre chose que des ministères pour couronner chez eux l'édifice. On assure que la papauté ne passera point, mais l'on sait qu'il y a un terme que la nature assigne aux volontés les plus obstinées. L'on n'a aucune certitude cependant de contenir jusque-là l'impatience d'un peuple, on n'en a aucune non plus que l'obstination ne se transmettra pas dans l'Église, et qu'elle ne deviendra pas dans la suite, au milieu de circonstances imprévues, beaucoup plus redoutable qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Signalons un nouveau progrès « moral » que la question du temporel a fait dans le monde catholique. A côté de la brochure du P. Passaglia, après les

dissertations du chanoine Dœllinger, voilà un sermon prononcé à Madrid, dans la chapelle du palais, par M. Fernando de Castro, chapelain de la reine et professeur d'histoire générale à la faculté des lettres : grand acte de sincérité et de courage qui mérite d'être relevé et qui portera ses fruits. Le pape et M. Guizot finiront, si cela continue, par être seuls de leur avis.

Ce qui se passe à propos du pouvoir temporel du pape doit être un enseignement pour nous-mêmes. Aucun pouvoir ne peut vaincre l'esprit du siècle. Il peut naître, il peut durer, grâce à des circonstances exceptionnelles, mais il ne sera jamais qu'un expédient et un accident s'il n'abdique entre les mains de la loi son autorité toute personnelle. Remplacer par le gouvernement des lois le gouvernement des personnes, c'est bien à cela que tend l'époque. Heureux les gouvernements qui le comprennent et qui savent se transformer opportunément! heureux les gouvernements qui comprennent à leur profit ce fait évident, l'impossibilité de vivre sans respirer l'air de leur temps, sans faire leur âme de la publicité, du contrôle, de l'opinion incessamment éveillée et manifestée! Heureux s'ils comprennent que le silence qu'ils font autour d'eux finirait par les isoler, et qu'en se maintenant trop longtemps hors de la liberté, ils risqueraient de se dissoudre dès que son souffle arriverait jusqu'à eux, à l'égal de certains produits qui, une fois exposés à l'air libre, se décomposent insensiblement! Mais ces pouvoirs, le large contact de l'air ambiant peut aussi leur donner une âme nouvelle, s'ils se résignent à propos, avec intelligence, à dépouiller leur enveloppe transitoire et à sortir des formes autocratiques pour renaître sous les formes constitutionnelles. Cette grande expérience, le gouvernement impérial y est spontanément entré, et il n'en pourra plus sortir, alors même que, contre toutes les apparences, il se raviserait. S'il triomphe, ce ne peut être désormais qu'avec la liberté, et la plus belle victoire sera alors celle qu'il remportera sur lui-même. « Élu du peuple, représentant ses intérêts », comme le dit l'Empereur, il dépend du gouvernement impérial de se donner pour auxiliaire permanent la force de l'opinion. Le gouvernement de l'opinion, voilà le but, et l'instrument de ce gouvernement-là, c'est précisément l'opinion libre dans son expression, par le vote, par la tribune, par la presse.

Il ne faut pas craindre de le dire : au-dessus des gloires dynastiques, au-dessus même du suffrage universel qui les a consacrées, il y a l'éducation du pays, qui ne peut se faire que par l'usage du vote, de la discussion et du contrôle. Tout faire et tout entreprendre pour le pays, c'est empêcher le pays de rien faire et de rien entreprendre par lui-même, lui ôter les instruments de sa culture politique. Un pareil système, quand il serait sanctionné par l'indifférence du pays lui-même, est semblable à une demeure qui n'aurait qu'une porte d'entrée et point d'issue. Le récent manifeste du *Moniteur* tendrait à prouver qu'on songe enfin sérieusement à compléter l'édifice sous ce rapport.

CHARLES DOLLFUS.

CHARLES DOLLFUS.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

DE LA NÉCESSITÉ

D'ABOLIR L'ESCLAVAGE

DANS L'AMÉRIQUE DU NORD;

DES MOYENS LES PLUS CONFORMES A CE BUT,

ET, ÉVENTUELLEMENT,

DE L'EXPORTATION DES NOIRS[1].

L'esprit de réforme sociale a passé successivement, dans ces vingt dernières années, sur la plupart des États européens : il les a fortifiés et rajeunis.

L'Angleterre a mis de côté, par l'abolition de la loi sur les céréales, le monopole de la terre; et cependant elle a augmenté la valeur de la propriété territoriale, enrichi les fabricants par l'abaissement des droits, élevé les salaires et presque triplé son commerce. Ces sages mesures, dirigées vers le bien matériel, avaient été précédées par d'autres actes de justice, tels que la concession de droits égaux aux concitoyens catholiques d'Irlande, l'affranchissement des esclaves dans les colonies anglaises, et enfin la déclaration de l'indépendance des colonies dans leur administration intérieure. Les deux cent millions d'habitants de l'Inde ont été rendus sujets immédiats de la reine Victoria, après que la plus immense conjuration eut été comprimée, et qu'un grand nombre d'institutions mauvaises eurent été complétement

[1] Extrait d'un ouvrage qui vient de paraître à Berlin sous ce titre : *État et aspect du Brésil en* 1861, *avec des pièces justificatives, et un essai sur l'abolition de l'esclavage et l'éloignement des noirs de l'Amérique du Nord.*

détruites et remplacées par des institutions nouvelles et meilleures. Depuis lors, trois cent cinquante millions de thalers environ ont été avancés aux Indes, pour la construction de chemins de fer : par là, les produits de la population, élevée à ses propres yeux, seront expédiés plus vite et à moins de frais vers les ports — le coton notamment, — en quantité chaque année croissante. Déjà l'exportation de cet article se monte au cinquième du besoin total de l'Angleterre, tandis que l'Inde elle-même en retient quatre fois autant pour son propre usage ; mais elle s'en défera bientôt aussi en faveur des fabriques européennes, et néanmoins doublera vraisemblablement sa production de dix en dix ans. En même temps encore, l'énorme déficit financier, devenu chronique aux Indes, a déjà été fortement réduit.

La France, forcée par l'exemple de l'Angleterre et par le succès qu'il a obtenu, a, en grande partie, laissé tomber son monopole, et a enfin renoncé au commerce secret des esclaves.

Toute l'Italie est réunie sous une forme libérale, et, selon toute apparence, elle se développera promptement aussi au point de vue matériel.

L'Autriche essaye de renoncer à son système de contrainte et de tutelle, et, en laissant tomber le concordat, elle donne la plus sûre garantie du changement opéré dans sa manière d'agir.

La Russie a réalisé, en faveur d'un tiers de sa population, le plus grand acte de justice nationale qui ait jamais été accompli. Les conseils d'un Tegoborsky et d'autres patriotes sincères ne sont pas tombés sur un sol stérile, et le pays est courageusement entré dans la bonne voie. Le triomphe de cette juste cause exercera sur la Russie une influence encore beaucoup plus puissante que celle produite sur l'Irlande et l'Angleterre par l'émancipation irlandaise, jointe à la liquidation de la propriété territoriale de ce pays obéré.

Même la Turquie, l'Égypte et Tunis adoptent des formes d'administration civilisées, accordent à leurs populations des droits égaux, sans avoir égard aux différences de confession et de nation, et préparent l'abolition de l'esclavage : très-modifié d'ailleurs, il n'a jamais possédé le caractère barbare et inhumain qu'il assume dans les plantations d'Amérique. Le vice-roi d'Égypte a même interdit par une loi tout châtiment corporel infligé à un inférieur.

La Chine, Siam et le Japon en particulier ont déjà accueilli en un an, de la part des Européens, plus de bons conseils, pour les améliorations matérielles et fiscales, que ne l'ont fait en vingt ans l'Espagne et la plupart des États de l'Amérique méridionale. Le Brésil, par exemple,

quoiqu'il jouisse des avantages de l'organisation monarchique, marche, sous ce rapport, très-peu en avant des républiques voisines.

Le nombre des voitures à vapeur qui fendent l'air en mugissant dépasse de beaucoup celui des voitures de poste qui circulaient à la façon des colimaçons il y a trente ans. Le nombre des dépêches télégraphiques, dans les pays civilisés, excède déjà celui des lettres confiées à la poste il y a un siècle, et le chiffre de ces dernières s'est décuplé, rien que dans les vingt dernières années. L'échange des pensées, dans le monde civilisé, a maintenant son milliard complet de porteurs par an, tandis qu'il y a un siècle cinquante millions n'étaient pas dépassés.

Malgré toutes ces métamorphoses, toutes ces améliorations politiques, intellectuelles et matérielles, si concluantes, les États-Unis devraient-ils rester en arrière de la civilisation générale, après que, en tant de choses, ils ont marché à sa tête? Évidemment dans ces États il est survenu, depuis quelques dizaines d'années déjà, un mouvement rétrograde sur ce qui, du jour de leur indépendance, leur avait assuré le respect du monde. Au milieu du plus haut développement de tous les intérêts matériels, les intérêts moraux et intellectuels ont été constamment repoussés davantage à l'arrière-plan, et la vérité et la justice ont été toujours de moins en moins considérées dans la politique et l'administration.

On peut affirmer avec raison que les États-Unis n'avaient mérité que le commencement de la puissance et de la grandeur dont ils ont joui jusqu'à présent; ils étaient dignes d'être libres, par la sévérité de leurs mœurs, par leur virilité dans la lutte pour la liberté, par la pureté et l'équité de leur constitution; — ils cessèrent de mériter ce bonheur, aussitôt qu'ils faussèrent, pour l'amour de l'esclavage, les nobles principes de la chose publique; et, du jour où, par suite, la domination de l'argent prit chez eux la place des libertés et des droits si péniblement conquis, c'en fut fait de la bénédiction de la liberté, et de leur véritable grandeur internationale.

Leur propre liberté fut ruinée et affaiblie, lorsqu'ils déclarèrent l'esclavage légalement autorisé, et lui accordèrent droit de siége et de vote dans la chambre des représentants du peuple américain. Avec le progrès matériel qui, au commencement, reposait en grande partie sur cette base, augmenta aussi leur décadence politique. Par l'application de l'esclavage à la production en masse du coton, les planteurs perdirent aussi bien leurs principes moraux que les vrais principes de leur propre gain, établi dans des conditions durables. La plupart des

citoyens libres, unis avec le Sud de la manière la plus étroite par des intérêts communs, tant ceux du commerce que ceux de la puissance politique, parurent y concourir d'autant plus volontiers que le grand mal social s'aggravait de plus en plus, et que les purs principes de la religion chrétienne par rapport aux droits des hommes et au droit de disposer de soi-même, étaient méconnus et méprisés avec la dernière grossièreté.

Grâce à une tolérance et à des accommodements toujours faciles, la déshonorante institution s'accrut graduellement jusqu'à une quantité octuple, en étendue et en population, du nombre d'esclaves existant à l'époque de la déclaration d'indépendance. Ce qui au commencement avait été accordé par esprit d'union fut bientôt, en une double étendue, demandé et extorqué par des menaces. De cette manière, par une tolérance condescendante d'un côté, et par la passion la plus indomptée de l'autre, aussi bien que par des accommodements politiques et mercantiles entre les deux, la déshonorante institution de l'esclavage fut rendue, au mépris de toute honte, l'un des piliers de l'édifice, auparavant si noble, des États-Unis.

Mais le chemin dans lequel on s'était engagé était trop glissant pour qu'un peuple vigoureux pût longtemps continuer à y marcher. L'alliance entre la liberté et l'esclavage offensait trop profondément toutes les lois de la nature, pour pouvoir toujours subsister; elle devait se rompre, et c'est un bonheur pour l'ancien comme pour le nouveau monde qu'elle soit arrivée dès maintenant à la rupture. Car l'estimation exagérée et maladive de l'énergie personnelle et de l'individualité, — vanité qui était principalement amenée par les intrigues des propriétaires d'esclaves, — avait engendré une froide arrogance dans tous les États-Unis; ceci devenait d'autant plus dangereux, même pour le progrès de l'ancien monde, que l'influence prépondérante des oppresseurs des droits humains n'obtenait pas seulement dans la patrie l'extension territoriale de l'esclavage des nègres et la limitation de la liberté des citoyens, mais les favorisait encore au dehors. Le complet défaut d'initiative de la République dans la suppression du commerce des esclaves, et sa conduite durant la guerre de Crimée, nous fournissent, à l'appui, des preuves non équivoques. Par son indifférence pour la liberté et le progrès, en Allemagne et en Italie, et par son antipathie *très-clairement exprimée* contre l'émancipation des paysans en Russie, l'Amérique du Nord a également montré ce qu'est devenu de nos jours l'État de Washington. Il est vrai que le monde n'était redevable de tout cela qu'à l'influence prépondérante des possesseurs d'esclaves,

influence qui émanait cependant d'une minorité, et ne prévalait, à vrai dire, qu'au moyen de ce principe si déshonorant pour la constitution, et dont le parti esclavagiste a extorqué l'adoption par des menaces, et l'a facilitée par la corruption, à savoir : que deux voix seraient accordées, dans l'élection, à chaque propriétaire d'esclaves, pour chaque lot de cinq esclaves qu'il posséderait ou que plusieurs posséderaient ensemble. Ce fut ainsi que la majorité fut assurée, dans le congrès, au parti des possesseurs d'esclaves, par leurs influences plutocratiques bien connues, jointes à un très-fort esprit de corps; et ce petit parti d'oppresseurs de tout ce qui est noble et bon se plaça pour de longues années à la tête du gouvernement, asservit la liberté et usa de son pouvoir pour continuer à fausser la constitution.

Mais le danger devenait chaque jour plus menaçant; tout sentiment de justice et d'accord avec les purs principes de la constitution paraissait étouffé. La situation était devenue si mauvaise, que même le dernier président de la république, qui n'était qu'une simple créature des esclavagistes, — tandis qu'il faisait enlever à la République, par son propre secrétaire d'État dans chaque département, grand nombre de millions de dollars, en argent comptant et en armes, en faveur des conspirateurs du Sud, — parlant dans son message du Brésil, qui est aussi un pays à esclaves, le mettait pour ainsi dire au pilori, avec une ironie dont il n'avait pas conscience, par les éloges inattendus qu'il lui décernait sur ses institutions *libérales*. Il y avait dans ces éloges, en une certaine mesure, le salut de fraternisation des intérêts esclavagistes de la future confédération des États à esclaves, que l'on songeait déjà depuis longtemps à former, et avec laquelle on considérait le Brésil comme solidairement lié.

Il fallait que le moment de reconquérir les biens inappréciables qui avaient été perdus d'une manière si perfide arrivât enfin — fût-ce par des sacrifices encore aussi grands, et par des années de longue lutte, — si la force morale du pays entier ne devait être absorbée pour toujours. Si la liberté, la justice et l'honneur triomphent de nouveau, tous les dommages causés ne seront que de peu de poids, en comparaison de l'important progrès moral d'avoir extirpé un mal si terrible, et non moins en comparaison des avantages matériels qu'une grande communauté d'hommes libres s'assurera immanquablement dans une mesure très-supérieure.

Qu'est-ce qu'une interruption momentanée des affaires, en face de la force morale et de l'accroissement d'estime bien fondée pour soi-même? Mais qu'elle diffère de cette estime, l'effervescence de spadas-

sins, à laquelle le peuple du Nord lui-même était constamment entraîné par les égoïstes du Sud, au sujet de n'importe quelle prétention nationale, même la plus extravagante, — de telle sorte que la lutte avec le dehors couvrît la déchéance de la politique du dedans et les empiétements de cette politique sur les droits des hommes libres et ceux des nouveaux territoires!

Au lieu de ne rendre hommage, comme jusqu'à présent, qu'à l'accomplissement d'actes matériels, et à l'art de gagner de l'argent, le peuple de l'Union américaine deviendra apte à une culture supérieure, après les rudes épreuves et les expériences qui se présentent maintenant à lui.

Nous ne pouvons nous empêcher d'indiquer les bienfaisantes influences qui rayonneront d'un tel changement sur l'Europe, l'Asie et le monde entier.

Quand la grande République sera plus accessible aux intérêts intellectuels, elle se sentira aussi plus portée à favoriser la vraie liberté du monde. Quand elle prendra part aussi à la liberté des autres, elle ne cherchera plus à affaiblir et à dénigrer dans les autres nations les tendances intellectuelles pour l'obtention de ce bien précieux, afin de les absorber uniquement par le commerce; et au contraire elle fera avancer elle-même et les autres dans la voie de la prospérité commune.

Que pourrait-il résulter que de salutaire pour l'Asie orientale, où, aujourd'hui, on fait la chasse combinée à l'argent et aux hommes, et où les plus grandes injustices seraient à craindre, avec trop de raison, précisément de la part des États-Unis, si la destruction du droit des peuples était poussée plus loin par les Américains?

Et quels immenses avantages ne résulteront pas pour l'Afrique de cette révolution dans la production de l'Amérique du Nord, et de la rupture du système de travail forcé dans toute l'Amérique, système qui ne pouvait être maintenu debout qu'aux dépens des droits de l'homme, aussi bien que de la moralisation personnelle des planteurs et de tous les blancs qui se trouvent avec eux en liaison politique ou sociale!

Ceci aura lieu premièrement d'une manière indirecte, en vertu de l'encouragement donné aux productions coloniales par les indigènes de l'Afrique même, en compensation de la perte inévitable dans les États méridionaux de l'Amérique du Nord, — et secondement en vertu de la civilisation probable de nombreuses parties de l'Afrique, par l'immigration en masse des noirs d'Amérique; car, quoi qu'il arrive, l'esclavage ne pourra être maintenu, pas même jusqu'à la libération graduelle des esclaves de naissance, surtout si après la paix, qui sera

conclue un jour à venir, le principe de la liberté des nouveau-nés n'est pas mis en vigueur, et si la population esclave continuant à subsister, les millions de gens qui sympathisent avec elle au dedans et au dehors du pays ne sont pas ainsi satisfaits en quelque mesure, et disposés à la patience, par l'abolition de l'esclavage imminente et sûre, quoique graduelle.

La catastrophe survenue aux États-Unis a pour le monde civilisé tout entier, et particulièrement pour les États commerçants et manufacturiers de l'Europe, des suites si incalculables, que cela paraît un devoir indiqué pour les gouvernements de ces États de s'entendre, afin qu'une action collective, sous des formes amicales, y produise le plus grand adoucissement possible.

Dieu veuille empêcher qu'une semblable action, simultanée et bienveillante, ou que l'action isolée des gouvernements qui y sont appelés par leur position dans le monde ou leur influence morale, reste sans effet! Puisse-t-il empêcher aussi que n'importe lequel de ces gouvernements songe à profiter, dans son intérêt personnel, de la désorganisation des États-Unis, car plus grande cette désorganisation pourra être, et plus grandes aussi seront les pertes, plus funestes seront les perturbations pour tous les autres pays!

Un objet plus digne d'une semblable action collective se trouverait dans les quelques indications suivantes :

Partant du point de vue que l'origine du mal capital qui a graduellement atteint les États-Unis, et les a conduits à la position difficile où ils se trouvent actuellement, est dans l'esclavage, nous croyons que, comme introduction aux indications mentionnées plus haut, quelques remarques générales plus étendues ne seront pas hors de propos pour les lecteurs qui ont consacré jusqu'ici peu d'attention à la situation de l'Amérique.

Depuis longtemps il était devenu évident, pour quiconque observait attentivement la situation de l'Amérique du Nord, qu'une république fondée sur la barbarie, c'est-à-dire sur l'esclavage, et en même temps sur la civilisation ou la liberté la plus complète de l'individu, ne pouvait avoir aucune stabilité; que le conflit entre les principes fondamentaux devait préparer les voies à la dissolution réciproque, et amener une lutte dans laquelle un de ces deux principes doit absolument succomber, — parce que la vie, dans un État libre ou dans un État à esclaves, n'a pas la moindre ressemblance et repose sur des conditions complétement opposées. Pour l'homme, en tant qu'être intellectuel et moral, le dernier État n'a nulle valeur : il lui est au con-

traire un objet d'horreur; car, par la perte inévitable de la moralité et de l'amour du prochain, il devient une malédiction pour la famille et conduit à la déchéance morale. La vie, dans l'État libre, est embellie par l'éducation, le travail habile, les arts, par des intérêts constants, assurés, par les liens de famille sanctifiés, par l'honneur et par la justice; dans l'autre État, la vie n'a plus qu'un caractère fébrile, car, par le retrait de la vie intellectuelle, les passions sensuelles se développent sans limites et entraînent une propension aux plaisirs frivoles, qui conduit à la cupidité, à l'avarice et à la dureté envers les autre hommes; la défiance croît dans des proportions semblables; l'usage d'armes meurtrières contre les inférieurs ou pour se protéger contre des voisins imbus des mêmes principes que soi, devient général, et il se forme ainsi systématiquement une armée de tyrans.

Les reproches qu'on a faits aux États-Unis sur leur constitution, au moment de l'explosion de la guerre civile, ne sont pas fondés. Pendant quatre-vingts ans, comme le dit excellemment M. F. G. Kohl, elle a maintenu son autorité sur une population hétérogène, recrutée de tous les coins du globe, et cela sans porter préjudice à l'indépendance de l'administration locale, sans limiter cet esprit d'expansion qui a peuplé le continent américain des côtes de l'Océan atlantique à la pente des Montagnes Rocheuses. La constitution originaire des États-Unis n'a aucune part au mal qui a fondu sur eux, mais bien la falsification de cette constitution par le parti esclavagiste. Ce dont il y a lieu de se plaindre, c'est que la propriété de cinq esclaves ait été représentée au congrès des États-Unis dans la proportion de deux voix libres; et ce principe, si peu que l'on se soit encore exprimé dessus, ne pourra certainement plus être conservé après le rétablissement de l'Union.

A la vérité, il devient difficile de concevoir comment le ministre Seward, après ses idées exprimées encore en mars contre le maintien des lois adoptées dans quelques États du Nord pour empêcher l'extradition des esclaves, pourra se maintenir dans l'emploi où devra cependant lui incomber la tâche de préparer les voies, dans le congrès, à des mesures préludant à la limitation graduelle, si ce n'est à la suppression de l'esclavage. Et ceci après que lui-même, par sa lâche tentative d'apaisement, a causé ce grand mal d'affermir les États du Sud dans leurs espérances exagérées, tout aussi bien que cela eut lieu à la même époque par la déclaration de l'Angleterre, d'après laquelle les États du Sud étaient presque reconnus comme puissance belligérante et devaient espérer de tenir en échec les États du Nord par leurs lettres de marque.

Par le fait, durant cette année encore, les États du Sud ont été égarés pour la plupart par les espérances qu'éveillait en eux la faiblesse du gouvernement même de l'Union. Douglas, Buchanan, Crittenden et Seward, les perfides ministres antérieurs, — tous ont contribué à les pousser encore à de plus grandes prétentions.

Il existe trop de raisons politiques et géographiques, dont le développement ne trouverait pas place ici, qui doivent empêcher les États-Unis de se séparer dès à présent. Par exemple, le Nord ne pourrait, dans aucune condition, se laisser fermer le Mississipi, comme c'est le cas pour le Rhin allemand. Tout aussi peu pourrait-il permettre que par l'esclavage, bien que restreint uniquement aux territoires du Sud, le nombre des esclaves s'élevât, d'ici cinquante ans, à quinze millions, comme on doit s'y attendre d'après l'accroissement qui a eu lieu jusqu'ici; — car, même en supposant l'émancipation postérieure de ces nègres, l'Amérique du Nord se serait imposé, pour tout l'avenir, un mal social incalculablement grand, qui serait excessivement préjudiciable aux États du Nord, même après la séparation du Sud. Les États-Unis doivent se tenir les voies ouvertes et se réserver la puissance, pour empêcher la grande propagation de la race noire, même libre, et garder la possibilité d'éloigner complétement cette race de l'Amérique du Nord. Pour garantir l'avenir de l'Union, aussi bien que pour apaiser la grande majorité des citoyens libres, et pour rétablir la constitution dans sa pureté originaire, il apparaît, en conséquence, une nécessité absolue : c'est que désormais le gouvernement, en maintenant l'intégrité de l'Union, écarte de lui l'opprobre de la participation à l'esclavage, ce qui malheureusement, au mépris de toute dignité nationale, et au mépris de la constitution, n'a point été le cas jusqu'ici, puisqu'il existait et la concession du droit d'élection de deux voix, pour la propriété de chaque lot de cinq esclaves, et l'extradition des esclaves fugitifs; la décision des cours de justice dans les questions de liberté était influencée; l'esclavage s'étendait jusque dans le siége du gouvernement de la Colombie, à Washington même, entre la chambre des représentants et le Capitole! La non-participation du gouvernement de l'Union aux procès d'esclaves aurait déjà pour suite irrévocable la suppression graduelle de l'esclavage, et, même sans mesures d'abolition générales, la population noire libre s'augmenterait dans une proportion beaucoup plus forte qu'auparavant. Par suite, et surtout parce qu'alors les noirs, actuellement ramassés en grands groupes, pourraient, étant libres, se propager et se répartir parmi la population blanche, le danger du mélange des deux races et

de la dégradation de la race blanche serait très-grand, et il doit, avant toute chose, être pris des mesures pour y obvier.

Quoi qu'il en soit, le sentiment général, aussi bien en Amérique qu'en Europe, s'exprime de même sur ce sujet : — que la lutte actuelle dure un temps plus ou moins long, l'esclavage ne peut être maintenu plus longtemps. Il est fort douteux sans doute qu'au milieu de l'emportement et de l'excitation qui règnent aujourd'hui, n'importe quelle proposition, tendant à mettre de côté les obstacles existants, puisse trouver une oreille de bonne volonté. Cependant, en présence de l'abîme devant lequel se trouvent les deux partis, il surviendra certainement bientôt un moment où l'on sera porté à essayer tout ce qui offre une possibilité de paix et de repos durable.

L'honneur de la bannière étoilée ne permettra jamais qu'après le soulèvement actuel des États à esclaves, l'esclavage continue encore à subsister, comme auparavant, sous sa protection et son abri ; d'autant plus que le gouvernement de l'Union n'est plus obligé par aucun compromis, — tout compromis ayant été rompu par les États du Sud eux-mêmes, — à protéger l'esclavage dans les États particuliers, même au cas où, après le rétablissement de la paix, l'esclavage devrait encore continuer temporairement à subsister dans ces États. La garantie de la propriété des esclaves leur incomberait désormais à leurs propres risques, et sans aucune assistance du dehors.

A la conclusion de la paix, ou plutôt à la réduction des États rebelles, il se trouvera immanquablement un nombre assez considérable de noirs qui auront fui leurs maîtres rebelles et passé dans le camp des alliés ; en outre la confiscation des biens des chefs rebelles, officiers et fonctionnaires, confiscation que l'on peut prévoir comme inévitable, affranchira encore un beaucoup plus grand nombre de nègres, car, étant confisqués par l'Union, ils ne peuvent plus être esclaves. Certaines obligations doivent néanmoins leur être imposées par l'Union, d'une manière équitable, dans le double intérêt de l'État et du nègre lui-même. Il peut facilement se présenter ainsi, dès un an, bien des milliers de nègres qu'il faudra établir comme hommes libres, et les mesures les mieux pesées devront être prises, pour les former au juste usage de la liberté.

L'hypocrisie des États sécessionnistes s'est montrée au grand jour dans leur délibération sur l'abolition du commerce des esclaves, et plus encore dans les proclamations anxieuses de la liberté des prises nègres, dans l'État dont le pavillon surmontait le vaisseau négrier saisi. Ces indications renfermaient même la prétention extrêmement

étrange que ces prises nègres fussent reçues comme citoyens jouissant de droits égaux. Nous ne craignons pas que cette hypocrisie trouve son pendant dans le Nord même, et que, là encore, l'offre de Seward soit préférée à la perspective de sacrifier un milliard de thalers en frais de guerre, et au moins autant par le préjudice causé à l'industrie du pays, ne fût-ce que dans une guerre de deux ou trois ans. Bien plutôt croyons-nous fermement qu'il ne peut être effectué aucune entente qui ne mette une limite solide, et même pas trop éloignée, non-seulement à l'étendue territoriale, mais aussi à la durée temporaire de l'esclavage. Car la conviction est déjà générale que les États-Unis ne pourront jamais obtenir ni l'entière sûreté de la paix au dedans ni la puissance au dehors, tant que l'esclavage subsistera encore, ne fût-ce que partiellement. On a déjà vu se démontrer l'injustice de cette assertion que le désir de séparation ait eu pour raison unique, ou même seulement principale, le droit de disposer d'eux-mêmes des États particuliers. Les fonctions du gouvernement fédéral des États-Unis — c'est-à-dire ce qui concerne les relations avec le dehors, les dispositions à prendre pour les territoires, l'administration des monnaies, celle des postes, la protection des frontières, l'administration de l'armée et de la marine — sont centralisées avec autant d'habileté que chez n'importe quelle autre nation. C'est seulement en dehors des administrations nommées ci-dessus que les États particuliers sont indépendants de l'Union. Mais aussi, à cause de cela, le gouvernement fédéral n'a actuellement aucun droit de décision sur l'esclavage au dedans des États particuliers, et ne peut rien faire pour le détruire, tant que la constitution ne sera pas changée. Les États-Unis ont acquis la Louisiane et la Floride, comme complément politique, moyennant cent millions de dollars, leur ont concédé des droits d'États fédéraux et leur ont donné leur protection, tandis qu'elles n'étaient auparavant que des colonies mal administrées; ce n'est que par là qu'elles sont devenues ce qu'elles sont actuellement; ils y ont élevé des fortifications dispendieuses et des édifices publics. — La sécession n'est, d'après cela, rien autre chose qu'une révolution, et, à cette révolution, il n'a pas été donné la moindre cause du côté du gouvernement fédéral, si ce n'est qu'il n'a pas conservé les fonctionnaires qui se sont élevés contre l'État. Mais la dernière présidence, et déjà les cinq présidences qui l'ont précédée, se sont constamment efforcées, comme M. Kohl l'allègue d'une manière frappante, d'étendre encore davantage l'esclavage et toute l'influence de cette sorte de propriété. A cet effet, le Texas a été pris, la guerre avec le Mexique a été

faite, et la Californie achetée; à cet effet, le compromis du Missouri a été supprimé; à cet effet, le droit de visite n'a pas été accordé aux croiseurs anglais; à cet effet, les expéditions de flibustiers ont été attisées, et celle de Walker contre Cuba a été soutenue. En un mot, à cet effet a eu lieu tout ce qui a mis les États-Unis en discrédit devant le monde, et ce qui a faussé et égaré à un haut degré le sentiment public dans tous les États-Unis, même les États du Nord.

A cet état de choses, la nation veut à présent mettre un terme. Au lieu de la piraterie, elle veut rétablir le respect du droit des autres nations; au lieu de favoriser le commerce des esclaves, elle veut le supprimer complétement; au lieu d'accorder une extension encore plus grande à l'esclavage, elle ne voulait, il est vrai, que le renfermer dans des limites plus étroites; mais elle se trouvera sans doute forcée, par suite des circonstances, à limiter aussi sa durée. Dans ce but, elle a éloigné des emplois les hommes d'État et les fonctionnaires qui agissaient en sens opposé : d'où a résulté la rébellion des États du Sud. Gouvernement ou absence de gouvernement, modération ou spoliation, ordre ou anarchie, voilà ce dont il s'agit actuellement pour le Nord. Le peuple est d'accord sur la nécessité de soutenir dans ces efforts le gouvernement : celui-ci ne manquera donc pas de force pour arriver au succès. Tout dépend à présent de sa volonté et de son énergie.

La grande faute des précédents gouvernements, même de la représentation populaire et particulièrement du Sénat, qui, pendant près de vingt ans, furent conduits par l'influence et la volonté du parti esclavagiste, leur grande faute était de subordonner leur propre humanité et leurs propres déterminations à de prétendues idées nationales; ces idées ne servaient que de manteau aux empiétements toujours croissants des esclavagistes sur la liberté des États du Nord et des citoyens, et dans les nouveaux territoires, à l'extension de l'esclavage. Pour cela, aux yeux du parti du Sud, les différends avec les États du dehors étaient toujours les bienvenus, afin de stimuler par leur poursuite opiniâtre le faux honneur national, et de pouvoir, pendant la durée de cette excitation et de l'accord produit au dedans, porter de nouvelles atteintes au Nord et à la liberté. De cette manière, il se produisit par degrés une complète dégénération de la politique extérieure, une arrogance très-marquée vis-à-vis de tous les États européens, et, à des intervalles qui cessèrent d'être rares, des empiétements brutaux sur le droit des peuples.

Pour les esclavagistes du Sud, la violation de la loi et du droit des

peuples était devenue une seconde nature. Il arriva par leur influence que le gouvernement de l'Union ne reconnut pas le droit de visite, et que, dernièrement aussi, il ne souscrivit pas à la convention sur la prohibition des vaisseaux corsaires; de telle sorte que les États du Sud, dans la séparation depuis longtemps projetée, sans même avoir de vaisseaux ou de matelots, peuvent prêter la main, par leurs lettres de marque, au brigandage et au meurtre.

Le sénateur Douglas, récemment enterré avec une honte éternelle, porte la principale faute du malheur actuel des États-Unis. Mais ce fut réellement une œuvre de la Providence qui fit écrouler dès le temps de sa vie ce qu'en vue de sa grandeur personnelle il avait cherché à établir pour l'éternité : je veux dire lorsque, par son bill de Nebraska, il avait voulu porter secours à l'extension des États du Sud jusqu'à la frontière du Mississipi. Son imposture au sujet de ce bill, — qui feignait de rendre hommage au principe du gouvernement indépendant, mais plaçait par le fait la souveraineté de toute la nation au-dessous des États individuels, afin d'assurer à l'esclavage le sol des territoires libres, — fut l'imposture fondamentale d'où sortirent toutes les falsifications plus récentes de la constitution. Après l'atteinte portée ensuite à la justice pour obliger à l'extradition des esclaves fugitifs par les États libres, les présidents eux-mêmes prirent part à la trahison des droits de la nation, et il s'ensuivit encore de monstrueux détournements commis par les fonctionnaires; car, après un tel acte d'iscariotisme politique, qui avait été préparé pour l'amour de l'agrandissement personnel et ratifié par le Corps législatif, il ne pouvait plus subsister aucun principe et aucune fidélité chez les fonctionnaires supérieurs, et par suite même de cette corruption les États du Sud devinrent de plus en plus arrogants dans leurs prétentions.

Depuis longtemps déjà, les intérêts soi-disant nationaux et privés avaient obscurci, même dans les esprits bien pensants, la connaissance du droit, et s'étaient opposés à sa réalisation, tandis que les adversaires du droit moral, naturel, le combattaient avec des armes empoisonnées, lui opposaient même un prétendu droit divin, et acquéraient ainsi pour coopérateurs les gens bornés ou sans caractère; mais ils ne considéraient plus, ni les uns ni les autres, que la loi de la justice éternelle ne peut être entravée par aucune puissance et aucune ruse, et que, quand les hommes ne veulent pas l'accomplir librement, elle les atteint et les punit, sous la forme de la nécessité.

Le soulèvement de la majorité du peuple contre l'humiliation qui lui avait été si souvent imposée par les esclavagistes du Sud fut une

nécessité de cette sorte. Ce fut dans l'élection complétement légale de Lincoln que le sentiment populaire blessé se prononça hostilement pour la première fois; mais lorsque cette élection fut rejetée, que l'unité de la nation fut menacée par la défection du Sud, et que la nation elle-même fut atteinte par l'enlèvement violent du fort Sumter, il fut contraint à la résistance pour maintenir la dignité et les droits de la nation et l'intégrité des États-Unis; il faut maintenant qu'il en résulte la complète décision de toutes les questions si longtemps esquivées jusqu'ici.

Mais la question prédominante entre toutes, la source de toutes les autres questions controversées, c'est l'esclavage, et si difficile qu'en soit la solution, il faut cependant qu'elle soit trouvée et que les obstacles soient aplanis avec persévérance, si l'on ne veut que les États-Unis sortent de la guerre civile, temporairement achevée, plus dégradés qu'auparavant dans la considération du monde et ayant contracté des lésions durables dans leur développement. Et cela pour se trouver dans peu de temps, le mal étant encore augmenté, en face d'une nouvelle lutte intérieure encore plus grave, après que les plus mauvaises passions politiques et sociales qui aient jamais accablé un pays se seront déchaînées pendant des années parmi ses citoyens, et que le bien général du pays, non moins que toutes les nobles qualités de ses habitants, auront été lésés au dernier point.

Certes, cette conviction est déjà devenue générale là-bas, depuis que l'on a été forcé de s'exprimer librement, les uns vis-à-vis des autres, sur ce qu'on osait à peine s'avouer à soi-même jusqu'à ce moment; oui, c'est d'après cela que l'on agira, et que l'on doit agir pour sa propre conservation. L'hypocrisie politique, qui était souvent pratiquée, même par les présidents, dans les dix dernières années, cessera maintenant d'avoir cours, et avec elle cessera aussi cette hypocrisie religieuse qui, même dans le Nord, voulait montrer l'esclavage comme justifié et reconnu par la Bible, ainsi qu'on l'avait déjà fait depuis longtemps dans le Sud. Déjà la seule comparaison de l'esclavage actuel dans les plantations avec la domesticité du temps des patriarches, ou même avec l'esclavage existant encore aujourd'hui parmi les Asiatiques, les Arabes, ou en Afrique, n'est qu'une imposture calculée pour la foule ignorante.

La vie nomade ou pastorale des patriarches ne connaissait pas le travail forcé, stimulé par les fouets et les chiens! Les patriarches n'exigeaient de leurs serviteurs que la garde fidèle de leurs troupeaux, un travail tranquille, sans aucun excès d'efforts. Ils travaillaient eux-

mêmes dans les champs avec ceux qui dépendaient d'eux; ils mangeaient au même plat et buvaient à la même cruche. Ils n'exportaient pas des centaines de mille de sacs ou de balles de tels ou tels produits. Ils vivaient simplement et n'avaient pas besoin de sommes à dissiper dans les capitales. Leur vie était vraiment bucolique, mais la vie d'un planteur d'aujourd'hui est véritablement infernale. Les planteurs ont changé la libre nature, le beau toit céleste étendu par Dieu sur nos têtes, en une fabrique au travail forcé, et même en une maison de correction pour le nègre. Qui peut, sans une confusion inexplicable, vouloir rendre l'idée de ces deux situations par le même mot : esclavage?

« Le patriarche dispose paisiblement dans la terre les plants qui doi-
» vent produire de superbes fruits; il marche à travers la famille et l'as-
» semblée avec un léger bâton, signe de puissance et de paix, salut et
» protection pour l'étranger, frayeur et châtiment pour le malfaiteur, »
dit Gigl.

Quel tableau une plantation offre-t-elle au contraire? Qu'on lise seulement les lettres de voyage d'Olmsted ou de Russell, ou la description d'une plantation brésilienne, par Ribeyrolles (dont la tombe, à Rio, a reçu dernièrement une épitaphe de Victor Hugo), ou bien qu'on se représente les longues et silencieuses rangées de nègres patients, dans une plantation de la Louisiane, où des surveillants dénaturés se tiennent là, avec des revolvers à la ceinture, des fouets à lanières de cuir à la main, et auprès d'eux des bouledogues espagnols, pour forcer les ouvriers, au temps de la récolte, à un travail de seize heures! Une comparaison est-elle seulement possible? Là, chez les patriarches, nous voyons la loi naturelle, suprême et universelle du mouvement, de la circulation, de la répartition harmonique du travail, appliquée dans sa simplicité même aux esclaves; ici, chez le planteur, rien que la malédiction du travail, directement pour l'esclave et indirectement pour son maître.

Les idées et les vues les plus claires sur l'abus commis contre l'Africain, et la réaction fatale de cet abus sur le maître, la société et l'État, s'étaient formées depuis longtemps chez les habitants de l'Amérique du Nord, réellement chrétiens et en même temps avancés en économie politique. Mais elles ne purent être mises en œuvre au milieu de cette agitation sans trêve à la recherche de l'argent, à laquelle se rattachaient tant d'autres intérêts, même dans les États libres. Maintenant, les chaînes mises si longtemps à la vérité sont tombées, et la liberté de la pensée, enfin obtenue, a atteint les masses. Le Nord ne veut plus

entendre parler de l'esclavage pour lui-même, et ne veut pas davantage contribuer, comme on le lui demande, à son maintien dans le Sud.

Déjà Jefferson avait dit : « Qu'une ligne géographique soit tirée, en » harmonie avec un principe saillant, moral ou politique, et présentée » comme un objet de haine aux passions de la foule, elle ne sera plus » jamais effacée, et l'excitation, une fois suscitée, creusera cette ligne » de plus en plus profondément. »

Mais maintenant, l'impatience toujours entretenue par les lignes géographiques et les applications de la loi des fugitifs en faveur de l'esclavage, s'est enflammée, depuis le mouvement le plus récent, jusqu'à produire une haine réciproque, inextinguible, et une rupture ouverte; dès ce moment, le maintien des conditions de l'esclavage jusqu'à présent subsistantes dans les États-Unis, est devenu complétement impossible, et, si même les États du Sud parvenaient à se séparer, ces conditions ne pourraient plus se soutenir chez eux non plus.

Ainsi la nécessité amènera une solution complète. Si doucement que la nouvelle administration se soit présentée, et quoique au commencement le congrès ait détourné sa pensée de tout procédé de contrainte contre les États sécessionnistes, un revirement complet est cependant survenu dans l'opinion. Les États du Sud ont irrévocablement perdu les avantages qu'ils auraient pu s'assurer par la modération et la sagesse.

L'enlèvement du fort Sumter, après une série de voies de fait contre les fonctionnaires et la propriété de l'État de l'Union, produisit une révolution violente dans la manière de penser de tout le Nord. La solution de la question des esclaves se présentant, dans l'Union même, comme une nécessité, il aurait été possible que le Nord consentît à ce que les États producteurs de coton proprement dits entrassent dans des rapports exceptionnels avec l'Union; alors aussi, la destruction graduelle de l'esclavage dans les États restés esclavagistes aurait été facilitée. Si par exemple ces derniers avaient vendu aux premiers une grande partie de leurs nègres, l'esclavage n'aurait marché que d'autant plus vite à sa fin, précisément par son accumulation et sa concentration dans le Sud. Cette issue aussi est maintenant fermée par le ralliement de quatre États de plus au Sud, et par l'allure équivoque du Kentucky.

La délimitation de frontières, qui aurait été possible dans les véritables États à coton, n'est pas exécutable à présent; en outre, l'Union du Nord ne peut en aucun cas laisser séparer d'elle toute la série d'États agricoles, du Maryland jusqu'au Missouri, dans lesquels l'escla-

vage est complétement superflu, — ne fût-ce que pour être équitable envers les citoyens fidèles à l'Union, qui forment la majorité dans tous ces États limitrophes, et ne sont soumis que par la domination de la force. Ceci est encore en grande partie le cas, en avançant davantage vers le Sud, et, d'après le *Times*, il est fort douteux qu'un seul État, excepté la Caroline du Sud, se fût séparé de l'Union, si la liberté garantie de la parole, de la presse et du vote eût existé.

La situation a maintenant reçu tant de complications, surtout par la défaite de l'armée de l'Union, qu'elle ne peut plus être décidée que par le sort des armes, et par des luttes sanglantes. Déjà la conduite de la Chambre des représentants, en présence de cet événement, a témoigné que l'on avait renoncé à toute condescendance envers le Sud. Ceci s'est montré surtout dans l'institution d'un comité « pour constater le nom-» bre et les noms des individus, encore occupés dans les bureaux minis-» tériels, qui professent des opinions notoirement traîtres au pays »; et en outre dans cette résolution : « La Chambre est d'avis qu'il n'appar-» tient pas aux obligations des troupes de prendre et de livrer les » esclaves fugitifs. » Un témoignage de plus, c'est le bill déjà adopté pour la confiscation de la propriété des rebelles, et dont le quatrième paragraphe, sans prononcer le mot *esclaves*, compromet cependant beaucoup, par les termes suivants, cette catégorie de biens meubles : « Quand une personne qui revendique le droit sur les services ou la » faculté de travail d'une autre personne, se sert de cette faculté de » travail pour soutenir une sédition ou pour faire résistance aux lois » de l'Union, elle encourt la perte de ses droits sur les services d'une » telle personne, et *la personne qui sert* (l'esclave) doit désormais être » déliée de cette obligation. »

Déjà avant cet événement, le très-calme sénateur Lane, de l'Indiana, s'écriait résolûment à la vue des sympathies qui se faisaient jour en faveur d'un compromis : « Il n'y a plus aucun compromis, » aucune paix, qui ne stipule la mort de l'auteur de cette rébellion, la » plus exécrable qui ait jamais existé. Oui, la mort! et non pas la mort » honorable du soldat, par la poudre et le plomb, mais la mort du cri-» minel par la corde! » Le congrès ayant déjà résolu aussi l'expulsion ignominieuse des représentants des États rebelles, d'importantes augmentations d'impôts, une forte taxe sur le revenu, et autres contributions de guerre, et donné pleine liberté au président Lincoln, pour toutes les mesures nécessaires, il n'y a plus à attendre, à partir de ce moment, aucun accès de faiblesse du côté des États du Nord; surtout depuis qu'il a été prouvé que la perte des troupes de l'Union,

à Bullsrun, doit être attribuée particulièrement au feu de tireurs nègres, embusqués dans des marécages où aucun blanc n'aurait pu rester. Cette circonstance seule suffit pour détruire promptement dans l'armée du Nord tout égard pour la propriété consistant en esclaves, et une fois que la fuite des nègres aura commencé, elle s'étendra rapidement. — De là, il doit du moins être pris en tout cas des mesures de précaution, afin de pourvoir au placement de ces fugitifs, que les États du Nord ne peuvent laisser entasser sur leur territoire.

Si une émancipation générale des esclaves doit se présenter comme la condition pour l'intégrité du territoire de l'Union et pour la continuation d'existence de l'alliance, elle aura certainement lieu. Seulement, il est à espérer que la plus grande prudence et la plus grande équité seront observées de toutes parts, et que des mesures préparatoires ou transitoires seront poussées aussi loin que possible.

D'après la constitution des États-Unis, tout changement dans la constitution, — tel qu'il serait nécessaire en ce cas, — pouvant avoir lieu par une motion de loi qui ait été adoptée par les deux tiers des voix dans le congrès, et ensuite approuvée par les deux tiers des voix de toutes les législatures de l'État, ou les deux tiers de tous les électeurs, — cette réforme devrait être atteinte dans l'espace de peu de mois.

Si les choses ne sont pas poussées au dernier point du côté de l'aristocratie esclavagiste, qui, à la vérité, ne se décidera pas, sans la nécessité la plus extrême, à échanger son ancienne toute-puissance contre un complet assujettissement, — mais qui peut être menacée, en une nuit, d'une entière destruction, par le plus effroyable des événements, par le soulèvement de ses esclaves, — l'émancipation, considérée comme un tout, peut encore avoir lieu localement, c'est-à-dire qu'elle peut être exécutée sans éloigner le nègre de son ancien maître ou du sol de celui-ci, — en lui offrant, dans l'espace d'un certain nombre d'années, la liberté et la perspective certaine d'une possession de terre suffisante, et l'amenant ainsi, comme le paysan russe, à l'état de propriétaire libre, — mais propriétaire d'une étendue de sol plus suffisante que celle accordée à ce dernier.

L'émancipation peut aussi être exécutée de cette sorte : qu'il reste aux nègres une plus libre disposition d'eux-mêmes, particulièrement à ceux qui sont formés à des occupations industrielles ou domestiques; toutefois, dans ce cas, cela ne pourrait avoir lieu que par quelque coopération du côté de l'État dans lequel ils se trouvent, de même que,

en général, dans l'un et l'autre cas, le secours de l'Union elle-même devrait être réclamé, en particulier, lorsque le rachat du nègre serait proposé pour but.

Il pourrait peut-être alors être payé par l'État une indemnité de cent dollars pour un seul jour de travail (le samedi). De cette manière, le nègre serait mis à même, par son propre gain de ce jour-là, de se racheter à son maître pour les cinq autres jours successivement.

Mais aucun de ces deux systèmes ne devrait cependant être mis à exécution sans qu'on eût d'abord assuré en général aux esclaves la protection *légale* et le droit à un traitement équitable, qui, comme on sait, lui est refusé aux États-Unis plus que dans n'importe quel autre pays à esclaves; dans les autres, il existe du moins des lois, et souvent même d'excellentes lois en faveur des esclaves, bien que malheureusement elles soient très-rarement observées.

Il devrait y avoir en tout cas une surveillance soutenue pour l'accomplissement des obligations imposées aux maîtres. Quand même une suppression graduelle de l'esclavage ne serait pas immédiatement résolue, le gouvernement de l'Union devrait chercher, par des mesures énergiques, à améliorer la situation des esclaves existant encore; par exemple, en enlevant aux possesseurs d'esclaves le droit de châtier ou de faire châtier eux-mêmes leurs esclaves, et en instituant dans ce but des cours de justice qui seules auraient à décider des punitions à appliquer pour la désobéissance[1], la paresse et les fautes plus graves. Il faudrait régler de la même manière le temps de travail du nègre, qui dépendait jusqu'à présent du bon plaisir des maîtres, et empêcher ainsi l'exigence inhumaine de seize heures de travail au temps de la récolte. En fixant le temps du travail de huit à neuf heures, par exem-

[1] A ce propos, il a été livré à la publicité, dans ces derniers temps, un décret émané du ministre de la *justice* brésilien, au mois de juin de cette année, et qui se réfère à l'approbation expresse de l'empereur *constitutionnel* du Brésil. Un semblable décret, provenant de semblable source, aurait difficilement été trouvé auparavant. Il autorise la *punition disciplinaire* des esclaves jusqu'à deux cents coups de fouet, mais recommande la prudence pour éviter des « suites *funestes* » et, dans ce but, la surveillance de l'application de la peine par un médecin. L'extorsion d'un tel décret par les possesseurs d'esclaves pourrait difficilement être considérée comme un signe de leur confiance dans leur position. Mais comment faire accorder une telle situation avec cette déclaration provenant de source *officieuse*, récemment faite dans le *Hamb. Nachrichten* : « La manière » douce dont les nègres sont traités au Brésil ne laisse place à aucune appréhension; les » premières places de l'État elles-mêmes sont ouvertes aux nègres, et le médecin de » l'empereur est un nègre. » S'il en était ainsi, le nègre libre serait placé dans des conditions beaucoup plus favorables que le colon allemand et même, quand celui-ci est protestant, que ses enfants sont nés au Brésil!

ple, il resterait au nègre un surplus de temps pour son gain propre, ce qui lui offrirait l'occasion de rendre plus promptement son rachat possible. Les femmes et les filles des esclaves devraient être protégées contre les insolences et les violences de leurs maîtres, de leurs surveillants et des blancs en général; les membres de la même famille ne devraient plus être séparés, etc. — Pour rendre plus difficiles à éluder les obligations imposées aux planteurs, il serait également indispensable de stipuler des amendes que l'on élèverait par degrés, et même l'enlèvement du nègre à son maître, en cas de résistance répétée faite par celui-ci à la loi. Pour les nègres enlevés ainsi aux maîtres, des plantations ou des établissements de travail généraux seraient érigés aux frais des divers États particuliers, et le rachat pourrait y être effectué de la même manière qu'il a été dit plus haut. Ce n'est que par l'existence de ces garanties et d'autres analogues que les voies peuvent être préparées à un affranchissement prudent des esclaves.

Que si cependant l'Union allait immédiatement plus loin, elle aurait à décider avant tout que tout noir a droit au rachat, et cela moyennant un certain prix maximum, selon l'âge et l'état; et que tout propriétaire d'esclaves est obligé d'accorder le rachat, contre remboursement de six cents dollars environ (y compris les cent payés par la nation) pour un esclave laboureur de l'âge le plus avantageux (de vingt à quarante ans).

Ce serait une bonne mesure si l'État érigeait dans ce but des caisses d'épargne (le mieux serait peut-être de les joindre à l'administration des postes), dans lesquelles le nègre ou, mieux encore, le maître temporaire déposerait le salaire de la semaine. Aussitôt que cinquante dollars seraient amassés de cette manière, ils pourraient être employés au rachat du second jour (vendredi), et ainsi, en reculant, cent dollars pour chaque jour, jusqu'au lundi, mais cent cinquante pour ce dernier jour. Il serait désirable et juste qu'une somme plus élevée fût exigée pour le lundi, parce que, vu le temps qui est à sa disposition, le nègre peut racheter ce jour avec incomparablement plus de facilité, tandis que, d'un autre côté, l'intérêt déjà considérablement diminué du maître pour la santé et la vie de son esclave éprouvera par là un peu de recrudescence. Les proportions peuvent être rétablies par diminution des second et troisième payements.

Le propriétaire reçoit facilement ainsi, en six à sept ans, le prix de son esclave; — d'après l'expérience faite à la Nouvelle-Orléans sur des milliers de nègres, dans les années 1820 à 1850, par le noble John MacDonough, — pendant qu'il peut s'assurer en tout temps, à prix modéré,

le travail entier du nègre, et que, en terme moyen, deux tiers du temps et du travail restent en outre sa propriété.

De telles mesures sont néanmoins inexécutables sans l'existence d'un sentiment du droit et de l'équité, qui est complétement absent chez les planteurs américains vis-à-vis des nègres. Ce manque de conscience ne peut être compensé que par l'énergie du juge répresseur.

L'esclave, dans les États du Sud, est encore au-dessous du bétail, puisque, bien que possédant le sentiment et l'intelligence, il peut cependant être traité comme un cheval ou un chien, et souvent encore beaucoup plus mal. Il ne possède absolument aucun droit devant la loi, et, sous ce rapport, il est dans une situation incomparablement plus mauvaise que l'esclave sous la domination espagnole ou portugaise. Une contradiction si criante avec la liberté existant d'ailleurs dans la nation, une contradiction qui renie tout sentiment et toute équité, une telle insulte à la constitution républicaine du pays est sans exemple dans l'histoire de l'humanité, et il est impossible qu'elle se maintienne encore longtemps devant les regards du monde.

De cette manière, l'esclave s'accoutumerait au travail libre et à l'indépendance, en même temps que son maître s'habituerait au travail salarié; le labour de ses champs, dans un but rationnel et par des travailleurs libres, dépendrait alors de l'humanité de sa propre conduite. La culture du coton, entreprise actuellement avec la plus extrême énergie dans tous les pays des tropiques, doit aussi avoir anéanti les espérances illusoires des planteurs du Sud sur la continuation des prix élevés accordés à leurs produits, même quand ils réussiraient à maintenir plus longtemps encore l'esclavage. Déjà par là les esclaves et le sol ont perdu de leur valeur, doublement perdu par les circonstances amenées par les planteurs eux-mêmes. Dans de telles conditions, ceux-ci peuvent considérer comme un demi-gain le dédommagement qui leur est offert; ils se trouveront forcés, de bon ou de mauvais gré, à adopter un autre système agricole, sans pouvoir même prétendre à la moindre sympathie du monde civilisé pour leurs pertes et la dépréciation proportionnelle de leurs terres, qui jusqu'ici n'ont été artificiellement élevées de valeur que par l'abus des forces de l'homme[1].

[1] A ce sujet, le correspondant du *Times* écrit de Washington, il y a peu de jours : « Si réellement la culture du sucre, du café et du coton, — sans laquelle nos ancêtres, » tous tant qu'ils sont, se sont fort bien tirés d'affaire, — est devenue la grande destinée » de l'homme sur la terre, et si les maîtres d'esclaves sont changés en natures angé- » liques, ces produits peuvent encore continuer à provenir des esclaves. Si le coton doit » être roi absolu, soumettons-nous à lui sans opposition. Mais, pour ce qui me concerne,

S'ils n'avaient pas à l'avance épuisé le sol pour leur culture rapace, la vente à la pauvre popula émancipés serait encore une ressource pour eux. qu'à vendre par parcelles le sol labourable qui leu certaine mesure, mais qu'ils ne peuvent plus em à la culture du coton, et à le remettre entre les blancs » ou des nègres émancipés; ils en recevro valeur en argent ou la redevance à bail de cette Dieu et le droit. C'est une chose étrange de penser — Que deviendra donc la terre des plantations, s'i cultiver avec des esclaves? — est devenue très-gé chez des gens assez réfléchis elle fait souvent balance en faveur des planteurs, comme si la p très-fertile, dans un climat chaud, où aucun hom travailler aux champs pour un médiocre salaire, contraindre d'autres hommes à un travail gratui dur et inhumain.

Si l'on n'est pas dans l'intention d'exposer ici tion déjà mûrement travaillé, — tâche qui dépas homme, même le plus expérimenté, — c'est cep songer aux moyens par lesquels il serait possible gers imminents; car même si les nègres s'étend libres sur l'Amérique du Nord, ils peuvent dev pour les blancs. De là, les considérations suivan meilleur avis, porteront uniquement sur l'aperçu pour établir les noirs, au cas où leur éloigne comme la condition indispensable du maintien même temps du complet développement de bonh tique de tous leurs citoyens blancs. Une tentative

» j'aime mieux vivre sous la plus mauvaise de toutes les forme
» sous la domination violente d'une populace américaine, que s
» sans âme, sans cœur, bête et floconneux comme celui-ci.
» Un État de citoyens *ne peut subsister à côté de l'esclav*
» du sucre et du café ne souffre point de rival auprès de son
» comme un fou ou comme un rebelle le petit voisin qui ne v
» ques acres de terre, ou peut-être un couple de nègres qu'il
» son propre maréchal-prévôt. Le système actuel lui assure l'
» et l'obéissance aveugle, et il exploite l'une et l'autre avec
» telles conditions ne peuvent durer longtemps, cela se compre

tant d'une bonne intention, sera donc faite pour cela dans les pages qui suivent.

Avant d'approfondir les moyens qui pourraient amener la masse des esclaves du Sud à un certain degré de liberté et à la gestion de leurs propres affaires la plus complète possible, soit dans d'autres pays de l'Amérique, soit dans la patrie de leurs pères, et qui leur donneraient, dans le dernier cas, la possibilité de contribuer au développement des races indigènes de l'Afrique, nous voulons citer l'opinion des hommes qui ont été adjoints, comme membres de commission scientifique, à la frégate suédoise *Eugénie*, dans son voyage autour du globe. Voici ce qu'ils disent dans un rapport sur l'aptitude des nègres à la civilisation :

« L'histoire enseigne que, en aucun temps et en aucun lieu, des » hommes blancs et des hommes noirs n'ont vécu les uns avec les » autres et les uns près des autres en égalité sociale et politique, » quoique la marche des choses les ait rapprochés çà et là; ils se » repoussent polairement, et cette opposition s'est mise en lumière de » la manière la plus prononcée entre les populations germaniques et » les nègres dans les États-Unis de l'Amérique du Nord et dans les » colonies anglaises. Plus il y a de mélanges, plus la société devient » corrompue, et l'on voit ce qui est advenu des créoles de peuples » romans, parce qu'ils ne savent pas conserver la pureté du sang. Le » mulâtre, enfant du blanc et du noir, de la lumière et de l'ombre, » est antipathique aux deux types originaires, auxquels il doit cepen- » dant son existence, et il répond à cette aversion instinctive par une » haine qui le dévore en secret contre le nègre et l'Européen. On ne » comprend exactement les événements d'Haïti, les massacres dirigés » par la race noire contre la race jaune, l'inimitié entre l'empire de » Soulouque et la république mulâtre de la Dominique, que lorsqu'on » connaît et qu'on porte en ligne de compte cette antipathie instinctive. » Le nègre peut, quand il le faut, supporter que le blanc soit son » maître et son chef, mais jamais il ne tolérera l'influence du mulâtre » sur lui, et ne consentira à le laisser dominer complétement. C'est » encore Saint-Domingue qui témoigne de quelle manière les deux élé- » ments se séparent aussitôt qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes.

» Les nègres et les mulâtres — ceci est réellement dans leur nature » — n'ont aucune impulsion pour le travail; ils sont nés paresseux, le » travail n'est point pour eux une nécessité innée; ils le considèrent » comme une charge, même lorsqu'ils sont libres, et il est insensé de » méconnaître précisément la cause principale pour laquelle ni nègres » ni mulâtres ne deviennent rien. A la vérité, ils sont confirmés dans

» leurs préjugés commodes par les philanthropes blancs; mais, sans » une courageuse activité au travail, jamais des individus, des peuples » et des races n'ont atteint un degré de civilisation supérieur. Aucune » déclamation ne pourrait rien y changer. »

La première partie de ce jugement, à laquelle adhère l'expérience générale, est décisive pour le sort de tous les États à esclaves; la seconde serait très-décourageante pour tous les plans formés en faveur de la civilisation des noirs si, dans les vingt dernières années, il ne s'était produit à Liberia, et aussi dans quelques colonies anglaises de l'Inde occidentale, des résultats beaucoup plus favorables, qui doivent être présentés dans le cours de ce travail.

Il n'est que peu de personnes qui considèrent la race noire comme capable d'atteindre un degré de culture approchant de celui auquel parvient l'Européen, ou d'arriver à disposer et à conserver une organisation politique, sans tutelle du dehors, ou sans coopération de philanthropes blancs, comme à Liberia. Le succès atteint à Liberia, et ce qui a été obtenu d'après Joseph Sturge et Buxton, pour les nègres émancipés de Demerara, contredit cependant ce jugement absolu sur l'aptitude de la race noire pure à la civilisation, et autorise positivement l'espérance que, par une sorte de propagande de civilisation qui pourrait avoir son siége dans l'Amérique du Nord ou en Europe, la civilisation des nègres pourrait être poussée au point convenable, et que l'on pourrait au moins conserver, dans un établissement en Afrique, la civilisation et la connaissance du travail déjà obtenues en Amérique. L'expérience paraît avoir été faite à Liberia que les agglomérations de nègres qui ne s'élèvent pas au-dessus de mille têtes sont les plus faciles à maintenir en ordre, parce que le nègre, dans de plus grandes villes, est détourné du travail par des distractions de toute sorte, qu'il recherche constamment. La répartition d'un grand nombre de petites populations le long de quelque grand territoire de fleuve, et de là vers l'intérieur, serait aussi fort à souhaiter, parce que les nègres se consacreraient d'autant plus à l'agriculture et serviraient en même temps de modèles pour le travail, et même pour la consommation des produits exotiques, parmi les Africains indigènes.

La colonie de Liberia nous montre ce résultat, avec sa population montant à peine à dix mille têtes, dont l'influence civilisatrice, quelque repoussée qu'elle ait été, de parti pris, pendant les vingt premières années, par les ennemis de la colonie, s'est cependant étendue d'une manière évidemment bienfaisante sur une population totale de plus de deux cent mille Africains, et a créé avec ceux-ci un commerce consi-

dérable. Une circonstance encore excessivement importante, c'est que, depuis seize ans déjà, et cela en dépit de toutes les excitations des négriers, cette colonie nègre américaine a apaisé de la manière la plus heureuse les hostilités réciproques des races voisines, qui antérieurement ne cessaient jamais.

Si, pour le moment, on décidait l'éloignement des noirs de l'Amérique du Nord, sans prendre en considération leur établissement en Afrique, on ne pourrait désigner, comme points les plus rapprochés et les plus convenables, que les territoires de l'Amazone et de l'Orénoque. Par son manque de fleuves, tout le continent des Indes est impropre à des colonies formées d'après le système dont des raisons nombreuses paraissent commander l'adoption. En outre il s'y trouve déjà une population qui repousserait ces colonies.

Seule, la rive gauche du fleuve des Amazones aurait un territoire suffisant pour recevoir tous les nègres de l'Amérique, et leur accorder pour deux siècles la place réclamée par leur accroissement. Ce vaste territoire, qui jusqu'à ce jour n'apporte pas au Brésil mille thalers de revenu, aurait alors pour les États-Unis, s'ils voulaient l'acquérir, une valeur de cent millions, en ce que, vu la position géographique favorable, les frais généraux d'émancipation et d'établissement se recueilleraient par diverses voies. Cependant le Brésil est lui-même un État à esclaves; comme tel, il marche vers des temps difficiles, et de là il lui faudrait vraisemblablement refuser une offre comme celle-ci.

D'un autre côté, le territoire de l'Orénoque offre les mêmes avantages, et de plus grands encore, sous ce rapport qu'il forme un tout bien clos, et faciliterait ainsi le contrôle fiscal, indispensable à l'établissement. Il pourrait aussi être acquis pour le quart de la somme mentionnée ci-dessus, si toute prévision sur l'esprit national des Vénézueliens, — nationalité déchue, il est vrai, mais d'autant plus enflée d'elle-même, — ne se dressait pas contre l'aliénation d'un territoire inutile à ses possesseurs[1].

Si donc on renonce, — et nous craignons que ce ne soit de force, — aux deux territoires ci-dessus, il se présente encore un autre territoire

[1] L'Angleterre ne verrait peut-être pas avec déplaisir une semblable vente, si la moitié du prix était assuré aux créanciers anglais du Venezuela; d'ailleurs, la somme entière disparaîtrait dans un espace de temps incroyablement court, sans trace et sans utilité, comme il est arrivé tout récemment encore des vingt millions de dollars touchés pour les biens ecclésiastiques du Mexique; ou comme ce fut le cas au Pérou, pour près de cent millions de guano, dont le gain facile ne devint qu'une nouvelle malédiction pour ces contrées.

américain, qui serait d'autant plus propre, attendu sa population exclusivement noire, à l'agrégation de nouvelles forces de même nature : c'est Haïti.

Haïti possède déjà une organisation politique, mais la population de ce pays est trop clair-semée pour produire un revenu suffisant; l'agriculture et les ressources commerciales publiques sont également défectueuses, et la terre a peu de valeur. Par l'arrivée d'un million seulement de nègres venant de l'Amérique du Nord, la valeur actuelle de la terre et en général de toute propriété fixe sera quadruplée à Haïti.

Ce profit évident porterait sans doute le gouvernement d'Haïti à se prêter à une offre de l'Union, pour la cession d'un grand nombre de noirs, contre acceptation d'une partie de leurs frais de rachat. C'est à peine si n'importe quel sacrifice financier qu'Haïti ferait dans ce but pourrait être estimé trop élevé, en comparaison des avantages qui en devraient résulter : et cela parce que, d'après sa constitution, des noirs seulement peuvent y être citoyens; parce que sa population actuelle ne pourrait encore, dans cent ans, avoir acquis par elle-même une densité désirable, et enfin parce que les noirs venant d'Amérique apporteraient avec eux plus d'ardeur au travail et d'esprit d'ordre qu'il n'en est resté aux Haïtiens après leurs soixante-dix ans de déchirements intérieurs.

Ce projet de renforcement du seul État nègre hors de l'Afrique serait une expérience si intéressante pour la solution de cette question : — si les noirs en général peuvent être amenés à une civilisation politique raisonnable, — qu'il pourrait même devenir un digne sujet d'accord entre les puissances maritimes. Peut-être garantiraient-elles l'exécution tranquille d'une convention de ce genre entre les États-Unis et Haïti, du moins en tant que, jusqu'à son terme, elles feraient régler par des arbitres tous les différends qui pourraient se présenter avec Haïti.

Une mesure nécessaire, du côté de la république nègre, pour l'acceptation d'une nouvelle population noire, serait de tirer de la grande propriété territoriale une contribution foncière, et de vendre les terres de l'État aux nègres transmigrés. Par la recette provenant de la vente des terres et des impôts fonciers, on pourrait acquitter les intérêts d'un emprunt de dix millions de livres ou davantage, qui ne serait pas refusé sur le marché de Londres, avec la garantie susdite. Haïti pourrait ainsi payer à l'Union une partie des frais de rachat pour chaque nègre qui lui serait remis. Mais si l'emprunt n'était pas réalisable, Haïti pourrait s'engager au payement de deux livres par

tête pour vingt ans. — Avec une population de quatre cent cinquante mille nègres à peine, et environ autant de ce qu'on nomme les libres de couleur, Cuba peut, après avoir couvert ses grands frais d'administration, et avec la dépense qu'exigent incontestablement dix-sept mille hommes de troupes, remettre encore à l'Espagne un excédant de quatre et, d'après d'autres, cinq millions de dollars : — Haïti peut donc bien aussi payer, pour chaque nouveau citoyen, deux livres par tête et par an, ou plutôt garantir seulement que celui-ci les payera. L'impôt foncier, la recette de la terre vendue et les droits donnent sûreté complète, et pousseront en même temps le nègre au travail. Par la transmigration d'un million de noirs, Haïti aurait bientôt ainsi un revenu de quelques millions de livres.

Mais il est vrai que, pour cela, une administration énergique est nécessaire, et c'est ce qu'on ne peut s'attendre à voir à Haïti d'ici à bien des années encore, excepté au cas où cette administration serait garantie par un concert entre les puissances maritimes.

La difficulté qui se présente pour le rétablissement d'une bonne administration à Haïti rendrait peut-être désirable aux yeux de bien des personnes que l'empereur des Français entreprît, dans la partie occidentale de l'île, un procédé de réannexion semblable à celui achevé par l'Espagne dans la partie orientale — procédé qui, selon toute prévision, serait tout aussi bienfaisant pour celle-ci, que l'autre deviendra funeste pour les Dominicains. Car il serait à attendre de l'intelligence de l'empereur qu'il laissât aux Haïtiens — ne fût-ce que pour la grande expérience — une administration noire à eux, mais qu'il accordât à celle-ci un vigoureux appui de la part de la police et des troupes. Peut-être pourrait-il aussi pour cela employer de préférence des noirs ayant une capacité suffisante. De cette manière, il y aurait peut-être espoir de réglementer l'État nègre, et cela dans un temps assez court pour qu'il fût bientôt capable de remplir les conditions indispensables à un établissement de noirs d'Amérique.

Il est possible aussi, et même vraisemblable, que la plupart des colonies anglaises de l'Inde occidentale recevraient volontiers un nombre assez important de noirs américains. Elles dépensent actuellement au total environ 250 à 300,000 livres en primes d'importation, de 16 à 18 livres par tête, pour des Asiatiques et des noirs libres; et, d'après les circonstances, elles devront élever le déboursé fait dans ce but. Il pourrait donc être facilement effectué, sur ces colonies, une exportation de cinquante à soixante mille noirs par an, sur la base d'une convention rendue très-sûre par leur bonne situation financière.

L'Inde occidentale n'aurait besoin que de faire un emprunt à Londres, emprunt dont la réalisation ne pourrait rencontrer de grandes difficultés.

Quant à l'établissement des nègres des États-Unis, ou seulement d'une partie d'entre eux, en Afrique, cette mesure entraînerait à la vérité, sous un point de vue, des frais beaucoup plus considérables que les projets déjà mentionnés pour leur établissement dans l'Amérique même; cependant, par là, des résultats d'autant plus grands seraient atteints, en ce que, par cette répartition de nègres travailleurs, de nombreux points de l'Afrique seraient en même temps ouverts à la civilisation. De cette manière, il se créerait un grand nombre de centres, au moyen desquels les Africains indigènes se familiariseraient, par l'exemple de leurs frères revenus, avec les avantages et les méthodes de l'agriculture. De cette manière aussi, le marché recevrait une extension considérable pour le débit des produits européens.

Quand même la colonie de Liberia et les possessions anglaises de Sierra-Leone, Cape-Coast, etc., recevraient avec empressement un certain nombre de nègres parlant anglais, il n'y aurait cependant qu'un grand territoire fluvial qui justifiât les espérances fondées avec raison pour l'Afrique et tout le monde civilisé sur un établissement de suffisante importance. Ce n'est qu'au moyen d'un tel territoire, principalement par la surveillance facile à exécuter sous le rapport fiscal et sous celui de la police, qu'on obtiendrait la possibilité de maintenir les nègres dans l'activité qui leur est nécessaire ; par là aussi les dépenses de rachat et d'installation pourraient être compensées par degrés.

Dans les possessions portugaises d'Afrique, qui s'étendent sur une surface de quatorze à quinze mille milles carrés, et dont on n'a tiré jusqu'ici aucun profit, à l'exception de quelques petites régions des côtes, il s'offrirait probablement l'occasion d'acquérir des droits de souveraineté sur un territoire qui pourrait s'élever à quelques millions de milles carrés. En dedans de ce territoire, les districts les plus propres à l'établissement devraient être achetés ou échangés aux races indigènes, en tant que le sol est propriété des indigènes. Les préparatifs les plus nécessaires pour la réception des colons pourraient être faits par des travailleurs que l'on trouve là moyennant un médiocre salaire, particulièrement les Kroemes, qui sont actifs et sûrs. Les plus intelligents parmi les nègres affranchis pourraient diriger les travaux préparatoires, avec le secours des indigènes de Liberia, etc. Une direction soutenue et longtemps prolongée de ces colonies, jointe à des droits

proportionnés et à des impôts fonciers ou personnels, est indispensable à leur accroissement, car c'est le moyen le plus salutaire, et même, pour le nègre, l'unique moyen de l'exciter au travail libre et de lui faire oublier qu'il n'a lui-même que peu de besoins corporels. C'est ainsi que, dans l'Inde occidentale, par exemple, le noir émancipé, qui y est établi déjà depuis vingt-huit ans, doit supporter d'une manière indirecte une partie fort notable des frais d'administration, et cela par des droits d'importation et des accises sur les articles qu'il aime particulièrement, tels que l'eau-de-vie, les objets de parure, les objets d'habillement, etc., quoique une partie du revenu de l'État soit dépensée pour l'importation de travailleurs qui lui font concurrence à lui-même. Car si cette concurrence n'existait pas, il faudrait lui imposer des taxes encore plus élevées, parce que ses besoins trop restreints le conduisent à l'inaction. Le désir naturel de la libre possession du sol doit encore être employé comme moyen de conserver l'habitude du travail au nègre venant de l'Amérique : ceci pourrait avoir lieu, en le faisant devenir maître, par payement graduel, de la pièce de terre cédée[1]. Les revenus provenant de droits, impôts et vente de terres, couvriraient, dans une série d'années, une partie considérable des frais de rachat et d'établissement. Ces différentes contributions sont si nécessaires pour l'Africain que cette maxime de Wakefield trouve sur lui une double application. On sait qu'il disait, en s'élevant contre le monopole de la terre en Australie : « Quand même tout le produit de l'imposition serait jeté dans l'eau, » cette imposition produirait encore un effet bienfaisant. » Ce qui s'est pleinement confirmé.

On pourrait bien aussi introduire ici le système avantageux que les Hollandais emploient avec grand succès dans leurs possessions de l'Inde orientale, où ils achètent tous les produits de la colonie à des prix fixés. Cette mesure ne peut subsister équitablement que jusqu'à ce que les frais d'établissement soient couverts. Car le système javanais, en tant que perpétuel, tel qu'il est adopté par les Hollandais, est le système d'épuisement réalisé avec le plus de sang-froid qui se puisse imaginer. Il n'y a au-dessus que la *parceria* brésilienne, qui, avec la même

[1] La répartition de primes en argent, l'élévation à un rang supérieur parmi les nègres eux-mêmes et la distribution de décorations et de titres créés exprès pour cela, et dont le nègre est très-épris, contribueraient beaucoup à les pousser à l'ordre et à l'assiduité, et cela, non moins pendant le temps où ils achèvent d'acquérir en Amérique le prix de leur rachat que surtout en Afrique, où de semblables distinctions serviraient aussi à augmenter leur considération parmi les indigènes.

cupidité, est plus digne encore de condamnation, en ce qu'elle dégrade et abrutit les Européens.

Si, parmi les territoires du Congo, du Cuenza, du Guanen, etc., il en était un qui pût être acheté au gouvernement portugais, il serait aussi très-désirable que quelques colonies de nègres américains fussent créées, quoique dans de petites proportions, sur la côte orientale de l'Afrique, dans la vallée du Tete ou du Zambèze. Par là, on accélérerait beaucoup l'influence sur l'intérieur, et peut-être qu'après quelques dizaines d'années des relations de commerce seraient déjà liées entre les territoires où les deux fleuves prennent leur source. Si le Portugal se désistait dans ce but de quelques-unes de ses possessions, la partie qui lui resterait acquerrait immanquablement, en peu de temps, une valeur supérieure de beaucoup à celle que le tout possède aujourd'hui, ou pourrait acquérir en un siècle, avec son système suivi actuellement en Afrique. Ses propres émigrants, qui vont maintenant au Brésil, se rendraient alors dans ses possessions africaines, dont les hautes terres intérieures sont habitables pour les Méridionaux, et bien pourvues de ressources; de là, ils prendraient part au développement qui aurait lieu dans le pays voisin, et qui se communiquerait bientôt aussi aux races qui vivent à l'intérieur des possessions portugaises.

En dehors du domaine portugais actuel en Afrique, il ne se trouverait, sur la côte occidentale de cette partie du monde, aucun autre territoire convenable, à moins que ce ne soit la vallée même du fleuve Niger, dont les terres appartiennent toutes à des tribus indépendantes, et où, sans doute, sur les points les plus différents, des portions de pays favorablement situées pourraient être acquises pour un prix modéré.

L'action de semblables établissements sur ce territoire vaste et très-peuplé serait d'autant plus grande et se produirait d'autant plus vite, que dès le commencement ils se trouveraient accompagnés d'un parcours animé de bateaux à vapeur sur le Niger, et pourraient ainsi, — quoique d'une manière le plus souvent indirecte, — entraîner une population de plus de quinze millions d'âmes dans le cercle du commerce, et, par là, l'amener à une augmentation de production. Ces races trouveraient pour cela de bons instructeurs dans les transmigrés, avec lesquels elles seraient souvent en contact, grâce au parcours des bateaux à vapeur. Par l'immigration de quelques centaines de mille de nègres américains dans le pays du Niger, et par leur répartition opportune en ce lieu, le centre de l'Afrique pourrait acquérir, en quelques dizaines d'années, un degré de développement qu'il n'obtiendrait pas

en deux siècles sans une semblable immigration. Dans les régions où le climat s'oppose à toute coopération directe de l'Européen, cette immigration d'Amérique peut seule offrir quelque compensation pour une immigration européenne.

Un établissement vers le Niger serait cependant très-différent d'une colonisation de l'Afrique portugaise. Voici pourquoi : L'Angleterre a tacitement pris possession du protectorat sur le territoire du Niger, et cela comme une prétention autorisée, pour la suppression du commerce des esclaves aux embouchures du Niger et sur toute la côte d'Afrique, et l'exploration du fleuve et de ses affluents.

En conséquence, on ne pourrait obtenir en ce lieu aucun droit de souveraineté qui rendît possibles les perceptions fiscales et l'exécution des mesures de police; rien de ce qui est nécessaire ne pourrait avoir lieu qu'avec la coopération du gouvernement anglais. Les avantages qui résulteraient pour l'Angleterre de cette vivification donnée au territoire du Niger sont si incalculablement grands, que cette nation se prêterait vraisemblablement à un arrangement qui faciliterait, dans des proportions plus ou moins vastes, un établissement de ce genre. L'Angleterre prendrait peut-être même sur elle l'exécution de toutes les mesures nécessaires en Afrique et deviendrait ainsi la principale médiatrice pour la restitution des enfants et petits-enfants de ceux qui, en grande partie, ont été violemment enlevés de ses anciennes colonies, et la plupart par ses propres citoyens[1]. Si l'Angleterre voulait se prêter à cet arrangement, non-seulement elle y trouverait un singulier allégement à ses pertes de l'Amérique du Nord, mais, par le grand succès

[1] De 1750 à 1783, trente mille nègres par an environ furent menés en esclavage sous pavillon anglais, et cependant lord Mansfield prononçait dès l'année 1772 la célèbre décision par laquelle tout esclave est libre qui touche le sol de l'Angleterre. « *L'air de l'Angleterre est trop pur pour qu'un esclave doive le respirer.* » De ce moment, dit Kapp, datent les tentatives d'émancipation en Angleterre. Vingt ans plus tard, Washington disait à ses compatriotes dans son testament : « Soyez *justes, équitables* et *unis;* » et il affranchissait en totalité les esclaves qui lui avaient été apportés en dot par sa femme. Mais ses compatriotes ne tinrent compte ni de son exemple ni de son conseil; le demi-million d'esclaves s'éleva ainsi à quatre millions, et parce qu'ils devinrent *injustes* et *iniques*, ils se trouvent aujourd'hui les uns devant les autres en ennemis. La *New-York's Tribune* du 15 août dit déjà elle-même : « In Missouri, Kentucky, Tenessee, Virginia and S. Carolina, *the air is too pure to be breathed by slaves**. » Que signifie cela, si ce n'est que l'esclavage doit cesser? Déjà aussi le *Washington National Republican* menace les possesseurs d'esclaves du Maryland inférieur de l'émancipation violente de leurs esclaves, au cas où ils se sépareraient de l'Union.

* « Dans le Missouri, le Kentucky, le Tenessee, la Virginie et la Caroline du Sud, l'air est trop pur pour être respiré par des esclaves. »

qu'elle assurerait ainsi à son commerce, elle pourrait recevoir pleine compensation pour les vingt millions de livres qu'elle a sacrifiés pour l'émancipation de ses propres noirs. Les dix-huit autres millions qu'elle a dépensés depuis trente-deux ans, dans son service de croisière contre la traite, lui rentreraient ici, et à partir de ce moment elle épargnerait d'ailleurs annuellement un demi-million de livres pour son escadre faisant croisière sur la côte d'Afrique.

Le monde commercial d'Angleterre reconnaîtra vite la justesse de cette opinion; la partie humaine de la population anglaise l'approuvera. Le sentiment national, qui est fier de la langue maternelle, doit s'exalter à la pensée que celle-ci pourrait devenir, à partir du cœur de l'Afrique, la langue universelle de cette partie du monde. Mais, avant tout, cette grande portion du peuple anglais, qui prend un intérêt sincère à la propagation du christianisme, se sentira heureuse que les missionnaires trouvent tout d'un coup tant de coopérateurs dans les noirs venant d'Amérique, coopérateurs qui agiront d'autant plus efficacement qu'ils ne peuvent méconnaître qu'ils sont redevables de leur liberté à l'influence du christianisme.

Par rapport aux remarques suivantes, de M. Russell, de Washington, il est à observer que, d'après les plans exposés précédemment, l'établissement des Africains hors de l'Amérique du Nord n'a nullement besoin d'être opéré tout d'un coup ou par de très-grandes masses, par demi-million en une année. Un départ de cinquante à cent mille têtes par an suffirait bien pendant les premières années, surtout si, sans renversement, une abolition raisonnable restait encore admissible dans le pays même, de telle sorte que le nègre, personnellement, pût payer lui-même le prix du rachat, fixé avec équité. Cependant, vu les nombreux pays où ils pourraient se retirer, ce devrait être chose exécutable de transporter, par an, deux à trois cent mille nègres, aussitôt que l'on aurait disposé partout l'installation et des moyens d'existence suffisants.

Quant à ce qui concerne les ressources financières nécessaires pour l'opération, elles seront considérables, sans doute, mais nullement exorbitantes toutefois, comme le pense M. Russell, surtout si l'on suppose le rachat des nègres par eux-mêmes. Ces ressources seront même faciles et sûres à créer, pourvu seulement que, dans le congrès, la loi qui y est indispensable soit reçue sans division.

Les sources d'où peuvent provenir les sommes nécessaires seraient

nombreuses et soutenues. La première, et la plus productive, serait la coopération du nègre lui-même, en Amérique, par ses épargnes, et au dehors par l'impôt de capitation, ou la contribution aux droits et impôts en général, et par des prix de vente, pour terre ou pour fermage. Une autre source serait l'aide des États individuels ou de l'Union. Nous n'avons pas ici à examiner de près de quelle manière la nation, après l'affaiblissement de ses forces par une longue guerre, produirait des ressources pour un rachat pacifique et l'établissement graduel, éventuel, de toute la masse nègre. La conviction subsiste cependant que, même après les plus grandes perturbations que la nation puisse avoir subies par les excès de la guerre, il peut encore être obtenu des choses extraordinaires — avec le secours de mesures qui, même encore à l'étranger, peuvent être appliquées aux nègres établis, — si la nation met tout son crédit pour enjeu.

Une nation qui emploie trois à quatre cents millions de dollars par an à une œuvre de destruction, et sacrifie peut-être une somme encore beaucoup plus forte en diminution de production, pourrait se procurer toute somme dès lors qu'elle doit être dépensée pour un acte grand et juste, seul capable d'assurer une paix durable et avec la pleine jouissance des libertés, avec toutes les prérogatives d'une grande nation et *la pureté de la race* pour tous les temps.

Si la guerre de l'esclavage — car c'est véritablement là ce qu'elle est, — était poursuivie seulement six ans (et elle doit être poursuivie jusqu'à ce qu'un terme soit mis à l'esclavage d'une manière légale ou violente), la dette publique de l'Union, avec ses intérêts élevés, serait à peine moindre que celle de l'Angleterre; mais elle pèserait incomparablement plus lourdement sur l'Union, parce que sa force industrielle reste bien loin en arrière de celle de l'Angleterre. Par contre, l'Union a encore aujourd'hui des millions entiers d'acres de terre appartenant à l'État, dont le prix était jusqu'ici d'un dollar et demi. Si l'on ne se délivre pas de l'esclavage — car, à partir de ce moment, lui et la guerre civile ne font qu'un, — ils resteront sans valeur, parce que les impôts, les droits, les contributions de toute sorte à acquitter chaque année augmentent beaucoup le prix d'achat de la terre, et que, pour ce motif, l'immigration doit cesser. Lorsqu'on sera délivré de l'esclavage, ces terres auront le double de valeur, car l'immigration augmentera. Dans ce fonds de terre seul, l'Union[1]

[1] Le Brésil n'a pas un semblable secours pour faciliter le rachat de ses esclaves, dont le nombre est aussi grand que celui de l'Union (quatre millions); car il n'a plus de biens de l'État, et ils n'auraient que la moindre valeur, quand même le Brésil se trouverait

possède le moyen de crédit pour se décharger de ses nègres, car, comme il a déjà été déclaré, la partie des frais de beaucoup la plus grande peut, moyennant des dispositions raisonnables, être remboursée, avec le temps, par le succès de l'opération elle-même.

Le commencement des opérations (exportation et placement des nègres) pourrait être facilité, par des emprunts autorisés, tant à l'Union qu'aux États individuels. Pendant l'établissement sur des points si nombreux — et qui le seraient surtout au cas où les colonies anglaises de l'Inde occidentale et les colonies africaines, Haïti, Liberia, etc., se déclareraient prêtes à recevoir les nègres, avec dédommagement d'une prime d'importation, — il serait aussitôt acquitté une partie, qui ne serait pas peu importante, des dépenses pesant encore sur le nègre et de la traversée, ou bien une garantie suffisante serait donnée pour leur payement. Une troisième source serait celle du remboursement par les nègres établis en Afrique, dont l'Union (ou son représentant) conserverait elle-même le contrôle entre ses mains, dans un cas marqué, et dont le rapport abondant ne peut être révoqué en doute; tandis que, dans l'autre cas, il y aurait garantie ou facilitation par l'Angleterre.

Les ressources pour le rachat et l'établissement de quatre millions de nègres viendraient ainsi *de ces nègres eux-mêmes*, et, seulement autant que cela serait nécessaire, elles seraient complétées, à titre d'avance, par vingt-huit millions de blancs libres.

Pour ce qui concerne la création des moyens de transport, aussi bien par terre que par eau, pour un si grand nombre d'hommes — fût-ce trois cent mille par an, — il n'y subsisterait exactement aucune difficulté, vu la diversité des directions vers lesquelles ils se rendraient, et cela pourrait même être effectué sans renchérissement considérable du transport et sans accroissement particulier de difficulté, quant aux ressources de travail, d'alimentation, ou quant à la surveillance indispensable dans les commencements, surtout en Afrique, aux lieux de destination. Ce ne sera qu'alors, quand l'Union sera affranchie de ses nègres, à l'exception des quelques centaines de mille qui y sont déjà libres, et dont les droits existants ne peuvent recevoir de préjudice dans un pays libre, — ce ne sera qu'alors qu'elle se sera ouvert un

dans les conditions les plus désirables. Là, ceux précisément qui se sont rendus maîtres des terres de l'État ont augmenté si énormément le nombre des nègres par la contrebande, qu'ils font, pour ainsi dire, ouvertement, qu'un rachat n'est absolument plus possible, le nombre des blancs et des métis pris ensemble n'égalant pas encore celui des nègres, tandis que dans l'Union celui des blancs purs excède sept fois celui des esclaves!

nouvel avenir; ces quelques centaines de mille, qui se montent à peine à un et demi ou deux pour cent de la population totale, ne peuvent compromettre la civilisation et l'essor du pays[1].

Une mesure de prudence indispensable, du côté de la Confédération, dans les affranchissements qui ont lieu à partir de ce moment, serait en tout cas celle-ci : que ceux qui sont ainsi affranchis se rendent ou se laissent transporter en dehors des États-Unis. Cette condition peut paraître inconséquente ou même cruelle dans des cas isolés; cependant ce n'est qu'ainsi qu'on peut éviter un mal durable et une existence opprimée pour les générations de noirs à venir, aussi bien qu'un dommage incalculable causé à la population blanche par leur voisinage.

Les remarques, d'ailleurs si excellentes, de M. Russell, contiennent deux expressions tant soit peu singulières qui ne peuvent lui être échappées que dans la vivacité de la correspondance, à savoir : une « absorption » de quatre millions de nègres par vingt-huit millions de blancs, qui ne serait autre chose que la conversion complète de ces derniers en mulâtres, événement dont les conséquences physiques et morales seraient indélébiles. En second lieu, la pensée de « l'extinction » ou de l'anéantissement d'un si grand nombre d'hommes (qui en liberté s'augmenteraient particulièrement) est tout à fait inadmissible, rien n'étant moins à supposer de la part de M. Russell que la pensée qu'un tel résultat doive être amené violemment.

Il est certain que tous les rêves d'avenir, si aimés jusqu'alors, que l'on basait sur la grandeur immanquable de la république de l'Amérique du Nord, sont anéantis pour mainte dizaine d'années, si ce n'est pour un temps beaucoup plus long : et cela parce qu'on a dédaigné le conseil et l'exemple de Washington, par rapport à l'esclavage. C'est une triste chose que l'ensemble des expériences de républiques faites sur le sol américain; c'est aussi une triste chose, en général, que la civilisation des rejetons européens, de race non anglo-saxonne, transplantés dans l'Amérique du Sud, — et dans l'origine romane et la foi romaine desquels on a cherché uniquement jusqu'ici la cause de l'insuccès de leurs tentatives républicaines. Cependant aucune de ces expériences ne pourrait être aussi triste que celle que l'on ferait au cas où les citoyens de la République de l'Union, république si grande jusqu'ici, ne sauraient pas prendre une résolution virile pour mettre un

[1] Parmi ceux-ci eux-mêmes, une grande partie se sentira bientôt portée à émigrer en Afrique, ce qu'ils se refusent maintenant à faire, parce qu'ils ne veulent pas, comme citoyens libres de l'Union, abandonner leurs frères tant que ceux-ci sont encore esclaves.

terme à l'esclavage, et trouver en même temps des moyens énergiques afin de se préserver à jamais des dommages ultérieurs qui les menacent encore, s'ils continuent à vivre avec les nègres, même ceux-ci étant libres.

Car cette préservation, même encore après l'abolition de l'esclavage, est la condition vitale pour la prédominance de la race blanche et de la partie nord de l'Amérique, ainsi que pour la pureté de la civilisation de la moitié du nouveau monde. Et l'on parle çà et là d'un compromis qui serait encore possible! Quelques-uns appuient leur opinion sur ce que (comme l'affirmaient récemment encore même des feuilles amies de l'Union) les États rebelles n'auraient pas encouru la perte des droits dont ils jouissaient jusqu'à présent dans l'ensemble des États, c'est-à-dire le droit de voter et celui de siéger dans le congrès, et que, aussitôt la paix conclue, tôt ou tard ils rentreraient *eo ipso* dans la jouissance, sans diminution, de ces droits.

Cependant, cette hypothèse aura sûrement été anéantie par les derniers événements. S'il n'en était ainsi, la guerre n'aurait été qu'une sanglante comédie, et toute espérance d'amélioration serait vaine. Les plaies qui ont tant affaibli la législation et l'administration les rongeraient de nouveau à l'intérieur, avec un redoublement d'activité; l'esclavage resterait tel qu'il est, et il en adviendrait qu'avant un siècle, à compter de ce jour, la plus grande partie de la population du Sud consisterait en noirs — trente millions et plus, — la population blanche (dont l'émigration vers le nord était déjà très-forte jusqu'à présent) se retirant constamment du sud dans la même proportion que la noire augmenterait.

Il ne peut plus être question, actuellement, d'une continuation de l'Union comme État confédéré, *avec l'esclavage;* mais encore moins serait-il concevable que l'Union acquiesçât à la pensée de conclure la paix avec des États séparés d'elle, qui ont expressément rejeté de leur constitution la condition fondamentale de son établissement, l'égalité de tous les hommes, et qui ont fait de l'esclavage la base de leur existence. Une conclusion de paix, sur des principes internationaux, avec une confédération déjà déshonorée par son origine, et la reconnaissance de cette confédération, seraient pour l'Union un tout aussi grand abaissement que la continuation de rapports avec elle sur le même pied qu'autrefois. Ce serait un sacrifice déloyal du bien de quatre millions d'esclaves qu'on a laissés s'accroître jusqu'à ce nombre sous une constitution faussée. Ce serait la trahison la plus inouïe envers eux, mais aussi envers le pays même et les enfants et petits-enfants

des citoyens du nord de l'Union, qui, par la malédiction de l'esclavage dans le pays voisin, auraient encore mille fois des guerres à soutenir avec celui-ci, et devraient considérer une grande partie de leur patrie actuelle comme perdue pour la civilisation, en raison de l'extension de la race noire.

« Il est impossible, écrit M. Russell, de Washington, le 5 août, il » est impossible que le Nord et le Sud subsistent jamais l'un à côté de » l'autre, sur un pied pacifique, comme États séparés; que, dès demain, » les chefs des deux partis concluent la paix; la violence, et les cris » de joie des vainqueurs ne feront de toute paix qu'une courte trêve. » Si quelqu'un peut apercevoir le rétablissement de cette grande Répu- » blique dans un simple compromis, au milieu des fluctuations con- » vulsives d'éléments contraires et irréconciliables, il faut qu'il ait foi » en une nouvelle théorie des atomes et en une tout aussi nouvelle » chimie des affinités électives politiques. »

Si l'on prend pour règle le jugement des hommes qui sont rendus aptes à le porter, par l'expérience et la considération locale des situations, il faut arriver à la conclusion que le combat fratricide ne peut manquer de continuer jusqu'à ce que ces deux buts soient atteints : *Abolition de l'esclavage* et *maintien de l'union,* — car ils sont devenus inséparables.

Il paraît aussi que les plus récentes discussions du congrès ont coupé court à bien des doutes sur ce sujet; qu'en voyant le danger devenir plus pressant, on approuve par degrés tous les moyens de défense légitime, et que déjà la loi permet beaucoup de choses qu'elle condamnait autrefois. Déjà dans l'Union, on a vu devenir droit ce qui aurait été jadis haute trahison, et *vice versa*. Après s'être rengagé dans le vrai sentier du droit et de l'honneur, il n'est plus possible de retourner à l'ancienne politique fausse, sans un complet écroulement des principes sur lesquels doivent reposer l'État et la société.

Jamais dix-neuf millions d'hommes, élevés au milieu de la liberté, ne pourront admettre, par avarice, manque de caractère ou lâcheté, que le droit succombe dans cette lutte, la plus juste qui puisse être, avec ce quart intéressé à l'esclavage, des huit millions du Sud, qui a en outre la tâche de veiller sur quatre millions d'esclaves, et dont la plupart abhorrent l'esclavage, et sont dévoués de cœur à l'Union. Jamais l'histoire du monde ne pourra être souillée par cette anomalie, que l'existence d'un État libre, contenant, dans une pleine mesure, toutes les conditions du bien-être humain, soit détruit par un ramas de possesseurs d'esclaves, qui entreprend de désorganiser ou d'écraser dans

la poussière toutes les conquêtes de la civilisation moderne. La force des circonstances, l'indestructibilité de ce qui est juste et vrai contraignent à accomplir ce qui doit être accompli.

La cause juste, il est vrai, a déjà succombé deux fois; mais quand elle succomberait encore davantage parce que l'armée du Sud consiste en bandes de valets de louage, gens hors la loi et désespérés, accoutumés à l'usage des armes, comme les possesseurs d'esclaves en ont attiré de tout temps à eux par leurs brutalités, tandis que l'armée du Nord ne se composait jusqu'ici que de volontaires, qui n'avaient été habitués qu'à des occupations pacifiques et n'étaient aucunement dressés pour le service militaire; quand elle succomberait encore davantage, tout cela changera bientôt, lorsque le gouvernement de l'Union aura reconnu ce qui lui manque sous le rapport militaire, et en sera venu à employer les moyens convenables pour l'amélioration de l'armée.

Mais, si même il n'en était point ainsi, et si l'absence continuée de toute discipline militaire, une dissipation d'argent sans aucun plan dans l'armée, et même l'absence de principes dans le gouvernement amenaient les choses à un état de complète perplexité, la ruine absolue du Sud ne serait alors que d'autant plus certaine; mais malheureusement cette ruine amènerait aussi des maux indicibles sur la portion innocente de sa population libre, qui est la plus grande et pour laquelle vraisemblablement jusqu'ici le gouvernement se croyait obligé d'avoir tant d'égards, que son action s'en trouvait paralysée en partie. Car la suite immanquable serait alors la mise en insurrection de toute la masse nègre, à laquelle les gens du Nord en viendraient comme dernier expédient, et par vengeance, si ce n'est par nécessité et par faiblesse morale. Un tel événement serait épouvantable, car, par là, il périrait facilement en une année plus de noirs et de blancs, dans les États du Sud, que n'importe quelle peste dévastatrice n'en a jamais emporté dans un pays. Alors disparaîtrait aussi la possibilité d'amener les autres noirs restants à une existence libre et laborieuse. Les ruines qui se formeraient pour longtemps, aussi bien pour le Nord que pour le Sud, avec l'anéantissement simultané de tout crédit d'État, rendraient absolument impossible l'éloignement de ces noirs du territoire de l'Union.

Alors l'étiolement social de celle-ci, dans sa moitié méridionale, serait scellé pour des siècles, et, en même temps aussi, la ruine de tout crédit des républiques américaines; et l'œuvre originairement si noble de Washington deviendrait la risée du monde.

Si cependant la solution ne prenait pas une forme si effroyable, mais que, au lieu de dicter la loi au Sud, pour son propre salut, on achetât

par un compromis une paix obtenue à grand'peine, — alors une moquerie encore plus amère deviendrait le partage de l'État de Washington, et il faudrait un Aristophane moderne pour railler, dans son absurdité, la République rapiécée à neuf, dans de nouveaux pendants de la « Paix » et des « Chevaliers »; et l'histoire aurait besoin d'une ironie non moins mordante et non moins indestructible que pour la libre « Corcyre »!

Le correspondant du *Times* écrit de Washington, 5 août :

« Pour le moment le Nord souffre dans son industrie, par la guerre, » incomparablement plus que le Sud. Son travail actif, son commerce » intérieur sont partout bouleversés, tandis que les noirs, dans les plan- » tations, continuent à travailler après comme avant, sous leurs sur- » veillants peu nombreux, mais sévères. Mais si l'esprit de révolte se » manifestait chez ceux-ci, les difficultés qui en résulteraient pour le » Sud seraient absolument impossibles à mesurer. Quatre millions de » nègres qui parcourent un pays, mettant tout en feu, pillant et assas- » sinant, c'est un tableau qui fait reculer d'effroi même les abolition- » nistes les plus ardents. Pour le Nord aussi, cet événement serait un » mal effroyable et devrait conduire à une lutte inévitable entre les » troupes de l'Union et ses nouveaux alliés. Il y a maintenant ici un » certain nombre de gens qui disent que l'on devrait faire à nouveau » dans le Sud des établissements de noirs, et cela sous des propriétaires » noirs, qui sont encore esclaves aujourd'hui! Ce ne sont naturellement » que des imbéciles ou des rusés qui parlent ainsi. D'autres souhaitent » faire un marché avec nous, et voudraient nous porter à leur prendre » leurs quatre millions de nègres pour nos colonies. Cependant per- » sonne n'a encore parlé de les recevoir dans les États du Nord.

» En vérité! comme vainqueur, le Nord rencontrera sur le seuil du » temple de la Paix un ennemi encore plus effroyable que n'était la » guerre elle-même. Parmi toutes les têtes sages du monde, en est-il » seulement une qui puisse défaire ce nœud sans le secours de l'épée? » Et pourtant, quand l'épée aura fait son service, quoi ensuite? Eh bien! » l'éternel nègre est là, et donne un croc-en-jambe à Alexandre, pré- » cisément quand il veut mettre son épée dans le fourreau. Mais quel- » qu'un peut-il se figurer un plan d'après lequel quatre millions d'hommes » seraient transportés hors du pays? On n'a encore jamais entendu parler » d'une émigration semblable. Les hordes des Huns, des Goths, des » Vandales, celles des races scythiques, n'atteignirent jamais de telles

» masses. Les difficultés seraient énormes, et, sans le libre concours » des États individuels, il n'y a absolument aucune espérance d'une » absorption graduelle ou d'une extinction de la race; si l'on ne pro- » cède pas par degrés, rien ne sera exécutable. Mais il subsiste que » l'esclavage est une ingratitude froide, cruelle, mortelle, envers la » Divinité même, et que tout le système des planteurs est un outrage » organisé contre la nature humaine. »

Le 5 septembre, le *Times* dit dans son article sur *Haïti* et *Saint-Domingue :*

« En quinze ans, la population pacifique de la magnifique île a été » réduite d'un million à soixante mille, et bientôt sa civilisation an- » cienne, quoique incomplète, a été étouffée par la végétation exubé- » rante. Elle serait repeuplée par les Africains et rendue très-productive » sur les bases pourries de l'esclavage jusqu'à ce que, par un soulève- » ment sanglant des nègres, elle soit de nouveau rendue en désert. Et » elle resterait telle malgré l'aristocratie de ducs nègres et de maréchaux » que Christophe et Soulouque ont créée autour d'eux. »

Mais il faut réfléchir que les nègres passèrent subitement de la plus profonde oppression à la liberté, et qu'ils avaient appris à haïr le travail comme leurs maîtres.

La *New-York daily Tribune* du 5 août s'exprime avec éloge sur un long rapport du général Buttler au ministre de la guerre, daté du 30 juillet, du quartier général au fort Monroe (Virginie), et dans lequel le général demande des instructions sur la manière de traiter les nègres fugitifs, dont 900 se trouvent déjà dans son camp, parmi lesquels seulement 300 hommes propres au travail, mais le reste n'y pouvant être employé : 175 femmes, 225 enfants au-dessous de dix ans, et 170 au-dessous de seize ans. Le général demande, sans détours : — « Ces hommes, ces femmes et ces enfants sont-ils esclaves ou sont-ils libres? Sont-ils à considérer comme êtres humains, ou seulement comme propriété, ou comme quelque chose entre les deux? — Il sait bien quelle aurait été leur situation sous la constitution et les lois. Mais il se demande quelle influence la rébellion et la guerre exercent sur cette situation. Ceux qui sont aptes au travail pourraient bien être considérés et traités comme contrebande de guerre, mais sûrement pas de même les femmes et les enfants, car ils ne seront qu'une charge, nullement un secours pour le camp. Considérés comme

propriété, seraient-ils propriété *abandonnée* par leurs maîtres? Même traîtres et rebelles, auraient-ils livré ces nègres à la mort par la faim (?)? Ces derniers sont-ils devenus la propriété de leurs libérateurs? « Mais nous, comme leurs sauveurs, nous n'avons pas besoin d'une semblable propriété, et nous ne pouvons ni ne voulons la conserver. Tout droit de ces rebelles ne cesse-t-il pas par là sur ces gens, et ne sont-ils pas tous devenus des hommes? N'ont-ils pas acquis, par la conduite de leurs maîtres et l'état de guerre, le caractère que nous considérons comme normal, par lequel tous les hommes sont créés à l'image de Dieu? Par ceci toute exigence constitutionnelle, légale et morale, aussi bien envers les anciens maîtres que d'autre part envers les esclaves abandonnés, n'est-elle pas levée? J'avoue que je me sens forcé de les regarder comme des hommes, si ce n'est libres de naissance, libres cependant, comme ayant été libres, et ne pouvant plus jamais être revendiqués. Par là mon devoir vis-à-vis de ces gens me devient complétement évident, et il m'est évident que je dois leur accorder exactement la même protection qu'à pareil nombre d'autres hommes, qui auraient été chassés ou se seraient enfuis des États sécessionnistes, à cause de leur attachement à l'Union. Je n'aurais même pu avoir le moindre doute sur ce sujet, s'il n'eût été communiqué qu'un ordre du général Mac-Dowell interdisait réellement à tous les esclaves fugitifs l'entrée de son camp, ou leur admission dans ce camp. »

« Cet ordre doit-il avoir cours comme ordre général? Quels esclaves » doivent donc être considérés comme fugitifs? Le soldat ne doit-il » plus accorder aucune protection même aux enfants des nègres, qui » errent abandonnés? Doit-il laisser mourir de faim le nègre dont il a » chassé le maître rebelle? Comment un commandant de régiment ou » de bataillon peut-il juger si un nègre a fui son maître ou si le maître » a fui le nègre? Comment les nègres libres peuvent-ils être distingués » de ceux qui étaient esclaves? Le nègre qui a concouru à élever les » remparts des rebelles ne doit-il pas être accueilli comme fugitif, ou » doit-il leur être renvoyé pour recommencer à exécuter le même » travail?

» Mes opinions sur ces choses sont bien fixées, cependant je n'ai nul » droit de critiquer, et je n'écris pas dans ce dessein, mais seulement » pour montrer les difficultés qui s'opposent à la réalisation d'un tel » ordre. Si l'exécution forcée de cet ordre devait entrer dans la poli- » tique du gouvernement, je suis obligé comme soldat de l'exécuter » d'une main ferme, quoique non d'un cœur joyeux. Mais qu'elle me

» reste abandonnée à moi-même, et je m'engagerai dans une direction » qui s'écarte fort de celle que l'ordre indique. Dans un état légal, je » réprimerais tout soulèvement servile. Mais dans une situation de » rébellion, je confisquerais tout ce qui est employé pour faire résis- » tance à mes armes, et je saisirais toute et chaque propriété en quoi » consiste la richesse de mon ennemi, et qui lui donne le moyen de » soutenir la guerre, *mais est en même temps la cause de la guerre;* et si » dans le cours de ce procédé, des êtres humains étaient amenés à la » jouissance de la liberté, et rendus aptes à atteindre le bonheur » humain, toute allégation contre ce résultat ne pourrait être qu'une » recommandation pour le procédé. En m'adressant directement au » ministre de la guerre, j'espère être écouté, par cette circonstance, » que quelques réflexions politiques touchent à la décision nécessaire » de l'intervention militaire. »

La *Tribune* du 4 août dit à ce sujet : « Ce sont des questions pra- » tiques, pour lesquelles aucune réponse ne se trouve dans notre con- » stitution. » Les maîtres de ces noirs s'étant enfuis, ceux-ci eux-mêmes, s'ils ne sont considérés que comme chose et propriété, sont propriété abandonnée, tout aussi bien qu'un vaisseau abandonné sur mer, qui appartient à celui qui en prend possession. Mais considérés comme êtres humains, doués de certains droits inaliénables (inaliénables hors des lois municipales, qui ne sont pas faites par la législature fédérale), ces nègres, comme les premiers qui y sont appelés, sont autorisés à faire arrêt sur eux-mêmes, d'abord en vertu de leur droit inaliénable à la liberté, et ensuite parce qu'ils ont pris possession, en leur propre personne, de la propriété qui avait été abandonnée par d'autres. Le congrès a déjà, il est vrai, à la complète satisfaction du pays, porté une décision sur les esclaves qui ont été employés à la rébellion par leurs maîtres; mais, à l'approche de l'armée, cette question devient de plus en plus importante, les chefs devant se trouver en rapport avec un grand nombre de noirs qui étaient esclaves, mais *ont été abandonnés* par leurs maîtres (?). Que doit-il advenir de ces pauvres gens qui ne possèdent absolument aucun moyen de subsistance? La législature du Tennessee a résolu de faire faire la presse de tous les hommes de couleur *libres,* de quinze à cinquante ans, pour le service du camp, afin d'alléger le travail des volontaires. Peut-être une mesure semblable serait-elle à appliquer à ces noirs, dont beaucoup entreraient spontanément dans le service du camp. En tout cas, ces gens ne devraient vaguer de côté et d'autre ni comme mendiants, ni comme journaliers libres. La bienfaisance est déjà très-fortement mise en

réquisition, et le travail salarié très-difficile à trouver; en outre, il n'est pas désirable, et il ne le sera en aucune circonstance, d'attirer la population noire vers le Nord. Il faut espérer qu'il ne sera pas difficile de découvrir un plan d'après lequel ils demeurent dans le Sud, et puissent être protégés dans leurs nouveaux droits (?). Sous une organisation et une discipline convenables, ils pourraient bien aussi se protéger eux-mêmes et pourvoir à leurs propres besoins. Dans les endroits où ils ont été abandonnés et confisqués, la terre, et les autres propriétés de leurs maîtres, ont également été abandonnées et confisquées. Les rapports des noirs avec la terre qu'ils cultivent comme esclaves pourraient être poursuivis de sorte qu'ils continuent à la cultiver, sous une certaine direction, jusqu'à ce que, dans des temps plus calmes, des dispositions plus stables puissent être prises (?). Le général Buttler sent évidemment de quel côté pousse l'esprit public, c'est-à-dire vers la *libération des esclaves*, et il ouvre un peu les voies là-dessus, mais protége les derrières par quelques phrases qui ne sont pas précisément d'une mâle franchise, par exemple que les nègres *enfuis* seraient propriété *abandonnée*, etc. Cependant il dit : les noirs sont des *hommes; l'esclavage est la cause de la guerre*, etc. La justification de l'affranchissement de certains esclaves, affectionnée par la *Tribune*, est complétement affaire de chicane, et montre que la feuille ne se croit pas encore assez sûre de son public pour ouvrir décisivement la voie. Dans une aussi grande question, tout suit une marche naturelle et *graduelle*, dans laquelle *aucun pas en arrière n'est possible*. Même le remplacement du général Buttler par le général Browel, qui a déjà eu lieu, n'est point pour le gouvernement une manière de battre en retraite. S'il avait été laissé à son poste, l'affluence des nègres était imminente.

Le *New-York Herald* dit, le 17 août : « Notre lutte n'est pas engagée » avec le Sud considéré comme un tout. Nous luttons seulement contre » cette partie du Sud qui s'est soulevée contre l'autre partie; contre le » petit nombre qui est puissant par le monopole du travail des autres, » et qui tient en assujettissement la classe inférieure, les blancs appar- » tenant au peuple. Il s'agit simplement de savoir s'il peut être toléré » que la classe qui est assez forte pour se conserver des noirs comme » propriété, asservisse *aussi tous les autres hommes*, — des hommes blancs » qui ne possèdent pas eux-mêmes de noirs, ni ne peuvent avoir » intérêt à ce que d'autres en possèdent. S'il n'y avait encore dans le » pays de l'enthousiasme et du sentiment d'honneur, cette question

» serait peut-être à considérer ici, dans le Nor
» qui est loin de nous et nous touche peu (?); n
» c'est une question profondément fatale. Elle
» leur troupeau, leur terre et leur bien, leur
» éducation libre. Pour eux sont en jeu tous les
» grès que peut offrir un gouvernement juste,
» les rapports sociaux des hommes peuvent lui
» Pour le Sud, c'est simplement une lutte ent
» tique sur des hommes blancs, *par la domina*
» nombreux travailleurs qui veulent le *self-gover*

Cet article conclut ainsi :

Bequeathed from bleeding sire to son,
Freedom's battle once begun,
Though baffled oft, is ever won [1] !

[1] Léguée au fils par le père sanglant,
La bataille de la liberté une fois comme
Quoique souvent compromise, est toujou

(*Traduit de l'allemand*

LES FABIENS,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES

PAR

GUSTAVE FREYTAG.

ACTE TROISIÈME. [1]

(La scène représente l'atrium de la maison du consul; deux colonnes supportent la toiture qui s'avance sur l'escalier; entre ces colonnes, le foyer; derrière le foyer, sur un pan de mur sombre, des figurines de bois représentant les lares; en haut, à droite et à gauche du foyer, une entrée close par des tentures; le devant de la scène est en plein air; des deux côtés, une colonnade et des murs ornés de pampres qui courent tout le long de l'entablement. Près du foyer, une corbeille remplie de guirlandes, plus loin, un siége et, pendu à l'une des colonnes, un bouclier rond.)

FABIA *en haut.* — Je te salue, matin délicieux, pure lumière du jour! La pierre et le feuillage resplendissent inondés d'or, et dans le silence l'homme élève son regard et se demande si tu lui apportes la joie ou la peine, car sous ton éclat approche sévère et formidable le destin de la journée.... Rien ne bouge encore dans le grand édifice de nos aïeux, seul l'enfant de la maison se ressouvient de ses devoirs, et remplit une pieuse coutume envers les bons génies qui voltigent incessamment au-dessus de la salle et du foyer. (*La flamme du foyer pétille.*) En ornant ainsi cette pierre et en couronnant ces lares, j'implore paix et bénédiction pour tous ceux dont notre toit a abrité le sommeil inoffensif.

ICILIUS *entrant en habits de voyage.* — Que ta journée soit pareille à ton occupation du moment, qu'elle soit faite d'éclat et de joie!

FABIA *toujours en haut.* — Je te rends grâces! sois le bienvenu.... Je taquine l'espiègle génie de notre foyer en écrasant son visage par une lourde guirlande; je le fais parce qu'il m'a peinée cette nuit.

[1] Voir, pour les deux premiers actes, la livraison du 30 novembre 1861.

Icilius. — Le folâtre génie de la maison qui habite le foyer? Il châtie la vierge qui délaisse ses autels, et fait troubler son sommeil par la troupe ailée de la nuit, par les souris infatigables, par les guêpes et tout le peuple bourdonnant des insectes.

Fabia. — C'est plus sérieux, écoute. Depuis le moment où j'ai pu courir autour du foyer, j'ai rempli la coupe d'argent de notre dieu de mets et de vin; toujours il m'a été propice, souvent même il m'est apparu en rêve, et j'ai vu sa petite statue enveloppée d'une robe grise traverser la salle et me montrer un visage souriant.

Icilius. — Voir les dieux est un privilége de l'enfance.

Fabia. — Il y a longtemps de cela, j'étais petite alors; cette nuit je l'ai revu.

Icilius. — En rêve sans doute.

Fabia. — O douleur! il ne me reconnut pas; la tête courbée, il errait en gémissant comme s'il cherchait quelque objet perdu. Il s'éloigna du foyer, et moi, comme clouée à ses pas, je le suivis à travers des galeries longues, obscures, désertes, effrayantes; il se fit de plus en plus petit; et il s'éloigna de plus en plus jusqu'à ce qu'il disparût, me laissant seule dans le désert glacé. Mes sanglots me réveillèrent en sursaut.

Icilius. — Cette vision nocturne n'est pas menaçante, jamais, tant que le feu de la maison flambe, le bon génie n'abandonne les siens; quand la dernière étincelle a brillé, alors seulement il délaisse avec douleur le foyer refroidi.

Fabia. — Maintenant je devine ce que signifie mon rêve; un hôte bienvenu quitte notre demeure, je te vois prêt à partir.

Icilius. — Mon père m'appelle, le peuple des bourgs se prépare, et j'attends avec impatience l'heure où le cri de guerre retentira dans les airs.

Fabia. — Tu entends les voix qui t'appellent au loin, mais tu n'entends pas la voix virginale qui te retient à la maison.

Icilius. — Je cherche ma part dans les combats et j'attends mon bonheur de la victoire.

Fabia. — Impassible, tu ne sens pas l'affliction de la faible femme à qui le destin des guerriers inflige d'amères douleurs. Indifférents à la mort, inaccessibles à l'amour, insoucieux des peines féminines, le cœur froid, vous vous précipitez dans la lutte qui se terminera pour vous par une chute soudaine et terrible, et pour nous par le désespoir.

Icilius. — Le ton de ta plainte est âpre, et cependant mon oreille en est ravie, car elle démêle le sens mystérieux de tes sévères paroles.

FABIA. — Va, Gaius Icilius, et tue comme les autres, jusqu'à ce que l'ennemi t'égorge comme les autres; l'angoisse d'une femme t'inquiète peu, aussi je ne te retiens pas; j'enfouis mon anxiété au fond de mon cœur et mon visage se fait froid comme le tien.

ICILIUS. — Es-tu sérieusement courroucée! J'ai donc si bien caché ce qui remplit ma vie, que tu ne saches pas ce que je demande au dieu de la guerre? Mais c'est pour toi que je respire, c'est toi que réclame mon désir, c'est autour de toi qu'errent tous mes soucis! Ton image me suit partout, ton doux rire me jette dans l'ivresse, le son de ta voix retentit dans mon cœur comme un chant suave, tout mot sérieux que tu dis m'émeut, et je pleurerais dans l'agitation de mon cœur si la honte et l'orgueil viril ne me retenaient pas. C'est ainsi que je vis, je ne vois que toi, je ne sens que toi, toujours toi!

FABIA. — O mon pressentiment! j'entends ta douce voix!

ICILIUS. — Quand tu es là la paix m'entoure, je respire librement, je n'ai ni désir ni regret; mais quand tu disparais le désespoir poignant approche et toutes les puissances de mon âme entrent en convulsion, l'angoisse me fouette et puis l'espoir me ballotte, tour à tour ce couple géant me possède, m'enlève, m'abandonne et bafoue ma pauvre existence.

FABIA. — Le frisson me saisit, la fatalité approche.

ICILIUS. — As-tu peur de la flamme que tu as longtemps nourrie? Le vase qui la renfermait a éclaté, et elle monte librement vers le ciel, que m'importe ce qu'elle embrase et détruit? L'orgueil des tiens, les lois de la cité, l'hospitalité sacrée que je viole impudemment, je sens que je ne respecte rien; ceux qui te refusent à moi sont mes ennemis, je les hais à mort, je les faucherai tous, et je m'élèverai sur les ruines et te saisirai comme le prix de mon triomphe.

FABIA. — Malheur à moi, je suis l'enfant des Fabiens, et je sais ce que le génie du foyer cherche et pleure.

ICILIUS. — Tu couvres tes yeux, en veux-tu au téméraire? Je t'ai blessée par mes paroles impies, et j'ai dans ma folle impatience profané la paix de ton âme. Oh! pardonne-moi, pardonne-moi! je suis un misérable; maudite soit ma planète insensée! châtiez-moi, puissances invisibles qui entourez cette femme de votre protection tutélaire dans la maison paternelle; vengez tous les blasphèmes que mes lèvres ont proférés et tous les forfaits que j'ai conçus! Voici ma tête, appesantissez sur moi les coups de votre colère, mais rendez-lui, à elle, son rire innocent dont le son était si divin!

(*Il se prosterne sur les marches.*)

FABIA *allant à lui avec émotion et lui touchant légèrement le front.* — Fabia revendique la moitié de tous les maux qui menacent ta tête et de tous les châtiments qu'un dieu te réserve; de la malédiction comme de la béatitude je veux avoir une égale part. Si c'est une impiété qu'il m'ait été dévoué et qu'il m'ait préférée à tout, châtiez-moi aussi, dieux suprêmes, car ma faute est égale, car depuis que ma pensée est éclose mon cœur bat pour lui.

ICILIUS *s'élançant sur elle.* — Ma bien-aimée!

(*Il veut l'embrasser.*)

FABIA *reculant.* — Respecte-moi, la vierge est près du foyer de ses aïeux.

ICILIUS. — Oh! sois bénie pour cette heure, sois bénie!

FABIA. — Pars, mon bien-aimé, pars.

ICILIUS. — Vois, joyeux esprit, qui sous le reflet de la flamme veilles à la vie des habitants de cette demeure; vois, la plus brillante étincelle s'est échappée de ton foyer pour se réfugier dans mon sein, où je la garde et l'emporte avec moi. Grâces te soient rendues, bon génie, fais que l'heure de mon retour soit celle de son bonheur.

FABIA. — Oh! ne te hâte pas, mes lèvres seules poussent au départ, ma main essaye de te retenir; cette séparation m'effraye, songe à moi.... Au revoir.

SISENNA *en traversant.* — Ton père envoie un deuxième messager, il te mande vers lui avec grande insistance.

ICILIUS. — Tu vois, je viens. Vierge, sois bénie et songe à moi.

FABIA. — Pense à moi.

(*Icilius sort.*)

FABIA *seule.* — Il disparaît, et me voilà transformée, étrangère dans la demeure de mes pères. Mes pensées se croisent en tumulte, et je ne reconnais qu'une chose, c'est que ma vie reflue vers lui.

LE CONSUL, SISENNA, *puis* MARCUS.

LE CONSUL. — Ton jeune visage est tout assombri, en voudrais-tu à tes frères d'implorer la guerre? Tu vas, ma fille, surveiller nos serviteurs et garder les trésors de nos coffres tandis que nous nous équipons. (*Fabia sort.*) Comment a été le repos de la nuit?

SISENNA. — Fatiguée, la ville a dormi; seulement autour de la maison du tribun s'est glissé un groupe d'hommes masqués.

LE CONSUL. — Ils se seront consultés pour aujourd'hui.

(*Marcus entrant par le haut.*)

SISENNA. — Les doyens des districts se sont rassemblés, et il est convenu qu'au cas où Sicanius s'opposerait aujourd'hui encore à l'expédition....

LE CONSUL. — Eh bien?

MARCUS. — Parle.

SISENNA. — Qu'alors le second tribun se rangerait de votre côté et que les gens de la cavalerie se rendront à ton appel.

LE CONSUL. — O protecteurs de Rome!

MARCUS. — O fatalité épouvantable!

SISENNA. — De sorte que Sicanius devient impuissant.

MARCUS *à part.* — Sicanius est impuissant! Ainsi c'est pour rien! c'est un aveuglement, une erreur, nous avons commis le forfait inutilement!

LE CONSUL. — Quand t'est venue cette nouvelle, Sisenna?

SISENNA. — Cette nuit, de la maison de Licinius. Spurius envoya un émissaire à son fils; nous voulûmes l'introduire chez Marcus Fabius, mais le serviteur nous refusa sa porte.

LE CONSUL. — Tu as eu tort, mon fils; cette nouvelle n'eût pas gâté le sommeil du vieux consul.

MARCUS. — Je crains qu'une faute n'ait été commise....

(*Un licteur entre, parle bas à Sisenna et sort.*)

LE CONSUL. — Qu'y a-t-il?

SISENNA. — Un rassemblement dans la ville.

LE CONSUL. — Où?

SISENNA. — Non loin du marché.

MARCUS. — Et maintenant, Marcus, feints, dissimule, mais....

(*Deuxième licteur; il parle bas à Sisenna et sort.*)

SISENNA. — Un meutre! Le peuple effrayé s'ameute, on a égorgé un citoyen.

(*Il sort.*)

LE CONSUL. — Comment, à l'aube du jour, alors que prudemment la rancune se contient?

MARCUS. — Le soleil révèle ce que la nuit a recouvert.

SISENNA *revenant.* — Pardonne au messager la triste nouvelle, seigneur; Rome est en rébellion, du haut des collines la foule se précipite sur le Forum en criant.

LE CONSUL. — Appelle mes serviteurs et descends promptement. (*On frappe au dehors.*) C'est le licteur de Virginius qui frappe ainsi.

SISENNA *annonçant.* — Le consul Titus Virgini

LE CONSUL. — Par Jupiter! cette visite m'anno
promptement au-devant de lui tandis que je rev

(*Le Consul e*

MARCUS. — Je sais mieux que personne que
boisson ardente qui se verse à présent dans
Faut-il que, le visage froid, jouant l'étonnem
goutte à goutte une fois encore? Vite, fuyons,
n'était pas dangereux, triste et lugubre pensée!
ne mord pas aujourd'hui, elle mordra demain
est écrasée, elle enfonce sa dent vénéneuse da
tructeur.... Comment le vieux Fabius portera-
blanchi, son cœur est resté serein, et l'enfant
à petit bruit dans la nuit les mains teintes d
porte comme il pourra.... Je vous défie, son
nuit, c'est en vain que vous battez mon fron
ma volonté sera de fer, ma poitrine sera ins
qui la couvre; et si même le chemin que j'ai
ne l'abandonnerai point, et j'avancerai toujours
la mort. Partons!

LE CONSUL FABIUS, LE CONSUL

LE CONSUL. — Je n'ai point à me réjouir d
jamais ton regard n'a parlé si vivement de crai

VIRGINIUS. — Sicanius est mort.

LE CONSUL. — Mort?

VIRGINIUS. — Ce matin on l'a trouvé égorgé d

LE CONSUL. — Le meurtrier?

VIRGINIUS *avec hésitation.* — Son serviteur a di

LE CONSUL. — Dieu suprême! je ne l'ai jamais
que le destin nous délivrât de lui; si ce fut une i
qui m'agite en ce moment soit la dernière venge
de son adversaire.

VIRGINIUS. — Le peuple demande à grands c
vengée. Sur la tête des consuls, sur la noblesse
gnée appelle la colère des dieux; elle désigne l
nous que condamnent ses malédictions.

Le Consul. — Elles ne nous condamneront que jusqu'au moment où l'on aura saisi le coupable; la sentence du juge sera rendue en plein Forum.

Virginius. — Si on le saisit.

Le Consul. — Le serviteur a fui.

Virginius. — Il a vieilli au service du tribun. Des gens du peuple sont à sa recherche, mais non par soupçon, car ils cherchent son cadavre dans le fleuve et dans les fossés.

Le Consul. — Poursuis, consul.

Virginius. — Je m'attendais à te voir épouvanté, mais ta stupéfaction me surprend.

Le Consul. — Virginius!

Virginius. — Bien peu dans la noblesse sentent comme toi.

Le Consul. — Qui oserait atténuer l'odieux forfait par des raisons frivoles?

Virginius. — Triomphant, les patriciens fendent la foule des citoyens blêmes, et on les entend crier d'une voix sauvage que Rome est sauvée et que le meurtrier est un héros.

Le Consul. — Le bras du licteur imposera silence à ces lèvres impies.

Virginius. — Pas aujourd'hui. Une joie furibonde éclate parmi les sénateurs, le prêtre même oublie son caractère sacré, et au lieu de maudire l'acte criminel, il maudit le mort. Tout cela nous recommande la prudence.

Le Consul. — Consul, dis vite où veut en arriver le fil tortueux de ton discours.

Virginius. — Nous aussi, qui sommes ses chefs, la noblesse nous domine. Le consul est impuissant qui s'expose à sa haine, il devient nuisible quand il se rallie le peuple factieux; c'est pourquoi aujourd'hui, comprimant l'instinct de mon cœur, je m'efforce de me persuader que l'œuvre nocturne a sauvé la ville, et qu'un péril imminent a commandé cet acte violent.

Le Consul. — Il est insensé le pilote qui, pour sauver son vaisseau dans la tourmente, en rompt les planches à l'aide de l'acier tranchant; quand les vents et les vagues ont poussé le vaisseau de Rome à travers les fentes et les écueils des rocs, m'a-t-on jamais vu m'écrier : C'est ici le choc dernier? Au contraire, me fiant aux dieux, j'ai tenu fermes les avirons dans ma main fidèle; aussi crois-je rêver en me trouvant soudain étranger en un pays inconnu. Toi, Virginius, la noblesse, le sénat, je ne vous reconnais plus; dites, ai-je sommeillé près des rames? Qui êtes-vous, vous n'êtes certes pas des Romains?

Virginius. — En vérité, tu as rêvé. Ta ha
hommes par une invisible tyrannie; aussi
brillant s'abattait sur eux, ils se faisaient te
et longtemps les ondes ténébreuses de la vill
image radieuse, ta propre image. La puissa
à l'homme qui s'attend à retrouver sa propre
ternes. Tu as marché parmi nous dans ta gra
qu'une forêt d'épines croissait parmi les se
au cœur des Romains ses pointes aiguës.

Le Consul. — Ai-je été si aveugle? Fort
noblesse, le sénat et le peuple à partager
consul encore, et les haches de Rome frappe
Virginius, la lutte a été farouche, et le juge
entre la haine et l'amour; la cité est mala
de la guérir. Aujourd'hui c'est toi qui a
affaires, je te rejoindrai au Forum.... O jou

Virginius. — Déjà le licteur s'élance à la r
les gens de la cavalerie se rassemblent en
terreur fera accorder au consul la guerre
pressens qu'une lutte commence qui nous

(

NUMERIUS, LUCIUS, GAIUS, les Fabie

Numerius. — Ah! victoire! nous sommes
face livide, Licinius, le dernier des tribuns,
le bélier cornu manque aux moutons, ils er
qui descend.) Sois béni!

Marcus, *sombre.* — Vous vous écartez ti
même sous tes dents carnassières; le Fabien
soutiens?

Numerius. — Plus de cent bouches font re
mations, mais toi tu détournes la tête, et te
un sombre courroux.

Marcus. — Ce qui s'est accompli si mysté
clairement!

Numerius. — Tu as fait pour le salut de to

Marcus. — Paix. L'homme peut beaucoup
la mort sur la vie, c'est des dieux la prérog
un homme ose se l'arroger, alors, pareillen

fait clair, sa poitrine chaleureuse se glace, et ce qu'il a fait, la foule le qualifie d'inhumain. (*A voix basse.*) Mon cœur se refroidit.

NUMERIUS. — Oh ! n'y songe pas.

MARCUS. — Le regard devient perçant, Numerius, et voilà tout. Je vois à présent le réseau aux innombrables fils qui se croisent, étalé devant moi sur le métier, je compte les fils et les suis, et là où ils s'embrouillent, je tranche le nœud à l'aide de mon fer.... Approchez à petit bruit, mes frères, et prêtez l'oreille; Sextus, le maladroit qui s'est élancé dans la maison du tribun, y a laissé la trace des loups; qui a l'image ?

GAIUS. — Elle est perdue, nous ne l'avons pas, l'image et le serviteur ont disparu.

LUCIUS. — Au point du jour, j'ai pénétré dans la maison avec ceux qui ont découvert le cadavre; j'ai vainement tâté les habits et parcouru la maison et l'atrium en gémissant, et en geignant comme le pauvre monde.

MARCUS. — Et l'étranger qui nous dispersa par sa voix stridente, nous, les agents de la nuit ?

LUCIUS. — C'était Spurius Icilius; la lune qui se levait dessina son ombre.

MARCUS. — Et voilà que notre destinée repose dans les mains du paysan ! Assez, répandez-vous dans les couloirs, gardez le seuil de la porte. A moi, Numerius; nous sommes contraints par la nécessité implacable, ne me regarde point ainsi : lui ou nous !

NUMERIUS. — Tu veux...

MARCUS. — Je voudrais qu'il fût moins bon, car celui qui a trouvé la tête du loup ne saurait vivre.

NUMERIUS. — Une seconde victime ?

MARCUS. — Tu fus plus prompt à la première. Penses-tu que je fasse à demi ce qu'une fois j'ai résolu ? J'ai tenté une rude et téméraire entreprise pour épargner la honte à ma famille; la colère des dieux a atteint ma tête, et, sortant des profondeurs, un spectre sombre allonge ses griffes vers le bras qui a frappé l'homme inviolable à son propre foyer. Penses-tu que je veuille avoir tué pour rien ? Veux-tu que j'aie commis un acte insensé, bon seulement à hâter l'écroulement de notre maison ? Une fois encore je m'écrie : lui ou nous ! Le paysan périra avant d'avoir fait quelque démarche révélatrice, comme périra tout être qui me barrera le chemin.

NUMERIUS. — Mais ce second acte est dangereux.

MARCUS. — Mais sa vie nous est mortelle.... Vois-tu comme les puis-

sances infernales tissent habilement. Le cercle c
petit, toujours plus petit. A la longue vous
j'entreprendrai seul ce que je devrais accompli

NUMERIUS. — Ce ne sera pas tant que je vivra

MARCUS *bas*. — Spurius a un fils, un brave gai
un message cette nuit.

NUMERIUS. — Il s'enrôle sous notre bannière c
drons au camp. Moi-même j'épierai le vieux, e
quelque plan funeste, je lui réserve le fer et lu

MARCUS. — Et pourquoi celui-là, de tous mc
préfère? Il est vrai qu'il est audacieux et ru
m'as toujours estimé, c'est pourquoi je t'élis
mon associé.

LUCIUS. — Où que tu me mènes, je te suis. M
blement enlacés de toutes parts, et je vois qu'u
âme; mais qu'il soit comme tu le veux, tant
dormirai point, et me livrant sans crainte au de
pour toi et pour nous l'œuvre du salut.

MARCUS. — Après, tu pourras chanter sur to
nous rirons! (*Il sort par le haut en éloignant du g
laient le suivre et qui sortent de côté.*)

LE CONSUL, *venant du dehors; puis* SISE

LE CONSUL *seul*. — Ne suis-je parvenu à la ma
ville en cet état? Ce ne sont pas des nobles, ce
que je viens d'entendre; comme un cortége de
et se heurtaient d'une façon tumultueuse et ind
eux, pris de vertige, accourent à moi; le vie
main avec chaleur et loue le destin, et, ô hon
Ma propre famille, mon oncle Quintus le prêtr
m'évitent en me saluant timidement ou m'ac
ambiguës; et je n'ai même pas vu le visage de
tion étrange; d'ordinaire mes parents et mes a
et joyeux, m'escortaient jusqu'à ma demeur
consul, suivi de ses licteurs, a fendu la foule
autour de lui que la malédiction et la plainte. Q
dans les profondeurs de mon âme d'insaisissab
veloppe de terreur? Ici je trouve le silence de l
mes pères est déserte! (*A Sisenna qui entre.*) Ap
laisse.... Qu'y a-t-il?

SISENNA. — Icilius le père demande audience.

LE CONSUL. — Un Romain des anciens temps; qu'il entre. (*A Spurius.*) C'est une journée ténébreuse qui t'amène chez le consul.

SPURIUS. — La plus lourde que tu aies traversée.

LE CONSUL. — Et cependant plus d'un orage a déjà passé sur nos têtes; tu t'es maintenu prudent et résolu, et à coup sûr c'est une pensée sage qui a dirigé tes pas.

SPURIUS. — Je vous apporte la paix, à toi et à Rome, la ville sacrée.

LE CONSUL. — Oh! sois le bienvenu alors, car la force calme des Romains s'est changée en une cruauté farouche.

SPURIUS. — J'apporte la paix, si toutefois le grand consul consent à en payer le prix.

LE CONSUL *souriant*. — Celui qui achète la paix renonce au privilége de la conquérir; mais parle, j'écoute. Qu'a résolu le peuple?

SPURIUS. — La foule est altérée de vengeance; elle cherche un chef qui intimide la noblesse; quant aux patriciens.... Mais tu les as vus toi-même.

LE CONSUL. — Je les ai vus... parle.

SPURIUS. — Je me reporte à la nuit des temps, aux époques légendaires. Là où la ville étend avec orgueil ses rues encombrées, deux peuples se sont jadis disputé des prairies et des pâturages, c'étaient les Latins et les Sabins; tous deux égaux en force ne pouvaient se dompter, et la lutte se serait prolongée interminablement si la jeunesse latine n'en avait amené la fin. Armée de pied en cap, elle enleva les vierges sabines et cacha habilement ce butin dans le lit nuptial. Alors tout fut dit. L'éloquence féminine obtint la paix, et les deux peuples, semblables à deux plants de vignes que le vigneron plante à la nouvelle lune dans le même creux, s'enchevêtrèrent l'un dans l'autre, ne formèrent plus qu'une racine, et produisirent le peuple romain.

LE CONSUL. — Continue.

SPURIUS. — Maintenant une foule considérable se meut sans trêve dans l'enceinte de la ville; les murs et les portes en sont taillés dans le roc, et son nom est redoutable à tout ennemi; mais de nouveau la paix a fui; haineuse et interminable, la vieille querelle reprend, le noble et le plébéien se scindent et campent comme deux peuples sur le Forum; ils ont les mêmes ennemis et les mêmes dieux, et pourtant leurs foyers et leurs couches sont à jamais séparés. Cela irrite les tribuns, humilie la foule, et pousse les nobles au meurtre. Une seconde fois l'antique solution du paysan serait la seule appropriée.

Le Consul. — Tu voudrais, vieillard, à l'ai cuirasse, enlever dans ton camp l'orgueilleuse f

Spurius. — Nous n'enlevons point, nous voulo notre salut dans la loi; ce n'est ni ta grand tribun qui guériront le mal, c'est autre chose. peuple, les soupirs des femmes, le jeu des en autour du foyer et de la couche, voilà ce qui ar que nous vivons, nous crions vengeance! venge par un chant nuptial. J'implore de ta puissanc entre vous et nous.

Le Consul. — Tu demandes une chose inouï comme s'il s'agissait d'un échange. Le vertige Tu t'aventures à réformer les lois des hautes f l'orgueil tant humilié des nobles, plus hardi qu vol vers les nuages.

Spurius. — Cet orgueil extravagant ne sera pa ouragan s'élève dans la vallée, qui parvient aux bera les cimes altières et rompra les faîtes inflexi nous rétablirons la tranquillité et la paix.

Le Consul. — Ce désir s'est-il élevé dans ton l'as-tu confié en premier?

Spurius. — Aujourd'hui il ne s'élève que da calmes, mais demain ce sera le cri sauvage de l'abrite sous son bouclier sacré, dans quelques des droits de la cité.

Le Consul. — C'est si nettement prémédité! donc péremptoire comme la demande, Icilius ruse à profiter de la colère du peuple pour bris celui qui, pour blesser la noblesse, fourbit meurtre, celui-là est mon ennemi.... Ton i penser, car tu étais plus soucieux en général les barques sur l'eau que des vents contraires consul et le tribun.

Spurius. — Ce que j'ai voulu devient-il mo sauvant les autres je ne m'oublie pas moi-mêm

Le Consul. — Nous écoutons sans confiance l en faisant avancer les autres.

Spurius. — La détresse du peuple crie vers le

[1] Le connubium.

LE CONSUL. — La détresse ne se détruit pas par l'impiété.

SPURIUS. — Tu es le chef des citoyens et ta volonté peut consacrer les innovations comme elle préserve les vieilles coutumes.

LE CONSUL. — Je suis le chef de la noblesse comme du peuple, le droit des nobles est primordial.... Terminons.

SPURIUS. — Prises-tu si peu le souhait du Romain; fort bien, songe alors à ton propre destin; toi-même tu auras besoin de la paix et de la conciliation; regarde, consul, un dieu envoie ce signe dans ton altière maison et t'exhorte à la prudence.

LE CONSUL. — D'où as-tu cette tête de loup?

SPURIUS. — Ç'a été le butin de la nuit. Je me rendais chez le tribun pour calmer son courroux et briser son inflexible résistance; je le trouvai sans vie sur la pierre glacée; sa main crispée retenait cette chaîne qui vient du meurtrier : celui qui a frappé le tribun est un Fabien.

LE CONSUL. — O dieux éternels! J'avais pensé descendre avec l'honneur intact dans la tombe de mes pères!... Que sais-tu de plus? as-tu vu la face du criminel?

SPURIUS. — Il y en avait plus d'un, toute une bande cernait la porte; je vis disparaître les ombres dans la nuit et leurs murmures planaient au-dessus de la maison.

LE CONSUL. — Dieux, protégez Rome et mes enfants! Tu dis qu'il y en avait une bande?

SPURIUS. — Je l'ai dit, consul. J'ai caché dans ma maison le serviteur qui, ayant été garrotté, n'a rien découvert... (*Pause.*) Maintenant, consul, considère nos souffrances : la gangrène a pénétré jusqu'à la moelle des os dans la grande race des collines; applique le remède qui nous sauvera tous, vous comme nous. Les flots irrités de la foule qui s'amoncèlent autour de ta maison, je les peux détourner et guider vers de nouvelles rives; crois-moi, seul, le droit au mariage avec les nobles peut racheter aux yeux du peuple le sang du tribun.

LE CONSUL. — Si ce fut un des miens qui a osé cet acte, il s'exhalera des plaies du mort une vapeur noire qui ternira notre éclat; je vois la honte venir et fixer son manteau de souillures sur mes épaules et la haine viser par cent bras sur ma tête hautaine; cependant, quelque menaçant que se présente l'avenir, gros de l'ire populaire et de la résistance des miens, le consul ne se fera pas complice d'un acte sanguinaire, et ta demande blesse mon oreille comme le chant de l'ennemi. Lors même que j'eusse d'abord accepté ton conseil, je devrais à présent m'en défier; si j'avais consenti à ta demande, je devrais la

rejeter maintenant. Comment! je renverserais le la cité! je briserais l'antique privilége des cas en ma faveur et pour sauver les miens! Jamai

Spurius. — Et si, en méprisant un avis pru aux flammes ta vie sans tache, qu'adviendra-t-il jamais la cité soit divisée? Veux-tu que toujour vous et nous, vivant désormais en deux camps vivions pas comme un peuple sage, mais comm en une maison délabrée? O Fabius! le meille moins patricien, et tu seras plus sage.

Le Consul. — Silence, Spurius, le consul s'e

Spurius. — Je me tais; tu rejettes ma demand est donc en lutte avec la tienne; la parole hu vaincre le grand consul; la dure nécessité le co

Le Consul. — Tu menaces le consul?

Spurius. — Il faut être fou pour menacer qu Cependant un sentiment de tristesse me remp temple le visage du grand général et vois dom une peine si cuisante; je songe aux temps où, geurs, nous jouions ensemble dans les champs temps le bras du patricien asséna maint coup su qui les rendait cordialement. Il y a longtemp jamais oublié ces jeux bruyants. Plus tard, tu monté sur un fier coursier; moi je suivais la la tu eus dompté héroïquement le peuple de Tus que les Romains te chantèrent des hymnes de moi-même et me dis : Je l'ai jeté à terre moi, son dos. Et moi et les miens nous avons to maison.... Ces souvenirs sont de peu de valeur ils me remplissent l'âme.

Le Consul. — A partir d'aujourd'hui, tu les o

Spurius. — Peut-être les oublierai-je, mais m'en souviens et je dépose sans éclat sur ton s nul n'a vu cette chaîne, hors toi et moi; si l'on sait le secret, hormis toi.

Le Consul. — As-tu tout dit?

Spurius. — Et j'élève ma main, et je jure pa par la tête de mon fils unique, le meilleur de un geste, jamais un signe ne révèlera à la c mes concitoyens, ce que j'ai trouvé dans cette n

des Fabiens reste pur aux yeux du peuple, le secret sanglant mourra avec moi, à moins que toi-même, au jour du jugement, tu ne requières mon témoignage!

Le Consul. — Au jour du jugement, sur la place du Forum, j'entendrai les témoins; alors, Icilius, le consul te fera quérir. Les dieux soient avec toi.

Spurius. — Tu ne m'appelleras pas... Consul, prends garde, tu médites l'impossible, l'ascension que tu entreprends est surhumaine. Le rocher que tu gravis s'éboulera dans la vallée et écrasera ton propre toit. (*Il sort.*)

Le Consul *seul.* — Le corbeau prédit, son cri est de fatal augure; ce qu'il a tiré des ténèbres, il le lance en courant sur les degrés de la maison... Terne métal, qu'as-tu à me dire? Qui l'a fait d'entre les cent? Ta froide étincelle perce mes yeux, ma main se refuse à te saisir, et frémissant je me tiens sur le seuil de l'avenir. Quand je te soulève, le seuil s'ouvre et une face inanimée s'offre à moi, défigurée, au regard atterré, mais semblable à moi, sang de mon sang, ô effroi! Disparais, vision de la nuit; loin de moi, faux témoin! (*Il jette une draperie sur la chaîne.*) Ta témérité révolte mon âme, rusé vieillard; Fabius n'est-il pour toi qu'un faible tuyau qui résonne sous le souffle de toutes les lèvres? Je méprise ton conseil et je maudis le meurtrier; et quand il serait dix fois de la race du consul, de même qu'il a frappé le tribun, je percerai son cœur impie froidement, impassiblement; et alors je porterai librement ma tête dans l'éclat du jour.

FABIA *traînant le long des marches* QUINTUS *qui lui résiste.*

Fabia. — Descends! tu répondras à mon père.

Le Consul. — Ce jour de malheur gâte-t-il même les innocents! Pourquoi le contrains-tu à me venir trouver?

Fabia. — O écoute-moi, noble père; je saisis les plis de ta robe en suppliante, et te demande secours et protection contre lui. Dans une colère effroyable, il a proféré des menaces contre le vieillard qui vient de te quitter, il a maudit notre fidèle voisin et il a juré de lui faire prendre le chemin du tribun.

Le Consul. — Le chemin de la mort, à lui Spurius? Paroles infâmes! Oh! les fondements de ma maison s'ébranlent à ces vains sons! Depuis quand l'esprit des ténèbres s'annonce-t-il par la bouche des enfants?

Fabia. — Les cousins se pressaient dans la salle et parlaient à voix

basse; il était avec eux : leurs paroles étaient fa
encore leurs gestes, et leur colère tombait su
disaient traîtres, amis du tribun, et les accusa
la nuit et de dérober ce que le Fabien égare.

Le Consul. — Mon propre toit couvre l'enge
vous, solives, éclatez, pierres des murailles,
paix, silence... Continue.

Fabia. — Je n'ai pas tout entendu, mais mon
et je rappelai à Quintus tout le bien qu'ils r
années, et comment notre ami d'enfance jo
pour nous sauver; alors dans sa rage il m'a a
a grincé des dents.

Quintus. — Veux-tu te taire, espionne!

Fabia. — Sauve-le, mon père, déjà ils saisi
se glisser sans bruit dans sa demeure; et pe
Celui qui m'a délivrée, pareil à un envoyé d
sang, son touchant regard est terne, sa joue e
toi, secours-le.

Le Consul. — Ma fille, ta supplique en fave
ardente!

Quintus. — Tais-toi, folle! Si l'amour des
que ce soit au moins la pudeur! A toute heure,
et gémit et soupire pour ce fils de paysan.

Le Consul. — C'était donc là ce que tu dema
le vieux en sait long sur la maison des Fabie
tu as ouï l'accusation, réponds.

Quintus. — Je supporterai tout plutôt que d
fiés à moi.

Le Consul. — Je crois volontiers que ni la
chaînes ne sauraient délier ta langue. Je ne
confiance en qualité de père, mais c'est le
parce que la vie d'un citoyen est menacée.

Quintus. — Je suis un Fabien fidèle à me
leurs ennemis.

Le Consul. — Un Fabien, rien de plus? P
un noble comme les autres. Fais-toi garder
t'apprenne ce que c'est qu'un Romain; va
loup! (*Quintus sort... Pause.*) — Pauvre fille
mère, éloigne-toi.

Fabia. — Oh! ne me repousse pas dans ta

loureuse, mon cœur bat dans l'angoisse, mes vœux désespérés s'agitent dans la solitude, et je suis sans conseil ni consolation; point d'oreille pour entendre ma plainte, point de main qui se pose doucement sur mon front brûlant. Un jour je venais de pleurer à tes pieds, moi l'enfant, tu me couvris de ta robe, les larmes séchèrent; je m'assoupis, et me réveillai te tenant étroitement embrassé. Oh! une fois encore abaisse sur moi ton regard, laisse-moi me prosterner à tes pieds, écoute avec indulgence la plainte que je bégaye, oh! sois bon!

Le Consul *froidement.* — Sors, fiancée du plébéien. (*Fabia frémit et sort en silence. Le consul immobile.*) L'œil pur et la pensée ignoble, la vie extérieure sans tache et en secret des rêves inouïs. En vérité, si l'innocence se transforme ainsi en impiété, à plus forte raison la force brutale de l'homme doit-elle se convertir en une exécrable.... Maintenant à la solution. (*Se tournant du côté de l'entrée.*) La décision m'attend à cette porte. Qu'est-ce qui s'attache comme du plomb aux pas du consul et les arrête? Je suis un vieillard et n'ai jamais ressenti cela; voilà que cela monte, me prend l'haleine, remplit l'air.... Au secours.... au secours! Mon fils! (*Sisenna à l'entrée.*)

Sisenna. — Marcus, seigneur? Ne l'as-tu pas envoyé...?

Le Consul *d'une voix éteinte.* — Marcus.... non.

Sisenna. — Il s'est jeté sur un cheval sans bride et cria au licteur : Arrière, je sors; sa course se dirigeait du côté de Veïes. (*Fabius se couvre le visage.... Sisenna s'éloigne.... Pause.*)

Le Consul. — Je comptais trois enfants au point du jour, le soir tombe et me trouve seul. Gémis, pauvre vieillard, personne ici ne te voit. O Marcus, mon noble fils, je t'ai beaucoup aimé, et je donnerais volontiers le sang de mon cœur pour arracher de ton âme le fer qui te pousse comme un animal blessé à travers les bois et les collines.... Je te connais, c'est toi qui l'as fait, et maintenant le crime effarouche ton âme héroïque, et moi ici je médite le seul acte qui pourra te calmer.... Ce fut jadis en ce même lieu que, toi nouveau-né, ta mère te déposa à mes pieds sous le reflet de la flamme du foyer consacré. Heureux dans ce temps, je t'élevai vers le ciel en implorant pour ta jeune tête la bénédiction des dieux; et aujourd'hui que tu brilles de l'éclat de la jeunesse, qu'un peuple entier sourit à ton visage guerrier, aujourd'hui le père se détache de son fils et l'expulse du foyer pour le précipiter chez les morts; le consul prend pour auxiliaire le serviteur impitoyable, toujours prêt à frapper, et lui demande un service lugubre. (*Il frappe sur son bouclier.... A Sisenna qui entre.*) J'ai vu en rêve qu'une bande de loups fondait sur la chaumière de Spurius, et cette

vision me paraît de mauvais augure; veille invi
du citoyen. Et demain avant la revue toute ma
solitaire sur le champ de Mars; dépêche des
ville et les faubourgs pour avertir tous ceux
porter les armes que le chef des Fabiens les app

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE QUATRIÈME.

(Le champ de Mars; marches au haut desquelles sont placés les deux siéges des consuls; derrière eux, des bannières; à droite et à gauche, des portiques et des monuments publics. Au bas des degrés, un petit autel, dont le pied forme la dernière marche. Des deux côtés, des barrières de bois. — Signaux au loin qui se répètent avec plus ou moins de force.)

SPURIUS *et* PLUSIEURS CITOYENS *venant de côté le bâton de voyage à la main; aussitôt après eux* UN FABIEN *apparaît sur la hauteur, examine les arrivants et s'éloigne.*

SPURIUS. — Tu bouillonnes encore au son des trompettes, mon vieux sang. Les élections militaires amènent en foule la jeunesse des villes et des bourgs; partout de la poussière et des hommes. Voisins, reposez-vous ici, nos membres sont fatigués; jadis nous nous mettions sur les rangs, maintenant nous envoyons nos fils. (*Les citoyens s'asseyent sur les degrés.*) Le voilà encore de ce côté le visage couvert, contre la coutume des Romains; tous mes pas sont épiés, mon chemin et ma maison sont cernés. Ma vie est inquiétée, et je suis obligé de m'entourer de gardiens. Qui va là?...

ANNIUS *de côté.* — Ami.

SPURIUS. — Sois le bienvenu, Annius.

ANNIUS. — Je te cherche avec impatience dans la foule en armes; Licinius te demande pour collègue.

SPURIUS. — Moi?

ANNIUS. — Le peuple exige à haute voix qu'un homme éprouvé prenne possession de la dignité du défunt, afin que cet homme nous protége tous dans ces jours de deuil et de guerre. Les citoyens révèrent ta fermeté, tous les bourgs ont crié ton nom, c'est pourquoi le tribun, usant de son droit, a exprimé le désir de t'avoir au plus tôt pour collègue en remplacement de Sicanius.

SPURIUS. — Moi, tribun! Et cela aujourd'hui, au moment de la convocation! Le sang de la victime m'avertit, et d'ailleurs je n'ai jamais aspiré aux honneurs et à la faveur; et cependant, et cependant! Dis

au tribun que j'aurais refusé il y a peu de jours, je réfléchis et j'hésite. (*Fabia et ses suivantes toute côté.*) Holà! des femmes ici! Le général arrachera du rouet ce corps léger? (*Fabia relève son voile.*) A Annius, sors, moi-même j'apporterai ma réponse bienvenue, notre vierge! Tu es une sainte ici, d brit ton regard; pauvre enfant, tu trembles, il est Est-ce moi que tu cherches?...

Fabia. — C'est toi que je cherche, mon père; âme, et je viens t'avertir de vous garer, toi et lu ma maison te menacent d'un malheur ainsi que

Spurius. — Vraiment, ils nous menacent! Ne t appris ce qu'ils ont résolu contre moi?

Fabia. — Laisse-moi taire les paroles que j'ai vous accusaient sont de mon sang. Permets-moi s'est comploté en secret dans la maison de mon un étranger, je tremble que ce ne soit mal, ma de la sienne m'a poussée irrésistiblement.

Spurius *à part.* — C'est donc à la vie qu'on e jeune fille, bien, je respecte les secrets. D'ailleur crète me tait, je le devine; je sais ce qu'ils cac que je ne l'ébruite.

Fabia. — C'est ainsi, mon père.

Spurius *à voix basse.* — Infamie! (*Haut.*) Voilà le le meilleur d'entre eux, quand il se défie, entre une œuvre de perfidie.

Fabia. — Oui, mon père.

Spurius. — Et n'est-ce pas un d'entre eux, un mis la main sur le fer de sa ceinture?

Fabia. — Protégez-nous, grands dieux!

Spurius *à part.* — Bande d'assassins! (*Haut.*) Si il en serait courroucé, car il est noble et gran Tu lui as porté plainte? Tu lui as demandé prote

Fabia. — Je la lui ai demandée; n'interroge pa

Spurius. — Tu as supplié, et il t'a repoussé enfermée dans le nid des aigles! Si tu sais, con ton voisin a fait sa demande, j'en sais long aussi mon enfant, je ne suis pas ton père, mais le vou haite à mon fils une compagne noble et douce co

Fabia. — Tu n'es pas irrité contre moi, qui ai

d'angoisse à ton fils?... Tu es bienveillant, et ta parole indulgente calme et ouvre mon âme attristée! Dis-lui d'oublier celle qu'il aime, pour moi je songerai à lui constamment, car mon cœur est constant, mais je supporterai son oubli, car je détruis ses jours; j'attire la foudre sur sa jeune tête et je le fais errer à travers les bois et les prairies sans joie ni paix. Sa maison est vide, la pierre du foyer est froide, point de regard féminin pour veiller sur toi et sur lui, cela m'afflige grandement, et je le vois en pleurant.... Dis-lui donc, père, de m'oublier et de m'abandonner.

Spurius. — Tu parles avec sagesse et grandeur, ma fille; cependant je lui tairai ta demande, car nous ne pourrons jamais détourner le vœu audacieux de cet enfant. Comme le tien, mon cœur tremble, mais je supporte tout et tâche de lui revaloir sa confiance. Elles sont nombreuses, les peines qui mûrissent l'adolescent et le font homme; les combats développent l'un, le travail aguerrit l'autre; comme sa poitrine n'est gonflée que du désir de te posséder, que tu lui es tout, absolument tout, je m'empare de ce sentiment pour dompter insensiblement son audace irréfrénable; qu'après de longues épreuves tu partages sa couche, ou que les dieux te refusent à lui, le combat n'en aura pas moins éveillé en lui la prudence et une volonté non moins forte, mais plus calme.

Fabia. — Mais moi je suis une femme au faible vouloir, le chef de la famille et le conseil de mes parents décident froidement de mon sort, leur volonté me remet comme une marchandise aux mains du demandeur, et je ne sais pas me défendre.... Dis-lui que je souffre beaucoup, et que je l'évite pour me conformer à la volonté de mon père, comme il convient à l'enfant; mais que le serment que j'ai prononcé dans mon âme, je le garderai fidèlement. Il a protégé ma vie, je la tiens de lui comme un don, et la lui conserve à lui seul; s'il advient que mon altière famille abandonne en d'autres mains ce qui lui revient, alors je m'envelopperai dans mon vêtement nuptial, et, quittant le foyer de mes aïeux, j'enfouirai dans des profondeurs inviolables le don que ton fils m'a fait. Dis-lui cela, mon père, et au revoir.

Spurius *saisissant sa main.* — Que ta destinée, jeune vierge, soit féconde en joies et en années! Quoi qu'il arrive, que tu deviennes ma fille ou que tu restes l'enfant de mes ennemis, tu me seras chère jusqu'à ma dernière heure; et, chaque fois que tu franchiras le seuil de ma maison, je te saluerai avec respect et te conduirai au siége d'honneur, et là, familièrement et confidentiellement, toi la vierge et moi le vieillard, nous nous entretiendrons des temps écoulés.

Icilius *du dehors*. — Avancez, hommes du di
des arrivants ; les citoyens se divisent sur la hauteu
tournent leurs pas vers le fond, où ils descendent t

Fabia. — C'est sa voix.... Laisse-moi m'éloi
rencontrer.

Spurius. — Je te bénis, mon enfant.

Fabia. — Dis-lui bien tout ; je pense toujour

Icilius *sur la hauteur*. — C'est toi, bien-aimé
vers lui et s'éloigne rapidement.)

Spurius. — Arrête, recule ; il n'est pas honora
d'une femme timide.

Icilius *du haut des marches*. — Oh ! pense à m
après la victoire. Dis vite, père, a-t-elle parlé ?

Spurius. — Je ne puis pas lui dire tout ce qu
lui sera insupportable.... J'ai entendu une v
chant était triste ; ceux que tu as choisis pour t
irrités, leur sang bout, et Fabia m'a parlé avec
proférées par eux.

Icilius. — La parole n'est pas toujours suivi
tion. Pour moi, mon cœur bat d'espoir et d'allé
du consul a abordé notre champ, et m'a man
maître m'avait appelé à la dignité de tribun d
minée, je serai élu.

Spurius. — O nouveau désastre ! Leur colère
camp et moi dans la solitude. Enfant sans défi
roux, mais plus encore prends garde à leu
promptement l'heure à laquelle je dois te rappe
tu m'as juré, la soumission. Vaine est ton es
écume inconsistante, l'air est plein de périls et
sonne qu'à moi.

Icilius. — Que projettes-tu, père ?

Spurius. — Maintenant à l'assemblée du peu
calamités planer sur Rome, cependant la vol
saisir tout moyen de salut peut remédier aux p
y a remède à tout. (*Icilius et Spurius sortent par*

SISENNA *et* Licteurs *sur le haut de*

Sisenna *descendant*. — Gardez l'enceinte, déto
mez l'oreille, car un profond mystère va se rév

que coutume, la puissante famille du grand consul comparaît en secret dans cette enceinte fermée. (*Il se place derrière l'autel, les licteurs se divisent au fond et sortent.*)

(*Peu à peu les Fabiens remplissent la hauteur; Marcus d'un côté, Numerius, Lucius et Gaius en tunique de guerre, mais sans casque ni armes.*)

MARCUS. — Quoi! le licteur au tribunal secret! Ne crains-tu pas les corneilles de l'antre du dieu?

NUMERIUS. — Nul plébéien n'a le droit d'assister au conseil des nobles; aucun visage étranger n'est souffert par les parents.

SISENNA *sans bouger*. — Ordre du consul.

LUCIUS. — Aucun consul, aucune loi romaine ne commande au conseil de la famille. Bien avant qu'il y eût des consuls, le Fabien comparaissait librement devant le cercle des siens.

GAIUS. — Arrière, valet! Ici ne dominent que notre bon vouloir et la sentence du chef de notre race.

SISENNA. — Ordre du chef qui préside à la race. La loi interdit au consul de porter des armes dans l'enceinte des murs, et comme ce n'est pas la justice bénigne de la ville qui prononce aujourd'hui, le valet apporte les instruments du supplice. (*Il ouvre son vêtement.*)

LUCIUS. — La hache! (*Mouvement parmi les Fabiens.*)

MARCUS. — Ah! voilà le salut de notre père.

LUCIUS. — Jouet odieux qu'évitent poliment ceux dont la tête n'est pas de pierre.

NUMERIUS. — Paix, ménagez vos paroles.... Le messager t'a-t-il rejoint?

MARCUS. — Ce qui a poursuivi sans relâche mon coursier agile ressemblait à un messager, c'était la mort; grêle et livide, le spectre squelette était sur mon dos, et quand je m'arrêtai pour écouter, j'entendais son râle.

NUMERIUS. — Je te demande une réponse sensée, et non des paroles incohérentes.

MARCUS. — Je vais te répondre sensément. J'ai couru aux frontières sans trop savoir pourquoi; je cherchais peut-être l'épuisement et les flèches ennemies; en passant, j'ai rassemblé les coursiers pour la revue, pauvres animaux que j'ai tellement fouettés de ma verge, qu'enragés ils en voulurent à ma vie; cependant à l'aide de mes lanières, je suis arrivé jusqu'à ce champ; ce qui s'y est passé, je le vois, épargne ton haleine; vous avez hésité à accomplir mes injonctions, fous timorés; vos armes étaient rouillées, cette cérémonie me dit que le révélateur respire.

NUMERIUS. — Un grand péril nous menace,
parés. Le perfide Spurius s'est introduit ch
était pitoyable quand il en est sorti. C'est
l'approcher, de jour et de nuit il se dérobait
ses confrères. Cependant le consul se tait,
nuages, et la foudre qui gronde en lui, perso

MARCUS. — Sa mère est de la famille des B
damné ses propres fils, pourquoi ne le ferion

NUMERIUS. — Il ne l'osera jamais.

MARCUS. — Le consul ne recule devant au
volonté le pousse à une œuvre extraordinai
armé mon bras se cache dans son âme; deux
le fils se bat contre le père dans une lutte
audacieux et insolent, le vieux est assez bien
compte l'un égorge tout comme l'autre.

NUMERIUS. — Quoi qu'il projette, fie-t'en à la r
je te les ai tous ralliés; nous tenons pour toi.

MARCUS. — Vous choisirez ce qui vous est
nous obéissons à une sombre impulsion, et le

(*Sex*

NUMERIUS. — Vois ici.

SEXTUS. — Oh! ne te détourne pas de moi
timidement, ma pensée n'a jamais été basse.
ma plainte retentit sans trêve depuis que m
laisse-moi presser ta main, ce sera le signe h

MARCUS. — Non pas! Ma main est sanglante,

SISENNA. — Le grand consul approche. (*Mo*

MARCUS. — Et quand il s'éloignera, il sera d

(*Grand silence. Le Consul, des Fabiens sur la haut*
Numerius et Marcus à droite sur

MARCUS. — Comment est-il?

NUMERIUS. — Résolu et concentré comme au

(*Marcus se tourne du côté de l'autel, après un v*
père et le fils se regardent fixe

LE CONSUL. — Son œil brille d'une flamme q

MARCUS. — Il sait tout.

LE CONSUL. — O dieu fort, qui guides les arm
d'une sainte colère, afin que le châtiment de
sanguinaire comme lui, impitoyable comme t

(*Le vieux Quintus Fabius appuyé sur son bâton, et plusieurs vieux Fabiens.*)

QUINTUS FABIUS. — Salut au chef de notre race!

LES FABIENS. — Sois béni, héros de la race des Fabiens!

UN FABIEN *lui apportant un siége.* — Repose-toi, seigneur.

QUINTUS FABIUS. — Arrière ce siége, enfant! Penses-tu que je m'asseye quand notre chef se tient debout? Tends-moi ton bras, jeune loup, que je m'y appuie.

LUCIUS. — Le nombre est complet; le cercle est fermé.

LE CONSUL. — Une sentence des temps reculés, qui nous fut transmise par nos aïeux, apprend à ma race à rendre la justice; Lucius, fils de Quintus, élève la voix et proclame les usages de notre tribunal.

LUCIUS *au milieu de la scène, récitant.* — « Obéissez à votre père, honorez vos confrères; » — « il vous convient de taire le tort de votre frère, » — « mais il est du devoir de l'homme noble, en son propre délit et en son propre péril, de révéler la vérité à sa race. »

QUINTUS FABIUS. — Telle est la coutume de nos familles; notre témoignage est libre quand il s'agit d'autrui, il est forcé en notre propre cause. C'est notre droit, l'orgueilleux droit des nobles.

LUCIUS. — Faites silence et écoutez; le juge émet l'accusation.

LE CONSUL. — Le juge élève sa plainte contre l'un de vous. Gnæus Sicanius, le tribun du peuple, a été égorgé sous son propre toit, pendant son sommeil; je cherche son meurtrier parmi les Fabiens. (*Mouvement.*)

MARCUS *à ceux qui l'entourent.* — Il veut nous contraindre à nous condamner nous-mêmes; refusez de faire justice à cette plainte.

NUMERIUS, SEXTUS, LUCIUS, GAIUS. — Le mort était l'ennemi de notre race, l'ennemi du patriciat, l'ennemi des dieux de Rome, l'espion de Veïes et le perturbateur du peuple.

LE CONSUL. — L'homme immolé était un Romain, un citoyen libre; sa vie était inviolable de par la consécration et le serment; celui qui l'a frappé était un meurtrier impie; c'est pourquoi je suis à sa recherche.

NUMERIUS. — Si celui qui l'a frappé a forfait à Rome, ni toi ni nous ne sommes les juges de son crime; un Dieu lui pardonnera ou le châtiera, qui peut savoir? Et les citoyens le puniront d'après leurs lois s'ils établissent sa culpabilité. Quant à nous, nous lui devons un bienfait; il nous a délivrés d'un ennemi qui nous a honnis, trahis, insultés; l'acte ténébreux nous a sauvés d'un désastre, et quelque répréhensible

qu'il soit, d'ailleurs, il ne nous appartient ni c
son auteur.

Marcus *à part.* — Mon auxiliaire trace h
cependant, si j'étais juge, je saurais le saisir.

Les Fabiens. — Entends-le, seigneur; ni la
tence ne nous appartiennent.

Quintus Fabius. — Entends-tu cette jeuness
clameurs insolentes? Le tribun était un miséra
est un impie; si c'est un Fabien, la haine des
peuple nous menacent; voilà pourquoi il est
voie au rachat du crime et que le juge décou
murmurer?... Voyez un peu! Si l'un d'entre v
saisis de ma propre main et le jette aux fers...

Le Consul. — Étant à la recherche du
témoins; la main crispée de la victime retenait
Voyez si vous trouvez le cou auquel appartena
la chaîne au milieu du cercle. — Agitation.)

Marcus. — La chaîne est tombée ici; il est s

Quintus *s'avançant et frappant la chaîne de sa l*
insignifiant, du plomb sans valeur; cette ch
n'accuse pas, ne nous dit rien du cou qu'elle
elle a été dans la main du mort. C'est un obj
Le sang dont elle est tachée?... Eh! mais c'
nous ne savons rien, ce plomb ne prouve rien

Le Consul. — Un citoyen libre, issu de pare
nête et rigide, dépourvu d'inclinations et
chaîne de la main de la victime, et l'a déposé

Quintus Fabius. — Un citoyen libre et honn
haine, c'est un témoin pour le tribunal du Fo
conseil intime des nobles. Nulle aide étrangèr
dans notre cercle, et nous ne jugeons pas
étrangères.

Le Consul. — J'affirme sur ma tête que ce
vrai.

Quintus Fabius. — Cæso fils de Marcus l
témoignage est valable, et la chaîne était en
qu'un Fabien l'ait portée alors que le tribun l
ignore; cette chaîne n'est que l'œuvre d'un
valeur.

Le Consul. — Numerius fils de Numerius, r

et réponds-moi : cette image est-elle le signe et l'ornement d'un Fabien ?

NUMERIUS. — De par le droit des nobles, je décline la réponse, car en affirmant j'inculpe un des nôtres.

QUINTUS FABIUS. — Remarque bien qu'en affirmant tu inculpes toute la race et non un seul de ses membres; or la race, étant inviolable, n'est point accusée, et tu n'as pas le droit de refuser la réponse à ton juge.

NUMERIUS *ramassant la chaîne avec colère.* — C'est le signe des Fabiens.

CONSUL. — Celui qui l'a porté l'a-t-il porté dans la maison du tribun?

NUMERIUS *rejetant la chaîne.* — Oui.

QUINTUS FABIUS. — Comme aucun de nous ne dit qu'il a égaré la chaîne chez le tribun, à la suite d'une visite pacifique, elle va devenir un signe terrible et témoigner contre un des nôtres.

LE CONSUL. — La chaîne attend le cou qu'elle a entouré; celui qui a porté cette chaîne dans la maison du mort, je l'interpelle suivant le droit de la famille, afin qu'il réponde en sa propre cause.

QUINTUS FABIUS. — Arrête! je m'oppose à ton appel; se livrer soi-même aux mains du vengeur est une chose inouïe. Nous ne connaissons pas le coupable, appelle-le par son nom, si tu le sais; il te répondra par oui ou non; maintenant encore il est en sûreté dans le cercle des siens.

LE CONSUL. — Interminable réseau de paroles! bouclier de paille, incapable de protéger la tête criminelle contre le tranchant de l'acier! Puisque le grand nombre des parents recèle et me dérobe le coupable, je crierai tous les noms un à un, et à chacun de vous j'adresserai la même demande. D'abord à mon fils....

SEXTUS *s'avançant.* — Arrête, seigneur! La chaîne m'appartient; je l'ai abandonnée aux mains du mort.

LE CONSUL. — Toi, Sextus! toi le coupable!

LES FABIENS *haut entre eux.* — Il s'est nommé lui-même! Honneur à toi, Sextus fils de Gnæus! Nous te remercions tous.

LE CONSUL. — Je m'étais prémuni contre toute épreuve, j'avais étouffé les émotions paternelles; maintenant ma force se fond en une vive terreur et en un vague espoir.

QUINTUS FABIUS *s'approchant de Sextus.* — Ton père tomba près des portes de Fidène; avec effroi je l'ai vu atteint par une lance, aujourd'hui je suis heureux que les ténèbres l'enveloppent.

NUMERIUS *retenant Marcus.* — L'acte lui revenait; il répare son indécision comme il convient au noble. Souffre-le et garde le silence.

Lucius *de même.* — Il l'a voulu ainsi, et ç'a été
des amis; lui, nous pouvons le protéger, tandis
en une main qui t'immolerait froidement.

Les Fabiens. — Paix, le juge parle.

Le Consul. — Réponds d'après la coutume de
main a-t-elle frappé le tribun?

Sextus. — Ma main l'a frappé.

Marcus. — Il ment! (*Agitation.*) Que vous
membres et à mes lèvres?... Arrière!... Il est en
a reculé devant l'acte, et c'est moi qui ai frappé l

(*Le consul se courbe sur l'autel*

Numerius, Lucius, Gaius, *à voix basse.* — Ils
chefs de notre race, tous deux grands généraux
le peuple!

Les Fabiens. — O jour néfaste! Le père contre

Quintus Fabius. — Sang de mon père! Le p
farouche Marcus, qu'as-tu fait? Ton acte fut dé
en est insensé.

Le Consul *se redressant.* — Pour toi, Sextus,
l'autel, parce que ta langue a proféré le menson
Toi, Marcus, fils du consul Fabius, tu as égorgé
sur sa couche, et par surprise; tu as induit au c
as demandé la mort du témoin....

Quintus Fabius. — Arrête! c'en est trop.

Le Consul *plus fort.* — C'est pourquoi, usant
et de chef de la lignée, je rends ce jugement.

Quintus Fabius. — Arrête. Juge, ne va pas a
s'aliène les dieux, celui qui veut dépasser la mesu
à la force et aux devoirs de l'homme; l'énormité

Le Consul. — Tu es un inique meurtrier! ta
justice violée!... (*Agitation.*)

Marcus. — Tu m'as donné la vie; reprends-l
porte de meilleurs fruits que la mienne. Oh! je
sage, tu es fort et juste, tu songes à Rome; moi
miens; tu frappes par la main de la justice, m
ment, avec impiété; tu agis avec lenteur com
plein de rage, je me suis hâté, et cependant le
trevois est triste pour toi; tu commences avec ar
émissaire péremptoire et tranchant, mais la fin te

je le prévois, toi aussi tu seras accablé, et cette vision te tourmentera longtemps.

Le Consul *froidement.* — Tu te trompes; mes cheveux grisonnent, ma tête est lasse....

Marcus *avec colère.* — Mais ta nuque est en sûreté, et voilà, juge, la différence entre toi et moi. Mais par le dieu des combats, j'aimerais mieux défendre ma vie les armes à la main que de t'amollir, homme de bronze; prends-moi, et fais ce que tu dois.

Quintus Fabius. — Entends bien, ce que tu dois; or tu ne dois que ce que nous permettons. Nous vénérons hautement les lois de la ville, mais nous prisons plus encore le droit de notre sang. La forteresse de Rome n'était pas construite encore que nos chèvres broutaient l'herbe du rocher désert; notre orgueil est immémorial. Mainte noble maison a disparu, la nôtre a prospéré : sais-tu pourquoi? Parce que nous avons protégé nos enfants; nous avons toujours tenu à honneur d'être riches en héritiers; et plus il y avait de descendants mâles dans notre maison encombrée, plus nous étions fiers. Ainsi nous avons crû, comme un bois de chênes, durs à l'ennemi, vénérables même à la foule amoncelée; nous avons crû jusqu'à devenir les maîtres de Rome. Songe que, toi aussi, nous t'avons porté sur nos épaules pour te voir dépasser la foule de toute ta hauteur; que serais-tu sans nous, toi Cæso fils de Marcus, chef des loups? Penses-tu que nous n'avons vécu que pour ton bon plaisir, et que pour toi seul furent nos blessures dans les combats, nos luttes au sénat? Non, grand consul, tu nous appartiens corps et âme; tu dois servir notre honneur; ton sang est le nôtre, comme le nôtre est le tien. Tu as été la gloire de notre race, à présent notre espoir se reporte sur celui-ci; et comme il est de notre intérêt qu'il vive, et que tu n'as pas le droit de le condamner contrairement à notre volonté, nous, les tiens, nous te refusons sa tête.

Le Consul. — Silence, frère de mon père! l'astre du jour déviera de sa voie avant que ma volonté dévie de la voie de la justice.

Quintus Fabius. — Si tu le veux tuer, fais-le dans la nuit silencieuse, mais non en juge et dans le cercle des tiens; si tu veux l'immoler, fais-toi meurtrier et sois haï des hommes et des dieux. Ton orgueil a grandi comme un géant, ton cœur s'est pétrifié dans ta poitrine; je te fais opposition, car ta justice n'est qu'impiété.

Le Consul. — Je te rappelle à regret, vieillard, que tu ne parles pas au chef de ta maison ainsi qu'il convient en présence de l'autel.

Quintus Fabius. — Arrière la hache! le jugement est nul.

Le Consul. — Licteur, remplis tes fonctions. (*Tumulte.*)

Quintus Fabius. — Soutenez mes pas; éloig gués ne doivent pas voir cette monstruosité! (

Les Fabiens. — Seigneur, entends sa voix.. le fais pas, Sisenna; ne le fais pas!...

Marcus *à Sisenna, qui dénoue sa ceinture a* que tu fais là avec tes cordons, bonhomme! mains? Aie honte; je m'appelle Marcus, je su épée a frappé le chef des Gabiens en combe toute l'armée. Trois fois j'ai vaincu les trou cri de guerre a retenti sur le roc de Véies que tu es! Oses-tu diriger ta méchante arm Fort bien; avance, je ne bougerai pas un doig

Les Fabiens. — Arrière, Sisenna! maudit touchera sa tête! arrière la hache!

Sisenna *se jetant, la hache en main, aux pie* châtie-moi, car je ne puis remplir mon offic toute ma vie, mais vois, je l'ai porté sur petites mains quand elles saisissaient en jo après toi, c'est lui que j'ai aimé et vénéré pensé qu'un jour, dans le tumulte du comb de lui crier son nom et brandir ma hache!.

Les Fabiens. — O juge, entends-le! Grâce fidèle!...

Le Consul. — Le consul t'appelle à l'œuvre

Sisenna. — Ma main tremble, je ne puis pa

Le Consul *en lutte avec lui-même, les regar* main même du juge accomplira cette œuvre

Marcus *criant.* — O père, ne le fais pas toi

Numerius, Gaius, Lucius, Sextus, les Fabi la hache!...

Numerius *saisissant la hache et la jetant au lo* pas cet acte abominable. Race des Fabiens, s donne!... Traître à tes aïeux, sourd à nos s au peuple de la rue et tu railles nos prières, nous te refusons ton fils, et si tu essayes en fer du consul, redoute alors la force de la h nous scinderons de notre père dénaturé, no ta maison, nous en porterons ailleurs les pie le sanctuaire loin de toi, et toi, l'ennemi foule, nous t'exclurons de notre cercle.

LES FABIENS *tumultueusement.* — Brisons le jugement! Entraînez le fils, nous le suivrons, nous le consacrons chef.

LE CONSUL. — Une révolte contre moi! moi, le père de la race! Vous rompez donc jusqu'au dernier lien qui retient vos instincts de bêtes fauves? J'ai vécu parmi vous, vous vous êtes pressés autour de moi durant la bataille; avez-vous donc oublié quel est l'homme qui vous a conduits? C'est un homme devant qui les impies frémissent; redoutez la colère du vieillard!... A moi, tous ceux qui contemplent avec révérence les images des aïeux et qui espèrent des enfants aux figures humaines et aux âmes vaillantes!... A moi, sinon par fidélité, du moins par vergogne....

MARCUS *en face de lui.* — A moi! bande des loups; voici ma main sanglante. (*Les Fabiens se pressent de son côté; le consul demeure seul.*) Toute la meute me suit; elle flaire le sang, et l'antique rage se ranime. Supporte cela, consul; supporte-le!...

LE CONSUL *dans la plus grande passion.* — Quoi, tous! tous!... Pas un ne recèle dans sa poitrine sauvage la divine justice! L'austérité de l'âge, la dignité du sénateur, la discipline de cette race qu'un Dieu a conçue, tout cela est anéanti! Ah! factieux, meurtriers, ennemis de Rome, vous êtes des monstres détestés du jour, couverts de sang, affamés de nouvelles victimes! Sortez, errez dans les cavernes désertes, errez, poussés par les puissances malignes, sans repos, sans dieux! O dieux de la vengeance, écoutez la voix du père, châtiez les rebelles; du haut des nuages lancez la foudre sur leurs têtes!... Soyez maudits..., maudits! (*Il s'affaisse à terre, en entourant l'autel de ses bras.*)

LES FABIENS, *par groupes, à voix basse.* — La malédiction du vieillard est effrayante, et le cœur en frémit d'angoisse et d'horreur.

MARCUS. — Cette voix était connue et aimée des dieux, il est possible qu'ils l'exaucent.

LICTEUR *du dehors.* — Arrête!

SISENNA *sur la hauteur.* — Qui approche?

VIRGINIUS *hors la scène.* — Titus Virginius.

SISENNA *l'arrêtant.* — Pardonne, seigneur!

VIRGINIUS. — Place au chef de la cité! (*S'avançant vers Marcus.*) Où est le consul?

MARCUS. — Là.

VIRGINIUS. — C'est là Fabius?... Je ne demande pas à savoir ce qui s'est consommé ici; cependant Rome appelle son général. Réveille-le, Marcus.

MARCUS. — Non pas moi.

VIRGINIUS *à Numerius.* — Toi, alors.

NUMERIUS *d'une voix sombre.* — Il parle à son

VIRGINIUS. — Ce ne sont pas les dieux bien quand on est ainsi accroupi; cependant je vais *du consul.*) Un Romain, ton collègue, cherche l

LE CONSUL *se relevant lentement.* — Le consul,

VIRGINIUS. — Le peuple, rassemblé, attend l' districts se pressent autour de leurs orateurs; u en bouche, et Spurius Icilius a été nommé Sicanius.

LE CONSUL. — Icilius est tribun du peuple! active la fête de la moisson; voici les gerbes m de leurs têtes chargées, et notre voisin empress grande foule. Mais c'est en vain, car sur ce ch j'abattrai ma faux. (*A Virginius qui le soutient.*) grâces; ma faiblesse disparaît, car ton messag Envoie à ma demeure Sisenna, mande ici mes jeune fils, car je ne veux pas remettre les pied sur elle mon regard. Je vais remonter à ma peuple, le consul le convoque à la cérémonie *Virginius, il remonte les degrés et s'assied sur son t*

LUCIUS. — Oh! voyez, sa démarche est altér va-t-il nous advenir?

MARCUS. — Nous aurons la guerre et une sei

NUMERIUS. — Soyez sur vos gardes et cache étrangers.

(*Virginius fait un geste : signaux. Les licteurs divisés en deux groupes, viennent se placer derri Les sénateurs et les nobles occupent la hauteur ches; par la gauche entrent deux serviteurs, ba Spurius et de l'autre tribun, et de plusieurs cit Annius. Les citoyens prennent place sur la gauc se tiennent des deux côtés de l'autel; plus bas, a Les Fabiens sur les degrés et sur le devant à a sénateur remet un rouleau, est au milieu des m les tribuns. Le devant de la scène et l'entrée de g*

VIRGINIUS *d'en haut.* — Enjoignez le silenc (*Courte fanfare.*) O dieux! bénissez aujourd'hu

La voix du général convoque à la guerre la cavalerie de tous les districts, à la guerre avec Veïes, résolue à Rome par le sénat et le peuple. Que le nom du premier district que le consul enrôlera soit de bon augure!

MARCUS *criant.* — La jeunesse du district des Fabiens. Répondez à l'appel, avancez ici.

LES FABIENS, LES SÉNATEURS, LE PEUPLE. — Les dieux soient avec vous, vaillants ennemis de Véies.

(*Icilius et les jeunes citoyens à l'entrée.*)

ICILIUS *leur criant.* — Halte là. (*Le cri se répète dans les rangs des jeunes citoyens.*)

ICILIUS. — La troupe entend l'appel du consul.

VIRGINIUS. — Que le nom du premier guerrier que le consul appellera soit de bon augure!

MARCUS. — Gaius Icilius.

LES SÉNATEURS. — Les dieux soient avec toi, vaillant homme!

ANNIUS ET LE PEUPLE. — Gloire aux Icils.

MARCUS. — Réponds, guerrier, à l'appel du consul, Gaius Icilius.

ICILIUS. — J'entends.

SPURIUS *en même temps à voix haute.* — Un moment, le peuple vous refuse cet homme. (*Mouvement.*)

ICILIUS *consterné.* — Mon père!

MARCUS. — Cet homme appartient au consul et à l'armée, il est soumis aux lois de la guerre, tu n'as pas à le protéger.

ICILIUS. — O néfaste alternative! là tout mon bonheur, ici la dignité de mon père, et elle à jamais perdue pour moi! (*Il se détourne du consul.*)

VIRGINIUS. — Licteur, va, et empare-toi du rebelle. (*Les licteurs s'élancent sur Icilius, autour duquel se sont pressés les citoyens.*)

SPURIUS *se jetant entre son fils et les licteurs et couvrant celui-là.* — Arrêtez, je m'interpose entre lui et vous! Qui oserait toucher cette tête que ma baguette protége?

VIRGINIUS. — Le peuple romain a décidé la guerre, le tribun voudrait-il résister au vœu du peuple?

SPURIUS. — Le peuple, dans l'angoisse et l'effroi, sans protection ni conseil, vous a accordé la guerre avec Véies, et je respecte sa décision; précipitez-vous sur le champ de bataille, mais sans troupes, sans armée romaine, car, par le Dieu suprême, je ne vous laisserai pas un homme; fidèle à ma mission, je protégerai contre votre appel chaque membre du peuple, et quand vous en appelleriez dix mille, je vous les refuserais l'un après l'autre, homme par homme.

VIRGINIUS. — Ah! impudent, tu nargues l
poussière les droits de notre dignité!

SPURIUS. — Vous avez frappé le peuple
cruelles, et les pierres sont encore rouges
exigeons une réparation, et nous demandon
mœurs plus douces et une justice plus hum
de la haine des nobles; jusqu'à ce que j'aie
robe couvrira le fer des armes romaines.
guerre, point d'élection! Congédiez le peuple,

VIRGINIUS. — Voudrais-tu faire de l'armée
nemi? Je brise cette nouvelle audace, saisis

SPURIUS *devant son fils*. — Ma vie protége
citoyens, résistez aux archers.

LES FABIENS, LES SÉNATEURS, LES NOBLES. —
rier, maintenons le droit du consul. (*Tumul*

MARCUS *rejetant le rouleau à un sénateur*.
A peine égorgée, elle renaît dans son sang!

LE CONSUL *se levant*. — Les autels ne sont
songez à la paix, fuyez la colère des dieux
suivi de Virginius; le peuple s'écarte.) Titus Vi
le Véien est nombreux, est fort; cependant i
brigand, à l'aide de la ruse, en s'acharnan
escarmouches. Si les citoyens nous refusen
une grande bataille et à la tête d'une armée
abriteront une petite troupe serrée et audaci
des Fabiens, et ainsi j'implore le chef de la
à la guerre avec les Véiens, car grande est l'i
de notre foyer s'est échappé le brandon qui
veux pas que dorénavant un cri de vengean
corde dans les rues de Rome, c'est pourq
avec Véies pour moi et ma race; nous la s
propres forces et sans aides, nous cent c
connaît jusqu'à la voix de chacun de mes
un devant lequel il n'ait tremblé.

LES SÉNATEURS, LES NOBLES, LE PEUPLE *à*
son audace le pousse à l'impossible.

SPURIUS. — Tu as dédaigné le secours du
mon enfance.

MARCUS *à part*. — Ah! lumière et vie! V
nous rachètes de la malédiction; nous avo

mais aujourd'hui nous tentons l'œuvre suprême, et nous contraignons la sainte cité de nos pères à nous bénir avec ferveur; ce qui les épouvante nous sauve du néant.... Avancez, mes frères, aux pieds de notre chef! Courbez-vous devant notre général, hommage à notre seigneur!

Les Fabiens *impétueusement*. — Conduis-nous au combat! Gloire à toi, grand héros!

Virginius. — Ta formidable pensée me foudroie, mais je ne puis m'y opposer en qualité de consul, car tu sauves la cité de la honte. Mais que sommes-nous, si vous entreprenez seuls ce que toute une foule redoute? Qu'adviendra-t-il de Rome si vous rentrez vainqueurs?

Le Consul. — L'avenir est aux dieux; s'ils le veulent, notre rentrée sera calme et sans péril.

Virginius. — Mais les forces de l'ennemi perfide sont considérables; je vais augmenter le nombre des boucliers qui protégent ta tête, je convoquerai la jeune noblesse et des citoyens libres qui te suivront volontairement; sous peu, j'aurai rassemblé une petite troupe auxiliaire.

Le Consul. — Point ainsi, consul. Vous êtes épiés par la haine des peuples vaincus, toute dispute entre la noblesse et le peuple les stimule et les incite à la révolte. Gardez la ville, veillez aux autels, et dirigez les citoyens avec mesure et justice. Aucun étranger ne se joindra aux miens, et aucun des miens ne demeurera ici; je me refuse à prendre congé de mes pénates, je me refuse la suite des serviteurs, des chariots et des chevaux; je ne réclame qu'un seul homme, et c'est toi, Sisenna.

Marcus. — En avant, mes frères, au combat; rendons-nous aux champs, car la revue commence. Puisque le paysan s'étend sur la chaise curule, que les généraux romains se mettent dans les rangs, et qu'ils combattent à la place des paysans; en avant, au champ!

(*Numerius, Lucius, Sextus, Gaius, les Fabiens, sortent impétueusement.*)

Virginius. — Le peuple est congédié, rentrez chez vous, citoyens, trafiquez et disputez-vous, marchandez le bien et le juste, et souvenez-vous de ce jour au sein de la paix tant désirée. (*Tumulte. Le peuple sort.*)

Icilius. — Maudit soit ce jour et maudits soient mes yeux qui l'ont vu! je suis lâche, rebelle, infidèle à mes devoirs; je me vois menacé par mon général, suspect à tout le peuple! Est-ce là l'assistance que tu as mûrie dans le silence? oh! tu as cruellement atteint mon cœur confiant!

Spurius. — Sois ferme, mon fils. La vaine pompe de leurs discours

ne drape qu'à demi la malignité de leur rag
altiers et leurs impiétés surhumaines! Le no
qui l'élève; prudent et froid, le paysan y parv
jamais si près du but qu'en ce moment.

(*Quintus et des serviteurs venan*

Le Consul. — Virginius, je te remets l'aut
de notre demeure, ainsi que ma fille et le
maison de mes aïeux.... Toi, jeune combat
des tiens.

(*Numerius, Lucius, Sextus, Gaius, avec armes e
fond en apportant à Marcus et au consul leurs c
s'approche de Marcus.*)

Marcus *au consul.* — La troupe est en arm
lignée te remet ton épée en te saluant.

Le Consul. — Mon épée!... une fois encore
rouille-toi... Jadis, lorsque je te brandis cont
était à mes côtés; la mêlée fut chaude et l'e
fureur. Alors mon frère jeta dans les rangs en
sacrés de l'armée, et se précipita à leur suit
Il mourut, mais nous fûmes victorieux; et, c
cadavre, la ville me décerna un triomphe;
pour mon frère. Tout le peuple suivit son co
posé de vieux et de jeunes, et toutes les j
pleurs. Aujourd'hui l'amour est changé en u
ma race descend la rue sombre, le vêtement
la robe d'un autre.... Pensez à nous quand le
quand grondera le tonnerre.... Salut à toi, v
dieux te prennent en leur garde! (*Il sort.*)

Le Peuple *en foule.* — Gloire à toi, héros,

Marcus, *sur la hauteur, se détournant.* — Allez
sur des peaux moelleuses, riez de la guerre c

Icilius. — Ils vont à la victoire.

Le Peuple *au fond.* — Gloire, victoire!

Spurius *sombre.* — A la victoire pour celui

FIN DU QUATRIÈME AC

ACTE CINQUIÈME.

(Le vestibule du temple de Vesta. Le fond est caché par un grand rideau qui retombe jusque sur la seconde marche. Des deux côtés, des colonnes massives.)

SCÈNE I.

LES CITOYENS, ANNIUS.

LES CITOYENS. — Triomphe, allégresse, la victoire est aux Fabiens!

ANNIUS. — Moi je n'ai pu demeurer ici, j'ai été voir la bataille de loin; on aurait pu croire au miracle.

LES CITOYENS. — Parle, raconte.

ANNIUS. — L'ennemi était dix fois plus fort; les guerriers du consul étaient divisés en quatre troupes, les Véiens formaient une longue chaîne pour les cerner; c'est ainsi qu'ils se rencontrèrent. Ah! on aurait dit la lutte de l'acier contre le bois; les nobles rompirent impétueusement la ligne des Véiens, et la rejetèrent à droite et à gauche. Plus prompts que la foudre, ils se multipliaient, faisant front de tous côtés, et firent de l'ennemi une masse confuse qu'ils chassèrent devant eux. Alors commencèrent la fuite et le carnage; il fallait être agile pour échapper.

LES CITOYENS. — Entreprise glorieuse, illustre race!

ANNIUS. — Oui, la mémoire de cette action sera éternelle; mais écoutez : je descendis ensuite sur le champ de bataille, et j'en ai vu beaucoup, mais jamais de semblable; l'ennemi étendu à terre avait toutes ses armes, il ne lui manquait aucun de ses attributs, que d'ordinaire le vainqueur enlève volontiers. Çà et là, parmi les monceaux de morts, gisait un Fabien abandonné, non inhumé, n'ayant, ce héros, pour tombe, que trois poignées de poussière au plus. Rien ne remuait; comme une plume dans les airs, le cortége victorieux s'était envolé sans bruit ni chants; au fond des bois, je n'entendis ni gémissements ni plaintes des blessés, et je n'aperçus point de prisonniers. Tout était muet, tout était mort; seul au fond des antres hurlait le loup, cet emblème des Fabiens!

Les Citoyens. — C'est étrange! (*Entre Spurius.*)

Annius. — O jour de joie! victoire, Icilius!

Spurius. — Étouffez vos cris, implorez les dieux vengeurs, et pleurez les morts, car la haute et antique maison de nos seigneurs a disparu de la lumière du jour.

Annius. — Les Fabiens? Quel désastre nous annonces-tu?

Spurius. — Parle plus bas; la fille du consul est chez les Vestales, et elle pourrait entendre la sinistre nouvelle. Le peu que je sais, un pâtre de Cremera, tout couvert de poussière, me l'a appris en gémissant. Parvenue à une étroite vallée, l'armée du consul aperçut de nombreux troupeaux véiens qui paissaient le long d'un ravin en pays romain; ivre de victoire et affamée, l'avant-garde se jeta sur eux; alors les taillis touffus s'agitèrent, des rumeurs s'élevèrent, et de toutes les hauteurs des hommes armés fondirent sur le ravin; pressée entre les rochers, les taureaux et les bois, la bande de loups succomba. Ce fut en vain que le consul se précipita dans la mêlée, lui-même et le petit groupe qui le protégeait se sont frayé un passage, l'ennemi a disparu soudain comme il était apparu, mais l'armée des vainqueurs gît à terre. Ceux qui ont survécu sont dans les bois.

Les Citoyens. — Abominable perfidie!

Annius. — Et le consul vit?

Spurius. — Le pâtre a vu son licteur. Les Véiens étaient conduits par Tarchna.

Annius. — Mais ceux qui ont échappé retournent dans leur patrie?

Spurius. — Eh bien, non : ils ne rentrent pas, ils se sont jetés sur Véies.

Annius. — Sur Véies, quoi! dans la gueule de l'ennemi?

Spurius. — Nous concertons en secret ce qu'il y a à faire ou à laisser en ce moment. Un devoir sérieux me retient ici.

Annius. — Oh! gémis, peuple romain! (*Les citoyens et Annius s'éloignent.*)

Icilius *rentrant précipitamment.* — A-t-elle appris?...

Spurius. — Elle a tout entendu.

Icilius. — Mais le consul vit, n'est-ce pas?

Spurius. — Ainsi dit le messager.

Icilius. — Comment, père, cette fatale nouvelle n'ébranle pas davantage ton esprit? Tu hésites à les sauver, quand ta voix puissante peut armer le peuple?

Spurius. — Suis-je puissant? Tant mieux, car je suis résolu à ne pas les sauver.

Icilius. — Mon père, mon père! Comment, toi, tu te refuses à secourir un Romain expirant? Abandonné, le dernier groupe lutte sur le champ; ces vainqueurs, ces héros, l'honneur et la gloire du pays, toute cette grandeur va devenir la proie des chiens et des vautours véiens qui cernent le lieu du combat? O dieux suprêmes, la voix me manque!

Spurius. — Fou que tu es, tu oublies tes intérêts et les miens; et, pour sauver généreusement des étrangers, tu es prêt à tuer les frêles bourgeons de notre espoir. Le départ de ces grands fut notre salut; s'ils reviennent, ils méditeront notre perte.

Icilius. — Je ne sens qu'une chose, c'est qu'ils sont Romains. Ils sont les seigneurs de notre bourg, l'eau limpide qui arrose leurs champs et celle qui coule sur les nôtres proviennent d'une même source; nos troupeaux paissent sur les mêmes pâturages, et maintenant que leur sang coule sur nos frontières, nous nous croisons les bras, et nous attendons paisiblement qu'ils meurent! O honte! ô infamie!

Spurius. — Ton âme est agitée comme le feuillage sous le vent; mais réfléchis : ils ont eux-mêmes appelé leur destruction, et ce n'est pas nous qui avons médité ce qui les a fait fuir la ville. La grande race disparaît, et dans la demeure déserte la vierge erre délaissée; cependant je comprime les grands et dompte le sénat en refusant la revue et l'expédition; encore un peu, et le consul nous accordera le droit à l'hymen, et le premier tu goûteras le fruit de la victoire. Eh quoi! ton espoir est si près de se réaliser, tu es parvenu si haut, et tu mets toi-même des entraves à ta route?

Icilius. — Le destin ne m'a poussé si haut que pour me faire entrevoir l'abîme au fond duquel gît le cadavre du consul.

Spurius. — Ta mère m'aurait-elle été infidèle lorsqu'elle a donné le jour à un être aussi incertain que toi, dont la volonté dévie à tout instant? Ce que j'ai entrepris était digne d'un Romain; je l'ai entrepris pour toi, mais j'ai soudé au bien public tes désirs confus et vagues. Ce que tu demandes, un peuple entier l'exige; ce qui était une témérité impie devient une grande lutte, qui te vaut ta compagne et à la cité son salut; pour cette cause, toi et moi nous devons au peuple notre dernière goutte de sang; pour cette cause, je suis devenu tribun.

Icilius. — Épouvantable sagesse qui détruit là où la simplicité veut secourir! O père, ne me nomme pas la vierge à qui l'anxiété dévore les forces et la vie, tandis que j'épie le moment où l'épée ennemie aura percé le dernier de ses frères pour allumer la torche nuptiale et danser sur es cadavres. Oh! la honte m'atteindrait si j'osais ainsi solli-

citer cette femme, et si, traître à son sang, je traînais brutalement l'abandonnée à la flamme de notre foyer déshonoré. Dieux du ciel, voyez ma douleur! Je ne pourrais supporter son regard! O père, sois miséricordieux, cède devant mon angoisse; un seul assaut sur Véies en faveur de l'infortunée!

Spurius. — Paix, tu ne triompheras pas de mon cœur une seconde fois. Il y a peu de jours, tu soupirais après une fiancée; à présent, tu frémis devant la couche nuptiale. Insensé, penses-tu que mon cœur soit pétrifié et que la compassion m'ait quitté avec mes cheveux? Son père à elle, je l'ai vénéré par-dessus tout, et, me fiant à lui, j'ai médité ce qui pouvait le sauver, ainsi que nous; il a préféré sa ruine. Maintenant le destin le subjugue et le détruit; il a associé sa vie à une bande de meurtriers qui doit périr, elle ou nous. Silence donc! car tes supplications remplissent l'air aussi vainement que le chant de la cigale.

Icilius. — Je me tais, ton oreille ne sera plus froissée par aucune prière.... Je ne demande qu'à voir la fille du consul.

Spurius. — Pour gémir? A quoi bon? Mais soit; peut-être en la voyant penseras-tu à d'autres devoirs. Résigne-toi, mon Gaius, et avant tout songe que nous ignorons ce qui les a brusquement éloignés, et demande-toi bien, avant de saisir les armes pour les secourir, s'ils veulent être secourus. (*Il sort.*)

Icilius. — Je suis ingrat envers toi, ô mon père! La volonté est inflexible chez ton fils comme chez toi.

FABIA *venant du milieu.*

Icilius. — Pauvre orpheline!

Fabia. — Pourquoi me plains-tu? On dit que ma race dérive des dieux, et que la plainte ne nous sied pas; nous portons sans murmurer toutes les peines que le destin nous impose, jusqu'à ce que leur poids accumulé rompe nos membres; alors nous avons la paix, dit-on!

Icilius. — Oh! demande des larmes pour les traits livides! Cette prérogative des femmes a déjà dissous mes forces.

Fabia. — Tu pleures? tu pleures sur moi? Suis-je donc si misérable? Toute jeune, j'ai perdu ma mère, et mon père, je l'ai perdu aussi; il s'est séparé de moi avec courroux; mes frères m'ont refusé le salut du départ. Et maintenant tout est désert autour de moi, tout a disparu dans la nuit, je suis seule et désolée; mon calme est un mensonge, la douleur farouche m'aiguillonne sans cesse, et je veux crier à travers

les airs combien la délaissée est malheureuse, combien je suis malheureuse !

ICILIUS. — Mon cœur se fend à voir cette douleur.

FABIA. — Sauve-les! Tu es un héros, je l'ai vu, le Véien tombe quand ta lance frappe; je sais mieux que personne comment tu délivres! Tu le peux, et tu hésites? Es-tu de glace et de pierre? Comment, tu sollicites la fille du consul, et tu abandonnes le père à l'épée ennemie?

ICILIUS. — Tes reproches sont justes, au revoir.

FABIA *le retenant.* — Oh ! n'y va pas, ne pars pas! Ils te détestent et se précipiteront sur toi; il savait bien qui j'aimais, c'est pourquoi il a repoussé les mains que je joignais vers lui en le suppliant de me bénir. Oh! reste, ils t'immoleraient, et moi, l'abominable, je t'aurais envoyé à la mort! Fuis comme la peste la famille des Fabiens, et moi aussi, car je suis de la race des loups, et je déchire ce qui m'approche avec bonté.... Loin de moi, loin de moi, je te tuerai, toi aussi! (*Elle tombe à ses genoux et retient ses mains.*)

ICILIUS. — Maîtrise la douleur qui livre tes membres à la fièvre; nous sommes éprouvés, il est vrai, mais la détresse ne brise que les cœurs faibles.

FABIA. — Oh! ne me quitte pas!

ICILIUS. — Toi-même tu me retiens, et c'est ta main qui saisit avec ardeur le bras de ton esclave! Abandonnée, elle se donne à moi, et je vois l'adorée à mes pieds. La beauté de son corps, elle me la livre, et j'entends en frissonnant se précipiter les battements de mon cœur, tandis que son haleine brûlante effleure ma main et met mon sang en feu. Dieu suprême, est-ce ainsi que tu retiens celui qui veut périr? O bien-aimée, découvre ton visage; astre de mon firmament, répands sur moi ta lumière bénie! Souvent j'ai reposé avec ivresse à la lueur de ces yeux chéris; qu'ils m'aident à présent à oublier quel est le devoir de l'homme en ce monde lugubre.... Ah! ce regard d'angoisse m'épouvante et me rappelle que j'ai hâte; nous ne sommes plus ce que nous étions, l'espoir a disparu, ainsi que l'attente grosse de désirs, il ne nous reste plus que la fierté de choisir une fin digne de nous. Oh! cherche et dis, ma bien-aimée, ce qui peut élever nos âmes au sein de notre détresse.

FABIA. — Tu le dis, et je me soumets comme à mon maître, car tu es celui que j'ai demandé au destin pour époux dans mes rêves téméraires. Cependant les dieux irrités nous ont frappés; ils nous environnent et nous imposent des sacrifices incessants; ils exigent de notre douleur les victimes les plus chères. (*Elle le regarde avec terreur.*)

ICILIUS. — O vierge! implore-les aujourd'hui sacrifice.

FABIA *criant.* — C'est toi qu'ils demandent!

ICILIUS. — Ils m'appellent, séparons-nous.

FABIA *avec anxiété.* — Ne pars pas! Conserve-to pas par un acte insensé ta destinée à la nôtre. revoir jamais; je veux racheter ma faute par de autels. — Entr'ouvre la terre, esprit des pro moi; lui, il est innocent; épargne-le, épargne-l

ICILIUS. — Le vœu qui s'est élevé entre nous n'était pas vil; nous le prouverons aujourd'hui. m'appellent au tombeau des tiens; envoie ton épo envoie au général son guerrier, et au chef de membre fidèle. — Tu te tais, tu hésites, enfant tu posas ta main sur mes tempes en réclamant tin; aujourd'hui je te rappelle ton serment, et dique ma part du sort des tiens. Consacre ma que tes pieuses mains me bénissent.

FABIA *profondément émue.* — Je te consacre, je heur à moi! je voue à sa perte ce que j'aime p ainsi que je me détache de toi à jamais!

ICILIUS. — Embrassant tes douces lèvres, je t

FABIA *dans ses bras.* — Je t'ai perdu! — (*Recula* mon père, dis-lui que celle qu'il a quittée indigne pourtant d'être son enfant. Et maintena ment scellé, je vais traverser le monde dévasté *se retourne, tend les bras vers lui et sort.*)

ICILIUS. — Au revoir! (*Il sort précipitamment.*)

LICTEUR, VIRGINIUS, SÉNAT

LICTEUR *du dehors.* — Le consul Titus Virginiu

VIRGINIUS. — Mande Icilius, le tribun du peu *Spurius, qui entre.*)

SPURIUS, ANNIUS.

SPURIUS. — Appelle mon fils; nous triomphon

VIRGINIUS. — J'ai mandé le tribun au temple flamme du foyer des Romains. Je demande la r rappeler que nous sommes les enfants d'un mêr

SPURIUS. — Tes arrêts ont toujours été équitables, tes actions sages, et le citoyen se fie de bon cœur à ta parole.

VIRGINIUS. — Tu as refusé l'expédition, maintenant une lugubre nouvelle nous y contraint, et la compassion nous fait prendre les armes.

SPURIUS. — Tu pleures les nobles que l'ennemi a atteints; nous, le citoyen qu'un noble a frappé.

VIRGINIUS. — Eux aussi sont des citoyens. Ils sont cernés par l'ennemi; les abandonner serait nous flétrir de honte.

SPURIUS. — Je ne suis point acharné à leur perte, mais secourez d'abord les citoyens; je maintiens cela. Accordez-nous les mariages, et nous prenons les armes; si vous nous refusez, moi je vous refuse des hommes.

VIRGINIUS. — J'y condescends. Le sénat et le consul cèdent devant ta volonté inflexible. (*A Annius, qui entre bouleversé.*) Qu'y a-t-il?

SPURIUS. — Pardonne, seigneur.

ANNIUS. — Tu cherches ton fils? Il vole au secours du consul; légèrement armé, il a passé les portes, guidé par le messager.

SPURIUS. — Lui chez Fabius! ô effroi! Il a fui vers eux? L'insensé y trouvera sa perte! Mon fils, mon pauvre enfant, ô douleur! tu jettes ta jeune vie aux morts! O nouvelle épouvantable! le péril est imminent, assistez-le, Romains! Consul, sauve-le! Aux armes, Romains! aux armes! secourez-les, sauvez-les tout de suite! (*Il sort.*)

VIRGINIUS. — Ah! cœur ignoble qui marchande en un pareil jour, ton fils déjoue toutes tes espérances. En hâte suivez le vieillard, mettez sous les armes toute la cavalerie, et que la trompette appelle au champ! — Collègue, j'accours. (*Il sort avec sa suite. Fanfares se répétant au loin.*)

SCÈNE II.

Cavernes de rochers. Pans escarpés; au fond une ouverture par laquelle le chemin conduit au ravin de Cremera et aux rocs de Véies; la vue sur ces rocs est cachée par la muraille de côté de la grande ouverture. — Sur le devant, une terrasse de roc avec des degrés sur les côtés desquels on voit des blocs de pierre recouverts de mousse; au haut de la terrasse, un petit autel en ruines; en haut, à gauche, la tente du consul, du côté du couchant. Par la porte de roc retentissent encore une fois, mais plus faibles, les signaux de la scène précédente.

NUMERIUS *blessé*, SEXTUS, GAIUS, DEUX FABIENS *couchés immobiles sur les marches;* SISENNA, *la hache en main, est en sentinelle devant la tente;* LUCIUS *et* TROIS FABIENS *descendent, portant des outils de pionniers et des pieux.*

SISENNA, *criant vers le fond aussitôt que le son du signal s'est perdu.* — Rome et les Fabiens!

Réponse à l'entrée : Rome et les Fabiens!

LUCIUS *sur la hauteur.* — La voix de Sisenna est formidable. Rossignol du consul, contiens-toi; il n'y en a plus guère qui puissent entendre ton roucoulement. (*Sur les degrés en se déchargeant.*) Il y avait longtemps que je n'avais porté d'outils de palissades ni creusé la terre avec le fer. Déchargez-vous; le bastion ferme l'ouverture du roc, et si l'ennemi approche, nous lui montrerons les dents. (*Descendant.*) Quoi! tout est muet! Numerius, toi, je te laisse en paix; mais Sextus, Gaius, l'épée de l'ennemi a-t-elle percé vos langues?

SEXTUS. — La tienne est immortelle.

GAIUS. — La vie est fatigante et la mort difficile; on ne sait plus ce que l'on doit désirer.

LUCIUS. — Et que t'importent vie et mort, ver de terre! Au fond, tu ne regrettes que le tonneau de vin sabin que tu portais sur les épaules pendant la bataille, qu'une flèche perça et pour lequel tu appelas au secours. (*Tirant des osselets.*) Que vaudra le meilleur coup?

GAIUS. — Que pourrait-il valoir que les Véiens ne nous prennent dans peu d'heures? Qu'ils le détachent de ton corps ou du mien, qu'importe?

LUCIUS. — Tu es un sage; eh bien! rendons grâces aux dieux qui nous arrachent enfin à nos mauvaises habitudes. (*Marcus paraît au fond.*)

SEXTUS. — Voyez là-bas Marcus puissant et solitaire.

LUCIUS *avec chaleur.* — Son héroïsme est surhumain.

GAIUS. — Il abat les Véiens par tas, comme des têtes d'oignons.

LUCIUS. — Je l'ai toujours révéré, mais aujourd'hui plus que jamais; l'ennemi l'évitait comme le génie de la mort.

GAIUS. — Lui ici, le consul là! par le Styx! ce sont deux ours farouches que nous avons pour chefs.

SEXTUS. — Et nos têtes payent leurs querelles.

MARCUS *à Lucius, qui s'approche de lui avec intérêt.* — La pierre exhale un air glacé, le frisson saisit le corps sous l'armure.

LUCIUS. — Prends mon manteau.

MARCUS. — Merci; la flamme vive est éteinte ici, et la cendre embrasée ne jette qu'une lueur inquiète. — Il me paraît singulier de respirer encore. Croirais-tu qu'à travers le sang et la lutte, à travers tous les malheurs qui nous abattent et par-dessus les cadavres de nos frères, mon âme remonte aux temps écoulés? Et, ne me raille pas, la noble image de ma mère, qui m'embrassait avec tant de joie, plane dans les airs; mon frère aîné, qui mourut enfant, je l'entends me parler et je me vois courbé à son chevet, la tête enfouie dans mes mains. Je ne sais pourquoi je songe sans trêve à ceux que jadis j'aimais et que j'ai perdus depuis longtemps. Mon esprit est las et obscurci. (*A Quintus, qui sort de la tente et se dirige vers le fond.*) Mon frère, pauvre chéri, tu es blessé!

QUINTUS *descendant.* — Ce n'est rien, tu m'as bien protégé. Mon père m'envoie en vedette à l'entrée.

MARCUS. — Comment se porte le consul?

QUINTUS. — Il est sérieux.

MARCUS. — Est-il bon pour toi?

QUINTUS. — Je suis toujours debout auprès de lui et il tient ma main dans les siennes.

MARCUS. — Ta main, mon pauvre enfant, oui, ta main! Va, éloigne-toi, car ta vue me rend lâche. (*Quintus sort.*)

LUCIUS. — Là-bas, derrière les nuages, s'étend la ville du Tibre, cette ville mesquine, bornée, hargneuse, marchandeuse, à l'esprit plébéien, opiniâtre, déplaisante, et cependant mon œil se trouble quand j'y songe.

NUMERIUS *se redressant.* — Il dit vrai, tribun de l'armée; écoute-le.

MARCUS *avec âpreté.* — Qu'est-ce?

NUMERIUS. — Je te renvoie ta question : que signifie cette guerre sans forces? Ces restes qui sont ici et ceux qui sont devant le roc, on ne peut pas nommer cela une armée; à peine forment-ils un groupe. Or, le

guerrier qui se campe là où il ne saurait se maintenir est insensé; c'est pourquoi notre race demande aujourd'hui par ta bouche, en toute discipline et en tout respect, à notre chef suprême ce qu'il prémédite.

Marcus. — Tu voudrais pénétrer dans le conseil de notre chef? tu l'oses? Voudrais-tu une seconde fois lui refuser obéissance? Songe à l'heure où nous lui avons résisté, et où il ne nous resta plus d'autre droit que celui de nous taire et de nous rendre.

Numerius. — Si nous sommes ses soldats, nous ne sommes pas ses esclaves. Ce qu'il a entrepris n'est pas dans les usages de la guerre; ses ordres sont incompréhensibles et terribles; sa race lui demande de s'expliquer.

Le Consul, *qui est sorti de sa tente durant ce dialogue d'en haut.* — J'entends! (*Les Fabiens prennent respectueusement l'attitude militaire.*) Un orgueil formidable a enflé nos âmes, notre audace s'est élevée au-dessus de la justice et du droit; nous avons tué et projeté de tuer, nous avons méprisé les lois de la cité et rompu jusqu'au dernier lien le respect des aïeux. Notre force rebelle n'avait plus place dans l'enceinte de nos murs et près de nos autels, nos exigences illicites ne connaissaient ni bornes ni barrières, il n'y avait plus de paix pour nos âmes farouches. C'est pourquoi je vous ai conduits au désert; la patrie des Fabiens est maintenant le roc et la forêt. Par moi nous sommes voués aux dieux de la mort; tous ceux d'entre nous qui peuvent porter les armes sont condamnés, car tant que je vivrai il ne se fera pas un pas vers la ville; nous sommes à jamais séparés de Rome.

Marcus. — Stupéfaits, l'œil terne, les joues livides, vous vous regardez, guerriers! Ah! ne soyez pas surpris. Nous fûmes de hauts seigneurs, et notre sein porte autre chose que les pensers vulgaires comme l'amour de nos amis et la haine de nos ennemis. Nous nous inhumons dans des fêtes et nous inventons de nouveaux jeux avec des cadavres. Vous tous, mes cousins, Gaius, mon Lucius, mes adolescents, mes jeunes loups, vous fûtes trop fidèles à l'ami chargé de la malédiction, et c'est moi qui vous dérobe votre vie. Le cortége des morts se dresse de terre; leur œil hagard me menace, leurs mains appesanties saisissent de la poussière, et ils me la jettent en gémissant sur la poitrine. Entraînez-moi, c'est moi qui vous ai détruits; je suis le meurtrier de ma race! — Mon frère, toi aussi? Pourquoi t'associes-tu à nos compagnons? — Oh! ne persiste pas, seigneur, ne persiste pas; rejette-moi et épargne ceux qui ont survécu. Nous sommes encore sur la terre; ne remplis pas les fonctions de prince des sombres pro-

fondeurs, ne porte pas un jugement épouvantable, ne laisse pas le soleil et la lune contempler une pareille calamité. (*Il se jette sur les marches.*)

Le Consul. — Je désapprouve tes cris; endure ce que nous avons mérité. (*Il se détourne et se tient immobile sur la hauteur, l'œil fixé sur l'entrée.*)

Numerius. — Nous sommes pris au piége comme la martre, fi! Tu dis que tant que tu seras en vie nous ne rentrerons pas à Rome, fort bien; mais toi aussi tu es mortel. (*Il tire son poignard.*) Une race de conquérants doit-elle disparaître de la terre comme une branche morte parce que la démence s'empare de son chef? Maintenir la lignée, tel est notre premier devoir; celui qui y faillit doit succomber. Cependant il se rend odieux aux hommes celui qui porte une main sacrilége sur la vie de son chef; je le veux faire, nous tuer, lui d'abord et puis moi, et affranchir ainsi de son joug tous ceux qui désirent revoir leur patrie, prendre femme, donner le jour à une descendance et défendre les droits de notre couvée abandonnée.

Gaius. — Là-bas se dresse le roc de Véies; nous sommes des guerriers, et c'est notre général que tu menaces.

Sextus. — Le sang de nos frères nous attire dans les profondeurs, et notre fin doit être grande autant que nos vicissitudes.

Lucius. — Bien fou celui qui rentrerait maintenant embrasser sa compagne; les enfants que ce lâche élèverait avec peine cracheraient un jour sur la face méprisée de leur père.

Numerius *rengainant son poignard.* — Tu as vaincu, Cæso, et nous sommes au bout.

Lucius *se tournant vers le haut.* — Général, nous périssons, non par ta malédiction, mais par obéissance au chef de notre race; nous tombons fidèles jusqu'à la mort aux devoirs de l'homme vaillant. Dans ta colère sombre et en nous méprisant, tu nous as parqués ici comme des béliers, tu nous as sacrifiés à la justice des citoyens; vois, nous endurons jusqu'à la dernière extrémité ce qui pourrait nous détacher de toi. Nous voulons réparer en hommes l'outrage que nous t'avons infligé, et de même que nous avons vécu librement, suivant le droit des nobles, nous mourons libres et parce que nous le voulons. (*Son de cor prolongé à l'ouverture de la caverne.*)

Le Consul *descendant les marches lentement, étendant le bras vers l'entrée.* — Et je meurs avec vous.

Numerius. — Debout! le bouclier et la lance en main! (*Les Fabiens s'élancent sur la hauteur et prennent leurs armes sur l'autel.*)

QUINTUS *venant avec précipitation du fond.* — L'ennemi! l'ennemi! il descend le rocher!

LE CONSUL. — Près de moi, mon fils! — En avant, sang de mes aïeux!

LES FABIENS *présentant leurs lances.* — Ta lignée, général, te salue en mourant. (*Ils sortent par la porte du roc.*)

LE CONSUL *à mi-voix.* — Les arrière-neveux de mes pères qui se sont épanouis à mes pieds, ils tombent devant moi comme des plantes fanées. — Appelle ton frère.

QUINTUS. — Debout, Marcus, debout! (*Il tire l'épée, monte les degrés et épie ce qui se passe au fond.*)

MARCUS *sombre.* — Tu as balayé la place; ton bras vengeur a été prompt. Colère de notre farouche maison, tu nous as faits misérables et solitaires! — Le froid se met parmi nous, hâte la fin. — Mais pourquoi ce dernier, pourquoi toi-même?

LE CONSUL. — Tu le demandes! Ne suis-je pas Fabien comme toi et lui? L'orgueil qui arma ta main, je l'ai implanté et cultivé dans ma race; trop fier de l'éclat de ma maison, trop fier de la vertu de mon fils chéri, je me suis aveuglé, et la fatalité s'est appesantie sur nous; mais alors que je prononçais sur toi un jugement sanguinaire, je m'en réservais un semblable dans le silence de mon cœur.

MARCUS *sombre.* — Tu as agi comme un dieu, et nous fûmes des impies; tu nous as aimés, moi et nous tous, mais plus encore tu as aimé ton devoir, et tu péris avec les tiens par devoir.

LE CONSUL *avec une profonde émotion.* — Oh! crois-tu donc que ma force soit démesurée? Ne devines-tu pas la tempête qui ravage mon être? Marcus, mon pauvre enfant, ne connais-tu plus le cœur meurtri de ton père?

MARCUS. — Une fois encore tes lèvres profèrent une parole d'amour, ô père, mon père! (*Il l'embrasse.*)

LE CONSUL. — Mon fils, mon héros!

QUINTUS. — L'ennemi! l'assaut! au combat!

LE CONSUL. — Je te retiens. — Le dernier embrassement, mon fils!

MARCUS. — Sauve celui-ci, je t'en conjure! — Petite est sa faute; les dieux lui sourient. — Mon frère bien-aimé! (*Embrassement. — Il s'arrache de leurs bras et s'éloigne en hâte.*)

LE CONSUL, *immobile, prêtant l'oreille.* — Son pas rapide s'éloigne. — Il s'est élancé. — Voilà son cri de guerre. — Encore — le silence! — Le vieux loup jette en pâture au chasseur tous ses petits un à un, et toi aussi, mon dernier rejeton! Mon orgueil fut impie, mes membres

s'affaissent, mon cœur se fend, je ne suis plus qu'un pauvre père. — Épargnez, ô dieux! épargnez la dernière victime; séparez-moi de cet enfant; sauvez-le de ma malédiction! Va, mon fils, pars.

QUINTUS *enlaçant son père.* — Je ne te quitte pas.

SISENNA, *jusque-là immobile, l'arme levée, se précipite à l'entrée.* — Qui va là? Réponds! (*Icilius et le messager à l'entrée.*)

ICILIUS *s'avançant.* — Rome et ses dieux! Où est le consul? Où sont les Fabiens?

SISENNA. — Cherche dans le ravin; l'onde ensanglantée se précipite dans le Tibre et va raconter au peuple où périrent ses maîtres. Ceux qui ont survécu, tu les vois ici. (*Il s'écarte.*)

ICILIUS. — O effroyable et funèbre jour!

LE CONSUL. — Sauvé mon fils, et sois béni!

QUINTUS *embrassant les genoux du consul.* — Je meurs avec mon père.

ICILIUS *l'arrachant de force et le remettant au messager.* — Salue ta sœur. (*Au messager.*) Élance-toi sur le cheval, arrache-le à sa perte. (*Le messager et Quintus sortent.*)

LE CONSUL. — Il vit, il survit, il retourne à la lumière! — Retourne, toi aussi, chargé de la bénédiction du consul.

ICILIUS. — Le consul m'avait élu, je me mets sous les armes. (*Bruit approchant du dehors. Icilius tirant l'épée.*) Le fils de ton voisin se fait ton hôte, seigneur; jadis j'ai voulu plus, maintenant je ne veux que combattre devant toi.

UN GUERRIER VÉIEN *sautant sur la hauteur.* — Triomphe! triomphe! abattez le consul!

ICILIUS. — A bas toi-même, tigre véien! (*Il abat le Véien; les autres reculent.*)

LE CONSUL *tirant l'épée.* — Licteur, déblaye-moi le chemin à l'abîme.

SISENNA *brandissant la hache.* — Place au consul de Rome! Arrière, misérables! (*Le consul et Sisenna sortent par le fond. — Mêlée près de l'autel. — Sons de cor perçants.*)

VIRGINIUS, QUINTUS, SPURIUS, ANNIUS, ROMAINS ARMÉS.

VIRGINIUS *pénétrant sur la hauteur, suivi d'Annius et d'une troupe de Romains.* — En avant, Romains! en avant sur l'ennemi! Repoussez-les, jetez-les dans le ravin!

QUINTUS *auprès de Spurius, en tête d'une troupe.* — Par ici, guerriers!

(*Il s'élance sur la hauteur.*)

ICILIUS, *soutenu sur la hauteur par Annius.* — Victoire, mon père! victoire! Ainsi meurt un citoyen! (*Il retombe sur les marches.*)

SPURIUS *s'agenouillant aux pieds de son fils.* — Mon fils! ô mon fils!

(*Son de cor.*)

VIRGINIUS *sur la hauteur.* — Auprès de son licteur gît le consul de Rome! Gémissez, citoyens, car le plus grand des Romains est mort! La maison des Fabiens a disparu dans la nuit, et près de son père est agenouillé le dernier de ses rejetons. Au-dessus de sa tête je joins les mains avec ferveur et je crie aux dieux : Engendrez par lui une nouvelle race de seigneurs qui soient, comme leurs aïeux, forts, sévères et altiers, et qui se fassent les fidèles soutiens des lois de Rome!

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE.

RÉCITS D'UNE PAYSANNE.

LA PRAIRIE.

D'un bout à l'autre de Manicamp les coqs saluent de leur voix la plus claire l'aube du jour nouveau. Petit à petit les poules sortent des poulaillers; les pigeons et les moineaux voltigent sur les toits; le berger frileux, couvert de son grand manteau, gravit lentement la colline, tandis que la rosée tombe.

A l'entrée du village le cornet du vacher retentit. Les ménagères pressent une dernière fois le pis des vaches, déposent le lait fumant dans l'auge, ouvrent la porte de l'étable, et suivent longuement du regard la génisse qui se hâte pour rejoindre le vacher.

Les chevaux, les poulains et les veaux caracolent autour des vaches et des baudets impassibles.

Un dernier coup de cornet rallie les retardataires, et la bande se met en marche.

De l'avis des chevaux, des poulains, des vaches, des veaux et des baudets de Manicamp, la route qui conduit à la prairie est ennuyeuse à périr. Elle est fermée, de chaque côté, par des fossés infranchissables. Aussi, pas le moindre jeune bourgeon à croquer dans le bienheureux champ d'autrui; nulle occasion de mordre à belles dents l'herbe tendre, chemin faisant.

Enfin le troupeau fait son entrée dans la prairie, et les bêtes, pressées les unes contre les autres, paissent en grognant d'une façon jalouse.

Le soleil qui monte à l'horizon boit la rosée dans la plaine. Le brouillard se pose un instant au sommet des arbres, et scintille sur le versant du coteau. Les marguerites, les boutons d'or, les colchiques, se dressent paresseusement sur leur tige délicate. Au milieu du ruis-

seau, les langues-de-serpent, la fleur des joncs, l'héliotrope s
déploient leurs pétales ternes. Le myosotis, un pied dans l'eau,
coquettement au bord de la rive. Les feuilles des peupliers agit
la brise frémissent, et un long bruit de baisers passe à tra
prairie.

Appuyé contre un arbre, le vacher Sylvain regarde dans l'é
ment une gardeuse d'oies qui se dirige de son côté. L'enfant,
d'une gaule, presse sa bande qui murmure.

Sur le point de prendre le sentier des vaches, la petite fille
dère Sylvain et semble se raviser. Elle s'arrête, traverse tout à
bande effarouchée, saisit des deux mains ses jupes qu'elle ag
chasse sa petite troupe vers un pont vermoulu. Les oies oppose
résistance courageuse à ce caprice; mais, vaincues par l'entêten
leur gardeuse, elles se hasardent timidement quatre par quatre
planches vacillantes. Arrivées à l'autre bord, elles entonnent un
de victoire, et, les ailes étendues, elles se répandent sur
pareilles à de beaux éventails d'un blanc de neige.

Le vacher, sortant de son immobilité, s'approcha bientôt de
deuse d'oies.

« Pourquoi, lui demanda-t-il, n'as-tu pas pris le sentier des v

— J'avais peur de troubler tes grandes réflexions, répondit la
d'un air mutin.

— Tu devais passer près de moi, et je t'attendais, petite Marti

— As-tu quelque chose à me dire, mon bon Sylvain?

— Je ne sais plus.

— Rappelle-toi.

— Impossible, dit le vacher avec impatience.

— Ce que c'est que d'être un grand esprit, comme on est dist
répliqua la petite gardeuse d'oies en éclatant de rire.

Sylvain lui tourna le dos.

Martine alla s'asseoir sous un peuplier, et sortit un tricot
poche. Le vacher vint, d'un air boudeur, se coucher près d'elle;
ses bras en rond sous sa tête, ramena son chapeau sur ses yeux
semblant de dormir.

« Ah! dit la fillette en laissant glisser son tricot sur ses genc
voudrais bien être vacher; on n'a rien à faire, et l'on dort to
journée. On est bien heureux! ajouta-t-elle en bâillant.

— Fi! la petite paresseuse! dit Sylvain qui se releva. Allons, re
votre tricot, mademoiselle.

— Je me moque bien de ta morale, » répondit Martine, qu

sissant sa pelote de coton, s'en servit comme d'une balle, et la fit voltiger dans l'espace.

Sylvain guettait le moment de l'attraper; il ouvrit les mains, la reçut, et l'emporta en se sauvant. Le tricot traînait dans l'herbe. Martine courut après le vacher; mais chaque fois qu'elle se baissait pour ramasser son ouvrage, Sylvain le tirait brusquement, et l'envoyait bien loin. Au bout de quelques minutes, le coton cassa. On rit de grand cœur, et l'on revint s'asseoir sous le peuplier.

« Tu sais, mon bon Sylvain, le beau bouquet de fleurs bleues avec une couronne de boutons d'or que tu m'avais donné dans un joli panier de jonc? dit la fillette.

— Eh bien, ma bonne Martine?

— Il est fané.

— Je connais une fille, la grande Catherine, qui préfère un vieux bouquet de fiançailles à toutes les fleurs nouvelles qu'on lui offre, dit le vacher d'un ton goguenard.

— Le garçon qui lui a donné ce bouquet est mort, voilà pourquoi Catherine garde soigneusement des fleurs fanées; mais moi....

— Toi, tu n'es pas encore d'âge à comprendre ce que c'est que d'aimer.

— Comment? dit la fillette avec dépit; j'aurai, monsieur, ma seizième année au printemps prochain.

— Ça n'est pas possible, s'écria le vacher qui joua l'étonnement.

— Allons donc! reprit Martine d'un ton fâché, ne semble-t-il pas que tu sois un monsieur? Une fille de mon âge est, à ce qu'on dit, plus avancée qu'un garçon du tien.

— Oui, mais moi je suis grand, dit le vacher, qui s'efforça de déployer toute sa taille.

— Moi aussi, » dit Martine.

Et, s'étant placée près de Sylvain, la petite se haussa sur le bout de ses pieds.

« Quelle fille extraordinaire, grand Dieu! reprit le vacher en saisissant sa compagne à la taille.

— Laisse-moi, laisse-moi, dit Martine, qui devint rouge comme une cerise.

— Je veux que tu m'embrasses, répondit le vacher d'un ton de commandement.

— Embrasse-moi, tu le peux; je sais bien que tu es fort, repartit la petite gardeuse d'oies.

— Je ne prends que ce qu'on me donne, en laissant aller Martine.

— Songe, dit la fillette, que je ne suis pl dois plus jouer avec les garçons comme autr

— Qui est-ce donc qui prétend que tu demanda dédaigneusement Sylvain.

— C'est le vacher de Marizelle, que j'ai r les chemins, et qui me parle toujours.

— Ah! c'est le vacher de Marizelle; de quo l'autre bout de la prairie lui dire que c'est un fort en colère.

— Chacun a le droit de me faire des compli pas de promis, repartit la fillette avec résolu

C'est vrai, dit le vacher en se calmant libre d'agir comme tu l'entends. »

Il y eut un long silence que Sylvain rompit

« Petite Martine, demanda-t-il, veux-tu bouquet de fleurs bleues avec une couronn je le mette dans un joli panier de joncs?

— Ah! tout de suite! s'écria la fillette a pour la peine.

— Je croyais que tu ne devais plus embra

— J'ai réfléchi que toi ce n'était pas la m tine; tu n'es pas un garçon, tu es mon ami.

— Merci bien, répliqua le vacher, dont vaguement blessé; garde tes baisers, petite vais faire ton bouquet, cela m'amusera. »

« Mon pauvre Sylvain ne m'aime plus, se vacher cueillait des myosotis et des joncs a dommage! nous étions si bons camarades! »

Sylvain se rapprocha de sa compagne et noncer une parole. Martine tricotait avec un vacher se releva sur les genoux et tendit ses

La petite gardeuse d'oies voulut les prend les retint.

« Donne donc, dit Martine.

— Tout de suite, répondit le vacher, mais

— Laquelle?

— Dis-moi qui tu choisiras pour ton prom

— Je l'ignore; mais qu'est-ce que cela te f

— Je veux savoir si tu prendras le vacher de Marizelle.

— Oh! non, non! » dit vivement Martine.

Le vacher parut soulagé d'un grand poids.

« Tiens, dit-il, prends ce panier de fleurs et donne à ton ami Sylvain un bon baiser pour sa peine.

— Es-tu capricieux! » dit la gardeuse d'oies en embrassant le vacher.

La cloche du village tintait gaiement l'heure du déjeuner. Les ménagères traversaient la campagne, portant sur leurs têtes, dans des vases de terre reluisants, la soupe aux travailleurs. Le soleil répandait à profusion sa chaude lumière; les oiseaux dans les arbres, les cigales dans l'herbe, chantaient. Les bêtes, par leurs joyeux ébats, semblaient témoigner leur reconnaissance à la bonne nature, si prodigue d'eau claire et d'herbe fleurie. Les chevaux gambadaient autour des vaches, qui, l'œil à demi clos, allaient et venaient mollement; les baudets se jetaient à terre et se roulaient en poussant d'énormes soupirs de satisfaction.

« Nous allons déjeuner, petite Martine; es-tu prête? demanda le vacher.

— Je n'ai pas faim, répondit la fillette d'un ton mélancolique.

— Alors, repartit Sylvain, jouons! cela nous donnera de l'appétit.

— Il fait si chaud!

— Bah! jouons à monter sur les baudets.

— Oh! oui; vite, vite! » s'écria Martine, toute joyeuse de cette proposition.

Le vacher courut après un baudet, le saisit par la crinière et le traîna jusqu'auprès de la petite gardeuse d'oies. Celle-ci prit un élan et sauta sur le dos de sa monture. Sylvain, qui criait beaucoup, fut quelque temps avant d'attraper pour lui un second baudet. Lorsque enfin il eut enfourché une de ses bêtes, il agita son chapeau en l'air en s'écriant :

« La course commence! Cinq noix au baudet qui devancera l'autre! Les paris sont ouverts! Une, deux, trois! Pars, Martine, je cours après toi! »

La fillette donna plusieurs coups de sabot dans les jambes de son baudet, et, penchée sur le cou de l'animal, elle prit le galop.

Le vacher frappa plusieurs fois dans ses mains et partit à son tour.

Martine, fort essoufflée, prenait sa course au sérieux et paraissait résolue à gagner les cinq noix. Tantôt elle perdait un sabot, tantôt un fichu, un peigne, mais elle ne s'en inquiétait guère.

Plusieurs poulains qui avaient regardé ce départ avec une curiosité

mêlée d'étonnement, finirent par conclure
en semblable compagnie avait bien son cha
trot. Ils furent suivis par leurs mères, que l
d'abandonner. Les baudets, sans savoir p
rejoindre leurs camarades. Les génisses, à le
les veaux.

Martine et Sylvain, qui avaient ralenti leu
plaisant de recommencer la course avec l
hennissaient, les veaux beuglaient, les baud
que les oies virent les vieilles vaches elles-m
elles crurent pouvoir se permettre de dépo
étendues, elles prirent leur vol en criant à tu

« Ah! dit Martine, qui arrêta sa montur
l'herbe, c'est trop amusant, je n'en puis plus

— Messieurs, mesdames, s'écria Sylvain,
son baudet, et en s'adressant aux vaches, au
oies, je vous prends à témoin. C'est moi qui

Tandis que le vacher dispersait son troup
ses oies. Bientôt les deux amis se retrouvèr
où ils vinrent rafraîchir leur visage en feu.

« J'ai faim, dit Martine.

— Moi, j'avalerais un bœuf, dit le vacher.

— Allons dévorer nos pommes, » dit la fil
l'endroit où elle avait déposé ses provisions.

Lorsqu'elle eut terminé son léger repas,
appuyée contre un arbre, se mit à émietter
distraite, un dernier morceau de pain qu'une

« A quoi penses-tu? » demanda tout à cou
cupation de sa compagne semblait impatient

La petite tressaillit et répondit en balbutiai

« Tu le vois, je pense à Blanche. » Et elle d

« Je suis sûr, dit Sylvain, que tu penses à

— A quoi donc?

— Je voudrais bien le savoir.

— Devine, alors.

— Tu penses au vacher de Marizelle.

— Non, répliqua naïvement Martine, je
demandais pourquoi, lorsque tu m'as priée d
pour mon promis, tu ne m'as pas dit qui tu p

— C'est que je ne le sais pas, dit le vacher

— N'y as-tu jamais songé? demanda la fillette.

— L'idée m'est venue de chercher seulement depuis quelques semaines, repartit Sylvain; et voici à quelle occasion. Prosper, le vacher de nuit, m'a dit qu'il désirait céder sa place, et il m'a conseillé de la prendre. Ce n'est pas amusant, lorsqu'on a travaillé tout le jour, de passer une partie de la nuit à la belle étoile, et si Prosper, à la mort de sa femme, ne s'était pas vu quatre petits enfants sur les bras, il ne se serait jamais fait vacher de nuit. Maintenant que voilà ses fils et ses filles à peu près élevés, il céderait volontiers ses droits à qui lui donnerait quinze écus. Moi qui peux dormir une moitié du jour au soleil, je ne serais pas trop à plaindre en faisant le métier de Prosper. Si j'avais une promise, vois-tu, Martine, je me déciderais tout de suite. Je ne possède plus ni père ni père, et j'aimerais à tel point la femme qui m'appellerait son promis, que je voudrais lui épargner les inquiétudes dont toutes les filles souffrent au village. Je travaillerais sans relâche pour me mettre à l'abri de la conscription. Les chevaux qui vont aux champs le jour, ajouta Sylvain, sont, tu le sais, conduits pendant six mois à la prairie, de neuf heures à onze heures du soir, moyennant un sou par tête. En calculant, j'ai compté qu'avec ce que je gagne je pourrais amasser une cinquantaine d'écus tous les ans, et me faire une somme ronde pour l'époque du tirage au sort. »

Martine, après avoir écouté le récit du vacher avec une grande attention, lui dit :

« Tu n'as donc pas peur des furolles qui courent le soir dans la prairie, qui dansent autour des chevaux, et les attirent dans les fossés? Ne t'a-t-on pas raconté, Sylvain, comment, lorsque la lune est paresseuse, les bêtes dépassent la limite des communaux, et comment elles paissent dans les prairies voisines? Alors les gardes champêtres font des procès qui dévorent tous les bénéfices des pauvres vachers de nuit.

— Je n'ai peur ni des furolles ni des gardes champêtres, repartit Sylvain. J'ai passé plus d'une soirée avec Prosper, auquel il n'est jamais arrivé un seul accident, et je connais sa façon d'agir. Il ne rassemble point sa bande au cornet, comme les autres vachers, mais il suit son troupeau pas à pas. Sitôt qu'il entend le moindre bruit, de crainte d'être égaré, il court sur la route, et siffle; deux minutes après ses chevaux arrivent, et reprennent avec lui le vrai chemin de la prairie.

— Ta promise sera bien heureuse, répondit Martine. C'est si rare, au village, d'aimer un homme qui ne vous quitte jamais.

— N'est-ce pas, petite? reprit le vacher avec un peu d'orgueil. Il me

semble que les filles doivent toujours craindre de
un garçon qui, après sept ans d'absence, peut re
cœur et d'idées.

— Pour moi, dit Martine, je n'aime guère les
teux ! Et cependant je n'ai pas le moyen d'aimer u
pour se racheter.

— Tu sais tous mes secrets, Martine, dit le
silence ; si tu étais gentille, tu me confierais mai

— Oh ! j'ai aussi beaucoup réfléchi, et j'ai f
répondit la fillette. D'abord je ne veux pas re
Quand j'aurai un promis, je me ferai fille de ba
de bons écus chaque année, et je ne les dépense
dix ans je posséderai ainsi de quoi entrer en mé

— Oui, mais si ton promis habite le pays, et
place que dans les fermes de la montagne, ce se
et pour toi.

— Ma place ne m'inquiète plus, repartit la fill
Madame la fermière m'a dit l'autre jour qu'ell
elle. Mais si j'y entrais avant d'avoir choisi quelqu
de la ferme me poursuivraient, à ce qu'elle prét
tenir.

— Je vois que nous ne sommes guère plus ava
répliqua Sylvain.

— Madame la fermière, à qui je porte souvent
la prairie, m'a déjà demandé pourquoi je n'avais
mis après ma première communion, de même q
village.

— C'est la question que me fait souvent Prosp
embarras, dit Sylvain. Mais, j'y songe, ajouta
prairie de très-beaux champignons, veux-tu que j
ta fermière ?

— Allons-y ensemble, répondit la gardeuse d'
roses et blancs. »

Tout à coup les cris joyeux des deux enfants
à travers la prairie, se changent en cris d'effroi
vachers, armés de pieux, se défendent contre un
mugit et secoue ses cornes d'un air terrible.
regarde quelle victime il va choisir et s'élance.
réunis, et présentent aux naseaux fumants de l'ar

garnis de pointes de fer. Celui-ci, étonné, recule; il essaye de tourner les vachers attentifs à chacun de ses mouvements.

Sylvain cherche son pieu, mais il l'a laissé à l'endroit même où sont les vachers et le taureau. D'un coup d'œil il juge la fuite impossible. Lui, d'ordinaire si fertile en expédients, si confiant dans sa force, ne trouve aucun moyen de mettre sa petite compagne à l'abri du danger. Il tremble pour elle, son esprit se trouble, son cœur bat, on dirait que tout son courage l'abandonne.

Le taureau fait volte-face. Il vient d'apercevoir les deux jeunes gens isolés, sans armes; il accourt.

« Quand il sera près de moi, dit Sylvain à Martine, tu te sauveras derrière les vachers. »

Mais la petite gardeuse d'oies écoute sans comprendre les paroles de son ami. A moitié morte de frayeur, elle se sent clouée à sa place.

Le taureau s'avance, il est proche, le voilà! Il se précipite tête baissée sur Sylvain. Le jeune garçon, une fois en face de l'ennemi, ne tremble plus. Il prend sur place un grand élan, passe par-dessus la tête du fougueux animal, se jette sur son dos et le saisit vigoureusement par les cornes.

La petite gardeuse d'oies, qui reste immobile, est plus en danger que jamais.

« Martine! s'écrie Sylvain avec désespoir, sauve-toi! »

Le taureau se dresse pour écraser la petite, mais il retombe lourdement sur le gazon sans rien broyer. Le vacher de Marizelle enlève Martine, et ses camarades l'aident à la défendre.

« Bravo, Sylvain! s'écrient les vachers dans l'enthousiasme; n'aie pas peur, tiens bien ses cornes; laisse-le courir, et surtout ne le lâche pas! »

Le taureau tourne un instant sur lui-même avec une vitesse effrayante, il secoue la tête, frappe du pied, et prend enfin sa course à travers la prairie.

Les vachers et Martine courent derrière le taureau, qui ne semble pas devoir s'arrêter jamais, tandis que Sylvain se lasse visiblement. Deux des vachers, voyant cela, s'arment d'une longue corde garnie de nœuds coulants, et protégés par les pieux de leurs trois camarades, ils se mettent, suivis de Martine, à la droite du terrible animal.

« Courage, Sylvain! dit l'un d'eux; le taureau est à bout, nous allons le saisir avec nos lacets et nous en rendre maîtres. »

Mais Sylvain balbutie quelques mots inintelligibles; il est prêt à défaillir.

« Grand Dieu! s'écrient les vachers, il va tomber! »

Le taureau paraît comprendre la situation; il ralentit sa marche, il attend.

Une des mains de Sylvain se détache.

« Sylvain! s'écrie Martine avec désespoir, courage, ou tu es perdu! »

Le jeune garçon semble électrisé par cette voix; il se redresse, saisit des deux mains les cornes du taureau, et les secoue avec une rage convulsive.

L'animal, étourdi, chancelle et s'abat. Sylvain roule aux pieds de Martine qui perd connaissance.

Les vachers se précipitent sur le taureau et le garrottent.

Sylvain se lève, détend ses membres engourdis, regarde avec orgueil son ennemi terrassé, et se tourne plein de reconnaissance vers celle qui vient si miraculeusement de le sauver.

Martine, étendue sur l'herbe, semble envahie par la pâleur de la mort. Le jeune homme se penche vers la pauvre enfant, et l'appelle :

« Oh! réveille-toi, chère petite, dit-il, c'est ton ami Sylvain qui t'en supplie. »

Mais Martine ne se réveille pas.

Les vachers, après avoir solidement attaché le taureau, s'approchent de la petite gardeuse d'oies.

« Elle est morte! s'écrient-ils ensemble.

— Morte! répète Sylvain d'un air égaré.

— Morte! » répète le vacher de Marizelle avec des sanglots plein la voix.

Un des vachers court au fossé et rapporte de l'eau qu'il jette au visage de la petite gardeuse d'oies. Martine fait un mouvement.

Le vacher de Marizelle se précipite à genoux près de la jeune fille pour dénouer son corsage. Sylvain, pâle, inquiet, jaloux, saisi d'une émotion nouvelle, s'agenouille en même temps près de Martine. Au moment où son camarade enlève le fichu de la petite, il lui prend le bras, l'arrête, et s'écrie sans avoir conscience de ses paroles :

« N'y touche pas, c'est ma promise! »

Le vacher de Marizelle se redresse brusquement; son œil est fixe, son poing menaçant.

« Tu as menti! » s'écrie-t-il.

Le vacher de Manicamp se relève avec lenteur. Il considère un instant son rival, et il devine à la haine qu'il éprouve toute l'étendue d'un amour qu'il ignorait.

« Je vais te forcer de convenir que je ne mens pas, dit le jeune garçon en jetant sa blouse avec colère au pied d'un peuplier.

— Tu as menti », répète le vacher de Marizelle qui arrache ses vêtements et vient se placer en face de Sylvain.

Les autres vachers protestent.

« Voyons, Pierre, dit le plus âgé d'entre eux en s'adressant au vacher de Marizelle; songes-y, mon enfant, ce serait lâche à toi de te battre avec Sylvain, dans l'état où il est maintenant. »

Pierre hésite; il interroge Sylvain du regard. Mais celui-ci, que la colère gagne de plus en plus, perd sa raison; il tourne sur lui-même comme le taureau tout à l'heure.

« Finissons vite, dit-il d'une voix sourde.

— Laissons-les faire, dit le plus jeune des vachers, ils se battraient sans nous. »

Suivant l'usage, on plante autour des adversaires quatre pieux, et l'on règle, à voix basse, les conditions du combat. Puis on donne le signal aux lutteurs impatients.

Le taureau abattu ne cesse de mugir, et sa voix formidable semble un accompagnement nécessaire à cette lutte.

Le poing droit tendu, les vachers s'enlacent avec le bras gauche. Ils ne visent qu'aux tempes; un seul coup, bien assené, suffit parfois pour donner la mort.

Sylvain frappe sans mesure; son poing retombe au hasard sur l'épaule, sur la tête de son adversaire, avec une telle violence, que celui-ci en demeure un instant étourdi. Mais tout à coup le vacher de Marizelle sent le corps de son rival défaillir sur son bras. Le front penché en arrière, Sylvain se renverse et laisse sa tempe à découvert. Aveuglé par la passion, Pierre lève le poing pour frapper.

A ce moment, une petite main nerveuse saisit son poignet et l'arrête. Le vacher de Marizelle se retourne.

« Oh! Pierre, dit Martine, ne le tue pas, c'est mon promis! »

Le vacher de Marizelle laisse aller Sylvain, qui tombe pesamment sur le gazon. Le cœur plein de blessures, Pierre s'enfuit comme un insensé.

Avec cet instinct de divination que possèdent la plupart des femmes qui vivent à l'air libre, Martine, en ouvrant les yeux, avait à moitié deviné les causes de la lutte entre Pierre et Sylvain.

Les vachers relèvent leur camarade, et le déposent contre un arbre. Martine s'approche et leur dit :

« Laissez-moi seule avec lui, si j'ai besoin de vous pour l'emporter, je vous appellerai. »

Les vachers s'éloignent fort émus.

Quoiqu'il ait les yeux fermés encore, un sourire glisse sur les lèvres de Sylvain.

« Oh ! petite Martine, murmure-t-il bientôt, je t'aimais donc ?

— Que ne le disais-tu, mon bon Sylvain ?

— Ma mignonne, je ne le savais pas ! »

Huit jours après les scènes de la prairie, Martine entrait à la ferme comme fille de basse-cour, et Sylvain se faisait vacher de nuit.

Mme Juliette Lamber.

MONOLOGUES PHILOSOPHIQUES.

Les pensées et fragments détachés dont je livre ici la première partie ne furent pas écrits pour le public. Ce sont des notes venues au jour le jour, nées du mouvement de la méditation, et jetées sur le papier sans nul souci de polémique, de dogmatisme ni de style. En les revoyant, en les coordonnant un peu, il m'a semblé néanmoins qu'à raison même de cette absence de parti pris, elles pourraient offrir quelque intérêt et servir à la noble curiosité de ceux que tourmentent les problèmes cosmogoniques, moraux et religieux dont les esprits et les consciences sont aujourd'hui agités. Ce qui s'offre sans prétention s'accepte sans prétention, et l'on ne se met pas en garde contre celui qui ne montre nulle intention d'attaquer. J'ai cherché, et ne prétends nullement avoir trouvé. Mais la recherche loyale, ardente, désintéressée, journalière, est bien quelque chose. Ceux qui cherchent eux-mêmes comprendront cela. Quant à ceux qui ont trouvé, qu'ils laissent là ces « monologues », dont leur âme pourrait être inquiétée.

La pensée est à vif dans ces fragments, et c'est pourquoi on la retrouvera revenant souvent sur les mêmes pistes, exprimant les mêmes doutes ou les mêmes conjectures sous des formes analogues, mais qui laissent apercevoir cependant quelque divergence : résultat d'une disposition d'esprit qui ne saurait être toujours identique. J'espère que ces répétitions ne rebuteront personne, pas plus que les lacunes inévitables, les brusques transitions, les contradictions apparentes ou réelles (l'homme n'est pas d'une pièce) qui se montreront dans cette diversité successive. Les points cardinaux, les idées fondamentales, surgiront d'elles-mêmes, elles suffiront à mettre l'ordre dans ces mélanges, qu'il eût été facile de faire entrer dans un cadre général et sous la discipline d'une exposition méthodique, si l'on n'eût estimé que dans leur expression intime et spontanée ils conviendraient mieux à ceux qui, à défaut de croyances dogmatiques, apportent du moins à la vérité l'hommage d'une investigation incessante.

C. D.

Plus une organisation est complexe et nécessite de conditions préalables à son avénement, plus s'accroît la dépendance où elle se trouve vis-à-vis du milieu qui la renferme. L'homme résume en lui tous les règnes inférieurs; outre les manifestations vitales qui lui sont propres et qui le caractérisent, il participe aux fonctions du monde végétal par la nutrition, à celles du monde animal par la sensibilité, l'instinct et la locomotion. Ces modes inférieurs de l'existence supportent l'édifice de son humanité. On peut supprimer dans l'homme la vie sous la forme intellectuelle sans que la vie sous la forme animale cesse de subsister; on peut même à son tour supprimer la vie animale, et voir subsister encore l'existence sous forme végétative. Mais il est impossible de procéder à l'inverse. Paralysez les organes de la vie nutritive, tout l'édifice s'écroule, il croule par la base. Ce fait très-significatif n'indiquerait-il pas, si l'histoire du globe nous faisait défaut, la marche suivie par la nature dans ses développements? Cette marche, d'ailleurs, n'est-elle pas manifestée dans l'évolution organique de l'homme, depuis le moment où, prophétique embryon, il végète dans le sein maternel, jusqu'à celui où il s'achève dans le rayon de l'esprit?

Si l'homme résume les ordres inférieurs de la vie, l'histoire de sa métamorphose ne résume-t-elle pas le progrès planétaire jusqu'à lui?

La loi d'ajustement au milieu gouverne toutes les manifestations de la vie. Les combinaisons physiologiques marchent de pair avec les formations géologiques, et ce parallélisme constant éclaire l'une par l'autre la géologie et la physiologie. On ne peut, sur aucun point du temps ou de l'espace, détacher l'histoire de la vie de l'histoire du globe. La loi de concordance qui a formé les groupes aquatiques, les groupes aériens, les groupes mixtes et les groupes terrestres, est visible aussi bien dans les groupes du monde végétal. L'homme n'échappe pas à cette loi : il est de même, malgré sa supériorité, un compromis, l'expression d'une concordance entre la force créatrice et les conditions d'un milieu déterminé. Comme les êtres qui l'ont précédé et qui l'accompagnent, il est le dépositaire d'une force qui élabore les éléments et s'approprie les conditions environnantes, conformément à un type spécifique.

Otez au milieu la force assimilatrice, l'homme disparaît; ôtez à cette force le milieu qu'elle élabore, l'organisation ne peut plus se concevoir.

l n'est pas vrai que la force créatrice tire ses productions du néant, ce qu'elle n'agit pas dans le néant.

---

a toute-puissance de la nature est une assertion que dément la ture elle-même. Chacun le comprendra, s'il veut bien suivre d'un attentif l'évolution organique de notre planète, s'il consent à ttre de côté les partis pris de la métaphysique pour substituer aux ts et aux formules préconçues l'examen de faits indiscutables. Par elle série, par quelles métamorphoses laborieuses et lentes la vie st-elle élevée jusqu'à l'homme sur notre globe? Que de créations acées, que de degrés gravis avant d'arriver à ce résultat! Et qui us affirmerait que l'homme lui-même n'est pas une transition vers ordre planétaire où régneront des manifestations supérieures de vie?

Dans l'impulsion qu'elle imprime incessamment au développement niversel, la vie est obligée de résoudre des problèmes, de tourner es obstacles. Sa force créatrice compte avec les exigences qu'elle ne eut détruire, et c'est aussi bien par l'assistance du milieu où elle se évèle que par une série de compromis avec lui, qu'on la voit s'élever n des expressions toujours plus complexes et plus variées. Elle met à dapter ses combinaisons au milieu, à réaliser la parfaite concordance es types et des individus avec les conditions environnantes de leur vénement, toute la souplesse de son génie, l'intarissable fécondité de es ressources et de ses expédients : car la nature est pleine d'expéients. Chacune de ses créations exprime une transaction nouvelle vec son milieu. Elle est pratique et opiniâtre, arrivant par un détour ers ce qu'elle ne peut atteindre directement. Rien n'est curieux omme l'étude, dans le règne végétal et dans le règne animal, de cette ultitude de combinaisons, de cette profusion de formes, de ce fourillement d'organismes, d'instincts, de fonctions, au milieu duquel le rincipe de vie, toujours reconnaissable dans les modes dominants de n activité, incapable de fuir sa propre identité, poursuit jusque dans plus minutieux détail une variété exubérante, s'ajuste dans ses rmations aux éléments, à l'eau, à l'air, au sol, aux inégalités des ones et des climats. En vérité, la création n'est-elle pas une gageure?

Une force unique, principe universel de vie s'adaptant à la fois successivement, par une diffusion inouïe de son effort, aux exigences

diverses inhérentes à la diversité des milieux : voilà le secret de la création, aussi évident qu'impénétrable, qui s'étale sous nos yeux et se pose à chaque pas.

La puissance créatrice de la nature, limitée par le milieu où elle s'exerce, est une vérité calquée sur les faits et non sur quelque patron théologique.

Il me semble que cette loi dominante de l'ajustement des formes organiques de la vie au milieu qui les commande indique au naturaliste la classification définitive des êtres, plantes ou animaux, selon l'élément où ils ont surgi, qui les conserve, et dont la disparition doit les détruire. L'échelle des milieux accuse celle des formes organiques. A ne considérer que les animaux, les zoophytes indiqueraient le premier degré, ils démontreraient à leur manière que l'eau a été le premier réservoir des êtres vivants, que c'est dans l'eau que la nature a ébauché ses premières productions.

Cette loi d'*ajustement* au milieu domine la nature dans sa création et décide de ses procédés. Les fonctions physiologiques marchant de pair avec les formations géologiques, la loi de parallélisme ne permet nulle part de détacher l'histoire de la vie de celle du globe.

Groupes aquatiques, groupes aériens, groupes telluriens, groupes mixtes : tout indique la solidarité entre le milieu et les êtres, le perfectionnement des êtres avec celui des milieux. Dans les groupes terrestres, dans la flore et dans la faune, quelle variété! Animaux frugivores, carnivores, frugivores et carnivores à la fois, selon les conditions extérieures de l'existence. La montagne, la plaine, la forêt, l'existence souterraine; tout cela, dans un milieu circonscrit, le sol, crée déjà une diversité d'épanouissement de la vie vraiment incalculable!

Il y a dans la nature une force mystérieuse, mais apparente, qui cherche la perfection. Elle rencontre des obstacles à son expansion, mais à travers ces obstacles, elle se faufile en serpentant, et dans ses spirales elle s'élève toujours plus haut. La ligne droite, mathématique, idéale, elle ne peut la suivre.

C'est cette force-là qui également vit en nous, nous excite, nous stimule à vaincre tout obstacle à son apparition, à son triomphe. Elle s'appelle en nous l'idéal et l'amour de l'idéal. Mais, de même qu'avant d'arriver jusqu'à nous produire elle a dû cheminer lentement, faire mille détours et s'élever avec peine à travers des séries de créations multiples où de loin elle visait déjà l'homme; de même par l'homme, qui devient un outil plus perfectionné entre les mains de ce mystérieux agent, elle tend à des créations plus hautes — et elle y tend tout d'abord par la constitution de l'*humanité*.

Notre devoir est donc clair : il faut servir cette force en nous perfectionnant; il faut que nous ne nous retournions pas contre elle, mais que, participant à son essence de progrès par notre origine, nous sachions lui rendre aussi, volontairement, par un loyal et constant secours, ce qu'elle nous donna en nous formant.

Ce sera là un jour l'alpha et l'oméga de la religion, encore enveloppée de symboles qui en obscurcissent le sens, si profond dans sa nudité scientifique.

La puissance créatrice envisagée dans la nature a quelque chose de bizarre, de fantastique, d'énigmatique. Voyez la chauve-souris, le crapaud, l'éléphant : ne dirait-on pas de grossières ébauches de la vie qui s'essaye, les formes encore chaotiques du début? Ne dirait-on pas une certaine gaucherie, et que la force plastique a de la peine à maîtriser le milieu qui la domine encore, l'étouffe et l'écrase?

Environnée de conditions insuffisantes, la vie tire avec peine de la masse des existences informes. La pâte domine; tout est lourd, épais, monstrueux. La géologie nous a révélé, dans ses annales de pierre, des formations inouïes. C'est comme un premier tirage dont les exemplaires pétrifiés ont survécu. Mais à ces préludes la suite donne un sens. — Un coup d'œil rétrospectif éclaire tout dans la série, et l'on voit la force créatrice tendre déjà vers les formes supérieures à travers celles qui les précédèrent de si loin.

Est-ce que le monde végétal est autre chose qu'une préparation au monde animal, le monde animal au monde humanitaire : est-ce que tout n'est pas transition, élévation, progrès, dans la nature?

Comment donc le génie du progrès ne serait-il pas en nous qui sommes nés du progrès?

Je suis quelquefois hanté par l'idée que chaque globe a une force spéciale de création, qu'il a sa puissance et son génie, lesquels il fait éclater à sa surface en une série d'existences et d'êtres divers, mais dans lesquels on reconnaît aussi, en les approfondissant par la comparaison, le cachet d'une même force créatrice, réglée par des modes, des lois, des procédés identiques, au milieu de la variété qu'elle étale sous nos yeux.

Ainsi chaque globe recélerait une sorte de divinité? Et pourquoi pas? Et la hiérarchie stellaire représenterait un nouveau polythéisme, — un polythéisme astronomique au sein duquel siégerait une force centrale et suprême, un Jupiter planétaire duquel dépendrait, et vers lequel remonterait sans cesse toute la hiérarchie des dieux inférieurs?

Les déluges, les cataclysmes, l'anéantissement des créations, ne constituent que des destructions apparentes, car dans les formes subséquentes, dans les créations ultérieures, subsistent en essence toutes les formes, toutes les créations précédentes, en un mot, toute la série des développements antérieurs.

C'est la vie qui efface ses propres ébauches, mais pour les impliquer dans la conception supérieure qu'elle va produire grâce à leur secours; car la vie, on l'a dit, ne fait point de saut. C'est la vie qui elle-même brise ses échelons à mesure qu'elle s'élève, parce qu'elle peut bien monter avec leur aide, mais qu'elle ne redescendra jamais. Quand la force créatrice anéantit, c'est pour conserver par le progrès : tout son passé est dans son présent, qui deviendra le passé à son tour, au regard des apparitions supérieures qu'il aura préparées.

La nature a enfermé chaque être dans une orbite particulière. Elle lui a donné un centre et un rayon de gravitation. Les orbites se rencontrent sans se mêler, elles se hiérarchisent sans se détruire.

Regardez le ciel étoilé, regardez l'épanouissement de la vie à la surface du globe, vous sentirez, vous comprendrez qu'un même moteur universel, un même pouvoir régulateur et directeur, une même intelligence vivante règne par des lois immuables sur la diversité.

---

ans les rapports, concordances, fatalités et correspondances entre éléments, les choses et les êtres, la création devient impossible à icevoir. Tout s'adapte, s'ajuste, s'engrène.

Mais qu'est-ce à dire? Qu'il y a une activité une en tout l'univers et e cette activité est rationnelle, qu'elle est la Raison de l'univers en ème temps que sa raison d'être.

Raison impénétrable pour la nôtre, qui cependant en est sortie, ais raison indiscutable : elle est, ou l'univers n'est pas.

Or l'univers est.

L'unité dans la nature n'est pas un mystère ni une abstraction de esprit; on la voit à l'œuvre partout, elle se proclame et se vérifie en out et toujours; l'étoile, la plante, l'oiseau la manifestent aussi bien ue l'homme. Tout rapport la démontre, et nous ne trouvons que des apports comme condition de la naissance, de l'être, de la métamorhose et de la mort. Un tout vivant, voilà l'univers : multiplicité d'éléments simples retenus, combinés, solidarisés par une force unique et organisatrice.

Le sol et l'atmosphère sont des conditions d'existence pour la plante, le monde végétal est une condition d'existence pour l'animal, et ainsi de suite. C'est un agencement continu et universel, mais un agencement *hiérarchique*, qui révèle à la fois la solidarité et le progrès, le progrès dans la solidarité, la solidarité dans le progrès.

Rien ne finit, rien ne commence : toute fin est un commencement. L'être seul est la perpétuité.

Les lois de la nature sont celles du progrès, lois de métamorphose dans le développement.

Les pénalités de la nature sont les sanctions de la loi naturelle. Toute transgression de la loi entraîne inévitablement sa peine, et c'est par là qu'elle démontre le mieux, et aux plus rebelles, son existence souveraine.

La force créatrice, dans ses procédés organiques, est sujette à des lois invariables, mais qui sont ses *propres* lois, et ainsi elle est indépendante, parce qu'elle ne dépend que d'elle-même. La diversité des milieux où elle opère ne détruit nullement l'unité de son essence, et c'est même à travers cette diversité que cette unité se manifeste avec clarté par la constance des lois fondamentales.

L'unité n'est pas directement visible dans l'univers. Mais un phénomène constant de transsubstantiation se manifeste, qui la rend visible en toutes choses. C'est ainsi que l'air et le sol, dans leurs éléments, sont élaborés par la plante et transformés par elle; c'est ainsi que la plante, nourrie et formée des principes de l'air, de la lumière, du sol, passe dans l'organisme de l'animal et s'élève à une manifestation supérieure de la vie; c'est ainsi que la plante et la bête, le monde végétal et le monde animal, par une transsubstantiation nouvelle, passent dans l'homme et servent à nourrir la vie sous la forme humaine de la conscience.

Mais en tout cet enchaînement, une seule chose ne varie pas, c'est la vie elle-même dans son principe, la vie qui agit sur les éléments et opère les métamorphoses. C'est là l'engrenage gradué de la vie universelle.

La nature se dévore elle-même incessamment et se reproduit. Cependant les métamorphoses de la vie ne sont que superficielles; la vie elle-même et les éléments qu'elle rassemble en des combinaisons variées restent immuables.

Les principes dont l'association première a formé les grands milieux propres à l'avénement et à l'entretien de la vie, le sol, l'eau, l'atmosphère, la lumière, sont des réservoirs où la vie puise l'étoffe de ses combinaisons, mais auxquels elle restitue sans cesse, dès qu'elle abandonne ces combinaisons, en quantité et en qualité identiques les éléments qu'elle leur emprunte. La vie est un emprunt, la mort est une véritable restitution. Mais ni la vie ni la mort ne changent rien au fond des choses et n'atteignent en quoi que ce soit la multiplicité élémentaire ou l'unité plastique toujours active à pétrir dans ses moules cette multiplicité.

A côté de la formation directe, qui est l'effet immédiat de la force créatrice une sur la diversité des éléments, se place la création con-

tinuée ou transmise, la création indirecte sous la forme de la reproduction. Dans la faculté prolifique dont les êtres vivants sont doués, c'est encore la puissance créatrice qui agit, mais en quelque sorte par voie de délégation. C'est par la reproduction, par la génération dérivée, que la force créatrice maintient dans leurs caractères essentiels les types divers issus de son action spontanée. Elle conserve ainsi la spécialité dans l'universalité de la vie.

Coordonner et subordonner, — coordonner en subordonnant, subordonner en coordonnant : voilà la double loi de création. — En d'autres termes : la création est solidarité et hiérarchie.

La subordination implique le progrès, le développement; la coordination à son tour implique l'harmonie.

Harmonie des deux parts; ici harmonie dans l'étendue, là harmonie dans le temps.

De la rencontre de la perfection avec l'imperfection, de la pénétration de l'infini et du fini, de l'alliance de l'universel avec l'individuel, de l'absolu avec le relatif, naît dans son mouvement le progrès universel. Le sentiment humain du progrès accuse le lien qui existe en nous entre l'infini et le fini; la conscience du progrès est celle du rapport entre la perfection et l'imperfection : elle se traduit dans le perfectionnement qui fuit sans relâche l'imperfection, — et qui n'atteint jamais la perfection.

Si la perfection est le principe du monde, pourquoi l'œuvre de la perfection n'est-elle pas parfaite?

Si le monde est parfait, d'où vient le progrès dans le monde?

Le monde est imparfait, mais l'effort vers la perfection est en lui.

Il faut, en présence du double fait de l'imperfection dans le monde et de l'effort vers la perfection, admettre deux faits :

1° Que le principe créateur ou organisateur de l'univers est un principe de perfectionnement, un principe de progrès où la perfection est virtuellement impliquée par l'effort même vers la perfection;

2° Que ce principe rencontre dans les éléments multiples qui lui sont

donnés comme matériaux à organiser, certaines limites essentielles, inhérentes à la constitution même de ces éléments ; que l'ensemble de ces éléments lui offre une donnée primitive et inévitable, un milieu à la fois résistant et capable de s'approprier à la création.

Est-ce du dualisme? Non; car le rapport entre l'unité et la multiplicité est fondamental, éternel; il est l'univers lui-même. Il faut voir là deux aspects de l'univers, mais non deux univers.

Mon *Credo* philosophique en traits sommaires :

1° L'idée de la perfection est donnée avec l'humanité.

2° La perfection en elle-même, l'homme ne saurait la comprendre.

3° Il est aussi impossible à l'homme de nier la perfection que de la comprendre.

Conséquence : La perfection et l'imperfection, l'infini et le fini forment dans l'univers un rapport mystérieux, impénétrable, mais irréfutable : l'expression de ce rapport est le progrès en général, le *perfectionnement*, où sont impliqués et réunis les deux termes : dans l'homme, l'un des fruits supérieurs de ce rapport, il devient le désir du perfectionnement, — en dernière analyse, la religion.

On peut suivre le chemin inverse, et partant du progrès comme d'un fait, d'un axiome, déduire la présence simultanée et l'indissoluble rapport du fini et de l'infini dans l'univers en général, dans l'homme en particulier.

La nature fait des écoles; elle a son apprentissage. Sa loi est le perfectionnement, non la perfection. Cette même loi qui vit dans l'homme vit dans la nature; la nature est dans l'homme et l'homme est dans la nature.

Mais le perfectionnement est l'effort vers la perfection. Il implique donc deux choses, la perfection entrevue à travers l'imperfection, l'imperfection visible à travers la perfection.

L'idée de la perfection est dans la nature, mais la nature elle-même n'est point parfaite. La perfection est l'idéal. Mais cet idéal opère comme réalité souveraine. Il *est*. C'est l'existence suprême : tout se meut, change, hors lui. Il est l'asymptote de la nature qui s'élève

ers lui comme une marée, le rêve toujours, le recherche toujours, ıe le rencontre jamais.

Il est l'aimant universel qui agit sur l'ensemble des choses, dont la orce, l'activité est en elles, mais qui jamais, bien qu'il agisse au sein le toutes choses, ne peut se confondre avec la nature, éternellement ıncapable, malgré son progrès, de s'égaler à lui.

C'est donc la notion du perfectionnement dont il faut partir comme d'un axiome pour établir à la fois l'existence de Dieu et celle de la nature dans leur rapport indissoluble et dans leur non-identité.

Comment ce qui change toujours pourrait-il s'égaler jamais à ce qui ne change jamais? Comment ce qui change toujours pourrait-il exister sans quelque chose qui, invariable au fond, constituât la base et le principe de ses changements?

La stabilité est dans la métamorphose, la loi fixe se retrouve dans la loi ascendante.

La force créatrice opère dans le temps et elle opère dans l'espace.

Se manifestant dans le temps, dans la série, elle s'appelle le progrès; se déployant dans l'espace, elle s'appelle l'harmonie. L'ensemble simultané dans l'espace, l'ensemble successif dans le temps, c'est toujours l'unité visible dans la diversité.

N'oublions pas cependant que la série est présente dans la simultanéité, que le passé est dans le présent et le temps dans l'espace.

C'est sous la double forme du progrès et de la solidarité que se révèle l'activité universelle, insondable dans son essence, évidente dans ses résultats.

Les *lois* du progrès sont les formes divines, les moules où se conservent et se développent toutes choses : le progrès est le moule général de la création.

Travailler contre ce progrès revient à travailler contre Dieu, contre tout ce qui existe et contre soi-même.

L'idée de Dieu, dépouillée de tout symbole mythologique, est celle de la perfection. La perfection de l'être, l'être de la perfection, voilà la notion de Dieu.

Je ne puis concevoir le progrès, je ne puis imaginer le perfectionnement sans ressentir, au moins sous la forme du désir, la notion du parfait. Mon existence imparfaite poursuit, sans la rencontrer, la perfection de l'existence. C'est donc Dieu que je poursuis dans le progrès, le progrès est donc révélateur de Dieu : il est l'effort vers Dieu, le culte véritable de la Divinité.

Dieu étant dans la nature le principe du développement et de la solidarité, la nature est divine pour autant qu'elle est apte à accueillir et à manifester ce principe de développement qui la travaille.

Plus grande est dans un être cette aptitude à se développer et à manifester le principe divin, plus son rang est élevé dans la hiérarchie de la création.

La création entière forme un ensemble propre à subir l'influence du principe divin, à révéler le progrès.

Quand le progrès et la solidarité, formes de l'activité universelle, se révèlent à nous et en nous, dans le miroir de la conscience, nous les appelons vérité, beauté, justice. Vérité, quand ils s'offrent à l'esprit; beauté, quand ils s'offrent au sens esthétique; justice, quand ils se présentent au sens moral.

Le sens intellectuel, le sens esthétique et le sens moral sont donc les trois organes révélateurs de la divinité présente en nous et manifestée, par l'homme, à l'homme même.

Tant que l'homme aura le désir de la perfection, l'homme sera un être religieux; car l'essence de la religion est un effort du cœur, de la pensée et de la volonté vers la perfection.

Le cœur a son langage, l'intelligence a le sien, la volonté de même, pour exprimer l'ineffable, l'infini, ce qu'on souhaite toujours et ce que nulle créature n'atteint. Pour le cœur c'est la perfection d'amour, pour l'esprit la perfection d'intelligence, pour la volonté la perfection de puissance. C'est ainsi que l'idée de la perfection se présente diver-

nt aux différentes activités de l'âme, et qu'elle s'y réfléchit comme
s miroirs particuliers. Et cependant elle reste la même, car dans
rfection de l'amour, dans la perfection de l'intelligence, dans la
ction de la puissance, c'est moins l'amour, l'intelligence et la
sance, que la perfection même que nous cherchons, cette perfec-
dont notre âme tout entière est avide, parce qu'elle se rattache en
cipe à la perfection, à la vie absolue, insondable, éternelle.

---

ous nous sentons, à mesure que notre âme s'élève en intelligence,
beauté, en amour, en puissance, plus dépendants de la perfection.
e nous domine davantage, nous aiguillonne et nous lie d'une servi-
e plus volontaire. Loin de nous dégager de l'infini dans cette crois-
ce intérieure de nos facultés, nous nous engageons davantage en
eu et nous sentons attirés avec plus de force vers cet idéal devenu
s sensible à notre cœur, plus évident à notre intelligence, quoique
t aussi impénétrable, plus actif dans notre volonté.

Et c'est là l'accroissement véritable de la religion en nous, notre
rticipation plus large et plus profonde à l'activité divine, à l'existence
prême qui remplit le monde et qui le gouverne, lui et nous, malgré
s résistances, en stimulant, en réveillant sans cesse les énergies
tentes, les germes qui servent d'appuis et de moyens au perfec-
onnement.

Qui ose nier la morale ?

Or, affirmer la morale, c'est affirmer la religion, car on n'affirme
a morale qu'en affirmant la présence en nous, dans notre conscience
t dans notre raison, d'un idéal suprême conçu comme loi souveraine,
obligatoire pour chacun et pour tous.

Mais cet idéal a-t-il en nous et hors de nous un support réel, cet effort vers la perfection procède-t-il d'une réalité inépuisable et vivante qui embrasserait toutes choses avec nous-mêmes ?

C'est là, qu'on la sache ou qu'on l'ignore, la question qui se débat au fond de la conscience religieuse de notre temps.

Pour moi, cette question est résolue par cette autre : d'où viendrait en nous l'effort vers la perfection, qu'on ne saurait nier, l'effort vers l'idéal, s'il ne résultait d'une action en nous et sur nous de la perfection elle-même ? Il faut que cet effort ait un point de départ, un point d'appui, et il ne peut les prendre que dans la perfection même. Mais

la perfection d'où nous procédons ne peut se réaliser en nous en tant que nous sommes des existences individuelles et par conséquent limitées; elle se traduit par conséquent dans une tendance invincible vers l'idéal, qui accuse à la fois notre limite dans l'impossibilité où nous sommes de concevoir et de réaliser la perfection, et dans l'impossibilité où nous sommes cependant de l'écarter tout à fait de nos pensées, de nos sentiments et de notre vouloir.

Je répète donc qu'affirmer la morale, l'idéal, c'est affirmer la perfection, et avec elle Dieu, qui est le nom humain de la perfection.

La morale est l'effort vers la perfection.

La perfection est l'infini, l'être absolu, suprême, — ce que nous appelons Dieu.

L'effort vers la perfection est donc l'effort vers Dieu, le labeur incessant pour supprimer l'entrave, la limite, la restriction, l'imperfection.

La religion, qui est le sentiment d'un rapport entre notre être conçu comme imparfait, limité, incomplet et individuel, et l'être conçu comme parfait, illimité, éternel et universel, la religion est donc au regard de la morale ce que la chose conçue est à la chose pratiquée : — la morale enfin est la religion en volonté, en acte, tout comme à son tour la religion est la morale en idée, la morale dans l'entendement.

Il n'y a pas de religion sans morale, et il n'y a pas de morale sans religion; ceux qui nient la religion et pratiquent la morale, affirment la religion dans leurs actes; ils sont religieux par la volonté. Mieux vaut cela que l'inverse. D'ailleurs rien n'est complet quand la volonté, le sentiment et l'idée restent étrangers l'un à l'autre. La religion doit embrasser l'homme dans son entier.

Tout point d'arrivée devient un point de départ; dans la création il n'y a, à vrai dire, que des commencements. Et cela vient de cette incapacité de la nature de s'égaler jamais à Dieu qui la transforme. C'est le besoin de l'infini qui la fait surgir, c'est aussi le besoin de l'infini qui la détruit sans cesse. L'infini est principe de vie et principe de mort. On a beau ajouter le fini au fini dans le temps, dans l'espace, c'est l'*indéfini* que l'on obtient, jamais l'infini lui-même.

---

de ce que rien ne nous satisfait à la longue et qu'en toutes choses ns éprouvons à la fin l'amertume ou le dégoût de la satiété, cela ouve que l'infini est en nous. — Comment, si nous empruntions tout fini, le fini ne nous satisferait-il pas?

Mais le désir renaît sans cesse, il est illimité : la jouissance ne l'est s. L'idéal fane toutes choses, il corrompt tout de son souffle incorptible et dessèche la réalité. Nous ne sommes pas faits pour nous mobiliser dans la jouissance, la jouissance nous l'apprend bientôt. L'infini réclame en nous et démontre sa présence par le désir inasuvi de la perfection.

Quand le vulgaire formule ce lieu commun, — rien n'est parfait en monde, le bonheur n'est pas de ce monde, — se doute-t-il qu'il proame Dieu dans l'homme?

Toute vie, toute réalité se consume au feu secret de l'idéal.

L'univers tout entier est un holocauste perpétuel offert à l'idéal : infini le rappelle sans cesse, et toujours le reproduit.

Si jamais l'idéal rencontrait la réalité, — si l'équation éternellement poursuivie se posait dans l'univers entre la réalité et l'idéal, l'univers resterait immobile, stationnaire en Dieu.

L'univers reste tangent à l'idéal.

De la fermentation des choses que le progrès suscite, s'échappent à travers les fissures de la réalité imparfaite, comme les vibrations d'un éther subtil, comme le parfum d'une fleur mystique, comme la flamme d'un foyer invisible : ce sont les regrets de l'idéal.

Nous ne parviendrons jamais à voir l'idéal autrement qu'à travers la réalité, ni la réalité autrement qu'à travers l'idéal.

On dit que le monde est parfait, que l'imperfection n'est qu'une apparence, l'aspect sous lequel s'offre le monde à un être fragmen-

taire et jugeant fragmentairement. Je le veux bien. Mais rentrons en nous-mêmes : ne sentons-nous pas que l'imperfection est dans le monde et qu'elle y est *radicalement ?*

Insoluble problème, et qui fait le fond de tout problème ! Toujours le rapport entre le fini et l'infini, rapport évident, rapport impénétrable !

L'idéal est la présence de la Divinité dans le monde, son ubiquité.

Il est le sel, le levain qui fait fermenter l'univers, le purifie éternellement, lutte en lui contre les épaississements et le conflit des phénomènes qui cherchent à l'étouffer.

L'idéal est l'esprit, le lien, l'unité conservatrice et organisatrice du monde.

Sans l'idéal le monde tomberait en décomposition.

L'idéal lutte en lui incessamment, d'une part contre l'anarchie, dont le dernier terme est la dissolution, d'autre part contre l'immobilité de l'absolu, contre l'anéantissement en Dieu.

L'idéal meut en même temps qu'il relie : il se révèle par son activité dans la solidarité et dans le mouvement ascensionnel de la nature. Il est en nous comme en toutes choses : identique partout dans son essence, infiniment varié dans ses expressions. Dans l'homme, milieu particulier, il se présente comme idéal humain. Il tend alors à la perfection dans l'humanité.

Chaque être a son type qu'il poursuit avec ou sans conscience. La plante et l'homme, le corps et l'esprit, tout ce qui vit, se meut et tend au développement, poursuit la réalisation d'un idéal.

L'idéal universel, qui s'épanouit en une multitude de types disséminés et échelonnés dans la création, est ce que nous appelons l'infini, parce que, dès qu'il est conçu comme particulier, fini et limité, il se trouve logiquement détruit : on pense sa non-existence. Le fini, en effet, est fragmentaire : un fragment de l'ensemble ne peut pas mouvoir et maintenir cet ensemble, le pénétrer de part en part. Mais entre le fini et l'infini, entre la diversité et l'unité il n'y a rien que la nature éternellement mobile qui les relie et les implique tous deux. Si donc l'idéal existe et que l'idéal ne puisse être limité sans cesser d'exister, son existence est équivalente à celle de l'infini et les deux termes n'ont qu'un sens unique. L'idéal est l'infini vivant, actif, le générateur universel.

Mais cet idéal doit trouver sa perfection en lui-même, autrement il

t dirigé, il serait dépendant, et sa dépendance le limiterait : ce est contradictoire avec l'idéal lui-même. Être parfait, c'est avoir stence en soi, c'est être *incréé*. Si l'idéal était créé, ou formé, il t une conséquence, une simple apparition dans le temps et dans ace. Il est donc absolu et éternel. Ce qui n'est ni absolu ni éternel, la manière dont il se manifeste dans les différents groupes, organes et individus où il se déploie dans l'étendue, dans la durée; dans son contact avec le fini, avec le concret et le déterminé, t dans sa lutte avec le temps, avec l'espace, qu'il se diversifie, et n le voit naître sous des formes définies, développer celles-ci et les abandonner. Il est le fondement de la vie, la raison de l'être a raison de l'anéantissement. L'homme a commencé. Or, avant mme, l'idéal n'avait pas revêtu la forme, ou plutôt le mode nain. Combien de degrés il a franchi avant l'apparition; après mme, combien sans doute il en franchira encore !

---

n'y a qu'une vérité, dont l'univers est l'aspect multiple : le rapport fini et de l'infini.

n'y a qu'un problème, varié sous toutes les formes : le rapport du et de l'infini.

rreur de ceux qui veulent considérer isolément l'un ou l'autre des x termes : ils s'emprisonnent, les uns dans un idéalisme inféconds, autres dans un matérialisme sans issue. Impasse des deux côtés. ite de l'esprit d'un côté, des sens de l'autre.

'homme ne doit s'enfermer ni dans le matérialisme pur, ni dans alisme transcendantal.

'il veut rester dans la réalité variée, féconde, inépuisable de la ire, c'est le rapport entre les deux qu'il doit considérer partout — rrive alors à l'expression variée de ce rapport : à la loi sous tous aspects. Car ces lois sont « les rapports dérivant de la nature des ses », et l'ensemble de ces rapports est précisément l'univers.

n chaque loi il y a des éléments déterminés (matérialisme), reliés un lien invisible (idéalisme); il y a donc en chaque loi une manifestation du fini dans l'infini, de l'infini dans le fini.

---

a nature a une tendance à perfectionner. Cette tendance se manifeste dans l'homme où la nature opère comme en toute existence. En

général, la force créatrice peut s'étudier dans l'homme et dans ses œuvres, bien qu'elle n'y apparaisse pas dans sa primitivité et qu'elle ne s'y exerce que par délégation.

L'identité est dans la variété, la permanence est dans les métamorphoses : la vie universelle est dans toute vie particulière, une, indivisible, quoique diversement manifestée.

Toute philosophie conduit là comme à son ultimatum, nulle philosophie ne mène au delà de ce point où commence seulement le grand problème insoluble de l'union, le rapport entre le fini et l'infini.

Y a-t-il de ce rapport une preuve plus manifeste que celle-ci, l'homme ne pouvant se détacher de la recherche et du désir de l'infini, l'homme impuissant à sortir des limites du fini et réduit, pour soulager sa conscience religieuse, à circonscrire l'infini dans les limites de ses propres attributs ?

La religion et l'utopie ont en commun l'idéal, que la réalité appelle toujours dans les cœurs et qu'elle repousse sans cesse.

La perfection est impénétrable en soi : si nous pouvions arriver à la comprendre, nous serions parfaits, car il n'y a que la perfection de l'être qui permette la perfection de l'intelligence.

Et c'est pourquoi nous ne pouvons donner des attributs à l'infini sans le circonscrire, et qu'en le circonscrivant, en l'*imaginant*, nous le détruisons.

Éternelle impuissance de l'humanité! mais qui permet d'adorer Dieu dans ce sentiment même et dans ce désir de la perfection qui nous fait éprouver directement sa présence incompréhensible.

La double loi du progrès et de la solidarité domine tout. Ce qui s'oppose à elle est brisé; car il faut, si les choses ne doivent pas s'abîmer dans le chaos, que tout ce qui s'élève contre les lois de la raison universelle se détruise.

C'est donc une lutte permanente entre le chaos qui tend à dissoudre l'univers, et la vie organisatrice qui non-seulement tend à maintenir

leur communauté les éléments, mais encore à les élever vers nsemble de formes et d'existences où se puissent traduire en des omènes toujours plus riches la solidarité et le progrès où elle feste son être et son action. Jamais le chaos ne l'emporte tout à t ne réussit à réduire l'ensemble à la confusion des éléments. is non plus la vie, se traduisant par la solidarité et le progrès, si triomphante qu'elle ne laisse encore entrevoir les menaces de ssolution et comme les souvenirs du chaos.

s éléments sur lesquels agit la force créatrice forment des grouents, des milieux qui, en plus d'un sens, imposent des déviations à ort créateur, et font, si je puis dire ainsi, dévier la pensée divine jamais l'anéantir.

---

oit qu'il rentre en lui et qu'il observe les lois constantes de la raison verselle se traduisant à l'homme dans l'homme même; soit qu'il rche au dehors, sous les innombrables formes de l'espace et du ps, le travail de cette mystérieuse activité, notre esprit la retrouve a reconnaît sous les mêmes traits fondamentaux.

l n'y a donc pas deux révélations, l'une de la conscience et l'autre la nature phénoménale, l'une que l'homme saisit directement en , l'autre dont il s'empare à travers l'étude des phénomènes extérieurs : n'y a qu'une révélation, car des deux parts c'est la raison universelle i se traduit dans des lois perçues, ici par la conscience sous leur rme morale, là par l'esprit scientifique sous leur forme intellectuelle.

Si l'homme n'avait pas en lui le désir de la perfection, il n'éprouveait ni ne verrait son imperfection; s'il ne ressentait son imperfection, n'éprouverait pas le désir de la perfection.

L'homme exprime ainsi, à sa manière, le rapport universel de idéal et du réel, de l'infini et du fini. Né de leur rencontre, il ne eut réussir à les séparer ni dans ses désirs ni dans ses investigations : ar il faudrait pour cela qu'il s'absorbât dans l'infini, ou qu'il éteignît jamais dans le fini la soif divine qui est en lui.

Qu'un esprit de second ordre ne trouve pas l'absolu au bout de ses formules, on s'en peut consoler, car l'humanité a le droit d'en appeler

au génie. Mais que le génie lui-même témoigne de son impuissance à cet égard, cela ne prouve-t-il pas les limites de l'humanité, et que ces limites sont précisément l'infini ou l'absolu? L'humanité s'anéantirait dans l'absolu, la perfection la détruirait en tant qu'humanité; elle ne peut donc comprendre la perfection, car la comprendre ce serait la posséder. Il faut récuser en ceci Leibniz aussi bien que Hegel, Spinoza ou Platon; mais il faut admirer Spinoza, Platon, Hegel ou Leibniz. Les métaphysiciens sont plus grands que la métaphysique : ils sont les poëtes de la raison. Il y en aura toujours à mon avis, parce qu'il y aura toujours au-dessus de la réalité immédiate une atmosphère où s'enfoncera le rêve, des perspectives indéfinies où l'imagination et le désir chercheront, malgré la raison reconnue insuffisante, ce que l'homme ne peut trouver. La métaphysique est comme la poésie, un attribut constitutif de l'humanité. Couper le rêve et sa racine, on ne le peut : il faut que l'homme rêve pour ne pas désespérer. Le rêve est « l'asile de l'ignorance », mais il est aussi celui de l'espérance, et il faut que l'homme espère.

La métaphysique ne sert pas à résoudre le problème du rapport entre l'infini et le fini, entre l'absolu et le relatif, entre l'éternel et la métamorphose : elle sert à constater le problème, à en poser nettement les termes et à circonscrire ainsi le domaine de la science positive. Mais elle sert en même temps à prouver que la science laisse au delà de son horizon un mystère qui échappe à la science et que, cependant, la science renferme, comme la nature phénoménale dont cette science est tirée.

La métaphysique est à la science ce que l'horizon sans bornes, ce que le ciel est au paysage : la poésie du lointain et de l'immensité.

L'âme ne peut s'en passer, elle veut une atmosphère, des espaces illimités, une perspective incommensurable au delà de ce que l'œil borné de l'esprit peut discerner.

Notre point de vue n'est pas celui de l'universel, et le rayon de notre intelligence n'embrasse pas l'infini. Nous voyons les choses de bas en haut, l'unité à travers la diversité, et non la diversité à travers

ité, l'infini à travers le fini, et non le fini du haut de l'infini; et
vient de ce que nous ne sommes pas le centre de l'univers.
i Dieu n'existait pas, a dit Voltaire, il faudrait l'inventer.
e philosophe qui a approfondi l'idée de l'être absolu peut dire, lui,
s paradoxe :
i nous comprenions Dieu, Dieu n'existerait pas, ou bien nous ces-
ions d'exister nous-mêmes comme individus.
En effet : si l'idée de l'infini pouvait jamais être embrassée par l'es-
t, de deux choses l'une : ou bien l'esprit serait infini et s'identifie-
t avec Dieu lui-même, ou bien l'infini ne serait qu'une apparence
soire, puisqu'il pourrait être compris en entier dans un esprit
nité.
Dieu étant, Dieu est absolument *incompréhensible* pour un esprit fini,
nité.
L'esprit humain ne peut comprendre Dieu, parce qu'il n'est pas
fini, et que dans l'intelligence de Dieu il se poserait l'égal de Dieu
i-même. Mais l'esprit humain ne peut se dispenser d'affirmer que
bsolu, incompréhensible pour lui, doit exister : preuve qu'un rayon
e l'infini, sinon l'infini même, est en lui.
L'esprit humain est ainsi conduit à affirmer *l'existence* d'une chose
bsolument insaisissable pour l'esprit humain, — et c'est dans cette
ruelle antinomie qu'il est placé, à la fois pour aspirer vers Dieu sans
pouvoir atteindre, et pour le ressentir sans le pouvoir retenir ni
éterminer.
On en revient ainsi toujours à voir le *rapport* du fini et de l'infini
soit le fini dans l'infini, soit l'infini dans le fini), mais jamais à la
ontemplation d'un des deux termes isolément.

La cause une obtient des effets multiples au moyen de la multiplicité des éléments et de leurs combinaisons.

La nature tout entière est l'organe de l'esprit. Mais qu'est-ce qu'un esprit sans organe?

Il y a deux points de vue, qui sont aussi deux points de départ : celui qui de l'universel, du monde extérieur, va à l'individu, à l'exis-

tence particulière et personnelle; celui qui de l'individu, de l'existence particulière et de la conscience qu'elle a de soi, va à l'universel. D'un côté on trouve surtout les métaphysiciens, de l'autre les moralistes.

Le philosophe ne sépare pas les deux points de vue; son constant effort va à les unir dans une vue qui embrasserait le monde intérieur de la conscience individuelle et le cercle des phénomènes extérieurs dans la notion d'une commune loi.

CHARLES DOLLFUS.

DE

L'INTRODUCTION DE L'ÉCRITURE

DANS L'INDE.

De même que les savants du seizième et du dix-septième siècle, à la recherche e la « langue mère », croyaient pouvoir tout ramener à l'hébreu, on a cru endant quelque temps, à l'origine des études sanscrites, pouvoir tout ramener l'Inde comme au berceau commun d'où tout sortait et qui n'avait rien emrunté à personne. Aujourd'hui, l'examen impartial et critique auquel les faits nt été soumis a permis de constater la fausseté de ces vues exclusives. L'Inde sans doute beaucoup donné, ou, pour mieux dire, le monde européen doit eaucoup aux Aryens, d'où la civilisation des Hindous est issue. Nous tenons eux nos langues, nos anciennes mythologies, notre sang même. Mais l'Inde a ıssi ses emprunts. On peut citer en première ligne son alphabet. Elle ne l'a oint inventé; mais, placée entre les deux alphabets originaux de la Chine et e la Phénicie (ce dernier tiré par les Babyloniens des antiques hiéroglyphes de Egypte), elle a eu la bonne fortune de choisir le dernier et de prendre ce rand véhicule de la pensée aux Sémites, auxquels l'Occident devait plus tard aprunter son Dieu. Ce fait, soupçonné déjà par la perspicacité de Kopp [1], a é mis en pleine lumière par l'illustre Prinsep [2]. Grâce à la découverte des scriptions bouddhiques du roi Açoka, ce savant put remonter aux formes rimitives de l'alphabet indien et en faire voir la similitude avec celles de l'anen phénicien, démonstration qui eût été à jamais impossible si l'on n'avait ı entre les mains que les caractères modernisés de l'écriture dévanâgarie, qui sont presque autant écartés des types premiers que les nôtres de ceux de ıdmus.

Mais l'Inde fécondait ce qu'elle touchait, et en retour de cet alphabet d'emunt, elle a rendu au monde les seuls chiffres avec lesquels le calcul soit posole. Personne ne songe plus à contester aujourd'hui l'origine indienne des chifes qu'on a nommés arabes, parce que les Arabes les ont introduits en Europe.

[1] *Bilder und Schriften der Vorzeit*, Mannheim, 1821.

[2] Dans le *Journal de la Société asiatique du Bengale*, 1837, t. VI.

Ils étaient dérivés simplement de la première lettre de chacun des mots qui les désignaient, abrégée et réduite par l'usage à des formes de plus en plus courantes. L'invention du zéro, qui est l'élément essentiel du système, est également indienne.

La question étant arrivée à ce point[1], restait à se demander à quelle époque eut lieu l'emprunt, quand l'alphabet commença à être appliqué dans l'Inde à des usages littéraires, et si les productions de l'époque védique n'avaient pas dû se passer du secours de l'écriture. M. Max Müller a mis toute sa science et toute sa sagacité à résoudre ce difficile problème dans les limites où il peut être résolu. C'est cet intéressant travail que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

F. B.

La collection des dix livres des hymnes védiques était-elle l'œuvre de personnes connaissant l'art de l'écriture? Les mille dix-sept hymnes du Rig-Véda, après avoir été réunies en un seul corps, ont-elles été conservées dans la mémoire ou sur le papier?

Nous ne pouvons guère nous attendre à trouver une réponse à cette question dans ces hymnes mêmes. La plupart des personnes versées dans l'histoire de la poésie populaire, chez les principales nations de l'antiquité, admettront facilement que la composition primitive et la conservation de la poésie vraiment nationale sont dues partout aux seuls efforts de la mémoire. Quand l'écriture est connue, il est presque impossible de composer un millier d'hymnes sans y mettre quelques mots tels qu'écrire, lire, papier ou plume. Cependant il n'y a pas dans ces hymnes une seule allusion à l'art de l'écriture.

Examinons l'Ancien Testament.

Les dix commandements ne furent pas seulement proclamés par la voix de Dieu, mais Moïse « descendit de la montagne, et les deux tables du témoignage étaient dans sa main : les tables étaient écrites des deux côtés; d'un côté et de l'autre elles étaient écrites. Et les tables étaient l'ouvrage de Dieu, et l'écriture était celle de Dieu, gravée sur les tables » (*Exode*, XXXII, 15, 16). Ici, nous ne pouvons douter que l'auteur du livre de l'*Exode* et le peuple auquel il s'adressait ne connussent l'art d'écrire. Nous lisons encore (*Exode*, XXIV, 7) que « Moïse prit le livre de l'Alliance et le lut dans l'assemblée du peuple »; et (*Exode*, XXV, 16) « le Seigneur commanda à Moïse en disant : Tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai. » L'Alliance dont on parle ici doit avoir existé comme livre, ou du moins sous quelque forme tangible.

[1] Voyez-en un résumé excellent dans les *Indische Skizzen* de M. A. Weber. Berlin, 1857.

ine nation qui eût connu les lettres et les livres d'aussi bonne ıre que les Juifs emploierait nécessairement dans un sens figuré elques-uns des termes qui désignent l'Écriture. Ainsi nous lisons ıs les Psaumes (LVI, 8) : « Mets mes larmes dans ton outre : ne ıt-elles pas dans ton livre[1] ? »

LXIX, 28. « Qu'ils soient effacés du livre des vivants, et qu'ils ne soient s inscrits avec les justes. »

XL, 7. « Alors je dis : Me voici ; dans le volume du livre, il est parlé moi. »

XLIV, 1. « Ma langue est la plume d'un prompt écrivain. »

Dans le livre de Job (XIX, 23), nous lisons encore : « Oh ! que mes ıroles fussent maintenant écrites ! Oh ! qu'elles fussent imprimées ıns un livre ! Qu'elles fussent gravées pour toujours avec une pointe ; fer et du plomb sur le roc. » « Imprimées » ici veut dire seulement écrites ».

Proverbes, III, 3. « Écris-les sur la table de ton cœur. »

Dans les poëmes homériques, au contraire, où toute la vie grecque ; déploie devant nous d'une manière si nette et si complète, il n'est as fait une seule fois mention de l'écriture. Les λυγρὰ σημεῖα, portés ar Bellérophon en guise de lettre, sont la meilleure preuve que, ıême pour de tels usages, sans parler de compositions littéraires, usage de l'écriture était inconnu dans l'âge homérique. Cet art, uand il est appliqué non-seulement à de courtes inscriptions, mais la littérature, forme une révolution si complète dans l'histoire 'une nation et dans les relations, soit civiles, soit politiques, de la ciété, que, dans toutes les branches de la littérature ancienne, bsence totale d'allusions à l'écriture peut servir à prouver qu'elle existait pas quand cette littérature se forma. Nous connaissons la ımplète régénération de l'Europe moderne opérée par l'invention de imprimerie. Toute page de la littérature du seizième siècle, tout amphlet ou feuille volante de la réforme, nous dit que l'imprimerie vait été inventée. La découverte de l'écriture, et surtout son applica-on à la littérature, étaient une découverte beaucoup plus importante ue celle de l'imprimerie. Et cependant on voudrait nous faire croire u'Homère a caché sa lumière sous le boisseau et effacé de son ictionnaire poétique toutes les expressions tenant à l'écriture !

[1] Ce verset est donné ici conformément à la Bible anglicane et à la traduction alle-ıande de M. de Wette, celle de toutes sur laquelle on peut le plus compter. On cher-ıerait en vain quelque chose de semblable dans la version de saint Jérôme. V. *Vul-ate*, ps. LV, vers. 9, 10. (*Note de la rédaction.*)

Mais bien qu'il soit certain que les poëtes homériques n'écrivaient pas, ou, pour adopter le langage légendaire de certains critiques, qu'Homère aveugle n'avait pas de secrétaire, il n'est pas douteux qu'au temps de Pisistrate, quand eut lieu la réunion définitive des poëmes homériques, cette collection ne fût composée de poëmes écrits. Pisistrate possédait une très-grande bibliothèque, et quoique les livres ne fussent pas aussi communs à son époque qu'au temps d'Alcibiade, où tout maître d'école avait son *Iliade*[1], cependant l'écriture était, depuis l'importation du papier en Grèce, un talent ordinaire chez les classes éclairées. Toute la civilisation de la Grèce et le rapide progrès de la littérature grecque ont été attribués au libre commerce entre l'Égypte et la Grèce, qui commença avec la dynastie de Saïs[2]. La Grèce tirait tout son papier de l'Égypte; et, sans le papier, la littérature grecque n'eût pas été possible. Les peaux des animaux étaient trop rares et leur préparation trop coûteuse pour permettre l'existence d'une littérature populaire. Hérodote rapporte, comme une chose particulière aux barbares, que de son temps ils écrivaient encore sur des peaux. Le papier de papyrus ou de biblus fut évidemment pour la Grèce ce que le papier de chiffons a été pour l'Europe au moyen âge[3].

Or, si nous cherchons quelques traces semblables dans la littérature indienne, nous n'en trouverons aucune. On ne fait aucune mention des matériaux à écrire, papier, écorce ou peaux, à l'époque où les diacévastes indiens rassemblèrent les chants de leurs richis; il n'y a aucune allusion à l'écriture pendant toute la période des Brâhmanas. Ceci renverse les théories ordinaires sur l'origine de la littérature en prose. D'après Wolf[4], la composition en prose est le signe certain d'une littérature écrite. Il n'en est pas ainsi pour l'Inde. La littérature des Brâhmanas tout entière, quelque incroyable que cela puisse paraître, n'offre pas une seule trace de l'art d'écrire. Et de plus, pendant la période des Sûtras, toutes les preuves que nous pourrions réunir nous amèneraient à supposer qu'alors même, quoique l'art de l'écriture commençât à être connu, toute la littérature de l'Inde n'était conservée que par la tradition orale.

Il est inutile, en des recherches de ce genre, de soutenir qu'une

[1] Plutarque, *Alcibiade*, c. VII.

[2] Voyez Grote, *Histoire de la Grèce*, II, p. 201.

[3] Plin., *Hist. nat.*, XIII, 13, § 27 : « Cum chartæ usu maxime humanitas vitæ constet et memoria. »

[4] Wolf, *Prolegomena*, LXX-LXXIII : « Scripturam tentare et communi usui aptare plane idem videtur fuisse atque prosam tentare et in ea excolenda se ponere. »

chose est impossible. Nous ne pouvons nous former aucune idée a puissance de la mémoire dans un état de société aussi distant du ; que les parishads[1] indiens différaient de nos universités. Les pro- ; de mémoire qui se révèlent à nous de temps en temps montrent que nos notions sur les limites de cette faculté sont tout à fait traires. Notre propre mémoire a été systématiquement affaiblie ıis bien des générations. Pour ne citer qu'un seul fait, un numéro journal le *Times* lu tous les matins suffit pour distraire la mé- re la plus solide. Les restes de notre faculté affaiblie ne peuvent ıs donner la mesure exacte de ses pouvoirs primitifs. Les Guaranis, les missionnaires représentent comme le type le plus bas de ımanité, montraient une telle puissance de mémoire, quand on r avait appris à écouter et à raisonner, qu'on s'habitua à charger le ef indien de la ville ou un des magistrats, de répéter pour le peuple, t dans la rue, soit dans la cour d'une maison, le sermon qui venait tre prêché, et ils le faisaient presque tous avec la plus grande exac- ıde et sans omettre une phrase[2]. Même aujourd'hui que les manu- rits ne sont ni rares ni coûteux, les jeunes brahmanes qui étudient ; chants des Védas, les Brâhmanas et les Sûtras, les apprennent variablement par la tradition orale et les savent par cœur. Ils passent s années sous la direction de leur maître, apprenant un peu chaque ır, répétant ce qu'ils ont appris comme exercice de leur dévotion ıotidienne, jusqu'à ce qu'enfin ils possèdent leur sujet et puissent seigner à leur tour. L'ambition de savoir plus d'une espèce de choses t à peine connue dans l'Inde. Ce système d'éducation s'est continué puis la période des Brâhmanas, et, dès l'époque des Pratiçâkhyas, trouve les règles les plus minutieuses sur la méthode mnémonique employer. La seule différence dans les temps modernes, après l'in- ntion de l'écriture, est qu'un brahmane doit non-seulement passer temps de son éducation dans la maison de son gourou et apprendre sa bouche tout ce qu'un brahmane est tenu de savoir, mais que les ıs terribles imprécations sont prononcées contre ceux qui tenteraient ıcquérir leur science au moyen des sources écrites. On lit dans le ıhâbhârata : « Ceux qui vendent les Védas et même ceux qui les rivent, ceux aussi qui les altèrent, ils iront en enfer. » Kumârila clare « que la connaissance de la vérité qui a été acquise dans les das est sans valeur si les Védas n'ont pas été bien compris, s'ils

[1] Écoles brahmaniques.
[2] Dobrizoffer, *Récit des Abipons*, vol. II, p. 63.

ont été appris au moyen de l'écriture, ou s'ils ont été reçus d'un Çoûdra[1] ».

Comment donc étudiait-on le Véda? Tous les brahmanes l'apprenaient pendant les douze années que durait leur éducation ou *brahmacharyâ*. Cette période, selon Gautama, était la plus courte, et ne concernait que les hommes qui voulaient se marier et devenir des *grihasthas*. Les brahmanes qui ne se mariaient pas pouvaient étudier pendant quarante-huit ans. Le Pratiçâkhya nous permet de jeter un coup d'œil sur les salles d'étude d'un collége de brahmanes : « Le gourou, y est-il dit[2], qui a été lui-même autrefois un étudiant, doit faire lire ses élèves. Il s'assied, soit à l'est, ou au nord, ou au nord-est. S'il n'a pas plus d'un ou de deux élèves, ils se placent à sa droite. S'il en a davantage, ils se mettent selon l'espace qu'ils ont. Puis ils embrassent leur maître et disent : « Seigneur, lis! » Le maître dit gravement : *Om!* c'est-à-dire oui! Alors il commence à dire un *praçna* (une question) qui se compose de trois vers. Afin qu'aucune parole n'échappe à l'attention de ses élèves, il les prononce toutes d'une voix élevée et répète certains mots deux fois, ou dit : « Ainsi (*iti*) » après ces mots. »

Les principales difficultés dans la prononciation des Védas sont les changements des lettres finales et initiales. On enseigne à part aux élèves ces règles euphoniques (la *sikshâ*), mais chaque fois qu'un cas difficile se présente, le gourou interroge son auditoire et explique la difficulté. Et ici la méthode suivie est celle-ci. Après que le gourou a prononcé un groupe de mots consistant en trois ou quelquefois (dans les longs composés) un plus grand nombre de mots, le premier élève répète le premier mot, et quand quelque chose doit être expliquée, le maître l'arrête et dit : « Seigneur. » Après que l'élève à la tête de la classe a expliqué la difficulté, la permission de continuer est donnée par ces mots : « Eh bien, Seigneur! » Après que les paroles du maître ont ainsi été répétées par un élève, celui qui vient après doit s'adresser à lui ainsi : « Seigneur! » Quand il n'y a pas de difficulté, la règle paraît être que le gourou dise deux mots à la fois, qui sont alors répétés par l'élève. Si c'est un nom composé, le gourou ne prononce qu'un seul mot que redit l'élève. Après qu'une section de trois vers a été ainsi achevée, les élèves doivent la redire plusieurs fois. Quand ils la savent, ils doivent la réciter en entier, sans fautes, d'une voix égale, observant toutes les règles de la *sandhi*, marquant légère-

[1] Kumârila, *Tantra-Varttika*, I, 3, p. 86.

[2] *Pratiçâkhya du Rig-Véda*, par A. Régnier, *Journal asiatique*, 1856, ch. XV.

t la division dans le milieu d'un nom composé, et prononçant]ue syllabe d'un accent élevé. Il ne semble pas qu'il fût permis à ieurs élèves de réciter ensemble, car il est établi distinctement que ourou dit d'abord les vers à l'élève placé à sa droite, et que chaque e, après que sa tâche est finie, prend à droite et tourne autour de maître. Ceci devait prendre beaucoup de temps chaque jour, une ›n se composant de soixante *praçnas* au moins, environ cent qua-·vingts vers. Les élèves n'étaient congédiés que quand la leçon était .e. A la fin de la leçon, le maître disait après le dernier demi-vers : ›eigneur; » l'élève répondait : « Oui, Seigneur. » Il répétait alors les 's indiqués et les formules qui devaient être prononcées à la fin dé ıtes les leçons, embrassait son maître et pouvait ensuite se retirer. Ces règles parlent d'elles-mêmes. Elles prouvent qu'à l'époque où es étaient nécessaires, et où de jeunes brahmanes devaient passer puis douze jusqu'à quarante-huit ans à apprendre et à réciter le ›da[1], ce système avait un but digne de tant d'efforts. Ce but existait , en l'absence de l'écriture, on avait à conserver et préserver de toute ›rte ou de toute altération les chants sacrés que l'on croyait les seuls ıoyens de salut. Si l'écriture avait été connue à l'époque des Prati-ıkhyas, il se trouverait certainement quelque part une mention d'un vre comme d'un objet sacré. On connaît par les Grihya-Sûtras ›us les événements de la vie d'un brahmane, depuis sa naissance usqu'à sa mort; nulle part il n'est dit qu'il apprenne à écrire.

L'allusion la plus ancienne à ce système d'enseignement oral se rouve dans une hymne du Rig-Véda, qui doit être assignée à la période les Mantras[2]. Dans la poésie primitive de l'époque des Chandas, il n'y a aucune mention ni d'écriture ni d'enseignement. Mais dans une hymne satirique des Vasishthas (VII, 103, 5), où les grenouilles sont comparées à des brahmanes enseignant à leurs élèves, il est dit : « Une grenouille répète les mots après une autre, comme un élève qui répète les mots de son maître. » Aucune allusion semblable relative à l'écriture ne se trouve même dans les hymnes les moins anciennes. Si l'écriture avait été connue pendant la période des Brâhmanas, se pourrait-il que ces ouvrages, remplis d'élucubrations

[1] César (*De bello Gallico*, VI, 14) dit en parlant des druides : « Magnum ibi numerum versuum ediscere dicuntur, itaque nonnulli annos vicenos in disciplina permanent, neque fas esse existimant ea literis mandare. »

[2] M. Müller désigne ainsi la période où la plupart des hymnes étaient déjà composées, et où l'on s'occupa de les colliger. L'époque des Chandas est la période primitive de la composition des hymnes. (*Note du traducteur.*)

mystiques sur l'origine de toutes choses, n'eussent jamais fait allusion par un seul mot à l'art de l'écriture, à un art si merveilleux que les Grecs en attribuaient volontiers la découverte à un des dieux les plus sages de la plus sage des nations? Si les lettres avaient été connues à l'époque où dans l'Inde les hommes pouvaient encore créer des divinités, le dieu des lettres aurait trouvé sa place dans le panthéon védique, à côté de Sarasvatî, la déesse du langage, et de Pûshan, le dieu de l'agriculture. Or on ne trouve aucune divinité semblable dans l'Inde, ni dans aucune des mythologies primitives du monde aryen.

Mais il est encore des arguments plus forts pour prouver qu'avant l'époque de Pânini, et avant la première propagation du bouddhisme dans l'Inde, l'écriture appliquée à la littérature était absolument inconnue.

Si l'écriture avait été connue à Pânini, quelques-uns de ses termes grammaticaux indiqueraient assurément l'apparence graphique des mots. Or, il n'est pas un seul mot dans la terminologie de Pânini qui suppose l'existence de l'écriture. Le nom général des lettres est *varna*, qui signifie la couleur, non dans le sens d'une lettre peinte, mais la coloration ou la modulation de la voix[1]. *Akshara*, qui est employé pour désigner une lettre et une syllabe, signifie ce qui est indestructible, radical ou élément. Nous parlons de points comme de signes de ponctuation; Pânini ne parle que de *viramas*, d'arrêts de la voix. Les noms des lettres ne sont pas dérivés de leur forme, comme les noms sémitiques de *alpha, beta, gamma*. A l'exception de l'*r*, leurs sons seuls servent à les désigner. Le nom de l'*r*, *rêpha*, ne se trouve pas dans Pânini. Kâtyâyana (III, 3, 108, 4) explique cette dérivation de *rêpha* et son emploi pour *ra* (IV, 4, 128, 2); ce mot est bien connu aussi dans les Pratiçâkhyas, et comme le participe *riphita* est employé dans les mêmes ouvrages, il n'est pas douteux que *rêpha* ne soit dérivé d'une racine *riph*, grogner ou siffler.

Les mots désignant les trois accents ne montrent aucune trace d'écriture, comme le mot latin *circumflexus*.

Si l'écriture avait été connue au temps de Pânini, qu'y aurait-il eu de plus naturel pour lui que d'appeler le point de l'*anusvâra*, *vindu*, c'est-à-dire « le point », et celui du *visarga*, *dvivindu* « le double point »? Prenons un grammairien plus moderne, Vôpadêva, nous y trouverons tout de suite ces mots. Dans Vôpadêva, l'anusvâra est appelée *vindu* et le visarga *dvivindu*. Ce que les Pratiçâkhyas et Pânini appellent le *jihvâ-*

[1] Aristote, *Probl.*, x, 39 : Τὰ δὲ γράμματα πάθη ἐστὶ τῆς φωνῆς.

liya, le sifflement formé près de la base de la langue, et *upadhânîyas*, le flatus labial, Vôpadêva l'appelle, à cause des caractères, *jrâkriti*, « qui a la forme d'un éclair », et *gajakumbhakriti*, « qui a la rme des deux bosses frontales d'un éléphant ». Le mot *arddhachandra* demi-lune », appartient à la même classe de termes grammaticaux. ourquoi ces mots se trouvent-ils dans les grammairiens plus moernes, et n'en peut-on trouver un seul dans les Pratiçâkhyas ou dans ânini?

Une autre classe de mots trahirait certainement l'existence de l'écriure, si l'écriture était connue : ce sont les mots significatifs de lecure, composition, livre, chapitre, paragraphe, etc. Le mot le plus isuel pour lire en sanscrit est *adhyeti* ou *adhîte*, et à première vue n tel mot semble prouver l'existence de livres qu'on pourrait lire. Mais nous avons vu dans les Pratiçâkhyas ce que cela voulait dire quand les élèves demandaient à leur maître de les faire lire. *Adhyeti* et *adhite*, de *adhi*, dessus, et *i*, aller, signifie « achever une chose, la posséder, l'acquérir »; et l'expression même de « lire un livre de la bouche du maître », suffirait pour montrer que l'ouvrage existait non comme livre, mais dans la mémoire seulement. On trouve une autre expression du même genre dans Manou (x, 1) : « Les trois castes peuvent lire le Véda, mais les brahmanes seuls peuvent le proclamer, c'est-à-dire l'enseigner (*prabrûyat*). Enseigner est exprimé par le causatif du verbe *adhyeti*, *adhyâpayati* « faire lire », c'est-à-dire enseigner. Les anciens Hindous distinguaient deux sortes de lectures, la *grahanâdhyayana*, lecture acquisitive, et la *dhâranâdhyayana*, lecture conservative; la première était l'acquisition primitive d'un ouvrage, et l'autre la répétition, afin de ne pas perdre un volume ayant une fois appartenu à la bibliothèque mentale. Cette répétition, ou *svâdhyâya*, lecture faite soi-même, était un devoir aussi sacré que la première acquisition. Ce n'était qu'au moyen de la *svâdhyâya* que les ouvrages pouvaient vivre. Nous rencontrons des expressions semblables dans les autres littératures de l'ancien monde. Le Zend Ahura-Masdâ, désirant que sa loi vive parmi les hommes, demande à Jima, non-seulement de se souvenir de la révélation zarathrustrienne (*mërëtâ*), mais encore d'en être le porteur et le conservateur (*bhërëtâ*). Et plusieurs siècles après, Mahâvîra, le fondateur de la religion jaïna, est appelé *sâraê*, *varaê* et *dhâraê* du savoir sacré, c'est-à-dire celui qui s'en souvient, le gardien qui le cache aux yeux des profanes, et le possesseur qui n'oublie pas la science acquise.

Kumârila, quoique écrivain beaucoup moins ancien, ne peut, lors-

qu'il parle de l'existence matérielle des Védas, les concevoir que comme existant dans l'esprit des hommes. « Les Védas, dit-il, sont perçus distinctement au moyen des sens. Ils existent, comme un pot ou tout autre objet, mais dans l'homme. En les voyant chez un autre homme, on les apprend et l'on s'en souvient. Puis d'autres, les percevant à leur tour, parce que les premiers s'en sont souvenus, les apprennent, les retiennent et les transmettent à d'autres encore. En conséquence, dit le théologien en terminant, les Védas n'ont point de commencement. » Ces arguments théologiques peuvent être négligés; mais immédiatement après, pour prouver que les Védas ont une existence matérielle, Kumârila emploie une autre expression curieuse, qui montre encore que pour lui les Védas n'existaient que dans la mémoire des hommes. « Avant d'entendre le mot véda, dit-il, nous percevons, comme différent de tout autre objet, et comme différent des autres Védas, quelque chose de la forme du Rig-Véda qui existe au dedans des lecteurs, et des choses sous la forme des Mantras et des Brâhmanas, différentes des autres. » De tels arguments ne se présenteraient pas à des peuples habitués, de temps immémorial, à en appeler à un livre comme à l'autorité sacrée de leur foi. A une époque contemporaine de la réforme de Luther, lorsque Nanak fonda la religion des Sikhs, on trouve dans l'Inde, comme partout ailleurs, qu'un livre était considéré comme le plus ferme fondement d'une foi nouvelle. « Dans leurs assemblées, quand les chefs et les principaux sont assis, l'*Adi-granth* (le premier livre) et le *Daçama-padshahka-granth* sont placés devant eux; ils courbent tous la tête devant ces écritures, et s'écrient : *Wa! Gurujiha khalsa! Wa! Guruhjihi fateh!* Une grande quantité de gâteaux faits avec du froment, du beurre et du sucre, sont alors placés devant les volumes de leurs saintes écritures, et couverts d'un drap. Ces gâteaux sacrés, qui sont présentés en commémoration de l'injonction de Nanak de manger et de donner aux autres à manger, reçoivent ensuite les salutations de l'assemblée qui se lève, et les acalis prient à haute voix, tandis que les musiciens jouent. Quand les prières sont finies, les acalis invitent les membres du conseil à s'asseoir. Ils s'assoient, et les gâteaux étant découverts sont mangés par toutes les classes de sikhs; les distinctions de tribus primitives, qui sont maintenues dans d'autres occasions, sont ici mises de côté, en signe d'union générale et complète dans une même cause. Les acalis s'écrient ensuite : « *Sirdars!* (chefs) ceci est une *gurumatâ* » (une grande assemblée); et les prières sont dites de nouveau à haute voix. Les chefs, après ceci, se rapprochent les uns des autres, et se disent : Le *Granth* (livre) sacré est entre nous,

ırons par nos Écritures d'oublier toute dispute extérieure et d'être nis [1]. »

Une telle scène serait impossible chez de purs brahmanes. Ils ne arlent jamais de leurs *granthas* ou livres. Ils parlent de leur *véda*, qui ignifie « science ». Ils parlent de leur *çruti*, qui signifie ce qu'ils ont ntendu de leurs oreilles. Ils parlent de *smriti*, qui signifie ce que leurs ıères leur ont appris. Nous rencontrons les *brâhmanas* ou discours des ırahmanes; les *sûtras* ou suites de règles; les *vedângas* ou parties des 'édas; les *pravachanas* ou prédications; les *sastras* ou enseignements; es *darçanas* ou démonstrations; mais nous ne rencontrons jamais un livre, un volume, une page.

Aucun des mots ordinaires modernes de livre, papier, encre, écriture, etc., n'a encore été découvert dans un ouvrage sanscrit d'une antiquité véritable. Le livre, dans le sanscrit moderne, se dit *pustam* ou *pustakam*, mot très-probablement d'origine étrangère [2]. Il se rencontre dans des ouvrages comme l'Hitopadeça, où on parle d'une personne « qui n'avait jamais lu dans les livres ni été enseignée par un professeur ». On dit de l'Hitopadeça même qu'il a été écrit (*likhyate*) en extrait du Panchatantra et d'un autre livre.

Écrire se dit *likh* et *lip;* le premier mot était primitivement usité dans le sens de gratter, soit sur la pierre, soit sur les feuilles; le dernier, dans le sens de couvrir d'encre une surface. Ainsi, dans Çakuntalâ, l'héroïne, quand on lui conseille d'écrire une lettre d'amour (*madanalekha*), se plaint de n'avoir pas d'instruments d'écriture (*lekhanasâdhanâni*), et son amie lui dit de prendre une feuille de lotus aussi lisse que la poitrine d'un perroquet et d'y tracer les lettres avec son ongle. Ceci est écrire. Dans la *Vikramorvâçî*, Urvasi, n'osant regarder son amant, écrit une lettre (*lekha*) sur une feuille de bouleau (*bhûrjapatra*). Le roi, qui voit cette feuille, l'appelle « des lettres mises sur une feuille de bouleau »; et quand il lit, on dit qu'il fait parler la feuille (*vâchayati*). Le mot feuille (*patra*) n'est pas employé ici dans le sens où nous le trouvons dans Çakuntalâ, comme feuille d'arbre, mais comme feuille de papier. Ce papier est fait de l'écorce du bouleau; et « quand la reine ramasse la lettre d'amour, elle pense que c'est un morceau d'écorce fraîche qu'a jeté le vent du sud [3]. »

[1] *Asiatic Researches*, XI, 255.

[2] Serait-ce *apestak*, primitivement le sanscrit *avasthâna?* V. Spiegel, *Grammaire de la langue parsie*, p. 204.

[3] Il n'y a, je crois, que deux manuscrits sanscrits en Europe qui soient écrits sur de l'écorce de bouleau; l'un est dans la bibliothèque royale de Berlin, l'autre dans la bibliothèque d'*All Souls College*, à Oxford.

Des passages comme ceux-ci, auxquels nous pourrions ajouter l'introduction bien connue du Mahâbhârata, ne permettent guère de douter qu'à l'époque où ces pièces modernes furent composées, l'écriture était généralement employée par les femmes aussi bien que par les hommes. Pourquoi n'y aurait-il pas des passages semblables dans aucun des ouvrages sanscrits primitifs, si l'écriture avait été également connue dès cette époque?

Dans le Code des Lois de Manou, on lit (VIII, 168) : « Ce qui est donné par force, ce qu'on possède par force, ce qu'on fait *écrire* (*lekhita*) par force, et toutes les autres choses faites par force, Manou les déclare nulles. » Ici nous avons encore clairement l'écriture. Mais ce n'est qu'une preuve de plus que cette paraphrase métrique des lois des Mânavas est postérieure à l'âge védique.

Dans les Lois de Yajnavalkya, on cite aussi des documents écrits, et le commentateur (II, 22) cite Narada et d'autres autorités, sur divers points secondaires liés à la signature (*chihnita*) des papiers, et au traitement des témoins qui ne savent pas écrire (*alipijna*). Mais je n'ai trouvé aucune trace semblable de documents écrits dans les anciens Dharma Sûtras.

Les mots d'encre (*masi, kali, mela*[1], *gola*) et de plume (*kalama*[2]), ont tous une apparence moderne; et quant à *Kâyastha*, le nom de la caste des écrivains, issue d'un père Kshatriya et d'une mère Çoûdrâ, il ne se trouve même pas dans Manou.

Les mots employés pour désigner les diverses subdivisions des compositions littéraires pourraient également contenir des allusions à l'écriture; mais celles-ci ne se rapportent également qu'à une littérature conservée par la tradition orale. Nous avons déjà montré qu'une lecture (*adhyaya*) consistait en soixante questions ou *praçnas*. Nous trouvons les mêmes mots employés au lieu de chapitres et de paragraphes dans les Sanhitas, les Brâhmanas et les Sûtras. Dans le Rig-Véda, nous avons l'ancienne division en *suktas*, hymnes; *anuvâkas*, chapitres (répétitions); et *mandalas*, livres (cycles) : et la division postérieure en *vargas*, classes; *adhyayas*, lectures; et *ashtakas*, ogdoades. Dans le Taittiryaka, la division est en *kandikas* (sections), *anuvâkas*, *praçnas* et *ashtakas*. Dans le Kathaka, nous avons les *granthas*, compositions, et *sthanakas*, passages. Le nom de *Çatapatha-brâhmana* est dérivé de ses cent *pathas* ou marches; et *Shashtipatha* désigne un

[1] Du grec μέλα.
[2] Unadi-sûtras, IV, 84. *Calamus*, roseau.

vrage de soixante marches ou chapitres. Il y a d'autres mots du ème genre : *prapâthaka*, lecture, leçon; *âhnika*, journée de travail; *rvan*, jointure, etc. Nous chercherons en vain des mots tels que *volu-m*, volume; *liber*, l'écorce intérieure d'un arbre; βίβλος, c'est-à-dire βλος, l'écorce intérieure du papyrus; *book*, bois de hêtre.

D'après les témoignages que nous venons d'examiner, il est évidemment plus facile de prouver l'absence de l'écriture pendant la période primitive de la littérature sanscrite, que d'en découvrir aucune trace à une époque même où nous supposons qu'elle était connue dans l'Inde. L'écriture y était en usage avant l'époque de la conquête d'Alexandre; et quoiqu'elle ne fût peut-être pas usitée pour la littérature, on ne peut douter qu'un alphabet écrit n'ait été connu durant la plus grande partie de la période des Sûtras. Les auteurs grecs nous disent exactement tout ce qu'on peut en attendre en ces circonstances. Mégasthènes déclare que les Indiens ne connaissaient pas les lettres, que leurs lois n'étaient pas écrites, et qu'ils administraient la justice de mémoire[1]. Ceci est parfaitement vrai, si nous limitons leur ignorance des lettres au fait qu'ils ne les employaient pas pour la littérature. Strabon lui-même, citant l'assertion de Néarque que les Indiens écrivaient des lettres sur du coton foulé, signale la contradiction entre cet auteur et d'autres (c'est-à-dire Mégasthènes), qui déclaraient que les Indiens ne se servaient pas de lettres[2]. Il n'y a cependant aucune contradiction réelle entre ces deux assertions, si l'on distingue entre la connaissance des lettres et leur appropriation à la littérature. Néarque s'accorde pleinement avec Mégasthènes; car il établit aussi que les lois des Indiens n'étaient pas écrites[3]. Et Mégasthènes s'accorde avec Néarque, car il se montre aussi parfaitement instruit de ce fait que les Indiens se servaient de lettres pour des inscriptions sur des pierres milliaires indiquant les places de repos et les distances[4]. Cette contradiction apparente entre les récits de Néarque et ceux de Mégasthènes est la plus forte confirmation de notre opinion que les Indiens apprirent l'art de l'écriture durant la période des Sûtras et avant la conquête

[1] Strabon, xv, 53 : ..... Ἀγράφοις καὶ ταῦτα νόμοις γρωμένοις. Οὐδὲ γὰρ γράμματα εἰδέναι αὐτοὺς, ἀλλ' ἀπὸ μνήμης ἕκαστα διοικεῖσθαι.

[2] Strabon, xv, 67 : Ἐπιστολάς δὲ γράφειν ἐν σιδόσι λίαν κεκροτημέναις, τῶν ἀλλων γράμμασιν αὐτοὺς μὴ χρῆσθαι φαμένων.

[3] Strabon, xv, 66 : Νέαρχος δὲ περὶ τῶν σοφιστῶν οὕτω λέγει τοὺς μὲν νόμους ἀγράφους εἶναι.

[4] Οἱ ἀγορανόμοι... ὁδοποιοῦσι, καὶ κατὰ δέκα στάδια στήλην, τιθέασι τὰς ἐκτροπὰς καὶ τὰ διαστήματα δηλούσας.

d'Alexandre, mais qu'ils s'abstinrent de l'employer en littérature. Quinte-Curce, différant de Néarque, affirme qu'ils écrivaient sur l'écorce lisse des arbres [1], coutume que nous avons vue conservée dans la comédie d'Urvasî. On ne peut guère admettre que les Indiens écrivissent sur des peaux de bêtes. Quoique Nicolas Damascène déclare qu'il vit les ambassadeurs de Porus présentés à César Auguste dans Antioche, et qu'ils apportaient une lettre écrite ἐν διφθέρᾳ, on doit songer que cette lettre était écrite en grec [2], et que le mot διφθέρα peut avoir été employé pour désigner du papier en général [3].

Nous ne pourrions pas suivre l'alphabet indien beaucoup au delà de l'invasion d'Alexandre. Il existait cependant avant Alexandre. On le sait par Néarque lui-même, qui attribue aux Indiens l'art de faire du papier de coton. Si l'on cherche des traces d'écriture avant l'époque d'Alexandre, on en trouve dans le *Lalita-Vistara,* biographie du Bouddha, où l'on voit le jeune Çâkya apprenant à écrire. Quoique le Lalita-Vistara ne puisse être regardé comme un monument contemporain, c'est cependant un livre canonique des bouddhistes, et comme tel il doit être assigné au troisième concile. Il fut traduit en chinois en l'an 76 après Jésus-Christ. Comme nous avons vu déjà le système d'instruction pratiqué dans les salles de lecture des brahmanes, il sera peut-être intéressant de jeter un coup d'œil sur les écoles où le Bouddha fut élevé ou fut censé l'être.

« Quand le jeune prince eut grandi, il fut mené à l'école d'écriture (*lipiçâlâ* [4]). Nous pouvons laisser de côté toutes les choses merveilleuses qui arrivèrent à cette occasion, comment il reçut cent mille bénédictions, comment il fut entouré par dix mille enfants et précédé de dix mille chariots pleins de confitures, d'argent et d'or; comment la ville de Kapilavastu était nettoyée, comment la musique résonnait de toutes parts, et des pluies de fleurs tombaient des toits, des fenêtres et des balcons; comment, par surcroît, de célestes dames marchaient devant lui pour préparer les voies, et les filles du vent répandaient des fleurs célestes, outre d'autres êtres fabuleux qui vinrent tous en l'honneur du Bodhisatva quand il se rendait à l'école. Ces illustrations marginales peuvent être négligées dans tous les livres bouddhistes, quoique elles

[1] Quint. Curt., 8, 9 : « Libri arborum teneri, haud secus quam chartæ literarum notas capiunt. »

[2] Strabon, xv, 73 : Τὴν δὲ ἐπιστολὴν ἑλληνίζειν ἐν διφθέρᾳ γεγραμμένην.

[3] Hérodote, v, 58.

[4] *Lalita-Vistara*, *Adhyaya* x. Cet ouvrage a été dernièrement édité et traduit en partie par Babu Rajendralal Mitra, un des sanscritistes les plus distingués de l'Inde.

laissent que peu de place pour le texte. Quand Bouddha entra dans :ole, Visvamitra, le maître (*dârakâchârya*), incapable de soutenir majesté de la présence du Bodhisatva, tomba à terre et dut être evé par un ange nommé Çubhânga. Quand le roi Çuddhodana et sa ite furent partis, les nourrices et les serviteurs s'assirent, et le dhisatva prit pour écrire une feuille (*lipiphalaka*) faite de bois de ndal. Il demanda ensuite à Visvamitra quelle écriture il allait lui ıseigner. Ici viennent soixante-quatre noms, probablement des noms alphabets[1], que le Bodhisatva connaît tous, et Visvamitra est obligé avouer son ignorance. Cependant le Bodhisatva reste à l'école et ›prend à écrire, avec dix mille garçons[2].

L'alphabet qu'il apprend est l'alphabet sanscrit ordinaire, avec omission des lettres *l, ri* et *rî*. Il consiste en quarante-cinq lettres, t, comme dans nos alphabets, chaque lettre est suivie d'un mot con- ›nant cette lettre au commencement ou au milieu. Dans le Lalita- istara, ces mots sont choisis de manière à faire ressortir quelques- ns des principaux points des doctrines de Bouddha lui-même. 'alphabet est : — *a, â, i, î, u, û, e, ai, o, au, aṁ, aḥ; k, kh, g, gh, ṅ; h, chh, j, jh, ñ; ṭ, ṭh, ḍ, ḍh, ṇ* (cerebro-dentales); *t, th, d, dh,* (dentales); *p, ph, b, bh, m; y, r, v; s, sh, ç, h, ksh.*

Quoique l'éducation postérieure de Bouddha ne soit pas complète- ıent décrite, nous le voyons bientôt après, dans un concours général,

[1] Les noms les plus intéressants sont *Anga* (Bhagalpur), *Banga* (Bengale), *Magadha*, *ravida*, *Dakshina* (Dekkan), *Darada*, *Kasya* (monts Cassia), *China* (Chinois), *Déva* Devanâgari), *Bhaumadeva* (Brahmane), *Uttarakurus*, *anudruta* (cursif).

[2] Le passage suivant de l'Évangile de l'Enfance (*Ed.-Sike*, p. 143) présente un curieux arallèle : « Erat porro Hierosolymis quidam Zachæus nomine, qui juventutem erudiebat. icebat hic Josepho : Quare non mittis ad me Jesum, ut literas discat? Annuebat illi osephus, et ad divam Mariam hoc referebat. Ad magistrum itaque illum ducebant; qui mul atque eum conspexerat alphabetum ipsi conscripsit, utque Aleph diceret præcepit. t cum dixisset Aleph, magister ipsum Beth pronunciare jubebat. Cui dominus Jesus : ic mihi prius significationem literæ Aleph et tum Beth pronunciabo. Cumque magister erbera ipsi intentaret, exponebat illi dominus Jesus significationes literarum Aleph et eth; item, quænam literarum figuræ essent rectæ, quænam obliquæ, quænam duplicatæ, uæ punctis insignitæ, quæ iisdem carentes; quare una litera aliam præcederet; aliaque lurima enarrare cœpit et elucidare, quæ magister ipse nec audiverat unquam nec in libro llo legerat. Dixit porro magistro Dominus Jesus : Attende ut dicam tibi, cœpitque clare t distincte recitare, Aleph, Beth, Gimel, Daleth, usque ad finem alphabeti. Quod mi- ıtus magister, Hunc, inquit, puerum ante Noachum natum esse existimo; conversusque d Josephum : Adduxisti, ait, ad me erudiendum puerum, magistris omnibus doctiorem. Divæ quoque Mariæ inquit : Filio tuo nulla doctrina opus est. » L'Évangile de Thomas Israélite ou le livre de Thomas l'Israélite et le philosophe, concernant les actes du Seigneur dans son enfance, était très-populaire en Orient.

le plus distingué comme savant, comme mathématicien, comme musicien, etc. Ce vaste système d'éducation, par lequel nous voyons ici passer Bouddha, est tout l'opposé de celui que suivaient les brahmanes. On ne rencontre nulle part dans la littérature bouddhiste ces fortes imprécations contre la science des livres qu'on trouve chez les brahmanes et que l'on peut entendre, je crois, encore de nos jours.

Ainsi, la première trace de l'écriture[1], comme partie de l'éducation élémentaire dans l'Inde, trace quelque peu légendaire, se trouve dans la vie de Bouddha, et il est à remarquer que la plus ancienne écriture qui nous reste, la première inscription authentique de l'Inde, est également d'origine bouddhique.

Quoiqu'on ait toujours pensé que l'alphabet sanscrit provenait d'une source sémitique, on n'a certainement pas suivi sa trace jusqu'à une source grecque. Il montre plus de ressemblance avec l'alphabet araméen qu'avec aucune autre variété de l'alphabet phénicien[2]. *Yavanâni lipi* désigne très-probablement cette variété de l'alphabet sémitique qui devint, avant Alexandre et avant Pânini, le type de l'alphabet indien. Mais ceci est une simple conjecture. Il est impossible d'arriver à aucune interprétation certaine de *Yavanâni*, tel que l'emploie Pânini, et il vaut mieux l'avouer que de faire entrer de force ce mot dans une argumentation en faveur de quelque notion préconçue sur l'origine de l'alphabet indien.

De quelque manière que nous examinions la phraséologie sanscrite relative aux livres et à leurs auteurs, nous arrivons invariablement aux mêmes résultats. Dans la plus ancienne littérature, l'idée même d'auteur est exclue. On parle des ouvrages comme révélés à certains sages et communiqués par eux, mais non comme composés par eux. Dans la littérature postérieure de la période des Brâhmanas et des Sûtras, l'idée d'auteur est admise, mais on ne trouve nulle part de traces de livres qui aient été écrits. Il est possible que j'aie négligé quelques ouvrages dans les Brâhmanas et les Sûtras, qui prouveraient l'existence de livres écrits antérieurs à Pânini. S'il en est ainsi, ce n'est par aucun désir de les supprimer. Je crois, il est vrai, que les Brâhmanas ne furent conservés que par la tradition orale, mais j'incline à admettre la connaissance de l'art d'écrire pour les auteurs des

[1] Dans une ancienne inscription de Khandjiri (Journal de la Société asiatique du Bengale, VI, 318), on mentionne un roi qui apprit dans sa jeunesse à écrire, et, de plus, l'arithmétique, la navigation, le commerce et la loi.

[2] Lepsius, *Zwei sprachvergleichende Abhandlungen*, p. 78; Conjectures de Schulze sur l'alphabet éthiopien; Weber, *Indische Skizzen*.

ıs. Et il y a un mot qui semble fortifier cette supposition. Nous ıs que plusieurs des Sûtras sont divisés en chapitres appelés *zs*. C'est un mot qui n'est jamais employé pour les Brâhmanas. Il fie une couverture, là peau qui entoure une membrane; on l'em- aussi pour un arbre. Il serait donc presque synonyme de *liber* et βλος, et signifierait *livre,* après avoir signifié à l'origine une feuille apier faite de l'écorce extérieure des arbres. Si l'écriture fut intro- ; dans l'Inde vers la dernière moitié de la période des Sûtras, elle ans aucun doute appliquée en même temps à donner une forme ;e aux hymnes et aux Brâhmanas. Mais avant cette époque nous vons soutenir que la collection des hymnes et la masse immense ı littérature brahmanique ne furent conservées qu'au moyen de la ition orale.

(*Traduit de l'anglais de l'*Histoire de l'ancienne Littérature sanscrite de M. Max Muller.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.

HISTOIRE ET LITTÉRATURE.

Dino Compagni. — Étude historique et littéraire sur l'époque de Dante. par M. Karl Hildebrand. (Durand, éditeur.)

Le livre de M. Karl Hildebrand est une de ces monographies, à la mode aujourd'hui, où l'auteur, sous prétexte d'étudier un personnage historique, rattache à la vie de ce personnage les événements principaux de son temps et saisit l'occasion de tracer un tableau complet d'une époque. Ce genre d'ouvrage est sujet à des critiques fondées. On lui reproche non sans raison d'altérer la sévérité de l'histoire par des digressions souvent factices, par des hors-d'œuvres, par des rapprochements arbitraires. Si le personnage qui en est le centre a joué un rôle important il est à craindre que sa physionomie n'apparaisse pas sous son vrai jour à travers les détails multipliés du tableau ; s'il a joué au contraire un rôle secondaire, il est à craindre que l'ensemble du tableau ne lui soit sacrifié. D'un autre côté les monographies ont cet avantage de nous faire connaître des points de l'histoire que les historiens classiques négligent, d'aborder des détails familiers sans lesquels nous n'aurions sur la société d'une époque que des notions vagues et générales.

La monographie de M. Hildebrand a quelques-uns des défauts du genre, mais elle en a les qualités en plus grand nombre. Le personnage qu'a choisi l'auteur était d'ailleurs par son caractère, ses actions et ses œuvres, très-propre à fournir matière à un ouvrage de cette nature. Dino Compagni, dont le nom n'est pas célèbre chez nous, était le contemporain et l'ami de Dante; il n'a pas seulement pris part aux événements de l'époque la plus troublée et peut-être la plus intéressante de l'histoire de Florence, il les a racontés dans une histoire qui après avoir été longtemps inédite est placée maintenant par la critique italienne au premier rang des productions littéraires de la Péninsule. Il a suffi à M. Hildebrand de suivre l'histoire de Dino Compagni, pour donner à son livre l'unité et la sévérité qui manquent aux monographies ordinaires.

Peut-être quelques critiques trouveront-ils que le livre de M. Hildebrand a le caractère d'une réhabilitation, nous ne nous rangerons pas à leur avis. Nous pensons que la haute estime que M. Hildebrand professe pour le talent de Dino Compagni n'a rien d'exagéré. Si son Histoire n'a pas la perfection d'une histoire classique grecque ou romaine, elle a des qualités d'énergie, d'éloquence, qui ne

ent à aucune, et le critique français ne surfait pas en la comparant comme de prose à l'œuvre poétique de Dante. Ne dirait-on pas en effet une page nd Florentin, que cette belle apostrophe adressée par Dino Compagni aux is citoyens : « O mauvais citoyens, qui avez procuré la remise de votre cité, ez-vous conduite? Et toi, Ammanato de Rota Beccarrugi, citoyen déloyal, etournas criminellement vers les prieurs et tu cherchais par des menaces décider la remise des clefs! Voyez où vos iniquités vous ont conduits! O onato Alberti, qui abreuvais de dégoûts les habitants de la cité, qu'est de-ton arrogance? Toi qui te cachais dans une ignoble cuisine de Nuto Mari-? etc..... » Après avoir cité l'invective tout entière, ce que l'espace ne permet pas de faire, M. Hildebrand fait remarquer avec raison qu'elle rap-es apostrophes si fréquentes dans la Divine Comédie, et plus encore celles ante adresse à Florence directement dans ses épîtres : « O misérable des-nce des Fiesolains. » C'est la même colère, le même mouvement, et sur-même procédé de style.

térêt littéraire qu'offre l'Histoire de Dino Compagni est surpassé par l'in-politique. C'est l'œuvre qui fait le mieux connaître peut-être les véritables ients du parti gibelin, qui nous le montre le mieux dans ses variations et ances. M. Hildebrand, en analysant fidèlement l'historien florentin, en l'é-nt par des commentaires, a jeté sur cette époque une lumière nouvelle. Il 'ait surtout pénétrer dans le secret des troubles de Florence, plus exacte-selon nous que les historiens antérieurs, sans en excepter MM. Quinet et i, qui malgré eux jugent les événements au point de vue de certaines idées ıçues. On voit, dans le livre de M. Hildebrand, l'aristocratie et la démo-de Florence sous leur véritable jour. L'auteur, qui a jugé à propos de nous u'il était hostile aux principes de la démocratie moderne, n'en est pas impartial envers la démocratie du quatorzième siècle, mérite qui doit ignalé dans un temps où l'on aime à chercher dans l'histoire des argu-en faveur de ses préjugés et de ses préventions politiques!

E. M.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

s sur la Russie, par M. G. DE MOLINARI. — Paris, Guillaumin et Cie, 1861.

lez-vous voir la Russie? — Vous hésitez. Vous craignez ses noirs frimats, npêtes de neige, ses froids qui font geler le mercure; vous avez peur de chers, de ses aubergistes, de ses agents de police et de mille autres indi-qui existent partout, mais qui, en Russie, portent des noms effrayants en n *off* ornés d'une douzaine de consonnes. Mille autres choses encore vous ıntent, depuis les « petites bêtes plates » jusqu'aux soupes aux poissons, is-je?

bien, je vais vous donner un conseil qui conciliera tout. Vous n'aurez pas d'habiter pendant de longues journées et pendant des nuits plus longues ces froids wagons traînés par la rapide locomotive; vous n'aurez à er ni vos heures de repas ou de sommeil, ni aucune de vos habitudes, et ıt vous n'aurez d'ennui d'aucune espèce : il suffit de lire les *Lettres sur la*

Russie du spirituel professeur d'économie politique de Bruxelles. Prenez seulement une précaution : elle consiste, non à acheter des fourrures, ni à vous munir de bottes garnies de foin, mais à vous procurer les loisirs nécessaires pour lire d'un trait de la page première jusqu'à la page dernière.

J'ai éprouvé par moi-même combien ce livre est attachant.

C'est là, en effet, le caractère dominant des *Lettres* de M. G. de Molinari. Elles n'ont pas de prétentions dogmatiques; elles n'ont d'autre but que de donner ce qu'on est convenu d'appeler des impressions de voyage. On sent d'ailleurs à chaque ligne que l'auteur note ses impressions pendant qu'elles sont encore fraîches, pendant qu'elles retiennent encore la marque de l'objet ou du fait qui les a causées, tout en leur imprimant le cachet de sa pensée vive et colorée.

Il ne serait pas juste cependant de dire que les *Lettres sur la Russie* constituent un ouvrage purement récréatif. L'agrément qu'il procure est dû principalement à sa forme, mais cette forme est le contenant d'un fonds très-instructif. M. de Molinari a eu l'occasion de voir beaucoup de choses, et il me semble homme à bien voir, et en transcrivant ses observations au fur et à mesure, il les a pour ainsi dire photographiées. En parcourant le livre, le lecteur voit se dérouler devant lui un tableau de la vie privée et de la vie publique de la Russie, et l'on sait que ces deux faces de la société se tiennent, se complètent, s'expliquent mutuellement.

Seulement, si l'on voulait chicaner l'auteur, on pourrait peut-être lui reprocher d'avoir trop fait ressortir le côté économique des choses; mais ce serait abuser du droit de critique. M. de Molinari a voyagé en économiste, il a écrit en économiste et son but était d'agir sur la vie économique de la Russie. Le reproche équivaudrait donc à dire : vous êtes resté fidèle à votre cadre. Il serait oiseux de lui faire un crime de ne pas s'être donné une mission autre ou plus large que celle pour laquelle il s'est senti plus particulièrement apte ou préparé.

D'ailleurs, c'est précisément la vie économique de la Russie qui présente l'intérêt le plus grand à tous les points de vue. Il y règne en ce moment une fermentation aussi active que bienfaisante; il s'y opère un travail de transformation dont la portée politique et humanitaire est peut-être plus étendue qu'on ne pense. Il est instructif d'en suivre les évolutions, il serait utile d'en noter les étapes. Le livre de M. de Molinari peut être considéré comme un jalon qui marque celle à laquelle on est arrivé en ce moment.

Le meilleur moyen de donner à la fois une idée de la situation actuelle de la Russie et de la manière de l'auteur, ce serait de citer quelques extraits. Malheureusement l'espace ne nous permet pas de reproduire un nombre suffisant de passages pour donner des notions exactes sur le rapport qui existe entre les bons et les mauvais éléments de la société russe; d'un autre côté, le style de l'auteur varie quelque peu avec le sujet qu'il traite : il est tantôt sérieux, tantôt ironique, quelquefois même très-piquant. Nous avons « l'embarras du choix ». Mais puisque nous n'avons de place que pour un seul extrait, nous allons prendre au hasard la page 214, où, après avoir fait ressortir l'excès de la réglementation en Russie, il continue en ces termes :

« Heureusement, l'administration russe n'est ni active ni incorruptible. En possession de pouvoir tout empêcher, elle sait au besoin tout permettre. C'est un cerbère, armé d'une mâchoire immense et redoutable, mais qui ne déteste

es gâteaux. La corruption est en Russie le correctif nécessaire de l'abus de mpression et de la réglementation. Il semble même qu'elle soit entrée dans révisions des auteurs du système, et qu'ils aient mesuré en conséquence la riture du cerbère administratif, car sa ration est notoirement insuffisante périrait d'inanition sans les gâteaux. Citons un simple exemple à l'appui. lle de Moscou est partagée en quatorze circonscriptions et chaque circon- tion en cinq ou six quartiers. A la tête de chaque quartier se trouve un ecteur de police dont les appointements ne dépassent pas 600 roubles assi- s (environ 600 fr.) par an. Or, cet inspecteur est tenu d'avoir un apparte- t de réception, — un cheval, — des uniformes d'été et des uniformes d'hiver, ne chancellerie avec trois ou quatre employés dont les frais sont à sa charge; ement dit, il est obligé, pour satisfaire aux exigences de ses fonctions, de : une dépense annuelle de plus de 6000 francs par an. Il faut donc absolu- it qu'il se crée des ressources supplémentaires, qu'il se fasse un *casuel* pour édier à l'insuffisance de son revenu réglementaire, et cela est évidemment s-entendu. Ce casuel indispensable, comment peut-il l'obtenir? En vendant torisation de faire ce qu'il a le pouvoir d'empêcher, en tenant, pour tout :, boutique ouverte de liberté. Tel est, en effet, le commerce auquel se livre, haut au bas de l'échelle hiérarchique, l'administration russe; et comme la rté est une denrée de plus en plus demandée en Russie, ce commerce est rêmement avantageux, et il le devient chaque jour davantage. C'est ainsi que n-seulement les places d'inspecteur de police à 600 francs ont acquis une is-value extraordinaire, grâce au casuel qui y est attaché, mais encore que n brigue avec avidité les emplois les plus infimes des chancelleries de la lice. Souvent même ces emplois s'achètent comme de véritables offices. Dans quartier marchand de Moscou, une place de secrétaire de l'inspecteur s'est yée jusqu'à 15,000 roubles argent (60,000 fr.), quoiqu'elle ne fût rien moins 'assurée, car l'inspecteur pouvait être déplacé, et son successeur n'aurait pas nqué de renouveler cet affermage lucratif au plus offrant et dernier enché- seur. Cependant, on estimait qu'au prix de 15,000 roubles argent, l'affaire ait excellente pour l'acquéreur, tant la liberté est aujourd'hui demandée sur le rché de Moscou! »

Afin de laisser le lecteur sous l'impression que l'auteur peut lui avoir faite, n'ajouterai qu'un seul mot. Le mal que M. de Molinari vient de faire ressortir ec sa verve ironique est connu, et des auteurs russes en ont sondé toute la pro- ndeur. On s'en préoccupe, mais il est trop enraciné pour qu'on puisse l'ex- per facilement; il faut espérer néanmoins que la réforme s'étendra jusqu'à lui.

MAURICE BLOCK.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE.

PHILOLOGIE.

1. Abrégé de la Grammaire comparée des langues indo-germaniques. (*Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*), par Auguste Schleicher, t. Ier. — Weimar, 1861, in-8°, de IV-283 pages.

2. Lexicon etymologicum linguarum romanarum, italicæ, hispanicæ, francogallicæ, avec le sous-titre Dictionnaire étymologique des langues romanes. (*Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*), par Frédéric Diez. 2e édition, t. Ier. — Bonn, 1861, in-8°, de XXXII-448 pages.

Voilà deux publications également importantes qui nous arrivent dans ce moment. Le temps ne nous permet pas d'en donner une appréciation exacte. Nous n'en dirons que quelques mots. Les études de philologie comparée, à mesure que les recherches s'étendent et que les résultats obtenus par elles se consolident, deviennent de plus en plus indispensables à tous les érudits sans exception. Mais tout le monde n'est pas à même de pouvoir étudier les sources, ni de consulter des ouvrages aussi vastes, aussi hérissés de difficultés, que ceux de Bopp, de Pott, de Benfey, etc. Il faut donc savoir gré aux savants spéciaux qui ont compris les besoins de cette partie du public et qui s'empressent d'y répondre par des manuels méthodiquement disposés, dépouillés de tout échafaudage critique, et se mettant ainsi à la portée de tous. C'est ce que M. Léon Meyer a fait pour le grec et le latin dans sa « Grammaire comparée » de ces deux langues que nous avons annoncée ici il y a deux mois (voir la livraison du 31 août, p. 624), et c'est ce que M. Auguste Schleicher vient de faire pour l'ensemble de la Grammaire comparée des langues indo-européennes. Il était préparé pour cette tâche mieux que personne, par ses études savantes sur « l'Histoire de la langue allemande », par celles qu'il a publiées dans les « Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung auf dem Gebiete der arischen, celtischen und slawischen Sprachen », qui se distinguent toutes par une exposition lumineuse, et par le cours de grammaire comparée qu'il professe à l'université de Iéna depuis quinze ans. A parler proprement, c'est ce cours qu'il nous offre ici sous forme de livre. Le premier volume embrasse la théorie des sons. Le second, qui devra traiter des racines, de la formation des mots et des inflexions, va paraître au printemps prochain.

Le « Dictionnaire étymologique » de M. Diez est bien connu en France. La première édition est de 1853. Le peu d'années qu'il a fallu pour en rendre nécessaire une seconde, prouve l'intérêt croissant qui se rattache à ces recherches. La première partie que nous avons sous les yeux et qui, d'après un avis de l'éditeur, va être suivie de la seconde dans quelques mois, a été augmentée de quelques centaines d'articles et de tout ce qu'il y avait d'essentieldans la dissertation critique publiée par M. Diez, en 1859, sous le titre « Kritischer Anhang

zum etymologischen Wörterbuch der romanischen Sprachen » (Supplément critique du Dictionnaire étymologique des langues romanes). De plus, nous avons constaté nombre de corrections et d'additions dans les articles anciens. La disposition des matières est restée la même.

J. H.

Provenzalisches Lesebuch mit einer literarischen Einleitung und einem Wörterbuche, herausgegeben von Dr Karl Bartsch. — Elberfeld, 1855.

Denkmäler der provenzalischen Literatur, herausgegeben von Dr Karl Bartsch. Stuttgard, 1856. (Imprimé aux frais de la Société littéraire de Stuttgard.)

Peires Vidal's Lieder, herausgegeben von Dr Karl Bartsch. — Berlin, Dümmler, Paris, A. Franck, 1857.

Depuis Raynouard et Fauriel, les études provençales sont restées stationnaires en France, et si l'Allemagne n'était venue s'emparer de cette partie négligée de notre ancienne littérature, il est probable que nous ne posséderions guère d'autres textes que ceux que renferment le *Choix de poésies originales des troubadours* et le premier volume du *Lexique roman*. D'où vient que la langue et la littérature des pays de langue d'oc soient si peu en faveur parmi nous, tandis que, depuis une trentaine d'années, le vieux français et la vieille littérature française n'ont pas cessé d'être étudiés avec zèle, sinon toujours avec critique? c'est que le provençal est de tous les idiomes romans le plus difficile, et que, dans les poésies des troubadours, l'obscurité de la pensée vient souvent s'ajouter à l'embarras qui résulte d'homonymes plus nombreux que dans aucune langue, d'une orthographe irrégulière et de fréquentes élisions. Aussi ne voyons-nous pas que les méridionaux, à qui semblerait être plus particulièrement dévolue la tâche de nous faire connaître les œuvres de leurs ancêtres, aient fait faire de grands progrès aux études provençales; sans autre secours que celui de leurs patois, ils sont, en présence des chansons d'Arnaud Daniel, « il grande maestro d'amore », dans la même situation qu'un paysan piémontais ou napolitain qui voudrait lire Ciullo d'Alcamo ou Pétrarque. La langue des troubadours est véritablement une langue savante, et, pour l'interpréter, ce n'est pas assez d'en connaître le vocabulaire et la grammaire, matériel dont on peut facilement se rendre maître sans passer par les patois du Midi, il faut encore ces qualités de patience et de critique qui, jusqu'à ce jour, se sont rencontrées plus fréquemment au delà du Rhin qu'en deçà. Aussi est-il arrivé que l'Allemagne a mis au jour la plus grande partie de la littérature provençale, et que même plusieurs des textes que Raynouard avait publiés ont obtenu l'honneur d'éditions nouvelles et souvent très-corrigées. Le Dr Bartsch, maintenant professeur à l'université de Rostock, est un de ceux qui ont le plus contribué à ce mouvement philologique. Par son *Lesebuch*, il a rendu plus accessible l'étude du provençal; par ses *Denkmäler der provenzalischen Literatur*, il a comblé de nombreuses lacunes dans la série des monuments de la littérature provençale; par son *Peire Vidal* enfin, il a montré ce que devrait être une édition critique des troubadours.

Le *Provenzalisches Lesebuch* est un recueil de plus de soixante morceaux où

sont représentés tous les genres de la littératur
de *Boëce*, écrit au onzième siècle, jusqu'aux tr
zième. L'introduction contient une série de noti
cette littérature, et le volume est terminé par
mots qui figurent dans le *Lesebuch*.

Si les textes publiés dans les « Monuments de
généralement moins importants que ceux dont
dans son anthologie, ils ont, en revanche, le m
nent presque tous au treizième et au quatorzièi
pour la littérature au midi comme au nord de l
dant une valeur littéraire incontestable : je sig
mante nouvelle de Raimon Vidal. Les *Coblas*
renferment aussi quelques pensées exprimées a
de rencontrer au treizième siècle. Voici par e
qu'on serait tenté de croire moderne : « Celui
ment, parce que je sors trop souvent la nuit, n
rel, car lorsque l'amour fait sentir sa puissance
lui obéir, et comme l'obscurité lui plaît par-
amant bien appris, et je fuis la lumière et les es
(P. 23.)

Citons encore cette *cobla* (couplet) : « Qui ve
mon conseil : il ne lui est pas besoin de se faire
à la règle étroite; qu'il se confesse, comme c'es
fasse à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on
demande rien de plus. » (P. 25.)

Cette préférence accordée aux bonnes œuvre
morale sur le culte, est très-marquée chez les
Pierre Cardinal dans un de ses plus beaux *sirven*
sont arrêtés; mais eux, quand ils ont volé et p
lieux de débauche; la tête haute, ils vont offici
service, je regarde bien comme œuvre perdue
pauvres. »

Je dois faire remarquer en passant que ces
hérésie des plus condamnables et des plus dam
logie catholique, le sacrifice offert par un prêt
aussi agréable à Dieu que si l'officiant était un

Des trois ouvrages dont j'ai inscrit les titres e
mon avis, fait le plus d'honneur à M. Bartsch,
Pierre Vidal (*Peire Vidal's Lieder*). L'introductio
morceau d'histoire littéraire. Les renseignement
que sur tout autre troubadour, mais il serait
avec plus d'habileté et de critique. Quant au
grand soin. M. Bartsch s'est servi autant que po
dont la langue est excellente, et pour les chans
a eu recours le plus souvent à deux manuscri
écrits dans le même dialecte que celui du Vat
disparité d'orthographe. Du reste, toutes les va
dice, et ce n'était pas un médiocre travail, c

exte de P. Vidal ont produit quarante-deux pages de variantes relevées dans plus de vingt manuscrits. Certaines personnes pourront s'étonner de tant de soin apporté à la publication des œuvres d'un troubadour. « Passe encore pour Sophocle, pour Virgile ou pour quelque auteur de cette importance, mais un poëte du moyen âge! Ne suffisait-il pas d'en donner un texte lisible, sans aller s'embarrasser de quarante pages de variantes! » On pourrait leur répondre, ce ne semble, que la critique scientifique n'a pas le droit de se montrer subjective, qu'il ne lui appartient pas de dire : « Cet auteur est bon, il convient d'en soigner la publication; celui-là est mauvais, une édition telle quelle suffira. » Mais Pierre Vidal peut se défendre par lui-même; il suffit de l'entendre pour reconnaître un poëte. Malheureusement il parle une langue morte, une langue difficile que bien certainement les esprits d'élite seuls pouvaient comprendre et apprécier, encore qu'il ait su se préserver de ces pensées recherchées, de ce style maniéré qui rendent si obscures les poésies d'autres troubadours non moins célèbres, de Giraut de Borneilh et d'Arnaud Daniel par exemple. La beauté de l'expression est ordinaire chez les troubadours; c'est pour cette raison qu'ils perdent tant à être traduits; et cependant dépouillez Piere Vidal de tous les charmes de cette langue provençale si bien façonnée pour la poésie lyrique, il lui restera encore la beauté du sentiment. Je ne puis mieux justifier cette opinion qu'en traduisant une de ses chansons :

« J'aspire avec ardeur l'air que je sens venir de Provence. Tout ce qui est de là a pour moi tant de charme, que, lorsque j'en entends dire du bien, j'écoute tout souriant, et pour chaque mot j'en voudrais cent, tant il m'est doux d'en entendre bien dire.

» On ne saurait trouver aussi charmant séjour que du Rhône jusqu'à Vence, de la mer à la Durance, aucun où brille une joie si pure. C'est là que, parmi les gens de noble race, j'ai laissé mon cœur joyeux avec celle qui rend la gaieté aux affligés.

» Le jour s'écoule facilement pour celui qui pense à elle. Elle est la source et le principe de la joie, et celui qui fait son éloge peut bien la combler de louanges; quoi qu'il dise, il ne mentira pas, car c'est la meilleure, sans contredit, et la plus belle qu'on puisse voir.

» Et moi, si je sais rien faire ou dire, qu'elle en ait le gré! Elle m'a donné science et intelligence; je lui dois ma gaieté et mes chants, et tout ce que je fais d'agréable, c'est sa beauté qui me l'inspire, alors même que j'exprime les souffrances de mon cœur. »

PAUL MEYER.

ASTRONOMIE.

Astronomische Nachrichten (Nouvelles astronomiques), publiées par M. PETERS, t. LIV, nos 1273 à 1296, et t. LV, nos 1297 à 1320.

Les deux volumes des *Nouvelles astronomiques* que nous allons analyser correspondent à l'espace de temps écoulé depuis le mois de septembre 1860 jusque vers le milieu du mois d'août de l'année courante. C'est à peu près une année entière, année qui a été d'une richesse peu commune en phénomènes et en faits astronomiques, tels que la découverte de douze petites planètes (59 à 70), l'ap-

parition de trois comètes visibles à l'œil nu, dont une des plus belles qui aient jamais brillé sur notre horizon, enfin l'éclipse totale du soleil du 18 juillet 1860, dont les comptes rendus les plus importants n'ont paru que dans le tome LIV des *Nouvelles astronomiques*.

Les douze nouvelles planètes ont été découvertes : la 59e, par M. Chacornac, à Paris, le 12 septembre 1860; la 60e, Titania, par M. Ferguson, à Washington, le 14 septembre 1860; la 61e, Danaé, par M. Goldtschmidt, à Châtillon, le 9 septembre 1860; la 62e, Erato, par MM. Foerster et Lesser, à Berlin, le 14 septembre 1860; la 63e, Ausonia, par M. de Gasparis, à Naples, le 10 février 1861; la 64e, Angelina, par M. Tempel, à Marseille, le 4 mars 1861; la 65e, Maximiliana, par M. Tempel, à Marseille, le 8 mars 1861; la 66e, Maja, par M. Tuttle, à Cambridge (États-Unis), le 9 avril 1861; la 67e, Asia, par M. Pogson, à Madras, le 17 avril 1861; la 68e, Leto, par M. Luther, à Bilk, le 29 avril 1861; la 69e, Hesperia, par M. Schiaparelli, à Milan, le 29 avril 1861; la 70e, Panopea, par M. Goldtschmidt, à Fontenay-aux-Roses, le 5 mai 1861. La marche de ces planètes a été suivie, tant par les astronomes auxquels la découverte de chacune d'elles est due, qu'aux observatoires de Bonn, Rome, Berlin, Florence, Marseille, Altona, Vienne, Mannheim, par MM. Argelander et ses aides, Secchi, Foerster et Tietjen, Donati, Tempel, Peters, Weiss, Schœnfeld; et grâce à ces observations, des éléments premiers, et en partie seconds, ainsi que des éphémérides, ont pu être calculés pour toutes ces planètes par MM. Ellis, Ferguson, Schjellerup, Foerster, Tietjen, Seeling, Luther, de Gasparis, Krueger, Schmidt (à Berlin), Schiaparelli, Hopff, Hall, Tischler, Romberg. Les autres planètes, anciennes et nouvelles, ont été observées avec non moins de zèle, et c'est notamment à MM. Reslhuber, à Kremsmuenster; Luther, à Bilk; Adolph, à Gœttingue; Ferguson, à Washington; Foerster, à Berlin; Hornstein, à Vienne; Auwers, à Kœnigsberg; Kowalski, à Kasan; Seeling, à Glasgow, que l'on doit des séries considérables d'observations de ce genre. Les oppositions d'Euphrosyne et de Flore ont été observées par M. Winnecke à Pulkowa. Des éléments et des éphémérides de Mnémosyne, Concordia, Léda, et une éphéméride hypothétique de Pseudo-Daphné ont été calculés par MM. Adolph, Seeling, Allé et Luther; des éphémérides pour les oppositions de Proserpine et d'Alexandra en février 1861 et pour celle de Pandore en avril 1861, par MM. Hoek à Utrecht, Schultz à Upsal et Axel Mœller à Lund; des éléments corrigés d'Isis, d'après les oppositions de 1856, 1857, 1859, 1860, par M. Seeling à Glasgow. M. Guenther, à Breslau, donne une comparaison de ses éphémérides d'Égérie, Urania, Phocea, Euterpe, Amphitrite, Massalia, avec des observations faites en 1860 et 1861, et M. Schulz, à Upsal, une comparaison de ses éléments d'Alexandra, avec des observations des années 1858, 1859, 1861. M. Galle fait connaître des éléments de Pallas, corrigés en tenant compte de l'influence des perturbations de Saturne. MM. Hopff et Krueger donnent une table des coordonnées de Mars, Jupiter et Saturne en 1863, pour servir au calcul des perturbations périodiques des petites planètes; M. de Littrow, un aperçu des conjonctions physiques des petites planètes en 1861; et M. Schjellerup, un calcul du passage de Mercure qui aura lieu le 11 novembre 1861. M. Lehmann, à Spandau, entre dans des développements analytiques fort étendus sur l'influence que les perturbations mutuelles des planètes exercent sur les moyennes distances des planètes au soleil, et il montre que, pour Saturne au moins, cette influence devient assez sensible

our ne point échapper à de bonnes observations faites vers le temps des uadratures.

Passant aux comètes, nous trouvons d'abord, dans les deux volumes que ous avons sous les yeux, des observations de la belle comète visible à l'œil u, 1860 III, faites par M. Liais à Rio de Janeiro, M. Ferguson à Washington, I. Galle à Breslau, M. Secchi à Rome, M. Hoek à Utrecht, M. Ellery à Williamsown, M. Scott à Sidney, M. Hornstein à Vienne. M. Secchi a observé en outre es phénomènes physiques présentés par cette comète, et les éléments de celle-ci ont été calculés par M. Tuttle à Cambridge (États-Unis). L'observatoire de cette dernière ville communique des observations des deux comètes 1860 II et III, et les éléments de ces deux comètes ont été calculés par M. Seeling à Glasgow. La comète télescopique, 1860 IV, a été découverte le 23 octobre 1860 par M. Tempel à Marseille, qui en a suivi la marche, de sorte que des éléments ont pu être calculés par M. Valz. La comète 1861 I, visible à l'œil nu, mais petite, a été observée par MM. Thatcher à New-York, Bond à Cambridge (États-Unis), Ferguson à Washington, Peters à Altona, Schœnfeld à Mannheim, Foerster et Tietjen à Berlin, Tiele à Bonn, Oom à Pulkowa, Schmidt à Athènes, Reslhuber à Kremsmuenster, Trettenero à Padoue et Donati à Florence. Des éléments premiers et des éphémérides de cette comète ont été calculés par MM. Foerster à Berlin, Auwers à Kœnigsberg, Safford à Cambridge (États-Unis) et Pape à Altona; ce dernier en a aussi calculé des éléments elliptiques. Quant à la grande et brillante comète 1860, II, il paraît que c'est M. Galle, à Breslau, qui l'a observée le premier en Europe, le 30 juin 1861; mais à Rio de Janeiro, elle a pu être observée dès le 11 juin par M. Liais. Elle a été observée en outre par MM. Tiele et Krueger à Bonn, Winnecke à Pulkowa, Peters à Altona, Aguilar à Madrid, Plantamour à Genève, Hornstein à Vienne, Schweizer à Moscou, Donati à Florence, ainsi qu'à l'observatoire de Washington, et ses phénomènes physiques ont été particulièrement étudiés par MM. Secchi à Rome, de Littrow à Vienne, Schmidt à Athènes, Dembowski à Gallarate, et Goldtschmidt à Fontenay-aux-Roses. MM. Pape à Altona, Hopff à Bonn, Schweizer à Moscou, et Seeling à Glasgow, en ont calculé des éléments et des éphémérides. M. Axel Mœller, à Lund, continue ses remarquables recherches sur le mouvement de la comète de M. Faye. Il arrive à la conclusion que, pour expliquer ce mouvement, on a besoin de l'hypothèse d'un milieu résistant, et que la forme sous laquelle M. Encke a introduit cette hypothèse dans ses calculs relatifs à la comète de Pons, se trouve presque entièrement confirmée. Il trouve aussi que, en introduisant dans l'hypothèse proposée par M. Valz sur la densité de l'éther, la variabilité de la température de la comète qui se meut dans ce milieu, on obtient des résultats qui s'accordent très-bien avec les observations. M. Seeling discute l'ensemble des observations de la comète de M. Winnecke (1858 II), et trouve une révolution de 2,051,153 jours. M. Brédichin, à Moscou, tire quelques nouvelles conséquences des formules analytiques par lesquelles Bessel a représenté les coordonnées d'une particule de la queue d'une comète. M. Wolfers, à Berlin, soumet à une révision les formules et les calculs au moyen desquels Euler a déterminé les éléments des comètes de 1680 et de 1744 dans sa « Theoria motus planetarum et cometarum ». M. Galle communique quelques remarques sur un écrit de Valentin Engelhardt qui contient des observations de la comète de 1556.

Les comptes rendus les plus importants qui aient paru sur l'éclipse totale du 18 juillet 1860 sont sans contredit ceux de M. Secchi, qui a observé à Desierto de las Palmas; de M. de Feilitzsch, qui a observé à Castellon de la Plana; de M. d'Abbadie, qui a observé à Briviesca, et de M. Bruhns, qui a observé à Tarazona. La question, toujours encore débattue, est de savoir si les protubérances font partie du corps du soleil, ou s'il faut les considérer comme une espèce de jeu de lumière, comme un phénomène d'optique encore inexpliqué. MM. Secchi et Bruhns soutiennent la première de ces opinions, MM. de Feilizsch et d'Abbadie la seconde; les uns et les autres s'appuient sur des mesures faites pendant l'éclipse. Nous devons dire que l'ensemble des résultats nous paraît être tout en faveur de la thèse défendue par MM. Secchi et Bruhns. L'éclipse totale a été observée en outre à Desierto de las Palmas, par M. Aguilar, directeur de l'observatoire de Madrid; à Valence, par M. de Wallenberg et par M. Hase de Hanovre; à Briviesca, par M. Petit, directeur de l'observatoire de Toulouse, et à Cullera, par M. Klinkerfues de Gœttingue. Disons aussi que le gouvernement espagnol a mis à faciliter les observations sur son territoire, un empressement et une libéralité qui lui font le plus grand honneur. Dans le reste de l'Europe, où l'éclipse n'était que partielle, elle a été observée par MM. Schmidt, à Athènes; Quetelet et Hooreman, à Bruxelles; Gälle, à Breslau; Mœller, à Lund; les observateurs du collége romain, à Rome; Sabler, à Wilna; les aides de l'observatoire, à Vienne; Kayser, à Danzig; Legnazzi, à Padoue, et Adolph, à Gœttingue. En Amérique, elle a été observée par M. Ferguson, à Washington. Enfin, M. Schweizer, à Moscou, a observé, pendant les jours avant et après l'éclipse, les taches et les facules du soleil, observations utiles pour la discussion des rapports qui peuvent exister entre ces phénomènes de la surface du soleil et les protubérances. M. Schwabe, à Dessau, rend compte de ses observations des taches solaires pendant l'année 1860; neuf de ces taches étaient visibles sans lunette. M. Wolf, à Zurich, donne des recherches sur la série des minima des taches solaires depuis 1610 jusqu'en 1856, une formule pour représenter l'époque des minima, et le rapport des maxima aux minima depuis 1744 jusqu'à 1856. M. Schmidt, à Athènes, publie des observations de taches solaires, faites pendant les mois de janvier à septembre 1860; M. Hornstein, à Vienne, des observations semblables faites en juillet 1860, et M. Spœrer, à Anclam, des calculs sur la durée de la rotation du soleil, déduits d'observations de taches solaires.

M. Schmidt, à Athènes, communique, comme d'habitude, de nombreuses observations d'étoiles variables, et annonce la découverte d'une nouvelle nébuleuse variable. Il a commencé aussi à s'occuper d'un grand travail sur la détermination des positions des nébuleuses. M. Temple a remarqué une nébuleuse couvrant Mérope des Pléiades; M. Hencke signale une nouvelle étoile variable, et M. Hoek communique une observation d'un minimum d'Algol; M. Argelander donne une éphéméride pour les minima de S Cancri, et signale plusieurs nouvelles étoiles variables, ainsi que plusieurs étoiles qui ont montré un mouvement propre considérable. M. Pogson donne une éphéméride des étoiles variables pour l'année 1861.

M. de Schubert, dans un mémoire qui fait suite à ses recherches sur la mesure du grand arc russe, tâche de montrer que les inégalités des méridiens terrestres résultant des diverses mesures d'arcs de méridiens exécutées jusqu'à

résent, doivent être attribuées essentiellement à l'influence des attractions ocales, et qu'en éliminant celles-ci on obtient, pour la figure géométrique de a terre, un ellipsoïde de révolution parfaitement régulier. MM. Schlagintweit ommuniquent les observations magnétiques et les déterminations de longiudes et de latitudes qu'ils ont faites dans l'Inde et dans l'Asie centrale. M. Carl onclut d'observations faites à l'Ile de Van Diemen, à Sainte-Hélène, au cap de Bonne-Espérance, à Toronto et à Makerstoun, que, pour chaque lieu déterminé le la terre, il existe un rapport constant entre les variations des intensités nagnétiques horizontale et verticale, loi qu'avaient fait pressentir les travaux de M. Lamont sur les observations magnétiques de Munich. M. Galle fait connaître deux nouvelles déterminations de la longitude de Breslau, M. Kowalski la latitude de l'observatoire de Kasan, M. Hoek celle de l'observatoire d'Utrecht. M. Radau donne une méthode pour trouver la longitude sans chronomètre, par les hauteurs et les azimuts de la lune et d'une étoile; M. Petit, une table de la durée des crépuscules.

L'occultation des Pléiades du 6 septembre 1860 a été observée aux observatoires de Wilna, Danzig, Utrecht, Vienne et Christiania; une occultation de Jupiter, le 24 mai 1860, à Christiania; des occultations de 46 ρ Aquarii, 66 Arietis, 34 Sextantis, 1324 Sagittarii, ont été observées à Vienne; des passages de la lune et d'étoiles voisines au méridien aux observatoires de Williamstown (Victoria) et de Christiania. M. Delaunay, dans une note sur les inégalités lunaires à longue période, dues à l'action perturbatrice de Vénus, arrive à des résultats essentiellement différents de ceux qu'avait obtenus M. Hansen.

M. Pape s'est livré à un travail considérable pour examiner l'exactitude des ascensions droites observées en employant des appareils chronographiques; il en résulte que l'augmentation de l'exactitude obtenue par les nouvelles méthodes l'emporte de beaucoup sur l'augmentation des soins exigés par les préparatifs, et que l'emploi des appareils chronographiques présente des avantages réels et marqués. M. Kayser indique une méthode pour déterminer la flexion d'une lunette munie d'un cercle, M. Oudemans une méthode pour déterminer les rayons des surfaces sphériques des objectifs des lunettes sans l'aide du sphéromètre. M. Peters fait connaître les résultats de l'examen d'un objectif construit par M. Steinheil, à Munich, d'après les formules de Gauss, résultats très-favorables à cette construction. M. Hoek communique un résumé de ses recherches sur l'aberration. M. Auwers donne des corrections pour réduire aux coordonnées des *Tabulæ reductionum* de M. Wolfers les étoiles ayant servi à des observations micrométriques et prises dans les divers catalogues. M. Weisse publie de nouvelles tables de réductions pour le dix-septième volume des observations faites à Kœnigsberg.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS.

Deutsche Vierteljahrschrift (Revue trimestrielle allemande).
Juillet à septembre 1861. 2e partie.

Quatre articles assez étendus composent ce numéro (n° 95), et tous les quatre peuvent être considérés comme « un signe du temps ».

Pour les trois premiers, il suffit d'énoncer les titres pour que chacun en comprenne la portée; on en jugera par ce qui suit :

Le premier article est intitulé : *Les constitutions, lois et règlements des États allemands, et le droit d'examen des juges.*

« Le juge est chargé d'appliquer les lois » (ou certaines lois), disent les constitutions. On en a conclu que les juges pouvaient refuser d'appliquer un acte auquel ils ne reconnaissent pas le caractère d'une loi, et par conséquent qu'ils avaient le droit d'examiner si un acte a ou non force de loi.

On comprend que nous confondons ici avec la loi les règlements (ordonnances, décrets, arrêtés, décisions) que le pouvoir exécutif ou l'un de ses agents a pris conformément aux dispositions législatives en vigueur.

La logique française reconnaît pleinement aux juges ce droit d'examen. Il n'est guère d'année où les recueils spéciaux n'enregistrent quelques décisions par lesquelles la cour de cassation approuve les tribunaux d'avoir refusé d'appliquer l'arrêté d'un maire ou d'un préfet, pris en dehors des pouvoirs que la loi a conférés *expressément* à ces fonctionnaires. Les exemples du refus d'appliquer un décret impérial sont plus rares, mais personne en France ne doute que si un décret renfermait une disposition contraire à un article du code, c'est le code qui aurait raison devant le tribunal, et le décret qui aurait tort.

Telle était aussi la manière de voir de la faculté de droit de Heidelberg, mais telle n'est pas complétement l'opinion de l'article de la *Revue*. Il veut bien admettre que les tribunaux refusent l'application d'un arrêté municipal ou préfectoral dépassant les pouvoirs que la constitution du pays confère à l'un ou à l'autre; mais lorsque le chef de l'État lui-même se prononce, le juge n'a qu'à obéir. Ce n'est pas à lui qu'il incombe d'exercer le contrôle politique ou constitutionnel, mais au parlement. Toutefois, la *Vierteljahrschrift* admet qu'un décret (Verordnung) qui ne serait pas promulgué dans la forme prescrite, par exemple, qui ne serait pas contre-signé par un ministre et inséré au *Moniteur* ou au *Bulletin des Lois*, ne saurait être considéré comme légal par les juges.

Le deuxième article porte le titre qui suit : *La crise américaine et la doctrine politique.* L'auteur trouve que les journaux qui ont traité la question américaine sont presque tous restés sur le terrain des faits, de la pratique; qu'ils ont mesuré la force des deux fractions de l'ancienne union, recherché les effets de la guerre, supputé les conséquences de la séparation, etc., mais qu'ils ne se sont pas préoccupés de la théorie. L'auteur se propose de combler cette lacune; son travail porte incontestablement le cachet d'une grande maturité de jugement, secondée par un vaste savoir. Il s'appuie notamment beaucoup sur l'opinion de Tocqueville, dont les prévisions semblent se confirmer. Mais comme l'auteur se range parmi les pessimistes, nous espérons que la théorie — comme les faits — n'aura pas encore dit son dernier mot.

L'article suivant : *La question constitutionnelle en Allemagne, dans le présent et y a dix ans*, est dirigé contre le *Nationalverein* et contre l'hégémonie prussienne. C'est l'histoire des efforts vers l'unité racontée au point de vue conservateur, ou plutôt d'un progrès lent, modéré, *sage*. L'auteur n'accorde que ceci : une seconde chambre (chambres des États et des états, Staaten und Staendeius), composée de « *notables* » pris dans le sein des parlements autrichien, russien, bavarois, saxon, etc., etc., chambre qui n'aurait que voix consultative, mais qui serait consultée sur un grand nombre d'objets. Cette chambre, pense l'auteur avec raison, aurait une grande force morale, et les gouvernements y regarderaient à deux fois avant de négliger ses avis.

On comprend que la Diète, c'est-à-dire les représentants des gouvernements, formeraient une première chambre avec des pouvoirs plus étendus. Les deux chambres constitueraient le gouvernement fédéral, aux soins duquel seraient confiés certains intérêts généraux ou communs, notamment les intérêts économiques, unités des lois commerciales, du tarif douanier, des poids et mesures, etc., etc.

Une cour suprême n'aurait pas seulement à maintenir l'unité de législation dans les points où elle serait établie, mais elle déciderait aussi les contestations qui pourraient s'élever entre les gouvernements et les diètes particulières.

Nous bornons notre analyse à ces quelques lignes, ce qui est bien peu pour un travail d'une centaine de pages. Nos indications sommaires suffisent cependant pour démontrer que les conservateurs eux-mêmes, que les Allemands les moins favorables à la Prusse, reconnaissent, non-seulement « qu'il y a quelque chose à faire », mais encore qu'il est urgent de mettre la main à la pâte.

Cette nécessité est également admise par le rédacteur du quatrième article, dont le titre : *Aphorisme sur la question du théâtre, au point de vue pratique*, n'indique pas sa portée politique et unitaire. Cette portée politique se fait pourtant sentir au lecteur en plus d'un endroit, mais heureusement ce n'est pas cet élément qui prédomine. Il s'agit principalement d'administration théâtrale, mais c'est là une matière sur laquelle nous ne sommes pas compétent. Nous nous bornons donc à renvoyer à l'article.

MAURICE BLOCK.

Göttinger gelehrte Anzeigen.

[23 janvier 1861.] *Th. Benfey* : « Original sanskrit Texts on the origin and history of the people of India, etc., etc. » By *J. Muir*. Part second. « The transhimalayan Origin of the Hindus, and their affinities with the western branches of the Arian race. » London and Edinburg, 1860. Remarquons seulement que M. Benfey signale comme un fait acquis à la science, que l'immigration du peuple arien dans l'Inde a eu lieu par la vallée du Kaboul, qu'il s'est établi d'abord entre le Kaboul et l'Hindus et dans le Penjab, et que de là il a fait sa première étape dans la contrée de la Sarasvati. Les lecteurs de la *Revue germanique* trouvent le développement de cette thèse dans la livraison du 30 juin. — [13 février.] *H. Ewald* : « Voyage dans le Haouran et aux bords de la mer Morte, exécuté pendant les années 1857 et 1858 par M. *E. Guillaume Rey*, etc., etc. » Paris, 1860. M. Ewald compare la publication de M. Rey avec celle de M. Wetzstein sur le même sujet. Il trouve que la première contient moins de renseigne-

ments exacts, mais il reconnaît le mérite des gravures qui y sont ajoutées. — [6 mars.] *H. Ewald :* « Numismatique des Arabes avant l'islamisme, » par *V. Langlois*. Paris, 1859. M. Ewald combat les opinions de l'auteur sur presque tous les points. Surtout il nie qu'il faille comprendre les monnaies de Mesène et de Palmyre parmi les monnaies arabes; en général il ne pense pas que les Arabes aient eu des monnaies particulières avant l'établissement de l'islamisme. — [13 mars.[*Th. Benfey :* « Catalogus codicum manuscriptorum sanscriticorum postvedicorum quotquot in Bibliotheca Bodlejana adservantur. » Auctore *Th. Aufrecht*. Pars I. Oxford, 1859. Ce catalogue contient la description et des extraits de quatre cent quatre-vingt-trois manuscrits. Il sera indispensable à quiconque s'occupe de ces études. — [10 avril.] *F. Liebrecht :* « ΤΡΑΓΟΥΔΙΑ ΡΩΜΑΙΚΑ. Popularia carmina Græciæ recentioris » edidit *Arnoldus Passow*. Lipsiæ, 1860. C'est le premier recueil quelque peu complet des chansons populaires de la Grèce moderne. — [10 avril.] Un philologue de l'ancienne école, dans un article signé H. D. M. (Müller?), annonce le livre de M. Schwartz, que nos lecteurs connaissent déjà, intitulé « Der Ursprung der Mythologie » (l'Origine de la Mythologie), c'est-à-dire qu'il le condamne sans discuter. — [24 avril.] *J. Brandis :* « Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples, » par don *V. Vasquez Queipo*. Paris, 1859. On reconnaît à cet ouvrage plusieurs mérites, entre autres la détermination exacte des mesures et poids assyriens et persans, mais on blâme sa tendance de ramener tous les systèmes métriques de l'antiquité à celui des Égyptiens. De plus, le troisième volume, qui contient des tables de poids de monnaies, a beaucoup perdu de son utilité, parce que l'auteur a oublié d'y ajouter la description des coins. — [24 avril.] *Th. Benfey :* « La poésie philosophique et religieuse chez les Persans d'après le Mantic Uttaïr ou le langage des oiseaux de Farid-Uddin Attar, » par M. *Garcin de Tassy*, 3e édition. Paris, 1860. Ouvrage distingué sous tous les rapports et qui, pour la première fois, nous donne un tableau exact de la doctrine des sofis ou mystiques au sein de l'islamisme. M. Benfey y signale un récit (p. 37) qui pourrait bien être le prototype oriental de la tradition qui a reçu sa forme la plus brillante dans l'histoire de Guillaume Tell. — [1er mai.] *H. Ewald* repousse les conclusions de M. Volkmar qui, dans sa publication « Handbuch der Einleitung in die Apocryphen » (Manuel de l'introduction dans les Apocryphes), Ire partie, Judith. Tubingue, 1860, avait soutenu que le livre de Judith datait du temps de Trajan et qu'il contenait un récit allégorique des guerres judéo-parthiques de ce prince. — [8 mai.] *H. Ewald* annonce : « Veteris Testamenti Æthiopici tomus secundus, sivi Libri Regum, Paralipomenon, Esdræ, Esther. Pars I. Ad librorum manuscriptorum fidem edidit et apparatu critico instruxit doctor *A. Dillmann*, professor Kiliensis. Lipsiæ, MDCCCLXI, sumptibus societatis Germanorum orientalis. Le premier volume de la bible éthiopienne parut dans les années 1853-1855. Le deuxième volume, dont la première partie est annoncée ici, se publie aux frais de la société orientale d'Allemagne. Cette publication se fait d'après huit manuscrits éthiopiens conservés dans différentes bibliothèques de l'Europe et qui se divisent en trois classes, dont la dernière semble être une rectification de la première, faite d'après le texte hébraïque. Ceci supposerait la présence de savants hébraïsants parmi les Éthiopiens du moyen âge, fait dont l'état actuel de nos connaissances ne permet point encore d'affirmer l'exactitude. — *H. Ewald :* « Diwân des Abu nowas »

divan d'Abu novas), d'après les manuscrits de Vienne, de Berlin et quelles autres, publié par *Guillaume Ahlwardt*. 1re partie : les Chansons à boire. ipswald, 1861; et « Chalef elahmar's Qasside » (le quasside de Chalef el Ahmar). xte arabe amendé, avec traduction et commentaire, d'après de nombreuses ırces manuscrites. De plus, une appréciation de Joseph de Hammer comme ıbisant, par *G. Ahlwardt*. Gripswald, 1859. M. Ewald, à l'occasion de ces publitions, revient sur la question, pourquoi, dans la littérature arabe proprement te, il n'y a jamais eu ni de drame ni d'épopée? Il commence par constater ıe tout ce qu'il y a de véritablement beau et d'impérissable dans la poésie abe, date d'avant l'établissement de l'islamisme, et que le genre de poésie ›pelé *quasside* est le seul, dans l'ancienne littérature arabe, qui se soit élevé ı-dessus de la chanson populaire. C'est le chant solitaire de l'Arabe traversant : désert, qui y mêle ses impressions de voyage aux souvenirs du passé, en les angeant tous sur la chaîne presque imperceptible d'une pensée morale. I. Ewald compare la *quasside*, autant pour le sens du nom que pour la chose lle-même, à l'ancienne *satura* romaine. Mais tandis que les Romains, qui 'avaient pas d'épopée ni de drames nationaux non plus, les ont reçus plus tard es Grecs, les Arabes, par l'influence de l'islamisme radicalement hostile aux ciences et aux arts, se sont trouvés incapables d'un développement ultérieur ui leur serait venu du dehors. Quant au jugement sévère porté sur les travaux e J. de Hammer, M. Ewald le trouve juste, mais un peu déplacé, puisque tous es hommes compétents étaient d'accord là-dessus déjà du vivant de cet auteur. — [10 juillet.] *E. Curtius* annonce le deuxième volume de son histoire grecque.

J. H.

Nouvelles Annales de philologie classique, vol. LXXXIII et LXXXIV, 5e cah.

J. H. Ch. Schubart passe en revue les dernières publications sur Pausanias : Pausaniæ descriptio arcis Athenarum, » par O. Jahn. Bonn, 1860; « Theologumena Pausaniæ, » par G. Krüger. Leipzig, 1860; » die Aufschriften des kypselokastens » (les inscriptions de l'armoire de Cypsèle), par L. Mercklin, dans e *Journal archéologique*. Berlin, 1860. — *Th. Bergk* : « Études critiques sur Ennius. » — *W. Steinhart* annonce les dernières publications sur Lucain : « Vitæ M. Annæi Lucani collectæ » (Répertoire complet de tous les documents et témoignages qui se rapportent à la vie de Lucain), part. I-III, par C. F. Weber. Marbourg, 1856-1858; « Commentatio de suprema M. Annæi Lucani voce, » ad Taciti Annal. XV, 70, par le même. Marbourg, 1857; « De M. Annæi Lucani vita et scriptis, » par H. Genthe. Berlin, 1859; « Quæstio de Lucani Heliacis » (supposition gratuite pour Iliaca, titre d'un poëme perdu), par R. Unger. Neubrandenbourg, 1858; « De Lucani Pharsalia, » par A. Preime. Cassel, 1859; « Commentatio de duplici Pharsaliæ Lucaneæ exordio, » par C. F. Weber. Marbourg, 1860. — *G. R. Sievers* annonce : « Essai sur Marc-Aurèle d'après les monuments épigraphiques, précédé d'une notice sur le comte Bart. Borghesi, » par N. Noel des Vergers. Paris, 1860.

6e cahier. *H. Weil* répond à la critique que M. Keck avait faite de sa dissertation : « De la composition symétrique du dialogue dans les tragédies d'Eschyle. » Voir la livraison du 15 juillet, p. 131.) — *C. von Jan* annonce : « Die Fragmente und die Lehrsätze der griechischen Rhythmiker, von R. Westphal. Supplement

zur griechischen Rhythmik, » von A. Rossbach. (Les fragments et les doctrines des rhythmiques grecs, par R. Westphal. Supplément de la Rhythmique grecque, par A. Rossbach.) Leipzig, 1861.

7e cahier. *E. Curtius* annonce : « Die Ionier auf Euboea. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen Stämme. » (Les Ioniens en Eubée. Addition à l'histoire des tribus grecques), par H. Dondorff. Berlin, 1860. D'après l'opinion généralement reçue jusqu'à présent, l'établissement des Ioniens dans l'Asie Mineure daterait seulement du temps de la colonisation dirigée par Athènes à la suite de la migration dorique. M. Curtius, le premier, dans son Histoire grecque, a combattu cette opinion et a soutenu la thèse contraire, que les Ioniens avaient habité premièrement l'Asie Mineure, que de là, dans les temps anté-homériques, ils se sont répandus sur les côtes de la Grèce orientale, et que la colonisation athénienne n'a fait que renforcer et raviver les éléments ioniens établis dans l'Asie Mineure de temps immémorial. La principale objection qui a été faite à cette thèse, c'est que les colons ioniens, lors de leur traversée d'Athènes en Asie, n'ont rencontré partout que des Phéniciens et des Cariens, peuple sémitique selon les uns, peuple grec mélangé d'éléments phéniciens selon les autres. M. Curtius, qui est de ces derniers, convient que les Cariens, pendant quelque temps, ont été en possession des communications entre l'Europe et l'Asie, et qu'ils ont joué un certain rôle comme interprètes entre les peuples grecs et sémitiques, mais il montre que les raisons qui militent pour l'établissement primitif des Ioniens en Asie ne sont point infirmées par là, d'autant moins qu'il semble que très-souvent le nom des Phéniciens couvrait en réalité des migrations des peuplades ioniennes vers l'Occident. L'histoire du nom des Ioniens eux-mêmes embrasse trois époques : pendant la première le nom de *Javanim*, répandu par tout l'Orient, désigne les peuples habitant les îles et les côtes de la mer Égée ; dans la deuxième, il est donné aux peuplades venues de l'Asie et établies sur les côtes orientales de la Grèce ; enfin, dans la troisième il repasse de l'Europe en Asie avec les colons sortis d'Athènes. — *J. H. Ch. Schubart.* Les dernières publications sur Pausanias (continuation) : « Das platäische Weihgeschenk zu Konstantinopel » (l'offrande platéenne à Constantinople), par O. Frick. Leipzig, 1859 ; « De inscriptione monumenti Platætensis, » par C. Göttling. Iéna, 1861. Nous avons déjà parlé de la première de ces publications qui a paru d'abord dans les « Nouvelles Annales de philologie classique. » (Voir la livraison du 31 août 1860, p. 474.) Il s'agit de la colonne d'airain qui se trouve à présent sur la place de l'Atmeidan à Constantinople et qui, d'après les recherches de M. O. Frick, aurait été consacrée à Delphes par Pausanias, après la bataille de Platée. Les principales raisons qui font croire à l'identité de ce monument sont empruntées à l'inscription qu'on y voit des noms des États grecs ayant pris part à la deuxième guerre médique. Une inscription toute semblable sur une offrande d'Olympie, qui avait été faite en même temps et à la même occasion, nous a été conservée par Pausanias. Malheureusement ces deux inscriptions diffèrent sur quelques points essentiels, puisque la nomenclature n'est pas tout à fait identique et que la différence porte sur des États qui notoirement n'ont pas pris part à cette guerre. D'autres difficultés s'y ajoutent, et M. Schubart, qui les résume, de même que M. Göttling, pense qu'il faut ajourner la décision jusqu'à un examen ultérieur. — *Th. Bergk :* « Études critiques sur Ennius » (continuation). — *A. Zestermann :* « Les Murs gaulois d'après César. »

vol. du supplément. 1er cah. *G. Dronke* compare les idées religieuses et ales d'Eschyle, de Sophocle et de Pindare. — *K. Lugebil.* Sur l'essence et la signification historique de l'ostracisme à Athènes. C'est un lieu commun · aux écoles que de flétrir cette ingratitude noire de la démocratie athé_ ıne qui exilait sans scrupule les hommes les mieux méritants, dès qu'elle com_ ençait à craindre leur ascendant. C'est ce qu'on appelait l'ostracisme. Cepen_ t M. Lugebil vient de montrer que cette idée, qu'on s'en fait encore assez éralement, a besoin d'être rectifiée dans ce sens qu'il faut voir dans l'ostra_ ne, non pas une injustice criante, mais un moyen légal de prévenir des ɔbles civils et de garantir l'indépendance politique de l'État par l'éloigne_ nt du chef de l'un des deux partis qui se disputaient le pouvoir : absolument nme dans les États constitutionnels de nos jours on procède, dans le même et sans plus d'injustice, à un changement de ministres.

J. H.

Mittheilungen de Petermann. N° 10.

Voyages de M. de *Beusmann* en Nubie et dans le Soudan égyptien. Autobio_ ·aphie succincte et courte esquisse des courses du voyageur dans la haute Nubie. :puis le milieu de l'année 1860. Les *Mittheilungen* donneront prochainement :s communications plus circonstanciées sur ces voyages, riches en observa_ ons. — Études sur la Manitch dans la dépression comprise entre la mer d'Azof : la Caspienne, par MM. *Bergstræsser* et *Kostenkoff* (suite). Cette seconde partie st consacrée à l'expédition et aux études de M. de Kostenkoff, aux mois de eptembre et d'octobre 1860. On sait qu'après une longue exploration de ce erritoire intermédiaire, dont il a levé une belle carte, M. Bergstræsser insistait rès du gouvernement russe sur la construction d'un canal de la mer d'Azof à a mer Caspienne par la vallée de la Manitch, et à l'établissement de colonies lans les terres que traverserait ce canal. M. de Kostenkoff a été officiellement hargé de vérifier sur place les projets de M. Bergstræsser. Sa conclusion leur st formellement contraire. — *A. Frantzius*, notes pour servir à la connaissance les volcans de Costarica. III. Ascension de volcan d'Irazou, au mois d'avril 1859. — Expédition de M. *Dalrymple* à la rivière Burdekin, Queensland, Australie orientale, septembre 1860. — Voyages et recherches de *Henri Duveyrier* dans les territoires qui confinent à l'Algérie, à la Tunisie et à Tripoli (avec une carte). — Expédition Heuglin au Soudan. Lettres de M. de Heuglin datées de M'Koullou (près de la baie de Massâoua), 12 juillet. MM. de Heuglin et Steudner avaient fait une excursion à l'archipel de Dahlak; ils étaient de retour à Massâoua le 28 juin. Cette excursion leur avait fourni une bonne récolte d'observations nouvelles, qui feront l'objet d'une notice particulière. On avait bon espoir de faire une excursion très-fructueuse chez les Bogos, grâce au concours de M. Munzinger. Des troubles sérieux ont éclaté à Massâoua; la ville presque entière a été réduite en cendres. Deux vapeurs de guerre anglais étaient venu prendre position dans la baie. M. de Heuglin annonce qu'à son prochain envoi sera joint son exemplaire de la carte de la mer Rouge de Moresby, sur laquelle il a fait de très-nombreuses corrections. — Nouvelles acquisitions anglaises en Afrique. La petite île d'Ichaboe, située sur la côte occidentale de l'Afrique du Sud, et qui eut naguère une grande notoriété par l'exploitation du guano,

vient d'être formellement incorporée à la colonie du Cap. On annonce aussi que le territoire de Lagos, sur le golfe de Benin, vient d'être acquis par la couronne d'Angleterre. — Note sur le volcan de Fuego, au Guatemala. — Voyage de M. *George Cavendish Taylor* au lac Yojoa, dans le Honduras. M. Taylor, dans l'hiver de 1857 à 1858, accompagnait le lieutenant Stanton, que le gouvernement anglais avait chargé d'aller vérifier les études du chemin de fer projeté entre les deux océans. Ils avaient pour troisième M. Amory Edwards, à qui l'on a dû précédemment les premières communications sur le lac Yojoa (voir les *Mittheilungen* de 1859, p. 169 à 173). La notice de M. Taylor, quoique moins étendue, ne laisse pas de compléter sur plusieurs points celle de M. Edwards. Nous nous bornons à la signaler; elle est trop spéciale pour comporter un extrait. — Population des États de l'Amérique du Nord en 1860, d'après le dernier recensement. En voici le tableau :

I. — ÉTATS DU NORD.

Maine	628,276 âmes.	Wisconsin	775,873 âmes.
New-Hampshire	326,072 —	Iowa	674,948 —
Vermont	315,116 —	Minnesota	162,022 —
Massachusetts	1,231,065 —	Kansas	107,110 —
Rhode-Island	174,621 —	California	380,016 —
Connecticut	460,151 —	Oregon	52,464 —
New-York	3,887,542 —	Delaware	112,218 —
New-Jersey	672,031 —	Maryland	687,034 —
Pennsylvania	2,906,370 —	Kentucky	1,155,713 —
Ohio	2,339,599 —	Missouri	1,182,317 —
Michigan	749,112 —	Territoires	220,145 —
Indiana	1,350,941 —	District de Columbia	75,096 —
Illinois	1,711,753 —		
		TOTAL	22,337,583 âmes.

II. — ÉTATS DU SUD (Séparatistes).

Virginia	1,596,079 âmes.	Florida	140,439 âmes.
North Carolina	992,667 —	Alabama	964,296 —
Tennessee	1,109,847 —	Mississipi	791,396 —
Arkansas	435,427 —	Louisiana	709,290 —
South-Carolina	703,812 —	Texas	602,432 —
Georgia	1,057,329 —		
		TOTAL	9,103,014 âmes.

La population totale est ainsi de 31,440,597 âmes, dont 27,487,010 citoyens libres, et 3,953,587 esclaves. Ce dernier chiffre se décompose ainsi entre les États du Nord et les États séparatistes, ou les États à esclaves : Nord, 432,685, ou 1 esclave pour 50 hommes libres; Sud, 3,520,902, ou 2 esclaves pour 3 hommes libres. — L'île Fanning devenue une possession anglaise. Cette île est située dans le grand Océan, par 3° 49′ latitude nord, 159° 20′ longitude ouest de Greenwich. — Les îles de la Nouvelle-Amsterdam et de Saint-Paul (Océan austral) découvertes cent onze ans plus tôt qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. La

nière découverte de ces îles appartient au Portugais Sebastian de el Cano 'année 1522, et non au voyage de Van Diemen, 1633. Cette remarque histo- ıe avait déjà été faite par Krusenstern dans ses *Beiträgen zur Hydrographie Grösseren Oceane*, imprimés en 1819. — Déceptions géographiques de l'an- 1861. Sous ce titre un peu découragé (*geographische Hiobsposten*), l'auteur cette note énumère les entreprises qui n'ont pas répondu cette année aux érances qu'on y avait attachées : l'expédition suédoise au pôle, qui a dû ner ses travaux au Spitzberg, le voyage interrompu du lieutenant Blakiston le Yang-tse-kiang, l'expédition de Burke en Australie, celles de M. Lejean au uve Blanc et de M. Duveyrier chez les Touâreg, etc. Il est vrai qu'à côté de entreprises échouées ou suspendues, il y a eu aussi de bons résultats obtenus différents points du globe, et surtout il y a de grandes promesses pour nnée qui va s'ouvrir. — Aperçu analytique des publications récentes.

V. S. M.

---

ise in den Orient Europa's (Voyage dans l'orient de l'Europe, par C. W. Wutzer). 2e volume. — Elberfeld, 1861, in-8° de 378 pages.

Le volume, qui termine un ouvrage riche en observations de diverse nature, ıtient une esquisse physique et géographique de la mer Noire et des pays qui ›ordent, un tableau de Constantinople, le récit descriptif du voyage de l'auteur ıs les parties occidentales de l'Asie Mineure, à Nicomédie, à Nicée, à Brousse, 'Olympe de Bithynie, etc.; et enfin le retour à Marseille par la Grèce et l'Italie. nt ensuite un morceau sur les plantes de l'Orient qui contribuent d'une ma- re notable à l'aspect de la végétation, ou que les habitants cultivent de pré- ence. Un appendice sur l'histoire et les traits caractéristiques des Osmanlis, Grecs, des Arméniens, des Bulgares et des Tartares, suivi de quelques con- érations politiques, termine le volume. (*Mittheilungen.*)

V. S. M.

BIBLIOGRAPHIE ESPAGNOLE.

Sous cette rubrique nous classerons, au fur et à mesure de leur publication, les ouvrages écrits en espagnol et tous ceux qui, traitant des choses passées ou présentes de l'Espagne, nous paraîtront mériter l'attention de nos lecteurs. Notre but sera, dans une pareille revue, non pas seulement de satisfaire la curiosité des littérateurs et des bibliographes, mais encore et avant tout de faciliter autant qu'il se pourra la connaissance d'un pays voisin, peu connu ou assez mal connu jusqu'à présent; car, on peut le dire sans trop d'exagération, l'Espagne n'est guère plus ouverte que la Chine, surtout depuis qu'il n'y a plus de Pyrénées. C'est que le mot de Louis XIV a été pris à la lettre, et l'on a cru à tort qu'une parole royale pouvait abaisser la barrière qui a trop longtemps séparé deux peuples dont l'alliance intime sera d'un grand poids dans l'avenir de la civilisation d'Occident.

Cette alliance, telle que la conçoivent et la désirent les hommes intelligents des deux côtés, ne sera point l'œuvre des diplomates (il est démontré désormais que rien de solide ne se fonde par eux), mais elle sera établie, fondée et cimentée par l'échange incessant des sentiments et des idées des gens qui pensent, qui veulent le bien et travaillent à le réaliser par les conquêtes pacifiques, par la guerre non sanglante aux erreurs et aux préjugés. Les livres sont les armes de ces soldats qui combattent pour la bonne cause, chacun selon ses forces et dans le rang qu'il a su prendre. Nous ne les passerons pas tous en revue, ce serait une tâche infinie, mais nous noterons au passage les bons combattants et même les bien intentionnés, car enfin, si le résultat est la chose essentielle, il ne faut pas non plus négliger les efforts et les tentatives.

Signalons d'abord un travail fort savant et très-curieux d'un orientaliste français : l'*Introduction aux analectes d'*Al-Makkari *sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, par Gustave Dugat.

Rien n'est plus intéressant ni plus varié que cette étude d'un érudit qui se fait lire sans fatigue et qui a su éviter la sécheresse dans le résumé, très-substantiel et aussi complet que possible, d'un ouvrage considérable, d'une analyse fort difficile, et à cause des proportions de l'ensemble, qui sont immenses, et à cause surtout de l'absence de méthode, défaut habituel des auteurs arabes. Al-Makkari a mis dans son livre, je veux dire dans son recueil, ou mieux encore, dans sa compilation, tout ce qu'il savait, et il savait énormément, car il avait beaucoup lu et retenu. Il puise constamment dans sa mémoire, aussi vaste qu'elle était inépuisable, et tout en faisant de l'histoire et de la géographie, il raconte des histoires et des anecdotes de tout genre, mêlant le plus souvent au récit ou aux descriptions des choses personnelles et le souvenir de ses longues et nombreuses pérégrinations. De tout cela il a fait une manière d'encyclopédie,

quoique l'ordre y manque absolument, son répertoire a le mérite assez rare intéresser les savants et les curieux : les citations y abondent, et des passages tiques qu'on y trouve il serait aisé de former une anthologie. — On ne tend pas apparemment à trouver ici une analyse de l'analyse de M. Dugat; is on sera bien aise de savoir que cet orientaliste distingué, après avoir établi publié le texte d'Al-Makkari en collaboration avec MM. Dozy, Krehl et Wright, ésumé en moins de cent pages un des livres les plus précieux pour la connaissance de l'histoire d'Espagne dans le moyen âge, période remarquable par lutte des chrétiens et des musulmans, et qui devait prendre fin avec l'expulsion de ces derniers. Depuis les travaux de Casiri et de Conde, on sait que l'histoire d'Espagne n'est qu'à moitié connue, quand on néglige celle des races iatiques et africaines qui, après avoir établi leur domination en Espagne, s'y aintinrent près de huit siècles. Historiens et littérateurs doivent curieusement enquérir des choses et des hommes qui remplirent ce long espace de temps, ceux d'entre eux, — c'est le plus grand nombre, — qui n'ont pas à leur ceinture la clef des langues orientales, doivent remercier les orientalistes qui ont participer le gros du public à des travaux qu'on peut appeler des révélations, sinon des découvertes. M. Gustave Dugat est un de ces savants qui ne ardent pas pour eux uniquement leur savoir, et de plus, il sait rendre agréables les matières d'érudition, mérite bien digne d'éloges. Pour moi, qui ai lu on étude consciencieuse et attrayante avec une grande satisfaction, je veux le remercier en finissant, et pour mieux finir je lui laisse bien volontiers la parole :

« L'ouvrage d'Al-Makkari, dit M. Dugat dans sa récapitulation, c'est l'Espagne arabe entière, historique, littéraire, artistique, scientifique, depuis le huitième siècle jusqu'au quinzième; c'est un immense tableau d'hommes, de villes, de monuments, d'événements, de voyages, de combats, de scènes en tout genre; c'est aussi un labyrinthe dont nous avons cherché à trouver le fil, pour y guider le lecteur. — L'esquisse que nous avons tracée n'embrasse pas moins de mille huit cents pages de texte arabe. On comprend que dans une réduction aussi considérable, nous ayons dû négliger un grand nombre de faits; mais plus nous avons voulu réduire les proportions de ce vaste ensemble, plus nous avons été forcé de l'étudier profondément et de pénétrer en quelque sorte dans sa substance. Ne pouvant en donner qu'une miniature, nous avons dû faire nos efforts pour que le portrait, du moins, fût ressemblant. — Maintenant chacun, selon son goût, son aptitude, ses études, l'artiste, le poëte, le littérateur, l'historien, le savant, pourra choisir dans cette mine précieuse le filon qui lui conviendra; l'endroit des fouilles est indiqué. La Bibliothèque d'Al-Makkari, nous n'en doutons pas, servira de point de départ à des travaux sérieux sur l'Espagne arabe. »

Nous sommes tout à fait de l'avis de M. Dugat; l'ouvrage d'Al-Makkari est une mine dont les filons sont nombreux, variés, inépuisables, et nous souhaitons bien vivement que des mineurs aussi intrépides que lui l'exploitent sans relâche. Nous nous associons donc pleinement à ses vœux et à ses espérances et nous constatons même avec satisfaction que les travaux de ce genre, trop longtemps abandonnés par l'incurie, reprennent vigueur et crédit en Espagne.

Nous n'en voulons d'autre preuve que la « Collection d'ouvrages traduits de l'arabe pour servir à l'étude de l'histoire et de la littérature des Arabes d'Espagne », collection entreprise l'an passé et continuée depuis, bien lentement il est vrai, par une société d'amis de l'Orient, *por una sociedad de amigos del Oriente,*

sous le titre général d'« Espagne arabe[1] ». Nous entretiendrons plus longuement nos lecteurs de cette publication, quand elle sera plus avancée. Pour le moment, il suffit de savoir que ceux qui l'ont entreprise avec zèle et courage sont des élèves de M. Pascual de Gayangos, professeur de littérature arabe à la faculté des lettres de Madrid (universidad central), connu en Europe par ses publications savantes, et l'un des hommes de notre temps qui savent le mieux et qui possèdent le plus de curiosités de l'histoire et de la littérature espagnoles pendant le moyen âge. M. de Gayangos, digne successeur de Conde, aura rendu ce service important, de ramener l'attention des hommes studieux et curieux des choses du passé, sur une époque à jamais mémorable dans les annales de l'Espagne, par la lutte de deux religions et de deux races, et de l'avoir fixée avec fruit sur des événements et des écrits dont le souvenir doit revivre. M. de Gayangos a renouvelé en Espagne les études arabes, de même que son collègue Garcia Blanco, digne disciple d'Orchell, a été le rénovateur puissant des études hébraïques.

Puisque nous sommes sur ces matières, mentionnons brièvement et sans sortir du sujet, un recueil poétique d'*Orientales*, c'est-à-dire une collection de poésies traduites de l'arabe en vers castillans, par don Pedro Lahitte Ricard, professeur suppléant de langue arabe, en l'université de Grenade[2]. C'est un début très-heureux, qui n'annonce pas seulement un arabisant distingué, mais peut-être aussi un poëte élégant et correct, *rara avis* dans le temps présent en Espagne et partout. Ce recueil n'est autre chose que l'anthologie poétique de Kosegarten, placée par cet orientaliste à la fin de sa *Chrestomathie arabe*. Le traducteur, fidèle à son rôle d'interprète, a évité toute addition et suppression; mais il a mis à traduire un art infini, et sa traduction en général est remarquable par la pureté de la langue et l'harmonie du rhythme. Il serait à souhaiter que nombre de poëtes, soi-disant inspirés, s'inquiétassent un peu plus de ces accessoires. — Les *Orientales*, traduites en vers espagnols par le professeur de l'université grenadine, peuvent se classer en trois genres : sentences philosophiques et morales, — élégies amoureuses, — poésies descriptives. Quoique ces pièces fugitives soient courtes, nous ne pouvons guère les reproduire sans prendre plus d'espace qu'il ne conviendrait; obligés de nous restreindre, nous passerons sur les deux premiers genres, pour prendre dans le troisième quelques-unes de ces bluettes qu'on ne lira pas sans plaisir. Voici donc ce que pensait un poëte arabe de la fleur la plus douce et la plus délicate :

« Violette, qui te distingues par ton pénétrant arome, si frêle est ta taille, que d'incessants efforts ont pu seuls écarter une fin trop hâtive. Ton aspect est semblable à la flamme du soufre, ou tel que la joue soyeuse, où l'on aperçoit les traces de la main caressante d'un tendre amant. »

Un autre dit ainsi du jasmin :

« Le jasmin, si beau à voir, surpasse par sa beauté et ce que la renommée dit

[1] Espana arabe. — Coleccion de obras arabigas originales para servir al estudio de la historia y literatura de los Arabes españoles. Granada, 1860, in-8°; paraît deux fois par mois, par livraisons de 16 pages.

[2] Orientales. — Coleccion de poesias traducidas directamente del árabigo en verso castillano, por don Pedro Lahitte Ricard, catedrático-sustituto de langua árabe en la universidad de Granada. Granada, 1861.

lui, et ce que révèle l'apparence; sur son vert feuillage, il ressemble, à s'y mper, aux blancs dinars d'argent sur un manteau vert. »

In autre s'exprime de la sorte sur la fleur de l'amandier :

Fleur de l'amandier, qui des fleurs viens la première; si fort tu embellis beauté des jours, que tu ressembles au sourire placé sur la bouche de la ure. »

'erminons ces citations par une subtilité qui n'est point sans charmes :

Dans une réunion de fleurs, dit le poëte, un narcisse se trouvait placé en e d'une rose. Quelqu'un fit son éloge et mit en relief, en des paroles élo-ntes, les charmes de sa beauté. Cependant la joue du narcisse débordait pudeur, car la rose le regardait amoureuse, et le regard du narcisse se fixait la simple et chaste fleur, la remplissant d'étonnement et de crainte. »

Les choses faciles et légères veulent la rime et la mesure; car tout le charme ces frivolités est dans la forme; et nous louons sans restriction le traducteur voir heureusement reproduit dans ses vers le charme poétique et l'art savant l'original. Des traductions de ce genre, faites d'après un tel système, ne aient pas inutiles pour mettre en évidence les traits nombreux qui rappro-nt la poésie espagnole de la poésie arabe.

J. M. Guardia.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le sens commun et la justice ne gouvernent pas seuls les nations; à l'égal des particuliers, elles ont leurs passions qui les entraînent, leurs intérêts et leur égoïsme qui les aveuglent aussi souvent qu'ils les éclairent; elles ont surtout leur *point d'honneur* qui, blessé, peut les porter du jour au lendemain aux résolutions les plus extravagantes.

Entre l'Angleterre et les États-Unis, c'est au fond une question de droit international qui s'agite. Si l'amour-propre n'était en jeu, la perspective serait infiniment plus rassurante; on profiterait de l'occasion pour fixer avec calme un point de législation resté obscur. Mais l'orgueil britannique! mais la fierté américaine!

L'Angleterre, sur ce chapitre, n'est pas fondée à se montrer bien rigoureuse, car sa propre pratique, elle est obligée de le reconnaître, la condamne, et c'est son passé qui fournit aux jurisconsultes de New-York les précédents dont pourrait s'autoriser le gouvernement américain. Il faut avouer, d'un autre côté, que l'Amérique se trouve également en contradiction avec le sens qu'elle a donné aux droits des neutres en 1812, alors qu'elle déclara la guerre à la Grande-Bretagne. Aujourd'hui l'Amérique s'est convertie en fait à la jurisprudence qu'elle condamnait dans les actes de l'Angleterre; tandis que l'Angleterre invoque contre l'Amérique la jurisprudence que celle-ci opposait en 1812 à la brutalité hautaine de ses procédés. Par une décision improvisée dans les vingt-quatre heures, l'Angleterre a fixé les limites d'une législation équivoque. Ce chassé-croisé aurait son côté plaisant, s'il ne laissait entrevoir les plus redoutables conséquences.

Eh bien, malgré tout, il nous est difficile de croire à la guerre entre le Nord et l'Angleterre, et nous ne renonçons pas à l'espoir d'un arbitrage pacifique.

Pourquoi en effet ne pas soumettre le litige à la décision d'une nation choisie en commun? Il n'y aurait à cela pour l'Angleterre ni pour les États du Nord la moindre humiliation. Autant dire que des particuliers, avant de mettre l'épée à la main, entament leur honneur en proposant leur différend à des tiers désignés d'un commun accord. C'est là d'ailleurs le vœu que formula si heureusement le traité de Paris par la bouche de lord Clarendon lui-même, plénipotentiaire de la Grande-Bretagne. Aujourd'hui la susceptibilité britannique est offensée, mais elle garde assez de sang-froid pour ne pas contester qu'il y a dans l'affaire du *Trent* un point de droit à juger en premier lieu. A-t-elle pu le trancher de son chef et vider le procès par une décision personnelle? Non, pas plus

que l'Amérique du Nord ne pourra le faire. Ce n'est ni à Londres ni à New-York que l'affaire peut se résoudre en droit. En attendant un conseil de toutes les puissances qui précise nettement la législation, il n'y a que l'arbitrage pour suffire aux pressantes exigences de la situation. L'Angleterre et l'Amérique ne peuvent être juges, parce que toutes les deux sont parties au procès, et que c'est le principe élémentaire de toute justice que l'on ne saurait être juge en sa propre cause. On s'acheminera, il faut le croire, vers cette seule issue légitime, naturelle, l'arbitrage, qui, selon toutes les probabilités, écarterait la guerre en procurant une légitime satisfaction à l'offensé. La France nous semble très-bien placée pour servir en cette occasion de juge médiateur, si ce rôle, comme nous l'espérons, lui est offert d'un consentement mutuel. Mais les parties voudront-elles s'en remettre à sa décision? On peut l'espérer; on ne saurait l'assurer. A son défaut, la Prusse ou même la Russie pourraient offrir leurs bons offices; voire la France, la Prusse et la Russie ensemble, s'il y avait plus de chance de voir l'arbitrage accepté, ou même sollicité, sous cette forme mixte.

Mais il y a le parti du coton. A Liverpool et à Manchester, l'on paraît croire que la reconnaissance de la confédération du Sud, premier résultat de la guerre contre le Nord, amènerait dans les filatures la récolte consignée par le blocus. Ces calculs pourraient bien être déçus et la politique manufacturière à courte vue aboutir à des résultats diamétralement contraires à ceux qu'elle poursuit. Pauvres prophètes, incapables de voir au delà de l'heure présente! La reconnaissance du Sud, la guerre avec le Nord, c'est le Nord traqué, exaspéré, poussé aux plus extrêmes résolutions, c'est la guerre à outrance, sans merci, sans pitié, sans justice; c'est l'esclavage aboli sans condition; le taureau du Nord rendu furieux et se précipitant tête baissée sur le Sud, c'est la guerre servile déchaînée d'un seul coup, sans ménagement, avec toutes ses horreurs et ses représailles; ce sont les noirs se levant à l'approche du Nord et poussant avec lui un cri de vengeance; c'est entre les blancs de New-York et les noirs de Charleston le pacte de la fureur et du sang. — M. Cobden a signalé ce péril en appelant en témoignage un terrible épisode de notre propre histoire, et les perspectives qu'il a si nettement tracées, avec le calme bon sens qui le caractérise, sont aussi celles qui tout d'abord se sont présentées à notre esprit sous la menace de la guerre.

Il n'y a guère d'espoir, toutefois, que de pareils avertissements découragent les « planteurs » de Liverpool ou de Manchester. Nous comptons davantage sur le parti abolitioniste, qui est la masse en Angleterre, sur les sociétés bibliques et sur le parti de la paix, qui n'a pas moins de raison d'être. Si l'on peut gagner du temps, il y a lieu de croire que ces tendances prévaudront encore et feront pencher l'opinion et le gouvernement de la reine vers un dénoûment par voie d'arbitrage. La modération des journaux américains est d'un augure favorable, et le message du président Lincoln au congrès de Washington sera conçu sans doute dans le même esprit de prudence et de dignité.

Les cotonniers ont conscience que c'est gagner des chances pour la paix que de gagner du temps, aussi font-ils tous leurs efforts pour précipiter les choses. L'occasion leur semble bonne. A Paris, ils agissent comme à Londres; ils s'efforcent de jeter notre gouvernement dans la lutte; ils prêchent avec habileté la reconnaissance du Sud. Des journaux « dévoués » mettent au service de leurs

calculs une indépendance en disponibilité. Ils sont libres d'en agir comme il leur plaît, l'opinion ne les suivra pas, et les manœuvres dont ils sont les premières victimes n'inspirent que mépris aux honnêtes gens.

C'est la faiblesse du Nord d'être en guerre avec le Sud partisan de l'esclavage, sans se prononcer lui-même tout entier pour l'abolition de l'esclavage. Les amis de la dignité humaine n'ont cessé de réclamer du gouvernement de Washington une attitude catégorique qui leur permît de se ranger sans réserve de son côté. Mais qu'on ne s'y trompe pas; s'ils veulent l'abolition en principe, ils ne veulent pas de l'abolition par le massacre, par le feu, le pillage et le sang. Et voilà pourquoi ils redoutent tout ce qui peut exaspérer davantage le Nord et porter en un jour jusqu'à la rage ses sentiments d'hostilité envers les planteurs. Seul en présence du Sud, sous l'œil des puissances neutres, le Nord, en proclamant en principe l'abolition de l'esclavage, resterait responsable des mesures d'application capables d'y conduire, et malgré les exigences et les emportements de la guerre, il lui serait interdit, au nom de l'humanité et de la justice invoquées, de procéder à l'affranchissement par des moyens qui outrageraient et la justice et l'humanité. Le Nord, en un mot, à mesure qu'il avancerait sur le territoire ennemi, ne pourrait admettre le concours des esclaves qu'à la condition de les tenir sous le frein d'une discipline armée, d'en faire au besoin des soldats, mais de les empêcher de se transformer en bêtes fauves ardentes aux carnages de la vengeance. Ce serait à lui de contenir cette force numérique, non pas comme le fait le Sud pour la tenir sous le joug, en la faisant servir à de hideuses spéculations, mais pour lui ouvrir sans crime les voies de l'émancipation et du libre travail.

Ah! si le Nord, qui a commis tant de fautes, et qui vient de les compléter par une insigne maladresse, avait dès le début prononcé le vrai mot de la guerre, il aurait pu être tout à la fois le promoteur d'un acte de réparation envers l'humanité et se laver du déshonneur de sa complicité passée : il aurait réussi sans doute à hâter l'affranchissement tout en le contenant dans les bornes légitimes; car il aurait inscrit à côté de l'abolition de l'esclavage sur son drapeau victorieux, le respect aux personnes, aux propriétés, l'indemnité pour les planteurs dépossédés! Ce n'était pas acheter trop cher les sympathies de l'Europe que de les rallier autour de ce programme. Au lieu de cela, les allures indécises du Nord dans la question impliquée au fond de la querelle, les résolutions flottantes du président Lincoln, la destitution du général Frémont, ont empêché le conflit américain de devenir la cause de notre civilisation tout entière. Quel intérêt décisif peut exciter au delà des mers un peuple qui se bat pour sa constitution, mais pour une constitution qui reconnaît un crime et prétend seulement le limiter dans ses envahissements, montrant ainsi à nu la plaie de son pacte fondamental rongé par la gangrène de l'esclavage?

Qu'est-ce donc que nous haïrons si nous ne haïssons pas l'esclavage? qu'est-ce donc que nous pourrons exécrer encore si nous n'exécrons pas ce qu'il y a au monde de plus exécrable, ce qui suffira pour déshonorer notre siècle aux yeux de l'avenir?

Le Nord, par la pente naturelle de cette guerre et la puissance de sa cause latente, en serait bientôt venu à se proclamer abolitioniste tout entier. C'eût été le jour de son triomphe, où il aurait pu prendre à son compte, comme une vérité, cet impudent mensonge du récent message du président des États con-

dérés du Sud, M. Jefferson Davis : « Notre pays regarde avec un étonnement mêlé de mépris ceux avec lesquels il a été récemment associé. — La liberté est toujours acquise à quiconque a la volonté ferme et inébranlable de la conquérir, et nous avons lieu de compter sur la force que nous donne non-seulement la grandeur, mais la justice de notre cause. »

Cet impudent et pompeux mensonge se retournera contre les blasphémateurs qui n'ont pas craint de le proférer.— L'Angleterre est avertie, — elle peut prendre la moitié de ce honteux manifeste : une complicité lui est offerte vers laquelle elle sembleit vouloir se précipiter. La pressante éloquence d'un Bright, le jugement loyal et prophétique d'un Cobden l'emporteront, il faut le croire, sur une funeste précipitation et de méprisables calculs. L'Angleterre entendra ce mot si simple et si digne qui peut tout sauver encore : *Let us be calm*[1].

S'il faut cependant qu'elle éclate, cette guerre misérable, que ses conséquences retombent sur la tête d'un peuple qui, après avoir aboli l'esclavage dans ses colonies, après s'être si souvent décerné à lui-même les lauriers de la liberté politique et de la civilisation chrétienne, s'en va, pour une offense contestable au regard de la législation des mers, se déshonorer de ses propres mains par un outrage mille fois plus grand, non pas seulement à l'amour-propre national, mais à la fierté et à l'indépendance du genre humain! Que l'Angleterre reconnaisse le Sud et la cause qu'il défend : elle y poursuit un avantage apparent, elle y trouvera en réalité un déshonneur et une diminution de sa puissance, de son crédit, de son rôle dans l'Europe civilisée. C'est là son affaire. Qu'elle reconnaisse les États confédérés, qu'elle leur fasse un rempart de sa force maritime, qu'elle commandite l'esclavage! L'esclavage lui rendra ses bienfaits avec usure. Si elle ne provoque pas une explosion qui mettra en pièce d'un seul coup cette Confédération qu'elle choie dans ses rêves mercantiles et dont elle s'imagine faire sa chose; si elle ne pousse pas le Nord à l'emploi des moyens désespérés, qui lui assure que son œuvre durera, et que la séparation un instant accomplie entre le Sud et le Nord, les États à esclaves pourront se maintenir dans leur contact inévitable et permanent avec tout le reste de l'Amérique devenue abolitioniste? Oui, le Sud, et l'Angleterre entraînée dans la complicité de son œuvre, s'abusent et ils seront frustrés, quoi qu'il arrive. Les filateurs de Manchester peuvent rouvrir les voies aux arrivages du coton américain; mais pour quelques balles de coton empruntées à la récolte présente, ils auront peut-être compromis dans le Sud la production elle-même et la culture pour plusieurs années. Que le Nord soit écrasé, réduit à l'impuissance, sa colère restera debout et n'attendra que l'heure de la revanche; qu'il triomphe au contraire par les voies du désespoir où l'aura précipité l'Angleterre, celle-ci ni le Sud n'auront cause gagnée, car l'esclavage ne pourra subsister ni devant la défaite ni devant la victoire.

Il est, dit-on, des gens qui, en Angleterre, rêvent, au profit de leur puissance navale, la destruction des quelques navires de l'Amérique du Nord. Ils ne voient donc pas que le meilleur moyen de constituer une marine américaine rivale de la marine anglaise, c'est d'obliger les Américains à bâtir des vaisseaux de guerre, et, vaincus aujourd'hui sur les mers, à suffire aux dangers de l'avenir? Ils ne voient pas qu'un procès de ce genre, gagné par les armes, est encore un procès

[1] M. Bright dans son discours à Manchester.

perdu, parce qu'il établit dans le passé un précédent de haine et d'animosité capable d'ensanglanter les mers par de nouveaux conflits?

Si les États du Nord, dans leur réponse à l'ultimatum, se conforment à cet esprit de lucide modération qui règne dans la lettre du général Scott, et que fait prévoir le langage des journaux transatlantiques, tout n'est pas perdu, et la médiation sauvera peut-être encore la liberté d'une atteinte redoutable : la liberté des mers, une législation maritime qui garantisse définitivement et complétement le droit des neutres, sortira sans combats de ce procès inattendu. — Quoi qu'il arrive cependant, le rôle de la France ne fut jamais aussi clair en aucune circonstance, et c'est une honte pour notre pays qu'il ait pu être contesté par quelques-uns. Nous ne perdrons pas une parole sur ce sujet. Mais nous engageons fort ceux qui professent pour le Sud des sympathies si imprévues, et qui voudraient jeter la France de son côté, nous engageons beaucoup ces amis de la vérité et du progrès à quitter un préjugé qui ne leur sied plus, celui de la liberté, n'importe la forme, n'importe les circonstances où elle s'offrira à leur sagesse. Ils feront bien de soutenir aussi le pouvoir temporel, de se faire les partisans indirects ou déclarés de l'esclavage en tout lieu et en tout pays. L'Église leur en sera reconnaissante et leur ménagera une place en paradis pour celle qu'ils auront perdue en ce monde. Ils pourront aider à faire *mûrir* la question romaine, puisque celle-ci, s'il faut en croire M. Ratazzi parlant au nom de la France au moins autant que de l'Italie, se résoudra seulement le jour où l'Église sera persuadée que le pouvoir temporel est indifférent, et même nuisible, à son indépendance spirituelle.

La question romaine attendra probablement encore un peu cette solution-là, et l'Église apparemment ne s'avisera de tant de sagesse que le jour où le schisme aura détruit l'Église.

CHARLES DOLLFUS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME DIX-SEPTIÈME.

Première livraison.

La Question danoise au point de vue scandinave et au point de vue français ; éclaircissement et solution, par *M. T. H. Dubois*. 5

Le Théâtre à Naples et dans le nord de l'Italie : M. Cuciniello, M. Paul Ferrari et leurs ouvrages (premier article), par *M. F. T. Perrens*. 29

Les Journaux chez les Romains, par *M. E de Suckau*. 46

Le Stabat, par M. Gustave de Struensée, traduit par *M. A. Materne*. 68

Notice sur le peintre allemand Alfred Rethel, par *M. A. Maillard* 104

Poésie : *A la morte*, imité de l'allemand de Karl Heinzen, par *M. Théodore Karcher*. 135

Bulletin bibliographique et critique. 140

Courrier politique, littéraire et scientifique 152

Chronique politique. 157

Deuxième livraison.

Le Théâtre à Naples et dans le nord de l'Italie : M. Cuciniello, M. Paul Ferrari et leurs ouvrages (second article), par *M. F. T. Perrens*. 161

Études sur l'économie rurale de l'Allemagne (troisième article), par *M. Eugène Risler*. 207

Olympe, par *M. A. Strehly*. 217

M. Darwin et sa théorie de la formation des espèces (deuxième article), par *M. le docteur Ed. Claparède*. 232

Le duc de Gotha et son peuple, par Édouard Schmidt-Weissenfels, avec une réponse du duc Ernest de Saxe-Cobourg Gotha. 264

Bulletin bibliographique et critique. 288

Courrier politique, littéraire et scientifique. 312

Chronique politique. 316

Troisième livraison.

La Paix ou la Guerre, par *M. Charles Dollfus*. 321
La Question des générations spontanées en France et en Allemagne, par *M. L. Vacher*. 340
Constantinople; mœurs et paysages; par *M. A. Stap*. 357
Gœthe, sa vie et ses œuvres (premier article), par *M. Alfred Hédouin* 404
Bulletin bibliographique et critique. 442
Chronique musicale. 457
Courrier politique, littéraire et scientifique. 463
Chronique politique. 477

Quatrième livraison.

Nouvelles études sur les origines de Rome, les éléments primitifs de la population romaine, et la constitution de Servius Tullius, par *M. Alfred Maury*, de l'Institut. 481
L'Espagne protestante : les écrivains réformistes (premier article), par *M. J. M. Guardia*. 502
Gœthe, sa vie et ses œuvres (second article), par *M. Alfred Hédouin*. 551
La Politique anglaise en Italie, par *M. Eugène Maron*. 579
Une page de l'ancienne histoire d'Orient; l'Iran et ses populations aborigènes; par *M. Vivien de Saint-Martin* 607
Bulletin bibliographique et critique. 622
Chronique politique. 634

CHARLES DOLLFUS.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME DIX-HUITIÈME.

Première livraison.

La Décentralisation, l'Individu, la Société, l'État, par *M. Charles Dollfus* . . . 5

L'Espagne protestante : les écrivains réformistes (second article), par *M. J. M. Guardia*. 35

Les Northmans et leurs établissements en Europe, traduit de l'allemand de M. Max Büdinger. (*Revue historique* de Sybel.). 63

Les États d'animaux, par Charles Vogt, traduit par *Marie d'Asa*. 89

L'*Alceste* de Gluck (premier article), par *M. Jean-Gustave Bertrand*. 109

Poésie : *la Trahison*, ballade finlandaise, par *M. Louis Ratisbonne* 128

Bulletin bibliographique et critique. 129

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE. Philosophie politique : *Proudhon*, la Guerre et la Paix ; l'Impôt ; — *Madame Juliette Lamber*, Idées antiproudhoniennes. — Histoire : *Ch. Rolland*, Histoire de la maison d'Autriche. — Mathématiques : *A. d'Abbadie*, Géodésie d'une partie de la haute Éthiopie.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE. Philologie : *Ueberweg*, Recherches sur l'authenticité et l'ordre chronologique des écrits platoniciens. — Périodiques allemands.

Courrier politique, littéraire et scientifique 148

Chronique politique. 158

Deuxième livraison.

Le Constitutionalisme prussien, par *M. Louis Simon*. 161

Les Fabiens, tragédie en cinq actes (première partie), par *M. Gustave Freytag*. . . 180

Gœthe, sa vie et ses œuvres (troisième article), par *M. Alfred Hédouin* 213

De la migration des âmes, par le docteur Jürgen Bona Meyer, traduit de l'allemand par *M. Ch. Adam*. 239

L'*Alceste* de Gluck (second article), *M.* par *Jean-Gustave Bertrand*. 260

Histoire de la Terreur, 1792-1794, d'après les documents authentiques et des pièces inédites, par M. Mortimer-Ternaux, par *M. Charles Dollfus*. 280

Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, par *M. Camille Dareste*. 290

Bulletin bibliographique et critique. 294

Bibliographie française. Philosophie religieuse : *J. Cohen*, les Déicides. — Littérature : *J. Delbrück*, les Récréations instructives. — Sciences mathématiques : Cours de M. Liouville; analyse des travaux d'Euler et de Dirichlet. — Géographie, Ethnographie : *Quatrefages*, Unité de l'espèce humaine; — *Domenech*, Journal d'un missionnaire au Texas et au Mexique; Voyage pittoresque dans les grands déserts du nouveau monde; — Annales de l'université de Chili, 1859; — *L. Merlet*, Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir; — *d'Arbois de Jubainville*, Répertoire archéologique du département de l'Aube; — *Ch. de Mutrécy*, Journal d'un voyage en Chine. — Périodiques français.

Chronique politique. 314

Troisième livraison.

De la nécessité d'abolir l'esclavage dans l'Amérique du Nord; des moyens les plus conformes à ce but, et, éventuellement, de l'exportation des noirs, traduit de l'allemand par *Marie d'Asa*. 321

Les Fabiens, tragédie en cinq actes (deuxième partie), par *M. Gustave Freytag*. . 365

Récits d'une paysanne; la prairie, par *madame Juliette Lamber*. 415

Monologues philosophiques, par *M. Charles Dollfus*. 427

De l'introduction de l'écriture dans l'Inde, traduit de l'anglais de l'*Histoire de l'ancienne littérature sanscrite* de M. Max Müller. 449

Bulletin bibliographique et critique. 466

Bibliographie française. — Histoire et littérature : *K. Hildebrand*, Dino Compagni. — Économie politique : *G. de Molinari*, Lettres sur la Russie.

Bibliographie allemande. — Philologie : *Schleicher*, Abrégé de la grammaire comparée des langues indo-germaniques; — *Fr. Diez*, Dictionnaire étymologique des langues romanes; — *K. Bartsch*, Provenzalisches Lesebuch; — le même, Denkmäler der Provenzalischen Literatur; — le même, Peire Vidal's Lieder. — Astronomie : *Peters*, Astronomische Nachrichten. — Périodiques allemands.

Bibliographie espagnole, par *M. J. M. Guardia*.

Chronique politique. 490

DO NOT CIRCULATE

CHARLES DOLLFUS.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, 8, RUE GARANCIÈRE.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03560 0520